
UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 00395641 4


UNIVERSITY OF TORONTO
VELUT ARBOR ÆVO

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

D'ALEMBERT.

TOME DEUXIÈME.

Ire. PARTIE.

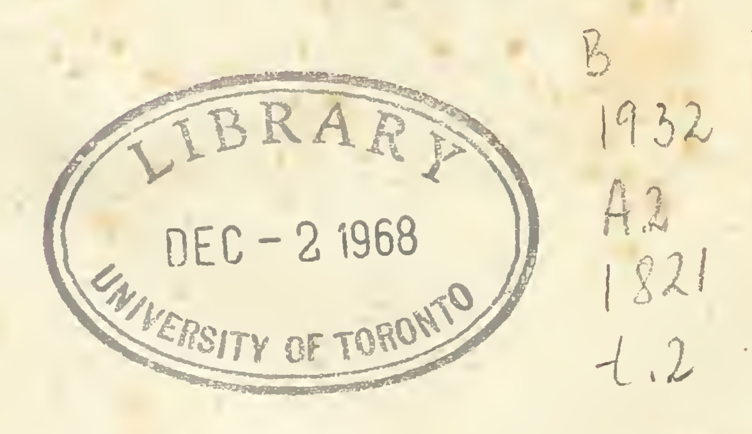
CONTENANT

RÉFLEXIONS SUR L'HISTOIRE. — SUR LA DESTRUCTION DES JÉSUITES.
— MÉMOIRES SUR CHRISTINE. — ÉLOGES HISTORIQUES.

A LONDRES,

Chez Martin Bossange et Cº., 14 Great Marlborough street.

DE L'IMPRIMERIE DE A. BELIN.



ŒUVRES

DE

D'ALEMBERT.

TOME DEUXIÈME.

Ire. PARTIE.



PARIS.

A. BELIN, RUE DES MATHURINS S.-J., N°. 14.
BOSSANGE PÈRE ET FILS, RUE DE TOURNON, N°. 6.
BOSSANGE FRÈRES, RUE DE SEINE, N°. 12.

1821.


LIBRARY
DEC - 2 1968
UNIVERSITY OF TORONTO

RÉFLEXIONS

SUR L'HISTOIRE,

ET SUR LES DIFFÉRENTES MANIÈRES DE L'ÉCRIRE (1).

L'HISTOIRE, dit un ancien, *plaît toujours de quelque manière qu'elle soit écrite.* Cette proposition, quoique avancée par un ancien, et répétée, suivant l'usage, par trente échos modernes, pourrait bien n'en être pas plus vraie. Il est sans doute des lecteurs qui ne sont difficiles ni sur le fond ni sur le style de l'histoire; ce sont ceux *dont l'âme froide et sans ressorts, plus sujette au désœuvrement qu'à l'ennui, n'a besoin ni d'être remuée, ni d'être instruite, mais seulement d'être assez occupée pour jouir en paix de son existence, ou plutôt,* si on peut parler ainsi, *pour la dépenser sans s'en apercevoir.* Ils se repaissent de ce qui s'est passé avant eux, à peu près comme la partie oisive du peuple se repaît de ce qui arrive autour d'elle. Le commun des lecteurs met à l'histoire la même espèce de curiosité avec aussi peu d'intérêt; cette occupation les fait vivre sans dégoût et sans fatigue tout à la fois, parce qu'elle les délivre de l'embarras d'être, sans leur donner celui de penser. L'histoire vraie ou fausse, bien ou mal écrite, est donc l'aliment naturel de cette multitude, trop nulle pour entreprendre de méditer, trop vaine pour se réduire à végéter, mais qui par bonheur pour elle n'est pas ennemie de la lecture. C'est à elle seule que l'histoire plaît toujours, sous quelque forme qu'on la lui présente; les lecteurs qui pensent ne sont ni si avides ni si indulgens.

Il est même des philosophes de mauvaise humeur, qui dédaignent absolument ce genre de connaissances; comme si pour l'ordinaire leur métaphysique et leurs systèmes leur apprenaient quelque chose de mieux, et à nous aussi. Mallebranche retranchait impitoyablement de ses lectures tout ce qui n'était qu'historique; il craignait que cette occupation, selon lui vide et stérile, ne dérobât quelques instans à ses méditations profondes, dont tout le fruit cependant fut de lui persuader *qu'il voyait tout en Dieu, et qu'il y avait de petits tourbillons.* Mais la philosophie,

(1) Ces *Réflexions*, très-applaudies à la lecture, n'ont pas perdu à l'impression.

chez la plupart de ceux qui la cultivent, est moins *l'amour de la sagesse* que *l'amour de leurs pensées*.

A quoi bon, disait un de ces hommes qui croient penser mieux que les autres parce qu'ils pensent autrement, *à quoi bon s'embarrasser de toutes les sottises qu'on a dites et faites avant nous! C'est bien assez de souffrir de celles qu'on voit et qu'on entend, et qui finissent par être la grave occupation de quelques écrivains, empressés à les recueillir, et dignes de les louer. L'histoire*, dites-vous, *m'apprend à connaître les hommes? Quelques instans de commerce avec eux me l'ont appris bien mieux et bien plus vite; et cette connaissance, quand on a eu le malheur de l'acquérir par soi-même, n'invite pas à y ajouter quelques légers et tristes degrés de perfection par la lecture. Je tiens les hommes de tous les siècles pour ce qu'ils sont*, faibles, fourbes et méchans, trompeurs et dupes les uns des autres, *et je n'ai pas besoin d'ouvrir des livres pour m'en assurer. L'expérience m'a convaincu que ce monde est une espèce de bois infesté de brigands; l'histoire m'assure de plus qu'il n'a jamais été autre chose; cela n'est-il pas fort instructif, et surtout fort consolant?*

D'ailleurs, ajoutait ce critique amer, *puis-je compter sans folie sur le récit de ce qui s'est fait avant moi? L'ignorance, la stupidité, les passions, la superstition, la flatterie, la haine, sont autant de* verres enfumés, *à travers lesquels presque tous les hommes voient les événemens qu'ils racontent. Mille faits arrivés sous nos yeux sont couverts d'épaisses ténèbres; le nuage qui les obscurcit semble grossir à mesure que les faits sont plus importans, parce qu'il y a plus d'hommes intéressés à les altérer; cherchez maintenant la vérité dans les choses que vous n'avez point vues. L'histoire moderne est sur ce point la critique vivante et continuelle de l'ancienne. Pour moi je renonce à cette étude puérile;* Dieu, la nature et moi-même, *voilà plus d'objets qu'il n'en faut pour occuper dignement ma vie:* l'histoire des cieux, celle d'une plante, celle d'un insecte, *me touche plus que toutes les annales grecques et romaines.*

Encore, disait toujours ce détracteur de l'histoire, *si en m'apprenant en détail les extravagances et la méchanceté des hommes, elle m'instruisait avec le même soin de ce qu'ils ont fait de bon et d'utile! si j'y trouvais le progrès des connaissances humaines, les degrés par lesquels les sciences et les arts se sont perfectionnés! mais point du tout. Cette partie de l'histoire, la seule vraiment intéressante, la seule digne de la curiosité du sage, est précisément celle que les compilateurs de faits ont le plus négligée; infatigables narrateurs de ce qu'on ne leur demande pas, ils semblent s'être donné le mot pour taire ce qu'on*

voudrait savoir. Tandis que des vautours s'égorgeaient, des vers à soie filaient pour nous dans le silence; nous jouissons de leur travail sans les connaître, et nous ne savons que l'histoire des vautours. Ceux qui nous l'ont transmise ressemblent à des naturalistes qui décriraient avec complaisance les combats des araignées qui se dévorent, et qui oublieraient de nous faire connaître l'industrie avec laquelle elles fabriquent leur toile.

Hâtons-nous de faire taire ce Diogène; car comme il y a du vrai dans sa déclamation, ce vrai, quoique dur et outré, ou plutôt parce qu'il est dur et outré, chargerait encore l'infortunée philosophie d'un nouveau crime dont elle n'a pas besoin. Essayons, pour la justifier, d'opposer à notre cynique le philosophe sage et modéré qui lit l'histoire *pour s'assurer que les générations passées n'ont rien à reprocher à celle qui passe, et pour pardonner à son siècle; pour se consoler de vivre, par le spectacle de tant d'illustres et respectables malheureux qui l'ont précédé; pour chercher dans les annales du monde les traces précieuses, quoique faibles et clair-semées, des efforts de l'esprit humain, et les traces bien plus marquées du soin qu'on a mis de tout temps à l'étouffer; pour voir sans en être ému, dans le sort de ses prédécesseurs, celui qu'il doit avoir, s'il joint au même courage le même succès, et s'il a le bonheur ou le malheur d'ajouter quelques pierres d'attente à l'édifice de la raison.* L'histoire semble lui répéter à chaque instant ce que les Mexicains disaient à leurs enfans au moment de leur naissance : *Souviens-toi que tu es venu dans ce monde pour souffrir; souffre donc, et tais-toi.* C'est ainsi que l'histoire l'instruit, le console et l'encourage. Il lui pardonne d'être incertaine dans ce qu'elle lui apprend, parce que tel est le sort des connaissances humaines, et que les obscurités de l'univers physique le consolent de ne pas voir plus clair dans l'univers moral. Il lui pardonne tout ce qu'elle lui apprend de trop, parce qu'il ne lui en coûte rien pour l'oublier; ou plutôt, il ne fait pas même d'efforts pour chasser de sa mémoire les faits peu intéressans qu'il a recueillis dans sa lecture; il regarde la connaissance de ces faits comme étant en quelque manière *de nécessité convenue* entre les hommes, comme une des ressources les plus ordinaires de la conversation; en un mot, comme une de ces inutilités si nécessaires qui servent à remplir les vides immenses et fréquens de la société.

Ainsi, bien loin que l'histoire doive être dédaignée du philosophe, c'est au philosophe seul qu'elle est véritablement utile. Cependant il est une classe à qui elle est plus profitable encore. C'est la classe *infortunée* des princes. J'ose employer cette expression sans craindre de les offenser, parce qu'elle est dictée par

l'intérêt que doit inspirer à tout citoyen le malheur inévitable auquel ils sont sujets, *celui de ne voir jamais les hommes que sous le masque,* ces hommes qu'il leur est pourtant si essentiel de connaître. L'histoire au moins les leur montre en tableau, et sous la figure humaine : et le portrait des pères leur crie de se défier des enfans.

C'est donc être le bienfaiteur des princes, et par contre-coup du genre humain qu'ils gouvernent, que de ne jamais perdre de vue en écrivant l'histoire, le respect superstitieux qu'on doit à la vérité. Qu'on ne doive jamais se permettre de l'altérer, cela ne vaut pas la peine d'être dit; ajoutons qu'il est même très-peu de cas où il soit permis de la taire. On reprochait à un de nos plus judicieux historiens, Fleury, d'avoir rapporté dans son *Histoire Ecclésiastique* certains faits peu édifians dont les incrédules pouvaient abuser, les vexations exercées sous le masque de la religion par un fanatisme qu'elle désavoue, et surtout l'abus qu'on a fait tant de fois de la puissance spirituelle, pour soulever les peuples contre leurs souverains légitimes. *Une vérité,* répondait-il avec autant de candeur que de philosophie, *ne saurait être opposée à une autre; ces faits, malheureusement trop vrais, n'empêchent point que la religion ne le soit aussi.* Ils prouvent même, pouvait-il ajouter, à quel point elle le doit être, puisqu'elle a résisté à une cause interne de destruction, plus redoutable pour elle que ses persécuteurs, au zèle ignorant, usurpateur et aveugle; et que ses cruels ennemis n'ayant pu la détruire, ses amis dangereux n'ont pu la perdre.

Mais comment un historien, qui ne veut ni s'avilir ni se nuire, évitera-t-il tout à la fois, et le péril de dire la vérité quand elle offense, et la honte de la taire quand elle est utile? Peut-être la seule réponse à cette question, *est qu'un écrivain, à peine d'être convaincu ou tout au moins soupçonné de mensonge, ne devrait jamais donner au public l'histoire de son temps; comme un journaliste ne devrait jamais parler des livres de son pays, s'il ne veut courir le risque de se déshonorer par ses éloges ou par ses satires.* L'homme de lettres sage et éclairé, en respectant, comme il le doit, ceux que leur puissance ou leur crédit met à portée de faire beaucoup de bien ou beaucoup de mal à leurs semblables, les juge et les apprécie dans le silence, sans fiel comme sans flatterie, tient, pour ainsi dire, registre de leurs vices et de leurs vertus, et conserve ce registre à la postérité, qui doit prononcer et faire justice. Un souverain, qui, en montant sur le trône, défendrait, pour fermer la bouche aux flatteurs, qu'on publiât son histoire de son vivant, se couvrirait de gloire par cette défense; il n'aurait à craindre, ni ce que la vérité oserait

lui dire, ni ce qu'elle pourrait dire de lui ; elle le louerait après l'avoir éclairé, et il jouirait d'avance de son histoire qu'il ne voudrait pas lire. Mais pourquoi les gens de lettres n'auraient-ils pas assez bonne opinion des princes, pour supposer cette défense, et assez de courage pour y obéir comme si elle était faite ? L'*histoire*, les *princes*, les *peuples* leur seraient également redevables.

Après ces réflexions sur l'histoire en général, disons un mot des différentes manières de l'écrire. La plus simple, et en même temps la plus convenable pour celui qui ne veut qu'écrire l'histoire, c'est-à-dire *la vérité*, est celle *des abrégés chronologiques*. On y réduit l'histoire à ce qu'elle contient d'incontestable, aux résultats généraux des faits ; et on supprime les détails, toujours altérés par les erreurs ou les passions des hommes. Nous avons depuis quelques années un grand nombre d'abrégés de cette espèce, à la tête desquels on doit placer celui qui a mérité de servir de modèle à tous les autres, *l'Abrégé chronologique de l'Histoire de France ;* ouvrage également recommandable par l'élégance et la netteté de la forme, par l'exactitude des recherches, par les réflexions et les vues fines que l'auteur y a su répandre, et surtout par une exposition approfondie, quoique succincte en apparence, des principes et des progrès de notre législation.

C'est à cette manière si sage de présenter les faits, qu'on devrait se borner, si les hommes étaient assez raisonnables pour se contenter d'être instruits ; mais leur curiosité inquiète cherche des détails, et ne trouve que trop de plumes disposées à la servir et à la tromper.

On représentait à un historien du dernier siècle, connu par ses mensonges (Varillas), qu'il avait altéré la vérité dans la narration d'un fait ; *cela se peut*, dit-il, *mais qu'importe ? le fait n'est-il pas mieux tel que je l'ai raconté ?* Un autre (Vertot) avait un siége fameux à décrire ; les mémoires qu'il attendait ayant tardé trop long-temps, il écrivit l'histoire du siége, moitié d'après le peu qu'il en savait, moitié d'après son imagination ; et par malheur les détails qu'il en donne sont pour le moins aussi intéressans que s'ils étaient vrais ; les mémoires arrivèrent enfin ; *j'en suis fâché*, dit-il, *mais mon siége est fait.* C'est ainsi qu'on écrit l'histoire, et la postérité croit être instruite.

Tant de princes, dont on prétend nous peindre le caractère, *comme si on avait été leur courtisan*, et nous développer la politique, *comme si on avait assisté à leur conseil*, riraient bien, s'ils revenaient au monde, du portrait qu'on fait d'eux et des

idées qu'on leur prête. A la paix d'Utrecht, les politiques d'Angleterre agitaient entre eux avec chaleur, si la reine Anne avait eu raison ou non de contribuer à cette paix ; pendant ce même temps, un professeur de Cambridge faisait des dissertations pour prouver que je ne sais quel empereur grec du bas Empire avait eu raison ou tort (j'ai oublié lequel) de faire sa paix avec les Bulgares.

Jusqu'à la superstition exclusivement qui avilit l'hommage sans honorer l'objet, je crois rendre aux anciens le tribut d'estime, d'admiration même qui leur est dû ; mais tout le respect que j'ai pour eux ne m'empêche pas de les soupçonner d'avoir plus souvent écrit l'histoire en orateurs qu'en philosophes. Ces harangues qu'on trouve chez eux à chaque pas, et qu'ils auraient été bien fâchés qu'on crût l'ouvrage de ceux à qui ils les attribuent, ces harangues, tout éloquentes qu'elles sont, ou plutôt parce qu'elles sont pour la plupart des chefs-d'œuvre d'éloquence, font craindre que leur imagination n'ait souvent conduit leur plume dans la narration des faits. Cette passion de haranguer, si générale et si séduisante dans les historiens de l'antiquité, a subjugué même, à la vérité moins fortement que les autres, celui qui les a tous effacés dans la connaissance des hommes, qui a le mieux peint le vice et la vertu, la tyrannie et la liberté, le sage et l'éloquent Tacite, dont l'histoire, après tout, perdrait peu, quand on ne voudrait la regarder que comme le premier et le plus vrai des romans philosophiques. Aujourd'hui, tranchons le mot, on renverrait aux amplifications de collége un historien qui remplirait son ouvrage de harangues. Cependant, tel adorateur des anciens, qui se garderait bien d'écrire l'histoire comme eux, ne craindra point de nous répéter encore qu'ils sont nos modèles *en tout genre ;* il traite les grands génies de l'antiquité comme l'antiquité traitait ses dieux ; il les encense sans ménagement, et les imite avec précaution. En les louant à l'excès, sans vouloir trop leur ressembler, il a tout à la fois la satisfaction si douce de médire de son siècle, et la prudence si nécessaire de rechercher son suffrage.

La philosophie, ou pour employer une expression qui ne fasse peur à personne, la raison, nous a appris que le ton de l'histoire doit être moins oratoire et plus simple. Mais en nous délivrant d'un mal, elle en a fait sans le vouloir un autre ; c'est de mettre la plume à la main d'une multitude d'auteurs médiocres, qui ont saisi avec avidité ce genre d'écrire, comme celui de tous qui exige le moins qu'on tire de son propre fonds, rien n'étant plus commode que de trouver dans les ouvrages des

autres ce qu'on doit dire. Ils écrivent l'histoire, comme la plupart des hommes la lisent, pour n'être pas obligé de penser, et se font ainsi auteurs à peu de frais.

Il est une manière de présenter l'histoire, moins austère à la vérité que celle des abrégés chronologiques, mais qui en laissant à l'écrivain plus de liberté, lui donne aussi plus de licence : c'est l'histoire universelle et abrégée, où l'auteur, sans détailler les faits, en offre le résumé général, rend ce résumé intéressant par les réflexions qu'il y joint; en un mot, met sous les yeux du lecteur un tableau réduit et colorié des événemens, chargé de figures peintes en raccourci, mais animées. *Heureux l'historien, si dans ce genre d'écrire séduisant, mais dangereux, tandis que l'éloquence anime sa plume, la philosophie la conduit; si les faits ne reçoivent point leur teinture de la manière de penser particulière à l'écrivain; si cette teinture ne leur donne pas une couleur fausse et monotone; s'il ne rend pas son tableau infidèle en voulant le rendre brillant, confus en voulant le rendre riche, fatigant en voulant le rendre rapide!*

Soit que les anciens aient redouté les écueils de ce genre, soit qu'ils n'en aient pas eu l'idée, ils ne nous ont laissé sur ce point aucun modèle. Plus hardie et plus heureuse, la France nous en a fourni deux, supérieurs chacun dans leur manière de peindre; l'un *par une touche énergique et mâle*, l'autre *par un coloris brillant et facile;* tous deux ayant saisi le vrai caractère de ces deux manières opposées; tous deux dignes de tenir les lecteurs partagés sur celle qui mérite la préférence; mais tous deux destinés à faire bien de mauvais imitateurs.

Un autre genre que les anciens paraissent n'avoir point connu, est l'histoire approfondie et raisonnée, qui a pour but de développer dans leur principe les causes de l'accroissement et de la décadence des Empires. Nous avons en ce genre d'excellens modèles; le nom de *Montesquieu* dispense d'en citer d'autres. Il faut avouer pourtant que dans ces matières obscures, où les causes et les effets sont vus de si loin, l'usage de l'esprit philosophique est tout à côté de l'abus. Aussi, combien de raisonnemens creux n'a-t-il pas produits sur les causes des révolutions des États? On ne peut mieux, ce me semble, comparer ces raisonnemens, qu'à ceux par lesquels tant de physiciens ont expliqué les phénomènes de la nature. Si ces phénomènes étaient tout autres qu'ils ne sont, on les expliquerait tout aussi bien, et souvent mieux. Un de ces savans, que rien n'embarrasse, avait fait de cette manière une *Chimie démontrée;* rien n'y manquait *que la vérité des faits;* on lui fit cette petite objection; *Hé bien,* répondit-il, *apprenez-moi donc les faits tels qu'ils sont, afin*

que je les explique. Il en est de même de ces hommes qui rendent si bien raison des événemens passés. Ils pourraient faire un essai infaillible de leurs forces ; ce serait de deviner, par les faits qui sont sous leurs yeux, les révolutions qui doivent en résulter ; *de nous dire*, par exemple, *d'après l'état de l'Europe dans l'année courante, ce qu'il doit être l'année prochaine.* Mais il y a apparence qu'ils ne consentiraient pas à cette épreuve ; leur sagacité se trouverait trop en défaut, et leur métaphysique trop exposée ; après avoir prédit ce qui est arrivé, ils prédiraient ce qui n'arriverait pas.

De toutes les façons d'écrire l'histoire, celle qui mérite peut-être le plus de confiance, par la simplicité qui en doit être l'âme, est celle des mémoires particuliers et des lettres. Négligence de style, désordre, longueurs, petits détails, tout s'y pardonne, pourvu que l'air de vérité s'y trouve ; et cet air de vérité ne peut guère manquer d'y être, si l'auteur des mémoires a été acteur ou témoin, s'il ne les a point écrits pour être publiés de son vivant, et surtout si les lettres n'ont point été faites pour être données au public ; car *malheur aux lettres qui ne sont écrites à personne qu'à ceux qui doivent les lire imprimées.* Exceptons-en quelques romans anglais par lettres, où l'auteur ne paraît pas avoir pensé qu'il aurait des lecteurs ; mais convenons aussi que souvent il paraît l'oublier trop, et qu'à force de vouloir rendre ses lettres vraies par les détails et les écarts, il les rend quelquefois insupportables. *La nature est bonne à imiter, mais non pas jusqu'à l'ennui.*

Au risque d'essuyer quelques fines plaisanteries de la part de ceux qui rejettent d'avance tout ce qui ne ressemble pas à ce qu'ils connaissent, oserais-je proposer ici une manière d'enseigner l'histoire, dont j'ai touché un mot ailleurs, et qui aurait, ce me semble, beaucoup d'avantages ? Ce serait de l'enseigner *à rebours*, en commençant par les temps les plus proches de nous, et finissant par les plus reculés. Le détail, et si on peut parler ainsi, le volume des faits décroîtrait à mesure qu'ils s'éloigneraient, et qu'ils seraient par conséquent moins certains et moins intéressans. Un tel ouvrage serait fort utile, surtout aux enfans, dont la mémoire ne se trouverait point surchargée d'abord par des faits et des noms barbares, et rebutée d'avance sur ceux qu'il leur importe le plus de savoir ; ils n'apprendraient pas les noms de Dagobert et de Chilpéric avant ceux de Henri IV et de Louis XIV.

Mais pourquoi bornerait-on l'étude de l'histoire à n'être pour les enfans qu'un exercice de mémoire ? Pourquoi n'en ferait-on pas le meilleur catéchisme de morale qu'on pût leur donner, en

réunissant sous leurs yeux dans un même livre les actions et les paroles mémorables? Les anciens ont mieux connu que nous l'utilité de ces sortes d'ouvrages; témoins Plutarque et Xénophon chez les Grecs, et Valère Maxime chez les Romains. A la vérité, un pareil recueil demande de l'âme et du goût pour être fait avec choix, et pour ne pas ressembler aux *recueils de bons mots*, qui n'ont été faits *que par des imbéciles*. Qu'il serait à souhaiter que chaque état utile à la société, magistrats, guerriers, artisans même, pût avoir un pareil recueil qui lui fût propre, et qu'on ferait lire de bonne heure aux enfans destinés à chacun de ces états? Quels germes d'humanité, de justice, de bienfaisance ne jeterait-on pas dans leurs âmes? J'ai entendu regretter plusieurs fois à des officiers citoyens qu'on n'eût pas recueilli les actions de valeur et les paroles héroïques de nos soldats. Que de traits dignes d'admiration on eût tirés d'oubli, et quel objet d'émulation on eût proposé pour toujours à ces hommes qui donnent leur vie à l'Etat, sans être même soutenus par l'espérance de laisser après eux un peu de gloire? Par malheur les soldats font partie du peuple; et tout ce qui n'est que peuple, est compté parmi nous pour trop peu de chose.

Mais pourquoi la république des lettres, *si ingénieuse à se déchirer elle-même, si empressée de publier les scandales qui l'avilissent*, ne recueillerait-elle pas les traits de générosité, de désintéressement, de courage qui peuvent la rendre respectable? pourquoi, par exemple, pour ne citer que le plus récent, la postérité n'apprendrait-elle pas que, dans un temps où on cherche avec un acharnement puéril à rendre la philosophie odieuse, un membre illustre de cette compagnie, un écrivain qui a rendu la philosophie si aimable dans ses ouvrages, lui a fait encore plus d'honneur, en a fait à l'Académie, en a fait à la France (Voltaire), en arrachant la famille du grand Corneille à l'indigence où elle languissait ignorée? Pourquoi n'annoncerait-on pas aux gens de lettres de toutes les nations, que le plus célèbre d'entre eux, objet continuel de la plus vile et de la plus impuissante satire, a donné cet exemple de patriotisme à tant d'hommes embarrassés de leurs richesses, *qui obscurément jaloux de la supériorité que le génie donne sur eux, applaudissent sourdement aux traits émoussés qu'on lui lance, et croient leur petit triomphe bien secret, parce qu'on ne pense pas à les y troubler; ennemis cachés et timides du vrai talent qui les dédaigne, et protecteurs ténébreux de la basse littérature qui les méprise.*

Si ces réflexions sur l'histoire sont reçues du public avec la même indulgence que mes réflexions sur la poésie, elles en déplairont sans doute davantage, non pas aux *bons historiens*,

car ils n'ont pas plus à se plaindre de moi que les *bons poëtes*, mais à quelques *tristes compilateurs*, qui auront le plaisir de réfuter ce que je n'aurai point dit, et l'adresse de le réfuter mal. Leur ressource du moins sera de crier au novateur, au détracteur de la vénérable antiquité, à l'ennemi du bon goût, et surtout au *géomètre ;* car en matières d'invectives, leur imagination, comme l'on sait, ne va pas plus loin. *Historiens et poëtes qui usurpez ce nom, et qui avec si peu d'intérêt marquez tant de zèle, défendez aussi mal qu'il vous plaira* l'histoire et la poésie ; *mais n'en faites jamais.*

SUR LA DESTRUCTION
DES
JÉSUITES EN FRANCE.

Incorruptam fidem professis, nec amore quisquam, et sine odio dicendus est.

Quiconque fait vœu de dire la vérité, doit être sourd à l'amitié comme à la haine.

Tacit. *Hist. ch.* 1.er

A M. ***,

CONSEILLER AU PARLEMENT DE *****.

Souffrez, monsieur, qu'un citoyen inconnu, mais zélé, historien impartial de la destruction des Jésuites, rende un hommage public au patriotisme vraiment philosophique que vous avez montré dans cette affaire. En excitant contre la *société* le zèle des magistrats, vous n'avez pas négligé de fixer leur attention éclairée sur tous les hommes qui auraient avec cette société ultramontaine certains traits de ressemblance, et qui, vêtus de noir, de gris ou de blanc, reconnaîtraient comme elle au sein de la France une autre patrie et un autre souverain.

Vous n'avez pas moins montré de lumières en dénonçant aux sages dépositaires des lois tous les hommes de parti, quels qu'ils puissent être, tous les fanatiques, quelque livrée qu'ils portent, soit qu'ils invoquent *François de Paris* ou *François de Borgia*, soit qu'ils soutiennent les *décrets prédéterminans* ou les *secours congrus*.

Si l'auteur de cet écrit eût été à portée de vous demander vos conseils, son ouvrage y eût sans doute beaucoup gagné. Puissiez-vous, tel qu'il est, lui accorder votre suffrage, et le recevoir comme une faible marque de la reconnaissance que vous doivent la religion, l'État, la philosophie et les lettres!

AVERTISSEMENT.

Les différentes brochures qui ont été publiées sur l'affaire des Jésuites, on en excepte, comme on le doit, les réquisitoires des magistrats, respirent l'animosité et le fanatisme dans ceux qui ont entrepris ou d'attaquer ou de défendre la société. On peut dire de ces écrivains ce que Tacite disait des écrivains de son temps : *Neutris cura posteritatis, inter infensos vel obnoxios* (*les uns et les autres, ulcérés ou vendus, ont oublié la postérité*). Comme l'auteur de l'écrit suivant fait profession d'une assez grande indifférence pour les querelles de cette espèce, il n'a pas eu de violence à se faire pour dire la vérité, autant du moins qu'il a été à portée de la connaître, sur les causes et les circonstances de ce singulier événement; s'il l'a quelquefois dite avec force, il se flatte au moins de l'avoir dite sans fiel; et il espère que par là son ouvrage pourra ne pas déplaire à ceux qui comme lui sont dégagés de tout esprit de parti et d'intérêt. Il a même attendu, pour mettre cet écrit au jour, que les têtes ne fussent plus échauffées sur ce qui en fait l'objet; il y perdra sans doute quelques lecteurs, mais la vérité y gagnera, ou du moins n'y perdra pas.

Les faits qu'on rapporte ici sont pour la plupart très-connus en France; ils le sont moins des étrangers, pour qui on s'est proposé d'écrire aussi bien que pour les Français. Les réflexions qu'on a jointes au récit historique pourront être utiles aux uns et aux autres, et peut-être encore plus aux Français qu'aux étrangers.

SUR LA DESTRUCTION

DES JÉSUITES EN FRANCE.

Le milieu du siècle où nous vivons paraît destiné à faire époque, non-seulement dans l'histoire de l'esprit humain, par la révolution qui semble se préparer dans nos idées, mais encore dans l'histoire des États et des Empires, par les événemens extraordinaires dont nous avons coup sur coup été témoins. En moins de huit ans nous avons vu la terre ébranlée, engloutir une partie du Portugal, de l'Espagne, de l'Afrique et de la Hongrie, et effrayer par ses secousses plusieurs autres nations; la guerre allumée de Lisbonne à Pétersbourg pour quelques terrains presque incultes de l'Amérique septentrionale, le système de l'Europe changeant brusquement de face au bout de deux siècles par l'union étroite et inespérée des maisons de France et d'Autriche; les suites de cette union, toutes contraires à ce qu'il était naturel d'en attendre; le roi de Prusse résistant seul à cinq puissances formidables liguées contre lui, et sortant du sein de la tempête victorieux et couvert de gloire; un empereur précipité de son trône; le roi de Portugal assassiné; la France épouvantée par un attentat semblable et tremblante pour les jours les plus précieux; les Jésuites enfin, ces hommes qu'on croyait si puissans, si affermis, si redoutables, chassés du premier de ces deux royaumes et détruits dans le second. Ce dernier événement, qui n'est, à coup sûr, ni le plus funeste, ni le plus grand de tous ceux que nous venons de retracer, n'est peut-être ni le moins surprenant, ni le moins susceptible de réflexions. C'est aux philosophes à le voir tel qu'il est, à le montrer tel qu'il est à la postérité, à faire connaître aux sages de toutes les nations, comment les passions et la haine ont servi, sans le savoir, la raison et la justice dans cette catastrophe inattendue.

Pour s'expliquer avec impartialité sur la destruction des Jésuites en France, l'objet de cet écrit, il faut reprendre les choses de très-haut, remonter jusqu'à l'origine de cette société fameuse, exposer sous un même point de vue les obstacles qu'on lui a opposés, les progrès qu'elle a faits, les coups qu'elle a portés et reçus; enfin les causes apparentes et secrètes, qui l'ont amenée sur le bord du précipice, et qui ont fini par l'y jeter.

Il y a un peu plus de deux cents ans que la société des Jésuites a pris naissance. Son fondateur fut un gentilhomme espagnol, qui ayant eu la cervelle échauffée par des romans de chevalerie, et ensuite par des livres de dévotion, se mit en tête d'être le Don-Quichotte de la Vierge (1), d'aller prêcher aux infidèles la religion chrétienne qu'il ne savait guère, et de s'associer pour cela avec les aventuriers qui voudraient bien se joindre à lui.

On doit s'étonner sans doute qu'un ordre, devenu si puissant et si célèbre, ait eu pour instituteur un pareil homme. Cet instituteur fut pourtant assez avisé, pour ne vouloir pas entrer dans l'ordre des Théatins, qu'un cardinal, devenu pape quelques années après, venait d'établir un peu avant que les Jésuites commençassent à paraître. Ignace, malgré toutes les oppositions que la société naissante éprouvait, aima mieux être législateur d'un institut que de s'assujétir à des lois qui ne fussent pas les siennes. Il semble qu'il prévit dès-lors la future grandeur de son ordre, et le peu de fortune que l'autre devait faire, quoique destiné à être le berceau d'un pieux prélat, élevé du sein de cet ordre, par une providence impénétrable, aux premières dignités de l'État et de l'église (2).

Ignace eut encore l'esprit de sentir qu'une société qui faisait profession particulière de dévouement au Saint-Siége, trouverait infailliblement de l'appui auprès du chef de l'église romaine, et par ce moyen chez les princes catholiques, ses enfans chéris et fidèles, et qu'ainsi cette société triompherait à la longue des obstacles passagers qu'elle pouvait rencontrer dans son origine. C'est dans cette vue qu'il lui donna ces fameuses constitutions, perfectionnées depuis, et toujours sur le même plan, par deux successeurs bien supérieurs à Ignace, par les deux généraux Lainez et Aquaviva, si célèbres dans les annales jésuitiques; ce dernier surtout, intrigant, adroit et plein de grandes vues, fut par toutes ces raisons très-propre au gouvernement d'une société ambitieuse; elle lui est redevable plus qu'à tout autre, de ce régime si bien conçu et si sage, qu'on peut appeler le chef-d'œuvre de l'industrie humaine en fait de politique, et qui a contribué pendant deux cents ans à l'agrandissement et à la gloire de cet ordre. Le même régime, il est vrai, a fini par être la cause, ou, si on en croit les Jésuites, le prétexte de leur destruction en France; mais tel est le sort de toutes les grandeurs et de toutes les puissances humaines; il est dans leur nature de dépérir et de s'éteindre quand elles sont arrivées à un certain

(1) *Voyez* les écrivains jésuites de la vie de *S. Ignace.*

(2) Le P. Boyer, théatin, ensuite évêque de Mirepoix, et depuis précepteur des enfans de France.

degré d'accroissement et d'éclat. L'Empire des Assyriens, celui des Perses, l'Empire romain même, ont disparu, précisément parce qu'ils étaient devenus trop vastes et trop puissans. Ces exemples doivent consoler les Jésuites, s'il est possible que l'orgueil jésuitique se console.

On ne peut mieux comparer cette société, partout entourée d'ennemis, et partout triomphante l'espace de deux siècles, qu'aux marais de la Hollande, cultivés par un travail opiniâtre, assiégés par la mer qui menace à chaque instant de les engloutir, et sans cesse opposant leurs digues à cet élément destructeur. Qu'on perce la digue en un seul endroit, la Hollande sera submergée après tant de siècles de travaux et de vigilance. C'est aussi ce qui est arrivé à la société; ses ennemis ont enfin trouvé l'endroit faible, et percé la digue; mais ceux qui l'avaient construite avec tant de soins et de patience, ceux qui ont ensuite veillé si long-temps à sa conservation, ceux qui ont cultivé avec tant de succès le terrain que protégeait cette digue, n'en méritent pas moins d'éloges.

A peine la *compagnie de Jésus,* car c'est le nom qu'elle avait pris, commença-t-elle à se montrer en France, qu'elle essuya des difficultés sans nombre pour s'y établir. Les universités surtout firent les plus grands efforts pour écarter ces nouveaux venus; il est difficile de décider, si cette opposition fait l'éloge ou la condamnation des Jésuites qui l'éprouvèrent. Ils s'annonçaient pour enseigner gratuitement; ils comptaient déjà parmi eux des hommes savans et célèbres, supérieurs peut-être à ceux dont les universités pouvaient se glorifier; l'intérêt et la vanité pouvaient donc suffire à leurs adversaires, au moins dans ces premiers momens, pour chercher à les exclure. On se rappelle les contradictions semblables que les ordres mendians essuyèrent de ces mêmes universités quand ils voulurent s'y introduire; contradictions fondées à peu près sur les mêmes principes, et qui n'ont cessé que par l'état où sont tombés ces ordres, devenus incapables d'exciter l'envie.

D'un autre côté, il est très-vraisemblable que la société, fière de l'appui qu'elle trouvait parmi tant d'orages, fournissait des armes à ses adversaires en les bravant; elle semblait s'annoncer dès lors avec cet esprit d'invasion qu'elle n'a que trop montré depuis, mais qu'elle a eu soin de couvrir dans tous les temps du masque de la religion et du zèle pour le salut des âmes. Ce désir de s'étendre et de dominer perçait déjà de toutes parts; elle s'insinuait dans la confiance de plusieurs souverains; elle cabalait chez quelques autres: elle se rendait redoutable aux évêques par la dépendance qu'elle affectait de la seule cour de

Rome; enfin plus elle s'agrandissait, plus elle semblait justifier par son crédit et ses intrigues l'acharnement de ses ennemis contre elle. *Gouverner l'univers*, non par la force, mais *par la religion;* telle paraît avoir été la devise de cette société dès son origine; devise qu'elle a laissé voir davantage à mesure que son existence et son autorité se sont accrues.

Jamais elle n'a perdu de vue, ni cet objet, ni le moyen, aussi doux qu'efficace, qu'elle devait employer pour y parvenir. Elle est peut-être la seule de toutes les compagnies, comme la maison d'Autriche la seule de toutes les puissances de l'Europe, qui ait eu une politique uniforme et constante; avantage inestimable pour les corps et les maisons souveraines. Les particuliers ne font que passer, et sont assujétis dans ce court intervalle à un petit cercle d'événemens qui ne leur permettent guère d'avoir de système immuable. Les corps et les grandes maisons subsistent long-temps; et s'ils suivent toujours les mêmes projets, la scène du monde qui change sans cesse amène enfin tôt ou tard des circonstances favorables à leurs vues. Il faut, quand on s'est déclaré leur ennemi, ou les anéantir absolument, ou finir par être leur victime. Tant qu'il leur reste un souffle, ils ne cessent pas d'être redoutables. *Vous avez tiré l'épée contre les Jésuites*, disait un homme d'esprit à un philosophe; *hé bien, jetez le fourreau au feu.* Mais les particuliers, quelque nombreux et quelque animés qu'ils soient, ont bien peu de force contre un corps; aussi les Jésuites, si décriés, si attaqués, si détestés, subsisteraient peut-être encore avec plus d'éclat que jamais, s'ils n'avaient eu pour ennemis irréconciliables d'autres corps toujours subsistans comme eux, et aussi constamment occupés du projet de les exterminer, qu'ils l'ont été de celui de s'agrandir.

La manière dont cette société s'est établie dans les lieux où elle a trouvé le moins de résistance, décèle bien le projet que nous lui avons attribué, *de gouverner les hommes*, et de faire servir *la religion* à ce dessein. C'est par là que les Jésuites ont acquis dans le Paraguai une autorité monarchique, fondée, dit-on, sur la seule persuasion et sur la douceur de leur gouvernement; souverains dans ce vaste pays, ils y rendent heureux, à ce qu'on assure, les peuples qui leur obéissent, et qu'ils sont venus à bout de soumettre sans employer la violence; le soin avec lequel ils écartent les étrangers, empêche de connaître les détails de cette singulière administration; mais le peu qu'on en a découvert en fait l'éloge, et ferait peut-être désirer, si les relations sont fidèles, que tant d'autres contrées barbares où les peuples sont opprimés et malheureux, eussent eu, ainsi que le

Paraguai, des Jésuites pour apôtres et pour maîtres. S'ils avaient trouvé en Europe aussi peu d'obstacles à leur domination, que dans cette vaste contrée de l'Amérique, il est à croire qu'ils y domineraient aujourd'hui avec le même empire : la France, et les États où la philosophie a pénétré pour le bonheur des hommes, y auraient sans doute beaucoup perdu ; mais quelques autres nations peut-être auraient pu gagner au changement : le peuple ne connaît qu'une seule chose, les besoins de la nature, et la nécessité de les satisfaire ; dès qu'il est par sa situation à l'abri de la misère et de la souffrance, il est content et heureux ; la liberté est un bien qui n'est pas fait pour lui, dont il ignore l'avantage, et qu'il ne possède guère que pour en abuser à son propre préjudice ; c'est un enfant qui tombe et se brise dès qu'on le laisse marcher seul, et qui ne se relève que pour battre sa gouvernante ; il faut le bien nourrir, l'occuper sans l'écraser, et le conduire sans lui laisser trop voir ses chaînes ; *voilà*, dit-on, *ce que les Jésuites font au Paraguai; voilà probablement ce qu'ils auraient fait partout ailleurs, si on avait voulu le permettre.* Mais en Europe, où on avait déjà tant de maîtres, on n'a pas jugé à propos d'en souffrir de nouveaux ; cette résistance si naturelle a irrité les Jésuites, et les a rendus méchans ; ils ont fait éprouver aux nations qui refusaient leur joug, tous les maux que ces nations cherchaient à leur faire ; utiles et respectés au Paraguai, où ils ne trouvaient que docilité et douceur, ils sont devenus dangereux et turbulens en Europe, où ils ont rencontré des dispositions un peu différentes ; et ce n'est pas sans raison qu'on a dit, que puisqu'ils faisaient tant de bien dans un coin de l'Amérique, et tant de mal ailleurs, il fallait donc les envoyer tous dans le seul endroit où ils n'étaient pas nuisibles, et en purger le reste de la terre.

Revenons à la France, ou plutôt à l'histoire de l'établissement de la société dans ce royaume. Déjà les Jésuites, soutenus par la protection des papes et par celle des rois, avaient réussi, malgré la résistance des universités, à obtenir de très-grands avantages, à fonder plusieurs maisons, à élever enfin dans Paris même un collége, regardé par les autres avec envie : l'établissement de ce collége avait essuyé plusieurs assauts à différentes reprises ; d'abord Étienne Pasquier, si connu par son esprit satirique, et plusieurs années après Antoine Arnauld, père du docteur, avaient successivement prononcé contre les Jésuites ces plaidoyers fameux, où quelques vérités se trouvent jointes à beaucoup de déclamations ; la société, victorieuse dans ces deux procès, avait obtenu par provision la liberté de continuer ses leçons ; l'Université de Paris fut obligée de le souffrir, et se crut encore

trop heureuse de n'être pas contrainte à admettre dans son sein ces hommes ambitieux et remuans, qui bientôt se seraient emparés du pouvoir; peut-être même n'a-t-elle échappé à ce joug, que parce que les Jésuites ont dédaigné de le lui faire porter : vraisemblablement ils se sentaient assez forts pour élever avec succès autel contre autel ; et leur vanité, flattée de faire bande à part, nourrissait dès lors l'espérance qu'elle n'a que trop réalisée, d'enlever aux universités l'éducation de la plus brillante noblesse du royaume.

Au milieu de cette guerre des universités et des parlemens contre les Jésuites, l'assassinat de Henri IV par Jean Châtel, écolier de ces pères, fut comme le signal d'un nouvel orage contre eux, et fit éclater la foudre qui roulait depuis long-temps sur leurs têtes. Le jésuite Guignard, convaincu d'avoir composé dans le temps de la ligue des manuscrits favorables au régicide, et de les avoir gardés après l'amnistie, périt du dernier supplice, et les parlemens qui depuis long-temps voyaient de mauvais œil ces usurpateurs, et qui ne cherchaient qu'une occasion favorable pour s'en défaire, les bannirent du royaume comme *une société détestable et diabolique, corruptrice de la jeunesse, et ennemie du roi et de l'État;* c'étaient les termes de l'arrêt.

Il est malheureusement trop certain, et l'histoire de ces temps affreux en fournit d'affligeantes preuves, que les maximes qu'on reprochait à Guignard et aux Jésuites sur le meurtre des rois, étaient alors celles de tous les ordres religieux, et de presque tous les ecclésiastiques. Henri III avait été assassiné par un fanatique de l'ordre des Jacobins; leur prieur Bourgoin venait d'être écartelé pour cette doctrine; un chartreux nommé Ouin avait attenté à la vie de Henri IV ; cette abominable théologie était celle des chefs de la ligue, parmi lesquels on comptait des curés et des évêques; c'était même, si on ose le dire, celle d'une grande partie de la nation, que le fanatisme avait rendu imbécile et furieuse. Le crime de la société était donc celui de beaucoup d'autres. Mais l'acharnement de Rome contre Henri IV, la profession particulière que faisaient les Jésuites de dévouement à cette cour ambitieuse; enfin la confiance que le roi leur avait marquée en leur permettant l'instruction de la jeunesse, tous ces motifs, fortifiés par la juste haine que leur ambition avait excitée, les faisaient juger avec raison plus dangereux et plus coupables. Jamais on n'a reproché aux Jacobins Bourgoin et Clément leurs confrères assassins, comme on a reproché aux Jésuites Châtel leur écolier et Guignard leur camarade; c'est que les Jacobins sont peu redoutés, et que les Jésuites étaient craints et odieux.

Dans leur désastre presque général, deux parlemens les avaient conservés, ceux de Bordeaux et de Toulouse; d'ailleurs, en les bannissant du reste du royaume, on n'avait ni aliéné ni dénaturé leurs biens ; les magistrats qui les avaient proscrits, avaient fait cette grande faute : ces pères qui avaient encore un coin de la France pour asile, profitèrent du peu de souffle qui leur restait pour préparer leur résurrection; ils joignirent à leurs intrigues au dedans du royaume, l'appui de plusieurs souverains, et surtout de la cour de Rome que Henri IV craignait de mécontenter; et malgré les justes remontrances des parlemens, ils obtinrent leur retour peu d'années après qu'ils avaient été bannis. Henri IV fit beaucoup plus pour eux; soit qu'ils eussent trouvé moyen de se rendre agréables à ce prince, soit qu'il espérât trouver en eux plus de facilité pour accorder avec ses amours la nouvelle religion qu'il professait, soit enfin, ce qui est plus vraisemblable, que ce grand et malheureux roi, tant de fois assassiné, et toujours en danger de l'être, craignît et voulût ménager ces renards accusés d'avoir des tigres à leurs ordres, il leur donna en France des établissemens considérables, entre autres le magnifique collége de la Flèche, où il voulut que son cœur fût porté après sa mort; enfin, comme pour les intéresser plus particulièrement à sa conservation, au milieu des bruits qui couraient contre eux, il prit un jésuite pour confesseur. On prétend qu'il en usa ainsi pour avoir dans sa cour même et auprès de lui un otage qui lui répondît de cette société suspecte et dangereuse; on ajoute que les Jésuites n'avaient été rappelés qu'à condition de donner cet otage; si la chose est vraie, il faut avouer qu'ils ont su en habiles gens faire servir à leur grandeur une loi humiliante en elle-même, et profiter adroitement, pour augmenter leur crédit, de la défiance et de la crainte qu'ils avaient inspirées.

Louis XIII qui régna après Henri IV, ou plutôt Richelieu qui régna sous son nom, continua de favoriser les Jésuites; il pensait que leur zèle et leur conduite régulière serviraient tout à la fois d'exemple et de frein au clergé; et que la permission d'enseigner qu'on leur accordait, et dont ils s'acquittaient avec succès, serait pour les universités un objet d'émulation.

Ce grand ministre ne se trompait pas. On ne peut disconvenir que les Jésuites, et surtout ceux de France, n'aient produit un grand nombre d'ouvrages utiles pour faciliter aux jeunes gens l'étude des lettres; ouvrages dont les universités même ont profité pour en produire à leur tour de semblables, et peut-être de meilleurs encore; les uns et les autres sont connus, et le public impartial leur a fait l'accueil favorable qu'ils méritaient.

Ajoutons, car il faut être juste, qu'aucune société religieuse, sans exception, ne peut se glorifier d'un aussi grand nombre d'hommes célèbres dans les sciences et dans les lettres. Les mendians, même dans le temps de leur plus grand éclat, n'ont été en général que des scolastiques, les bénédictins que des compilateurs, les autres moines que des ignorans. Les Jésuites se sont exercés avec succès dans tous les genres, éloquence, histoire, antiquités, géométrie, littérature profonde et agréable; il n'est presque aucune classe d'écrivains où elle ne compte des hommes du premier mérite; elle a même eu jusqu'à de bons écrivains français, avantage dont aucun autre ordre ne peut se glorifier; c'est que la société des gens du monde est nécessaire pour bien écrire dans sa langue, et que les Jésuites par la nature de leurs fonctions ont été plus répandus dans le monde que les autres.

On assure que le feu cardinal Passionei, qui détestait ces pères, en quoi il pouvait avoir de bonnes raisons, poussait la haine contre eux jusqu'au point de n'admettre dans sa belle et nombreuse bibliothèque aucun écrivain de la société; j'en suis fâché pour la bibliothèque et pour le maître; l'une y perdait beaucoup de bons livres; et l'autre, si philosophe d'ailleurs à ce qu'on assure, ne l'était guère à cet égard. Ce qui doit consoler les Jésuites de son mépris, c'est que ce même cardinal, ennemi si juré de tous leurs ouvrages, avait eu le malheur d'accueillir et de louer les rapsodies de cet Abraham Chaumeix, dont le nom même est devenu ridicule, et qui est aujourd'hui remis à sa place, après avoir été cité et célébré comme un père de l'église, par des gens qui en sont un peu honteux (1).

La société doit à la forme de son institut, si décriée à d'autres égards, cette variété de talens qui la distinguent. Elle n'en rejette d'aucune espèce, et ne demande point d'autre condition pour être admis parmi ses membres, que de pouvoir être utile; pour engager sa liberté, il faut payer partout, jusque chez les mendians; les Jésuites ne connaissent point ce vil intérêt, ils acquièrent avec plaisir et gratuitement tout sujet dont ils espèrent tirer parti, personne n'est inutile chez eux; ceux dont ils attendent le moins, ils en font, selon leur propre expression, *des missionnaires* pour les villages, ou *des martyrs* pour les Indes. Ils n'ont pas même dédaigné de très-grands seigneurs,

(1) On sait que ce *père de l'Église* était à Pétersbourg, où, pour avoir du pain, il écrivait des panégyriques à une grande princesse qui faisait de ses éloges le même cas que de ses écrits. Il ne manquait plus à la honte de ceux qui l'ont mis en œuvre, que de le laisser, comme ils l'ont fait, dans la misère, et obligé d'aller mendier sa subsistance avec avilissement à six cents lieues.

assez peu dignes du nom qu'ils portaient pour se faire jésuites, comme un Charles de Lorraine et plusieurs autres; leur nom a servi du moins de décoration à l'ordre, s'il n'a pu y être bon à autre chose; on pourrait les appeler les *honoraires* de la société.

Deux autres raisons semblent avoir contribué à donner aux Jésuites sur tous les autres ordres l'avantage d'un plus grand nombre d'hommes estimables par leurs talens et leurs ouvrages, la première c'est la durée du noviciat, et la loi qui ne permet pas de se lier par les derniers vœux avant trente-trois ans; les supérieurs ont plus de temps pour connaître les sujets, pour les juger, et pour les tourner vers l'objet auquel ils sont le plus propres; ces sujets d'ailleurs, engagés dans un âge mûr, après une longue épreuve et tout le temps nécessaire pour la réflexion, sont moins exposés au dégoût et au repentir, plus attachés à la compagnie, et plus disposés à employer leurs talens pour sa gloire, et pour la leur, qui ne vient qu'après.

Une seconde raison de la supériorité des Jésuites sur les autres ordres en fait de sciences et de lumières, c'est qu'ils ont tout le temps de se livrer à l'étude, jouissant sur ce point d'autant de liberté qu'on peut en jouir dans une communauté régulière, n'étant point assujétis, comme les autres religieux, à des pratiques de dévotion minutieuses, et à des offices qui absorbent la plus grande partie de la journée. Si on ne savait que la haine fait armes de tout, on aurait peine à croire que durant leur grand et funeste procès, on leur ait fait sérieusement un crime, dans quelques brochures jansénistes, de ne pas s'assembler comme tant d'autres moines pour dire en commun matines et complies; comme si une société religieuse, dont le premier devoir est d'être utile, n'avait rien de mieux à faire que de chanter ennuyeusement de mauvais latin plusieurs heures par jour. On dira peut-être que des religieux sont uniquement faits pour prier; à la bonne heure : en ce cas qu'on les enferme dans leurs maisons pour y prier tout à leur aise, et qu'on les empêche de se mêler d'autre chose.

Cette suppression d'office et de chant chez les Jésuites, avant que d'être contre eux un sujet de reproche, en avait été un de plaisanterie, suivant le génie de notre nation; *les Jésuites,* disait-on, *ne savent point chanter, parce que les oiseaux de proie ne le savent pas; ce sont,* disait-on encore, *des gens qui se lèvent à quatre heures du matin pour réciter ensemble les litanies à huit heures du soir.* Les Jésuites ont eu le bon esprit de rire les premiers de ces épigrammes françaises, et de ne rien changer à leur manière de vivre; ils ont cru plus utile et plus honorable

pour eux d'avoir des Pétau et des Bourdalone, que des fainéans et des chantres.

Il faut avouer néanmoins que parmi les sciences et les arts, deux genres ont été faibles chez les Jésuites, la poésie française et la philosophie. Le meilleur de leurs poëtes français est au-dessous du médiocre; mais la poésie française demande, pour y exceller, une finesse de tact et de goût qui ne peut s'acquérir qu'en fréquentant le monde beaucoup plus qu'un religieux ne doit se le permettre; cette école de l'urbanité et de la délicatesse est peut-être la seule chose qui ait manqué au jésuite Le Moine, pour être un poëte du premier ordre, car ce jésuite, suivant le jugement qu'en a porté un de nos plus grands maîtres, avait d'ailleurs une imagination prodigieuse (1). Quand on demandera pourquoi les Jésuites n'ont point eu de poëtes français, il faudra demander pourquoi les universités n'en ont pas eu davantage, et pourquoi tant de poëtes latins modernes, pris dans tous les corps et dans tous les états, n'ont pu réussir à faire deux vers français supportables.

La philosophie, j'entends la véritable, car la scolastique n'en est que la lie et le rebut, n'a pas été non plus fort brillante chez les Jésuites; mais l'a-t-elle été davantage dans les autres ordres religieux? Il est presque impossible qu'un homme de communauté devienne un grand philosophe; l'esprit du corps, l'esprit monastique surtout, et plus que tout autre peut-être, l'esprit dominant de la société, celui d'un dévouement servile à ses supérieurs, donne à la raison trop d'entraves contraires à cette liberté de penser si nécessaire à la philosophie. Mallebranche est le seul philosophe célèbre qui ait appartenu à une congréation régulière; mais cette congréation est composée d'hommes libres; et d'ailleurs Mallebranche est peut-être moins un grand philosophe qu'un excellent écrivain en philosophie.

Si quelque ordre, nous le dirons en passant, eût pu espérer de le disputer aux Jésuites dans les sciences et les lettres, et peut-être de l'emporter sur eux, c'est cette congrégation de l'Oratoire dont Mallebranche a été un des membres les plus distingués. La liberté dont on y jouit sans être jamais lié par des vœux, la permission de penser autrement que ses supérieurs, et de faire usage de ses talens à son gré, voilà ce qui a donné à l'Oratoire des prédicateurs excellens, des savans profonds, des hommes illustres de toute espèce. Aussi les Jésuites ont bien senti ce qu'ils avaient à craindre de pareils rivaux. Ils les ont persécutés; et les oratoriens ont eu la simplicité de leur prêter le

(1) Voltaire, dans son excellent catalogue des écrivains du siècle de Louis XIV.

flanc en se faisant jansénistes (1). Par là ils ont fourni un prétexte aux attaques de leurs ennemis, et ont eu la douleur de voir le délabrement de leur congrégation, arrivé par leur propre faute. Ils viennent à la vérité de recueillir quelques lambeaux de la dépouille des Jésuites; mais il est difficile que ces lambeaux puissent remplacer ce qu'ils ont perdu. On doit d'ailleurs leur rendre cette justice, qu'ils n'ont pas marqué d'empressement à profiter de la ruine de leurs adversaires; la société dans son malheur a éprouvé, de la part des oratoriens, une modération dont elle ne leur avait pas donné l'exemple. Mais que cette modération soit jouée ou sincère, il est difficile de se persuader que l'Oratoire se relève jamais de cet éclat des coups que lui ont portés les Jésuites; le vernis de jansénisme dont il est toujours taché, et qui le rend au moins suspect à la plupart des évêques, la prévention presque générale du public et de la plupart des magistrats contre les communautés, de quelque espèce qu'elles puissent être, et surtout l'esprit philosophique qui fait de jour en jour des progrès, semble annoncer la fin de cette congrégation et des autres.

Si la culture des sciences et des lettres a servi à rendre la société recommandable, et l'intrigue à la rendre puissante, un autre moyen n'a pas peu contribué à la rendre redoutable à ses adversaires, c'est l'union de tous ses membres pour le bien de la cause commune. Dans les autres sociétés les intérêts et la haine réciproque des particuliers nuisent presque toujours au bien du corps; chez les Jésuites il en est tout autrement. Ce n'est pas que dans cette compagnie les particuliers s'aiment plus qu'ailleurs; peut-être même se haïssent-ils davantage, étant par leurs constitutions espions et délateurs nés les uns des autres; cependant attaquez un seul d'entre eux, vous êtes sûr d'avoir la société entière pour ennemie. Ainsi autrefois le sénat et le peuple romain, souvent divisés par des dissensions intestines, se réunissaient au seul nom des Carthaginois ou de Mithridate. Il n'y a point de jésuite qui ne puisse dire comme cet esprit malin de l'écriture, *je m'appelle Légion;* jamais républicain n'aima sa patrie comme chaque jésuite aime la société; le dernier de ses membres s'intéresse à sa gloire dont il croit qu'il rejaillit sur lui quelques rayons; il n'y a pas, si j'ose parler ainsi, jusqu'à leur frère apothicaire ou cuisinier qui n'en soit vain et jaloux. Tous à la fois sont mis en action par ce ressort unique, qu'un seul homme dirige à son gré; et ce n'est pas sans raison qu'on les a définis *une épée nue dont la poignée est à Rome.* L'amour qu'ils

(1) Ils en étaient bien éloignés en 16...., lorsqu'ils défendirent à tous les sujets de la congrégation d'enseigner le *jansénisme* et le *cartésianisme.*

ont pour leur société subsiste même dans presque tous ceux qui en sont sortis ; soit attachement réel fondé sur la reconnaissance, soit politique fondée sur l'intérêt ou sur la crainte, il n'est presque point d'ex-jésuite qui ne conserve des liaisons avec ses anciens confrères, et qui, ayant même à se plaindre d'eux, ne se montre attaché à leurs intérêts, et prêt à les défendre contre leurs ennemis. Au reste, cet attachement des Jésuites à leur compagnie ne peut être que l'effet de l'orgueil qu'elle leur inspire, et point du tout des avantages qu'elle procure à chacun de ses membres. Indépendamment du peu de confiance et d'amitié réelle qu'ils ont les uns pour les autres, et de la vie dure qu'ils mènent dans l'intérieur de leurs maisons, les particuliers, quelque mérite qu'ils aient, ne sont considérés dans le corps qu'à proportion du talent qu'ils ont pour l'intrigue ; le mérite modeste, ou borné au travail du cabinet, y est méconnu, peu considéré, quelquefois persécuté, si par malheur l'intérêt pressant de la société le demande ; on a vu dans ces derniers temps, les PP. Brumoi et Bougeant, les derniers jésuites français qui aient eu un mérite véritable et solide, mourir de chagrin sous le poids des persécutions que leurs confrères furent obligés de leur faire souffrir : ces deux hommes, plus philosophes et plus éclairés que leur état ne semblait le leur permettre, furent sacrifiés par la société aux cris qu'ils excitèrent, l'un pour avoir approuvé un ouvrage où le régent du royaume, mort il y avait vingt ans, était indirectement attaqué; l'autre pour une plaisanterie philosophique sur *le langage des bêtes*, qu'on l'obligea de réparer en le confinant à la Flèche, et en le chargeant de la *confection* d'un catéchisme qui le conduisit au tombeau, accablé de dégoût et d'ennui. Cent ans auparavant, Pétau, le fameux Pétau, avait pensé essuyer un sort à peu près semblable, pour avoir prétendu qu'avant le concile de Nicée, l'Eglise n'était pas trop décidée sur la divinité du Verbe; il mourut au collége des Jésuites de Paris, abandonné et manquant de tout. Il semble que la devise de la société ait été celle des anciens Romains; *Salus populi suprema lex est : (le salut du peuple est la suprême loi).*

A tous ces moyens d'augmenter leur considération et leur crédit, ils en joignent un autre non moins efficace ; c'est la régularité de la conduite et des mœurs. Leur discipline sur ce point est aussi sévère que sage; et quoi qu'en ait publié la calomnie, il faut avouer qu'aucun ordre religieux ne donne moins de prise à cet égard. Ceux même d'entre eux qui ont enseigné la doctrine la plus monstrueuse, qui ont écrit sur les matières les plus obscènes, ont mené la vie la plus édifiante et la plus exemplaire.

C'était aux pieds du crucifix que le pieux Sanchez écrivait son abominable et dégoûtant ouvrage; et on a dit en particulier d'Escobar, également connu par l'austérité de ses mœurs et par le relâchement de sa morale, qu'il achetait le ciel bien cher pour lui-même, et le donnait à bon marché aux autres.

On a vu les succès que les Jésuites avaient su se procurer à la cour de France; leur progrès était à peu près le même dans presque toutes les cours; au commencement de ce siècle il n'y avait en Europe aucun prince catholique dont ils ne dirigeassent la conscience, et dont ils n'eussent obtenu les grâces les plus signalées; partout leurs ennemis frémissaient, et partout ils se moquaient de leurs ennemis.

Ils ne bornaient pas leur ambition à l'Europe. Toujours pleins du projet de gouverner, et de gouverner par la religion, ils envoyaient aux Indes et à la Chine des missionnaires, qui y portaient le christianisme pour le peuple, et les sciences profanes pour les princes, pour les grands, et pour les hommes éclairés, que ce moyen pouvait leur rendre favorables.

Arrêtons-nous un moment ici, et examinons plus particulièrement, par quel genre d'enseignement et de doctrine les Jésuites ont su faire de si grands progrès chez les nations chrétiennes et chez celles qui ne l'étaient pas.

La religion que nous professons roule sur deux points, ses dogmes et sa morale. Parmi les dogmes il en est, comme la *trinité*, la *rédemption*, la *présence réelle*, etc., qui en paraissant confondre l'esprit humain, ne lui offrent à croire que des vérités spéculatives en elles-mêmes; ces sortes de vérités, quelque obscures qu'elles semblent à la raison, et quelque soumission qu'elles en exigent, ne sont pas celles qui trouvent le plus d'opposition dans la multitude; naturellement portée pour le merveilleux, elle est disposée à adopter aveuglément les erreurs les plus absurdes en ce genre, et à plus forte raison les vérités qui ne sont qu'incompréhensibles, pourvu qu'elles ne contredisent pas ses penchans. Les Jésuites ont donc prêché ces vérités dans toute leur exactitude; ils sentaient bien qu'ils ne risquaient pas beaucoup. Mais il est d'autres dogmes, comme ceux de la *prédestination* et de la *grâce*, qui tiennent à la pratique de la religion, et qui prêchés dans toute leur rigueur à des esprits non préparés, seraient peu propres à faire des prosélytes. Il faut bien se garder, dit le sage et pieux Fleury, d'annoncer *d'abord* aux infidèles les articles de notre croyance qui pourraient trop les révolter. Supposons un missionnaire qui vienne dire *brusquement* à des sauvages : *Mes enfans, je vous annonce un Dieu que vous ne pouvez servir dignement sans une grâce spéciale, qu'il*

a résolu de toute éternité de vous donner ou de vous refuser. Hé bien, lui diraient les sauvages, *nous l'attendrons cette grâce, et en l'attendant, nous resterons dans notre croyance.* Quels succès auraient eu les Jésuites, s'ils s'y étaient pris de la sorte? Qu'un janséniste eût été à leur place prêcher sa doctrine repoussante, qu'il appelle néanmoins modestement la doctrine de S. Augustin et de S. Paul, il eût été bientôt, ou abandonné comme un fou, ou chassé par le peuple à coups de pierres. Les Jésuites se sont conduits bien plus adroitement; ils ont prouvé, à ce que disent leurs ennemis, la vérité de cette maxime de l'Ecriture, *que les enfans de ténèbres agissent avec plus de prudence dans leurs affaires, que les enfans de lumière;* ils ont prêché aux peuples qu'ils voulaient convertir, le pélagianisme dont ils font profession, et qui est beaucoup plus accommodé à la faiblesse et à la vanité humaine; mais non-seulement ils ont prêché plus humainement que n'auraient fait les jansénistes, ils ont prêché plus habilement que n'aurait fait Pélage lui-même. L'hérésie de ce moine ne fit pas autant de fortune qu'elle l'aurait pu, parce qu'il restait à moitié chemin. Pélage en rendant à la liberté ses droits, lui imposait des obligations sévères par la morale dont il recommandait la pratique; cette morale était celle du christianisme dans toute son austérité, *le renoncement à soi-même, la pénitence la plus rigoureuse, le combat continuel contre ses passions;* les Jésuites ont senti que ces devoirs pénibles n'étaient pas faits pour le commun des hommes, et c'était la multitude qu'ils voulaient attirer à eux. Après avoir adouci ce que les dogmes de la prédestination et de la grâce ont de trop dur en apparence, ils en ont fait autant de ce que les obligations imposées par le christianisme ont de trop difficile. Les grands, pour la plupart, sont par le vice de leur éducation, *superstitieux*, *ignorans et adonnés à leurs passions.* Ils leur permirent d'avoir des maîtresses, pourvu qu'ils marquassent du zèle pour la religion, et de l'attachement à ses pratiques extérieures, qui ne sont plus qu'une espèce d'amusement quand les passions sont satisfaites, et qui servent d'ailleurs aux consciences peu éclairées, de *calmant,* ou si l'on veut, de *palliatif* dans leurs remords. Ils suivirent à peu près le même plan pour tous ceux qu'ils dirigeaient, et réussirent à se faire par ce moyen un grand nombre de partisans; l'esprit jésuitique dans la manière d'enseigner la religion est assez bien représenté par la définition que l'abbé Boileau donnait de ces PP. : *Ce sont,* disait-il, *des gens qui allongent le Symbole, et accourcissent le Décalogue.*

Je ne puis m'empêcher de remarquer à cette occasion une

singulière contradiction de l'esprit humain en matière de religion. Les jansénistes sont à la fois ce qu'il ne paraît pas qu'on puisse être ensemble, *prédestinatiens* dans le dogme, et *rigoristes* dans la morale; ils disent à l'homme: *Vous avez de grands devoirs à remplir, vous ne pouvez rien de vous-même; et quoi que vous fassiez, quelques vertus humaines que vous pratiquiez, chacune de vos actions sera* UN NOUVEAU CRIME, *à moins que Dieu ne la sanctifie par sa grâce, que vous n'obtiendrez pas si vous n'y êtes prédestinés gratuitement et avant la prévision de vos mérites.* Il faut avouer que cette doctrine est douce, propre à consoler, et surtout conséquente! mais dans ces sortes de matières, il ne s'agit pas d'être conséquent et raisonnable; c'est le caractère de celui qui dogmatise, ce n'est pas la logique qui lui dicte ce qu'il doit prêcher. Le janséniste, impitoyable de sa nature, l'est également et dans le dogme et dans la morale qu'il enseigne; il s'embarrasse peu que l'une soit en contradiction avec l'autre; la nature de Dieu qu'il prêche, et qui heureusement pour nous n'est que le sien, est d'être dure comme lui, et dans ce qu'il veut qu'on fasse, et dans ce qu'il veut qu'on croie. Que penserait-on d'un monarque qui dirait à un de ses sujets: *Vous avez les fers aux pieds, et vous n'êtes pas le maître de les ôter; cependant je vous avertis que si vous ne marchez tout à l'heure, et long-temps, et fort droit, sur le bord de ce précipice où vous êtes, vous serez condamné à des supplices éternels* (1). Tel est le Dieu des jansénistes: telle est leur théologie dans sa pureté originale et primitive. Pélage, dans son erreur, était plus raisonnable. Il dit à l'homme: *Vous pouvez tout; mais vous avez beaucoup à faire.* Cette doctrine était moins révoltante, mais pourtant encore incommode et pénible. Les Jésuites ont été, si on peut parler de la sorte, au rabais du marché de Pélage; ils ont dit aux chrétiens: *Vous pouvez tout, et Dieu vous demande peu de chose.* Voilà comme il faut parler aux hommes charnels, et surtout aux grands du siècle, quand on veut s'en faire écouter.

(1) On ne sera peut-être pas fâché de voir ce qu'un philosophe de beaucoup d'esprit, et plein de mépris d'ailleurs pour toutes les querelles théologiques, pensait sur cette charmante doctrine. *Se peut-il qu'on donne au mot de* liberté *un sens aussi forcé que celui que lui donnent les jansénistes? Nous sommes donc, selon eux, comme une bille sur un billard, indifférente à se mouvoir à droite ou à gauche; mais dans le temps même qu'elle se meut à droite, on la soutient encore indifférente à se mouvoir, par la raison qu'on aurait pu la pousser à gauche. Voilà ce qu'on ose appeler en nous* liberté, *une liberté purement passive, qui signifie seulement l'usage différent que le Créateur peut faire de nos volontés, et non pas l'usage que nous en pouvons faire nous-mêmes avec son secours. Quel langage bizarre et frauduleux!* Lettre de La Motte à Fénélon.

Ce ne sont pas les seules précautions qu'ils aient prises, car ils ont pensé à tout. Ils ont eu, à la vérité en petit nombre, des casuistes et des directeurs sévères, pour le petit nombre de ceux qui, par caractère ou par scrupule, voulaient porter dans toute sa rigueur le joug de l'Évangile; par ce moyen se faisant, pour ainsi dire, *tout à tous*, suivant une expression de l'Écriture, dont à la vérité ils détournaient tant soit peu le sens, d'un côté ils se préparaient des amis de toute espèce, et de l'autre ils réfutaient ou croyaient réfuter d'avance l'objection qu'on pouvait leur faire, d'enseigner universellement la morale relâchée, et d'en avoir fait la doctrine uniforme de leur compagnie. Cette espèce d'assortiment complet destiné à satisfaire tous les goûts, est assez bien représenté dans ces vers si connus de Despréaux:

Si Bourdaloue un peu sévère
Nous dit, craignez la volupté,
Escobar, lui dit-on, mon père,
Nous la permet pour la santé.

Il faut même remarquer que la plupart de ces Jésuites si sévères dans leurs livres ou dans leurs sermons, l'ont été beaucoup moins pour leurs pénitens; on a dit de Bourdaloue même, que *s'il surfaisait dans la chaire, il rabattait dans le confessional;* nouveau trait de politique bien entendue de la part des Jésuites, parce que la sévérité spéculative répond aux censeurs, et que la condescendance pratique attire la multitude.

A la Chine ils employèrent encore d'autres moyens; ils allégèrent au peuple le joug qu'ils venaient lui imposer, en lui permettant d'allier aux pratiques du christianisme quelques cérémonies de la religion du pays, auxquelles la multitude, partout superstitieuse et moutonnière, était fort attachée.

Cette philosophie purement humaine, qui ne voit dans le zèle des Jésuites et de beaucoup d'autres pour aller prêcher la religion aux extrémités de la terre, qu'un moyen dont ils se servent pour être accrédités et puissans, regarde comme les plus adroits missionnaires ceux qui savent le mieux parvenir à ce but. Il faut donc lui pardonner si elle est un peu surprise de tant d'invectives et de clameurs dont ces pères ont été l'objet, au sujet des superstitions chinoises qu'ils permettaient aux nouveaux convertis. En cela, comme dans le reste de leur conduite jusqu'au temps de leur destruction, ils ont prouvé, on le répète, qu'ils connaissaient mieux les hommes que ne faisaient leurs adversaires; ils ont senti qu'il ne fallait pas effaroucher ni dégoûter les nouveaux chrétiens en leur interdisant quelques pratiques nationales qui leur étaient chères, et qu'on est tou-

jours le maître d'interpréter à son gré. Le pape S. Grégoire, qu'on a appelé *le Grand*, et qui était à coup sûr un homme d'esprit, semble, si on en croit les Jésuites, leur avoir sur cela donné l'exemple. Le moine Augustin, que ce pape avait envoyé en Angleterre pour convertir des peuples encore barbares, le consultait sur quelques restes de cérémonies, moitié civiles, moitié payennes, auxquelles les nouveaux convertis ne voulaient pas renoncer; il demandait à Gregoire s'il pouvait leur permettre ces cérémonies : *on n'ôte point*, répondit ce pape, *à des esprits durs toutes leurs habitudes à la fois; on n'arrive point sur un rocher escarpé en y sautant, mais en s'y traînant pas à pas.* Voilà sur quel principe les Jésuites prétendent s'être conduits à la Chine. Ils étaient persuadés que sans cette condescendance, la religion qu'ils prêchaient n'y aurait pas même été écoutée. Je ne doute pas qu'habiles comme ils le sont, ou plutôt comme ils étaient, ils ne l'aient encore palliée et mitigée sur beaucoup d'autres points; et on ne peut disconvenir qu'ils n'aient bien fait, relativement à leurs vues, puisqu'après tout ce n'était ni Dieu ni le christianisme qu'ils voulaient faire régner, c'était la société sous ces noms respectables.

D'ailleurs, ni la morale sévère de la religion, ni les dogmes effrayans de la grâce qu'on les accusait de défigurer, ne sont pas prononcés d'une manière si exclusive dans l'Ecriture, qu'on n'y rencontre aussi plusieurs passages favorables à des opinions plus mitigées; et on croit bien que les Jésuites profitaient de ces passages, à l'exemple de tant de sectes qui ont trouvé dans la Bible et dans les Pères de quoi appuyer leurs opinions, tandis que leurs adversaires y trouvaient également de quoi les combattre. Ce sont, s'il est permis de parler de la sorte, des arsenaux communs, où chacun va s'armer de pied en cap, et comme il lui plaît. Aussi n'est-ce pas sans raison que l'Eglise catholique a décidé que c'était à elle seule à donner aux fidèles le vrai sens des Ecritures et des Pères; vérité dont on ne saurait s'écarter, sans s'exposer à un pyrrhonisme dangereux en matière de dogme.

Ce qu'il y a de singulier, et ce qui devait paraître le plus étrange aux prosélytes qu'on allait faire à cinq mille lieues de notre Europe, c'est que tandis que les Jésuites prêchaient le christianisme à leur manière, d'autres missionnaires, leurs ennemis, moines et séculiers, en prêchaient un tout différent aux mêmes peuples, en les avertissant, sous peine de damnation, de ne pas croire au catéchisme des Jésuites. On peut juger de l'effet que ces contestations devaient produire. *En vérité, messieurs*, leur disait l'empereur de la Chine, *vous prenez bien de la peine de venir de si loin nous prêcher des opinions contradictoires, sur les-*

quelles vous êtes prêts à vous égorger. Après leur avoir fait cette représentation, il les laissa prêcher tant qu'ils voulurent, persuadé que de tels apôtres ne pouvaient avoir de grands succès. Il profita d'ailleurs, pour l'utilité de son pays, du séjour des Jésuites, qui parlèrent beaucoup plus à la cour d'*astronomie* et de *physique*, que de *trinité* et de *religion*, et qui vinrent à bout de rendre les autres missionnaires ou suspects, ou méprisables.

Ce n'est pas qu'ils ne sussent très-bien s'exposer aux plus grands périls et à la mort même, pour la cause de cette religion qu'ils travestissaient en la prêchant, et qui ne servait que de moyen à leur ambition. Lorsque l'empereur du Japon jugea à propos, pour des raisons qui lui parurent indispensables, d'exterminer le christianisme de ses Etats, les Jésuites y eurent leurs martyrs comme les autres, et même en plus grand nombre. On n'en sera pas surpris quand on saura ce qui m'a été raconté par un homme très-digne de foi. Il avait connu particulièrement un jésuite qui avait été employé vingt ans au Canada, et qui ne croyant pas en Dieu, comme il en convenait à l'oreille de cet ami, avait affronté vingt fois la mort pour la religion, qu'il prêchait avec succès aux sauvages. Cet ami représentait au jésuite l'inconséquence de son zèle : *Ah!* répondit le missionnaire, *vous n'avez pas d'idée du plaisir qu'on goûte à se faire écouter de vingt mille hommes, et à leur persuader ce qu'on ne croit pas soi-même.*

Tel est l'esprit de la méthode que les Jésuites ont suivie pour enseigner avec succès aux hommes ce qu'ils appelaient *la religion et la morale chrétienne.* Telle est la doctrine mitigée qu'ils prêchaient à la cour de Louis XIV, et par le moyen de laquelle ils parvinrent à s'y rendre si agréables. Aussi est-ce principalement sous le règne de ce prince que la puissance, le crédit et l'opulence des Jésuites ont reçu en France de prodigieux accroissemens ; c'est sous ce règne qu'ils sont parvenus à rendre le clergé dépendant d'eux, on peut dire même leur esclave, par la feuille des bénéfices, dont les pères de La Chaise et Le Tellier, confesseurs du roi, furent chargés successivement ; c'est sous ce règne qu'ils sont parvenus, en conséquence du besoin que les évêques avaient d'eux, à extorquer, même en les bravant, leur confiance, ou l'apparence de leur confiance, et à se faire donner la direction de plusieurs séminaires, où la jeunesse destinée à l'église était élevée dans leur doctrine et dans la haine de leurs ennemis ; c'est sous ce règne qu'ils sont parvenus, en décriant ou avilissant les autres ordres et les ecclésiastiques séculiers, à envahir un grand nombre de colléges, ou du moins à obtenir la permission d'en établir de nouveaux ; c'est sous ce règne

qu'ils sont parvenus, par la confiance et la considération que Louis XIV leur accordait, à attirer toute la cour dans leur collége de Clermont. On se souvient encore de la marque de flatterie qu'ils donnèrent au monarque, en ôtant à ce collége le nom qu'il portait de *la société de Jésus*, pour l'appeler *collége de Louis-le-Grand;* et personne n'ignore le distique latin qui fut fait à ce sujet, et dans lequel on reprochait à la société *de ne point reconnaître d'autre Dieu que le Roi* (1).

Ainsi on les représentait à la fois comme idolâtres du despotisme pour les rendre vils et comme prédicateurs du régicide pour les rendre odieux; ces deux accusations pouvaient paraître un peu contradictoires, mais il ne s'agissait pas de dire l'exacte vérité, il s'agissait de dire des Jésuites le plus de mal qu'il était possible.

Enfin, ce qui a mis le comble à la puissance et à la gloire de la société, c'est sous Louis XIV que les Jésuites sont parvenus à détruire ou du moins à opprimer en France les protestans et les jansénistes, leurs ennemis éternels; les protestans, en contribuant à la révocation de l'édit de Nantes, cette source de dépopulation et de malheur pour le royaume; les jansénistes, en les privant des dignités ecclésiastiques, en armant les évêques contre eux, en les forçant d'aller prêcher et écrire dans les pays étrangers, où même ces infortunés trouvaient encore la persécution.

Ce n'est pas que sous ce règne même où les Jésuites furent si puissans et si redoutables, on ne leur ait porté de terribles coups, et plus terribles peut-être que tous ceux qu'ils avaient essuyés jusqu'alors. Les plaidoyers de Pasquier et d'Arnauld n'étaient guère que des satires ampoulées et de mauvais goût; les *Provinciales* leur firent une plaie beaucoup plus funeste; ce chef-d'œuvre de plaisanterie et d'éloquence divertit et indigna toute l'Europe à leurs dépens. En vain ils répondirent que la plupart des théologiens et des moines avaient enseigné comme eux la doctrine scandaleuse qu'on leur reprochait; leurs réponses, mal écrites et pleines de fiel, n'étaient point lues, et tout le monde

(1) On mettra ici ces vers en faveur des étrangers, qui peuvent ne les pas connaître :

Sustulit hinc Jesum, posuitque insignia regis,
Impia gens; alium non habet illa Deum.

Voici la traduction qu'on peut en donner :

Pour faire place au nom du roi,
La croix de ces lieux est bannie;
Arrête, passant, et connais
Le Dieu de cette race impie.

savait les *Provinciales* par cœur. Cet ouvrage a d'autant plus de mérite, que Pascal, en le composant, semble avoir deviné deux choses qui ne paraissent pas faites pour être devinées, *la langue* et *la plaisanterie.* La langue était bien loin d'être formée; qu'on en juge par la plupart des ouvrages publiés dans ce même temps, et dont il est impossible de soutenir la lecture; dans les *Provinciales*, il n'y a pas un seul mot qui ait vieilli, et ce livre, écrit il y a plus de cent ans, semble avoir été écrit d'hier. Une autre entreprise non moins difficile était de faire rire les gens d'esprit et les honnêtes gens à propos de la *grâce suffisante*, du *pouvoir prochain* et des *décisions des casuistes*; sujets bien peu favorables à la plaisanterie, ou ce qui est pis encore, susceptibles de plaisanteries froides et monotones, capables tout au plus d'amuser des prêtres et des moines. Il fallait, pour éviter cet écueil, une finesse de tact d'autant plus grande, que Pascal vivait fort retiré, et éloigné du commerce du monde; il n'a pu démêler que par la supériorité et la délicatesse de son esprit, le genre de plaisanterie qui pouvait seul être goûté des bons juges dans cette matière sèche et insipide. Il y a réussi au-delà de toute expression; plusieurs de ses bons mots ont même fait proverbe dans la langue, et les *Lettres provinciales* seront éternellement regardées comme un modèle de goût et de style. Il est seulement à craindre que l'expulsion des Jésuites, diminuant l'intérêt qu'on prenait à ce livre, n'en rende la lecture moins piquante, et peut-être ne le fasse oublier un jour. C'est le sort que doit appréhender l'auteur le plus éloquent, s'il n'écrit pas des choses utiles à toutes les nations et à tous les siècles; la durée d'un ouvrage, quelque mérite qu'il ait d'ailleurs, est presque nécessairement liée à celle de son objet. Les *Pensées de Pascal*, bien inférieures aux *Provinciales*, vivront peut-être plus long-temps, parce qu'il y a tout lieu de croire, quoi qu'en dise l'humble société, que le christianisme durera plus long-temps qu'elle.

Les *Provinciales* seraient peut-être plus assurées de l'immortalité qu'elles méritent à tant d'égards, si leur illustre auteur, cet esprit si élevé, si universel, et si peu fait pour prendre intérêt à des billevesées scolastiques, eût tourné également les deux partis en ridicule. La doctrine révoltante de Jansénius et de Saint-Cyran y prêtait pour le moins autant que la doctrine accommodante de Molina, de Tambourin et de Vasquès. Tout ouvrage où on immole avec succès à la risée publique des fanatiques qui se déchirent, subsiste même encore quand les fanatiques ne sont plus. J'oserais prédire cet avantage au chapitre *sur le jansénisme*, qu'on lit avec tant de plaisir dans l'excellent *Essai sur l'histoire générale*, par le plus agréable de

nos écrivains philosophes. L'ironie est distribuée dans ce chapitre à droite et à gauche avec une finesse et une légèreté qui doit couvrir les uns et les autres d'un mépris ineffaçable, et les dégoûter de s'égorger pour des sornettes. Il me semble voir le chat de La Fontaine, devant qui le lapin et la belette vont porter leur procès, au sujet d'un méchant trou qu'ils se disputent, et qui pour décision,

> Jetant des deux côtés la griffe en même temps,
> Met les plaideurs d'accord en croquant l'un et l'autre.

Personne n'est peut-être plus propre que cet illustre écrivain à faire l'histoire des querelles théologiques, pour les rendre tout à la fois odieuses et ridicules, et par là délivrer à jamais le genre humain de ce honteux et redoutable fléau.

La *Morale pratique des Jésuites,* ouvrage du docteur Arnauld, qui suivit d'assez près les *Provinciales*, acheva, quoique d'un mérite très-inférieur, de jeter sur ces pères un vernis odieux dont ils n'ont pu se laver; cette impression fâcheuse et profonde, toujours entretenue par la lecture de ces mêmes ouvrages, a trouvé encore au bout d'un siècle les esprits disposés à croire tout le mal qu'on disait d'eux, et à approuver tout celui qu'on leur a fait. Le terme de *morale jésuitique* a été comme consacré dans la langue pour signifier la morale relâchée, et celui d'*escobarderie* pour signifier un adroit mensonge; et l'on sait combien une façon de parler à la mode a de pouvoir, surtout en France, pour accréditer les opinions.

Les Jésuites, chargés dès lors de tant de haine et d'imputations, n'en devaient être que long-temps après la victime; ils en triomphèrent dans la première violence de l'attaque, et n'en devinrent que plus puissans, plus animés contre leurs ennemis, et plus redoutables pour eux. Cependant à quels ennemis avaient-ils à faire? à des hommes du plus grand mérite et de la plus grande réputation, et dont la considération dans le plus public augmentait encore par la persécution même, un Arnauld, un Nicole, un Sacy, en un mot, tous les écrivains de la célèbre maison de Port-Royal. Ces adversaires étaient bien plus à craindre pour la société que de simples théologiens, que le commun des hommes n'écoute, n'entend, ni n'estime; ils étaient grands philosophes, autant du moins qu'on le pouvait être alors, gens de lettres du premier ordre, excellens écrivains, et d'une conduite irréprochable. Ils avaient dans le royaume et à la cour même des amis respectables et zélés, qu'ils s'étaient acquis par leurs talens, leurs vertus, et les services signalés dont la litterature leur était redevable. La *Grammaire* générale et raisonnée

qu'on nomme *de Port-Royal*, parce qu'ils en furent les auteurs, l'excellente *logique* appelée du même nom, les *racines grecques*, de savantes grammaires pour les langues grecque, latine, italienne et espagnole ; telles étaient les productions de cette société respectable et libre. L'illustre Racine avait été leur élève, et avait conservé, ainsi que Despréaux son ami, les plus intimes liaisons avec eux ; leurs ouvrages sur la religion et sur la morale étaient lus et estimés de toute la France ; et par le style mâle et correct dans lequel ils étaient écrits, avaient le plus contribué, après les *Provinciales*, à la perfection de notre langue, tandis que les Jésuites ne comptaient encore parmi leurs écrivains français que des Barris et des Garrasses. Quel dommage que ces écrivains de Port-Royal, ces hommes d'un mérite si supérieur, aient perdu tant d'esprit et de temps à de controverses ridicules sur la doctrine bonne ou mauvaise de Jansénius, sur les discussions creuses et interminables *du libre arbitre et de la grâce*, et sur l'importante question de savoir *si cinq* propositions inintelligibles sont dans un livre que personne ne *lit ?* Tourmentés, emprisonnés, exilés pour ces vaines disputes, et sans cesse occupés à défendre une cause si futile, combien d'années la philosophie et les lettres ont à regretter dans leur vie ? Que de lumières n'auraient-ils pas ajoutées à celles dont ils avaient déjà éclairé leur siècle, s'ils n'avaient été entraînés par ces malheureuses et pitoyables distractions, si indignes d'occuper des hommes comme eux ? Osons-en dire davantage, au risque de nous écarter un moment de notre sujet. La raison peut-elle s'empêcher de verser des larmes amères, quand elle voit combien les querelles, si souvent excitées dans le sein du christianisme, ont enfoui de talens utiles ; combien de siècles ces misérables et scandaleuses contestations ont fait perdre à l'esprit humain ; et combien de génies, faits pour découvrir de nouvelles vérités, ont employé, au grand regret de la vraie religion, tout ce qu'ils avaient de sagacité et de lumières, à soutenir ou accréditer des absurdités anciennes? Lorsqu'on parcourt, dans la vaste bibliothèque du roi, la première salle, immense par son étendue, et qu'on la trouve destinée dans sa plus grande partie à la collection sans nombre des commentateurs les plus visionnaires de l'Ecriture, des écrivains polémiques sur les questions les plus vides de sens, des théologiens scolastiques de toute espèce, enfin de tant d'ouvrages d'où il n'y a pas à tirer une seule page de vérité, peut-on s'empêcher de s'écrier avec douleur ; *ut quid perditio hæc ?* (*à quoi bon cette perte ?*) Encore l'humanité n'aurait été que médiocrement à plaindre, si tous ces objets frivoles et absurdes, ces *bagatelles sacrées*,

comme les appelle un célèbre magistrat (1), n'avaient abouti qu'à des injures, et n'avaient pas fait répandre des flots de sang. Mais fermons les yeux sur ces tristes objets, et faisons seulement une autre réflexion aussi consolante qu'humiliante pour l'esprit humain. Comment est-il possible que la même espèce d'*êtres* qui a inventé *l'art d'écrire, l'arithmétique*, *l'astronomie, l'algèbre, la chimie*, *l'horlogerie, la fabrique des étoffes,* tant de choses enfin dignes d'admiration dans les arts mécaniques et libéraux, aient inventé *la philosophie* et *la théologie* scolastique, l'astrologie judiciaire, le concours concomitant, la grâce versatile et congrue, la délectation victorieuse, les accidens *absolus,* et tant d'autres inepties, qui feraient interdire par autorité de justice celui qui les imaginerait aujourd'hui pour la première fois? Platon définissait l'homme, *un animal à deux pieds sans plumes.* Quelque ridicule que cette définition paraisse, il était peut-être difficile, les lumières de la religion mises à part, de caractériser autrement l'indéfinissable espèce humaine, qui d'un côté semble par des chefs-d'œuvre de génie s'être approchée des intelligences célestes, et de l'autre par mille traits incroyables de sottise et d'atrocité, s'être mise au niveau des animaux les plus stupides et les plus féroces. Quand on mesure l'intervalle de Scot à Newton, ou plutôt des ouvrages de Scot à ceux de Newton, faut-il dire avec Térence : *homo homini quid præstat* (*qu'il y a de distance entre un homme et un autre*)*?* Ou faut-il seulement attribuer cette distance immense à la différence énorme des siècles, et penser avec douleur que ce *docteur subtil* et absurde qui a tant écrit de chimères admirées de ses contemporains, eût peut-être été Newton dans un siècle plus éclairé? Qu'on pèse bien toutes ces réflexions, qu'on y ajoute la lecture de l'histoire ecclésiastique, ces fastes de la vertu de quelques hommes, et de l'imbécile méchanceté de tant d'autres, qu'on voie dans cette histoire *les usurpations sans nombre de la puissance spirituelle ; les brigandages et les violences exercées sous le prétexte de la religion ; tant de guerres sanglantes*, *tant de persécutions atroces*, *tant d'assassinats commis au nom d'un Dieu qui les abhorre,* et on aura à peu près le catalogue exact des avantages que les disputes du christianisme ont apportés aux hommes.

Pour en revenir aux Jésuites, la nomination du P. Le Tellier à la place de confesseur de Louis XIV, leur fournit l'occasion d'exercer pleinement leur vengeance. Cet homme ardent et inflexible, haï de ses confrères même qu'il gouvernait avec une verge de fer, fit boire aux jansénistes *jusqu'à la lie,* suivant sa

(1) De La Chalotais, dans son *Essai sur l'Éducation.*

propre expression, *le calice de l'indignation de la société.* A peine fut-il en place, qu'on prévit les maux dont il allait être la cause ; et le philosophe Fontenelle dit, en apprenant sa nomination, *les jansénistes ont péché.*

Le premier exploit de ce jésuite féroce et fougueux, fut la destruction de Port-Royal, où on ne laissa pas pierre sur pierre, et d'où l'on exhuma jusqu'aux cadavres qui y étaient enterrés. Cette violence, exécutée avec la dernière barbarie contre une maison respectable par les hommes célèbres qui l'avaient habitée, et contre de pauvres religieuses plus dignes de compassion que de haine, excita les cris de tout le royaume ; ils ont retenti jusqu'à nos jours ; et les Jésuites même ont avoué, en voyant le spectacle de leur destruction, que c'étaient les pierres de Port-Royal qui leur tombaient sur la tête pour les écraser.

Mais l'indignation que la destruction de Port-Royal excita contre eux, ne fut rien en comparaison du soulèvement général que causa la bulle *Unigenitus*. On sait que cette bulle fut leur ouvrage ; on sait la réclamation universelle qu'elle produisit dans presque tous les ordres de l'Etat ; on sait les intrigues, les fourberies, les violences qui furent mises en œuvre pour en extorquer l'acceptation. On se rappelle que Louis XIV étant venu à bout de la faire recevoir, tant bien que mal, par une assemblée de quarante prélats, voyait avec peine neuf évêques qui y restaient opposés ; il aurait désiré, pour la tranquillité de sa conscience, une uniformité entière dans le corps épiscopal ; *cela est le plus aisé du monde*, lui dit madame la duchesse sa fille, *vous n'avez qu'à ordonner aux quarante acceptans d'être de l'avis des neuf autres.* Les propositions condamnées étaient pour la plupart si mal choisies, qu'on prétend que Louis XIV, en les lisant dans la bulle, les prit pour les vérités qu'elle ordonnait de croire, en parut édifié, et fut bien surpris, quoique docile, quand son confesseur le détrompa.

Les magistrats ne furent pas les derniers à s'élever contre cette bulle. Ils étaient surtout révoltés de la censure de la proposition XCI : *la crainte d'une excommunication injuste ne doit jamais nous empêcher de faire notre devoir.* Instruits par les tristes effets des querelles du sacerdoce et de l'Empire durant tant de siècles, ils sentaient combien il était facile de profiter de cette censure pour détacher les peuples, par des menaces d'excommunication, de la fidélité qu'ils doivent à leur souverain. Ils voyaient dans une condamnation si téméraire l'atteinte secrète que les Jésuites et la cour de Rome voulaient porter à nos maximes sur l'indépendance temporelle des rois. On ne pouvait souscrire avec quelque pudeur à l'anathème lancé

contre une proposition si évidente, qu'en la bornant à un ens détourné qu'elle ne présente pas, et en la jugeant, ce qui est ridicule en pareille matière, sur une prétendue intention de l'auteur en faveur des fanatiques excommuniés. Qui doute que les fanatiques ne puissent abuser de la vérité que cette proposition renferme, pour braver toute excommunication qu'ils croiront injuste. Mais l'abus qu'on peut faire d'une vérité est-il une raison pour la proscrire? l'Ecriture même serait-elle à l'abri d'une flétrissure fondée sur de pareils motifs?

Néanmoins, malgré la réclamation des magistrats, la bulle fut enregistrée; tout plia, de gré ou de force, sous le poids de l'autorité royale; la fureur avec laquelle le P. Le Tellier, auteur de cette production ultramontaine, en persécuta les adversaires, fut poussée si loin, que les Jésuites mêmes, quoiqu'aguerris de longue main à la violence, étaient effrayés de la sienne, et disaient hautement: *le P. Le Tellier nous mène si grand train qu'il nous versera.* Ils ne croyaient peut-être pas dire si vrai. C'est cette bulle et la persécution dont elle a été cause, qui, au bout de cinquante ans, a porté aux Jésuites le coup mortel; on va le voir par la suite de ce récit; mais il n'est pas inutile de faire auparavant une observation sur la conduite et les projets du P. Le Tellier. Bien des gens croient que ce jésuite était un fripon, sans religion, qui faisait servir à sa haine ce nom respectable; il y a beaucoup plus d'apparence que c'était un fanatique de bonne foi, qui, persuadé de la bonté de sa cause, se croyait tout permis pour assurer le triomphe de ce qu'il supposait être *la saine doctrine.* Dans le même temps qu'il persécutait les jansénistes, il déférait Fontenelle à Louis XIV comme un athée, pour avoir fait *l'Histoire des Oracles.* Fontenelle, l'élève des Jésuites, leur ami de tous les temps, ainsi que le grand Corneille son oncle, désapprouvant même la doctrine et la morale des jansénistes, autant qu'un philosophe peut désapprouver des opinions théologiques; enfin, toujours sage et réservé sur la religion, dans ses discours comme dans ses écrits; tel était l'homme que Le Tellier voulait perdre, en même temps qu'il cherchait à écraser Quesnel et ses partisans. Se fût-il conduit de la sorte, s'il n'eût été animé par un principe de persuasion?

Heureusement pour le jansénisme et pour la philosophie, Louis XIV mourut. Le Tellier, chargé de l'exécration publique, fut exilé à la Flèche, où il finit bientôt sa vie, odieuse à toute la nation. Le duc d'Orléans, régent, en tout l'opposé de Louis XIV, ne voulait ni braver avec violence le cri public que la constitution *Unigenitus* avait excité, ni offenser durement le

pape et les évêques, trop engagés pour reculer; il fit accepter presque sans bruit, et avec toutes les modifications qu'on voulut, cette bulle fatale, qui, présentée par les Jésuites, avait excité tant de clameurs; appuyé des philosophes qui l'entouraient, et qui commençaient dès lors à se faire écouter, appuyé surtout de son ministre le cardinal Dubois, dont la façon de penser en matière de religion était bien connue, il jeta sur cette guerre théologique un ridicule qui la fit cesser.

Les Jésuites, devenus moins puissans pendant la régence, recouvrèrent néanmoins bientôt la place de confesseur du roi, dont ils avaient été privés un moment; on prétend que leur réhabilitation à la cour fut un des articles secrets de la réunion de la France avec l'Espagne en 1719. On ajoute que cet article avait été ménagé par le jésuite d'Aubenton, confesseur de Philippe V, et tout-puissant à la cour de Madrid. Pour l'honneur des ministres que la France avait alors, il faut croire que cette anecdote est une fable; mais si par malheur elle était vraie, croit-on que des religieux qui ont usurpé dans les affaires d'Etat une telle influence, doivent être conservés dans l'Etat?

Tout fut paisible d'ailleurs par rapport aux Jésuites pendant le reste de la régence et les ministères suivans; ils se bornèrent à se soutenir sans faire beaucoup parler d'eux. Le cardinal de Fleury, qui ne les aimait pas, était néamoins dans la persuasion qu'on devait les protéger avec force, *comme les plus fermes appuis de la religion*, dont ce ministre regardait le maintien comme essentiel au gouvernement. Cette façon de penser du cardinal de Fleury au sujet des Jésuites se trouve exprimée dans des lettres manuscrites que j'ai lues de lui; *ce sont*, disait-il encore, *d'excellens valets, mais de mauvais maîtres*. D'après ce principe il les traita *honnêtement* pendant son ministère, mais sans leur marquer de faveur déclarée; il éleva au contraire beaucoup, et les Jésuites ne lui en surent pas plus de gré, la communauté des sulpiciens, beaucoup moins illustre et moins puissante, mais aussi moins redoutable. Le cardinal de Fleury, ennemi des jansénistes, qu'il regardait comme dangereux, et en même temps peu porté pour ce qui avait trop d'éclat en quelque genre que ce fût, prit sous une protection particulière cette communauté nombreuse; elle avait tout ce qu'il fallait pour lui en paraître digne: elle joignait au mérite d'être très-dévouée à la bulle, le bonheur de n'avoir jamais fait parler d'elle. Ce ministre remplit les évêchés de France d'une foule d'élèves de Saint-Sulpice, plus recommandables par leur dévotion que par leurs lumières; par là il jeta les premiers germes de cet état de langueur où le clergé de France paraît aujourd'hui tombé, mais

dont il faut espérer qu'il se relevera bientôt, grâce à l'esprit philosophique qui éclaire aujourd'hui quelques uns de ses membres, et qui leur fait regarder avec raison le *fanatisme* et l'*ignorance* comme les deux véritables fléaux du christianisme.

Cependant cette bulle, dont les Jésuites avaient été les promoteurs, et qui avait éprouvé une si grande résistance quand elle parut, se trouvait insensiblement acceptée par tous les évêques. La nation française qui crie si aisément, et qui plus aisément encore se lasse de crier, était familiarisée avec une production qu'elle avait d'abord appelée *monstrueuse;* chacun la recevait en l'interprétant à son gré; car tel est le merveilleux privilége de ces sortes de décisions de Rome, qu'on peut à toute force les entendre comme on veut, et s'y soumettre en restant dans son opinion. Le jansénisme, autrefois soutenu, au grand regret de la raison, par des hommes d'un vrai mérite, n'avait plus pour soutien que des défenseurs dignes d'une pareille cause, quelques prêtres pauvres et obscurs, inconnus jusque dans leur quartier; la folie des convulsions, qui avait excité des querelles dans le parti même, avait achevé de les avilir en les rendant ridicules; enfin cette secte expirante et méprisée touchait à son dernier moment, lorsqu'un enchaînement imprévu de circonstances lui a redonné tout à coup une vie qu'elle n'espérait plus. La vipère que les Jésuites croyaient avoir écrasée, a eu la force de retourner la tête, de les mordre au talon, et de les faire périr. Voici par quelle suite de causes cet étrange événement a été produit.

Les parlemens, qui s'étaient élevés contre la société dès sa naissance, n'avaient eu que trop de raisons de persister dans les mêmes sentimens à son égard. Ils étaient justement blessés des avantages, du pouvoir et du crédit qu'elle avait obtenus malgré eux; ils l'étaient surtout de cette constitution *Unigenitus*, dont les intrigues jésuitiques les avaient forcés d'enregistrer l'acceptation; acceptation qu'ils jugeaient, comme nous l'avons vu, contraire aux droits de la couronne; et ils attendaient, pour éclater, une occasion favorable, sans peut-être oser se flatter qu'elle se présentât jamais.

La querelle des sacremens refusés aux jansénistes a été la première étincelle de l'embrâsement, l'Hélène de cette guerre, aussi mince par son premier objet, qu'elle est devenue importante par ses suites. Un des principaux archevêques du royaume, et un évêque de Mirepoix, son appui et son conseil, tous deux très-persuadés de l'excellence de la bulle, et de la damnation de ceux qui la rejettent, résolurent, en prélats conséquens, de faire refuser aux jansénistes la communion à la mort. On avait déjà tenté ce refus dans quelques provinces, mais deux ou trois

fois seulement, de loin à loin, et à petit bruit; on crut qu'il était temps de lever le masque, et de traiter absolument les ennemis de la bulle *Unigenitus* comme des hérétiques séparés de l'Eglise. Si on s'en rapporte à la foule des théologiens constitutionnaires, les deux prélats, auteurs et exécuteurs de ce projet, étaient très-bien fondés; qu'on nous permette de rapporter ici, comme simples historiens, les raisons qu'on alléguait en leur faveur, et celles qu'on leur opposait. *La bulle Unigenitus*, disaient ses partisans, *mal accueillie sans doute, et même conspuée à sa naissance, avait fini par être unanimement reçue; il n'y avait dans tout le monde chrétien aucun évêque qui réclamât contre cette production, bonne ou mauvaise, de la cour de Rome; on avait beau dire qu'elle renversait les principes du christianisme, que l'acceptation n'en avait pas été libre, que les uns l'avaient reçue par crainte, les autres par intérêt; elle était acceptée, et sans opposition, par tout le corps des pasteurs; voilà, dans les principes de l'Eglise catholique, tout ce qui doit servir de boussole aux simples fidèles dans leur foi. Ce n'est point à eux à examiner ni les dogmes en eux-mêmes, ni la nature de l'acceptation; il leur suffit de voir clairement que l'Eglise* visible *les adopte; on entend ici par l'Eglise* visible, *ce que tout catholique entend par ce mot, c'est-à-dire* le pape, les évêques, et presque tous les ecclésiastiques séculiers et réguliers du second ordre. *Quelle que soit la doctrine que cette Eglise* visible *enseigne, le fidèle doit croire fermement, nonobstant même les apparences contraires les plus fortes, qu'elle l'a toujours enseignée; autrement Jésus-Christ n'aurait pas dit vrai en promettant à cette Eglise d'être* toujours avec elle. *Les passages de l'Ecriture et des pères, qui paraîtraient le plus évidemment contraires au nouveau catéchisme, s'expliqueront d'une manière qui y sera favorable; l'Eglise a seule le droit d'en fixer le sens. En un mot, dès qu'elle a parlé, il faut se soumettre quoi qu'elle dise. Il s'en fallait de beaucoup qu'après le concile de Nicée, la divinité de Jésus-Christ fût aussi solennellement, aussi universellement, aussi uniformément reçue par le corps des pasteurs, que la bulle* Unigenitus *l'a été dans ces derniers temps. Cependant, après le concile de Nicée, les ariens étaient dès lors hérétiques avérés, malgré les partisans qui leur restaient. Il se peut, il est même hors de doute que dans les conciles qui ont décidé des matières de foi, bien des évêques ont opiné pour la bonne cause sans examen, sans lumières, ou même par des vues de politique, d'intérêt ou de passion. Témoin la malheureuse facilité avec laquelle la plupart des prélats qui, sous Constantin, avaient déclaré* que le Verbe était Dieu, *décla-*

rèrent ensuite sous Constance qu'il n'était qu'un homme. Témoin les miracles apocryphes, et les histoires absurdes qui déshonorent les actes (1) *du septième concile général, et qui servent néanmoins de fondement principal à la décision de ce concile en faveur des images; décision qui n'en est pas moins une loi de l'Eglise, irréfragable et sacrée. Témoin encore la conduite violente de S. Cyrille et du concile d'Ephèse à l'égard de Nestorius. Témoin enfin les intrigues qui ont trop souvent troublé ces assemblées saintes, et outragé, pour ainsi dire, le Saint-Esprit qui y préside; mais, encore une fois, ce ne sont pas les motifs, c'est le résultat de la décision que les fidèles doivent considérer. C'est à ce résultat seul qu'ils doivent s'en tenir; ils auraient trop à faire, s'il leur fallait remonter jusqu'aux causes qui ont dicté l'arrêt. Dieu a promis à son Eglise l'infaillibilité dans ses décisions, mais il n'a pas promis à chaque particulier la pureté dans ses motifs; il se sert de toutes sortes de moyens, même des passions des hommes, pour faire triompher et connaître la vérité; et il emploie les choses humaines pour faire réussir les choses divines.*

D'après ces raisons, dont nous ne prétendons nullement apprécier la justesse, les partisans de la bulle se croyaient fondés à traiter les jansénistes comme des sectaires déclarés. Ceux-ci disaient, pour se défendre, que l'Eglise universelle était saisie de leur cause par l'appel qu'ils avaient fait au futur concile, et que jusqu'à la décision qu'ils attendaient, on ne pouvait les rejeter hors de son sein. On leur répondait qu'une foule d'hérétiques, à commencer par Pélage, si odieux aux jansénistes modernes, avaient été regardés et traités comme des novateurs, sans avoir été condamnés expressément par aucun concile œcuménique. Ils objectaient que la bulle ne proposait réellement aucune vérité à croire, parce que les qualifications accumulées d'*hérétiques,* de *sentant l'hérésie*, de *malsonnantes*, d'*offensant les oreilles pieuses*, etc., n'étaient appliquées à aucune proposition du P. Quesnel en particulier. Quelques uns de leurs adversaires, à l'exemple d'un illustre chef d'Israël (le cardinal de Tencin), leur répondaient, en se moquant et d'eux et de la bulle, qu'elle proposait *à croire d'une foi implicite des vérités indéterminées;* les autres disaient simplement que, dans une liste de poisons, il n'était pas nécessaire de marquer expressément le degré de malignité de chacun pour avertir les citoyens de s'en préserver. On demandait encore aux jansénistes comment l'Eglise pouvait conserver un de ses caractères essentiels, celui d'être *visible,* s'il fallait la réduire à une poignée de prêtres,

(1) Fleury, *Disc. sur l'Hist. Ecclés.* disc. 3, chap. 7.

opposés à tout le reste des pasteurs? et ils répliquaient que la véritable Eglise *visible*, était celle qui enseignait *visiblement* la sainte doctrine, et qui n'autorisait pas, comme la bulle, le pélagianisme le plus révoltant; ils ajoutaient que l'Eglise, toute *visible* qu'elle est et qu'elle doit être, n'était pas moins *cachée* en apparence dans ces temps malheureux, où les pères de l'Eglise assurent que tout l'univers *fut étonné de se voir arien.* En un mot, les jansénistes répondaient à leurs adversaires, comme Sertorius à Pompée :

Rome n'est plus dans Rome, elle est toute où je suis.

C'est ainsi que les uns et les autres défendaient leur cause. On ne parle point des injures qu'ils y ajoutaient, et qui de part et d'autre étaient dignes des raisons.

Les seuls magistrats, et cette observation n'est pas à négliger, opposaient en cette occasion aux constitutionnaires des raisons sans réplique; ils prononçaient *que la doctrine enseignée ou autorisée par la bulle, portait atteinte aux lois du royaume, et par conséquent ne devait pas être un prétexte de vexation.* Voilà de quoi ces magistrats étaient juges compétens, et sur quoi les partisans de la bulle n'avaient rien à leur répondre; car c'est aux dépositaires des lois à décider de ce qui y est conforme ou contraire, et cette question n'est pas même du ressort de l'Eglise.

Il est certain d'ailleurs que tous ces refus de sacremens occasionés par la bulle, troublaient les familles, qu'ils jetaient la dissension parmi les citoyens; qu'à cet égard au moins les magistrats devaient en prendre connaissance, et employer, comme ils faisaient, l'autorité des lois pour faire cesser le trouble. Mais l'inconvénient qu'entraînent les querelles de théologie, *de nuire à la tranquillité publique*, est le fruit de la faute qu'on a faite en France, et presque partout ailleurs, *de lier les choses civiles à la religion; de vouloir qu'un bourgeois de Paris soit non-seulement sujet fidèle, mais encore bon catholique, et aussi exact à rendre le pain béni qu'à payer les impôts.* Tant que cet esprit subsistera parmi nous, la maxime dont les fanatiques abusent si souvent, *qu'il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes*, sera un obstacle invincible aux plus sages mesures du gouvernement et des magistrats pour étouffer les querelles de religion; parce que les hommes aiment mieux obéir à un maître qu'ils se donnent, et qui après tout ne leur commande que ce qu'ils veulent, qu'à un maître qu'ils n'ont pas choisi, et qui leur ordonne ce qui leur déplaît. En Hollande, où les jansénistes font une Eglise absolument séparée, que le gouvernement ignore et laisse en paix, ils ne sont ni la cause ni l'objet d'aucun trouble. Ce n'est que

par une sage tolérance, également avouée de la religion et de la politique, qu'on peut empêcher toutes ces frivoles disputes d'être contraires au repos de l'Etat, et à l'union des citoyens. Mais quand viendra cet heureux temps?

Quoi qu'il en soit, les jansénistes, traités à leur mort comme des excommuniés, se soulevèrent contre cette nouvelle persécution. Le parlement, qui n'avait enregistré la bulle que malgré lui, prit leur défense, il bannit les prêtres qui refusaient de communier les jansénistes expirans; l'archevêque de son côté interdisait et privait de leur place les prêtres qui obéissaient au parlement; et ces malheureux *Portes-Dieu*, c'est ainsi qu'on les appelle, ayant pour perspective l'exil d'un côté, et la faim de l'autre, se trouvaient dans une fâcheuse alternative. Les gens raisonnables étaient surpris que l'archevêque, auteur de leur infortune, n'allât pas se présenter lui-même au parlement, déclarer qu'ils n'avaient rien fait que par ses ordres, et se rendre victime pour tant d'innocens. On avait d'autant plus lieu de s'y attendre, que la vertu de ce prélat et sa bonne foi dans cette affaire n'étaient nullement suspectes; les jansénistes l'appelaient *persécuteur et schismatique*, les courtisans *opiniâtre*; ses partisans le comparaient à S. Athanase, *appelé aussi*, disaient-ils, *opiniâtre et rebelle par les courtisans de son temps*.

La dispute s'échauffa de plus en plus; la cour voulut inutilement la faire cesser; les jansénistes avaient trouvé moyen de causer plus d'embarras par leur mort, qu'ils n'avaient fait pendant leur vie. Les parlemens et l'archevêque furent exilés tour à tour. Enfin le roi, justement ennuyé de ces querelles, rappela les magistrats, et, de concert avec eux, imposa silence aux partisans et aux adversaires de la bulle.

Cette loi du silence, il est vrai, ne fut pas trop bien observée; elle fut surtout enfreinte par les éloges que les jansénistes en faisaient; ils imprimaient de gros volumes pour prouver qu'il fallait se taire; ils ressemblaient à ce pédant de *Molière*, qui après avoir parlé long-temps, et dit beaucoup de sottises, promet enfin de garder le silence (1), et voulant prouver qu'il tient sa promesse, interrompt à chaque moment la conversation, pour faire observer *qu'il n'ouvre pas la bouche*.

Les constitutionnaires, de leur côté, osaient dire que le roi n'était pas en droit d'ordonner à des sujets forcenés de se taire sur l'objet ridicule qui échauffait leurs têtes; que le fils aîné de l'Eglise manquait de respect à sa mère en voulant lui lier la langue lorsqu'elle avait tant de sujet, ils voulaient dire d'envie,

(1) *Dépit amoureux*, acte I, scène dernière.

de parler (1) ; que le sixième concile général avait *anathématisé* le *type* de l'empereur Constant, qui n'était aussi qu'une *loi de silence.* Les jansénistes répondaient que ce concile avait encore mieux fait en *anathématisant* le pape Honorius.

Le roi, occupé comme un bon père, suivant l'expression d'un auteur célèbre, à séparer des enfans qui se battaient, voulut s'appuyer d'une autorité respectable aux deux partis, et surtout au plus nombreux ; il jugea à propos de consulter sur cette question, dont toute la France était agitée, le feu pape Benoît XIV, homme d'esprit, qui n'aimait pas les Jésuites, et qui au fond méprisait cette controverse. Le pape répondit en adroit Italien ; d'un côté il ordonnait l'acceptation de la bulle, ouvrage d'un de ses *infaillibles* prédécesseurs, qu'il ne pouvait honnêtement condamner; de l'autre, il déclarait en même temps que les jansénistes qui la rejetaient, n'en devaient pas moins être communiés à la mort, *mais à leurs risques* et *fortunes*, et après avoir été *bien avertis* du danger qu'ils couraient pour leur salut éternel. Depuis cette époque les refus de communion devinrent moins fréquens ; les jansénistes et leurs adversaires crurent avoir également le pape pour eux, et la paix sembla presque rétablie.

Elle ne fut pas même altérée par la démarche que le parlement crut devoir faire quelque temps après, d'appeler de nouveau de cette bulle *Unigenitus*, dont il avait enregistré malgré lui l'acceptation ; il n'appelait pas à la vérité de la *doctrine* de la bulle, c'eût été toucher à l'encensoir, et il connaissait trop bien les limites de ses droits : il n'appela que de l'*exécution* de cette bulle, la déclarant contraire à ce qu'on nomme en France *les libertés de l'Eglise gallicane.* Cet appel n'eut pas l'éclat qu'on en espérait ; il venait à la suite d'une quantité d'écrits dont la légèreté française commençait à être fatiguée. Les partisans de la bulle se moquaient même, avec indécence, de ces *prétendues libertés de l'Eglise gallicane*, en vertu desquelles le parlement, suivant les termes de ses arrêts, ordonnait aux prêtres, sous des peines infamantes, l'administration des sacremens ; ils ne voyaient pas, disaient-ils, en quoi de pareils arrêts appuyaient et favorisaient *la liberté de l'Eglise de France*, en forçant ses ministres à ce qu'ils ne croyaient pas devoir faire. Ce discours, ces querelles, les brochures sans nombre qui en résultaient, servaient d'aliment à la frivolité et à la gaieté de la nation ; on riait de l'animosité réciproque des théologiens des deux partis pour des questions qui le méritaient si peu : car cette animosité, quoique très-ordinaire et de tous les temps, étonne et amuse

(1) *Voyez* les écrits des constitutionnaires au sujet des refus de sacremens.

toujours les gens raisonnables. On ne riait pas moins de voir que malgré les ordres réitérés donnés à la Sorbonne, de ne plus parler de bulle *Unigenitus* dans ses cahiers ni dans ses thèses, elle marquât l'attachement le plus opiniâtre à cette bulle, qu'elle avait rejetée si long-temps. Il ne manquait plus, disait-on, à tout ce qui s'était passé d'étrange à ce sujet, que de défendre sans succès à la Faculté de théologie d'enseigner une doctrine qu'on avait eu bien de la peine à lui faire accepter. La philosophie, surtout, riait en silence de toutes ces disparates, et s'amusait de ce nouveau changement de scène, attendant avec patience l'occasion d'en profiter. Ceux d'entre les philosophes qui n'espéraient aucun fruit de ces querelles, prenaient le parti, plus sage encore, de se moquer de tout; ils voyaient l'acharnement réciproque des jansénistes et de leurs adversaires, avec cette curiosité sans intérêt qu'on apporte à des combats d'animaux, bien sûrs, quoi qu'il arrivât, d'avoir à rire aux dépens de quelqu'un.

Tant de coups réciproquement portés de part et d'autre avec violence, n'allaient pas encore jusqu'aux Jésuites; occupés d'une part à armer les évêques contre les restes expirans des jansénistes leurs ennemis, et de l'autre à animer sans bruit la cour de France contre les parlemens, ils étaient l'âme secrète de toute cette guerre, sans paraître s'en mêler. Mais les jansénistes qui, dans la querelle des sacremens, avaient ou croyaient avoir gagné du terrain, s'enhardissaient peu à peu, semblaient s'essayer à de plus grands coups; et l'archevêque, leur ennemi, aiguisait sans le savoir, à force de zèle, le glaive dont la société allait être bientôt percée.

Deux fautes capitales que firent alors les Jésuites à Versailles commencèrent à ébranler leur crédit et à préparer de loin leur désastre. Ils refusèrent, par des motifs de respect humain, de recevoir sous leur direction des personnes puissantes qui n'avaient pas lieu d'attendre d'eux une sévérité si singulière à tant d'égards; ce refus indiscret a contribué à précipiter leur ruine par les mains même dont ils auraient pu se faire un appui; ainsi ces hommes qu'on avait tant accusés de morale relâchée, et qui ne s'étaient soutenus à la cour que par cette morale même, ont été perdus dès qu'ils ont voulu, même à leur grand regret, professer le rigorisme, matière abondante de réflexions, et preuve évidente que les Jésuites, depuis leur naissance jusqu'à cette époque, avaient pris le bon chemin pour se soutenir, puisqu'ils ont cessé d'être, du moment qu'ils s'en sont écartés.

Dans le même temps qu'ils déplaisaient à la cour par leurs scrupules, ils y déplurent aussi par leurs intrigues. Ils dressè-

rent des piéges secrets à des hommes en place, dont le crime à leurs yeux était de manquer de dévouement à la société, la seule patrie qu'ils connussent ; l'effet ordinaire de ces sortes d'attaques est d'affermir le crédit qu'elles ne renversent pas ; ceux qui étaient l'objet des menées jésuitiques n'en eurent que plus de faveur. Nous ignorons quelle disposition produisit en eux le coup qu'on avait voulu leur porter ; mais il est difficile de croire que les intérêts de la société leur en soient devenus plus chers.

Tandis que les Jésuites, plutôt craints que soutenus par la plus grande partie du clergé, animaient contre eux les parlemens, et s'aliénaient les personnes de la cour qui avaient le plus de crédit, ils avaient aussi trouvé le secret d'indisposer vivement une classe d'hommes, moins puissante en apparence, mais plus à craindre qu'on ne croit, celle des gens de lettres. Leurs déclamations à la cour et à la ville contre l'*Encyclopédie*, avaient soulevé contre eux toutes les personnes qui prenaient intérêt à cet ouvrage, et qui étaient en grand nombre ; leur déchaînement contre l'auteur de la *Henriade*, leur ancien disciple et long-temps leur ami, avait irrité cet écrivain célèbre, qui leur faisait vivement sentir la sottise qu'ils avaient faite de l'attaquer. Quelque fort qu'on soit ou qu'on s'imagine être, il ne faut jamais se faire des ennemis qui, jouissant de l'avantage d'être lus d'un bout de l'Europe à l'autre, peuvent exercer d'un trait de plume une vengeance éclatante et durable. C'est une maxime que la faveur et le pouvoir même ne doivent jamais faire perdre de vue, soit aux particuliers, soit aux corps, et que les Jésuites de nos jours semblent avoir oubliée pour leur malheur. Le lion fait semblant de dormir, laisse bourdonner la guêpe autour de ses oreilles, s'ennuie à la fin de l'entendre, se réveille et la tue. Pendant six ans et plus, les journalistes de Trévoux et les troupes légères que la basse littérature entretenait à leur solde, ont outragé l'homme célèbre dont nous parlons, qui paraissait l'ignorer, et les laissait faire. Enfin, las de se voir harcelé par tant d'insectes, il a mis les pandours au pilori, un bâillon à leurs chefs ; et ce qui est important en France pour le gain d'une cause, a exposé les uns et les autres à la risée publique.

Pendant qu'il rendait les Jésuites ridicules, ils se rendaient eux-mêmes odieux à tous les sages de la nation, par l'intolérance qu'ils prêchaient dans ce même Journal de Trévoux, et le fanatisme qu'ils y affichaient. Ceux qu'on nomme *philosophes*, et qu'ils cherchaient à persécuter, n'oubliaient de leur côté aucune occasion de se venger dans leurs ouvrages, et se vengeaient de la manière la plus mortifiante pour les Jésuites, sans trop

se compromettre et s'exposer. Ils ne leur disaient pas comme les jansénistes : *Vous êtes des ambitieux, des intrigans et des fripons.* Cette accusation n'aurait pas humilié la société ; ils leur disaient : *Vous êtes des ignorans ; vous n'avez plus parmi vous un seul homme de lettres dont le nom soit célèbre en Europe, et digne de l'être. Vous vous glorifiez de votre crédit ; mais ce crédit existe plus en opinion qu'en réalité, ce n'est plus qu'un château de cartes qu'on renversera dès qu'on osera souffler dessus.* Ils disaient vrai, et l'événement l'a prouvé. Pour comble de malheur, les Jésuites, accablés de traits qu'ils s'étaient attirés par leur faute, n'avaient pas un seul défenseur en état de les repousser ; les bons écrivains, les hommes de mérite, leur manquaient en tout genre ; leurs nouveaux ennemis, opprimés par eux à Versailles, étaient plus forts la plume à la main ; et on sent le prix de cet avantage chez une nation qui n'aime à lire que pour s'amuser, et qui finit toujours par se déclarer pour celui qui y réussit le mieux. Les Jésuites avaient pour eux le fantôme de leur pouvoir; leurs adversaires avaient la France et l'Europe.

Il faut avouer que les jansénistes, qui ne se sont jamais piqués d'être fins, l'ont été dans ces derniers temps bien plus qu'ils ne pensaient, et que les Jésuites, qui se piquent de l'être beaucoup, ne l'ont été guère. Ils ont donné, comme des sots, dans un panneau que leurs ennemis leur ont tendu sans s'en douter. Le gazetier janséniste, excité seulement par le fanatisme et par la haine, car ce satirique imbécile n'en sait pas plus long, a reproché aux Jésuites de poursuivre dans les jansénistes un fantôme d'hérésie, et de ne pas courre sus aux philosophes, qui deviennent de jour en jour, selon lui, plus nombreux et plus insolens. Les Jésuites, bêtement, ont lâché leur proie qui se mourait, pour attaquer des hommes pleins de vigueur qui ne pensaient point à leur nuire. Qu'est-il arrivé? ils n'ont point apaisé leurs anciens ennemis, et s'en sont attiré de nouveaux dont ils n'avaient que faire ; ils le sentent bien aujourd'hui, mais il n'est plus temps.

Telle était la position de ces pères, lorsque la guerre allumée entre l'Angleterre et la France occasiona à la société le fameux procès qui a entraîné sa destruction. Les Jésuites faisaient le commerce à la Martinique ; la guerre leur ayant causé des pertes, ils voulurent faire banqueroute à leurs correspondans de Lyon et de Marseille ; un jésuite de France, à qui ces correspondans s'adressèrent pour avoir justice, leur parla comme le *rat retiré du monde :*

Mes amis, dit le solitaire,

Les choses d'ici-bas ne me regardent plus;
En quoi peut un pauvre reclus
Vous assister? Que peut-il faire,
Que de prier le ciel qu'il vous aide en ceci?
J'espère qu'il aura de vous quelque souci (1).

Il leur offrit de *dire la messe* pour leur obtenir de Dieu, au lieu de l'argent qu'ils demandaient, la grâce de souffrir *chrétiennement* leur ruine. Ces négocians, volés et persifflés par les Jésuites, les attaquèrent en justice réglée ; ils prétendirent que ces pères, en vertu de leurs constitutions, étaient solidaires les uns pour les autres, et que ceux de France devaient acquitter les dettes des missions américaines. Les Jésuites se croyaient si sûrs de la bonté de leur cause, qu'ayant le droit d'être jugés au grand conseil, ils demandèrent, pour rendre leur triomphe plus éclatant et plus complet, que le procès fût porté à la grand'chambre du parlement de Paris. Ils y perdirent tout d'une voix, et à la grande satisfaction du public, qui en témoigna sa joie par des applaudissemens universels; on les condamna à payer des sommes immenses à leurs parties, avec défense à eux de faire le commerce.

Ce ne fut là que le commencement de leur malheur. Dans le procès qu'ils soutenaient, il avait été question de savoir si en effet, par leurs constitutions, ils étaient solidaires les uns pour les autres ; cette question fournit au parlement une occasion toute naturelle de demander à voir ces constitutions fameuses, qui jamais n'avaient été ni examinées, ni approuvées avec les formes requises. L'examen de ces constitutions, et ensuite celui de leurs livres, a fourni des moyens *juridiques* qu'on a cru suffisans pour déclarer leur institut contraire aux lois du royaume, à l'obéissance due au souverain, à la sûreté de sa personne, et à la tranquillité de l'Etat.

Je dis des moyens *juridiques ;* car on doit distinguer dans cette cause les moyens *juridiques* sur lesquels la destruction des Jésuites a été appuyée, d'avec les autres motifs, non moins équitables, de cette destruction. Il ne faut pas croire que ni les constitutions de ces pères, ni la doctrine qu'on leur reproche, aient été l'unique cause de leur ruine, quoique ce soit la seule vraiment *judiciaire*, et la seule par conséquent dont on ait dû faire mention dans les arrêts rendus contre eux. Il n'est que trop vrai que plusieurs autres ordres ont à peu près pour principe cette même obéissance servile que les Jésuites vouent à leurs supérieurs et au pape; il n'est que trop vrai que mille autres docteurs et religieux ont enseigné la doctrine du pouvoir de

(1) *Fables de La Fontaine*, liv. 8, fab. 3.

l'Eglise sur le temporel des rois ; ce n'est pas seulement parce qu'on croit les Jésuites plus mauvais Français que les autres moines, qu'on les a détruits et dispersés ; c'est parce qu'on les a regardés avec raison comme plus redoutables par leurs intrigues et par leur crédit ; et ce motif, quoique non *juridique*, est assurément beaucoup meilleur qu'il ne fallait pour s'en défaire. La ligue de la nation contre les Jésuites ressemble à la ligue de Cambrai contre la république de Venise, qui avait pour principale cause les richesses et l'insolence de ces républicains. La société avait fourni les mêmes armes à la haine. On était justement indisposé de voir des religieux, voués par état à l'humilité, à la retraite et au silence, diriger la conscience des rois, élever la noblesse du royaume, cabaler à la cour, à la ville et dans les provinces. Rien n'irrite davantage les gens raisonnables, que des hommes qui ont renoncé au monde, et qui cherchent à le gouverner. Tel était aux yeux des sages le crime de la société le moins pardonnable ; ce crime, dont on ne parlait pas, valait seul tous ceux dont on les chargeait d'ailleurs, et qui, par leur nature, avaient paru plus propres à faire prononcer leur arrêt dans les tribunaux.

Ces pères ont même osé prétendre, et plusieurs évêques leurs partisans ont osé l'imprimer, que le gros recueil d'assertions extrait des auteurs jésuites par ordre du parlement, recueil qui a servi de motif principal pour leur destruction, n'aurait pas dû opérer cet effet ; qu'il avait été *compilé à la hâte par des prêtres jansénistes, et mal vérifié par des magistrats peu propres à ce travail; qu'il était plein de citations fausses, de passages tronqués ou mal entendus, d'objections prises pour les réponses ;* enfin de mille autres infidélités semblables. Les magistrats ont pris la peine de répondre à ces reproches, et le public, très-indifférent sur cette discussion, les en aurait dispensés ; on ne peut nier que parmi un très-grand nombre de citations exactes, il ne fût échappé quelques méprises ; elles ont été avouées sans peine ; mais ces méprises, quand elles seraient beaucoup plus fréquentes, empêchent-elles que le reste ne soit vrai ? D'ailleurs, la plainte des Jésuites et de leurs défenseurs fût-elle aussi juste qu'elle le paraît peu, qui se donnera le soin de vérifier tant de passages ? En attendant que la vérité s'éclaircisse, si de pareilles vérités en valent la peine, ce recueil aura produit le bien que la nation désirait, l'anéantissement des Jésuites ; les reproches qu'on est en droit de leur faire seront plus ou moins nombreux ; mais la société ne sera plus ; c'était là le point important.

Ce volume d'assertions, extraites des livres des Jésuites et condamnées par les magistrats, avait été précédé, quelques années

auparavant, de la condamnation de l'ouvrage du jésuite Busenbaum, dans lequel la doctrine du régicide est ouvertement soutenue; l'exemplaire sur lequel la condamnation fut prononcée, portait pour date 1757, époque funeste de l'attentat qui a rempli la France d'horreur et de trouble. Les Jésuites ont prétendu que cette date était une supercherie de leurs ennemis, qui, pour les rendre odieux, avaient fait mettre un frontispice nouveau à une édition ancienne; les jansénistes soutenaient que l'édition était en effet toute récente, et prouvait, d'une manière sensible, jusqu'à quel point et à quel degré d'impudence les Jésuites osaient être mauvais Français. Ces jansénistes, si peu adroits d'ailleurs, mais très-ardens et très-acharnés, étaient venus à bout de persuader à la plus grande partie de la nation que le crime atroce dont il s'agissait, était l'ouvrage des Jésuites. Cependant les réponses du criminel dans ses interrogatoires, telles qu'elles ont été publiées, n'étaient nullement à la charge de ces pères; mais il avait servi chez eux, ainsi que chez des personnes du parti opposé; il l'avait déclaré à ses juges; les Jésuites, par des raisons qu'on ignore, ne furent point interrogés, comme il semblait qu'ils auraient dû l'être; c'en fut assez à une grande partie du public pour les charger du crime.

L'assassinat du roi de Portugal, arrivé l'année suivante, et dans lequel la société se trouva encore impliquée, servit de nouveaux moyens à ses ennemis pour soutenir et faire croire que l'attentat qui soulevait la France était aussi son ouvrage. Les amis des Jésuites ont prétendu qu'ils étaient innocens du forfait commis en Portugal; que l'orage suscité contre eux à cette occasion, et dont ils ont aussi été les victimes dans ce royaume, était un effet de la haine qu'ils s'étaient attirée de la part du premier ministre Carvalho, tout-puissant auprès du prince. Mais pourquoi des religieux inspirent-ils de la haine contre eux à un ministre d'État, si ce n'est parce qu'ils se rendent redoutables à ce ministre par leurs intrigues? Pourquoi M. de Carvalho, qui détestait les Jésuites, laissait-il en repos les cordeliers, les jacobins et les recollets, sinon parce qu'il trouvait les Jésuites en son chemin, et que les autres végétaient en paix dans leurs couvens sans faire à l'État ni bien ni mal? Toute société religieuse et remuante mérite par cela seul que l'État en soit purgé; c'est un crime pour elle d'être redoutable.

Aussi le ministre de Portugal profita-t-il habilement de l'imputation faite à quelques uns de ces pères, d'avoir conseillé, dirigé et absous les assassins, pour faire chasser tous les Jésuites du royaume; on les renvoya à leur général, qui n'a pas dû être peu embarrassé de ces nouveaux venus; aussi cette transplanta-

tion leur a-t-elle été fatale, un très-grand nombre a péri; et le reste, maltraité par les Jésuites italiens, traîne au milieu de ses confrères, devenus ses ennemis, une vie malheureuse et languissante.

M. de Carvalho, en chassant les Jésuites, en avait fait arrêter trois, qu'on avait déclarés coupables; mais il ne fut pas assez puissant pour faire exécuter à mort le jésuite Malagrida, qui passait pour le plus criminel. La populace portugaise, ignorante, superstitieuse, et imbue des maximes ultramontaines, n'aurait pas souffert qu'un religieux fût livré au bras séculier pour un crime digne des plus grands supplices, parce que ce crime n'était commis que contre un laïc; on fut obligé, pour trouver un crime contre Dieu, qui le rendît digne de mort, d'aller chercher quelques mauvais livres de dévotion, ouvrages de l'imbécillité et de la démence, écrits par ce malheureux jésuite; ce fut uniquement sur ces rapsodies qu'il fut condamné au feu par l'inquisition, non comme coupable de lèse-majesté, mais comme hérétique. On lui reprochait des visions et des miracles dont il avait eu la bêtise de se glorifier; on lui reprochait surtout d'avoir pu, à l'âge de soixante-quinze ans, se désennuyer tout seul dans sa prison, comme aurait fait un jeune novice; ce qui pouvait aussi être regardé comme une espèce de miracle, bien digne d'être compté parmi les autres. C'est sur de pareils motifs qu'il fut condamné à la mort la plus cruelle; l'arrêt ne fit pas même mention du parricide dont il était accusé; et, comme le remarque très-bien Voltaire, l'excès de l'atrocité fut joint à l'excès du ridicule.

C'est une chose plaisante que l'embarras où les Jésuites et les jansénistes se trouvèrent à l'occasion de cette victime immolée à l'inquisition. Les Jésuites, dévoués jusqu'alors à ce tribunal de sang, n'osaient plus en prendre le parti depuis qu'il avait brûlé un des leurs; les jansénistes qui l'abhorraient, commencèrent à le trouver juste, dès qu'il eût condamné un jésuite aux flammes; ils assurèrent et imprimèrent que l'inquisition n'était pas ce qu'ils avaient cru jusqu'alors, et que la justice s'y rendait *avec beaucoup de sagesse et de maturité.* Quelques magistrats même, jusqu'à ce moment ennemis jurés de l'inquisition, semblèrent en cette circonstance s'adoucir tant soit peu pour elle. Un des premiers tribunaux du royaume condamna au feu un écrit où l'inquisition de Portugal était fort maltraitée à l'occasion du supplice de Malagrida; et dans la dénonciation qui fit condamner cet écrit au feu, on donna beaucoup d'éloges, non pas tout-à-fait à l'inquisition en elle-même, mais *à l'examen scrupuleux* d'après lequel le jésuite fut livré au bras séculier.

A l'occasion de cette accusation de régicide, tant de fois renouvelée contre les Jésuites, nous rapporterons une anecdote curieuse. Il est étonnant que parmi tant de brochures qui ont appelé ces pères *assassins*, pas une seule n'ait fait mention d'un trait, à la vérité peu connu, mais qui semble donner beau jeu à leurs ennemis. A Rome, dans leur église de St.-Ignace, ils ont fait représenter aux quatre coins de la voûte, peinte il y a environ cent ans par un de leurs pères, des sujets tirés de l'Ancien Testament; et ces sujets sont autant d'assassinats, ou au moins de meurtres, faits au nom de Dieu par le peuple juif; Jahel, qui poussée par l'esprit divin, enfonce un clou dans la tête de Sisara à qui elle avait offert et donné l'hospitalité; Judith, qui conduite par le même guide, coupe la tête à Holopherne après l'avoir séduit et enivré; Samson qui massacre les Philistins par ordre du Seigneur; enfin David qui tue Goliath. Au haut de la voûte, S. Ignace dans une gloire, lance des feux sur les quatre parties du monde, avec ces mots du Nouveau Testament: *Ignem veni mittere in terram; et quid volo nisi ut accendatur?* (Je suis venu mettre le feu sur la terre: que puis-je désirer, sinon de le voir allumé?) Il me semble que si quelque chose pouvait faire connaître l'esprit de la société par rapport à la doctrine meurtrière qu'on lui impute, ces tableaux en seraient une preuve plus forte que tous les passages qu'on rapporte de leurs auteurs, et qui leur sont communs avec tant d'autres: mais la vérité est que ces principes, appuyés en apparence par l'Écriture mal entendue, sont ceux des fanatiques de tous les temps, et nous pouvons ajouter, de la plupart des théologiens de parti, lorsqu'ils croiront avoir intérêt de les répandre, et pouvoir les prêcher en sûreté. Pour eux un prince hérétique et infidèle est un tyran, et par conséquent un homme dont la religion et la raison ordonnent également de se défaire. La seule chose qu'on doit reprocher aux Jésuites, c'est d'avoir abandonné ces abominables principes plus tard que les autres, après les avoir plus fortement soutenus; de faire une profession particulière d'obéissance au pape, et d'obéissance plus étroite que les autres religieux; d'être par cette raison d'autant plus à craindre dans l'État, qu'ils y sont plus accrédités, plus répandus, plus adonnés au ministère ecclésiastique, et surtout à l'instruction de la jeunesse; de ne s'être jamais exprimés franchement et nettement, lorsqu'on ne les y a pas forcés, sur les maximes du royaume concernant l'indépendance des rois; et d'avoir trop donné à entendre qu'ils regardaient ces maximes comme de simples opinions locales, sur lesquelles on pouvait soutenir le pour et le contre, suivant les pays où l'on se trouvait placé. On peut dire avec vérité et

sans passion, que cette manière de penser perce dans tous leurs ouvrages, et dans ceux même des Jésuites français qui ont voulu paraître moins ultramontains sur nos maximes que leurs confrères d'Italie ou d'Espagne.

Il ne faut pas croire cependant que cette soumission au pape, tant reprochée à la société, soit pour elle un dogme irrévocable. Tandis que les Jésuites la prêchaient en Europe avec tant de zèle, on pourrait dire de fureur, pour faire accepter la bulle qu'ils avaient fabriquée, ils résistaient à la Chine aux décrets que les souverains pontifes lançaient contre eux sur les cérémonies chinoises : ils allaient même jusqu'à mettre en question, si le pape était en droit de donner une décision sur de pareils sujets. Tant il est vrai que leur prétendu dévouement au pape n'était, pour ainsi dire, que *par bénéfice d'inventaire*, et sous la condition tacite de favoriser leurs prétentions, ou du moins de ne pas nuire à leurs intérêts.

Quoi qu'il en soit, le parallèle qu'on vient de faire de la doctrine des Jésuites avec celle des autres ordres, est, ce me semble, le vrai point de vue dont on a dû partir dans leur destruction. Parmi tant de magistrats qui ont écrit dans l'affaire de la société de longs réquisitoires, M. de La Chalotais, procureur-général du parlement de Bretagne, paraît surtout avoir envisagé cette affaire en homme d'État, en philosophe, en magistrat éclairé et dégagé de tout esprit de haine et de parti. Il ne s'est point amusé à prouver laborieusement et faiblement que les autres moines valaient beaucoup mieux que les Jésuites ; il a vu de plus haut et plus loin ; sa marche au combat a été plus franche et plus ferme. *L'esprit monastique*, a-t-il dit, *est le fléau des États ; de tous ceux que cet esprit anime, les Jésuites sont les plus nuisibles, parce qu'ils sont les plus puissans ; c'est donc par eux qu'il faut commencer à secouer le joug de cette nation pernicieuse.* Il semble que cet illustre magistrat ait pris pour sa devise ces vers de Virgile :

Ductoresque ipsos primum, capita alta ferentes
Cornibus arboreis, sternit; tum vulgus, et omnem,
Miscet agens telis nemora inter frondea turbam (1).

La guerre qu'il a faite avec tant de succès à la société n'est que le signal de l'examen auquel il paraît désirer qu'on soumette les constitutions des autres ordres, sauf à conserver ceux qui par cet

(1) Ces vers sont tirés du liv. 1er. de l'*Énéide*. Énée aperçoit dans une forêt un grand troupeau, à la tête duquel des cerfs marchaient fièrement ; il donne la chasse. *D'abord il jette par terre les chefs de la troupe, qui portaient la tête haute ; il poursuit et disperse ensuite le reste à travers les bois.*

examen seraient jugés utiles. Il est même certaines communautés, par exemple, celle des *frères* nommés *ignorantins*, qu'il indique expressément à la vigilance des magistrats, comme ayant déjà gagné sourdement beaucoup de terrain ; cependant, je ne sais si je me trompe, des hommes qui portent un nom si peu fait pour en imposer, ne doivent guère se flatter de succéder un jour aux Jésuites chez une nation à qui les noms sont sujets à faire la loi ; il faudra, pour avoir en France des succès et des ennemis, qu'ils commencent par se faire appeler autrement.

A l'égard des autres moines en général, c'est à la prudence du gouvernement à juger de la manière dont il doit en user avec eux ; mais supposé qu'on voulût un jour les détruire, ou du moins les affaiblir assez pour les empêcher d'être nuisibles, il est un moyen infaillible d'y parvenir sans employer la violence, qu'il faut éviter même à leur égard ; ce serait de faire revivre les anciennes lois qui défendent les vœux monastiques avant vingt-cinq ans. Puisse le gouvernement se rendre sur ce point au désir unanime des citoyens éclairés !

En attendant ce désastre des communautés monastiques et ce bonheur pour l'État, continuons et finissons le récit de l'anéantissement des Jésuites. Malgré la guerre déclarée à la société par les magistrats, ces pères ne se tenaient pas pour assurés de leur destruction ; le parlement de Paris, qui leur avait porté les premiers coups, les avait assignés à un an pour juger leur institut ; le parti qui désirait leur ruine, aveugle dans sa haine, et ne connaissant ni les lois ni les formes, reprochait au parlement de leur avoir accordé un si long terme ; il craignait que les amis qui leur restaient à la cour n'obtinssent du roi qu'il évoquât à lui seul le jugement de cette affaire. Cette crainte paraissait d'autant plus fondée, que dans l'intervalle de l'assignation au jugement, ils avaient encore reçu de la cour des marques assez éclatantes de protection. Le parlement par l'arrêt du 6 août 1761, qui les ajournait à comparaître au bout de l'année pour le jugement de leurs constitutions, avait ordonné par provision la clôture de leur collége pour le premier octobre suivant ; le roi, malgré les représentations du parlement, prorogea ce temps jusqu'au 1er. avril ; et cette prorogation faisait appréhender qu'ils n'obtinssent des marques de faveur encore plus signalées. Personne d'ailleurs ne pouvait s'imaginer qu'une société, naguère si puissante, pût jamais être anéantie ; leurs ennemis même n'osaient s'en flatter pleinement ; mais ils voulaient au moins leur enlever, s'il était possible, les deux branches principales de leur crédit, la place de confesseur des rois, et l'éducation de la noblesse.

Le roi, au milieu de toute cette procédure, avait consulté sur l'institut des Jésuites, les évêques qui étaient à Paris : environ quarante d'entre eux, soit persuasion, soit politique, avaient fait les plus grands éloges et de l'institut et de la société; six avaient été d'avis de modifier les constitutions à certains égards; un seul, l'évêque de Soissons, avait déclaré l'institut et l'ordre également détestables. On prétendait que ce prélat, si sévère ou si vrai, avait des sujets de plainte personnels et très-graves contre les Jésuites, qui dans une occasion délicate l'avaient joué, compromis et sacrifié. Outré de dépit, à ce qu'ils disaient, et voulant se venger d'eux, cet évêque s'était fait janséniste, et déclaré chef d'un parti qui n'avait plus de tête et bientôt plus de membres. Malheureusement pour les Jésuites, le prélat qu'ils cherchaient à décrier était d'une réputation intacte sur la religion, la probité et les mœurs; il assura, sans détour, que les parlemens avaient raison et qu'on ne pouvait trop tôt se défaire d'une compagnie également funeste à la religion et à l'État.

Néanmoins la pluralité des évêques étant favorable à la conservation des Jésuites, le roi, pour déférer à leur avis, rendit un édit dont l'objet était de les laisser subsister en modifiant à plusieurs égards leurs constitutions. Cet édit, porté au parlement pour être enregistré, y trouva une opposition générale; on y fit de fortes remontrances; et ces remontrances eurent plus de succès que ne pouvait attendre le parlement même. Le roi sans y rien répondre retira son édit.

Dans cette situation, la Martinique qui avait déjà été si funeste à ces pères, en occasionant le procès qu'ils avaient perdu, précipita leur ruine par une circonstance singulière. On reçut à la fin de mars 1762, la triste nouvelle de la prise de cette colonie; cette prise, si importante pour les Anglais, faisait tort de plusieurs millions à notre commerce; la prudence du gouvernement voulut prévenir les plaintes qu'une si grande perte devait causer dans le public. On imagina, pour faire diversion, de fournir aux Français un autre objet d'entretien; comme autrefois Alcibiade avait imaginé de faire couper la queue à son chien pour empêcher les Athéniens de parler d'affaires plus sérieuses. On déclara donc au principal du collége des Jésuites qu'il ne leur restait plus qu'à obéir au parlement et à cesser leurs leçons au 1er. avril 1762. Depuis cette époque, les colléges de la société furent fermés, et elle commença sérieusement à désespérer de sa fortune; enfin le 6 août 1762, ce jour si désiré du public, arriva; l'institut fut condamné par le parlement d'une voix unanime, sans aucune opposition de la part de l'autorité souveraine; les vœux furent déclarés abusifs; les Jésuites sécularisés et dis-

sous, leurs biens aliénés et vendus; la plupart des parlemens, les uns plus tôt, les autres plus tard, les ont traités à peu près de même, quelques uns avaient mis plus de rigueur encore dans leurs jugemens, et les avaient chassés sans autre forme de procès.

Ils vécurent donc dispersés çà et là et portant l'habit séculier; mais ils restaient toujours à la cour, et même y étaient en plus grand nombre que jamais; ils semblaient de là braver doucement leurs ennemis, et attendre pour se relever un temps plus favorable. On disait assez hautement que ces renards n'étaient pas détruits si l'on ne venait à bout de les enfumer dans le terrier où ils se croyaient à l'abri; et qu'ils ne seraient pas *martyrs* tant qu'ils seraient *confesseurs. Ils sont bien malades*, ajoutait-on, *peut-être mourans, mais le pouls leur bat encore.* On les croyait si peu anéantis, malgré leur dispersion, qu'un supérieur de séminaire à qui on offrit leur maison du noviciat, répondit qu'il n'en voulait pas, parce qu'il avait peur des *revenans.*

Ils n'étaient pourtant pas loin du moment de leur expulsion totale; ce fut encore au zèle inconsidéré de leurs amis qu'ils en eurent l'obligation. Un partisan forcené de la société publia, pour la défendre, un écrit violent, et injurieux aux magistrats, qui avait pour titre, *il est temps de parler.* Quelqu'un dit alors que la réponse des magistrats serait, *il est temps de partir.* Ils se trompaient d'autant moins, qu'un nouveau grief vint combler la mesure. L'archevêque dont nous avons déjà tant parlé, croyait les droits de l'église violés par les arrêts du parlement contre des vœux contractés à la face des autels; il donna en faveur des Jésuites un mandement qui acheva d'indisposer les magistrats; quelques uns de ces pères furent accusés d'avoir colporté le mandement, quelques unes de leurs dévotes de l'avoir débité; ce fut comme le signal du dernier coup porté à la société entière. Le parlement ordonna que dans *huitaine,* tout jésuite profès ou non profès, qui voudrait rester dans le royaume, ferait serment de renoncer à l'institut. Le terme était court; on ne voulait pas leur donner le temps de délibérer: on craignait qu'ils ne tinssent entre eux des assemblées secrètes; qu'ils n'écrivissent à leur général pour lui demander la permission de céder au temps; qu'à la faveur des *restrictions mentales,* ils ne prêtassent le serment qu'on exigeait; qu'à l'abri de ce serment ils ne restassent en France pour y attendre un meilleur temps; qu'ils ne pratiquassent enfin la maxime d'Acomat dans *Bajazet :*

Promettez; affranchi du péril qui vous presse,
Vous verrez de quel poids sera votre promesse.

Il est certain que les Jésuites en signant le serment qu'on leur

proposait, auraient fort embarrassé les jansénistes leurs ennemis, qui ne cherchaient qu'un prétexte pour les faire bannir, et à qui le prétexte aurait manqué. Il est certain, de plus, que, comme chrétiens, ils pouvaient signer en conscience ce qu'on exigeait d'eux; c'est ce qu'un écrivain, nullement affectionné d'ailleurs à la société, a prouvé démonstrativement par un écrit qui nous est tombé entre les mains, et qu'on trouvera à la suite de cette histoire; mais soit fanatisme ou raison, soit principe de conscience ou respect humain, soit honneur ou opiniâtreté, les Jésuites n'ont pas fait ce qu'ils auraient pu faire et ce qu'on craignait qu'ils ne fissent. Ces hommes qu'on croyait si disposés à se jouer de la religion, et qu'on avait représentés comme tels dans une foule d'écrits, refusèrent presque tous de prêter le serment qu'on exigeait d'eux; en conséquence ils eurent ordre de sortir du royaume, et cet ordre fut exécuté à la rigueur. En vain plusieurs représentèrent leur âge, leurs infirmités, les services qu'ils avaient rendus, presque aucune de leurs requêtes ne fut admise. La justice qu'on avait faite du corps fut poussée contre les particuliers jusqu'à une sévérité extrême, qu'apparemment on jugea nécessaire. On voulait ôter à cette société, dont l'ombre même semblait épouvanter encore après qu'elle n'était plus, tous les moyens de renaître un jour; les sentimens de compassion furent sacrifiés à ce qu'on crut la raison d'État. Cependant les implacables jansénistes, irrités par le souvenir tout récent des persécutions que les Jésuites leur avaient fait souffrir, trouvaient que le parlement n'en faisait pas encore assez; ils ressemblaient à ce capitaine suisse qui faisait enterrer pêle-mêle sur le champ de bataille les morts et les mourans; on lui représentait que quelques uns des enterrés respiraient encore, et ne demandaient qu'à vivre: *Bon,* dit-il, *si on voulait les écouter, il n'y en aurait pas un de mort.*

Il est certain que la plupart des Jésuites, ceux qui dans cette société, comme ailleurs, ne se mêlent de rien, et qui y sont en plus grand nombre qu'on ne croit, n'auraient pas dû, s'il eût été possible, porter la peine des fautes de leurs supérieurs; ce sont des milliers d'innocens qu'on a confondus à regret avec une vingtaine de coupables; de plus, ces innocens se trouvaient par malheur les seuls punis et les seuls à plaindre; car les chefs avaient obtenu par leur crédit des pensions dont ils pouvaient jouir à leur aise, tandis que la multitude immolée restait sans pain comme sans appui. Tout ce qu'on a pu alléguer en faveur de l'arrêt général d'expulsion prononcé contre ces pères, c'est le fameux passage de Tacite au sujet de la loi des Romains qui condamnait à mort tous les esclaves d'une maison pour le crime d'un seul: *habet*

aliquid ex iniquo omne magnum exemplum ; (tout grand exemple a quelque chose d'injuste). Ainsi dans la destruction des Templiers, un grand nombre d'innocens fut la victime de l'orgueil et de la richesse insolente de leurs chefs ; ainsi les désordres qu'on reprochait aux Templiers n'étaient pas l'unique cause de leur destruction, et leur principal crime était de s'être rendus odieux et redoutables. La postérité pensera de même sur le jugement porté contre les Jésuites, et sur l'exil auquel ils ont été condamnés ; elle le trouvera dur, mais, peut-être, indispensable ; c'est ce que l'avenir seul pourra décider.

Au reste, indépendamment de la compassion naturelle que semblaient réclamer les jésuites âgés, malades ou sans ressources, qui après tout sont des hommes, il semble qu'on aurait pu distinguer, dans le serment qu'on exigeait, les Jésuites profès d'avec ceux qui ne l'étaient pas, et ceux qui avaient déjà renoncé à l'institut d'avec ceux qui y tenaient encore sans y être absolument liés. Qu'on exigeât le serment des Jésuites profès, dont on voulait se débarrasser, on pouvait juger cette précaution essentielle ; mais était-il nécessaire d'exiger autre chose des Jésuites non profès, qu'une simple promesse qu'ils ne se lieraient point à l'institut, et autre chose des ex-Jésuites qu'une simple déclaration qu'ils y avaient renoncé ? La conduite contraire qu'on a tenue pouvait conserver à la société des sujets qui étaient disposés à la quitter, et auxquels on ôtait toute autre ressource ; cette rigueur même pouvait rendre à l'ordre des membres qu'il avait déjà perdus.

En proposant ces réflexions, on est bien éloigné de désapprouver la conduite des magistrats, qui par de justes raisons, sans doute, ont cru devoir en user autrement ; il est bon cependant d'observer que plusieurs parlemens ont cru devoir tenir une conduite contraire ; après avoir dissous l'institut, ils ont laissé aux Jésuites dispersés tous leurs droits de citoyens ; mais n'est-il pas à craindre, qu'en les conservant ainsi dans plus de la moitié du royaume, on n'ait laissé à ces hommes, qu'on croit si remuans, un moyen de tramer des intrigues d'autant plus dangereuses qu'elles seront cachées ? Encore une fois le temps seul peut apprendre quels sont les juges qui ont pris le meilleur parti dans cette affaire ; si les uns n'ont pas été trop rigoureux, et si les autres en voulant l'être moins, n'ont pas enterré le feu sous la cendre.

Quelques parlemens d'ailleurs n'avaient rien prononcé contre l'institut ; et les Jésuites subsistaient encore en entier dans une partie de la France. Il y avait lieu d'appréhender, qu'au premier signal de ralliement, la patrie *dispersée* se rejoignant tout à coup

à la patrie *réunie*, ne formât une société nouvelle, avant même qu'on fût en état de la combattre. La sagesse et l'honneur même du gouvernement semblaient exiger que la jurisprudence à l'égard des Jésuites, quelle qu'elle pût être, fût uniforme dans tout le royaume. Ces vues paraissent avoir dicté l'édit par lequel le roi vient d'abolir la société dans toute l'étendue de la France, en permettant d'ailleurs à ses membres de vivre tranquillement dans leur patrie, sous les yeux et sous la protection des lois. Puissent les intentions pacifiques de notre auguste monarque être couronnées par le succès qu'elles méritent !

C'est sans doute pour mieux remplir ces intentions respectables, que le parlement de Paris, en enregistrant le nouvel édit, a ordonné aux Jésuites de résider chacun dans leur diocèse, et de se représenter tous les six mois aux magistrats du lieu qu'ils habiteront. On ignore si les Jésuites déjà retirés dans les pays étrangers, jugeront à propos de se soumettre à cette contrainte. Le même arrêt leur défend d'approcher de Paris de dix lieues, ce qui les relègue au moins à six lieues de Versailles, mais ne leur interdit pas le séjour de Fontainebleau et de Compiègne, que la cour habite au moins trois mois de l'année. On a cru, sans doute, que durant un si court espace de temps, leurs intrigues à la cour ne seraient point à craindre; Dieu veuille qu'on ne se soit pas trompé !

En bannissant les Jésuites par son premier arrêt, le parlement de Paris leur avait assigné des pensions pour leur subsistance; cet adoucissement à leur exil paraissait à bien des gens une sorte de contradiction. Pourquoi, disait-on, faciliter la retraite dans les pays étrangers à des sujets réputés dangereux, apôtres du régicide, ennemis de l'État, et qui en refusant de renoncer à la société, préfèrent leur général italien à leur souverain légitime ? Ce n'est pourtant pas qu'on doive blâmer avec sévérité cette contradiction apparente; quand on la désapprouverait en rigueur logique, ce qu'il ne nous appartient pas de décider, on devrait encore plus l'excuser en faveur de la loi naturelle, qui existait avant qu'il y eût des jansénistes et des Jésuites. Ceux qui se sont liés à l'institut de la société, ne l'ont fait que sous la sauvegarde de la foi publique et des lois; s'ils ont refusé d'y renoncer, ce peut être par une délicatesse de conscience toujours respectable, même dans les hommes qui ont tort : en les immolant à la nécessité qu'on a crue indispensable, de ne plus souffrir de Jésuites en France, il eût été inhumain de les priver des besoins de la vie, et de leur interdire jusqu'à l'air qu'ils respirent. Au reste, ces réflexions, bien ou mal fondées, n'ont plus lieu, dès qu'on permet aux Jésuites, sans rien exiger d'eux, de rester

dans le royaume ; après avoir privé la société de ses biens, il est juste de fournir à ses membres le moyen de subsister, puisqu'on croit pouvoir, sans inconvénient, les rendre à l'Etat à qui ils appartiennent.

N'oublions pas, avant de finir ce récit, une circonstance singulière, bien propre à montrer sous son véritable point de vue le prétendu intérêt pour la religion, dont plusieurs de ses ministres cherchent à se parer. Quelques évêques qui résident dans leurs diocèses, se joignirent par des mandemens à l'archevêque défenseur des Jésuites ; d'autres évêques, qui ne résident pas, étaient prêts à s'y joindre aussi. Le parlement fit mine de vouloir renouveler et faire observer à la rigueur les anciennes lois sur la résidence ; alors ces évêques se turent, et leur zèle menaçant expira sur leurs lèvres. Déconcertés et humiliés de leur impuissance contre les ennemis des Jésuites, ils chercheront peut-être, pour leur dédommagement, à se rabattre sur les philosophes, qu'ils accusent bien injustement d'avoir communiqué au parlement de Paris leur prétendue liberté de penser; déjà même quelques uns de ces prélats, à ce qu'on assure, ont pris cette triste et faible revanche; semblables à ce malheureux passant sur lequel il était tombé quelques tuiles du haut d'une maison dont on réparait le toit, et qui, pour se venger, lançait des pierres au premier étage, n'ayant pas, disait-il, la force de les jeter plus haut.

Tel a été dans le royaume le sort des Jésuites; les circonstances de leur destruction ont été bien étranges à tous égards; l'orage est parti du lieu d'où on l'attendait le moins, du Portugal, le pays de l'Europe le plus livré aux prêtres et aux moines; qui ne paraissait pas fait pour se délivrer si promptement des Jésuites, et encore moins pour donner sur cela l'exemple. Leur anéantissement en France a été préparé par le rigorisme qu'ils ont affiché malgré eux ; enfin il a été consommé par une secte mourante et avilie, qui a terminé, contre toute espérance, ce que les Arnauld, les Pascal, les Nicole n'auraient pu ni exécuter, ni tenter, ni même espérer. Quel exemple plus frappant de cette fatalité inconcevable qui semble présider aux choses humaines, et les amener, lorsqu'on s'y attend le moins, au point de la maturité ou de la destruction? C'est un beau chapitre à ajouter à l'histoire des grands événemens par les petites causes.

Trois ans avant la destruction des Jésuites (en 1759), en parlant des deux partis qui divisaient l'Eglise de France, je disais du parti le plus puissant, *qu'il cesserait bientôt de l'être* (1). On

(1) *Voyez* t. 1, p. 565, § 26, *de l'Abus de la Critique en matière de Religion.*

a voulu faire passer ces paroles pour une prophétie; mais comme je n'aspire pas à l'honneur d'être prophète, j'étais bien éloigné de soupçonner à quel point elle était vraie.

On voyait bien que le parti jusqu'alors opprimé commençait à prendre le dessus; mais personne ne pouvait prévoir jusqu'à quel degré il devait opprimer à son tour celui dont il avait été écrasé jusqu'alors; belle matière aux ennemis de la société pour faire valoir leurs lieux communs ordinaires sur la providence de Dieu dans le soutien de ce qu'ils appellent *la bonne cause.*

Ce qui n'est pas moins singulier, c'est que la nation française, dans un temps où elle laissait voir sa faiblesse hors de chez elle par une guerre malheureuse, ait fait cet acte de vigueur sur ses propres foyers ; il est vrai qu'en y réfléchissant on trouverait peut-être dans le même principe la cause de tant de faiblesse au dehors, et d'une si grande force, ou si l'on veut, d'une si grande fermentation au dedans ; mais cette discussion politique nous mènerait trop loin, et n'est pas de notre sujet.

Ce qui est plus singulier encore, c'est qu'une entreprise qu'on aurait crue bien difficile et impossible même au commencement de 1761, ait été terminée en moins de deux ans, sans bruit, sans résistance et avec aussi peu de peine qu'on en aurait eu à détruire les capucins et les picpus. On ne peut pas dire des Jésuites que leur mort ait été aussi brillante que leur vie. Si quelque chose même doit les humilier, c'est d'avoir péri si tristement, si obscurément, sans éclat et et sans gloire. Rien ne décèle mieux une faiblesse réelle, qui n'avait plus que le masque de la force. Ils diront sans doute qu'ils n'ont fait et n'ont voulu qu'exécuter à la lettre le précepte de l'Evangile, *quand on vous persécute dans une ville, fuyez dans une autre.* Mais pourquoi, après avoir oublié ce précepte pendant deux cents ans, s'en sont-ils souvenus si tard ?

Enfin, ce qui doit mettre le comble à l'étonnement, c'est que deux ou trois hommes seuls, qui ne se seraient pas cru destinés à faire une telle révolution, aient imaginé et mis à fin ce grand projet ; l'impulsion générale donnée à tout le corps de la magistrature a été leur ouvrage, et le fruit de leur impétueuse activité. Les hommes en effet sont rarement conduits par les esprits froids et tranquilles. La paisible raison n'a point toute seule cette chaleur nécessaire pour persuader ses opinions et faire entrer dans ses vues ; elle se contente d'instruire son siècle à petit bruit et sans éclat, et d'être ensuite simple spectatrice de l'effet bon ou mauvais que ses leçons auront produit. Elle ressemble, si on peut employer cette comparaison, *au Vieux de la Montagne*, à la voix duquel des jeunes gens ses disciples

couraient se précipiter, mais qui se gardait bien de se précipiter lui-même.

Il est vrai que ce petit nombre d'hommes qui ont mis tous les tribunaux du royaume en mouvement contre les Jésuites, ont trouvé la nation favorablement disposée pour cette fermentation, et empressée de l'appuyer par ses discours. Nous disons *par ses discours;* car en France tout ce que la nation peut faire, c'est de parler à tort et à droit, pour ou contre ceux qui la gouvernent; mais il faut avouer aussi que le cri public y est compté pour quelque chose. La philosophie, à laquelle les jansénistes avaient déclaré une guerre presque aussi vive qu'à la compagnie de Jésus, avait fait, malgré eux et par bonheur pour eux, des progrès sensibles. Les Jésuites, intolérans par système et par état, n'en étaient devenus que plus odieux, on les regardait, si je puis parler de la sorte, comme les grands grenadiers du fanatisme, comme les plus dangereux ennemis de la raison, et comme ceux dont il lui importait le plus de se défaire. Les parlemens, quand ils ont commencé à attaquer la société, ont trouvé cette disposition dans tous les esprits. C'est proprement la philosophie qui, par la bouche des magistrats, a porté l'arrêt contre les Jésuites; le jansénisme n'en a été que le solliciteur. La nation, et les philosophes à sa tête, voulaient l'anéantissement de ces pères, parce qu'ils sont intolérans, persécuteurs, turbulens et redoutables; les jansénistes le désiraient, parce que les Jésuites soutiennent *la grâce versatile,* et eux *la grâce efficace.* Sans cette ridicule querelle de l'école, et la fatale bulle qui en a été le fruit, la société serait peut-être encore debout, après avoir tant de fois mérité sa destruction pour des causes un peu plus réelles et plus graves. Mais enfin elle est détruite, et la raison est vengée.

Qu'importe de quel bras Dieu daigne se servir?

A ces réflexions on peut en joindre une autre non moins importante, et faite pour servir de leçon à tous les religieux qui seraient tentés de ressembler aux Jésuites. Si ces pères eussent été assez raisonnables pour borner la considération de la société à celle qu'elle pouvait tirer des sciences et des lettres, cette considération aurait été plus solide, moins enviée et plus durable. C'est l'esprit d'intrigue et d'ambition qu'ils ont montré, ce sont les vexations qu'ils ont exercées, c'est, en un mot, leur puissance énorme, ou crue telle, et surtout l'insolence qu'ils y joignaient, qui les a perdus. On ne saurait croire jusqu'à quel point ils avaient porté l'audace dans ces derniers temps: voici un trait assez récent qui achèvera de les faire connaître.

Benoît XIV, au commencement de son pontificat, accepta la dédicace d'un ouvrage que le père Norbert, capucin, avait fait contre les Jésuites; car ils étaient parvenus à armer contre eux jusqu'aux capucins. *Tu quoque, Brute* (1)? s'écriait à cette occasion un fameux satirique. Le pape crut pouvoir permettre à Norbert de rester à Rome sous sa protection. Il n'en eut pas le crédit; les Jésuites firent si bien par leurs manœuvres, qu'ils parvinrent à chasser le capucin, non-seulement des Etats du pape, mais même de tous les Etats catholiques; il fut obligé de se réfugier à Londres, et ne trouva qu'en 1759 un asile en Portugal, lorsque la société en fut expulsée; il eut la satisfaction, comme il le raconte lui-même, d'assister au supplice de Malagrida, et de dire la messe pour le repos de son âme, tandis qu'on achevait de brûler son corps.

La persécution exercée par les Jésuites avec acharnement contre le malheureux moine protégé par Benoît XIV, avait fort irrité ce pape contre eux; il ne perdait aucune occasion de leur donner tous les dégoûts qui dépendaient de lui. Les jansénistes même ne doutent pas que s'il eût vécu, il n'eût profité de la circonstance de leur destruction en Portugal et en France, pour anéantir la société; mais, quoi qu'on en dise, il n'y a pas d'apparence qu'un pape, quel qu'il puisse être, pousse jamais jusqu'à ce point l'oubli de ses vrais intérêts. Les Jésuites sont les janissaires du souverain pontife, redoutables quelquefois à leur maître, comme ceux de la Porte Ottomane, mais nécessaires comme eux au soutien de l'Empire. L'intérêt de la cour de Rome est de les réprimer et de les conserver; Benoît XIV avait trop d'esprit pour ne pas penser de la sorte. Le czar Pierre, il est vrai, cassa d'un seul coup quarante mille strélitz révoltés qui étaient ses meilleurs soldats; mais le czar avait vingt millions de sujets, et pouvait refaire d'autres strélitz; et le pape, dont toute la puissance ne se soutient que par la milice spirituelle qui est à ses ordres, ne pourrait pas aisément en refaire une semblable aux Jésuites, aussi bien disciplinée, aussi dévouée à l'église romaine, et aussi redoutable aux ennemis du souverain pontife.

Ce que l'on peut assurer avec vérité, c'est que le pape Benoît XIV se serait mieux conduit dans leur affaire que Clément XIII; il n'eût point, comme celui-ci, écrit au roi qui lui faisait l'honneur de le consulter, qu'il fallait *que les Jésuites restassent comme ils étaient;* il eût répondu d'une manière

(1) *Et toi aussi, mon cher Brutus!* On assure que le satirique donnait au mot *Brute* une interprétation plus maligne, que nous ne prétendons pas approuver.

équivoque, comme il avait fait au sujet des sacremens refusés aux jansénistes; il eût gagné du temps; il eût accordé aux parlemens quelques modifications de l'institut, au moins par rapport aux Jésuites français; il eût flatté et intéressé les jansénistes par quelque bulle en faveur de *la grâce efficace;* enfin il eût amorti les coups qu'on portait à son régiment des gardes. Mais il semble que dans cette affaire les Jésuites et leurs amis aient été frappés d'un esprit de vertige, et qu'ils aient fait eux-mêmes tout ce qu'il fallait pour précipiter leur ruine. Pour la première fois ils se sont montrés inflexibles dans la circonstance où il leur importait le plus de ne pas l'être; ils ont cabalé en secret et parlé ouvertement à la cour contre leurs ennemis; ils ont crié que la religion était perdue si on se défaisait d'eux; qu'on ne les chassait que pour établir en France l'incrédulité et l'hérésie; et par là ils ont jeté de l'huile sur le feu, au lieu de l'éteindre. Il semble que les jansénistes aient fait à Dieu, pour la destruction de la société, cette prière de Joad dans *Athalie :*

> Daigne, daigne, grand Dieu, sur *son chef* et sur elle
> Répandre cet esprit d'imprudence et d'erreur,
> De *leur destruction* funeste avant-coureur.

Aussi ces jansénistes ont-ils bien assuré, dans leur langage dévot, que le *doigt de Dieu* s'était montré de toutes parts dans cette affaire; *hélas!* a répondu un *ci-devant Jésuite,* apparemment consolé de ne plus l'être, *ce sont bien les quatre doigts et le pouce!*

Voilà donc cette société fameuse retranchée du milieu de nous; plaise au ciel que ce soit sans retour, ne fût-ce que pour le bien de la paix, et qu'on puisse enfin dire : *hic jacet!* Ses meilleurs amis sont trop bons citoyens pour penser le contraire; le rétablissement de cette société remuante, irritée et fanatique, ferait plus de mal à l'Etat, qu'il ne pourrait, dans l'idée même de ses partisans, procurer de bien à l'Eglise. Cet événement, si la Providence veut qu'il soit durable, fera non-seulement une époque, mais selon bien des gens, une vraie *ère* chronologique dans l'histoire de la religion; on datera désormais dans cette histoire de l'*hégire jésuitique* (1), au moins en Portugal et en France; et les jansénistes espèrent que ce nouveau *comput ecclésiastique* ne tardera pas à être admis dans les autres pays catholiques. C'est le but des prières ferventes qu'ils adressent à Dieu pour le plus grand bien de leurs ennemis, et pour faire *rentrer la société en elle-même.*

Rien ne sera sans doute plus profitable et plus flatteur pour

(1) On sait qu'*hégire* signifie *fuite, expulsion.*

eux. On sait bien que tout janséniste, pourvu qu'il puisse dire, comme les sauvages de Candide, *mangeons du jésuite*, sera au comble du bonheur et de la joie; mais il reste à savoir quelle utilité la raison, qui vaut bien le jansénisme, tirera enfin d'une proscription tant désirée. Je dis la *raison* et non pas l'*irréligion ;* c'est une précaution nécessaire à prendre ; car la théologie des jansénistes est, comme nous l'avons vu, si raisonnable, qu'ils sont sujets à regarder les mots de *raison* et d'*irréligion* comme synonymes. Il est certain que l'anéantissement de la société peut procurer à la raison de grands avantages, pourvu que l'intolérance jansénienne ne succède pas en crédit à l'intolérance jésuitique ; car, on ne craint point de l'avancer, entre ces deux sectes, l'une et l'autre méchantes et pernicieuses, si on était forcé de choisir, en leur supposant le même degré de pouvoir, la société qu'on vient d'expulser serait la moins tyrannique. Les Jésuites, gens accommodans, pourvu qu'on ne se déclare pas leur ennemi, permettent assez qu'on pense comme on voudra. Les jansénistes, sans égards comme sans lumières, veulent qu'on pense comme eux ; s'ils étaient les maîtres, ils exerceraient sur les ouvrages, sur les esprits, sur les discours, sur les mœurs, l'inquisition la plus violente. Heureusement il n'est pas fort à craindre qu'ils prennent jamais beaucoup de crédit; le rigorisme qu'ils professent ne fera pas fortune à la cour, où l'on veut bien être chrétien, mais à condition qu'il en coûtera peu ; et leur doctrine de la prédestination et de la grâce est trop dure et trop absurde pour ne pas révolter les esprits. Que les étrangers fassent à la France tant qu'ils voudront des reproches, peu importans en eux-mêmes, sur le peu d'intérêt qu'elle paraît prendre à son théâtre national, si estimé de toute l'Europe, et sur la faveur distinguée qu'elle accorde à sa musique, vilipendée de toutes les nations ; ces étrangers, nos envieux et nos ennemis, n'auront sûrement jamais le funeste avantage de faire à notre gouvernement un reproche plus sérieux, celui de prendre pour objet de sa protection des hommes sans talens, sans esprit, ignorés et ignorans, après avoir autrefois exercé une persécution violente contre les illustres et respectables pères d'une si chétive postérité. D'ailleurs, la nation qui commence à s'éclairer, s'éclairera vraisemblablement de plus en plus. Les disputes de religion seront méprisées, et le fanatisme deviendra en horreur. Les magistrats qui ont proscrit celui des Jésuites sont trop éclairés, trop citoyens, trop au niveau de leur siècle, pour souffrir qu'un autre fanatisme y succède; déjà même quelques uns d'eux, entre autres M. de La Chalotais, s'en sont expliqués assez ouvertement pour mécontenter les jansénistes, et pour mériter l'hon-

neur d'être mis par eux au rang des philosophes. Cette secte semble dire comme Dieu, dont elle emploie si souvent et si abusivement le langage : *celui qui n'est pas pour moi est contre moi;* mais elle n'en fera pas pour cela plus de prosélytes. Les Jésuites étaient des troupes régulières, ralliées et disciplinées sous l'étendard de la superstition; c'était la phalange macédonienne qu'il importait à la raison de voir rompue et détruite. Les jansénistes ne sont que des cosaques et des pandours, dont la raison aura bon marché, quand ils combattront seuls et dispersés. En vain crieront-ils à leur ordinaire qu'il suffit de montrer de l'attachement à la religion pour être baffoué des *philosophes modernes.* On leur répondra que Pascal, Nicole, Bossuet, et les écrivains de Port-Royal étaient attachés à la religion, et qu'il n'est aucun *philosophe moderne*, au moins digne de ce nom, qui ne les révère et ne les honore. En vain s'imagineront-ils que pour avoir succédé au jansénisme de Port-Royal, ils doivent succéder à la considération dont il jouissait; c'est comme si les valets-de-chambre d'un grand seigneur voulaient se faire appeler ses héritiers, pour avoir eu de la succession quelques méchans habits. Le jansénisme dans Port-Royal était une tache qu'il effaçait par un grand mérite; dans ses prétendus successeurs, c'est leur seule existence; et qu'est-ce dans le siècle où nous vivons qu'une existence si pauvre et si ridicule?

Aussi ne doute-t-on point que la ruine de leurs ennemis n'amène bientôt la leur, non pas avec violence, mais lentement, par transpiration insensible, et par une suite nécessaire du mépris que cette secte inspire à tous les gens sensés. Les Jésuites expulsés par eux, et les entraînant dans leur chute, peuvent adresser dès ce moment à leur fondateur S. Ignace cette prière pour leurs ennemis : *Mon père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font.*

Parlons sérieusement et sans détour; il est temps que les lois prêtent à la raison leur secours pour anéantir cet esprit de parti, qui a si long-temps troublé le royaume par des controverses ridicules; controverses, on ose le dire, plus funestes à l'État que l'incrédulité même, quand elle ne cherche point à faire des prosélytes. Un grand prince reprochait à un de ses officiers d'être janséniste ou moliniste, je ne sais plus lequel des deux; on lui répondit qu'il se trompait, et que cet officier était athée; *s'il n'est qu'athée*, répondit le prince, *c'est autre chose, et je n'ai rien à dire.* Cette réponse, qu'on a voulu tourner en ridicule, était cependant très-sage; le prince, comme chef de l'État, n'a rien à craindre de l'athée qui se tait et ne dogmatise pas. Ce malheureux, très-coupable aux yeux de Dieu et de la raison,

n'est nuisible qu'à lui-même et non aux autres ; l'homme de parti, le controversiste trouble la société par ses vaines disputes. Ce n'est pas ici le cas de la loi de Solon, par laquelle tous ceux qui ne prenaient point parti dans les séditions, étaient déclarés infâmes. Ce grand législateur était trop éclairé pour mettre de ce nombre les disputes de religion, si peu faites pour intéresser de vrais citoyens ; il eût plutôt attaché de l'honneur à les fuir et les mépriser.

Nos ténébreuses querelles théologiques ne bornent pas au dedans du royaume le tort et le mal qu'elles nous causent ; elles avilissent aux yeux de l'Europe notre nation déjà trop humiliée par ses malheurs ; elles font dire aux étrangers et jusqu'aux Italiens même, *que les Français ne savent se passionner que pour des billets de confession, ou pour des bouffons, pour la bulle* Unigenitus, *ou pour l'opéra comique.* Telle est l'idée très-injuste qu'une poignée de fanatiques donne à toute l'Europe de la nation française, dans un temps néanmoins où la partie vraiment estimable de cette nation est plus éclairée que jamais, plus occupée d'objets utiles, et plus pleine de mépris pour les sottises et pour les hommes qui la déshonorent.

Ce n'est pas seulement l'honneur de la France qui est intéressé à l'anéantissement de ces vaines disputes ; l'honneur de la religion l'est encore davantage, par les obstacles qu'elles opposent à la conversion des incrédules. Je suppose qu'un de ces hommes, qui ont eu le malheur de nos jours d'attaquer la religion dans leurs écrits, et contre lesquels les Jésuites et les jansénistes se sont également élevés, s'adresse en même temps aux deux plus intrépides théologiens de chaque parti, et leur tienne ce discours : *Vous avez raison, messieurs, de crier au scandale contre moi, et mon intention est de le réparer. Dictez-moi donc de concert une profession de foi propre à cet objet, et qui me réconcilie d'abord avec Dieu, ensuite avec chacun de vous.* Dès le premier article du Symbole, *je crois en Dieu tout-puissant,* il mettrait infailliblement aux prises ses deux catéchistes, en leur demandant, si Dieu est également tout-puissant sur les cœurs et sur les corps ? *Sans doute,* assurerait le janséniste ; *non pas tout-à-fait,* dirait le jésuite entre ses dents. *Vous êtes un blasphémateur,* s'écrierait le premier ; *et vous,* répliquerait le second, *un destructeur de la liberté et du mérite des bonnes œuvres.* S'adressant ensuite l'un et l'autre à leur prosélyte : *Ah ! monsieur,* lui diraient-ils, *l'incrédulité vaut encore mieux que l'abominable théologie de mon adversaire ; gardez-vous de confier votre âme à de si mauvaises mains. Si un aveugle,* dit l'Évangile, *en conduit un autre, ils tomberont tous deux dans la fosse.* Il faut con-

venir que l'aveugle incrédule doit se trouver un peu embarrassé entre deux hommes qui s'offrent chacun de lui servir de guide, et s'accusent réciproquement d'être plus aveugles que lui. *Messieurs*, leur dira-t-il sans doute, *je vous remercie l'un et l'autre de vos offres charitables; Dieu m'a donné, pour me conduire dans les ténèbres, un bâton qui est la raison, et qui doit, dites-vous, me mener à la foi; hé bien, je ferai usage de ce bâton salutaire, j'irai droit où il me conduira, et j'espère en tirer plus d'utilité que de vous deux.*

Il ne reste donc plus au gouvernement et aux magistrats, pour l'honneur de la religion et de l'État, que de réprimer et d'avilir également les deux partis. Nous le disons avec d'autant plus de confiance, que personne ne révoque en doute l'impartialité des sages dépositaires de la justice, et le profond mépris qu'ils ont pour ces querelles absurdes, dont leur ministère a exigé qu'ils prévinssent les dangereux effets. Avec quelle satisfaction les citoyens sages et éclairés ne les verront-ils pas consommer leur ouvrage? Le gazetier janséniste et les convulsionnaires (1) ne doivent-ils pas attendre d'eux, à la première occasion, le même traitement que les Jésuites, avec cette différence néanmoins qu'on doit mettre, quant à l'éclat, entre la punition d'une noblesse révoltée et celle d'une populace remuante? Les Jésuites débitaient leurs dangereuses maximes au grand jour; les convulsionnaires et le gazetier janséniste prêchent et impriment leurs impertinences dans les ténèbres; l'obscurité seule, dont ces misérables s'enveloppent, peut les dérober au sort qu'ils méritent; peut-être même ne faut-il, pour les détruire, que leur ôter cette obscurité, qu'ordonner aux convulsionnaires, sous peine du fouet, de représenter leurs farces dégoûtantes, non dans un galetas, mais à la foire, pour de l'argent, entre les danseurs de corde et les joueurs de gobelets, qui les feront bientôt tomber; et au gazetier janséniste, sous peine d'être promené sur un âne, d'imprimer son libelle ennuyeux, non dans son grenier, mais chez un libraire autorisé, chez celui, par exemple, du *Journal chrétien*, si répandu et si digne de l'être. Convulsionnaires et gazetiers s'évanouiront, dès qu'ils auront perdu le petit mérite qui leur reste, celui de la *clandestinité*. Bientôt le nom des jansénistes sera oublié, comme celui de leurs adversaires est procrit; la destruction des uns et la disparition des autres ne laisseront plus de traces qui les rappelle; cet événement, comme tous ceux qui l'ont précédé, sera effacé et ense-

(1) On assure que, dès le lendemain de l'expulsion des Jésuites, les convulsionnaires ont commencé à la prédire. C'est ainsi qu'ils ont toujours prophétisé; et, ce qui est bien surprenant, ils ne se sont jamais trompés.

veli comme ceux qui suivront ; et il en restera tout au plus cette plaisanterie française, que le chef des Jésuites est un capitaine *réformé* qui a perdu sa compagnie.

Nous observerons, en finissant, que le titre de *compagnie de Jésus* est encore un des reproches que les jansénistes ont faits aux Jésuites, comme une dénomination trop fastueuse, par laquelle ils semblaient s'attribuer à eux seuls la qualité de chrétiens ; c'est un assez mince sujet de querelle, qui prouve seulement ce que nous avons déjà dit, que la haine a fait armes de tout pour les attaquer ; le véritable crime de la société, on ne saurait trop le redire, n'est pas de s'être appelée *compagnie de Jésus*, mais d'avoir été réellement une compagnie d'intrigans et de fanatiques ; d'avoir tâché d'opprimer tout ce qui lui faisait ombrage ; d'avoir voulu tout envahir ; de s'être mêlée dans toutes les affaires et dans toutes les factions ; d'avoir plus cherché, en un mot, à se rendre nécessaire qu'à se rendre utile.

L'esprit de vertige qui a causé le malheur des Jésuites en France, semble leur annoncer un pareil sort dans le reste de l'Europe. Depuis long-temps ils sont sans crédit dans les États du roi de Sardaigne et de la république de Venise, et le peu d'existence qu'ils y conservent pourrait bien être ébranlé de nouveau par les secousses qu'ils viennent d'éprouver ailleurs ; leur conduite en Silésie pendant la dernière guerre, n'a pas disposé favorablement pour eux un prince, d'ailleurs ennemi de la superstition et de l'engeance monastique ; la maison d'Autriche, qui les a tant protégés, commence à se lasser d'eux et à les connaître pour ce qu'ils sont ; et ils ont tout lieu de craindre que la bombe qui a crevé en Portugal et en France, ne lance des éclats contre eux dans toutes les parties de l'Europe.

Nous terminerons cet écrit par les questions dont il a été parlé plus haut, sur le serment qu'on a exigé des Jésuites (1) ; elles sont proposées de manière qu'il ne paraît pas y avoir de doute, ni sur la réponse qu'on doit faire à chacune, ni par conséquent sur le parti que ces pères auraient dû prendre. Il semble que dans les écrits publiés à ce sujet par les jansénistes et par les Jésuites, on ait pris à tâche de s'écarter du vrai point de vue de la question. Aux vaines déclamations qui ont été imprimées de part et d'autre, l'auteur paraît avoir voulu substituer un peu de logique, c'est le secret d'abréger bien des contestations, que la rhétorique des avocats et celle des mandemens rendraient éternelles.

(1) Ces questions paraissent avoir été écrites dans l'intervalle de l'arrêt qui ordonnait aux Jésuites le serment à l'arrêt qui les a bannis. On a cru qu'elles pourraient être utiles, si quelque circonstance imprévue paraissait un jour exiger qu'on obligeât les Jésuites de renoncer expressément à l'institut.

I. Le roi, ou les magistrats qui le représentent, ne sont-ils pas juges compétens, pour décider si un institut religieux est conforme ou contraire aux lois de l'État?

II. Est-il nécessaire que la puissance spirituelle concoure avec la temporelle pour cette décision purement civile?

III. Les sujets du roi, qui se sont soumis à cet institut religieux, ne s'y sont-ils pas soumis dans la supposition, dans la persuasion même, que le roi et l'État l'approuvaient?

IV. Si le roi ou les magistrats qui le représentent, ayant d'abord permis ou toléré l'institut, viennent à juger ensuite qu'il ne peut s'accorder avec les lois de l'État, les sujets du roi qui s'étaient soumis à cet institut, et qui prendraient le parti d'y renoncer, blesseraient-ils en cela leur conscience?

V. La renonciation à l'institut emporte-t-elle la renonciation au vœu de *chasteté* et à celui de *pauvreté* qu'ils ont faits, et que ni le roi ni les magistrats ne les empêchent d'observer?

VI. Est-ce entreprendre sur les droits de la puissance spirituelle, de déclarer que leur vœu d'obéissance, envisagé du seul côté civil, ne saurait s'accorder avec l'obéissance qu'ils ont vouée en naissant à leur légitime souverain; obéissance en vertu de laquelle ils vivent dans les États de ce souverain sous la protection des lois?

VII. Si le vœu qu'ils ont fait comme sujet, est déclaré contraire à celui qu'ils ont fait comme religieux, ce second vœu n'est-il pas nul de lui-même, étant détruit par un vœu plus ancien et plus sacré?

VIII. S'ils se croient, nonobstant cette considération, engagés par leur vœu d'*obéissance;* s'ils préfèrent l'état de religieux à celui de sujets, le prince, ou les magistrats qui le représentent, ne peuvent-ils pas, ne doivent-ils pas même les déclarer déchus de leurs droits de citoyens, et les obliger à quitter l'État dont ils ne veulent pas être membres?

IX. Les religieux profès qui renonceront à l'institut, et qui sont liés d'ailleurs par leur vœu de *pauvreté*, et par la renonciation à leurs biens, ne sont-ils pas en droit d'exiger que l'État se charge de leur subsistance?

X. Les religieux profès qui, en refusant de renoncer à leur vœu d'*obéissance,* recevraient ou de la cour, ou de leurs amis, nonobstant leur vœu de *pauvreté,* des pensions beaucoup plus fortes qu'ils ne leur est nécessaire pour subsister, ne prouveraient-ils pas par cette conduite qu'ils étaient beaucoup moins attachés à *leurs vœux* qu'à leur général; qu'ils refusaient bien plus par orgueil que par religion de renoncer à la société; qu'ils étaient en un mot plus jésuites que chrétiens.

XI. Ceux des religieux *profès* qui renonceront à l'institut, ne doivent-ils pas en même temps, pour mettre à couvert leur religion et leur honneur, déclarer les motifs d'attachement à leur souverain et à leur patrie, qui les obligent à cette renonciation, et demander acte de cette déclaration juridique?

XII. Est-il nécessaire d'exiger autre chose des religieux *non-profès* qu'une simple déclaration juridique qu'ils n'ont point fait de vœux, et la promesse de n'en point faire?

XIII. Et à l'égard de ceux qui ont renoncé d'eux-mêmes à l'institut, avant l'arrêt qui exige le serment, est-il nécessaire d'en exiger autre chose que la simple déclaration juridique qu'ils y ont renoncé?

XIV. Les Jésuites n'embarrasseront-ils pas également les jansénistes leurs ennemis, soit qu'ils prêtent le serment qu'on exige, soit qu'ils ne le prêtent pas? S'ils le prêtent, ils ôtent à ces ennemis acharnés l'espérance et le plaisir de les voir bannir; s'ils refusent de le prêter, ils réfutent sans réplique l'imputation qu'on leur a tant faite, de se jouer de la religion et des sermens. Dans le premier cas, ils déconcertent la haine; dans le second, ils confondent la calomnie. Quel parti doivent-ils prendre? celui de déconcerter la haine et de confondre la calomnie tout à la fois, en joignant au serment qu'on exige, la déclaration dont la substance est contenue dans la question XI, et dont nous donnerons plus bas la formule.

XV. Quel fléau que les querelles de religion, et en particulier que la querelle absurde et misérable du jansénisme, qui, depuis plus de cent ans, a fait tant de malheureux dans un des deux partis, et qui maintenant va en faire autant dans l'autre!

XVI. Quel bien pour les peuples et pour les rois, que la lumière de la philosophie, qui, en inspirant pour ces disputes frivoles le mépris qu'elles méritent, est le seul moyen d'empêcher qu'elles ne deviennent dangereuses?

XVII. Quel est l'auteur de ces réflexions? un Français uniquement attaché à sa patrie, qui ne s'intéresse ni à *la grâce versatile*, ni à la *délectation victorieuse;* qui n'est ni d'aucune secte, ni d'aucun ordre, ni de la congrégation des *messieurs*, ni de la troupe de S. Médard; qui n'a reçu ni de l'argent du général des Jésuites, ni des coups de bûches dans les greniers des convulsionnaires; qui voudrait que les hommes vécussent en paix, et que tant de haines excitées pour des visions, tant de méchancetés *profondes,* occasionées par des disputes *creuses,* tant de malheurs enfin, causés par tant de sottises, leur apprissent une bonne fois à être sages.

Ainsi soit-il.

Formule de déclaration pour les religieux profès.

Je soussigné, religieux profès de la ci-devant société *dite* de Jésus, déclare que, quand je me suis soumis à l'institut et au régime de ladite société, j'ai supposé, comme une condition indispensable à cet engagement, qu'il avait l'approbation du roi mon souverain légitime; Sa Majesté ayant déclaré depuis, d'une manière non équivoque, par l'organe des magistrats dépositaires de son autorité, l'incompatibilité de mon vœu d'obéissance avec le vœu plus ancien et plus sacré que j'ai fait à mon roi et à ma patrie, et me voyant obligé d'opter entre l'un ou l'autre de ces vœux que je ne puis plus observer ensemble, je crois devoir, en honneur et en conscience, m'en tenir à celui que j'ai fait comme Français et sujet de Sa Majesté. C'est par cet unique motif que je renonce à vivre désormais sous l'empire de l'institut, et du régime de ladite société; n'entendant d'ailleurs renoncer au vœu de *pauvreté* et à celui de *chasteté* que j'ai faits, et dont aucun motif ne peut m'interdire l'observation; promettant de nouveau à Dieu et à l'Eglise, en tant que besoin est, de garder la vertu de continence parfaite, et de ne recevoir de ceux qui voudront bien me procurer ma subsistance que ce qui est absolument nécessaire à cette subsistance même, suivant le précepte de S. Paul. En foi de quoi j'ai signé la présente déclaration, dont je demande acte, pour acquitter tout à la fois, sans aucune vue ni d'intérêt ni de respect humain, ce que je dois à Dieu et à mon roi.

Fait à Paris, ce...

Formule de déclaration pour les Jésuites non-profès.

Je soussigné.... déclare que n'étant point lié jusqu'ici par les vœux de profession à la ci-devant société *dite* de Jésus, et le roi mon souverain ayant défendu à tous ses sujets, par l'organe des magistrats dépositaires de son autorité, de se lier à cet institut, je promets et fais serment, comme bon et fidèle sujet de Sa Majesté, de ne m'engager dans ladite société par aucun vœu, quel qu'il puisse être. En foi, etc.

Formule de déclaration pour les ex-Jésuites.

Je soussigné déclare qu'au mois de.... de l'année.... avant l'arrêt de la cour du... qui exige des ci-devant Jésuites la renonciation à l'institut, j'ai fait de moi-même cette renonciation, dont les pièces jointes à la déclaration présente feront foi.

LETTRES A M. ***,

CONSEILLER AU PARLEMENT DE *****,

POUR SERVIR DE SUPPLÉMENT A L'OUVRAGE PRÉCÉDENT, QUI LUI EST DÉDIÉ.

PREMIÈRE LETTRE (1).

1er. décembre 1765.

Votre nom, monsieur, a été pour mes lecteurs un sujet de conjectures et de questions; on a demandé quel était ce magistrat inconnu et philosophe, également ennemi des fanatiques de toute espèce, également disposé à réprimer, et la persécution que voudraient exciter les partisans de la bulle, et le trouble que ses adversaires voudraient occasioner pour faire parler d'eux. On a successivement nommé les juges les plus recommandables par leur intégrité, par leur esprit et par leurs lumières; on a dû, ce me semble, n'être embarrassé que du choix; ce serait faire injure aux organes de la justice, qui doivent être sans préjugés et sans passion comme elle, de supposer qu'il y en ait un seul qui ne voie pas du même œil que vous, nos misérables disputes théologiques; qui prenne parti dans les querelles de religion, au lieu de s'occuper à les faire rentrer dans le néant, et qui ne témoigne pas également aux controversistes de toutes les sectes le mépris dont ils sont si dignes. Si par malheur il se trouvait quelque magistrat assez au-dessous de sa place, de sa nation et de son siècle, pour se déclarer aujourd'hui partisan de Molina ou de Quesnel, du missionnaire Vincent de Paul ou du diacre Pâris, ce ne pourrait être tout au plus que quelque juge de village, congréganiste ou convulsionnaire; il ne saurait y avoir de tels hommes dans les tribunaux éclairés.

Aussi j'ai eu la satisfaction de voir, monsieur, que les membres

(1) Cette lettre était écrite avant la fin de l'année 1765; différentes circonstances ont empêché qu'elle ne parût plus tôt. On craint même qu'elle ne vienne aujourd'hui trop tard, car les Jésuites sont déjà presque oubliés; mais comme elle contient quelques vérités utiles, et par conséquent toujours bonnes à dire en tout temps, on s'est déterminé à la donner, au risque d'avoir assez peu de lecteurs.

les plus célèbres et les plus estimés des différens parlemens du royaume ont trouvé, comme vous, mon ouvage utile à la vérité et à la raison ; qu'ils m'ont su gré d'avoir frappé également sur la société dangereuse dont nous sommes délivrés, et sur ses pitoyables antagonistes, et de n'avoir pas fait plus de grâce à un genre de sottise qu'à l'autre. Un tel suffrage est bien propre à me consoler de la décision de quelques petites sociétés, où j'ai, dit-on, été déclaré très-partial, parce que j'ai appelé chacun par son nom, les Jésuites *des intrigans orgueilleux*, et le gazetier janséniste, *un fanatique imbécile.*

Si mes amis me disent vrai, monsieur, le public ne m'a pas été à cet égard moins favorable que vos confrères; je parle de ce public aussi désintéressé qu'éclairé, qui connaît les Jésuites et les jansénistes pour ce qu'ils sont, qui voit avec plaisir que les premiers n'ont plus d'existence, et qui désire qu'on n'en laisse point ou qu'on n'en donne point aux autres.

A l'égard du jugement que les deux partis ont porté de mon ouvrage, il a été tel que je m'y attendais; les jansénistes, mécontens de la justice que je leur ai rendue, m'ont accablé d'injures telles qu'ils les savent dire, et d'épigrammes telles qu'ils les savent faire : les Jésuites ont gardé le silence; ils m'ont presque pardonné les vérités que j'ai dites sur leur compte, en faveur de la franchise avec laquelle j'ai parlé de leurs ennemis. On assure même que cette raison, si naturelle et si édifiante, m'a fait trouver grâce auprès des plus zélés partisans de la société dans le sacré collége : Dieu veuille qu'elle m'évite le malheur d'être mis à l'*index ;* je me trouverais par cette proscription en trop mauvaise compagnie, en celle des Descartes, des Bayle, des Locke, des Fleury, des Arnauld et des Nicole. L'indulgence que j'ai éprouvée jusqu'à présent de la part des Jésuites et de leurs défenseurs, me rappelle l'éloge que j'ai entendu faire au père Berruyer de la fameuse apologie de l'abbé de Prades : *je suis forcé d'avouer*, disait-il, *que cet ouvrage est bien fait et bien écrit; nous y sommes assez maltraités, mais nos ennemis, grâce à Dieu, le sont encore plus que nous.* Il n'en faudrait pas davantage, monsieur, pour prouver la vérité de ce que j'ai eu l'honneur de vous dire, que les Jésuites sont plus accommodans que les jansénistes modernes : pour contenter ceux-ci, il ne suffit pas de louer Port-Royal et d'attaquer la bulle et la société, il faut encore dire du bien d'eux; et Dieu m'est témoin que j'aurais désiré y trouver matière.

Il faut pourtant que, malgré ma répugnance à peindre les jansénistes d'aujourd'hui tels qu'ils sont, j'y aie passablement réussi, car ils ont l'air bien fâchés contre moi, si j'en juge par

leurs brochures, dont vous ignorez jusqu'aux titres que je ne vous apprendrai pas, et que j'ai déjà oubliés moi-même : mais ce que vous trouverez assez plaisant, quoique mes critiques ne le soient guère, c'est la manière dont une de ces brochures débute : *Cet ouvrage*, dit-on en parlant du mien, *est assez véridique sur ce qui concerne les Jésuites;* quelque partisan de la société m'attaquera peut-être à son tour, et commencera, je l'espère, sa critique en cette sorte : *Cet ouvrage est assez véridique sur ce qui concerne les jansénistes.* Il ne restera plus qu'à réunir les deux jugemens; et de la vérité avouée de chaque moitié de l'ouvrage, il en résultera celle du tout.

Cependant, comme je me pique, monsieur, d'être encore *plus véridique sur ce qui concerne les Jésuites*, que les jansénistes ne me l'accordent, permettez-moi de revenir ici sur quelques faits qui les regardent, et que je n'ai pas exactement rapportés.

I. J'avais avancé, sur la foi du bruit public, que leur général, ne sachant que faire des nouveaux venus que le Portugal lui envoyait en foule, les avait laissé périr de misère dans les vaisseaux même qui les avaient apportés. Si la chose était vraie, un pareil chef ne mériterait guère de commander une milice si dévouée à ses ordres : mais des personnes dignes de foi, et qui sont sur les lieux, m'assurent que le fait est faux, et que le général a recueilli de son mieux les Portugais expatriés. On ajoute seulement que l'asile qu'il leur a donné l'a mis hors d'état d'en accorder un pareil aux Jésuites français, qui par là se sont trouvés sans refuge. Peut-on s'empêcher, monsieur, de voir avec des yeux de compassion tant de malheureux, parmi lesquels il n'y a peut-être pas vingt coupables? Les droits de l'humanité arrachent cette réflexion ; mais le genre humain a été condamné pour le péché d'un seul, et la société pour le crime de quelques uns.

II. Un Français, homme d'esprit, connu avantageusement dans les lettres, et qui paraît avoir beaucoup fréquenté à Rome le feu cardinal Passioneï (Grosley), dit dans ses *Observations sur l'Italie et sur les Italiens : Il ne manquait à la belle et nombreuse bibliothèque de ce cardinal, que les écrivains jésuites ; il se vantait hautement de n'en avoir aucun.* Sur un témoignage si formel et si peu récusable, qui n'aurait cru, comme moi, le fait exactement vrai? Cependant un savant géomètre m'écrit d'Italie qu'un des premiers livres qu'il ait vu dans la bibliothèque du cardinal, était celui du père Cizati, cité par Newton à l'occasion des comètes. Après cela, fions-nous à l'histoire ; tout ce qu'on peut dire pour concilier les deux faits, c'est qu'apparemment

le cardinal n'avait admis dans sa bibliothèque que deux ou trois livres de Jésuites, plus recommandables par leur rareté que par leur valeur ; ou peut-être que son aversion pour les Jésuites se fortifiant avec le temps, il avait jeté au feu le peu de livres qu'il avait gardé de ces pères.

III. Ce que j'ai avancé au sujet du père Petau, et des traverses qu'il essuya dans la société, a besoin aussi de quelque éclaircissement. La première époque des chagrins qu'on lui suscita fut, comme je l'ai dit, l'opinion très-mal sonnante qu'il avait avancée et soutenue dans un de ses ouvrages, *que les Pères des premiers siècles n'avaient pas eu sur la divinité du Verbe des idées bien nettes et bien précises :* cette dangereuse assertion paraissait donner quelque atteinte aux canons du concile de Nicée ; les ennemis des Jésuites crièrent à l'arianisme ; les supérieurs du père Petau, qui avaient d'abord approuvé son livre, furent prêts, suivant leur coutume, à sacrifier leur confrère quand ils se virent en péril, et le père Petau se hâta de *replâtrer* son assertion hardie par une espèce de rétractation, qui au fond ne remédiait à rien, et qui mettait seulement l'auteur en contradiction avec lui-même. Cette première persécution fut bientôt suivie d'une autre plus violente : il fut accusé et convaincu d'avoir écrit des choses favorables aux erreurs des jansénistes, sous prétexte de développer la doctrine de S. Augustin ; nouvelles tracasseries de la part de ses confrères, nouvelle rétractation et nouvelles contradictions de la part du père Petau; excédé de tant de vexations, ce savant et respectable écrivain aurait dès lors renoncé à la société, s'il l'avait pu ; peut-être même, s'il eût refusé de se rétracter, aurait-il été expulsé par ses dignes confrères ; mais, disait-il à l'abbé de Marolles, *je suis trop vieux pour déménager.*

Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'on prétend que le premier dessein du père Petau avait été d'écrire contre les jansénistes ; qu'il s'était embarqué de bonne foi dans ce travail, et que la lecture de S. Augustin l'avait fait changer d'avis. Il lui arriva la même chose qu'à ce comédien qui voulant, dit-on, jouer sur le théâtre les chrétiens et les martyrs, devint chrétien et martyr tout de bon. J'ignore et je n'ai pas eu le temps d'examiner si S. Augustin est aussi favorable aux opinions des jansénistes que ceux-ci le prétendent ; mais je soupçonnerais volontiers, monsieur, qu'il ne l'est guère aux opinions des Jésuites ; car ces pères ne peuvent dissimuler, quand ils sont ou qu'ils se croient à leur aise, le peu de cas qu'ils font du *docteur de la grâce ;* j'en ai entendu quelques uns, très-accrédités parmi eux, tourner en ridicule avec beaucoup de liberté la doctrine de ce Père de

l'Eglise : ils n'avaient ni scrupule ni honte d'être sur ce point l'écho des protestans et des incrédules qui, comme l'on sait, ont fait des raisonnemens de S. Augustin, l'objet de tant de plaisanteries scandaleuses.

Les jansénistes, d'ailleurs si difficiles et si amers, ne le sont pas tant à beaucoup près à l'égard des écrivains accrédités dans l'Eglise qu'on accuse d'avoir eu quelques opinions semblables à celles de la société. Comme c'est à cette société, et non à ses opinions qu'ils en veulent, ils trouvent moyen de disculper bien ou mal les auteurs qui ont pensé comme elle, pourvu qu'ils ne soient pas Jésuites. Voulez-vous, monsieur, un singulier exemple des raisons que les jansénistes opposent pour justifier ces écrivains? Vous savez que les Jésuites et leurs défenseurs ont accusé S. Thomas, le *docteur angélique,* dont les jansénistes font sonner si haut en leur faveur la doctrine sur la grâce, d'avoir enseigné en termes exprès le régicide tant reproché à la société; ils ont même osé citer des passages formels du saint docteur à ce sujet; je vous donne à deviner de quelle manière S. Thomas est défendu d'une imputation si grave par un des jansénistes qui ont écrit contre moi. Il ne disconvient pas de ce fait, quoique si révoltant; il se retranche à dire, *que si on eût sévi du temps de S. Thomas contre la doctrine du régicide, ce saint docteur se serait promptement rétracté, et n'aurait pas montré la même opiniâtreté que les Jésuites à la soutenir.* Que diriez-vous, monsieur, d'un juge qui prétendrait absoudre un assassin, en assurant que si quelqu'un lui eût représenté *après coup* l'énormité de son crime, il aurait été *fâché* de l'avoir commis? Pour moi, qui n'ai pas l'honneur d'être théologien, et qui pourrais en conséquence ne pas prendre le même intérêt que les jansénistes à la gloire de l'*Ange de l'école*, je le défendrai avec plus de force des abominables principes qu'on lui attribue. Je n'ai point lu et vraisemblablement ne lirai jamais la *Somme* de S. Thomas; mais sans me donner la peine de l'ouvrir, je soutiendrai à toute la terre qu'il est impossible qu'on y trouve une si damnable assertion; ma raison est péremptoire; c'est que s'il était possible que S. Thomas eût enseigné ce dogme monstrueux, il ne serait pas depuis cinq siècles l'oracle de la théologie, et presque sur la même ligne que les Pères de l'Eglise; la chrétienté ne lui eût pas décerné un culte public, la France encore moins; les magistrats, si vigilans et si équitables, qui ont fait brûler avec appareil tant d'auteurs jésuites obscurs, eussent fait jeter dans le même feu, avec bien plus d'éclat et de raison, la *Somme* de S. Thomas, comme plus dangereuse par l'autorité que les théologiens y attachent; et le gouvernement eût défendu, sous

peine de lèse-majesté, qu'un pareil livre fût enseigné dans nos écoles.

Quoi qu'il en soit, voilà, monsieur, ce que j'ai cru devoir ajouter à mon ouvrage pour y mettre toute l'exactitude possible dans ce qui regarde la société, son état actuel, son régime et ses opinions. Il est quelques autres articles qu'on m'a contestés, mais sur lesquels je n'ai point de rétractation à faire. On avait d'abord voulu nier les assassinats représentés à Rome aux quatre coins de la voûte de l'église de St.-Ignace; mais le fait est trop public, et consigné dans des ouvrages connus, et notamment dans le tome premier de l'*Abrégé de la vie des plus fameux peintres*. Il a donc fallu passer condamnation sur ce sujet. On s'est retranché à prétendre que ce sont des rayons de lumière, et non pas des traits de feu, qu'Ignace répand du haut de cette voûte sur les quatre parties du monde. Il fallait donc ôter l'inscription, *Ignem veni mittere in terram;* car dans quel dictionnaire latin a-t-on trouvé qu'*ignem mittere* signifie *répandre la lumière* et non pas *mettre le feu?* D'ailleurs, que voudraient dire, en admettant cette explication, les assassinats représentés aux quatre coins de la voûte? Que voudraient dire les bêtes féroces, dont j'avais négligé de faire mention dans mon premier récit, et sur lesquelles les quatre parties du monde sont montées pour terrasser l'idolâtrie et l'hérésie aux pieds de S. Ignace? Est-ce avec cet appareil redoutable qu'on s'annonce quand on ne veut que *répandre la lumière* et non pas *mettre le feu?* et n'est-il pas d'ailleurs trop vrai, pour le malheur de l'Europe chrétienne, que les Jésuites n'ont que trop bien rempli cette devise?

Croyez, monsieur, que cette devise est toujours la leur, et que s'ils ne l'affichent pas aux voûtes de toutes leurs églises, c'est qu'ils n'osent s'en expliquer à Paris comme à Rome, dans le dix-huitième siècle comme dans les deux précédens. Voici ce que j'ai entendu dire à un Jésuite, assez honnête homme d'ailleurs, et plein de douceur et d'humanité pour tout ce qui n'était pas janséniste; on lui représentait, dans le temps de notre plus grande fermentation au sujet de refus de sacremens, que nos disputes théologiques, par le trouble qu'elles apportaient au repos des citoyens, pourraient avoir des suites funestes et sanglantes; *hé bien*, dit froidement le bon jésuite, *où serait le mal, si Dieu jugeait à propos d'employer ce moyen pour faire triompher la religion?* Cette réponse vous fait frémir d'horreur; cependant ce jésuite, je le répète, avait naturellement l'âme douce et sensible; et tel est l'effet de l'atrocité scolastique pour pervertir un bon naturel. Je dis *de l'atrocité*

scolastique ; car soyez persuadé, monsieur, que cette atrocité n'est pas propre aux Jésuites seuls; que c'est le caractère général de tous les théologiens de parti; que s'il leur arrive de crier contre la persécution, ce n'est jamais contre celle qui proscrit d'autres opinions que les leurs, encore moins contre celle qu'on fait éprouver à leurs ennemis; c'est uniquement contre celle qu'on exerce sur eux. Lisez tous les écrits des jansénistes, vous les verrez bien plus indignés de la destruction *des filles de l'enfance* et de la *communauté de Sainte-Barbe*, que du massacre de Cabrière, et de la Saint-Barthelemi.

Pour en revenir aux Jésuites, et faire connaître par de nouveaux traits l'esprit qui les anime, voici l'extrait d'une lettre écrite l'année dernière des pays étrangers par un des hommes les plus vertueux et les plus respectables de l'Europe. *L'auteur du livre* sur la destruction des Jésuites *a passé sous silence quelques traits qui ne font pas honneur aux révérends pères, par exemple, celui d'une banqueroute frauduleuse à Séville, il y a une centaine d'années ; les révérends pères avaient établi une banque pour faire valoir par charité chrétienne l'argent des veuves et des orphelins ; après avoir reçu quatre ou cinq cent mille écus d'Espagne, ils firent leur banqueroute, et en furent convaincus juridiquement. Toute l'Espagne connaît cette vérité.* Autre trait arrivé de mon temps : *les révérends pères se brouillèrent avec un gouverneur du roi, limitrophe de leur royaume de Paraguai ; il s'appelait* Antequera, *ils l'appelèrent* Antechristo ; *ils envoyèrent des troupes contre lui ; se sentant trop faible il se sauva à Lima ; les révérends pères l'y poursuivirent et l'accusèrent de s'être révolté contre le roi, il eut la tête tranchée. On était généralement persuadé de l'innocence du gouverneur. La cour d'Espagne ordonna à un évêque près du Paraguai de faire des enquêtes là-dessus ; l'évêque justifia les révérends pères ; mais, avant de mourir, il écrivit au roi, lui demandant pardon et à Dieu, de n'avoir pas osé dire la vérité, crainte d'être assassiné ou empoisonné, et justifiant en tout le gouverneur* Antequera; *le neveu de l'évêque fut chargé de la lettre, qu'il n'osa pas cependant rendre, et qui n'a été trouvée ou donnée qu'à la mort du neveu, il y a peut-être huit ou dix ans. Je tiens ceci du ministre du roi d'Espagne en* 1760, *que j'étais à Madrid.*

Après ces détails, monsieur, jugez de ce qu'on doit penser de la charité jésuitique ; jugez si l'anecdote de la voûte et de ses peintures exige une rétractation de ma part. Je ne parle point, car je ne cherche point à chicaner, du scandale que d'autres pourraient trouver encore à mettre dans la bouche de S. Ignace

des paroles que Jésus-Christ a dites de lui-même : *Je suis venu mettre le feu sur la terre ;* peut-être les Jésuites diront-ils, que du moins S. Ignace ne veut parler comme Jésus-Christ qu'au sens figuré, *du feu de l'amour divin :* mais les assassinats et les bêtes féroces de la voûte prouvent que le fondateur de la société a parlé dans le sens propre. Un janséniste ajouterait *que le feu de l'amour divin est celui que les Jésuites se soucient le moins d'allumer ;* mais je ne suis pas janséniste.

Je ne suis pas non plus disposé à me rétracter sur un autre endroit de mon ouvrage, dont les amis de la société se sont plaints ; c'est celui où j'ai dit que les pères Brumoi et Bougeant sont les *deux derniers Jésuites qui aient eu un mérite véritable et solide.* On entend bien que j'ai voulu parler des seuls Jésuites français ; cette restriction est d'autant plus nécessaire qu'il reste encore à la société, dans les pays étrangers, quelques hommes d'un mérite véritable ; je me contenterai de citer le père Boscovich, qui jouit dans les hautes sciences d'une réputation méritée, et qui par cette raison, pour le dire en passant, fut menacé de sa compagnie, pendant le règne du dernier général, d'une persécution à laquelle il eut le bonheur d'échapper par la protection de Benoît XIV. A l'égard des Jésuites de France, actuellement vivans, on m'a reproché, je le sais, de ne pas leur avoir rendu assez de justice, surtout à un prédicateur célèbre qu'il est inutile de nommer. Je ne répondrai à ce reproche qu'en exprimant tous mes regrets de ce qu'un homme, né avec des talens si supérieurs, a été forcé, par le malheur de son état, de les consacrer à un genre aussi détestable par sa forme que respectable par son objet, celui des sermons ; inconvénient d'autant plus fâcheux pour cet ingénieux écrivain, qu'il a même le malheur de ne pouvoir être proposé pour modèle dans ce mauvais genre, grâce à l'auditoire orgueilleux et frivole à qui il voulait plaire, et dont il a fallu satisfaire la futilité et le mauvais goût. A l'égard des autres Jésuites vivans, bien inférieurs à celui dont il est question, qu'on en nomme à qui la littérature doive des ouvrages tels que le *Théâtre des Grecs, et l'histoire du traité de Westphalie,* et je serai le premier à en faire l'éloge. Mais où sont ces ouvrages? Serait-ce le journal de Trévoux? On peut y trouver, je le veux, quelque érudition et quelque exactitude à certains égards, mais *ni goût, ni style, ni philosophie,* qualités sans lesquelles il n'y a point aujourd'hui *de mérite véritable et solide.* Quelle partialité d'ailleurs, et souvent quelle ineptie dans les jugemens de ces journalistes contre les ouvrages qui ne plaisent pas à la société ! Qu'il me soit permis, monsieur, pour le bien des lettres et de la philosophie, de m'arrêter un moment

sur ce sujet. Cette digression, si c'en est une, n'en fera que mieux connaître le système et l'esprit jésuitiques.

Toute l'Europe littéraire a été témoin du déchaînement des Jésuites contre l'Encyclopédie ; mais toute l'Europe ne sait pas que la cause de leur déchaînement était le refus qu'on avait fait de leur confier la partie théologique de ce dictionnaire. Il faut avouer, monsieur, que cette partie eût été en bonnes mains, demandez-le aux magistrats rédacteurs des assertions. C'est néanmoins ce refus qui a produit tant de violentes sorties des journalistes de Trévoux contre cet ouvrage ; sorties qui n'ont cessé que depuis l'avertissement du troisième volume de l'Encyclopédie, où l'on a mis au jour, avec autant d'évidence que de modération, la justice des détracteurs. Ce n'est pas que le dictionnaire dont il s'agit soit à l'abri de la critique, il s'en faut beaucoup ; je pense au contraire que nul ouvrage n'en est plus susceptible par sa nature, par sa forme, par la multitude des objets qu'il embrasse, par les fautes de commission et d'omission qui y sont inévitables, par le trop grand nombre d'écrivains qui y ont concouru, et qui ne s'accordent pas toujours entre eux, par la négligence qu'on aperçoit dans le travail de quelques uns, par les déclamations que d'autres se sont permises, enfin par les écarts où l'on dit que les auteurs sont tombés sur des matières respectables. Un critique qui aurait eu de l'équité, eût sans doute remarqué ces sources d'imperfections ; mais il eût, ce me semble, en même temps rendu justice à tout ce que l'ouvrage contient d'utile, d'estimable, de neuf même et de précieux dans bien des genres ; il aurait avoué que l'Encyclopédie était un des plus beaux monumens que les lettres pussent élever au règne de Louis XV, et que si ce monument laisse encore beaucoup à désirer, c'est pour le moins autant la faute des circonstances que celle des auteurs. D'ailleurs, plus cet ouvrage prêtait à la censure, plus les journalistes sont inexcusables de lui avoir si souvent porté des coups qui retombaient sur eux-mêmes. Je ne vous en rapporterai, monsieur, que deux exemples qui pourront vous réjouir un moment par leur singularité. Ils jetèrent les hauts cris dans un de leurs journaux (février 1752), contre un passage du premier volume de l'Encyclopédie ; ils dénoncèrent ce passage au gouvernement et à l'église, comme attentatoire *à la religion et à la vertu ;* par malheur ils avaient donné quelques années auparavant (janvier 1747) les plus grands éloges à un livre d'où ce passage était tiré mot pour mot; ils avaient surtout loué l'auteur du respect qu'il témoignait PARTOUT pour la *religion* et la *vertu.* On leur reprocha cette contradiction fâcheuse ; devinez ce qu'ils répondirent (novembre 1753) :

que l'auteur de l'ouvrage qu'ils avaient loué était aveugle (Vauvenargues), *et que le copiste ou l'imprimeur pouvaient, à son insu, avoir inséré dans son livre le passage en question.* Voilà pourquoi les journalistes ne l'y avaient pas vu, ou pourquoi l'ayant vu, ils avaient gardé le silence.

Autre exemple de leur équité. Vous savez, monsieur, car la chose a fait assez de bruit, de quelle manière on a traduit dans l'Encyclopédie (article *Autorité politique*) le fameux passage de S. Paul sur les puissances : *non est potestas nisi à Deo; quæ autem sunt à Deo ordinatæ sunt.* On a prétendu dans ce dictionnaire que la virgule devait être après *Deo*, et non après *sunt. Le vrai sens de ce passage*, a-t-on dit, *n'est pas et ne saurait être, que toute puissance*, quelle qu'elle soit, *vient de Dieu; car apparemment la puissance des usurpateurs qui arrachent les sujets à leur prince légitime, ne vient point de l'Etre suprême, et celle de l'Antechrist, qui sera pourtant très-grande, en viendra moins encore; quel raisonnement d'ailleurs, et quel sens même peut-il y avoir à faire dire à S. Paul :* Il n'y a point de puissance qui ne vienne de Dieu; or, toutes les puissances qui existent sont établies par Dieu. *N'est-ce pas faire répéter à l'apôtre deux fois la même chose, et une chose fausse dans sa généralité? Est-ce avec cette justesse et cette précision que le St.-Esprit s'explique dans les Écritures? Le sens du passage est donc, qu'il n'y a de puissance légitime sur la terre que celle qui vient de Dieu; et que le caractère auquel on reconnaît qu'une puissance vient de Dieu, est que cette puissance soit* bien ordonnée, *c'est-à-dire, qu'elle ait le bon droit pour base, et l'équité pour principe; une telle puissance est en effet la seule qui émane réellement du souverain Être, source et modèle de toute justice.* Telle est, monsieur, la substance de l'interprétation des encyclopédistes; je ne prétends nullement en garantir l'exactitude; je laisse cet examen à de plus habiles que moi; mais lisez, je vous prie, les magnifiques déclamations du journal de Trévoux contre la manière dont on a expliqué dans l'Encyclopédie cet endroit de l'Ecriture; déclamations si violentes, qu'elles furent alors, dit-on, la principale cause de la suppression du premier volume; et puis, quand vous aurez lu et admiré toute cette belle diatribe du journaliste, lisez les *Actes in-4°.*, de l'assemblée du clergé de 1765, page 11, vous verrez que, dans ces actes, le passage de S. Paul est traduit et ponctué suivant le sens qu'on lui donne dans l'Encyclopédie, et vous demanderez ensuite au journaliste ce qu'il pense de l'interprétation épiscopale. J'ai quelque pitié, je l'avoue, de l'embarras que lui donnera cette question.

En effet, il ne s'agit pas d'examiner si l'interprétation des encyclopédistes est contraire au texte grec, et au plus grand nombre des interprètes de l'Ecriture, comme le journaliste le prétend ; il s'agit seulement de savoir si cette interprétation est en elle-même scandaleuse, absurde et *impardonnable*, comme il le prétend encore ; et c'est à quoi, ce me semble, les actes du clergé répondent suffisamment ; car quand on se serait écarté dans ces actes, à dessein ou sans le savoir, de la lettre du texte grec et de la foule des traducteurs, on n'eût pas apparemment adopté une interprétation qu'on aurait crue évidemment contraire à l'esprit de S. Paul, et surtout à l'intérêt des puissances légitimes. En un mot, si les encyclopédistes ont mal traduit le passage de l'apôtre, il me semble qu'on n'aurait pas dû leur reprocher si violemment une erreur qu'ils partagent avec les chefs et les docteurs d'Israël.

Un auteur moderne, fameux par ses écarts, et apparemment mécontent des puissances de ce monde, explique le passage dont il s'agit, en disant *que les puissances de la terre viennent de Dieu*, selon S. Paul, *comme la peste et la famine ;* nous sommes bien éloignés d'accuser ni les Jésuites ni personne, d'adopter ni d'approuver cette interprétation révoltante, qui se réfute suffisamment elle-même. Mais nous ne pouvons nous empêcher d'observer que les Jésuites ont leurs raisons pour entendre le passage de S. Paul dans un sens détourné qui leur est propre. Leur système, dont à la vérité ils ne se vantent pas trop hautement, mais qui ne paraît que trop dans leur conduite et dans leurs écrits, serait de réduire ou de subordonner, s'il leur était possible, toute l'autorité qui est sur la terre, à la seule autorité spirituelle ; leur argument là-dessus, dès qu'ils croiront pouvoir le proposer en sûreté, sera bientôt mis en forme d'après leur principe ; il ne leur faudra que donner une entorse légère, comme ils l'ont déjà fait, au passage de S. Paul, et à un autre endroit de l'Ecriture. *Il n'y a point sur la terre*, diront-ils, *de puissance qui ne vienne de Dieu, c'est S. Paul lui-même qui nous l'apprend.* Non est potestas nisi à Deo : *donc toute autorité qui émane évidemment d'une autre source que de l'Être suprême, n'est pas une vraie puissance digne du respect et de l'obéissance des hommes ; et au contraire les puissances qui viennent évidemment de Dieu, sont celles auxquelles il faut se soumettre et rendre hommage. Or, l'autorité de l'Eglise et de ceux qui la représentent, émane évidemment de la divinité, puisque c'est Dieu même qui l'a établie ; l'autorité royale ne vient pas de la même source ; c'est ce que nos pères ont déjà si bien prouvé dans le bon et saint temps de la ligue, lorsqu'ils persuadaient aux fidèles de secouer*

le joug de l'hérétique Henri IV. Ils faisaient alors observer aux peuples, que quand Dieu donna aux Juifs un roi sur leurs instances réitérées, il les avertit bien (Liv. I des Rois, chap. 8.) *qu'ils ne savaient pas ce qu'ils demandaient; qu'ils se préparaient un fléau; que ce roi leur enlèverait leurs femmes, leurs filles, leurs bestiaux et leurs moissons; ils remarquaient que si Dieu céda sur ce point aux prières des Juifs, ce fut uniquement pour les punir de ce qu'ils désiraient un maître mortel, et de ce qu'ils se lassaient d'être immédiatement sous la domination divine.* C'est ainsi, monsieur, que les Jésuites ont déjà prêché il y a deux cents ans contre l'autorité royale (1), en appliquant à tous les monarques ce que l'Ecriture ne dit que d'un seul; c'est ainsi qu'ils prêcheront encore contre cette même autorité, dès qu'ils croiront trouver des circonstances favorables, d'où ils concluront que la seule autorité sur la terre qui vienne de Dieu, et la seule par conséquent à laquelle les hommes doivent l'obéissance, est l'autorité spirituelle. Tel est, monsieur, l'abus que ces pères oseront faire en temps et lieu de l'Ecriture et du passage de S. Paul. Il me semble, au contraire, que le sens donné par les encyclopédistes et par les évêques à ce fameux passage, est assez propre, s'il est bien entendu, à assurer l'autorité des monarques contre les usurpations de toute puissance étrangère, et

(1) *Voyez* les écrits des Jésuites du temps de la ligue, et entre autres le livre de Mariana, *de Rege et regis Institutione;* il est tout fondé sur ce principe, *que l'autorité des rois ne vient point de Dieu, mais des hommes;* d'où il conclut qu'on peut et qu'on doit assassiner un prince rebelle à l'autorité de Dieu, ou, ce qui revient au même, de l'Église. *Voyez* aussi les ouvrages du jésuite Salmeron, qui prétend que, dans le passage dont il s'agit, S. Paul n'a voulu que faire sa cour aux puissances de la terre, et les ménager en faveur du christianisme naissant.

Nous croyons devoir remarquer que, dans l'endroit du premier livre *des Rois*, rapporté ci-dessus, et si mal interprété par les Jésuites au désavantage de l'autorité royale, la Vulgate se sert d'un terme dont les tyrans pourraient abuser; *ce sera*, dit-elle, verset 11, *le droit du roi de prendre vos enfans, vos femmes*, etc. Ce *droit* ne doit s'entendre évidemment que *d'un droit injuste, d'un droit barbare,* que jamais un roi *digne de l'être* ne pourra s'attribuer, encore moins regarder comme venant de Dieu. Nous pourrions ajouter ici, sur le véritable *droit des princes*, plusieurs réflexions, qui seraient sûrement approuvées et signées de tous les monarques vertueux et justes; mais elles nous écarteraient trop de notre sujet. Nous dirons seulement que l'auteur d'un ouvrage moderne, qui a pour titre, *de l'Autorité du Clergé*, nous paraît avoir bien mal entendu et commenté ce passage, p. 145 et suivantes de son premier volume. Cet auteur ajoute, p. 144, que, quand les rois abusent de leur puissance, il est *juste* de n'y point consentir, et de ne pas se conformer à l'abus; mais que rien ne doit faire perdre la soumission à l'autorité. On n'entend pas ce que cela veut dire; car ne *pas se conformer à l'abus,* c'est *résister à l'autorité* qui abuse. On ne saurait s'exprimer avec trop de précision dans ces matières délicates, où un mot pour un autre peut donner lieu à des conséquences dangereuses.

même de la puissance spirituelle. En effet, l'Encyclopédie par sa traduction reconnaît pour émanée de Dieu, non la puissance spirituelle seulement, mais toute puissance *bien ordonnée ;* c'est-à-dire, *fondée sur les lois de l'État,* telle, par exemple, que la puissance de nos rois. Dire que cette traduction peut fournir un prétexte de se révolter contre l'autorité la plus légitime, lorsqu'on ne la croira pas *bien ordonnée,* ce serait imputer à mille autres passages de l'Ecriture les conséquences abusives qu'on peut en déduire, et ignorer les marques évidentes auxquelles tout citoyen vertueux et sensé reconnaîtra sur-le-champ la puissance légitime ; cette condition essentielle, d'être *bien ordonnée,* exclut même l'autorité ecclésiastique, dès qu'elle voudra s'étendre au-delà de ses bornes, et envahir les droits de l'autorité temporelle. C'est sans doute ce que l'assemblée du clergé a senti ; elle est trop attachée aux maximes du royaume pour penser autrement : et si elle a condamné l'Encyclopédie dans ces mêmes actes où elle se conforme si exactement à une des assertions les plus censurées de ce fameux dictionnaire, il faut croire que ce n'est pas pour la traduction que les encyclopédistes ont donnée du passage de S. Paul. Je dirai plus; si la traduction est susceptible d'un sens équivoque, ce serait plutôt dans les actes du clergé que dans l'Encyclopédie ; car on sait que nos magistrats ont soupçonné les évêques de vouloir, par leur interprétation, se soustraire à l'autorité séculière dans l'administration des sacremens ; et c'est de quoi on n'accusera sûrement pas les encyclopédistes. Il est vrai, car nous ne devons rien dissimuler, que le conseil d'état paraît n'avoir pas supposé cette intention aux évêques, et que par l'arrêt qu'il a rendu en faveur des actes, il semble avoir approuvé la traduction du clergé, et par conséquent toléré du moins celle de l'Encyclopédie. Quoi qu'il en soit, je ne prétends point, encore une fois, garantir cette interprétation ; je dis seulement, et je ne crois pas trop hasarder, qu'elle me paraît préférable au commentaire jésuitique que je viens d'exposer un peu plus haut. Mais laissons là cette discussion délicate, qui n'a même été déjà que trop longue, et reprenons les Jésuites.

La liberté avec laquelle je viens, monsieur, de vous développer les vues secrètes de ces pères par rapport à l'autorité royale, les mécontentera peut-être eux et leurs partisans, beaucoup plus que n'a fait mon ouvrage ; mais la philosophie, calomnieusement accusée de nos jours de vouloir élever une barrière entre les souverains et les peuples, n'a point de plus grand intérêt que de convaincre ses lâches ennemis du projet qu'ils ne rougissent pas de lui imputer ; et je ne puis avoir aucun scrupule de faire

retomber sur eux les coups dont ils voudraient voir accabler des citoyens paisibles, attachés à leur patrie et soumis à leur souverain.

Je sens encore moins de remords, aussi-bien la matière est beaucoup moins grave, sur l'exposé que j'ai fait de la doctrine des jansénistes; ce n'est pas ma faute s'il est aussi révoltant que ridicule : mais comptez, monsieur, que cet exposé est très-exact; pour vous en vaincre, prenez seulement la peine, si néanmoins vous pouvez avoir cette patience, de lire ce que les jansénistes m'ont répondu à ce sujet; et pour peu que vous soyez initié dans leur jargon théologique, vous verrez clairement que leur doctrine, quoique exposée par eux d'une manière obscure et vague, quoique *modifiée*, comme ils le disent eux-mêmes, *avec prudence*, est précisément celle que je leur attribue. Voulez-vous en être plus sûr encore? priez-les de vous énoncer, nettement et sans équivoque, les principaux points de leur catéchisme, si raisonnable et si consolant; ils vous diront, en citant à tort et à travers S. Augustin, S. Prosper et S. Fulgence, *que toutes les actions des infidèles sont des péchés, même celles qui nous paraissent les plus vertueuses; qu'on ne résiste jamais à la grâce proprement dite, quoiqu'on* puisse *y résister;* cela n'est-il pas fort clair? *que Dieu n'a pas une volonté réelle de sauver tous les hommes, mais une simple* velléité, *une espèce de fantaisie;* cette idée n'est-elle pas bien digne de l'Être suprême? *que la grâce qui est donnée à tous est une grâce*, *à la vérité* suffisante, *mais qui pourtant ne* suffit pas : *une grâce* pour la forme, *si on peut parler ainsi, puisqu'avec son secours on ne produira jamais une bonne œuvre.* Dispensez-moi, monsieur, de vous fatiguer par une plus grande liste d'absurdités.

L'embarras de mes jansénistes dans l'exposition de leur doctrine s'aperçoit bien à travers le galimatias scolastique dont ils cherchent à s'envelopper. Je ne vous en citerai qu'un exemple : *Dieu,* avait dit l'un d'eux, en voulant expliquer leur étrange opinion sur les actions des infidèles, *ne punit point pour une action faite sans le secours de la grâce;* il a senti qu'il avait trop dit dans ses principes, et il a ajouté dans un *errata : sans le secours de la grâce considérée en elle-même, et quant à sa valeur intrinsèque;* demandez-lui, monsieur, l'explication de cet amphigouri, je ne me charge pas de vous la donner; et jugez, après tout ce que je viens de dire, si la profession de foi des jansénistes n'est pas toute semblable à cette fameuse profession de foi des ministres de Genève, par laquelle ils ont voulu prouver qu'ils n'étaient point sociniens, et ont si bien démontré qu'ils le sont. (*Voyez* à la fin de ce volume.)

Si vous voulez connaître, monsieur, plus en détail et plus à votre aise toute la misère de la théologie jansénienne, lisez le gros livre d'un de leurs oracles modernes, intitulé : *de l'action de Dieu sur les créatures ;* c'est un de ceux dont ils font le plus de cas : c'est même l'ouvrage qu'un de mes jansénistes me conseille de lire pour me convertir, et m'éclairer; vous verrez partoute dans ce livre un grand philosophe, un métaphysicien précis, clair et profond ; vous y verrez comment Dieu opère tout en nous, parce que la moindre de nos actions *est un degré d'être ;* vous y verrez comment Dieu, qui produit selon l'auteur toutes nos actions, même les plus criminelles, n'est cependant point auteur du péché, parce que le péché, même le plus atroce, est une simple privation, un *néant;* d'où il résulte que Dieu, en nous damnant éternellement pour le péché, nous damne éternellement pour rien; vous verrez toute cette théologie si lumineuse et si satisfaisante, exposée à la manière des géomètres, ornée des grands mots de *théorème, d'axiome, de corollaire*, et présentant à toutes les pages la magnifique formule *ce qu'il fallait démontrer*. Vous verrez enfin, au chapitre des autorités que l'auteur cite en faveur de son opinion, avec quel soin et quel discernement il les a recueillies, jusqu'à ne pas oublier celle de Virgile, dont le suffrage est en effet d'un si grand poids en matière théologique :

Ponuntque ferocia Pœni
Corda volente deo (1).

Tout ce que j'appréhende, c'est que les partisans de la bulle n'y opposent l'autorité d'Horace; car si Virgile était janséniste, Horace, qui le valait bien, était moliniste.

Det vitam, det opes, animum mî æquum ipse parabo (2).

Je doute cependant que cette difficulté si grave eût embarrassé l'illustre auteur *de l'action de Dieu sur les créatures ;* car à l'autorité de Virgile en faveur de cette action, il a eu soin d'en joindre une centaine d'autres aussi respectables, Orphée, Homère, Hésiode, Archiloque, Pythagore, Solon, Théognis de Mégare, Sophocle, Euripide, Eschyle, Pindare, Simonide, Cicéron et plusieurs autres, auxquels il renvoie ses lecteurs, comme à autant de Pères de l'Eglise.

Me trouvez-vous à présent bien coupable, monsieur, d'avoir pris la liberté d'apprécier les inepties janséniennes? C'est pour-

(1) *Les Carthaginois, par la volonté de Jupiter,* car c'est le dieu dont Virgile parle, *déposent leur férocité.* Enéid. I. v. 306.

(2) Que Dieu me donne la vie, les richesses, je me ferai à moi-même un cœur juste. *Horace*, épître I. 18. dernier vers.

tant le mépris que j'ai eu le malheur de témoigner pour ces inepties, qui m'a valu de la part des jansénistes tant d'invectives; voilà pourquoi ils m'appellent dans leurs brochures, *Rabsacès*, *Philistin*, *Amorrheen*, *suppôt de Satan*, *enfant du diable*, *bête puante*, et ainsi du reste : voilà ce qui les met en fureur, jusqu'à me dénoncer aux magistrats comme un athée, pour avoir dit que le Dieu des jansénistes est un maître qu'ils se donnent à leur choix : le genre humain serait en effet bien à plaindre, si ce maître était tel qu'ils le font, *absurde et barbare* comme eux.

Cependant le croiriez-vous, monsieur? avec une semblable théologie, et surtout une semblable logique, ces jansénistes s'imaginent être redoutables; ils sont persuadés que la philosophie moderne ne les poursuit que par la crainte qu'ils lui inspirent; ils peuvent se tranquilliser; si la philosophie les peint au naturel, c'est par l'intérêt qu'elle prend à la vraie religion qu'ils déshonorent, et à la société qu'ils voudraient troubler; la raison peut-elle d'ailleurs rien appréhender d'une secte dont les opinions sont faites pour être sifflées par des enfans?

Aussi je craindrais de m'être trop étendu sur les opinions de cette secte, si ces opinions, très-peu faites pour qu'on en parle, avaient eu le sort qu'elles méritent, celui d'être ensevelies dans la poussière des écoles. Mais ceux qui s'occupent de pareilles billevesées cherchent à y donner de l'importance, à jouer un rôle dans l'État, à y causer des divisions, à persécuter même ceux qui voient en pitié tant de sottises : il importe donc au bien public que ces sottises et ceux qui les soutiennent, soient connus et méprisés.

Ils commencent à l'être en effet, et à l'être au point que tout leur annonce une fin prochaine, qui n'a été retardée que par la sottise de leurs adversaires : car *sottise des deux parts* est ici la devise commune. Il est arrivé aux Jésuites et aux jansénistes l'aventure du chasseur et du sanglier de la fable. Le chasseur, ce sont les Jésuites, ayant jeté à terre un sanglier, et le croyant mort, a voulu encore y joindre une perdrix qui passait le long d'une haie; cette perdrix, ce sont les gens de lettres à qui les Jésuites ont fort maladroitement cherché querelle. Pendant que le chasseur, dit La Fontaine, bande son arc pour tuer l'innocent oiseau,

> Le sanglier, rappelant les restes de sa vie,
> Vient à lui, le décout, meurt vengé sur son corps,
> Et la perdrix le remercie.

Voilà, monsieur, comment les Jésuites sont morts : et les

jansénistes, qui viennent de les égorger, mais qui de leur côté sont depuis long-temps aux abois, mourront bientôt comme le sanglier sur le cadavre de leur ennemi.

Ce sont pourtant de pareils hommes qui se vantent, on ne sait pas pourquoi, de trouver des protecteurs dans les parlemens : pour l'honneur de la nation et de la magistrature, cette prétention doit être réduite à ses justes bornes. Les parlemens, attachés aux maximes du royaume, se sont élevés contre la bulle qui attaque ces maximes; ils se sont opposés en conséquence au refus de sacremens, dont cette bulle était le prétexte ; ils ont en cela protégé les jansénistes, comme ils protégeraient le dernier citoyen auquel son curé refuserait le viatique par des raisons d'animosité particulière ; mais les magistrats ont d'ailleurs trop d'affaires et de trop importantes, *pour prendre quelque intérêt au sens de Jansénius ; aux disputes sur la grâce prévenante ou versatile ; aux gambades de S. Médard, et aux autres balivernes de cette espèce.* C'était surtout ainsi que pensait l'illustre abbé Pucelle, comme l'assurent des gens très-dignes de foi, qui l'ont bien connu ; il avait trop d'esprit et de lumières pour ne pas voir le fanatisme partout où il était ; tandis qu'en bon Français, il réclamait au parlement contre la bulle *Unigenitus* et les maux qu'elle a causés, on lui a plusieurs fois entendu dire dans la conversation, que ce serait un grand mal de donner aux jansénistes trop d'existence; qu'il ne fallait pas les persécuter, mais qu'il fallait encore moins les mettre à portée d'en persécuter d'autres; qu'ils étaient par la dureté de leur caractère plus disposés encore que les Jésuites à abuser du pouvoir qu'ils auraient en main. Voilà précisément, monsieur, ce que j'ai osé dire à leur sujet, et je me trouve heureux d'avoir en cela pour garant un magistrat si célèbre et si respectable.

Il ne faut donc pas que les jansénistes s'y méprennent; si on a détruit la société, ce n'est ni par amour pour eux, ni par estime, ni même par aucune sorte d'intérêt en leur faveur ; c'est parce que la société avait trouvé le secret d'animer toute la nation contre elle. Voulez-vous anéantir vos ennemis? le plus sûr moyen n'est point de vous faire aimer, mais de les faire haïr. Voilà ce qui a fait le bonheur des jansénistes; c'est d'avoir eu des ennemis détestés : mais qu'ils ne se flattent pas pour cela d'avoir gagné ni la bienveillance, ni la considération publique ; c'est un petit avis qu'on croit devoir leur donner, et dont on espère qu'ils profiteront pour être sages.

Je dois cependant, monsieur, une sorte de réparation aux jansénistes, sur l'intolérance générale que je leur ai reprochée : cette intolérance n'est pas absolument sans exception pour quel-

ques personnes : qu'un homme puissant les protège, fût-il d'ailleurs très-peu édifiant dans sa vie et dans ses discours, n'ayez pas peur que les jansénistes lui en fassent aucun reproche ; ils espéreront de son salut ; ils le loueront même, si l'occasion s'en présente. Que d'éloges n'ont-ils pas donnés à l'archevêque de Reims, Le Tellier, très-honnête homme sans doute, de très-bonnes mœurs, et ennemi déclaré des Jésuites, mais dont la conduite, comme évêque, et surtout les propos, n'étaient rien moins qu'irréprochables? Au contraire, qu'un prélat respectable par ses vertus et par sa piété les interdise; qu'un philosophe recommandable par ses mœurs les tourne en ridicule, ils jeteraient volontiers dans le même feu l'évêque et le philosophe : sur ce point seul les Jésuites leur ressemblent, avec cette différence que les jansénistes ne sont tolérans que pour leurs amis, déclarés ou secrets, et que les Jésuites le sont pour tous ceux qui n'attaquent pas la société.

Je crois donc, pour le dire en passant, m'être exprimé avec la vérité la plus exacte, lorsque j'ai dit, dans un endroit de mon ouvrage, que les Jésuites sont par système et par état intolérans pour leurs adversaires, et dans un autre, qu'ils sont accommodans, *pourvu qu'on ne se déclare pas leur ennemi.* Les jansénistes m'ont reproché, je ne sais pourquoi, de me contredire dans ces deux passages : il est vrai qu'ils ont eu soin, en citant mes paroles, de retrancher les mots que je viens de mettre en italique, et qui ôtent jusqu'à l'apparence même de la contradiction; c'est avec cette bonne foi qu'ils en usent dans leurs critiques. Je ne prendrais pas la peine, monsieur, de relever cette bagatelle, s'ils ne l'avaient fait sonner bien haut, comme un de leurs argumens les plus victorieux contre moi, et si cet exemple ne servait à faire voir qu'ils savent employer au besoin, pour décrier leurs adversaires, ces restrictions mentales qu'ils reprochent tant aux Jésuites. Ce n'est pas la première fois qu'ils ont eu recours à cette ressource (1).

A travers toutes les injures ennuyeuses qu'ils ont accumulées contre moi, une seule chose m'a paru plaisante; c'est qu'ils croient m'avoir offensé; car ils finissent par me demander pardon, en s'excusant de leur amertume sur l'excès du zèle qui les

(1) Mes jansénistes ne sont pas plus exacts dans les faits qu'ils rapportent que dans leurs raisonnemens et leurs citations. L'un d'eux, par exemple, assure que l'ouvrage sur la *Destruction des Jésuites* a été envoyé de la part de l'auteur au père Frisi, barnabite italien, et très-habile géomètre. Rien n'est plus faux, et le père Frisi est prêt à l'attester. Encore une fois, on ne relève ces bagatelles, très-futiles en elles-mêmes, que pour montrer l'exactitude scrupuleuse, en tout genre, de ces *hommes de bien ;* car c'est ainsi qu'ils se qualifient entre eux, c'est l'épithète par laquelle ils se désignent.

dévore. Il me sera bien facile de mettre sur ce sujet leur conscience en repos; je n'ai fait que rire de toutes ces injures; je suis fâché que le public ne les ait pas connues pour en rire aussi; je leur promets enfin de rire encore, toutes les fois qu'il leur plaira de réitérer; toutes les fois, par exemple, qu'ils me qualifieront, comme ils font, *d'impudent matérialiste*, pour avoir prétendu que la *fabrique des étoffes*, qui est à la vérité une chose très-matérielle, *a été plus utile au genre humain que leurs querelles théologiques*, qui ne sont ni esprit, ni matière, ni rien dont un être raisonnable puisse se former l'idée. Je dirai plus, dussé-je irriter de nouveau mes redoutables adversaires; c'est que parmi toutes les impertinences scolastiques, qui depuis la naissance du christianisme ont troublé l'Eglise et l'Etat, la querelle du jansénisme me paraît tenir le premier rang par sa futilité. Permettez-moi, monsieur, une réflexion bien naturelle à ce sujet. Que les querelles de Luther et de Calvin aient bouleversé l'Europe, cela est sans doute aussi triste qu'humiliant pour l'espèce humaine; mais du moins ces querelles avaient un objet réel et sensible; Luther et Calvin disaient aux peuples : *Vous allez à la messe, hé bien, nous vous en dispensons; vous invoquez les Saints, il ne faut s'adresser qu'à Dieu; vous avez des images dans vos temples; ce sont des restes d'idolâtrie qu'il faut briser; vous avez des évêques, des prêtres et des moines qui vous coûtent beaucoup; il faut vous défaire de vos évêques et de vos moines, et avoir des prêtres qui ne vous coûtent rien ou peu de chose.* On convient que toute cette doctrine est impie; mais enfin elle s'entend, et les peuples qui ont eu la sottise de s'égorger pour de telles disputes, savaient au moins et pouvaient dire pourquoi ils s'égorgaient. Mais prenez, monsieur, un janséniste et un moliniste dans votre cabinet; priez-les de vous expliquer bien nettement le sujet qui les divise, et que vous croiriez être bien important, puisqu'il a produit depuis plus d'un siècle tant de haines, de fureurs et de persécutions; vous serez bien étonné de leur embarras réciproque. Vous verrez qu'ils ne pourront même dire de quoi ils disputent, ou qu'ils ne pourront vous le faire comprendre que pour se faire moquer d'eux : vous verrez qu'ils s'accusent réciproquement d'erreur, que chacun se défend de soutenir l'erreur que son adversaire lui impute, et qu'ils agitent à ce sujet, dans un jargon inintelligible, les questions les plus futiles et les plus creuses : vous verrez qu'ils conviennent tous deux, sans trop savoir pourquoi, mais enfin ils en conviennent, que les propositions attribuées à Jansénius sont hérétiques, et qu'ils ne diffèrent que sur la question, qui ne fait rien à personne, de savoir si Jansénius a

enseigné la doctrine qu'elles contiennent ; que le janséniste entend dans un sens les propositions condamnées chez Quesnel, et le constitutionnaire dans un autre sens ; que le premier croit voir la toute-puissance de Dieu proscrite par cette condamnation, et que le second y voit seulement les droits de la liberté de l'homme assurés. Eh ! messieurs, leur direz-vous, de quoi disputez-vous donc avec tant de violence, lorsqu'au fond vous êtes d'accord, ou du moins lorsque vous ne pouvez faire entendre à des hommes de bon sens de quoi vous disputez? eh! laissez là le sens de Jansénius et celui de Quesnel, et tâchez seulement de ne pas renoncer au sens commun. N'êtes-vous pas honteux d'être acharnés depuis cent ans les uns contre les autres pour de pareils objets? et trouvez-vous que le roi et les magistrats aient eu tort de penser qu'il est temps que toute cette belle dispute finisse? Embrassez-vous donc, mes chers amis; ne pensez plus au sujet qui vous a divisés, que pour en rire vous-mêmes, pour être modestes, et pour plaindre le sort de l'espèce humaine dans les sornettes qui l'agitent et dont elle n'est que trop souvent la victime. Allez, et gardez-vous bien de vous moquer jamais de la guerre des cordeliers sur la forme de leurs manches et de leur capuchon.

Vous ririez bien davantage, monsieur, si après avoir réconcilié le janséniste et le moliniste, vous entrepreniez de réunir les jansénistes eux-mêmes au sujet de ces convulsions, l'opprobre et le ridicule de notre siècle. Car vous savez que cette importante matière est entre eux un sujet de division et de scandale. Il ne serait pas même impossible qu'à cette occasion mes respectables critiques, après m'avoir déchiré du mieux qu'ils ont pu, et chacun suivant ses forces, n'en vinssent à se déchirer les uns les autres ; car l'un d'eux est *convulsioniste* décidé, et vraisemblablement convulsionnaire, surtout si on en juge par son style : un autre appelle sans façon *scandale et fanatisme* cette œuvre divine, et nous avertit bien de ne la pas confondre avec la précieuse doctrine du jansénisme : un troisième, espèce de janséniste manichéen, et à coup sûr grand philosophe, partage l'opération par moitié entre Dieu et le diable, ce qui paraît fort bien imaginé. Il faut avouer, monsieur, que ces convulsions embarrassent beaucoup les jansénistes ; ils s'étaient d'abord flattés d'en tirer parti, mais l'impulsion qu'ils avaient donnée à la superstition et au délire a été plus violente qu'ils ne le voulaient, et la chance a mal tourné pour eux. Jamais ils ne répondront à cet argument si simple : *Où sont nées les convulsions, là sont nés les miracles dont vous vous êtes tant glorifiés ; les uns et les autres viennent donc de la même source ; or, de l'aveu*

des plus sages d'entre vous, les convulsions sont une imposture, ou l'ouvrage du diable : tirez vous-même la conséquence. On les invite à réfuter nettement ce petit syllogisme, dussent-ils parler aussi long-temps qu'ils l'ont fait sur *la loi du silence.*

C'est presque un dictionnaire, monsieur, que le nom des sectes dans lesquelles ces malheureux jansénistes se sont divisés au sujet des convulsions ; il y a d'adord les *anti-convulsionistes* décidés, qui ne veulent point de toute cette plate et dégoûtante comédie, sous quelque forme qu'elle se présente ; ce sont, comme de raison, les moins nombreux, parce que ce sont les moins insensés : et puis il y a les convulsionistes *décidés* ou *mitigés*, qui se partagent les uns et les autres en plusieurs branches : *vaillantistes*, qui attendent le prophète Élie ; *augustinistes*, qui en attendant aussi le prophète, se désennuient le mieux qu'il leur est possible avec les prophétesses ; *margouillistes*, qui se livrent dans la même attente à des plaisirs bien assortis au nom de la secte ; *secouristes*, qui sont pour les coups de bûches ; *anti-secouristes*, qui ne les goûtent point ; *mélangistes*, qui croient que Dieu et le diable sont chacun pour moitié dans l'œuvre ; *discernans*, qui vont jusqu'à démêler dans chaque tour de force, ce qui vient du ciel et ce qui appartient à l'enfer, le moment où Dieu disparaît, et où le diable prend sa place. Que dites-vous, monsieur, de cette liste ? Ne jugez-vous pas toutes ces sectes bien dignes de figurer à côté des *stercoranistes*, qui disputaient pour savoir ce que les espèces eucharistiques devenaient après la digestion, et de ces moines du mont Athos qui croyaient voir à leur nombril la gloire du Thabor ?

Quelle maladresse dans les jansénistes, d'avoir contribué eux-mêmes à décréditer par leurs convulsions les fameux miracles du diacre Pâris ; miracles si célébrés autrefois, aujourd'hui oubliés, et dont même les jansénistes raisonnables ne se vantent plus ! Ils sont trop honteux des farces qui en ont résulté, et savent trop bien la maxime de l'Ecriture, *qu'il faut juger d'un arbre par les fruits.* Arnauld, Pascal et Nicole, on l'a déjà dit, s'étaient montrés bien plus sages ; ils faisaient de bons livres, n'avaient point de convulsions, et n'ont fait qu'un seul miracle dans un besoin urgent ; aussi ce miracle leur réussit-il. Ce n'est plus le temps de les multiplier, si on veut en tirer parti : le sage et pieux Fleury observe avec raison qu'il ne se fait plus ou presque plus de miracles, parce que la vraie religion n'a plus besoin de cette preuve ; et c'est bien ici le cas de dire, que *qui prouve trop ne prouve rien.*

Les jansénistes modernes, ces tristes enfans d'aïeux respectables, étaient pourtant si glorieux il y a trente ans des prétendus

prodiges qu'ils faisaient opérer tous les jours et par centaines dans le petit cimetière de St.-Médard, qu'ils eurent l'impiété d'avancer, au plus fort de leur succès, que les miracles de Jésus-Christ n'avaient été ni plus avérés ni plus éclatans que ceux du *bienheureux diacre;* mais ce qui vous paraîtra singulier, monsieur, et en même temps bien honteux pour notre siècle, ils accumulèrent tant de témoignages en faveur de ces prétendus prodiges, que leurs adversaires n'osant nier les faits, prirent le parti de les attribuer au diable; c'était jouer gros jeu que d'attaquer ainsi des miracles; car quels prodiges n'attribuera-t-on pas au diable, quand on le voudra? Et quel moyen restera-t-il de discerner la vraie religion d'avec les fausses, l'erreur d'avec la vérité? Je sais que quelques uns des premiers auteurs chrétiens, à qui on objectait les prétendus miracles du paganisme, et qui apparemment les croyaient bien avérés, on ne sait pas pourquoi, ont aussi pris le parti de les attribuer au diable; mais avec tout le respect que je leur dois, je ne puis en ce point approuver leur logique; il était, ce me semble, bien plus simple de dire à leurs adversaires: *nos miracles seuls sont vrais; les vôtres sont des impostures; venez, voyez, et niez, si vous l'osez, les prodiges que Dieu fait pour nous; nous vous défions d'en montrer de semblables.* Quand on est sûr, comme ces chrétiens devaient l'être, de la bonté de sa cause, c'est ainsi qu'on doit la défendre.

Quoi qu'il en soit, le gouvernement fit aux jansénistes la seule réponse qu'ils méritaient, la seule qui les ait forcés au silence; il fit fermer la porte du petit cimetière où s'opéraient tant de merveilles, et le nouveau thaumaturge s'arrêta aussitôt, comme le soleil à la voix de Josué. Vous connaissez, monsieur, les vers charmans que les jansénistes firent alors, pour être mis, disaient-ils, au-dessus de la porte par laquelle tant de miracles avaient passé:

De par le roi, défense à Dieu
De faire miracle en ce lieu.

Ne trouvez-vous pas ces vers excellens, disait à l'abbé Terrasson un illuminé, que le bienheureux Pàris avait guéri d'un rhume? *Excellens*, répondit le philosophe, *et d'autant meilleurs que de ce moment Dieu en effet a cessé.* L'illuminé trouva cette réponse impie. Quoi de plus impie en effet que de tourner finement en ridicule l'absurdité et l'audace avec laquelle les jansénistes osaient mettre en jeu dans cette matière le nom respectable de la Divinité? C'est ainsi que les Jésuites accusaient Pascal *de tourner les choses saintes en raillerie*, pour avoir apporté et tourné en ridicule les impiétés absurdes de leurs casuistes.

Pour égayer le sérieux de cette lettre, je serais tenté, monsieur, de vous raconter en peu de mots un ou deux de ces merveilleux prodiges. Un savant connu, car il y a même eu des gens de lettres qui ont donné dans cette folie, prétendait avoir été guéri au tombeau de M. Pâris d'une surdité qui lui reste encore. Quelque temps après sa guérison, il rencontra un de ses amis, qui, le croyant toujours sourd, lui demanda, en criant, comment il se portait: *Ne parlez pas si haut*, répondit le savant, *est-ce que vous ignorez que je suis guéri de ma surdité par l'intercession du bienheureux diacre? Ah!* dit l'ami, d'un ton plus bas, *j'en suis bien aise, et depuis quand êtes-vous guéri?... Plaît-il!* répondit le sourd.

Le fameux abbé Bécherand, celui qui a inventé les convulsions, avoit une jambe plus courte que l'autre: il gambadait sur le tombeau pour tâcher de l'allonger; le gazetier janséniste donnait chaque semaine le nombre de lignes dont sa jambe était crue; en ajoutant toutes ces lignes, la jambe ci-devant la plus courte se trouvait plus longue que l'autre.

Voilà, monsieur, à quoi se réduiraient toutes ces merveilles, si on leur faisait un honneur qu'elles ne méritent pas, celui de les examiner. Croiriez-vous néanmoins qu'un magistrat, dont la démarche fut à la vérité blâmée des plus sages de ses confrères, n'eut pas de honte, il y a environ trente ans, de présenter au roi un gros recueil de ces miracles en plusieurs volumes? On peut bien assurer qu'il n'y a actuellement dans aucun tribunal du royaume aucun juge qui eût l'imprudence d'en faire autant. Que penserez-vous donc, monsieur, de la prétendue lettre d'un magistrat anonyme, ou plutôt d'un magistrat imaginaire, rapportée dans une des brochures faites contre moi; lettre qui semble favoriser l'extravagance des convulsions, encore plus dignes que les miracles du mépris de tous les gens raisonnables? Cette lettre est visiblement supposée; elle paraît écrite du temps de Grégoire de Tours ou de Pierre Damien: le prétendu magistrat, si embarrassé sur ce qu'on doit penser des convulsionnaires, dit avoir été un de leurs juges; il faut qu'il y ait été seul de son avis, puisque les autres juges, ses confrères, ont infligé une flétrissure à ces fanatiques, aux chefs la peine du bannissement, aux femmes celle de l'hôpital, pour y être enfermées avec les autres folles de toute espèce. Des personnes sévères, monsieur, ont trouvé cette peine trop douce: je ne puis être de leur avis; elle serait plutôt, ce me semble, encore trop forte à l'égard d'une sottise épidémique, trop ridicule pour être dangereuse. Il y aurait eu, si je ne me trompe, une punition plus convenable à faire subir aux convulsionnaires, c'est celle que j'ai déjà

proposée, de les contraindre à se donner en spectacle pour de l'argent à la plus vile populace : j'ai assez bonne opinion de notre siècle, pour être persuadé que c'était là le meilleur remède à une pareille maladie.

Ne croyez pas au reste, monsieur, que ces fanatiques, moitié dupes, moitié fripons, soient fort à plaindre de la petite avanie que la Tournelle leur a fait essuyer ; cette légère mortification a fait dire à une dévote janséniste, que leur sort était bien digne d'envie, et qu'ils avaient obtenu *la petite oie du martyre*. L'expression m'a paru si ridiculement plaisante, que je n'ai pu résister à la tentation de vous en faire part ; c'est la seule de cette espèce que je me permettrai dans cet écrit, car je n'ignore pas le reproche, peut-être bien fondé, qu'on m'a fait, d'avoir un peu trop cité de pareils traits dans l'histoire de la destruction des Jésuites. Permettez-moi cependant de faire à ce sujet une observation. Les plaisanteries que j'ai rapportées dans ce dernier ouvrage doivent moins être regardées comme de bons mots, dignes d'être retenus, que comme des traits de caractère national, bien propres à peindre la légèreté française, qui voit gaîment les choses sérieuses, et gravement les choses frivoles. Il semble qu'il manquerait quelque chose au détail curieux *de la destruction des Jésuites en France*, si on omettait les épigrammes que cette destruction a occasionées. Qu'il serait à souhaiter qu'on en usât de la sorte dans le récit de tout ce qui se passe d'un peu important parmi nous ! Quelle excellente histoire ce serait, monsieur, qu'une histoire de France par chansons ! que ce peuple si *gentil*, comme on l'a très-bien qualifié, y serait caractérisé d'une manière naïve et piquante ! que chaque événement y serait consigné avec vérité, et que chacun des hommes qui ont joué ou cru jouer un rôle, y serait peint au naturel ! que de démentis cette histoire si véridique donnerait à l'histoire en forme qui l'est si peu, et surtout à tant d'éloges si indignement prodigués au crédit et à la faveur, à tant d'épîtres dédicatoires, monumens du mensonge et de la bassesse ! mais par malheur un ouvrage si agréable et si utile ne peut exister qu'en idée ; trop de gens, trop de familles, trop de corps seraient intéressés à en demander la suppression.

Comme je ne suis, monsieur, ni chansonnier ni faiseur d'épigrammes, je laisserai à d'autres le soin de nous donner sous cette forme, s'ils l'osent et s'ils le peuvent, l'histoire de la destruction des Jésuites, et je me bornerai à quelques réflexions, moitié tristes, moitié consolantes, sur les circonstances et les suites de cet événement. Ne trouvez-vous pas d'abord que les vrais chrétiens doivent tout à la fois s'affliger et se réjouir du

peu d'union que le corps des évêques a montré dans cette affaire ; s'en affliger pour l'honneur de l'épiscopat, et s'en réjouir pour le bien de la religion, Dieu n'ayant pas permis que le clergé en corps rendît à une société pernicieuse un témoignage authentique et unanime ? En effet, si l'institut de cette société est aussi édifiant, aussi respectable, aussi évidemment utile à l'Eglise, que ses défenseurs le prétendent, pourquoi les prélats consultés par le roi à ce sujet, tous remplis de lumière et de zèle, n'ont-ils pas opiné d'une manière uniforme sur une question si intéressante pour la religion ? pourquoi, parmi ceux qui ont réclamé pour les Jésuites, ne s'en est-il trouvé qu'un petit nombre qui aient eu le courage de confirmer leur avis par des écrits publics ? pourquoi, parmi les autres prélats qui n'avaient pas été consultés, n'y en a-t-il eu aussi qu'un petit nombre qui aient élevé leur voix en faveur de ces pères ? pourquoi la plupart des évêques qui ont gardé le silence laissent-ils apercevoir sans peine l'opinion peu favorable qu'ils ont de la société ? pourquoi quelques uns de ceux qui se sont déclarés pour elle dans leur réponse au roi, ont-ils avoué qu'ils n'avaient fait en cela que se joindre à la pluralité de leurs confrères, et qu'ils savent très-bien d'ailleurs à quoi s'en tenir sur les Jésuites ? pourquoi même plusieurs de ceux qui croient de bonne foi qu'il fallait les conserver, sont-ils persuadés qu'il fallait au moins les veiller de près, comme des hommes remuans et dangereux ? pourquoi après avoir lu les mandemens des prélats apologistes de la société, est-on forcé de convenir que la plupart des passages d'écrivains jésuites, qu'on prétend avoir été falsifiés dans le recueil des *assertions*, sont encore très-condamnables ; même tels qu'ils sont rapportés par ces prélats ? pourquoi surtout, nous le disons avec douleur, démêle-t-on dans quelques uns de ces mandemens un attachement secret aux maximes ultramontaines, tant reprochées à la société, et si odieuses à tout bon Français ? pourquoi, d'un autre côté, la plupart des prélats qui ont écrit contre les Jésuites, se sont-ils avisés si tard de faire éclater leur zèle en faveur de la saine doctrine ? pourquoi n'avaient-ils donné sur cet objet important aucun signe de vie, tandis que les Jésuites étaient encore puissans ? pourquoi ont-ils attendu que la société fût à terre pour l'écraser ? pourquoi même en est-il parmi eux qui avaient opiné en faveur des Jésuites, lorsque leur destruction était encore incertaine, et que le roi consultait à leur sujet le clergé de France ? par quelle inspiration ont-ils si subitement changé d'avis ? Encore une fois, monsieur, que de sujets pour ceux qui aiment la religion et ses ministres, de gémir tout à la fois et de se consoler !

C'est surtout une matière abondante de réflexions, que le profond silence gardé en 1765 par les *Actes* de l'assemblée du clergé, au sujet des Jésuites. Ce silence a paru une preuve convaincante que l'église gallicane ne prenait pas à la société un intérêt bien vif, puisqu'elle ne daignait pas même lui dire dans son malheur un mot de consolation ; on en a conclu que les réclamations de quelques évêques contre les arrêts des parlemens pour expulser cette société, n'avaient guère pour objet de la défendre, mais de venger, pour user de leurs expressions, les droits de l'épiscopat contre les usurpations qu'ils imputent à la justice séculière ; on est presque porté à croire que le clergé eût peut-être chassé les Jésuites de lui-même, si on lui en eût laissé le soin et l'honneur.

Vous verrez enfin, monsieur, par la lecture de ces actes, que la conservation des priviléges de l'Eglise, ou de ce que les évêques appellent ainsi, car je n'entre point dans cette question, est la seule chose qui les intéresse réellement ; ils n'ont pas à la vérité entièrement oublié, dans ces actes, de parler de leurs biens, qu'ils désirent aussi de conserver, comme il est très-naturel ; mais ils n'en disent qu'un mot en passant, et seulement pour déclarer qu'ils ne sont pas disposés à y renoncer, parce que c'est *de Dieu* qu'ils les tiennent ; leur adhésion à la lettre circulaire de Benoît XIV, qui défend de refuser les sacremens aux jansénistes, excepté dans des cas qui ne peuvent jamais arriver, prouve qu'ils sont là-dessus beaucoup moins difficiles qu'on ne les en accuse ; et que tout ce qu'ils désirent, c'est de n'être point forcés par l'autorité séculière d'administrer aux fidèles ce qu'ils sont très-disposés à leur donner. En cela ils pensent tout à la fois très-chrétiennement et très-sensément ; très-chrétiennement, parce qu'on doit supposer que celui qui demande les sacremens, désire et mérite de les recevoir ; très-sensément, parce qu'il faut ôter aux impies, dont le nombre s'augmente de jour en jour, les prétextes, même peu fondés, que leur fournissent des sacremens donnés par sommations et par arrêts, pour profaner dans leurs discours ce que la religion a de plus respectable.

On est surpris, monsieur, que dans les actes dont nous parlons, le clergé ait fait une nouvelle déclaration en faveur de la bulle ; j'avoue qu'il aurait pu et même dû s'en dispenser ; mais cette déclaration est pourtant bonne à quelque chose, ne fût-ce qu'à donner un démenti formel aux jansénistes, qui depuis cinquante ans nous assurent que le clergé abandonnera la bulle, dès qu'elle cessera d'être soutenue et protégée par le gouvernement. Nous y voilà arrivés, monsieur ; la bulle est proscrite par les magistrats, baffouée par la nation, abandonnée par les hommes en place ;

et c'est en ce moment que le clergé élève sa voix pour elle. Le même principe qui a fait réclamer contre cette bulle tant de prélats, d'ecclésiastiques et de religieux lorsqu'elle parut, fait parler aujourd'hui leurs successeurs avec le même zèle pour la défendre ; son arrivée a changé la doctrine ou la façon de parler des écoles ; tous les colléges, les cahiers de théologie, les séminaires sont imbus du nouveau catéchisme qu'elle nous a apporté ; tous les aspirans aux ordres, à l'épiscopat, à l'état monastique, sont élevés dans les principes de la théologie nouvelle : car celle des jansénistes n'est pas à beaucoup près si claire, qu'elle doive éclipser ce qui lui fait ombrage ; faut-il donc s'étonner si la plupart de nos prélats et de nos prêtres se montrent si fidèles à la bulle *Unigenitus*, et si persuadés que la conservation de la religion y est essentiellement attachée ? Les hommes n'ont qu'un certain degré de lumière, mais n'ont aussi qu'un certain degré d'audace et de mauvaise foi ; ils soutiennent par honneur et par persuasion ce qu'ils ont adopté par ignorance, par prévention ou par fanatisme. Le gouvernement a eu beaucoup de peine à faire proscrire le jansénisme à l'ancienne Sorbonne ; il en aurait autant aujourd'hui à empêcher la nouvelle Sorbonne, qui, quoi qu'on en dise, vaut à peu près l'ancienne, de se déclarer, comme elle fait hautement et dans toutes les occasions, en faveur de la bulle. Il a fallu trente ans pour la lui faire admettre ; il en faudrait du moins autant pour la lui faire oublier. Tout cela est dans la nature humaine.

Le gouvernement aurait dû sans doute ne pas s'occuper de cette guerre scolastique ; c'est là ce qui a donné à la bulle et à ses adversaires de l'existence, et occasioné des troubles dans l'État : les théologiens du temps du bon roi Louis XII disputaient entre eux comme les nôtres sur des questions ridicules, et voulaient aussi, comme les nôtres, que l'autorité s'en mêlât : *que ces messieurs*, disait le bon roi, *s'accordent entre eux s'ils le veulent, mais qu'ils ne nous étourdissent point de leurs querelles, dont ni moi ni tout autre bon chrétien n'avons affaire.*

Si le gouvernement a eu le malheur de prendre part aux disputes de nos théologiens, il a heureusement un moyen bien facile de réparer cette faute, c'est de ne s'occuper aujourd'hui de ces querelles que pour les faire cesser, et le moyen le plus efficace pour y réussir n'est pas l'autorité, qui a toujours un effet contraire sur des esprits aigris ; Dieu même ne ferait pas taire des théologiens acharnés les uns contre les autres, ils lui soutiendraient qu'ils entendent mieux que lui ses intérêts. Le vrai secret de leur imposer silence, c'est d'imprimer à leur acharnement réciproque le sceau ineffaçable du ridicule ; c'est de per-

mettre aux écrivains raisonnables de répandre sur ces disputes le mépris qu'elles méritent; bientôt ou elles n'existeront plus, ou elles se trouveront reléguées sur les bancs avec les controverses des scotistes et des thomistes.

Rien n'est plus facile au gouvernement que de parvenir, dans les circonstances présentes, à ce but si désiré de tous les bons citoyens, si propre à rétablir le calme dans l'État, et à réparer l'honneur de la nation française, trop avilis par de tels sujets de trouble. Le public, fatigué de tant de querelles absurdes, ne demande pas mieux que de siffler ceux qui les excitent ou qui les entretiennent; les controverses de théologie font aujourd'hui peu de fortune, et donnent bien peu de considération à ceux qui les agitent.

Avouons-le cependant; parmi les évêques qui sont entrés en lice pour ou contre les Jésuites, deux ont été distingués par cette saine partie de la nation, qui ne prenant aucune part au fond de la querelle, et laissant les rapsodies polémiques entassées de part et d'autre, croit plus sûr de juger les hommes par leur conduite que par leurs livres; ces deux prélats, objets d'une considération générale, sans restriction et sans mélange, sont précisément les chefs des deux partis; l'un d'eux existe encore, et l'autre n'est plus, l'archevêque de Paris et l'évêque de Soissons. Pourquoi la calomnie et la médisance même les ont-elles respectés? C'est qu'on ne peut leur reprocher, ni d'avoir été au combat lorsqu'il n'y avait rien à craindre, ni de s'y être traînés à la suite des autres; c'est que le premier s'était déclaré contre les jansénistes dans un temps où ils commençaient à se montrer redoutables, et que le second avait levé l'étendard contre les Jésuites, bien avant que leur pouvoir fût anéanti, ou même affaibli; tous deux d'ailleurs d'une conduite irréprochable, tous deux pleins d'humanité, de vertus et de bonne foi; tous deux enfin exilés, disgraciés, mortifiés autant qu'ils ont pu l'être, ont constamment marché sur la même ligne, et l'estime publique les en a payés; ceux de leurs confrères qui ont écrit après eux, n'ont paru que leurs échos, ont fait peu de sensation et ont même été l'objet de la satire. Nous sommes bien éloignés de croire que cette satire soit équitable; la religion et le respect dû aux princes de l'Église nous défend de le penser, et encore plus de le dire; mais nous ne pouvons nous empêcher de remarquer dans cette conduite du public, et sa malignité impitoyable, lorsqu'elle peut à tort et à travers supposer à des actions louables ou courageuses des motifs qui ne le sont pas, et en même temps sa justice exacte, lorsque cette malignité dépourvue de prétexte est forcée de reconnaître la vertu et de lui rendre hommage: tant

il est vrai qu'elle a toujours droit à l'estime des hommes, même quand elle se trompe, même quand son erreur est une occasion de trouble; on lui pardonne et cette erreur, et presque le mal qu'elle cause, en faveur de la pureté de ses motifs.

C'est ainsi, monsieur, que pensent sur ces deux prélats tous les hommes justes et désintéressés du royaume; c'est ainsi que pensent les philosophes eux-mêmes qu'on accuse pourtant de penser si mal. Il faut avouer, permettez-moi de le dire en passant, que ces pauvres philosophes sont bien à plaindre; il n'y a point de malheurs réels ou fictifs qu'on ne leur impute, depuis l'expulsion des Jésuites jusqu'à la retraite de mademoiselle Clairon, depuis la querelle des parlemens avec le clergé, jusqu'à celle des capucins. Le croirez-vous? Un grave théologien a même voulu les rendre responsables des malheurs de la France dans la dernière guerre; il est vrai, comme quelqu'un d'eux l'a remarqué, que le roi de Prusse et les Anglais, pour qui cette guerre a été plus heureuse, ne sont pas philosophes. Ces imputations me rappellent ce qu'ont imprimé les jansénistes, que les Jésuites étaient la cause du tremblement de terre de Lisbonne; mais les Jésuites de leur côté ne sont pas restés sans réponse; ils se sont vantés dans le même temps, le croira qui jugera à propos, d'avoir converti cinq ou six mille Juifs en Pologne, parce que ce royaume était assez heureux pour n'avoir ni Encyclopédie ni jansénistes.

Convenons pourtant de bonne foi, pour en revenir aux philosophes, que si la destruction de la société est un aussi grand mal que ses partisans le prétendent, ses amis zélés ont en effet quelque raison de se plaindre de l'influence considérable que les philosophes y ont eue; oui, monsieur, dût-on accuser encore la philosophie de chercher à se faire valoir, elle peut se flatter d'avoir contribué beaucoup à cette grande opération, à la vérité d'une manière sourde et peu éclatante; ceux qui se glorifient d'y avoir eu la plus grande part, ont agi par l'impression de la lumière générale que la raison a répandue depuis quelques années dans presque tous les esprits, et dont plusieurs personnes en place sont aujourd'hui heureusement éclairées. Pour vous en convaincre, voyez, monsieur, avec quelle amertume on reproche à la philosophie le désastre des Jésuites dans la plupart des apologies qu'on a données de ces pères, et même dans quelques uns des mandemens publiés en leur faveur; il est vrai que les défenseurs de la société donnent aux philosophes, ses ennemis, le nom d'*incrédules;* qualification que la saine philosophie n'adopte pas, et mérite encore moins. Mais les injures ne touchent point à la vérité du fait, elles ne font même

que la constater ; et il est tout simple que des hommes dont le fanatisme a été dévoilé par des écrivains raisonnables, donnent à ce fanatisme le nom de *religion*, et à leurs adversaires celui d'*impies*.

Il faut être juste, monsieur ; le fanatisme n'a aujourd'hui que trop de sujet de montrer de l'humeur, dans l'état de détresse et d'avilissement où il se trouve. Le triomphe de la raison s'approche, non sur le christianisme qu'elle respecte, et qui n'a rien à craindre d'elle, mais sur la superstition et l'esprit persécuteur qu'elle combat avec avantage, et qu'elle est près de terrasser ; sa voix perce de toutes parts, du fond du Nord au centre de l'Italie ; elle pénètre dans les écoles et jusque dans les cloîtres ; elle se fait entendre dans les pays même d'inquisition, du sein desquels nous voyons sortir des ouvrages pleins de profondeur et de lumière. *Querelles de religion, despotisme sacerdotal, monachisme, intolérance*, tous ces fléaux de l'humanité tombent dans le décri ; le monachisme, entre autres, commence à dépérir sensiblement; les cloîtres, autrefois si peuplés, s'éclaircissent d'une année à l'autre ; le gouvernement même commence à en sentir l'abus, et les bons citoyens pensent que l'expulsion des Jésuites ne sera pas aussi utile qu'elle le peut être, si elle n'est suivie d'un examen rigoureux des constitutions et du régime des autres ordres.

Je ne sais ce qui résultera de cet examen ; mais ce qui est certain, c'est que jamais peut-être les moines n'ont fourni une plus belle occasion, ou de les détruire, ou de les réprimer. La plupart des ordres religieux, c'est un fait constant, sont agités aujourd'hui par une fermentation intestine et violente qui mine sourdement les uns et qui dévore ouvertement les autres ; nos malheureux moines s'assomment entre eux dans leurs saintes prisons avec les chaînes qu'ils portent, et qu'ils aspirent à voir briser ; les capucins surtout, qui devraient si peu faire parler d'eux, se déchirent avec une fureur qui a éclaté dans le public, fait pour ignorer jusqu'à leur existence ; et leur général, accouru en vain de quatre cents lieues pour remettre l'ordre, a fini par secouer la poussière de ses pieds contre des sujets rebelles. Les bénédictins de St.-Germain-des-Prés ont fait plus ; ils ont demandé par une requête imprimée de ne plus porter un habit qui leur paraît *avilissant* (ce sont leurs propres termes) ; de ne plus faire maigre, de ne plus se relever la nuit pour chanter matines. Il y avait deux partis à prendre sur cette requête ; celui de l'admettre en s'emparant de leurs biens, et celui de leur laisser leur froc et leurs richesses ; le premier parti pouvait être plus conforme à la politique, mais le second a paru plus reli-

gieux, et c'est celui qu'on a pris. Si les Jésuites avaient présenté une pareille requête, il n'y a pas d'apparence qu'elle eût été rejetée, tant les circonstances changent tout; on les a forcés à quitter leur habit, et on force les bénédictins à garder le leur; c'est que l'habit de S. Ignace a incommodé le gouvernement, et que l'habit de S. Benoît n'incommode que ceux qui le portent.

Quoi qu'il en soit, c'est à la prudence du prince, des ministres et des magistrats à voir ce qu'il faut tolérer en ce genre, ce qu'il faut détruire et ce qu'il faut protéger. Je dis *ce qu'il faut protéger*, car il est quelques communautés qui en paraissent dignes; je citerai entre autres les frères de la Charité, voués par état au soulagement des pauvres et des malades. Serait-ce aller trop loin que de prétendre que cette occupation est la seule qui convienne à des religieux? En effet, suivant la réflexion d'un auteur moderne, à quel autre travail pourrait-on les appliquer? à remplir les fonctions du ministère évangélique? mais les prêtres séculiers, destinés par état à ce ministère, ne sont déjà que trop nombreux, et par bien des raisons doivent être plus propres à ces fonctions que des moines; ils sont plus à portée de connaître les hommes, ils ont moins de maîtres, moins de préjugés de corps, moins d'intérêts de communauté et d'esprit de parti. Appliquera-t-on les religieux à l'instruction de la jeunesse? mais ces mêmes préjugés de corps, ces mêmes intérêts de communauté ou de parti, ne doivent-ils pas faire craindre que l'éducation qu'ils donneront ne soit ou dangereuse, ou tout au moins puérile; qu'elle ne serve même quelquefois à ces religieux, comme elle n'a que trop servi aux Jésuites, de moyens de gouverner et d'instrument d'ambition, auquel cas ils seraient plus nuisibles que nécessaires? Les moines s'occuperont-ils à écrire? mais dans quel genre? l'histoire? l'âme de l'histoire est la vérité; et des hommes si chargés d'entraves doivent être mal à leur aise pour la dire, souvent réduits à la taire, et quelquefois forcés de la déguiser. L'éloquence et la poésie latine, dans laquelle on prétend que plusieurs Jésuites ont excellé? le latin est une langue morte, qu'aucun moderne n'est en état d'écrire; et nous avons assez en ce genre de Cicéron, d'Horace, de Virgile, de Tacite, et de tant d'autres chefs-d'œuvre de l'antiquité. Les religieux cultiveront-ils les matières de goût? ces matières, pour être traitées avec succès, demandent le commerce du monde, commerce interdit aux religieux. La philosophie? elle veut de la liberté, et les religieux n'en ont point. Les sciences, comme la géométrie, la physique, etc.? elles exigent un esprit tout entier, et par conséquent ne peuvent être que faiblement cultivées par des hommes voués à la prière.

Aussi les génies du premier ordre en ce genre, les Bayle, les Descartes, les Viette, les Newton ne sont point sortis des cloîtres, et le peu de religieux qui ont paru dans cette carrière à la seconde place, ceux même qui n'ont été qu'à la troisième, se repentaient pour la plupart de leur état, et en remplissaient bien faiblement les devoirs. Il reste les matières d'érudition ; ce sont celles auxquelles la vie sédentaire des moines les rend plus propres, qui demandent d'ailleurs le moins d'application, et souffrent les distractions plus aisément. Ce sont aussi celles où les religieux peuvent le mieux réussir, et où ils ont en effet réussi le mieux. Cette occupation, néanmoins, est fort inférieure, pour des moines, au soulagement des malades et au travail des mains ; j'entends un travail profitable au public, et qui ne soit pas borné à nourrir la communauté ou à l'enrichir. Enfin, monsieur, le plus essentiel est de rendre utiles, de quelque manière que ce puisse être, tant d'hommes absolument perdus pour la patrie, moins nuisibles sans doute que la société intrigante dont on vient de se défaire, mais à qui la religion ne donne pas le droit de n'être bons qu'à eux. Encore une fois, c'est à la sagesse du gouvernement à décider quels sont les ordres qu'il convient de laisser subsister pour le bien public, s'il en est quelques uns qui soient dans ce cas. C'est à lui à prendre là-dessus les mesures convenables à sa justice, à sa sagesse et à sa gloire.

Mais il est deux objets auxquels il doit dès à présent se rendre très-attentif. Le premier est d'ôter aux Jésuites tout moyen de se rétablir parmi nous ; c'est à quoi on parviendra surtout en aliénant leurs maisons et en dénaturant leurs biens, et c'est de quoi les magistrats ne sauraient trop s'occuper ; la négligence à ce sujet pourrait avoir un jour des suites funestes ; elle faciliterait le rappel des Jésuites ; et ce qui est arrivé déjà du temps d'Henri IV, doit servir de leçon pour ne pas tomber dans un inconvénient semblable. Un autre inconvénient assez dangereux, dans lequel on tombe déjà, c'est de souffrir trop de Jésuites ensemble dans la même ville ; on en comptait, il n'y a pas longtemps, plus de quatre-vingts dans la ville de Rennes seule ; c'en serait trop à Paris même : aussi la Bretagne s'aperçoit-elle bien de leur multitude par les toiles qu'ils y tendent ; il ne serait pas inutile de nettoyer un peu la maison.

Mais en insistant, monsieur, comme amateur de la tranquillité publique, sur la nécessité indispensable de ne pas souffrir trop de Jésuites dans une même ville, j'insisterai encore plus, comme partisan de l'humanité, sur la nécessité non moins pressante de pourvoir à leur subsistance quelque part qu'ils soient ;

les magistrats avaient ordonné qu'il serait accordé à chaque Jésuite une pension alimentaire, modique à la vérité, mais du moins telle que les circonstances pouvaient le permettre. Cet arrêt, conforme aux premiers principes de la raison et de l'équité, demeure, si on en croit la voix publique, presque sans exécution dans quelques provinces. Les détails récens qu'on écrit à ce sujet, s'ils ne sont point exagérés, sont faits pour toucher tous les cœurs sensibles, tous ceux même que l'impitoyable jansénisme n'a pas endurcis jusqu'à la férocité. On assure qu'il se trouve en plusieurs villes des Jésuites malades, infirmes, pauvres, âgés, sans famille, sans amis, sans appui et sans ressource, réduits à la plus affreuse misère, privés de pain et hors d'état d'en gagner. Ceux d'entre eux qui pourraient se procurer par leur travail le nécessaire le plus absolu, se trouvent même dénués de cette ressource dans plusieurs diocèses, par la prévention que leur funeste robe inspire contre eux. La plupart de ces malheureux Jésuites, très-innocens des intrigues qui ont fait détruire la société avec justice, ont consumé leurs jours et leur santé dans les travaux pénibles de l'éducation de la jeunesse; aujourd'hui, sur le bord de leur tombeau, ils ne trouvent plus dans leur patrie où reposer leur tête, et souffrent, sans avoir la force de se plaindre, le sort cruel qu'on leur fait essuyer; les magistrats qui les ont privés de leur état par une nécessité malheureuse, ne manqueront pas, sans doute, de se faire rendre compte, dans le plus grand détail, de la situation de ces infortunés; leur humanité et leur justice s'empresseront d'y apporter le remède. En un mot, réprimer les Jésuites, mais les faire vivre, tel doit être le premier objet de ceux qui les ont dispersés.

Le second objet que doit avoir le gouvernement, c'est d'empêcher que le jansénisme, cette secte avilie et remuante, ne cherche à se relever de ses ruines, et à troubler de nouveau la religion et l'État. Je ne sais si je lis bien dans l'avenir, et dans un avenir que je crois peu éloigné; mais il me semble que je ne serais pas tranquille à la place des jansénistes, car qui empêchera quelqu'un de nos plus respectables magistrats, de ces hommes qui ont acquis à titre de citoyens vertueux et de juges intègres la confiance publique, de se lever tout à coup au milieu d'une assemblée de chambres, et de dire : *Messieurs, nous avons chassé les Jésuites et la France nous en remercie. Souffrirons-nous au milieu de nous des hommes, à la vérité beaucoup plus méprisables, mais qui seraient plus méchans si on leur laissait prendre crédit? Qu'on ne les persécute point, à la bonne heure, c'est même le moyen qu'ils soient oubliés plutôt; qu'on leur donne les sacremens, qu'on les laisse mourir en paix, mais*

qu'ils nous y laissent vivre. Nous avons déjà sévi contre le fanatisme ridicule et scandaleux qu'ils cherchaient à répandre par leurs convulsions. Que ne sévissons-nous aussi contre les intrigues sourdes qu'ils font jouer pour exciter du trouble? Que ne sévissons-nous contre l'acharnement avec lequel ils violent sans cesse la loi du silence, en disant toujours qu'il faut se taire? Que ne sévissons-nous, surtout, contre ce gazetier obscur qui déchire impunément ce qu'il y a de plus respectable dans l'Église? C'est à nous sans doute à réprimer les évêques qui abusent de leur autorité et qui en passent les bornes, mais c'est à nous en même temps à leur faire rendre les égards qui leur sont dus, et à ne pas souffrir qu'un vil écrivain les insulte. Je sais qu'il nous appelle pères de la patrie; *mais le vrai moyen de l'être est de réprimer les enfans qui la déchirent : songeons à mériter ce titre sans nous embarrasser qu'il nous le donne; et montrons-lui que nous faisons aussi peu de cas de ses satires que de ses éloges. Tel est, messieurs, le dernier service que la nation désire de nous, et qu'elle en espère; qu'attendons-nous pour consommer notre ouvrage, et pour faire cesser enfin cette odieuse guerre théologique, qui rend notre patrie la fable de l'Europe?*

Voilà, monsieur, il n'est pas possible d'en douter, le coup que les plus éclairés d'entre nos magistrats préparent à la secte jansénienne; voilà le coup qu'elle aurait déjà reçu de nos parlemens, s'ils avaient cru que cette secte voulût succéder au crédit et aux intrigues des Jésuites; elle n'a donc d'autre moyen de se garantir du sort qui la menace, que de se tenir dans le silence et de rentrer dans le néant, d'où elle n'aurait jamais dû sortir.

Je suis, etc.

30 mars 1766.

P. S. Il vient, monsieur, de me tomber entre les mains un gros et violent ouvrage, récemment écrit contre les parlemens, par un jésuite à qui vraisemblablement la faim et la misère ont donné la triste maladie qu'on appelle *rage*. Je le plains très-sincèrement, car il a l'air bien malheureux; on le croirait sur la roue, aux cris qu'il pousse et aux invectives qu'il exhale; ce serait le cas de lui appliquer le mot si connu d'un passant à un roué qui blasphémait; mais il ne faut jamais se moquer de ceux qui souffrent, quelques méchans qu'ils soient. Ce jésuite forcené a fait l'honneur à mon ouvrage d'en dire deux mots; il n'y répond que par des injures atroces contre l'écrivain auquel il lui plaît de l'attribuer; il assure à cette occasion, ce qui est d'une

fausseté bien prouvée et bien reconnue, que le *compte rendu* au parlement de Bretagne est l'ouvrage de cet écrivain. Voilà le premier acte d'hostilité que la société ait fait contre mon livre; encore n'est-ce pas réellement un acte d'hostilité de sa part; car cette production jésuitique a paru, dit-on, si révoltante au général même de la société, qu'il en a ordonné la suppression. C'est à la vérité un monstre né dans la famille, mais étouffé par avis de parens, et qui ne fera de mal à personne. Il n'est pas même absolument sûr que ce monstre ait un jésuite pour père; des gens qui se prétendent bien instruits, lui en donnent un autre, à la vérité très-digne de l'être; c'est l'illustre et respectable apologiste de la Saint-Barthelemi, qui, chassé de France depuis quelques années en récompense de son zèle pour la bulle et pour les Jésuites, s'est réfugié à Rome, où il a eu le plaisir de dire à ses protecteurs et à ses complices des vérités qu'ils lui ont bien rendues. Les détails de cette scène ont été publiés et imprimés partout. Mais une chose moins connue, et qui servirait à mieux dévoiler encore, s'il était possible, le personnage dont on parle, c'est qu'il n'a pas été toujours l'ami et le champion de la société; il avait commencé par être aux gages des jansénistes, et par écrire contre le père Girard dans la ridicule affaire de la Cadière. Depuis ce temps, Dieu l'a éclairé, il est devenu l'apologiste de la bonne cause, des Jésuites et de la Saint-Barthelemi.

J'apprends dans le moment que cet agent de la société vient d'être chassé de Rome; et, ce qui ne vous fera pas moins de plaisir, que l'agent des jansénistes en a été chassé le même jour. Cela s'appelle faire maison nette et bonne justice.

Je suis, etc.

SECONDE LETTRE.

SUR L'ÉDIT DU ROI D'ESPAGNE POUR L'EXPULSION DES JÉSUITES.

15 juillet 1767.

La lettre que j'ai eu l'honneur de vous adresser, monsieur, par forme de supplément à l'histoire de *la destruction des Jésuites en France*, était écrite et même imprimée depuis longtemps, lorsqu'il est arrivé à ces pères de nouveaux malheurs, causés par de nouvelles sottises. Je ne m'épuiserai point en conjectures sur la nature du délit qui a forcé le roi d'Espagne à les bannir de ses États, je me bornerai à quelques réflexions.

I. Ce délit, quel qu'il soit, doit être bien grave, puisque la

peine en a été si sévère. Je me trompe, il y a tout lieu de croire, d'après l'édit du roi d'Espagne, qu'elle ne l'est pas encore assez : car ce prince fait entendre, ou plutôt déclare nettement, qu'*il cède aux mouvemens de sa clémence royale*, en se bornant à chasser les Jésuites. L'imagination, comme vous pouvez le croire, travaille sur ce canevas, et prête à ces pères les forfaits les plus odieux : on fait plus, on cite des lettres authentiques qui les accusent. Ce mystère s'éclaircira sans doute : s'il est tel qu'on le prétend, l'atrocité du crime est au point que je n'ose vous en faire part ; mais en même temps l'extravagance du complot est pour le moins égale à l'atrocité ; le peu de vraisemblance qu'il y avait de réussir, le péril même où la société s'exposait en réussissant, tout cela fait demander par quelle fatalité les Jésuites sont devenus aussi fous que méchans ; on était assez persuadé du second, mais on ne les soupçonnait pas du premier.

II. Le délit est apparemment celui de toute la société jésuitique espagnole, puisque le roi a cru devoir faire arrêter, comme d'un coup de filet, tous les Jésuites à la fois, et presque à la même heure. Il est en effet plus que vraisemblable que la révolte du peuple de Madrid en 1766, celle de plusieurs autres villes d'Espagne arrivée dans le même temps, celle enfin d'une partie de l'Amérique espagnole, ont été l'ouvrage de ces pères ; et assurément toute une populace révoltée a plus d'un jésuite pour confesseur. Car il n'y a pas moyen d'accuser ici les autres moines ; le roi d'Espagne en fait tant d'éloges, qu'il doit avoir de bonnes preuves que les Jésuites sont les seuls coupables. Mais tous sans exception le sont-ils? Et si tous ne le sont pas, que les innocens sont à plaindre ! que le prince doit souffrir lui-même de ne pouvoir les connaître, de ne pouvoir peut-être les épargner s'il les connaît, et d'être forcé de les sacrifier à cette loi cruelle, mais apparemment nécessaire, qu'on appelle *la raison d'État !*

III. Les précautions excessives qu'on a cru devoir prendre en Espagne pour s'assurer des Jésuites, et les faire sortir du royaume, prouvent du moins combien ces moines y étaient à craindre, ou combien on a cru qu'ils l'étaient : or cette seule raison était peut-être suffisante pour se délivrer d'eux ; car doit-on garder chez soi des hommes qui prétendent avoir renoncé au monde, et à plus forte raison à la cabale et à l'intrigue, qui doivent prêcher aux peuples la soumission et la patience, et contre lesquels un monarque puissant est obligé de se mettre si fort en garde, quand il lui plaît de s'en défaire ? Tout prêtre et tout moine à qui son roi dit, *allez-vous-en*, doit, en conséquence de la religion qu'il prêche, partir sur-le-champ, je ne dis pas seulement sans résis-

tance, je dis même sans murmure et sans réplique. Ne doit-il pas être persuadé, d'après ce que l'Écriture lui enseigne, que la puissance des rois *vient de Dieu?* Et si Dieu lui disait, *partez*, se révolterait-il au lieu d'obéir? se plaindrait-il même, et lui demanderait-il ses raisons?

IV. La défense faite par le roi d'Espagne à ses sujets de parler ou d'écrire *pour ou contre* les Jésuites, sous peine de *lèse-majesté*, ne saurait être regardée comme un pur acte de despotisme de la part d'un roi si sage et si juste; cette défense si rigoureuse prouve donc seulement à quel point on appréhende d'échauffer dans ce royaume les partisans des Jésuites, non-seulement en permettant aux amis de la société de réclamer en sa faveur, mais en permettant à ses ennemis même de dire librement ce qu'ils pensent d'elle. Ainsi les mânes même de cette compagnie épouvantent encore lorsqu'elle n'est plus. Quel funeste colosse que celui dont l'ombre seule cause tant de frayeur! qu'il était nécessaire de le renverser!

V. Peut-être néanmoins cette terrible opinion qu'on a des Jésuites, cette crainte excessive qu'on leur témoigne, leur fait-elle plus d'honneur qu'ils ne méritent; la manière obscure, paisible, et presque humiliante dont ils ont péri en France, fait voir que leur prétendu crédit en ce royaume avait plus d'apparence que de réalité; il pourrait bien en être de même en Espagne; mais, on le répète, des prêtres, des moines sont encore trop puissans, même avec la simple apparence du crédit et du pouvoir.

VI. Comme ce ne sont ni les princes, ni les ministres, ni les magistrats, mais la *loi* qui punit les crimes, et que la loi, en punissant un citoyen ou un corps, dit et doit dire pourquoi elle le punit, il est hors de doute que si le roi d'Espagne n'a pas encore fait connaître le crime des Jésuites, son silence en ce moment est fondé sur de bonnes raisons, et qu'il ne tiendra pas toujours *renfermés dans son cœur* les motifs d'une proscription si subite et si terrible; ce prince, on ose le dire sans crainte de l'offenser, doit à lui-même, à ses sujets, aux autres princes et États de l'Europe, à toutes les nations enfin, de dévoiler l'iniquité toute entière, et de prévenir par là, autant qu'il est en lui, le mal que les Jésuites pourraient faire ailleurs, après en avoir tant fait en Espagne. Il le doit d'autant plus, qu'il annonce, par son édit, que si la société entreprend de se justifier, tous les Jésuites espagnols seront privés de la pension qu'il leur accorde: pour être en droit de lier la langue à un accusé, il faut être bien sûr d'avoir en main de quoi le confondre; encore dans ce cas même est-il rare de lui fermer la bouche. Souhaitons donc que le roi d'Espagne se trouve bientôt en état de ne plus rien avoir à

ménager, et de pouvoir dire librement aux Jésuites : *Voilà de quoi vous êtes convaincus ; justifiez-vous, si vous l'osez.* C'est ainsi que la loi parle aux coupables; c'est ainsi que le monarque, qui est l'organe de la lói, devrait leur parler toujours; quand des circonstances malheureuses l'obligent à user de réserve, il est presque aussi à plaindre que ceux qu'il punit.

VII. En attendant ce détail, on a cru pouvoir supposer à Paris que les Jésuites français participent au crime des Jésuites d'Espagne, sinon d'effet, au moins d'intention; peut-être a-t-on cru devoir les traiter avec rigueur, par la seule crainte qu'ils ne soient en France une occasion de trouble, crainte que l'événement d'Espagne a réveillée; peut-être les punit-on seulement, comme la cigale de la fable, pour s'être trouvés *en mauvaise compagnie ;* quoi qu'il en soit, l'édit qui expulse la société d'Espagne vient d'occasioner l'arrêt qui la bannit du ressort du parlement de Paris. Voilà pour les jansénistes un beau sujet de réflexions profondes; voilà une belle matière de lettre à *un chevalier de Malte*, ou à *un duc et pair :* car c'est là ordinairement leur bureau d'adresse. On ne sait si les autres parlemens suivront tous l'exemple que le parlement de Paris leur a donné; la plupart semblent vouloir laisser les Jésuites en paix; ce défaut d'uniformité peut avoir de grands inconvéniens; expulser tous les Jésuites est peut-être bien sévère; les conserver tous est peut-être bien dangereux : mais avoir à leur égard deux poids et deux mesures, est le plus mauvais de tous les partis.

VIII. Les magistrats du parlement de Paris semblent désirer dans leur arrêt que le roi obtienne du pape la dissolution des Jésuites; c'est, dit-on, ce que le pape pourrait faire de mieux pour le bien de l'Eglise, pour la tranquillité de plusieurs Etats de l'Europe, enfin pour son propre repos; cela peut être : mais le S. Père en aura-t-il le courage? se résoudra-t-il à réformer de sang-froid les meilleures troupes de sa maison? se bornera-t-il à gémir sur les pertes et les malheurs du Saint-Siége?

IX. Si l'humanité et la compassion sont un motif assez puissant pour déterminer les hommes d'Etat, surtout quand ces hommes d'Etat sont en même temps hommes d'Église, je crois que cette raison seule devrait engager le souverain pontife à relever au moins de leurs vœux tous les Jésuites français, espagnols et portugais; par là il les affranchirait de cette obéissance sans bornes à leur général, si effrayante pour ceux qui ne sont pas jésuites, et aujourd'hui si funeste à ceux qui le sont; il empêcherait, autant qu'il est possible, que par ce motif on n'interdise à tant de malheureux le feu et l'eau, et qu'on ne leur ôte tout moyen de subsister.

X. Je sais qu'en Espagne et en France on leur a assigné des pensions ; mais outre que ces pensions sont très-modiques, mille circonstances malheureuses ou forcées ne peuvent-elles pas en retarder, ou même en faire cesser le paiement? On oublie bientôt les malheureux quand on ne les voit plus ? que sera-ce si ces malheureux sont membres d'une société proscrite et odieuse ? Déjà, si on en croit le bruit public, cet inconvénient commence à se faire sentir pour les Jésuites français ; plusieurs, dit-on, n'ont encore rien reçu des pensions qu'on leur avait accordées pour leur subsistance. C'est un fait que je ne suis pas à portée d'éclaircir; je sais seulement que tous les Jésuites de France ne sont pas dans le même cas, et que plusieurs ont exactement touché ce qui leur a été promis. Cet acte de charité, ou plutôt de justice, mérite, ce me semble, d'être rempli avec la plus grande exactitude, et on ne saurait à cette occasion refuser des éloges au conseil d'Espagne, qui, en chassant les Jésuites par l'acte d'autorité le plus décisif et le plus sévère, a cherché du moins à mettre toute l'humanité possible dans l'exécution. Quelle humanité, grand Dieu! s'écrieront les Jésuites, de nous laisser pendant trois mois à la merci des vents et de la mer, sans avoir même pris la précaution de s'assurer d'un port où l'on voulût au moins nous donner l'hospitalité ! Pour répondre à cette triste imputation, il faudrait examiner, je ne dis pas si le roi d'Espagne a eu de justes motifs pour expulser les Jésuites de ses États, car on ne doit pas en douter, mais si, voulant les expulser avec sûreté pour lui, il pouvait s'y prendre autrement qu'il n'a fait, et s'il ne courait pas trop de risque, en leur ordonnant simplement de sortir du royaume; s'il pouvait prévoir que le pape, qui avait reçu sans pension, pour l'amour de Dieu et de la société, quinze cents Jésuites portugais, refuserait de recevoir avec pension deux à trois mille Jésuites espagnols; si le pape de son côté n'a pas été en droit de les refuser, comme souverain par la grâce de Dieu et par celle des puissances chrétiennes ; s'il a bien ou mal raisonné en écrivant au roi d'Espagne : *Pourquoi expatrier tant de malheureux s'ils sont innocens, et pourquoi vouloir en infester mes Etats s'ils sont criminels?* Voilà bien des questions sur lesquelles il me paraît aussi difficile que délicat de prononcer. Un publiciste allemand trouverait là de quoi faire un gros volume, et le sage d'assez courtes, mais d'assez tristes réflexions.

XI. Il y a quelques jours qu'un de ces hommes, qu'on appelle *philosophes*, *encyclopédistes*, *matérialistes*, un de ces hommes enfin dont le nom seul fait reculer d'effroi à la cour, dans les colléges et dans les couvens de religieuses, déplorait le sort des infortunés Jésuites, qui, n'ayant d'autre crime que ce-

lui de l'être, vont se trouver sans asile, sans pain, sans ressource. *Vous êtes bien bon*, lui dit quelqu'un, *de vous attendrir sur des hommes qui vous verraient brûler en riant, et qui mettraient eux-mêmes le feu au bûcher. Cela se peut*, répondit simplement le philosophe; *mais ces Jésuites sont des hommes, ils ne m'ont encore brûlé que dans l'intention, et je ne suis pas janséniste.* En effet, monsieur, les magistrats même qui ont chassé les Jésuites de France, voient avec compassion la destinée de la plupart d'entre eux; je n'ai trouvé jusqu'à présent qu'une centaine de prêtres et deux ou trois femmes qui fussent insensibles à leur malheur; et je vous laisse à deviner de quel parti sont ces femmes et ces prêtres. Il est vrai que quand on voit d'un côté les Jésuites d'Espagne réduits à la situation la plus triste, et de l'autre les Jésuites de France abusant de la bonté qu'on a de les y souffrir pour cabaler et pour intriguer comme ils font, on ne sait à quel sentiment se livrer à l'égard des individus de cette société; on ne voudrait pas les voir malheureux, mais on voudrait les voir loin de soi. Les jansénistes les voudraient en enfer, et les philosophes aux Champs-Elysées.

XII. Que deviendront les Jésuites de Naples et ceux de Parme? est-ce un projet arrêté entre les princes de la maison de Bourbon, de ne plus souffrir de Jésuites dans les États de leur dépendance? Je m'arrête, car j'entends déjà qu'on me répond : *Vous lisez de trop loin dans les secrets des dieux.* On dit que l'expulsion de ces pères trouvera peu de difficulté dans les Etats de Parme; ces Etats sont petits, le gouvernement y est éclairé, et les Jésuites bien connus; mais on assure qu'il ne sera pas aussi aisé de les chasser de Naples, où ils ont à leurs ordres cinquante mille coquins appelés *lazaroni*, toujours prêts à se révolter au premier signal : cette canaille avait pour chef, il y a quelques années, un fameux Jésuite nommé le père Peppe, qui présentait à la reine de Naples sa main à baiser, et lui donnait de l'autre sa bénédiction; c'est le même qui, en 1757, prêchait dans les marchés de Naples contre le roi de Prusse, et le comparait à l'antechrist; ce Jésuite, dans une sédition, eut l'audace, à ce qu'on prétend, d'offrir au roi de Naples, aujourd'hui roi d'Espagne, quarante mille hommes dont il se vantait de pouvoir disposer. Si le fait est vrai, la réponse naturelle à cette offre obligeante était de faire pendre le moine; et je crois que s'il ne le fut pas, c'est qu'on n'avait pas cent mille hommes à opposer aux quarante mille. Ce père Peppe est mort il y a quelques années, riche d'environ un million, tant en argent qu'en effets, qu'il avait amassé pour la plus grande gloire de Dieu, et à la très-grande édification de l'Eglise. Le poste était trop bon pour que les Jésuites

aient négligé de lui donner un successeur; et cet Elie a sûrement *laissé son double esprit* à quelque Elisée. Si le conseil de Naples vient à bout de chasser de tels prophètes, il faudra qu'il soit pour le moins aussi habile que le conseil d'Espagne.

XIII. Voici ce qu'un homme de mérite et très-instruit écrivait de Londres au mois de février 1767. *Nous sommes inondés de Jésuites; jusqu'ici le gouvernement n'a pas jugé à propos d'y faire attention, mais on s'aperçoit de leur zèle à faire des prosélytes, et le nombre de ce que les Anglais appellent* papistes, *est considérablement augmenté depuis la destruction de la société en France; on assure qu'il s'est plus réfugié de Jésuites à Londres qu'à Rome.* J'ai peine à croire que les Jésuites fassent en Angleterre autant de prosélytes que cette lettre les en accuse; on ne se convertit plus guère, et je crois les Jésuites moins propres que jamais à être les ministres de cette bonne œuvre; j'imagine seulement que leur affluence à Londres doit avoir attiré dans cette ville les papistes du royaume, comme le miel attire les mouches. Quoi qu'il en soit, le gouvernement d'Angleterre souffre donc paisiblement dans son sein les Jésuites et leurs adhérens; je n'examine pas s'il a tort ou raison; mais que les Jésuites sentent au moins tout le prix de cette indulgence, si contraire à l'esprit de persécution dont ils étaient animés; qu'ils cessent enfin de prêcher contre la tolérance, qui leur est aujourd'hui si utile; car, sans cette tolérance, que deviendraient-ils en Angleterre et ailleurs?

XIV. Ce qui attire surtout l'attention de l'Europe, c'est le parti que prendront les Jésuites du Paraguai; leur conduite avec l'Espagne nous apprendra s'ils sont en effet aussi puissans dans ce pays que leurs ennemis et leurs amis le prétendent; l'événement fera connaître s'ils sont assez forts pour se maintenir au Paraguai en dépit de l'Espagne; en ce cas, malheur à toute puissance qui ne les chassera pas de chez elle, comme des hommes qui osent partager avec le gouvernement le pouvoir souverain; pour moi, mon avis serait qu'on envoyât au Paraguai tous les Jésuites d'Europe, ils y seraient tranquilles et heureux, s'ils peuvent l'être, et nous aussi.

XV. J'ignore comment les Jésuites du Paraguai se conduiront; mais quel que soit leur projet, j'ai mauvaise opinion du succès, si le même esprit de vertige qui les agite aujourd'hui en Europe, s'est étendu jusqu'aux Jésuites du Nouveau-Monde. Cet esprit de vertige, qui les précipite partout vers leur ruine, est bien contraire à l'esprit de leur institut, et ce n'était pas par là qui fallait s'en écarter. Qu'est devenue cette prudence dont ils se glorifiaient, qui avait tant contribué à leur grandeur, qui

les avait fait échapper à tant de périls? Autrefois leur lançait-on du haut du toit un seul coup de pierre, ils se retiraient à l'écart, faisaient le moins de bruit qu'ils pouvaient, et attendaient pour continuer leur chemin qu'on ne pensât plus à eux ; depuis six à sept ans on tire sur eux à cartouche en Portugal et en France, et c'est le temps qu'ils choisissent en Espagne pour cabaler contre le monarque! Oh! que les jansénistes ont beau jeu pour s'écrier que *Dieu vient d'aveugler le conseil d'Achitophel, afin qu'il allât se pendre!*

XVI. Quelle terrible leçon que le désastre des Jésuites, pour les ordres religieux qui voudraient à l'avenir se rendre puissans, ou même qui se contenteraient de le paraître! Depuis deux cents ans ces pères luttaient contre la haine, ils pouvaient en apparence se flatter d'en être vainqueurs, ils ont fini par y succomber. Oh! que la haine est active et vigilante! elle est éternelle comme Dieu et terrible comme lui.

XVII. Mais quelle leçon en même temps pour tout souverain, pour tout État, qui voudrait désormais protéger les moines et leur donner de l'existence! Cette espèce d'hommes se présente d'abord avec un air soumis et modeste, elle semble n'avoir pour but que de se rendre utile, elle commence même quelquefois par l'être, elle tâche ensuite de se rendre nécessaire, puis indépendante, et enfin dangereuse; c'est alors que l'autorité, qui l'avait protégée d'abord, se trouve contrainte, pour la réprimer, de s'écarter des formes de la justice; ce qui est toujours un mal dans tout gouvernement, même quand on s'y trouve réduit pour éviter de plus grands maux. Voilà l'histoire des Jésuites en Espagne : aucune puissance ne les avait d'abord traités plus favorablement; aucune puissance ne les a traités ensuite avec plus de rigueur; c'est l'autorité qui les a soutenus, c'est l'autorité qui les chasse.

XVIII. Rien de plus fragile, dit un historien philosophe, qu'un pouvoir qui n'a qu'un appui étranger. Croit-on que les ordres mendians subsisteraient encore, s'ils avaient conservé long-temps l'éclat qu'ils eurent à leur naissance? Que de protecteurs et d'ennemis à la fois! Écoutez d'un côté le bon S. Louis, qui disait *que s'il pouvait se partager en deux*, *il donnerait une moitié de lui-même aux cordeliers, et l'autre aux jacobins*. Je ne donne pas cette parole pour ce que S. Louis a dit de meilleur; mais voyez quel respect tous les princes de son siècle avaient, comme lui, pour l'habit des mendians, puisque tous voulaient mourir avec une robe de *frère prêcheur* ou de *frère mineur*. D'un autre côté, écoutez en même temps les cris redoublés des universités, des évêques, et de toute la chrétienté contre

ces moines, et vous serez étonné qu'ils aient résisté à tant de causes de destruction. Mais remarquez que ces ordres mendians étant au nombre de deux, et toujours en guerre l'un avec l'autre, se contre-balançaient mutuellement, et s'empêchaient de gagner trop de terrain ; ils se sont ainsi minés et soutenus réciproquement, jusqu'à ce que les Jésuites, mendians aussi dans leur origine, sont venus succéder au crédit des uns et des autres, et leur ont dit comme le soldat de Virgile, *hæc mea sunt, veteres migrate coloni.* Qu'en est-il arrivé? Les mendians sont oubliés et vivent, les Jésuites ont régné et se meurent. Peut-être cependant les Jésuites, dans l'Etat même où ils sont réduits, ne voudraient pas troquer leur agonie contre la chétive existence des mendians. Dans le vrai, quoique bien malades, ils ne sont encore ni sans vie, ni même sans force ; c'est une puissance qui a perdu trois grandes provinces, mais à qui il reste des établissemens et des ressources ; et s'ils doivent mourir, il y a apparence que leur agonie sera longue.

XIX. Qui sera désormais assez insensé, ou plutôt assez imbécile, je ne dis pas seulement pour se faire jésuite, mais pour se faire moine, malgré les louanges données par le roi d'Espagne à tout ce qui ne porte pas l'habit de S. Ignace? Il ne faut qu'un ou deux chefs et quelques confrères turbulens et factieux, pour se voir exposé à être arraché brusquement de son lit et de sa maison, jeté dans une voiture, de là dans un vaisseau ou sur la frontière, et enlevé pour jamais à sa patrie, à sa famille, à ses amis, sans pouvoir même deviner par où on a pu mériter un pareil traitement. Cette réflexion fera peut-être cesser tout-à-fait la sottise d'entrer dans les cloîtres, qui diminue déjà de jour en jour; et cette sottise abolie sera un grand bien pour l'humanité. *Ainsi soit-il.*

XX. Puissent au moins les Jésuites, instruits par tant de malheurs, ne plus faire parler d'eux quelque part qu'ils soient! Puissent aussi les jansénistes, qui sans les Jésuites ne sauraient vivre, les accompagner dans leur retraite! Puissent les uns et les autres, ainsi réunis dans un même lieu, et s'il est possible, sous un même toit, s'accorder entre eux s'ils le peuvent, ou se dévorer mutuellement, s'ils ne trouvent rien de mieux à faire. *Ainsi soit-il encore.*

Je suis, etc.

Addition qui doit être mise à la fin de la seconde lettre.

La première des deux lettres qui servent de supplément à l'*histoire de la destruction des Jésuites*, a paru dans les pays

étrangers il y a près de deux ans, la seconde il y a près de neuf mois. Pendant qu'on les réimprimait à la suite de l'édition de l'*histoire*, les Jésuites, déjà chassés de l'Espagne, l'ont encore été de Naples, de Sicile, de Parme, de l'Amérique espagnole, et du Paraguai même. Cette expulsion s'est faite partout sans bruit, sans scandale, sans la plus légère émeute. On est bien persuadé, vu la sagesse des mesures qui avaient été prises dans ces différens États pour l'émigration des Jésuites, qu'elle ne pouvait pas être fort orageuse ; mais ce qui doit étonner, et à quoi l'on ne s'attendait pas, c'est que nulle part, à ce qu'on assure, ces pères n'ont été regrettés par le peuple, et que le Paraguai même n'a témoigné nul chagrin de leur départ. Si la chose est ainsi, rien ne décèle davantage dans cette société, comme nous l'avons déjà dit ailleurs, *une faiblesse réelle qui n'avait que le masque de la force;* l'opinion seule faisait regarder les Jésuites comme redoutables, et on doit être un peu honteux de la frayeur qu'ils ont si long-temps causée ; ce qui n'empêche pourtant pas qu'en Portugal, en France, en Espagne, etc., on n'ait très-bien fait de les détruire.

Un grand roi qui n'ayant pas le bonheur d'être catholique, ne doit pas être fort attaché à la société, qui même dans la dernière guerre n'a pas eu lieu d'être content des Jésuites de Silésie, mais qui ayant résisté à quatre armées, ne s'effraie pas aisément d'une compagnie de moines, a écrit ces propres paroles : *Quoiqu'invité par l'exemple des autres souverains, je ne chasse point les Jésuites, parce qu'ils sont malheureux ; je ne leur ferai point de mal, étant bien sûr d'empêcher qu'ils n'en fassent ; et je ne les opprime point, parce que je saurai les contenir.*

MÉMOIRES ET RÉFLEXIONS

SUR

CHRISTINE, REINE DE SUÈDE.

Descends du haut des cieux, auguste vérité,
Répands sur mes écrits ta force et ta clarté;
Que l'oreille des rois s'accoutume à t'entendre.
HENRIADE, *chant I.*

La science de l'histoire, *quand elle n'est pas éclairée par la philosophie,* est la dernière des connaissances humaines. L'étude en serait plus intéressante, si on eût un peu plus écrit l'histoire des hommes, et un peu moins celle des princes, qui n'est dans sa plus grande partie que les fastes du vice ou de la faiblesse. C'est bien pis quand on y mêle une multitude de faits encore moins dignes d'être connus. Un homme d'esprit, très-peu versé dans l'histoire, se consolait de son ignorance, en considérant que ce qui se passe sous nos yeux serait l'histoire un jour. Il serait à souhaiter que tous les cent ans on fît un extrait des faits historiques réellement utiles, et qu'on brûlât le reste. Ce serait le moyen d'épargner à notre postérité l'inondation dont elle est menacée, si on continue d'abuser de l'imprimerie pour apprendre aux siècles futurs des choses dont on ne s'embarrasse guère dans les siècles où elles se passent. Je ne doute point qu'un désir si raisonnable ne soit pour bien des savans un crime de lèse-érudition, digne des injures et des anathèmes de tous les compilateurs; mais j'appelle de ces anathèmes au jugement des sages. Eux seuls devraient être en droit de peindre les hommes comme de les gouverner. *L'histoire et les hommes en vaudraient mieux.*

Je n'ai pu m'empêcher de faire ces réflexions à la vue de deux gros volumes de mémoires sur Christine, reine de Suède, qu'on vient de publier en Hollande (1). Si l'auteur de ces mémoires a

(1) L'auteur germanique des *Mémoires de Christine*, qu'on a pris la peine et la liberté d'abréger, a trouvé qu'on ne parlait pas assez respectueusement de sa compilation; il a donc attaqué cet abrégé par une lettre en langue française et en style allemand, où, sous un monceau d'invectives, on a heureusement aperçu deux ou trois observations qui ont paru justes, et dont on a profité dans cette édition. On le remercie de ses critiques et de la modération qu'il a mise dans ses injures mêmes; car il s'est interdit les termes de *déiste*, de *matérialiste* et d'*athée*, si libéralement et si éloquemment employés aujourd'hui par l'urbanité française.

eu pour but de faire connaître son héroïne, je doute qu'il y soit parvenu. Je connais plusieurs savans, assez aguerris aux lectures rebutantes, qui n'ont pu soutenir celle de son ouvrage, ni dévorer paisiblement ce fatras d'érudition et de citations où l'histoire de Christine se trouve absorbée. *C'est un portrait assez mal dessiné, déchiré par lambeaux, et dispersé sous un monceau de décombres.*

Cependant le désir que j'ai toujours eu de me former une idée de cette princesse singulière dont on a parlé si diversement, m'a forcé de parcourir une si énorme compilation. Je l'ai envisagée comme ces perspectives, dans lesquelles le peintre a dessiné d'une manière difforme une figure humaine, qu'on ne peut démêler qu'à un certain point de vue, où elle paraît avec ses justes proportions, et débarrassée de tous les objets étrangers dont le mélange la rendait méconnaissable. J'ai tâché de saisir ce point de vue; mais je ne me flatte pas de l'avoir trouvé.

Quoi qu'il en soit, voici ce que j'ai pu recueillir de cette lecture. Si on juge mon ouvrage ennuyeux, je n'empêche personne de recourir à l'orignal même, et d'y trouver plus de plaisir. Je tâcherai du moins de rendre cet écrit utile, par les principes que j'aurai soin d'y répandre, et surtout par les réflexions qu'il me donnera occasion de faire contre les deux plus grands fléaux du genre humain, *la superstition* et *la tyrannie.*

Mon premier dessein était de donner sur ces mémoires une histoire abrégée de Christine; mais la marche uniforme et le style un peu monotone auquel on a jugé à propos d'assujétir l'histoire, aurait été pour moi une entrave continuelle. Je ne sais par quelle raison on est convenu presque généralement de réduire l'histoire *à une espèce de gazette renforcée, exacte pour les faits et pour le style.* On prétend que l'historien doit s'abstenir de réflexions, et les laisser faire à ceux qui lisent. Pour moi, je crois que le vrai moyen de suggérer des réflexions au lecteur, c'est d'en faire. Tout consiste à savoir les ménager, les présenter avec art, les lier de manière au sujet, qu'elles augmentent l'intérêt au lieu de le refroidir. En un mot, les réflexions me paraissent aussi essentielles pour rendre l'histoire agréable, pour fixer même les faits dans la mémoire, que les démonstrations de géométrie pour fixer dans l'esprit l'énoncé des propositions. L'*historien,* dit-on, *doit n'être qu'un témoin qui dépose, et les réflexions feraient soupçonner sa partialité.* Mais il me semble que la manière seule de narrer les faits rend un historien aussi suspect que le peuvent faire les réflexions; et partialité pour partialité, celle qui ennuie le moins est préférable. D'ailleurs ce soupçon de partialité ne peut jamais tomber que

sur un auteur qui écrit l'histoire de son temps; j'aurais beau faire l'éloge ou la satire de Christine, on pourra m'accuser de m'être trompé, comme on le ferait si je m'en tenais au simple récit, mais jamais on ne me soupçonnera de lui avoir voulu ni bien ni mal.

Cependant, pour ne pas heurter de front un préjugé assez généralement établi, ce n'est pas l'histoire de Christine que je vais donner, ce sont simplement des observations sur les principaux traits de la vie de cette princesse; ce sera, si l'on veut, *un extrait raisonné des mémoires de Christine; une lettre sur ces mémoires; une conversation avec mon lecteur;* je lui laisse le choix du titre.

Je fais grâce au public des lettres que Christine, âgée de cinq ans, écrivait au roi son père, et par lesquelles elle lui marquait qu'elle tâchait d'apprendre à bien prier Dieu; lettres que le compilateur avoue n'être pas fort intéressantes pour les étrangers, mais qu'il croit l'être beaucoup pour les Suédois. Je fais grâce aussi de son horoscope et de celui de Gustave Adolphe son père, pour considérer quelques momens ce conquérant si fameux.

Tandis qu'uni avec la France, et secrètement applaudi de la cour de Rome, jalouse de la puissance autrichienne, il vengeait de l'oppression de Ferdinand les protestans de l'Empire, toute la Bavière retentissait d'oraisons, d'exorcismes, de litanies et d'imprécations contre ce prince; *des moines allemands prouvaient qu'il était l'Antechrist, et des ministres luthériens qu'il ne l'était pas.* Mon auteur assure néanmoins que ce prince usa modérément de ses victoires. On prétend que l'Allemagne en fut redevable aux sentimens que Gustave avait conçus pour les catholiques en étudiant dans sa jeunesse à Pavie, sous le célèbre Galilée, que l'inquisition traita depuis comme hérétique, parce qu'il était astronome. Mais outre que le voyage de Gustave en Italie est assez douteux, il ne paraît pas qu'un pays où l'on fait un article de foi du système de Ptolomée, fût bien propre à prévenir favorablement un prince luthérien. Quoi qu'il en soit, le pape Urbain VIII, qui joignait à tout le zèle d'un souverain pontife pour sa religion, une haine encore plus grande pour l'empereur Ferdinand, assurait que les Espagnols de Charles-Quint avaient fait plus de mal à l'Eglise romaine, que les Suédois de Gustave n'en avaient fait à l'Allemagne. Il est à désirer, pour l'honneur de Gustave et de l'humanité, qu'il ait mérité l'éloge qu'on fait ici de sa modération. Si quelque chose pouvait rendre cet éloge suspect, ce serait le prétendu goût que mon auteur attribue à Gustave pour les lettres, *parce qu'il avait lu*

des livres de tactique et d'art militaire. C'est comme s'il eût soutenu que le feu roi de Prusse aimait les sciences, *parce que son amour extrême pour ses troupes l'engageait à accorder quelque protection aux chirurgiens d'armée.* Le compilateur est si prévenu pour ses souverains, qu'il loue sur l'amour des lettres jusqu'à Charles XII, *qui n'avait lu en sa vie que les Commentaires de César.* C'est ainsi qu'en prodiguant les éloges aux princes, on les dispense de les mériter. Mais la postérité, qui juge les écrivains et les rois, saura mettre à leur place *ceux qui donnent les louanges et ceux qui les reçoivent.*

Ce qui me paraît le plus frappant dans toute l'histoire de Gustave, ce sont les réflexions sages qu'on lui attribue sur les conquérans. On les croirait de Socrate, et Gustave aurait dû joindre au mérite d'en être l'auteur, la gloire de les mettre en pratique. Le mal qu'il a fait à la maison d'Autriche n'a pas rendu la Suède plus heureuse. Je ne connais presque que le czar Pierre, dont les conquêtes aient tourné à l'avantage de ses peuples, encore serait-ce une question de morale à décider, *si un prince, pour augmenter le bonheur de ses sujets, doit faire le malheur de ses voisins.* Pour assurer le repos de l'Empire, et humilier la maison d'Autriche, il n'était pas nécessaire que Gustave envahît en un an les deux tiers de l'Allemagne, et qu'il donnât assez de jalousie et d'ombrage à ses alliés pour que Louis XIII refusât d'avoir avec lui une entrevue dont tout l'honneur serait demeuré au roi de Suède. Gustave soutenait avec raison *qu'il n'y a de différence entre les rois que celle du mérite;* mais le mérite principal d'un souverain est l'*amour de l'humanité, de la justice et de la paix.* Les rois qui n'ont que de la puissance, ou même que de la valeur, toujours les *premiers* des hommes pour leurs courtisans, sont les *derniers* pour le sage.

Ce prince ayant été tué, comme l'on sait (en 1632), à la bataille de Lutzen, par un coup assez singulier pour qu'on y ait cherché du mystère, Christine encore enfant lui succéda. Dans le plan que le célèbre chancelier Oxenstiern donna pour la régence, on remarque un éloignement pour le despotisme, qui doit honorer la mémoire d'un ministre d'Etat. Il paraît incliner pour un gouvernement mêlé du monarchique et du républicain; et on ne peut disconvenir que cette forme n'ait plusieurs grands avantages, sans prétendre d'ailleurs toucher à la question délicate du meilleur gouvernement possible, dont la solution peut recevoir différentes modifications par la différence des climats, de la situation, des circonstances, du génie des rois et des peuples. Mais on ne saurait soupçonner un esprit aussi éclairé qu'Oxenstiern d'avoir donné la préférence, comme quelques uns l'ont

cru, au gouvernement *aristocratique*, que le droit naturel et l'expérience démontrent être le pire de tous.

Ceux qui furent chargés de l'éducation de Christine, eurent ordre de lui inspirer de bonne heure *de ne pas donner toute sa confiance à un seul;* maxime excellente sans doute en elle-même, mais dont tant de princes n'ont que trop abusé pour se défier également du vice et de la vertu, pour ne prendre jamais de conseil, et pour se croire *prudens* et *fermes*, lorsqu'ils n'étaient qu'*opiniâtres*.

Christine montra de bonne heure une pénétration d'esprit singulière : on assure que dès son enfance elle lisait en original *Thucydide* et *Polybe*, et qu'elle en jugeait bien. On eût mieux fait de lui apprendre à connaître les hommes que les auteurs grecs. La vraie philosophie est encore plus nécessaire à un prince que l'histoire; j'en excepte celle de la *Bible*, à laquelle les Etats de Suède voulaient qu'on lui fît donner beaucoup de temps, *comme étant*, disent-ils dans un mémoire exprès, *la source de toutes les autres*. On ne peut que louer les Etats d'avoir insisté sur les principes de religion qu'on devait inspirer à la jeune reine; mais il semble que tous les autres objets aient été un peu trop oubliés en faveur de celui-là; la suite fit voir qu'on n'aurait pas dû les négliger.

Je n'entrerai dans aucun détail, ni sur la minorité de Christine, ni sur la manière dont elle se conduisit avec la France quand elle eut pris les rênes du gouvernement, ni sur les plaintes réciproques, et peut-être également justes, de la reine et de ses alliés. Eclaircir ces démêlés politiques, est sans doute un grand projet : mais l'incertitude des faits qui se passent sous nos yeux doit rendre très-suspect le développement prétendu de quelques intrigues secrètes et anciennes, dont l'histoire aurait peut-être été écrite fort différemment par les principaux acteurs. Je garderai donc sur tous ces faits un silence prudent ; c'est l'histoire privée de Christine, et non l'histoire de son royaume, que j'ai pour objet dans cet écrit ; et je ne la considère même un moment sur le trône de Suède, que pour l'envisager ensuite plus à mon aise et de plus près dans la retraite.

Une des choses dont on doit savoir le plus de gré à Christine, *c'est la considération qu'elle témoigna pour le célèbre Grotius*. Cet homme illustre par ses ouvrages, mais dont la plus grande gloire est d'avoir été l'ami de Barneveldt, et le défenseur de la liberté de son pays, était allé chercher un asile en France contre la persécution des Gomaristes. Il déplut au cardinal de Richelieu, parce qu'il ne le flattait pas sur ses talens littéraires; car il faut toujours que les grands hommes se rapprochent des autres par

quelques faiblesses. Le protecteur de *Myrame* et de l'*Amour tyrannique,* qui persécutait et récompensait tout à la fois Corneille, non-seulement ne fit rien pour Grotius, mais l'obligea à force de dégoûts à se retirer; Gustave Adolphe l'accueillit, Oxenstiern le renvoya en France avec le titre d'*ambassadeur*, et Christine bientôt après lui confirma ce titre; elle trouvait par là le moyen de récompenser d'une manière digne d'elle un homme d'un mérite rare, de mortifier les Hollandais qu'elle n'aimait pas (en 1635), et de piquer le cardinal dont elle croyait avoir à se plaindre (en 1645). Ainsi Grotius, que son génie et son naturel rendaient incapable de toute espèce de souplesse, et que son titre en dispensait, jouit du plaisir de traiter en égal un ministre qui l'avait méprisé. C'est un honneur pour Christine que d'avoir pensé de Grotius comme la postérité; sans doute ce suffrage de plus n'était pas nécessaire à la réputation d'un si grand homme; mais il faut savoir gré aux princes d'être justes, et même de connaître avec le public les hommes illustres et vertueux. Quand Christine n'aurait témoigné de considération à Grotius que par vanité, on doit lui tenir compte de cette vanité même; si c'est une faiblesse dans les rois comme dans les autres hommes, c'est du moins une faiblesse qui peut les mener aux grandes choses.

Après la victoire de Norlingue, en 1646, où le prince de Condé et Turenne, à la tête des troupes de France, vengèrent l'honneur des Suédois, qui avaient été défaits quelques années auparavant au même lieu, Christine écrivit au prince de Condé une lettre de remercîment. Quelques historiens prétendent que ce prince avoua dans sa réponse qu'il devait une grande partie du succès au vicomte de Turenne. Si le fait est vrai, le prince de Condé aurait mis le comble à sa gloire en l'avouant; mais il n'en paraît dans sa réponse aucun vestige.

On ne sera point surpris que Christine, aussi passionnée pour les lettres et pour le repos, que son père l'était pour la guerre, ait hâté, en 1647, la conclusion de la paix de Westphalie. L'animosité et la jalousie des ministres y mettaient un obstacle encore plus grand que le nombre prodigieux d'intérêts qu'il y avait à régler. Les plénipotentiaires de Suède, aussi divisés entre eux que ceux de France, étaient le comte Oxenstiern, fils du grand chancelier de Suède, et Alder Salvius, chancelier de la cour. Le premier se conduisait en tout par les conseils de son père, qui déplaisait à Christine, parce qu'il lui était trop nécessaire, et parce qu'il cherchait d'ailleurs, contre le désir de la reine, à éloigner la conclusion de la paix. Il croyait trouver dans la continuation de la guerre la gloire de la Suède, l'affaiblissement de la France qu'il craignait comme une amie dangereuse, et l'a-

vantage des protestans d'Allemagne. C'est lui qui écrivait à son fils, effrayé du chaos des affaires : *Ne sais-tu pas, mon fils, combien le secret de gouverner le monde est peu de chose ?*

Salvius, collègue d'Oxenstiern, et d'un caractère plus liant, avait toute la confiance et toute la faveur de la reine, et cependant n'était pas sans mérite; Christine, comme tous les princes, aimait mieux être flattée que servie, mais en même temps était assez éclairée pour ne pas sacrifier tout-à-fait à son amour-propre l'honneur de son discernement et ses vrais intérêts. En faisant Salvius sénateur de Suède, quoiqu'il ne fût pas d'une maison assez noble, elle avait tenu au sénat ce discours que tous les rois devraient savoir par cœur. *Quand il est question de bons avis et de sages conseils, on ne demande point seize quartiers, mais ce qu'il faut faire. Salvius serait sans doute un homme capable s'il était de grande famille.... Si les enfans de famille ont de la capacité, ils feront fortune comme les autres, sans que je prétende m'y restreindre.*

Cette paix de Westphalie, tant désirée, se fit enfin, en 1648, à la satisfaction réciproque de la plupart des puissances intéressées, mais au grand mécontentement d'Innocent X. Ce pape aurait voulu trouver à la fois dans la paix deux avantages incompatibles, l'abaissement de la maison d'Autriche, qu'il désirait comme prince temporel, et l'affaiblissement des protestans, qu'il souhaitait comme souverain pontife; il publia une bulle où il refusait le titre de *reine de Suède* à Christine, pour la punir d'avoir trop influé dans l'ouvrage de la paix. Une telle démarche eût été bonne au douzième siècle, lorsque les princes croyaient avoir besoin, pour l'être, de brefs et de bénédictions; elle venait trop tard cinq cents ans après. Le nonce fit afficher à Vienne la bulle de son maître, l'empereur la fit arracher; Innocent se tut, et il n'en fut plus question.

L'amour de Christine pour la liberté lui fit refuser tous les partis qui se présentaient pour elle, quoique plusieurs fussent très-avantageux, et que la Suède la pressât de se marier. Le roi d'Espagne, Philippe IV, un de ceux qui aspiraient à épouser la reine, s'en désista bientôt, dans la crainte de se voir obligé par cette alliance à ne plus traiter les protestans d'hérétiques. Celui de tous les prétendans qui parut le plus empressé, était Charles Gustave, cousin de Christine, prince palatin, à qui elle avait été destinée dès l'enfance; elle fut aussi sourde pour lui que pour ses rivaux. Cependant, soit qu'il lui inspirât moins de dégoût, soit qu'elle méditât dès-lors le dessein d'abdiquer le trône, elle réussit à le faire déclarer par les Etats son successeur. Par cette démarche elle vint à bout et de se conserver libre, et d'assurer

le repos de la Suède, et de prévenir aussi l'ambition de quelques maisons suédoises, qui auraient pu après sa mort disputer la couronne. On assigna à Charles Gustave un certain revenu pour l'entretien de sa cour. Mais la reine dit que c'était un secret de la famille royale de ne donner aucune terre à un prince héréditaire; secret qui ne mérite guère ce nom, et que les princes despotiques les plus bornés auront toujours pour maxime. Christine, par le même motif, éloigna toujours des affaires le prince Charles Gustave, pendant qu'elle gouverna la Suède : quoiqu'elle aimât peu le trône, son génie indépendant ne voulait rien qui la gênât, tant qu'il lui plairait de l'occuper.

Ce fut dans ce temps-là qu'arrivèrent les troubles de la France, la guerre de la Fronde, cette guerre, plus fameuse par le ridicule qui la couvrit, que par les maux qu'elle pensa entraîner après elle, l'exil de Mazarin, son retour, son nouvel exil, l'emprisonnement des princes, les assemblées bruyantes du parlement, qui rendait des arrêts pendant qu'on donnait des batailles, et décrétait des armées de prise de corps. L'amour de Christine pour la tranquillité, la crainte que cette guerre civile ne fût l'occasion d'une nouvelle guerre au dehors, et peut-être le goût qu'elle avait toujours conservé pour le prince de Condé, l'engagèrent à prendre part à ces troubles; elle écrivit à la reine Anne d'Autriche, au duc d'Orléans, aux princes, au parlement même, des lettres qui n'eurent d'autre effet que d'attirer à son résident des plaintes de la cour de France, et des réprimandes de sa part, quoiqu'il n'eût fait que suivre ses ordres. Ces troubles, qui avaient commencé sans elle, finirent bientôt sans sa médiation. Le parlement, qui avait été sur le point de traiter avec cette princesse, fut exilé à Pontoise, et trop heureux d'en revenir pour complimenter, quelques années après, ce même cardinal dont il avait mis la tête à prix. Le prince de Condé, fugitif chez les Espagnols, perdit tout, excepté sa gloire; et Mazarin resta maître, jusqu'à sa mort, de la reine, du roi et de l'Etat.

L'amour que Christine avait ou affectait pour les hommes illustres, lui fit souhaiter d'attirer auprès d'elle le célèbre Descartes (en 1650), le restaurateur de la philosophie, ignoré en France sa patrie, pour avoir été plus occupé des sciences que de sa fortune, mis à l'*index* à Rome pour avoir cru sur le mouvement de la terre *les observations astronomiques plutôt que les bulles des papes*, et persécuté en Hollande pour avoir substitué au jargon des scolastiques la vraie méthode de philosopher. Christine, charmée de quelques écrits de ce grand homme, lui avait fait proposer plusieurs de ces questions de morale que les philosophes agitent depuis long-temps, sans qu'elles soient dé-

cidées, et sans que les hommes en soient meilleurs et plus heureux. Telle était entre autres celle *du souverain bien*, que Descartes faisait consister dans le bon usage de notre volonté, *par la raison*, disait-il, *que les biens du corps et de la fortune, et même nos connaissances, ne dépendent pas de nous;* comme si le bon usage de notre volonté était moins soumis que le reste à l'Être tout-puissant. Cette solution, toute insuffisante qu'elle était, plut assez à Christine pour qu'elle souhaitât ardemment d'en voir l'auteur, comme un homme qu'elle croyait heureux, et dont elle enviait la condition. M. Chanut, ambassadeur de France en Suède, et ami du philosophe, fut chargé de cette négociation, dans laquelle il eut d'abord de la peine à réussir. La différence des climats était une des raisons principales qui détournait Descartes de ce voyage. Il écrivit à son ami : *Qu'un homme né dans les jardins de la Touraine, et retiré dans une terre où il y avait moins de miel, à la vérité, mais peut-être plus de lait que dans la terre promise aux Israélistes, ne pouvait pas aisément se résoudre à la quitter pour aller vivre au pays des ours, entre des rochers et des glaces.* Cette raison était très-suffisante pour un sage, à qui la santé ne pouvait être trop précieuse, parce que c'est un des biens qui ne dépendent point des autres hommes. Mais ne serait-il pas permis de croire que Descartes, ami de la solitude comme il l'était, et voulant chercher à son aise la vérité, redoutait un peu l'approche du trône? Un prince a beau être philosophe, ou affecter de l'être, la royauté forme en lui un caractère ineffaçable, toujours à craindre pour ceux qui l'approchent et incommode pour la philosophie, quelque soin que le monarque prenne de la rassurer. Le sage respecte les princes, les estime quelquefois, et les fuit toujours (1). Nous sommes l'un pour l'autre un assez grand théâtre, écrivait Descartes à un philosophe comme lui, qu'il exhortait à venir partager sa retraite, dans le temps où Christine voulait l'en faire sortir.

Cependant, comme l'amour même de la liberté ne résiste guère aux rois quand ils insistent, Descartes se rendit bientôt après à Stockholm, dans la résolution, ainsi qu'il le disait lui-même, de ne rien déguiser à cette princesse de ses sentimens, ou de s'en retourner philosopher dans sa solitude. On voit par ses lettres qu'il fut très-satisfait de l'accueil que lui fit la reine; elle le dispensa de tous les assujétissemens des courtisans; mais ce fut pour lui en imposer d'autres qui dérangèrent

(1) S'il y a des exceptions à cette règle, heureux le souverain pour qui elles sont faites! Socrate, accusé par Anitus devant l'aréopage, se fût réfugié auprès de Marc-Aurèle, s'il eût vécu de son temps.

tout-à-fait sa manière de vivre, et qui joints à la rigueur du climat, le conduisirent au tombeau au bout de quatre mois. Descartes trouvait à Christine beaucoup d'esprit et de sagacité; néanmoins il paraît que le goût dominant du philosophe fut toujours pour la malheureuse princesse palatine sa première disciple, soit que les malheurs qu'il avait éprouvés lui-même redoublassent son attachement pour elle, soit qu'il lui trouvât plus de lumières, ou de cette docilité qui est le premier hommage pour un chef de secte. Cette préférence, qu'il laissa apparemment entrevoir, causa à Christine un peu de jalousie.

Descartes, qui en renonçant à tout autre avantage, avait conservé l'ambition des philosophes, *le désir de voir adopter exclusivement ses opinions et ses goûts,* n'approuvait point que Christine partageât son temps entre la philosophie et l'étude des langues. Il se trouvait mal à son aise au milieu de cette foule d'érudits dont Christine était environnée, et qui faisait dire aux étrangers *que bientôt la Suède allait être gouvernée par des grammairiens.* Il osa même lui faire sur ce point des représentations assez libres et assez fortes pour se brouiller sans retour avec le maître de grec de la reine, le savant Isaac Vossius, ce théologien incrédule et superstitieux, de qui Charles II, roi d'Angleterre, disait *qu'il croyait tout, excepté la Bible.* Les représentations de Descartes n'empêchèrent pas la reine d'apprendre le grec, mais elles ne changèrent rien aux sentimens qu'elle avait pour lui. Elle prenait sur son sommeil le temps qu'elle lui donnait; elle voulut le faire directeur d'une académie qu'elle songeait à établir; enfin elle lui marqua tant de considération, qu'on prétendit que les grammairiens de Stockholm avaient avancé par le poison la mort du philosophe. Mais cette manière de se défaire de ses ennemis, dit Sorbière, est un honneur *que les gens de lettres n'envient pas aux grands.*

Néanmoins, quelque passionnée que Christine se soit montrée pour la philosophie de Descartes, il n'y a nulle apparence, comme quelques uns l'ont cru, qu'elle l'ait consulté sur les affaires politiques. Elevée, comme elle l'était, à la meilleure école de l'Europe en ce genre, c'est-à-dire dans le sénat de Suède, quels secours aurait-elle pu tirer d'un philosophe qui, par sa conduite en Hollande, avait montré combien peu il savait traiter avec les hommes, et qu'une retraite de trente ans avait empêché de les connaître? On a même prétendu qu'elle montra aussi peu de zèle pour les opinions de Descartes, qu'elle avait témoigné d'estime pour sa personne; et que le fruit qu'elle retira de l'étude de la philosophie, fut de se persuader qu'en ce genre *les sottises anciennes valaient bien les nouvelles.*

Christine eut bientôt dans ses États des affaires plus importantes que l'étude du grec, des idées innées et des tourbillons (en 1651). La résolution qu'elle avait prise de ne se point marier, alarmait des peuples qui craignaient de manquer de maître. L'épuisement des finances dérangées par ses profusions causait un mécontentement général; ce fut alors qu'elle pensa, pour la première fois, à descendre du trône. Elle se rendit en plein sénat, déclara le dessein qu'elle avait formé, et le fit savoir par lettres au prince Charles Gustave. Celui-ci, assez habile pour dissimuler, et craignant peut-être que la reine ne fît sur son successeur une tentative dangereuse, rejeta les offres de Christine, pria Dieu et la Suède de la conserver long-temps, et se para avec beaucoup d'ostentation de sentimens qu'il n'avait guère. La solitude où ce prince affectait de vivre après avoir accepté la succession, la précaution qu'il avait prise de s'éloigner de la cour, enfin l'extrême circonspection qu'il mettait dans tous ses discours et dans toutes ses démarches, étaient pour les moins clairvoyans une preuve du désir qu'il avait de parvenir au trône. Il se flattait peut-être que le sénat, acceptant la démission de Christine, lui procurerait l'avantage de régner en lui laissant l'honneur de la modestie. Mais il fut trompé dans ses espérances. Soit que Christine eût simplement voulu calmer des sujets mécontens, et s'affermir sur le trone par leur suffrage, soit qu'elle vît son abdication jugée moins favorablement par les étrangers qu'elle ne s'y attendait, soit enfin qu'après avoir voulu quitter le trône par vanité, elle voulût le conserver par caprice, elle se rendit ou fit semblant de se rendre aux sollicitations de son successeur et de ses sujets.

Christine écrivit l'année suivante (1652), à M. Godeau, évêque de Vence, dont nous avons tant de vers et si peu de poésies. Ce prélat l'avait louée par lettres; la reine de Suède lui dit dans sa réponse *que les honnêtes gens de France sont si* accoutumés à louer, *qu'elle n'ose se plaindre d'une coutume si générale, et qu'elle lui en est même obligée.* Il paraît que le même prélat avait marqué dans sa lettre quelque envie de convertir la reine. En remerciant l'évêque de ses bonnes intentions, elle lui souhaite le bonheur de penser comme elle, et paraît surprise qu'on puisse être si éclairé et n'être pas luthérien. Elle se montra aussi peu catholique dans une lettre qu'elle écrivit vers le même temps au prince Frédéric de Hesse, pour le détourner d'embrasser la religion romaine. Ces deux lettres devraient surprendre de la part d'une princesse qui se fit catholique un an après, si l'on ne savait combien peu de temps il faut aux hommes, et surtout aux princes, pour changer dans leurs opinions comme dans leurs

goûts. Un auteur protestant, qui a parlé de ces deux lettres, remarque, avec plus de malignité que d'esprit, que l'heure de la grâce n'était pas encore venue : on pourrait dire avec plus de raison, que peut-être Christine n'avait pas encore été assez tourmentée par les ministres pour prendre leurs dogmes en aversion. Car telle est l'injustice incroyable des hommes, que de la haine des ministres à celle du culte qu'ils prêchent, il n'y a qu'un pas; commence-t-on à se détacher d'eux, ce qui était respectable devient indifférent; abusent-ils de leur pouvoir, ce qui n'était qu'indifférent cesse de l'être. Cette logique n'est sans doute ni solide ni équitable : mais c'est la logique des passions; il faut les ménager comme on fait un malade; et le plus sûr moyen d'apprendre aux hommes à être justes, c'est de commencer par l'être à leur égard.

Au reste, si on examine les raisons même que Christine proposait au prince de Hesse pour rester dans sa religion, il est facile de juger qu'elle avait pour la sienne un assez grand fonds d'indifférence. Quoique luthérienne, et par conséquent presque aussi éloignée du calvinisme que de l'église romaine, elle exhorte néanmoins ce prince calviniste à ne point changer. Elle paraît mépriser cette fureur stupide avec laquelle des hommes qui se disaient *sages*, ont tant écrit sur des choses qu'il ne fallait que croire. *Je laisse*, dit-elle, *ceux qui font profession de traiter les controverses à s'égorger là-dessus selon leur plaisir.* Elle ne représente au prince de Hesse que les motifs de l'honneur, de la constance, de l'avantage de sa maison et de ses Etats; motifs peu dignes de balancer l'intérêt de la vraie religion, mais proportionnés à la vanité et à la faiblesse humaine.

Les libéralités de Christine, prodiguées avec peu de discernement et de mesure, lui attirèrent bientôt des panégyriques de tous les savans de Suède et des pays étrangers. Son historien en compte deux cents qui sont oubliés aujourd'hui comme presque tous les panégyriques des princes faits de leur vivant. Celui de Trajan par Pline le jeune, prononcé devant l'Empereur en plein sénat, est presque le seul qui soit resté; le nom de l'orateur et l'idée que nous donne son ouvrage de l'éloquence de ces temps-là, ont encore moins contribué à le conserver, que les vertus du prince qui en était l'objet. Ce n'est point l'ouvrage qui a immortalisé le monarque, c'est le monarque qui a fait passer l'ouvrage à la postérité; peut-être même ce panégyrique eût-il fait tort à Trajan, si à force de le mériter, il n'eût fait oublier la faiblesse qu'il avait eue de l'entendre.

Je passe sous silence toutes les marques de bonté que Christine donna à Saumaise, cet homme si savant et si désagréable, qui en

apprenant tant de choses, avait aussi appris à interpréter les songes, la visite que Christine lui rendit, la lecture qu'ils firent ensemble du *moyen de parvenir,* le combat à coups de poing entre messieurs Bourdelot et Meibom, et d'autres anecdotes aussi intéressantes. Je passe sous silence aussi les noms de tous les savans que Christine attira dans ses États ou qu'elle y trouva, et son commerce épistolaire avec eux. Elle eût mieux fait de ne pas tant écrire de lettres de complimens aux savans, et d'envoyer un peu plus de lettres de change à Nicolas Heinsius qu'elle avait chargé de lui acheter des livres, des manuscrits et des médailles, et qui ne put jamais parvenir à être remboursé de ses avances. Néanmoins l'historien de Christine entreprend de la justifier sur cet article même, et fait presque un crime à Heïnsius de s'être plaint. Les monarques sont assez dans l'usage de se manquer de bonne foi entre eux, mais il ne leur est pas encore permis d'étendre cette règle aux particuliers.

Ce qu'il y a de plus remarquable dans les lettres dont il est question, c'est l'offre que Christine fit à Scudéri, en 1653, si l'on en croit un auteur moderne, de recevoir la dédicace de son *Alaric*, en y joignant un présent considérable, à condition qu'il effacerait de ce poëme l'éloge de La Gardie qui avait encouru la disgrâce de la reine ; Scudéri répondit à cette offre, *qu'il ne détruirait jamais l'autel où il avait sacrifié.* Une réponse si noble fait regretter que le poëme d'*Alaric* n'ait pas été meilleur.

Parmi les savans que Christine accueillait, on ne trouve pas un seul Anglais. Cette nation, devenue depuis si fameuse et si féconde en grands génies, était alors agitée de troubles et de guerres civiles peu favorables aux lettres. Elle venait de faire couper la tête à Charles I[er], et ne songeait guère qu'à sa liberté, à son agrandissement et à son commerce. L'exécution récente de ce prince faisait beaucoup de bruit en Suède : plusieurs ne trouvaient pas mauvais, dit Chanut, ambassadeur de France, qu'il y eût un exemple public d'un roi d'Angleterre dépouillé de son autorité pour avoir violé le contrat fait avec ses sujets ; mais tous généralement blâmaient l'excès d'injustice et de fureur où la nation s'était portée. Il n'est guère vraisemblable que Christine, apprenant cette nouvelle, ait tenu ce discours qu'on lui attribue : *les Anglais ont fait couper la tête à leur roi, qui n'en faisait rien, et ils ont bien fait.* Comment concilier ce discours avec la lettre qu'elle écrivit en même temps au fils de l'infortuné monarque, lettre dans laquelle elle se récrie contre cet arrêt d'un parlement sanguinaire ? L'horreur que Christine en conçut fut une des causes qui retardèrent la conclusion du

traité que l'ambassadeur de Cromwel négociait alors auprès d'elle. Cet ambassadeur, qui ne vint à bout de son entreprise qu'avec beaucoup de peine et de temps, se plaignit qu'on ne lui parlait à ses audiences que de philosophie, de divertissemens et de ballets.

De tous les ministres étrangers qui étaient à la cour de Suède, Pimentel, ministre d'Espagne, était celui que la reine aimait le plus. A la première audience qu'il eut de Christine, il se retira sans dire un seul mot, et lui avoua le lendemain qu'il avait été interdit de la majesté qui brillait dans toute sa personne. On peut juger s'il plut. Pimentel, ministre habile, profita de ce premier avantage pour gagner la confiance de la reine, il découvrit bientôt en elle beaucoup d'amour pour la nouveauté, de prévention pour les derniers venus, et de facilité à dire son secret dès qu'elle avait accordé ses bonnes grâces. Mais la faveur de Pimentel, trop utile à l'Espagne, donna à la France et à la Suède même tant d'ombrage, que Christine fut bientôt obligée de le congédier.

Nous voici arrivés, en 1654, au moment où elle abdiqua la couronne. Le dessein qu'elle en avait eu quelques années auparavant se réveilla en elle avec tant de force, que rien ne put l'en dissuader. Il y a apparence que le dégoût pour les affaires, et l'envie d'être libre, furent les principaux motifs qui l'y déterminèrent. *Je n'entends toujours que la même chose*, disait-elle en parlant des affaires; *je vois bien qu'il faut que je me remette à l'étude et à la conversation des savans.* Elle croyait, pour employer une de ses expressions, *voir le diable*, quand ses secrétaires entraient pour lui faire signer des dépèches; et l'ennui du gouvernement lui causa une mélancolie si affreuse qu'on appréhenda que son esprit ne s'en affaiblît. Elle écrivit enfin à Chanut sur la résolution qu'elle avait prise. Les discours que sa démarche allait faire tenir ne paraissent pas l'occuper beaucoup. *Je ne m'inquiète point*, lui écrit-elle, *du* plaudite; *il est difficile qu'un dessein mâle et vigoureux plaise à tout le monde; je me contenterai d'un seul approbateur, je me passerai même d'en avoir. Que j'aurai de plaisir à me souvenir d'avoir fait du bien aux hommes!* Pourquoi donc voulait-elle cesser de leur en faire?

On a parlé fort diversement de l'abdication de Christine; elle aurait été plus généralement approuvée, sans le mériter peut-être, si la conversion de cette princesse, qui arriva peu de temps après, n'avait animé contre elle les ennemis de l'église romaine. Car en général on est toujours assez porté à louer les souverains qui descendent du trône; on a si peu d'idées des devoirs immenses

d'un prince, qu'on regarde son abdication comme un sacrifice éclatant. Précipiterait-on ainsi son jugement si l'on voulait approfondir ce que le nom de *monarque* impose à celui qui le porte? *Esclave de la justice et de la décence, obligé d'observer le premier les lois dont il est le dépositaire, il est comptable envers l'État de tout le mal qui se fait sous son nom et de tout le bien qui ne se fait pas.* Combien peu de rois voudraient l'être, à condition de l'être en effet! Si donc un prince possède les talens nécessaires pour gouverner, c'est un crime de les rendre inutiles par une démission volontaire. Il n'aurait d'excuse qu'en se donnant un successeur capable de le remplacer; mais outre qu'un tel successeur est bien rare, c'est souvent un motif tout contraire qui a déterminé quelques princes, parce qu'ils n'aimaient que leur gloire, et nullement les hommes. A l'égard des rois qui ne quittent le trône que par défaut de capacité, ils ne font en cela que s'acquitter d'un devoir essentiel. Cependant il est certains devoirs qu'il faut tenir compte aux hommes de remplir, lorsqu'en les remplissant ils renoncent à de grands avantages. Le devoir dont nous parlons est de ce nombre, et les princes qui ont quitté le trône mériteraient des éloges, si cette démarche avait été le fruit de la justice qu'ils se rendaient, et du peu de talens qu'ils se sentaient pour régner. Mais la plupart n'ont pas même eu l'avantage de faire cette action juste par un motif louable. L'amour de l'oisiveté, le désir de satisfaire en paix à des goûts vils ou subalternes, sont presque toujours les principes de leur abdication. Ils croient que rien ne leur manque pour régner que la volonté; aussi cette volonté renaît-elle souvent en eux après leur retraite pour en être le tourment. Un des plus grands avantages que les princes puissent se procurer en descendant du trône, c'est de s'assurer par ce moyen de la réalité des éloges qu'on leur a prodigués dans le temps de leur pouvoir, de voir éclipser les flatteurs, et de se trouver seuls avec leur vertu, s'ils sont assez heureux pour en avoir. Mais il n'y a pas d'apparence qu'un tel avantage flatte beaucoup les souverains, et l'exemple des rois qui se privent volontairement de leurs courtisans, n'est pas contagieux.

On assure que Christine, avant que d'abdiquer la couronne, eut dessein de faire avec le prince Charles Gustave un traité qui eût été trop onéreux pour ce dernier. Elle voulait se réserver la plus grande partie du royaume, être absolument indépendante, avoir la liberté de voyager ou de rester en tel endroit de Suède qu'il lui plairait; enfin elle prétendait que son successeur ne fît aucun changement dans les places qu'elle aurait données. Charles, qui avait cherché d'abord à dissuader Christine de son

abdication, mais qui apparemment la voyait alors en situation de ne plus reculer, rejeta ces conditions et répondit qu'il ne voulait pas être un roi *titulaire*. Christine, ayant appris sa réponse, dit qu'elle ne lui faisait ces propositions que pour connaître son caractère; qu'elle voyait à présent combien Charles Gustave était digne de régner, puisqu'il connaissait si bien les droits d'un monarque: ce compliment forcé de Christine à son successeur était-il bien sincère?

Charles Gustave, pour témoigner à la reine sa reconnaissance, fit frapper une médaille dont la légende disait *qu'il tenait le trône de Dieu et de Christine;* cette médaille déplut aux Etats, qui prétendaient avec raison que c'était par leur choix qu'il était parvenu au trône. On ne peut nier, puisque la religion nous l'enseigne, que l'autorité légitime des rois ne vienne de Dieu; mais c'est le consentement des peuples qui est le signe visible de cette autorité légitime, et qui en assure l'exercice.

Le clergé voulait obliger Christine à rester en Suède, de crainte qu'elle ne changeât de religion; comme si cette princesse, après avoir fait le sacrifice du trône à sa liberté, n'eût pas acquis le droit d'user de cette liberté toute entière, et n'eût pu aller à la messe à Stockholm sans troubler l'Etat. Mais soit que la reine voulût se mettre à l'abri des persécutions ecclésiastiques, si redoutables pour les souverains même qui ont le pouvoir en main, soit qu'elle eût pris dès lors la résolution d'aller passer le reste de ses jours hors de son pays, elle quitta la Suède peu de jours après son abdication, et fit graver une médaille dont la légende était, *que le Parnasse vaut mieux que le trône;* médaille qui fait aussi peu d'honneur à ses sentimens, que la légende en fait peu à son goût. Quand elle fut arrivée sur la frontière de Suède à un petit ruisseau qui séparait alors le Danemarck de ce royaume: *Me voilà enfin en liberté*, dit-elle, *et hors de Suède, où j'espère ne retourner jamais.* Charles Gustave lui fit offrir encore son cœur et sa main; mais elle répondit qu'il n'était plus temps.

Travestie en homme durant une partie de son voyage, elle traversa le Danemarck et l'Allemagne, peu occupée des discours que son abdication faisait tenir, et montrant sur cela une philosophie supérieure à celle qui l'avait portée à cette abdication même. Le prince de Condé se trouvant à Bruxelles lorsque Christine y passa, demanda où était cette reine qui avait si facilement abandonné la couronne, pour laquelle *nous autres*, disait-il, *nous combattons, et après laquelle nous courons tout le temps de notre vie sans pouvoir l'atteindre.* Ses ennemis prétendaient

que dès son arrivée à Bruxelles, elle commençait déjà à se repentir d'avoir abdiqué : le bruit s'en répandit en Suède ; et le grand chancelier Oxenstiern, alors au lit de mort, ne put s'empêcher de dire : *Je lui ai prédit qu'elle se repentirait de cette démarche ; mais c'est toujours la fille de Gustave.* Ce furent les dernières paroles de ce grand homme.

Déjà Christine préparait son changement de religion, en visitant tous les monastères et toutes les églises qui se trouvaient sur sa route, surtout lorsque ces bâtimens renfermaient quelques curiosités particulières. Enfin, après avoir embrassé la religion catholique à Bruxelles, elle abjura publiquement, en 1655, le luthéranisme à Inspruck, et prit cette devise assez peu dévote : *Fata viam invenient*, les destins dirigeront ma route.

Cette action fut pour les catholiques un très-grand triomphe ; comme si la manière de penser de cette princesse eût ajouté quelque nouveau degré de force aux preuves sur lesquelles la religion romaine est fondée ; et comme si on ne pouvait pas embrasser une religion vraie par des motifs purement humains. Les protestans au contraire ont témoigné avec aussi peu de raison un grand désespoir de cette démarche. Ils ont prétendu que Christine, indifférente pour toutes les religions, n'en avait changé que par convenance, pour vivre plus à son aise en Italie, où elle comptait se retirer, et jouir des arts que ce pays renferme. Ils allèguent pour preuve de cette indifférence, quelques lettres ou quelques discours de Christine, dont il faudrait que la vérité fût bien attestée pour qu'on pût en rien conclure. On prétend, par exemple, que les Jésuites de Louvain lui promettant une place auprès de sainte Brigitte de Suède, elle répondit : *J'aime bien mieux qu'on me mette entre les sages.* On ne peut nier, et une expérience trop malheureuse le prouve, qu'il est bien rare d'embrasser par conviction une religion dont les principes n'ont pas été gravés en nous dès l'enfance. L'intérêt est si souvent le motif d'un tel changement, que les honnêtes gens refusent presque toujours leur estime à ceux même qui abjurent une religion fausse, pour peu qu'ils soient soupçonnés d'avoir eu d'autres vues dans ce changement, que l'amour de la vérité. Si Christine s'est faite catholique pour voir plus à son aise des statues, elle ne mérite pas d'en avoir une ; et si elle a renoncé pour des tableaux à faire du bien à ses peuples, elle est au-dessous des plus méprisables monarques.

Il est certain que pendant son séjour à Rome, elle témoigna beaucoup de goût pour les ouvrages des grands maîtres dont cette ville est remplie. Un jour qu'elle admirait une statue du cavalier Bernin, qui représentait la vérité, un cardinal qui

était près d'elle en prit occasion de lui dire qu'elle aimait plus la vérité que les autres princes : *toutes les vérités*, répondit-elle, *ne sont pas de marbre.*

Son changement de religion fut funeste à l'évêque Jean Matthiœ, son précepteur, luthérien modéré et pacifique, qui avait proposé plusieurs projets pour la réunion des églises protestantes. Les réformés, qui reprochent tant l'intolérance à l'église romaine, ne haïssent la persécution que quand elle les regarde, et nullement quand ils l'exercent. Matthiœ accusé, quoique sans raison, d'avoir eu part à la prétendue apostasie de Christine, fut déposé de son évêché par les États du royaume.

Cette princesse, qui n'avait jamais eu de goût pour la France, en prit tout à coup à l'occasion de quelques mauvais discours que tinrent d'elle des domestiques espagnols qu'elle avait renvoyés. On voit par là que son amour et sa haine n'étaient pas difficiles en motifs. Ce goût pour la France devint si grand, qu'elle prit bientôt la résolution d'y aller faire un voyage (en 1656), et de montrer à cette nation passionnée pour la monarchie, une reine qui avait quitté le trône pour philosopher. Elle essuya en traversant les villes de France toutes les harangues et tous les honneurs auxquels les souverains *sont condamnés.* Quoique nouvellement rentrée dans le sein de l'église, Christine, toujours femme et princesse, reçut assez mal un orateur qui l'entretint *des jugemens de Dieu et du mépris du monde.* Elle arriva enfin à Fontainebleau ; et étonnée du cérémonial de la cour, elle demandait pourquoi les dames montraient tant d'empressement à la baiser : *est-ce*, disait-elle, *parce que je ressemble à un homme ?*

La célèbre Ninon, qu'elle voulut voir en passant à Senlis, fut la seule de toutes les femmes françaises à qui elle donna des marques d'estime. Cette personne singulière, qui par son esprit, par sa manière de penser et par sa conduite même, était parvenue à jouer avec beaucoup de considération le rôle de courtisane, était plus propre qu'aucune autre femme à frapper l'esprit d'une princesse aussi singulière qu'elle. Il faut louer Ninon de l'accueil qu'elle reçut ; mais il ne faut pas blâmer Christine.

De Fontainebleau elle fut à Paris, où après avoir été complimentée par tous les corps, elle essuya de nouveau de longs et tristes festins qu'on lui donna, et jusqu'à des tragédies de collége dont elle se moqua plus hardiment. Elle se vengea sur elles de l'ennui que tout cet attirail de cérémonies et de réception lui avait causé.

Christine vit à Paris beaucoup de savans, reçut des pièces de vers sans nombre, et les apprécia ce qu'elles valaient. Elle

avait conçu depuis long-temps beaucoup d'estime pour le fameux Ménage, qui nous a laissé dans ses écrits tant de choses frivoles parmi quelques unes d'utiles. Dans son voyage de Suède à Rome, elle lui avait écrit en passant par Bruxelles de la venir trouver; elle lui marquait qu'elle avait fait la moitié du chemin, et que c'était à lui à faire le reste. Ménage ne jugea pas à propos de se déplacer pour la satisfaction d'une reine qui ne l'était plus. Elle ne lui en sut pas mauvais gré; car dès qu'elle fut arrivée à Paris, comme elle n'y cherchait que les hommes célèbres par leurs talens, elle donna à Ménage la place d'introducteur auprès d'elle, place qu'un savant possédait pour la première et apparemment pour la dernière fois. Comme c'était une espèce de célébrité que d'avoir été présenté à la reine, Ménage ne pouvait suffire à tous ceux qui l'en priaient, et ne refusait personne : ce qui fit dire à Christine, *que ce Ménage connaissait bien des gens de mérite*.

Elle eut plus lieu d'être satisfaite de Paris que de la cour, où elle n'avait que très-peu réussi. Les femmes et les courtisans ne purent goûter une princesse qui s'habillait en homme, qui brusquait les flatteurs, qui faisait compliment sur leur mémoire à ceux qui voulaient l'amuser par de jolis contes, et dont l'esprit enfin avait quelque chose de trop mâle pour des êtres frivoles, auprès desquels toutes ses connaissances lui étaient inutiles. Ceux qui croyaient la mieux connaître, la comparaient au château de Fontainebleau, grand, mais irrégulier. On ne sera pas étonné du peu d'accueil qu'elle reçut, quand on songe au peu d'impression que fit en 1717 sur cette même cour le czar Pierre *le Grand*, bien supérieur à Christine; la plupart des courtisans ne virent dans ce monarque qu'un étranger qui n'avait pas les manières de leur pays, et nullement un souverain plein de génie qui voyageait pour s'instruire, et qui avait quitté le trône pour s'en rendre digne. Il semble que notre nation ait porté plus loin que les autres cette attention subalterne dont parle Tacite, qui cherche la réputation des grands hommes dans leur contenance et s'étonne de ne l'y pas démêler.

Christine avait pris tant de goût pour la France, qu'à peine retournée en Italie, elle jugea à propos de faire dans ce royaume un second voyage (en 1657). On crut que des vues politiques l'y amenaient; mais ce voyage ne fut remarquable que par la mort tragique de Monaldeschi, son grand écuyer, qu'elle fit, comme l'on sait, assassiner presque en sa présence à Fontainebleau dans la galerie des cerfs. Les circonstances de cette mort sont assez connues; mais ce qui l'est moins, et ce qui doit paraître encore plus étrange que la barbarie de Christine, ce sont les disserta-

tions qu'écrivirent de savans jurisconsultes pour la justifier. Ces dissertations, triste monument de la flatterie des gens de lettres envers les rois, sont la honte de leurs auteurs sans être l'apologie de celle qui en fut l'objet. Je suis fâché pour la mémoire de Léibnitz et pour l'humanité, de trouver le nom de ce grand homme parmi les défenseurs d'un assassinat; et je suis encore plus surpris de l'injustice qu'il fait à la cour de France, en assurant que si on y fut blessé de l'action de Christine, c'est uniquement parce qu'on n'y avait plus le même goût pour elle. La postérité trouvera bien étrange qu'au centre de l'Europe, dans un siècle éclairé, on ait agité sérieusement, *si une reine qui a quitté le trône, n'a pas* conservé *le droit de faire égorger ses domestiques sans autre forme.* Il aurait fallu demander plutôt si Christine sur le trône même de Suède aurait eu ce droit barbare : question qui eût bientôt été décidée au tribunal de la loi naturelle et des nations. L'État, dont la constitution doit être sacrée pour les monarques, parce qu'il subsiste toujours, tandis que les sujets et les rois disparaissent, a intérêt que tout homme soit jugé suivant les lois. C'est l'intérêt des princes même, dont les lois font la force et la sûreté. L'humanité leur permet quelquefois d'en adoucir la rigueur en pardonnant, mais jamais de s'en dispenser pour être cruels. Ce serait faire injure aux rois que d'imaginer que ces principes pussent les offenser, ou qu'il fallût même du courage pour les réclamer au sein d'une monarchie. Ils sont le cri de la nature. Des maximes si vraies et si bien gravées dans le cœur de tous les hommes, nous dispensent de décider à quel tribunal Christine descendue du trône devait faire juger Monaldeschi; si c'était à celui de la Suède, ou de Rome, ou de la France. Peu importait à quel tribunal, pourvu que ce ne fût pas au sien.

Il paraît encore moins essentiel d'examiner quelle a pu être la raison de l'assassinat de Monaldeschi; peut-être même est-il nécessaire pour l'honneur de Christine de tirer le rideau sur ce mystère : il serait affreux qu'une intrigue d'amour en eût été la cause, comme quelques auteurs l'ont écrit. L'action de Christine n'a pas besoin d'un tel motif pour être odieuse.

Dégoûtée de la France, où ce meurtre avait inspiré de l'horreur pour elle, elle voulut passer en Angleterre (en 1657); Cromwel, qui gouvernait alors ce beau royaume avec un despotisme beaucoup plus grand que celui dont il avait fait punir son roi, ne jugea pas à propos de la recevoir. Cet homme, aussi habile politique que citoyen dangereux, craignait d'exposer le secret de ses affaires aux regards perçans d'une femme qui passait pour intrigante; il ne pouvait d'ailleurs se résoudre à

voir une reine qui avait quitté trois couronnes pour une religion qu'il haïssait, et ne jugeait pas à propos d'employer l'argent de l'Angleterre à une réception si inutile. Aussi Christine se dégoûta bientôt de ce voyage ; elle ne fit que celui de l'Académie Française, où l'on n'eut rien de meilleur à lui donner qu'une traduction faite par Cotin de quelques vers de *Lucrèce* contre la Providence, auxquels *le même opposa*, dit Patru, *une vingtaine de vers pour la soutenir.* Il n'est pas inutile de remarquer que dans la même assemblée, on lut devant Christine quelques articles du dictionnaire auquel l'Académie Française travaillait dès lors ; on tomba sur le mot *jeu*, dans lequel se trouvèrent ces mots : JEUX *de* PRINCES, *qui ne plaisent qu'à ceux qui les font.*

Enfin la reine de Suède retourna à Rome en 1658, où elle se livra, dans la douceur de l'oisiveté, à son goût pour les arts et pour les sciences, principalement pour la chimie, les médailles et les statues. Le cardinal Azzolini, qui prit pour elle un goût que la médisance ou la calomnie n'a pas épargné, rétablit le dérangement qui se trouvait alors dans les finances de Christine, tant par ses profusions, que par le peu d'exactitude de la Suède à lui payer la pension dont on était convenu. Ce cardinal Azzolini resta son ami et son confident jusqu'à sa mort. Aussi disait-on qu'il n'y avait que trois hommes qui eussent arraché l'estime de la reine, *le prince de Condé par son courage, le cardinal de Retz par son esprit, et le cardinal Azzolini par ses complaisances.* Au reste, à en juger par le caractère de Christine, il ne paraît pas qu'elle ait été fort portée, comme on l'a cru, au libertinage, ou même à l'amour. Une vanité assez mal entendue était son caractère dominant.

Elle ne fut pas long-temps à Rome sans avoir des démêlés avec Alexandre VII qui occupait alors le Saint-Siége. Ce pape, homme vain et minutieux, avait déjà voulu se faire honneur de la conversion de cette princesse, dont il n'avait reçu qu'une seule lettre quand une fois elle eut pris sa résolution. La part que Christine paraissait prendre aux intérêts de la France, mécontenta le pontife qui n'aimait pas Louis XIV ; mais la reine qui connaissait l'esprit d'Alexandre VII et qui avait intérêt à le ménager, allait de temps en temps calmer ce pape en recevant sa bénédiction dans les processions publiques ; elle alla jusqu'à se loger dans un couvent, pour donner moins d'ombrage au pape, qui ne laissa pas de la faire épier par des ecclésiastiques et des moines. Ce séjour dans un couvent fit croire qu'elle pensait à se faire religieuse. *La reine Christine*, écrivait à cette occasion Guy Patin, *fera toute sorte de métiers dans sa vie, si elle ne meurt bientôt ; elle a déjà joué bien des personnages différens, et fort*

éloignés de son premier état, lorsqu'on l'appelait la dixième Muse et la Sibylle du septentrion. Il est difficile de croire qu'une princesse, indignée contre le souverain pontife, ait voulu resserrer d'une manière si étrange les liens qui la mettaient dans la dépendance de Rome. Enfin les sujets de mécontentement qu'elle avait, ou croyait avoir, augmentèrent au point que, le roi Charles Gustave étant mort, elle pensa à retourner en Suède (en 1660 et 1661). Ce voyage, dont on ignora les vrais motifs, fit beaucoup raisonner les politiques, mais ne fut pas heureux. Les anciens sujets de Christine oubliant tout ce qu'elle avait fait pour eux, et tout l'amour qu'ils lui avaient témoigné autrefois, ne virent en elle qu'une femme qui les avait quittés pour aller vivre dans une terre étrangère, au sein d'une religion qu'ils regardaient comme funeste à la Suède. La messe, qu'elle faisait dire assez librement dans son palais, ne déplut pas beaucoup à la noblesse, occupée de guerres et d'intrigues; mais elle offensa les deux ordres extrêmes du royaume, le clergé dont elle bravait l'autorité, et l'ordre des paysans dont elle choquait les préventions; ces deux ordres refusèrent de lui assurer ses revenus, persuadés qu'il fallait croire à Luther pour être digne de vivre. Christine eut beau dire que comme souveraine elle n'était responsable de ses actions à personne; on lui répondit qu'elle n'était pas la maîtresse d'annuler les constitutions fondamentales du royaume. Les États firent abattre sa chapelle et congédièrent les aumôniers italiens qui l'avaient suivie. Elle n'était plus reine que de nom, dit un historien, et celui qu'elle avait fait roi, et qui se vantait d'avoir tout de Dieu et de Christine, n'était plus.

Il y a apparence qu'elle se fût vengée de cette persécution par une autre, si elle eût réussi dans le dessein qu'elle montra pour lors de remonter sur le trône; mais ce dessein n'aboutit qu'à un second acte de renonciation auquel on l'obligea. Elle retourna donc à Rome; en passant par Hambourg, elle y vit le célèbre Lambecius, qu'elle consola, par l'accueil qu'elle lui fit, des persécutions qu'il essuyait alors de la part des théologiens protestans de cette ville; ces persécutions allèrent au point qu'il se fit catholique pour se justifier de l'athéisme dont ses ennemis l'accusaient, c'est-à-dire, *qu'il changea de religion pour prouver qu'il en avait une.*

Le siége de Candie, dont les princes chrétiens étaient alors spectateurs sans daigner secourir cette ville, ne parut pas aussi indifférent à la reine de Suède; elle se donna de grands mouvemens pour procurer aux Vénitiens des secours d'argent et de troupe; et ces mouvemens, quoique inutiles, furent si grands, qu'on les soupçonna d'être intéressés; tant la malignité humaine

est habile à empoisonner sans fondement les actions les plus louables.

Peu de temps après, en 1662, arriva la fameuse affaire des Corses, dont le roi de France tira une satisfaction si humiliante pour la cour de Rome. Christine dans cette affaire eut tout à la fois l'honneur d'intercéder auprès du roi pour le pape qu'elle n'aimait pas, et le plaisir d'intercéder inutilement. Le pape qui aurait été fâché de lui devoir l'indulgence du roi, et qui peut-être pénétrait dans ses motifs, se crut quitte de tout envers elle, parce qu'elle n'avait point réussi ; il continua à la ménager si peu, que lasse enfin de ne recevoir du souverain pontife que des dégoûts et des absolutions, elle prit sérieusement le parti de retourner encore en Suède, en 1663. Pendant qu'elle faisait sonder les États du royaume sur cette démarche, elle s'occupait dans Rome à la conversation des gens de lettres, et s'égayait quelquefois à leurs dépens. Elle fit entre autres frapper une médaille singulière, pour se divertir de l'embarras que leur causa la légende. Je ne sais si ce plaisir est fort convenable. Un prince a tant d'intérêt d'aimer et de favoriser les lettres, qu'il est moins fait que personne pour tourner en ridicule ceux qui les cultivent : c'est un soin qu'il faut leur laisser, et dont par malheur ils ne s'acquittent que trop bien.

Les conditions que le sénat mit au séjour de Christine en Suède, même lorsqu'elle fut partie pour y revenir une seconde fois, lui parurent si dures, qu'elle jugea à propos d'aller attendre à Hambourg la prochaine diète pour y faire valoir ses demandes. Ce fut de là qu'elle écrivit au sénateur Sevedt Baat, chargé de ses affaires à la cour de Suède, que l'obligation où elle était de ménager de grands intérêts, lui avait appris à souffrir et à dissimuler. Ce fut aussi dans ce voyage qu'ayant trouvé dans le cabinet d'un antiquaire la médaille de son abdication, elle rejeta cette médaille et ne voulut point la voir. Cette action, qui pouvait n'être qu'un effet de son chagrin actuel, fut regardée avec assez de vraisemblance comme une vive expression du dépit qu'elle ressentait d'avoir quitté la couronne.

La diète se tint, et il est à croire que les intérêts de Dieu avaient changé ; car de tous les ordres de l'État, le clergé fut le seul qui fut favorable à Christine. Il craignait apparemment que si elle revenait à la cour solliciter par elle-même ce qu'elle demandait, elle ne réussît au-delà de ses espérances ; et les prêtres suédois pratiquèrent en ce cas la maxime *de faire un pont d'or à son ennemi*. Mais le reste de la nation à qui tous ces voyages de Christine avaient inspiré peu d'estime pour elle, et qui ne voyait plus dans sa conduite que beaucoup d'inconstance

et d'intrigues, usa du droit qu'elle lui avait donné, et lui refusa presque toutes ses demandes. Elle renonça donc à la Suède pour jamais, et revint à Rome, où elle passa le reste de ses jours mécontente et mal payée de ses anciens sujets, oubliée de la France, et assez peu considérée de la nation même qu'elle avait préférée aux autres. La reconnaissance et l'admiration avaient été pour ainsi dire le premier mouvement des Romains envers une princesse qui avait renoncé à régner pour vivre au milieu d'eux; mais les hommes n'ont de sentiment continu que pour la grandeur et le pouvoir ; les princes même les plus estimés et les plus dignes de l'être, ignorent combien le trône leur est nécessaire pour faire rendre justice à leurs talens, et combien aux yeux du peuple, c'est-à-dire, de presque tous les hommes, ils tirent de mérite de leur couronne, même lorsqu'ils auraient le moins besoin d'elle. *Christine,* dit l'historien Nani, *s'aperçut bientôt après son abdication* qu'une reine sans États *était* une divinité sans temple, *dont le culte est promptement abandonné.*

Elle n'était pas encore arrivée à Rome, lorsqu'elle apprit la mort d'Alexandre VII. On peut donner par le fait suivant une idée du caractère de ce pape. Il avait témoigné dès le commencement de son pontificat, beaucoup de sévérité et d'éloignement pour ce qu'on appelle à Rome *le népotisme.* Ce désintéressement était l'objet d'une épître que le cardinal Pallavicini lui avait adressée à la tête de son *Histoire du concile de Trente ;* mais le pape changea si brusquement ou de sentiment ou de conduite, et inonda tellement Rome de ses neveux, que Pallavicini sentant le ridicule de l'épître, ne la publia pas, quoiqu'elle fût déjà imprimée.

Alexandre VII eut pour successeur Clément IX, dont le pontificat trop court fut appelé *l'âge d'or de Rome* (en 1667 et 1669); pontife libéral, magnifique, ami des lettres et des hommes, assez éclairé pour vouloir rendre la religion respectable en terminant toutes les disputes, et dont l'esprit pacifique aurait dû avoir plus d'imitateurs..

Christine continuait toujours son commerce avec les savans de Rome et les étrangers. L'auteur des mémoires nous donne à cette occasion une liste des savans qui composaient alors l'académie des Arcades, liste aussi inutile dans cette histoire que celle qu'il donne des savans de Suède durant le règne de Christine. Nous ne citerons de tout cet endroit de ses mémoires que le titre d'un ouvrage de Nicolas Pallavicini : *la Défense de la Providence divine par la grande acquisition qu'a faite la religion catholique en la personne de la reine de Suède.* Ce traité ne fut pas imprimé à cause de cinquante-quatre hérésies qu'on

prétendait qui s'y trouvaient. J'admire la patience qui les a comptées.

On voit par une lettre que Christine écrivit vers ce temps-là à Otto de Guericke, combien les préjugés contre le mouvement de la terre étaient enracinés à Rome. Cette princesse, qui avait renoncé au trône pour être libre, ne l'était pas assez pour dire hardiment à un étranger qu'elle croyait l'immobilité du soleil.

Bientôt après, en 1672, commença la fameuse guerre que Louis XIV soutint avec tant de gloire contre toute l'Europe jalouse de l'humiliation des Hollandais, et qui fut terminée par le traité de Nimègue. Christine n'approuvait point que la Suède fût entrée dans cette guerre, où en effet elle ne fut pas heureuse. Peut-être aussi son ressentiment était-il excité par un libelle qu'on venait de publier contre elle en France, et dont elle n'avait pu avoir satisfaction. Mais ce qui la touchait le plus, c'était la crainte de voir retardé le paiement de ses revenus. Elle envoya en 1678 à Nimègue, pour y veiller à ses intérêts, un plénipotentiaire qui y fut écouté et reçu comme l'ambassadeur d'une reine sans pouvoir. Ce plénipotentiaire était un jeune Suédois nommé Cedercrantz. Le peu de talent et de connaissances que Christine avait remarqué en lui ne l'avait pas empêchée de lui confier le soin de ses affaires ; elle disait *que son destin était de faire non-seulement la fortune, mais aussi l'esprit de ceux qui la servaient*. Cependant la Suède fit remettre à Christine des sommes assez considérables aussitôt après la conclusion de la paix. Mais cette princesse rejeta absolument la proposition qu'on fit, de recevoir chaque année, à compte de ses prétentions, une certaine somme de la France. *Quand on peut être son maître*, répondit-elle, *on ne doit pas en chercher un.*

L'année suivante, 1679, les opinions des quiétistes, plus humiliantes encore pour la raison humaine que celles qui ont troublé la France dans ces derniers temps, firent grand bruit à Rome, où ces sortes de contestations sont méprisées pour le fond, et jugées avec beaucoup de solennité pour la forme. Le nouveau système avait pour auteur Michel Molinos, prêtre espagnol, grand directeur, et cependant homme de bien, selon la justice que lui rendit le pape ; deux titres pour avoir beaucoup d'ennemis. Ceux qui étaient jaloux de gouverner les consciences, ne manquèrent pas de voir un hérétique dangereux dans un homme dont les idées sur la spiritualité étaient plus dignes de pitié que d'indignation. Christine, soit par compassion naturelle, soit par haine pour les persécuteurs de Molinos, soit enfin par le désir de jouer un rôle remarquable dans une affaire dont la chrétienté était alors occupée, prit si hautement le parti de

Molinos, qu'elle fut soupçonnée de favoriser même ses opinions; et peu s'en fallut qu'on ne fît un crime à cette princesse de remplir envers un malheureux les devoirs de l'humanité. Le repos spirituel que prêchait Molinos, et qui était alors l'objet de toute l'attention du saint office, fit dire à Pasquin assez plaisamment: *Si nous parlons*, les galères; *si nous écrivons*, le gibet; *si nous nous tenons en repos*, le saint office: *que faire donc?*

Molinos, appuyé par Christine, avait un adversaire redoutable dans la personne du roi de France, qui, animé par les ennemis d'un hérésiarque si peu dangereux, poursuivait vivement à Rome sa condamnation. Elle fut enfin prononcée par le pape Innocent XI qui était alors assis sur le saint siége; et indépendamment de la justice avec laquelle le pape agit en cette occasion, on croit lui devoir ce témoignage, qu'aucun motif humain ne l'y déterminait. Il parut bien par toute sa conduite avec la France, qu'il n'avait aucun dessein de la ménager; ce pontife vertueux, opiniâtre et borné, se comporta avec une inflexibilité, qui sous un roi moins pieux que Louis XIV, aurait pu causer un schisme entre l'église de France et celle de Rome. Ses successeurs obtinrent beaucoup plus par la douceur, qu'il ne put faire par une fermeté mal placée; et c'est une chose remarquable dans notre histoire, que la cour de France, malgré son attachement au Saint-Siége, est celle qui a su le mieux tenir tête pour ses intérêts aux souverains pontifes.

La célèbre mademoiselle Le Fèvre, depuis madame Dacier, envoya vers ce temps à Christine le *Florus ad usum* qu'elle venait de mettre au jour. Christine en la remerciant l'exhorta à se faire catholique, et mademoiselle Le Fèvre profita quelque temps après de ses avis.

Je ne sais si je dois faire ici mention d'une autre lettre que mon auteur rapporte, et par laquelle la reine de Suède exhortait un certain comte Vasanau à se faire moine. Le compilateur veut se servir de cette lettre pour prouver les sentimens de religion de Christine, quoiqu'il ait fait entendre en plusieurs endroits de son ouvrage qu'il soupçonne la sincérité de sa conversion; car ce problème lui paraît fort important à résoudre et semble toujours l'inquiéter beaucoup. Mais une lettre si peu digne de la princesse et de celui à qui elle écrivait, ne sert qu'à prouver combien Christine avait de temps à perdre; elle est du nombre de celles qu'on aurait dû retrancher de son histoire.

J'en dis autant de l'apologie qu'on fait de Christine sur son goût prétendu pour l'astrologie. Dans un siècle où la philosophie (qui finit ordinairement par les trônes) n'avait pas encore éclairé tous les États, il ne serait pas surprenant que la reine, avide

des choses même qu'on ne peut savoir, eût quelque prévention pour une science frivole, à laquelle de fort grands hommes s'étaient appliqués, et qui avait occupé le célèbre Cassini dans sa jeunesse. Christine au moins témoigna quelque discernement et quelque connaissance des affaires de ce monde, lorsqu'elle dit *que l'astrologie* terrestre *lui paraissait encore plus sûre que la* céleste *pour juger des événemens; que l'astrologie est comme la médecine, qu'il faut étudier pour n'être point dupe.*

Cette princesse, comme reine, comme catholique, et comme enthousiaste des grandes actions, écrivit en 1683 une lettre au roi de Pologne, Jean Sobieski, qui en délivrant Vienne assiégée par les Turcs, et abandonnée par Léopold, venait de servir et d'humilier l'empereur. Christine dans sa lettre fait entendre à Sobieski le reproche dont on le chargeait, d'avoir un peu trop tourné à son profit les dépouilles de la guerre : *Je n'envie point,* lui dit-elle, *à V. M. tant de trésors, je ne lui envie que le titre glorieux* de libérateur de la chrétienté; *et quoique sans royaume, je n'en suis pas dispensée de l'obligation que doivent vous avoir tous les monarques.*

Louis XIV qui, en humiliant le pape d'une main, songeait à écraser de l'autre le calvinisme dans ses États, donna en 1685 le fameux édit qui révoquait celui de Nantes. Christine écrivit à cette occasion au chevalier de Terlon, ambassadeur de France en Suède, une lettre que Bayle inséra dans son journal. Elle y déplorait le sort des calvinistes persécutés, avec un intérêt et un air de bonne foi, qui firent dire à ce fameux écrivain, que la lettre de la reine était un reste de protestantisme. Mais ce reste de protestantisme était au moins fort équivoque; il y a bien de l'apparence que les droits seuls de l'humanité arrachèrent la lettre à Christine. La persécution contre les réformés fut portée à un degré de violence qu'on ne doit point attribuer à Louis XIV; elle fut l'effet funeste de l'animosité de ses ministres. Il en aurait eu horreur s'il en avait été témoin. Je n'entre point ici dans la question, si le roi devait souffrir le calvinisme dans ses États; si deux puissantes religions, rivales l'une de l'autre, sont plus dangereuses à un royaume, que ne le serait l'extirpation de l'une des deux; si dans l'état où étaient les choses il n'eût pas mieux valu employer la douceur que la force ouverte, et faire paisiblement et peu à peu des prosélytes au catholicisme à force de bienfaits, que des martyrs au calvinisme. De tels problèmes de politique et de religion demanderaient une autre plume que la mienne, et un autre écrit que celui-ci. Mais au moins tout le monde convient aujourd'hui que cette persécution fut d'une cruauté qui révolte également la religion et la justice; en applaudissant à la

droiture des intentions du roi, on le plaint d'avoir été si inhumainement obéi.

Les sentimens que Christine montre dans sa lettre lui font honneur, et sont un des plus beaux monumens qui restent d'elle. *Etes-vous bien persuadé,* écrivait-elle au chevalier de Terlon, *de la sincérité de ces nouveaux convertis ?...... Les gens de guerre sont d'étranges apôtres.... Je plains tant d'honnêtes gens réduits à l'aumône.... Quoique dans l'erreur, ils sont plus dignes de pitié que de haine.... Je considère la France comme un malade à qui on coupe le bras pour extirper un mal que la patience et la douceur auraient guéri.* Elle finit sa lettre par opposer la conduite de Louis XIV, envers ses sujets protestans, à la conduite qu'il tenait alors envers le pape. Ce dernier article est de trop, ainsi que ses déclamations ultramontaines contre les libertés de l'Eglise gallicane, et contre les fameux articles de 1682.

Christine trouva très-mauvais que Bayle eût publié cette lettre, et fut encore plus choquée des réflexions qu'il y avait jointes pour jeter sur la conversion de la reine une espèce de doute. Ses plaintes furent le sujet d'une négociation assez longue entre le philosophe et la princesse ; et cette négociation se termina à la satisfaction réciproque de l'une et l'autre.

L'affaire des franchises qui faisait alors (en 1687) tant de bruit en France, n'en faisait pas moins à Rome. Christine, qui avait d'abord renoncé à son droit, voulut annuler sa renonciation, par le mécontentement qu'elle eut de l'insolence des officiers du pape, qui avaient poursuivi et enlevé un criminel jusque dans sa maison. Mais cette affaire qui se traitait à Paris avec beaucoup d'appareil, et qui produisit de la part du pape des excommunications, et de la part du parlement des arrêts et des appels au futur concile, se traitait plus paisiblement entre Christine et le pape, par le moyen de leurs confesseurs. Néanmoins elle fut aussi difficile à accommoder que si Christine eût été redoutable.

Le prince de Condé était mort l'année précédente ; Christine, dont l'admiration pour ce prince n'avait jamais été refroidie par la disgrace, écrivit à mademoiselle Scudéri pour l'engager à célébrer un héros si digne d'éloge. Elle paraît dans cette lettre envisager sa fin avec assez de stoïcisme. *La mort,* dit-elle, *qui s'approche et ne manque jamais à son moment, ne m'inquiète pas, je l'attends sans la désirer ni la craindre.*

Cependant la guerre recommençait en Europe en 1688. On voit par une des dernières lettres de Christine, qu'elle prévit quelle en serait l'issue par rapport au roi Jacques II. Ce prince plus louable dans une oraison funèbre que dans l'histoire, et

dont l'esprit persécuteur sera toujours désapprouvé par un christianisme bien entendu, avait été chassé de son trône pour avoir tourmenté une nation qui le laissait jouir en paix de ses moines et de ses maîtresses, et pour avoir voulu faire croire aux Anglais, par la force, ce qu'il aurait dû leur persuader par son exemple. Réfugié en France, peu estimé dans l'Europe, et en butte aux railleries de la cour même où il s'était retiré, il fit, dit-on, des miracles après sa mort, n'ayant pu faire pendant sa vie celui de remonter sur le trône. *Voici*, écrivait Christine au sujet de cette guerre, *un grand spectacle ouvert qui va faire rire et pleurer bien des gens. Tout tremble à Rome excepté moi seule. Ma grande curiosité est d'observer la contenance de la Suède.* Toujours animée contre la France, elle ne paraissait pas désirer que la Suède s'unît à Louis XIV. On prétend aussi que, lasse du pape et des Romains, elle négociait avec le grand électeur de Brandebourg une retraite dans ses États. Quelques écrivains, sans examiner si cette négociation était réelle, en ont conclu qu'elle méditait de retourner à la religion luthérienne : mais Christine, si elle eut en effet ce dessein peu vraisemblable, n'eut pas le temps de l'exécuter. Elle mourut peu de temps après, avec assez de tranquillité et de philosophie, en 1689. On a prétendu que sa mort était supérieure à celle d'Elisabeth ; il serait à souhaiter qu'on en pût dire autant de sa vie. Elle ordonna par son testament qu'on ne mît sur son tombeau que ces mots :

D. O. M. Vixit Christina ann. LXIII (1).

La modestie et le faste des inscriptions sont également l'ouvrage de la vanité. La modestie convient mieux à la vanité qui a fait de grandes choses ; le faste à la vanité qui n'en a fait que de petites. Si on juge sur cette règle l'épitaphe de Christine, on trouvera qu'elle n'est que vraie sans être grande. Les inégalités de sa conduite, de son humeur et de ses goûts ; le peu de décence qu'elle mit dans ses actions ; le peu d'avantage qu'elle tira de ses connaissances et de son esprit pour rendre les hommes heureux ; sa fierté qui fut souvent déplacée (parce qu'elle l'est toujours quand elle ne produit pas l'estime) ; ses discours équivoques sur la religion qu'elle avait quittée et sur celle qu'elle embrassait ; enfin la vie pour ainsi dire errante qu'elle a menée parmi des étrangers qui ne l'aimaient pas, tout cela justifie, plus qu'elle ne l'a cru, la brièveté de son épitaphe.

Je ne dis rien de ses obsèques, de sa bibliothèque, de ses ta-

(1) A Dieu très-bon, très-grand. Christine a vécu soixante-trois ans.

bleaux, de ses curiosités, des médailles qui furent frappées à son sujet; et je laisse l'auteur des mémoires se livrer avec complaisance à ce détail; j'aime mieux faire mention de deux ouvrages qu'elle composa. L'un, intitulé *Pensées diverses*, est, comme la plupart des ouvrages de ce genre, un recueil de lieux communs, que souvent même on n'a pas pris la peine de déguiser par un tour épigrammatique. Ce qui est le plus singulier dans cet écrit, ce sont quelques maximes sur la tolérance, qu'on y remarque précisément à côté des propositions les plus outrées sur l'infaillibilité du pape. Si elle a prétendu donner celles-ci pour le contrepoison des premières, ne pourrait-on pas dire que le remède est pire que le mal? L'autre ouvrage de Christine est *un éloge d'Alexandre*, ce conquérant, l'idole de l'antiquité, l'objet de la critique de notre siècle, qui, comme la plupart des princes célèbres, ne mérita ni cet excès d'éloges dont la flatterie l'accabla, ni les satires que tant de gens de lettres en font aujourd'hui parce qu'ils n'ont rien à en attendre, Christine aurait dû louer moins ce prince, et l'imiter davantage; non dans son amour effréné de la gloire et des conquêtes, mais dans sa grandeur d'âme, dans son talent pour régner, dans la connaissance qu'il eut des hommes, dans l'étendue de ses vues, et dans son goût éclairé pour les sciences et pour les arts.

ÉLOGES HISTORIQUES.

RÉFLEXIONS
SUR LES ÉLOGES ACADÉMIQUES.

Les princes sont, pour l'ordinaire, beaucoup plus loués durant leur vie qu'après leur mort ; la plupart des gens de lettres ont un sort contraire : tant qu'ils respirent, on les critique ou on les oublie, selon qu'ils se distinguent ou qu'ils demeurent confondus dans la foule, mais on les célèbre presque tous dès qu'ils ne sont plus : il n'est pas même rare de voir les mânes d'un écrivain illustre encensés par les mêmes plumes qui l'avaient déchiré de son vivant, et qui semblent destinées à se déshonorer également par leurs satires et par leurs éloges.

Tant d'académies dont les provinces sont inondées, et qui font perdre des hommes à l'État sans en faire acquérir aux lettres, ont rendu communs ces panégyriques funèbres. Les plus minces littérateurs ayant souvent l'avantage ou le ridicule d'appartenir à quelqu'une de ces sociétés, ce titre assure à leur mémoire une petite apothéose, à la vérité aussi obscure que leur vie.

Quelques censeurs se sont élevés contre cette multiplicité fastidieuse d'éloges. Si on les en croit, ceux qui par leurs lumières et leurs talens ont éclairé leurs contemporains, et honoré leur patrie, sont les seuls dignes de nos hommages ; mais à quoi bon, disent-ils, transmettre à la postérité des noms inconnus à leur propre siècle, et leur accorder solennellement une place dans les fastes littéraires, où l'on ne pensera jamais à les chercher ? Nous avouerons sans peine que l'usage dont on se plaint a ses abus ; et quel usage n'a pas les siens ? mais les abus nous paraissent si légers en comparaison des avantages ! Si les anciens qui élevaient des statues aux grands hommes, avaient eu le même soin que nous d'écrire la vie des gens de lettres, nous aurions, il est vrai, quelques mémoires inutiles, mais nous serions plus instruits sur les progrès des sciences et des arts, et sur les découvertes de tous les âges, histoire plus intéressante pour nous que celle d'une foule de souverains qui n'ont fait que du mal aux hommes. D'ailleurs ne craignons point que la postérité confonde les rangs ; en faisant le panégyrique d'un homme de lettres, nous lui assignons à peu près, même sans le vouloir, la place qu'il doit occuper. Quiconque aura lu les éloges de l'Académie des sciences, ne sera pas plus tenté de mettre Parent à côté de

Newton, que Tallard à côté de Vauban. Les hommes médiocres peuvent être élevés par l'orateur un peu au-dessus de leur place, mais les grands hommes gardent toujours la leur.

Quoi qu'il en soit, nous espérons que les gens de lettres qui sont l'objet des éloges suivans ne paraîtront pas indignes de l'hommage que nous leur rendons. On verra un des plus grands mathématiciens de son siècle, un philosophe pratique du premier ordre, un sage législateur du genre humain, un grammairien de génie ; enfin, ce qui est presque aussi rare, et peut-être plus estimable, un théologien tolérant et modéré, etc., etc.

C'est par les actions qu'il faut louer ceux qui le méritent ; l'éloge d'un homme de lettres doit donc être le récit de ses travaux. Mais il est peut-être aussi utile de faire connaître ce qu'il a été, et de peindre l'homme en même temps que l'écrivain, au risque de changer quelquefois le panégyrique en histoire. En montrant d'un côté aux lecteurs instruits ce que les sciences ou les lettres doivent à celui qu'on loue, le point où il les a trouvées, et celui où il les a laissées par ses veilles, on intéressera de l'autre les lecteurs philosophes par le contraste ou par l'accord de ses écrits et de ses mœurs. Le caractère des hommes célèbres n'est pas moins digne de fixer nos regards que leurs talens ; cette règle a cependant quelques restrictions. L'analyse des écrits est indispensable dans l'éloge historique d'un homme de lettres ; à l'égard du caractère et des mœurs, s'il est du devoir de l'historien de ne pas cacher les défauts qui font rentrer les gens de lettres dans la classe ordinaire de l'humanité, il est encore plus nécessaire de tirer le rideau sur les vices qui ont quelquefois terni l'éclat des talens. Le but des éloges littéraires est de rendre les lettres respectables, et non de les avilir. Si donc par un malheur qui n'est pas sans exemple, la conduite a déshonoré les ouvrages, quel parti prendre ? louer les ouvrages. Et si d'un autre côté la conduite est sans reproche, et les ouvrages sans mérite, que dire alors ? se taire. On oublie qu'on doit parler d'un homme de lettres, ou plutôt on en fait indirectement la satire, quand on se borne à célébrer en lui l'homme vertueux, titre très-estimable dans la société, mais très-peu littéraire. Que penserait-on d'un général d'armée, dans l'éloge duquel on ne trouverait ni batailles gagnées ni villes prises ?

C'est apparemment par cette raison que plusieurs académies n'imposent point au secrétaire la loi rigoureuse de faire l'éloge funèbre de tous les académiciens, l'expérience ayant prouvé que l'intrigue et la faveur ont quelquefois ouvert la porte de ces compagnies à des hommes dont tout l'éloge doit se réduire à la date de leur naissance, de leur réception et de leur mort. Il serait

pourtant juste, il serait même à souhaiter que la loi dont nous parlons fût établie. Il en résulterait peut-être qu'on apporterait dans le choix des sujets une sévérité plus constante et plus continue; le secrétaire, et sa compagnie par contre-coup, seraient intéressés à ne se donner pour confrères que des hommes *louables*.

Le ton d'un éloge historique ne doit être ni celui d'un discours oratoire, ni celui d'une narration aride. Les réflexions philosophiques sont l'âme et la substance de ce genre d'écrits; tantôt on les entremêlera au récit avec art et brièveté, tantôt elles seront rassemblées et développées dans des morceaux particuliers, où elles formeront comme des masses de lumière qui serviront à éclairer le reste. C'est en cela que l'illustre secrétaire de l'Académie des sciences a surtout excellé; c'est par là qu'il fera principalement époque dans l'histoire de la philosophie; c'est par là enfin qu'il a rendu si dangereuse à occuper aujourd'hui la place qu'il a remplie avec tant de succès. Si on peut lui reprocher de légers défauts (et pourquoi ne hasarderions-nous pas une critique qui ne le touche plus, et qui ne saurait effleurer sa gloire?) c'est quelquefois trop de familiarité dans le style, quelquefois trop de recherche et de raffinement dans les idées; ici une sorte d'affectation à montrer en petit les grandes choses, là quelques détails puérils, peu dignes de la gravité d'un ouvrage philosophique. Voilà pourtant, qui le croirait! en quoi la plupart de nos faiseurs d'éloges ont cherché à lui ressembler; ils n'ont pris du style de Fontenelle que ces taches légères, sans en imiter la précision, la lumière et l'élégance. Ils n'ont pas senti que si les défauts de cet écrivain célèbre blessent moins chez lui qu'ils ne feraient ailleurs, c'est non-seulement par les beautés, tantôt frappantes, tantôt fines qui les effacent, mais parce qu'on sent que ces défauts sont naturels en lui, et que le propre du naturel, quand il ne déplaît pas, est au moins d'obtenir grâce. Son genre d'écrire lui appartient absolument, et ne peut passer, sans y perdre, par une autre plume; c'est une liqueur qui ne doit jamais changer de vase. Il a eu, comme tous les bons écrivains, le style de sa pensée; ce style, quelquefois négligé, mais toujours original et simple, ne peut représenter fidèlement que le genre d'esprit qu'il avait reçu de la nature, et ne sera que le masque d'un autre. Or le style n'est agréable qu'autant qu'il est l'image naïve du genre d'esprit de l'auteur, et c'est à quoi le lecteur ne se méprend guère, comme on juge qu'un portrait ressemble sans avoir vu l'original. Ainsi, pour obtenir quelque place après Fontenelle dans la carrière qu'il a si glorieusement parcourue, il faut nécessairement prendre un

ton différent du sien ; il faut de plus, ce qui n'est pas moins difficile, accoutumer le public à ce ton, et lui persuader qu'on peut être digne de lui plaire en le conduisant par une route qui ne lui est pas connue. Car le premier mouvement du public, semblable en cela aux critiques subalternes, est de juger par imitation : il court après la nouveauté, qu'il est toujours prêt à proscrire. Il est vrai qu'il ne tarde pas à revenir de son injustice, au lieu que les critiques subalternes s'opiniâtrent dans la leur.

Les éloges que je publie sont intéressans par la célébrité de ceux qui en sont l'objet. J'ai tâché de donner à chacun la variété de ton et de style si nécessaire à ce genre d'ouvrage pour en rompre la monotonie, pour rendre en même temps chaque éloge plus analogue et, j'ose le dire, plus ressemblant à celui qui en était l'objet. Il n'a pas fallu louer du même ton l'abbé de Choisy et Bossuet, Fénélon et Despréaux, La Motte et l'abbé de Saint-Pierre. J'ai quelquefois emprunté le style des différens académiciens qui, dans leurs discours de réception, ont payé à leurs succeseurs le tribut de louanges ordinaires, ou qui ont fait dans leurs ouvrages un éloge particulier de quelques uns de leurs confrères. Quelquefois j'ai fait parler ceux même dont j'avais à entretenir mes lecteurs ; enfin je n'ai rien négligé pour soutenir et intéresser l'attention des gens de lettres, même dans les articles les plus courts ; car il en est plusieurs qui, par leur nature, ne comportaient que très-peu d'étendue.

Les notes faites sur les éloges, et qui en sont pour ainsi dire le supplément, peuvent se lire de suite ; elles renferment, ou des faits qui nous ont paru intéressans pour les gens de lettres, ou des remarques, aussi utiles que nous avons pu les faire, sur des objets de littérature et de philosophie. Elles contiennent aussi quelquefois, mais très-rarement, des détails purement grammaticaux, relatifs aux ouvrages dont certains académiciens se sont occupés.

Je demande grâce enfin pour quelques redites, courtes et peu nombreuses, que l'étendue de cette histoire peut rendre excusables, et qui concernent d'ailleurs des objets intéressans pour les lettres.

Je n'en dirai pas davantage sur ce travail ; l'amour-propre d'un écrivain croit cependant n'en avoir jamais assez dit pour recommander ses productions à la bienveillance du lecteur ; mais la manière la plus sûre de se le rendre favorable, est de ne pas commencer par lui déplaire en parlant de soi trop long-temps.

PRÉFACE.

L'HISTOIRE de l'Académie Française, publiée par Pélisson et d'Olivet, se termine au commencement du siècle où nous vivons. Duclos, que je remplace dans le secrétariat de la compagnie, avait entrepris de continuer cette histoire. Il regardait ce travail comme attaché à la place qu'il occupait : moins scrupuleux ou moins zélés que lui, ses prédécesseurs s'en étaient crus dispensés ; mais Duclos, entre autres excellentes qualités, avait celle de chercher bien plutôt à étendre qu'à abréger la liste de ses devoirs. Je m'en fais un de succéder à son zèle, et d'ambitionner au moins ce mérite, le seul qui soit en mon pouvoir. L'Académie ne sentira que trop d'ailleurs toute la perte qu'elle a faite en lui. Cette perte est trop grande pour me permettre de m'occuper ici de celle que j'ai faite moi-même. Je ne pourrais parler qu'avec douleur de l'amitié qui nous unissait l'un à l'autre ; mais en n'écoutant même que l'intérêt des lettres et de cette compagnie, je puis dire avec vérité que personne ne le regrette plus que moi, parce que personne n'a mieux su que moi combien cet intérêt lui était cher.

L'ouvrage que je me propose de continuer doit avoir deux objets ; le récit des faits généraux qui concernent l'Académie, et l'éloge des membres qu'elle a perdus. Le premier objet offre jusqu'ici peu d'événemens. Bien loin de nous plaindre de cette stérilité historique, regardons-la comme le bien le plus désirable pour une compagnie littéraire : la sécheresse de ses annales est le témoignage précieux de sa tranquillité intérieure : heureux le corps dont l'histoire est courte, ainsi que les peuples dont l'histoire ennuie ! Le second objet, l'éloge des académiciens, offre plus de champ, de variété et d'intérêt, mais n'est pas sans écueil pour l'historien. Ceux dont il doit parler sont déjà jugés sans retour par ce public redoutable, qui commence quelquefois par être séduit, mais qui finit toujours par être juste : tous les noms de nos prédécesseurs sont inscrits dans le grand livre de la postérité, à la place qu'ils méritent, et cette place n'est pas toujours également favorable à leur mémoire. Pourquoi l'Académie le dissimulerait-elle ? pourquoi même en craindrait-elle le reproche, comme si chaque place vacante pouvait toujours trouver à point nommé un mérite éminent pour la remplir, et comme si les circonstances, qui se trouvent quelquefois contraires aux intentions les plus louables, nous avaient toujours permis de suivre dans nos élections la voix publique et le vœu des gens de lettres ? L'historien de la compagnie, obligé de parler de quelques membres qu'elle a plutôt reçus qu'adoptés, se trouve pressé, pour ainsi dire, entre les mânes de son confrère, dont il doit ménager la cendre, et la vérité, plus respectable que toutes les Académies. D'ailleurs, il a souvent à distinguer le public vraiment éclairé qui doit diriger sa plume, d'avec

cette multitude aveugle et bruyante, qui croit fixer les rangs parce qu'elle se mêle de les donner, très-jalouse néanmoins qu'on se soumette aux arrêts sans appel qu'elle prétend avoir rendus, et toujours prête à accabler les réfractaires, sinon par la force de ses raisons, au moins par celle de ses clameurs. Il faut savoir la contredire sans trop paraître la combattre, et ménager sa vanité en déclinant sa juridiction.

Il n'y a pas long-temps encore que dans toutes les assemblées publiques de ces sociétés littéraires si répandues, le directeur ouvrait régulièrement la séance par un discours sur l'*utilité des Académies*. Ce sujet, aussi rebattu que les déclamations fastidieuses contre la philosophie moderne, est usé jusqu'au dégoût, et on ne peut s'exposer à y revenir, sans risque d'ennuyer. Ce n'est pourtant pas que le public soit unanimement convaincu de cette utilité des Académies, dont il ne veut plus qu'on lui parle. Elle trouve encore des contradicteurs en assez grand nombre, surtout dans cette classe d'hommes, qui, pour le moins inutiles à l'État, n'y pardonnent d'inutilité que la leur. Ils savent néanmoins, à force de discernement, mettre une distinction entre les Académies. Ils font à l'Académie des sciences la grâce de croire qu'elle peut être utile; ils veulent bien même étendre cette grâce jusqu'à l'Académie des belles-lettres, en considération des recherches historiques dont elle s'occupe; mais ils se dédommagent de cette indulgence sur l'Académie Française. *A quoi est-elle bonne*, disent-ils, *avec cette fine satisfaction que la sottise laisse échapper, quand elle croit avoir fait une question insidieuse?* Nous conviendrons sans peine qu'il est plus nécessaire à l'État d'avoir des laboureurs et des soldats qu'une Académie Française; mais nous demanderons d'abord si dans une nation florissante, dont toute l'Europe étudie le goût et apprend la langue, il n'est pas utile qu'il y ait un corps destiné à maintenir la pureté de la langue et du goût? nous demanderons si la perfection de ces deux objets n'est pas essentielle aux agrémens de la société, dans une nation dont la *sociabilité* fait le principal caractère, et qui a porté plus loin que toutes les autres le talent de jouir et l'art de vivre? Quand l'Académie Française se bornerait à cet objet; quand elle ne serait qu'une espèce de luxe littéraire, ce serait au moins un luxe bien modeste, et surtout qui ne coûte rien à l'État; puissions-nous en dire autant de tous les genres de luxe qu'on y tolère, ou même qui s'y croient protégés!

Mais portons nos vues plus loin, et voyons si cette compagnie ne pourrait pas être dans l'État quelque chose de plus qu'un simple ornement.

L'Académie Française est l'objet de l'ambition, secrète ou avouée, de presque tous les gens de lettres, de ceux même qui ont fait contre elle des épigrammes bonnes ou mauvaises, épigrammes dont elle serait privée pour son malheur, si elle était moins recherchée. Quelques écrivains, il est vrai, affectent de mépriser cette distinction avec autant de supériorité que s'ils avaient droit d'y prétendre; on ne devinerait pas en les lisant sur quoi ce mépris est fondé: aussi personne n'est-il la dupe de cette morgue d'emprunt, et si j'ose m'ex-

primer ainsi, de cette vanité *rentrée*, qui pour se consoler de l'indifférence qu'on lui montre, feint de repousser ce qu'on ne pense point à lui offrir. Malgré ce faux dédain et cet orgueil de commande, l'empressement général des gens de lettres pour l'Académie n'en est ni moins réel, ni moins estimable : et quel bien cette ambition ne peut-elle pas produire entre les mains d'un gouvernement éclairé? Plus il attachera de prix aux honneurs littéraires, et de considération à la compagnie qui les dispense, plus la couronne académique deviendra une récompense flatteuse pour les écrivains distingués qui joindront au mérite des ouvrages l'honnêteté dans les mœurs et dans les écrits. *Celui qui se marie*, dit Bacon, *donne des otages à la fortune; l'homme de lettres qui tient ou qui aspire à l'Académie*, *donne des otages à la décence.* Cette chaîne, d'autant plus puissante qu'elle est volontaire, le retiendra sans effort dans les bornes qu'il serait peut-être tenté de franchir. L'écrivain isolé, et qui veut toujours l'être, est une espèce de célibataire, qui ayant moins à ménager, est par là plus sujet ou plus exposé aux écarts. L'autorité, il est vrai, peut l'obliger à être sur ses gardes; mais n'est-il pas plus doux et plus sûr d'y intéresser l'amour-propre? S'il y avait eu une Académie à Rome, et qu'elle y eût été florissante et honorée, Horace eût été flatté d'y être assis à côté du sage Virgile son ami : que lui en eût-il coûté pour y parvenir? d'effacer de ses vers quelques obscénités qui les déparent; le poëte n'aurait rien perdu, et le citoyen aurait fait son devoir. Par la même raison, Lucrèce, jaloux de l'honneur d'appeler Cicéron son confrère, n'eût conservé de son poëme que les morceaux sublimes où il est si grand peintre, et n'aurait supprimé que ceux où il donne, en vers prosaïques, des leçons d'*athéisme*, c'est-à-dire, où il fait des efforts aussi coupables que faibles, *pour ôter un frein à la méchanceté puissante*, *et une consolation à la vertu malheureuse.*

Ce point de vue si intéressant n'est pas le seul sous lequel l'Académie puisse être envisagée. Non-seulement tout gouvernement sage a intérêt que sa nation ait des mœurs, il a de plus intérêt qu'elle soit éclairée, parce que l'ignorance et l'erreur sont également funestes aux souverains et aux sujets, et ne peuvent être utiles qu'aux tyrans. Mais parmi les vérités importantes que les gouvernemens ont besoin d'accréditer, il en est qu'il leur importe de ne répandre que peu à peu, et comme par transpiration insensible; parce que le préjugé de la nation, souvent plus fort que l'autorité même, se révolterait contre ces vérités, si elles se montraient d'abord trop à découvert. Qui aurait osé, par exemple, au douzième siècle, heurter de front, même avec l'appui des souverains, les superstitions enracinées *sur les épreuves judiciaires*, *sur les croisades*, *sur la crainte d'obéir aux monarques excommuniés?* Chaque siècle a de même ses erreurs chéries, toujours contraires aux vrais intérêts des peuples, souvent même à ceux de l'autorité légitime; et c'est à la destruction lente et paisible de ces erreurs, que le gouvernement peut employer avec succès les sociétés littéraires, surtout une compagnie semblable à celle dont les productions, faites pour être répandues, doivent être plus propres à fléchir et à diriger les opinions vers le bien général de la nation et du sou-

verain. Un pareil corps également instruit et sage, organe de la raison par devoir, et de la prudence par état, ne fera entrer de lumière dans les yeux des peuples que ce qu'il en faudra pour les éclairer peu à peu sans les blesser; il se gardera bien de jeter brusquement la vérité au milieu de la multitude, qui la repousserait avec violence; il lèvera doucement et par degrés le voile qui la couvre. Réconciliée ainsi de jour en jour avec ceux qui auraient pu la craindre, elle se verra insensiblement conduite et établie sur son trône, sans qu'il en ait coûté de trouble et d'effort pour l'y placer; et la nation instruite, pour ainsi dire, à petit bruit, et presque avant de s'en être aperçue, sera également surprise et flattée de ses progrès. Si Louis *le Gros*, prince éclairé pour son temps, eût institué une Académie telle que la nôtre; si l'abbé Suger son ministre eût senti, comme Richelieu, combien un semblable établissement pouvait influer sur l'esprit national, les superstitions dont nous venons d'accuser et de plaindre leur malheureux siècle auraient été, sinon tout à coup anéanties, au moins minées successivement et sans relâche, et par conséquent au grand avantage de la raison, du monarque et du royaume, auraient disparu un ou deux siècles plus tôt.

J'en suis fâché pour les détracteurs de l'esprit philosophique; mais quand il sera dirigé vers des objets si utiles, tant pis pour ceux qu'il épouvanterait encore. Il ne pourrait, au contraire, trop dominer dans l'Académie Française, pour seconder les vues sages et indubitables du gouvernement en faveur du progrès des lumières. Ce serait donc une grande illusion de croire, comme l'ont prononcé des littérateurs très-peu académiques, *que cette compagnie doive être exclusivement composée de poëtes et d'orateurs;* et d'ailleurs, où trouver à la fois quarante grands écrivains contemporains, tant orateurs que poëtes? c'est à peu près ce que toutes les nations ensemble en ont produit depuis deux mille ans. Ces deux classes d'hommes dont la nature est si avare, devenues tout à coup assez nombreuses pour peupler à elles seules une académie, ressembleraient à ces deux chœurs d'opéra, dont l'un avait pour titre, *troupe de héros*, et l'autre, *troupe d'amans contens*. L'Académie Française est d'ailleurs journellement occupée d'un dictionnaire, dont la perfection exige la connaissance approfondie d'un grand nombre d'objets, et beaucoup de précision dans la manière de les présenter. Cette compagnie a donc besoin d'ouvrir ses portes, non-seulement aux orateurs et aux poëtes, mais aux bons écrivains dans tous les genres, grammaire, métaphysique, histoire, beaux-arts, érudition même et sciences exactes. Je vais sans doute proférer une espèce de blasphème littéraire; mais j'oserai dire *que Malebranche eût peut-être été mieux placé à l'Académie Française, qu'à celle des sciences.* Il n'est pas bien sûr que Malebranche fût un grand philosophe; mais il est certain que son style offre le meilleur modèle de la manière dont les ouvrages philosophiques doivent être écrits. Si l'on ne cherche en le lisant qu'à s'instruire, on apprendra que nous voyons tout en Dieu; qu'il y a des *petits tourbillons;* que nous ne sommes assurés de l'existence des corps que par la foi; ce qui signifie, comme l'a dit un de ses critiques, *que si nous ne lisions*

pas la Bible, *nous ne pourrions affirmer qu'il y a des livres.* Mais ce qu'on apprendra réellement dans les ouvrages de Malebranche, c'est à faire parler à la philosophie le langage qui lui convient, le seul même qui soit digne d'elle, à être méthodique sans sécheresse, développé sans verbiage, intéressant et sensible sans fausse chaleur, grand sans effort, et noble sans enflure. Cependant, si au lieu d'un poëte ou d'un orateur médiocre, l'Académie Française eût adopté Malebranche, vingt auteurs de tragédies sifflées, d'histoires ennuyeuses, et de romans insipides, auraient crié à l'injustice, et déploré surtout, avec une éloquence vraiment touchante, le malheur de la littérature, desséchée et perdue par la philosophie. De nos jours l'Académie entend de même murmurer contre elle une horde de frondeurs littéraires qui se croient destinés à réparer les maux sans nombre que l'esprit, selon eux, ne cesse de faire au bon goût; fermement persuadés que cette compagnie devrait au moins payer leur zèle, en les adoptant pour membres, ils sont d'autant plus étonnés de son peu d'empressement à leur égard, que pour éviter plus sûrement l'abus de l'esprit, ils ont un grand soin de n'en point mettre dans leurs ouvrages.

Non-seulement l'Académie a besoin d'écrivains distingués dans tous les genres de littérature; elle a besoin de plus, et toujours d'après les mêmes principes, de membres distingués par la naissance et par le rang, et dont la cour soit le séjour ordinaire et naturel. La compagnie doit renfermer des académiciens de cette classe, non à simple titre d'*honoraires*, mais à titre vraiment *honorable* d'académiciens utiles, nécessaires même à l'objet principal de l'Académie. En effet, quel est cet objet principal? c'est, comme nous l'avons déjà dit, *la perfection du goût et de la langue.* Qu'est-ce que le goût? c'est en tout genre le sentiment délicat des convenances. Et qui doit mieux avoir ce sentiment en partage, que les habitans de la cour, de ce pays si décrié et si envié tout à la fois, où les convenances sont tout et le reste si peu de chose, où le tact est si fin et si exercé sur les deux travers les plus opposés au bon goût, l'*exagération* et le *ridicule?* Qui doit en même temps mieux connaître les finesses de la langue, que des hommes qui obligés de vivre continuellement les uns avec les autres, et d'y vivre dans la réserve, et souvent dans la défiance, sont forcés de substituer à l'énergie des sentimens la noblesse des expressions; qui ayant besoin de plaire sans se livrer, et par conséquent de parler sans rien dire, doivent mettre dans leur conversation un agrément qui supplée au défaut d'intérêt, et couvrir par l'élégance de la forme la frivolité du fond? frivolité dont on ne doit pas plus leur faire un reproche, qu'on n'en ferait à quelqu'un de parler la langue du pays qu'il habite, et d'en observer les usages.

Ce serait donc un préjugé également offensant pour tous les membres de cette compagnie, de croire non-seulement qu'il y ait, mais qu'il puisse y avoir ici deux classes d'académiciens distinctes et séparées, *celle des gens de lettres, et celle des grands seigneurs.* Ces derniers surtout, c'est une justice qu'ils désirent depuis long-temps qu'on leur rende, se tiendraient fort blessés de cette distinction prétendue;

ils regarderaient comme une espèce ridicule dans l'Académie Française la qualité d'*honoraires*, qui dans les autres académies peut avoir un sens raisonnable. En effet, qu'est-ce qu'un honoraire dans une académie? c'est un simple amateur, qui ne se pique pas d'avoir approfondi l'objet dont cette académie s'occupe. On conçoit donc que dans l'Académie des sciences, par exemple, et dans celle des belles-lettres, il peut y avoir des honoraires, c'est-à-dire de simples amateurs de la géométrie, de la physique, ou des matières d'érudition, qui ne se piquent d'ailleurs d'être ni géomètres, ni physiciens, ni érudits, et qui ne doivent pas même se piquer de l'être, parce que les places importantes qu'ils remplissent, les objets intéressans dont ils sont occupés, ne leur permettent pas de donner à l'étude de ces sciences profondes le temps et l'application qu'elle exige. Mais dans une académie dont l'objet est le bon goût, qui ne s'apprend point, et la pureté du langage, qu'il serait honteux à un courtisan d'ignorer, que signifierait une classe de simples honoraires, c'est-à-dire, de simples amateurs de la langue et du bon goût, qui ne se piqueraient d'ailleurs ni d'avoir du goût, ni de bien parler leur langue? Dans les autres académies, des honoraires peuvent n'être pas indispensables, mais peuvent au moins n'être pas déplacés; dans l'Académie Française, ils ne pourraient jouer qu'un rôle très-embarrassant pour leur amour-propre. Si l'on eût proposé à Scipion et à César, à ces hommes qui joignaient les talens de l'esprit au génie de la guerre, d'être *honoraires* dans une académie de la langue latine, dont Térence et Cicéron eussent été *membres*, Scipion et César auraient cru qu'on se moquait d'eux.

L'égalité académique n'est donc pas une simple prérogative de l'Académie Française, mais un des fondemens essentiels de sa constitution, et qu'on ne pourrait ébranler sans anéantir l'Académie. Aussi avons-nous vu, dans une assemblée publique, le respectable chef (le prince de Beauveau) qui nous présidait, célébrer les avantages de cette égalité précieuse, avec une noblesse vraiment digne de sa naissance, et avec un zèle plus digne encore, s'il est possible, de son amour éclairé pour les lettres, de l'intérêt dont il a donné tant de preuves à cette compagnie, et surtout de ses talens académiques, si justement couronnés par vos applaudissemens. Quiconque se sentira aussi digne que lui de porter le titre si flatteur et si noble *de simple académicien*, n'aura point l'humiliante vanité d'en vouloir un autre.

Croira-t-on pourtant qu'une égalité si peu dangereuse, si métaphysique pour ainsi dire, et dont les lettres tirent une gloire si modeste, serve de prétexte à la calomnie pour décrier ceux qui les cultivent? ou plutôt en sera-t-on surpris dans un temps où l'imbécile envie, et la basse intrigue, digne de s'y joindre, font armes de tout pour nuire aux vrais talens? aurons-nous le courage de rappeler ici, même pour la tourner en ridicule, cette imputation si fastidieusement rebattue contre les gens de lettres, qu'ils prêchent l'*égalité des conditions*? Faut-il donc un grand effort de philosophie pour sentir que dans la société, et surtout dans un grand État, il est indispen-

sable qu'il y ait entre les rangs une distinction marquée; que si la vertu et les talens ont seuls droit à nos vrais hommages, la supériorité de la naissance et des dignités exigent notre déférence et nos égards; que plus le sage a d'intérêt d'être mis à sa place, plus il doit respecter celle des autres, et qu'enfin, comme l'a dit un philosophe, *le moyen de n'être pas écrasé par ses créanciers, est d'être exact à payer ses dettes?* Et comment les gens de lettres pourraient-ils envier ou méconnaître les prérogatives si légitimes des autres états? pourquoi cette profession, si noble par le but qu'elle se propose d'instruire et d'éclairer les hommes, si indépendante par les ressources qu'elle trouve en elle-même, si digne de considération par la renommée qu'elle dispense et par l'opinion qu'elle gouverne, disputerait-elle aux différens ordres de la société les avantages qui leur sont propres? quelle distinction plus précieuse les gens de lettres peuvent-ils désirer, que de jouir avec sagesse de cette liberté noble et décente, dont le sage ne peut jamais consentir à se priver, parce qu'il n'en abuse jamais, et que pour la conserver pure et entière, il préfère la retraite aux honneurs, et la médiocrité à la fortune? Ne cessons donc point de réclamer contre un reproche, aussi odieux par le motif que méprisable par l'ineptie; mais malgré notre réclamation, attendons-nous que cette absurdité sera encore répétée plus d'une fois par ceux qui se croient intéressés à l'accréditer. Plus d'un sot important ne cessera pas de l'attribuer pour devise aux gens de lettres les plus estimables, les plus disposés, comme on l'a dit ailleurs (1), à respecter *ce qu'ils doivent*, en estimant ce *qu'ils peuvent*, aussi persuadés enfin de *l'inégalité des rangs*, que *de celle des esprits.*

(1) Voyez l'*Essai sur la Société des Gens de Lettres et des Grands*, etc.

ÉLOGE[1]

DU PRÉSIDENT ROSE[2].

Quoique le président Rose ne soit pas au nombre des académiciens qui ont illustré la compagnie par leurs ouvrages ou par leur rang, c'est néanmoins un de ceux qui ont le plus de droit à son souvenir. Avant même que d'être reçu dans l'Académie, il lui avait déjà rendu un service signalé. Voici le fait, tel qu'il est raconté dans les mémoires de Charles Perrault. Nous ne changeons rien à ce récit, dont nous croyons que la simplicité naïve ne déplaira pas à nos lecteurs. *Le roi jouait à la paume à Versailles, et après avoir fini sa partie* se faisait frotter *au milieu de ses officiers et de ses courtisans, lorsque M. Rose, secrétaire du cabinet, qui le vit* en bonne humeur, et disposé à entendre raillerie, *lui dit ces paroles :* Sire, on ne peut pas disconvenir que votre majesté ne soit un très-grand prince, très-bon, très-puissant et très-sage, et que toutes choses ne soient très-bien réglées dans son royaume. Cependant j'y vois régner

[1] Les éloges des membres de l'Académie Française furent publiés en six volumes in-12. Le premier a été imprimé sous les yeux de l'auteur, comme pour pressentir le goût du public; les autres volumes furent donnés après sa mort, par les soins de Condorcet. Le premier volume étant un choix des éloges composés par d'Alembert, Condorcet ne put suivre, dans l'impression des cinq volumes qu'il donna, l'ordre chronologique que nous adoptons, comme le plus naturel.

[2] Toussaint Rose, secrétaire du cabinet du roi et président à la chambre des comptes de Paris, né en 1611; reçu à la place de Valentin Conrart, le 12 décembre 1675; mort le 6 janvier 1701.

L'éloge du président Rose, qui se trouve ici le premier à cause de l'ordre que nous avons adopté, ne fut lu qu'après beaucoup d'autres.

Comme cet académicien étoit peu connu d'une partie de l'assemblée, l'auteur fit précéder son éloge par le discours qu'on va lire.

« Jusqu'ici, messieurs, votre indulgence m'a soutenu, et vos lumières » m'ont éclairé dans la composition des éloges que j'ai soumis à votre censure. » Tous ces éloges ont eu pour objet des hommes très-connus dans les lettres; » permettez-moi de mettre un moment sous vos yeux celui d'un académicien » dont il reste à la vérité peu de souvenir, mais dont la vie renferme quelques anecdotes qui pourront vous intéresser. Le ton que j'ai cru devoir » prendre dans les éloges précédens, et que vous avez paru ne pas désapprouver, ne doit pas être le même, si je ne me trompe, dans le morceau » que vous allez entendre. Mais puis-je me flatter d'avoir saisi la vraie manière » propre à mon sujet? C'est, messieurs, sur quoi vous allez prononcer. » Comme cette lecture sera courte, elle aura pour moi le double avantage, et » de m'obtenir vos conseils, et de ne pas vous ennuyer long-temps. »

un désordre horrible dont je ne puis m'empêcher d'avertir votre majesté..... Quel est donc, Rose, *dit le roi*, cet horrible désordre? *C'est*, Sire, *reprit M. Rose*, que je vois des conseillers, des présidens, et autres gens de longue robe, dont la véritable profession n'est pas de haranguer, mais bien de rendre justice au tiers et au quart, venir vous faire des harangues sur vos conquêtes, tandis qu'on laisse muets, en si beau sujet de parler, ceux qui font une profession particulière de l'éloquence. Le bon ordre ne voudrait-il pas que chacun fît son métier, et que MM. de l'Académie Française, chargés par leur institution de cultiver le précieux don de la parole, vinssent vous rendre leurs devoirs en ces jours de cérémonie, où votre majesté *veut bien écouter les applaudissemens et les cantiques de joie de ses peuples ?*.... Je trouve, Rose, *dit le roi*, que vous avez raison; il faut faire cesser un si grand scandale, et qu'à l'avenir l'Académie Française vienne me haranguer comme le parlement et les autres compagnies supérieures. Avertissez-en l'Académie, et je donnerai ordre qu'elle soit reçue comme elle le mérite. *L'académicien qui était alors directeur,* continue Charles Perrault, *alla, suivi de toute la compagnie en corps, haranguer le roi à Saint-Germain, à la suite du parlement, de la chambre des comptes et de la cour des aides. Elle fut reçue comme ces compagnies. Le grand-maître des cérémonies alla la prendre dans la salle des ambassadeurs, où elle s'était assemblée, et la mena jusqu'à la chambre du roi, où le secrétaire d'État de la maison du roi la trouva, et la présenta à sa majesté qui l'attendait. La harangue plut extrêmement, et le roi* témoigna de la joie *d'avoir appelé l'Académie à cette cérémonie. Elle a continué depuis à s'acquitter de ce devoir dans toutes les occasions qui se sont présentées.*

Cet honneur de haranguer le roi comme les cours souveraines, est d'autant plus précieux à la compagnie, qu'elle est la seule Académie qui en jouisse. Aussi l'a-t-elle préféré à toutes les grâces que les autres corps littéraires ont acceptées. Elle s'est contentée d'un simple droit de présence très-modique, et n'est jamais plus satisfaite que lorsqu'un grand nombre d'académiciens vient le partager [1]. Colbert, qui a institué ce droit, voulait le rendre beaucoup plus considérable; le président Rose, n'étant pas encore membre de la compagnie, et par conséquent très-excusable d'ignorer l'esprit dont elle était animée, appuyait au-

[1] C'est par ce motif que l'Académie a demandé, il y a quelques années, des vacances qu'elle n'avait pas auparavant, et qu'elle a obtenues. L'absence d'un grand nombre d'académiciens pendant les mois de septembre et d'octobre rendait les assemblées trop peu nombreuses.

près du roi, par un mouvement de zèle, les vues libérales du ministre. L'Académie s'y opposa ; *elle pensa*, dit encore Charles Perrault, *que cette rétribution, devenue plus forte, pourrait être regardée comme une espèce de bénéfice, que les grands de la cour feraient avoir à leurs aumôniers, aux précepteurs de leurs enfans, et même à leurs valets-de-chambre ;* et l'Académie, comme bien d'autres républiques plus considérables, se serait perdue par les richesses. *Égalité, désintéressement, liberté,* ces trois mots sont écrits dans le cœur de tous les gens de lettres qui la composent, et de tous ceux qui sont dignes d'y aspirer. Ce sont ces sentimens si nobles que Fontenelle exprimait dans une harangue qu'il fit à un ministre des finances, à la tête de la compagnie : *Vous ne recevrez point,* lui dit-il, *de complimens plus désintéressés que celui de l'Académie Française ; s'il nous arrive de demander des grâces, nous n'en demandons que de si légères et de si anciennes, que nous ne courons presque pas le risque d'un refus.* Utile avertissement pour nous de n'en jamais désirer de plus grandes.

Le président Rose, qui avait rendu à l'Académie le service important dont nous avons parlé, en reçut de la compagnie même la récompense la plus flatteuse. Elle le nomma le 12 décembre 1675 à la place de Conrart, qui en était, comme lui, un des bienfaiteurs, puisque sa maison en avait été le berceau. Cependant l'Académie, en adoptant le président Rose, ne fit pas seulement un acte de reconnaissance : elle fit encore un bon choix, et notre académicien le prouva par l'éloquence et la dignité avec laquelle il harangua plusieurs fois le roi à la tête de la compagnie. Il était bien juste qu'elle eût souvent la satisfaction de voir cet honneur déféré par le sort à celui qui l'avait obtenu pour elle.

Habitant de la cour, le président Rose devait en connaître l'esprit et le style. On l'a pourtant accusé, à la vérité sans aucune preuve, d'avoir écrit au nom du roi, comme secrétaire du cabinet, une lettre peu convenable. Elle était adressée au duc de La Rochefoucauld, que le roi avait fait grand-maître de sa garde-robe. *Je me réjouis comme votre ami,* lui disait le roi, *du présent que je vous ai fait comme votre maître.* Des personnes qui avaient approché Louis XIV, et que nous avons connues, nous ont paru persuadées qu'il avait lui-même dicté cette lettre. Il croyait sans doute compenser avec usure par la qualité d'*ami,* qu'il voulait bien prendre avec un sujet grand seigneur, celle de *maître,* dont il le faisait souvenir ; et les courtisans de ce prince étaient d'ailleurs pénétrés pour lui d'un sentiment de vénération si profonde, que de pareilles expres-

sions ne pouvaient les offenser de sa part; ils devaient être bien plus flattés de se croire les *amis* de leur souverain, qu'humiliés de s'entendre rappeler une dépendance dont ils se trouvaient honorés; et la vanité était en eux plus chatouilleuse que l'orgueil. Loin que le président Rose mérite le reproche d'avoir composé cette lettre, on assure qu'il persuada au roi de ne la pas envoyer; mais il s'y prit, dit-on, avec la plus heureuse adresse. Il n'eut garde de faire sentir au *maître* que son *amitié* n'avait pas eu le tact assez délicat, ni la main assez légère; il sut au contraire le flatter habilement et sans affectation, en lui demandant *par forme de doute*, si dans ce compliment, *d'ailleurs plein de bonté*, il n'y avait pas trop d'esprit et de finesse, et si la majesté du trône n'exigeait pas un tour plus grave et plus simple. Le roi approuva cet avis, et supprima par un principe de bon goût, la lettre que peut-être il aurait dû supprimer par un autre motif (1).

Ce courtisan fin et délié, qui par son caractère souple et son esprit aimable, plaisait beaucoup à Louis XIV, n'usa jamais de sa faveur que pour obliger tous ceux qui en avaient besoin. Il savait surtout, ce qu'on ne sait guère à la cour, défendre ses amis accusés et absens; mais il joignait au courage de les défendre, l'art nécessaire pour ne se point compromettre, et il en donna la preuve dans une occasion délicate. Voici de quelle manière l'abbé d'Olivet, dans une lettre à M. le président Bouhier, raconte cette anecdote curieuse.

Vittorio Siri (2), *que vous connaissez par son* Mercurio *et par ses* Memorie recondite, *demeurait, sur la fin de ses jours, à Chaillot, où il vivait d'une pension considérable que le cardinal Mazarin lui avait fait donner. Sa maison était le rendez-vous des politiques, et surtout de ministres étrangers, qui ne manquaient guère de s'arrêter chez lui au retour de Versailles, les jours qu'ils y allaient pour leur audience. Un jour, plusieurs de ces ministres, s'y trouvant rassemblés, l'un d'eux mit la conversation sur la campagne de Flandre, dont il paraissait renvoyer toute la gloire à M. de Louvois. Vittorio, qui haïssait ce ministre, interrompit l'éloge; et avec son jargon, qui n'était ni italien, ni français,* monsu, *lui dit-il*, vous nous faites ici de votre monsu Louvet, il piu grand homme qui soit dans l'Europe; contentez-vous de nous le donner per il piu grand commis, et si vous y ajoutez quelque chose, per il piu grand brutal. *Vous jugez bien, monsieur, que dès le lendemain M. de Louvois fut instruit, et ne manqua pas de se plaindre au roi. Ce grand prince, qui eut toujours pour maxime, que s'attaquer à ceux qu'il honorait de sa confiance, c'était lui man-*

quer de respect à lui-même, répondit qu'il châtierait l'insolence de l'abbé Siri. Rose, dont le roi se servait pour écrire ses lettres particulières, était en ce moment dans le cabinet de sa majesté; il entendit ce qui se disait. Quand le ministre se fut retiré, il supplia le roi de vouloir bien suspendre sa juste colère jusqu'au soir: il va promptement à Chaillot; il se met au fait; il revient au coucher du roi, et lui ayant demandé un moment d'audience, Sire, *lui dit-il,* le fait est à peu près tel qu'on l'a rendu à votre majesté. Vous savez que mon ami Siri a une méchante langue, et se met en colère aisément; mais il devient fou et furieux lorsqu'il croit qu'on blesse la gloire de votre majesté. On s'est avisé, en présence de tous les étrangers qui étaient chez lui, de louer M. de Louvois, comme si la campagne n'avait roulé que sur ce ministre. On l'a voulu faire admirer à tous ces étrangers, comme le plus grand homme de l'Europe. Alors la tête a tourné à mon pauvre ami, il a dit que M. de Louvois pouvait être un grand commis, et rien autre chose; qu'il était aisé de réussir dans son métier, lorsqu'avec tout l'argent du royaume, on n'avait qu'à exécuter des projets aussi sagement formés, et des ordres aussi prudemment donnés que ceux de votre majesté...... *Ah! il est si âgé,* dit le roi, *qu'il ne faut pas lui faire de la peine.* Notre courtisan philosophe (si ces deux mots peuvent aller ensemble) aimait à raconter cette histoire, que l'abbé d'Olivet termine en y appliquant l'exclamation de Perrin Dandin dans les *Plaideurs :*

Ce que c'est qu'à propos toucher la passion !

Nous dirons avec plus de gravité, et surtout de justice, qu'on doit pardonner ces petites faiblesses de l'amour-propre à un prince que la flatterie attaquait, pour ainsi dire, de toutes parts, et qui est bien excusable de n'avoir pu s'en défendre. Que ceux qui voudraient le juger là-dessus, avec rigueur, se mettent un moment à sa place, et conviennent de bonne foi qu'ils n'auraient pas été moins faibles que lui. Bien convaincus de l'indulgence qu'il mérite sur ce sujet, nous nous permettons d'ajouter à l'anecdote précédente, ce que le président Rose y ajoutait en la racontant; que de tous les éloges qui ne cessèrent pendant cinquante années de pleuvoir sur Louis XIV, aucun ne l'avait flatté davantage que celui qu'il reçut de madame Deshoulières, dans une ode sur la prise de Mons, où célébrant cette conquête et M. de Louvois, elle disait en assez mauvais vers :

Utile et glorieux ouvrage
De ce ministre actif, infatigable, sage,

Que le plus grand des rois de sa main a formé,
Que ni difficulté ni péril ne rebute,
Et qui, soit qu'il conseille, ou bien qu'il exécute,
De l'esprit de Louis est toujours animé.

C'était en effet, comme l'on sait, la prétention du monarque, que d'avoir *formé* Louvois ; et le président Rose, qui avait vu de près Louis XIV, dans tous les sens possibles de ce mot, avouait, à l'oreille de ses amis, que le roi lui avait toujours paru persuadé des obligations qu'un si célèbre disciple avait à ses lumières. Il est vrai que ce maître, si utile à Louvois, ne fut pas aussi heureux à former Chamillard : mais ce qui peut en quelque sorte excuser le prince, c'est qu'il s'était donné, par ses propres lumières, le ministre *habile*, et qu'il se laissa donner par d'autres le ministre *incapable;* il avait choisi Louvois, et ne fit que nommer Chamillard. Encore une fois, pardonnons à un monarque si long-temps heureux, d'avoir eu quelque prévention en sa faveur. Souvenons-nous que les souverains sont hommes, et qu'un souverain puissant, long-temps accablé d'éloges, doit être plus homme qu'un autre.

Aimé du roi, considéré à la cour et plein d'amour pour les lettres, on ne sera point étonné que le président Rose ait été en liaison intime avec les plus célèbres écrivains de son temps. Il était surtout fort ami de Molière, avec lequel il eut pourtant une querelle assez plaisante. Dans le *Médecin malgré lui,* Sganarelle, comme tout le monde sait, chante un couplet à sa bouteille ; le président Rose se trouvant avec Molière dans une compagnie nombreuse, l'accusa, d'un air fort sérieux, d'avoir été plagiaire en s'appropriant cette chanson, et de n'en avoir pas fait honneur à qui elle appartenait. Molière soutint qu'elle était de lui ; Rose répliqua qu'elle était traduite d'une épigramme latine, imitée même de l'Anthologie grecque ; Molière le défia de produire cette épigramme ; Rose la lui dit sur-le-champ, telle qu'il l'avait faite [1]. La latinité avait assez le goût antique pour en imposer aux plus fins connaisseurs en ce genre ; Ménage et La Monnaie y eussent été trompés ; aussi Molière

[1] Voici le couplet et la traduction :

Qu'ils sont doux,	*Quam dulces,*
Bouteille jolie,	*Amphora amœna,*
Qu'ils sont doux,	*Quam dulces,*
Vos petits glougloux!	*Sunt tuæ voces!*
Mais mon sort ferait bien des jaloux,	*Dum fondis merum in calices,*
Si vous étiez toujours remplie ;	*Utinam semper esses plena!*
Ah! bouteille, ma mie,	*Ah! cara mia lagena,*
Pourquoi vous videz-vous?	*Vacua cur jaces?*

resta confondu ; et son ami, après avoir joui un moment de son embarras, s'avoua enfin pour l'auteur de la chanson (3).

Notre académicien portait quelquefois ce genre de gaieté dans les objets qui pouvaient l'intéresser le plus, et savait même l'y porter assez à propos pour en tirer avantage. Il avait marié sa fille à un grave magistrat, qui venait quelquefois lui faire de longues plaintes de l'humeur frivole et dépensière de sa femme. Ennuyé de ces remontrances fastidieuses, le président Rose dit un jour à son gendre : *Assurez bien ma fille que, si elle vous donne encore sujet de vous plaindre, elle sera déshéritée.* Depuis ce moment, le mari ne se plaignit plus.

Il mourut le 6 janvier 1701, âgé de quatre-vingt-dix ans. L'accès que sa place lui donnait auprès du roi, lui était surtout agréable par les moyens qu'il lui fournissait d'obliger ses confrères, et d'inspirer pour eux au monarque de justes sentimens de bienveillance et d'estime ; éloge que ses pareils n'ont pas toujours mérité. On peut lui reprocher cependant d'avoir, par amitié pour Despréaux et Racine, retardé l'entrée de Fontenelle à l'Académie Française (4). On trouve là-dessus un passage curieux dans une lettre assez peu connue, où Racine écrit à Despréaux[1] : *Je suis comme vous tout* consolé *de la réception de Fontenelle. M. Rose est fâché, dit-il, de voir l'Académie aller de* mal en pis. Cet homme, qui devait faire aller l'Académie de *mal en pis*, occupe aujourd'hui dans notre liste une place que le président Rose, quoiqu'estimable d'ailleurs, serait très-heureux de partager. On peut dire cependant, à la décharge de notre académicien, mais non pas de son conseil, que dévoué, comme il l'était, aux opinions des deux écrivains illustres qui étaient alors les oracles de la littérature, il était bien difficile que dans cette occasion il ne fût pas injuste sans le vouloir et sans le croire. Fontenelle racontait qu'il avait essuyé, grâce au président Rose et à ses amis, quatre refus successifs, quoiqu'il eût pour concurrens des hommes peu dignes de lui être préférés. *Je l'ai souvent dit*, ajoutait-il, *à des candidats qui se plaignaient d'avoir été plusieurs fois éconduits ; mais j'ai eu beau me citer pour exemple, je n'ai jamais consolé personne.*

[1] Cette lettre est écrite du camp devant Mons, le 3 avril 1691. On peut la voir dans le recueil des *Lettres de Racine*, publiées par son fils.

NOTES.

(1) Outre les lettres réelles que le président Rose écrivit au nom de ce prince, comme secrétaire du cabinet, on lui en attribue une prétendue écrite par Louis XIV au docteur Arnauld, en 1678, dans le temps où le monarque faisait le siége d'Ypres. On sait que Jansénius avait été évêque de cette ville ; on sait quel était l'attachement du docteur Arnauld pour cet évêque et pour ses opinions. La lettre dont il s'agit n'était qu'un long et triste persifflage, où l'on faisait parler le roi sur le siége d'Ypres, dans le style théologique de Jansénius; plaisanterie de séminaire, plus digne d'un bachelier de Sorbonne, que d'un homme du monde, tel que le président Rose [1]. Si par malheur pour lui il en fut l'auteur, il n'osa sûrement la montrer à son ami Racine, dont le jansénisme et le bon goût auraient également réprouvé cette insipide facétie. Cependant les jésuites, ennemis jurés de Jansénius et d'Arnauld, répandirent la lettre le plus qu'ils purent, et la firent valoir de leur mieux, jusqu'à prétendre qu'elle était supérieure aux *Provinciales ;* mais ils furent les seuls à le croire, ou plutôt à le dire ; et les jansénistes conservèrent l'avantage, si précieux en France, d'avoir fait rire la nation aux dépens de leurs ennemis.

(2) Ce Vittorio Siri, qui eut tant d'obligation à notre académicien, avait commencé par être moine. Il passait pour vendre sa plume au plus offrant ; ce qui faisait dire de lui, que ses *ouvrages historiques* étaient *no da istorico, ma da salario* (*non d'un historien, mais d'un auteur payé*). Le cardinal Mazarin, quoiqu'il lui eût donné une forte pension, ne l'aimait pas, et ne le soudoyait que pour échapper à ses sarcasmes.

(3) Notre académicien conserva dans ses derniers momens la gaieté qui ne le quittait jamais, et dont nous avons rapporté différens traits dans son éloge. Des prêtres qui assiégeaient son lit quelques heures avant sa mort, le fatiguaient de leurs exhortations, apparemment peu éloquentes, et surtout des promesses qu'ils lui faisaient d'adresser au ciel des prières ferventes pour son salut. Il appela sa femme, qui pleurait dans un coin de la chambre : *Ma chère amie*, lui dit-il, *si ces messieurs, quand ils m'auront enterré, vous offrent des messes pour me tirer plus vite du Purgatoire*, *épargnez-vous cette dépense-là, je pren-*

[1] On peut en juger par le début de cette lettre, relatif aux *cinq propositions* condamnées dans Jansénius. *Monsieur Arnauld, j'ai cinq propositions à faire à messieurs d'Ypres. La première, que je suis venu en Flandre* pour faire du bien à tout le monde. *La seconde, que le* commandement *que je leur fais de me rendre la ville* n'est pas impossible. *La troisième*, etc. *Il s'agit donc, monsieur, de leur faire* signer ces cinq propositions, *qui renferment tout le* Traité de la grâce *que j'ai à leur faire*, etc. Ceux qui voudront s'ennuyer plus long-temps trouveront le reste dans le dictionnaire de Bayle, au mot *Ypres*.

drai patience. Ce mot n'était pas, comme on pourrait le croire, un trait d'irréligion, ce n'était qu'un trait innocent et plaisant de malignité, pour frustrer l'avidité de ces prêtres du profit qu'ils espéraient tirer de sa mort. Le mot à peu près semblable du bon La Fontaine sur les damnés, *à la fin ils s'y accoutumeront*, n'était de même qu'un trait de sa bonhommie, qui croyait voir une incompatibilité trop frappante entre la bonté de Dieu et l'éternité des peines de l'enfer.

(4) Quelque attaché que le président Rose fût à ces deux grands poëtes, on voit par les mémoires de l'abbé de Choisy, qu'il n'avait pas en eux la plus parfaite confiance; il ne voulait point leur faire part des anecdotes qu'il avait été à portée de savoir, relativement à l'histoire du feu roi, qu'ils étaient, comme l'on sait, chargés d'écrire, mais qui n'a jamais paru, et peut-être jamais été faite : apparemment il craignait de leur part quelque indiscrétion qui le compromît.

L'autre jour, dit l'abbé de Choisy dans ses mémoires, M. Rose me contait les particularités de la mort du cardinal Mazarin. Ah! *me dit-il,* M. Racine voudrait bien être ici; il m'a mis plusieurs fois sur les voies, mais je ne lui ai jamais rien voulu dire. J'ai bien affaire qu'il m'aille citer à tort et à travers.

Si le président Rose se mettait quelquefois à son aise sur le compte de ses deux amis, ils savaient bien aussi le lui rendre dans l'occasion; on le voit par une lettre de Racine à Boileau : ce dernier était malade; le roi s'était informé de son état, et lui avait conseillé quelques remèdes. *M. Rose*, lui dit Racine, *m'a prié de vous mander de sa part, qu'après Dieu, le roi était le plus grand médecin du monde, et j'ai été même fort édifié que M. Rose voulût bien mettre Dieu avant le roi.....* Boileau, de son côté, dit à Racine dans une autre lettre : *M. Rose m'a confié les grands dégoûts qu'il avait de l'Académie, jusqu'à méditer même d'y faire retrancher les jetons, s'il n'était*, dit-il, *retenu par la charité. Croyez-vous que les jetons durent long-temps, s'il ne tient qu'à la charité de M. Rose qu'ils ne soient retranchés?*

C'est ainsi que ces *trois amis* s'égayaient *innocemment* sur le compte les uns des autres.

APOLOGIE

DE CLERMONT-TONNERRE [1].

On nous demandera sans doute par quelle raison, ayant donné le titre d'*Éloge* aux articles qui concernent les autres académiciens, nous présentons, sous un titre bien moins flatteur, l'article

[1] François de Clermont-Tonnerre, évêque de Noyon, né en 1629; reçu le 13 décembre 1694; mort le 15 février 1701.

destiné à un prélat, commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, pair de France, et sorti d'une des plus grandes maisons du royaume. Notre réponse sera courte et modeste.

L'opinion publique, à notre grand regret, traite avec si peu de faveur l'évêque de Noyon, qu'il a malheureusement beaucoup plus besoin d'une apologie que d'un éloge. Mais cette apologie nous paraît être, pour l'historien de l'Académie, un devoir de bienséance et de justice, qu'il doit se presser de rendre aux mânes de son confrère; surtout s'il doit en résulter, comme il s'en flatte, plus d'un trait honorable à celui qu'il ne voulait que défendre. Peut-être l'évêque de Noyon sera-t-il plus loué que le public ne s'y attend, par les détails même qu'entraînera sa justification.

Ce prélat (il faut l'avouer sans détour) est presque uniquement connu par la haute idée qu'on l'accuse d'avoir eue de sa noblesse, dont personne ne lui contestait l'éclat, et de son mérite, qu'il croyait, dit-on, égal à sa noblesse; on a conservé dans ces recueils d'*anecdotes*, qui ne sont que trop souvent, comme l'a dit Voltaire, des recueils de *mensonges imprimés*, les prétendus monumens de son intrépide jactance; monumens que nous apprécierons dans la suite de cet article, mais qui semblent avoir jeté un ridicule sur sa mémoire: on disait de lui qu'il était jaloux de l'ancienneté et de la grandeur de sa maison, non-seulement dans ce monde, mais dans l'autre, parce qu'il avait fait composer sous ses yeux et donner au public l'histoire *de tous les Saints de la maison de Clermont-Tonnerre*[1], dont la plupart cependant sont moins révérés dans l'Eglise, que beaucoup d'autres qui *n'avaient point de père gentilhomme.* Mais des âmes plus pieuses que malignes ne verront dans cet ouvrage que l'édifiante émulation du prélat, pour mériter un jour, à l'exemple de ses *religieux* ancêtres, les honneurs de la canonisation. Une ambition si louable répond suffisamment à l'espèce d'épitaphe satirique que les détracteurs de l'évêque de Noyon n'ont pas rougi de lui faire. On racontait dans cette épitaphe, ou plutôt dans cette épigramme funèbre, que le prélat s'étant présenté après sa mort à la porte du Paradis, et ayant jeté les yeux sur la compagnie qu'il renfermait, s'était retiré avec dédain, *parce qu'il n'y voyait que du peuple* (1). Nous pouvons aussi rapporter sans conséquence cet autre sarcasme moins indécent, mais non moins déplacé, que s'il avait pu honnêtement changer son nom de baptême, il eût abjuré celui de *François*, pour se choisir un patron plus noble que l'instituteur des ordres mendians. Il s'é-

[1] Cet ouvrage, fait par le président Cousin, fut imprimé à Paris en 1698.

tait chargé, a-t-on dit encore, de prononcer le panégyrique de S. Jean de Dieu (instituteur du plus respectable des ordres monastiques, parce qu'il est le plus utile, *les Frères de la Charité*) : mais il renonça bientôt à ce travail, ayant appris que l'homme vertueux qu'il devait louer avait été laquais dans sa jeunesse. Les plaisanteries dont l'évêque de Noyon a été l'objet sont si connues, qu'il nous a paru plus court et plus sage d'avouer ici les principales, en les réduisant à leur juste valeur, que de laisser à la malignité le soin de les aiguiser encore, ou que d'y donner nous-mêmes une sorte d'autorité, en affectant de les passer sous silence. Nous nous garderons pourtant bien de les rapporter toutes, non-seulement pour éviter l'ennui qui résulterait de cette enfilade d'épigrammes monotones, mais parce qu'il en est un très-grand nombre qu'il a essuyées sans y avoir même fourni de prétexte. Il suffit à la nation française qu'un homme connu ait eu le malheur de prêter en quelque chose le flanc au ridicule, pour qu'on lui fasse présent de toutes les sottises dont cent autres ont pu se rendre coupables dans le même genre; c'est, pour ainsi dire, l'*Hercule infortuné* sur lequel on réunit tous les traits de cette espèce, comme on a chargé l'Hercule de la fable des exploits de vingt autres Hercules. Notre académicien paraît avoir été plus que personne la victime de ce charitable usage. Cependant la malignité n'a pas toujours été adroite à son égard; plusieurs des mots qu'on lui a prêtés avaient un sens ironique et réfléchi, dont ceux qui en étaient l'objet ne se doutaient guère; ils croyaient, en redisant ces mots, se moquer de l'évêque de Noyon, et ne voyaient pas qu'il s'était moqué d'eux. Un prélat, son confrère, assurait, par exemple, lui avoir entendu dire, *qu'il était devenu évêque, comme un moine, à force de prêcher*. Ne se pourrait-il pas que ce prétendu trait de vanité fût plutôt un trait de satire contre l'oisive ignorance de plusieurs princes de l'Église, ses contemporains, dont l'élévation était plus l'ouvrage de leur naissance ou de leur intrigue, que de leurs talens? Il en est de même d'un autre mot qui lui échappa au sortir d'une église, où il avait entendu un sermon intéressant, prononcé par un aumônier du roi. *Je viens*, dit-il, *d'entendre un* gentilhomme *qui prêche bien*. N'était-ce pas un avis malin et charitable aux abbés de cour, de son temps, qui ne prêchaient pas, ou qui prêchaient mal? Enfin, comme si l'évêque de Noyon eût été condamné à éprouver des injustices de tous les genres, on a eu quelquefois celle de lui attribuer des plaisanteries très-offensantes pour ceux qu'elles regardaient, peut-être même très-injustes, mais dont il était très-innocent, entre autres le trait satirique d'un duc d'Elbœuf, qui parlait souvent à la cour de Louis XIV, d'un

livre qu'il voulait donner au public, et dans lequel on trouverait, selon lui, *l'histoire véritable des chevaliers de l'ordre et des ducs et pairs qui n'étaient pas gentilhommes.* On donnait aussi, très-mal à propos, à M. de Clermont-Tonnerre, ce mot, beaucoup plus ancien que lui, sur les nobles de création nouvelle, *que leurs armoiries étaient, pour la plupart, les enseignes de la boutique de leurs pères.* Ainsi le malheureux prélat s'est vu chargé, tout à la fois, et des ridicules qu'on a voulu lui donner, et de ceux qu'il donnait finement à d'autres, et des péchés qui n'étaient pas les siens. Nous tâchons ici de rendre ce qui appartient à chacun, et nous nous flattons d'avoir au moins beaucoup diminué la part qu'on destinait à notre confrère.

Lorsqu'il obtint à l'Académie une place, qu'il voulut bien, dit-on, *s'abaisser* à demander, on a prétendu qu'il avait poussé la crainte de compromettre son rang, jusqu'à hésiter s'il ferait, selon l'usage, dans son discours de réception, l'éloge de son prédécesseur, Barbier Daucourt, qui était né d'une famille obscure, et n'avait de titre que son mérite. Il est pourtant certain que M. l'évêque de Noyon se soumit de très-bonne grâce à ce devoir. Il traça en peu de mots, à la vérité, mais avec autant de précision que de justesse, le portrait de celui qu'il venait remplacer. *J'avoue*, dit-il modestement, *que les talens de mon prédécesseur me seraient aujourd'hui nécessaires. Son éloquence grave et facile dans les ouvrages de prose et de poésie; son mérite accueilli par un ministre estimable*[1]*; sa charité victorieuse pour la défense d'un innocent prêt à subir le dernier supplice*[2]*; enfin son attachement inviolable aux intérêts de cette compagnie; c'est, messieurs, en ce point seul que je ne lui cède pas, et que j'espère même le surpasser.* On a imprimé dans des *Ana*, que cet éloge de Barbier Daucourt n'avait point été prononcé par l'évêque de Noyon, *qui s'était fait une loi de ne jamais louer de roturiers;* et on ajoute que l'Académie, justement offensée de cette réticence, exigea que l'éloge fût rétabli à l'impression. Cette fable sera suffisamment détruite, si l'on fait attention à

[1] Colbert était ce ministre *estimable* à qui M. de Clermont-Tonnerre refusait, disait-on, une plus honorable épithète, parce qu'il ne le croyait pas d'*assez bonne maison;* imputation du même genre et du même poids que toutes les autres.

[2] Cet innocent, dont Barbier Daucourt prit la défense, est le malheureux Le Brun, accusé d'un assassinat qu'il n'avait pas commis, condamné à mort par les premiers juges, et mort en prison des suites de la question affreuse que les seconds juges lui firent donner, pour tirer de lui l'aveu de son prétendu crime. *Il n'y a point de magistrat qui ne doive trembler en prononçant une sentence de mort, quand il aura lu les mémoires pour et contre cet infortuné.*

la phrase qui, dans le discours imprimé, suit immédiatement ce qu'on vient de lire ; phrase qui a évidemment été prononcée, et qui paraît nécessairement liée à ce qui précède. *Vous le voyez, messieurs*, dit le récipiendaire, *et je le sens encore plus ; je tremble de peur, et je suis transporté de joie.* Ce langage n'est celui ni de l'orgueil, ni de la présomption ; il ne paraît pas même être le masque transparent d'une fausse modestie, mais l'expression sincère d'un sentiment naturel et vrai ; la vanité qui se déguise et se cache, ne s'exprime pas avec une timidité si naïve [1].

Si M. de Clermont-Tonnerre paraît avoir loué sincèrement l'académicien auquel il succédait, on prétend que la même franchise ne se trouve pas dans la réponse que l'abbé de Caumartin, depuis évêque de Blois, lui fit en qualité de directeur. Cette réponse parut à l'assemblée une ironie perpétuelle, et ce que nous appellerions aujourd'hui une espèce de *persifflage*, où l'on se moquait finement du prélat en paraissant l'accabler de louanges, et où l'on parait la victime pour l'immoler. Le directeur, témoin de l'effet qu'avait produit ce discours, se défendit beaucoup de l'intention maligne qu'on lui prêtait ; mais soit justice, soit fatalité, il eut le malheur de ne convaincre personne ; le coup était porté, et le public, grâce à la bonté qui lui est naturelle, était prévenu sans retour : comment lui faire prendre pour un éloge ce qui ne lui avait paru qu'une satire adroite et sourde, qu'il était si flatté et si content d'avoir aperçue et démêlée? Cette persuasion générale se trouvait, par un nouveau malheur, fortifiée d'une opinion dont le poids était bien redoutable, celle de Louis XIV lui-même. L'abbé de Caumartin avait parlé dans son discours de l'accueil que le roi faisait au prélat, et en avait parlé d'une manière assez équivoque pour faire croire qu'il associait le monarque aux plaisanteries dont l'évêque de Noyon était souvent l'objet parmi les charitables habitans de Versailles. Le monarque, en effet, ne dédaignait pas de se joindre quelquefois à eux. M. l'*évêque de Noyon*, dit madame de Coulanges dans une lettre à madame de Sévigné, *fait toujours l'amusement de la cour ; il sera reçu après demain à l'Académie, et le roi lui a dit qu'*il s'attendait à être seul ce jour-là. C'est ainsi que le prince effleurait quelquefois l'évêque de Noyon ; mais la majesté royale prétendait rire toute seule,

[1] C'en est assez pour répondre encore à quelques autres fabricateurs d'anecdotes, qui prétendent que si l'évêque de Noyon eut enfin la complaisance de rendre hommage à la mémoire de son prédécesseur, ce fut uniquement par la crainte qu'on lui inspira, que, pour le punir de s'être dispensé de ce devoir, son successeur ne lui rendît un jour la pareille, et ne lui refusât aussi le tribut d'éloges que réclameraient ses cendres.

et ne trouvait pas bon qu'on voulût changer en un trait perçant l'ironie qu'elle avait voulu légèrement aiguiser. Aussi les ennemis de l'abbé de Caumartin, car son mérite lui en avait fait plus d'un parmi les ecclésiastiques courtisans, qui voyaient en lui un rival pour l'épiscopat, ne manquèrent pas de faire envisager au roi la liberté que le directeur de l'Académie avait prise, comme un manque de respect pour sa personne : le roi le crut, et le crut si bien, qu'il en témoigna son mécontentement de la manière la plus marquée. L'abbé de Caumartin, pour ôter à la malignité publique la satisfaction de faire plus en détail le commentaire de sa harangue, prit le parti de ne la point donner à l'impression. Elle ne parut que long-temps après, lorsque la mort des personnes intéressées eut détruit tout le piquant de cette prétendue satire ; elle a même osé se montrer dans les derniers recueils des harangues de l'Académie, où l'on ne songe plus guère à l'aller chercher. Ceux qui seraient curieux de la lire, pourront juger par eux-mêmes de l'imputation que l'auteur a essuyée. Le souverain juge de nos pensées, devant qui l'abbé de Caumartin a paru depuis long-temps, sait mieux que nous l'intention qu'il avait inspirée à l'orateur, et a prononcé sur ce péché si l'accusé en est coupable. Nous nous croyons pourtant obligés de dire, que si le directeur eut dessein en cette occasion d'immoler bénignement le récipiendaire à la risée publique, il eut un tort très-grave, et à l'égard de son confrère, et à l'égard de son corps. Quelque jugement que l'orateur de la compagnie porte en secret sur celui qu'il est chargé de recevoir, lui eût-il refusé son suffrage, eût-il traversé son élection, fût-il même son ennemi, il doit oublier tout, dès qu'il se trouve à la tête de la société respectable qui vient d'adopter le nouvel académicien ; simple organe de ses confrères en cette circonstance, et réduit à exprimer leurs sentimens, lors même qu'ils ne sont pas les siens, il est, au moins pour ce moment, voué, ou, si l'on veut, condamné à l'éloge, comme le récipiendaire l'est à la timidité et à la modestie. L'évêque de Noyon, ainsi que nous l'avons vu, avait fait son devoir de *récipiendaire* : nous laisserons à décider si l'abbé de Caumartin fit son devoir de *directeur*.

Les compilateurs d'*Ana* ont encore débité que l'abbé de Caumartin avait lu son discours à l'évêque de Noyon avant de le prononcer à l'Académie ; que le prélat ne s'aperçut pas de l'ironie perpétuelle qui en faisait la substance ; qu'il n'en fut averti que par l'impitoyable public, et que ses amis, ou ceux qui feignaient de l'être, lui ayant marqué leur étonnement d'une si lourde méprise, il répondit : *Quand il m'a lu son discours, j'étais si plein de moi, et si vide de lui, que je ne me suis douté*

de rien ; réponse qui a besoin, pour être vraisemblable, qu'on veuille bien supposer M. de Clermont-Tonnerre assez absurde dans sa vanité, pour avouer qu'il était *plein de lui,* et pour ajouter que cette *plénitude*, qu'on nous passe cette expression, l'avait fait tomber dans le piége le plus humiliant pour son amour-propre.

Mais ce qui répond victorieusement à cette satire, si c'en est une, et même à toutes les autres, ce qui fait le plus grand honneur à celui qui pouvait se croire offensé si cruellement et si publiquement par le directeur même de l'Académie, c'est que M. de Clermont-Tonnerre exerça contre l'offenseur, réel ou supposé, la vengeance la plus édifiante et la plus noble. Le nouvel académicien tomba dangereusement malade assez peu de temps après sa réception ; voulant mourir en chrétien et en évêque, il désira de voir l'abbé de Caumartin, l'assura qu'il oubliait tout ce qui s'était passé, promit de lui en donner des preuves s'il revenait à la vie, et les lui donna en effet dès que les circonstances le permirent. Il sollicita auprès du monarque, avec plus de zèle à la vérité que de succès, les honneurs de l'épiscopat pour l'abbé de Caumartin : Louis XIV, mécontent de sa harangue, s'obstina toujours à les lui refuser ; il ne les obtint qu'après la mort du roi, et dans le même temps où l'éloquent oratorien Massillon, constamment écarté de l'épiscopat, sous Louis XIV, par les jésuites La Chaise et Le Telellier, y était appelé par le régent, qui n'avait point de jésuite pour confesseur. L'évêque de Noyon, qui n'existait plus quand l'abbé de Caumartin fut nommé évêque, n'eut pas la satisfaction qu'il méritait, de voir le succès des généreuses démarches qu'il avait faites en sa faveur ; mais les cœurs honnêtes, qui tiennent compte à chacun de ses bonnes actions, avoueront du moins qu'avec tant de noblesse dans l'âme, M. de Clermont-Tonnerre peut être excusable de l'avoir quelquefois poussée trop loin ; car ne pourrait-on pas dire de l'élévation des sentimens, ce qu'un grand poëte a dit de l'amitié ?

Seul mouvement de l'âme où l'excès soit permis.

M. l'évêque de Noyon a donné, dans plusieurs circonstances, des preuves d'une fierté estimable et bien placée : tout le monde sait sa réponse à Louis XIV, qui, comptant avec satisfaction parmi ses domestiques les plus grands seigneurs de son royaume, lui demandait un jour pourquoi la maison de Clermont-Tonnerre, d'une noblesse si ancienne, n'avait été illustrée par aucune charge à la cour ; *c'est*, dit l'évêque de Noyon, *parce que mes ancêtres étaient trop grands seigneurs pour servir les*

vôtres. Il fit à ce prince, dans une autre occasion, une réponse encore plus noble. Le roi passait par Noyon, et les maréchaux-des-logis avaient marqué dans l'évêché le logement d'une femme très-chérie du monarque, mais qui ne pouvait décemment habiter dans le palais épiscopal, et que le prélat refusa d'y recevoir. Louis XIV lui fit avec douceur une espèce de reproche, du peu de *galanterie* qu'il avait marquée dans cette circonstance : *Sire*, répondit-il, *vous ne me l'auriez jamais pardonné.* Une autre réponse du même prélat, quoique sans doute peu obligeante pour celui à qui elle s'adressait, mérite encore d'être rapportée, parce que la fierté s'y exprime avec une énergie peu commune. Un duc et pair, dont la dignité était à peu près de même date que sa noblesse, c'est-à-dire assez nouvelle, lui témoignait son étonnement de ce que les pairs ecclésiastiques, du nombre desquels était l'évêque de Noyon, précédaient au parlement les pairs laïques; il ajoutait, que les anciens pairs du royaume [1] avaient autrefois, sans difficulté, le pas et la préséance sur tous les évêques décorés de la pairie. *Cela est vrai,* reprit M. de Clermont-Tonnerre; *mais vous ne pensez pas qu'il était alors plus honorable de suivre des hommes tels que ceux-là, qu'il ne l'est aujourd'hui de précéder des hommes tels que vous.* A ces différens mots, soit de fierté, soit de véritable grandeur, nous en ajouterons quelques autres qui supposent du tact et de la finesse. Un prédicateur jésuite s'était imprudemment chargé de l'oraison funèbre d'un prélat peu édifiant, dans laquelle il ne trouvait, disait-il, que deux points embarrassans à traiter, *la vie et la mort* du défunt; cependant, comme il ne voulait ni scandaliser les âmes pieuses, en louant à la face des autels celui qui les avait dégradés, ni outrager les mânes du prélat, en jetant des doutes sur son salut, il allégua une incommodité pour se dispenser de faire cette importune oraison funèbre. *Ne dites pas, mon père,* lui dit l'évêque de Noyon, *que vous êtes incommodé; dites que la matière est incommode.* Un homme de la cour, que M. l'évêque de Noyon était allé voir, lui ayant demandé à *genoux* sa bénédiction, que le prélat se défendait de lui donner, et le pressant avec les plus humbles instances de lui faire *cette grâce : monsieur,* lui répondit-il en le bénissant, *je vous donne ma compassion.* On raconte enfin que, durant une assemblée du clergé qui se tenait à Saint-Germain en Laye, quelques jeunes ecclésiastiques lui ayant proposé de faire les soirs avec lui de *longues promenades*, et ensuite de *petits soupers :*

[1] Ces pairs étaient, comme l'on sait, le duc de Bourgogne, le duc de Normandie, le duc d'Aquitaine, le comte de Toulouse, le comte de Flandre et le comte de Champagne.

dites, répondit-il, *de très-courtes promenades, et des soupers aussi longs pour vous qu'il vous plaira, mais non pas pour moi; car j'ai encore plus d'argent que de temps à perdre.*

D'après ces traits, dont assurément aucun n'a pu partir d'un homme sans esprit, peut-on se persuader que M. de Clermont-Tonnerre en ait été dépourvu, au point de dicter lui-même à son secrétaire, comme on l'a prétendu, les *deux mémoires pour servir à son éloge*, que des compilateurs ont publiés près de cinquante ans après sa mort; mémoires qui contiennent des louanges, que l'amour-propre le plus exalté oserait à peine se donner en secret, et que l'orgueil le plus stupide n'oserait se donner hautement? Nous n'entrerons point ici dans le détail de ces deux mémoires (3), dont le second surtout est une espèce d'hymne ou de cantique, aussi étrange pour le fond que pour la forme, et semblable aux litanies de quelque Saint, ou à la prose d'une messe solennelle. Quant au premier mémoire, car il n'est pas possible d'ajouter la moindre foi au second, il n'est point de lecteur sensé qui n'y démêle ce que l'évêque de Noyon peut avoir en effet dicté innocemment, et ce que la trahison de son secrétaire peut y avoir ajouté. Dépouillés de ce vernis de malice, digne amusement, ou petite vengeance d'un subalterne, les faits que le premier mémoire contient peuvent réellement servir à l'éloge de l'évêque de Noyon, et faire connaître le bien réel dont son diocèse lui est redevable. Ce bien consistait en d'abondantes aumônes, en d'utiles établissemens pour les pauvres, en d'excellentes écoles fondées pour l'instruction des jeunes ecclésiastiques; tous ces actes respectables de charité et de vigilance épiscopale, assurent à la mémoire du prélat une estime, que sa vanité réelle ou prétendue ne saurait lui faire perdre.

On peut être surpris que M. de Clermont Tonnerre, occupé comme il l'était de tout faire fleurir dans sa ville épiscopale, et plein d'enthousiasme pour l'éloquence, dont on l'accusait de se croire le modèle, n'ait pas imaginé, comme tant d'autres lui en donnaient l'exemple, de fonder dans cette ville une académie. Quelqu'un de ses détracteurs a dit que, s'il avait eu cette idée, il aurait sans doute suivi les traces d'un amateur distingué par sa naissance, qui, vers le milieu du siècle passé, établit dans une de nos provinces une société littéraire, dont le principal réglement était de n'admettre pour membres que *des gentilshommes*(4). Nous répondrons à cette épigramme, que M. l'évêque de Noyon eût été détourné d'un pareil projet, par la juste crainte qu'une compagnie si *honorablement instituée*, n'eût à montrer plus d'écussons que d'ouvrages. Aussi cette académie provinciale, si bien fournie de gentilshommes, et qui avait pris le titre de *fille*

de l'Académie Française, mourut bientôt avec tous ses titres de noblesse ; et pendant le peu de temps qu'elle vécut, son fier ou modeste silence fit dire à de mauvais plaisans, que nous avions en elle une *très-honnête fille*, bien pénétrée de sa naissance, et incapable, par l'élévation de ses sentimens, de *faire jamais parler d'elle*.

M. de Clermont-Tonnerre a bien mieux fait pour le progrès du goût, que d'établir dans Noyon une académie de gentilshommes ou de roturiers : les lettres lui ont une obligation plus réelle et plus durable, et c'est ici l'objet qui nous intéresse le plus dans son éloge. De tous les académiciens à qui leur rang a ouvert l'entrée de cette compagnie, il est un de ceux qui a le mieux justifié, ou, si l'on veut, le mieux payé l'honneur qu'elle lui avait fait. Nous lui devons la fondation du prix de poésie, qui a été pour les jeunes versificateurs un si puissant objet d'émulation. Il est vrai que l'Académie a cru devoir changer, depuis plusieurs années, le sujet que le prélat avait prescrit pour être la matière éternelle des vers présentés au concours, et qui étaient l'éloge de Louis XIV à perpétuité : mais, par ce changement, la compagnie n'a rien fait qui puisse offenser, ou la mémoire du fondateur, ou celle du protecteur auguste à qui elle est si redevable. Lorsque l'évêque de Noyon fonda ce prix, la nation était pour son roi dans un enthousiasme universel. On croyait de très-bonne foi que toutes les bouches du siècle de Louis XIV, et toutes celles de la postérité, ne pourraient tarir sur ses louanges. Un courtisan avait même poussé la folie de l'adulation, jusqu'à vouloir fonder une messe à perpétuité pour la santé du roi (5). Cette idolâtrie épidémique était pardonnable en quelque manière aux sujets de ce monarque, puisque les étrangers même s'en rendaient complices ; car une ambassadrice d'Espagne à la cour de Versailles, accueillie apparemment par ce prince, disait qu'*il fallait se souvenir qu'on était chrétien, pour ne pas adorer le roi ;* et un Anglais lui donnait un éloge moins outré, mais beaucoup plus flatteur, en avouant que, *s'il avait pu aimer un roi, il aurait aimé celui-là*. M. l'évêque de Noyon partageait bien sincèrement l'ivresse de toute la France et presque de toute l'Europe ; et l'a même exprimé d'une manière aussi affectueuse qu'énergique dans son discours de réception. Sa tendresse pour le monarque était plus forte encore que la vénération qu'il lui avait vouée ; et un jour qu'il se trouvait au coucher du roi, où il était fort assidu, quoique septuagénaire, ce prince lui ayant représenté avec une sorte d'intérêt, que son âge le dispensait de faire sa cour si tard, *Sire*, répondit-il, *le cœur ne vieillit point*. Il n'était donc pas surprenant qu'il cherchât à transmettre et à perpétuer dans tous

les Français, par sa fondation académique, les transports dont il était si vivement animé. Mais enfin la compagnie, après avoir satisfait, durant près de cent ans, à l'intention si louable de M. de Clermont-Tonnerre, après avoir, si l'on peut parler ainsi, étouffé sous les lauriers la cendre de Louis-le-Grand, a jugé qu'il était temps d'abandonner à la véracité de l'histoire le portrait d'un prince trop souvent loué par la flatterie, et a résolu de laisser presque toujours aux jeunes poëtes le choix des sujets qu'ils voudraient traiter.

Louis XIV fut pendant toute sa vie, non-seulement l'objet, mais souvent le juge des éloges poétiques, fondés à l'Académie par l'évêque de Noyon. Si dans la pièce qui paraissait digne du prix, soit pour la finesse, soit pour la masse des louanges, il se trouvait quelque trait, ou hasardé, ou simplement équivoque, le fondateur avait, dans ce cas, imposé à ses confrères une loi, qu'ils n'auraient pas manqué de s'imposer eux-mêmes, celle de consulter le monarque sur l'endroit douteux; et l'on sent bien que le consulter, c'était s'obliger d'avance à suivre sa décision. L'Académie faisait plus; avant de publier le sujet du prix de poésie, elle avait soin de mettre ce sujet sous les yeux de son protecteur, pour obtenir qu'il l'agréât. Cette précaution avait encore été expressément recommandée par l'évêque de Noyon; et ce prélat, une année avant sa mort, eut occasion d'éprouver combien la précaution était sage et nécessaire. En 1700, l'Académie avait dessein de donner le sujet suivant : *Que le roi possède dans un degré si éminent toutes les vertus, qu'il est impossible de juger quelle est celle qui fait son principal caractère.* Le roi, tout aguerri qu'il était à l'adulation, trouva, dit un célèbre écrivain, ce coup d'encensoir assommant, et défendit que le sujet fût proposé. La compagnie, craignant presque autant d'avoir déplu au monarque, que si elle l'avait offensé, prit le parti, par le conseil de M. de Clermont-Tonnerre, d'adoucir un peu l'éloge de la manière suivante : *Que le roi réunit en sa personne tant de grandes qualités, qu'il est difficile de juger quelle est celle qui fait son principal caractère.* Le roi jugea la dose d'encens encore trop forte, quoiqu'on en eût ôté quelques grains; enfin l'Académie et l'évêque de Noyon, très-affligés de se voir si tristement éconduits dans les témoignages redoublés de leur zèle, proposèrent en tremblant ce troisième sujet : *Que le roi n'est pas moins distingué par les vertus qui font l'honnête homme, que par celles qui font les grands rois;* et la modestie du monarque, lasse apparemment de lutter, consentit au nouvel hommage que lui offraient des adorateurs si opiniâtres (6).

Nous n'avons pas cru devoir passer sous silence cette anecdote, qui ne pourrait être mieux placée que dans l'article du fondateur du prix de poésie; elle peut fournir aux académiciens vivans un objet de réflexions très-utiles pour eux, sans être néanmoins aussi fâcheuses qu'on pourrait le penser pour la mémoire de leurs prédécesseurs. Qu'on se mette un moment à la place de ces derniers, qu'on envisage avec eux un roi couvert de gloire, victorieux durant soixante années, n'ayant point encore éprouvé les malheurs qui ternirent les dernières années de son règne; qu'on voie surtout en lui le protecteur des lettres, le bienfaiteur de tous les talens, enfin le créateur, pour ainsi dire, de sa nation, et l'on excusera l'espèce d'apothéose que lui consacrait une compagnie dont il avait mérité le dévouement à tant de titres. L'esprit philosophique, moins enthousiaste sans doute, mais qui, par ses lumières, est également éloigné du fiel et de la bassesse, nous a appris que la vérité simple loue mieux que l'exagération et l'enflure, un roi vraiment digne d'éloges; et Louis XIV, moins célébré de nos jours, mais plus sainement apprécié sur ce qu'il a fait de grand et de mémorable, paraît mis enfin, par la voix publique, à la place distinguée que méritent ses qualités réelles, et que lui conservera l'équitable postérite (7).

L'éloge ou l'apologie de ce prince nous a jetés un peu loin de M. de Clermont-Tonnerre, auquel même nous ne revenons un moment, que pour le quitter sans retour. Nous désirons d'avoir satisfait, ou du moins soulagé son ombre, dans l'article que nous venons de lui consacrer. Mais cette ombre nous saura gré du moins d'avoir associé à sa justification celle d'un roi, que l'évêque de Noyon révérait avec justice, et avec lequel il a eu l'honneur de partager les traits de la satire; partage bien fait pour consoler ses mânes, et peut-être pour les enorgueillir.

NOTES.

(1) CETTE réflexion, qui met à l'épitaphe ou épigramme dont il s'agit le prix qu'elle mérite, semble nous permettre de l'insérer ici, pour ceux de nos lecteurs qui peuvent aimer ces petits détails; si elle amuse un moment ces lecteurs peu difficiles, nous sommes sûrs au moins qu'elle est trop grossière pour scandaliser les autres.

Ci-gît et repose humblement
(De quoi tout le monde s'étonne)
Dans un si petit monument,
Monsieur de Tonnerre en personne.

On dit qu'entrant en Paradis,
Il fut reçu vaille que vaille;
Et qu'il en sortit par mépris,
N'y trouvant que de la canaille.

Un chevalier de Tonnerre, neveu de l'évêque de Noyon, s'étant fait minime (on sait que ces moines mangent tout à l'huile), quelqu'un fit une chanson, dont le prélat était bien plus l'objet que son neveu le minime, et qui finissait ainsi:

Ce choix doit du prélat Noyon
Bien échauffer la bile;
Car pour son illustre maison
C'est une tache d'huile.

(2) Voici cette réponse de M. l'abbé de Caumartin à M. l'évêque de Noyon; le lecteur pourra juger de la malice ou de la franchise des éloges donnés par le directeur au récipiendaire.

« Monsieur, si les places de l'Académie Française n'étaient considérées que par les dignités de ceux qui les ont remplies, nous n'aurions osé vous offrir celle dont vous venez prendre possession, et peut-être n'auriez-vous pas eu vous-même tout l'empressement que vous avez témoigné pour l'obtenir. Le confrère que nous avons perdu ne devait rien à la fortune. Riche dans toutes les parties qui font un véritable homme de lettres, il n'avait aucun de ces titres éclatans qui relèvent son successeur;.... et notre consolation serait faible, si elle n'était fondée que sur la différence des conditions. Nous connaissons, monsieur, votre sang illustre, en qui toutes les grandeurs de la terre se trouvent rassemblées. Nous vous voyons revêtu de ce titre auguste, *pair de France*, qu'un de nos rois a dit être le plus glorieux qu'on pût donner à un fils de France. Nous respectons en vous ce sacré caractère, que le fils de Dieu a laissé dans son église comme le plus grand de tous ses bienfaits; et cependant, monsieur, ce n'est pas à toutes ces qualités éclatantes que vous devez les suffrages de cette compagnie, c'est à un esprit plus noble encore que votre sang, plus relevé que vos titres. Nous ne craignons point de vous déplaire en vous dépouillant, pour ainsi dire, de tant de grandeurs. Est-ce d'aujourd'hui que vous marchez sans elle? et la qualité d'*académicien* est-elle la première où vous êtes parvenu, comme un autre homme qui ne serait pas né ce que vous êtes? C'est un pompeux cortége qui vous accompagne et qui ne vous mène pas; vous le prenez et vous le quittez, selon qu'il vous convient, et il est de l'intérêt de votre gloire de vous en détacher quelquefois, afin que les honneurs qu'on vous rend ne soient attribués qu'à votre seul mérite. La place que vous occupez vous était due depuis long-temps. Cette éloquence, dont nous sommes encore éblouis, et dont vous avez créé le modèle, vous accompagne partout. Ce n'est point dans vos harangues, ce n'est point dans vos sermons qu'elle se renferme, on la trouve dans vos lettres et dans vos conversations les plus fami-

» lières. Les figures les plus hardies et les mieux marquées, celles » que les plus grands orateurs n'emploient qu'en tremblant, vous » les répandez avec profusion, vous les faites passer dans des pays » qui jusqu'ici leur étaient inconnus. Les ordonnances et les instruc- » tions pastorales, destinées au seul gouvernement des âmes, au » lieu d'une simplicité négligée qu'elles avaient avant vous, sont de- » venues chez vous des chefs-d'œuvre de l'esprit humain. Pendant » que l'Église voit avec édification dans vos sages réglemens la vérité » de sa doctrine, la pureté de sa morale, l'intégrité de sa discipline, » l'autorité de sa hiérarchie, établie, soutenue, et conservée dans » le diocèse de Noyon depuis l'heureux temps de votre épiscopat; » nous y voyons encore les justes allusions, les allégories soutenues, » et partout une méthode qu'on ne voit point ailleurs, et sans » laquelle on suivrait difficilement des idées aussi magnifiques que » les vôtres. La véritable éloquence doit convenir à la personne de » l'orateur. La vôtre ne laisse pas ignorer d'où vous venez et ce que » vous êtes. Si votre style est noble, il est encore plus épiscopal: » partout il montre d'heureuses applications de l'Écriture, de doctes » citations des Pères. Vous les possédez tous; et s'il y en a quelqu'un » qui se présente à vous plus ordinairement que les autres, c'est » par la sympathie des imaginations sublimes, que la nature n'ac- » corde qu'à ses favoris. Que de puissans motifs à l'Académie pour » vous choisir! et quel bonheur pour elle de pouvoir, en vous asso- » ciant, satisfaire en même temps à la justice, à son inclination, et » à la volonté de son auguste protecteur! Il sait mieux que personne » ce que vous valez; il vous connaît à fond, il aime à vous entrete- » nir; et lorsqu'il vous a parlé, une joie se répand sur son visage, » dont tout le monde s'aperçoit. Il a souhaité que vous fussiez de » cette compagnie, et nous avons répondu à ses désirs par un con- » sentement unanime. Après l'éloquent panégyrique que vous venez » de faire de ce grand prince, je n'obscurcirai point par de faibles » traits les idées grandes et lumineuses que vous en avez tracées. Je » dirai seulement que, pendant qu'il soutient seul le droit des rois » et de la religion, il veut bien encore être attentif à la perte que » nous avons faite, et la réparer dignement, en nous donnant un » sujet auquel sans lui nous n'aurions jamais osé penser. C'est à vous, » monsieur, à joindre vos efforts aux nôtres, pour lui en témoigner » notre profonde reconnaissance. »

(3) Ces deux mémoires ont été imprimés en 1745, dans un recueil, connu sous le nom de *Recueil* A, qui est devenu assez rare. Les voici fidèlement copiés. On jugera, après les avoir lus, s'il est possible que l'évêque de Noyon, qui pouvait être orgueilleux et même vain, mais qui n'était pas imbécile, ait poussé la sottise de la vanité jusqu'à faire un tel panégyrique de sa personne.

PREMIER MÉMOIRE *pour servir à l'éloge de monseigneur* François de Clermont-Tonnerre, *évêque et comte de Noyon, pair de France, dicté par lui-même à M. Lucas, prêtre et chanoine de la cathédrale de Noyon, son secrétaire*[1].

« 1°. M. l'évêque de Noyon a été destiné, et, *pour ainsi dire, ap-*
» *pelé* à l'état ecclésiastique, dont il a préféré la profession à toutes
» les autres.

» 2°. Il a étudié et fait ses humanités dans le collége de Clermont,
» chez les PP. jésuites, *où il a remporté des prix, qui ont été les pre-*
» *mières semences des fruits que l'Église en devait espérer.*

» 3°. Il a fait son cours de philosophie dans le collége de Mon-
» taigu, où il a fait publiquement un acte de maître-ès-arts, en pré-
» sence du clergé de France, et des premières personnes de toutes les
» conditions.

» 4°. Il a étudié trois ans en théologie en Sorbonne, où il a été avan-
» cé de licence, et il a fait tous ses actes et reçu le bonnet de doc-
» teur, *avec autant d'éloquence que d'érudition.*

» 5°. Il a souvent prêché dans les plus fameuses chaires de Paris, en
» Sorbonne, et même un Avent au Louvre, en présence du roi, *avec*
» *l'approbation et l'applaudissement de toute la cour.*

» 6°. En l'année suivante 1661, il fut honoré par sa majesté de l'évê-
» ché comté de Noyon, pairie de France, et sacré en l'église de Sor-
» bonne, *où il a toujours donné des marques de son insigne piété,*
» *aussi bien que de sa profonde doctrine.*

» 7°. Ce prélat a gouverné l'église de Noyon depuis trente six
» années, *avec une sollicitude et une application incroyable.* Il y a
» d'abord établi un séminaire de prêtres, de la congrégation de la
» Mission. Il a fait ensuite de fréquentes visites dans son diocèse, et
» tous les ans des synodes, *dont on peut dire que les ordonnances sont*
» *le plus parfait modèle de la police ecclésiastique*[2]. Il a toujours
» prêché dans chacune des églises qu'il a visitées. Il a établi des con-
» férences dans tout son diocèse, auxquelles il préside souvent par
» lui-même, *et résout les difficultés proposées*[3]. *Il faudrait s'adres-*
» *ser à lui-même, comme S. Grégoire de Nazianze interrogea autre-*
» *fois S. Bazile, pour savoir précisément les grands succès dont la di-*
» *vine Providence a couronné ses travaux pour l'établissement et la*
» *conservation de l'ordre hiérarchique que Jésus-Christ a établi dans*
» *son église, malgré tant d'obstacles, que son zèle victorieux a rendus*
» *vains et inutiles.*

» 8°. [4] *On peut dire que ce diocèse sert encore de règle à tous les*

[1] Nous avons mis en *italique* dans ce mémoire ce qui a sûrement été ajouté par le secrétaire ou par quelque autre.

[2] Éloge spécifique et remarquable.

[3] *Enarra tot victorias, tot prælia pro quibus in Christo superasti.*

[4] Article singulier et remarquable.

Ces trois dernières notes sont aussi insérées dans le mémoire que nous transcrivons, et par conséquent attribuées au prélat, qui n'en est pas plus coupable que du reste.

» *autres, parce qu'il n'y en a point où la vérité de la doctrine, l'intégrité de la discipline, la pureté de la morale et l'autorité de la hiérarchie soient plus régulièrement observées; ce qui fait qu'encore à présent lesdites ordonnances sont consultées et exécutées dans plusieurs diocèses, et que les mandemens en sont recherchés de toutes parts. Ces grandes vérités sont prouvées authentiquement par les brefs apostoliques que nos SS. Pères les papes Innocent XI, Alexandre VIII et Innocent XII ont adressés à ce prélat, en réponse aux lettres canoniques qu'il avait eu l'honneur de leur écrire.*

» *Qui ne sait pas les grandes charités que ce prélat fait tous les mois en sa ville épiscopale, dans les neuf doyennés de son diocèse, où il a établi neuf vice-gérens, et généralement partout, dans les calamités publiques?*

» *Qui peut ignorer l'exemple presque singulier qu'il donna pour le plus libre et le plus facile exercice de la juridiction volontaire et contentieuse, dont il fait tous les frais pour n'être nullement à charge aux ministres qu'il emploie, et qu'il récompense de leurs peines, dans les occasions, par des établissemens considérables, et proportionnés à leurs mérites, suivant l'exemple de S. Paul,* nemini onerosus? »

» 9°. Ce prélat a assisté à l'assemblée générale du clergé de France, en l'année 1675, où il fit plusieurs harangues *et discours, souvent sur-le-champ, et remplis d'une érudition surprenante;* il eut même l'honneur de porter la parole à sa majesté, au nom de l'Église de France; et depuis peu encore, *avec le même succès*, dans l'assemblée de 1695, dont il fut élu président par le concours et le suffrage de toutes les voix.

» 10°. *Le travail de ce prélat est presque infini, et le public attend avec impatience le grand ouvrage de son commentaire mystique et moral* des deux testamens de Dieu et de Jésus-Christ, *commentaire mystique, qui prouve que chaque figure de l'Ancien Testament est un mystère; commentaire moral, qui fait voir que chaque histoire est un exemple: ouvrage achevé et consommé en telle sorte, qu'il épuise toutes les matières des saintes Ecritures, depuis le commencement de la* Genèse *jusqu'à la fin de l'*Apocalypse.

» *L'estime particulière dont sa majesté honore ce prélat, doit faire une des principales parties de son éloge; et les preuves en sont éclatantes et solides, par la charge de conseiller d'Etat, où ce prélat se fait admirer toutes les fois qu'il y parle; par la place de l'Académie Française, où il est souvent l'arbitre et le juge, aussi bien que le témoin de l'éloquence de cette célèbre compagnie; et nouvellement par l'ordre du Saint Esprit, qui fait l'un des plus beaux ornemens de la prélature française.* »

Second Mémoire, *plus apocryphe encore que le précédent, et qui paraît entièrement fabriqué d'un bout à l'autre.*

1°. Ce prélat est élevé au souverain degré de la gloire, ainsi que du mérite.

2°. L'église diocésaine le regarde comme son père;

La provinciale comme son ornement;
La nationale comme son organe;
L'universelle comme sa lumière.
3°. Les séminaires le reconnaissent pour instituteur;
Les monastères pour réformateur;
Les hôpitaux pour bienfaiteur;
Le palais épiscopal pour restaurateur.
4°. L'Écriture le regarde comme son interprète;
La religion comme son prédicateur;
La discipline comme son défenseur,
Et la Sorbonne comme docteur.
5°. Le clergé se vante de l'avoir pour président;
La cour pour comte;
Le sénat pour juge;
La France pour pair.
6°. L'Etat l'honore comme conseiller;
L'ordre comme commandeur;
L'Académie comme son oracle,
Et le monde comme un prodige.

On nous assure dans le recueil d'où ces deux mémoires sont tirés, qu'ils sont copiés *fidèlement* sur l'original *écrit de la main* du sieur Lucas, secrétaire de ce prélat. Cela se peut; mais il faudrait encore, pour rendre ces mémoires authentiques, que celui qui les a copiés sur le prétendu original, les eût entendu dicter par l'évêque de Noyon à son secrétaire. Jusqu'à ce qu'on en ait la preuve, ses confrères de l'Académie et du clergé ne sont-ils pas en droit de crier au mensonge? On peut en dire à peu près autant de la prétendue réponse que le prélat fit à un cordelier, qui, lui ayant dédié une thèse, lui demanda si les titres de *sa grandeur* étaient tels qu'il le fallait: *Vous avez*, lui dit l'évêque de Noyon, *oublié une chose essentielle;* viro in Scripturis potentisimo (*homme puissamment versé dans les Ecritures*); et on ajoute qu'il travaillait à un commentaire sur la Bible, dans lequel il se vantait d'expliquer des passages que les Pères, selon, lui n'avaient point entendus.

M. de Clermont-Tonnerre, avant d'être nommé à l'évêché de Noyon, en avait eu *trois;* ayant été voir un autre prélat après sa quatrième nomination, il fut étonné, tout fier qu'il était, des marques extraordinaires d'honneur et de respect que lui rendait son confrère; il ne put s'empêcher d'en témoigner quelque surprise à cet évêque, qui lui répondit: *C'est, monseigneur, que je vous regarde comme l'assemblée du clergé de France.* Si l'évêque de Noyon pouvait être, à juste titre, l'objet de cette plaisanterie, on conviendra du moins qu'elle ne lui était pas particulière, et que plus d'un prélat français pouvait alors la partager.

(4) Quelque bizarre que paraisse avec justice cette *académie de gentilshommes*, on a voulu, dans je ne sais quelle brochure, donner des éloges au fondateur d'une société littéraire, si *noblement ignorante*. On prétend que son motif, dans cet établissement, était de tirer en

effet de l'ignorance une noblesse oisive, et de lui *faire aimer* les lettres. L'intention était louable sans doute; mais il faut *connaître* avant que d'*aimer*, et apprendre à *lire* avant que d'apprendre à *écrire*. L'académie de gentilshommes aurait eu besoin d'un collége de gentilshommes qui lui servît, pour ainsi dire, de séminaire, où ses membres futurs allassent prendre de bonne heure le goût du savoir et de l'étude. On peut, à toute rigueur, exiger des *quartiers* pour être admis dans un chapitre de chanoines; mais c'est un plaisant projet que d'en exiger pour une académie.

Si nous en croyons quelques relations de voyageurs, on n'est point reçu en Italie chez les bénédictins et les théatins, si l'on n'est pas gentilhomme. Cette loi serait encore plus plaisante que le collége dont nous parlons.

(5) Cette fondation d'une messe à *perpétuité* pour *la santé* du roi est sans doute bien étrange; mais ce qui l'est encore plus, c'est que dans le temps où elle fut faite, elle ne parut pas trop ridicule : et comment aurait-elle pu le paraître à une nation qui fut témoin sans étonnement de l'apothéose de Louis XIV, célébrée si solennellement par le maréchal de La Feuillade, du vivant même de ce prince; de la statue qu'il lui fit ériger dans la place des Victoires, avec l'inscription *viro immortali;* de la somme qu'il laissa pour faire brûler *sans cesse quatre fanaux* autour de ce monument, ce qui, heureusement pour le fondateur et pour le prince, n'a pas été exécuté; enfin, du projet qu'il avait de se faire enterrer immédiatement au-dessous de la statue de ce *divin maître*, car c'est le nom qu'il lui donnait? Il est vrai qu'il fut bien récompensé de cette adulation.

Cet homme, qui désirait que son cadavre fût foulé aux pieds par le monarque, en fut en effet foulé aux pieds après sa mort, mais d'une manière plus cruelle pour sa mémoire. Il mourut en 1691, la même année où la ville de Mons fut prise : les courtisans parlaient avec enthousiasme, en présence du roi, des *grandes choses* que ce prince, disaient-ils, *avait faites* dans cette campagne (où Vauban conduisait le siége, et où Luxembourg commandait l'armée). *Il est vrai*, dit le roi, *que cette année me fut à tous égards bien favorable; non-seulement je pris Mons, mais la mort me délivra encore de trois hommes que je ne pouvais plus souffrir, Seignelai, Louvois et La Feuillade* [1]. Flatteurs des rois, n'oubliez jamais ce mot.

On sait que le marquis de Marivaux, capitaine au régiment des gardes, dont le maréchal de La Feuillade était colonel, passant avec sa compagnie devant la statue de Henri IV, pour se trouver à l'inauguration de celle de la place des Victoires, dit à ses soldats : *Mes amis, saluons celui-ci, il en vaut bien un autre.* Le maréchal de La Feuillade rapporta ce mot au roi, comme un trait scandaleux d'irrévérence, et le marquis de Marivaux eut ordre de quitter le service. Il eût été plus grand, plus digne de Louis XIV, de récompenser cette franchise militaire; et on ose croire que le monarque, s'il eût été abandonné aux

[1] Seignelai, mort le 3 novembre 1690; Louvois, juillet 1691; La Feuillade, septembre 1691.

seuls mouvemens de son âme, eût estimé et distingué celui qui donnait à ses adulateurs un si noble exemple. Aussi le marquis de Marivaux osa-t-il apprendre à ce prince combien, dans cette occasion, le *grand roi* avait oublié de l'être. Privé de son emploi et de toute espèce de récompense, malgré ses longs services, il se crut payé suffisamment par le discours qu'il tint à Louis XIV. *Sire, je viens remercier votre majesté de ce qu'après l'avoir servie quarante ans, elle m'a dispensé de la reconnaissance.* La leçon sans doute était trop dure; mais c'était le contre-poison, peut-être nécessaire, des viles adulations de La Feuillade [1].

De toutes les louanges dont Louis XIV fut enivré pendant sa vie, les plus chatouilleuses pour son amour-propre, étaient celles qu'on lui donnait aux dépens de ses plus habiles ministres. Il fut très-flatté de quelques mauvais vers qu'on fit à la mort de Louvois, et qui finissaient ainsi :

Il n'est qu'un Louis dans le monde,
Mais il est encor des Louvois.

Nous en avons rapporté un autre exemple dans l'éloge du président Rose.

Mais la plus grossière peut-être de toutes les adulations qui ont jamais retenti à ses oreilles, est celle d'un courtisan, qui ne rougissait pas de dire : *Que le roi était fait en tout comme un roi élu;* c'est-à-dire, car cette absurde sottise a besoin d'un commentaire, qu'une nation éclairée, et libre de se choisir un roi, aurait trouvé de préférence en Louis XIV, tous les talens, toutes les lumières, et toutes les vertus nécessaires au trône.

(6) Qu'il nous soit permis de saisir ici l'occasion de l'encens tant prodigué à Louis XIV, pour faire aux gens de lettres d'utiles remontrances sur les éloges qu'ils accordent si légèrement aux princes, et presque toujours avec une exagération si fastidieuse. Non-seulement la flatterie répand un nuage sur leur réputation d'honnêteté et de

[1] Catinat se vengea bien plus noblement, lorsque le monarque, lui ôtant le commandement de ses armées pour le donner au maréchal de Villeroi, tant de fois battu, lui offrit le cordon bleu, comme une espèce de consolation. Catinat le refusa, sous le faux prétexte qu'il n'était pas en état de faire les preuves, mais en effet pour faire sentir au prince qu'un général qui a gagné des batailles, et qui se voit disgracié par des intrigues, et sacrifié à des favoris, ne se croit pas dédommagé par une vaine décoration de courtisan, et ne se console pas comme un enfant avec des hochets.

Catinat avait aussi été dans le régiment des Gardes, dont Louis XIV, qui connaissait son mérite, avait voulu le faire major. La Feuillade, colonel de ce régiment, n'aimait pas Catinat, et ne devait pas l'aimer, car ces deux âmes n'avaient pas un seul point commun par où elles se touchassent. *Sire*, dit La Feuillade au roi, *Catinat est propre à être général d'armée, premier ministre, chancelier, contrôleur-général, à tout enfin, excepté à être major de mon régiment;* et le roi céda à La Feuillade. *Il vaut mieux plaire que servir*, a très-bien dit La Motte. La plupart de ces faits sont connus, mais il est bon de les rappeler à ceux qui les savent, et de les faire connaître à ceux qui les ignorent.

franchise, elle peut même faire un tort irréparable à leur réputation littéraire. Velléius Paterculus, cet écrivain si plein d'esprit, et qui est, si on peut employer cette expression, la *miniature* de Tacite, comme Florus est celle de Salluste, aurait peut-être été mis par la postérité au rang des premiers historiens, s'il n'avait souillé son ouvrage pour les plus vils éloges de Séjan et de Tibère. Ces éloges inspirent une telle indignation contre l'adulateur, qu'on ne lui sait aucun gré des louanges pleines de force et de noblesse qu'il a données à Cicéron, et de son éloquente déclamation contre Marc-Antoine : on sent que ces louanges et cette declamation lui ont été dictées par le méprisable motif de faire sa cour à la famille d'Auguste, et que le monument même qu'il a élevé au défenseur de la liberté, est l'ouvrage de la servitude et de la bassesse [1]. Parmi nous, l'immortel Quinault, quoiqu'il ait célébré un monarque digne de louanges à bien des titres, quoiqu'il l'ait loué avec une sorte de grandeur, et souvent avec finesse, serait aujourd'hui presque ignoré, s'il n'avait fait que les prologues, d'ailleurs très-ingénieux, de ses opéras ; prologues où l'éloge de Louis XIV est porté jusqu'à l'excès de la fadeur : aussi ont-ils disparu du théâtre même, qui en a retenti si long-temps. Ils y seraient aujourd'hui révoltans ou insipides, malgré toute l'adresse et toute l'invention que l'auteur y a mise. Rien, par exemple, n'est plus ingénieux que l'idée du prologue de *Cadmus et d'Hermione ;* c'est le Soleil qui tue le serpent Python ; allusion au roi, dont la devise, bien plus encore dans ses médailles que dans ses actions, était le *Soleil* [2], et aux marais de la Hollande, où ce prince faisait alors une guerre *brillante*, car nous ne voulons pas l'appeler *glorieuse*, parce qu'il n'y a de vraiment glorieux que ce qui est juste, et que cette guerre ne l'était pas. Cependant, quel que puisse être le mérite poétique de ce prologue, qui est-ce qui le connaît aujourd'hui ? qui est-ce qui connaît celui du *Malade imaginaire*, composé pour le même objet, et dans lequel Louis XIV est comparé à de la *neige fondue*, dont *les flots écumeux* renversent

Digues, châteaux, villes et bois,
Hommes et troupeaux à la fois?

Quel sujet de louanges pour un prince, que cette horrible image de destruction ? et quel dommage que les vers qui la peignent eussent été meilleurs? Est-il un seul homme de lettres qui puisse lire, sans affliction, et sans une espèce de honte, dans le discours de Racine pour la réception de l'abbé Colbert à l'Académie, les propres paroles que nous allons transcrire : « Il nous faut des années entières pour » écrire dignement une seule des actions de notre auguste monarque.... » Cet ouvrage qui nous est commun, ce *Dictionnaire*, qui de soi-

[1] Et comment Cicéron lui-même n'a-t-il pas rougi, non-seulement des louanges qu'il prodigue à César, le destructeur de la liberté romaine, dans ses harangues pour Marcellus, pour Ligarius et pour le roi Dejotarus, mais des éloges qu'il donna ensuite aux assassins du même César, dans sa seconde *Philippique* ?

[2] *Voyez* sur cette devise la note 1re. de l'éloge de Charles Perrault.

» même semble une occupation si sèche et si épineuse, nous y tra-
» vaillons avec plaisir. Tous les mots de la langue, toutes les syllabes
» nous paraissent précieuses, parce que nous les regardons comme
» autant d'instrumens qui doivent servir à la gloire de notre auguste
» protecteur. » Il est bien étonnant que les princes soient toujours la dupe des louanges qu'on leur prodigue, lorsqu'ils voient un si grand nombre de leurs prédécesseurs encensés pendant leur vie, et déchirés après leur mort. Hélas! comment peuvent-ils croire à leurs flatteurs, eux qui ne sont pas même sûrs d'être aimés de leurs maîtresses; malheur qu'ils partagent avec tous les hommes puissans, tous les hommes riches, tous les hommes célèbres; en un mot avec tous ceux dont l'attachement peut intéresser ou l'ambition, ou l'avidité, ou l'amour-propre d'une femme? Fontenelle, pour exprimer et pour peindre les coupables mouvemens de vanité, dont l'âme religieuse de Louis XIV devait souvent être surprise au milieu de l'encens dont on l'enivrait, citait volontiers les deux vers suivans d'une pièce adressée à ce monarque, par un poëte moins adulateur que les autres:

Le démon duelliste et le blasphémateur,
Cherchent à se venger par le démon flatteur [1].

La Bruyère avait été encore plus courageux; car, dans la préface de son discours de réception à l'Académie Française, répondant aux critiques qu'on avait faites de ce discours, il osa, du vivant de Louis XIV, s'élever avec amertume contre les louanges données à ce prince dans les prologues de Quinault. *Si ma harangue*, dit-il, *eût été chargée de louanges fades et outrées, telles qu'on les lit dans les prologues d'opéras, elle aurait moins ennuyé Théobalde.* Louis XIV fut informé de ce trait d'humeur, et ne s'en offensa pas. Cette victoire sur sa vanité, valait bien celles dont on lui a fait tant d'honneur, et qui étaient moins à lui. Orateurs, poëtes, historiens, philosophes même, car il n'est pas jusqu'aux philosophes qui n'aient besoin de cet avis, soyez en garde sur les objets, sur les motifs et sur la mesure de vos louanges. Un monarque veut-il apprécier les éloges qu'on lui donne? qu'il voie si les étrangers les ratifient. Sujets, obéissez à vos princes, aimez-les quand ils le méritent; louez-les quand l'Europe joindra sa voix à la vôtre. Tout écrivain qui célèbre un prince vivant, doit avoir devant les yeux les siècles futurs assemblés en sa présence, si on peut parler de la sorte, pour porter leur jugement sur les éloges que va tracer sa plume; qu'il se dise à lui-même, en se voyant devant ce tribunal redoutable: *La postérité ratifiera-t-elle ce que j'écris? que pensera-t-elle de l'idole et du sacrificateur?* S'il arrive, ce qui n'est pas sans exemple, qu'un prince qui a commencé par mériter l'estime publique et l'amour de ses peuples, ait fini par s'en rendre indigne, l'écrivain qui l'a loué lorsqu'il le méritait, et qui a cessé de le louer quand il a cessé d'être louable, doit marquer avec soin l'époque de

[1] L'auteur de ces vers était, à ce qu'on croit, le même Barbier Daucourt que M. de Clermont-Tonnerre avait eu, disait-on, tant de peine à louer, et que ses liaisons avec Port-Royal ne rendaient pas favorable à Louis XIV.

ses éloges et celle de son silence, s'il ne veut pas que ceux qui liront l'histoire le mettent au rang des âmes viles. Il doit imiter ce philosophe ancien, qui publia le panégyrique d'un roi avec le titre suivant: *Éloge de tel prince jusqu'en telle année.*

Nous terminerons ces réflexions par un apologue qu'on attribue à La Motte, et qui n'a jamais été imprimé. Il l'adressa, dit-on, à un jeune monarque étranger qui venait de monter sur le trône, et qu'on accablait déjà de louanges pour quelques actions d'humanité qu'il avait faites.

FABLE.

Le Perroquet qui ne flatte point.

Un enfant, sur le trône à dix ans élevé,
Annonçait des vertus; douce et frêle espérance!
Ses flatteurs en faisaient un monarque achevé;
Chacun prônait sa bienfaisance.
Un sage entendant ces propos,
Fit à son perroquet apprendre quatre mots;
Et, dès qu'il vit le roi paraître,
Vint, l'oiseau sur le poing, s'approcher de son maître.
Mille cris répétaient : *Vive ce roi si bon!*
Jour favorable, heureux augure!
Oui, dit le perroquet, *pourvu que cela dure!*
Jeunes rois, de l'oiseau retenez la leçon.

Ce que nous venons de dire aux flatteurs des rois, nous le disons de même aux flatteurs de tous les genres et de toutes les classes, à tous ceux qui fléchissent bassement le genoux devant la richesse, le crédit ou le pouvoir.

« On ne peut s'empêcher, dit Voltaire, de plaindre Corneille, son » siècle et les beaux-arts, quand on voit ce grand homme, dans l'épître » dédicatoire de *Cinna*, comparer à l'empereur Auguste le financier » Montoron. Si cependant la reconnaissance arracha ce singulier hom- » mage, il faut encore plus en louer Corneille que l'en blâmer; mais » il faut toujours l'en plaindre.... On n'est pas moins affligé qu'un » homme tel que Corneille, dans les vers qu'il a adressés à Fouquet » à la tête de son *Œdipe*, n'ose *s'enhardir* jusqu'à *applaudir* ce surin- » tendant.... Il eût mieux valu pour l'auteur de *Cinna*, vivre à » Rouen avec du pain bis et de la gloire, que d'avilir à ce point » son hommage.... On ne peut trop exhorter les hommes de génie » à ne jamais prostituer ainsi leurs talens. On n'est pas toujours le » maître de sa fortune; mais on l'est toujours de faire respecter sa » médiocrité et sa pauvreté. »

C'est ce même Corneille qui, en dédiant au cardinal Mazarin sa tragédie de *Pompée*, appelle ce ministre *le plus grand homme de Rome moderne*, *un homme au-dessus de l'homme*, et ajoute qu'en voulant peindre Pompée, Auguste et les Horaces, c'est le cardinal Mazarin *qu'il a peint sans y penser.*

« Je suis affligé pour les lettres, pour vous et pour moi, disait un » philosophe à un écrivain célèbre, de vous voir prosterné aux pieds

» de quelques hommes orgueilleux et méprisés, bien indignes de vos » hommages. Quand on lira leur nom tant célébré dans vos écrits, la » postérité demandera à l'histoire ce qu'ils ont fait, et l'histoire ré» pondra : *je n'en sais rien*; et la postérité en fera un reproche au » panégyriste. Abandonnez-les donc à l'oubli qui les attend; et sou» venez-vous que, suivant l'oracle de l'Ecriture, *sacrifier sur les* » *hauts lieux*, *est une abomination devant le Seigneur.* Vous croyez » avoir besoin de vous concilier leur chétive faveur, pour vous mé» nager un appui contre vos ennemis; c'est-à-dire, que pour vous » garantir de Belzébuth, vous brûlez une chandelle à Lucifer. Croyez » que Belzébuth n'en sera pas moins déchaîné contre vous, et que » Lucifer en augmentera d'orgueil. » Il serait utile pour les lettres, qu'on recueillît dans un grand ou petit volume la plupart des traits de ce genre, et qu'on ajoutât à la fin de chacun, ces deux mots qui se trouvent à chaque page d'un vieux livre de dévotion sur la mort, *pensez-y bien.*

(7) Nous sera-t-il permis d'ajouter ici, après avoir mis à leur place les viles adulations prodiguées à Louis XIV, le portrait également noble et juste qu'a tracé de ce prince un célèbre monarque de notre siècle, dans un écrit plein de sens et de raison sur les satires que la vérité ou la mauvaise humeur se permettent quelquefois contre les têtes couronnées? « Louis XIV, dit l'illustre Frédéric, ne méritait ni » les louanges outrées, ni les injures atroces dont ses adulateurs ou » ses ennemis l'accablèrent. Elevé dans l'ignorance, ses premiers » amusemens furent de servir la messe au cardinal Mazarin : il était » né avec un sens droit et une âme sensible à l'honneur; mais plus » vain encore qu'ambitieux, ce prince, qu'on accusa d'aspirer à la » monarchie universelle, était plus flatté de la soumission du doge » de Gênes, que des victoires de ses généraux. Il eut des faiblesses, » et on condamnait comme un crime dans la conduite du roi, ce » qu'on ne désapprouvait pas dans celle du moindre de ses sujets. » Ce n'étaient pas ses amours qu'il fallait censurer avec tant d'aigreur, » c'étaient les cruautés inouies qu'il laissa exercer dans le Palatinat, » où ses troupes firent une guerre d'incendiaires et de barbares; c'était » la révocation de l'édit de Nantes, par laquelle il priva son royaume » d'un grand nombre de mains industrieuses, qui portèrent dans les » lieux de leur asile leurs talens et la haine de leurs persécuteurs. Si » j'en excepte ces deux taches qui obscurcissent la beauté d'un long » règne, quel reproche peut-on faire à ce roi qui entraîne des satires » aussi amères que celles dont il a été l'objet? Ceux qui gouvernent » la terre méritent plutôt d'être plaints que d'être enviés; sans cesse » obligés de vivre dans l'avenir par leurs réflexions, de tout prévoir, » de tout prévenir, responsables des événemens, malgré ce hasard » funeste qui se joue de la prudence humaine, et qui rompt souvent » leurs mesures, ils ont bien plutôt besoin d'être encouragés dans » leurs travaux, que révoltés par des libelles. » Ainsi a parlé de nos jours un prince, qui lui-même a été plus d'une fois l'objet de l'envie, de la calomnie et de la haine, et que le suffrage de l'Europe en a si

glorieusement dédommagé. Mais ce qui met le comble à la gloire de Louis XIV, c'est d'avoir été loué par le fameux prince d'Orange, son plus mortel ennemi, dans la harangue que ce prince fit à la Haye le 5 février 1691, en présence de tous les princes ligués alors contre la France, c'est-à-dire, de presque toute l'Europe. Il exalta dans cette circonstance le courage et la sagesse du monarque, l'appela *le plus puissant des rois, la terreur et le modèle de ses ennemis* [1]. On ne connaît peut-être pas assez la réponse du même prince à un de ses courtisans, qui, dans le temps où Louis XIV s'attacha à madame de Maintenon, et donna le ministère de la guerre à M. de Barbezieux, disait avec une plaisanterie amère, *qu'on n'avait jamais vu de monarque avoir une si vieille maîtresse et un si jeune ministre. Vous devez en conclure*, répondit le prince, *qu'il n'est gouverné ni par l'une ni par l'autre.* De pareils éloges faisaient bien plus d'honneur à Louis XIV, que toutes les bassesses de La Feuillade et les flatteries de Despréaux. Il aurait paru bien plus grand, s'il n'eût jamais été loué que par ses ennemis.

ÉLOGE DE JEAN SEGRAIS [2].

SON talent, ou, si l'on veut, son ardeur pour la poésie, se montra de très-bonne heure : à peine âgé de dix-huit ans, et n'étant point encore sorti de sa province, il fit une tragédie de la *Mort d'Hippolyte*, et quelques autres ouvrages en vers, qui furent très-accueillis par ses compatriotes. Peut-être se proposait-il secrètement, sans trop s'avouer à lui-même cette prétention, de soutenir sur le Parnasse l'honneur de la Normandie, à qui la France était alors redevable des deux plus grands poëtes, ou plutôt des deux seuls qu'elle eût encore produits, Malherbe et Corneille. Mais le jeune versificateur ne tarda pas à reconnaître la faiblesse de ses premiers essais, lorsqu'il fut venu à Paris, où quelques uns des écrivains célèbres qui ont tant illustré le siècle de Louis XIV, annonçaient déjà la gloire de ce siècle à jamais mémorable, et faisaient briller aux yeux de la nation encore barbare, la première aurore du bon goût [3].

[1] « Je ne sais, disait encore le prince d'Orange, pourquoi l'on me regarde » comme un si grand ennemi du roi de France, car personne ne lui marque » plus d'estime que moi; dès qu'il a donné un ordre pour ses troupes, je le » fais exécuter dans les miennes, et je l'imite en tout. »

[2] Jean-Renaud de Segrais, né à Caen le 22 août 1624; reçu à la place de François-le-Metel de Boisrobert, le 26 juin 1662; mort le 25 mars 1701.

[3] Pour l'honneur de l'Académie, il nous sera permis d'observer que, dans

Il entra, en qualité de gentilhomme, au service de Mademoiselle, fille de Gaston; et mérita long-temps, par son attachement et par ses services, l'estime et l'amitié même de cette princesse; mais, après vingt-quatre années de faveur et de confiance, il eut le malheur de lui déplaire, pour avoir osé désapprouver le mariage qu'elle voulait faire avec le duc de Lauzun.

L'événement fit voir, mais trop tard, que Segrais avait mieux pensé qu'elle; néanmoins, et peut-être par cette raison même, elle ne lui pardonna pas, et le ressentiment qu'elle eut toujours d'un si sage et si inutile conseil, s'est conservé dans ses *Mémoires*, où elle appelle Segrais *une manière de bel esprit;* jugement de princesse, et de princesse irritée, à qui la médiocrité de son génie, si marquée dans les ouvrages que nous avons d'elle, n'avait pas acquis le droit d'assigner les places au mérite et aux talens. C'est un droit, il est vrai, que les grands ont voulu plus d'une fois usurper, mais dont ils n'ont pu, heureusement pour les lettres, enlever au public la propriété exclusive. Cette femme dédaigneuse et bornée avait elle-même réfuté d'avance ce petit trait de satire, en s'abaissant à emprunter la plume de Segrais dans quelques petits ouvrages de galanterie dont elle s'occupait, et qu'elle voulait paraître avoir faits; mais elle n'eut point recours à lui pour écrire ses *Mémoires*, et on s'en aperçoit assez.

Au sortir de chez Mademoiselle, Segrais fut accueilli par une femme plus faite pour l'apprécier, par madame de La Fayette, qui écrivit sous ses yeux les deux romans célèbres de la *Princesse de Clèves* et de *Zaïde*. Elle trouva dans les conseils et dans la critique de *cette manière de bel esprit*, des secours qui furent très-utiles à la perfection de ces deux charmans ouvrages; les secours même furent assez grands, pour qu'on ait souvent attribué l'un et l'autre roman à Segrais; mais il n'a jamais hésité de les rendre à leur véritable auteur, et les lui a toujours rendus avec la sincérité la plus franche, sans emprunter, comme ont

cette enfance de la poésie française, un des plus anciens membres de la compagnie, Philippe Habert, qu'il ne faut pas confondre avec Germain Habert de Serizy, autre académicien assez obscur, avait fait un poëme de *la Mort*, où l'on trouve d'assez beaux vers pour le temps; nous ne citerons que les premiers, qui sont assez connus.

> Sous ces climats glacés, où le flambeau du monde
> Épand avec regret sa lumière féconde,
> Dans une île déserte est un vallon affreux,
> Qui jamais n'eut du ciel un regard amoureux.
> Là, sur de vieux cyprès dépouillés de verdure,
> Habitent les oiseaux de malheureux augure;
> La terre, pour toute herbe y produit des poisons,
> Et l'hiver y tient lieu de toutes les saisons.

fait tant d'autres en pareil cas, le voile transparent de cette modestie hypocrite, qui a soin de mal jouer la discrétion, et qui, en repoussant mollement un honneur dont elle n'est pas digne, désire et se flatte de n'être pas crue sur sa parole. Il est vrai que ces deux romans parurent d'abord sous le nom de Segrais [1] : il en parlait même, dans les premiers temps, comme de son ouvrage, par ménagement pour le préjugé barbare qui régnait alors, et dont la nation n'est peut-être pas encore trop désabusée, qu'une femme de qualité se dégradait par le titre d'*auteur*, et avilissait son nom en le mettant sur la même liste que celui des Corneille et des Racine. Mais, lorsque le succès prodigieux des deux romans eut fait désirer aux courtisans même de les avoir écrits, madame de La Fayette osa pour lors se déclarer, au risque d'éprouver les traits de l'envie, au lieu de ceux du ridicule, et Segrais passa tout au plus pour l'avoir aidée de ses avis.

Nous souhaiterions, pour l'honneur de son talent, ou plutôt pour celui de la sensibilité de son âme, qu'il eût fourni l'idée de cet endroit admirable du roman de *Zaïde*, où les deux amans, qui sont forcés de se séparer pour quelques mois, et qui, en se séparant, ne savaient pas la langue l'un de l'autre, l'apprennent chacun de leur côté durant cette absence, et se parlent chacun, en se revoyant, la langue qui n'était pas la leur. Il n'y a peut-être, dans les anciens, qu'on aime tant à préférer aux modernes, aucun trait d'un sentiment aussi délicat, et d'un intérêt aussi tendre. L'écrivain qui a imaginé cette situation si neuve et si touchante, et qui n'a pu la trouver que dans son cœur, a montré qu'il savait aimer; et ceux qui le sauront comme lui, sentiront, en lisant dans *Zaïde* la scène charmante que nous rappelons ici, combien cette expression simple et vraie d'un sentiment doux et profond est préférable à la nature factice ou exagérée de tant de romans modernes. Mais, quelque désir que nous ayons de faire honneur de ce trait au cœur de Segrais, ne l'enlevons pas à madame de La Fayette; c'est dans l'âme d'une femme qu'il a dû naître; elles connaissent bien mieux que nous, si l'on peut s'exprimer de la sorte, ces *finesses* de passion, peu faites pour l'âme violente des hommes, de ceux même qui savent le mieux sentir et exprimer l'amour. D'ailleurs, si l'âme

[1] « Madame de La Fayette, dit M. Huet, dans son *Traité de l'origine des* » *Romans*, négligea si fort la gloire qu'elle méritait, qu'elle laissa paraître » sous le nom de *Segrais* son roman de *Zaïde*. Je suis en état de prouver » qu'elle en était l'auteur, par l'original du manuscrit de ce roman, dont elle » m'envoyait les feuilles à mesure qu'elle les composait. M. de Segrais a » mille fois assuré lui-même que cet ouvrage était uniquement de madame de » La Fayette. »

de Segrais avait eu le degré de sensibilité qui a fait imaginer cette délicieuse entrevue des deux amans, on trouverait au moins quelques traces d'une sensibilité si exquise dans quelques autres romans dont il est réellement l'auteur; mais, par malheur, ces romans, dénués d'intérêt et de vie, et dont on a oublié jusqu'au titre, décéleraient, si on les lisait, le peu de talent qu'il avait pour ce genre d'écrire [1]. Il n'est pas le premier écrivain à qui on a fait honneur des productions d'autrui, et qui n'a que trop montré, par ses propres ouvrages, qu'il n'était pas assez riche de son propre fonds pour avoir des présens à faire.

Après avoir passé plus de trente années dans le tourbillon du monde et de la cour, il se retira à Caen, sa patrie, pour y cultiver les lettres en paix et en liberté. Il s'y maria avantageusement, et s'y forma une société agréable et choisie; il rassemblait chez lui les membres les plus estimables de l'académie de Caen, à laquelle il redonna une espèce de vie, après la langueur où elle était tombée par la mort de M. de Matignon, son protecteur. On traitait, dans ces séances, des matières de littérature, et quelquefois de sciences exactes. Tous les membres de cette compagnie, réunis par l'estime, et d'autant plus attachés à leurs travaux, qu'aucune loi ne les y contraignait, se consultaient et s'éclairaient mutuellement sur leurs ouvrages. Segrais y écoutait volontiers, et parlait aussi avec plaisir quand ses confrères le désiraient; ils aimaient fort à l'entendre, et disaient de lui, *qu'il n'y avait qu'à le monter et le laisser aller.* Mais cette espèce de pendule savante, pour emprunter leur comparaison, avait un double mérite, assez rare dans celles de son espèce, celui de répondre sans verbiage et sans écarts à ce qu'on lui demandait, et celui de s'arrêter quand on le jugeait à propos, ou quand elle jugeait elle-même qu'elle avait parlé assez longtemps.

On voulut tirer Segrais de cette retraite, pour le placer auprès de M. le duc du Maine, à qui on cherchait un instituteur digne de cet emploi par ses mœurs et par ses talens. Le repos et l'indépendance dont jouissait notre littérateur philosophe, lui parurent préférables au pénible honneur d'élever un prince, et surtout à la difficulté presque insurmontable de l'élever avec succès; mais cette excuse, si excellente pour lui, ne l'aurait pas été pour les personnes puissantes qui le pressaient de se charger

[1] Un seul de ces romans de Segrais, les *Nouvelles françaises*, peut mériter quelque curiosité, non par lui-même, mais parce que l'auteur y peint, sous des noms supposés, quelques femmes de son temps; encore ne peut-on guère s'intéresser à des portraits tracés par l'adulation, et dont les originaux n'existent plus. Ceux qui seront curieux de ces portraits, devenus un peu gothiques, peuvent les voir dans la *Bibliothèque des Romans*, septembre 1775.

de ce fardeau; elle eût encore moins réussi auprès du monarque auquel le duc du Maine devait le jour ; prince si accoutumé, par l'hommage de ses courtisans, à regarder ses désirs comme des ordres, et l'honneur d'approcher de lui comme la félicité suprême. Segrais fut donc obligé de chercher un prétexte plus admissible de son refus : il le trouva dans la surdité dont il commençait à sentir les atteintes, et qui lui parut en ce moment une faveur de la nature. On insista néanmoins, en lui représentant qu'il ne s'agissait pas d'écouter son élève, mais de lui parler. *L'expérience*, répondit-il, *m'a appris qu'il faut avoir à la cour de bons yeux et de bonnes oreilles.*

Il demeura donc à Caen, au milieu de quelques amis à qui il était cher, et dont il préférait la société à la faveur des rois. Entre autres ouvrages, qui furent le fruit de cette retraite, il composa la traduction en vers *des Géorgiques de Virgile.* Cette traduction avait été précédée, long-temps auparavant, de celle de l'*Énéide,* du même poëte, qu'il avait imprimée pendant son séjour à Paris ; il avait préludé à l'une et à l'autre de ces versions poétiques, par des églogues publiées avant son *Énéide*, et où, sans être traducteur de Virgile, il avait essayé d'être son imitateur. Mais soit *imitateur,* soit *traducteur,* il faut convenir que Segrais est resté fort inférieur à son modèle. Ses églogues, quoique célébrées par Despréaux, ne sont lues maintenant de personne, tandis que les églogues de son compatriote Fontenelle, tant décriées par le même Despréaux, et dignes, à beaucoup d'égards, des critiques qu'on en a faites, ont encore conservé quelques lecteurs. On a dit, il est vrai, et sans doute avec raison, qu'elles montrent un peu trop souvent, sous l'extérieur d'une paysanne, la minauderie d'une coquette ; mais elles ont au moins de la finesse et de l'esprit, qu'on pardonne aisément dans les genres même où la finesse est déplacée, parce qu'il n'est ni facile, ni commun d'être fin, même quand on le serait mal à propos. Aussi Segrais est-il bien loin de l'être dans ses églogues, qui, écrites d'un style traînant et faible, n'offrent guère que la monotonie et la langueur presque inséparables aujourd'hui du genre pastoral. Ce genre est en effet si éloigné de nos mœurs, qu'il paraît impossible d'y faire goûter, à des lecteurs français, la vérité et la simplicité de la nature : Despréaux, admirateur passionné des bergers de Théocrite et de Virgile, quelquefois *pâtres* plus que *bergers,* goûtait peu nos bergers imaginaires. Ce grand poëte [1] prétendait que l'églogue était un genre où notre langue ne peut réussir qu'à demi ; que presque tous nos auteurs y avaient échoué, et *n'avaient pas,* c'était son expression, *seulement*

[1] Voyez le *Bolæana.*

frappé à la porte de l'églogue. Il faisait pourtant à Segrais la grâce de l'excepter de la foule, et citait même ces deux vers d'une de ces églogues, où il trouvait du sentiment et du naturel ;

> Ce berger, accablé de son mortel ennui,
> Ne se plaisait qu'aux lieux aussi tristes que lui.

Mais ces deux vers ne font pas une églogue, et font encore moins un poëte.

Néanmoins, cet ouvrage de Segrais eut un succès général ; on peut même ajouter qu'il le méritait, dans un temps où il n'y avait presque encore aucun bon modèle en poésie : les nouvelles églogues parurent des chefs-d'œuvre, après celles de Marot et de Ronsard ; et le progrès que l'auteur avait fait faire au genre pastoral, fut loué comme s'il en eût atteint la perfection.

Segrais, non-seulement dans ses églogues, mais dans ses poésies fugitives, a fait quelques bons vers, à la vérité en petit nombre ; il en a même fait d'assez bons, pour que d'autres poëtes les aient gâtés en les empruntant. Tel est celui où il peint un cœur qui, des cruels tourmens de l'amour, est tombé dans l'ennui, plus cruel que l'indifférence, et regrette les peines de son premier état :

> Je n'étais point aimé, mais j'étais amoureux.

Plus d'un versificateur a exprimé le même sentiment, aucun ne l'a rendu d'une manière si naturelle et si vraie. Mais ni ce vers, ni aucune de ses copies n'approchent de l'expression sublime et connue d'une actrice célèbre, qui, en se rappelant les chagrins mortels que lui avait causés, dans sa jeunesse, un amant passionnément aimé, s'écriait avec un sentiment profond de plaisir et de douleur,

> Ah! c'était le bon temps, j'étais bien malheureuse!

La traduction de l'*Enéide* avait reçu, dans sa nouveauté, les mêmes applaudissemens que les églogues, et depuis elle a subi le même sort, celui d'un oubli presque total. On a reproché à cette traduction beaucoup de contre-sens ; mais le plus fâcheux de tous, et le plus incurable, parce qu'il est continuel, c'est que le traducteur y est partout trop au-dessous de son original ; partout il substitue à la noblesse, à la douceur, à l'élégance, à l'harmonie de Virgile, une versification lâche et négligée, le plus souvent sans vigueur, et quelquefois dure quand elle veut avoir de la force (1). Le principal mérite du traducteur, c'est d'avoir senti que Virgile perdrait trop à n'être rendu qu'en prose ; mais il devait sentir en même temps que c'était aux

Despréaux et aux Racine à le faire parler en vers. Heureusement pour Segrais, ces deux grands hommes, qui avaient été plus timides que lui, lui pardonnèrent l'audace de son entreprise, et même l'encouragèrent par leur suffrage; le public, auquel ils donnaient alors le ton, mais qui, éclairé depuis sur leurs propres jugemens par la lecture de leurs chefs-d'œuvre, n'eût reçu qu'avec froideur la nouvelle *Énéide* quelques années plus tard, la reçut alors avec indulgence, et même avec accueil: il crut devoir ce bon procédé aux efforts de l'auteur, à son zèle pour Virgile et pour notre langue, et surtout à la supériorité de son travail sur toutes les traductions en vers français, dont la poésie ancienne avait jusqu'alors été déshonorée.

On peut porter un jugement semblable de la traduction des *Géorgiques,* qui n'a paru que long-temps après la mort de Segrais. Nous devons même ajouter à cette critique, que les reproches de faiblesse et de médiocrité, qu'on est en droit de faire à cet ouvrage, n'ont plus d'excuse dans la difficulté de la matière, depuis que M. l'abbé Delille a eu le bonheur et la gloire de la surmonter, par la belle traduction en vers qu'il nous a donnée de ces mêmes *Géorgiques;* traduction qui répond enfin d'une manière victorieuse au reproche que les étrangers faisaient à notre langue et à notre poésie, de ne pouvoir rendre celle des Virgile et des Horace. Cette traduction a eu le double avantage d'être louée par tous les bons juges, et attaquée par des hommes qui n'avaient pas même le droit d'être jaloux: l'Académie Française leur a répondu pour M. l'abbé Delille, en l'adoptant parmi ses membres (2). La traduction qu'il a entreprise de l'*Enéide,* prépare un nouveau tourment à l'envie, et de nouvelles sottises aux mauvais critiques.

La société de Segrais était très-agréable. Une littérature étendue, choisie et variée, beaucoup de vivacité dans l'esprit, des anecdotes piquantes, ou sur la cour qu'il avait habitée, ou sur les hommes célèbres qu'il avait connus, lui fournissaient dans la conversation mille traits intéressans, dont il augmentait le prix, par l'à-propos qui les amenait, et par le tour qu'il savait y donner (3). Plusieurs de ces traits ont été publiés après sa mort, dans un recueil qui a paru sous le titre de *Segraisiana,* Mais presque tous ont perdu dans cette compilation, froide et informe, l'agrément qu'ils avaient dans la bouche de l'auteur. On assure, d'ailleurs, que la mémoire de ceux qui ont présidé à cette *rapsodie* n'a pas toujours été fidèle, et qu'il se trouve dans *le Segraisiana*, beaucoup de choses fausses, ou tout au moins hasardées. On peut cependant y remarquer quelques passages dignes d'être recueillis.

L'auteur s'y plaint, par exemple, de la multitude *de gens de qualité* qu'on introduit dans l'Académie Française ; ce grand nombre de places mortes, si on l'en croit, fait beaucoup de tort à cette compagnie. *Il faut sans doute*, dit-il, *qu'elle ait parmi ses membres quelques hommes dont la naissance soit le titre principal ; mais le nombre devrait en être fixé à sept ou huit, et les autres académiciens devraient être choisis parmi toutes les classes de gens de lettres...... Il n'y aurait*, ajoute-t-il encore, *que fort peu de science dans cette compagnie, si elle n'avait que des poëtes ; car les poëtes, de même que les prédicateurs, sont pour l'ordinaire très-ignorans..... L'académie a besoin de grammairiens, de critiques, de savans dans les langues, et de gens expérimentés dans les beaux-arts*. C'est ce que nous avons pris nous-mêmes la liberté de dire dans la préface de nos éloges, au risque de scandaliser, non les poëtes vraiment dignes de ce nom, mais une foule de versificateurs subalternes, qui, persuadés que les barrières de l'Académie doivent tomber devant leurs frêles productions, sont tout surpris de se voir préférer des littérateurs très-estimables, dont le mérite ne se borne pas à coudre ensemble des mots et des rimes. L'autorité de Segrais, qu'ils n'accuseront pas d'avoir méprisé la poésie, adoucira peut-être l'amertume de leurs reproches, et apprendra du moins au public ce que les académiciens, vraiment zélés pour le bien de la compagnie, ont pensé de tout temps sur ses véritables intérêts.

Je me plaisais fort, dit Segrais dans un autre endroit, *à faire des vers dans ma jeunesse, et même à les lire indifféremment à toutes sortes de personnes ; mais je m'aperçus que, lorsque Scarron, qui était pourtant mon ami intime, prenait son portefeuille et me lisait ses vers, il m'ennuyait souvent, quoique ses vers fussent* très-bons. *Je fis réflexion que je devais à plus forte raison ennuyer de même ceux à qui je lisais les miens, et qui n'aimaient pas autant les vers que moi, et je me fis une loi de ne les lire qu'à ceux qui m'en prieraient, et peu à la fois*. Voilà encore un article du *Segraisiana*, que devraient sérieusement méditer tous les poëtes médiocres, d'autant plus empressés à réciter leurs productions, qu'on l'est moins à les entendre ; ils feraient très-honnêtement pour leurs auditeurs, *et plus sagement encore pour eux*, de relire tous les jours cette utile leçon, tant il est à craindre qu'ils ne l'oublient.

Néanmoins, en ménageant par complaisance le peu de goût de ses auditeurs pour la poésie, Segrais se plaignait quelquefois, en homme zélé pour son art, de ce que les poëtes, autrefois si *courus*, c'est l'expression dont il se sert, étaient de son temps si

peu recherchés ; le *siècle*, disait-il, *est devenu bien prosaïque :* qu'aurait-il dit du nôtre, où la nation, rassasiée de vers, ne fait plus d'accueil qu'à ceux qui, au mérite de l'élégance et de l'harmonie, joignent celui des pensées et des images, et traite avec le plus juste mépris la poésie vide de choses, plus insipide encore par le sujet que par le coloris ? Combien d'avortons poétiques que notre siècle enfante avec une fécondité malheureuse, méritent le mot du même Segrais, qu'une femme avait prié de lui lire un de ces riens rimés : *Quel arrêt m'a condamné, madame, à lire cela jusqu'au bout.*

Un autre trait du *Segraisiana*, beaucoup moins judicieux, mais encore plus remarquable, mérite d'être cité par les décisions étranges qu'il renferme. « *Les cabales*, dit l'auteur, *ne » servent de rien pour faire durer un ouvrage.* On verra dans » trente ou quarante ans si on lira ceux de Racine comme on lit » présentement ceux de Corneille, qui ne vieillissent point. » Racine n'a travaillé qu'après lui et que sur son modèle ; mais » il y a plus de matière dans une seule des scènes de Corneille, » qu'il n'y en a dans toute une pièce de Racine. Autre défaut » de ce poëte, c'est que ses acteurs n'ont pas le caractère qu'ils » doivent avoir. Etant une fois près de Corneille, sur le théâtre, » à une représentation de *Bajazet,* il me dit : *Je me garderais » bien de l'avouer à d'autres qu'à vous, parce qu'on dirait que » j'en parle par jalousie ; mais, prenez-y garde, il n'y a pas » un seul personnage dans le* Bajazet *qui ait les sentimens que » l'on a à Constantinople ; ils ont tous, sous un habit turc, des » sentimens français....* Cependant *Racine* et *Despréaux* n'es- » timent que leurs vers ; ils ne louent personne, et il ne paraît » pas un madrigal qu'ils ne censurent ; mais ôtez-les de la » poésie, ils sont muets ; car que savent-ils autre chose que de » rimer ? Perrault, qu'ils méprisent si fort, et qui ne laisse pas » que d'être un bon poëte, quoi qu'ils en disent, *sait beaucoup » plus qu'eux.* »

Il s'explique encore ailleurs plus durement sur Despréaux : nous rapporterons les propres paroles du *Segraisiana*, en ne changeant rien à la diction, quelque besoin qu'elle en puisse avoir. « *Madame de La Fayette prétendait* que celui qui se » met au-dessus des autres, quelque esprit qu'il ait, se met au- » dessous de son esprit. Despréaux est de ces gens-là ; il ne » sait autre chose que parler de lui, et critiquer ce qui n'en est » pas. Pourquoi parler mal, comme il a fait, de mademoiselle » de Scudéri, dont les vers sont si naturels et si tendres ? Ces « vers qui plaisent à tout le monde, ne sont pas de son goût ; « c'est qu'il ne saurait y *mordre.* Il a encore ce défaut de se

» *copier sans cesse et de rabattre toujours la même chose.* »

Nous ne ferons aucune réflexion sur le jugement que porte Segrais des tragédies de Racine, encore moins sur sa prédiction, si cruellement démentie par la postérité, qu'on ne lira plus *dans trente ou quarante ans* les pièces de ce grand homme. Nous nous contenterons de rapprocher de ce jugement incroyable celui de madame de Sévigné, que Racine *n'ira pas loin* (4), et de gémir sur le triste pouvoir de la prévention et de la cabale, pour égarer les personnes du tact le plus délicat, et les plus faites pour bien juger en matière de goût (5).

Mais ce qu'il y a de plus extraordinaire dans les passages que nous venons de rapporter, c'est la manière dont l'auteur parle de Despréaux, qui l'avait néanmoins si hautement célébré dans ces mêmes satires où il a si fort maltraité des écrivains beaucoup plus estimables. On a peine à concevoir comment Segrais a pu manquer à ce point de procédé pour son fidèle et presque seul panégyriste. L'unique raison qu'on puisse apporter de son peu de reconnaissance, c'est que l'amour de la patrie étouffait en lui jusqu'au sentiment de l'amour-propre; les traits lancés par Despréaux contre Corneille et mademoiselle Scudéri que Segrais regardait l'un et l'autre comme l'honneur de sa province, avaient effacé de son souvenir les éloges que le satirique lui avait donnés. Quoi qu'il en soit, le désir de venger et de louer les poëtes normands, ses compatriotes, ne devait pas rendre Segrais injuste à l'égard de cet illustre écrivain, qui ne lui avait pas, il est vrai, donné toujours l'exemple de la plus exacte équité dans ses jugemens, mais à qui notre poésie, notre littérature et le bon goût doivent une reconnaisance éternelle.

Il est certain que personne n'était plus attaché que Segrais à la gloire de son pays, et plus empressé de la célébrer et de la perpétuer. Il avait fait placer à la façade de sa maison la statue de Malherbe, avec des vers que le cœur avait dictés plus que le talent, mais qui exprimaient au moins son enthousiasme pour le créateur de la poésie française (6). Il avait placé dans la salle où s'assemblait l'académie de Caen les portraits des hommes les plus illustres de cette académie et de sa province, entre autres ceux de Bertant, évêque de Séez, de Sarrasin, et du docte Huet, évêque d'Avranches : Segrais se brouilla dans la suite avec ce dernier, pour l'explication d'un passage de Virgile; étrange raison d'inimitié entre deux hommes de mérite, qui n'étaient ni *femmes* ni *théologiens;* mais cette brouillerie ou ce refroidissement n'a pas empêché M. Huet de célébrer, dans ses *Mémoires,* les talens et les ouvrages de son compatriote; il fut au moins plus équitable que les Saumaise et les Pétau, qui,

pour des querelles aussi peu importantes, se sont déchirés avec tant de fiel, et qui, après avoir donné tout à la haine, n'ont rien accordé à la justice.

Segrais fut affligé, dans ses dernières années, d'une maladie de langueur qui le conduisit au tombeau ; il regarda ses longues souffrances comme un bienfait du ciel, dont il profita pour réveiller en lui les sentimens de piété qui avaient toujours fait la règle de sa vie. Il avait exprimé ces sentimens jusque sur le cadran solaire de sa maison de campagne. On connaît ces vers de l'Aminte du Tasse : *E perduto tutto il tempo, che a non amar si spende* (*Tout le temps qu'on n'emploie pas à aimer est perdu*) : Segrais prit ces vers pour la devise de son cadran, en y ajoutant cette restriction : *A non amar id Dio* (*qu'on n'emploie pas à aimer Dieu*) ; correction plus édifiante, à la vérité, que poétique, mais bien digne d'un versificateur chrétien, et qui doit être le refrein des âmes pieuses, comme les vers du Tasse doivent être celui des âmes tendres.

Cependant la piété de Segrais, quoique vive et affectueuse, était sage et éclairée. Il pensait avec raison que l'hommage de la créature est d'autant plus agréable à la bonté suprême, qu'il est plus réfléchi et plus libre, et il regardait comme un des plus grands fléaux de la religion et de l'Etat, la loi qui, en permettant à seize ans les vœux monastiques, livre aux cloîtres et au désespoir de malheureuses victimes d'une dévotion ardente et prématurée. Cette loi lui paraissait d'autant plus barbare, qu'il n'avait, disait-il, connu personne qui, au sortir de l'enfance, et dans la première fermentation d'une âme neuve et active, n'eût eu la fantaisie de s'enchaîner à la piété dans quelque ordre religieux ; fantaisie qui, de nos jours, grâce aux progrès des lumières, est devenue beaucoup moins commune, et diminue même assez sensiblement pour faire espérer aux chrétiens éclairés que les vœux seront désormais moins précoces et plus réfléchis. Segrais appelait cet accès de ferveur passagère, la *petite vérole* de l'esprit, en ajoutant qu'il en avait été attaqué comme les autres[1], et en gémissant sur le sort des infortunés qui n'avaient pas eu comme lui le bonheur d'échapper à cette funeste épidémie.

On fit à Segrais une épitaphe en vers, dont le sens était, que Virgile l'abordant aux Champs-Elysées, lui parla français, en

[1] Bussy Rabutin compare à la même maladie une autre manie que celle de se faire moine, *la manie de l'amour*, plus naturelle, plus commune et plus excusable. « Cette passion, dit-il, fait faire encore plus de folies aux per» sonnes âgées qu'aux jeunes gens, et ressemble en ce point à *la petite* » *vérole*, qui est d'autant plus dangereuse qu'elle vient plus tard. »

lui disant : *C'est vous qui me l'avez appris.* Nos lecteurs sont en état d'apprécier cet éloge. Ils ne pourront au moins refuser à Segrais la justice d'avoir été un homme de beaucoup d'esprit, de mœurs aimables et honnêtes, un excellent littérateur, et surtout un philosophe très-estimable dans ses sentimens et dans sa conduite. S'il n'eut pas les talens d'un grand poëte, il eut un avantage beaucoup plus désirable, il fut sage et heureux. On a donné cet éloge à quelques gens de lettres, et on peut remarquer, avec regret, que ce n'est guère aux plus illustres. Le bonheur, cet objet de nos désirs, mais qui fuit et repousse la grandeur et les richesses, serait-il donc obscurément attaché à la médiocrité en tout genre, à celle des talens, comme à celle du rang et de la fortune? et serait-il vrai que le génie, en secouant son flambeau sur le petit nombre d'hommes à qui il prodigue ses dons, semble en même temps les vouer à la douleur et à l'infortune, dont il leur imprime, pour ainsi dire, le sceau cruel et durable? Segrais n'éprouva point cette illustre et orageuse destinée; mais ni ses qualités littéraires, philosophiques et morales, ni même les éloges de Despréaux, n'autorisaient un amateur[1], qui a fait élever un *Parnasse français* en bronze, avec plus de dépense que de goût, à mettre notre académicien sur ce Parnasse, au nombre de nos plus célèbres poëtes, et à lui donner dans ce monument une place qu'il a refusée à Quinault. Ni Segrais, ni Racan, ni Chapelle, ni Lulli même, n'étaient faits pour se trouver là, comme il a plu à cet amateur, entre Corneille, Despréaux, Molière, Racine et La Fontaine, et pour représenter les neuf Muses avec ces cinq grands hommes. L'illustre poëte Jean-Baptiste Rousseau regrettait qu'un tel monument n'eût pas été mieux conçu (7), et ne méritât tout au plus d'être loué que par l'intention.

NOTES.

(1) Nous ne citerons pour échantillon de cette traduction de l'*Enéide*, que la manière dont Segrais a rendu les beaux vers où Virgile a peint Camille, reine des Volsques.

Illa vel intactæ segetis per summa volaret
Gramina, nec teneras cursu læsisset aristas,

[1] Cet amateur est feu Titon du Tillet; il a fait sculpter son Parnasse en bronze, par un artiste très-médiocre, nommé Garnier, et il en a donné une description très-volumineuse, qu'on croirait aussi l'ouvrage du sculpteur, à en juger par le style.

Vel mare per medium, fluctu suspensa tumenti,
Ferret iter, celeres nec cingeret æquore plantas.....

Elle aurait pu voler sur les jeunes sillons,
Sans courber les épis sous ses vites talons;
Elle aurait pu courir des mers la plaine humide,
Sans que le flot salé mouillât son pied rapide.

Il est surprenant que l'abbé Gedoyn, qui se piquait d'être difficile[1], ait rapporté et adopté de pareils vers dans la traduction de Quintilien. Il a seulement mis *légers talons*, au lieu de *vites talons.*

Si on doit convenir que Segrais réussissait mal dans les vers épiques, et très-médiocrement dans l'idylle, nous avons de lui une chanson qui marque du talent pour ce petit genre, et à laquelle le tendre et délicat Tibulle n'aurait pas refusé son suffrage. Cette chanson très-connue, et qui commence par ces mots :

Timarette s'en est allée,

finit par ces quatre vers pleins de sentiment et de naturel :

Je n'espérai jamais qu'un jour elle eût envie
De finir de mes maux le déplorable cours;
Mais je l'aimais plus que ma vie,
Et je la voyais tous les jours.

(2) Un de ces aristarques si sévères, et si peu faits pour l'être, voulant montrer à M. l'abbé Delille comment il faut traduire les poëtes, s'est hasardé de mettre en vers français, à sa manière, ces trois beaux vers des *Géorgiques :*

Felix qui potuit rerum cognoscere causas,
Atque metus omnes et inexorabile fatum,
Subjecit pedibus, strepitumque Acherontis avari!

Nous n'avons retenu de ce grand modèle de traduction, que le dernier vers, qui mérite d'être cité par l'excès du ridicule :

Et l'avare Achéron, dont on fait tant de bruit.

C'est ainsi que ce grand critique traduit Virgile.

(3) Madame de Sévigné rapporte un trait de Segrais, par lequel on peut juger du genre d'esprit qu'il portait dans la conversation. « J'ai » fait, dit-elle à sa fille (lettre du 4 mars 1672), tous vos complimens; ceux que l'on vous fait surpassent le nombre des étoiles. » A propos d'étoiles, la Gouville était l'autre jour chez la Saint-Lou, » qui a perdu son vieux page : la Gouville discourait et parlait de » son étoile; enfin, que c'était son étoile qui avait fait ceci, qui avait » fait cela. Segrais se réveilla, comme d'un sommeil, et lui dit : *Mais,* » *madame, pensez-vous avoir une étoile à vous toute seule? Je n'entends que des gens qui parlent de leur étoile; il semble qu'ils ne* » *disent rien : savez-vous bien qu'il n'y en a que mille vingt-deux;*

[1] *Voyez* l'article de l'abbé Gedoyn.

» *voyez s'il peut y en avoir pour tout le monde.* Il dit cela si plaisamment et si sérieusement, que l'affliction en fut déconcertée. »

Quoique venu de très-bonne heure à Paris, et ayant long-temps habité la cour, Segrais avait entièrement conservé l'accent de sa province, et même un peu le jargon bas-normand ; ce qui donna lieu à *Mademoiselle* de dire à quelqu'un qui allait en Normandie avec Segrais : *Vous avez là un fort bon guide, il sait parfaitement la langue du pays.*

Segrais se piquait d'une science bien plus profonde que celle *de la langue normande ;* il se prétendait fort habile *dans l'astrologie judiciaire.* Ayant été trouver, de la part de *Mademoiselle*, un fameux astrologue espagnol, qui lui prédit que cette princesse ne serait jamais mariée (elle le fut pourtant à M. de Lauzun), il voulut sonder la capacité du prophète, et lui fit, *d'après les règles* de l'art astrologique, plusieurs objections embarrassantes, dont le devin se tira parfaitement : Segrais demeura persuadé de la science profonde de ce Nostradamus, et de la vérité de ses prédictions.

(4) Les jugemens même les plus justes de madame de Sévigné avaient encore une assez forte teinte du mauvais goût dont elle s'est rendue si coupable à l'égard des chefs-d'œuvre de la scène française. Dans une lettre au comte de Bussy, où elle donne à notre charmant fabuliste français des éloges bien mérités et même bien sentis, elle les défigure un instant après par ces malheureuses paroles : « On ne fait » point entrer certains esprits durs et farouches dans le charme et la » facilité des *ballets de Benserade* et des *fables de La Fontaine....* Il » n'y a qu'à prier Dieu pour eux ; car nulle puissance humaine n'est » capable de les éclairer. C'est le sentiment que j'aurai toujours pour » un homme qui condamne *le beau feu et les vers* de Benserade, *dont* » *le roi et toute la cour a fait ses délices*, et qui ne connaît pas *les* » *charmes des fables de La Fontaine.* »

C'est ainsi que le philosophe aimable, mais détestable poëte, Saint-Evremont, mettait du Ryer à côté de Racine. *Nous avons été charmés*, dit-il, d'*Alcionée* et d'*Andromaque.*

Ces jugemens doivent paraître d'autant plus étranges, que d'autres auteurs du même temps étaient appréciés par madame de Sévigné, avec le goût le plus éclairé et le plus pur. Voici comme elle parle de l'auteur de *Cléopâtre*, alors si généralement célébré, excepté par le sévère Despréaux. « Le style de La Calprenède est maudit en mille » endroits ; de grandes périodes de romans, de méchans mots ; je » sens tout cela. J'écrivis l'autre jour à mon fils une lettre de ce » style, qui était fort plaisante. Je trouve donc que celui de La Calprenède est détestable, et cependant je ne laisse pas de m'y prendre » comme à de la glu : la beauté des sentimens, la violence des pas» sions, la grandeur des événemens, et le succès miraculeux de leurs » redoutables épées, tout cela m'entraîne comme une petite fille. » Mais ce qui doit le plus étonner, c'est que dans une des lettres (car il y en a plusieurs) où madame de Sévigné cherche à rabaisser Racine, pour lui préférer son vieux et illustre rival, on lit ces propres

paroles : « Vive donc notre ami Corneille; pardonnons-lui de mé-
» chans vers, en faveur des divines saillies dont nous sommes transportés; ce sont des traits de maître qui sont inimitables. Despréaux en dit encore plus que moi; en un mot, c'est le bon goût, tenez-vous-y [1]. » Madame de Sévigné était-elle mal instruite de la manière dont pensait Despréaux sur Corneille et sur Racine? ou exagérait-elle ce qu'elle lui avait entendu dire sur le mérite rare et incontestable de Corneille? ou enfin ce sévère appréciateur des talens et du génie croyait-il en effet, tout mis en balance, Corneille plus grand homme encore que Racine? Il est certain que, dans le temps où madame de Sévigné écrivait cette sentence, sous la dictée, pour ainsi dire, de Despréaux, Racine n'avait pas fait encore ses trois chefs-d'œuvre, *Iphigénie*, *Phèdre* et *Athalie;* mais il avait fait *Andromaque*, *Britannicus* et *Bajazet*, et les rôles admirables d'*Hermione*, de *Roxane*, d'*Agrippine*, de *Burrhus* et d'*Acomat*. Il est certain encore, que, dans une des notes sur Longin, Despréaux semble préférer assez ouvertement Racine à Corneille. Comment accorder ce jugement avec le passage de madame de Sévigné? comment le concilier surtout avec l'anecdote que plusieurs hommes de lettres, encore vivans, ont entendu raconter à feu Boindin, qu'étant allé dans sa jeunesse avec La Motte rendre hommage à Despréaux, dans sa maison d'Auteuil, il prit la liberté de demander à ce grand poëte, quels avaient été les véritables *hommes de génie* du siècle de Louis XIV? *Je n'en connais que trois*, répondit brusquement et naïvement Despréaux, *Corneille*, *Molière.... et moi.... Vous ne comptez pas Racine*, lui objectèrent les jeunes littérateurs. *Racine*, répondit Despréaux, n'était qu'*un très-bel esprit*, *à qui j'avais appris à faire des vers difficilement*. Des gens de lettres qui ont connu La Motte, assurent lui avoir entendu raconter cette même conversation. Que penser et que conclure de ces faits contradictoires? ce que le lecteur jugera à propos. Quelque jugement qu'il prononce, la querelle interminable sur Corneille et sur Racine n'en sera ni mieux éclaircie ni plus décidée.

(5) Dans le passage que nous avons rapporté du *Segraisiana*, au sujet des tragédies de Racine, le jugement de Corneille sur *Bajazet* peut mériter quelque attention, d'abord par le nom respectable qu'il porte, et de plus, parce que la critique de ce grand homme est appuyée et motivée même par un autre juge non moins respectable, par Voltaire, qui dans une lettre au comédien La Noue, fait à peu près les mêmes reproches que Corneille au rôle de Bajazet.

« Qui aime mieux que moi les pièces de l'illustre Racine? qui les
» sait plus par cœur? Mais serais-je fâché que *Bajazet*, par exemple,
» eût quelquefois un peu plus d'élévation?

Elle veut, Acomat, que je l'épouse. — Eh bien!
....
Tout cela finirait par une perfidie.
J'épouserais, et qui? s'il faut que je le die,

[1] Lettre à madame de Grignan, du 16 mars 1772.

Une esclave attachée à ses seuls intérêts. —
Si votre cœur était moins plein de son amour,
Je vous verrais sans doute en rougir la première;
Et pour vous épargner une injuste prière,
Adieu; je vais trouver Roxane de ce pas,
Et je vous quitte..... Et moi je ne vous quitte pas.
Que parlez-vous, madame, et d'époux et d'amant?
O ciel! de ce discours quel est le fondement?
Qui peut vous avoir fait ce récit infidèle?
Je vois enfin, je vois qu'en ce même moment
Tout ce que je vous dis vous touche faiblement:
Madame, finissons et mon trouble et le vôtre;
Ne nous affligeons point vainement l'un et l'autre.
Roxane n'est pas loin, etc.

« Je vous demande, monsieur, si, à ce style, dans lequel tout le » rôle de ce Turc est écrit, vous reconnaissez autre chose qu'un Fran- » çais qui appelle sa Turque, *madame*, et qui s'exprime avec élé- » gance et avec douceur? Ne désirez-vous rien de plus mâle, de plus » fier, de plus animé dans les expressions de ce jeune Ottoman, qui » se voit entre *Roxane* et l'Empire, entre *Atalide* et la mort? C'est à » peu près ce que Pierre Corneille disait à la première représentation » de *Bajazet*, à un vieillard qui me l'a raconté : cela est tendre, tou- » chant, bien écrit; mais c'est toujours un Français qui parle. Vous » sentez bien, monsieur, que cette petite réflexion ne dérobe rien » au respect que tout homme qui aime la langue française doit au » nom de Racine. Ceux qui désirent un peu plus de coloris à *Raphaël* » et au *Poussin*, ne les admirent pas moins. »

Si ces réflexions sur le rôle de Bajazet paraissent assez bien fondées, si elles peuvent même s'étendre jusqu'au rôle d'Atalide, elles ne seraient pas applicables aux deux beaux rôles d'Acomat et de Roxane. Aussi Voltaire ne touche-t-il pas à ces deux rôles; et il semble que Corneille, en enveloppant dans la sienne *tous les personnages* de la pièce, n'a pas été assez juste à l'égard de son illustre rival. On dira peut-être, pour justifier cette censure générale, qu'Acomat et Roxane, quelque beaux que soient d'ailleurs leurs rôles, ne sont pas eux-mêmes assez *Turcs*, non plus que Bajazet et Atalide; mais Roxane est amante et jalouse, et dans cette situation, rien ne ressemble plus à une femme turque, qu'une femme française ou italienne; la nation et le rang y mettent bien peu de différence : il en est de même d'Acomat, qui n'est qu'un vieux ministre politique, blanchi sous les armes et dans les affaires; un tel ministre est à peu près le même dans tous les pays du monde.

(6) *Non-seulement*, disait Segrais, *Malherbe est le chef de nos poëtes lyriques, mais il a fait tous ceux qui l'ont suivi.* Eloge vrai, dicté par le bon goût et par la raison, et surtout bien propre à Malherbe, dont le vrai mérite est d'avoir mis le premier dans les vers français de l'*harmonie* et de l'*élégance*, comme l'a dit lui-même avec tant d'élégance et d'harmonie, le législateur Despréaux.

On prétend que ce même Malherbe, si sensible à l'harmonie des

vers, et qui en a été le créateur parmi nous, était absolument dénué d'oreille pour la musique. Plus d'un homme de lettres célèbre a été dans ce cas, et même en a fait l'aveu. Juste Lipse et Ménage étaient de ce nombre, sans parler de beaucoup d'autres. Le second de ces deux savans faisait pourtant des vers en quatre langues, en latin, en grec, en italien, et *même* en français. Cette insensibilité musicale, même dans un poëte, est peut-être moins surprenante qu'on ne pourrait le croire. La mélodie du chant et celle des vers, quoiqu'elles aient, pour ainsi dire, quelques points d'attouchement communs, sont trop séparées et trop différentes à d'autres égards, pour qu'une oreille vivement affectée de l'une, soit nécessairement entraînée et subjuguée par l'autre, surtout si la mélodie musicale est renforcée, pour ne pas dire troublée, par les effets bruyans de l'harmonie moderne; effets que l'oreille délicate des anciens paraît n'avoir pas sentis, ou peut-être qu'elle a réprouvés.

(7) Croirait-on que des hommes qui se disent *citoyens*, et qui se prétendent éclairés, ont pensé bien moins sagement que Segrais sur l'âge propre aux vœux monastiques? Croirait-on que, lorsque le feu roi voulut rendre un édit, qui mît ces vœux à vingt-cinq ans, suivant l'ancienne loi du royaume, cet édit éprouva tant de résistance, qu'il ne fut possible de mettre les vœux qu'à vingt-un ans pour les hommes, et à dix-huit ans pour les femmes; c'est-à-dire, à un âge où la loi ne permet aucun engagement civil? Croirait-on que depuis on a fait les plus fortes tentatives, mais heureusement sans succès, pour obtenir de notre jeune et sage monarque, que les vœux fussent rétablis à seize ans? Respectables pasteurs de l'ancienne Eglise, auriez-vous jamais pensé que, par le seul motif d'empêcher la dépopulation des cloîtres, dont l'énorme multiplication est déjà un si grand mal, il dût être permis aux citoyens de prendre cet engagement sacré, lorsqu'ils ne sont pas encore en état d'en prévoir les suites, et d'envisager le danger terrible des vœux précipités? n'auriez-vous pas été persuadés que les âmes réellement appelées à la vie monastique, n'échapperaient jamais à cette sainte vocation, et qu'il serait toujours trop tôt, même à cinquante ans, pour faire prendre cette chaîne à d'autres? et plutôt que d'en aggraver le joug en l'accélérant, n'auriez-vous pas au contraire demandé à tous les gouvernemens chrétiens, dignes de ce nom, d'abroger la loi qui déclare les vœux indissolubles? ils n'en eussent été que plus sacrés et plus chers pour ceux qu'une religion vraiment éclairée aurait conduits dans ces saints asiles; et cette abrogation eût produit dans les cloîtres ce que produisit dans Rome la loi qui permettait le divorce: il n'y en eut pas un seul durant l'espace de cinq siècles. *Peut-être ferait-on bien*, disait un sage et vertueux pontife, *de n'exiger les vœux monastiques que pour un an; on mettrait les religieux à l'abri du repentir et du scandale. Dans les ordres rigoureux*, ajoutait un saint cardinal, *il y a toujours un tiers* de Saints, *un tiers* de fous, *un tiers* de mécontens.

Cette fantaisie passagère de se faire moine, qui est ordinairement la folie de la jeunesse, avait pris beaucoup plus tard au célèbre Balzac.

Sur la fin de ses jours, la dévotion s'empara tellement de lui, qu'il entra dans un couvent de capucins, où il voulait prendre l'habit. Heureusement il n'y resta pas « M. de Balzac, disait à cette occasion » un de ses amis, veut apparemment goûter avant sa mort la satisfac- » tion qu'il a désirée plus d'une fois, de pouvoir librement et impu- » nément solécíser avec ses égaux, pour se soulager des efforts pé- » nibles que lui coûtait la composition de ses ouvrages. Il pourra jouir » tout à son aise de cette douce satisfaction dans la société de ses » nouveaux confrères. »

Un fait plus singulier encore égayera un moment la tristesse de cette note. Le chancelier Séguier, dans sa jeunesse, avait pris l'habit de chartreux à Paris, moins, il est vrai, par dévotion que par un désespoir amoureux. Le jeune novice, tourmenté souvent par sa passion et par son âge, avait demandé à son supérieur un remède contre les maux qu'il endurait. Le bon père lui ordonna, toutes les fois qu'il sentirait quelque tentation violente, d'aller aussitôt sonner la cloche, pour se recommander en cet instant aux prières de toute la communauté : Séguier obéit; mais il eut si fréquemment recours à la cloche, qu'enfin toute la maison, étourdie et fatiguée, pria le supérieur de la délivrer de cet ardent novice, qui, vraisemblablement, ne se fit pas prier beaucoup pour laisser en repos ses tristes confrères.

Mais ce qui doit bien plus surprendre que le capucin Balzac et le chartreux Séguier, c'est le vœu que le prince de Conti, frère de la duchesse de Longueville, avait fait en 1653 à Bordeaux, d'entrer et de mourir dans la compagnie de Jésus. Voici la copie tristement curieuse de ce vœu, presque incroyable; nous y joindrons la traduction française, pour l'édification ou l'indignation de ceux d'entre nos lecteurs qui n'entendent pas le latin.

JESUS, MARIA, JOSEPH, ANGELUS CUSTOS, BEATUS PATER IGNATIUS.

Omnipotens sempiterne Deus, ego ARMANDUS DE BOURBON, *licet undecumque divino conspectu tuo indignissimus, fretus tamen tuâ pietate ac misericordiâ infinitâ, et impulsus tibi serviendi desiderio, voveo coram sacratissima Virgine Maria, et curia celesti universâ, divinæ majestati tuæ, castitatem perpetuam, et propono firmiter Societatem Jesu me ingressurum, in quâ vivere et mori ad majorem tuam gloriam ardentissimè cupio. A tuâ ergo immensâ bonitate, et clementiâ infinitâ, per Jesu Christi sanguinem peto suppliciter, ut hoc holocaustum in odorem suavitatis admittere digneris, et ut largitus es ad hoc desiderandum et offerendum, sic etiam ad explendum gratiam uberem largiaris. Amen. Datum Burdigalæ, die secundâ februarii, purificationi beatæ Virginis Mariæ consecratâ, et sanguine meo subsignatum, anno Domini* 1653, *ætatis meæ* 23 *cum quatuor mensibus.* ARMANDUS DE BOURBON.

Sancta Maria, Mater Dei et Virgo, ego te in dominam, patronam et advocatam eligo, rogoque enixè ut me adjuves ad servandum votum meum, et ad executioni mandandum propositum meum. Amen.

« JÉSUS, MARIE, JOSEPH, ANGE GARDIEN, BIENHEUREUX PÈRE IGNACE.

» Dieu éternel et tout-puissant, moi ARMAND DE BOURBON, quoiqu'à » tous égards très-indigne de vos regards divins, plein de confiance » néanmoins en votre bonté et votre miséricorde infinie, et poussé » par le désir de vous servir, je fais vœu à votre divine majesté, en » présence de la très-sacrée Vierge Marie, et de toute la cour céleste, » de garder une chasteté perpétuelle, et je me propose fermement » d'entrer dans la société de Jésus, dans laquelle je désire très-ardem- » ment de vivre et de mourir pour votre plus grande gloire. Je sup- » plie donc, par le sang de Jésus-Christ, votre immense bonté et » clémence infinie, de daigner recevoir cet holocauste en odeur de » suavité, et de m'accorder l'abondance de votre grâce pour remplir » mon vœu, comme vous me l'avez donnée pour former ce vœu et » pour vous l'offrir. Ainsi soit-il. Donné à Bordeaux, le second jour » de février, consacré à la purification de la bienheureuse Vierge » Marie, et signé de MON SANG, l'an du Seigneur 1653, à l'âge de vingt- » trois ans et quatre mois. Signé, ARMAND DE BOURBON.

« Sainte Marie, Vierge et mère de Dieu, je vous choisis pour maî- » tresse, patrone et advocate, et vous conjure de m'aider à garder » mon vœu, et à exécuter mon projet. Ainsi soit-il. »

L'original de ce vœu, trouvé dans les papiers de madame de Longueville après sa mort, fut remis par M. Aubert, son aumônier, entre les mains d'Amelot de La Houssaye, qui l'a transcrit dans ses *Mémoires*, t. 2, p. 143. Heureusement pour l'honneur de la maison de France, la grâce, qui, selon ce faible prince, lui avait inspiré le beau projet de chasteté et de jésuitisme, lui manqua pour l'exécuter; car il épousa, l'année suivante, 1654, la nièce du cardinal Mazarin. On assure même qu'au grand scandale de la société, il oublia si parfaitement son vœu, qu'il se fit janséniste. Aussi a-t-il reçu des écrivains de ce parti les plus grands éloges pour sa *haute piété*, surtout pour je ne sais quels ouvrages de dévotion qu'il avait composés dans ses momens de ferveur; occupation plus digne d'un moine que d'un prince. Mais en revanche les Jésuites ont gardé le silence le plus profond sur ces productions religieuses; ils ne se sont pas même vantés de l'honneur incroyable que le prince de Conti avait voulu leur faire, et dont il s'étaient vus si douloureusement frustrés.

On assure que le père du dernier prince de la maison de Longueville, voyant ou croyant son fils insensé, offrit aux jésuites 400,000 livres pour le recevoir. Il entra en effet dans la société, mais s'en dégoûta et la quitta bientôt; et en cela du moins ne se montra ni fou, ni imbécile.

(7) On peut voir dans le tome 5 des lettres de Rousseau, la lettre de ce grand poëte à son ami l'auteur du *Parnasse*, sur le mauvais choix de quelques uns des personnages qui figurent dans cette composition. M. Titon, dans sa réponse, se justifie comme il peut, en

disant qu'il ne voulait placer en *pied* sur son monument, que des poëtes du siècle de Louis XIV. Mais pourquoi se borner à ce siècle? pourquoi même n'y pas admettre des poëtes vivans? On aurait trouvé Malherbe, Rousseau et Voltaire qui avec Quinault auraient dignement représenté les quatre Muses dont on avait besoin. Pourquoi, d'ailleurs, mettre parmi les trois Grâces du Parnasse, avec mesdames Deshoulières et de La Suze, mademoiselle de Scudéri, qui était un modèle de mauvais goût? pourquoi avoir inscrit sur ce Parnasse les noms de tant de mauvais poëtes? Le constructeur n'aurait pas mieux fait d'y placer Voiture, quoique Rousseau le lui conseille dans sa lettre. Mais ce qui doit étonner le plus, c'est le *médaillon* qu'il demande à M. Titon du Tillet pour le très-médiocre versificateur Arnauld d'Andilly, *dont* les belles poésies, dit-il, *font* autant d'honneur aux lettres *qu'à la religion, et qu'on peut regarder comme* le seul *qui ait consacré* avec succès *les Muses à la piété* [1].

M. l'abbé de Radonvilliers, aujourd'hui membre de l'Académie, loue dans les vers suivans *le Parnasse* de M. Titon.

O vous qui les premiers en Grèce, en Ausonie,
Favoris des doctes sœurs,
Sûtes goûter les douceurs
De la divine harmonie,
Si de nobles rivaux, d'un même zèle épris,
Osent vous disputer le prix,
S'ils savent dans leurs vers faire couler vos grâces,
Vos accens, vos sons les plus doux,
Grecs et Romains, n'en soyez point jaloux.....
Garnier, des héros de notre âge,
Sur le bronze docile a gravé le visage;
Et du Tillet en ses écrits
A fait revivre leurs esprits.....
Titon sans doute a mérité
Que notre lyre l'éternise;
Mais déjà son ouvrage et sa noble entreprise
L'ont assuré sans nous de l'immortalité.

Un poëte anonyme, plus prodigue de son encens, l'a prostitué à M. Titon, dans ces quatre vers, dont la pensée lui a sûrement paru très-heureuse.

[1] Un apologiste de M. Titon du Tillet a prétendu que cet amateur, voulant donner place sur son monument aux *neuf Muses*, représentées par *neuf poëtes du siècle de Louis XIV*, avait choisi Segrais pour représenter *Euterpe*, qui présidait sur le Parnasse de la Grèce *au genre pastoral* (*Dulciloquis calamos Euterpe flatibus urget*, dit Ausone), et Chapelle pour représenter la muse *Érato*, qui présidait, sur le même Parnasse, à la *poésie gaie et badine* (*Plectra gerens Erato saltat pede, carmine, vultu*); excuse très-faible, 1°. parce qu'*Euterpe* présidait réellement, sur le Parnasse grec, à la musique des *instrumens à vent*, non au genre pastoral; et qu'*Érato* présidait à la poésie *amoureuse*, non à la poésie *badine*. Cela est si vrai, que Virgile l'invoque dans le septième livre de l'*Énéide*, pour chanter la guerre d'Enée et de Turnus se disputant Lavinie; 2°. parce qu'il ne peut jamais y avoir de bonnes raisons pour faire représenter deux Muses par deux poëtes tels que Segrais et Chapelle, l'un médiocre, l'autre négligé.

Du Titon de l'antiquité
A celui de nos jours, connais la différence;
L'un reçut et perdit son immortalité,
L'autre en jouit et la dispense.

C'est encore à peu près le sens de ce distique latin, car M. Titon a été célébré dans les deux langues.

Vivere dent aliis vates, tu vatibus ipse
Vivere das, Pindo vivis eo ipse tuo.

Le Parnasse français en bronze se voit actuellement dans une des salles de la bibliothèque du roi. On y a ajouté les statues en pied de Voltaire, Crébillon et Rousseau; mais on a oublié celle de Quinault, dont Lulli porte seulement le médaillon; et on n'a donné non plus qu'un médaillon à Malherbe, qui méritait bien une statue, comme créateur de notre poésie lyrique. En récompense, on trouve sur ce Parnasse beaucoup de médaillons qui n'y devraient pas être; ceux de Scarron, de Lainez, etc.; et la statue en pied de M. Titon du Tillet, qui aurait mieux fait de se souvenir du vers :

Parmi tant de héros, je n'ose me placer.

ELOGE DE CHARPENTIER [1].

Nous commencerons cet article par rappeler en substance ce que l'abbé d'Olivet a dit de notre académicien, d'après le Journal des Savans, dans l'histoire de la compagnie.

« Le talent qu'il montra dans ses premières études, l'avait fait
» destiner au barreau par sa famille. Mais, quelque propre qu'il
» fût à cette profession, l'amour des lettres ne lui permit pas
» de s'y engager. Il préféra, à une vie tumultueuse et agitée,
» le repos et le silence du cabinet, et à l'étude des lois, la con-
» naissance des langues et des bons auteurs de l'antiquité. Col-
» bert étant entré dans le ministère, et ayant conçu le dessein de
» former, à l'imitation de nos voisins, une compagnie pour le
» commerce des Indes orientales, voulut donner à toute la France
» une idée avantageuse de cet établissement, par un discours
» qu'il fit publier sur ce sujet. Il fut tellement satisfait de Char-
» pentier, qui avait composé ce discours, qu'il le fit entrer dans
» une académie alors naissante et très-peu nombreuse, qu'on
» appelait l'*Académie des médailles*, et qui est devenue celle des
» *inscriptions et belles-lettres*. Les langues savantes que Char-

[1] François Charpentier, né à Paris, le 15 février 1620; reçu à la place de Jean Beaudoin, le 7 janvier 1650; mort le 22 avril 1702.

» pentier possédait parfaitement, sa profonde connaissance de » l'antiquité, et sa critique judicieuse et sûre, le rendaient très-» propre à concourir aux travaux de cette société littéraire..... » Le discours qu'il a donné au public, de l'*excellence et de l'u-» tilité des exercices académiques*, montre assez quel était son » zèle pour ces exercices. Mais son assiduité aux assemblées de » l'Académie le prouve mieux encore. Il en a soutenu les travaux » par son exemple, et nul autre académicien n'a parlé plus sou-» vent à la tête de la compagnie. »

Cette fonction, toujours honorable, et quelquefois délicate, de porter la parole au nom de ses confrères, fonction redoutée du mérite timide, était très-recherchée de notre académicien; il bénissait le sort quand il en recevait cette marque de faveur: il eut souvent le bonheur d'être servi par la fortune comme il le désirait; et quand elle trompait ses vœux, il la corrigeait autant qu'il était en lui, en s'empressant de remplacer ceux de ses confrères, que des raisons de maladie, d'affaires, de timidité ou de paresse, empêchaient de paraître aux regards du public et de s'offrir aux éloges ou à la censure. Une figure imposante, une voix forte et, pour ainsi dire, impérieuse, donnaient à Charpentier toute la confiance nécessaire dans ces circonstances critiques: c'est à cette voix pénétrante et sonore, ainsi qu'à la surdité d'un autre académicien, que Benserade avait fait allusion dans une pièce où il disait:

Et le tonnant Charpentier,
Qu'entend l'abbé de La Chambre (1).

Ce fut dans une de ces occasions où Charpentier était si content de porter la parole, qu'étant chargé, au nom de l'Académie, du panégyrique du Roi, dont retentissaient alors nos assemblées publiques, il entra tout à coup dans une sorte d'enthousiasme religieux; et paraissant oublier tout-à-fait ses auditeurs, adressa une partie de son discours au portrait du roi, qui était exposé dans la salle. Cette espèce d'invocation eut le malheur de prêter au ridicule, quoique faite dans un temps où l'adulation semblait avoir franchi toutes les bornes. On imagine aisément l'effet que produirait aujourd'hui une telle apostrophe, ou plutôt on peut assurer avec confiance que cette prosopopée singulière ne serait pas tentée. Elle était néanmoins alors plus pardonnable qu'on ne s'imagine. Toute la France, nous ne saurions trop le redire pour l'apologie de nos anciens confrères, rendait à son roi une espèce de culte, dont Charpentier, si on peut parler de la sorte, n'était en ce moment que le ministre; il faisait, pour ainsi dire, solennellement, et au nom du peuple, les fonctions augustes de prêtre et de sacrificateur.

Nous joindrons ici une autre anecdote, encore plus intéressante pour la compagnie, au sujet de ces harangues que notre académicien aimait tant à prononcer. Dans un discours adressé quelques années auparavant à Colbert, membre de l'Académie, et bien digne de l'être, Charpentier avait débuté de la sorte : *Monsieur* (*car vous nous avez ordonné de vous parler ainsi*) ; parenthèse d'autant plus remarquable, qu'elle montre le prix que ce ministre attachait à l'égalité académique. Ce trait de modestie, ou plutôt d'amour-propre éclairé, qui sacrifiait un léger titre de vanité pour mériter des honneurs plus réels, ne fut pas imité par un prélat académicien ; il trouva bon, et peut-être il exigea, que dans un discours que Charpentier jugea à propos de lui adresser un jour d'assemblée publique, cet académicien l'appelât *monseigneur*. Le harangueur n'aurait pas dû ignorer que l'Académie n'a jamais donné ce titre aux évêques ; il avait d'ailleurs sous les yeux l'exemple récent du directeur de la compagnie, qui, chargé, peu de temps auparavant, de recevoir le même prélat, ne crut pas devoir rien innover à son égard ; quelque jaloux que se montrât le très-noble récipiendaire des plus légères marques d'honneur qu'il croyait dues à son rang et à sa naissance, on lui refusa à sa réception une distinction qui eût été offensante pour ses confrères, et qu'on n'aurait jamais dû lui accorder dans aucune autre circonstance. Cette observation, qui peut sembler petite en elle-même, n'est pourtant pas indigne d'être rappelée aux académiciens de nos jours, quelque persuadés que nous soyons qu'ils n'auront pas à se faire violence pour ne pas tomber dans la même faute, dont ils ne seraient d'ailleurs que trop avertis, et par la compagnie, et par le public.

La littérature doit à Charpentier plusieurs ouvrages, dont l'énumération serait trop longue, et dont plusieurs sont estimables et utiles. Il a publié une traduction de la *Cyropédie de Xénophon*, et une autre des *Paroles mémorables de Socrate*, recueillies par le même auteur. Nous faisons de ces deux ouvrages une mention particulière, pour avoir occasion de donner au traducteur un éloge que bien peu de ses pareils ont mérité. Quoique très-versé dans la connaissance du grec et dans la lecture des anciens, quoiqu'il s'occupât à les traduire, il ne portait pas son estime pour eux jusqu'à l'adoration sans bornes que leur prodiguaient d'autres hommes de lettres, auxquels il était néanmoins très-inférieur pour les lumières et le génie. Cette modération était en lui un trait de courage presque héroïque ; car n'ayant ni pour la poésie, ni pour l'éloquence des talens distingués, il pouvait au moins, par une espèce de dédommagement, se parer de l'étude profonde qu'il avait faite de la langue

des Démosthène et des Homère, et s'extasier sur les beautés cachées que la connaissance de cette langue lui faisait découvrir dans les *Philippiques* et dans l'*Iliade*. L'admiration de la plupart des érudits pour ces grands hommes, quelque juste qu'elle soit en elle-même, est souvent moins dictée par la persuasion que par l'amour-propre ; il serait peu flatteur pour eux d'avoir passé plusieurs années à approfondir une langue ancienne, pour ne voir, dans un grand écrivain qui a parlé cette langue, que les traits frappans de génie qu'il offre aux yeux les plus vulgaires; ils veulent paraître entendre finesse à tout, et ressemblent à ce voyageur qui, en racontant toutes les merveilles qu'il avait vues dans ses courses, disait à ceux qui en paraissaient étonnés : *Vous croyez donc que j'aurai fait le tour du monde, pour ne voir que ce que vous avez vu sans sortir de chez vous*[1] *!* Charpentier, tout traducteur qu'il était de Xénophon, et presque de Socrate, fut exempt de la manie si commune des traducteurs, des érudits et des voyageurs. Il était cependant bien éloigné de mépriser les anciens; il les avait trop lus, pour ne pas connaître et tout ce qu'ils valent, et tout ce que nous leur devons; mais son hommage raisonnable et tempéré ne plut pas à ceux qui leur prostituaient un encens aveugle ; il fut regardé et traité comme impie, parce qu'il n'était pas superstitieux : Despréaux, le grand pontife du divin Homère, lança contre notre académicien le plus foudroyant anathème, dans une épigramme, où le bon et paisible Charpentier était mis à côté de Caligula et de Néron, parmi les *monstres* qui avaient outragé l'*Iliade*. C'était ériger en crime énorme une faute au moins bien vénielle, et décrier, comme un *iconoclaste*[2] profanateur des statues antiques, celui qui, sans leur refuser un respect légitime, leur refusait seulement ce culte de *latrie*[3], que les chrétiens les plus dévots envers les images n'osent rendre qu'à l'Être suprême.

[1] C'est à peu près la réponse que faisait le savant et absurde jésuite Hardouin à ceux qui lui reprochaient l'extravagance de ses assertions érudites. *Vous verrez que je me lève tous les jours à trois heures du matin, pour ne faire que répéter ce que les autres ont dit avant moi.*

[2] *Iconoclastes* est un mot grec qui signifie *briseur d'images*. C'est le nom qu'on a donné à une secte nombreuse d'hérétiques qui troubla l'Église dans les huitième et neuvième siècles. L'aversion violente que les iconoclastes et les catholiques avaient les uns pour les autres, l'horreur de ceux-ci pour leurs adversaires hérétiques, et le mépris de ceux-là pour les orthodoxes, ressemblaient assez bien aux sentimens mutuels des adorateurs et des censeurs de l'antiquité.

[2] Le culte de *latrie* (adoration), disent les théologiens orthodoxes, n'est dû qu'à Dieu; les Saints et leurs *images* ne doivent obtenir que le culte de *dulie* (soumission); on y ajoute pour la Vierge le culte d'*hyperdulie* (soumission parfaite).

Il fallait que Despréaux regardât Charpentier comme une espèce d'apostat, fait, par sa désertion, pour être traité plus rigoureusement que les autres ennemis du parti grec; car la haine du poëte contre le déserteur se déploie en vingt endroits de ses lettres[1]. On y voit surtout les reproches amers que Despréaux fait à Brossette, son admirateur, d'avoir mêlé ses vers à ceux de Charpentier, dans la traduction d'une épigramme de l'*Anthologie. J'ai trouvé fort étrange,* lui dit-il, *que vous ayez voulu me mettre en société de style avec Charpentier, un des hommes du monde avec lequel je m'accordais le moins, et qui toute sa vie a eu le style le plus écolier.* Et dans un autre endroit: *Oh! qu'heureux est Charpentier, qui raillé, et mettons quelquefois baffoué sur ses ouvrages* (nous ne changeons rien à la diction), *se maintient toujours parfaitement tranquille, et demeure invinciblement persuadé de l'excellence de son esprit!*

Despréaux rapporte ensuite l'histoire, vraisemblablement exagérée, d'une médaille que Charpentier avait imaginée sur quelque événement du règne de Louis XIV, de l'empressement qu'il eut d'en apporter le projet à l'Académie, de la satisfaction avec laquelle il fit lui-même l'éloge de cette production, et du cri unanime qui rejeta la médaille, comme un chef-d'œuvre de mauvais goût. Mais, quoi qu'en dise Despréaux, il est certain que Charpentier contribua beaucoup par son travail et par son zèle, à la belle suite de médailles qui furent frappées sous le règne de Louis XIV. Il dirigea les beaux dessins de la plupart de ces médailles, ce qui suppose beaucoup de goût et d'intelligence dans les arts; et l'abbé d'Olivet, si porté d'ailleurs à souscrire aux jugemens du célèbre satirique, n'a pu s'empêcher de rendre à notre académicien le tribut de louanges que cet ouvrage lui assure.

C'est encore Charpentier que Despréaux avait en vue dans ces vers d'une de ses épîtres au roi:

> L'un en style pompeux habillant une églogue,
> De ses rares vertus te fait un long prologue,
> Et mêle, en se vantant soi-même à tout propos,
> Les louanges d'un fat à celles d'un héros.

Il est vrai que notre académicien avait fait à la louange du roi une églogue en vers trop pompeux, avec ce titre plus pompeux encore: *Louis, églogue royale:* le ton et les détails de la pièce pouvaient sans doute être critiqués; mais la leçon de

[1] Ces lettres de Despréaux, adressées pour la plupart à son commentateur Brossette, ont été publiées à Lyon en 1770. Quoiqu'elles soient écrites d'un style fort négligé, la lecture n'en est pas indifférente pour faire connaître le caractère de ce grand poëte. Nous aurons occasion de les citer plus d'une fois.

Despréaux était un peu dure, et le satirique ne s'apercevait pas que lui-même pouvait en avoir besoin, étant tombé plus d'une fois dans l'espèce de sacrilége dont il accusait son confrère.

Charpentier était si peu enthousiaste des anciens, qu'il prétend, dans un de ses ouvrages, qu'en matière de littérature, il n'est point de mauvais exemple que les Grecs ne nous aient donné. *Il n'y a pas*, dit-il, *jusqu'au style burlesque, regardé par quelques uns comme une des plus impertinentes inventions de notre âge, dont nous ne trouvions le modèle chez eux.* Le père Vavasseur n'eût pas été de cet avis; car on sait que ce jésuite a fait un ouvrage exprès contre le style burlesque, où il attaque principalement ce style par l'autorité des anciens, qui n'ont jamais, selon lui, donné ce mauvais exemple aux modernes (2). Mais Charpentier apportait en preuve de l'assertion contraire, quelques pièces de théâtre, où un poëte grec, contemporain des Ptolémées, avait traité dans le genre burlesque les sujets de tragédie les plus intéressans (3). Ce poëte avait dérobé à notre siècle la misérable invention des parodies, qui travestit en farce le genre noble et pathétique, mais que le public ne dédaigne pas d'accueillir, parce que les parodies sont des satires, et que les satires sont en possession d'obtenir des lecteurs et des spectateurs la plus bénigne indulgence.

Notre académicien donna, dans une autre occasion, des preuves de son impartialité littéraire, en publiant son livre *sur la défense et l'excellence de la langue française.* Tout savant qu'il était, et fait, à ce titre, pour préférer sans difficulté les langues mortes aux langues vivantes, il soutint, dans cet ouvrage, que les inscriptions de nos monumens publics devaient être en français. On croira facilement que pour l'honneur du latin, il eut plus d'un adversaire. Nous ne rapporterons pas ses raisons, pour le moins aussi plausibles, et certainement moins suspectes de préjugés et de superstition, que celles dont on avait pu le combattre. Nous dirons seulement de cette dispute, ce qu'on peut dire de mille autres, où l'on n'a prodigué les écrits et les paroles que faute de vouloir s'expliquer et s'entendre. L'inconvénient presque infaillible qui éternise toutes les controverses, est la fureur des assertions générales. *Les inscriptions doivent-elles être en français ou en latin?* Cent voix s'écrient d'un côté, *toujours en français;* cent voix de l'autre côté répondent, *toujours en latin.* Un philosophe qui voudrait mêler à ces assertions tumultueuses ses faibles représentations, aurait bien de la peine à se faire écouter; peut-être même serait-il l'objet de la risée commune, s'il osait dire en peu de mots, avec défiance et modestie: *Je crois,* messieurs, *que l'ins-*

cription doit être tantôt en français, tantôt en latin, selon les circonstances du temps, de l'objet et du lieu, selon les idées qu'on voudra réveiller de préférence; enfin, selon les moyens qu'une des deux langues fournira pour exprimer avec plus de précision et d'énergie ce qu'on se propose de dire. Ces mots : Louis XII, père du peuple, *mis au bas d'une statue de ce bon roi, dans un marché public, seraient bien préférables, ce me semble, à* Ludovicus duodecimus, pater populi; *et la belle inscription qu'un de nos colonels avait mise sur ses drapeaux blancs :* Victoria tinget (4), *n'aurait pas eu la même beauté en français.*

Despréaux était d'un avis absolument contraire à Charpentier, et se déclarait hautement pour l'usage de la langue latine dans les inscriptions. *Cette langue*, dit-il dans une de ses lettres, *est extrêmement propre au style lapidaire, par ses ablatifs absolus, au lieu que la langue française traîne et languit par ses gérondifs incommodes, et par ses verbes auxiliaires. Elle n'admet point d'ailleurs la simplicité majestueuse du latin; et en même temps, pour peu qu'on l'orne, on la rend fade. Quelle comparaison, par exemple, y aurait-il entre ces mots :* Regiâ familiâ urbem invisente; *et ceux-ci :* La famille royale étant venue voir la ville? Il y a sans doute beaucoup de vérité dans ces réflexions : la seule méprise de Despréaux est de n'avoir pas vu les exceptions dont elles étaient susceptibles; et si ce grand poëte eût été chargé de faire une inscription à la statue du meilleur de nos rois, il avait trop de goût pour ne pas sentir que *Henri IV* aurait dit bien plus que *Henricus quartus.*

Charpentier eut un autre adversaire bien plus intéressé que Despréaux à soutenir la gloire de la langue latine, le poëte Santeuil, qui avait fait tant d'inscriptions et tant d'autres ouvrages en vers latins, et n'avait jamais pu faire de vers français. Il accabla son antagoniste de pièces latines, pour prouver que les monumens publics devaient uniquement parler cette langue; il adressa une de ces pièces à l'Académie des inscriptions, qui se dégradait, disait-il, si elle ne vengeait pas l'honneur des langues anciennes; il en adressa une seconde à Charles Perrault, que Colbert avait consulté sur cette question, et qui, indépendamment de la préférence qu'il donnait aux modernes sur les anciens, voulait que les inscriptions fussent en français, par l'excellente, mais secrète raison, que le ministre et le roi ne savaient pas d'autre langue. Santeuil, dans sa pièce à l'Académie, se plaignait amèrement du peu de considération où les poëtes latins sont à la cour, et déplorait en pure perte leur infortune. Enfin, il lança des vers latins contre Charpentier lui-

même. Ces vers étaient un plaidoyer ironique en faveur de la langue française; *ironia tam elegans*, dit Santeuil avec une grande satisfaction, *ut adversarius eâ deceptus fuerit* (*ironie si fine, que mon adversaire en fut la dupe*). Il composa de plus, sur la mort récente du père Cossart, une pièce qu'il regardait comme un de ses meilleurs ouvrages, et qu'il envoya à tous ses amis, et même à Charpentier avec ce titre : *Désespoir de la langue française*. C'est tout au plus ce qu'il aurait pu dire, si les Despréaux et les Racine eussent entrepris de louer en vers français le jésuite défunt, et qu'ils eussent moins réussi que le chanoine de Saint-Victor; et dans ce cas même, ni la pièce, ni la jactance de Santeuil n'auraient encore rien prouvé pour les inscriptions modernes en langue latine. Mais ce poëte ne se piquait pas d'une meilleure logique, pourvu qu'elle fût ou qu'elle lui semblât mise en beaux vers.

Le zèle avec lequel Charpentier avait défendu les droits de la langue française, fit penser à Louis XIV, jaloux de la répandre et de l'immortaliser, que personne n'était plus propre que cet académicien à faire un digne usage de cette langue dans les inscriptions que le monarque avait ordonnées pour la galerie de Versailles. Mais Charpentier, rempli pour le monarque d'une admiration dont il était comme oppressé, et qui ne demandait qu'à s'exhaler au dehors, eut le malheur de croire qu'il ne trouverait jamais de termes assez énergiques pour l'exprimer : il oublia que plus les actions qu'il voulait célébrer étaient grandes, plus les inscriptions devaient être simples; que l'enflure refroidit tout, et que, suivant l'expression très-sensément plaisante d'un célèbre écrivain, les adjectifs affaiblissent toujours les substantifs, quoiqu'ils s'accordent *en genre, en nombre et en cas*. Le roi, en passant dans sa galerie, vit au-dessous des belles peintures de Le Brun ces inscriptions emphatiques : *l'incroyable passage du Rhin*, *la prise miraculeuse de Valenciennes*, etc. : il sentit que ces expressions sans faste, *le passage du Rhin*, *la prise de Valenciennes*, étaient d'un style bien plus noble; et il fit effacer les épithètes de l'académicien, à qui il donna, dans cette occasion, une leçon utile de bon goût, en échange de son enthousiasme et de ses éloges. Nous observerons ici, pour appuyer ce que nous avons dit, il n'y a qu'un moment, sur la langue propre aux monumens publics, que les inscriptions dont il s'agit, mises en latin, auraient été déplacées dans la galerie de Versailles : toute autre langue que celle de la nation devait y paraître trop étrangère, et presque barbare; et le monarque sous qui les Français avaient vaincu, ne pouvait annoncer qu'en français leurs triomphes et leur gloire.

L'ouvrage de Charpentier, *sur l'excellence de la langue française*, renferme un article qui, sans avoir beaucoup de rapport au sujet, est peut-être plus intéressant que l'ouvrage même; cet article a pour objet l'*infortune des littérateurs*. Un homme de lettres, mécontent de son état (on sait trop combien cette classe est nombreuse), ne manquerait pas d'assurer que la matière était tristement abondante, et que les mémoires sur lesquels l'auteur avait travaillé, déjà très-multipliés de son temps, ont prodigieusement grossi depuis cent années. Mais l'écrivain, plus équitable et plus sage, qui sait apprécier les chagrins, petits ou grands, attachés à toutes les classes de l'espèce humaine, ne verra point de raisons de préférer un autre état à celui qu'il a embrassé par goût et par choix; il opposera aux orages que fait éprouver l'ambition, les charmes d'une vie paisiblement occupée, sans désirs et sans intrigues; à l'éclat des grandes places, la satisfaction si douce que l'étude procure, et qui fait trouver au philosophe, sans sortir de sa retraite, les ressources que tant d'hommes vont chercher si inutilement hors d'eux-mêmes; aux clameurs de l'envie, suite nécessaire de la renommée, l'estime des citoyens honnêtes, récompense assurée des lumières que répandent les bons écrits; enfin, en compensant les petites peines qu'il endure par les adoucissemens qu'il éprouve, il dit, comme le persan Babouc [1] : *Si tout n'est pas bien, tout est passable* (5).

On a publié long-temps après la mort de Charpentier un recueil de fragmens littéraires, dont on le donne pour auteur, et qu'on a intitulé *Carpentariana*, ou *Carpenteriana*, car la différence de l'*a* ou de l'*e* dans ce titre barbare, a fait une assez grande question parmi les érudits. Ce recueil a augmenté le nombre des mauvais ouvrages de cette espèce dont la littérature est infectée, et dont la plupart, remplis ou de bévues, ou d'inepties, ou de mensonges, paraissent plus faits pour dégrader que pour honorer les noms qu'ils portent. Heureusement pour la mémoire des écrivains auxquels on attribue tant de rapsodies posthumes, le public a la justice de ne pas regarder comme leur ouvrage ces rebuts informes de leurs travaux et de leurs idées; il les met uniquement sur le compte de ces éditeurs méprisables et faméliques, destinés à ramasser les miettes qui tombent de la table de leurs maîtres. Le compilateur du *Carpentariana*, parmi le fatras dont il a grossi cette collection, l'a surtout farcie de mauvais vers, qui ne sont pas même de Charpentier, et de beaucoup d'autres lambeaux qui ne méritent que les ténèbres

[1] Voyez le charmant ouvrage de Voltaire, intitulé *Babouc*, ou *le Monde comme il va*.

et l'oubli[1]. Mais si ce recueil n'est pas un monument brillant et durable du génie et du goût de notre académicien, il renferme au moins quelques traits honorables à son caractère. On y voit que son âme était douce et honnête; qu'ayant été plus d'une fois en butte à la satire et même aux outrages, il était sans resssentiment et sans fiel; qu'il oubliait aisément les injures, et jamais l'amitié ni les bienfaits; qu'enfin, s'il n'eut pas des talens rares, il eut des vertus plus rares encore, et qu'il mérite d'être proposé comme un modèle de sagesse et de conduite à tant d'hommes de lettres, que la haine et l'impétuosité de la vengeance ont si souvent entraînés dans des écarts, plus nuisibles à leur gloire que les vaines attaques de leurs ennemis.

NOTES.

(1) Cette pièce de Benserade contenait les portraits, pour la plupart assez peu flatteurs, des quarante académiciens vivans en 1684, à la réception de Thomas Corneille; elle fut prononcée ce jour-là par l'auteur même dans une assemblée publique : cette liberté, ou plutôt cette licence, paraîtrait bien étrange aujourd'hui; la compagnie et l'assemblée même seraient blessées, non-seulement du plus léger trait de satire contre le moindre des académiciens, mais de tout ce qui pourrait donner lieu à quelque application maligne, même contre l'intention de l'auteur. On a vu dans ces derniers temps plus d'un exemple de ces sortes d'applications, que nous serions bien fâchés de rappeler ici, même pour repousser des imputations de malice, dont quelques uns de nos confrères ont été très-injustement chargés.

La satire de Benserade, car on ne peut guère lui donner d'autre nom, fut comparée dans le temps à la *requête des dictionnaires* du savant Ménage, autre pièce non moins satirique contre l'Académie en général, et tous ses membres en particulier. Il est vrai que Ménage n'était point de l'Académie, lorsqu'il se permit cet ouvrage, qui même lui en ferma pour jamais les portes. Un académicien de ses amis osa dire alors, qu'au lieu de l'exclure de la compagnie pour avoir fait une pareille pièce, il fallait au contraire se hâter de l'y recevoir, comme on condamne un homme qui a déshonoré une fille à l'épouser. L'Académie sembla pourtant à la fin oublier son ressentiment, et parut vouloir adopter, sur la fin de ses jours, l'auteur de la *requête*

[1] On prétend que Charpentier est auteur d'une comédie intitulée : *la Résolution pernicieuse*, en cinq actes, qui ne fut ni représentée ni imprimée. On ajoute qu'elle était, il n'y a pas long-temps, en manuscrit, dans le cabinet d'un bibliothécaire. Il y a toute apparence que cette pièce a très-bien fait de ne pas sortir de son obscurité, ni du vivant de l'auteur, ni après sa mort.

qui l'avait tant blessée. Mais, contre son attente, Ménage, qui vingt ans plus tôt eût été touché de cette faveur, se montra pour lors très-peu empressé de l'obtenir. *Ce ne serait plus*, disait-il, *qu'un mariage* in extremis, *qui ne ferait honneur ni à l'un ni à l'autre.*

(2) L'ouvrage du P. Vavasseur, contre le *genre burlesque*, a pour titre : *De ludicra dictione*. Ce mot *ludicra* ne répond que très-imparfaitement en latin à ce que nous appelons *burlesque* en français; mais les expressions impropres sont le partage indispensable des latinistes modernes. L'auteur de ce livre n'y ayant trouvé qu'une seule faute qui lui parût mériter d'être corrigée, consulta le P. Sirmond son confrère, pour savoir s'il mettrait *erratum* au lieu d'*errata*. *Donnez-moi votre livre*, lui dit le P. Sirmond, *j'y trouverai une seconde faute, et vous mettrez errata*. Ce P. Vavasseur, critique sévère, surtout des vivans, et poëte latin très-présomptueux, s'était rendu si odieux à tout le Parnasse de ce temps, que Santeuil, qui lui fit une épitaphe, fut obligé de s'en justifier auprès des jésuites même. Le célèbre Ducange, ayant donné son savant glossaire de tous les mots de la basse latinité, ouvrage d'une littérature peu élégante, mais utile au moins pour l'histoire du moyen âge, le P. Vavasseur, qui s'était toujours piqué de la latinité la plus pure, disait avec mépris : *Il y a soixante ans que j'évite avec grand soin d'employer aucun des mots que Ducange a recherchés avec bien de la peine*[1].

(3) Sélis, professeur au collége de Louis-le-Grand, littérateur aussi instruit qu'éclairé, a remarqué encore avec raison, dans son excellente dissertation sur Perse, qu'on peut regarder comme des exemples du genre burlesque dans les anciens, *les descriptions du Margitès et de la Batracomyomachie, les turlupinades d'Aristophane, le sel grossier reproché à Plaute, les mauvaises plaisanteries de Pétrone, les facéties peu délicates de l'Apolocoyynthose*. Il ajoute que ce même P. Vavasseur, ennemi si déclaré du style burlesque, et si zélé défenseur des anciens à cet égard, n'a pas dédaigné de louer un morceau de l'antiquité, qui a pour titre : *Marcus Grunnius Corocolta Porcellus*, et qui n'est autre chose le testament d'un pourceau dicté par lui-même; pièce du comique le plus bas.

(4) *La Victoire les teindra* (*Victoria tinget*). Ce mot peu harmonieux *teindra*, l'article *les* qui ne se trouve pas dans le latin *Victoria tinget*, et qui refroidirait l'inscription française; enfin la chute sonore du demi-vers hexamètre; *Victoria tinget*, voilà ce qui donne la supériorité à l'inscription latine. De même, l'inscription *pro Deo et Patria*, mise sur d'autres drapeaux, vaut mieux que *pour Dieu et la Patrie*, parce que les mots *pour Dieu* réveillent l'idée peu noble d'une expression employée parmi nous dans le langage familier. Au con-

[1] Ducange disait lui-même avec modestie, en parlant de son propre ouvrage : *Dans mes lectures je n'ai pas imité l'abeille qui tire le suc des fleurs, je n'ai imité que l'araignée et la sangsue, qui tirent des corps qu'elles sucent ce qu'ils ont de mauvais.*

traire, la belle inscription faite par Voltaire pour la statue de l'Amour,

> Qui que tu sois, voici ton maître;
> Il l'est, le fut, ou le doit être.

est bien préférable à une inscription latine qui aurait dit la même chose. En voici deux qui en sont la traduction littérale, sans aucun terme barbare ou impropre, et dont néanmoins la première est détestable, la seconde froide et sèche, et toutes deux sans harmonie et sans grâce :

> *Quisquis es, ecce tuus dominus; fuit, aut erit, aut est;*

ou bien

> *Herum ecce, quisquis es, tuum;*
> *Fuit, vel est, vel mox erit.*

On peut remarquer ici que l'article *le*, qui ferait languir l'inscription française, la *Victoire les teindra*, fait au contraire ici, par sa répétition, une des beautés de l'inscription française à l'Amour, et manque à l'inscription latine; tant il est vrai qu'on ne peut établir en cette matière presque aucune règle générale de goût et de style, et que les circonstances changent tout.

(5) Vigneul Marville, dans ses *Mélanges de littérature*, fait une liste lamentable des gens de lettres qui ont été malheureux.

« Urbain VIII, *dit-il*, fonda à Rome un hôpital pour servir de re- » traite à de pauvres gentilshommes sur la fin de leurs jours. Il serait » à souhaiter qu'on en fît un pareil pour les gens de lettres qui meu- » rent de faim. Homère, pauvre et aveugle, allait par les carrefours » et les places publiques, récitant ses vers pour avoir du pain. Plaute » gagnait sa vie à tourner la meule. Xilander, savant grec, vendait, » pour un peu de soupe, ses notes sur Dion Cassius. Alde Manuce » était si pauvre, qu'il se rendit insolvable pour avoir emprunté seu- » lement de quoi transporter sa bibliothèque de Venise à Rome, où » il était appelé. Jean Bodin, Lelio Gregorio Giraldi, Louis Castel- » vetro, l'archevêque Usserius, sont morts pauvres. Agrippa mou- » rut à l'hôpital; et on dit que Michel Cervantes est mort de faim. » Le Tasse était réduit à une si grande indigence, qu'il fut contraint » d'emprunter à un ami un écu pour subsister durant une semaine, » et de prier sa chatte, par un joli sonnet, de lui prêter, durant la » nuit, *la lumière de ses yeux*, n'en ayant point d'*autre pour écrire ses* » *vers*. Le cardinal Bentivoglio traîna dans la pauvreté une vieillesse » languissante, vendit son palais pour payer ses dettes, et mourut » enfin, laissant à peine de quoi se faire inhumer. Notre savant his- » toriographe, André Duchesne, était obligé, pour vivre, d'écrire » à la hâte de mauvais ouvrages, auxquels il se gardait bien de mettre » son nom. Vaugelas, pour éviter la poursuite de ses créanciers, se » tenait caché dans un petit coin de l'hôtel de Soissons. Du Ryer » faisait ses traductions à la hâte, pour tirer de son libraire de quoi

» subsister avec sa famille. Bayle prétend que ce libraire lui achetait » ses ouvrages à la feuille, les grands vers à cent sols le cent, les » petits à cinquante, et qu'une des filles de cet académicien traver- » sait tout Paris à pied, pour aller porter à l'imprimeur l'ouvrage » de son père, et en recevoir une très-modique rétribution. »

Vigneul Marville finit ce triste détail par renvoyer ses lecteurs au livre qui a pour titre : *De infortunio litteratorum*, où l'on trouve, dit-il, un grand nombre de faits affligeans sur ce sujet. La liste pourrait en être fort augmentée de nos jours ; Dufrény, l'abbé Pellegrin, l'abbé d'Alainval, Delille, auteur de *Timon le misanthrope*, et cent autres, sont morts dans la misère, et ont été inhumés aux dépens de leurs amis ou de la charité de leur paroisse.

Mais, en offrant aux gens de lettres ce *tableau* affligeant de l'infortune de leurs semblables, il serait juste aussi de leur présenter le catalogue rassurant, quoique bien moins étendu, des écrivains à qui leurs ouvrages et leurs talens ont procuré une fortune honnête, quelquefois même l'opulence. Il ne serait pas moins nécessaire d'examiner si la plupart des gens de lettres malheureux ne l'ont pas été par leur faute ; si le déréglement de leur conduite, ou quelque défaut de leur caractère, n'a pas été la véritable cause des maux dont ils se sont plaints, et qu'il ne faudrait plus alors attribuer aux lettres, mais à leur personne. La question intéressante *des avantages et des inconvéniens de la profession d'homme de lettres*, mériterait bien d'être proposée par quelqu'une de nos Académies.

ELOGE D'ARMAND DU CAMBOUT

ET DE PIERRE DU CAMBOUT [1].

Le marquis de Coislin (car il ne fut duc et pair de France que depuis son entrée dans la compagnie) avait pour aïeul maternel le chancelier Seguier. Ce magistrat, dont la mémoire est si chère aux lettres [2], devenu protecteur de l'Académie après la

[1] Armand du Cambout, duc de Coislin, pair de France, chevalier des ordres du roi, et lieutenant-général de ses armées, né à Paris, le 1er. septembre 1635 ; reçu à la place de Claude de l'Étoile, le 1er. juin 1652 ; mort le 16 septembre 1702.

— Pierre du Cambout, fils d'Armand du Cambout, duc de Coislin, pair de France, né en 1664 ; reçu à la place de son père, le 11 décembre 1702 ; mort le 7 mai 1710.

[2] Le chancelier Seguier aimait encore plus les livres que les lettres. On ne pouvait mieux lui faire sa cour qu'en lui présentant un ouvrage, surtout s'il avait plus d'un volume. *Je crois*, disait-il, *que le vrai secret de me corrompre serait de me donner des livres.* Bien des hommes en place seraient

mort du cardinal de Richelieu, voulut que son petit-fils, le marquis de Coislin, qui était aussi petit-neveu du cardinal, fût membre de la société littéraire qui devait tant à ces deux ministres. Le nouvel académicien était digne de cette place par son amour pour les lettres, et par la considération qu'il témoignait à ceux qui les cultivent. Il se dérobait avec joie à ses autres occupations, pour pouvoir se trouver avec eux : *Je n'oublierai rien*, dit-il dans son discours de réception, *pour faire en sorte qu'au défaut de mes paroles, mes actions soient pour vous autant de remercîmens; et je suivrai l'exemple de ceux qui, par une juste reconnaissance, couronnaient les fontaines dans lesquelles ils avaient puisé.* Il a transmis ces sentimens à son illustre maison, comme une partie précieuse de son héritage. Aussi a-t-il été successivement remplacé dans l'Académie par deux de ses enfans, Pierre du Cambout, duc de Coislin, et Henri-Charles du Cambout, évêque de Metz, qui l'un et l'autre se sont montrés dignes de succéder parmi nous à leur respectable père. La compagnie est trop éclairée sur ses véritables intérêts, pour ne pas sentir combien il serait dangereux que les places qu'elle accorde devinssent une espèce de survivance ou d'héritage; elle a cru néanmoins pouvoir sans conséquence déroger en quelques occasions à une si sage maxime; et l'exception qu'elle a faite pour MM. de Coislin, doit être regardée par eux comme un titre honorable de noblesse académique. Mais, en général, les sociétés littéraires, qui ne doivent ouvrir leurs portes qu'aux talens, et aux talens les plus dignes, ne sauraient être trop réservées sur ces sortes d'exceptions, dont la fréquence entraînerait infailliblement la décadence de ces compagnies : elles ont besoin de motifs puissans, et surtout approuvés par la voix publique, pour donner aux enfans les places des pères; et tous ceux qui composent les académies devraient penser sur ce point comme l'un d'entre eux, qu'un confrère sollicitait vivement pour son fils : cette sollicitation ne l'empêcha pas de donner son suffrage à un candidat dont les titres lui paraissaient mieux fondés : *J'ai cru*, dit-il, *devoir la préférence à celui qui a pour père ses propres ouvrages.*

inaccessibles à ce moyen de corruption. « Un pauvre abbé, disait le pape » Benoît XIV, m'ayant demandé, lorsque j'étais jeune, s'il y avait un grand » mal de prendre des livres doubles chez des riches qui ne lisaient jamais, je » n'eus pas le courage de décider la chose en bon casuiste, tant j'avais alors » de passion pour les livres. »

ÉLOGE DE CHARLES PERRAULT[1].

Pierre Perrault son père, avocat au parlement, homme vertueux, qui aimait les lettres, et qui connaissait toute l'étendue des devoirs sacrés d'un père, s'occupait beaucoup de l'éducation de ses enfans, dont Charles Perrault était le dernier. On le mit dès l'âge de huit ans au collége de Beauvais, où il brilla dans ses classes. Il aimait passionnément les vers, et en faisait quelquefois de si bons, au moins pour son régent, que ce maître lui demandait, avec un air de connaisseur, qui les lui avait donnés. Le versificateur novice était destiné à trouver un jour dans Despréaux un Aristarque plus sévère. Il prouva (et cet exemple n'est pas rare, surtout parmi les poëtes) que si la passion pour un art indique souvent des dispositions à s'y distinguer, elle n'en est pas toujours l'annonce infaillible ; que l'esprit peut se tromper, ainsi que les sens, en prenant une faim imaginaire et factice pour un besoin réel de la nature ; et que s'il est quelquefois, comme le prétend Helvétius dans son livre *de l'Esprit*, des méprises *de sentiment et de tendresse*, il en est aussi *de talent et de génie*.

La philosophie, même purement contentieuse, eut encore plus d'attrait pour Charles Perrault que l'étude des belles-lettres ; il aimait tant à disputer, que les jours de congé, si chers à la jeunesse des colléges, lui paraissaient des jours morts : cette philosophie, qu'il chérissait, en était pourtant bien indigne ; ce n'était encore que la détestable scolastique, qui a régné si long-temps à la honte de la raison, et qui, de nos jours même, ne lui a pas entièrement cédé le terrain, malgré le mépris où sont tombées les sottises dont elle se nourrit. Mais cette scolastique fournissait une sorte de pâture à l'esprit du jeune écolier, avide de s'exercer, même sur des chimères, et plus fait pour les choses de raisonnement que pour celles de goût.

Une querelle qu'il eut avec son régent le força de quitter le collége, mais ne le fit pas renoncer à ses études ; elles n'en devinrent au contraire que plus sérieuses et plus solides. Il s'associa avec un de ses amis à peu près du même âge ; ils lisaient ensemble les bons auteurs, en faisaient des extraits, et quelque-

[1] Né à Paris le 12 janvier 1628 ; reçu à la place de Jean de Montigny, évêque de Léon, le 3 novembre 1671 ; mort le 16 mai 1703.

fois même osaient en risquer la critique, voulant dès lors ne rendre aux grands écrivains qu'un hommage raisonné, et, s'ils le pouvaient, raisonnable. Charles Perrault a plus d'une fois avoué que cette seconde éducation qu'il s'était donnée, lui avait été sans comparaison plus utile que la première. Ce qu'on apprend seul et sans secours, est toujours ce qu'on sait le mieux ; et peut-être ne sait-on parfaitement que ce qu'on apprend de la sorte. Combien d'hommes illustres en tous genres n'ont eu d'autre maître qu'eux-mêmes, et n'en ont été que plus grands?

Le burlesque, si justement avili depuis, était alors fort à la mode, et presque en honneur. Nos deux jeunes gens, qui n'avaient pas encore le goût assez formé pour sentir toute l'insipidité de ce malheureux genre, s'amusèrent à mettre en vers burlesques le sixième livre de l'*Énéide*. Ils firent encore un autre ouvrage de cette espèce, qui même fut imprimé, mais qui, pour leur honneur, est tombé dans l'oubli, et dont nous apprendrions en pure perte le titre à nos lecteurs. Charles Perrault avait trop de lumières, surtout quand les réflexions eurent mûri ses idées, pour attacher le moindre prix à cette bizarre production de sa jeunesse ; mais il assurait, en essayant de jeter un ridicule sur les partisans fanatiques de l'antiquité, qu'il ne leur manquait que d'avoir trouvé dans quelque poëte de deux mille ans la fiction qui faisait la base de son ouvrage, pour la célébrer comme un effort de génie [1].

Ses études achevées, il fut reçu avocat, et plaida deux causes avec assez de succès, pour que les magistrats désirassent de le voir s'attacher au barreau. Mais bientôt Colbert, qui connut son mérite, l'enleva à la jurisprudence. Il le choisit pour tenir la plume dans une petite académie composée de quatre ou cinq hommes de lettres qui s'assemblaient chez lui deux fois la semaine : ce fut le berceau de cette savante compagnie, qui est devenue depuis si célèbre sous le nom d'*Académie des inscriptions et belles-lettres*. La petite académie travaillait aux médailles et aux devises que Colbert lui demandait au nom du roi, et celles que Charles Perrault proposait, étaient presque toujours préférées. Il avait singulièrement le talent de ce genre de composition, qui demande plus de qualités dans l'esprit qu'on ne pense, et des qualités même que la nature joint ensemble assez rarement ; une imagination tout à la fois féconde et sage ; la sim-

[1] Cette fiction était qu'Apollon avait inventé la *grande poésie* (langage des dieux), comme fils de Jupiter ; la *poésie pastorale*, comme berger du roi Admète ; et la *poésie burlesque* (langage du peuple), comme maçon du roi Laomédon. L'idée, comme l'on voit, n'était pas merveilleuse ; mais l'exécution était encore au-dessous.

plicité jointe à la noblesse, et la précision à l'abondance ; une mémoire heureuse, et en même temps un jugement sûr, pour appliquer finement et à propos les plus beaux traits des anciens aux événemens modernes ; enfin, la connaissance réunie des beaux-arts, de l'antiquité, et des convenances actuelles ou locales. On ne doit donc pas être étonné que parmi tant de médailles et d'inscriptions, la plupart ou tristement insipides, ou ridiculement fastueuses, il y en ait peu qui méritent d'être citées ; elles sont si rares, qu'on peut les regarder comme une espèce de bonne fortune pour ceux qui les trouvent, encore cette bonne fortune n'arrive-t-elle qu'à ceux qui la méritent. Nous pouvons mettre au nombre de ces heureuses devises, celle de la médaille frappée à l'occasion du logement donné par le roi à l'Académie Française, dans le Louvre même. Cette devise était *Apollo palatinus ;* allusion ingénieuse au temple d'Apollon, bâti dans l'enceinte du palais d'Auguste (1). Il est d'autant plus juste de rappeler ici cette médaille, que non-seulement Charles Perrault en fut l'auteur, mais que la compagnie lui fut redevable du logement qu'elle obtint. Elle reçut cette grâce du monarque dans le même temps où le roi voulut bien se déclarer son *protecteur*. Ce titre, porté jusqu'alors par le cardinal de Richelieu et le chancelier Seguier, était trop grand, osons le dire à l'honneur des lettres, pour tout autre que pour le souverain. Colbert, éclairé par les sages conseils de Charles Perrault, fit sentir au roi que la protection due au génie est un des plus nobles apanages de l'autorité suprême, et ne doit point lui être enlevée par un simple sujet, suffisamment honoré, quelque grand qu'il puisse être, d'appuyer les lettres de son crédit auprès du prince, d'en favoriser les progrès, et de connaître le prix de ceux qui les cultivent. Tel est surtout un des principaux devoirs des hommes en place, que le monarque honore de sa confiance ; puissent-ils ne le jamais oublier !

Les lettres eurent bientôt à Charles Perrault une obligation encore plus signalée que celle d'habiter le palais des rois. Il procura l'établissement de l'Académie des sciences, qui d'abord eut la même forme que l'Académie Française, l'égalité parfaite entre ses membres, et qui aurait dû conserver cette forme, la seule convenable à une société littéraire. Claude Perrault, frère de Charles, homme d'un mérite rare, et que tous les traits de Despréaux n'ont pu réussir à rendre ridicule, eut beaucoup de part à cet établissement si utile. Il fut un des premiers et des plus dignes membres de l'Académie naissante ; il se donna pour confrères les Huyghens, les Roëmer, les Cassini, les Mariotte, les Roberval, et beaucoup d'autres hommes illustres, dont le mé-

rite et la célébrité ont été dignement soutenus par leurs successeurs, sans néanmoins en être effacés (2).

A peine l'Académie des sciences fut-elle établie, que Colbert fit un fonds de cent mille livres par an, pour être distribuées par ordre du roi aux hommes de lettres célèbres, soit de France, soit des pays étrangers. Charles Perrault eut encore beaucoup de part au projet de ces gratifications, et à la distribution qui s'en fit. Elle s'étendit par toute l'Europe et jusqu'au fond du Nord; des pensions plus ou moins considérables, accompagnées de lettres encore plus flatteuses, venaient pénétrer la retraite obscure d'un savant, quelquefois ignoré dans sa patrie même, et qui s'étonnait d'être connu à Versailles, et encore plus d'y être récompensé. Il est vrai que ces pensions ne furent ni exactement ni long-temps payées; il est vrai même que Colbert, tandis qu'il allait chercher le mérite jusque chez nos ennemis, privait des bienfaits du roi, malgré les représentations de Charles Perrault, le bon La Fontaine dans son indigence, et l'en privait pour le punir d'une action honnête, *d'avoir déploré en vers touchans la disgrâce du malheureux Fouquet, son bienfaiteur, dont Colbert était l'ennemi.* Il est vrai enfin, qu'on aurait pu mettre, à quelques égards, plus de discernement et de lumières dans cette répartition de grâces, et ne pas confondre avec les talens éminens plusieurs talens médiocres (3). Mais, malgré ces injustices de détail, que les souverains sont si exposés à commettre dans le bien même qu'ils font, les pensions ainsi répandues par Colbert ont peut-être plus contribué à porter le nom de Louis XIV aux extrémités du monde, que tout ce qu'il a fait d'ailleurs de grand et de mémorable. Tant de bienfaits inattendus, distribués avec éclat et offerts avec grâce, intéressèrent tout à coup dans l'Europe mille bouches à célébrer le monarque; et ces bouches étaient celles qui, pour leurs contemporains et pour la postérité, sont les interprètes de l'estime ou de la censure publique: utile leçon pour les princes qui ne peuvent ni se montrer insensibles à la gloire sans renoncer aux grandes actions dont elle est le prix, ni être assurés de l'obtenir qu'en se rendant favorables ceux qui en sont les dispensateurs.

Colbert, qui goûtait de plus en plus l'esprit et le caractère de Charles Perrault, le chargea bientôt d'un emploi important de confiance. Ce ministre, surintendant des bâtimens, lui en donna le *contrôle général.* Il se conduisit dans cette place avec le désintéressement d'un homme de bien, l'intelligence d'un homme instruit et éclairé, et la sagesse d'un homme d'esprit, qui connaissait tout l'amour-propre des hommes en place. Il informait Colbert de tout, l'instruisait de tout sans paraître l'instruire,

et presque sans que Colbert s'en doutât, et il le mettait en état de se parer auprès du roi de toutes les connaissances qu'il avait puisées dans ces entretiens secrets. Charles Perrault fut plus avisé que ce ministre d'un roi d'Espagne, qui, au sortir d'une conversation où il eut le malheur de laisser voir sa supériorité à son maître, dit en confidence à un de ses amis : *Je suis perdu, et je vais demander mon congé ; j'ai eu la sottise de laisser voir au roi que j'en savais plus que lui....* Un homme de mérite, ami de Perrault, et attaché à un autre ministre que Colbert, se plaignait de ce que le ministre ne sentait pas tout ce qu'il valait : *Croyez*, lui dit Perrault, *que c'est tant mieux pour vous.* Ce même Colbert, vieux et adroit adulateur, employait, à l'égard de Louis XIV, la même finesse dont il ne s'apercevait pas que Perrault usait avec lui. Il disait à Seignelai son fils, homme de beaucoup de talent, mais jeune et vain : *Sois sûr d'être déshérité, si jamais le roi vient à se douter qu'il a moins d'esprit que toi. Mon fils, fais-toi petit,* disait Parménion à Philotas ; et c'était à la cour d'Alexandre que le guerrier courtisan tenait ce discours. Qu'aurait-il dit à la cour de tant de souverains, qui n'étant pas des *Alexandre,* ont bien plus besoin que ce prince de voir tout ce qui les entoure se rapetisser devant eux (4).

La place de *contrôleur des bâtimens,* donnée à Charles Perrault, procura aux arts une nouvelle faveur, ce fut l'établissement des Académies de peinture, de sculpture et d'architecture. L'émulation qui en résulta parmi les artistes, encouragea Colbert à presser la construction du Louvre, que tous les arts furent invités à embellir ; monument digne d'un grand roi, mais qui ne put être fini avant la mort du ministre, et qui le sera lorsqu'il plaira à la Providence de faire renaître un Colbert parmi nous. Ce fut alors que Claude Perrault, dont le génie, aussi noble que vaste, était également propre aux arts et aux sciences, donna le dessin de cette belle façade du Louvre qui n'a rien de supérieur dans les chefs-d'œuvre de l'Italie ancienne et moderne, et que l'envie a tâché d'enlever à son auteur, mais qui lui est restée malgré l'envie.

Si on réunit sous un même point de vue tant de services rendus par Charles et Claude Perrault, aux lettres, aux sciences, aux arts, et par conséquent à la partie de la nation qui désirait et méritait d'être éclairée, on conclura peut-être que cette famille de simples citoyens, tant vexée par des satires, n'a guère moins fait pour la gloire de son roi, que si elle eût été décorée des places les plus éminentes. Mais c'est le sort du mérite modeste et sans pouvoir, d'éprouver l'injustice de ses contemporains, et de n'en être pas toujours dédommagé par la postérité.

Le crédit dont jouissait Charles Perrault, et la reconnaissance que les lettres lui devaient, lui avaient ouvert, dès l'année 1671, les portes de l'Académie Française. Il y fit, le jour de sa réception, un discours de remercîment, dont cette compagnie fut si contente, qu'elle prit la résolution de rendre publiques à l'avenir les réceptions de ses membres. Il est vrai qu'elle se fit un devoir trop gênant d'assujétir ces réceptions à des formules de complimens et d'éloges depuis long-temps usés et monotones, et dont il faut espérer qu'elle osera enfin s'affranchir un jour.

La faveur des grands est rarement durable, et pour l'ordinaire l'est d'autant moins qu'elle est mieux méritée. Charles Perrault, très-capable de reconnaissance, mais incapable de bassesse, ne pensait pas que l'avilissement dût être le prix des bienfaits, et aurait cru, par l'abjection d'un esclave, dégrader son bienfaiteur même ; il essuya de la part de Colbert des mortifications qui le forcèrent à se retirer. Le ministre ne fut pas long-temps à s'apercevoir combien Perrault lui manquait ; il fit des tentatives pour le regagner, mais il n'était plus temps ; Perrault, instruit par l'expérience, préféra son repos et la liberté à de nouveaux honneurs et de nouveaux orages ; il alla s'enfermer dans une maison qu'il avait au faubourg Saint-Jacques, et qui étant proche des colléges, lui donnait plus de facilité pour veiller à l'éducation de ses fils ; car il en avait deux, dont il voulait être le précepteur, comme son père avait été le sien. Il éprouva dans les douceurs de ce nouveau genre de vie, combien les plaisirs purs, goûtés par un père au sein de sa famille, sont préférables aux illusions de la faveur et aux chimères de la vanité.

Après la mort de Colbert, il reçut un nouveau dégoût. Louvois le raya de la petite Académie des médailles ; ce ministre n'aimait pas Colbert, et la haine qu'il portait au protecteur reflua sur le protégé, qui ne l'était plus : c'est ainsi que beaucoup d'hommes puissans se sont vengés de leurs rivaux ou de leurs ennemis sur ceux qui ne pouvaient l'être ; et nous avons vu, il n'y a qu'un moment, que Colbert même ne fut pas exempt de cette petitesse, dans l'injustice qu'il eut le malheur de faire éprouver à La Fontaine.

Heureusement pour Perrault, les lettres qu'il avait tant aimées et qui lui devaient tant, firent la consolation et la douceur de sa retraite. Il employa le loisir dont il jouissait, à la composition de différens ouvrages ; il fit entre autres son *Poëme sur le siècle de Louis-Le-Grand,* et son *Parallèle des anciens et des modernes.* On sait la guerre longue et violente que ce poëme

et cet ouvrage excitèrent entre Despréaux et l'auteur. Le plus grand tort de Perrault fut d'avoir censuré les anciens en mauvais vers, et d'avoir par là donné beaucoup d'avantage à Despréaux, dont la poésie était le principal et le redoutable domaine. Que penser, par exemple, des deux premiers vers du *Poëme de Louis-le-Grand*, qui n'invitent pas à lire les autres?

> La docte antiquité fut toujours vénérable;
> Mais je ne crus jamais qu'elle fût adorable [1].

Ne vaudrait-il pas mieux avoir tort en beaux vers, que d'avoir raison en vers pareils? ou plutôt n'a-t-on pas toujours tort avec de tels vers? La partie eût été plus égale si les deux adversaires n'eussent combattu qu'en prose. On peut voir, dans le recueil des œuvres de Despréaux, une lettre que Perrault lui adressa au plus fort de cette guerre, et contre laquelle la prose du grand poëte, un peu dure et pesante, a bien de la peine à se soutenir, malgré tout le talent de l'auteur pour le sarcasme et l'ironie. La lettre de Perrault, quoique remplie de reproches, pour la plupart assez mérités par son adversaire, est un modèle d'honnêteté et de finesse; cette modération le venge bien mieux que n'aurait fait une satire amère : il n'est point d'homme de lettres à qui la même conduite n'ait réussi en pareil cas; et on ne peut trop s'étonner qu'elle soit si rare parmi eux, malgré le succès infaillible qui en est la récompense. Quant au fond de la dispute, les deux adversaires, comme dans la plupart des querelles, ont alternativement tort et raison; Perrault, trop peu versé dans la langue grecque, trop exclusivement frappé des défauts d'Homère, n'est pas assez sensible aux beautés supérieures de ce grand poëte, et ne fait pas assez de grâce à ses écarts en faveur de son génie : Despréaux, sans cesse à genoux devant son idole, la défend quelquefois aussi mal, et presque toujours aussi durement que les héros de l'*Iliade* s'insultent les uns les autres. On aurait pu lui répondre, comme a fait Thomas aux fanatiques de Bossuet [2], ce que disait Henri IV à un ambassadeur espagnol qui justifiait le roi son maître de quelque faiblesse qu'on lui reprochait : *Est-ce que votre maître n'est pas assez grand pour avoir des défauts?* Mais l'inflexible défenseur d'Homère ne pardonnait

[1] Quelques critiques ont rapporté ce dernier vers de la manière suivante :

> Je ne la trouve pas cependant adorable.

Mais il était déjà assez mauvais de la façon de l'auteur, pour qu'on ne cherchât pas à le rendre plus mauvais encore.

[2] Voyez l'*Essai sur les Eloges*, par Thomas.

rien, quand il s'agissait des intérêts de son auteur chéri. On peut en juger par le sang-froid avec lequel il a traduit, dans une de ses remarques sur *Longin,* un passage bien étrange de Vitruve au sujet de Zoïle. Après avoir dit que ce mauvais critique récita au roi Ptolémée Philadelphe, l'ouvrage où il déchirait Homère long-temps après sa mort, Vitruve ajoute : *Les uns disent que Ptolémée le fit mettre en croix, d'autres qu'il fut lapidé, et d'autres qu'il fut brûlé tout vif à Smyrne. Mais de quelque façon que cela soit*, IL EST CERTAIN QU'IL A BIEN MÉRITÉ CETTE PUNITION, *puisqu'on ne peut pas la mériter* POUR UN CRIME PLUS ODIEUX *que celui de* REPRENDRE UN ÉCRIVAIN QUI N'EST PAS EN ÉTAT DE RENDRE RAISON DE CE QU'IL A ÉCRIT. Indépendamment de l'absurdité de cette maxime, Vitruve, comme le remarquait très-bien Charles Perrault, ne faisait pas attention qu'en parlant ainsi, il condamnait la sévérité cruelle dont il accablait lui-même en ce moment le malheureux Zoïle, que la mort avait mis depuis long-temps hors d'état de se défendre. Quoi qu'il en soit, on est bien tenté de croire que le satirique inexorable, qui a transcrit ce passage si sérieusement et avec une sorte d'approbation, aurait fait un mauvais parti à Charles Perrault, s'il eût été chargé de lui infliger quelque peine pour ses blasphèmes contre le prince des poëtes; tant l'intolérance et le fanatisme paraissent inséparables de toute espèce de culte superstitieux. Charles Perrault rapprochait ce trait de Vitruve, d'un autre trait aussi ridicule et moins connu, celui du médecin Serenus Sammonicus, qui, enthousiasmé du quatrième livre de l'*Iliade,* ordonnait, pour remède de la fièvre quarte, d'appliquer sur la tête des malades ce quatrième livre, dont la chaleur brûlante, selon lui, était capable d'opérer la guérison en fondant les humeurs (5).

L'humeur de Despréaux contre son antagoniste refluait jusque sur l'Académie, qui aurait dû, selon lui, faire subir à l'hérésiarque une punition exemplaire; mais qui, se bornant à rendre aux anciens l'hommage qui leur est dû, croyait devoir laisser à ses membres la liberté de les apprécier à leurs risques et périls. L'implacable vengeur de l'*Iliade* prétendait que la compagnie, en ne fermant pas la bouche à Charles Perrault, en lui laissant même ses portes ouvertes, opinait plus scandaleusement que lui contre les anciens, et *surtout,* disait-il, *contre le bon sens, à qui elle en voulait comme à un ancien, beaucoup plus ancien qu'Homère et Virgile;* il ajoutait, dans l'impétuosité de sa colère, qu'il fallait changer la devise de l'Académie, et mettre à la place une troupe de singes qui se miraient dans une fontaine, avec ces mots : *sibi pulchri* (*charmans pour eux seuls*). L'Académie ne fit que rire de ces incartades poétiques, et donna du

moins au satirique l'exemple du sang-froid, qu'il est un peu fâcheux de perdre pour de pareils objets[1].

On assure que le fiel de Despréaux contre l'auteur du *Poëme de Louis-le-Grand*, avait une cause secrète, plus puissante que son dévouement pour les anciens; il était piqué, dit-on, de ce qu'en célébrant, dans ce poëme, le grand Corneille, qui en était bien digne, on avait affecté de ne pas dire un mot de l'auteur de *Phèdre* et d'*Iphigénie*. Il y a quelque apparence que Despréaux n'était guère plus satisfait du silence qu'on avait gardé à son égard dans ce poëme, où l'on n'avait pas dédaigné de citer les Godeaux et les Tristans. Mais l'amour-propre du satirique, dans le mécontentement qu'il affichait, se cachait prudemment derrière son amitié pour Racine, et peut-être se méprenait lui-même en se cachant de la sorte. Si le grand poëte, en cette circonstance, se montra un peu trop sensible, son adversaire s'était montré fort injuste. Oter Despréaux et Racine au siècle de Louis-le-Grand, c'est ôter au siècle d'Auguste Horace et Virgile.

L'inimitié des deux académiciens était de plus ancienne date que l'époque de la querelle sur les modernes. Charles Perrault et ses frères, amis des écrivains que Despréaux avait le plus maltraités, ne se bornaient pas à désapprouver, par un silence prudent, les traits qu'il lançait à ces écrivains; ils s'expliquaient avec liberté sur le satirique, qui, de son côté, ne les ménageait pas. Nous ne devons pas omettre à cette occasion un trait de Perrault, qui lui fait beaucoup d'honneur. L'Académie Française avait proposé en 1671, pour le sujet du premier prix de poésie qu'elle donna, l'*abolition du duel;* Perrault, quelques jours avant la distribution du prix, parla avec beaucoup d'éloges de la pièce couronnée, dont l'auteur, M. de La Monnaye, était encore inconnu. *Vous seriez bien surpris*, dit à Perrault quelqu'un de ceux qui l'écoutaient, *si la pièce était de Despréaux... Fût-elle du diable,* répondit Perrault, *elle mérite le prix*, *et elle l'aura.* On dira peut-être que ce trait n'était qu'un acte d'équité; mais l'équité à l'égard d'un ennemi, et d'un ennemi dont on a

[1] On accusa le versificateur latin, Gilles Ménage, qui s'en défendit beaucoup, d'avoir fait contre le poëme de Charles Perrault, une épigramme en vers hendécasyllabes, qui finissait par le vers de Catulle,

O sæclum insipiens et inficetum!

Siècle sans raison et sans goût!

allusion, que l'auteur croyait bien maligne, au titre de l'ouvrage de Perrault, *le Siècle de Louis-le-Grand;* c'était employer, tant bien que mal, les armes des anciens pour venger leur cause.

reçu des outrages, est un acte d'héroïsme digne de Socrate et d'Epictète. Despréaux, de son côté, comme pour se piquer d'émulation, rendait quelque justice à Perrault, et la lui rendait sur ses vers même. *Je loue,* dit-il, *jusqu'à M. Perrault, quand il est louable : est-ce bien lui qui a fait ces six vers que je trouve à la fin d'une préface de ses* Parallèles?

Ils devraient, ces auteurs, demeurer dans leur grec,
Et se contenter du respect
De la gent qui porte férule;
D'un savant traducteur on a beau faire choix,
C'est les traduire en ridicule
Que de les traduire en françois.

Despréaux, en louant ces vers, montrait d'autant plus de courage, que les anciens n'y sont pas traités favorablement; mais il croyait que le poëte en voulait aux traductions de Dacier, et ce trait de justice ou de satire le consolait du reste.

Ce docte et pesant Dacier était un des adversaires les plus déchaînés contre Perrault, qui s'en plaignait un jour à Fontenelle : *Comment voulez-vous*, répondit le philosophe, *que M. Dacier vous pardonne? en attaquant les anciens, vous décriez une monnaie dont il a son coffre plein, et qui fait toute sa richesse.* La réflexion eût encore été plus juste, si Fontenelle, après avoir ainsi consolé Perrault, eût ajouté que parmi plusieurs pièces fausses, la *monnaie*, entassée par Dacier, renfermait des lingots de l'or le plus pur, et dont on connaissait d'autant mieux le prix, qu'on était plus riche de son propre fonds. Mais il est trop vrai que le bon Dacier, en contemplant ce coffre précieux, gage de son opulence imaginaire, ne savait guère y distinguer la fausse monnaie d'avec la bonne. Aussi Despréaux disait-il que les anciens avaient bien plus à se plaindre de leur traducteur Dacier, que de leur détracteur Perrault.

Notre académicien, outre les vers que nous venons de rapporter, en a fait encore quelques uns qui ne sont pas indignes d'éloge. Tels sont ceux de son poëme *sur la peinture*, où il exprime d'une manière assez heureuse et même assez poétique, les beautés que le temps ajoute aux tableaux.

Sur les uns le vieillard, à qui tout est possible,
Passait de son pinceau la trace imperceptible,
D'une couche légère *allait les brunissant*,
Y mettait des beautés, même en les effaçant,
Adoucissait les jours, fortifiait les ombres,
Et les rendait plus beaux en les rendant plus sombres,
Leur donnait *ce teint brun* qui les fait respecter,
Et qu'un pinceau mortel ne saurait imiter.
Sur les autres tableaux, *d'un mépris incroyable*,
Il passait, sans les voir, l'éponge impitoyable;

Et loin de les garder aux siècles à venir,
Il en effaçait tout, jusques au souvenir.

Il ne s'en faut presque rien que ces vers ne soient d'un poëte; l'image du Temps qui donne aux chefs-d'œuvre des grands artistes *le dernier trait de pinceau,* et qui efface *jusqu'au souvenir des mauvais ouvrages,* est noble et pittoresque; un peu plus d'harmonie et d'élégance dans l'expression, eût rendu ce tableau digne des grands maîtres (6).

Quand la querelle de Despréaux et de Perrault eut duré le temps qu'il fallait pour faire presque également tort à l'un et à l'autre; quand les deux adversaires furent rassasiés, l'un de reproches, et l'autre d'épigrammes; quand le public commença lui-même à en être fatigué, des amis communs, qui auraient dû y songer plus tôt, s'occupèrent de réconcilier ces deux hommes, faits pour s'estimer l'un l'autre; le premier par son rare talent, le second par son savoir et ses lumières, et tous deux par leur probité. La réconciliation fut sincère de la part de Perrault : il supprima même plusieurs traits qu'il réservait encore aux anciens, dans le tome IV de ses *Parallèles, aimant mieux*, disait-il, *se priver du plaisir de prouver de nouveau la bonté de sa cause, que d'être brouillé plus long-temps avec des hommes d'un aussi grand mérite que ceux qu'il avait pour adversaires, et dont l'amitié ne pouvait trop s'acheter.* Quant à Despréaux, il écrivit à Perrault, après leur raccommodement, une lettre qu'il appelait de *réconciliation;* mais dans laquelle, à travers les complimens qu'il s'efforce de lui faire, il n'a pu s'empêcher de montrer encore ce reste de malignité ou de fiel, dont il est si difficile à un satirique de profession de se défaire entièrement. Cette lettre était à peu près une nouvelle critique de Perrault, tant la réparation avait la tournure équivoque. Aussi un ami de Despréaux lui disait-il : *Je ne doute pas que nous ne soyons toujours bien ensemble; mais si jamais après une brouillerie, nous venons à nous raccommoder, point de réparation, je vous prie; je crains plus vos réparations que vos injures* (7).

Nous ne parlerons point de quelques ouvrages de Perrault, moins considérables que les deux qui ont le plus fait parler de lui, et le plus troublé son repos. Nous ne citerons que son *Histoire des Hommes illustres du siècle de Louis XIV.* Débarrassé de Despréaux, mais toujours partisan zélé de son siècle, Perrault en célébra la gloire dans cet ouvrage, qui fit également honneur à ses lumières et à son impartialité. On peut y désirer plus d'intérêt et de coloris, mais non plus de sincérité et de justice. L'auteur avoue même qu'il s'est refusé les ornemens, pour

donner plus de vérité à son récit, en ne louant que par le simple exposé des faits. *Je n'ai pas ignoré*, dit-il, *que si j'avais pu mettre plus d'éloquence dans ces éloges, j'en aurais tiré plus de gloire; mais je n'ai pensé qu'à la gloire de ceux dont je parle. On sait que la plupart des oraisons funèbres sont plus l'éloge du prédicateur que du défunt; et que si la réputation de l'auteur en est souvent augmentée, celle du mort demeure presque toujours ce qu'elle était auparavant.* On peut donc appliquer à cet ouvrage ce que dit Cicéron des *Commentaires de César*, que, *sans parure et comme sans vêtement, ils plaisent par leur nudité même*[1]. Mais on n'oserait sans doute ajouter à cet éloge ce que Cicéron ajoute à celui de César, *qu'en laissant aux écrivains médiocres le plaisir d'orner son récit, l'auteur en a dégoûté les écrivains sages*[2].

Parmi les hommes illustres dont Perrault faisait l'éloge dans cette histoire, il avait mis Arnauld et Pascal, qui méritaient bien d'y avoir une place distinguée; mais les jésuites, leurs ennemis, dont il serait inutile aujourd'hui de dissimuler les intrigues, puisque notre siècle en a fait justice, firent donner ordre à Perrault d'ôter ces deux noms de son livre; sur quoi on cita ce beau passage de Tacite, qui, parlant d'une cérémonie où l'on portait les images de plusieurs grands hommes, ajoute, *que les images de Cassius et de Brutus effaçaient toutes les autres, par cette raison même qu'on ne les y voyait pas*[3]. Après la mort de Louis XIV, protecteur et dupe des ennemis de Pascal et d'Arnauld, on s'est empressé de remettre leurs noms à la place d'où on les avait arrachés, et qu'ils n'auraient jamais dû perdre. Charles Perrault, qui avait rendu cette justice aux deux jansénistes les plus célèbres, y fut encouragé par un de ses frères, docteur de Sorbonne, très-attaché à Port-Royal, et très-peu dévoué aux jésuites, ainsi que Despréaux. Mais cette conformité de sentimens pour de si graves objets d'amour ou de haine, ne rendit pas le poëte plus favorable à cette famille; il était encore plus l'ami d'Homère que de Jansénius et de Saint-Cyran.

Soixante ans après la mort de Charles Perrault, on a publié ses *mémoires*, écrits par lui-même. Ils sont estimables par un grand air de franchise, et curieux par quelques anecdotes qu'ils renferment, principalement sur la vanité et les incartades du cavalier Bernin, qu'on fit venir, à grands frais, d'Italie, pour

[1] *Nudi sunt et recti, et venusti, omni ornatu orationis, tanquam veste detracto.*

[2] *Ineptis gratum fortasse fecit, qui volunt ista calamistris inurere; sanos quidem homines à scribendo deterruit.*

[3] *Præfulgebant Cassius atque Brutus, eo ipso, quòd effigies eorum non visebantur.*

bâtir le Louvre, tandis qu'on avait en France Pujet et Claude Perrault. Il serait à souhaiter que les gens de lettres de quelque mérite écrivissent ainsi leurs mémoires, à condition pourtant, ce qu'on ne peut guère espérer de la faiblesse humaine, qu'ils parleraient d'eux-mêmes avec cette sincérité naïve qui ajoute tant de prix aux talens. Les bons esprits ne s'intéressent guère moins à voir au naturel, et comme en négligé, ceux qui ont éclairé leurs contemporains, que ceux qui les ont gouvernés bien ou mal. L'histoire des premiers *est celle des progrès et des chefs-d'œuvre de l'esprit humain ;* l'histoire des autres *n'est souvent que celle de nos malheurs et de nos crimes.*

NOTES.

(1) Voici l'explication qu'on trouve dans l'histoire du roi par médailles, de l'inscription *Apollo Palatinus,* mise à la médaille de l'Académie.

« Apollon tient sa lyre appuyée sur le trépied d'où sortaient ses oracles. Dans le fond paraît la principale face du Louvre. La légende *Apollo Palatinus*, signifie, *Apollon dans le palais d'Auguste.* »

Cette devise, et plusieurs autres faites par l'Académie des inscriptions naissante, était plus heureuse que la fameuse inscription, *Nec pluribus impar,* qu'un médiocre antiquaire avait imaginée pour une médaille frappée à l'honneur de Louis XIV. La médaille représentait un soleil éclairant le monde, et l'inscription signifiait qu'*il aurait pu en éclairer plusieurs à la fois ,* allusion, qu'on croyait bien fine, à l'étendue des lumières du monarque, et à la profondeur de sa sagesse. Indépendamment du ridicule de cet excès d'adulation, il n'était pas aisé, en regardant la médaille, de deviner sur-le-champ l'application de la devise, défaut essentiel dans ces sortes d'ouvrages. Cependant, lorsqu'elle fut présentée par l'auteur à l'Académie des inscriptions pour être soumise à son jugement, cette compagnie n'eut garde de la censurer, encore moins d'en proposer une autre, craignant sans doute de ne pas faire aussi bien au gré de l'amour-propre du maître. Malheureusement on découvrit ensuite que cette même devise avait été déjà imaginée à la louange du détestable roi Philippe II. C'est du moins ce que prétendirent alors quelques antiquaires étrangers, qui n'étaient pas payés, comme les antiquaires français, pour donner à Louis XIV des louanges si outrées et si fades.

Colbert ayant demandé à Charles Perrault une devise pour M. le Dauphin, qui n'avait encore que quatre ans, et qui paraissait déjà marquer beaucoup de goût pour ce qui avait rapport à la guerre, notre académicien donna celle-ci, qui fut préférée à beaucoup d'autres. Le corps est un éclat de tonnerre qui sort de la nue, avec ce mot, *et ipso terret*

in ortu (il est redoutable, même en naissant). Cette devise, dit Charles Perrault dans ses mémoires, fut mise sur les enseignes du régiment de M. le Dauphin, et sur les casaques de ses gardes. Nous en aurions mieux aimé une qui eût inspiré, pour ce jeune prince, l'amour au lieu de la crainte.

(2) Les grands noms qui font tant d'honneur à l'ancienne Académie des sciences, prouvent que cette Académie n'avait pas besoin, pour étendre ou soutenir sa gloire, de la nouvelle constitution qu'on a cru devoir lui donner au commencement du siècle; constitution rebutante pour le vrai mérite, et qui deviendra de jour en jour plus nuisible au bien de cette compagnie, à mesure que les gens de lettres connaîtront mieux la dignité de leur état et l'indépendance qu'il exige. Pour faire sentir par un seul trait à quel point cette constitution est étrange, croirait-on que lorsqu'il faut, par exemple, élire un chimiste, il n'y a, sur sept chimistes académiciens, que trois seulement qui aient droit de suffrage, tandis qu'on admet au scrutin des géomètres, des astronomes, des mécaniciens, et surtout des *honoraires*, qui, pour la plupart, ignorent jusqu'aux élémens de la chimie? Mais croirait-on surtout qu'un académicien qui a proposé de réformer cet article du réglement, n'a pas eu le bonheur de persuader ses confrères, quoiqu'il leur ait fait ce raisonnement aussi simple qu'embarrassant: *Prenons, messieurs, tel juge qu'il vous plaira, je lui exposerai, sans aucune réflexion, cette loi qui vous est si chère; s'il ne croit pas que je me moque de lui, j'ai tort.*

(3) Voici la liste des gens de lettres, tant français qu'étrangers, qui reçurent ces pensions. En France, Chapelain, d'Ablancourt, Conrart, *Gomberville*, *Cotin*, *Bourzeis*, *Charpentier*, Perrault, Fléchier, *Cassagnes*, *Desmarets*, Corneille, Segrais, Racine, Huet, Mézeray, *Le Clerc*, Gombault, *La Chambre*, *Silhon*, *Boyer*, Quinault. Dans les pays étrangers, les Allatius, le comte Graziani, Ottavio Ferrari, Carlo Dati, Viviani, Isaac Vossius, Heinsius, Gronovius, Huyghens, Gaspard Gevartius, Boëclerus, Reinesius, Wagenseilius, Hevelius, Hermanus Conringius. Cette liste justifie notre réflexion sur le mélange qu'on y a fait de la médiocrité avec le mérite supérieur. Nous avons mis en italique les noms qu'on aurait pu en retrancher, du moins parmi les Français. Despréaux eût ajouté à ces noms ceux de Chapelain et de Perrault; mais Despréaux eût été injuste. Chapelain et Perrault, quoique très-mauvais poëtes l'un et l'autre, étaient d'ailleurs des hommes de beaucoup de mérite, par l'étendue de leur littérature, par la variété de leurs connaissances, et même par leur goût, qui se trompait, à la vérité, sur leurs propres ouvrages, mais qui jugeait très-bien ceux des autres.

La liste des hommes de lettres français, à qui Louis XIV, ou plutôt Colbert, donna des pensions, est curieuse par la nature des qualifications qu'on y a jointes à chacun d'eux. On y lit: Au sieur Boyer, *excellent* poëte français.... au sieur Le Clerc, *excellent* poëte français.... au

sieur Racine, poëte français, 600 livres.... au sieur Desmarets, doué *de la plus belle imagination* qui soit au monde, 1200 livres.... au sieur Huet, *grand personnage* qui a traduit Origène, 1500 livres.... au sieur Chapelain, *le plus grand poëte français* qui ait jamais été, et du plus solide jugement, 3000 livres, etc.... Quelque étonné qu'on puisse être de la manière dont les écrivains et les talens sont *classés* dans ce singulier catalogue, la surprise doit un peu diminuer quand on saura 1°. qu'il a été fait en 1663, et que Racine n'avait encore donné aucune de ses tragédies, pas même la *Thébaïde*, qui ne parut que l'année suivante; 2°. que Chapelain, si ridiculement loué dans cette liste, en était, sinon l'auteur, ce que la charité chrétienne ne permet pas de croire, au moins le directeur et le conseiller principal, de concert avec Charles Perrault, qui est, à la vérité, qualifié et gratifié plus modestement en ces termes, *habile en poésie et en belles lettres*, 1500 livres.

Le cardinal de Richelieu, sensible à toutes les espèces de gloire, ou, si l'on veut, de vanité, avait aussi voulu, pour se faire des panégyristes dans toute l'Europe, donner des pensions à quelques savans étrangers. Il en offrit une au savant Usserius, archevêque d'Armagh en Irlande, et très-peu riche, tout archevêque qu'il était; car l'opulence, disait-il, est réservée aux prélats catholiques. Usserius, au lieu d'accepter la *gracieuse* proposition du cardinal, lui envoya des lévriers, espèce de chiens qui est excellente en Irlande; cette fière et plaisante réponse dégoûta le ministre de faire à d'autres de pareilles offres, et de s'exposer à un pareil remercîment.

(4) « Il y a long-temps, observe un écrivain moderne, que Salomon » a dit : *Noli videri sapiens coram principe* (gardez-vous de paraître » trop éclairé en présence du prince). Il ne dit pas, *noli esse sapiens* » (gardez-vous d'être éclairé); mais *noli videri* (gardez-vous de le » paraître). »

Bien persuadés de cette maxime, les ministres de Louis XIV ne craignaient rien tant que de se voir associés au monarque dans les hommages que lui prodiguaient les poëtes et les artistes. « Toujours plein du roi, » dit l'abbé de Choisy, Colbert ne songeait qu'à l'éterniser dans la mé» moire des hommes. Il était fort innocent des serpens et des couleu» vres [1] que Lebrun avait fait mettre sur tous les volets du Louvre. Le » roi lui en fit pourtant une raillerie un peu amère; et le pauvre homme, » tout éperdu, envoya chercher Perrault, contrôleur des bâtimens, qui » lui dit sans hésiter, que sous le soleil vainqueur [2], il avait bien fallu » mettre le serpent Python. Colbert ordonna à Perrault d'écrire sur» le-champ une lettre, où cette raison fut bien expliquée : dès le len» demain il montra la lettre au roi, qui le railla d'avoir pris la chose » si sérieusement; mais enfin les serpens furent ôtés, et ne sont plus » sur les volets; ils sont seulement demeurés en pierres de taille aux fe» nêtres des galeries du Louvre, parce que pour les ôter il eût fallu de

[1] C'étaient les armes de Colbert.

[2] On a vu plus haut que le soleil était la devise du roi.

» furieux échafauds et de la dépense, et que le peuple se serait réjoui
» aux dépens de qui il appartenait. Louvois, qui savait cette historiette,
» étant allé aux Invalides pendant qu'on y barbouillait les mauvaises pein-
» tures qui y sont, se mit dans une furieuse colère contre le peintre,
» qui voulait, en le peignant auprès du roi, attraper sa ressemblance :
» Non, non, lui dit-il, défigurez-moi tous ces visages où vous avez pris
» tant de peine, et qu'on ne reconnaisse que celui du maître. »

Je ne me souviens plus où j'ai lu, qu'un souverain, dont le premier intérêt était celui de sa vanité, et le second celui de ses affaires, apportait une singulière attention au choix de ses ministres, non pour avoir les meilleurs qu'il fût possible, mais pour qu'ils ne montrassent dans cette place, ni une ineptie trop préjudiciable à leur maître, ni des talens trop capables d'humilier son amour-propre. *J'aime mieux*, disait-il, *un bidet qui suffit pour me porter, qu'un bon cheval qui peut me jeter par terre.*

(5) Ce qui donnait le plus d'humeur à Despréaux dans la querelle sur les anciens, c'est que Perrault, son antagoniste, bien loin de partager son enthousiasme, lui niait impitoyablement cet enthousiasme même. Despréaux disait, par exemple : « Toutes les fois que je lis Démos-
» thènes, je me repens d'avoir écrit. Oserais-je vous demander, *lui di-*
» *sait Perrault,* où vous lisez ce grand orateur ? est-ce dans l'original ?
» Mais M. Dacier, qui sait le grec aussi bien qu'un moderne le peut
» savoir, dit tout bas, et dirait tout haut, si vous n'aviez employé vos
» amis communs à lui fermer la bouche, que vous savez très-médiocre-
» ment cette langue, et que votre traduction même de Longin en est
» la preuve. D'ailleurs, sussiez-vous le grec aussi bien que M. Dacier,
» croyez-vous pouvoir apprécier le mérite de Démosthènes dans cette
» langue, qu'il parlait avec tant de supériorité? Les Athéniens en
» étaient transportés avec raison, parce qu'aucune partie de ce mérite
» n'était perdu pour cette nation spirituelle et sensible, qui, connaissant
» à fond toutes les beautés et toutes les finesses de sa langue, admirait
» dans Démosthènes la propriété, la force, la noblesse, l'élégance des
» expressions et des tours, l'harmonie enchanteresse des périodes, et
» jusqu'à la déclamation inimitable de l'orateur, célébrée par la bouche
» même d'Eschine son ennemi. Mais presque toutes ces beautés sont
» perdues pour nous, qui ne savons ni écrire ni prononcer le grec,
» comme vous ne sauriez vous-même en disconvenir. Elles n'étaient pas
» perdues pour Cicéron, qui avait été apprendre cette belle langue à
» Athènes, dans un temps où elle y était encore florissante. Aussi je crois
» sans peine l'orateur romain sur les éloges qu'il donne à son illustre
» rival ; mais quant à vous, M. Despréaux, permettez-moi de penser
» que vous vous récriez souvent sur parole, et que Démosthènes, traduit
» en français, la seule langue où vous puissiez le juger, n'est fait pour
» désespérer ni Bossuet ni vous-même. Je conviens que l'orateur grec
» *respire* encore plus ou moins faiblement dans les traductions qu'on

» en peut faire : mais il ne *vit* que dans sa propre langue, où par mal-
» heur il est presque mort pour vous aussi bien que pour moi. Avouez
» même que Cicéron, malgré la supériorité qu'il semble accorder à
» Démosthènes, vous plaît néanmoins davantage, non parce qu'il lui
» est réellement supérieur, car c'est ce que nous ignorons l'un et l'autre;
» mais parce que vous savez le latin beaucoup moins mal que le grec,
» quoique très-imparfaitement, comme on sait toutes les langues mortes.
» J'en dis à peu près autant de Pindare, objet d'enthousiasme pour
» vous et quelquefois de scandale pour moi. Horace, et toute l'antiquité
» grecque, avant et après lui, ont admiré ce poëte, et certainement
» Horace et les Grecs s'y connaissaient ; aujourd'hui la plus grande par-
» tie des beautés de Pindare a disparu pour nous, parce que ces beautés
» tenaient, bien plus encore que dans les ouvrages de Démosthènes,
» à l'usage admirable qu'il savait faire de sa langue, mieux connue du
» dernier paysan de la Béotie, que du plus savant des modernes. On
» pourrait donc dire aux enthousiastes de Pindare : Je crois avec vous,
» ou plutôt avec Horace, que Pindare était un poëte incomparable ;
» mais en quoi l'était-il ? c'est ce qu'Horace savait, et ce que ni vous ni
» moi ne savons guère. Pourquoi donc m'accusez-vous de mépriser les
» anciens ? je conviens qu'on trouve chez eux des beautés du premier
» ordre, et en grand nombre, et dans tous les genres ; mais je ne puis
» y approuver ce que vous n'oseriez imiter vous-même, malgré toute
» votre admiration pour eux. Et si les anciens sont si fort au-dessus
» de nous, pourquoi Racine n'a-t-il pas fait ses tragédies comme Eu-
» ripide et Sophocle, Molière ses comédies comme Aristophane, et
» La Fontaine ses fables comme Esope ? Mettez donc quelques bornes à
» vos exclamations, et convenez que si les anciens sont grands, les mo-
» dernes le sont aussi. » — Telle était, sinon en propres termes, au moins en substance, la réponse de notre académicien à Despréaux. Il serait difficile de ne pas souscrire à la plupart de ces réflexions ; mais malgré le juste éloge qu'on y fait des anciens, quiconque aurait l'audace d'approuver cette courageuse philosophie, serait sifflé dans tous les colléges et dans tous les journaux, comme l'ennemi de Démosthènes et d'Homère ; il serait même déchiré par plus d'un censeur, qui au fond penserait comme lui, mais qui saisirait avec empressement ce prétexte de le décrier comme le fléau du bon goût.

Il paraît que dans toute cette controverse, aussi violente et aussi acharnée qu'aurait pu l'être une guerre de théologiens, on ne disputait guère que faute de s'entendre. *Sottise des deux parts*, est, comme l'on sait, la devise ordinaire de toutes les querelles ; devise d'autant plus juste, que souvent les antagonistes les plus opposés en apparence, seraient étonnés, en s'expliquant sur ce qui les divise, de se trouver bien plus près les uns des autres qu'ils ne croyaient l'être ; plus d'une fois un mot d'éclaircissement paisible aurait fini le combat et les injures. Il est vraisemblable que sur les morceaux vraiment admirables des anciens, les contendans étaient d'accord entre eux sans en être convenus. Je ne

doute pas que Perrault et ses partisans ne rendissent la même justice que Despréaux aux peintures vraiment sublimes d'Homère, à ces vers d'une touche originale qui le caractérisent, et qu'aucun poëte ne partage avec lui, à l'épisode d'*Orphée* et *d'Euridice* dans Virgile, au quatrième livre de l'*Eneïde*, et à tant d'autres chefs-d'œuvre de l'antiquité. La dispute ne roulait guère que sur ces endroits des anciens, dont nous ne sommes en état d'apprécier exactement ni les beautés ni les défauts. Quoi qu'il en soit, il résulte de cette véhémente altercation, ce qui résultera toujours de celles où la passion vient se mêler; les deux partis y ont presque également perdu. D'un côté, on a fait aux anciens plusieurs reproches très-bien fondés, qui ont un peu affaibli la vénération sans bornes qu'on avait pour eux; de l'autre, les défenseurs de l'antiquité ont jeté sur ses adversaires des ridicules souvent mérités. « Quand » je vois, *dit un écrivain de nos jours*, les gens de lettres prendre parti » avec tant d'aigreur, ceux-ci pour les anciens, ceux-là pour les mo» dernes, il me semble voir les deux femmes de la fable, dont l'une, » un peu vieille, arrache les cheveux noirs de la tête de son mari, et » l'autre, encore jeune, arrache les cheveux blancs, de sorte que le » pauvre mari finit par être chauve. »

Nous citerons encore aux philosophes et à leurs adversaires un auteur latin qu'on lit peu, et qui, sans appartenir à un siècle fort éclairé, a montré sur la question dont il s'agit, plus de modération et de justice que la plupart de ceux qui l'ont agitée. *Il faut*, dit Sulpice Sévère, *lire les anciens sans prévention, et les modernes sans envie*; vérité commune, si l'on veut, dans la théorie, mais qui, par cette raison même, devrait l'être un peu plus dans la pratique.

Personne, à notre avis, n'a porté un jugement plus sain sur cette contestation, que l'illustre auteur du siècle de Louis XIV. « On a re» proché à Perrault, *dit-il*, d'avoir trouvé trop de défauts dans les an» ciens; mais sa grande faute est de s'être fait des ennemis de ceux » même qu'il pouvait opposer aux anciens; cette dispute a été et sera » long-temps une affaire de parti, comme elle l'était du temps d'Horace. » Que de gens encore en Italie, qui, ne pouvant lire Homère qu'a» vec dégoût, et lisant tous les jours l'Arioste et le Tasse avec transport, » appellent toujours Homère *incomparable !* » Voltaire a caractérisé ce grand poëte de la manière la plus précise et la plus élégante, dans ces vers dignes d'être cités aux fanatiques des deux partis.

Plein de beautés et de défauts,
Le vieil Homère a mon estime;
Il est, comme tous ses héros,
Babillard outré, mais sublime.

On peut voir dans cent autres endroits des ouvrages de cet écrivain célèbre, avec quel goût et quelle équité il a su concilier le respect qu'on doit aux anciens, et le mépris des préjugés qui encensent jusqu'à leurs fautes. Il démêle, avec autant de justesse que leurs censeurs, ce qu'ils ont de faible, mais il sent aussi vivement que leurs adorateurs ce qu'ils

ont d'admirable, et si ces grands écrivains revenaient parmi nous, nous ne doutons pas qu'ils ne prononçassent cette décision unanime : *Voilà le seul homme qui ait dit de nous la vérité ;* comme le Christ, si nous en croyons la légende, disait à S. Thomas quand il eut écrit la *Somme théologique*, *Benè dixisti de me.*

Despréaux, dans une lettre à notre académicien, paraît convenir lui-même qu'*ils étaient plus éloignés d'opinion en apparence qu'en effet.* Il entre là-dessus dans un détail curieux et qui pourrait donner matière à bien des réflexions. Il préfère aux modernes, Virgile pour le poëme épique ; ceux qui trouvent plus d'intérêt dans le poëme du Tasse, et plus d'imagination dans celui de l'Arioste, pourraient à la rigueur appeler de ce jugement. Il leur préfère Cicéron pour l'éloquence ; les partisans de Bossuet et de Massillon pourraient encore n'être pas de cet avis : il leur préfère enfin Tite-Live et Salluste pour l'histoire ; nous n'avions alors ni celle de *Charles XII*, ni l'*Histoire générale* du même auteur : il ne parle point de Tacite, à qui peut-être les modernes, et bien certainement les Grecs, n'ont rien à opposer. Il avoue que les anciens nous ont surpassé dans la satire, et son commentateur Brossette trouve dans cet aveu bien de la *grandeur*, l'expression est judicieuse et bien choisie ; mais Despréaux nous préfère aux latins pour la tragédie, et pour la comédie, aux auteurs comiques du siècle d'Auguste ; car il observe que les Plaute et les Térence étaient du siècle précédent, comme s'il n'eût osé leur comparer et même leur préférer Molière. Il nous met pour le genre de l'ode presque à côté d'Horace, quoique Rousseau n'existât pas encore. Quant à nos romanciers, à nos philosophes, à nos savans, à nos érudits, et à nos artistes, il ne balance pas à donner la palme aux Français sur les Latins : enfin il termine son parallèle par ces paroles remarquables : *Je suis bien sûr au moins que je ne serais pas fort embarrassé à montrer que l'Auguste des Latins ne l'emporte pas sur l'Auguste des Français.* On s'en doutait sans qu'il le dit. Dans ce parallèle des modernes avec les anciens, Despréaux semble avoir affecté de ne pas nommer les Grecs, et cette réticence est aussi singulière que remarquable. Etait-ce par honnêteté pour Perrault, à qui il reprochait tant de ne pas savoir le grec, et qu'il parassait en ce moment prendre pour arbitre de leur querelle? était-ce plutôt pour ne pas chagriner son ami Racine, en lui préférant Euripide et Sophocle? car on sait qu'il n'est pas éloigné de penser de la sorte. Dans les vers qu'il fit pour le portrait de ce grand poëte, il avait mis d'abord que Racine avait su

> Balancer Euripide et surpasser Corneille;

il est vrai que dans la suite il corrigea ce vers ainsi,

> Surpasser Euripide et balancer Corneille ;

mais il ne fit ce changement, dit son commentateur Brossette, que pour ne pas trop irriter les partisans de Corneille : et il faisait des vœux pour qu'on rétablît ce vers tel qu'il l'avait fait d'abord. Il ajou-

tait, que ni Corneille ni Racine ne devaient être mis en parallèle avec Euripide et Sophocle, par cette raison, qui ne paraîtra pas convaincante à tout le monde, que Racine et Corneille n'avaient point encore, comme les deux poëtes grecs, le sceau de l'admiration de tous les siècles. Ce jugement ressemble à celui de Dacier, qu'*Homère était plus beau que Virgile de deux mille ans*.

(6) On peut citer encore, avec quelque éloge, ces deux vers du *Poëme de Louis-le-Grand*, où l'auteur parle de la circulation du sang, inconnue des anciens :

.... Ils ignoraient jusqu'aux routes certaines
Du Méandre vivant qui coule dans nos veines.

Despréaux, qui aurait pu rendre justice à ces derniers vers, aima mieux tomber sur la note que Charles Perrault y avait mise, en appelant le *Méandre fleuve de la Grèce qui retourne plusieurs fois sur lui-même ;* au lieu de dire, *fleuve de l'Asie-Mineure*. Perrault répondait que cette critique était une chicane, puisque l'Asie-Mineure est aussi nommée *Grèce asiatique ;* il prétendait n'avoir pas fait plus de faute en disant que le Méandre était un fleuve de la Grèce, qu'il n'en eût fait en disant qu'Hérodote, Bias, Esope et Galien, tous nés *dans l'Asie-Mineure*, sont quatre des plus grands hommes que la *Grèce* ait produits. Mais Perrault fit encore mieux que de se justifier, il corrigea cette note dans une édition suivante.

(7) Despréaux, même après son raccommodement, en agit toujours avec Perrault, et parla toujours de lui comme un ennemi réconcilié : « Je ne vous ai point mandé la mort de Perrault, *écrivait-il à un de ses* » *amis*, parce qu'à vous parler franchement, je n'y ai pris d'autre in- » térêt que celui qu'on prend à la mort de tous les honnêtes gens. Il » n'avait pas trop bien reçu la lettre que je lui ai adressée dans ma der- » nière édition, et je doute qu'il en fût content. (*Perrault n'avait-il pas* » *grand tort ?*) J'ai pourtant été au service que lui a fait l'Académie ; » et M. son fils m'a assuré qu'en mourant il l'avait chargé de mille hon- » nêtetés pour moi. Sa mort a fait essuyer un assez grand dégoût à l'A- » cadémie, qui avait élu M. de Lamoignon pour lui succéder : mais » ce magistrat a nettement refusé cet honneur, apparemment par la » crainte d'avoir à louer l'ennemi de Cicéron et de Virgile. » On verra, dans l'article de M. le cardinal de Soubise, le détail de cette anecdote, et la vraie cause du refus de M. de Lamoignon. M. le cardinal de Rohan ne se montra pas si difficile ; il ne craignit point de succéder à notre académicien, et de lui rendre, dans son discours de réception, toute la justice qu'il méritait. M. de Tourreil, alors directeur, dans sa réponse au prélat récipiendaire, fit, avec beaucoup d'adresse, l'apologie de la préférence que Charles Perrault avait donnée aux modernes sur les anciens. Il accusa, pour ainsi dire, de cette préférence, les *hommes illustres dont les noms ornaient la liste de l'Académie*, et dont la plu-

part, en exaltant les siècles passés aux dépens du leur, *s'étaient montrés*, disait-il, *trop généreux, et peut-être trop modestes*. Ainsi il intéressa, pour la mémoire de Perrault, l'amour-propre de ses auditeurs; c'était le plus sûr moyen de les rendre favorables au panégyriste, et indulgens pour l'éloge qu'il avait à faire.

ÉLOGE DE BOSSUET,

ÉVÊQUE DE MEAUX [1].

JACQUES-BÉNIGNE BOSSUET naquit à Dijon le 27 septembre 1627, d'une famille distinguée dans le parlement de Bourgogne. Il se livra dès son enfance à l'étude avec l'avidité d'un génie naissant, qui saisissait et dévorait tout (1). Les Jésuites, ses premiers maîtres, ne tardèrent pas à voir dans un tel disciple les prémices d'un grand homme. Aussi mirent-ils en œuvre, suivant leur usage, les plus adroites insinuations pour l'attirer dans leur compagnie, à laquelle ils ont acquis par ce moyen tant d'hommes célèbres dans les lettres, dont les ouvrages sont aujourd'hui tout ce qui reste à cette société de son ancien éclat, comme il ne reste de tant d'hommes puissans qui ont disparu, que le peu de bien qu'ils ont fait à leurs semblables. Déjà ces pères se flattaient d'ajouter à leurs nombreuses conquêtes celle du jeune Bossuet, la plus brillante peut-être dont ils eussent jamais pu s'honorer; mais un oncle très-éclairé qui veillait sur lui, et qui, connaissant à fond ses instituteurs, veillait en même temps sur eux, dissipa tout à coup cette vocation factice, en faisant partir son neveu pour Paris.

Comme il se destinait à l'état ecclésiastique il embrassa toutes les études qu'il crut nécessaires ou simplement utiles à cet important ministère, depuis la lecture de la Bible jusqu'à celle des auteurs profanes, et depuis les Pères de l'Église jusqu'aux théologiens de l'école et aux écrivains mystiques. Le goût vif et l'espèce de passion qu'il prit pour les livres sacrés, annonçaient à la religion le prélat qui devait la prêcher avec le zèle des apôtres, et la célébrer avec l'éloquence des prophètes. Parmi les docteurs de l'église, S. Augustin était celui qu'il admirait le plus. Il le savait par cœur, le citait sans cesse, trouvait, disait-il,

[1] Reçu le 8 juin 1671, à la place de Daniel Hay du Chastelet, abbé de Chambon; mort le 12 avril 1704.

dans S. Augustin *la réponse à tout*, et le portait toujours avec lui dans ses voyages.

Quant aux auteurs de l'antiquité profane, où son éloquence cherchait déjà des maîtres et des modèles, il donnait la préférence à Homère, dont le génie élevé, mais sans contrainte, avait le plus de rapport avec le sien. Il se plaisait aussi beaucoup à la lecture de Cicéron et de Virgile ; il faisait moins de cas d'Horace, qu'il jugeait plus en chrétien sévère qu'en homme de goût ; la morale de l'épicurien effaçait à ses yeux le mérite du poëte, et le rendait insensible à des grâces qui ne lui paraissaient faites que pour séduire ou alarmer sa vertu. Il portait encore plus loin l'austérité de ses principes. On sait que des casuistes rigides ont regardé comme une sorte d'apostasie la liberté que se sont donnée la plupart des poëtes chrétiens, d'employer dans leurs vers le nom des divinités païennes. Bossuet faisait à ces docteurs inexorables l'honneur d'être de leur avis. Despréaux leur a fait dans son *Art poétique* la meilleure réponse qu'un grand poëte puisse opposer à de pareils scrupules ; il les a réfutés en vers harmonieux : on a retenu les vers de Despréaux, et oublié la sentence des rigoristes. Les fictions si agréables et si philosophiques de la mythologie ancienne, qui donnait à tout l'âme et la vie, continueront, malgré l'arrêt de Bossuet, de fournir aux grands poëtes, sans danger comme sans scandale, des images toujours piquantes et toujours nouvelles par le charme et l'intérêt qu'ils sauront y répandre. Quant à cette foule de versificateurs à qui on ne pourrait ôter *Flore et Zéphire, l'Amour et ses ailes*, sans réduire à la plus étroite indigence leur Muse déjà si pauvre, l'insipide usage qu'ils font de la fable dans leurs minces productions, devait paraître à Bossuet lui-même plus fastidieux que criminel (2).

De toutes les études profanes, celle des mathématiques fut la seule que le jeune ecclésiastique se crut en droit de négliger, non par mépris (nous ne craindrons pas de dire que ce mépris serait une tache à la mémoire du grand Bossuet), mais parce que les connaissances géométriques ne lui parurent d'aucune utilité pour la religion. On nous accuserait d'être à la fois juges et parties, si nous osions appeler de cette proscription rigoureuse. Cependant, nous serait-il permis d'observer, tout intérêt particulier mis à part, que le théologien naissant ne traita pas avec assez de justice et de lumières, une science qui n'est pas aussi inutile qu'il le pensait au théologien même ; science en effet si propre, non pas à redresser les esprits faux, condamnés à rester ce que la nature les a faits, mais à fortifier dans les bons esprits cette justesse d'autant plus nécessaire, que l'objet de leurs

méditations est plus important ou plus sublime ? Bossuet pouvait-il ignorer que l'habitude de la démonstration, en nous faisant reconnaître et saisir l'évidence dans tout ce qui en est susceptible, nous apprend encore à ne point appeler démonstration ce qui ne l'est pas, et à discerner les limites qui, dans le cercle si étroit des connaissances humaines, séparent la lumière du crépuscule, et le crépuscule des ténèbres ?

Aurons-nous pourtant le courage d'avouer ici que l'indulgent Fénélon, si opposé d'ailleurs à Bossuet, traitait les mathématiques avec encore plus de rigueur que lui ? Il écrivait en propres termes à un jeune homme qu'il dirigeait, *de ne point se laisser ensorceler par les attraits* diaboliques *de la géométrie, qui éteindraient en lui l'esprit de la grâce*[1]. Sans doute les spéculations arides et sévères de cette science, que Bossuet accusait seulement d'être inutiles à la théologie, paraissaient à l'âme tendre et exaltée de Fénélon, le poison de ces contemplations mystiques, pour lesquelles il n'a que trop marqué son faible. Mais si c'était là le crime de la géométrie aux yeux de l'archevêque de Cambrai, il est difficile de la trouver coupable.

En se montrant peu favorable aux mathématiques, Bossuet ne témoigna pas la même indifférence à la philosophie, qui par malheur pour elle ignorait encore combien les mathématiques lui étaient nécessaires. Il goûta beaucoup le cartésianisme, alors très-nouveau et naissant à peine ; un esprit de cette trempe, hardi, étendu, vigoureux, et ne demandant qu'à prendre l'essor, mais enchaîné par les entraves respectées où la religion le retenait captif, sentait tout le prix de la liberté que la philosophie de Descartes autorise dans les matières où il est permis de douter et de penser. Les attaques violentes que cette philosophie essuyait alors, de la part des théologiens même, bien loin d'effrayer Bossuet, contribuaient peut-être, sans qu'il le sût, à échauffer son zèle pour la raison persécutée (3). Déjà des magistrats, ennemis des lumières et de leur siècle, avaient défendu, sous les peines les plus sévères, qu'on enseignât le cartésianisme, qui, malgré cette défense, trouva moyen de s'établir à petit bruit, et finit par détrôner la scolastique sa rivale. Depuis ce temps, la philosophie de Descartes, qui n'avait guère fait que substituer à des erreurs anciennes et absurdes des erreurs nouvelles et séduisantes, a disparu ainsi que celle d'Aristote, mais sans résistance et sans effort : cette philosophie, si inutilement tourmentée dans son berceau par l'imbécillité puissante, réclamerait aussi inutilement aujourd'hui la protection dont Bossuet l'a honorée ; elle a péri sous nos yeux de sa mort

[1] Œuvres spirituelles de Fénélon, lettre 148.

naturelle, et la raison a fait toute seule ce que l'autorité n'avait pu faire ; importante, mais presque inutile leçon pour ceux qui ont le pouvoir en main, de ne pas user vainement leurs forces pour prescrire à la raison ce qu'elle doit penser, et de la laisser démêler d'elle-même ce qu'il lui convient de rejeter ou de saisir. Plus l'autorité agitera le vase où les vérités nagent pêle-mêle avec les erreurs, plus elle retardera la séparation des unes et des autres ; plus elle verra s'éloigner ce moment, qui arrive pourtant tôt ou tard, où les erreurs se précipitent enfin d'elles-mêmes au fond du vase, et abandonnent la place aux vérités.

Tandis que Bossuet nourrissait l'activité de son esprit de toutes les connaissances convenables à un ministre de l'église, son âme non moins active, et qui avait besoin d'un objet digne de la remplir, se formait à la piété par de fréquens voyages qu'il faisait à l'abbaye de la Trappe, séjour qui en effet paraît destiné à faire sentir aux cœurs même les plus tièdes, jusqu'à quel point une foi vive et ardente peut nous rendre chères les privations les plus rigoureuses ; séjour même qui peut offrir au simple philosophe une matière intéressante de réflexions profondes sur le néant de l'ambition et de la gloire, les consolations de la retraite, et le bonheur de l'obscurité.

Le talent de Bossuet pour la chaire s'était manifesté presque dès son enfance. Il fut annoncé comme un orateur précoce à l'hôtel de Rambouillet, où le mérite en tout genre était sommé de comparaître, et jugé bien ou mal. Il y fit devant une assemblée nombreuse et choisie, presque sans préparation, et avec les plus grands applaudissemens, un sermon sur un sujet qu'on lui donna ; le prédicateur n'avait que seize ans, et il était onze heures du soir, ce qui fit dire à Voiture, si fécond en jeux de mots, qu'il n'avait jamais entendu prêcher *si tôt ni si tard.*

Avec de si rares talens pour l'éloquence, la nature avait doué Bossuet d'une mémoire prodigieuse ; il suffirait, sans compter beaucoup d'autres grands hommes, pour démentir les lieux communs si souvent rebattus sur l'antipathie de la mémoire et du jugement, lieux communs débités avec complaisance par des hommes qui se flattent que la nature leur a donné en jugement ce qu'elle leur a refusé en mémoire.

Destiné par son goût et par son caractère, à l'éloquence et à la controverse, Bossuet mena, pour ainsi dire, de front, les talens de l'orateur et du théologien. Le ton de la chaire changea dès qu'il y parut ; il substitua aux indécences qui l'avilissaient, au mauvais goût qui la dégradait, la force et la dignité qui convient à la morale chrétienne. Il n'écrivait point ses sermons, ou plutôt il ne les écrivait qu'en raccourci, et comme en idée ; il se

contentait de méditer profondément son sujet, il en jetait les principaux points sur le papier; il écrivait quelquefois les unes auprès des autres différentes expressions de la même pensée, et dans la chaleur de l'action, il se saisissait en courant de celle qui s'offrait la première à l'impétuosité de son génie (4). Les sermons qu'on a imprimés de lui, restes d'une multitude immense, car jamais il ne prêcha deux fois le même, sont plutôt les esquisses d'un grand maître que des tableaux terminés; ils n'en sont que plus précieux pour ceux qui aiment à voir dans ces desseins heurtés et rapides les traits hardis d'une touche libre et fière, et la première sève de l'enthousiasme créateur. Cette fécondité pleine de chaleur et de verve, qui dans la chaire ressemblait à l'inspiration, subjuguait et entraînait ceux qui l'écoutaient. Un de ces hommes qui font parade de ne rien croire, voulut l'entendre ou plutôt le braver; trop orgueilleux pour s'avouer vaincu, mais trop juste pour ne pas rendre hommage à un grand homme: *Voilà*, dit-il en sortant, *le premier des prédicateurs pour moi; car c'est celui par lequel je sens que je serais converti, si j'avais à l'être.*

Au milieu de ses triomphes oratoires, Bossuet fit avec distinction ses premières armes comme théologien, par la réfutation du catéchisme de Paul Ferry, ministre protestant; cette réfutation, qui annonçait aux réformés un adversaire redoutable, reçut dans l'église catholique tout l'accueil que son défenseur pouvait espérer (5). Mais ce qui ne doit pas être oublié dans l'histoire d'une querelle théologique, c'est que Bossuet et Ferry, qui étaient amis avant leur dispute, continuèrent de l'être après avoir écrit l'un contre l'autre; rare et digne exemple à offrir aux controversistes de toutes les religions, mais qui sera plus loué qu'imité, et qui serait même appelé *scandale* par les fanatiques, si le nom de celui qui a donné ce scandale ne les forçait au silence (6).

Les succès éclatans de Bossuet portèrent bientôt sa réputation à la cour, où ses sermons furent applaudis avec transport. Louis XIV, meilleur juge encore que ses courtisans, ne tarda pas à lui donner des marques d'estime plus distinguées que de simples éloges. Quoique le nouvel orateur de Versailles y offrît un spectacle aussi nouveau par sa conduite que par son éloquence, qu'il ne s'y montrât que dans la chaire ou au pied des autels, qu'il ne demandât aucune grâce, qu'il fût enfin, comme le sont presque toujours les grands talens, *sans manége* et *sans souplesse*, la récompense qu'il méritait sans la chercher vint le trouver dans la solitude où il vivait au milieu de la cour. Le roi le nomma à l'évêché de Condom. Bossuet, qui voyait s'élever

dans Bourdaloue un successeur digne de lui et formé sur son modèle, remit le sceptre de l'éloquence chrétienne aux mains de l'illustre rival à qui il avait ouvert et tracé cette glorieuse carrière, et ne fut ni surpris ni jaloux de voir le disciple s'y élancer plus loin que le maître. Il se livra bientôt à un autre genre, où il n'eut ni supérieur ni égal, celui *des oraisons funèbres* (7). Toutes celles qu'il a prononcées portent l'empreinte de l'âme forte et élevée qui les a produites, toutes retentissent de ces vérités terribles, que les puissans de ce monde ne sauraient trop entendre, et qu'ils sont si malheureux et si coupables d'oublier. C'est là, pour employer ses propres expressions, qu'on voit *tous les dieux de la terre dégradés par les mains de la mort, et abîmés dans l'éternité, comme les fleuves demeurent* sans nom et sans gloire, *mêlés dans l'Océan avec les rivières les plus inconnues.* Si dans ces admirables discours l'éloquence de l'orateur n'est pas toujours égale, s'il paraît même s'égarer quelquefois, il se fait pardonner ses écarts par la hauteur immense à laquelle il s'élève; on sent que son génie a besoin de la plus grande liberté pour se déployer dans toute sa vigueur, et que les entraves d'un goût sévère, les détails d'une correction minutieuse et la sécheresse d'une composition *léchée,* ne feraient qu'énerver cette éloquence brûlante et rapide. Son audacieuse indépendance, qui semble repousser toutes les chaînes, lui fait négliger quelquefois la noblesse même des expressions; heureuse négligence, puisqu'elle anime et précipite cette marche vigoureuse, où il s'abandonne à toute la véhémence et l'énergie de son âme; on croirait que la langue dont il se sert n'a été créée que pour lui, qu'en parlant même celle des sauvages il eût forcé l'admiration, et qu'il n'avait besoin que d'un moyen, quel qu'il fût, pour faire passer dans l'âme de ses auditeurs toute la grandeur de ses idées. Les censeurs scrupuleux et glacés, que tant de beautés laisseraient assez de sang-froid pour apercevoir quelques taches qui ne peuvent les déparer, méritent la réponse que milord Bolingbroke faisait dans un autre sens aux détracteurs du duc de Marlborough : *C'était un si grand homme, que j'ai oublié ses vices.* Cet orateur si sublime est encore pathétique, mais sans en être moins grand, car l'élévation, peu compatible avec la finesse, peut au contraire s'allier de la manière la plus touchante à la sensibilité, dont elle augmente l'intérêt en la rendant plus noble. Bossuet, dit un célèbre écrivain, obtint le plus grand et le plus rare des succès, celui de faire verser des larmes à la cour, dans l'oraison funèbre de la duchesse d'Orléans, Henriette d'Angleterre; il se troubla lui-même et fut interrompu par ses sanglots, lorsqu'il prononça ces paroles, si foudroyantes

à la fois et si lamentables, que tout le monde sait par cœur, et qu'on ne craint jamais de trop répéter : *O nuit désastreuse, nuit effroyable, où retentit tout à coup, comme un éclat de tonnerre, cette accablante nouvelle, Madame se meurt, Madame est morte!* On trouve une sensibilité plus douce, mais non moins sublime, dans les dernières paroles de l'oraison funèbre du grand Condé. Ce fut par ce beau discours que Bossuet termina sa carrière oratoire; il finit par son chef-d'œuvre, comme auraient dû faire beaucoup de grands hommes, moins sages ou moins heureux que lui. *Prince,* dit-il en s'adressant au héros que la France venait de perdre, *vous mettrez fin à tous ces discours. Au lieu de déplorer la mort des autres, je veux désormais apprendre de vous à rendre la mienne sainte; heureux, si averti par ces cheveux blancs du compte que je dois rendre de mon administration, je réserve au troupeau que je dois nourrir de la parole de vie, les restes d'une voix qui tombe, et d'une ardeur qui s'éteint!* La réunion touchante que présente ce tableau, d'un grand homme qui n'est plus, et d'un autre grand homme qui va bientôt disparaître, pénètre l'âme d'une mélancolie douce et profonde, en lui faisant envisager avec douleur l'éclat si vain et si fugitif des talens et de la renommée, le malheur de la condition humaine, et celui de s'attacher à une vie si triste et si courte.

La réputation brillante que Bossuet s'était acquise, fit désirer à l'Académie Française de posséder un homme déjà si célèbre, et de qui elle compte aujourd'hui le nom parmi ceux dont elle s'honore le plus. Louis XIV lui confia dans le même temps une place bien plus importante. Il jugea que celui qui annonçait avec tant de force dans la chaire évangélique la grandeur divine et la misère humaine, était plus propre que personne à pénétrer de ces vérités, par une instruction solitaire et suivie, l'héritier de la couronne. Bossuet fut nommé précepteur du dauphin. Qu'on nous permette de nous livrer un moment à la réflexion naturelle que présente un choix si digne d'éloge. Le moyen le plus sûr peut-être d'apprécier les rois, c'est de les juger par les hommes à qui ils accordent leur confiance. Louis XIV donna pour gouverneurs à son fils et à son petit-fils les deux hommes les plus vertueux de la cour, et surtout les plus déclarés contre l'adulation et la bassesse, Montausier et Beauvilliers; pour précepteurs les deux plus illustres prélats de l'église de France, Bossuet et Fénélon; et pour sous-précepteurs, Huet et Fleury, dont l'un était le plus savant, l'autre le plus sage et le plus éclairé des ecclésiastiques du second ordre. Qu'on joigne à tant d'excellens choix pour un seul objet, ceux de Turenne, de

Condé, de Luxembourg, de Colbert et de Louvois; qu'on y joigne le goût exquis avec lequel le monarque sut apprécier par lui-même les talens si différens de Despréaux et de Racine, de Quinault et de Molière; qu'on y joigne enfin l'honneur qu'il eut d'avertir sa cour, et presque sa nation, du mérite de ces grands écrivains; et on conclura, pour peu qu'on soit juste, que si Louis XIV a été trop encensé par la flatterie, il a été digne aussi de recevoir des éloges par la bouche de la justice et de la vérité. Bossuet, et les autres hommes de génie, dont ce prince sut mettre les talens en œuvre dans les jours brillans de sa gloire, doivent lui faire pardonner quelques choix moins heureux, auxquels il eut la faiblesse de se prêter sur la fin de sa vie; triste fruit du malheur de régner, et surtout de vieillir sur le trône!

L'instituteur du dauphin, persuadé que ceux qui sont chargés de la redoutable fonction d'élever un roi, sont responsables du bonheur des peuples, et convaincu en même temps qu'il suffit à un prince d'être éclairé pour être vertueux, ne négligea rien pour orner l'esprit de son auguste élève de toutes les connaissances qu'il jugea propres à en faire un monarque instruit et juste. Résolu de se livrer tout entier à un objet si sacré pour lui, il remit l'évêché de Condom, et reçut en échange une abbaye très-modique, mais suffisante à la modération de ses désirs. Il se prépara à l'éducation du dauphin, en recommençant, pour ainsi dire, la sienne. Il reprit ses premières études, que depuis long-temps il avait abandonnées. Il s'exerça même à écrire en langue latine, non qu'il se flattât de pouvoir bien parler une langue morte, mais parce qu'il voulait se la rendre plus familière; à peu près comme ces amateurs, qui pour apprendre à se connaître en peinture, n'hésitent pas à faire eux-mêmes des tableaux, qu'ils n'estiment que ce qu'ils valent. Enfin, il n'oublia rien pour se mettre à l'abri de tout reproche, si une éducation préparée par tant de soins n'avait pas tout le succès qu'il s'en promettait, et si le génie du précepteur n'était pas secondé par le disciple comme il méritait de l'être (8).

Quelques prélats courtisans, qui regardaient leur assiduité à Versailles comme un droit aux grâces du souverain, étaient secrètement, mais profondément blessés de la préférence qu'on avait donnée à Bossuet pour remplir une place à laquelle leur orgueilleuse médiocrité ne rougissait pas de prétendre. Pour se venger de cette préférence si juste, ils publiaient que le précepteur poussait le zèle pour l'instruction du prince jusqu'à l'excéder d'ennui et de fatigue: M. le dauphin, disaient-ils avec une

complaisance qui jouait l'intérêt, se plaignait qu'on voulût l'obliger à savoir *comment Vaugirard s'appelait du temps des Druides.* Pour apprécier cette imputation ridicule, il suffit de lire l'ouvrage célèbre que Bossuet composa pour son disciple, le *Discours sur l'Histoire Universelle.* On admire dans cette grande esquisse un génie aussi vaste que profond, qui dédaignant de s'appesantir sur les détails frivoles, si chers au peuple des historiens, voit et juge d'un coup d'œil les législateurs et les conquérans, les rois et les nations, les crimes et les vertus des hommes, et trace d'un pinceau énergique et rapide le temps qui dévore et engloutit tout, la main de Dieu sur les grandeurs humaines, et les royaumes *qui meurent comme leurs maîtres* (9). Comment l'aigle qui a vu de si haut et de si loin, comment le peintre qui a traité d'une si grande manière l'histoire du monde, aurait-il pu descendre, dans le détail de l'éducation du prince, à des minuties également indignes du prince et de lui? Et quand l'élève même l'aurait pu désirer, comment le maître en aurait-il eu le courage?

Nous n'affaiblirons point par une répétition fastidieuse les éloges donnés à cet ouvrage; nous croyons plutôt devoir à l'auteur, sur un point essentiel et délicat, une apologie qui sera peut-être un nouvel éloge. On a accusé Bossuet d'avoir été dans ce chef-d'œuvre d'éloquence, plus orateur qu'historien, et plus théologien que philosophe; d'y avoir trop parlé des Juifs, trop peu des peuples qui rendent si intéressante l'histoire ancienne, et d'avoir en quelque sorte sacrifié l'univers à une nation que toutes les autres affectaient de mépriser. Il répondait à ce reproche, que s'il avait paru, dans un si grand tableau, négliger le reste de la terre pour le seul peuple à qui le vrai Dieu fût connu, c'est qu'il avait cru devoir, non-seulement à ce Dieu, dont il était le ministre, mais encore à la France, dont le sort était confié à ses leçons, de montrer partout au jeune prince dans cette vaste peinture l'objet le plus propre à forcer les rois d'être justes, l'Être éternel et tout-puissant dont l'œil sévère les observe, et dont l'arrêt terrible doit les juger. Bossuet se représentait avec frayeur à quel point l'humanité serait à plaindre, si ce petit nombre d'hommes auquel la Providence a soumis leurs semblables, et qui n'ont à redouter sur la terre que le moment où ils la quittent, ne voyaient au-dessus de leur trône un arbitre suprême, qui promet vengeance aux infortunés dont ils auront souffert ou causé les larmes. Ce prélat citoyen était persuadé que ceux même qui auraient le malheur de regarder la croyance d'un Dieu comme inutile aux autres hommes, com-

mettraient un crime de *lèse-humanité*, en voulant ôter cette croyance aux monarques. Il faut que les sujets *espèrent* en Dieu, et que les souverains *le craignent*.

L'éducation du dauphin étant finie, Bossuet, à qui le roi avait donné pour récompense l'évêché de Meaux, se consacra de nouveau et sans relâche à la défense et au service de la religion. Jusqu'ici nous ne l'avons presque pas envisagé comme théologien profond et zélé : il paraît néanmoins avoir encore été plus jaloux de ses succès dans la controverse, que de ses talens pour l'éloquence, comme Descartes se croyait plus grand par ses méditations métaphysiques que par ses découvertes en géométrie. Mais les triomphes théologiques de Bossuet, quelque prix qu'on y doive attacher, sont la partie de son éloge à laquelle nous devons toucher avec le plus de réserve; ses victoires en ce genre appartiennent à l'histoire de l'Eglise, et non à celle de l'Académie, et méritent d'être appréciées par de meilleurs juges que nous (10). Le recueil immense de ses ouvrages déploie à cet égard toute l'étendue de ses richesses et toute la vigueur de ses forces. Là, on le voit sans cesse aux prises, soit avec l'incrédulité, soit avec l'hérésie, bravant et repoussant l'une et l'autre, et couvrant l'Eglise de son égide contre ce double ennemi qui cherche à l'anéantir. Son goût pour la guerre semble le poursuivre jusque dans les pièces qu'il a consacrées à l'éloquence ; il oublie quelquefois qu'il est orateur, pour se livrer à cette controverse qu'il chérit tant ; et du trône où il tonne, daignant descendre dans l'arène, il quitte, si on peut parler ainsi, la foudre pour le ceste : mais il reprend bientôt cette foudre, et le dieu fait oublier l'athlète.

Défenseur intrépide de la foi de l'Eglise, Bossuet n'était pas moins ardent pour en soutenir les droits ; il fut l'âme de la fameuse assemblée du clergé en 1682, où ces droits furent développés avec tant de force, et si vigoureusement maintenus (11). L'église de France et celle de Rome étaient alors violemment divisées sur l'affaire des *franchises*, et principalement sur celle de la *régale*, pour laquelle le pape Innocent XI montrait un intérêt qu'il osait porter jusqu'aux menaces. Déjà ce pontife entreprenant, plus opiniâtre que politique, avait déclaré que, pour prévenir le mal funeste qui menaçait la religion, il aurait recours, s'il était nécessaire, aux remèdes violens dont la Providence divine lui avait confié l'emploi redoutable. Ce langage, qui aurait fait trembler le roi Robert dans le onzième siècle, n'était pas fait au dix-septième pour intimider Louis XIV, et encore moins l'évêque de Meaux. Mais la cour de Rome, malgré la fierté du monarque et la fermeté de Bossuet, montrait avec

d'autant plus de confiance tout son mécontentement ou son zèle, que ses prétentions trouvaient de l'appui dans quelques uns des plus dignes prélats de l'église de France. On sait quelle résistance les respectables évêques d'Alet et de Pamiers opposèrent à Louis XIV sur ce droit de *régale*, qu'ils croyaient injurieux à l'épiscopat. Le monarque irrité voulait appeler à sa cour les deux prélats, pour leur faire sentir tout le poids de son indignation : *Que Dieu vous en préserve, Sire*, lui dit l'évêque de Meaux qui s'intéressait vraiment à sa gloire ; *craignez que toute la route des deux évêques, du fond du Languedoc jusqu'à Versailles, ne soit bordée d'un peuple immense qui demandera à genoux leur bénédiction.* Louis XIV se rendit à un si sage conseil ; il craignit de voir échouer l'autorité contre des armes si puissantes par l'apparence même de leur faiblesse, et d'opposer à l'éloquence foudroyante de Bossuet, cette éloquence populaire, mais pénétrante, de la vertu courageuse et persécutée.

Quoi qu'il en soit de cette querelle, aujourd'hui heureusement assoupie, nous lui sommes redevables d'un des plus célèbres ouvrages de Bossuet, la fameuse *Défense de l'Eglise gallicane*, regardée aujourd'hui par cette Eglise comme son rempart contre les attaques ultramontaines, et comme le *palladium* de ce qu'elle appelle ses *libertés ;* dénomination précieuse, quoiqu'assez impropre, puisque ces *libertés* ne sont réellement que le droit ancien et commun de toutes les Eglises, conservé par celle de France, et oublié de presque toutes les autres. Cet ouvrage, en mettant le comble à la gloire épiscopale et théologique de l'évêque de Meaux, le priva d'un chapeau de cardinal, que lui avait offert le pape, s'il eût voulu, non pas défendre ouvertement les prétentions de la tiare, mais seulement ne pas s'y montrer trop contraire. Bossuet, aussi fidèle sujet que digne évêque, renonça sans peine à un honneur qui ne pouvait rien ajouter à la considération publique dont il jouissait dans l'Eglise : il eût plus illustré la pourpre que la pourpre ne l'eût décoré ; et son nom manque bien plus au sacré collége, que le titre d'*éminence* à son nom. On peut seulement être étonné que Louis XIV, qui avait droit de nommer un cardinal parmi les évêques de son royaume, ait frustré de cette récompense le prélat qui avait si bien défendu l'indépendance et les droits du diadème ; nous ignorons quelles raisons empêchèrent un prince si sensible à tous les genres de gloire, de s'illustrer par cet acte de grandeur et de justice ; mais nous rejeterons avec autant de mépris que d'indignation, ce que les ennemis de ce grand roi ont osé dire, qu'il ne trouvait pas l'évêque de Meaux d'*assez bonne maison* pour le revêtir de cette dignité ;

comme s'il eût pu croire quelque dignité au-dessus de l'honneur qu'il avait fait à Bossuet, en lui confiant ses intérêts les plus sacrés et les plus chers; et comme s'il fallait être de meilleure maison pour s'appeler *prêtre* ou *diacre de l'église de Rome*, que pour être *l'oracle de celle de France,* et l'*instituteur de l'héritier d'un grand Empire.*

Avec une âme noble, active, pleine de force et de chaleur, avec un caractère ferme et impétueux, et surtout avec des talens éminens, on peut juger si Bossuet eut des ennemis. Peut-être avait-il le défaut de faire trop sentir aux talens médiocres cette supériorité qui les écrasait; trop sûr de terrasser pour se croire obligé de plaire, il négligeait de tempérer l'éclat de sa gloire par une modestie qui la lui aurait fait pardonner. Mais Bossuet, dont l'âme était assez grande pour être simple, réservait sans doute la simplicité pour le fond de son cœur, et croyait trop au-dessous de lui de se parer, aux yeux de ses ennemis, d'une vertu qu'ils auraient accusée de n'être que le masque de l'orgueil. Sa noble fierté reçut plus d'une fois à la cour, non des coups violens, que la calomnie n'eût osé lui porter, mais des attaques indirectes, moins hasardeuses pour la main lâche de l'envie. Il présentait un jour à Louis XIV le P. Mabillon, comme *le religieux le plus savant de son royaume..... Ajoutez, et le plus humble*, dit l'archevêque de Reims, Le Tellier, qui prétendait faire une épigramme bien adroite contre la modestie du prélat. Cependant le même archevêque, quelque humilié qu'il se sentît par la force et la grandeur du génie de Bossuet, était assez juste pour ne pas souffrir qu'on la méconnût. Un jour que de jeunes aumôniers du roi, dont l'un a depuis occupé de très-grandes places, parlaient en sa présence, avec la légèreté française, des talens et des ouvrages de l'évêque de Meaux, qu'ils osaient vouloir rendre ridicule : *Taisez-vous,* leur dit Le Tellier, *respectez votre maître et le nôtre.*

La circonstance de la vie de Bossuet qui dût être la plus affligeante pour lui, est l'obligation qu'il crut devoir s'imposer, de combattre dans la personne de Fénélon la vertu même, et la vertu qui s'égarait. Mais les opinions de l'archevêque de Cambrai sur le quiétisme, lui parurent d'autant plus dangereuses, que celui qui les répandait était bien propre à séduire par la douceur de ses mœurs et par le charme de son éloquence : on disait de lui, en le comparant à l'évêque de Meaux, que ce dernier *prouvait la religion*, et que Fénélon *la faisait aimer.* Bossuet, inexorablement attaché à la saine doctrine, y sacrifia sans balancer l'amitié qu'il avait témoignée jusqu'alors à l'archevêque de Cambrai (12). Il écrivit contre lui avec toute la force que l'intérêt

de la foi devait inspirer à son défenseur; peut-être même l'ardeur religieuse l'emporta-t-elle quelquefois à des expressions peu ménagées contre son vertueux adversaire ; celui-ci du moins se crut offensé, et s'en plaignit avec cette douceur qui ne l'abandonnait jamais (*Voyez* son Eloge). Moins modérés et moins équitables que Fénélon, les ennemis de Bossuet osaient ajouter, qu'il n'avait montré tant de chaleur dans cette querelle, que par un motif de jalousie, et pour éloigner de la cour un concurrent, aussi propre par ses talens à faire des enthousiastes, que digne par son caractère d'avoir des amis. En même temps les partisans de l'évêque de Meaux accusaient Fénélon de mauvaise foi, de manége et de fausseté. Ces imputations odieuses étaient bien plus l'ouvrage des deux partis que des deux chefs, trop grands l'un et l'autre pour s'attaquer avec tant de fiel et de scandale. Il faut mettre sur la même ligne toutes ces productions mutuelles de la passion et de la haîne, et déplorer la méchanceté des hommes.

Les protestans, et surtout le fanatique Jurieu, dont les calomnies auraient déshonoré la meilleure cause, ont aussi taxé Bossuet de barbarie à leur égard, et d'avoir autorisé, par ses conseils, la persécution violente, si contraire au christianisme, à l'humanité, à la politique même, que Louis XIV eut le malheur d'ordonner ou de permettre contre les réformés. Personne n'ignore que des hommes alors très-accrédités, et plus ennemis encore de Bossuet vivant, que de Calvin qui n'était plus, furent les détestables auteurs de cette persécution, dont ils voulaient faire retomber la haine sur l'évêque de Meaux; mais il se défendit hautement d'être leur complice. Il ne craignit point de prendre les nouveaux convertis à témoin de ses réclamations contre ces expéditions militaires et cruelles, si connues sous le nom de *mission dragonne* (13). Accoutumé à ne soumettre que par les armes de la persuasion ses frères égarés, *il ne pouvait*, disait-il, *se résoudre à regarder les baïonnettes comme des instrumens de conversion.*

Plein du désir sincère de réunir par la conciliation les protestans à l'Eglise, il eut un commerce de lettres avec le célèbre Leibnitz sur cet objet, si digne d'occuper ces deux grands hommes. Mais Leibnitz, plus tolérant que controversiste, et plus philosophe que protestant, traitait cette grande affaire de religion comme il eût traité une négociation entre des souverains. Peu instruit ou peu touché de la rigueur inflexible des principes catholiques en matière de foi, il croyait que chacune des parties belligérantes devait faire à la paix quelques sacrifices, et céder un point pour en obtenir un autre ; Bossuet, inébranlable dans sa croyance, voulait, pour préliminaire, que les

protestans commençassent par se soumettre à tout ce que le concile de Trente exigeait d'eux. On croira sans peine que le négociateur théologien ne put s'accorder avec le négociateur accommodant. En vain, dans un écrit public, un ministre réformé exhorta Bossuet à la condescendance. *C'est en bon français*, disait Bayle, *l'exhorter à se faire protestant; il n'en fera rien; on peut l'assurer sans être prophète.*

On ne s'est pas borné à taxer de cruauté son zèle; on a voulu le rendre suspect de fausseté. On a dit qu'il avait des sentimens philosophiques différens de sa théologie, semblables à ces avocats qui, dans leurs déclamations au barreau, s'appuient sur une loi dont ils connaissent le faible; ainsi la haine a voulu le rendre tout à la fois criminel et ridicule, en l'accusant, ce sont les termes de ses détracteurs, *d'avoir consumé sa vie et ses talens à des disputes dont il sentait la futilité.* La meilleure réponse à cette accusation est celle que Bossuet lui-même y a faite, par le ton dont il osa parler à Louis XIV dans le temps de ses démêlés avec l'archevêque de Cambrai. *Qu'auriez-vous fait*, lui dit le monarque étonné de son ardeur, *si j'avais été pour Fénélon contre vous? Sire,* répondit Bossuet, *j'aurais crié vingt fois plus haut.* Il connaissait trop l'empire de la foi sur l'esprit du monarque, pour craindre que cette réponse l'offensât; mais on a beau, dans ces occasions, être sûr de la piété du prince, il faut encore du courage pour oser la mettre à pareille épreuve (14). Bossuet était convaincu que la vraie pierre de touche d'un amour sincère pour la religion, n'est pas toujours de déclamer avec violence contre ses ennemis, lorsqu'ils sont sans appui et sans pouvoir, mais de réclamer ses droits avec courage, lorsqu'il est dangereux de les rappeler à un roi qui les oublie. Il ne craignait point de dire que tout ministre de l'Être suprême, qui, placé près du trône, recule ou hésite dans ces circonstances redoutables, est indigne du Dieu qu'il représente par son caractère, et qu'il outrage par son silence. Il donna, dans une autre occasion, une preuve plus éclatante encore de sa grandeur d'âme épiscopale, par la force avec laquelle il s'éleva contre des moines aussi vils que coupables, qui, dans la dédicace d'une thèse, avaient eu la basse impiété de mettre leur roi à côté de leur Dieu, *de manière*, dit madame de Sévigné, *qu'on voyait clairement que Dieu n'était que la copie.* Bossuet en porta ses plaintes au monarque même si indignement célébré: la pieuse modestie du roi rougit du parallèle, et il ordonna la suppression de la thèse.

L'évêque de Meaux était néanmoins trop éclairé pour compromettre la religion en outrant son zèle. Il savait, que si la vé-

rité ne doit pas redouter l'approche du trône, elle ne doit aussi s'en approcher qu'avec cette fermeté prudente, qui prépare et assure son triomphe. Comme il avait écrit avec beaucoup de force contre les spectacles, il fut un jour consulté sur ce cas de conscience par Louis XIV, qui n'avait pas encore renoncé à voir les chefs-d'œuvre du théâtre, et à qui peut-être ce délassement si noble était nécessaire pour apprendre quelques unes de ces vérités qu'on n'ose pas toujours dire aux rois. *Sire,* répondit Bossuet au monarque, *il y a de grands exemples pour, et de fortes raisons contre.* Si la réponse n'était pas décisive, elle était du moins aussi adroite que noble (15). Ce prélat avait lui-même été au théâtre dans sa jeunesse, mais uniquement pour se former à la déclamation ; c'était une leçon qu'il se permettait de prendre, pour s'enrichir, disait-il, comme les Israélites, des dépouilles des Egyptiens ; mais il n'avait usé que rarement de ce dangereux moyen de s'instruire, et depuis qu'il fut dans les ordres il y renonça pour toujours. Il refusa même d'aller voir la tragédie d'*Esther*, à laquelle toutes les personnes pieuses de la cour briguaient l'honneur et le plaisir d'assister ; il fut plus rigide encore que ces spectateurs timorés et délicats qui, fort avides de ces dévots amusemens, se trouvaient heureux de pouvoir en jouir sans scrupule.

Quoique l'évêque de Meaux, fidèle à ses principes, osât, dans les occasions importantes, parler à Louis XIV avec une liberté qui faisait trembler pour lui les courtisans, l'inflexible docteur Arnauld, faute de connaître les hommes, et surtout les rois, accusait le prélat de ne pas avoir le courage de dire au monarque les vérités qu'il avait le plus besoin d'entendre (16). On croira sans doute qu'Arnauld voulait parler des faiblesses de ce prince, de son goût pour le faste, et de son amour pour la guerre : mais le docteur se plaignait seulement du peu de zèle que Bossuet montrait au roi pour les intérêts des *disciples de S. Augustin ;* c'est ainsi qu'Arnauld appelait les partisans de sa doctrine sur la signature du formulaire (17). Emporté et comme subjugué par ses opinions théologiques, il ne voyait rien dans l'univers au-delà des malheureuses disputes, trop nuisibles à son repos, et trop peu dignes de son génie.

Si les *disciples de S. Augustin* n'étaient pas contens de la tiédeur de Bossuet pour les défendre, leurs ennemis l'étaient encore moins de sa froideur à les persécuter, et ce double mécontentement fait son éloge. Il n'ignorait pas même, qu'à l'occasion de sa prétendue indulgence pour les sectateurs de Jansénius, l'adroit P. de La Chaise lui rendait sourdement auprès du roi tous les services charitables que le patelinage insidieux peut

rendre à la bonne foi sans intrigue, et qui néglige de se tenir sur ses gardes; mais pour cette fois au moins la malignité hypocrite et jalouse tendit à la cour ses filets en pure perte, et l'ascendant du prélat déconcerta le manége du confesseur.

Le jésuite Maimbourg, écrivain sans conséquence, mais vil instrument des ennemis de Bossuet, qui pour lui porter leurs coups se cachaient derrière cet enfant perdu, avait coutume de peindre sous des noms empruntés, dans ses lourdes et ennuyeuses histoires, ceux qui étaient l'objet de ses satires. Il fit, dans son *Histoire du Luthéranisme*, le portrait imaginaire de Bossuet, sous le nom du cardinal Contarini, dont il exposait la théologie et la conduite accommodante en termes qui indiquaient l'évêque de Meaux avec plus de clarté que de finesse. Un portrait si ressemblant eut le succès dont il était digne, personne n'y reconnut Bossuet; et Maimbourg, déjà misérable historien, fut de plus un calomniateur ridicule.

Nous ne perdrons point de temps à repousser le mensonge déjà réfuté plus d'une fois, sur le prétendu mariage d'un prélat si austère dans ses mœurs. Nous n'opposerons à cette calomnie qu'une courte réponse, qui suffira au lecteur impartial et philosophe. Bossuet était trop occupé de controverses, trop absorbé par ses spéculations théologiques, trop absolument livré à son cabinet, à l'Eglise et à la guerre, pour être forcé d'avoir recours aux consolations que peuvent chercher dans une union mutuelle les âmes tendres et paisibles. Il avait plus besoin de combat que de société domestique, et de gloire que d'attachemens (18).

Loin d'avoir recours à cet adoucissement des maux de la vie, il négligeait jusqu'aux amusemens les plus simples, il se promenait peu, et ne faisait jamais de visites. *Monseigneur*, lui dit un jour son jardinier, à qui il demandait par distraction des nouvelles de ses arbres; *si je plantais des S. Augustins et des S. Jérômes, vous viendriez les voir; mais pour vos arbres vous ne vous en mettez guère en peine.*

Accablé de travaux et de triomphes, l'évêque de Meaux exécuta après la mort du grand Condé ce qu'il avait annoncé en terminant l'oraison funèbre de ce prince. Il se livra sans réserve au soin et à l'instruction du diocèse que la Providence avait confié à ses soins, et dans le sein duquel il avait résolu de finir ses jours. Dégoûté du monde et de la gloire, il n'aspirait plus, disait-il, qu'à être enterré *au pied de ses saints prédécesseurs*. Il ne monta plus en chaire que pour prêcher à son peuple cette même religion, qui, après avoir si long-temps effrayé par sa bouche les souverains et les grands de la terre, venait consoler par cette même bouche la faiblesse et l'indigence. Il descendait

même jusqu'à faire le catéchisme aux enfans, et surtout aux pauvres, et ne se croyait pas dégradé par cette fonction, si digne d'un évêque. C'était un spectacle rare et touchant, de voir le grand Bossuet, transporté de la chapelle de Versailles dans une église de village, apprenant aux paysans à supporter leurs maux avec patience, rassemblant avec tendresse leur jeune famille autour de lui, aimant l'innocence des enfans et la simplicité des pères, et trouvant dans leur naïveté, dans leurs mouvemens, dans leurs affections, cette vérité précieuse, qu'il avait cherchée vainement à la cour, et si rarement rencontrée chez les hommes. Retiré dans son cabinet dès qu'il pouvait disposer de quelques instans, il continuait à y remplir les devoirs de pasteur et de père; et sa porte était toujours ouverte aux malheureux qui cherchaient ou des instructions, ou des consolations, ou des secours; jamais ils ne furent repoussés par cette réponse qu'un autre prélat *très-savant* leur faisait faire : *Monseigneur étudie.* L'étude de l'Evangile, que ce prélat si *studieux* aurait dû préférer à toute autre, avait appris à Bossuet, que l'obligation de toutes les heures, pour celui qui doit annoncer aux hommes le Dieu de bonté et de justice, est d'ouvrir ses bras à ceux qui souffrent, et d'essuyer leurs larmes (19). Avec quelle satisfaction l'évêque de Meaux n'eût-il pas vu ces principes si éloquemment et si dignement exposés dans la lettre qu'un prélat [1] notre confrère écrivait à ses curés sur le fléau qui désolait alors la province du Languedoc; ouvrage dicté par l'humanité la plus tendre, la bienfaisance la plus active, et la religion la plus éclairée ?

Ce fut dans ses travaux de charité pastorale que Bossuet termina sa vie, le 12 avril 1704, honoré des regrets de toute l'Eglise, qui conservera une mémoire éternelle et chère de sa doctrine, de son éloquence et de son attachement pour elle. Aussi a-t-elle fait de lui une espèce d'apothéose, par le respect qu'elle témoigne pour ses ouvrages, par le poids qu'elle donne à son autorité dans les matières de la foi, par l'hommage que tous les partis qui la divisent et la déchirent ont constamment rendu au nom de l'évêque de Meaux : la religion, dont il a été le plus courageux défenseur, semble avoir confirmé par son suffrage l'éloge que La Bruyère osa donner à ce grand homme en pleine académie, lorsqu'en nommant Bossuet dans son discours de réception, il s'écria avec un transport que partagèrent ses auditeurs : *Parlons d'avance le langage de la postérité,* un Père de l'Eglise (20).

[1] L'archevêque de Toulouse, en 1775.

NOTES.

(1) Le plaisir que le jeune Bossuet goûtait à s'instruire, lui faisait oublier jusqu'aux amusemens si indispensables à l'enfance ordinaire ; ses jeunes camarades de collége, qui ne pouvaient lui faire partager leurs jeux, s'en vengeaient par une plaisanterie digne de leur âge, en l'appelant *bos suetus aratro* (bœuf accoutumé à la charrue). C'est aussi l'épithète que les jeunes peintres, camarades du *Dominiquin,* dans l'école des Carraches, donnaient à cet artiste devenu depuis si célèbre, et dont l'assiduité au travail était pour eux un exemple et un reproche. Ce *bœuf,* leur répondit Annibal Carrache, rendra *un jour bien riche et bien fertile le champ qu'il cultive.* Les maîtres de Bossuet auraient pu dire la même chose à ses compagnons d'étude.

Un de ces rimailleurs qui ne croient rien de comparable au talent de faire de méchans vers, disait que *Newton était un bœuf : Ajoutez,* lui répondit quelqu'un, que *c'était le premier bœuf de son siècle.*

(2) Despréaux avait répondu à Bossuet et à ces docteurs en très-beaux vers, seule et vraie réponse d'un grand poëte. Le versificateur latin Santeuil, plus obligé, par son état, de se soumettre aux décisions de Bossuet, montra bien plus de docilité que Despréaux sur l'emploi qu'il avait fait, dans ses vers, des divinités païennes : car l'évêque de Meaux lui ayant reproché d'avoir introduit Pomone dans une pièce latine sur le jardin de Versailles, il adressa à son redoutable censeur une autre pièce, qu'il appelait *Amende honorable,* et à la tête de laquelle il se fit graver la corde au cou, la torche à la main, prosterné à la porte d'une église aux pieds de Bossuet, qui le recevait à la pénitence publique. Quant à Despréaux, il fut impénitent jusqu'à la fin, et toute l'éloquence du prélat ne put jamais lui persuader de préférer le poëte Saint-Prosper à Horace et à Virgile. Cette espèce de cas de conscience, au fond bien peu important, sur l'usage de la fable dans la poésie, occasiona un pari dont l'Académie Française fut prise pour juge. Santeuil avait un frère de beaucoup de mérite, Claude Santeuil, presque aussi bon poëte que lui, et beaucoup plus pieux ; Claude reprochait sans cesse à son frère l'usage profane qu'il faisait, dans ses vers, des dieux du paganisme. « Ne peut-on » rendre agréable, lui disait-il, la description d'une fontaine ou d'un » bois, si une naïade ou des nymphes n'y sont cachées? Pourquoi d'ail- » leurs mettre partout des femmes ? ne font-elles pas assez de mal où » elles sont naturellement. » La contestation s'étant échauffée, Claude gagea de faire, sans le secours de la fable, une pièce supérieure à celle que son frère ferait avec ce secours. L'Académie, que les deux rivaux choisirent pour arbitre, adjugea le prix à Claude Santeuil, quoique Pierre Corneille eût fait à la pièce du victorin l'honneur de la traduire en vers français, qui, à la vérité, ne valaient pas ceux de Despréaux sur le même sujet [1].

[1] *Art poétique,* chant III, vers 220 et suiv.

(3) Bossuet, plein de zèle pour cette philosophie naissante et persécutée, regardait, disait-il, les contradictions qu'éprouve la vérité, comme ces secousses qui découvrent un feu précieux, en écartant les cendres dont il est couvert. La proscription prononcée contre le cartésianisme par les magistrats, avait été précédée et soutenue par plusieurs lettres de cachet, qui avaient défendu qu'on enseignât dans l'Université cette *pernicieuse doctrine*, depuis généralement adoptée, protégée même, et enfin totalement abandonnée. Puisse cet exemple, et tant d'autres, des efforts si inutiles et si fréquens de l'autorité contre le progrès des lumières, servir à la fois et de leçon aux hommes revêtus du pouvoir, et de consolation à la raison humaine, en lui donnant la faible espérance de voir enfin succéder des jours paisibles à tant d'attaques répétées de siècle en siècle pour l'étouffer ou pour l'abrutir!

Quelque surannée que soit aujourd'hui cette philosophie de Descartes, que Bossuet défendit si vivement, parce qu'il n'y en avait pas alors de meilleure, des hommes accrédités, et qui se croyaient sages, entreprirent, il y a trente ans, de la réhabiliter sur quelques articles, dont le choix honore leur discernement. Il n'a pas tenu à ces grands philosophes que la doctrine des *idées innées* n'ait été érigée en une espèce d'*article de foi*, et qu'on n'ait enjoint aux écoles de dire anathème à toute opinion contraire. On a vu, dans des lieux qui ne devraient être que le séjour de la vérité, de graves orateurs prononcer de longs discours pour établir cette chimère comme la base de notre croyance. On ne sait pas si ces orateurs avaient des *idées innées;* mais on peut assurer qu'ils n'en avaient guère d'*acquises*. Ce qu'il y avait de plus étrange dans ce nouveau catéchisme, c'est qu'avant Descartes on aurait presque regardé comme hérétique un philosophe qui aurait admis ces fatales *idées innées;* de nos jours on a taxé de *matérialisme* ceux qui les rejettent. Les ennemis de la raison, qui soutiennent si indifféremment le pour et le contre suivant les circonstances, pourraient, à chaque mutation, dire comme Sganarelle qui met le foie du côté gauche et le cœur du côté droit: *Nous avons changé tout cela.*

(4) Ces sermons, tels que l'auteur les traçait sur le papier, n'étaient pour l'ordinaire que des matériaux dispersés, auxquels son âme entraînée, et, pour ainsi dire, oppressée par son sujet, se chargeait de donner la vie et l'ensemble. L'abondance oratoire était en lui si prodigieuse, qu'ayant entrepris de prêcher le panégyrique de S. Augustin, il parla près d'une heure et demie sur ce sujet, et descendit de chaire sans avoir commencé son second point, laissant ses auditeurs plus stupéfaits de son éloquente fécondité, que fatigués d'une attention si longue.

Ce panégyrique, où Bossuet trouvait tant à déployer son rare talent pour la parole, a été plus d'une fois la pierre d'achoppement de beaucoup d'autres orateurs; nous parlons des orateurs distingués, et non de ceux qui, à peine aperçus dans la chaire même, sont oubliés dès qu'ils en descendent. Les matières épineuses de la grâce, dont S. Augustin fut le miracle et l'apôtre, sont un écueil où l'éloquence la plus circonspecte

vient souvent se briser. Un célèbre prédicateur de nos jours, qui avait cru se garantir de cet écueil en le côtoyant de fort loin, a été donner contre un autre en présentant le respectable évêque d'Hippone comme le censeur des vieux monastiques précipités, et de la persécution exercée contre les hérétiques, et en scandalisant, par cette vérité, une partie de son auditoire. *Tantæ molis erat*, etc.

(5) Il avait prononcé ses premiers sermons à Metz, où il était allé résider comme chanoine et comme archidiacre ; les succès éclatans qu'il eut dans les chaires de Metz, et ceux qu'il avait dans les chaires de Paris, lorsque les affaires de son chapitre l'y amenaient, firent désirer à la cour de l'entendre ; il y prêcha avec tant d'applaudissemens, que Louis XIV fit écrire à son père pour le féliciter sur les talens d'un fils, destiné, disait le monarque, à immortaliser celui dont il tenait le jour. Ce père, doyen du parlement de Metz, se voyant veuf et libre, était entré dans l'église, à l'exemple de son fils, qui regardait cette conquête comme la plus belle qu'il eût faite à la religion. Bossuet étant un jour prêt à monter en chaire, on lui annonça que son respectable père était mourant, et désirait de le voir encore et d'expirer dans ses bras : il n'hésita pas à être fils avant que d'être prêtre ; il quitta ses auditeurs pour voler auprès de son père, et eut le bonheur d'arriver assez tôt pour l'assister dans ses derniers momens et lui fermer les yeux.

(6) Parmi les différentes écoles théologiques, Bossuet goûtait surtout celle de S. Thomas ; il embrassa de cette école jusqu'au système de la *prémotion physique*, parce qu'il le jugeait *très-propre* à résoudre les principales difficultés de la matière de la grâce, qu'il eût peut-être mieux valu ne pas chercher à résoudre. Ceux qui ont lu le livre d'un janséniste moderne, intitulé : *De l'action de Dieu sur les créatures*, où cette *prémotion*, si chère à Bossuet, est développée dans toute son étendue, et prouvée avec toute la force dont l'auteur théologien pouvait être capable, sont en état d'apprécier le jugement trop favorable que Bossuet a porté d'un tel système, et conclueront qu'il aurait fait sagement de ne pas montrer, pour l'étude de la géométrie, l'indifférence que nous lui avons reprochée. Eclairé par ce flambeau sur les vrais caractères de la certitude philosophique, il aurait placé sur la même ligne la *prémotion physique* et la *science moyenne*, non quant aux égards que méritent les auteurs des deux opinions (car il n'eût pas mis l'*Ange de l'école* à côté de *Molina* ou de *Suarez*), mais quant à l'idée qu'on doit se faire de l'un et de l'autre systèmes, et au degré de lumière qu'ils peuvent porter dans les têtes oisives et creuses qui s'en occupent.

(7) De six oraisons funèbres que Bossuet a prononcées, quatre eurent le plus grand succès ; deux furent moins heureuses et devaient l'être, l'une par la stérilité, l'autre par la difficulté de la matière ; celle de la reine Marie-Thérèse, qui n'avait été qu'une princesse pieuse, à peine aperçue sur le trône même ; et celle du chancelier Le Tellier, courtisan

hypocrite et persécuteur. Néanmoins, dans ces deux ouvrages, assez peu dignes de Bossuet, on trouve encore quelquefois, s'il est permis de parler de la sorte, les membres épars de l'homme de génie, *disjecti membra oratoris*. Les familiarités puériles qui déparent en quelques endroits l'oraison funèbre de la princesse Palatine, successivement *galante, incrédule, intrigante et dévote*, sont effacées par plusieurs morceaux de l'éloquence la plus imposante et la plus animée. Le début seul annonce dans l'orateur la noble confiance que son sujet lui inspire. *Je voudrais*, dit-il, *que toutes les âmes éloignées de Dieu fussent présentes à cette assemblée.* Nous ne parlons point de trois autres oraisons funèbres, où presque tout est à retenir. Mais nous oserons dire que, dans l'oraison funèbre de la reine d'Angleterre, le portrait de Cromwel, si souvent cité par la foule des rhéteurs, ne nous semble pas, à beaucoup près, la partie la plus distinguée de ce discours. Le tableau énergique que trace l'orateur de la politique profonde de Cromwel, est un morceau digne de Tacite, et bien au-dessus du portrait purement oratoire de l'usurpateur; nous citerons les traits les plus frappans de cette peinture. « Il fut donné à celui-ci de tromper les peuples et de prévaloir contre les rois. Comme il eût aperçu que dans ce mélange infini » de sectes qui n'avaient plus de règles certaines, le plaisir de dogmatiser, sans être repris ni contraint, était le charme qui possédait les » esprits, il sut si bien les concilier par là, qu'il fit un corps redoutable » de cet assemblage monstrueux. Quand une fois on a trouvé le moyen de » prendre la multitude par l'appât de la liberté, elle suit en aveugle, » pourvu qu'elle en entende seulement le nom; ceux-ci, occupés du premier objet qui les avait transportés, allaient toujours sans voir qu'ils » allaient à la servitude, et leur subtil conducteur, qui, en prêchant, » en dogmatisant, en faisant le docteur et le prophète, aussi bien que » le soldat et le capitaine, se vit regardé de toute l'armée comme un » chef envoyé de Dieu, commença à s'apercevoir qu'il pouvait pousser » ses succès plus loin. Je ne vous raconterai pas la suite trop fortunée » de ses entreprises, ni ses fameuses victoires dont la vertu était indignée, ni cette tranquillité qui a étonné l'univers; c'était le conseil de » Dieu d'instruire les rois à ne point quitter son Église.... *Je suis le Seigneur*, dit-il par la bouche de Jérémie, *c'est moi qui ai fait la terre,* » *et je la mets entre les mains de qui il me plaît....* Mais écoutez la suite » de la prophétie : *Je veux que ces peuples lui obéissent, et qu'ils* » *obéissent encore à son fils jusqu'à ce que le temps des uns et des* » *autres arrive.* Voyez, chrétiens, comme les temps sont marqués, » comme les générations sont comptées. Dieu détermine jusqu'à quand » doit durer l'assoupissement, et quand aussi doit se réveiller le monde. »

Le tableau qu'il fait, dans cette même oraison funèbre, du néant des grandeurs humaines *dévorées et englouties par la mort,* peut être opposé à celui qu'il a tracé dans un autre discours, où, parlant avec transport du bonheur céleste, il montre *les Saints étonnés de leur gloire, et trouvant à peine l'éternité suffisante pour se reconnaître.* Des lec-

teurs délicats trouveront sans doute cette dernière expression trop peu noble ; qu'ils en substituent, s'ils le peuvent, une autre aussi imposante par son énergie, et qu'ils observent surtout avec quel succès Bossuet a relevé ce terme vulgaire par la grandeur de l'idée et de l'image. Ainsi ce grand orateur, quoiqu'il semble négliger et dédaigner même l'art du style, en est pourtant un modèle, au moins par l'adresse et le bonheur qu'il a eu d'ennoblir ainsi plus d'une fois la familiarité de ses expressions. C'est par là surtout qu'il peut *être lu* avec beaucoup de fruit, et qu'il est digne, par conséquent, d'être mis au nombre des grands écrivains. Car si dans un ouvrage destiné à l'action publique, le mérite le plus indispensable pour l'effet et l'éclat du moment, est d'émouvoir et d'étonner, ce mérite n'a qu'une lueur passagère, quand le lecteur, tranquille et dégagé d'illusion, casse de sang froid et en silence le jugement que l'auteur a porté dans l'enthousiasme [1]. Bossuet, tout négligé qu'il paraît, n'a point à redouter cet écueil où sont venus échouer tant d'orateurs, parce que sa négligence a non-seulement de la grandeur et de la fierté, mais une sorte d'art qui ne peut être aperçu que par des yeux exercés et clairvoyans, et qui fait sentir aux gens de goût comment un écrivain supérieur sait à la fois enhardir et maîtriser une langue timide et minutieuse.

Le premier usage qu'il avait fait de son éloquence, mérite encore plus d'éloges que cette éloquence même ; il la fit servir à l'expression de sa reconnaissance, et prononça au collége de Navarre l'oraison funèbre du fameux Nicolas Cornet, grand-maître de ce collége, qui avait dirigé ses premières études ; l'orateur parle avec sensibilité de tout ce qu'il croyait devoir à son maître. *Puis-je*, dit-il, *lui refuser quelques fruits d'un esprit qu'il a cultivé avec une bonté vraiment paternelle, ou lui dénier quelque part dans mes discours, après qu'il en a été si souvent le censeur et l'arbitre !* En rapportant ce trait honorable à la mémoire de Bossuet, nous avouerons que cette oraison funèbre est la plus faible de toutes celles qu'il a prononcées, qu'elle ne paraît pas même annoncer les chefs-d'œuvre qui l'ont suivie, et qu'il est assez difficile de deviner ou de prévoir dans le panégyriste de Nicolas Cornet, celui de Henriette et de Condé. Mais si ce discours n'est pas un monument de génie, il en est un de vertu, et par cela seul il doit être précieux dans l'éloge d'un homme dont les vertus ont été plus attaquées que les talens. Dans l'oraison funèbre du grand Condé *son ami*, il avait dit, en s'adressant aux mânes du prince qu'il venait de perdre : *Agréez ces derniers efforts d'une voix qui vous fut connue.* Il aurait pu dire de même aux mânes du théologien son instituteur : *Agréez ces premiers accens d'une voix que vous avez formée.*

(8) Il commença, comme nous l'avons dit, par se démettre de son

[1] Un orateur que la multitude croyait éloquent, parce qu'il avait l'éloquence du geste, très-inutile hors de la chaire, faisait imprimer ses sermons : *N'oubliez donc pas*, lui dit quelqu'un, *de faire imprimer aussi le prédicateur.*

évêché de Condom, ne voulant pas, disait-il, que son troupeau eût à se plaindre de son absence, ni que l'évêque pût rien reprocher au précepteur. Il jeta sur le papier des observations sur les règles les plus fines de la grammaire, et sur la langue latine. Il avait bien lu dans sa jeunesse les orateurs et les poëtes anciens ; mais depuis long-temps il avait sacrifié le plaisir qu'il y trouvait, à la lecture, plus importante pour lui, des livres saints et des Pères de l'Eglise. Chargé de l'éducation du dauphin, il relut de nouveau les grands écrivains de l'antiquité, et il en marqua les plus beaux endroits pour les faire goûter à son disciple [1]. Ce fut ainsi qu'il se prépara à bien remplir une place, que la médiocrité, même la plus décorée de titres, ne devrait jamais occuper, et à laquelle peut-être il devrait lui être défendu de prétendre. Elle était pourtant ambitionnée par une foule de prélats courtisans, qui, bien différens de Bossuet, avaient plus habité Versailles que leurs diocèses, et s'étaient bien plus occupés d'intrigues que d'étude. Mais Louis XIV préféra le talent à la naissance, et l'homme de génie aux intrigans.

(9) « On m'accuse, disait ce grand prélat, d'avoir, dans cette histoire, tout sacrifié au peuple juif, et d'avoir presque oublié pour David, Ézéchiel et Baruch, les Alexandre et les Socrate, les Césars et les Caton. C'est qu'il était encore plus nécessaire à mon élève d'apprendre à connaître Dieu, qu'à connaître les hommes. La religion, que la politique humaine croit si nécessaire à ceux qui obéissent, l'est bien plus encore à ceux qui commandent. » Aussi avait-il grand soin, en enseignant l'histoire à son disciple, de lui faire remarquer et craindre la punition des méchans princes. Il se plaignait seulement, sans pourtant accuser la Providence, que cette punition n'eût pas toujours été, pendant leur vie, aussi terrible qu'elle devait l'être pour épouvanter efficacement leurs imitateurs ; qu'un Philippe II, un Henri VIII, un Louis XI, n'eussent pas fini comme les Domitien et les Néron. Les menaces de la vie future, si terribles contre les tyrans, venaient alors au secours du sage instituteur, pour effrayer utilement son élève.

(10) Le recueil immense de ces œuvres fait voir au lecteur étonné le profond savoir de l'auteur, sa fécondité inépuisable, et surtout son énergie dans les matières de controverse. Sans prétendre ni compter ni juger les coups qu'il porte à ses adversaires, bornons-nous, pour donner une idée de son éloquente logique, à rapporter en peu de mots son argument le plus victorieux contre les protestans. « Nous datons, leur disait l'évêque de Meaux, du temps des apôtres, sans interruption et jusqu'à nos jours ; vous êtes de nouveaux venus arrivés d'hier et sans mission ; ou réunissez-vous tout-à-fait à nous, ou séparez-vous-en tout-à-fait, et cessez absolument d'être chrétiens, si vous ne voulez vous résoudre

[1] La nouvelle étude qu'il fit alors de Cicéron et de Virgile, jointe à celle qu'il en avait déjà faite dans ses premières années, lui avait rendu la langue latine très-familière. Un homme de lettres, qui a vu les notes dont il chargeait ses livres, nous assure qu'elles sont toutes en latin.

» à être tout franchement et tout uniment catholiques. » Cette objection pressante a beaucoup de rapport avec la réflexion très-sensée d'un officier huguenot, qui, durant nos abominables guerres de religion, voyant l'armée protestante et catholique en présence l'une de l'autre, et au moment de charger lui-même à la tête de sa troupe, laissa échapper un sourire de dédain. On lui en demanda la cause : *Je ris*, dit-il, *de la sottise que nous faisons, de nous battre contre ces gens-ci pour la présence réelle, en croyant comme eux la Trinité.* Deux cents ans plus tard, ce militaire éclairé n'aurait pas eu cette contradiction à reprocher à sa secte : car ce que Bossuet avait prévu est arrivé ; et c'est encore un trait de lumière et presque de génie, dont on doit lui faire honneur dans cette dispute. Il avait prédit que les principes des protestans pour rejeter l'autorité de l'Église, les conduiraient tôt ou tard *au socinianisme*, c'est-à-dire aux opinions d'une secte qui s'obstine à s'appeler *chrétienne* en rejetant sans exception tous nos mystères. La prédiction de Bossuet se vérifie de jour en jour, et ne tardera pas à être pleinement accomplie. Déjà un très-grand nombre de ministres protestans n'a plus d'autre croyance qu'un déisme tempéré et mitigé, qui ne diffère du pur déisme que par le respect qu'ils affectent encore de conserver pour le Christ et pour la Bible ; ils ne voient pas que si l'incrédule déclaré a le malheur de s'égarer comme eux, il a du moins le mérite de s'égarer plus conséquemment. C'est l'observation que faisait, il y a quelques années, un philosophe catholique aux ministres sociniens de Genève : *Vous ressemblez*, leur disait-il, *à un homme qui, après avoir osé franchir le Rhône, trouverait ensuite un ruisseau, et craindrait de le passer.* En plaignant, comme nous le devons, les théologiens protestans de se tromper dans le principe fondamental de leur croyance, lorsqu'ils rejettent toute autorité en matière de foi, ayons du moins assez bonne opinion de leur *logique*, pour être persuadés qu'ils pousseront enfin les conséquences de ce principe jusqu'où elles peuvent s'étendre, et que le socinianisme, dont la plupart d'entre eux font aujourd'hui profession ouverte ou cachée, dégénérera tôt ou tard en un déisme franc et sans alliage. C'est bien la peine en effet de se faire appeler *sociniens*, pour n'admettre *ni Trinité, ni incarnation, ni peines éternelles, ni enfin nécessité d'une révélation*, à qui on fait seulement la grâce de la croire bonne et *utile* [1]. Il ne manque plus à ceux qui ont embrassé une religion si dégagée de toute espèce de foi, que d'adopter l'expression scandaleusement employée par un de leurs confrères devenu tout-à-fait incrédule, *les vrais chrétiens*, c'est-à-dire, *les déistes*, expression qu'il a appuyée sur l'Evangile même, en soutenant *que la religion chrétienne, telle qu'on l'enseigne aujourd'hui, est bien différente de celle*

[1] Un des théologiens les plus accrédités de Genève a fait un livre sur la vérité du christianisme, dont un des chapitres avait pour objet *la nécessité de la révélation*; dans l'édition suivante, le titre fut changé en cette sorte : *de la grande* UTILITÉ *de la révélation.* Il *faut espérer*, dit alors un des confrères de l'auteur, qu'à la troisième édition, la grande *utilité* ne sera plus pour lui *qu'une grande commodité.*

que son instituteur a prêchée ; qu'il n'a été que l'apôtre de la loi naturelle, l'ennemi de la superstition et des prêtres, faisant consister dans l'observation de la morale, le vrai culte que l'homme doit à l'Être suprême, et réduisant ce culte à deux mots, AIMEZ DIEU ET VOTRE PROCHAIN. Voilà, comme l'observait très-sensément l'évêque de Meaux, dans quel abîme on doit infailliblement se précipiter, quand on refuse de s'en rapporter, *sur l'interprétation de l'Écriture, à une autorité respectable et visible, qui fixe les acceptions contestées des passages obscurs ou équivoques. Dès qu'on se permettra d'expliquer la Bible par ses propres lumières, il est presque impossible qu'on ne finisse pas par l'interpréter de la manière la plus conforme en apparence à notre faible et aveugle raison, mais souvent très-contraire en effet au vrai sens dans lequel l'Esprit-Saint l'a dictée.*

(11) Le sermon prononcé par Bossuet à l'ouverture de cette assemblée célèbre, essuya bien des critiques, et jusqu'à des satires grossières. Il y en eut une où l'on ne rougissait pas de mettre l'orateur fort au-dessous de l'ânesse de Balaam. L'oubli profond où sont tombés ces traits méprisables. lancés contre un grand homme, doit consoler ceux qui lui ressemblent, des nuages que l'envie s'efforce en vain de répandre sur leur gloire. Qu'ils aient le courage de s'élever au-dessus de l'instant où ils vivent, ils verront de loin la postérité souffler sur ces nuages, et condamner à un mépris éternel ceux qui ont eu la honte de les rassembler.

Quelqu'un dit un jour au pape Benoît XIV, qu'un malheureux poëte avait fait une satire contre lui ; il la lut, la corrigea de sa main, et la renvoya à l'auteur, lui marquant *qu'elle s'en vendrait mieux.* C'est la réponse que tous les grands hommes devraient faire aux libelles.

L'obstination avec laquelle le pape Innocent XI s'opposa, dans cette conjoncture, aux justes droits réclamés par Louis XIV, et défendus par Bossuet, aurait pu, au grand malheur et au grand scandale de l'Église [1], occasioner entre Rome et la France un schisme éternel, si le monarque eût pensé comme le roi d'Angleterre Henri VIII, qui, pour se marier à son gré, n'hésita pas à rendre hérétique toute sa nation ; heureusement le pieux monarque français, pénétré dès son enfance du plus profond respect pour le Saint-Siége, se montra dans cette circonstance encore plus chrétien qu'il n'était roi. Ce prince, tout à la fois vainqueur de Rome et soumis à l'Eglise, aurait mis le comble à sa gloire, en forçant le pape à honorer de la pourpre le prélat qui avait été, dans une si importante occasion, le défenseur de sa couronne, et qui était sur les matières de la foi son oracle et son conseil. Quelque répugnance que la cour de Rome eût pu montrer à couronner elle-même son redoutable adversaire, le monarque, lorsqu'il fit sa paix avec elle, était en droit d'en exiger cette marque de déférence, dont la liste des cardinaux

[1] Un cardinal, homme d'esprit, appelait un de ses confrères, dévot et orgueilleux, *le saint orgueil* (*il santo orgoglio*). On aurait pu appliquer cette épithète au dévot et opiniâtre Innocent XI.

se trouverait aujourd'hui très-honorée. Il faut plaindre Louis XIV d'avoir frustré d'une si juste récompense le grand homme à qui il était si redevable. On fait encore à ce prince un autre reproche ; on assure que Bossuet ayant demandé l'évêché de Beauvais qui était vacant, Louis XIV le lui refusa, *ne voulant pas donner une* pairie *à un homme d'une naissance bourgeoise.*

Croira-t-on qu'après la mort de Bossuet, Louis XIV, qui, trente ans auparavant, avait témoigné tant d'opposition aux prétentions pontificales, ait eu la faiblesse de changer d'avis sur la fin de ses jours, par le conseil perfide et punissable du jésuite Le Tellier son confesseur[1] ? Croira-t-on que Benoît XIV avait entre les mains une lettre[2] de ce prince à Clément XI, par laquelle il promettait au pape de faire rétracter les évêques du royaume, de la sanction solennelle qu'ils avaient donnée aux quatre propositions, c'est-à-dire, de la déclaration qu'ils avaient faite, que le pape n'était pas en droit de déposer leur souverain ? Croira-t-on que l'imposteur, qui dirigeait sa conscience, l'avait déterminé à faire soutenir dans tout son royaume l'infaillibilité du souverain pontife ; projet qui aurait eu lieu, si des hommes sages et clairvoyans n'avaient fait envisager et redouter au jésuite même les suites funestes qui pouvaient en résulter ? Croira-t-on que sous le règne de Louis XV, une assemblée du clergé, forcée par des ordres supérieurs, ait désavoué, à la vérité obscurément et sans effet, les quatre propositions de 1682 ? Croira-t-on enfin que l'ouvrage célèbre de Bossuet pour la défense de ces quatre propositions, n'a paru qu'en 1730, vingt-six ans après sa mort, et ne put être imprimé qu'en pays étrangers, ceux qui gouvernaient alors n'ayant pas permis qu'il le fût dans le royaume ? Souverains, ayez après cela des jésuites ou ex-jésuites pour confesseurs, et des ministres plus ultramontains que Français ?

L'évêque de Meaux soutint encore les droits de l'épiscopat dans une circonstance moins grave, il est vrai, que l'affaire de la *régale* et des quatre articles, mais où il n'était pas aisé de réussir. Il avait en tête le chancelier de Pont-Chartrain, honoré de la confiance du roi, et joignant à l'autorité que lui donnait sa place, les lumières et la probité qui n'y ont pas toujours été réunies. Ce chef, respecté de la magistrature, voulait que les ouvrages de doctrine, publiés par des évêques, fussent

[1] Ce jésuite, tout audacieux et impudent qu'il était, n'aurait osé, du vivant de l'évêque de Meaux, proposer à Louis XIV la rétractation des quatre articles. L'éloquent et courageux prélat eût représenté au monarque la honte dont son confesseur cherchait à le couvrir, en lui persuadant de sacrifier aux prétentions d'un pontife ambitieux, fait pour trembler devant lui, les prérogatives de sa couronne et celles de l'église de France.

Ce fut surtout dans cette mémorable assemblée de 1682 qu'il déploya ses talens et son zèle pour la défense du clergé de sa nation, et pour celle de son roi. Il rédigea les quatre fameuses propositions adoptées par l'assemblée contre la prétendue infaillibilité du pape, et son pouvoir plus chimérique encore sur le trône des souverains.

[2] Voyez les Lettres imprimées du président de Montesquieu, lettre 49. Paris, 1767, in-12, p. 189.

soumis comme les autres livres de religion à la révision d'un censeur théologien. Bossuet n'eut pas de peine à faire sentir combien il était indécent que les productions des évêques, *juges-nés* de la foi et du dogme, eussent besoin, pour se montrer, de l'approbation d'un simple prêtre, fait pour apprendre d'eux ce qu'il devait croire et enseigner. Le prélat obtint, non sans résistance, l'abolition d'un réglement si injurieux à la dignité épiscopale. Bossuet appuyait fortement sa réclamation sur ce qui se pratique dans les conciles, où le plus profond savoir théologique des ecclésiastiques du second ordre ne leur donne aucun droit de fixer les articles de foi, et où le Saint-Esprit, disait-il, ne prononce que par la bouche des évêques, en suppléant, s'il en est besoin, par la plénitude de ses lumières, à celles qui pourraient leur manquer.

(12) Dans le catalogue, aussi nombreux qu'affligeant, de tant de grands hommes que l'envie a opprimés ou calomniés, il en est peu qu'elle ait déchirés par un plus grand nombre d'endroits sensibles que l'évêque de Meaux, et contre qui elle se soit déchaînée avec plus de violence. On a dit, et mille échos ont répété, qu'il n'avait montré tant de vigueur dans la querelle du quiétisme, que par un motif de jalousie contre son respectable adversaire. Les amis de Fénélon, ou plutôt les ennemis de Bossuet, répandaient que l'évêque de Meaux, en poursuivant avec tant de violence le quiétisme de son confrère, avait en vue de se procurer, par l'éclat d'une victoire qu'il croyait sûre, ou l'archevêché de Cambrai, s'il pouvait parvenir à faire déclarer Fénélon suffisamment hérétique pour mériter d'être déposé, ou l'archevêché de Paris, s'il réussissait à faire au moins renvoyer Fénélon dans son diocèse. On disait encore que madame de Maintenon, ayant demandé au curé de Versailles, le grand directeur des consciences de la cour, lequel des deux lui paraissait le plus propre à remplir le siége de Paris, ou de l'évêque de Meaux, ou de l'évêque de Châlons-Noailles, qui était aussi sur les rangs, le curé répondit qu'il fallait choisir celui des deux qui refuserait, et qu'assurément l'évêque de Châlons n'accepterait pas. Cependant l'évêque de Châlons accepta, après avoir fait, comme beaucoup d'autres en pareille rencontre, assez de résistance pour l'honneur de sa modestie; et Bossuet parut le féliciter de très-bonne grâce de cette acceptation. Dans cette longue et violente dispute sur le quiétisme, les faiseurs d'horoscopes ne furent pas toujours heureux à deviner. La vivacité avec laquelle Fénélon défendit son livre *des Maximes des Saints*, fit douter qu'il se rétractât, et donna lieu à cette épigramme, où, en quatre vers, on médisait de quatre évêques.

> Quand Le Tellier [1] s'adoucira,
> Quand Bossuet s'humilîra,
> Quand Noailles gouvernera,
> Fénélon se rétractera.

Le prophète ne se trompa que dans le dernier vers. Les trois prélats restèrent ce qu'ils étaient, et Fénélon se rétracta.

[1] Archevêque de Reims. *Voyez* les notes sur l'éloge de Fénélon.

Amelot de La Houssaye, auteur, il est vrai, très-enclin à la médisance, et par cette raison assez peu digne d'être cru, dit, dans ses *mémoires*, que Fénélon, exilé par les intrigues de l'évêque de Meaux, aurait pu s'appliquer le mot de Barthelemy Carransa, qui ayant obtenu par son mérite l'archevêché de Tolède, au préjudice d'une foule de prétendans, fut, par leurs calomnies, déféré à l'inquisition; ce prélat, en allant aux prisons du saint Office, disait aux satellites qui l'y traînaient: *Je marche entre mon meilleur ami, et mon plus grand ennemi; l'ami* est mon innocence, *l'ennemi* est mon archevêché, *que mes adversaires ambitionnent.*

Mais, quoi qu'en dise Amelot de La Houssaye, Bossuet, s'il avait été jaloux de Fénélon, ce que nous sommes bien loin d'assurer, et même de croire, l'aurait été de sa réputation et non de sa fortune; la gloire le touchait bien plus que l'argent.

Il avait cru la foi d'autant plus intéressée à réprimer ce qu'il appelait la *nouvelle hérésie,* que la fameuse quiétiste madame Guyon, qui avait ébranlé l'archevêque de Cambrai, avait séduit et entraîné d'autres personnes de la cour, entre autres le pieux et austère duc de Chevreuse; il avoua un jour à l'évêque de Meaux, que quand il était près de cette femme, qui, pour le dire en passant, était belle et bien faite, il se sentait *étouffé* par les mouvemens intérieurs de la grâce; et il osa demander au prélat s'il ne se trouvait pas dans la même situation. On peut juger de la réponse qu'il reçut.

(13) Voici ce que dit madame de Sévigné dans une de ses lettres, au sujet de cette mission dragonne: *Tout est missionnaire présentement; chacun croit avoir une mission, et surtout* les magistrats et les gouverneurs des provinces, *soutenus de quelques dragons;* c'est *la plus grande* et la *plus belle chose* qui ait été imaginée et exécutée. Nous avons trop de plaisir à lire les lettres de madame de Sévigné, pour voir dans ce peu de lignes l'éloge des *dragonnades;* nous aimons mieux croire qu'elles y sont tournées en ridicule. Il est pourtant trop vrai qu'il n'y avait pas de quoi rire, mais de quoi frémir et s'indigner en parlant de ces atrocités exécrables; et la France est peut-être le seul pays où l'on ose plaisanter de sang-froid sur de pareilles abominations.

Nous trouvons encore ces mots sur les *dragonnades,* dans une autre lettre de madame de Sévigné à Bussy-Rabutin. « Le P. Bourdaloue, dont » l'esprit est *charmant* et d'une *facilité fort aimable* (telles étaient » apparemment, pour madame de Sévigné, les qualités essentielles » d'un missionnaire), s'en va, par ordre du roi, prêcher à Montpellier, » et dans ces provinces où tant de gens sont convertis *sans savoir pourquoi.* Le P. Bourdaloue *le leur apprendra,* et en fera de bons catho» liques. Les dragons ont été de très-bons missionnaires jusqu'ici; les » prédicateurs qu'on envoie présentement, rendront l'ouvrage *parfait.* » Vous aurez vu sans doute l'édit par lequel le roi révoque celui de » Nantes. Rien n'est si beau que tout ce qu'il contient, et jamais aucun » roi n'a fait et ne fera rien de plus mémorable. » Cette lettre, au

moins quant à ce qui regarde la *mission dragonne*, paraît écrite dans le même esprit que la précédente : nous ne pouvons faire à madame de Sévigné l'injure de penser qu'elle approuvât sérieusement le projet de faire traîner les protestans, par des satellites, à la messe et à la communion, avant que le P. Bourdaloue leur eût persuadé d'y consentir. Les louanges, d'ailleurs très-peu réfléchies, qu'elle donne à la révocation de l'édit de Nantes, ne sauraient avoir pour objet ces absurdes et atroces vexations, qui auraient dû faire gémir madame de Sévigné sur les suites déplorables de cette révocation funeste, si elle avait eu dans l'esprit autant de lumières que de naturel et de grâces.

Personne n'ignore aujourd'hui que les jésuites, appuyés par Louvois, furent les détestables auteurs de cette persécution odieuse : pourquoi la haine a-t-elle chargé l'évêque de Meaux d'avoir été leur complice? Il avait trop de lumières, pour ignorer que la violence, bien loin de faire naître la foi, peut révolter contre l'évidence même des âmes irritées par leurs tyrans; et que si le sang des martyrs, comme l'a dit un Père de l'Église, fut une *semence de chrétiens*, le sang des fanatiques même enfante à l'erreur des prosélytes. Aussi Bossuet ne souffrit-il jamais qu'on l'accusât d'avoir conseillé, d'approuver même ces exécutions barbares. Mais il n'ignorait pas par combien d'imputations secrètes les impitoyables adversaires du protestantisme cherchaient à faire retomber sur lui toute la haine des vexations dont ils étaient les promoteurs. On assure que dans la conférence publique qu'il eut avec le ministre Claude, ce dernier ayant parlé avec une force qui fit craindre Bossuet pour la bonne cause, les adroits ennemis de l'évêque de Meaux mirent sourdement tout leur crédit en œuvre, pour qu'il fût permis au ministre de publier cette conférence, tant les intérêts de la religion leur étaient chers et sacrés.

Autant l'évêque de Meaux se montrait contraire à la violence des persécutions, autant il était inflexible sur les moyens qu'on proposait pour rapprocher la doctrine des protestans de celle des catholiques. En vain un ministre qui avait écrit contre Bossuet, et qui se croyait bien sûr d'avoir eu l'avantage, exhortait son illustre adversaire à montrer du moins en cette occasion quelque condescendance pour les accommodemens qu'on avait imaginés : *La foi*, répondit l'inexorable prélat, *est une et sévère, et ne saurait se prêter à des palliatifs ni à des subterfuges*. Leibnitz, dans sa correspondance avec lui pour la réunion des protestans à l'église romaine, lui proposait de n'avoir aucun égard, dans l'accommodement proposé, aux décisions du concile de Trente. Bossuet répondit avec une sorte d'ironie pleine d'éloquence et de noblesse : *Sic itaque per prostrata anteriorum conciliorum cadavera, ad triste illud et infelix gradiemur concilium*[1]. Aussi Leibnitz s'écria-t-il plus d'une fois durant sa négociation avec Bossuet : *Il nous écrase par l'expression!* Le philosophe, qui aurait bien désiré, dans cette contro-

[1] Ce sera donc en foulant aux pieds les cadavres entassés des anciens conciles, que nous irons renverser ce triste et malheureux concile de Trente.

verse, ne faire parler que la raison seule, sans éclat et sans appareil, voulait réduire l'orateur à répondre à ses questions de la manière la plus simple et la plus courte, à peu près comme l'Aréopage interdisait autrefois l'éloquence aux avocats. Mais Bossuet pouvait-il se résoudre, dans une occasion si intéressante pour lui, à ne pas user de tous ses avantages? Il en résulta que l'orateur et le philosophe ne purent convenir de rien. On doit seulement s'étonner qu'un prélat fermement attaché à tous les principes de l'église romaine, et un savant éclairé tel que Leibnitz, qui devait connaître l'intolérance catholique en matière de dogme, pussent espérer quelque succès réciproque dans la grande affaire qu'ils avaient entrepris de traiter. Peut-être ne voulaient-ils que déployer l'un et l'autre toutes les ressources de leurs talens et de leur génie; et le succès de l'un et de l'autre à cet égard fut tel qu'ils pouvaient le désirer.

Bossuet était persuadé qu'on défendrait très-maladroitement la religion catholique, en entreprenant de dépouiller les dogmes de la foi de leur enveloppe mystérieuse, et en se permettant de vaines tentatives pour éclairer des faibles lumières de la raison cette sainte obscurité. Que doivent penser, disait-il, les catholiques éclairés, d'une prétendue explication physique qu'on a voulu donner de la présence réelle? Il voulait parler d'une explication de ce mystère, qu'un dévot mathématicien avait pris la malheureuse peine de rédiger en forme géométrique [1]; entreprise

[1] On ne sera peut-être pas fâché de trouver ici ces étranges théorèmes sur *la présence réelle*, dût-on gémir, après les avoir lus, sur la sottise de l'esprit humain. Ils sont l'ouvrage du géomètre Varignon, qui les a rédigés à peu près de la manière suivante :

Théor. 1. *Pour faire un homme, il faut un corps et une âme.*

Cor. 1. Donc, pour faire deux hommes, il faut deux corps et deux âmes; pour faire trois hommes, il faut trois corps et trois âmes, etc.

Cor. 2. Donc, si une seule âme est unie à plusieurs corps, le tout ne fera qu'un seul homme, surtout si ces corps sont semblables, et exécutent les mêmes actions et les mêmes mouvemens.

Théor. 2. *Un pygmée, un nain, est un homme ainsi qu'un géant.*

Cor. 1. Donc le volume plus ou moins grand du corps humain ne fait rien à l'essence de l'homme.

Cor. 2. Donc un corps humain, s'il est uni à une âme, peut être de telle petitese qu'on voudra, et même d'une petitessse imperceptible, sans que le composé de cette âme et de ce corps cesse d'être un homme.

Cor. 3. Donc si une même âme est réunie à une quantité prodigieuse de corps humains, quelque petits qu'ils soient, le tout fera un homme, et un seul homme. (*Cor. précédent et cor.* 2 *du théor.*)

Théor. 3. *Un enfant devenu vieux reste toujours le même homme, le même* moi *qu'il était, quoiqu'il n'ait peut-être conservé aucune particule de son premier corps, parce que la même âme y reste toujours unie.*

Cor. Donc si l'âme de Jésus-Christ est unie à un corps humain quelconque, différent de celui que le Fils de Dieu avait sur la terre, on pourra dire que ce composé de corps et d'âme est le même Fils de Dieu qui s'est fait homme et qui a habité parmi nous.

Cor. général. Donc si au moment de la consécration on suppose que toutes les particules du pain, aussi petites qu'on aura besoin de l'imaginer, soient

qu'on peut comparer à celle du *savant* Caramuel de Lobkovitz, dans son grand ouvrage intitulé *Mathesis audax* (*mathématique audacieuse*), où l'auteur, géomètre intrépide et théologien lumineux, résout, par le secours seul de la règle et du compas, toutes les questions théologiques, principalement celles qui concernent le libre arbitre et la grâce.

Notre siècle même, tout éclairé qu'il est ou qu'il croit être, n'est pas exempt de la pieuse extravagance du géomètre Varignon. Nous avons sous les yeux une petite brochure composée, il y a quelques années, par un jésuite métaphysicien et mathématicien, pour expliquer à sa manière, et, si on l'en croit, suivant les principes de la saine physique, *le grand mystère du très-saint Sacrement de l'autel*. Le principe de l'auteur, est que les corps physiques, comme l'expérience le prouve, ont beaucoup plus de pores que de parties solides; mais qu'en resserrant ces parties et détruisant tous ou presque tous les pores, le corps ne changera point de nature, quoiqu'il devienne beaucoup plus petit, et même d'un volume imperceptible. Notre jésuite suppose donc que le corps de Jésus-Christ, ainsi resserré et presque sans pores, est renfermé tout entier dans chaque atome de l'hostie consacrée; par là le théologien, soi-disant *philosophe*, explique avec une facilité extrême les principaux points du mystère eucharistique.

L'évêque de Meaux n'approuvait pas davantage l'idée chimérique de ces théologiens, qui, pour expliquer comment le corps d'un Dieu dans l'eucharistie est présent en plusieurs lieux à la fois, donnent à ce corps *une vitesse infiniment plus grande qu'au coursier le plus rapide; en sorte que durant la même seconde il puisse se trouver dans tous les lieux de l'univers où la consécration exige sa présence;* imagination qu'on pourrait appeler *ridicule*, s'il n'était pas plus juste de la nommer *scandaleuse*, puisqu'elle outrage et avilit la religion en lui prêtant de si frivoles appuis : car malheureusement pour ces chimères physico-théologiques, le concile de Trente a décidé que le Fils de Dieu est présent dans l'eucharistie d'une manière *incompréhensible*. Ce concile a eu certainement très-grande raison de le décider ainsi, et il est tout à la fois absurde et mal-sonnant de vouloir rendre intelligible ce que la foi nous déclare être ineffable. On serait plus excusable d'imiter la pieuse soumission de ce roi de France, qui, passant près d'une église de village, où on l'assura qu'il verrait *clairement la présence réelle*, refusa d'en être témoin, *pour ne pas perdre le mérite de sa foi*.

Nous avons parlé au commencement de cette note, de la douceur dont Bossuet voulait qu'on usât à l'égard des protestans. On a objecté plus d'une fois contre cet esprit de charité qu'il professe en plusieurs endroits

transformées chacune en un petit corps humain imperceptible, et que l'âme de Jésus-Christ soit unie à chacun de ces petits corps, il en résultera un composé qui ne sera, par les propositions précédentes, qu'un seul homme et le même Fils de Dieu qui s'est incarné, et qui habite au ciel; en divisant le pain, le Fils de Dieu restera tout entier dans chaque partie, et sera reçu tout entier par ceux qui communient, etc.

de ses ouvrages, ce qu'on lit dans sa *politique tirée de l'Écriture sainte*, *que le roi doit employer son autorité pour détruire dans ses Etats les fausses religions*. C'était alors la maxime terrible, mais générale, des théologiens de France ; maxime en effet bien contraire aux protestations de Bossuet contre la violence employée à l'égard des hérétiques. Mais comme il est juste d'expliquer un auteur par lui-même, nous emploierons ces protestations même de Bossuet, à expliquer dans quel sens il croyait que l'autorité dût agir pour la conversion des protestans : il faut, ou supposer à la fois ce grand prélat inconséquent et peu sincère, ou croire qu'il ne permettait à l'autorité que les moyens aussi doux qu'efficaces dont elle peut user pour la propagation de la foi, en facilitant, protégeant et répandant les moyens d'instruction, en accordant des distinctions et des récompenses aux nouveaux convertis, sans infliger de peines aux opiniâtres, et sans souffrir qu'on exerce aucune vexation contre eux, ce qui est peut-être le plus sûr moyen de les ramener. Nous devons à la mémoire de l'évêque de Meaux, de croire que tel a été le fond de ses sentimens. On peut demander, il est vrai, pourquoi ce prélat, accrédité comme il l'était à la cour et dans l'Eglise, n'a pas inspiré une manière de penser si religieuse aux évêques ses confrères, au prince et à ses ministres ? pourquoi, s'il avait en horreur la persécution, il ne s'est pas élevé contre elle avec la vigueur et l'autorité que lui donnaient ses talens et son éloquence ? Il est à présumer que Bossuet a fait sur ce point les représentations que l'humanité, la justice et la religion exigeaient de lui, mais que la détestable politique des persécuteurs a empêché l'effet de ses sages remontrances.

Quoique les cruautés exercées contre les protestans, le fussent au nom de Louis XIV, il paraît que ce prince, naturellement juste et droit, ne les approuvait pas. Voici ce qu'on lit dans un discours qu'il fit pour l'instruction du dauphin, son fils, et dont l'original, dicté par le monarque à Pélisson, est déposé à la bibliothèque du roi. « Il me semble, » mon fils, que ceux qui voulaient employer des remèdes extrêmes et » violens, ne connaissaient pas la nature de ce mal, causé en partie » par la chaleur des esprits, qu'il faut laisser passer et s'éteindre insen- » siblement, plutôt que de la rallumer de nouveau par une forte con- » tradiction, surtout quand la corruption n'est pas bornée à un petit » nombre connu, mais répandue dans toutes les parties de l'Etat ; et » d'ailleurs les *réformateurs* disaient vrai en plusieurs choses.... Le » meilleur moyen pour réduire peu à peu les huguenots de mon royaume, » était de ne les point presser du tout par aucune rigueur nouvelle » contre eux. » On a imprimé ce discours en 1767, sous le nom de Pélisson, dans un recueil d'*opuscules littéraires* ; mais on a eu grand soin d'en retrancher le passage précédent, et quelques autres de la même nature ; suppression bien punissable par l'injure qu'elle a faite à la mémoire d'un prince si rempli de bonnes intentions, et si indignement trompé par ses directeurs et par ses ministres.

(14) La thèse ridiculement scandaleuse dont Bossuet osa porter ses

plaintes au roi, et dans laquelle ce prince était mis sans façon à côté de l'Être suprême, avait eu apparemment pour modèle une thèse plus ancienne de cinquante ans, et, s'il est possible, plus scandaleuse encore; elle était dédiée au cardinal de Richelieu, et avait pour devise, *Quis ut Deus ?* (*Qui est semblable à Dieu ?*) La réponse à cette question était *Richelius*, dont les neuf lettres formaient le commencement des neuf propositions de la thèse. La bassesse était peut-être encore plus grande dans un courtisan de Louis XIII, homme de très-grande naissance, et que nous ne désignerons pas autrement, par respect pour son nom. Ce vil adulateur appelait toujours le cardinal de Richelieu *son maître*, et les autres courtisans le souffraient [1].

Dans un petit recueil en deux volumes, intitulé *Curiosités historiques*, on lit un journal des derniers momens de Louis XIII, écrit par un de ses valets-de-chambre, nommé *Dubois*, et *curieux* en effet par sa naïveté. Il nous apprend que *ce prince étant à l'agonie et ne parlant plus, avait les mains croisées sur sa poitrine, et les yeux levés au ciel, où s'adressaient avec ferveur ses prières et ses vœux;* ce qui *marquait*, ajoute-t-il, *un grand commerce entre leurs* MAJESTÉS DIVINE ET HUMAINE. On voit que les valets du monarque ne le cédaient point en adoration aux esclaves du ministre. C'est dommage *que les maladies, la vieillesse, la mort,* avertissent les rois et les grands qu'ils ne ressemblent pas plus à Dieu que les autres hommes. Sans cet avis peu agréable pour eux, mais consolant pour l'humanité, ils pourraient quelquefois être tentés de se méprendre sur la nature de leur être; l'abjection de la flatterie, et la profusion de l'encens leur feraient oublier ce qu'ils sont.

Nous avons rapporté, dans l'éloge de Bossuet, sa courageuse réponse à Louis XIV, sur le zèle que le prélat avait montré dans l'affaire du quiétisme. Il ne se montra pas moins ferme dans une assemblée du clergé, tenue vers la fin du dernier siècle. Cette assemblée le mit à la tête des examinateurs de quelques propositions qui renfermaient une morale scandaleuse, propositions dont les auteurs étaient bien connus et puissamment protégés. Louis XIV, séduit par son confesseur, jésuite, ne consentit à la condamnation de ces propositions, qu'à condition que ces auteurs ne seraient pas nommés. Bossuet céda, quoique avec peine: mais forcé d'épargner les corrupteurs du christianisme, il n'en fut que plus sévère à qualifier leurs assertions et à développer tout le venin qu'elles renfermaient; les partisans de cette morale, déjà peu

[1] Un bon ou mauvais plaisant fit un moment justice de tant de basses adulations, à l'occasion d'une autre thèse dédiée au cardinal, et affichée dans Paris. L'estampe de cette thèse représentait Richelieu *assis*, et ayant en main un gouvernail avec lequel il faisait mouvoir le globe du monde; on y avait joint l'inscription : *Hoc avente, cuncta moventur* (par son action, il fait tout mouvoir). Le lendemain de la publication de cette thèse, on lut ces mots ajoutés à la main dans plusieurs exemplaires : *Hoc ergo sedente quiescent* (étant donc assis, il laissera tout en repos). Le cardinal, très-irrité, donna des ordres pour qu'on découvrît l'auteur de cette épigramme.

disposés en faveur du prélat qui l'avait fait proscrire, pardonnèrent moins que jamais à leur intrépide censeur; mais il brava leur crédit et leur haine, et préféra l'Evangile aux protecteurs des casuistes.

L'imputation de *jansénisme*, faite en cette occasion par le père de La Chaise à l'évêque de Meaux, fut d'autant plus maladroite, que le prélat avait pris le triste soin de combattre sérieusement cette étrange hérésie. Il adressa aux religieuses de Port-Royal une longue lettre sur la signature du formulaire, où il tâcha, mais inutilement, de leur persuader qu'elles ne pouvaient, sans danger pour leur salut, refuser cette signature. On ne sait ce qui doit le plus étonner, ou les vexations qu'on exerçait contre ces pauvres religieuses *pour les forcer d'avouer que cinq propositions inintelligibles de théologie scolastique étaient dans un livre latin qu'elles ne pouvaient lire*, ou l'opiniâtreté qu'elles montraient à croire là-dessus leurs directeurs jansénistes, plutôt que le pape et les évêques, ou le temps que daignait perdre le grand Bossuet à écrire à ces filles, sur une matière si peu faite pour elles et si peu digne de lui.

On prétend que ce prélat, dans une violente maladie, ayant perdu connaissance durant quelques heures, et n'étant encore revenu qu'à peine de ce long évanouissement, dit à ceux qui l'environnaient : *Comment un homme tel que moi a-t-il pu être si long-temps sans penser ?* Nous n'appuierons pas sur le petit péché de vanité que les détracteurs de Bossuet pourraient trouver dans cette réponse. Il est arrivé souvent à plus d'un grand homme d'exprimer naïvement la bonne opinion qu'il avait de lui-même, et cette naïveté du génie peut mériter quelque indulgence; mais nous dirons que Bossuet, après s'être occupé si sérieusement et si assidûment de jansénisme, de molinisme, de quiétisme, et d'autres matières semblables, aurait dû s'écrier avec bien plus de raison : *Comment un homme tel que moi a-t-il pu si long-temps penser à tant de chimères ?*

L'évêque de Meaux, malgré les coups que la société lui portait sourdement, était lié, au moins d'estime, avec quelques jésuites; mais il ne dissimulait pas aussi tout le cas qu'il faisait des *Lettres provinciales*, ce chef-d'œuvre de plaisanterie et d'éloquence qui a préparé la destruction de la société plus de cent ans avant qu'elle arrivât. Les deux partis, en cherchant à gagner Bossuet sans pouvoir y réussir, rendaient une justice égale à la pureté de sa doctrine; Arnauld, ayant entendu parler d'une conférence qu'il devait faire sur l'amour de Dieu, décida, avant de l'avoir entendue, *que ce serait une belle chose;* et l'oraison funèbre de Bossuet a été prononcée par un jésuite.

On pourra regarder comme une espèce de paradoxe ce que nous venons de dire, que les *Lettres provinciales*, publiées en 1656, ont tué les jésuites cent ans après, en 1760. Mais ce prétendu paradoxe deviendra une vérité incontestable, si l'on fait attention que la doctrine révoltante, tant reprochée aux jésuites dans cet ouvrage, a été, sinon la cause réelle, au moins le motif ou le prétexte juridique dont

on s'est servi pour les détruire ; que les *Lettres provinciales*, constamment lues et relues jusqu'à nos jours, ont entretenu dans la nation l'opinion, bien ou mal fondée si l'on veut, mais invariable, que les jésuites étaient les vrais et seuls auteurs d'une détestable doctrine ; que cette opinion a mis un poids terrible contre eux dans la balance où les magistrats les ont pesés, et qu'elle a disposé le public à croire, même sans examen, toutes les horreurs dont on a chargé la société dans le livre des *Assertions*. Ainsi, la voix des tribunaux qui a proscrit cette société, avait été précédée de la voix publique, dont l'appui, en cette occasion, était peut-être nécessaire à l'autorité, et la voix publique avait reçu le ton des *Provinciales*. Il ne faut donc pas croire, comme on pourrait le penser d'après d'autres exemples, qu'on ne vienne jamais à bout de nuire par des livres à des hommes ou même à des corps puissans. *Écrivez, mais sachez attendre*, peut-on dire aux hommes dont la plume dispose de l'opinion ; *ce que vous avez semé fructifiera tôt ou tard.*

Bossuet faisait un si grand cas des *Lettres Provinciales*, qu'il disait, sinon avec modestie, du moins avec franchise, *que ce livre était celui qu'il aurait le mieux aimé avoir fait, s'il n'avait pas fait les siens.* Ses détracteurs ajoutaient, *qu'il aurait même fait un bon marché en donnant pour les* Provinciales *toutes ses productions théologiques.* Despréaux, comme on verra dans les notes sur l'éloge de ce grand poëte, ne faisait pas moins de cas que Bossuet des *Provinciales* ; et ces deux suffrages sont peut-être le plus grand éloge qu'elles aient jamais reçu. « Cet ouvrage a en effet d'autant plus de mérite, comme nous » l'avons observé dans l'ouvrage sur la destruction des jésuites, que » Pascal, en le composant, semble avoir deviné deux choses qui ne » paraissent pas faites pour être devinées, *la langue et la plaisanterie*. La langue était bien loin d'être formée ; qu'on en juge par la » plupart des ouvrages publiés dans ce même temps, et dont il est im» possible de soutenir la lecture. Dans *les Provinciales*, il n'y a pas un » seul mot qui ait vieilli ; et ce livre, écrit il y a plus de cent ans, et dix » ans avant la première tragédie de Racine, semble avoir été écrit » d'hier. Une autre entreprise, non moins difficile, était de faire rire » les gens d'esprit et les honnêtes gens à propos de *la grâce suffisante*, » *du pouvoir prochain*, et des décisions des casuistes ; sujets bien peu » favorables à la plaisanterie, ou, ce qui est pis encore, susceptibles de » plaisanteries froides et monotones, capables tout au plus d'amuser des » prêtres et des moines. Il fallait, pour éviter cet écueil, une finesse de » tact d'autant plus grande, *que Pascal vivait* fort retiré et éloigné du » commerce du monde ; il n'a pu démêler que par la supériorité et la » délicatesse de son esprit, le genre de plaisanterie qui pouvait seul » être goûté des bons juges dans cette matière sèche et insipide. Il y a » réussi au-delà de toute expression ; plusieurs de ses bons mots ont » même fait proverbe dans la langue ; et les *Lettres Provinciales seront* éternellement regardées comme un modèle de goût et de style. »

Bossuet et Despréaux avaient donc très-grande raison d'exalter les *Provinciales*, surtout dans un temps où nous n'avions encore aucun bon livre de prose, et où le crédit des jésuites et la haine qu'on leur portait rendaient cette satire intéressante. Mais depuis que la littérature française a produit un grand nombre d'écrits, aussi estimables que les *Provinciales* par le style, et beaucoup plus utiles par la matière; depuis surtout que la dangereuse *société*, objet de cette ingénieuse satire, a disparu du milieu de nous, l'intérêt qu'on a pris si long-temps à la lecture des *Provinciales* s'affaiblit de jour en jour, et semble annoncer l'oubli total de l'ouvrage. « Cet oubli, *avons-nous ajouté dans* » *le même ouvrage*, est le sort auquel doit s'attendre l'auteur le plus » éloquent, s'il n'écrit pas des choses utiles à toutes les nations et à » tous les siècles : la durée d'un livre, quelque mérite qu'il ait d'ail- » leurs, est presque nécessairement liée à celle de son objet. *Les Pen-* » *sées de Pascal*, bien inférieures aux *Provinciales*, vivront peut- » être plus long-temps, parce qu'il y a tout lieu de croire, quoi qu'en » dise l'humble *société*, que le christianisme durera plus long-temps » qu'elle. Les *Provinciales* seraient peut-être plus assurées de l'im- » mortalité qu'elles méritent à tant d'égards, si leur illustre auteur, » cet esprit si élevé, si universel, et si peu fait pour prendre intérêt à » des billevesées scolastiques, eut tourné également les deux partis en » ridicule. La doctrine révoltante de *Jansénius* et de *S. Cyran* y prê- » tait pour le moins autant que la doctrine accommodante de *Molina*, » de *Tambourin* et de *Vasquès*. Tout ouvrage où l'on immole avec » succès à la risée publique des fanatiques qui se déchirent, subsiste » même encore quand les fanatiques ne sont plus. J'oserais prédire cet » avantage au chapitre sur le jansénisme, qu'on lit avec tant de plaisir » dans l'excellent *Essai sur l'histoire générale*, par le plus agréable » de nos écrivains philosophes. L'ironie est distribuée dans ce chapitre » à droite et à gauche avec une finesse et une légèreté qui doit couvrir » les uns et les autres d'un mépris ineffaçable, et les dégoûter de s'é- » gorger pour des sornettes. Il me semble voir le chat de La Fontaine » devant qui le lapin et la belette vont porter leur procès au sujet d'un » méchant trou qu'ils se disputent, et qui, pour décision,

> Jetant des deux côtés la griffe en même temps,
> Met les plaideurs d'accord en croquant l'un et l'autre. »

(15) On sait que Louis XIV, qui, dans sa jeunesse, dansait quelquefois aux spectacles de la cour, renonça pour jamais à se montrer ainsi sur le théâtre, lorsqu'il eut entendu ces vers de la tragédie de *Britannicus*, où l'on fait dire aux Romains, en parlant de Néron,

> Il excelle à conduire un char dans la carrière,
> A disputer des prix indignes de ses mains,
> A se donner lui-même en spectacle aux Romains.

Ces vers, et ces vers seuls avertirent Louis XIV de l'indécence du divertissement qu'il se permettait. Aucun de ses courtisans n'avait osé le

lui dire, et peut-être n'y avait pensé. Voilà donc une vérité que le prince n'apprit qu'au théâtre, et que peut-être il ne pouvait apprendre autrement [1]. L'exemple de Louis XIV, et l'avis dont il avait si bien profité en entendant *Britannicus*, n'ont point empêché, quatre-vingts ans après, le gouverneur et le précepteur de Louis XV, de faire danser le jeune monarque aux yeux de toute sa cour dans les représentations du ballet des *Élémens*, et de souffrir même qu'on imprimât les vers de ce ballet avec ce titre : *Les Élémens, ballet dansé par le roi sur le grand théâtre des Tuileries,* 1721. Ce qui doit le plus étonner, c'est que le prince régent, qui vivait encore, qui ne devait pas ignorer l'anecdote de Louis XIV, et qui se connaissait en *ridicules*, ait souffert cet oubli des bienséances.

(16) Nous avons dit que ce docteur, qui, à la vérité, n'était pas courtisan, reprochait uniquement à Bossuet de n'avoir pas montré assez de zèle pour la défense de *la grâce efficace*. Ce trait du docteur Arnauld, où se décèlent si singulièrement les affections toutes personnelles de l'esprit de parti, a été plus d'une fois imité par ses disciples. C'est, par exemple, en écoutant uniquement ces affections, qu'un écrivain moderne, qui a fait une histoire de l'Eglise, et qui, en parlant du dix-septième siècle, descend aux détails les plus minutieux sur les affaires de Port-Royal, ne dit pas un mot de la révocation de l'édit de Nantes, qui ne lui a point paru un événement aussi intéressant que l'exil de quelques sœurs converses pour la signature du formulaire.

Bossuet n'avait donné ni au docteur Arnauld, ni à ses sectateurs, l'exemple de cette étrange personnalité : car ce prélat, si inflexible *sur les vrais intérêts de la religion, sur les libertés du clergé de France, sur la pureté de la morale,* était très-indulgent pour ce qui n'attaquait que ses opinions particulières. Une de ses dévotes avait témoigné beaucoup de chaleur contre un ouvrage où quelques sentimens de l'évêque de Meaux, indifférens aux dogmes de la foi, étaient durement qualifiés. Il écrivit à cette femme pour modérer son intolérance, et pour lui faire sentir que dans tout ce qui ne touche pas essentiellement la religion, les opinions doivent être libres. *S'offenser,* lui dit-il, *de la contradiction sur ces matières, n'est qu'une petitesse de la vanité;* maxime qui n'est pas toujours celle des prétendus zélateurs de la saine doctrine, souvent moins occupés dans leurs querelles théologiques du triomphe de la vérité, que de celui de leur amour-propre.

(17) Nous répondrons encore à une dernière imputation dont la ca-

[1] On a supprimé très-mal à propos des représentations de *Sémiramis*, nous ignorons par quel motif, les quatre beaux vers que dit le grand-prêtre à la fin de cette tragédie, et qui sont pour les rois une importante leçon exprimée avec autant de force que de noblesse :

Par ce terrible exemple, apprenez tous du moins,
Que les crimes secrets ont les dieux pour témoins;
Plus le coupable est grand, plus grand est le supplice;
Rois, tremblez sur le trône, et craignez leur justice.

lomnie a chargé Bossuet, d'avoir usé de fraude dans son ouvrage intitulé : *Exposition de la doctrine catholique ;* d'y avoir représenté peu fidèlement la foi de l'Eglise romaine, et d'avoir trompé les protestans pour essayer de les ramener ; les approbations imposantes dont ce livre est muni et presque surchargé, réfutent suffisamment cette accusation. Qui doit mieux connaître la doctrine catholique, que tant de papes et d'évêques qui ont comblé d'éloges cet ouvrage de Bossuet? et ceux qui ont eu le malheur de se séparer de l'Eglise, peuvent-ils se flatter de savoir mieux qu'elle en quoi consiste sa croyance?

Si les protestans furent injustes dans le reproche qu'ils firent sur ce point à l'évêque de Meaux, ils furent au moins d'autant plus excusables, que des écrivains catholiques, mais à la vérité plus *catholiques* que *chrétiens,* leur donnèrent l'exemple de l'injustice. Témoin le passage où le jésuite Maimbourg, dans son *Histoire du calvinisme,* osa peindre, sous le nom du cardinal Contarini, la prétendue mauvaise foi de l'évêque de Meaux dans son *Exposition de la doctrine catholique.* « En » traitant, *dit-il*, de la foi, de la justification et du mérite des bonnes » œuvres, le cardinal Contarini se servit de certaines expressions am» biguës, dont ni l'un ni l'autre des deux partis ne parut satisfait, » parce qu'elles n'exprimaient pas tout ce que chacun prétendait essen» tiel à sa croyance. On a vu de tout temps que ces prétendus accom» modemens de religion qu'on a voulu faire pour réunir les hérétiques » et les catholiques, dans ces *soi-disantes expositions de foi* qui sup» priment ou dissimulent, ou n'expriment qu'en termes ambigus la » doctrine de l'Eglise, ne satisfont personne ; les uns et les autres se » plaignent de ce qu'on use de dissimulation dans une chose aussi déli» cate que la foi, où faillir en un point, c'est manquer en tout. » On laissa dire le jésuite, que personne ne crut ; et l'*Exposition* de Bossuet répondit par son succès à tous les censeurs.

On a dit de Maimbourg, qu'il était parmi les historiens ce que Momus est à la table des dieux, pour y faire des contes bons ou mauvais, sans se mettre en peine de la vérité. Un écrivain si décrié a pourtant eu, qui le croirait! des partisans zélés, même parmi les érudits ; et on assure que le savant Baluze se faisait fort de montrer, dans les auteurs originaux, les preuves de tout ce qui passait pour mensonge dans les ouvrages du jésuite[1].

Les imputations de Maimbourg sur la facilité coupable de Bossuet, et celles des réformés sur sa rigueur impitoyable, servent au moins à se détruire les unes les autres. Egalement éloigné des deux extrêmes, si ce prélat ne pouvait se résoudre à rien relâcher à l'égard du dogme, il

[1] Ce père Maimbourg, quoique vil instrument de la haine de sa société pour Bossuet, n'épargnait pas ses confrères, même dans les portraits grossièrement satiriques dont il cherchait à décorer ses rapsodies. La censure aigre et mordante qu'il a faite du grammairien George de Trébizonde dans son *Histoire du schisme des Grecs*, était une satire directe du père Bouhours, dont apparemment le purisme sévère et scrupuleux avait peu ménagé l'écrivailleur son confrère.

cherchait en même temps tous les moyens de se rapprocher des protestans dans ce qui n'intéressait pas le fond de la doctrine. Il ne s'éloignait pas, comme on le voit par une de ses lettres, d'engager le pape à leur accorder la communion sous les deux espèces ; mais son austérité épiscopale tint ferme sur l'article du célibat ; ce qui suffirait pour réfuter la fable de son mariage, si elle avait besoin de réfutation.

Le reproche qu'on a fait à Bossuet, d'avoir manqué de sincérité en exposant *les dogmes catholiques*, a trouvé un apologiste d'une espèce singulière dans le fameux Richard Simon. Bossuet, selon lui, n'avait fait que ressusciter un vieux livre de l'évêque du Bellay-le-Camus, intitulé : l'*Avoisinement des protestans vers l'Eglise romaine.* Ainsi, tandis que le jésuite Maimbourg accusait l'évêque de Meaux d'avoir altéré ou pallié la doctrine de l'Eglise, l'ex-oratorien Simon lui ôtait même le faible mérite de l'invention sur ce point, et le réduisait à n'être que le plagiaire de l'évêque du Bellay. Mais le pape et l'église de France répondirent à Maimbourg par les éloges qu'ils prodiguèrent au livre de Bossuet ; et le public a répondu à Simon en lisant l'évêque de Meaux, et en ne lisant point l'évêque du Bellay.

(18) Si cet illustre prélat se permettait quelques délassemens très-courts et très-rares, il cherchait encore à les rendre utiles à l'Eglise. Il a laissé des traductions en vers français d'un grand nombre de psaumes ; traductions qu'on assure avoir été admirées autrefois. Il ne nous appartient pas d'en apprécier le mérite ; mais quand le Parnasse jugerait plus sévèrement que la Sorbonne ces poésies sacrées, Bossuet était *si grand comme orateur*, qu'il lui serait très-permis de n'avoir été que *médiocre comme poëte.* Dans les dernières éditions de ses oraisons funèbres, on a inséré une de ces pièces de vers qu'il se permettait quelquefois par délassement. C'est une ode sur *la liberté*, qui a pour titre : *La Libertée créée, perdue, réparée, couronnée.* Le titre est d'un orateur, et l'ode n'est pas d'un poëte.

(19) L'évêque de Meaux, en faisant le catéchisme aux enfans, et surtout à ceux des pauvres, se proposait, disait-il, pour modèle dans cette œuvre apostolique, *le Sauveur des hommes*, que l'Evangile nous représente aimant l'innocence de cet âge, et rassemblant avec tendresse de petits enfans autour de lui.

Les maximes vraiment épiscopales de ce grand prélat sur les secours de toute espèce qu'un pasteur doit à son peuple, ne sont pas tout-à-fait oubliées dans notre siècle, malgré la corruption dont le luxe et la frivolité ont infecté presque toutes les âmes et tous les états. Combien Bossuet n'eût-il pas applaudi l'instruction si sage et si touchante que notre jeune monarque adressa, en 1775, aux curés de son royaume sur les malheurs qui nous affligeaient alors, et la lettre vraiment digne d'un roi bienfaisant, où il exhorte les prélats à faire entendre leur voix et à seconder ses soins paternels ! *Il n'y aurait,* disait un sage et vertueux citoyen, *qu'une chose à désirer dans cette lettre ;* c'est qu'elle eût été écrite, *non par un roi de vingt ans*, *mais par un évêque.*

(20) Après tous les éloges que nous avons si justement donnés à cet éloquent prélat, osons cependant faire un aveu. La réputation de Bossuet, très-brillante de son temps, très-grande encore aujourd'hui dans l'église de France, dans les écoles de théologie et parmi les orateurs, paraît un peu affaiblie auprès du reste de la nation. Il faut s'en prendre, et à la différence des circonstances, et à celle de l'esprit des deux siècles. Dans le siècle précédent, la controverse était en honneur; le public y prenait part, les courtisans même s'y intéressaient; les gens de lettres épousaient un des deux partis. Les disputes théologiques sont maintenant négligées et ignorées. Les nombreux volumes de Bossuet, tout remplis d'ouvrages de cette espèce, qu'on a lus et admirés durant plus de soixante ans, se réduisent aujourd'hui, pour la très-grande partie des lecteurs, à son *Histoire universelle*, à ses *Oraisons funèbres*, et peut-être à quelques *sermons* dont on parle encore; ainsi les productions de ce prélat éloquent ont beaucoup perdu de leur ancien éclat: au contraire, les ouvrages de Fénélon, remplis et comme pénétrés à chaque page de ces principes de bienfaisance, de tolérance et de charité, qui intéressent tous les hommes, toutes les nations et tous les âges, ont acquis beaucoup de lecteurs dans un siècle qui paraît sentir tout le mérite de ces vertus, qui affiche une grande estime pour les connaissances utiles, et un grand mépris pour les querelles scolastiques. Cette différence si marquée de goût et de caractère entre le siècle de Louis XIV et celui de Louis XV, influe non-seulement sur la place qu'on assigne bien ou mal, de nos jours, à la plupart de nos écrivains, mais sur le jugement qu'on porte des princes même qui ont gouverné la nation. Henri IV et Charles V ont acquis des partisans nombreux, tandis que d'autres monarques, fort exaltés de leur vivant, et dignes de l'être à plusieurs égards, ont sensiblement baissé dans l'opinion publique. On a fait un livre des *différentes révolutions de la force d'Aristote;* on pourrait en faire un second, très-intéressant et très-philosophique, *des variations dans la renommée des souverains et des auteurs*. Mais comme le temps est enfin venu, où la manière de penser sur Aristote a été irrévocablement fixée, il vient de même, tôt au tard, un temps où la réputation des écrivains et des rois est décidée sans retour, et où l'équitable postérité attache à leur mémoire un sceau ineffaçable d'estime ou de réprobation. C'est à cette postérité, aussi intègre que redoutable, à prononcer en dernier ressort sur le mérite de Bossuet; à fixer sans appel le rang qu'il doit occuper dans le petit nombre des hommes célèbres qui ont étonné ou éclairé leurs contemporains; à constater enfin le droit qu'il peut avoir acquis, soit par ses talens, soit par sa conduite, aux éloges de la nation et à la reconnaissance des hommes.

ÉLOGE DE CHARLES BOILEAU,

ABBÉ DE BEAULIEU [1].

C'EST à ses prédications qu'il doit la réputation dont il a joui de son vivant. Elle fut assez grande pour faire désirer de l'entendre à la cour; il y fut goûté de Louis XIV, qui répandit ses bienfaits sur l'orateur. On a de lui deux volumes de sermons, qui ont été imprimés après sa mort; on lui a même fait un honneur que peu de prédicateurs ont obtenu, et dont la plupart en effet seraient bien peu susceptibles : on a recueilli dans un volume à part les *pensées* de l'abbé Boileau, comme on a recueilli celles de Massillon et de Bourdaloue; et si ce recueil est aujourd'hui peu connu, c'est du moins une espèce d'hommage que nos pères ont rendu aux succès de l'orateur. Aussi trouve-t-on dans les sermons de l'abbé Boileau, sinon de l'éloquence, au moins de l'*esprit;* car Bourdaloue disait de lui, qu'*il en avait deux fois plus qu'il ne fallait pour bien prêcher :* mais si l'esprit, dans un écrivain, ne supplée jamais au talent, il peut au moins en faire supporter la privation; et on ne fera pas de notre académicien l'insipide éloge qu'un auteur de nos jours faisait lui-même de ses ouvrages : *Il n'y a point d'esprit là-dedans*, disait-il, avec toute l'assurance d'un homme qui n'avait là-dessus aucun reproche à essuyer ni à craindre (1).

Quoique l'abbé Boileau, comme nous venons de le dire, eût obtenu le suffrage du prince, qui devait lui assurer celui des courtisans, néanmoins, si nous en croyons une anecdote qui n'est peut-être pas plus vraie que beaucoup d'autres, il ne fut pas toujours heureux dans ses stations à Versailles. On prétend que la *Judith* de Boyer, qui avait été applaudie au théâtre pendant le carême de 1695, ayant été sifflée après Pâques, un comédien qui en témoignait sa surprise aux spectateurs, reçut du parterre cette réponse : *C'est que pendant le carême les sifflets étaient à la cour aux sermons de l'abbé Boileau.* Ce trait, qui n'a pas besoin d'être juste pour être plaisant, est attribué à Racine, par quelques compilateurs d'anecdotes. Nous sommes obligés d'avouer qu'il n'en était pas incapable, tout converti qu'il

[1] Né à Beauvais en ....; reçu à la place de Philippe Goibaud-Dubois, le 19 août 1694; mort au mois de mai 1704.

était alors; les épigrammes contre cette même *Judith* de Boyer et contre l'*Aspar* de Fontenelle, faites dans le temps de sa plus haute dévotion, prouvent que s'il avait renoncé au théâtre, il n'avait pas renoncé à la satire. Racine le fils, dans les mémoires qu'il nous a donnés sur la vie de son illustre père, mémoires où la piété filiale s'exprime avec la simplicité la plus naïve, avoue que son père est en effet l'auteur du trait que nous venons de rapporter; et il ajoute: *Mon père estimait* INFINIMENT *l'abbé Boileau; il ne fit cette réponse que pour faire remarquer le goût passager et bizarre, qui fait qu'un bon prédicateur n'est pas goûté, tandis qu'un mauvais poëte est applaudi.* Mais, quoi qu'en dise Racine le fils, on ne s'exprime pas de la sorte pour plaindre le sort injuste de ceux qu'on *estime*, encore moins de ceux qu'on *aime*; et le prédicateur pouvait répondre à cet *ami qui l'estimait tant*, par la chanson de Molière:

> Si vous traitez ainsi, belle Iris, qui vous aime,
> Hélas! que pourriez-vous faire à vos ennemis?

Quoi qu'il en soit, si l'abbé Boileau ne fut pas un orateur du premier ordre, il fut au moins un citoyen vertueux et de la plus sage conduite, un *prêtre bienfaisant*, deux mots qui ne sont par malheur pas toujours synonymes, plein d'attachement et de zèle pour ses amis, et empressé même d'obliger les inconnus qui avaient besoin de ses secours.

Il n'était point parent du poëte célèbre dont il portait le nom, et il ne faut pas le confondre avec l'abbé Jacques Boileau, docteur de Sorbonne, frère de Despréaux, et dont nous parlerons plus en détail dans une des notes sur l'article de ce grand poëte. Quelques personnes ont confondu le prédicateur et le docteur, et n'ont vu dans l'un et dans l'autre qu'un seul et même académicien. On prétend que Jacques Boileau avait eu quelque désir d'obtenir ce titre, dont son esprit et son érudition peu commune le rendaient assez digne. Mais les traits un peu cyniques que se permettait trop souvent ce frère de Despréaux, suffisent pour ne le pas confondre avec le soi-disant ami de Racine, et pour justifier, s'il en est besoin, l'Académie d'avoir préféré au docteur savant et caustique, le prédicateur zélé et l'ecclésiastique édifiant (2).

NOTES.

(1) Ceux qui ne voudront pas prendre la peine de lire les sermons de l'abbé Boileau, devenus assez rares aujourd'hui par leur médiocrité même, pourront au moins trouver dans ses *Pensées* la preuve de l'esprit qu'on n'a jamais refusé à cet orateur. Plusieurs de ces pensées méritent d'être retenues, celle, par exemple, qu'on lit à la tête du premier chapitre. *La preuve la plus réelle d'un vrai mérite*, c'est de se connaître; *c'est par là que la philosophie finit*; *c'est par là que la foi commence*; *c'est la leçon que le sage fait à l'homme, et la prière que le chrétien fait à Dieu.* Nous pourrions en citer beaucoup d'autres; mais il nous paraît plus utile de remarquer que le défaut général de ces pensées est l'usage trop multiplié de l'antithèse, et la symétrie trop fréquente et trop affectée des expressions; l'abbé Boileau, dans cet ouvrage, est une espèce de Sénèque français, mais avec une philosophie moins profonde et moins intéressante que celle du Sénèque romain; il a les défauts de Fléchier, mais il n'a ni la pureté, ni l'élégance, ni l'harmonie de son style. Aussi on lit encore Fléchier, et on ne lit plus l'abbé Boileau.

(2) Après la mort de notre académicien, la compagnie élut, pour lui succéder, M. de Tréville, fort attaché à Port-Royal, et dont le principal mérite était une grande facilité de s'exprimer, une sorte d'éloquence qui en imposait dans la conversation, en un mot le talent, si séduisant pour la multitude, et presque toujours si fastidieux pour les gens de goût, de *parler comme un livre.* C'était de lui que le célèbre Nicole disait : *Il me bat toujours dans la chambre, mais il n'est pas plus tôt au bas de l'escalier que je l'ai terrassé*; *si je vaux mieux que lui, c'est en son absence.* Louis XIV, à qui Port-Royal avait le malheur de déplaire, et qui ne le prouva que trop quelques années après par la destruction de cette maison infortunée, refusa d'approuver l'élection de M. de Tréville, comme atteint ou suspect de jansénisme, quoique les jansénistes et les querelles dont ils s'occupaient n'intéressassent guère l'Académie Française, qui se garde bien de prendre part aux controverses théologiques, et qui n'a point de violence à se faire pour s'abstenir de toucher à ce qu'elle n'entend pas. Le monarque aurait pu donner une meilleure raison de son refus : c'est que M. de Tréville n'était ni un homme de lettres assez distingué pour entrer dans l'Académie à ce titre, ni un personnage assez considérable pour y être reçu sans autre passe-port que la réputation dont il jouissait dans son parti. Le protecteur de l'Académie lui donna donc, dans cette circonstance, sinon *par raison*, du moins *avec raison*, une leçon très utile; et la compagnie dut se consoler aisément de voir sa liste privée d'un nom que le public n'ira jamais y chercher. On assure pourtant que ce janséniste Tréville savait parfaitement le grec : *Il n'y a en France*, disait le savant Ménage, *que M. Cotelier, M. Bigot et M. de Tréville, qui sachent lire les Pères grecs dans leur langue.* Nous

en félicitons les Pères grecs et M. de Tréville; mais ce rare mérite était médiocrement précieux pour l'Académie Française, malgré son respect pour la langue de S. Athanase et de S. Basile.

On prétend que M. Arnauld d'Andilly, autre écrivain janséniste, ayant publié sa traduction *des Confessions de S. Augustin*, l'Académie Française fut si enchantée de cet ouvrage, qu'elle offrit à l'auteur de l'adopter parmi ses membres; que M. d'Andilly refusa modestement cet honneur; qu'en conséquence la compagnie résolut de ne plus offrir à personne le titre d'*académicien*, et d'attendre qu'on le demandât. L'anecdote de M. de Tréville fait douter que Louis XIV eût approuvé le choix de M. d'Andilly; et la délibération vraie ou prétendue de l'Académie, de ne plus offrir à personne le fauteuil académique, n'a pas toujours été bien rigoureusement observée, sinon par la compagnie en corps, au moins par quelques uns de ses membres. (*Voyez* les articles de Charles Perrault, de Jean Rolland Mallet, et du cardinal de Soubise.)

ELOGE DE J. TESTU DE MAUROY [1].

L'Académie, qui possédait deux abbés Testu, les perdit en 1706, à deux mois l'un de l'autre; nous ignorons s'ils étaient parens, ou plutôt nous présumons qu'ils ne l'étaient pas; car la raison seule de parenté avait privé la compagnie de posséder à la fois les deux Corneille [2], et il n'y a pas d'apparence qu'elle eût traité les deux Testu plus favorablement.

L'abbé Testu de Mauroy avait été instituteur des princesses filles de Monsieur, frère de Louis XIV. Il s'acquitta sans doute de cet emploi d'une manière très-agréable aux princesses et à leur père, car une place d'académicien étant venu à vaquer, et, ce qu'il ne faut pas oublier de dire, une place que Fontenelle sollicitait, Monsieur la demanda et l'obtint pour l'abbé de Mauroy. *Le prince,* dit l'abbé Trublet, dans ses mémoires sur Fontenelle, *ne crut pas pouvoir refuser à un homme de sa maison, une démarche qui lui paraissait sans conséquence; il envoya donc un de ses gentilshommes à l'Académie pour lui recommander l'abbé de Mauroy, et la compagnie répondit qu'elle aurait tous les égards qu'elle devait aux désirs de son altesse royale.*

[1] Abbé de Fontaine-Jean et de Saint-Chéron, né en 1626; reçu à la place de Jean-Jacques de Mesmes, président à mortier, le 8 mars 1688; mort le 10 avril 1706.

[2] Thomas Corneille ne fut élu qu'après la mort du grand Corneille son frère.

Le gentilhomme ayant rendu compte à Monsieur *de la réponse de l'Académie, son altesse royale, surprise d'une déférence qu'elle n'exigeait et même qu'elle n'attendait pas, dit naïvement :* Est-ce qu'ils le recevront ? *On tient cette anecdote de M. de Fontenelle même, et ses amis la lui ont entendu raconter plus d'une fois* (1).

L'indifférence, peu flatteuse pour l'abbé de Mauroy, que le prince témoigna sur cette recommandation à laquelle l'Académie avait donné tant de poids, est pour la compagnie une leçon dont elle se doit souvenir lorsqu'elle se trouvera dans des circonstances semblables. Les gens de lettres qui la composent, sont, pour la plupart, saisis d'une crainte religieuse au seul nom d'un homme puissant ou qui croit l'être ; crainte que rend excusable leur peu de commerce avec la cour, et le bonheur dont peut-être ils ne sentent pas assez le prix, de ne point connaître la nation qui habite, comme dit Montaigne, ce séjour si *ondoyant et si divers.* Imbus d'une espèce de superstition pour ces fantômes de pouvoir et de grandeur qu'ils redoutent, comme un enfant a peur des ténèbres, ils sont persuadés que les portes de l'Académie doivent, ainsi que les murs de Jéricho, tomber à la voix d'un courtisan accrédité ou même avili, qui sollicite, soit pour lui, soit pour quelque autre, une place d'académicien ; ils ignorent ce que doit leur apprendre le fait qu'on vient de raconter ; que ces sollicitations, surtout lorsqu'elles ont pour objet un protégé méprisable, ou un complaisant plus vil encore, sont beaucoup moins redoutables qu'elles ne le paraissent ; qu'elles sont d'ordinaire accordées par le Mécène, comme elles le furent dans la circonstance dont il s'agit, ou à l'importunité du protégé, ou à celle des *sous-protecteurs* dont l'indifférent Mécène se voit assailli ; que le protecteur *apparent,* bien loin d'être blessé du peu d'égards que la compagnie marquerait pour ces sollicitations mendiées et précaires, lui saurait gré d'avoir su démêler ses vraies intentions, et trouverait dans cette fermeté éclairée, des motifs d'estime pour elle et pour les lettres (2).

Pour en revenir à l'abbé de Mauroy, qui a donné lieu à ces réflexions utiles, les académiciens qui furent chargés, ou de sa réception dans la compagnie, ou de son éloge funèbre quand il eut fait place à un sujet plus digne, ne dissimulèrent pas que la protection de Monsieur avait été son seul titre pour être admis parmi nous. C'est ce qu'on voit dans la réponse de Barbier Daucourt au discours de l'abbé de Mauroy, dans celui de l'abbé de Louvois qui lui succéda, et surtout dans la réponse de l'abbé Tallemant à l'abbé de Louvois. *Le prince,* dit Barbier Daucourt à l'abbé de Mauroy, *qui vous accorde l'honneur de sa*

protection et de son estime, et qui a bien voulu en faire assurer l'Académie lorsqu'elle était assemblée, a fait pour vous une démarche qui n'avait encore été faite pour personne.... Il a rendu de vous un témoignage si avantageux, que l'Académie, s'en croyant comme inspirée, *voulait y répondre d'une manière extraordinaire, en vous nommant par acclamation et sans s'assujétir à la lenteur du scrutin; ce qui, sans doute, aurait été fait, si quelqu'un n'avait représenté qu'on ne devait pas avoir moins d'égard* à votre modestie *qu'à* un si grand témoignage de votre mérite.

L'abbé de Louvois, successeur de l'abbé de Mauroy, ne fut pas à son égard plus prodigue d'éloges. *Je viens*, dit-il, *remplacer parmi vous, messieurs, un homme qui vous était cher, et par son mérite, et par la main qui vous l'avait présenté. Vous l'aviez reçu d'un prince* à qui les cœurs des Français ne pouvaient rien refuser.... *Les qualités de son cœur, et son assiduité à profiter de vos doctes conférences, vous le feront souvent regretter.*

L'abbé Tallemant, dans sa réponse à M. de Louvois, apprécia le *mérite* dont le nouvel académicien, et avant lui Barbier Daucourt, avaient loué l'abbé de Mauroy. *Vous venez*, dit-il, *occuper la place d'un homme qui était cher à cette compagnie par l'attachement sincère qu'il a toujours eu pour elle. Ce ne sont pas les seules lumières de l'esprit que nous estimons dans les personnes dont nous faisons choix, nous y cherchons encore les qualités propres à la société; et nous ne sommes pas moins touchés de la bonté du cœur, que des plus rares talens dans l'éloquence et dans la poésie.*

Despréaux, moins indulgent que l'Académie, avait fait à l'abbé de Mauroy l'honneur de le placer dans les premières éditions de ses satires. Il avait dit dans la satire VII :

> Faut-il d'un froid rimeur dépeindre la manie?
> Mes vers comme un torrent coulent sur le papier;
> Je rencontre à la fois Perrin et Pelletier,
> Bardou, *Mauroy*, Boursault, Colletet, Titreville (3).

Ce même Despréaux devint dans la suite ami, autant qu'il pouvait l'être, de Boursault et de Mauroy, et, selon son usage, effaça leurs noms pour en mettre à leur place deux autres; ce furent ceux de Pradon et de Bonnecorse.

Les vers qu'on vient de lire n'étaient pas l'unique trait que Despréaux eût lancé contre notre académicien; le vers si connu de Virgile

> *Qui Bavium non odit, amet tua carmina, Mævi,*

avait été traduit de la manière suivante par le satirique, qui choisit le malheureux abbé de Mauroy pour ressusciter en lui Bavius :

Qui ne hait point tes vers, ridicule Mauroy,
Pourrait bien pour sa peine aimer ceux de Fourcroy.

Mais il n'a jamais fait imprimer ces deux vers. La faveur dont le duc d'Orléans honorait l'abbé de Mauroy, épargna sans doute au protégé ce nouveau sarcasme public de la part du caustique et adroit courtisan, qui voulait bien se brouiller avec les mauvais poëtes, mais non pas avec les princes. On assure même que Despréaux et son ami Racine trempèrent dans l'élection de l'abbé de Mauroy, par le seul motif d'écarter Fontenelle son concurrent ; car on n'ignore pas l'opposition constante qu'ils mirent l'un et l'autre à l'élection de cet illustre philosophe, qui depuis fit tant d'honneur à la compagnie dont l'entrée lui avait été fermée si long-temps. C'est un détail que nous renvoyons aux notes (4), pour ne pas donner à cet article plus d'étendue que la mémoire de l'abbé de Mauroy n'est en droit d'en exiger.

NOTES.

(1) Les réflexions que nous venons de faire sur l'*incurie* réelle des protecteurs *apparens*, rendront à l'avenir inexcusables les académiciens qui se croiront gênés dans leurs suffrages par leur déférence pour ces froids solliciteurs. Chaque membre de la compagnie, jouissant d'une liberté de suffrage que la forme des élections lui assure, n'a rien de mieux à faire pour l'honneur du corps et pour le sien, que de se conformer avec rigueur au sage réglement qui nous a été donné par le roi même, et qui nous ordonne *de n'avoir nul égard aux brigues et aux sollicitations, de quelque nature qu'elles soient, pour conserver notre suffrage au sujet que nous en croirons le plus digne ;* réglement qui est la *grande charte* de notre liberté, et dont on fait religieusement la lecture avant chaque élection ; mais qui, malheureusement violé plus d'une fois, fit dire un jour à l'académicien Duclos, fort opposé à l'élection d'un candidat protégé par une princesse très-respectable : *Oui, messieurs, point d'égards aux sollicitations, pas même à celles de la reine.*

(2) Le sage Fontenelle, très-réservé dans ses écrits et dans ses discours, mais très-décidé dans ses opinions et dans sa conduite, s'étant vu écarter de l'Académie par les protecteurs de l'abbé de Mauroy, sut bien montrer, lorsqu'il y eut enfin été reçu, la respectueuse fermeté qui résiste aux sollicitations les plus puissantes. L'abbé Trublet nous en fournit la preuve dans les mémoires que nous avons cités. Il y raconte une autre anecdote académique, dont il tenait en-

core les détails de Fontenelle. Cette anecdote regarde feu M. Remond, qu'on appelait Remond *le Grec*, à cause de l'étude qu'il avait faite de cette langue, et des hommages qu'il lui rendait aux dépens de toutes les autres langues anciennes et modernes. Cet homme de lettres était frère d'un autre Remond, connu sous le nom de Remond *de Saint-Marc*, dont nous parlerons dans une des notes sur l'éloge de Despréaux. « M. Remond *le Grec*, c'est Fontenelle qui parle ici » dans les mémoires de l'abbé Trublet, voulut être de l'Académie » Française en 1712. A la vérité, il n'était connu alors par aucun » ouvrage public; mais indépendamment de son grec, il avait beau- » coup d'esprit. M. Danchet se présentait en même temps avec de » bons titres et peu de fortune, et par conséquent avec plus de droit » et de besoin d'une place à l'Académie... Il est vrai que M. Remond » avait aussi près de moi une recommandation bien puissante, toute- » puissante même, si elle avait voulu l'être; c'était celle de M. le duc » d'Orléans, depuis régent du royaume. M. Remond était son intro- » ducteur des ambassadeurs, et je logeais alors au Palais-Royal. Son » altesse royale me parla donc de M. Remond, contre lequel, par pa- » renthèse, *et vous allez voir qu'elle n'est point inutile*, on avait fait » depuis peu une chanson assez plaisante. Le prince me demanda si » j'avais quelque engagement : je lui répondis que je n'en avais jamais » pris avec personne, mais quelquefois avec moi-même. Son altesse » royale insistant un peu plus, je lui représentai que je ne connaissais » à son recommandé aucun titre public, aucun ouvrage imprimé » qui pût justifier le choix de l'Académie. *Ni moi non plus*, reprit-il; » *encore s'il avait fait sa chanson!* Le prince n'insista plus, et ne » m'ordonna rien. Cependant M. Remond ayant des amis au Palais- » Royal, l'un d'eux dit à M. le duc d'Orléans, qu'il devait trouver » fort mauvais qu'un homme qu'il logeait lui refusât sa voix. *Bon*, » répondit le prince, *un homme que je loge dans un galetas!* Je fus » donc pour M. Danchet, et il l'emporta. »

Fontenelle conservait peut-être quelque souvenir de la préférence qu'on avait donnée sur lui à l'abbé de Mauroy, lorsqu'il se trouva chargé, en 1728, c'est-à-dire, au bout de quarante années, de recevoir un autre académicien (M. de Mirabaud), instituteur, ainsi que l'abbé de Mauroy, de deux princesses de la maison d'Orléans. Le nouveau candidat avait été, comme l'ancien, présenté et porté par cette respectable maison; mais on doit à sa mémoire la justice de dire qu'il ne regarda pas cette protection, toute-puissante qu'elle était, comme un brevet de mérite dont il dût se contenter, et que par de bons ouvrages et beaucoup de savoir, il s'était acquis des droits réels à la place que le duc d'Orléans avait demandée pour lui. Après avoir donné de justes éloges aux travaux et aux talens du récipendiaire, Fontenelle ajoute :

« Voilà vos titres, monsieur, et nous ne comptons pas la protec- » tion que vous avez d'un prince, la seconde tête de l'Etat. Ces grandes » protections sont une parure pour le mérite, mais elles n'en sont » pas un : et quand on veut les employer dans toute leur force, quand » on ne veut pas qu'elles trouvent de résistance, osons le dire, elles

» déshonorent le mérite lui-même. Tous les suffrages auront été una-
» nimes; mais quelle triste unanimité! On aura été d'accord, non
» à préférer celui qu'on nomme, mais à redouter son protecteur.
» Pour vous, monsieur, vous avez le bonheur d'appartenir à un
» prince dont la modération, dont l'amour pour l'ordre et pour la
» règle, qualités si rares et si héroïques dans ceux de son rang, vous
» ont sauvé l'inconvénient d'être protégé avec trop de hauteur, et
» appuyé d'un excès d'autorité qui fait tort. Nous avons senti qu'il
» ne permettait pas à son grand nom d'avoir tout son poids naturel;
» et le moyen d'en douter après qu'il avait déclaré expressément qu'il
» aimait mieux que sa recommandation fût sans effet, que de gêner
» la liberté de l'Académie? Il savait, j'en conviens, qu'il pouvait se
» fier à vos talens et à la connaissance que nous en avions; mais un
» autre en eût été d'autant plus impérieux, qu'il eût été armé de la
» raison et de la justice. Nous avons droit d'espérer, ou plutôt nous
» devons absolument croire qu'un exemple parti de si haut sera désor-
» mais une loi; et votre élection aura cette heureuse circonstance,
» d'affermir une liberté qui nous est si nécessaire et si précieuse. »

On peut voir dans l'*Histoire de l'Académie*, par l'abbé d'Olivet, plusieurs faits qui prouvent, à l'honneur de Louis XIV, combien ce prince était attentif à conserver la liberté des élections, et mécontent de tout ce qui pouvait y porter atteinte. Les sentimens du monarque à ce sujet sont exprimés d'une manière bien flatteuse pour la compagnie, dans une lettre qui fut écrite par le président Rose, secrétaire du cabinet, au sujet de l'élection de M. Dubois, le traducteur de Cicéron et de S. Augustin. Après avoir dit à ses confrères que le roi a fort approuvé un si bon choix: « Je ne dois pas, ajoute le prési-
» dent Rose, vous laisser ignorer une circonstance qui me semble
» mériter une sérieuse réflexion pour l'avenir: c'est la joie que le
» roi a témoignée d'apprendre que nos suffrages ont été libres, et
» sans mélange de la moindre cabale ni recommandation étrangère. »
Le successeur de Louis XIV a suivi l'exemple de son auguste bisaïeul; si dans quelques occasions très-rares il a rejeté ou suspendu le choix de l'Académie, au moins il ne lui a jamais prescrit celui qu'elle devait faire; et la compagnie espère avec confiance, du successeur de Louis XV, la même faveur, ou, si elle ose le dire, la même justice.

(3) On ne sait qui était le Bardou qui disparut aussi à la faveur des quatre syllabes du nom de Bonnecorse; on ne connaît pas davantage Titreville: sans le vers de Despréaux, ces deux hommes seraient aujourd'hui profondément ignorés, et le sont presque encore malgré son vers. C'était bien la peine de se moquer de deux mauvais poëtes, pour conserver leurs noms à la postérité. Quelqu'un a déjà remarqué que Bavius et Mœvius eussent été condamnés à un éternel oubli, si Virgile ne les eût pas nommés dans une de ses églogues, où même ils sont amenés assez mal à propos. Il voulait se venger d'eux, et n'a fait que les immortaliser. Utile avis aux écrivains célèbres, qui daignent prendre la peine de répondre aux faiseurs de satires!

(4) La place accordée à l'abbé de Mauroy, au préjudice de Fontenelle,

fut le premier, mais non pas le seul dégoût que cet illustre écrivain éprouva avant d'entrer à l'Académie. Il vit encore successivement passer avant lui trois autres concurrens, MM. de La Chapelle, de Callières, et l'abbé Renaudot, qui tous trois ensemble, quoique le dernier fût très-savant, ne pouvaient dédommager la compagnie de l'homme vraiment rare à qui elle avait le malheur de les préférer. Si Fontenelle se fût rebuté, comme il était à craindre, de ces refus si opiniâtres et si révoltans; s'il n'eût pas, à force de mérite et de patience, obligé enfin les barrières de l'Académie à s'ouvrir pour lui, quel reproche amer les censeurs éternels de cette compagnie ne lui feraient-ils pas d'un injustice si monstrueuse? Osons cependant l'avouer; il ne faudrait en accuser que deux hommes qui, par leur génie et leur renommée, honorent d'ailleurs infiniment l'Académie, Despréaux et Racine, dont la cabale, car pourquoi ne pas l'appeler par son nom, vint à bout de repousser, pendant quatre ans, un écrivain très-inférieur à eux comme poëte, mais très-supérieur à d'autres égards, et de faire donner à des sujets beaucoup moins dignes la place sur laquelle il avait des droits si bien acquis. Il est vrai que Fontenelle avait auprès de Despréaux et de Racine un tort irrémissible, celui d'être le complice de Charles Perrault dans la querelle sur les anciens. Aussi Despréaux, qui accordait ses bontés à La Motte, mais qui apparemment lui voyait déjà quelques dispositions aux hérésies littéraires dont il fut depuis le promoteur le plus déclaré, disait de lui avec une douleur trop vive pour s'exprimer noblement : *C'est dommage qu'il ait été s'encanailler de Fontenelle.*

Cependant l'ami de Perrault et le pervertisseur de La Motte obtint enfin, par sa persévérance, ce fauteuil académique, que non-seulement Despréaux et Racine lui avaient refusé constamment, mais qu'ils eurent bien de la peine à lui pardonner quand ils l'y virent assis : car on voit par la lettre de Racine à Despréaux, rapportée dans l'éloge du président Rose [1], que la réception d'un *si digne confrère* les avait d'abord fort affligés.

Racine le fils, qui, pour l'honneur de son père et de Despréaux, aurait pu se dispenser d'imprimer cette lettre, eut, dit-on, la simplicité d'aller demander à Fontenelle, s'il ne trouverait pas mauvais qu'elle parût. Le philosophe lui répondit, comme il aurait dû s'y attendre, qu'*il était bien le maître.* En ce cas de besoin, Fontenelle aurait dû le prier de la donner.

Le grand Corneille, oncle de Fontenelle, avait, ainsi que son neveu, essuyé plusieurs dégoûts, avant que d'être élu. Salomon, qu'on ne connaît plus, et du Ryer, qu'on ne connaît guère, lui furent préférés, sous prétexte que Corneille demeurait à Rouen, mais en effet parce qu'il avait le tort d'être meilleur poëte que le cardinal de Richelieu, et par là de déplaire à ce grand ministre. Pélisson, le premier historien de l'Académie, fut si honteux pour la compagnie de cette injustice faite au grand Corneille, qu'après en avoir parlé; apparemment par distraction, dans la première édition de son *Histoire*,

[1] *Voyez* cet éloge, p. 167.

il retrancha cet article dans les éditions suivantes : mais l'abbé d'Olivet a cru devoir les rétablir dans la dernière édition, comme une leçon salutaire pour les académiciens futurs. Ce motif est si louable, que nous ne pouvons, en ce moment, nous dispenser de le partager. Le titre d'académicien, prostitué aux Salomon et aux Mauroy, et accordé si tard aux Fontenelle et aux Corneille, nous fournit une occasion naturelle de terminer cette note par quelques réflexions intéressantes pour les lettres et pour la compagnie.

On a vu que l'abbé de Mauroy n'avait été admis que par une méprise de déférence et de respect pour son protecteur, et que Fontenelle avait été éconduit, pendant quatre ans, à force d'intrigues, que le cri public avait enfin déconcertées. N'hésitons donc point à le dire, avec autant de force que de franchise, malgré l'injustice naturelle aux hommes, à l'égard des talens distingués, il ne manque à l'Académie qu'une liberté absolue dans ses élections, pour voir enfin, parmi ses membres, tous ceux qui sont dignes d'y être admis. Qu'on la laisse écouter la voix de la nation, et se consulter elle-même; qu'on ne lui demande, qu'on ne lui prescrive, qu'on ne lui interdise rien que ce qu'elle s'interdirait toute seule, elle ne fera presque jamais que des choix convenables et approuvés. Ils le seront à la vérité plus ou moins, suivant les temps et les circonstances; les écrivains distingués seront élus un peu plus tôt ou un peu plus tard, mais ils finiront par être élus; et la compagnie, abandonnée à ses propres lumières, aura très-rarement le malheur ou la maladresse de se donner des membres tout-à-fait indignes d'elle. En un mot, qu'aucune force étrangère ne vienne ni gêner ses vues, ni repousser son vœu, et qu'on la censure ensuite, si le suffrage public n'est pas d'accord avec le sien. On lui reproche, avec une amertume plus intéressée que sincère, quelques écrivains célèbres qu'elle n'a pas adoptés, et plusieurs écrivains médiocres qu'elle a reçus. Mais on ne voit pas, ou l'on ne veut pas voir que le siècle le plus fécond en grands hommes ne fournirait pas assez de génies éminens pour remplir toutes les places d'académiciens; qu'on ne saurait donc exiger de l'Académie de n'adopter jamais que des écrivains supérieurs, mais que son honneur et son discernement seront à couvert, comme le dit l'abbé d'Olivet son historien, si elle choisit dans tous les temps *ce que le siècle produit de meilleur;* ajoutons, *et ce que les conjonctures, quelquefois contraires à ses vues, lui permettent de choisir.* Ainsi, pour apprécier équitablement les choix équivoques ou hasardés que la compagnie a pu faire en quelques occasions, il ne faut pas s'arrêter à ce que la postérité pensera des académiciens sur lesquels ces choix sont tombés; il faut voir ce qu'en pensait le public de leur temps; il faut examiner si les suffrages qu'ils ont obtenus n'ont pas été pour lors suffisamment justifiés, ou par des succès éclatans quoique éphémères, ou par l'impossibilité de trouver des sujets plus éligibles. A l'égard des écrivains illustres dont le nom manque à l'Académie, il serait juste de peser aussi dans la balance de l'équité les raisons qui n'ont pas permis de les admettre : on trouvera presque toujours que ces raisons étaient ou malheureusement trop légitimes, ou d'une

espèce au moins qui ne laissait pas à l'Académie la liberté de les combattre. On verra que l'un de ces auteurs célèbres était engagé dans une profession qu'un préjugé, très-injuste sans doute, mais très-enraciné, a constamment proscrit; qu'un autre était décrié dans l'opinion publique, ou par l'avilissement de sa personne, ou par la licence effrénée de ses opinions; qu'un troisième, par son attachement à un parti réprouvé du Gouvernement, repoussait des suffrages que le monarque aurait rejetés; que celui-ci était lié par des vœux à une société intrigante et dangereuse; que celui-là était ou flétri pour ses libelles, ou déjà expulsé de quelque autre compagnie pour des actions avilissantes, ou s'était fermé, par la dureté de son caractère, l'entrée d'une compagnie qui doit chercher les talens avec lesquels on puisse vivre; que d'autres enfin, soit amour de l'indépendance, soit vraie ou fausse modestie, soit peut-être orgueil ridicule, avaient hautement déclaré que la compagnie essuierait de leur part un refus, si elle tournait ses vues sur eux.

Cette apologie générale deviendra plus sensible par des exemples. Quelques écrivains, presque tous auteurs de comédies que le public a jugées, ont remarqué, avec une sorte d'affectation, qu'un grand nombre d'auteurs comiques distingués n'ont point été de l'Académie; ils citent Molière, Dancourt, Baron, Le Grand, Regnard, Dufrény, Le Sage, Brueys, Palaprat, Piron, Autreau, Joly, Fagan, de Lisle, sans compter les auteurs vivans qui n'en sont pas encore, ou qui peut-être n'en seront jamais. Avec un peu d'équité, ces écrivains auraient senti que des raisons bonnes ou mauvaises, mais que l'Académie ne pouvait braver sans offenser l'Eglise, l'ont forcée à se priver de Molière; que les mêmes raisons ont exclu Dancourt, Baron et Le Grand, supposé néanmoins que les mauvaises comédies de ce dernier lui donnassent des droits réels, et que les comédies attribuées à Baron fussent réellement son ouvrage, ce qui est au moins très-douteux; que des ordres supérieurs se sont opposés au choix de l'auteur de la *Métromanie*; que le crapuleux Autreau, d'ailleurs sans véritable talent, le dissipateur Dufrény, le joueur Palaprat, et le prêtre scandaleux Brueys, qui faisait le matin une scène de comédie, et le soir un chapitre de son *Traité de la messe*, se sont exclus eux-mêmes par l'indécence de leur conduite; que les faibles pièces de Joly, aujourd'hui tout-à-fait oubliées, ne lui méritaient nullement les honneurs littéraires; qu'à la vérité de Lisle et Fagan n'eussent point été déplacés dans l'Académie Française, mais qu'ils ne doivent pas non plus être regrettés par elle comme des auteurs du premier ordre, de Lisle n'ayant laissé que deux comédies, *Arlequin sauvage* et *Timon le Misanthrope*, qui sont plutôt de bons ouvrages de morale que de bonnes pièces, et Fagan n'ayant réussi au théâtre que dans trois ou quatre petites comédies, beaucoup moins goûtées aujourd'hui qu'elles ne le furent dans leur nouveauté; qu'il serait à souhaiter sans doute que les noms de Regnard et de Le Sage se trouvassent dans la liste de l'Académie; mais que la retraite du premier à vingt lieues de Paris, et la surdité totale de l'autre se sont opposées au désir qu'on avait de les admettre; et que tous deux, vraisembla-

blement par ces motifs, n'ont jamais paru songer à une place qu'ils croyaient, sinon mieux occupée, au moins plus utilement remplie par d'autres hommes de lettres. C'est par la même raison que Rotrou, auteur de *Venceslas*, ne fut point de l'Académie, parce que son séjour était à Dreux, où une charge de magistrature l'obligeait d'habiter. La compagnie, moins attachée maintenant à des lois qu'on doit oublier en faveur du mérite rare, irait sans doute au-devant de ces trois hommes, s'ils existaient encore; n'accusons pourtant pas nos prédécesseurs de n'avoir osé violer ces lois, dont les circonstances pouvaient exiger alors l'observation scrupuleuse; peut-être à leur place aurions-nous fait comme eux; mais croyons qu'à la nôtre ils feraient comme nous.

Après cette discussion impartiale des vues qui dirigent l'Académie dans ses élections, et des différens choix qu'elle a pu faire, on en trouvera peu qu'elle ait réellement à se reprocher; il en restera seulement ce qu'il sera nécessaire pour prouver ce qu'on ne savait déjà que trop, *que les corps, aussi peu infaillibles que les particuliers, paient comme eux le tribut à l'erreur et à la fragilité humaine.* Peut-être même demeurera-t-on convaincu par cet examen, *qu'il est peu de corps qui, durant l'espace de cent cinquante années*, c'est le temps depuis lequel la compagnie subsiste, *ne se soit plus souvent égaré qu'elle dans le choix de ses membres.*

N'espérons pas néanmoins que des observations si justes imposent silence à ces détracteurs éternels de l'Académie, qui, s'en voyant exclus à jamais par la perversité de leur caractère ou la nullité de leurs talens, lui reprochent avec une affectation fastidieuse de n'avoir pas jugé dignes d'elle quelques noms qu'elle aurait dû adopter. Ces inexorables censeurs, toutes les fois qu'ils auront à parler d'un écrivain illustre qui n'a point été assis parmi nous, continueront à remarquer avec complaisance qu'*il ne fut point de l'Académie;* en ajoutant tout bas cet *à parte* modeste, *je n'en serai pas non plus, et j'essuierai la même injustice.* Laissons-les se consoler et se venger obscurément de l'oubli où ils se voient condamnés; laissons-les se nourrir paisiblement de leur propre suffrage, et se flatter que la postérité les dédommagera de l'inepte mépris de leurs contemporains. Ils ressemblent à ce poëte Lainez, dont on a imprimé un recueil de vers que personne ne lit, et à qui un académicien, apparemment peu difficile, demandait un jour pourquoi *il n'avait pas voulu* être son confrère : *Qui vous jugerait,* répondit ce pauvre poëte? réponse qui a été citée comme un mot *excellent* dans plusieurs *Ana* et dans plusieurs journaux. Cette heureuse disposition des écrivains médiocres à s'admirer tout seuls, est regardée, par le judicieux jésuite Lemoine, comme un effet de la Providence et de la bonté divine. « Quand un pauvre esprit » s'est mis à la torture pour ne rien faire qui vaille, et qu'il ne peut » ainsi avoir part aux louanges publiques, Dieu, qui ne veut pas » que son travail demeure sans récompense, lui en donne une satis» faction personnelle, qu'on ne peut lui envier sans une injustice plus » que barbare. C'est ainsi que Dieu, QUI EST JUSTE, donne aux gre» nouilles de la satisfaction de leur chant. »

ÉLOGE DE TESTU [1].

Né avec beaucoup d'esprit et un caractère aimable, il montra de bonne heure des talens et des qualités qui lui firent des amis et des prôneurs. Il fut appelé à la cour pour y prêcher, et s'en acquitta avec succès; mais les applaudissemens l'encouragèrent sans l'éblouir; plus jaloux d'acquérir ce qui lui manquait, qu'avide de se faire louer avant le temps, il résolut, pour donner à ses talens toute leur valeur, de les cultiver par une étude assidue; et pour n'être ni troublé ni distrait dans ce dessein, il alla s'enfermer dans une solitude profonde avec son ami l'abbé de Rancé, qui dès lors méditait cet entier renoncement au monde, dont il donna depuis un si terrible exemple. Quelques uns, il est vrai, de ces censeurs amers, pour qui tout est matière de satire, comparèrent alors notre académicien à ce jeune ecclésiastique qui, *voulant,* disait-il, *acquérir à fond les connaissances propres à son état,* ajoutait que pour s'y préparer, *il allait toujours prêcher en attendant.* C'est en effet ce que l'abbé Testu avait eu le malheur de faire; mais il eut au moins sur ce jeune homme, si plein de confiance, l'avantage de reconnaître bientôt son imprudente erreur, et de n'oublier rien pour la réparer.

Devenu maître de son temps dans la solitude où il s'était condamné, et éclairé des conseils de son ami, il lut et médita les ouvrages qui doivent faire la substance et la base de l'éloquence chrétienne, l'Écriture et les Pères de l'Eglise; il se pénétra surtout des grandes vérités que le prédicateur de l'Évangile annonce toujours faiblement quand il n'en a pas fait la règle de sa vie. Muni de cette abondante et sainte récolte, il remonta dans la chaire de vérité, bien plus digne d'y paraître qu'il ne l'avait été dans ses premiers essais. Mais il ne put jouir long-temps de sa gloire et des succès de son zèle. L'ardeur de l'étude avait ruiné sa constitution, aussi faible que vive, et l'excès du travail l'empêcha d'en recueillir les fruits. Lorsqu'il fut admis à l'Académie Française, où son éloquence l'avait fait désirer, il se plaignait déjà, dans son discours de réception, du mauvais état de sa santé, qui l'avait, dit-il, *rendu tout-à-fait incapable des emplois de son ministère.* Il se consola de son oisiveté en tâchant

[1] Jacques Testu, abbé de Belval, aumônier et prédicateur du roi, reçu à la place de Guillaume de Bautru, conseiller d'Etat, au mois de mai 1665; mort au mois de juin 1706.

de la rendre utile à la religion, à laquelle il ne pouvait plus faire de prosélytes par son talent pour la parole. Il essaya de transporter dans des poésies édifiantes la piété qu'il mettait dans ses sermons, et traduisit en vers les plus beaux endroits de la Bible, sous le titre de *Stances chrétiennes*. Ces stances furent très-accueillies par les âmes pieuses à qui elles étaient destinées; elles furent même jugées dignes d'être citées dans l'Académie comme des modèles de sensibilité et d'onction; si elles y furent plus goûtées qu'elles ne le seraient aujourd'hui, il faut toujours se souvenir que les finesses de l'art étaient alors un secret que deux ou trois grands poëtes s'étaient réservé.

Comme la santé de l'abbé Testu ne lui permettait de donner aux lettres et à la poésie que très-peu de momens, qui ne suffisaient pas pour lui rendre supportable le poids de son inutilité involontaire, il chercha encore des distractions et des ressources dans les liaisons qu'il forma avec les personnes les plus distinguées par l'esprit et par la naissance. Admis dans leur société, il en fit un des principaux agrémens; il est souvent nommé dans les lettres de madame de Sévigné, et ce n'est pas un des moindres traits de son éloge, que l'intérêt avec lequel s'exprime sur son sujet l'aimable auteur de ces lettres. Aussi l'abbé Testu avait-il tout ce qu'il fallait pour réussir dans cette société charmante; beaucoup d'usage du monde et de connaissance des hommes, un grand désir de plaire sans empressement de le montrer, une vivacité d'autant plus piquante qu'elle réveillait toujours et n'offensait jamais, une facilité de parler sur toutes sortes de matières, qui forçait l'attention sans la commander, et qui, suivant l'expression du marquis de Saint-Aulaire son successeur, lui *eût même* fait pardonner l'abus qu'il en *aurait pu* faire *aux dépens des droits naturels de la conversation*.

Ces derniers mots font assez entendre que l'abbé Testu, dans les sociétés où il vivait, cherchait à jouer un rôle distingué, et à se rendre l'objet principal. Ce défaut a été celui de plus d'un homme d'esprit, qui, par cette raison, aimait mieux vivre avec des sots qu'avec ses pareils. L'abbé Testu dominait surtout à l'hôtel de Richelieu, où il était l'oracle et l'ami intime de la duchesse de ce nom. Comme il n'aimait pas à être contredit, mais beaucoup à être écouté, il goûtait peu le commerce des hommes, plus content de briller seul au milieu d'un cercle de femmes à qui il en imposait, et qu'il flattait plus ou moins selon qu'elles lui plaisaient. Il savait même apprécier avec vérité et avec finesse le genre d'esprit qui les distinguait; témoin le jugement qu'il portait de madame de Montespan et de ses deux sœurs, toutes trois célèbres par les agrémens de leur conversation : *Madame*

de Montespan, disait-il, *parle comme une personne qui lit; madame de Thianges, comme une personne d'esprit qui rêve; et madame l'abbesse de Fontevrault, comme une personne qui parle.*

Avec tant de moyens de réussir, et tant de qualités pour se faire aimer, mais en même temps avec une existence douloureuse et languissante, notre académicien était bien loin d'être heureux. D'ailleurs les sentimens de religion dont il s'était pénétré de bonne heure, et son ancienne retraite avec l'abbé de Rancé, où il avait puisé des principes sévères, lui donnaient souvent des scrupules sur la vie dissipée et presque mondaine qu'il menait au milieu des sociétés où il sortait tant d'agrément. Il soupirait alors après la solitude, il y rentrait même quelquefois; mais bientôt l'inquiétude de son esprit, l'impossibilité de remplir le vide de sa retraite par les charmes de l'étude, enfin l'habitude malheureuse de la dissipation, devenue pour lui le premier des besoins, l'obligeaient de sortir de ce tombeau, et de se replonger dans le tourbillon qui l'entraînait sans pouvoir le fixer. Il ne se retrouvait dans le tumulte du monde que pour y éprouver cette espèce d'ennui, la plus terrible et la plus incurable de toutes, qui consiste *à se déplaire mortellement où l'on est, sans pouvoir dire où l'on voudrait être.* Peu de gens ont senti d'une manière plus cruelle que lui cette fluctuation importante de sentimens et d'idées dont se plaignent la plupart des hommes, qui presque tous faibles et mal décidés dans leurs goûts, dans leurs passions, dans leurs vertus, et même dans leurs vices, auraient besoin d'avoir sans cesse devant les yeux cette précieuse maxime, *Sache ce que tu veux;* maxime si utile dans la conduite de la vie, et si propre à nous procurer toute la mesure de bonheur dont la nature humaine est susceptible; maxime qu'il est surprenant qu'aucun des sept sages n'ait choisie pour devise, à moins qu'on ne la regarde comme renfermée dans cette devise de l'un d'entre eux, *Connais-toi.* L'abbé Testu eut le malheur d'ignorer l'un et l'autre de ces sages préceptes, et de les pratiquer encore moins. Ses irrésolutions, ses remords, ses agitations et ses langueurs successives, lui donnaient des vapeurs dont madame de Sévigné fait la plus triste peinture, et qui le conduisaient à d'affligeantes réflexions sur la frivolité de nos projets et de nos désirs; il eût pu dire alors de son état de mélancolie, ce que disait en pareille circonstance un autre vaporeux, non pas voué comme lui à servir Dieu et le monde par semestre, mais un vaporeux penseur et philosophe, *que les vapeurs sont une maladie d'autant plus affreuse, qu'elle fait voir les objets tels qu'ils sont.*

Ces affections mélancoliques et vaporeuses de notre académi-

cien avaient une autre cause secrète, mais qu'il n'avouait qu'à l'oreille d'un petit nombre d'amis ou d'amies; c'était l'ambition d'être évêque, qu'il n'avait pu satisfaire, et le chagrin qu'il conservait de ce dégoût sans oser trop le laisser paraître. Son assiduité auprès des femmes nuisit beaucoup dans l'esprit de Louis XIV à sa réputation ecclésiastique; et ce prince ne put jamais se résoudre, quelques sollicitations que plusieurs femmes lui en fissent, à honorer l'abbé Testu de l'épiscopat. Madame d'Hudicourt osa un jour parler en sa faveur au roi, qui répondit que *l'abbé Testu n'était pas assez homme de bien pour conduire les autres : Sire,* répliqua-t-elle, *il attend, pour le devenir, que vous l'ayez fait évêque.*

Il n'oubliait cependant rien pour fléchir et même pour édifier le monarque, tant par les poésies chrétiennes qu'il composait, comme nous l'avons dit, que par les soins qu'il se donnait pour les pieux divertissemens de la cour. Il fit faire pour Saint-Cyr, par un de ses protégés poëtes, l'abbé Boyer, cette malheureuse tragédie de *Judith,* qui ne paraît pas même avoir eu l'honneur d'être jouée au lieu de sa destination, et qui, après avoir été quelque temps applaudie sur le théâtre de la Comédie-Française, fut bientôt après sifflée par les mêmes spectateurs [1]. Le choix que l'abbé Testu avait fait de l'abbé Boyer pour être le poëte de la cour, semble prouver, dans le protecteur académicien, un goût très-peu sévère. Aussi madame de Caylus l'accuse-t-elle, dans ses *Souvenirs*, d'en avoir manqué souvent, et comme amateur, et comme écrivain; il paraît, à la manière dont cette dame parle de lui en plusieurs endroits, qu'il ne lui était pas aussi agréable qu'à beaucoup d'autres femmes; et en effet, dans cette classe du genre humain, composée de juges délicats et difficiles, il faut choisir, ou d'être à peu près indifférent à tous les individus, ou de plaire beaucoup à quelques uns pour déplaire beaucoup à tout le reste.

On assure que l'abbé Testu, soit par un véritable zèle, soit par le désir qu'il avait de faire sa cour au roi, en ramenant au bercail religieux quelque brebis importante et égarée, entreprit, sur la fin de ses jours, la conversion de la fameuse *Ninon Lenclos,* qui, vieille et mourante, témoignait scandaleusement bien peu de frayeur de l'autre monde, malgré la vie très-peu édifiante qu'elle avait menée dans celui-ci. Ninon souffrait qu'il la prêchât, mais sans lui faire espérer l'ombre même d'un succès. *Il croit,* disait-elle, *que ma conversion lui fera honneur, et que le roi lui donnera pour le moins une abbaye; mais s'il ne fait fortune que par mon âme, il court un risque éminent de mourir sans bénéfice.*

[1] *Voyez* l'article de Charles Boileau, p. 286.

Lorsque l'abbé Testu se livrait à la solitude, il s'y dévouait avec tant de sévérité, qu'il y était absolument inaccessible. Il était retiré à Saint-Victor, et nous avons une pièce de Santeuil, où ce poëte, chanoine de la même maison, se plaint du malheur qu'il a de ne pouvoir approcher de lui, et s'en plaint de la manière la plus flatteuse pour le pieux solitaire. C'était la rigueur même de cette solitude absolue, qui contribuait à l'en dégoûter si souvent ; et il aurait dû apprendre de Sénèque, ou plutôt de la raison, que le moyen le plus doux et le plus sûr d'adoucir l'insipidité ou l'amertume de la vie, est de savoir entremêler à propos la retraite et la société, la conversation avec soi-même et avec les autres, l'étude et les délassemens honnêtes ; en un mot, de ne pas tourmenter et consumer son existence en pure perte, mais, si on peut parler de la sorte, de la dépenser avec économie.

Pour finir moins tristement cet article, nous ajouterons que l'abbé Testu, avant sa retraite à Saint-Victor, avait fort connu le poëte Santeuil dont venons de parler ; qu'il avait été un jour lui demander une épitaphe pour un de ses parens, et qu'ayant eu l'imprudence de la payer avant qu'elle fût faite, il ne put l'obtenir qu'en la payant une seconde fois. Peut-être ce petit tour du poëte avait dégoûté de lui notre académicien, et l'avait rendu plus inexorable aux efforts de Santeuil pour troubler sa solitude.

ÉLOGE DE LOUIS COUSIN [1].

Il se destina d'abord à l'état ecclésiastique, ou plutôt il y fut destiné par ses parens, et se prêta sans résistance aux arrangemens domestiques qui réglaient ainsi sa vocation. Il étudia en théologie, soutint avec succès la thèse qu'on nomme *tentative*, et fut reçu bachelier. Mais les circonstances où s'était trouvée sa famille, et qui en avaient dirigé les vues dans le parti qu'elle lui avait fait prendre, étant venues à changer, sa vocation changea de même, et toujours avec une égale docilité de sa part. Il ne songea plus à se faire prêtre, et se tourna vers une autre profession, celle de la jurisprudence. Assez indifférent sur le choix d'un état, il ne l'était pas de même sur le sentiment de

[1] Président à la cour des monnaies, né à Paris le 12 août 1627 ; reçu à la place de Philippe de Chaumont, évêque d'Acqs, le 15 juin 1697 ; mort le 26 février 1707.

ses devoirs, et sur l'obligation de les remplir dans l'état qu'il embrasserait ; il se livra donc d'aussi bonne grâce à l'étude du droit, qu'il s'était livré à celle de la théologie; il fut d'abord avocat, et se distingua même dans cette carrière ; cependant, au bout de quelques annés, il quitta le barreau pour devenir président à la cour des monnaies. Mais comme les fonctions de sa charge, qu'il remplissait avec toute l'exactitude d'un homme de bien, lui laissaient beaucoup de loisir, il consacra ses momens libres à l'étude des lettres, et surtout à celle de l'histoire ecclésiastique, pour laquelle ses premiers travaux théologiques lui avaient laissé du goût. Il entreprit la lecture des historiens grecs de l'Église, et se proposa même de les faire passer dans notre langue par des traductions.

Son premier essai fut la traduction de l'*Histoire d'Eusèbe;* dans sa préface il essaie de justifier son auteur de l'arianisme dont on a voulu le noircir : malgré cette apologie, l'historien grec restera du moins *entaché* d'hérésie aux yeux de la postérité catholique ; mais heureusement pour lui et pour son défenseur, cette accusation, bien ou mal fondée, n'intéresse plus aujourd'hui personne ; et la plupart même de ceux qui mettent quelque prix à l'ouvrage d'Eusèbe, en liront la traduction sans être fort curieux de la préface.

M. Cousin donna ensuite en français l'histoire de *Socrate* et celle de *Sozomène*, tous deux ariens comme Eusèbe, ou accusés de l'être comme lui; il y joignit l'histoire de *Théodoret,* évêque de Çyr, qu'on a appelé *le Vénérable*, et sur la foi duquel il est pourtant resté quelques nuages, parce qu'il avait eu l'audace d'écrire contre l'orthodoxe et impétueux S. Cyrille.

Mais de toutes les traductions dont la république des lettres est redevable au président Cousin, la plus considérable est celle de la *Byzantine.* On appelle ainsi la collection des historiens grecs qui ont écrit les annales du Bas-Empire, depuis la mort de Théodose vers la fin du quatrième siècle, jusqu'à la prise de Constantinople par les Turcs, au milieu du quinzième. Cette *populace* d'historiens (car, si on en excepte un très-petit nombre, elle ne mérite pas d'autre nom) est absolument dénuée, nonseulement de philosophie et de critique (reproche qu'on peut faire aux Hérodote même et aux Tite-Live), mais de génie, de goût et de style. Il était cependant utile de faire connaître les insipides compilations de ces écrivains; l'*Histoire Byzantine*, toute indigne qu'elle est d'être nommée après l'*Histoire Grecque* et l'*Histoire Romaine,* n'est pas sans intérêt, quand on l'envisage sous un point de vue philosophique : elle offre alors un spectacle qui mérite quelque attention, par le contraste de su-

perstitions et de crimes, d'atrocité et d'ineptie qu'il présente à chaque page. C'est une manière assez curieuse de réflexions pour un lecteur éclairé, que de voir cette suite d'empereurs, ou plutôt de monstres qui ont régné presque sans interruption durant plus de dix siècles, *aujourd'hui faire égorger leurs femmes, assassiner leurs fils, crever les yeux à leurs frères, et demain faire* assembler un concile pour savoir *s'il faut adorer les images comme Dieu, ou simplement se prosterner devant elles, ou enfin les abattre et les briser; s'il y a en Jésus-Christ une volonté simple ou double, deux natures et une personne, ou deux personnes et une nature; si la lumière du Thabor était créée ou incréée, et si les moines du mont Athos voyaient réellement à leur nombril,* comme ils s'en flattaient, *cette lumière invisible et céleste :* il n'est pas indifférent pour un sage de jeter quelques regards sur ces tyrans imbéciles, qui, souillés de sang et d'horreurs, s'occupent, s'intéressent, se passionnent même, au risque d'être détrônés, pour toutes les rêveries scolastiques qui troublaient la tête ardente des chrétiens grecs.

Ces raisons donnèrent sans doute à l'*Histoire Byzantine* quelque prix aux yeux du traducteur, et contribuèrent à le soutenir dans un travail ingrat et rebutant. C'étaient vraisemblablement les mêmes motifs qui lui faisaient aimer l'histoire ecclésiastique, si tristement attachante pour les lecteurs sensés qui veulent étudier et plaindre l'espèce humaine; car si l'histoire des arts et des sciences place l'homme à côté des intelligences célestes par la sagacité et par le génie, l'histoire des querelles et des massacres théologiques le met au-dessous des tigres et des singes par la barbarie et par le ridicule.

Un autre travail, non moins estimable, qui a long-temps occupé le président Cousin, est la composition du *Journal des Savans*, dont il fut le rédacteur pendant plusieurs années. Ce journal, le *doyen* de tous les ouvrages de cette espèce, a vu sortir de lui une famille très-étendue, dans laquelle il ne s'est trouvé que trop d'enfans indignes de leur père. Ce n'est pas que le *Journal des Savans* n'ait constamment donné bon exemple à sa nombreuse postérité. Rédigé sous les yeux du chef de la magistrature, et en quelque manière avoué par la nation, il n'a jamais exercé qu'une critique honnête, exempte de passion et de satire. On lui reproche même d'être plus d'une fois tombé dans l'excès contraire, soit en louant ce qui n'en était pas digne, et ce qu'on n'a pu lire malgré ses éloges, car il est plus aisé de se faire louer que de se faire lire; soit en se bornant à des extraits insipides et décharnés, sans vie et sans intérêt : on y désirerait une critique qui serait vraiment utile aux lettres, si

elle joignait à l'examen de l'ouvrage les égards qu'on doit toujours à l'auteur, et si elle montrait autant de justice en louant avec plaisir les beautés, que de goût en indiquant modestement les défauts [1]. Il est vrai que l'amour-propre des gens de lettres, si difficile à satisfaire, serait plus blessé des critiques, que flatté des éloges; mais du moins il n'oserait faire éclater ses plaintes; il cacherait son chagrin sous le voile prudent du silence; et le censeur honnête et éclairé, dont les décisions seraient ratifiées par le public, finirait par être, nous ne dirons pas loué et chéri des auteurs, car il ne faut pas tant exiger de la faiblesse humaine, mais du moins estimé et peut-être respecté par eux. Malheureusement la raison et l'équité feront toujours sur ce point des représentations infructueuses; il est plus court et plus commode à un journaliste d'être mordant et satirique, qu'impartial et juste. Il veut, avant toutes choses, être lu, et surtout de cette classe d'hommes qui, incapables d'avoir par eux-mêmes un avis sur les ouvrages nouveaux, sont trop heureux d'en trouver un, quel qu'il soit, dans des rapsodies hebdomadaires, et d'étaler dans leurs petites sociétés du soir le *bon goût* qu'ils croient avoir *appris* le matin. Dans ce siècle où l'on a mis le nom d'*esprit* à la tête de tant d'ouvrages qui, souvent, démentent leur titre, la plupart de nos compilations périodiques pourraient être intitulées l'*Esprit des ignorans et des sots.*

Le savant journaliste dont nous parlons dédaigna cet avantage éphémère et frivole; jamais il n'oublia que dans ses extraits il était rapporteur et non juge. Persuadé qu'il est plus avantageux pour les lettres de marquer ce qu'il y a de bon dans un ouvrage, que de s'appesántir sur ce qu'il contient de mauvais, il était plus attentif à déterrer dans le fumier la perle qui s'y cachait, qu'à remuer fastidieusement un monceau de décombres pour en écraser le malheureux qui avait eu la sottise de les rassembler; genre d'équité, ou plutôt de tact et de goût, bien rare dans les faiseurs d'extraits, et qui a surtout été celui de Bayle dans ses *Nouvelles de la république des lettres.* Aussi les journaux de Bayle se lisent encore au bout de cent années; et on peut dire des journaux comme des vers, *qu'il n'y a de bons que ceux qu'on relit.*

Malgré les précautions du président Cousin pour ne blesser aucun de ceux dont il analysait les productions, l'amour-propre de quelques écrivains et de leurs amis fut encore plus chatouilleux que le journaliste n'était modéré. Un homme (l'abbé Fra-

[1] Les extraits qu'a faits M. Gaillard nous paraissent un modèle de cette critique honnête et judicieuse qu'on y a si souvent désirée.

guier) qui depuis s'est fait un nom dans les lettres, ami et ci-devant confrère du P. Bouhours, fut blessé de ce que le président Cousin n'avait pas *assez loué* une des dernières productions de ce jésuite; ce qui signifie, pour le petit nombre de ceux qui lisent encore le P. Bouhours, *que le journaliste avait été juste.* Cependant l'ami du jésuite lança contre le journaliste quelques épigrammes d'autant plus déplacées, que l'objet n'en était rien moins que littéraire; on y déplorait malignement la stérilité du mariage du président Cousin, qui n'avait pas, disait-on, le double talent d'André Tiraqueau [1], *celui de faire tous les ans un enfant et un livre.* Cette stérilité était un sujet de plaisanterie bien précieux pour des poëtes mécontens; elle fournit aussi quelques épigrammes à un autre écrivain, au compilateur Gilles Ménage, qui, se croyant offensé par quelques phrases très-innocentes du président Cousin, assaillit son antagoniste avec toute la vigueur du *Vadius* de Molière, en vers grecs, latins et français. Le journaliste, de son côté, répondit à Gilles Ménage, ou plutôt à ses mânes, par l'éloge ironique qu'il fit de ce savant, mort peu de temps après. C'est la seule occasion où le ressentiment ait empêché M. Cousin d'être rigoureusement juste; mais ses adversaires, bien moins justes encore, l'avaient cruellement maltraité; et quel est l'écrivain qui n'ait pas été *homme* une fois en sa vie? Sans doute il eût mieux fait d'imiter ce P. Bouhours, dont nous venons de parler, et qui, attaqué par le même Gilles Ménage avec un torrent d'injures, en recueillit une centaine des plus grossières, avec ce peu de mots qu'il mit au bas : *Il faut avouer que ce M. Ménage est un homme bien poli* [2].

Tout auteur qui s'érige un tribunal où ses confrères sont cités, doit s'attendre, quelque indulgent qu'il se montre, à être lui-même cité par eux, et rigoureusement jugé sur ses fautes les plus vénielles. Ceux qui croyaient avoir à se venger du président Cousin, lui reprochaient surtout avec confiance les innovations qu'il avait osé faire dans l'orthographe; ils se plaignaient amèrement de ces innovations qui détruisaient, selon eux, l'étymo-

[1] Célèbre jurisconsulte français du seizième siècle, qui a laissé beaucoup d'ouvrages, et qui de plus fut père d'une nombreuse famille.

[2] Le président Cousin et Ménage avaient commencé par être intimement unis; *odium ex intima sodalitate cœperat.* Lorsqu'en 1684 le commis des finances, Bergeret, fut préféré par l'Académie Française à Ménage son concurrent, celui-ci avoua qu'il se serait consolé de cette injustice, si on avait au moins donné la place à *son cher* président Cousin, *qui avait*, disait-il, *tant de mérite et de bonnes qualités.* Cousin ne fut de l'Académie que douze ans après : il y vit encore passer plus d'un *Bergeret* avant lui; et Ménage, qui mourut avant cette époque, brouillé sans retour avec son ancien ami, n'aurait pas vraisemblablement applaudi pour lors à son élection, quoique si juste et si tardive.

logie des mots : ils croyaient bien plus essentiel de se conformer, en écrivant, à cette précieuse étymologie, qu'à la prononciation ; ils oubliaient que les Italiens et les Espagnols, plus téméraires ou plus sages que nous, ont suivi un principe tout opposé, persuadés que la première loi de l'orthographe est de tracer les mots comme on les prononce. Ils oubliaient même que dans un grand nombre de mots, l'orthographe française a fini par braver l'étymologie, après s'y être long-temps soumise [1]. Il ne faut pas douter, pour l'honneur de la raison, qu'elle ne fasse taire enfin quelque jour les préjugés érudits ou absurdes qui nous font écrire d'une manière et lire d'une autre. Mais il faut avouer aussi, que la seule autorité du président Cousin, quelque bien fondé qu'il pût être dans les innovations qu'il hasardait, ne suffisait pas pour renverser en un moment ce que des autorités et des années sans nombre avaient cimenté, et qui ne peut être détruit que par un nombre au moins égal d'autorités imposantes et peut-être de siècles accumulés [2].

A la profession épineuse de journaliste, le président Cousin en joignit une autre, qu'il exerça avec la même probité, celle de *censeur royal :* cette place, comme l'a dit plaisamment un auteur célèbre, est proprement un emploi de *commis à la douane des pensées,* et n'est guère plus agréable, soit pour ceux qui l'exercent, soit pour ceux qui en souffrent, que le métier de *commis à la douane des fermes.* Un censeur royal doit se regarder avec regret comme une espèce d'*inquisiteur* subalterne, qui se trouve à tout moment dans la nécessité fâcheuse, ou de se

[1] Tels sont les mots *fantôme, colère,* et beaucoup d'autres. Suivant l'étymologie, on devrait écrire *phantôme, cholère ;* et c'est ainsi qu'on écrivait autrefois.

[2] Un exemple frappant suffira pour faire sentir avec quelle lenteur l'orthographe se réforme parmi nous. Dans l'édition du *Dictionnaire de l'Académie*, donnée en 1740, édition qui depuis a été suivie d'une autre, on a supprimé quelques lettres doubles, très-inutiles en effet dans certains mots, comme *appeller, jetter,* etc., qu'on a écrit *appeler, jeter ;* cette orthographe est très-raisonnable, la réforme est très-légère, et le Dictionnaire de l'Académie, nous pouvons le dire sans prévention, semble faire une espèce de loi pour la manière d'écrire les mots. Cependant il n'y a jusqu'à présent qu'un très-petit nombre d'écrivains qui aient adopté cette réforme ; tous y viendront sans doute, mais n'y viendront que peu à peu, à la suite les uns des autres, et sans y être ou sans s'y croire forcés.

La compagnie avait formé, il y a quarante ans, le projet d'un Dictionnaire *orthographique*, pour *fixer* l'orthographe française. Ce projet fut bientôt abandonné, et a dû l'être pour deux raisons ; parce que l'Académie, n'ayant ni le pouvoir ni le droit de réformer l'orthographe, peut seulement déposer de l'orthographe actuelle ; et parce qu'en déposant de cette orthographe, elle ne peut se flatter d'en empêcher les variations futures, et par conséquent de la *fixer.* Le temps et la raison ont, à la longue, plus de force que les compagnies.

rendre odieux aux auteurs qu'il mutile, ou de se compromettre par son indulgence. Le président Cousin sut éviter ce double écueil ; il trouva le secret si difficile de contenter, par la censure, les auteurs qui voulaient jouir d'une liberté honnête, et de satisfaire le gouvernement, toujours scrupuleusement attentif à empêcher que cette liberté ne dégénère en licence. Néanmoins la bonté même avec laquelle il exerçait ce métier rigoureux fournit encore matière aux satires de ses ennemis. On trouve dans un de ces recueils de mensonges littéraires, publiés sous le nom d'*Ana*, qu'il approuva le *Télémaque* de Fénelon, *comme fidèlement traduit du grec*. Quand on prête des inepties à un homme de mérite, il faudrait au moins les rendre plus vraisemblables ; il faudrait ne pas imputer une bévue grossière et une ignorance absurde à celui qui a fait ses preuves d'exactitude et de savoir ; mais, à la grande satisfaction des barbouilleurs de papier dont la littérature abonde, il ne s'agit pas de dire la vérité dans ces anecdotes critiques, ramassées et compilées au hasard, il s'agit de faire rire un moment le public, qui même ne rit pas toujours.

Traducteur, journaliste et censeur des livres, le président Cousin semblait avoir borné son travail à s'exercer sur celui des autres. Néanmoins, la fidélité de ses traductions, et le mérite de son journal, le firent juger digne d'entrer dans l'Académie. Il remplit parfaitement l'idée qu'on avait eue de lui, par le savoir qu'il montra dans les assemblées, et par un caractère de douceur, de politesse et de modestie qui le rendirent cher à ses confrères. Si l'Académie est une société de gens de lettres, c'est, avant toutes choses, une société ; et si le mérite seul a droit de frapper aux portes de cette compagnie, c'est aux qualités sociales à les faire ouvrir.

Le président Cousin avait prouvé par ses traductions combien il était versé dans la langue grecque. Parvenu à l'âge de soixante-dix ans, il entreprit d'apprendre l'hébreu ; c'était commencer un peu tard. Mais son motif au moins était louable ; il voulait lire l'Écriture dans les originaux, et se mettre en état d'apprécier les objections des incrédules sur l'infidélité des traducteurs et des copistes. Il ne poussait pas à la vérité l'enthousiasme pour l'hébreu au même degré que ces sublimes rabbins, qui ont prétendu que Dieu, avant la création du monde, *était uniquement occupé à la contemplation des caractères hébraïques ;* mais il regardait cette langue comme un idiome précieux et sacré, dans lequel sont écrites les seules choses qu'il importe à l'homme de savoir. Il regrettait beaucoup que son âge ne lui permît pas de joindre à l'étude de l'hébreu celle de la langue arabe, qui exige infini-

ment plus de travail et de temps, mais qui en effet mériterait bien, surtout aujourd'hui, que nos savans la cultivassent; la littérature grecque et latine, presque entièrement épuisée par eux, semble n'avoir plus rien d'intéressant à leur offrir; au contraire, les auteurs arabes, encore très-peu connus, leur présentent une mine féconde, qui ne demande que des mains habiles pour être mise en œuvre, et qui, par les trésors dont elle enrichirait l'histoire, les sciences et les arts, payerait au centuple les frais de l'exploitation.

M. Cousin ne se contenta pas d'avoir été utile aux lettres pendant sa vie, il voulut l'être après sa mort. Il a fondé à l'Université plusieurs bourses, et a contribué, par ce moyen, à lui donner d'excellens sujets; car l'expérience prouve que la classe des étudians pauvres est celle qui se distingue le plus dans nos colléges: le talent sans fortune, et l'ardeur qui naît du besoin de s'instruire, sont le gage le plus assuré d'une excellente éducation [1]. Un autre service que le président Cousin a rendu aux lettres, et dont elles goûtent journellement les fruits, est d'avoir légué sa bibliothèque à celle de Saint-Victor, avec un fond de vingt mille livres pour l'augmenter.

On voit par ces détails de la vie de notre académicien, que sa mémoire doit être chère à ceux qui connaissent le prix du savoir et des vertus; s'il n'est pas dans la république des lettres au nombre des hommes illustres, il en a du moins été un membre très-estimable par ses qualités personnelles; éloge que n'ont pas toujours mérité les écrivains célèbres par leur génie. Dans les académies comme dans l'Etat, tous les citoyens ne peuvent pas être de grands hommes; mais rien ne les dispense d'être honnêtes et utiles.

ÉLOGE DE COLBERT [2].

L'ABBÉ COLBERT n'était pas encore élevé à l'épiscopat, lorsque l'Académie le reçut parmi ses membres à l'âge de vingt-

[1] Un homme de qualité qui aimait la peinture, et qui en faisait son principal amusement, ayant, dit-on, montré au célèbre Poussin un tableau qu'il venait de faire, l'illustre artiste donna quelques éloges à cet ouvrage, et ajouta : *Il ne vous manque, monsieur, pour devenir très-habile, qu'un peu de pauvreté.*

[2] Jacques-Nicolas Colbert, archevêque de Rouen, né en 1654; reçu à la place de Jacques Esprit, le 30 octobre 1678; mort le 10 décembre 1707.

quatre ans. Il y apportait le nom le plus cher à cette compagnie ; car il était fils de ce ministre à qui les lettres sont si redevables, et dont l'Académie ne doit jamais se rappeler le souvenir sans la plus vive reconnaissance. Mais le nom de Colbert n'était pas le seul droit, ni même le plus honorable, que le nouvel académicien pût faire parler en sa faveur ; il avait montré de bonne heure des talens qui bientôt le placèrent à la tête d'un grand diocèse, et dont ce diocèse recueillit le fruit, soit par les discours pleins d'onction qu'il faisait à son peuple, soit par les savantes conférences dans lesquelles il éclairait et instruisait les coopérateurs de son ministère ; car il joignait le savoir à l'éloquence : et après avoir obtenu comme orateur une place dans cette compagnie, il en avait obtenu une autre par l'étendue de ses connaissances dans l'Académie, alors naissante, des *inscriptions et belles-lettres*. Sa bibliothèque très-nombreuse, et surtout très-bien choisie, a été célébrée par les vers de Santeuil ; éloge qui n'eût été qu'une satire du propriétaire, s'il avait ressemblé à tant de bibliomanes, plus soigneux d'amasser des livres que de les lire.

Il fut reçu à l'Académie Française par l'illustre Racine, dont le discours [1] est l'éloge le plus complet du récipiendaire. « Il y » a long-temps, *lui dit l'éloquent directeur*, que l'Académie a » les yeux sur vous....... Nous avons considéré avec attention » les progrès que vous avez faits dans les sciences.... Quels ap- » plaudissemens n'a-t-on pas donnés à cette excellente philosophie » que vous avez publiquement enseignée ! au lieu de quelques » termes barbares, de quelques frivoles questions qu'on avait » coutume d'entendre dans les écoles, vous y avez fait entendre » de solides vérités, les plus beaux secrets de la nature, les plus » importans principes de la métaphysique...... L'oserai-je dire ? » vous avez fait connaître dans les écoles Aristote même, dont » on n'y voit souvent que le fantôme. Cependant cette savante » philosophie n'a été pour vous qu'un passage pour vous élever » à une plus noble science, à celle de la religion. Quel progrès » n'avez-vous point fait dans cette étude sacrée !... L'Académie » a pris part à tous vos honneurs. Elle applaudissait à vos bril- » lans succès ; mais depuis qu'elle vous a entendu prêcher les » vérités de l'Évangile avec toute la force de l'éloquence, alors » elle ne s'est plus contentée de vous admirer, elle a jugé que » vous lui étiez nécessaire. »

Nous avons cru devoir insérer ici toute cette partie du dis-

[1] Ce discours, qui n'est point imprimé dans les recueils de l'Académie, a paru pour la première fois en 1747, à la fin des *Mémoires sur la vie de Racine*, donnés par Louis Racine son fils.

cours de Racine, parce que l'abbé Colbert est bien mieux loué par la bouche d'un tel homme, qu'il ne pourrait l'être par notre faible suffrage. Nous sommes seulement fâchés que l'illustre orateur, dont le tact était d'ailleurs si fin sur les convenances, les ait oubliées un moment dans un endroit de ce discours, et que l'auteur d'*Iphigénie* et de *Phèdre,* qui était alors au plus haut degré de son mérite et de sa réputation, parle au jeune Colbert, âgé de vingt-quatre ans, des *grâces* que l'Académie avait *à lui rendre pour l'honneur qu'il lui faisait* en y acceptant une place; il n'est point aujourd'hui d'académicien qui ne crût dégrader la compagnie, en tenant, à quelque récipiendaire que ce fût, un pareil langage. S'il était alors quelques noms dont l'Académie pût se croire *honorée,* c'étaient ceux de Corneille, de Bossuet, et du directeur illustre qui faisait si gratuitement les *honneurs* de ses confrères. Le titre d'académicien honorait tous les autres noms, et celui de Colbert même.

Cependant Racine, en supposant ou en exagérant l'*honneur* que faisait à la compagnie l'acquisition de l'abbé Colbert, n'eût pas été fâché de recevoir à sa place un homme bien plus fait pour *honorer* vraiment l'Académie, le célèbre Despréaux, qui n'y fut pourtant admis que six années après, et qui dès lors désirait secrètement d'y entrer; mais qui n'osait espérer le suffrage d'un grand nombre d'académiciens dont il s'était fait des ennemis par ses satires. Son ami Racine souhaitait encore plus, quoiqu'il ne s'en flattât guère, de voir tomber sur lui le choix de tant d'hommes qui ne pensaient nullement à le recevoir parmi eux; et c'est ce qu'il avait en vue, lorsqu'il dit à l'abbé Colbert : « Oui, monsieur, l'Académie vous a *choisi;* car, » nous voulons qu'on le sache, ce ne sont point les sollicitations » qui ouvrent les portes de cette compagnie, elle va elle-même » au-devant du mérite, elle lui épargne l'embarras de venir » lui-même s'offrir. » Les académiciens, tant actuels que futurs, ne sauraient être trop pénétrés de ces principes, pour l'honneur et l'avantage de la compagnie.

Les qualités littéraires étaient relevées et même sanctifiées dans l'archevêque de Rouen par toutes les vertus épiscopales, par la vie la plus exemplaire, et la plus tendre bienfaisance pour les malheureux. Mais une autre vertu plus respectable encore, parce qu'elle se montrait alors plus rarement dans les prélats qui tenaient à la cour, c'était sa charité compatissante et éclairée pour ceux qui avaient le malheur d'être engagés dans les erreurs du calvinisme. Ses sentimens à leur égard sont exprimés dans le discours qu'il fit au roi à la tête du clergé de France. « La con- » version de tant d'âmes, *dit-il à ce prince,* vous a paru la

» plus belle de toutes les conquêtes, et la plus digne d'un roi » très-chrétien. Mais quelle que soit votre puissance, elle avait » encore besoin du secours de votre bonté; c'est en gagnant le » cœur des hérétiques que vous domptez leur obstination; c'est » par vos bienfaits que vous combattez leur endurcissement. » Aussi faut-il l'avouer, sire, quelque intérêt que nous ayons à » l'extinction de l'hérésie, notre joie l'emporterait peu sur notre » douleur, si, pour surmonter cette hydre, une *fâcheuse né-* » *cessité* avait forcé votre zèle à recourir au *fer et au feu,* comme » on a été obligé de faire dans les règnes précédens[1]. Nous fe- » rions des vœux pour le succès de vos armes sacrées, mais nous » ne verrions qu'avec douleur cette guerre à la fois sainte et » sanglante; nous mêlerions nos voix aux acclamations pu- » bliques sur vos victoires, et nous gémirions sur un triomphe » qui, avec la défaite des ennemis de l'Église, envelopperait la » perte de nos frères. »

L'abbé Colbert, lorsqu'il prononça ce discours, n'était encore que coadjuteur de Rouen: on assure qu'il eut recours à Racine pour composer sa harangue[2]; mais on ne peut du moins refuser au prélat l'honneur d'en avoir tracé le sujet, et consacré les principes en les adoptant. Puissent tous ses successeurs l'imiter dans la sagesse et la douceur de son zèle! Une autre réflexion que ce discours nous suggère, c'est que les éloges qu'on y donne au monarque sur la modération dont il usait à l'égard des hérétiques, prouvent que les vexations atroces, exercées depuis contre ces malheureux, étaient sans doute ignorées de ce prince[3].

[1] Par ces mots de *fâcheuse nécessité*, et par ceux de *fer et de feu*, que les prédécesseurs de Louis XIV avaient été *obligés* d'employer pour combattre l'hérésie, l'orateur n'entendait pas sans doute les supplices abominables que François Ier. et Henri II son fils avaient fait souffrir aux hérétiques, mais la guerre que les successeurs de ces princes avaient été forcés de soutenir contre des sujets rebelles, et les tristes, mais justes châtimens dont ils avaient puni la rébellion. Les mots d'*armes sacrées* et de *victoires*, qu'on trouve dans la suite de ce discours, prouvent que c'est uniquement de nos malheureuses guerres de religion que le prelat veut parler ici: il serait aussi atroce qu'absurde de supposer qu'il eût voulu autoriser en aucun cas la peine de mort contre des hérétiques paisibles et soumis à leur souverain dans tout ce qui ne regardait pas leur croyance. On ne peut en effet disconvenir que si les protestans avaient pris les armes sous les règnes précédens, c'était parce qu'on avait voulu tyranniser leur conscience; la guerre qu'ils faisaient à leur souverain était à la fois, si on ose le dire, le crime du prince et des sujets. Peut-être l'abbé Colbert aurait eu la force de dire au roi cette vérité, si le monarque eût été disposé à l'entendre; mais le temps de la dire, du moins avec fruit, n'était pas encore venu: puisse-t-il l'être enfin aujourd'hui!

[2] Cette harangue se trouve aussi à la fin des *Mémoires sur la vie de Racine;* ce qui donne lieu de croire qu'il en est l'auteur.

[3] *Voyez* la note 13 sur l'éloge de Bossuet, p. 273.

Mais, supposé qu'il ait eu le malheur de consentir à cette détestable persécution, l'abbé Colbert, en paraissant lui prodiguer les louanges sur *sa bonté* à l'égard des protestans, lui donnait une leçon importante et chrétienne, une leçon vraiment digne du ministre d'un Dieu de paix, et faite pour être écoutée du fils aîné de l'Église. Un orateur philosophe, parlant à un souverain qui eût été philosophe lui-même, aurait pu ajouter à ces conseils de charité évangélique, la réflexion plus frappante encore de l'empereur Charles-Quint, qui, ne pouvant accorder deux montres, s'étonnait d'avoir fait tant d'efforts, durant quarante ans de règne, pour accorder vingt millions d'hommes sur *l'invocation des Saints* et *la présence réelle.*

L'archevêque de Rouen était cousin-germain d'un autre Colbert, évêque de Montpellier, qui s'était rendu fameux par son opposition déclarée à la *bulle Unigenitus*, et qui par là s'est fait dans l'histoire ecclésiastique une célébrité toujours assurée aux chefs de parti; les adversaires de cette bulle l'appellent encore aujourd'hui, par reconnaissance, *le grand Colbert*, quoiqu'il ne puisse y avoir de *grand Colbert* pour la nation, que le ministre, oncle de ce prélat, et dont la mémoire vivra plus longtemps que celle de toutes les querelles théologiques passées, présentes et à venir. Ce ministre, que le peuple voulut déchirer après sa mort[1], que les générations suivantes ont tant regretté, et que notre siècle recommence à accuser de nouveau, fit de grandes fautes sans doute; il eut des défauts; il eut peut-être des vices: mais il aima, il accueillit, il encouragea les sciences, les lettres et les arts; il favorisa en tout genre le progrès des lumières; il anima le commerce et les manufactures; il fut surtout tolérant et pacifique, également ennemi de la persécution et de la guerre. S'il n'emporta pas dans le tombeau les regrets de son maître, qui ne sentit pas assez le malheur de l'avoir perdu, il y emporta la gloire du prince et de la France; gloire qui, depuis la mort de Colbert, alla toujours en s'affaiblissant, et qui finit par être cruellement éclipsée sous ses successeurs.

[1] Sa famille délibéra pour savoir si elle irait à son enterrement, craignant qu'il n'y eût pas de sûreté pour elle. Une femme du peuple, qui avait été voir son convoi, dit avec satisfaction: *Je viens de donner de l'eau bénite à Colbert, parce que j'ai ouï dire qu'elle fait souffrir davantage les damnés.*

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

D'ALEMBERT.

TOME DEUXIÈME.

IIe. PARTIE.

CONTENANT

SUITE DES ÉLOGES HISTORIQUES.

A LONDRES,

Chez Martin Bossange et C°., 14 Great Marlborough street.

DE L'IMPRIMERIE DE A. BELIN.

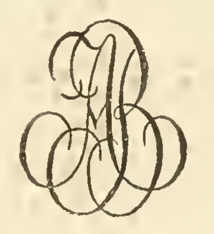
ŒUVRES

DE

D'ALEMBERT.

TOME DEUXIÈME.

IIe. PARTIE.



PARIS.

A. BELIN, RUE DES MATHURINS S.-J., N°. 14.
BOSSANGE PÈRE ET FILS, RUE DE TOURNON, N°. 6
BOSSANGE FRÈRES, RUE DE SEINE, N°. 12.

1821.

ÉLOGES HISTORIQUES.

ÉLOGE
DE LOUIS VERJUS [1].

Le talent de l'éloquence est un des principaux que doit avoir un négociateur, et c'est à ce titre que l'Académie adopta M. le comte de Creci. En effet, quoique l'éloquence de l'orateur et celle du négociateur doivent être fort différentes, elles doivent avoir néanmoins plusieurs qualités communes. Si la connaissance générale de l'*homme* est nécessaire à l'orateur pour savoir exciter les passions qui conduisent la multitude, le négociateur doit avoir la connaissance particulière *des hommes*, pour démêler les motifs secrets qui les déterminent, et pour les amener à son but; à cette connaissance, il doit joindre le talent rare de se montrer souple et liant, sans compromettre la dignité de ceux qui l'envoient; de persuader et de séduire même, s'il est possible, sans jamais tromper; de savoir reculer à propos, pour gagner ensuite plus de terrain ; d'employer enfin toutes les ressources d'un art d'autant plus difficile à mettre en œuvre, qu'il manque son coup s'il se laisse apercevoir, et que, suivant l'expression de Montaigne, *où est l'apparence de la finesse, l'effet n'y est plus* [2]. Sans laisser voir jamais ni adresse ni crainte à ceux avec qui on traite, on doit quelquefois, mais rarement et à propos, employer la force et l'audace, lorsqu'on veut amener à des vues plus modérées les esprits échauffés et prévenus [3].

[1] Comte de Creci, conseiller d'État, plénipotentiaire au congrès de Ryswick, né en 1629; reçu à la place de Jacques Cassagnes, le 24 juillet 1679; mort le 13 décembre 1709.

[2] Il ne faut pas qu'un négociateur s'expose au compliment cruel que firent les Hollandais, victorieux de la France, à un plénipotentiaire français qui faisait avec eux trop d'abus de la parole : *Nous devons avouer*, disaient-ils, *que M. l'ambassadeur a bien fait ses études.* Mais il faut que le négociateur sache faire à une ironie si offensante la réponse que cet ambassadeur y fit, et qui valait mieux que toute sa rhétorique préliminaire et ministérielle : *On voit bien, messieurs, que vous parlez comme des gens qui ne sont pas accoutumés à vaincre.*

[3] Le négociateur doit imiter, dans les momens décisifs, la conduite que tint en pareille occasion celui dont nous venons de parler, et qui sut quelquefois faire un usage heureux de son éloquence : *Messieurs*, dit-il aux

Toutes ces qualités essentielles au négociateur doivent être secondées par beaucoup de netteté et de justesse, soit dans la manière de s'exprimer, soit dans celle d'écrire; il doit enfin, ce qui est peut-être plus difficile que tout le reste, s'oublier entièrement lui-même, pour n'avoir devant les yeux que l'avantage de la nation qui lui a confié ses intérêts.

En traçant ce portrait d'un habile négociateur, nous avons fait l'éloge de notre académicien. Il avait eu d'abord auprès de Louis XIV une place de secrétaire du cabinet, qui mettait tous les jours le monarque à portée de le sonder et de le juger. Ce prince ne tarda pas à sentir que M. le comte de Creci était propre à des emplois plus importans, et digne d'être chargé des plus grandes affaires. Il fut nommé plénipotentiaire à la diète de Ratisbonne; et le traité qu'il y conclut, fit connaître la dextérité et les ressources de son esprit. Il avait préludé à ce traité par d'autres moins considérables, mais qui avaient montré sa capacité et consommé son expérience dans l'art délicat des négociations. *Il possédait l'histoire ancienne et moderne, et particulièrement ce qui regarde le droit public, les traités entre les souverains, et leurs différens intérêts. Ses dépêches avaient cette précision qui sait ne dire que ce qu'il faut sur chaque sujet, et n'y rien omettre de tout ce qui peut être utile. Ses jugemens étaient sûrs dans les conséquences qu'il tirait de la situation des affaires, et du caractère des esprits. Il était doux, complaisant, aimable dans la société; qualités qui lui furent très-utiles pour s'insinuer dans l'amitié et dans la confiance des princes et des ministres avec qui il devait négocier..... Les qualités d'homme d'Etat n'obscurcissaient point en lui celles de l'homme de lettres; elles servaient au contraire à les mettre dans un plus beau jour; il avait un goût exquis pour tous les ouvrages d'esprit, et il était lui-même fort capable d'en produire.*

Tel est l'éloge que M. de Callières lui donna en recevant M. le président de Mesmes, son successeur; cet éloge, qui expose et fait valoir les titres académiques de M. le comte de Creci, était d'autant mieux placé dans la bouche de M. de Callières, qu'il avait pu connaître et apprécier par lui-même le mérite distingué de celui dont il parlait; car il avait été nommé avec

mêmes Hollandais qui, abandonnés par leurs alliés, se montraient encore opposés à la paix, *nous traiterons chez vous, nous traiterons de vous, et nous traiterons sans vous.*

Ce ministre n'observait pas toujours une aussi juste mesure dans ses réponses. On prétend que ces mêmes Hollandais, refusant de consentir à un article qu'il proposait, et lui disant que l'*Europe* ne le voulait pas, répondit: *Et moi je le veux, et j'en suis la moitié*; et que, depuis cette rodomontade, les autres négociateurs disaient en le voyant: *Voilà la moitié de l'Europe.*

lui plénipotentiaire au congrès de Ryswick, qui rendit la paix à l'Europe, déchirée depuis dix ans par une guerre générale et cruelle. On ne saurait pourtant dissimuler que les soins et l'habileté des deux négociateurs ne trouvèrent pas leur récompense dans les suffrages du public. La nation française, qui parle et qui juge avec une légèreté si frivole, et qui, dans les malheurs de la guerre, crie sans cesse après la paix, fronde ensuite presque toujours cette paix tant désirée, parce que son plus cher intérêt n'est pas d'être heureuse et juste, mais de décrier au hasard ceux qui la gouvernent; elle se montra presque indignée de ce que son roi, las de prodiguer si long-temps l'or et le sang des peuples, leur rendait enfin le calme, à la vérité sans perdre un village, mais aussi, ce que peut-être il aurait toujours dû faire, sans rien enlever à ses voisins. Cette nation, quoique toujours impatiente, comme les enfans, d'exhaler son humeur passagère, était trop pleine encore de l'ancien respect qu'elle avait voué à son roi, pour oser faire tomber sur lui ses murmures et ses satires; elle s'en prit donc uniquement aux négociateurs, et se dédommagea à leurs dépens des épigrammes qu'elle épargnait au monarque. MM. de Creci, de Callières et de Harlay, qui avaient signé cette paix si nécessaire et si désirée, *n'osaient*, dit Voltaire, *se montrer ni à la cour ni à la ville; on les accablait de reproches et de ridicules; comme s'ils eussent fait un seul pas qui n'eût été dirigé par le souverain;* et nous ajouterons, comme s'ils n'eussent pas fait réellement, par ce traité, l'opération la plus avantageuse et la plus glorieuse à la France. En effet, la paix de Ryswick, en prouvant à toute l'Europe la modération du roi, lui ramena le cœur et la confiance du roi d'Espagne Charles II, et prépara les négociations qui mirent, quelques années après, la couronne de ce beau royaume sur la tête de Philippe V. Aussi, lorsqu'on vit le petit-fils de Louis XIV nommé par le roi d'Espagne héritier de tous ses Etats, la même nation, qui avait reproché aux plénipotentiaires de Ryswick d'avoir trahi l'honneur de la France, changea bientôt ses reproches en éloges, et loua les mêmes plénipotentiaires d'avoir préparé, par ce traité, la succession à la monarchie espagnole. Mais les négociateurs, contens d'avoir assuré la gloire et la puissance de leur roi, furent aussi peu touchés des louanges, qu'ils avaient été peu offensés des satires, et surent mettre aux suffrages de la multitude le même prix qu'à ses clameurs.

ÉLOGE DE FLÉCHIER [1].

Esprit Fléchier naquit à Pernes dans le comtat d'Avignon, le 10 juin 1632, de parens obscurs et pauvres, mais dont les aïeux avaient été nobles, et s'étaient même signalés par leurs services. Car dans le temps de ces abominables guerres de religion, monument de la démence et de la barbarie de nos pères, les protestans du Comtat menaçant de porter dans cette belle province la désolation et le ravage, le trisaïeul de Fléchier leva à ses dépens une petite armée, et sauva son pays. Mais sa petite armée le ruina, et son pays fit comme beaucoup d'autres; il oublia ce défenseur généreux, qui tomba dans l'indigence. Ses descendans pleins comme lui de désintéressement et d'honneur, en recueillirent le même fruit, et devinrent dans leur misère presque inconnus à leurs propres concitoyens. Obligés même, pour subsister, de faire un petit commerce, ils perdirent, grâce à nos préjugés modernes, jusqu'à leur qualité de gentilshommes, et ne conservèrent que celle de gens de bien, distinction assez peu recherchée, et bien moins chère à la dépravation humaine que les hommages si souvent rendus par la bassesse à la dignité sans talens et sans vertus.

Le jeune Fléchier fut élevé par son oncle le père Hercule Audifret, supérieur général de la Doctrine chrétienne, homme d'esprit et de mérite, auteur de quelques ouvrages de dévotion estimés dans leur temps, quoique peu connus de notre siècle dédaigneux et difficile. L'éloquence de ce doctrinaire, alors très-renommée, et surtout très-féconde, était toujours prête à secourir ceux des évêques ou des curés ses contemporains, qui regardaient avec raison le soin de prêcher comme un de leurs devoirs, mais à qui Dieu n'avait pas donné le talent avec le zèle; ils priaient Hercule Audifret de les gratifier de quelques sermons qu'ils débitaient en balbutiant, et que leurs ouailles peu reconnaissantes appelaient les *travaux d'Hercule*.

Fléchier, tant que son oncle vécut, fut membre de la congrégation qui avait un chef si digne de l'être; elle était libre alors comme celle de l'Oratoire qui a dû principalement ses succès à cette liberté précieuse, le bien le plus nécessaire au génie, le

[1] Évêque de Nîmes; reçu le 12 janvier 1673, à la place d'Antoine Godeau, évêque de Vence; mort le 16 février 1710.

seul que les persécuteurs de cette congrégation auraient dû lui envier, et le seul dont ils l'aient laissée jouir. Les doctrinaires ne profitèrent pas long-temps du même avantage ; car après la mort d'Hercule Audifret, un autre général, qui aimait mieux commander à des esclaves que de gouverner des hommes libres, voulut asservir ses confrères par de nouveaux réglemens, auxquels Fléchier ne jugea pas à propos de se soumettre. Ainsi la Doctrine chrétienne, par la tyrannie de son chef, perdit sans retour un des hommes qui l'auraient le plus illustrée ; effet naturel du despotisme qui a tant étouffé de talens dans les cloîtres, et qui en a banni ou écarté tant d'autres. Mais plus Fléchier désirait de se sacrifier à la religion, plus il voulait que son sacrifice eût le mérite d'être toujours volontaire, et lui fût à tous les instans uniquement prescrit par son cœur, sans être assujéti, suivant l'expression de Bossuet, à d'autre esprit que celui de l'Église, à d'autres règles que les canons, et à d'autres vœux solennels que ceux du baptême et du sacerdoce (1).

Devenu libre, mais sans fortune, et sans autre ressource que lui-même, Fléchier accourut à Paris, où les talens cachés dans les provinces viennent, quand ils l'osent ou quand ils le peuvent, se montrer et s'essayer. Il embrassa d'abord le genre qu'il crut le plus propre à le faire connaître, s'il ne l'était pas à l'enrichir. Il fut poëte, et commença par l'être en vers latins dans une description qu'il fit du fameux carrousel donné par Louis XIV ; fête aussi brillante que de bon goût, qui étonna l'Europe presque encore barbare, et annonça la magnificence dont la cour de Versailles fut si long-temps le modèle. Cette description fit d'autant plus d'honneur au poëte, qu'il était très-difficile d'exprimer dans la langue de l'ancienne Rome un genre de divertissement et de spectacle que l'ancienne Rome n'avait pas connu, et pour lequel Virgile et Ovide auraient été presque obligés de créer une langue nouvelle. Aussi le succès de l'ouvrage fut-il très-grand, du moins auprès de cette classe de littérateurs qui croient qu'on peut faire de bons vers dans une langue morte, et que Despréaux appelait *les singes modernes de la latinité ancienne*. Fléchier fit aussi quelques vers français, qu'on trouva plus médiocres, peut-être parce qu'on était plus en état de les juger ; cependant ils furent reçus avec une indulgence qui pouvait même passer pour justice, parce qu'alors on n'en lisait guère de meilleurs ; Corneille vieillissait, Despréaux se montrait à peine, et Racine n'existait pas encore.

Comme le jeune poëte, malgré les talens qu'il annonçait, était sans protecteurs, parce qu'il était sans manége et sans intrigue, il fut réduit à se confiner dans une paroisse où cet homme,

destiné à briller un jour par son éloquence, fut chargé de l'obscur emploi de faire le catéchisme aux enfans, et des exhortations familières à quelques vieilles dévotes qui venaient dormir au lieu de l'entendre. Il se dégoûta bientôt de cette fonction, pour en prendre une plus fastidieuse encore, celle de précepteur, très-respectable sans doute par son objet, mais trop dégradée parmi nous, grâce à la sottise des parens, et souvent à la bassesse de ceux qui exercent en mercenaires une profession si noble (2). Fléchier en sentait toute la dignité, parce qu'il en connaissait tous les devoirs; mais par cette raison même il en sentait aussi tout le poids, qui ne peut paraître léger qu'à l'ignorance présomptueuse, indigne et incapable de le porter. Enfin, après avoir essayé tant d'états différens, et tant de genres de travaux auxquels il n'était pas propre, l'impulsion opiniâtre et irrésistible de la nature le fit entrer dans la véritable carrière qui convenait à son génie. Il se livra au ministère de la chaire, et s'y fit une réputation à laquelle il mit le comble par ses oraisons funèbres. Dans les deux premières qu'il prononça [1], la matière était sèche et stérile; néanmoins, sans avoir recours aux lieux communs de morale, le refrain éternel et l'écueil ordinaire de ces sortes de discours, il sut intéresser son auditoire par des vérités utiles et touchantes, élégamment et noblement exprimées. Mais un sujet plus grand, plus digne de l'exercer, était réservé à son éloquence. Il fut chargé de l'oraison funèbre de Turenne, et remplit de la manière la plus distinguée tout ce que son héros et ses talens faisaient attendre de lui. Il était difficile de louer dignement aux yeux de la nation cet homme déjà loué d'une manière si touchante par les gémissemens de la France entière, par le trouble et l'effroi des peuples qui fuyaient les campagnes dont il n'était plus le défenseur, par le désespoir des soldats qui criaient à leurs chefs de les mener venger sa mort, par le repect des ennemis, qui honoraient en lui le vainqueur humain et généreux, enfin par les regrets même des courtisans que sa modestie forçait à lui pardonner sa gloire. Organe de la douleur publique, qui, rassasiée de pleurs, ne s'exprimait plus que par son silence, Fléchier sut encore en tirer quelques accens, et faire couler de nouveau des larmes qu'elle croyait taries. Ce succès fut d'autant plus flatteur, qu'il effaça celui qu'avait obtenu Mascaron, évêque de Tulle, en traitant le même sujet. Ceux qui avaient entendu et applaudi ce dernier orateur, ne croyaient pas qu'on pût l'égaler, et lui annonçaient déjà la victoire sur son rival. Bien préparés contre

[1] L'oraison funèbre de madame de Montausier, et celle de madame d'Aiguillon.

l'admiration, ils allèrent entendre Fléchier, et se virent forcés d'avouer qu'il était vainqueur (3). Madame de Sévigné, qui était du nombre de ces convertis, et qui dans ses lettres parle avec transport de l'ouvrage de Fléchier, ne se doutait pas que dans ces mêmes lettres elle faisait du héros de la France une oraison funèbre plus éloquente encore, en peignant le deuil général de la nation par ces détails si vrais de la consternation publique, par ces traits naïfs, mais pénétrans, qui tirent de leur simplicité même le plus touchant intérêt, et qui expriment sans art et sans recherche la profondeur et l'abandon de la désolation universelle.

Dans les oraisons funèbres qui suivirent celle de ce grand homme, Fléchier n'avait plus de Turenne à célébrer; mais l'estime ou la sévérité publique exigeait presque autant de lui que s'il avait eu encore à louer des Turennes. Malgré cette redoutable disposition dans ses auditeurs, il eut le bonheur de soutenir une renommée qu'il était si difficile de ne pas voir s'affaiblir. C'est que dans tous ces discours, l'orateur, même en s'élevant au-dessus de son sujet, ne paraît jamais en sortir; c'est qu'il sait se garantir de l'exagération, qui, en voulant agrandir les petites choses, les fait paraître plus petites encore; c'est surtout qu'il respecte toujours la vérité, si fréquemment et si scandaleusement outragée dans ce genre d'ouvrages, et qu'on ne voit point chez lui le mensonge, qui assiége les grands pendant leur vie, venir ramper encore autour de leur tombe pour infecter leur cendre d'un vil encens, et pour célébrer leurs vertus devant un auditoire qui n'a connu que leurs vices. Fléchier s'indignait en homme de bien d'un tel avilissement de l'art oratoire; il a exprimé ce sentiment d'une manière sublime dans l'oraison funèbre du duc de Montausier; c'est là qu'on trouve ce trait admirable, qu'auraient envié Démosthène et Bossuet: *Oserais-je employer le mensonge dans l'éloge d'un homme qui fut la vérité même? Ce tombeau s'ouvrirait, ses ossemens se ranimeraient pour me dire:* Pourquoi viens-tu mentir pour moi, qui ne mentis jamais pour personne? Osons avouer cependant, avec l'auteur de l'éloquent *Essai sur les Eloges*, que Fléchier, ayant à louer l'instituteur d'un dauphin, semble n'avoir pas assez vu toute la dignité et tout l'intérêt de son sujet; qu'il a peint d'une touche trop faible la noble et dangereuse fonction d'élever l'héritier d'un grand royaume, la difficulté presque insurmontable de lui montrer le néant de sa grandeur dans une cour fastueuse et rampante, de lui inspirer l'horreur du vice dans le séjour de la séduction, de le rendre en même temps sensible à la gloire et sourd à la flatterie, de le préserver également et de

la faiblesse qui encourage le mensonge, et de l'excessive défiance qui repousse la vérité, de lui développer enfin toutes les ruses de la perversité humaine pour le tromper ou pour le corrompre, et de lui apprendre cependant à aimer ses semblables. Il est surprenant que Bossuet, qui avait concouru avec Montausier à cette éducation, et qui, par la nature de son génie, était si propre à tracer cette grande peinture, l'ait abandonnée à un autre pinceau que le sien. Entrait-il de la politique dans son silence, et l'éloquent Bossuet craignait-il, ou de faire un portrait trop ressemblant de la cour qu'il avait à peindre, ou de rester, par un excès de prudence, trop au-dessous de son sujet?

La réputation des oraisons funèbres de Fléchier s'est conservée jusqu'à nos jours; on peut ajouter qu'elles en sont dignes, si l'on se souvient qu'elles ont été prononcées dans un temps où les véritables lois de l'éloquence étaient encore bien peu connues. Le style est non-seulement pur et correct, mais plein de douceur et d'élégance; à la pureté de la diction, l'orateur joint une harmonie douce et facile, quoique pleine et nombreuse; harmonie que nos plus illustres écrivains n'avaient mise jusqu'alors que dans leurs vers, et que personne n'avait encore su introduire dans la prose française, à l'exception de Balzac, chez qui même elle est trop souvent exagérée, emphatique, et presque aussi enflée que son style. La poésie à laquelle Fléchier s'était adonné, avant de se montrer dans la chaire, et par laquelle il avait comme préludé à l'éloquence, l'avait rendu très-sensible au charme qui résulte de l'heureux arrangement des paroles; on sent en le lisant qu'il avait commencé par être poëte; rien n'est en effet plus utile à un orateur pour se former l'oreille, que de faire des vers, bons ou mauvais, comme il est utile aux jeunes gens de prendre quelques leçons de danse pour acquérir une démarche noble et distinguée. L'avantage qu'on ne saurait refuser à Fléchier, d'avoir été pour nous le modèle de l'harmonie oratoire, doit lui faire pardonner les défauts qu'on peut reprocher d'ailleurs à sa manière d'écrire. Il n'est presque point d'orateur qui n'ait une figure favorite qu'il emploie par préférence, et dont souvent il abuse; l'antithèse est la figure de Fléchier, et souvent son écueil; elle se montre chez lui à chaque instant, et presque toujours dans les mots plus encore que dans les idées; cette uniformité continuelle d'oppositions, quelquefois frivoles et puériles, est bien éloignée du langage de la douleur, qui s'abandonne dans ses mouvemens, et ne songe point à compasser ses expressions. Il résulte de ces contrastes symétrisés et accumulés, une monotonie qui, dans les discours dont nous parlons, fatigue enfin le lecteur, et qui finirait par le glacer, si

elle n'était de temps en temps rompue et réchauffée par quelques traits d'une sensibilité touchante, dont la douce chaleur donne à toute la masse un léger souffle de vie. Cette teinte de pathétique se faisait sentir encore davantage, quand Fléchier prononçait ses oraisons funèbres ; son action un peu triste, et sa voix un peu faible et traînante, mettaient l'auditeur dans la disposition convenable pour s'affliger avec lui ; l'âme se sentait lentement pénétrer par l'expression simple du sentiment, et l'oreille par la molle cadence des périodes. Aussi était-il quelquefois obligé de s'interrompre lui-même dans la chaire, pour laisser un libre cours aux applaudissemens ; non à ces éclats tumultueux dont retentissent nos spectacles profanes, mais à ce murmure universel et modeste que l'éloquence sait arracher jusque dans nos temples à des auditeurs vivement émus ; espèce d'explosion involontaire de l'enthousiasme public, que la sainteté même du lieu ne peut retenir et comprimer. Cet enthousiasme, il est vrai, a diminué beaucoup depuis que les oraisons funèbres de Fléchier sont réduites à n'avoir plus que des lecteurs. Mais malgré les défauts qu'on leur reproche, l'auteur semble avoir conservé dans ce genre difficile la seconde place que son siècle lui avait donnée. On fera plus ou moins grand l'intervalle entre Bossuet et lui, selon qu'on sera plus ou moins entraîné par l'éloquence impétueuse de l'un, ou séduit par l'harmonieuse élégance de l'autre. Mais il paraît au moins décidé que les autres oracles de la chaire, les Massillon et les Bourdaloue, si différens d'eux-mêmes dans leurs oraisons funèbres et dans leurs sermons, ne peuvent être placés dans cet intervalle. Peut-être oserions-nous ajouter qu'il a été rempli de nos jours, et que l'Académie jouit de cette gloire dans un de ses membres [1], si nous ne savions qu'il est dangereux de comparer et d'apprécier les auteurs vivans, quand on ne veut choquer ni la modestie, ni la vanité de personne.

Cette lenteur d'action, qui avait contribué au succès des oraisons funèbres de Fléchier, nuisit à celui de ses sermons, que d'ailleurs sa composition étudiée ne ranimait pas. Il parut froid et languissant dans un genre qui exige de l'énergie, de la chaleur et de la véhémence, et où il ne savait mettre qu'une harmonie douce, peu faite pour émouvoir ses auditeurs, et encore moins pour les convertir. Aussi, quoiqu'on rendît justice au mérite de ses discours, toujours écrits avec pureté, et même

[1] *Voyez* les oraisons funèbres du dauphin, de la reine, et surtout celle du roi, par l'abbé de Boismont ; dans ces discours l'auteur a su réunir l'éloquence à la finesse, et l'élévation à la sensibilité. Nous pourrions en rapporter plusieurs exemples, et nous ne serions embarrassés que du choix.

avec noblesse, les oraisons funèbres les ont fait entièrement oublier.

Il ne fut guère plus heureux dans ses panégyriques des Saints, et sembla moins propre à louer les héros de la religion que ceux du siècle. Peut-être les écueils que présentait l'éloge des grands, aiguisaient son génie par la difficulté même, et offraient à son éloquence un objet d'émulation qu'il ne trouvait pas dans l'éloge des Saints. L'éloignement où ces derniers sont de nous, et l'habitude où nous sommes de les entendre louer, nous rendent plus indifférens sur leurs louanges même, et plus indulgens pour le panégyriste ; les oraisons funèbres, au contraire, nous offrant des hommes avec qui nous avons vécu, piquent bien autrement notre curiosité sur les traits dont l'orateur peindra son héros, et sur l'art qu'il emploiera pour en couvrir les taches. Nous le défions secrètement de s'élever à la hauteur de son sujet dans l'éloge des grands hommes ; d'en remplir le vide dans l'éloge des hommes médiocres ; enfin, d'en arracher les épines dans l'éloge de ceux qui ont eu de grands vices ou fait de grandes fautes. Mais ce défi même est pour le vrai talent le seul aiguillon propre à l'exciter ; rien ne l'intéresse davantage que l'honneur de lutter contre de grands obstacles ; il languit dès qu'il n'a plus d'efforts à faire.

Fléchier avait beaucoup lu les vieux sermonaires, comme Virgile lisait Ennius, pour tirer *de ce fumier* quelques *parcelles d'or* qui s'y cachaient. Il cherchait dans ces restes de la barbarie gothique les traits d'éloquence naïve et sauvage qu'on voit y briller quelquefois, comme des éclairs dans une nuit profonde ; et il savait se les rendre propres de la manière la plus heureuse. C'est ainsi qu'il a fait usage, dans l'oraison funèbre de Turenne, du parallèle si brillant et si pathétique de Judas Macchabée avec son héros. Un ancien prédicateur avait déjà employé ce parallèle, pour honorer les mânes de je ne sais quel prince ; mais le sermonaire n'avait su, ni appliquer aussi bien sa comparaison, ni la mettre aussi éloquemment en œuvre. Fléchier prétendait tirer encore un autre fruit de la lecture de ces écrivains surannés, qu'il appelait ses *bouffons ;* c'était de se rendre plus sensibles les défauts dont ils abondent, et d'apprendre par là plus efficacement à les éviter. Mais en voulant se familiariser avec ce poison de l'éloquence, dans la vue d'en braver les atteintes, il n'eut pas le même succès que Mithridate pour les poisons physiques ; il contracta quelquefois, sans qu'il s'en aperçût, l'affectation d'esprit qu'il ne cherchait dans ces vieux sermons que par le désir de s'en préserver ; il embellit à la vérité les défauts des anciens prédicateurs ; mais il les rendit plus dangereux par l'embellis-

sement même qu'il y donnait ; et on a dit assez finement de lui, qu'il prêchait avec un vieux goût et un style moderne.

Cependant, bien loin de reprocher à notre orateur les écarts légers où l'entraîna quelquefois la lecture de ces mauvais modèles, on doit être surpris qu'il n'ait pas été perdu sans ressource par les détestables leçons d'éloquence qu'il avait reçues dans sa jeunesse. Il avait eu pour maître un misérable rhéteur, nommé Richesource [1], qui, se prétendant un modèle dans l'art de parler et d'écrire, avait la manie de chercher des élèves, et le malheureux talent d'en trouver, et se qualifiait *modérateur de l'académie des philosophes orateurs* (4). Le disciple reconnaissant, quoique très-mal instruit, adressa un madrigal à son maître, mais ne poussa pas la reconnaissance jusqu'à l'imiter.

Ceux qui aiment à faire des comparaisons, au risque de ne pas tracer toujours des portraits fort ressemblans, ont comparé Fléchier à Racine, et Bossuet à Corneille (5). Quelqu'un a dit avec plus de justesse, qu'on ne pouvait être plus différent que les deux premiers, et moins se ressembler que les deux autres. Fléchier n'a de commun avec Racine qu'une qualité qu'ils partagent avec plusieurs écrivains, l'élégance et la pureté du style ; encore l'élégance n'a-t-elle pas le même caractère dans l'un et dans l'autre ; celle du poëte, toujours facile, paraît naître et couler de source ; celle de l'orateur, toujours soignée, laisse voir, si on peut parler ainsi, l'alignement et le compas. Quelle distance d'ailleurs de l'un à l'autre pour la vérité, le sentiment et le goût ! Fléchier vous occupe de lui en vous parlant de son héros ; vous oubliez Racine pour ne voir que ses personnages : le premier songe à toucher ses auditeurs, et les touche peu ou faiblement ; le second n'a point d'effort à faire pour toucher les siens, parce que lui-même est touché vivement avant eux ; et personne n'a mieux connu et mieux rempli le précepte si simple et si vrai, *pour me tirer des pleurs, il faut que vous pleuriez ;* Fléchier enfin, souvent ingénieux, rarement sensible, modèle d'une harmonie savante et régulière, est dans l'éloquence ce qu'un excellent compositeur de sonates est dans la musique ; Racine, toujours sensible, ne pensant jamais à paraître ingénieux, nous enchantant par son harmonie, sans qu'il semble l'avoir cherchée, produit par ses vers le même effet sur l'âme et sur l'oreille, que la mélodie vocale la plus expressive et la plus touchante [2].

[1] Ce Richesource est nommé, avec d'autres mauvais auteurs, dans quelqu'un des ouvrages de Despréaux ; et malgré cette espèce d'honneur que lui a fait un grand poëte, son nom n'en est guère plus connu.

[2] Les gens de goût jugeront peut-être que nous aurions pu nous dispenser de faire sentir à nos lecteurs la différence si évidente et si palpable de Fléchier et de Racine. Mais comme ce parallèle des deux écrivains a été plus

S'il y a un peu plus de rapport entre Bossuet et Corneille, ce rapport est bien moindre qu'on ne pense. L'élévation est sans doute le caractère de l'un et de l'autre, mais l'élévation de Corneille tient à la fierté républicaine, celle de Bossuet à l'enthousiasme religieux; Corneille brave la grandeur et la puissance, Bossuet la foule aux pieds pour s'élancer jusqu'à la Divinité même; le premier, en nous montrant l'homme dans toute sa dignité, nous agrandit à nos propres yeux; le second, en nous le faisant voir dans tout son néant, semble planer au-dessus de l'espèce humaine; le sublime du poëte a plus de profondeur, plus de traits et de pensées, celui de l'orateur, plus de majesté, plus de véhémence et plus d'images; les négligences de Corneille viennent de lassitude et d'épuisement, celles de Bossuet d'un excès de chaleur et d'abondance; dans Corneille enfin, quand l'expression est familière, elle est presque toujours sans noblesse; dans Bossuet, quand l'idée est grande, la familiarité même de l'expression semble l'agrandir encore.

L'éloquence de Fléchier l'appelait à l'Académie Française. Il y fut reçu le même jour que Racine; il y parla le premier, et obtint de si grands applaudissemens, que l'auteur d'*Andromaque* et de *Britannicus* désespéra de pouvoir atteindre au même succès (6). Le grand poëte fut tellement intimidé et déconcerté en présence de ce public qui, tant de fois, l'avait couronné au théâtre, qu'il ne fit que balbutier en prononçant son discours, on l'entendit à peine, et on le jugea néanmoins comme si on l'avait entendu. Sa chute, plus marquée encore par le succès de Fléchier, lui parut à lui-même si complète et si irréparable, que l'amour-propre d'auteur n'eut pas même en cette occasion sa ressource ordinaire, d'espérer à l'impression plus de justice; il supprima, sans regret et sans murmure, cette production infortunée; mais il dut être consolé, s'il en avait besoin, par l'oubli où tomba bientôt le discours de Fléchier, comme tous les ouvrages qui n'ont que le mérite local et passager du moment de l'à-propos. Cette petite disgrâce académique, arrivée au grand Racine, doit soulager ceux qui pourront en essuyer une semblable; il est vrai qu'il s'en trouvera peu qui soient aussi sûrs que lui de la faire oublier.

Outre les ouvrages oratoires de Fléchier, nous avons de lui un recueil de lettres, où le luxe de l'esprit se montre encore plus que dans ses pièces d'éloquence, parce que l'esprit y est encore

d'une fois répété, et que nous l'avons nous-mêmes entendu faire dans notre jeunesse par de prétendus maîtres d'éloquence, nous avons cru pouvoir nous permettre de prémunir au moins les jeunes gens contre une comparaison si fausse.

moins à sa place ; une négligence aimable est le mérite du style épistolaire, et Fléchier ne se permettait pas plus d'être négligé dans une lettre que dans une oraison funèbre. Mais s'il est rarement simple, même en écrivant à ses amis, il est au moins toujours noble avec les grands, toujours honnête avec ses égaux et ses inférieurs, toujours plein de zèle pour l'Eglise et pour l'Etat, en un mot toujours citoyen, toujours homme et toujours évêque, mérite si précieux dans de pareilles lettres, qui les dispense d'en avoir un autre.

Il s'est aussi exercé dans le genre de l'histoire. Celle de Théodose, quoiqu'elle soit écrite encore d'un ton trop éloigné de la simplicité historique, se fait lire avec intérêt. On l'accuse pourtant d'avoir trop loué son héros, qui, sans doute, est très-digne d'éloge dans les fastes de l'Église, mais à qui la sévérité de l'histoire est en droit de faire plus d'un reproche (7). Cependant, si le motif le plus louable peut excuser un historien peu fidèle, on doit pardonner à Fléchier d'avoir pallié les défauts d'un empereur qu'il voulait donner pour modèle au dauphin ; car il avait écrit cette histoire pour l'instruction de l'héritier du trône. Ceux qui présidaient à l'éducation de ce prince, Montausier et Bossuet, voulaient, avant tout, faire de leur élève un monarque religieux, qui pût au moins craindre Dieu, s'il croyait n'avoir rien à redouter des hommes. Ils pensèrent que le moyen le plus efficace d'inspirer au jeune prince un sentiment si nécessaire aux rois, était de mettre sous ses yeux l'histoire d'un souverain cher à la religion : ils choisirent l'histoire de Théodose, et ils en chargèrent Fléchier, pour lequel ils avaient l'un et l'autre beaucoup d'estime. Montausier surtout, qui l'avait connu d'assez bonne heure, le goûtait infiniment, et se croyait d'autant plus obligé de lui rendre la justice qu'il méritait, que le jeune orateur avait commencé par lui déplaire beaucoup. Le courtisan misanthrope affichait, comme l'on sait, une grande horreur pour l'adulation (8) ; Fléchier, dont le caractère était aussi liant et aussi doux que son style, et qui croyait Montausier aussi bénignement disposé que les autres hommes à écouter ses propres louanges, avait commencé par l'en accabler sans mesure, et n'avait reçu pour remercîment que cette réponse brusque et sévère : *Voilà mes flatteurs*. Averti par ce reproche du caractère peu commun de son Mécène, il ne cessa plus de le contredire, et il obtint bientôt son amitié et sa confiance. Il savait qu'un moyen presque infaillible de se concilier la misanthropie, est de lui fournir des occasions de s'exercer, parce que l'affectation de ce travers étant un secret presque sûr pour se rendre remarquable, c'est être agréable au misanthrope,

que d'entretenir l'humeur réelle ou factice qui peut aider à sa célébrité. On ne maltraite le genre humain, dit quelque part Fléchier lui-même, que par le désir d'occuper de soi le genre humain ; et nous pouvons appliquer ici la belle parole d'Othon mourant : *C'est quand on tient à la vie qu'on médit des dieux ou des hommes.*

Outre l'histoire de Théodose, Fléchier écrivit encore celle du fameux cardinal Ximenès ; mais son ouvrage fut effacé par l'histoire du même cardinal, que Marsollier fit paraître à peu près dans le même temps ; Fléchier n'avait guère montré dans son héros que le prélat religieux, Marsollier avait peint le ministre politique ; et le public s'intéressa davantage au portrait du prélat ambitieux et intrigant, qu'à celui du cordelier dévot ou feignant de l'être. Fléchier aurait fait disparaître son concurrent, en fondant, pour ainsi dire, ensemble ces deux portraits si attachans par leur contraste, en peignant cet homme célèbre, politique et dévot à la fois, faisant habilement servir à ses vues la croyance des peuples, et maniant avec adresse, pour cimenter son pouvoir, les armes que la religion rendait si puissantes entre les mains de ce ministre. C'est sous ce point de vue, aussi piquant que philosophique, qu'on devrait écrire l'histoire de ces hommes qui, revêtus des dignités de l'Eglise, ont appelé au secours de leur pouvoir ou de leur crédit, le respect qu'inspirait leur état, et qui ont si bien su profiter de ce respect pour se rendre quelquefois redoutables aux souverains mêmes (9). C'est parce qu'on a négligé d'écrire ainsi l'histoire des papes, que nous en attendons encore une qui soit digne d'être lue par de bons esprits ; les annales de la cour de Rome, qui méritaient d'être rédigées par un Tacite, ne l'ont été que par des protestans acharnés ou par des catholiques timides ; et l'on peut dire de ces écrivains ce que le même Tacite a dit des historiens de son temps : *Neutris cura posteritatis, inter infensos vel obnoxios* (les uns et les autres, ulcérés ou vendus, ont compté pour rien la postérité).

Quoi qu'il en soit, c'est dans cette histoire de Ximenès que Fléchier rapporte un trait qui, seul, vaut tout l'ouvrage. *Ce cardinal,* dit-il, *avait pour principe, qu'un particulier calomnié doit rarement son apologie aux autres hommes, mais qu'un prince injustement accusé la doit toujours à ses sujets.*

Les talens de Fléchier furent récompensés, comme l'étaient sous le règne de Louis XIV tous les talens ; il fut nommé à l'évêché de Lavaur : *Je vous ai fait un peu attendre une place que vous méritiez depuis long-temps,* lui dit ce monarque, qui savait donner un nouveau prix à ses bienfaits par la manière dont

il les accordait : *mais je ne voulais pas me priver sitôt du plaisir de vous entendre.* De l'évêché de Lavaur il fut transféré à celui de Nîmes (10). Ce ne fut pas sans avoir résisté long-temps à cette translation ; il écrivit au roi une lettre pressante et touchante pour lui faire agréer son refus ; on voyait aisément, au ton de force et de vérité qui régnait dans cette lettre, que Fléchier n'était pas de ces ambitieux hypocrites, qui, en rejetant faiblement l'offre des dignités, seraient fâchés qu'on les crût inflexibles, et voudraient joindre l'honneur du désintéressement aux avantages de la fortune. Louis XIV ne vainquit sa répugnance, qu'en lui représentant qu'il aurait beaucoup plus de bien à faire dans sa nouvelle église que dans celle qu'il avait tant de peine à quitter ; qu'on lui offrait, non de plus grandes richesses, mais un plus grand travail ; et qu'un intérêt si puissant devait être pour lui la mesure et la règle de l'ambition. En effet, le diocèse de Nîmes était alors rempli de calvinistes, et par conséquent d'autant plus difficile à gouverner, qu'il fallait joindre au zèle de faire des conversions, la patience qui sait les préparer et les attendre. L'édit de Nantes venait d'être révoqué ; la persécution violente que les réformés essuyaient agitait et échauffait toutes les têtes, il était nécessaire de donner pour pasteur à ces âmes aigries, et exaltées par l'idée du martyre, un prélat dont les lumières, l'éloquence et la douceur fussent également propres à détruire leurs préjugés et à calmer leurs murmures. Personne n'en était plus capable que Fléchier ; aussi remplit-il les espérances qu'on avait conçues de sa sagesse et de ses talens ; il fit plus de prosélytes par sa modération, que l'intendant de la province par la rigueur qu'il exerçait contre ces victimes du fanatisme religieux ou de la dévotion politique. La sensibilité, l'indulgence, la charité qui dirigeaient et qui animaient le vertueux prélat dans la conduite de ce malheureux diocèse, respirent encore dans les mandemens et les lettres pastorales qu'il adressait aux réformés. C'est un père qui parle avec tendresse à ses enfans égarés, qui les exhorte sans les aigrir, et qui gémit de voir arrachés à leur patrie des sujets fidèles, que l'oppression forçait à la quitter ou à la combattre. Sa conduite à leur égard était d'autant plus digne d'éloge, qu'entraîné par son siècle, bien plus que par son cœur, à des opinions qu'il eût désavouées cinquante ans plus tard, il n'adoptait pas, ou plutôt il ignorait les sages principes qu'une philosophie éclairée par l'humanité et par la religion même, a si solidement établis de nos jours ; principes qui, au commencement du siècle où nous vivons, n'avaient pas encore eu le temps de germer et de mûrir, même dans les esprits droits et les âmes honnêtes. L'évêque de

Nîmes, persuadé, comme l'étaient alors presque tous les catholiques, que l'instruction n'était pas toujours le seul moyen de vaincre l'hérésie, pensait qu'on pouvait employer des motifs de crainte pour ramener les protestans au sein de l'Église. Cependant il ne permettait d'employer, ou plutôt d'essayer de tels moyens, que dans les cas où le succès en était assuré, où les motifs de crainte devaient servir de prétexte à la conversion des prosélytes déjà persuadés, et où l'autorité pouvait venir efficacement au secours de la grâce. Son caractère plein de douceur cédait, pour ainsi dire, le moins de terrain qu'il était possible, à son zèle religieux pour l'extirpation du calvinisme. Mais constamment opposé au zèle amer et fanatique de la plupart des convertisseurs de son temps, il était persuadé qu'on ne devait faire usage ni de l'autorité, ni même de la crainte contre ceux des réformés qui ne donnaient aucune espérance de changement, et il était surtout bien éloigné d'approuver les maux qu'on leur faisait souffrir. Avec un peu plus de courage, il eût élevé la voix en faveur de ces infortunés, il eût menacé de la colère divine et de l'indignation de la postérité ceux qui commandaient et qui exécutaient tant de violences; mais peut-être fut-il retenu par la crainte d'irriter les persécuteurs, et d'aigrir ces maux qu'il aurait voulu soulager. S'il ne fut pas assez heureux pour faire cesser tant de malheurs, du moins il n'ajouta pas, comme faisaient alors tant d'autres, le fiel et les injures aux vexations que les protestans essuyaient; il savait trop bien que, dans la défense de la vérité, les déclamations contre ses adversaires ne prouvent que la faiblesse du défenseur, et le sentiment qu'il a de cette faiblesse [1]. Aussi les protestans du Languedoc ont-ils encore aujourd'hui en bénédiction la mémoire d'un évêque qui se montrait si pénétré du véritable esprit de l'Eglise, et si digne de ramener tous ses enfans à la douceur et à la paix. Les fanatiques mêmes respectaient dans leurs ravages les lieux qu'habitait Fléchier, comme les ennemis, qui désolaient alors nos frontières, respectaient le séjour de Fénélon. Il s'en fallait bien que les réformés eussent les mêmes sentimens pour l'intendant Baville, qui, avec des vertus, des lumières dans l'administration, et de l'intégrité dans les fonctions de sa place, ne s'est rendu que trop fameux dans les annales protestantes, par sa sévérité inexorable à l'é-

[1] On nous permettra de dire ici que l'archevêque de Lyon, notre confrère, dans son instruction pastorale *sur la vérité du christianisme*, a donné aux défenseurs de la religion le vrai modèle de la manière dont ils doivent en soutenir la cause. Cet ouvrage, plein de raison et d'éloquence, de force et de sagesse, de zèle et de charité, a obtenu tous les suffrages et mérité l'éloge des incrédules même.

gard de ceux que l'erreur avait séduits. Mais ce magistrat, d'ailleurs très-estimable, attaché à tous les principes du pouvoir absolu, se croyait obligé, par les devoirs de sa place, d'exécuter avec la rigueur la plus inflexible les édits émanés du trône contre les protestans; édits qu'il prenait pour la volonté du roi, et qui n'étaient le plus souvent que celle de ses ministres. L'intendant et le prélat, quoiqu'unis entre eux par une amitié réciproque, étaient souvent divisés, par la différence de leurs caractères, sur les objets d'administration qui avaient besoin de leur influence mutuelle. *M. Fléchier,* disait un jour Baville, à l'occasion d'un démêlé qu'ils avaient eu, *m'a fait changer du blanc au noir. Dites,* répondit Fléchier, *du noir au blanc.*

Ce qui affligeait surtout l'évêque de Nîmes dans les troubles dont il était témoin, c'était l'avantage funeste que donnaient aux réformés les ecclésiastiques de son diocèse, par leur ignorance et par leurs mœurs. Il représentait à ses curés, qu'en vain l'arche du Seigneur était entre leurs mains, si elles étaient trop faibles pour la soutenir contre les efforts que faisait l'hérésie pour la renverser; et il exhortait en même temps les chanoines de sa cathédrale à fermer la bouche aux ennemis de l'Eglise, par une régularité dont malheureusement ils avaient perdu le goût et l'habitude. Il joignait à ses discours la preuve la plus frappante de la sincérité de son zèle, l'unique preuve même qui mette le zèle à l'abri de la médisance, la pureté de ses mœurs et la sainteté de sa vie; bien différent de ces déclamateurs, si ardens en apparence pour les dogmes de la religion, mais si relâchés en effet sur ses préceptes, et qui trouvent plus court et plus facile de révolter et d'endurcir les mécréans par leurs injures, que de les édifier et de les ramener par leurs exemples.

Il n'était pas moins attentif à détruire les superstitions, qui étaient pour les protestans un autre sujet de scandale, et par conséquent de triomphe. Il s'opposa, malgré la bulle du pape, à l'établissement d'une confrairie de pénitens blancs, dont il appelait les processions de *pieuses mascarades.* Il publia, sur une prétendue croix miraculeuse, une lettre pastorale très-éloquente, dans laquelle il s'élève, ce sont ses propres paroles, *contre ceux qui mettent leur confiance en du bois et en des prodiges menteurs,* et menace de renverser cette croix, si l'on continue de lui rendre un culte aveugle et fanatique. *Si je vois,* disait-il, *qu'Israël devienne idolâtre, je briserai le serpent d'airain.*

La charité qu'il exerçait envers la partie de son troupeau séparée de l'Eglise, se faisait encore plus sentir à celle qui, dans le sein de l'Eglise même, avait besoin de son indulgence et de

ses secours. Une malheureuse fille, que des parens barbares avaient contrainte à se faire religieuse, mais à qui la nature donnait le besoin d'aimer, avait eu le malheur de se permettre ce sentiment que lui interdisait son état, le malheur plus grand d'y succomber, et celui de ne pouvoir cacher à sa supérieure les déplorables suites de sa faiblesse. Fléchier apprit que cette supérieure l'en avait punie de la manière la plus cruelle, en la faisant enfermer dans un cachot, où couchée sur un peu de paille, réduite à un peu de pain qu'on lui donnait à peine, elle attendait et invoquait la mort, comme le terme de ses maux. L'évêque de Nîmes se transporta dans le couvent, et, après beaucoup de résistance, se fit ouvrir la porte du réduit affreux où cette infortunée se consumait dans le désespoir. Dès qu'elle aperçut son pasteur, elle lui tendit les bras, comme à un libérateur que daignait lui envoyer la miséricorde divine. Le prélat, jetant sur la supérieure un regard d'horreur et d'indignation : *Je devrais,* lui dit-il, *si je n'écoutais que la justice humaine, vous faire mettre à la place de cette malheureuse victime de votre barbarie; mais le Dieu de clémence, dont je suis le ministre, m'ordonne d'user, même envers vous, de l'indulgence que vous n'avez pas eue pour elle. Allez, et pour votre unique pénitence, lisez tous les jours dans l'Évangile le chapitre de la Femme adultère.* Il fit aussitôt tirer la religieuse de cette horrible demeure, ordonna qu'on eût d'elle les plus grands soins, et veilla sévèrement à ce que ses ordres fussent exécutés. Mais ces ordres charitables, qui l'avaient arrachée à ses bourreaux, ne purent la rendre à la vie ; elle mourut après quelques mois de langueur, en bénissant le nom de son vertueux évêque, et en espérant de la bonté suprême le pardon que lui avait refusé la cruauté monastique.

En même temps que l'évêque de Nîmes faisait cesser, autant qu'il était en lui, les maux causés par la méchanceté des hommes, il consolait ses infortunés diocésains des afflictions dont la Providense se servait pour les éprouver. *Remettez-vous entre les mains de Dieu,* écrivait-il à une personne âgée et infirme, *il n'envoie de souffrances à ses enfans que ce qu'ils en peuvent supporter.* Dans la disette de 1709, il répandit des charités immenses ; les catholiques et les protestans y eurent une part égale, uniquement réglée sur ce qu'ils souffraient, et non sur ce qu'ils croyaient. Il refusa d'employer à la construction d'une église des fonds destinés à des aumônes : *Quels cantiques,* disait-il, *valent les bénédictions du pauvre, et quel spectacle plus digne des regards de Dieu, que les larmes des indigens essuyées par ses ministres !* Quand on lui parlait de l'excès de son zèle et de ses charités : *Sommes-nous évêques pour rien,* s'écriait-il ! On l'a

vu plus d'une fois, avec une simplicité digne des premiers siècles, aller à pied dans les rues de Nîmes, donnant l'aumône d'une main, et sa bénédiction de l'autre. Il croyait devoir répondre, par ses actes publics de bienfaisance épiscopale, aux traits envenimés des protestans contre le faste qu'ils reprochaient à l'église romaine; mais il savait aussi cacher cette même bienfaisance, quand elle tombait sur des hommes que leur état forçait à cacher leur misère; il joignait alors à la promptitude et à l'abondance des secours qu'il leur donnait, ces attentions délicates qui empêchent l'aumône d'être humiliante, mais que la piété même se dispense d'avoir pour les malheureux, quand elle est moins portée par sentiment que par devoir à soulager l'infortune, et que la bienfaisance est plutôt à ses yeux l'obligation d'une âme religieuse, que le besoin d'une âme honnête et le plaisir d'une âme sensible.

Avec tant de talens et de vertus, on n'aura pas de peine à croire que Fléchier était sans orgueil [1]. Fils d'un pauvre fabricant en chandelles, et parvenu à l'épiscopat, il n'avait ni la sottise de cacher l'obscurité de sa naissance, ni la vanité plus raffinée qui aurait pu chercher dans cette obscurité même un titre de gloire, et mesurer avec une complaisance secrète la distance entre le lieu d'où il était parti, et celui où il s'était élevé. Un jour cependant il sortit à regret de sa simplicité ordinaire, forcé de répondre à un prélat courtisan, qui, n'ayant que ses aïeux pour mérite, se trouvait déshonoré d'avoir en Féchier un confrère que Dieu avait fait éloquent, charitable et vertueux, mais n'avait pas fait gentilhomme; il trouvait fort étrange qu'on l'eût tiré de la boutique de ses parens pour le placer sur le siége épiscopal, et il eut la basse ineptie de lui en laisser voir sa surprise. *Avec cette manière de penser*, lui répondit l'évêque de Nîmes, *je crains que si vous étiez né ce que je suis, vous n'eussiez fait des chandelles* (11). On raconte aussi que le maréchal de La Feuillade [2], ce flatteur intrépide de

[1] Nous ne faisons ici que répéter l'éloge donné publiquement à Fléchier par ceux qui l'avaient particulièrement connu. Cet éloge néanmoins pourra sembler contredit par une de ses lettres, dans laquelle, traçant lui-même son portrait à la prière d'un ami, et faisant l'aveu de quelques défauts, il se donne naïvement des louanges assez fortes. Mais on sent à travers ces louanges qu'il parle de lui avec simplicité, comme il aurait parlé d'un autre, convenant de ce qu'il est en effet, et ne voulant ni s'en prévaloir, ni s'en glorifier; véritable modestie des hommes à talens. L'opinion qu'il avait de lui, bien différente de tant de vanités *hypocrites*, ne se laissa voir que cette seule fois dans la confiance de l'amitié, et surtout ne blessa jamais personne. Aussi dit-il dans le portrait que nous citons, qu'*il n'envie point la gloire des autres, et ne leur a jamais fait souffrir les humiliations que donne l'orgueil.*

[2] On sait tout ce qu'il fit pour l'érection de la statue de la place des Victoires.

Louis XIV, qui se dédommageait de ses adulations auprès du maître par ses airs de hauteur avec ceux qu'il croyait devoir les souffrir, osa dire à Fléchier, qui n'était à ses yeux qu'un petit bourgeois de Nîmes, *Avouez que votre père serait bien étonné de vous voir ce que vous êtes. . . . Peut-être moins étonné qu'il ne vous semble,* répondit le prélat, *car ce n'est pas le fils de mon père, c'est moi qu'on a fait évêque.* Il faut pardonner ces réponses à la modestie obligée d'imposer silence à l'orgueil. Car la vraie modestie est comme la vraie bravoure, qui jamais n'outrage personne, mais qui sait repousser les outrages, au moins quand celui qui les fait n'est pas assez vil pour ne mériter que le mépris.

Fléchier, quelque temps avant de mourir, eut un songe, qui fut pour lui un pressentiment de sa fin prochaine; il ordonna sur-le-champ à un sculpteur de faire le dessin très-modeste de son tombeau; car il craignait que la reconnaissance ou la vanité ne voulût élever à sa cendre un monument trop remarquable, et le forcer en quelque manière après sa mort, au faste qu'il avait tant méprisé durant sa vie. Le sculpteur fit deux dessins; mais les neveux du prélat empêchèrent l'artiste de les lui présenter, cherchant à écarter, s'il était possible, de l'esprit de leur oncle, une idée affligeante pour eux, si elle ne l'était pas pour lui. Fléchier se plaignit de ce délai, dont le sculpteur ne put lui cacher la cause. *Mes neveux*, répondit le prélat, *font peut-être ce qu'ils doivent*, *mais faites ce que je vous ai demandé.* Il examina les deux dessins, choisit celui qu'il devait préférer, le plus simple des deux, et dit à l'artiste : *Mettez la main à l'œuvre, car le temps presse.* Il mourut en effet peu de temps après, le 16 février 1710, pleuré des catholiques, regretté des protestans, et ayant toujours été pour ses confrères un digne modèle de zèle et de charité, de simplicité et d'éloquence. Son oraison funèbre, faite par un orateur très-médiocre, ne fut pas même prononcée. Il eût pourtant été juste que celui qui avait si bien loué les autres, fût loué lui-même par une voix aussi éloquente que la sienne; et Turenne, du fond de son tombeau, semblait crier à tout le clergé de France de payer sa dette, que personne alors ne put ou ne voulut acquitter. Le seul Fénélon fit en deux mots l'éloge funèbre de l'évêque de Nîmes : *Nous avons*, dit-il, *perdu notre maître.* Ainsi, le seul de tous les confrères de Fléchier qui lui fût alors supérieur, car Bossúet n'existait plus, fut le seul dont la modestie rendit hommage aux talens de celui qui avait imité ses vertus. L'intendant Baville, peu semblable d'ailleurs à l'un et à l'autre, fit pourtant aussi graver quelques lignes sur le tombeau de Fléchier; et les

protestans même applaudirent à l'épitaphe du prélat, qu'ils regardaient comme leur père, quoique faite par le magistrat qu'ils appelaient leur persécuteur.

Fléchier se délassait des soins pénibles de l'épiscopat, en donnant aux lettres qu'il avait toujours aimées, le peu de momens que ses devoirs lui laissaient. Il fut le restaurateur et presque le second fondateur de l'académie qui subsiste encore à Nîmes. Cette compagnie, après avoir été d'abord, comme la plupart des sociétés littéraires si répandues dans nos provinces, une simple académie d'éloquence et de poésie, s'est rendue plus recommandable en se tournant vers les sciences exactes. Comme il n'est point de province dans le royaume, où la physique et l'histoire naturelle n'offrent quelques particularités remarquables et qui lui sont propres, il n'en est point où une société de physiciens, d'astronomes et de naturalistes, ne puisse être utile, pourvu que cette société y soit réduite aux seuls hommes vraiment capables de la composer. Des académiciens médiocres seraient même plus utiles en ce genre, que des académiciens demi-beaux-esprits, à qui l'on ne pourrait trop répéter les vers si sages de Despréaux :

> Soyez plutôt maçon, si c'est votre talent,
> Ouvrier estimé dans un art nécessaire,
> Qu'écrivain du commun, et poëte vulgaire.

Outre les objets d'histoire naturelle que le Languedoc offre aux yeux des physiciens, la ville de Nîmes renferme encore plusieurs antiquités dignes d'occuper une compagnie savante, entre autres, la fameuse maison carrée. Un des membres les plus distingués de l'académie de Nîmes, M. Séguier, correspondant de celle des belles-lettres de Paris, a tâché de deviner l'inscription qui était à la façade de cette maison ; il a essayé de rétablir les lettres d'après la disposition des clous qui les attachaient, et qui restent encore à la frise ; et quoiqu'il ne fût peut-être pas impossible d'imaginer d'autres inscriptions différentes de celle-là, qui n'est indiquée que d'une manière assez vague par la disposition des clous, les recherches de M. Séguier sur ce sujet sont très-ingénieuses, et font honneur à la sagacité de cet académicien.

Fléchier, membre de l'Académie Française, et voulant donner du relief à celle de Nîmes, obtint de la première de ces deux compagnies, qu'elle voulût bien s'associer la seconde ; la cérémonie s'en fit solennellement dans la séance publique de l'Académie Française, le 30 octobre 1692, par un discours que

prononcèrent les députés de l'académie de Nîmes, et auquel répondit M. de Toureil, directeur. Fléchier avait désiré vivement cette association, dans l'espérance des grands avantages qu'il en attendait pour les lettres. Il serait à souhaiter que ses espérances eussent été accomplies.

NOTES.

(1) Fléchier étant encore dans la congrégation de la Doctrine chrétienne, professa la rhétorique dans le collége que ces pères avaient à Narbonne. Sa qualité de professeur, qui l'obligeait à écrire beaucoup en latin, ne l'empêchait pas de sentir combien il est difficile à un moderne d'être supportable, après Cicéron, Virgile et Horace, dans une langue qui n'existe plus. Il a exprimé sa manière de penser sur ce sujet dans un poëme *latin* sur la mauvaise *latinité moderne*, et fit tout ce qu'il put pour ne pas donner à la fois, dans ce poëme, la critique et l'exemple. Obligé aussi, par le fastidieux devoir de sa place, de composer des pièces de théâtre latines, il en fit une dont le sujet était *Isaac*, ou *le Sacrifice non-sanglant*, et à laquelle il donna le titre assez impropre de *tragi-comédie*, parce que l'ouvrage ne lui paraissait, disait-il, ni comique par le sujet, ni tragique par le dénoûment. Le mot de *drame*, qui n'était pas encore inventé pour ces pièces d'un genre équivoque et neutre, fût venu en cette occasion très-utilement à son aide.

Nous ne parlerons point d'un discours, aussi latin, qui n'était qu'un jeu d'esprit, et qui avait pour objet l'apologie de l'araignée, *pro araneâ*. Le jeune professeur s'imagina que d'autres auteurs s'étant, avant lui, tristement égayés à faire l'éloge de *Néron* et celui de *la fièvre*, il pouvait aussi se permettre de prendre au moins la défense d'un insecte moins malfaisant que ces deux fléaux de l'espèce humaine; mais nous n'avons pas besoin d'assurer qu'il faisait lui-même de cette plaisanterie le cas qu'elle méritait.

Il se dédommageait de ses compositions latines par quelques ouvrages français, quand il trouvait l'heureuse occasion d'exercer de cette manière ses talens naissans. Il fit devant les États de Languedoc l'oraison funèbre de Claude de Rebé, archevêque de Narbonne. Ce discours, qu'il composa et qu'il apprit en dix jours, eut un très-grand succès, et cet heureux coup d'essai dut annoncer à l'orateur le vrai genre de travail et de gloire auquel la nature l'avait destiné.

(2) Fléchier fut précepteur du fils de M. de Caumartin, conseiller d'État: et ce magistrat ayant été nommé par le roi l'un des commissaires pour la tenue des *grands jours* en Auvergne, le précepteur et le fils l'y suivirent. On appelait *grands jours* des commissions extraordinaires, que le roi établissait autrefois pour aller dans les provinces écouter les plaintes des peuples, et faire justice; commissions qui par malheur n'existent

plus, quoiqu'elles n'aient pas cessé d'être nécessaires. Fléchier écrivit une relation de ces *grands jours* tenus à Riom en 1665. Elle contient une espèce d'histoire galante, qui prouve que tout sévère qu'il était dans ses mœurs, il entendait assez bien le langage frivole propre à ce genre d'écrire. Dans cette relation des *grands jours*, où l'auteur semble avoir voulu égayer de son mieux la tristesse du sujet, il parle de quelques harangues faites aux magistrats, et dans lesquelles on assurait que S. Augustin et S. Ambroise avaient prophétisé ce *grand événement* : on y comparait au terrible jugement universel les jugemens sévères qui allaient être rendus. Comme la relation n'est imprimée qu'à moitié, nous ignorons quels furent ces jugemens sévères, dont le récit eût été plus intéressant qu'une histoire galante et des harangues ridicules.

(3) Non-seulement l'oraison funèbre de Turenne effaça celle que Mascaron avait prononcée, la nation sembla même placer un moment Fléchier à côté de Bossuet, qui cependant avait déjà fait deux de ses chefs-d'œuvre en ce genre, l'oraison funèbre de la reine d'Angleterre et celle de sa fille. Mais si les contemporains de ces deux orateurs hésitèrent quelques instans entre eux, ils se réunirent bientôt pour préférer la sublimité inégale de l'évêque de Meaux à l'élégance continue, mais un peu froide, de l'évêque de Nîmes.

L'oraison funèbre de la dauphine et celle du duc de Montausier furent faites et prononcées à très-peu de temps l'une de l'autre. Aussi Fléchier composait-il avec une facilité extrême, et partout, sur une table de pierre au fond d'un jardin, et au milieu d'un cercle. *On croit,* disait-il, *que je compose avec peine et contention ; on se trompe. J'ai beaucoup travaillé dans ma jeunesse, et j'ai mis tous les momens à profit. Si la composition me coûtait, il y a long-temps que j'y aurais renoncé.*

Il n'y a pas dans les oraisons funèbres de notre académicien une seule expression qui ne soit plus usitée, à l'exception de la suivante, *sans que je le die,* pour *sans que je le dise*. Le mot de *die* pour *dise* est aussi dans les tragédies de Racine, qui écrivait en même temps que Fléchier ; ce qui prouve que *die* était alors fort en usage.

J'épouserais, et qui? s'il faut que je le die.....
Ah! que vous auriez vu, sans que je vous le die.....[1]

[1] Racine, quelque pur qu'il soit, l'est encore moins dans ses vers que Fléchier dans sa prose ; car il y a dans Racine quelques autres expressions, à la vérité en petit nombre, qui ont vieilli comme la précédente : *avant que partir*, pour *avant que de partir*, ou, comme nous dirions aujourd'hui, *avant de partir; meurtri*, pour *massacré* :

Allez, sacrés vengeurs de vos princes meurtris.

Offre, masculin :

L'offre de mon hymen l'eût-il tant effrayé?

On trouve encore dans Racine, *sais-je pas*, pour *ne sais-je pas*, qui se lit quelques vers auparavant. Il y a apparence que l'un et l'autre se disaient alors,

Fléchier ne se faisait aucun scrupule de prendre dans les vieux sermonaires toutes les pensées heureuses qu'il y trouvait, et dont il ornait ses discours; c'étaient, si l'on peut parler ainsi, quelques morceaux de marbre qu'il tirait d'un monceau de décombres, et qu'il savait mettre en place. Il a emprunté d'un de ces prédicateurs, mais exprimé bien mieux que lui, la belle comparaison, où, s'adressant à Dieu, il peint la colère divine allumée par l'iniquité des hommes, et retombant sur les plus illustres têtes. *Comme il s'élève du sein des vallées des vapeurs grossières dont se forme la foudre qui tombe sur les montagnes, il sort du cœur des peuples des iniquités, dont vous déchargez les châtimens sur la tête de ceux qui les gouvernent ou qui les défendent.*

Avant de fouiller jusque dans ces masures où l'éloquence de la chaire s'était quelquefois cachée, Fléchier visita et parcourut avec soin les antiques et respectables demeures qu'elle habite, les sermons et les homélies des Pères de l Église. Il en avait fait un extrait fort étendu, qui a disparu à sa mort; peut-être fut-il enlevé par quelque orateur subalterne, qui n'en aura pas fait un aussi bon usage que lui.

Il estimait fort Balzac, quant à l'harmonie, mais nullement quant à l'enflure de son style. Il faisait aussi quelque cas de l'évêque du Bellay le Camus, auteur de tant d'ouvrages aujourd'hui oubliés; mais il lui trouvait trop d'esprit, et une facilité dont cet écrivain avait abusé. *C'est*, disait-il, *une source trop abondante et mal ménagée; en la resserrant, en la conduisant, on en aurait fait un canal agréable et utile; il ne l'a employée qu'à des jets d'eau, ou l'a laissée se répandre, et n'a fait qu'un marais bourbeux.* Le ton de cette critique n'était pas lui-même exempt de censure.

(4) Ce malheureux Richesource est nommé avec Laserre dans une des réflexions de Despréaux sur Longin, comme un modèle de galimatias et de bassesse de style. Le nom de Laserre, grâce aux satires de Despréaux, où il se trouve encore, n'est pas tout-à-fait oublié. Mais la prose de ce grand poëte n'a pu faire vivre le nom de Richesource. Ceux qui sont avides d'anecdotes sur les plus mauvais écrivains, en trouveront quelques unes sur ce dernier dans le tome 5 des *Mélanges de littérature* de l'abbé d'Artigny. La principale leçon d'éloquence que donnait Richesource, consistait à enseigner, comme il pouvait, le moyen de s'approprier les traits des plus grands orateurs, sans s'exposer à l'accusation de vol. Il en donnait des exemples sur les lettres de Balzac, qu'il imitait en joignant à l'enflure de l'auteur le ridicule propre à l'imitateur. Son cours d'éloquence, qu'il faisait payer trois louis, était de trois mois, pendant lesquels il donnait chaque semaine trois leçons de deux heures chacune. Voilà trois mois de sottises payés bien cher. Quoiqu'il dise dans la préface d'une de ses rapsodies, qu'il la met au jour à la prière du

puisque dans l'*Impromptu de Versailles*, écrit en prose, on lit, *savez-vous point?* pour *ne savez-vous point?* Cette façon de parler se trouve encore dans deux comédies un peu anciennes, l'*Enfant prodigue* et le *Philosophe marié*; mais elle paraît aujourd'hui proscrite, au moins du genre noble.

jeune Fléchier, dont il fait un grand éloge, on est bien tenté de penser que cette prétendue prière et le madrigal que Fléchier lui adressa, étaient autant d'épigrammes que ce rhéteur avait pris bonnement pour des éloges. Le ton du madrigal semble le prouver; car les vers en seraient bien détestables, s'ils étaient sérieux. Nous n'en citerons que les quatre derniers.

Cette éloquence nompareille
Que ton livre fait voir avec tant d'appareil,
Donne aux prédicateurs un secret sans pareil
De gagner les cœurs par l'oreille.

On raconte qu'un très-mauvais écrivain, étant allé entendre une des leçons de cet éloquent Richesource, s'approcha de lui à la fin de la séance, et lui dit en présence de tous ses auditeurs : *Je viens*, monsieur, *vous rendre la justice qui vous est due; je croyais être le premier écrivain de mon siècle pour le galimatias, vous venez de me détromper, et de m'en faire plus entendre dans l'espace d'une heure, que je n'en ai imprimé durant toute ma vie.*

Un maître de rhétorique tel que Richesource, dont l'école était encore très-fréquentée dans la jeunesse de Fléchier, prouve assez ce que nous avons dit pour excuser les défauts reprochés à ses oraisons funèbres, que lorsqu'il entra dans cette carrière, *les véritables lois de l'éloquence étaient encore bien peu connues*. Les Bossuet et les Bourdaloue ne tardèrent pas, il est vrai, à se faire entendre ; mais le secret de leur art n'était encore que pour eux. Un écrivain moderne qui a fait l'éloge de Fléchier, avoue même, en parlant *de ses panégyriques des Saints*, que *dans ce genre il ne trouva point de modèle à imiter;* que *la route qu'il suivit n'avait été entrevue de personne avant lui, et que réduit à marcher* d'après son propre instinct, ce sont les termes de cet auteur, *il créa lui-même sa méthode:* un tel aveu semble supposer, quoique ce ne soit pas l'avis du même écrivain, qu'en effet les vrais préceptes de l'éloquence étaient encore ignorés.

(5) Si l'on voulait pousser plus loin encore que nous ne l'avons fait, le parallèle ou plutôt l'opposition de Bossuet et de Corneille, on dirait que le poëte raisonne avec plus d'esprit, l'orateur avec plus d'âme : et que, si l'on peut parler ainsi, l'orateur dans ses mouvemens est plus *poëte*, et le poëte plus *orateur:* on pourrait ajouter que Corneille, sans jamais perdre son sujet de vue, s'affaisse et disparaît quand ce sujet ne lui fournit plus que des idées communes ; et que Bossuet ne tombe dans des écarts que pour vouloir ramener à son sujet tout ce qu'il saisit. Mais le résultat de cette comparaison sera toujours d'avouer que le sublime de Bossuet est très-différent de celui de Corneille, et que ces deux grands hommes n'ont guère plus de ressemblance par leurs défauts que par leurs beautés.

Thomas observe, dans son *Essai sur les Éloges*, que *Mascaron annonça Bossuet, comme Rotrou avait annoncé Corneille.* Ce rapprochement est aussi juste que bien vu. Mais quant au prétendu parallèle

que des rhéteurs de collége ont fait de Corneille avec Bossuet, et de Fléchier avec Racine, il est pour le moins aussi ridicule que la comparaison tant reprochée à Fontenelle, du jour à la beauté blonde, et de la nuit à la beauté brune [1].

(6) Racine, qui fut reçu en même temps que Fléchier à l'Académie Française, et qui en cette occasion *s'éclipsa* devant le prédicateur, se dédommagea quelques années après du peu de succès qu'il avait eu à sa réception. Il fut chargé de recevoir Thomas Corneille à la place de son illustre frère. L'auteur de *Phèdre*, alors plus aguerri en présence du public, parut en ce moment tout ce qu'il était; le discours qu'il fit est un des plus beaux qui aient été prononcés dans l'Académie; on le lit encore tous les jours, et on ne lit plus celui de Fléchier, qui est en effet un ouvrage très-médiocre, peu digne même de la réussite momentanée qu'il obtint.

(7) On a de Fléchier une excellente lettre sur l'utilité de l'histoire, et sur les talens propres à l'historien. On pourrait lui reprocher de n'avoir pas suivi rigoureusement, dans son *Histoire de Théodose*, les règles qu'il a tracées lui-même sur l'impartialité et la vérité qui doivent être la première loi de l'histoire; mais celle de Théodose était un ouvrage de commande, plutôt fait pour instruire le dauphin de ses devoirs, que pour lui tracer le vrai portrait du modèle offert à son émulation. C'était une espèce de *Cyropédie* écrite sous les yeux de Bossuet, et destinée surtout à faire du prince un monarque pieux et chrétien. Il faut pardonner les imperfections de l'ouvrage à la pureté de ces motifs.

L'*Histoire de Ximenès*, autre ouvrage de Fléchier, rendit l'auteur si célèbre en Espagne, que la plupart de ses ouvrages y furent traduits. Le cardinal d'Estrées, que Louis XIV y avait envoyé auprès de Philippe V, dit que Fléchier lui avait été fort utile en lui donnant ses avis.

Nous n'avons pas fait mention de quelques autres productions moins importantes dont il est l'auteur, et sur lesquelles un homme de lettres, très-versé dans la bibliographie, a bien voulu nous communiquer la note suivante. « Fléchier a non-seulement publié le livre *De casibus*
» *virorum illustrium* (*Des malheurs arrivés aux hommes illustres*),
» d'Antoine-Marie Gratiani, mais la vie du cardinal Jean-François
» Commendon, du même auteur, qu'il a depuis traduite en français.
» Cette vie latine de Commendon, par Gratiani, parut à Paris en 1669,
» *in*-4°. avec une épître dédicatoire à Jean-Jacques de Mesmes, une
» préface, et la vie de l'auteur tirée de la *Pixacotheca* de J. N. Ery-
» thræus (*Rossi*). L'épître dédicatoire est signée *Roger Akakia*, noms
» que prit l'éditeur Fléchier, je ne sais pour quelles raisons.

[1] Un grand Aristarque moderne a pris la peine de faire un parallèle plus ridicule encore du *Lutrin* et de la *Henriade*; car il est aussi absurde de comparer ensemble la *Henriade* et le *Lutrin*, que l'*Iliade* et la *Batracomyomachie*. Cette sottise est attribuée à un académicien mort depuis peu d'années; nous souhaitons, pour l'honneur de ses mânes, qu'il n'en soit point coupable.

» Gratiani, auteur de ces deux ouvrages latins, publiés par Fléchier,
» était secrétaire du cardinal Commendon; Clément VIII le fit évêque
» de Camérino; il mourut en 1611. Après sa mort, son neveu publia,
» en 1624, à Rome, son *Histoire de la guerre de Chypre*, en latin;
» le plus curieux de ses ouvrages est intitulé : *De scriptis invitâ Mi-*
» *nervâ, libri* 20. Le jésuite Jérôme Lagomarsini l'a publié, en 1745
» et 1746, en deux volumes *in*-4°. »

(8) La postérité eût ignoré le fameux Timon, si ses compatriotes n'avaient été ni soigneux de l'aigrir, ni empressés de l'écouter; et des hommes très-supérieurs à Timon, qui, pour se faire distinguer de leurs contemporains, n'avaient pas besoin de jouer une singularité puérile, n'ont pas dédaigné d'ajouter cette charlatanerie si peu faite pour eux, à la juste réputation que leurs talens seuls étaient en droit de leur assurer. Diogène, voyant de jeunes Rhodiens superbement vêtus : *Voilà du faste*, dit-il; un moment après, il vit des Lacédémoniens qui portaient de mauvaises tuniques sales : *Autre espèce de faste*, dit le cynique philosophe, qui aurait mérité lui-même une semblable censure. Elle pourrait s'appliquer avec autant de justice à l'affiche de la misanthropie; ainsi que le mot de Socrate à un autre cynique, Antisthène, qui affectait de laisser voir en public son manteau déchiré : *Quand cesserez-vous*, lui dit le sage Athénien et le vrai philosophe, *de nous montrer votre vanité?*

On trouve dans l'éloge de Despréaux, et dans une des notes sur ce même éloge, quelques traits de l'humeur chagrine, et quelquefois peut-être affectée du duc de Montausier; mais ce misanthrope si sévère et si inflexible, cet homme à qui ses amis appliquaient l'éloge donné à Vespasien : *Venerabilis senex, et patientissimus veri* (vieillard vénérable, et ami de la vérité), pourrait fournir une preuve remarquable que la franchise la plus affichée ne résiste pas constamment à l'air de la cour, à cet air que la vertu même la plus pure ne respire pas toujours impunément. Qu'on lise avec quelque attention la lettre que le duc de Montausier écrivit au dauphin son élève, après la prise de Philisbourg, lettre qu'on a célébrée comme un modèle de vérité et de noblesse; on y apercevra, si je puis parler ainsi, l'*uniforme* du courtisan sous le manteau du philosophe. « Monseigneur, *dit le duc de Montausier au*
» *dauphin*, je ne vous fais point mon compliment sur la prise de Phi-
» lisbourg, vous aviez une bonne armée, des bombes, du canon et Vau-
» ban. Je ne vous loue point non plus de ce que vous êtes brave; c'est
» une vertu héréditaire dans votre maison. Mais je me réjouis de ce que
» vous êtes humain, affable, généreux, faisant valoir les services d'au-
» trui, et oubliant les vôtres. » Quand le duc de Montausier disait au fils de Louis XIV, *la bravoure est une vertu héréditaire dans votre maison*, croyait-il de bonne foi que tous les Bourbons, à l'exemple de Henri IV et de Condé, eussent hérité de la valeur de S. Louis? il savait mieux que personne que cette phrase n'était qu'une formule d'adulation. On peut pardonner à Massillon d'avoir dit des Bourbons,

dans une oraison funèbre, *comme on ne doit pas les louer d'être nés princes, on ne doit pas les louer d'être nés vaillans ;* mais l'homme *véridique* de la cour devait se piquer de l'être plus qu'une oraison funèbre. Il y a plus de véritable grandeur dans l'adieu si connu du duc de Montausier au dauphin, après l'éducation finie : *Monseigneur, si vous êtes honnête homme, vous m'aimerez ; si vous ne l'êtes pas, vous me haïrez, et je m'en consolerai.* Mais un trait où il a réellement montré du courage, c'est le discours qu'il osa tenir à Louis XIV, au sujet de madame Dacier, qui avait, auprès du monarque, le crime de n'être pas catholique. Cette savante, n'étant encore que mademoiselle Le Fèvre, avait dédié un livre au roi, qu'elle ne pouvait lui présenter, personne n'osant l'introduire auprès d'un prince qui ne voyait point sans indignation un sujet assez téméraire pour être d'une autre religion que la sienne. Montausier seul, lui-même protestant converti, brava ce danger ; il présenta mademoiselle Le Fèvre au roi, qui dit fort sèchement au protecteur, qu'il faisait très-mal de se rendre l'appui d'une race proscrite ; que pour lui, il allait défendre à tout écrivain huguenot de lui dédier ses ouvrages, et qu'il commencerait par faire supprimer celui de mademoiselle Le Fèvre. *Sire,* répondit le duc de Montausier au roi, avec une liberté à laquelle ce prince n'était pas accoutumé, *est-ce ainsi que vous favorisez les talens et le mérite ? et que vous importe que l'auteur soit catholique ou protestant, pourvu que son livre soit bon ? J'ose vous le dire avec vérité, une superstition si puérile est bien indigne d'un roi, et bien peu faite pour vous.* Il ajouta, qu'il allait envoyer à mademoiselle Le Fèvre cent pistoles de la part du roi, et qu'il dépendrait de sa majesté de les lui rendre ou non. . . . O Montausier ! qu'êtes-vous devenu ?

Son austère et brusque véracité se manifestait souvent contre les ministres même les plus accrédités. Voici le fragment d'une lettre qu'il écrivit sur un ouvrage intitulé : *Relation de la conduite présente de la cour de France,* écrit en italien, et traduit en français.

« Il est aisé de juger que ce livre est plutôt fait pour louer Colbert, » que pour célébrer les grandes actions du roi. . . . . . . Il était inu- » tile, pour l'honneur de la France, d'étaler la défaite de Gigery[1], et » de dire que cette affaire peut être mise en parallèle avec les plus belles » actions de sa majesté. Nous n'avions pas besoin que l'auteur nous » consolât, en nous apprenant que Charles-Quint et S. Louis avaient été » aussi malheureux que nous en Afrique. Je tiens donc que cet écri- » vain a été loué de Colbert à juste prix, pour exalter dignement ses » fidèles économies. »

Nous avons dit que cette rigueur stoïque s'était un peu relâchée dans sa lettre au dauphin, après la prise de Philisbourg ; mais un fait que madame de Motteville rapporte dans ses mémoires, et que nous voudrions pouvoir révoquer en doute, répandrait des nuages bien plus fâ-

[1] Expédition que Louis XIV fit faire en Afrique en 1664, avec peu de succès.

cheux sur la probité inflexible dont le duc de Montausier faisait si durement profession. Il en résulterait de deux choses l'une; que s'il était devenu le plus honnête homme de la cour, il ne l'avait pas toujours été ; ou que le plus honnête homme de la cour n'est pas toujours le plus honnête homme du monde ; deux choses qui ne semblent pas incompatibles. Nous ne prétendons pas obliger nos lecteurs à croire cette anecdote ; nous prions seulement ceux qui chercheraient, d'après le récit affligeant de madame de Motteville [1], à tourner la vertu en ridicule, de se souvenir qu'il ne fut jamais sur la terre de vertu intacte et sans reproche, et que la plus sévère même paye toujours par quelque endroit un léger tribut à la faiblesse humaine, surtout quand elle a le malheur d'habiter la cour. Si la vertu qu'affichait le duc de Montausier s'égara quelquefois, soyons plus indulgens à l'égard de cet homme de bien, qu'il ne l'a été lui-même à l'égard des autres, et n'oublions jamais le beau vers que dit le grand-prêtre dans *Olympie :*

Hélas! tous les humains ont besoin de clémence.

(9) La plupart de ceux qui ont écrit l'histoire des papes ont affecté de les peindre par les côtés les plus odieux et les plus révoltans ; ils semblent n'avoir voulu montrer dans ces pontifes que des prêtres scandaleux, les uns par leurs mœurs, les autres par une irréligion qu'ils n'ont pas même craint d'afficher, et tous ambitieux, entreprenans, cherchant à soumettre les couronnes à la tiare, et le sceptre des rois aux clefs de Saint-Pierre. On leur fait un crime d'avoir abusé de la crédulité, de l'ignorance et de la superstition des peuples, pour se rendre souverains et redoutables. Qu'on ne loue pas la délicatesse de leur conscience, à la bonne heure ; mais qu'on rende justice à leur habileté. Et n'ont-ils pas fait, en mettant à profit la sottise et la faiblesse humaine, ce que tout autre prince aurait fait à leur place? Combien de monarques ont abusé, pour le maintien du despotisme, de la maxime qui a retenti si souvent à leurs oreilles, *qu'ils ne tiennent leur autorité que de Dieu seul, et qu'ils sont sur la terre les images de la Divinité?* Un philosophe qui écrirait l'histoire des papes, les présenterait sous un jour, sinon plus favorable, au moins plus intéressant et plus vrai. Il les peindrait luttant contre la force et la puissance, avec les seules armes que la religion leur fournissait, faisant trembler à ce seul nom les empereurs et les rois, n'ayant jamais perdu de vue, durant près de six siècles,

[1] Nous n'en rapporterons que ce peu de mots, dans les termes même de madame de Motteville : *La reine-mère*, me dit M. de Montausier, *est* bien plaisante, *d'avoir* trouvé mauvais *que madame de Brancas ait* eu de la complaisance pour le *roi*, en tenant compagnie à mademoiselle de La Vallière. *Si la reine* était habile et sage, *elle devrait être* bien aise *que le roi* fût amoureux de mademoiselle de Brancas, *fille d'un homme qui est à elle ; car sa femme, sa fille et lui, rendraient à la reine-mère de bons offices auprès du roi.....* *La reine-mère*, me dit aussi madame de Montausier, *a fait* une action admirable, *d'avoir voulu voir La Vallière. Voilà le tour* d'une habile femme ; *mais elle* est si faible, *que nous ne pouvons pas* espérer *qu'elle soutienne cette action* comme elle le devrait.

le projet de se rendre souverains de Rome, et y étant enfin parvenus. Il les ferait voir protégeant les sciences, les lettres, les beaux-arts, la philosophie même, autant que leurs prétentions pontificales pouvaient s'en accommoder; il montrerait vingt papes de suite, constamment occupés à élever la magnifique église de Saint-Pierre, le plus beau monument de l'architecture moderne; bien différens des autres souverains, qui, presque tous, se font une espèce de gloire de laisser périr, ou même de renverser les monumens commencés par leurs prédécesseurs. Quel prince que Sixte-Quint! quel monarque peut se vanter d'avoir fait durant un long règne, ce que le fils d'un paysan a fait en cinq années de pontificat? La grande coupole de Saint-Pierre achevée, des obélisques immenses élevés dans Rome, un superbe aquéduc construit pour y porter des eaux, la bibliothèque du Vatican établie par ses soins, l'Etat ecclésiastique purgé des brigands qui le désolaient, la justice rendue avec autant d'exactitude que de sévérité; enfin sept millions d'or qu'il laissa dans le trésor de l'église, malgré les dépenses prodigieuses qu'il avait faites pour embellir la capitale du monde chrétien? Quel dommage qu'un tel homme n'ait pas eu jusqu'à présent un historien digne de lui[1]!

« Il faut savoir, *dit un écrivain célèbre*, estimer beaucoup de papes, » quoiqu'on soit né à Genève ou à Londres; il faut se souvenir de ce » que disait le grand Côme de Médicis, qu'on ne gouverne point des » Etats avec des patenôtres. »

(10) Dans le temps où Fléchier fut nommé à l'évêché de Lavaur, la cour de France était brouillée avec le pape, et le pape refusait aux évêques des bulles dont ils croyaient ne pouvoir se passer. Fléchier ne profita pas de ce délai, comme beaucoup d'autres auraient pu faire, pour se dispenser d'aller résider dans son diocèse; il partit pour Lavaur, et y travailla jusqu'à l'arrivée de ses bulles, sous le titre modeste de *vicaire-général du chapitre*.

Transféré de Lavaur à Nîmes, il écrivit aux consuls de cette dernière ville : « La Providence m'envoie sans doute parmi vous pour être » votre consolateur et votre père. Quel bonheur pour moi, si je puis » adoucir vos peines, éclairer vos esprits, gagner vos cœurs, et porter le calme et la paix dans des consciences encore agitées? »

Il pensa périr sur le Rhône en allant à son diocèse. « On dit, *écrivait-il à un de ses amis*, que j'ai couru un grand danger; je l'ignore. Si l'on vous mande que je suis noyé, n'en croyez rien, et » laissez demander mon évêché à ceux qui le croiront vacant. »

Après avoir possédé quelque temps l'évêché de Nîmes, il consentit que son diocèse fût démembré, pour en former celui d'Alais dans les Cévennes, afin que les protestans eussent plus d'instruction et de secours; car non-seulement il n'avait pas l'ambition qui aspire aux grandes

[1] Il existe, dit-on, une *Vie de Sixte V*, écrite en italien, et dans laquelle l'auteur assure que ce pape était gentilhomme. Qu'importe sa naissance à la gloire de son pontificat?

places, il n'avait pas même l'ambition plus séduisante de faire tout seul le bien, et d'enlever cet honneur à d'autres.

Les protestans, que la dragonnade avait rendus furieux, exerçaient, par représailles, d'affreuses cruautés contre les catholiques. Ils massacraient les prêtres, mettaient le feu aux églises, et portaient partout la désolation. Les pasteurs épouvantés abandonnaient leurs troupeaux; les religieuses même voulaient fuir de leurs cloîtres. Fléchier rassura les religieuses, et encouragea les curés; mais en les encourageant, il excusa leurs craintes et compatit à leur faiblesse. *Nous ne voulons*, leur dit-il dans une lettre pastorale, *ni blâmer votre retraite*, *ni la justifier;* mais en même temps, il les assure que le précepte de l'Evangile, *quand on vous persécutera dans une ville, fuyez dans une autre,* n'est point fait pour eux dans les circonstances où ils se trouvent; et par les éloges qu'il donne aux curés qui, dans le péril, n'ont point abandonné leurs églises, on sent qu'il a besoin de toute la charité épiscopale pour pardonner aux curés fugitifs.

Dans une lettre à l'archevêque de Paris, Fléchier développe ses principes sur les moyens les plus efficaces pour convertir les protestans. « Parmi eux, *dit-il,* il en est qui nous disent, quand nous les avons » vaincus : *Vous avez raison, mais il est fâcheux de quitter la tradi-* » *tion de ses pères*. Il est juste de *remuer un peu* vous-ci pour les faire » rentrer dans l'unité. Plusieurs ne sont presque retenus que par des » considérations humaines... Il faut leur donner *une crainte* supérieure » à celle des respects humains : ce devrait être celle de Dieu, mais du » moins *celle des puissances ordonnées de Dieu*..... Nous en avons » même trouvé qui nous *ont prié de leur faire donner quelque amende* » *pécuniaire,* n'osant se déclarer qu'à la faveur de quelque petite vio- » lence..... Il faut agir un peu par persuasion et par remontrance, un » peu par commandement et par *contrainte*. Je parle d'une *contrainte* » qui soit plutôt une correction qu'un châtiment, qui n'éloigne et n'ai- » grisse pas ceux qui sont ou qui veulent devenir bons, qui les *pousse*, » mais qui ne les *frappe pas*. »

Cette lettre nous paraît très-curieuse; on y voit à chaque ligne le combat du *caractère* contre la *robe,* et du prêtre zélé qui voulait convertir, contre le sage indulgent qui craignait de persécuter. Mais, malgré le sage et ses remords, la *robe* fait ici son effet, comme dans la comédie du *Procureur arbitre*.

Fléchier, quand il s'abandonnait à la douceur de son naturel, tenait à ses curés un langage bien plus indulgent. « Nous vous avons donné, *dit-il* » *dans une de ses lettres pastorales*, des règles de prudence et de cha- » rité, pour ménager nos frères errans comme des vaisseaux fragiles, » pour leur adoucir le joug du Seigneur et les réduire à une obéissance » raisonnable, retranchant toute bassesse de vos bontés, toute amer- » tume de votre zèle, toute passion et tout intérêt de vos fonctions, » pour les ramener par des avertissemens paternels, non par des re- » proches et des menaces. »

Un homme respectable, justement attaché au nom de Lamoignon, qu'il honore par ses lumières et ses vertus, croit l'évêque de Nîmes plus coupable que l'intendant Baville, de l'intolérance et de la persécution tant reprochée à ce magistrat. Mais que répondre au cri général et encore subsistant des protestans de Languedoc, qui honorent la mémoire de Fléchier, ne chérissent pas celle de Baville? Le fait suivant ne lui est pas plus favorable. « J'ai demandé au cardinal de Fleury, *dit Voltaire*, ce qui avait principalement engagé Louis XIV au coup violent » d'autorité qu'il exerça par la révocation de l'édit de Nantes. Il me ré» pondit que tout venait de M. de Baville, qui s'était flatté d'avoir » aboli le calvinisme en Languedoc, où cependant il restait plus de » quatre-vingt mille huguenots. Louis XIV crut aisément que puisqu'un » intendant avait détruit la secte dans son département, il l'anéantirait » dans son royaume. » Ainsi Baville (au moins si l'on en croit cette anecdote)[1] fut l'instigateur de cette persécution, dont il devint ensuite un des ministres les plus zélés et les plus redoutables.

Fléchier, en ne voulant pas qu'on usât de violence à l'égard des protestans paisibles, croyait avec raison qu'il fallait opposer la force aux protestans fanatiques qui avaient pris les armes. Cavalier, chef de ces fanatiques, vint à Nîmes après son accommodement avec le maréchal de Villars; mais le prélat ne voulut jamais voir le destructeur de son troupeau. Il apprit avec plaisir que Cavalier était parti pour l'Angleterre. *Ce vaisseau périra sans doute*, dit-il, *étant chargé de tant de crimes*. Cet homme, simple garçon boulanger, avait en effet ordonné et exécuté *au nom de Dieu* les dévastations dont Fléchier avait gémi, comme les catholiques exerçaient *au nom de Dieu* les dragonnades. Le maréchal de Villars fut envoyé dans les Cévennes pour faire la guerre à Cavalier; et ce général célèbre, qui devait bientôt combattre et vaincre le prince Eugène, borna sa campagne contre les protestans à un traité de paix avec le boulanger qui les commandait. La guerre cruelle et malheureuse que Louis XIV avait alors à soutenir, l'obligeait à cette humiliation; et, ce qui ne fut guère moins fâcheux, les protestans se plaignirent, non sans raison, que les conditions du traité avaient été mal observées.

Le respectable prélat donnait aux ennemis de l'église l'exemple de la soumission qu'il leur prêchait. Quoique lié d'amitié avec l'illustre Fénélon, il publia un mandement d'adhésion à la bulle qui condamnait la doctrine quiétiste de ce vertueux archevêque; mais en proscrivant ses

[1] Cette anecdote n'a rien de sûr; et quant aux protestans du Languedoc, on conçoit que Baville, exécuteur nécessaire des ordres rigoureux de la cour, a dû leur laisser des souvenirs plus fâcheux que Fléchier, dont la faible influence se bornait à son petit diocèse. Mais Baville était-il l'instigateur de la persécution? c'est ce que nient ceux qui ont vu les titres qui peuvent seuls décider la question. N'inculpons pas légèrement les hommes célèbres. Quand on veut parler d'un intendant digne d'être proposé pour modèle, c'est Baville qu'on cite. (*Voyez* ce qu'en dit le maréchal de Villars dans ses mémoires.)

erreurs, il parla de sa personne avec les égards qu'elle méritait, et que d'autres prélats n'avaient pas eus pour lui. Il avait fait plus que de rendre justice à la docilité de Fénélon, il l'avait prédite. Les âmes droites et pures se connaissent et se devinent, et le vertueux Fénélon fit, en cette circonstance, ce que le vertueux Fléchier aurait fait à sa place.

Observateur exact des lois ecclésiastiques, Fléchier ne savait ni les outrer ni les affaiblir. Il avait converti et baptisé un juif, qui lui-même, on ignore par quelle raison, baptisa ensuite un enfant *incognito*, et, pour ainsi dire, à petit bruit. Fléchier déclara l'enfant bon chrétien malgré l'*incognito*. Mais plus sévère sur le mariage que sur le baptême, il décida que le mariage d'un protestant avec une catholique ne pouvait être toléré dans l'église romaine; et il expliquait de son mieux, en faveur de cette opinion, le passage de S. Paul, qui n'y paraît pas très-favorable, *que le mari infidèle doit être sanctifié par la femme fidèle.* Nous ignorons ce que pensent aujourd'hui sur ce sujet les prélats et les théologiens modernes. Mais les magistrats de nos jours, qui se piquent plus d'équité que de théologie, ont plus d'une fois déclaré bons et valides des mariages de cette espèce.

La prétendue croix miraculeuse dont nous avons parlé dans l'éloge de Fléchier, et contre laquelle il donna une lettre pastorale, avait été érigée par un berger que le prélat fit sortir de son diocèse. On ratissait le bois de cette croix comme une relique. « Ces morceaux, *dit-il,* séparés du tout, ne sont plus que des morceaux de bois, qui, ayant perdu le mérite de la représentation des souffrances de Jésus-Christ, ne sont dignes d'aucun honneur. »

Dans cette même lettre, il dit que les miracles ne doivent pas être *trop fréquens*, parce qu'ils seraient *inutiles,* ni *absolument nuls, afin que les nouveaux fassent croire les anciens.* Il parle avec beaucoup de sagesse de la dévotion qu'on doit apporter à cette croix. Il défend aux curés d'attester les miracles, et aux filles d'y passer la nuit.

L'évêque de Nîmes invitait ses chanoines à une vie laborieuse et régulière, en leur rappelant la mauvaise idée que les gens du monde ont pour l'ordinaire des chapitres. « Ils considèrent les chanoines, *leur dit-il,* comme des ecclésiastiques sans emploi. Parvenus à une indolente oisiveté, on les voit remplir dans un chœur des chaises commodes, et joindre à peine leurs voix aux prêtres inférieurs qui chantent pour eux les louanges de Dieu. L'inutilité de leur vie forme un triste préjugé contre la régularité de leur conduite. »

Un de ces chanoines, dit-on, lui représentait que ses charités étaient immenses, et que sa bourse ne pourrait y suffire. Il lui fit à peu près la même réponse qu'a faite de nos jours Benoît XIV à de semblables représentations: « Si les pauvres vous entendent, ils nous demanderont nos équipages, nos meubles, nos palais, comme un bien qui leur appartient; et que répondrons-nous? »

Fléchier s'opposa tant qu'il put à l'établissement d'un Opéra à Nîmes. Il y en eut d'abord un qui tomba, et les acteurs furent réduits à l'au-

mône. La seconde troupe réussit mieux ; le prélat tonna contre ce spectacle, sans cependant employer les censures ecclésiastiques, mais seulement la prière : *Vous aimiez*, dit-il, *à voir et à entendre ces filles de Babylone qui chantent les cantiques de leur pays, et vous échauffiez ces serpens à mesure qu'ils vous piquaient.* Il se plaint de ce que les nouveaux convertis, qui, étant protestans, n'allaient point aux spectacles, y allaient depuis leur conversion. *Vous n'avez*, leur dit-il, *oublié de vos premières lois que ce qu'elles avaient de bon.* Nous n'examinerons pas, si relativement aux préceptes et à l'esprit du christianisme, un Opéra peut être toléré dans une grande ville, comme un mal nécessaire, et propre à en empêcher de plus grands; mais il faut convenir que le mal qui peut en résulter pour les mœurs devait être plus sensible et plus à craindre dans une petite ville, et pouvait avec quelque raison alarmer la sollicitude épiscopale.

(11) La famille de Fléchier assure que l'anecdote du marchand de chandelles, rapportée dans son éloge, n'est pas exacte, et elle la raconte ainsi : Le père de Fléchier avait hérité de ses ancêtres une petite terre qu'il cultivait lui-même, et un moulin qu'il faisait valoir. L'orgueilleux prélat dont nous avons parlé, et qui reprochait si bassement à Fléchier la noble indigence de ses ancêtres, lui dit un jour : *Avouez que votre père aurait été bien surpris de vous voir sortir de son moulin pour devenir évêque. Je crains bien*, lui répondit Fléchier, *que si le vôtre avait travaillé au moulin, vous n'eussiez toute votre vie tourné la meule.*

Quoi qu'il en soit, cette réponse de Fléchier rappelle le mot d'un autre prélat à un distributeur des grâces ecclésiastiques, qui le consultait pour savoir s'il pouvait faire évêque *sans indécence* un prédicateur qui avait, comme Fléchier, des talens rares et une naissance peu distinguée. *Si je croyais que cela pût être mis en question*, lui répondit celui qu'il consultait, *je jetterais tout à l'heure ma mitre et ma croix par la fenêtre;* réponse un peu militaire, mais que la question méritait, et que nous aurions craint d'affaiblir en l'adoucissant. Un des fâcheux inconvéniens de notre administration et de l'esprit qui semble la diriger, c'est que le mérite éminent, né dans la foule, ait si peu d'espérance d'arriver aux grandes places. Quelque peu empressé qu'il se montre de chercher les honneurs, car nous parlons du mérite éminent et par conséquent du mérite modeste, quelque porté qu'il soit à préférer la médiocrité à la fortune, et la liberté aux chaînes, au moins serait-il juste de lui laisser l'honneur du choix, dont il abusera d'autant moins qu'il en sera plus digne.

Note générale sur quelques faits rapportés dans l'éloge de Fléchier.

Nous avons avancé, d'après le témoignage de plusieurs Avignonais très-dignes de foi, que les ancêtres de Fléchier, réduits à une honorable indigence, avaient été contraints de faire le commerce pour

subsister. La famille encore existante de ce vertueux prélat convient du peu de fortune de ses aïeux ; mais elle assure qu'ils n'ont jamais fait le commerce, ayant toujours pris et porté le titre de *noble homme*. C'est aux généalogistes à nous apprendre le sens précis de cette expression, surtout dans certaines provinces. Nous nous en rapportons entièrement à eux sur ce sujet, ainsi que sur les titres produits par cette respectable famille. Il est au moins très-certain que la mère de Fléchier, sœur du général des doctrinaires, Hercule Audifret, était fille d'un marchand du Comtat ; ne serait-il pas possible de tout concilier, en supposant que son mari, père de Fléchier, s'associa pour le commerce avec son beau-père, qui vraisemblablement était un commerçant peu aisé, puisqu'il maria sa fille à un homme sans fortune ?

Nous sommes bien éloignés de vouloir disputer à MM. Fléchier le titre de *noble* auquel ils prétendent ; mais si nous rapportions en détail tout ce qui nous a été dit à ce sujet [1], il en résulterait au moins q'on ne peut nous accuser avec justice d'avoir cru trop légèrement les faits que nous avions d'abord avancés sur la naissance de l'évêque de Nîmes. Contens de nous être justifiés du reproche qu'on pourrait nous en faire, nous renvoyons nos lecteurs au témoignage des habitans du Comtat sur cette famille, qui d'ailleurs a si peu besoin de noblesse pour être illustre.

ÉLOGE DE DESPRÉAUX [2].

NICOLAS BOILEAU DESPRÉAUX naquit le 1er. novembre 1636, de Gilles Boileau, greffier de la grand'chambre, et d'Anne de Nielle sa seconde femme. Sa famille était noble, ancienne même, et connue dès le quatorzième siècle (1). Aussi disait-il de l'évêque

[1] On nous avait assuré, 1°. que le père de Fléchier n'a pas pris la qualité de *noble* dans l'extrait baptistaire de tous ses enfans ; que Ménard en fait la remarque dans son *Histoire de Nîmes* ; et que d'ailleurs le titre de *noble* est fréquemment usurpé dans le Comtat par des gens qui ne sont pas gentilshommes ; 2°. que Pithon-Curt, dans son *Nobiliaire du Comtat*, où il est très-indulgent sur la noblesse, ne parle point des Fléchier ; 3°. que, si Fléchier, depuis évêque, avait été gentilhomme, il n'aurait pas pris l'emploi dérogeant de secrétaire de M. Talon, aux grands jours d'Auvergne ; 4°. que Pierre Fléchier, un des aïeux du prélat, ne prend aucune qualification dans son contrat de mariage, ni dans d'autres actes, et qu'il avait été dernier consul de Pernes, charge occupée *par le peuple* (c'est l'expression dont on s'est servi) ; 5°. que Fléchier passait dans le pays pour fils ou petit-fils d'un marchand de chandelles, et que ce fait avait même été imprimé sans réclamation. Voilà bien des titres pour notre apologie.

[2] Né le 1er. novembre 1636 ; reçu le 3 juillet 1684, à la place de Claude Basin de Bezons, conseiller d'État ; mort le 11 mars 1711.

de Noyon, Clermont-Tonnerre, aux yeux duquel la noblesse était le premier de tous les mérites : *Il m'estimerait bien davantage s'il savait que je suis gentilhomme.* Une grande ville et un petit village, Paris et Crône, se disputent la gloire de l'avoir vu naître ; comme autrefois plusieurs villes grecques se disputèrent l'honneur d'avoir été le berceau d'Homère, qu'elles avaient, dit-on, laissé manquer de pain durant sa vie. La patrie de Despréaux sera quelque jour l'objet d'une importante controverse d'érudition, et pourra bien, pour appliquer ici un vers de notre poëte,

Aux Saumaises futurs préparer des tortures.

Déjà Paris et Crône citent chacun en leur faveur des autorités imposantes, que nous nous garderons bien de discuter ici, de peur de commencer nous-mêmes à être un peu Saumaises (2). Les hommes supérieurs n'appartiennent en propre, ni à la ville, ni au village, ni à la nation qui s'en glorifie ; jetés au hasard et en petit nombre sur la surface de la terre, ils sont moins l'ornement que l'exception de l'indéfinissable espèce humaine, qui, dans le reste de ses individus, semble n'avoir été qu'ébauchée par la nature, dont elle a reçu tant d'activité avec tant d'impuissance, et des lumières si courtes avec une curiosité si insatiable et si présomptueuse (3).

Despréaux fut dans ses premières années le contraire de ces petits prodiges de l'enfance, qui, souvent dans l'âge mûr, sont à peine des hommes ordinaires ; esprits nés avant terme, que la nature s'épuise à faire éclore, et renonce à faire croître, comme si elle ne se sentait pas la force de les achever. Cet homme, qui devait jouer un si grand rôle dans les lettres, et y prendre un ton si redoutable, paraissait dans son enfance pesant et taciturne ; non de cette taciturnité d'observateur qui décèle un fond de malice, mais de cette taciturnité stérile qui n'annonce qu'une bonhomie insipide et sans caractère. Son père disait de lui, en le comparant à ses autres enfans : *pour celui-ci, c'est un bon garçon qui ne dira jamais de mal de personne* (4). On sent à quelle médiocrité sans ressource un père croit son fils condamné, quand il se borne à lui donner un éloge si modeste. Tous les frères de Despréaux marquaient des talens précoces, et semblaient promettre d'être de grands hommes ; lui seul ne promettait rien, et a tenu ce que promettaient ses frères (5).

Par complaisance pour sa famille, il commença par être avocat. La sécheresse du code et du digeste le dégoûta bientôt de cette carrière, et ce fut une perte pour le barreau. Plein des lumières du bon goût, il eût été législateur sur ce grand théâtre,

comme il l'a été sur le Parnasse ; il eût introduit la véritable éloquence dans un pays où de nos jours même elle n'est que trop souvent ignorée, et où elle l'était bien plus il y a cent ans ; il eût fait main-basse sur cette rhétorique triviale, qui consiste à noyer un tas de sophismes dans une mer de paroles oiseuses et de figures ridicules. Despréaux ne dissimulait pas dans l'occasion ce qu'il pensait des déclamations dont le Palais est si sujet à retentir. Défendant un jour la cause du bon goût devant un grave magistrat, qui se croyait un aussi grand juge en littérature qu'en affaires, et qui peut-être avait plus de raison qu'il ne pensait, notre illustre poëte louait Virgile de ne dire jamais rien de trop. *Je ne me serais pas douté,* dit finement le magistrat, *que ce fût là un si grand mérite.... Si grand*, répondit Despréaux, *que c'est celui qui manque à toutes vos harangues.*

L'anecdote suivante peut faire juger de son goût pour le métier de jurisconsulte, auquel ses parens voulaient le contraindre. M. Dongois, son beau-frère, greffier du parlement, l'avait pris chez lui pour le former au style de la procédure, dont la barbarie absurde devait paraître bien rebutante à un jeune homme qui avait lu Cicéron et Démosthènes (6). Ce Dongois avait un arrêt à dresser dans une affaire importante. Il le composait avec enthousiasme en le dictant à Despréaux, et le dictait avec emphase, bien satisfait de la sublimité de son ouvrage. Quand il eut fini, il dit à son scribe de lui en faire la lecture ; et comme le scribe ne répondait pas, Dongois s'aperçut qu'il s'était endormi, et avait à peine écrit quelques mots de ce chef-d'œuvre. Outré d'indignation, le greffier renvoya Despréaux à son père, en plaignant ce père infortuné d'avoir un fils imbécile, et en l'assurant que ce jeune homme, sans émulation, sans ressort, et presque sans instinct, *ne serait qu'un sot tout le reste de sa vie* (7).

Il passa des épines de la jurisprudence aux chicanes de la théologie scolastique, dont la ténébreuse et puérile subtilité était moins faite encore pour un esprit tel que le sien. Il lutta ainsi pendant quelques années contre la nature, frappant à toutes les portes qu'elle avait fermées pour lui. Il devint enfin ce qu'elle voulait, il fut poëte : et comme pour démentir dès ses premiers essais la prédiction de son père, il débuta par être poëte satirique.

Ce dangereux genre d'écrire par lequel il s'annonça, produisit son effet naturel. Il déchaîna contre l'auteur la foule des écrivains qu'il attaquait, et lui fit des amis, ou plutôt des lecteurs, dans cette partie du public, pour le moins très-nombreuse, qui, par une inconséquence dont le motif cruel est au fond du cœur hu-

main, aime à voir humilier ceux même qu'elle estime le plus. Mais quelque faveur et quelque encouragement que promît à Despréaux une disposition si générale et si bénévole, il ne put éviter d'avoir aussi des censeurs dans la très-petite classe des hommes honnêtes ou sévères, qui pensaient, comme il l'a dit lui-même, que

C'est un méchant métier que celui de médire.

Du nombre de ces derniers était le duc de Montausier, qui se piquait d'une vertu inflexible et austère. *Il se levait tous les jours*, disait-il, *dans l'intention de réprimer le satirique ;* mais il ajoutait que, *dès qu'il avait fait sa prière du matin, il sentait sa colère amortie.* Despréaux ne crut pourtant pas devoir se reposer sur l'efficacité de cette *prière*, pour lancer ses traits en sûreté (8). Il était pour lui de la plus grande importance de mettre dans ses intérêts un des premiers hommes de la cour, dont le crédit était d'autant plus redoutable, qu'il était appuyé sur cette considération personnelle qui ne s'y joint pas toujours, parce qu'elle est le fruit de l'estime publique, et que le crédit est celui des places. En poëte qui connaissait le pouvoir des louanges, ou plutôt en philosophe qui connaissait les hommes, le satirique glissa, dans un de ses ouvrages, un mot d'éloge pour le duc de Montausier ; et toute la sévérité du courtisan misanthrope échoua contre ce petit grain d'encens. Il est vrai que l'encens était habilement préparé pour chatouiller la modestie revêche du Caton rigide à qui Despréaux avait besoin de plaire. Les vers où il lui rendait hommage étaient en très-petit nombre, et en même temps très-flatteurs, sans néanmoins avoir trop l'air de l'adulation ;

Et plût au ciel encor, pour couronner l'ouvrage,
Que Montausier voulût m'accorder son suffrage !
C'est à de tels lecteurs que j'offre mes écrits.

L'éloge n'était ni fade ni exagéré ; il pouvait être entendu, sans rougir, par un homme qui affectait d'abhorrer également la satire et les louanges ; et ce fut pour avoir été renfermé dans cette juste mesure, qu'il eut l'effet dont le poëte s'était flatté. Encouragé par ce premier succès, Despréaux se hâta de porter le dernier coup à l'austérité chancelante de son détracteur, en lui avouant, avec un air contrit, combien il se sentait *humilié* de n'avoir pas pour ami *le plus honnête homme de la cour.* Dès ce moment, le plus honnête homme de la cour devint le protecteur et l'apologiste du plus caustique de tous les écrivains.

Cependant d'autres personnes d'une piété plus douce, et par

là disposées à pardonner tout, excepté la satire, ne furent pas aussi faciles à convertir que l'avait été le stoïcien de Versailles, et le poëte essuya plus d'un reproche de leur part, sur les traits dont le *prochain* était percé dans ses ouvrages ; mais les auteurs de ces remontrances étaient sans crédit à la cour, et Despréaux n'écouta point leurs scrupules (9).

Il continua donc de se livrer au genre satirique ; mais, heureusement pour sa gloire, il ne s'y borna pas. Il sentit que l'honneur de foudroyer de mauvais écrivains est aussi mince que triste ; qu'un auteur destiné à l'oubli entraîne avec lui son censeur dans la même tombe, quand le censeur se borne au faible mérite de l'écraser ; qu'au contraire, tout ouvrage vraiment digne de son succès, est assuré de survivre à la satire la plus ingénieuse et à la critique même la plus juste, parce qu'il est difficile de produire des beautés, et facile de remarquer des fautes ; qu'enfin, pour passer à la postérité, il ne faut pas se contenter d'offrir quelques alimens éphémères à la malignité de ses contemporains, mais qu'il faut être, en vers comme en prose, l'écrivain de tous les temps et de tous les lieux. Convaincu de ces maximes, dignes d'être méditées et suivies par tous les gens de lettres qui se connaissent en véritable gloire, et qui joignent l'honnêteté aux talens, Despréaux produisit ces ouvrages, qui assurent à jamais sa renommée. Il fit ses belles *Epîtres*, où il a su entremêler à des louanges finement exprimées, des préceptes de littérature et de morale rendus avec la vérité la plus frappante et la précision la plus heureuse ; son *Lutrin*, où, avec si peu de matière, il a répandu tant de variété, de mouvement et de grâces; enfin son *Art Poétique*, qui est dans notre langue le code du bon goût, comme celui d'Horace l'est en latin ; supérieur même à celui d'Horace, non-seulement par l'ordre si nécessaire et si parfait que le poëte français a mis dans son ouvrage, et que le poëte latin semble avoir négligé dans le sien, mais surtout parce que Despréaux a su faire passer dans ses vers les beautés propres à chaque genre dont il donne les règles; bien différent de ces précepteurs arides, et pour ainsi dire morts, dont les leçons glacées ne seraient propres qu'à tuer le génie, si le génie daignait les entendre, et qui sont aux véritables législateurs en poésie ce que les scolastiques sont aux vrais philosophes ; artistes, ou plutôt artisans malheureux, dont le sort est de refroidir tout ce qu'ils touchent, et d'user tout ce qu'ils polissent.

Nous n'examinerons point si l'auteur de ces chefs-d'œuvre mérite le titre d'homme de génie, qu'il se donnait sans façon à lui-même, et que dans ces derniers temps quelques écrivains

lui ont peut-être injustement refusé : car n'est-ce pas avoir droit à ce titre que d'avoir su exprimer en vers harmonieux, pleins de force et d'élégance, les oracles de la raison et du bon goût, et surtout d'avoir connu et développé le premier, en joignant l'exemple au précepte, l'art si difficile, et jusqu'alors si peu connu, de la versification française? Avant Despréaux, il est vrai, Malherbe avait commencé à démêler ce secret; mais il n'en avait deviné qu'une partie, et avait gardé pour lui seul ce qu'il en savait; et Corneille, quoiqu'il eût fait *Cinna* et *Polyeucte,* n'avait de secret que son instinct, et n'était plus Corneille dès que cet instinct l'abandonnait. Despréaux a eu le mérite rare, et qui ne pouvait appartenir qu'à un homme supérieur, de former le premier en France, par ses leçons et par ses vers, une école de poésie; ajoutons que de tous les poëtes qui l'ont précédé ou suivi, aucun n'était plus fait que lui pour être le chef d'une pareille école. En effet, la correction sévère et *prononcée* qui caractérise ses ouvrages, le rend singulièrement propre à servir d'étude aux jeunes élèves en poésie ; c'est sur les vers de Despréaux qu'ils doivent, si l'on peut parler de la sorte, *modeler* leurs premiers essais, pour se plier de bonne heure à cette correction si nécessaire; comme les jeunes élèves en peinture, pour acquérir la précision et la pureté du dessin, doivent se former sur des figures dont les contours soient austères, et les muscles fortement exprimés (10).

Despréaux, fondateur et chef de l'école poétique française, eut dans Racine un disciple qui aurait suffi pour lui assurer l'immortalité, quand il ne l'aurait pas d'ailleurs si bien méritée par ses propres écrits. De bons juges ont même prétendu que le disciple avait surpassé le maître. C'est une question sur laquelle nous nous abstiendrons de prononcer ; il n'appartient de fixer les rangs entre les grands hommes, qu'à celui qui a le droit de se placer au milieu d'eux. Nous dirons seulement que Despréaux, inférieur ou égal à son élève, conserva toujours sur lui cet ascendant qu'un amour-propre brusque et naïf doit prendre sur un amour-propre timide et sensible, car celui de Racine était de cette dernière espèce. L'auteur de *Phèdre* et d'*Athalie* eut constamment, soit par déférence, soit par adresse, la complaisance de laisser la première place à celui qui se vantait d'avoir été son maître. Heureux les gens de lettres, ceux du moins qui, par leurs talens, ont des droits réels à l'estime publique, s'ils pouvaient sentir, à l'exemple de Racine et de Despréaux, combien leur union mutuelle peut ajouter à cette estime, et combien au contraire les jalousies et les haines peuvent leur faire perdre de considération et de gloire ! Le moyen de voir échapper

le laurier qui les attend, est d'être ardens à se l'arracher (11).

Il est vrai que Despréaux avait pour son disciple un mérite qui devait être aux yeux de ce dernier d'un prix inestimable, ce fut d'avoir senti de bonne heure ce que Racine valait, ou plutôt ce qu'il promettait d'être ; car il n'était pas facile de démêler dans l'auteur des *Frères Ennemis*, celui d'*Andromaque* et de *Britannicus*. Molière, et Molière seul, partagea ce mérite avec Despréaux. Corneille n'avait pas été aussi heureux à deviner, puisqu'après avoir lu l'*Alexandre*, il conseilla de très-bonne foi à l'auteur de ne plus faire de tragédies. Racine crut Molière et Despréaux, par bonheur pour le théâtre, pour sa propre gloire, et pour celle de Corneille lui-même. Car il eût été moins honorable au créateur de la tragédie française de ne point rencontrer de rival, que d'en trouver un qui n'a pu parvenir à l'effacer dans l'opinion publique : la supériorité du génie qui ouvre le premier une grande et belle carrière, est bien moins décidée quand il y court tout seul, que quand d'autres y courent en même temps sans pouvoir aller plus loin que lui, et sans obtenir d'autre gloire que celle de l'atteindre. Ce partage égal entre Racine et Corneille, semble avoir été prononcé par Despréaux lui-même, qui, malgré son amitié pour le premier, et les traits qu'il a lancés contre le second, n'a jamais expressément donné à l'un de ces deux grands hommes le sceptre de la scène tragique à l'exclusion de l'autre (12).

Quoi qu'il en soit, Despréaux voyant sans doute dans les premiers essais de Racine le germe de ce qu'il serait un jour, sentit combien ce germe, pour faire éclore tout ce qu'il cachait, demandait de soins et de culture. *Je lui appris*, disait-il, *à faire des vers difficilement*. Il avait mieux fait encore, et peut-être plus qu'il ne croyait; il lui avait appris à faire *difficilement* des vers *faciles ;* car cette facilité, si délicieuse pour l'esprit et pour l'oreille, est un des principaux charmes que la lecture de Racine fait éprouver. Cependant il est dans la poésie un autre mérite, qui n'a guère moins de prix que la sévère et correcte facilité du disciple de Despréaux ; c'est cette espèce d'abandon et de négligence heureuse, qui semble faire naître les vers librement, et pour ainsi dire d'eux-mêmes, sous la plume du poëte, comme une belle suite d'accords sous la main d'un musicien qui prélude de génie. Ne serait-il pas facile, d'après ces principes, de comparer ensemble nos trois plus grands maîtres en poésie, Despréaux, Racine et Voltaire? (Je nomme ce dernier quoique vivant [1]; car pourquoi se refuser au plaisir de voir d'avance un grand homme à la place que la postérité lui destine?) Ne pour-

[1] Cet éloge a été lu à la séance publique du 25 août 1774.

rait-on pas dire, pour exprimer les différences qui les caractérisent, que Despréaux frappe et fabrique très-heureusement ses vers; que Racine jette les siens dans un espèce de moule parfait, qui décèle la main de l'artiste sans en conserver l'empreinte; et que Voltaire, laissant comme échapper des vers qui coulent de source, semble parler sans art et sans étude sa langue naturelle? Ne pourrait-on pas observer, qu'en lisant Despréaux, on conclut et on sent le travail; que dans Racine, on le conclut sans le sentir, parce que si d'un côté la facilité continue en écarte l'apparence, de l'autre la perfection continue en rappelle sans cesse l'idée au lecteur; qu'enfin, dans Voltaire, le travail ne peut ni se sentir ni se conclure, parce que les vers moins soignés qui lui échappent par intervalles, laissent croire que les beaux vers qui précèdent et qui suivent n'ont pas coûté davantage au poëte? Enfin ne pourrait-on pas ajouter, en cherchant dans les chefs-d'œuvre des beaux-arts un objet sensible de comparaison entre ces trois grands écrivains, que la manière de Despréaux, correcte, ferme et nerveuse, est assez bien représentée par la belle statue du *Gladiateur;* celle de Racine, aussi correcte, mais plus moelleuse et plus arrondie, par la *Vénus de Médicis;* et celle de Voltaire, aisée, svelte et toujours noble, par l'*Apollon du Belvédère?*

Revenons à Despréaux. Il sut se procurer à la cour une protection plus puissante que celle du duc de Montausier, celle de Louis XIV lui-même. Il prodigua au monarque des éloges d'autant plus flatteurs, qu'ils paraissaient dictés par la voix publique, et n'être que l'expression vive et sincère de l'ivresse où la nation était de son roi. Pour donner encore plus de prix à son hommage, l'habile satirique eut l'adresse de mettre à profit la réputation de franchise qu'il s'était faite. Elle servait de passeport à des louanges que le poëte semblait donner comme malgré lui; la délicatesse du prince, vraisemblablement peu difficile, était rassurée par la liberté avec laquelle son panégyriste immolait des auteurs accrédités, qui, à la vérité, n'étaient pas rois; et Chapelain payait pour Louis XIV (13).

Despréaux avait surtout grande attention, en louant tous ceux dont le crédit pouvait ou l'appuyer ou lui nuire, de conserver toujours au monarque la place sans comparaison la plus éminente; il se félicitait entr'autres, comme d'un grand trait de politique, d'avoir su placer dans ses vers *Monsieur*, frère du roi, à côté du roi même, sans que la délicatesse du souverain pût en être blessée, et d'avoir loué le vainqueur de Cassel plus faiblement que le conquérant de la Flandre. Les vers dont il s'applaudissait si fort étaient ceux-ci, tirés de l'*Épître à M. de Lamoignon :*

Un bruit court que le roi va tout réduire en poudre,
Et dans Valencienne est entré comme un foudre;
Que Cambrai, des Français l'épouvantable écueil,
A vu tomber enfin ses murs et son orgueil;
Que devant Saint-Omer, Nassau par sa défaite,
De Philippe vainqueur rend la gloire complète.

Despréaux faisait remarquer à ses amis que les deux derniers vers, destinés à l'éloge de Monsieur, étaient d'un ton moins élevé que les quatre premiers, qui renfermaient celui du roi. Dans ces six vers, il ne paraissait flatté que de faire observer l'art du courtisan; il pouvait encore y faire sentir l'art du poëte dans la dégradation des teintes; il pouvait se faire un mérite du soin qu'il avait eu, après les deux vers *foudroyans* qui ouvrent cette tirade, de commencer déjà à baisser un peu le ton dans les deux vers du milieu, afin que le passage ne fût pas trop tranchant et trop brusque de la *fierté* des premiers vers à la *modestie* des derniers. Nous ignorons si personne avant nous a fait cette remarque; mais nous avons cru qu'il serait encore plus utile de démêler dans ce morceau chéri de Despréaux les finesses du goût qu'il a passées sous silence, que celles de l'adulation dont il a cru pouvoir se parer (14).

Il avait cependant l'art, ou plutôt le mérite, de faire passer quelquefois, à la faveur de ce débordement de louanges, des leçons utiles au souverain qu'il célébrait. Louis XIV, jeune encore et avide de renommée, qu'il prenait pour la véritable gloire, se préparait à faire la guerre à la Hollande. Colbert, qui savait combien la guerre la plus glorieuse est funeste aux peuples, voulait en détourner le monarque. Il engagea Despréaux à seconder des vues si louables, en adressant à Louis XIV sa première épître, où il prouve que la vraie grandeur d'un roi est de rendre ses sujets heureux, en les faisant jouir de tous les avantages de la paix. Tout le monde a retenu les beaux vers de cette épître sur l'empereur Titus,

Qui rendit de son joug l'univers amoureux,
Qu'on n'alla jamais voir sans revenir heureux,
Qui soupirait le soir, si sa main fortunée
N'avait par ses bienfaits signalé la journée.

Le roi se fit redire ces vers jusqu'à trois fois, loua beaucoup l'épître, et fit la guerre (15).

Tant de soins pour plaire au monarque, et surtout tant de talens, ne demeurèrent pas sans récompense. Despréaux fut comblé des grâces du roi, admis à sa cour, et nommé, conjointement avec Racine, pour écrire l'histoire du prince qu'il se montrait si empressé de célébrer (16). Les deux poëtes pa-

rurent s'occuper beaucoup de cet ouvrage ; ils en lurent même au roi plusieurs morceaux ; mais ils s'abstinrent d'en rien donner au public ; persuadés que l'histoire des souverains, même les plus dignes d'éloge, ne peut être écrite de leur vivant, sans que l'historien courre le risque, ou de se décréditer par la flatterie, ou de se compromettre par la vérité. Despréaux ne s'était chargé qu'avec répugnance d'un travail si peu assorti à ses talens et à son goût. *Quand je faisais*, disait-il, *le métier de satirique, que j'entendais assez bien, on m'accablait d'injures et de menaces; on me paie bien cher aujourd'hui pour faire le métier d'historiographe, que je n'entends point du tout.*

Aussi la faveur dont il jouissait, bien loin de l'éblouir, lui était quelquefois importune. Il a dit souvent que le premier sentiment que lui inspira la fortune qu'il avait faite à la cour, fut un sentiment de tristesse. Il croyait trop acheter les bienfaits du souverain par la perte de sa liberté, bien si précieux en effet, et que toutes les jouissances de la vanité, ces jouissances vides et passagères, ne peuvent remplacer auprès du sage. Despréaux cherchait à recouvrer peu à peu cette liberté si chère, à mesure que l'âge semblait l'y autoriser ; et, les dix ou douze dernières années de sa vie, il cessa enfin tout-à-fait d'aller à la cour. *Qu'irai-je y faire*, disait-il ? *je ne sais plus louer* (17). Il aurait pu cependant y trouver autant de matière à ses éloges que dans le temps où il les avait prodigués avec moins de réserve. Ce n'était plus à la vérité les beaux jours de Louis-le-Grand; des jours de désastres et de larmes les avaient remplacés; et quelques années d'une guerre malheureuse faisaient oublier à la France même soixante années de victoires, tant célébrées par Despréaux et par cent autres. Mais l'adversité, le vrai et l'unique maître des rois, avait développé dans le monarque des vertus qu'une prospérité constante aurait étouffées. Louis XIV, vaincu de toutes parts, voulant aller combattre et périr à la tête de sa noblesse, prêt à sacrifier jusqu'à son petit-fils pour donner la paix à ses peuples, déployant dans les revers une grandeur d'âme qui n'était qu'à lui, et dont il ne partageait la gloire ni avec ses généraux, ni avec ses ministres, n'était pas moins digne d'être chanté par Despréaux, que Louis XIV sur les bords du Rhin, ordonnant ce dangereux passage à une nombreuse armée qu'il animait *de ses regards*, dictant ensuite la paix à Nimègue avec trop de fierté, forçant enfin à se réunir contre lui l'Europe entière irritée de ses triomphes et accablée du poids de sa gloire.

Quoique Despréaux ne se reposât sur personne du soin de louer ses ouvrages, il a plus d'une fois avoué que dans tout ce

qu'il avait écrit, il restait un côté faible, et comme il s'exprimait lui-même, *le talon d'Achille*, qu'aucun de ses ennemis n'avait pu trouver ; il n'a jamais voulu s'expliquer davantage ; et ses commentateurs, car il en a déjà trois ou quatre, qui ont bien le génie des commentateurs, se sont épuisés en raisonnemens dignes d'eux, pour découvrir ce côté faible (18). Des hommes plus faits pour juger Despréaux, ont mieux rencontré ce *talon d'Achille* dans la partie du *sentiment* dont il paraît avoir été privé. C'était, qu'on nous permette cette expression, une espèce de sens qui manquait à cet illustre écrivain. Car si le poëte doit avoir le tact sûr et le goût sévère pour connaître ce qu'il doit saisir ou rejeter ; si l'imagination, qui est pour lui comme le sens de la vue, doit lui représenter vivement les objets, et les revêtir de ce coloris brillant dont il anime ses tableaux, la sensibilité, espèce d'odorat d'une finesse exquise, va chercher profondément dans la substance de tout ce qui s'offre à elle, ces émotions fugitives, mais délicieuses, dont la douce impression ne se fait sentir qu'aux seules âmes dignes de l'éprouver. On peut, il est vrai, désirer ce dernier sens à Despréaux ; mais il possède si supérieurement tous les autres, qu'à peine s'aperçoit-on du sens qui lui manque. On le regrette même d'autant moins, que les matières traitées par ce grand poëte ne *paraissent pas l'exiger ;* je dis qu'elles ne paraissent pas l'exiger, et je me garde bien d'ajouter qu'elles en interdisent l'usage. La sensibilité, ce présent de la nature, dirai-je précieux ou funeste, poursuit sans cesse, si l'on peut parler ainsi, ceux qui ont le bonheur ou le malheur d'être nés pour en recevoir les impressions profondes. Aussi inséparable de leur existence que l'air qu'ils respirent, elle s'empare comme malgré eux de toutes leurs productions, elle les pénètre, elle y donne le mouvement et la vie, elle y répand surtout ce tendre intérêt qui fait aimer l'auteur et jouir de son âme encore plus que de son génie (19). Veut-on connaître par un exemple frappant la différence que le charme ou la privation du sentiment peut mettre dans deux ouvrages ? La fable *de la Mort et du Bûcheron* a été mise en vers par La Fontaine et par Despréaux ; qu'on les compare ensemble. La sensibilité respire à chaque vers dans la fable de La Fontaine ; chaque vers de celle de Despréaux semble flétri par la sécheresse (20).

Ce défaut de sensibilité rendit absolument nul pour notre grand poëte le mérite si touchant de Quinault, et si bien senti par notre siècle, qui semble vouloir venger cet auteur charmant du peu de justice que lui ont rendu ses contemporains ; triste et tardive récompense du talent oublié ou persécuté du-

rant sa vie (21). Despréaux entreprit, conjointement avec Racine, un opéra, dans lequel ils crurent effacer ce poëte qu'ils méprisaient, et montrer la facilité d'un genre d'ouvrage dont ils ne parlaient qu'avec dédain : Despréaux en fit le prologue, que par malheur aucun musicien ne put venir à bout de mettre en musique; Orphée même y aurait échoué (22). Notre poëte ne laissa pas de le faire paraître avec une préface, où l'on trouve, suivant l'expression musicale, des assertions aussi étranges que celles de Pascal sur la *beauté poétique ;* grande leçon aux plus heureux génies, et de ne point forcer leur talent, et de se taire sur ce qu'ils ignorent. Mais le trait le plus singulier de cette préface, c'est la phrase par laquelle elle débute. On y lit, que *mesdames de Montespan et de Thianges, lasses des opéras de Quinault, proposèrent au roi de chercher un autre poëte lyrique.* Mesdames de Montespan et de Thianges, lasses des opéras de Quinault! c'est-à-dire, ennuyées d'*Alceste*, d'*Atys*, de *Thésée* et de *Proserpine ;* car, pour leur honneur, *Armide* n'existait pas encore. C'est bien ici le cas du vers de la *Métromanie :*

Voilà de vos arrêts, messieurs les gens de goût!

L'espèce d'éloignement que Despréaux montra toujours pour Quinault, tenait à une cause secrète que le satirique ne put s'empêcher de laisser entrevoir. Lorsqu'ils se furent réconciliés, ou plutôt lorsque Despréaux se fut réconcilié avec Quinault, car celui-ci fut toujours sans fiel, Quinault allait le voir quelquefois; et Despréaux disait de lui avec une sorte d'humeur naïve et plaisante : *Il ne s'est raccommodé avec moi que pour venir me parler de ses vers, et il ne me parle jamais des miens.*

Despréaux n'avait pas la même plainte à faire de La Fontaine; le *bonhomme,* conservons-lui ce nom si cher, cet aimable nom que Molière lui a donné, le *bonhomme* ne parlait jamais de ses vers, lui seul en ignorait le prix et le charme. Mais pourquoi Despréaux ne l'a-t-il jamais nommé dans les siens? pourquoi même, dans son *Art Poétique,* où il n'a pas dédaigné de parler du *madrigal* et du *rondeau*, n'a-t-il pas dit un mot de la *fable*, comme s'il eût craint d'avoir à louer l'écrivain qui, parmi nous, a créé ce genre, et l'a créé tellement, qu'il y est encore incomparable après les efforts de tant de fabulistes pour approcher de lui; écrivain dont la simplicité naïve, si fine et si vraie tout ensemble, était bien faite pour être sentie et célébrée par un aussi excellent juge que Despréaux, par celui qui a dit si bien :

Rien n'est beau que le vrai, le vrai seul est aimable.

Despréaux prétendait, dit-on, que La Fontaine n'avait rien

inventé ; que sa naïveté était celle de Rabelais et de Marot. Il oubliait que Rabelais n'est point naïf, que son caractère est une gaieté souvent excessive, et par là très-éloignée de cette disposition calme et douce que la naïveté suppose ; il oubliait que la naïveté de Marot tient à son vieux langage, celle de La Fontaine à son âme ; que sa langue même lui appartient si uniquement, que, soit avant, soit après lui, elle n'a été celle de personne ; que dans ce poëte plus que dans aucun autre, on trouve, pour appliquer ici un vers charmant de La Fontaine même,

Cet heureux art
Qui cache ce qu'il est, et ressemble au hasard ;

qu'enfin, parmi les écrivains célèbres du siècle de Louis XIV, si La Fontaine n'est pas le plus grand, il est au moins le plus singulièrement original, le plus désespérant pour le peuple imitateur, en un mot, si on peut parler de la sorte, celui que la nature aura le plus de peine à refaire.

Ceux qui ont reproché à Despréaux d'avoir été injuste à l'égard de Quinault et de La Fontaine, l'ont encore accusé, mais avec beaucoup moins de raison, de n'avoir pas rendu assez de justice à Molière. Il serait suffisamment disculpé de cette imputation par la réponse qu'il eut le courage de faire à Louis XIV, qui lui demandait quel était l'écrivain auquel il croyait le plus de génie; *Sire, c'est Molière*, répondit Despréaux sans hésiter, et sans aucun retour d'amour-propre sur lui-même, quoiqu'assurément il ne fût pas disposé à céder légèrement le trône à ses rivaux (23). On peut seulement être étonné que dans la satire adressée à ce grand homme, il se borne à lui demander où *il trouve la rime :* il eût mieux fait de lui demander où il avait trouvé les chefs-d'œuvre dont il avait déjà enrichi la scène, dans le temps où cette satire fut écrite, l'*Ecole des Maris* et l'*Ecole des Femmes ;* il eût encore été plus digne de Despréaux de prévoir et de démêler dans ces chefs-d'œuvre ceux qui devaient les suivre et presque les effacer, le *Misanthrope,* les *Femmes Savantes*, l'*Avare ,* et surtout le *Tartufe ,* cet ouvrage unique au théâtre, d'une utilité qui devrait réconcilier avec les spectacles les véritables gens de bien, et auquel Louis XIV eut le courage, malgré les clameurs de l'hypocrisie intéressée, d'accorder une protection qui est un des plus beaux traits de la vie de ce monarque. Despréaux prétendait que chaque demi-siècle, et presque chaque lustre, aurait besoin d'une comédie nouvelle sur cet objet, si intéressant pour l'instruction et la vindicte publique ; en effet, il n'y aurait pas à craindre, si le peintre était digne du sujet, que les portraits se ressemblassent, tant l'hypocrisie est habile

à changer de forme, audacieuse et entreprenante quand elle se croit protégée, souple et insidieuse quand elle craint d'être reconnue, humble et rampante quand elle se voit démasquée. Mais si chaque siècle abonde en tartufes, chaque siècle n'a pas un Molière; il est plus difficile à la nature de produire en ce genre des peintres que des originaux. On pourrait être étonné, d'après ces réflexions, qu'un sujet de satire si favorable et si fécond ait été négligé par Despréaux, qui en a traité de bien moins importans. Il y a quelque apparence que la supériorité de la comédie de Molière le détourna d'un travail si propre à exercer sa verve; on voit même qu'il résista sur ce point aux sollicitations de ses amis. Un d'entre eux, qui aimait la bonne chère, et qui se piquait de s'y connaître, sachant qu'il travaillait à la *Satire du Festin*, lui représenta très-sérieusement que ce n'était pas là un sujet sur lequel il dût plaisanter. *Choisissez plutôt les hypocrites*, lui disait-il avec chaleur, *vous aurez tous les honnêtes gens pour vous; mais pour la bonne chère, croyez-moi, ne badinez point là-dessus.*

Dans cette même pièce adressée à Molière sur la difficulté de *trouver la rime*, si le fond n'est pas assez digne de celui à qui elle était adressée, les détails contiennent des leçons dont l'utilité doit faire oublier le peu d'intérêt du sujet. On y trouve surtout deux vers bien remarquables. Despréaux dit en parlant d'un bon écrivain :

> Et toujours mécontent de ce qu'il vient de faire,
> Il plaît à tout le monde, et ne saurait se plaire (24).

Voilà, lui répondit Molière, *une des plus grandes vérités que vous ayez jamais dites.* Molière avait bien raison. L'auteur le plus justement applaudi surprendrait beaucoup, et peut-être humilierait ses censeurs les plus acharnés, s'il faisait lui-même la critique sévère de ses ouvrages. Combien d'endroits faibles dont il est le seul confident, et qui sont, pour d'autres yeux que les siens, une espèce de mystère soigneusement renfermé entre son amour-propre et lui! On ne doit jamais être plus docile pour son censeur que lorsqu'il met le doigt sur ces plaies secrètes, et qu'on peut dire : *il m'a deviné.*

Despréaux écrivait ordinairement ses ouvrages en prose avant que de les mettre en vers (25). On assure que Racine en usait de même pour ses tragédies. La nature du génie de ces deux grands poëtes, formé d'une heureuse combinaison de verve et de sagesse, les autorisait à cette marche lente et mesurée. Mais ce ne serait pas un conseil à donner à tous ceux qui écrivent en vers. Combien en est-il dont les productions seraient desséchées dans leur

germe par cette méthode propre à faire avorter plus d'un poëte? Que celui dont le pas est ferme et sûr sans être tardif et pesant, suive et achève pas à pas sa route ; que celui qui, en modérant sa marche, la rendrait chancelante et pusillanime, s'élance dans la carrière en courant : la sage lenteur de Raphaël eût énervé la vigueur du Tintoret, et le travail rapide de l'auteur des *Métamorphoses* eût été mortel à l'*Enéide*.

Despréaux, trop supérieur et trop vrai pour vouloir paraître ce qu'il n'était pas, ne se piquait nullement d'être philosophe, dans l'acception même la plus innocente qu'on puisse aujourd'hui donner à ce mot. Cependant on lui est redevable d'une plaisanterie qui, dictée par les seules lumières du bon sens, n'a pas été moins utile à la vraie philosophie, que ses autres ouvrages l'ont été au bon goût (26). C'était *un arrêt burlesque* rendu en faveur de l'Université, contre *une inconnue nommée* LA RAISON, qui cherchait à s'introduire dans les écoles. Cette plaisanterie prévint l'effet des démarches que les partisans de la vieille philosophie se préparaient à faire pour éterniser son règne, démarches qui auraient peut-être eu le malheur d'être punies par le succès ; et l'arrêt burlesque empêcha un arrêt ridicule. Les magistrats, heureusement pour eux, avaient alors à leur tête, dans le premier président de Lamoignon, un homme de beaucoup d'esprit, que le progrès des lumières n'effrayait pas ; ils se souvinrent, avec un remords salutaire, d'un autre arrêt trop réellement rendu cinquante années auparavant, et pour lequel la qualification de *ridicule* serait trop douce ; arrêt qui défendait, *sous peine de la vie*, de rien enseigner de contraire aux *ouvrages approuvés ;* et ces ouvrages *approuvés* étaient ceux où dominait le péripatétisme (27). Quelques lois de cette espèce auraient suffi pour ramener le siècle de Louis-le-Grand à celui de Louis-le-Jeune, et pour précipiter dans la barbarie cette multitude toujours prête à y retomber, si on ne la soutient par de fortes lisières.

On a imprimé l'*Arrêt burlesque* avec les variantes des différentes éditions, et ces variantes sont très-remarquables. On y voit les suppressions que Despréaux avait été obligé de faire à cette plaisanterie quand il la publia pour la première fois; tant il faut prendre de précautions avec les sottises accréditées! A mesure que l'auteur se sentit plus accrédité lui-même, et que cette *inconnue nommée* LA RAISON, dont il réclamait les droits, craignit moins de se compromettre, il fut moins timide sur les ménagemens; il fit disparaître, peu à peu, dans les éditions successives de l'*Arrêt burlesque*, les adoucissemens et les palliatifs. La raison fit dans cette circonstance, si j'ose employer une

comparaison qui n'est pas bien noble, mais qui n'en paraîtra pas moins juste, ce que font dans une fable charmante et bien connue certains petits animaux, à l'aspect du chat leur ennemi :

> Mettent le nez à l'air, montrent un peu la tête;
> Puis rentrent dans leurs nids à rats,
> Puis ressortant font quatre pas,
> Puis enfin se mettent en quête.

Si Despréaux abandonnait les anciens sur la philosophie, on sait avec quelle chaleur il a défendu leur cause en matière de littérature et de goût. Cette controverse, assez semblable à une dispute de religion, par l'aigreur et la haine qu'on y mit de part et d'autre, est aujourd'hui rebattue jusqu'à l'ennui, et nous n'avons garde de la renouveler dans cet éloge. Nous nous bornerons à une seule réflexion : c'est que Perrault et ses partisans, tout occupés à rendre bien ou mal à Despréaux les ridicules qu'ils en recevaient, auraient peut-être trouvé fort aisément, avec un sens plus rassis et plus de connaissance des hommes, le moyen de ramener ou de calmer au moins leur adversaire. Car supposons pour un moment que dans le fort de cette violente querelle, Perrault eût dit à Despréaux : *Euripide est sans doute un grand poëte tragique; mais, de bonne foi, votre ami Racine ne l'a-t-il pas surpassé? Horace, Juvénal et Perse, étaient des satiriques du premier ordre; mais vous, Despréaux, n'êtes-vous pas supérieur à chacun d'eux, puisque vous les réunissez tous trois! Homère est le prince des poëtes; mais donnez-nous une traduction entière de l'*Iliade, *semblable à quelques morceaux que vous nous avez déjà traduits; croyez-vous que l'*Iliade *française dût alors rien envier à l'*Iliade *grecque?* Ces questions auraient vraisemblablement refroidi le zèle religieux de Despréaux pour les anciens, qui se serait trouvé aux prises avec son amour-propre; et si Perrault eût ajouté : *Croyez-vous que* Louis-le-Grand *ne soit pas supérieur à* Auguste? La dévotion du satirique aurait pu se changer en apostasie (28).

Quelque excessive néanmoins que cette dévotion parût aux antagonistes de Despréaux, il convenait lui-même qu'elle n'était rien auprès de celle de M. et de madame Dacier; ceux-ci faisaient sans scrupule des espèces de Saints de tous les grands philosophes du paganisme, et regardaient presque Despréaux comme un esprit fort ou un hérétique, parce qu'il était plus modéré dans son culte : il n'eût pas tenu à madame Dacier que Sapho même, la scandaleuse Sapho, ne fût canonisée comme les autres; et quand Despréaux lui représentait modestement que cette Sapho, si digne des honneurs divins, avait poussé le dé-

réglement des mœurs jusqu'à outrager la nature et son sexe par des passions honteuses, madame Dacier croyait bien la défendre, en répondant froidement *qu'elle avait eu des ennemis.* Ennuyé quelquefois des rodomontades érudites du mari et de la femme, si prodigues d'encens pour tout ce qui avait l'honneur d'être ancien, et de mépris pour tout ce qui avait le malheur d'être moderne, Despréaux leur disait dans ses accès de franchise et d'impatience : *Je n'appelle gens d'esprit que ceux dont les pensées leur appartiennent, et dont le mérite ne se borne pas à entendre les pensées des autres.* Il ne faisait pas plus de grâce aux traductions pesantes ou insipides de ces chefs-d'œuvre de l'antiquité qu'il admirait avec tant de raison, et que Dacier, qui prétendait les admirer aussi, avait si cruellement défigurés dans notre langue. Justement blessé de les voir ainsi travestis et dégradés, Despréaux applaudissait à la comparaison que faisait madame de La Fayette, d'un mauvais traducteur avec un valet sans esprit, qui, porteur d'un message intéressant, répète de travers ce que son maître l'a chargé de dire (30).

Fontenelle, qui avait des liaisons avec Perrault, et qui était persuadé d'ailleurs que la littérature devait, comme la philosophie, secouer le joug de l'autorité, et ne souscrire que par conviction à l'admiration même de vingt siècles, s'était déclaré contre l'adoration aveugle de Pindare et d'Homère, avec une franchise et une liberté qui lui aliéna Despréaux (31). Néanmoins ce même Fontenelle, toujours modéré dans ses opinions, avouait sans peine que Perrault avait été trop loin, et qu'il ne fallait pas souscrire sans réserve à toutes ses assertions. Aussi disait-on de Fontenelle, *qu'il avait été le patriarche d'une secte dont il n'était pas.* Mais l'inexorable Despréaux, trop dévoué aux anciens pour souffrir qu'on fût seulement tiède à leur égard, ne vit dans l'ami de Perrault que leur ennemi déclaré; il le traita comme le voyageur traite la cigale qu'il rencontre parmi des sauterelles, et qu'il écrase avec elles impitoyablement, par la seule raison qu'elle a le malheur de se trouver dans une compagnie qui lui déplaît. Le poëte harcela le philosophe par des satires, dont le philosophe conserva le ressentiment jusqu'à la fin de sa vie, lors même que sa gloire n'avait plus rien à craindre; car Fontenelle, qui, par modération ou par prudence, ne se vengeait jamais et se plaignait rarement, oubliait encore moins. Il est vrai que Despréaux ne fut pas assez juste à son égard. Ce n'était pas encore à la vérité le Fontenelle de l'Académie des sciences, c'était même l'auteur de ces *Lettres du chevalier d'Er**** qu'il avait écrites étant encore à Rouen, sa patrie, lettres où l'esprit semble avoir pris à tâche d'outrager le bon goût, et dont on a

dit assez plaisamment qu'elles partageraient avec les autres ouvrages de Fontenelle, *comme des filles de Normandie ;* mais le père de ces malheureuses lettres était aussi celui des *Mondes*, de l'*Histoire des Oracles,* et surtout de *Thétis et Pélée*, opéra dont Quinault embrassa l'auteur avec tendresse en lui disant, *vous serez mon successeur.* Despréaux pouvait du moins traiter Fontenelle aussi bien qu'il avait fait Voiture , chez qui l'affectation du bel esprit se montre à chaque ligne (32). Il avait aussi donné à Benserade quelques louanges prématurées, mais dont il se repentit sur la fin de sa vie. Il avait même fait une épigramme qu'il donnait pour mauvaise, et il disait que par son testament il en ferait un legs à Benserade. Mais en mettant Voiture à côté d'Horace dans une de ses satires, et en s'obstinant à l'y laisser, il a persisté dans son erreur, si on peut s'exprimer ainsi, jusqu'à l'impénitence finale.

Ferme et inébranlable dans ses affections, comme il l'avait fait voir par le courage avec lequel il avait combattu pour les anciens, Despréaux n'était guère moins dévoué aux écrivains de l'illustre société de Port-Royal, dont les ouvrages ont tant contribué à rétablir parmi nous l'étude et le goût de la saine antiquité (33). Le célèbre Arnauld, leur chef et presque leur oracle , avait surtout la plus grande part à ses hommages. Néanmoins son attachement pour ces écrivains , si estimables à tant d'égards, ne fut pas assez aveugle pour lui faire prendre part aux affligeantes querelles où ils avaient eu le malheur de perdre leur temps et leur repos. Il s'écriait souvent à l'occasion des disputes *sur la grâce*, dont toute la France retentissait alors, *que Dieu est grand, et que les hommes sont fous!* Il avouait cependant, en parlant de ces disputes, qu'entraîné par l'exemple de tant d'hommes qui s'en occupaient sans y rien entendre , il avait eu la fantaisie d'avoir un avis sur ce sujet ; mais que cette fantaisie, grâce à la clarté de la matière, n'avait abouti qu'à d'inutiles efforts ; *de sorte,* disait-il , *que m'étant quelquefois couché janséniste tirant au calviniste, j'étais tout étonné de me réveiller moliniste approchant du pélagien.* Il ne flotta pas long-temps dans ces vaines incertitudes ; bientôt il ne s'endormit plus qu'indifférent, et ne se réveilla plus que raisonnable.

Mais s'il n'était nullement disposé à se rendre le martyr des opinions d'Arnauld, il était encore plus éloigné de le désavouer pour ami. Il en faisait ouvertement profession , à la cour même, sous les yeux du monarque qui avait exilé et proscrit ce docteur célèbre. Un courtisan lui disait, dans l'antichambre du roi, que ce prince faisait chercher Arnauld partout pour le mettre à la Bastille : *Le roi,* répondit-il , *est trop heu-*

reux, il ne le trouvera pas (34). Ce prince lui demandait un jour : *Qu'est-ce qu'un prédicateur qu'on nomme Le Tourneux ? on dit que tout le monde y court. Sire*, répondit-il, *votre majesté n'ignore pas qu'on court toujours à la nouveauté. C'est un prédicateur qui prêche l'Evangile.* On sait combien Le Tourneux, ami et disciple d'Arnauld, était attaché aux opinions de Port-Royal ; et on peut croire que les ennemis de cette maison, qui prétendaient bien prêcher aussi l'Evangile, ne surent pas gré à Despréaux d'une réponse qui rendait, selon eux, si peu de justice à leur zèle. Il portait le courage jusqu'à oser afficher son respect et son attachement pour Arnauld, en présence même des jésuites, si implacablement déchaînés contre tout ce qui portait ce nom (35). Il était cependant aussi réservé que son caractère pouvait le permettre, à l'égard de cette société vindicative, alors très-puissante et très-dangereuse ; mais il la ménageait beaucoup plus qu'il ne l'aimait. Il permettait même à son aversion secrète de s'exhaler à petit bruit par quelques traits contre des jésuites subalternes et ignorés ; mais il avait grand soin de conserver des liaisons avec les jésuites les plus célèbres, et surtout qui avaient le plus de crédit : on juge bien que le P. de La Chaise était de ce nombre. On peut même voir par une lettre de Despréaux à Racine, toute la déférence que le poëte courtisan marquait pour le redoutable jésuite ; le soin qu'il eut d'aller lui lire son épître sur *l'Amour de Dieu*, pour prévenir le mécontentement de *la société* qu'il avait lieu de craindre ; la précaution qu'il prit de se faire accompagner dans cette visite par son frère le docteur Boileau, comme garant de la pureté de sa doctrine et de ses intentions ; les applaudissemens que le docteur et le poëte donnèrent à tout ce que disait le père confesseur ; le suffrage qu'ils en obtinrent en faveur de l'épître qu'ils étaient venus soumettre à ses profondes lumières ; la profusion de science théologique que le P. de La Chaise leur débita sur la différence de l'amour *effectif* et de l'amour *affectif*, qu'il fallait, disait-il, bien se garder de confondre ; enfin les *grands éclats de rire* avec lesquels il entendit, si l'on en croit Despréaux, les derniers vers de cette épître, où cependant il n'y a pas trop le mot pour rire. Mais le poëte avait un besoin si essentiel et si pressant de se concilier son juge, qu'il dut s'applaudir beaucoup de l'avoir fait rire à si bon marché.

Parmi les gens de lettres de cette société que Despréaux voyait quelquefois, et qu'il appelait ses amis, on doit surtout compter le P. Bouhours, qui, dans un de ses livres, l'avait loué et cité plusieurs fois. Mais comme il avait en même temps loué et cité beaucoup d'auteurs médiocres, Despréaux ne lui en avait qu'une

obligation très-légère. *Vous m'avez mis*, lui disait-il, *en bien mauvaise compagnie.*

Il y avait néanmoins de temps en temps quelques nuages dans l'amitié politique des jésuites et de Despréaux. Bourdaloue fut piqué d'une chanson du poëte, où il se croyait compromis; il échappa au jésuite de dire : *Si Despréaux me met dans ses satires, je le mettrai dans mes sermons.* Il y a apparence que ce n'aurait pas été dans le sermon du pardon des injures.

Despréaux pensa trouver chez les jésuites un ennemi plus terrible que Bourdaloue ; il fut accusé d'avoir composé une satire où la société entière était maltraitée : cette satire, ouvrage sorti de la poussière de quelque collége, fut attribuée à Despréaux par le P. Le Tellier, qui se connaissait mieux en intrigue qu'en vers, mais qui, pour n'avoir point de goût, n'en avait pas moins de crédit. Il fut d'autant plus difficile à détromper, qu'il n'avait nulle envie de l'être, et ne cherchait qu'un prétexte pour perdre Despréaux qu'il n'aimait pas. Ce n'est ni la première ni la seule fois qu'on a vu des hommes, plus redoutables par leur pouvoir que par leurs lumières, employer ce moyen lâche et honteux pour nuire à des écrivains estimables, en leur attribuant des satires qui auraient été meilleures s'ils avaient pu s'avilir à les écrire, et s'ils eussent daigné employer contre la méchanceté puissante l'arme du ridicule, la seule qui soit aujourd'hui propre à l'effrayer.

Une des raisons pour lesquelles Despréaux eut beaucoup de peine à obtenir grâce ou justice du P. Le Tellier, c'est que ce jésuite, moins accommodant que le P. de La Chaise, n'avait jamais pardonné au poëte cette épître sur l'*Amour de Dieu*, où *sa compagnie* avait eu la maladresse de se croire attaquée, comme si le précepte d'aimer Dieu eût été une satire contre elle. Mais en supposant, ce que Despréaux a toujours nié, que les jésuites fussent réellement l'objet de cet ouvrage, ils pouvaient, sans un grand effort de christianisme, pardonner une si faible injure ; car cette épître, prônée dans le temps par tous les ennemis de ces pères, est un des médiocres ouvrages de l'auteur ; et si en le composant il a prétendu faire voir, comme il le disait, que les matières de religion peuvent être traitées en vers aussi heureusement que les matières profanes, cette assertion, aussi douteuse qu'édifiante, resterait encore à prouver. Despréaux a dit quelque part, qu'il fit cette épître pendant un carême, pour s'exciter à la piété, même en composant des vers. On croirait plutôt qu'il s'est imposé ce travail pour se mortifier durant un si saint temps; car on est bien tenté de regarder cette production comme un ouvrage de pénitence (36).

Les fréquens traits de satire que Despréaux s'était permis contre plusieurs membres de l'Académie Française, lui fermèrent long-temps l'entrée de cette compagnie, que ses rares talens auraient dû lui ouvrir beaucoup plus tôt (37). Mais enfin le temps de la justice arriva, et il y fut reçu à l'âge de quarante-huit ans, le 3 juillet 1684. Il est vrai que l'équité seule ne détermina pas les suffrages en sa faveur ; la protection dont le monarque l'honorait, fit taire le ressentiment que ses épigrammes avaient dû laisser au fond des cœurs, et les académiciens offensés se montrèrent en cette circonstance moins auteurs que courtisans[1]. Il ne dissimula dans son discours de réception, ni la *surprise* que lui causait un honneur si *extraordinaire* et si *inespéré,* ni sa reconnaissance pour le monarque plus encore que pour ses confrères. On croira sans peine qu'un tel discours ne fut pas extrêmement goûté de la compagnie, mais, ce qui est plus surprenant, il fit même assez peu de fortune auprès du public, malgré l'air de satire qu'on y respirait à travers les complimens d'usage, et qui devait lui concilier quelque faveur.

Despréaux, quoique d'une humeur brusque et sincère, portait rarement dans la société la causticité dont on accusait ses écrits; sa conversation était douce, et n'avait, comme il le disait lui-même, *ni ongles ni griffes.* Des actions de générosité bien connues, et les secours qu'il a souvent donnés à des familles indigentes, ont fait dire de lui qu'*il n'était cruel qu'en vers* (38). Néanmoins le désintéressement qu'il a montré en plus d'une occasion, n'a pu le mettre à l'abri de l'imputation d'avarice, calomnie ordinaire à cette classe d'hommes qui savent perdre et qui ne savent pas donner, et qui ignorent que le défaut d'économie, même avec un caractère bienfaisant, est une espèce de vol qu'on fait aux malheureux.

Le respect de Despréaux pour la religion était pur et sévère (39). S'il n'a pas fait contre les incrédules huit cents épigrammes, comme un pieux versificateur de nos jours, il n'a du moins laissé échapper dans ses vers aucune occasion de les rendre ridicules, surtout ceux qui, incapables même d'une mauvaise logique, mettent à l'incrédulité plus de prétention que de bonne foi, et dans lesquels, disait-il, l'erreur est encore moins un malheur qu'une sottise. Il a montré dans la pratique de la religion un discernement aussi éclairé que dans son attachement pour la croyance de ses pères. Simple et vrai dans cette pratique comme dans tout le reste de ses actions, il n'y porta jamais ni hypocrisie, ni vain scrupule. Il fut toujours l'apologiste déclaré des spectacles, quoique Louis XIV eût cessé d'y aller d'assez bonne

[1] Il n'eut pas une seule boule noire.

heure, et que Racine, aussi bon courtisan que bon chrétien, y eût sévèrement renoncé. Despréaux écrivit même quelques pages pour la défense de la comédie; matière dont le pour et le contre a tant produit de volumes, et sur laquelle on ne dira jamais rien de meilleur que le mot d'un prédicateur célèbre à une femme qui lui demandait si elle faisait du mal en allant aux spectacles : *madame*, répondit-il, *c'est à vous à me le dire.*

Quoique Despréaux ait conservé à sa mort les sentimens de christianisme dont il avait été pénétré pendant sa vie, il finit ses jours en poëte, et parla en vers jusqu'à son dernier moment; lorsqu'on lui demandait ce qu'il pensait de son état, il répondait par ce vers de Malherbe :

Je suis vaincu du temps, je cède à ses outrages.

Un instant avant d'expirer, il vit entrer un de ses amis : *bonjour et adieu*, lui dit-il froidement, *l'adieu sera bien long.* Racine mourant lui avait fait des adieux plus tendres : *Je regarde comme un bonheur pour moi de mourir avant vous*, lui avait dit ce père de famille, qui laissait une femme et six enfans.

Despréaux mourut d'une hydropisie de poitrine, le 11 mars 1711, et donna par son testament presque tout son bien aux pauvres.

Son convoi fut suivi d'un grand nombre de personnes; ce qui fit dire à une femme du peuple : *Il avait donc bien des amis? on assure cependant qu'il disait du mal de tout le monde.*

Le reproche que lui faisait cette femme est celui dont on a le plus chargé sa mémoire, et qu'il avait le plus essuyé de son vivant. Il a entrepris de se disculper dans le discours qu'il a mis à la tête de ses satires, et qui a pour objet de justifier la satire littéraire. Mille échos ont répété l'apologie qu'il en a faite, et en même temps mille voix se sont élevées contre lui. C'est une question sur laquelle il sera toujours impossible d'accorder les gens de lettres, parce qu'on aura toujours affaire à la fois à deux genres d'amour-propre inconciliables, celui des auteurs qui ne veut point être offensé, et celui des critiques de profession, d'autant plus empressés à profiter de leurs avantages, que ce métier leur en offre de très-faciles. Car il ne faut pas se le dissimuler, la classe des écrivains satiriques trouvera toujours des motifs d'encouragement, bien propres à favoriser la propagation de l'espèce. Il y a eu de tout temps une ligue secrète et générale des sots contre les gens d'esprit, et de la médiocrité contre les talens supérieurs; espèce de démembrement de la confédération secrète et plus étendue des pauvres contre les riches, des petits contre les grands, et des valets contre leurs maîtres. Cette ligue des sots est composée, dans sa plus grande partie, de pol-

trons qui n'ont pas le courage de frapper, mais qui sont toujours prêts d'applaudir à ceux dont la main plus hardie, sans être plus forte, osera porter quelques coups perdus aux objets de l'envie. La satire sera donc dans tous les temps le talent de ceux qui ne s'en trouveront point d'autre, parce qu'ingénieuse ou grossière, gaie ou triste, amère ou fine, elle sera toujours offensante, et par conséquent toujours lue, peut-être même secrètement protégée. Un écrivain dont on exige si peu, trouve à chaque instant sa plume prête à le servir, et peut dire avec sûreté en se mettant à l'ouvrage :

Le style n'y fait rien,
Pourvu qu'il soit méchant, il sera toujours bien.

Nous sommes donc fort éloignés de vouloir disputer avec aigreur, et cette ressource à la médiocrité, car il est juste que tout le monde vive[1], et ce léger plaisir au public, car il est juste que tout le monde s'amuse. Mais nous demanderons modestement et sans amertume, si dans les pays où la presse n'est pas libre, c'est-à-dire, où tous les rangs et tous les états ne sont pas indifféremment livrés à la censure et au ridicule, il est plus juste de laisser outrager un écrivain estimable qui honore sa nation, qu'un homme puissant qui l'avilit; s'il est nécessaire que la critique, dont personne ne conteste l'utilité, soit dure et offensante pour être profitable; si même la satire n'est pas plus propre à décourager et à étouffer les talens, que la critique à les éclairer et à les fortifier; si douze beaux vers de l'*Art Poétique* de Despréaux ne sont pas plus utiles au progrès de l'art, que ceux où les noms de Chapelain et de Cotin sont tant répétés; enfin si le public, même en s'amusant d'une critique injurieuse, s'engage à en estimer l'auteur, et si le mépris n'est pas beaucoup plus souvent le revenu de la satire pour celui qui en fait profession, que pour celui qui la souffre et la dédaigne (40). Un paysan, dit Bocalini, vint offrir à son seigneur quelques brins de paille qu'il prétendait avoir ôtés avec grand soin d'un boisseau de blé. Le seigneur souffla sur la paille, et remercia ainsi le paysan de la peine qu'il avait prise. Despréaux nous a fait connaître lui-même ce qu'il pensait du métier de satirique, lorsqu'en parlant *à son esprit*, dans la satire IX, il dit de ses propres vers :

A peine quelquefois je me force à les lire,
Pour plaire à quelque ami que charme la satire,

[1] Nous sommes, comme l'on voit, plus indulgens que feu M. le comte d'Argenson, à qui l'abbé Desfontaines disait pour s'excuser de ses satires périodiques : *Il faut que je vive. Je n'en vois pas la nécessité*, lui répondit le ministre.

> Qui me flatte peut-être, et d'un souris moqueur
> Rit tout haut de l'ouvrage, et tout bas de l'auteur.

Par ces derniers vers il désignait l'abbé Furetière, si connu par son caractère caustique et mordant, qui a fini par le déshonorer et le perdre. Quand Despréaux lut sa première satire à cet abbé, il s'aperçut qu'à chaque trait Furetière souriait malignement, et laissait voir une joie secrète de la nuée d'ennemis qui allait fondre sur l'auteur : *Voilà qui est bon,* disait-il, *mais cela fera du bruit.* Cette perfide approbation fut bien remarquée par Despréaux, et peut-être lui aurait fait brûler ses satires, s'il n'était presque impossible, malgré les réflexions et les exemples, d'échapper à son caractère et à sa destinée.

D'ailleurs, quoique dans la classe des écrivains satiriques, il ait été un des moins injustes, il s'en faut bien qu'il ait été exempt de l'espèce de malversation à laquelle cette profession est exposée. Il avait toujours sous la main, pour la plus grande commodité de la satire, quatre ou cinq noms différens, la plupart de même mesure et de même rime, et qu'il substituait les uns aux autres dans ses vers, selon qu'il était bien ou mal avec ceux qui les portaient; et par malheur la plupart de ceux qui portaient ces noms, étaient des hommes très-estimables.

Le plus grand inconvénient que ses satires aient produit, si néanmoins on peut appeler inconvénient ce qui ne fait réellement de mal à personne, c'est d'avoir donné l'essor à un nombreux essaim de misérables imitateurs, qui croyant avoir hérité de son talent, n'ont pas même hérité de son aiguillon, et qui *tâchent*, pour emprunter ici une heureuse expression de Montaigne, *d'être pires qu'ils ne peuvent.* Despréaux, s'il revenait parmi nous, rougirait des enfans nains et contrefaits qui osent l'appeler leur père, et qui se croient descendus de lui parce qu'ils portent quelques méchans lambeaux de sa livrée. Nous avons vu des hommes qui versifient comme Gacon, et qui jugent comme ils écrivent, s'ériger en législateurs du Parnasse, où même on ne les souffrirait pas aux derniers rangs; on peut appliquer à ces infortunés disciples, ou plutôt à ces mauvais singes d'un grand homme, ce que Saint-Pavin a dit très-injustement de leur maître :

> S'il n'eût mal parlé de personne,
> On n'eût jamais parlé de lui.

Car il faut bien remarquer, entre Despréaux et ses malheureux successeurs, cette différence très-fâcheuse pour eux, qu'il a commencé par des satires, et fini par des ouvrages immortels; et qu'au contraire ils ont commencé par de mauvais ouvrages, et

fini par des satires plus déplorables encore; conduits à la méchanceté par l'impuissance, c'est le désespoir de n'avoir pu se donner d'existence par eux-mêmes qui les a ulcérés et déchaînés contre l'existence des autres. Nous n'ajouterons plus que deux mots, que nous devons à Despréaux lui-même; l'un doit rassurer ceux qui sont l'objet de la satire, et l'autre est un conseil utile à ceux qui l'exercent. Lorsqu'il avait donné au public un nouvel ouvrage, et qu'on venait lui dire que les critiques en parlaient fort mal. *Tant mieux*, disait-il, *les mauvais ouvrages sont ceux dont on ne parle pas.* Il se ressouvenait alors de ce mot d'un philosophe ancien, que le génie serait bien orgueilleux de sa gloire, s'il pouvait entendre le concert harmonieux qui résulte des clameurs de l'envie. D'un autre côté, lorsqu'on lui représentait que s'il s'attachait à la satire, il se ferait des ennemis qui veilleraient sans cesse sur ses actions, et ne chercheraient qu'à le décrier: *hé bien!* répondit-il, *je serai honnête homme, et je ne les craindrai point* (41). Il le fut, et donna par son exemple cette grande leçon à tous les auteurs de satires. Nous ne déciderons point si la leçon a été suivie par ceux à qui elle était si nécessaire; nous inviterons seulement les satiriques dont notre siècle abonde, à faire là-dessus leur examen de conscience.

NOTES.

(1) Quelque peu intéressante que nous paraisse la noblesse ou la roture de Despréaux, ceux de nos lecteurs qui ne penseront pas comme nous à ce sujet, pourront consulter le *Recueil des lettres de Despréaux et de Brossette*. Ils y apprendront que Jean Boileau fut anobli avec son fils en 1371, par le roi Charles V, et que ce prince eut pour confesseur Hugues Boileau de la même famille, et trésorier de la Sainte-Chapelle, à qui le pape accorda le droit d'officier pontificalement aux grandes fêtes de l'année: *beau privilége*, dit Brossette, dont ses successeurs ont joui.

Ne dissimulons pourtant pas que la noblesse de Despréaux souffre aujourd'hui des contradictions. Ce détail pourra amuser un moment ceux même de nos lecteurs qui ne se piquent pas de l'honneur d'être généalogistes.

En 1695, on établit une commission pour la recherche des faux nobles; on levait sur eux un droit, dans lequel une compagnie de traitans était intéressée. Ces traitans avaient à leur tête le fameux Bourvalais, dont la régence fit dans la suite une justice rigoureuse, et, si on en croit la voix publique, très-bien méritée. La compagnie financière recherchait avec tout l'intérêt de l'avidité les usurpateurs des titres de noblesse, et

intenta sur ce sujet un procès à la famille de Despréaux. Celui-ci raconte dans ses lettres à Brossette, qu'il gagna son procès *avec éloge*. « J'en ai, » dit-il, l'arrêt en bonne forme, qui me déclare *noble de quatre cents* » *ans*. M. de Pommereu, président de l'assemblée, fit en ma présence, » l'assemblée tenant, une réprimande à l'avocat des traitans, et lui dit » ces propres mots : Le roi veut bien que vous poursuiviez les faux nobles » de son royaume ; mais il ne vous a pas pour cela donné permission » d'inquiéter des gens d'une noblesse aussi avérée que sont ceux dont » nous venons d'examiner les titres. Que cela ne vous arrive plus. » Dans une autre lettre, Despréaux s'attache à prouver qu'il est de meilleure maison qu'un certain Lyonnais fort obscur et fort ignoré, nommé *Perrachon*, qui se prétendait plus ancien gentilhomme que lui. Notre poëte, tout le temps que dura son affaire, fut très-irrité contre Bourvalais, chef de la compagnie qui le poursuivait. Il composait alors la satire sur le faux honneur, adressée à M. de Valincourt ; ouvrage assez médiocre, qu'il comptait rendre piquant par la peinture la plus caustique et la plus plaisante du financier son persécuteur. Mais quand il eut gagné son procès et se vit déclaré noble, il oublia sa vengeance, et le gentilhomme dédaigna de punir le financier.

Cependant des personnes très-instruites, très-dignes de foi, et qui ont été à portée de connaître et de juger les titres originaux [1], nous ont assuré que le jugement rendu sur la noblesse de Despréaux ne l'avait été que par considération pour le poëte, honoré de la protection du roi; que les titres présentés par sa famille étaient l'ouvrage d'un faussaire, nommé Haudiquier; que plusieurs années après le jugement, on avait trouvé parmi les papiers de ce faussaire un mémoire de vingt louis, payés par Despréaux pour sa part des titres que cet Haudiquier avait fournis. Les amis de Despréaux répondront sans doute que le poëte, en payant Haudiquier, n'avait pas cru payer un imposteur, mais récompenser les recherches d'un généalogiste ; les médisans prétendront que le poëte en cette circonstance aura dit comme le praticien Falaise dans la *Réconciliation normande*.

> Peut-être à mon profit, dans cette affaire obscure,
> Un juge bien payé verra plus clair que moi.

Quant à nous, nous ne prendrons aucun parti sur cette question futile, dont la décision ne touche en rien la mémoire de Despréaux ; fût-il aussi noble qu'il prétendait l'être, ou ne fût-il, comme il l'a dit de quelque autre dans une de ses épigrammes, qu'un *gentilhomme sans naissance*, quelques aïeux ignorés n'ajouteraient rien à la gloire de son nom ; c'est lui qui honorerait ses ancêtres, et qui répandrait sur eux l'éclat que tant d'autres empruntent des leurs ; ses ouvrages sont devenus son plus beau titre de noblesse.

Parmi les épigrammes de notre poëte, on trouve, en forme d'épitaphe, celle dont nous venons de parler, et dont l'objet est inconnu :

[1] Entre autres, feu M. de Foncemagne.

Ci-gît, justement regretté,
Un homme savant sans science,
Un gentilhomme sans naissance,
Un vrai bonhomme sans bonté.

Brossette, dans son commentaire sur Despréaux, dit sur cette épigramme ou épitaphe, *qu'elle n'est bonne que pour ceux qui ont connu particulièrement celui dont elle parle.* Il paraît que Brossette était dans le secret, mais qu'il ne lui était pas permis de le révéler. Un homme de lettres, instruit de l'anecdote sur la noblesse de Despréaux, a prétendu que le poëte fit peut-être cette épigramme sur lui-même, étant en effet *savant* sans le paraître, *bon homme* au fond quoiqu'on le crût *méchant*, et *roturier* quoiqu'on le crût *gentilhomme.*

Notre grand poëte, en faisant ainsi obscurément son propre portrait, aurait-il voulu s'égayer un moment à ses propres dépens, sans dire à personne le mot de l'énigme? la chose n'est guère vraisemblable; et en la supposant vraie, Despréaux ne l'aurait sûrement pas révélée au commentateur Brossette, qu'il avait si long-temps entretenu et voulu persuader de sa noblesse réelle ou prétendue [1].

(2) Racine le fils, dans ses *Mémoires sur la vie de son père,* assure que Despréaux était né à Crône, et entre sur cela dans quelques détails, qu'il paraît avoir appris de Despréaux lui-même. D'un autre côté, le docteur Boileau, frère de Despréaux, dans une lettre écrite à Brossette après la mort du poëte, dit expressément qu'il *avait été baptisé dans la Sainte-Chapelle royale du palais;* et Brossette oppose ce témoignage, comme décisif, au récit de Racine le fils. Heureusement ce n'est pas ici le cas de dire:

Intererit multùm Thebis nutritus an Argis.

Il importe bien peu que Despréaux soit né sur tel point du globe qu'on voudra lui donner pour patrie; mais comme il est une classe de littérateurs fort avide de ces petits détails historiques, nous n'avons pas cru devoir les en sevrer. Observons seulement que la nature a dispersé dans tous les climats les grands hommes dont elle est si avare; et ajoutons, comme l'a dit quelque part Despréaux lui-même, que plus d'une fois le génie, quoique déjà si rare dans les nations qui s'appellent *éclairées*, fait à celles qu'on nomme *barbares* l'honneur de naître aussi parmi elles, comme s'il voulait faire disparaître entre les peuples la distance qu'il rend

[1] Un autre homme de lettres qui se croit bien mieux instruit, et qui prétend avoir été à portée de l'être, nous a écrit que l'objet de cette épitaphe était d'un très-grand prince qui passait pour n'être pas le fils de son père putatif, mais d'un bourgeois très-obscur. En ce cas, la réticence du commentateur aurait son explication bien naturelle. Mais cette épigramme a été faite avant la mort du prince qu'on nous a nommé, et qui a survécu à Despréaux; ce qui peut faire douter qu'il soit réellement l'objet de l'épitaphe: d'ailleurs elle ne paraît guère convenir à quelque prince que ce soit, et surtout au prince dont il s'agit, comme il serait facile de le prouver, si l'on ne croyait devoir s'interdire toute discussion à ce sujet.

si grande entre les hommes. Plus d'un personnage illustre de la Grece avait reçu le jour sous l'air épais de la Béotie, qu'un Athénien n'aurait pas cru pouvoir respirer sans s'abrutir. Fontenelle a dit sur cette contrée de la Grèce un mot plaisant dans son *Histoire des Oracles ;* après avoir observé que les pays montueux, et par conséquent les plus pleins d'antres et de cavernes, étaient ceux où les oracles abondaient le plus, il ajoute : « Telle était la Béotie, qui anciennement en avait une très-» grande quantité ; remarquez, en passant, que les Béotiens étaient en » réputation d'être les plus sottes gens du monde : c'était là un bon pays » pour les oracles, des sots et des cavernes. » Cette réflexion est aussi fine que juste ; mais si l'on jugeait les nations par les superstitions qui les ont avilies, on conclurait que l'abrutissement est le triste apanage et presque l'essence de la nature humaine ; et peut-être mettrait-on au-dessous des Iroquois et des Esquimaux les nations qui se croient les plus supérieures aux autres. Quoi qu'il en soit, non-seulement Pindare, mais le philosophe Cratès, l'historien Plutarque, et surtout Epaminondas, étaient nés dans cette Béotie, réputée si grossière. Parmi nous, La Fontaine était Champenois, c'est-à-dire, sorti d'une province dont il retraçait la simplicité précieuse et respectable, appelée d'un autre nom par une injuste ironie. Cette Champagne si maltraitée a produit encore, malgré le proverbe, les *Mignard,* les *Pithou*, les *Girardon,* etc. En voilà bien assez pour autoriser dans les Champenois, à titre aussi juste que dans beaucoup d'autres, cette vanité nationale, qui n'est qu'une petite branche de la vanité humaine, mais qu'on a quelquefois la bonté de croire ou d'appeler *amour de la patrie*.

(3) Lorsque les intelligences célestes, dit un célèbre poëte moderne, voient naître sur la terre un homme de génie, elles se mettent à sourire, et il est à leurs yeux ce qu'un singe est aux nôtres. Le poëte n'a voulu, par ce tableau, que marquer la distance prodigieuse des sublimes intelligences célestes à la faible intelligence humaine. Sans nous élever à ce parallèle, le même tableau nous offre une autre vérité ; c'est que dans l'espèce humaine les êtres supérieurs, à peu près semblables aux singes dans l'espèce animale, forment comme une classe à part, distinguée et séparée des autres individus de la même figure, qui prennent comme eux le nom d'hommes, et qui leur ressemblent si peu. « En effet, s'il se » pouvait faire, dit un célèbre philosophe, que nous eussions de la » raison, et que nous ne fussions pas hommes, nous imaginerions-nous » bien qu'il y eût ici bas cette espèce bizarre de créature qu'on appelle » *le genre humain ?* pourrions-nous bien nous figurer quelque chose qui » eût des passions si folles *et des réflexions si sages ;* une durée si courte » *et des vues si longues ;* tant de science sur des choses presque inu-» tiles, *et tant d'ignorance sur les plus importantes ;* tant d'ardeur pour » la liberté, *et tant d'inclination à la servitude ;* une si forte envie » d'être heureux, *et une si grande incapacité de l'être ?* On a été réduit » à dire que les dieux étaient ivres de nectar lorsqu'ils firent l'homme, » et que quand ils vinrent regarder leur ouvrage de sang-froid, ils ne

» purent s'empêcher de rire. » Rien n'est plus philosophique et ingénieux que ces réflexions. Mais parmi les contradictions inconcevables dont la nature humaine est composée, et qui en font une production tout à la fois si admirable et si étrange, il n'est point de contraste plus étonnant que celui qui se trouve entre cette avidité incroyable de savoir, qui voudrait tout saisir et tout embrasser, et la connaissance qui nous est interdite de tant de choses, que notre inquiète curiosité désire si ardemment d'approfondir. Que l'intelligence d'un être ne passe pas certaines limites; que dans une espèce d'êtres elle soit plus ou moins circonscrite que dans une autre, rien en cela n'est surprenant, comme il ne l'est pas qu'un brin d'herbe soit moins élevé qu'un arbrisseau, et un arbrisseau qu'un chêne; ainsi la plupart des animaux, bornés par la nature à un petit nombre d'idées, paraissent ne rien voir et ne rien désirer au-delà. Mais que le même être soit à la fois *arrêté* par le cercle étroit que la nature a tracé autour de lui, et *averti* néanmoins par elle qu'au-delà de cette limite sont des objets qu'il ne pourra jamais atteindre; qu'il puisse raisonner à perte de vue sur l'existence et la nature de ces objets, quoique condamné éternellement à les ignorer; qu'il ait tout à la fois et trop peu de sagacité pour résoudre une infinité de questions, et assez de sagacité pour se les faire, en un mot la faculté de s'interroger sans avoir celle de se répondre; que le principe qui *pense* en nous se demande en pure perte ce qui constitue en lui la pensée, et que cette *pensée* qui voit tant de choses si éloignées d'elle, ne puisse se voir elle-même dont elle est si près, en cherchant néanmoins à se voir et à se connaître, voilà ce qui doit nous surprendre et nous confondre. Les contradictions que nous observons dans l'homme se rencontrent même quelquefois dans certains animaux, surtout dans ceux qui semblent approcher le plus de lui; dans le singe, par exemple, cet animal imitateur qui contrefait l'homme en tant de choses, et qui ne peut le contrefaire dans son langage, quoiqu'il ait extérieurement les organes de la parole semblables aux nôtres, et quoique d'autres animaux qui ont l'organe de la voix si différent de celui de l'homme, profèrent des sons articulés. Mais terminons ici ces réflexions singulières, qui nous mèneraient plus loin peut-être que nous ne voulons, et qui nous ont déjà mené si loin de Despréaux.

(4) L'éloge donné par le père de Despréaux à la *bonhomie* de son fils, dont les premières années ne semblaient pas annoncer sa renommée future, est à peu près celui qu'on donne à tout homme dépourvu de talent et d'esprit, mais dont on a résolu de dire un peu de bien. On lui accorde le mérite peu envié d'être un *bon homme*, et quand on veut compléter la louange, d'être un homme de *bon sens*, un esprit *moins brillant que solide*. Ce n'est pas que la *vraie bonté* et le *vrai bon sens* soient beaucoup plus communs que l'*esprit*, dont on est si jaloux; mais les hommes, n'attachant qu'un prix très-médiocre au bon sens et à la bonté, ne se font pas prier pour en gratifier à tort et à travers ceux même qui en sont les moins dignes. Un autre éloge assez fâcheux pour ceux à qui on l'accorde, surtout quand ils sont jeunes, c'est celui qu'on fait quelquefois

de leur *sagesse*, en n'ajoutant pas un mot de leur *esprit;* c'est une preuve que ce qu'ils ont d'esprit ne fait et ne fera peur à personne; au lieu que la sagesse, soit réelle, soit apparente, ne coûte jamais rien à louer, parce que ceux même qui ne sont pas *sages* se flattent de ne l'être que trop dès qu'ils le voudront.

Un père plus clairvoyant et moins indulgent que celui de Despréaux, disait dans un moment d'humeur à un fils très-sot qu'il avait : *Vous ne pouvez manquer de faire fortune ; premièrement vous êtes un sot,* etc. Despréaux fit fortune aussi, mais par une voie presque aussi sûre que la sottise, quoique toute opposée. On aurait pu lui dire, lorsqu'il donna ses premiers ouvrages : *Vous avez deux grands moyens de réussir,* le talent de la satire et celui de l'éloge; *vous plairez par le premier à tous ceux que vos satires n'attaqueront pas, et vous gagnerez par l'autre tous ceux qui seront l'objet de vos louanges.*

(5) Despréaux eut trois frères de beaucoup d'esprit; Boileau de Puimorin, dont nous parlerons dans la suite de cette note; Gilles Boileau, dont il sera question plus bas dans une note particulière; et Jacques Boileau, docteur de Sorbonne et chanoine de la Sainte-Chapelle, dont nous avons dit un mot dans l'article de Charles Boileau, académicien, qui n'était pas leur parent. Jacques Boileau est fort connu par un grand nombre d'ouvrages singuliers et même quelquefois peu décens, qu'il écrivait en latin, *de peur,* disait-il, *que les évêques ne le condamnassent.* Ce docteur, ainsi que le poëte son frère, n'aimait pas les Jésuites; il les définissait, *des gens qui allongent le Symbole et accourcissent le Décalogue.* Se trouvant un jour avec plusieurs de ces pères, il les entendait tourner en ridicule (avec assez de raison) les solitaires de Port-Royal, qui s'occupaient, disaient ces jésuites, à faire de *mauvais souliers par pénitence. Je ne sais pas,* répondit l'abbé Boileau, *s'ils faisaient de mauvais souliers, mais je sais qu'ils vous portaient de bonnes bottes.* Nous ne donnons pas ce calembour comme un bon mot, mais comme un trait qui caractérise le genre de plaisanterie dont l'abbé Boileau se permettait souvent l'usage; d'ailleurs, la vérité que renferme ce mauvais jeu de mots pourra lui servir de passe-port. C'était ce même docteur qui, argumentant en Sorbonne contre le président, d'une thèse sous le nom duquel venait de paraître un ouvrage dont il n'était pas l'auteur, lui dit publiquement : *Si vous aviez lu votre dernier livre, vous ne soutiendriez pas le sentiment que j'attaque.* On lui reprochait la mauvaise compagnie qu'il voyait quelquefois; il se justifiait en disant, que *s'il fallait rompre avec tous les réprouvés, on courrait risque de vivre seul.* Comme doyen du chapitre de Sens, il fut chargé de haranguer le célèbre prince de Condé qui passait par la ville. Ce grand capitaine aimait à voir les orateurs déconcertés en sa présence; plaisir de prince, mais non pas de héros. Il affecta de regarder le doyen en face, et avec une contenance qui avait pour but de le troubler; le docteur Boileau s'en aperçut, feignit d'être interdit, et commença ainsi son discours : *Monseigneur, que votre altesse ne soit pas surprise de me*

voir trembler devant elle à la tête d'une troupe de prêtres ; si j'étais à la tête de trente mille soldats, je tremblerais bien davantage. Il avait prouvé dans un livre écrit en latin, selon son usage, et d'un style dur et bizarre, qu'il n'était pas moins défendu aux ecclésiastiques de porter des habits longs que des habits courts ; en conséquence il allait à pied dans les rues, vêtu d'un habit ecclésiastique, qui n'était ni long ni court. Il avait fait un autre livre intitulé : *de forma Christi* (*de la figure de Jésus-Christ*), et disait de cet ouvrage : « Il est plaisant que tant de » visionnaires qui se sont mêlés de commenter l'Écriture, aient appliqué » au Fils de Dieu ce passage de je ne sais quel prophète, *speciosus formâ* » *præ filiis hominum* (*le plus beau des enfans des hommes*) ; je prouve » clair comme le jour dans mon livre, que ce n'était qu'un petit homme » comme moi. » Plaisanterie trop peu décente en matière si grave [1], mais dont nous avons pour garant le sage abbé d'Olivet, qui nous a appris cette anecdote. Ce même homme, qui aimait à paraître singulier en tout, disputant à une thèse de philosophie que soutenait au collége de Beauvais le fils du ministre Claude, donna au père qui était présent, et qui jouissait d'une grande réputation dans sa secte, le titre d'*illustrissimus Ecclesiæ princeps*, comme s'il eût parlé d'un évêque. On en murmura hautement dans l'assemblée ; et le docteur fut obligé de donner par écrit une rétractation que la Sorbonne fit imprimer.

Tel était l'abbé Boileau, qui n'avait, comme l'on voit, ni le ton, ni la décence de son état. Cette espèce de cynisme s'était apparemment annoncée de bonne heure, car son père disait de lui : *Jaco ne sera qu'un libertin.* Mais ce père se trompa sur le docteur, comme il s'était trompé sur le poëte ; l'abbé Boileau fut toujours aussi réglé dans ses mœurs, qu'il était libre dans ses discours et dans ses écrits.

Un troisième frère de Despréaux, mais d'un autre lit, était Boileau de Puimorin, homme de beaucoup d'esprit comme les deux autres, et de plus très-aimable dans la société ; mais l'amour du plaisir l'enleva aux lettres. C'était lui qui répondit à Chapelain, sur le reproche amer que lui faisait celui-ci de ne savoir pas lire : *Je ne sais que trop lire depuis que vous faites imprimer.* Boileau tourna ce bon mot en épigramme :

Froid, sec, dur, rude auteur, digne objet de satire,
De ne savoir pas lire, oses-tu me blâmer ?
Hélas ! pour mes péchés je ne sais que trop lire
Depuis que tu fais imprimer.

Racine représenta que le premier hémistiche du second vers, rimant avec le vers précédent et avec le troisième vers, il valait mieux dire *de mon peu de lecture.* Molière décida qu'il fallait conserver la première façon ; *elle est*, dit-il, *plus naturelle, et il faut sacrifier toute régularité à la justesse de l'expression ; c'est l'art même qui doit nous apprendre à nous affranchir des règles de l'art.* Si on en croit Brossette, c'est d'après cette décision de Molière que Despréaux a dit dans son *Art poétique* :

[1] Il employait même un terme bien plus libre et plus familier que celui de *petit homme*, mais dont nous épargnons l'indécence à nos lecteurs.

Quelquefois dans sa course un esprit vigoureux,
Trop resserré par l'art, sort des règles prescrites,
Et de l'art même apprend à franchir les limites.

La mort de Puimorin eut une cause aussi triste que singulière. Un jour qu'il était avec quelques amis, ils convinrent que le premier qui mourrait viendrait donner aux autres de ses nouvelles. L'un deux étant mort quelque temps après, Puimorin crut qu'il lui était apparu pendant la nuit, et tomba dans une mélancolie qui le conduisit au tombeau.

Nous ne dirons rien d'un autre frère de Despréaux, Jérôme Boileau, greffier du parlement, grand joueur, et grand blasphémateur quand il perdait au jeu; mari d'une femme bizarre et acariâtre, que Despréaux a peinte en plusieurs endroits de la satire contre les femmes. Le poëte alla pourtant demeurer avec elle après la mort de son mari; *mais elle n'était pas sa femme.*

Despréaux, dont l'enfance peu brillante ne promettait rien à la vanité de ses parens, en fut très-maltraité dans sa jeunesse, principalement par ses frères qui ne le craignaient pas encore, et qui même le méprisaient trop pour en être jaloux. On lui donna pour logement, dans la maison paternelle, une guérite au-dessus du grenier, et quelque temps après on l'en fit descendre pour le loger dans le grenier même, ce qui lui faisait dire qu'il avait commencé sa fortune par *descendre au grenier.* Il ajoutait que si on lui offrait de renaître aux conditions onéreuses de sa première jeunesse, il aimerait mieux n'être jamais né. Aussi était-il bien éloigné de croire au lieu commun si rebattu, *que l'enfance est le temps le plus heureux de la vie. Peut-on*, disait ce poëte amoureux de l'indépendance, *ne pas regarder comme un grand malheur le chagrin continuel et particulier à cet âge, de ne jamais faire sa volonté?* On avait beau lui faire valoir les avantages d'une si heureuse contrainte, qui épargne au jeune âge tant de sottises: *Qu'importe*, disait-il, *qu'on connaisse le prix de ses chaînes quand on les a secouées, si on n'en sent que le poids quand on les porte?* C'est en effet un triste bonheur que celui dont on ne s'aperçoit pas, et c'en est un plus triste encore que celui dont on s'afflige comme d'un malheur. Ce n'est pas que Despréaux trouvât les autres temps de la vie plus agréables que l'enfance; tous lui paraissaient également pénibles; *la jeunesse*, par les passions qui nous tourmentent; *l'âge mûr*, par les soucis qui nous dévorent; *la vieillesse*, par les infirmités qui nous accablent; et il ne paraissait pas éloigné de penser comme ce philosophe, qui, lorsqu'on lui demandait *quel était le moment de la vie le plus heureux*, répondait, *c'est le moment où on la quitte. Il serait difficile*, disait encore Despréaux, *de savoir quel est le meilleur temps de la vie; on peut seulement dire que ce n'est presque jamais celui qui s'écoule au moment où l'on fait cette question.*

La seule ressource du jeune Despréaux, si maltraité dans la maison paternelle, était d'aller quelquefois à la grand'salle du Palais, où déjà il faisait beaucoup rire les clercs par ses plaisanteries. Si l'on ne savait combien la haine est imbécile dans ses vengeances, on aurait peine à

croire que les ennemis de notre poëte lui aient sérieusement reproché ces amusemens très-innocens d'une jeunesse malheureuse.

(6) N'est-ce pas une absurdité bien étrange, comme le pensait Despréaux, qu'on ait conservé dans nos lois modernes le style gothique de nos ancêtres, et que les édits et arrêts du dix-huitième siècle s'expliquent comme les ordonnances des rois du quatorzième? Pourquoi faire parler à Louis XIV et à ses magistrats le langage de Louis-le-Hutin et de ses baillis? pourquoi lui faire dire *on nous aurait représenté,* pour *on nous a représenté?* pourquoi dire d'un accusé qu'il est *véhémentement suspecté* d'un tel crime, pour dire qu'il en est *violemment suspect?* J'avoue que condamner l'accusé sur ce *véhément* soupçon, comme on l'a fait quelquefois, est un crime un peu plus grave que des expressions ridicules. Mais c'est bien assez que nos lois soient quelquefois atroces et absurdes, sans leur prêter encore un jargon inintelligible, comme si l'on voulait joindre la barbarie de la forme à celle du fond.

(7) C'est le fils de ce Dongois, greffier du parlement, comme lui, que Despréaux appelle quelque part, *Dongois, mon illustre neveu,* quoique *cet illustre neveu* n'ait rien fait de plus mémorable que de dresser et de signer des arrêts comme son père. Il semble que le censeur si sévère de Corneille et de Quinault aurait dû être un peu plus difficile sur le nom d'*illustre,* dont il décorait si gratuitement son neveu le greffier.

(8) On prétend que dans les vers suivans de la satire IX, Despréaux n'avait fait que rimer les propos ordinaires du duc de Montausier à son sujet. Il dit à *son esprit,* parlant des écrivains satiriques,

> J'ai peu lu ces auteurs; mais tout n'irait que mieux,
> Quand de ces médisans l'engeance toute entière
> Irait la tête en bas rimer dans la rivière.

Les amis de Despréaux, pour exprimer la rigueur inflexible du duc de Montausier à son égard, appliquaient à l'un et à l'autre ces vers d'Horace :

> *Et cuncta terrarum subacta,*
> *Præter atrocem animum Catonis.*

Il n'était pas trop vrai que *toute la terre,* excepté le nouveau *Caton,* fut *subjuguée* par les nouvelles satires; mais les amis de Despréaux comptaient pour rien tous ses autres antagonistes en comparaison de celui-là. Il s'exprimait en effet très-amèrement sur le compte du satirique, et disait avec une aigreur assez ridicule pour un si petit objet, qu'*il fallait l'envoyer aux galères couronné de lauriers.* Telle était la punition à laquelle le courtisan stoïcien condamnait le poëte téméraire qui avait eu l'audace de maltraiter Chapelain et Cotin, et de ne pas respecter *la protection* dont il les honorait. Néanmoins le poëte, même en plaisantant avec raison sur la mauvaise humeur du duc de Montausier,

songea sérieusement à l'adoucir, et vérifia par son succès les vers de La Fontaine :

> Amusez les grands par des songes,
> Flatte-les, payez-les d'agréables mensonges;
> Quelque indignation dont leur cœur soit rempli,
> Ils goberont l'appât, vous serez leur ami.

Il fallait que les discours du duc de Montausier contre le satirique eussent fait à la cour des impressions assez fortes ; car Despréaux, dans une de ses lettres, se félicite beaucoup de l'appui qu'il avait trouvé en cette occasion dans son ami Félix, premier chirurgien du roi. *Il était,* disait-il en regrettant sa perte, *un des premiers qui avait battu des mains à mes naissantes folies, et qui avait pris mon parti à la cour contre le duc de Montausier.*

Malgré son aversion si déclarée pour les satires, ce courtisan misanthrope, dont nous avons parlé plus en détail dans les notes sur l'éloge de Fléchier, avait fait lui-même des satires dans sa jeunesse : le talent réel ou prétendu qu'il avait marqué pour ce genre, est l'objet d'une partie des éloges que Ménage lui donna en lui dédiant le recueil de ses poésies. Le duc de Montausier ressembla donc à ces vieilles femmes, qui, devenues dévotes sur le déclin de l'âge, et ne l'ayant pas été dans leur jeunesse, ne peuvent pardonner aux autres les petits péchés qu'elles-mêmes se sont autrefois permis, et font pénitence par une grande rigueur envers leur prochain de l'indulgence qu'elles ont eue pour leurs propres faiblesses.

Cet aristarque si sévère en morale, au moins pour les autres, ce Mécène des Chapelain et des Cotin en littérature, portait quelquefois dans ses jugemens une finesse assez heureusement exprimée. Louis XIV lui demandait un jour ce qu'il pensait de deux peintres célèbres, *Mignard* et *Le Brun. Sire,* répondit-il, *je n'ai pas la prétention de me connaître en peinture; mais il me paraît que ces deux hommes-là* peignent comme leurs noms.

(9) Mademoiselle de Lamoignon, sœur du premier président, et dont la vertu était simple et vraie, sans dureté comme sans affiche, ne pardonna jamais à Despréaux ses épigrammes et ses satires. *Quoi,* lui disait le poëte, *vous ne permettriez pas même une satire contre le Grand Turc? Non,* répondit-elle, *c'est un souverain, et il faut le respecter..... Mais au moins contre le diable,* ajouta Despréaux? Elle se tut un moment, sa religion hésita, et son caractère reprit bientôt le dessus : *non,* répliqua-t-elle, *il ne faut jamais dire du mal de personne.* Elle donna dans une autre circonstance une preuve naïve de son indulgente simplicité. On sait quelle morale austère et terrible prêchait dans ses sermons le fameux missionnaire Nicolas Feuillet, chanoine de Saint-Cloud, le même dont Despréaux a dit :

> Et laissez à Feuillet réformer l'univers;

le même qui traita la duchesse d'Orléans mourante, cette Henriette

d'Angleterre si douce et si aimable, avec une barbarie bien contraire au véritable esprit du christianisme, et qui inspire une juste aversion pour cet impitoyable convertisseur[1]. Ce chanoine avait beaucoup d'embonpoint, et un air de santé qui paraissait démentir l'austérité de sa doctrine. Despréaux se plaignait malignement à mademoiselle de Lamoignon qui aimait beaucoup ce prédicateur, du contraste fâcheux d'un extérieur si peu mortifié avec la pénitence rigoureuse qu'il exigeait de ses auditeurs. *Oh!* répondit-elle, *on dit qu'il commence à devenir maigre*[2].

Despréaux se plaisait à raconter l'anecdote suivante sur son métier de poëte satirique. Un bon prêtre à qui il se confessait, lui demandait quelle était sa profession. *Je suis poëte. — Vilain métier,* répondit le prêtre; *et poëte dans quel genre? — Poëte satirique. — Encore pis. Et contre qui faites-vous des satires? — Contre les faiseurs d'opéras et de romans. — Oh! pour cela,* dit le prêtre, *à la bonne heure,* et l'absolution s'ensuivit. La confession n'était pas fort sincère, ni l'absolution bien légitimement obtenue; mais la conscience du poëte ne cherchait pas un abri plus sûr; et quand il aurait cru en avoir besoin, il l'aurait trouvé dans le docteur Arnauld, qui entreprit expressément l'apologie de la satire la plus violente de Despréaux, celle qu'il écrivit contre les femmes. Il est vrai qu'Arnauld essuya quelques reproches à ce sujet, et se vit ensuite obligé d'être lui-même l'apologiste de son apologie. Mais Despréaux avait beaucoup loué ce docteur, que les éloges donnés à sa personne rendaient indulgent, comme le duc de Montausier, sur les satires dont les autres étaient l'objet et la victime.

Quoique nous attachions beaucoup moins de prix aux satires de Despréaux qu'à ses autres ouvrages, si l'on en excepte la satire *à son esprit,* nous devons cependant rendre à ces satires une justice qui ne leur a peut-être pas été assez rendue, même par les amis de l'auteur: c'est que le poëte n'attaque jamais le mauvais goût et les mauvais écrivains qu'avec l'arme de la plaisanterie, et ne parle jamais du vice et des méchans qu'avec indignation. Cette différence qu'il a su mettre entre deux objets de satire, si différens en effet aux yeux de l'homme de bien, est la preuve de l'honnêteté de son âme et de la sincérité de sa vertu.

(10) Des écrivains très-estimables ont prétendu que Despréaux était

[1] *Voyez* le récit que madame de La Fayette nous en a laissé. Il se trouve dans les dernières éditions des *Oraisons funèbres* de Bossuet.

[2] Ce directeur rigoureux se permettait quelquefois des épigrammes peu charitables contre les prédicateurs ses confrères. On parlait en sa présence d'un missionnaire plus recommandable par son zèle que par ses talens, et *qui prêchait,* disait-on, *comme les apôtres. Ajoutez,* répondit le pieux chanoine, *comme les apôtres avant qu'ils eussent reçu le Saint-Esprit.* Il racontait à cette occasion, car il aimait à rire quelquefois, qu'un orateur évangélique, qui n'avait pas la même confiance que lui en l'inspiration divine, se trouvant un jour obligé de monter en chaire sans préparation, avait dit à ses auditeurs: *Pardonnez-moi,* mes frères, *d'être réduit dans ce moment imprévu à m'abandonner au Saint-Esprit; une autre fois j'aurai le temps de me préparer et de mieux faire.*

sans *verve*. Ils auraient dû nous dire ce qu'ils entendaient par ce mot ; car il s'en faut bien que tous ceux qui ont parlé de la *verve* poétique, et dont plusieurs ont seulement prouvé qu'ils ne l'avaient pas en partage, aient attaché à ce terme la même idée : nous citerons en preuve la singulière définition qu'en a donnée l'abbé Batteux, qui a tant écrit sur l'*Art poétique;* cette définition appartient en propre à l'auteur, et n'a rien de commun avec toutes les autres. « La verve poétique, dit-il dans » ses *Lettres sur la construction oratoire,* consiste dans une certaine » marche vigoureuse, qui résulte de la multitude, de la force, de la » vivacité et de la liaison intime des idées, lesquelles enchâssées dans » certains intervalles symétriques, se poussent, s'attirent les unes aux » autres, à peu près comme les sons dans le chant musical ; de manière » que l'esprit, toujours agréablement occupé par les images, et l'o» reille par le nombre et la mélodie, se portent toujours en avant, et » jouissent sans cesse avec une nouvelle avidité de jouir. »

Le même académicien, dans la préface de la traduction d'Horace, a répété cette définition, qui sans doute lui a paru donner une idée nette et précise de *la verve poétique.* Si Despréaux a de la verve ou n'en a pas, est-ce dans le sens du passage qu'on vient de lire? est-ce dans le sens de la définition moins savante et plus vulgaire que d'autres ont donnée de la verve, en disant : *que c'est dans le poëte cette vive émotion qui lui représente avec chaleur l'objet qu'il doit peindre, et qui répand la vie sur ses tableaux?* Peu capables de prononcer sur ces questions, nous les laisserons résoudre à ceux qui ont le bonheur que nous n'avons pas, de sentir la verve poétique, et le talent que nous n'avons guère de la définir.

Il n'a peut-être été jamais porté un jugement plus équitable et plus lumineux sur le mérite de Despréaux, que dans ce passage d'une lettre de Voltaire à Helvétius, tant regretté par ceux qui aiment la vertu, la philosophie et les lettres. « Je conviens avec vous, *dit l'auteur de la* Henriade *à son ami*, que Despréaux n'est pas un poëte » sublime ; mais il a très-bien fait ce qu'il voulait faire. Il est clair, » facile, heureux dans ses expressions ; il ne s'élève guère, mais il ne » tombe pas ; et d'ailleurs ses sujets ne comportent pas cette élévation » dont ceux que vous traitez sont susceptibles...... Je vous prêcherai » donc éternellement cet art d'écrire qu'il a si bien enseigné, ce res» pect pour la langue, cette suite d'idées, cette liaison, cet art aisé » avec lequel il conduit son lecteur, ce naturel qui est le fruit du génie. »

Nous serait-il permis d'ajouter à ce bel éloge de Despréaux, fait par un excellent juge en poésie, une observation qui relève encore le mérite de cet illustre écrivain? Nous connaissons plusieurs littérateurs très-éclairés, qui n'ayant goûté que médiocrement dans leur jeunesse les ouvrages de Despréaux, les estiment et les aiment de plus en plus à mesure qu'ils avancent en âge. C'est l'effet naturel et infaillible de ce fonds inépuisable de vérité, de raison et de bon goût qui caractérise les productions de ce grand poëte, et qui doit plaire davantage à ses lecteurs,

à mesure que la raison et le goût se perfectionnent en eux. On ne peut pas donner la même louange à d'autres versificateurs, même très-célèbres, tels que Jean-Baptiste Rousseau, l'idole d'un grand nombre de jeunes poëtes qui en vieillissant se refroidissent pour lui, parce que l'harmonie et l'heureux choix des mots est son mérite principal, très-grand sans doute, mais plus fait pour les oreilles neuves et sensibles que pour les têtes pensantes.

On trouve dans une autre lettre de Voltaire à Helvétius, un passage qui n'a point de rapport direct à Despréaux, mais que nous ne pouvons résister à la tentation de transcrire ici, parce qu'il nous paraît contenir des règles aussi fines que justes et bien rendues; on ne peut mieux placer ces règles que dans l'article du grand poëte qui les a si constamment pratiquées.

« Craignez, en voulant atteindre le grand, de sauter au gigantesque.
» N'offrez que des images vraies; servez-vous toujours du mot propre.
» Voulez-vous une petite règle infaillible, la voici. *Quand une pensée*
» *est juste et noble, il faut voir si la manière dont vous l'exprimez en*
» *vers, serait belle en prose.* Si votre vers, dépouillé de la rime et
» de la césure, vous paraît alors chargé d'un mot superflu; s'il y a dans
» la construction le moindre défaut; si une conjonction est oubliée;
» enfin si le mot le plus propre n'est pas à sa place, concluez que votre
» diamant n'est pas bien enchâssé. Soyez sûr que des vers qui auront un
» de ces défauts, ne se feront pas relire : et il n'y a de bons vers que
» ceux qu'on relit. »

Un mauvais critique, qui s'est mêlé de dire son avis sur ce passage, ainsi que sur bien d'autres choses qu'il n'entend pas mieux, s'est imaginé que, suivant Voltaire, il faut, quand on met un vers en prose, y changer les expressions pour le bien juger : c'est précisément le contraire de ce que prescrit l'illustre écrivain. Il faut laisser la construction entière telle qu'elle est, avec tous les mots tels qu'ils sont, et en ôter seulement la rime et la mesure. Prenons pour exemple les premiers vers de Rodogune :

Enfin ce jour pompeux, cet heureux jour nous luit,
Qui d'un trouble si long doit dissiper la nuit, etc.

Mettez-les en prose : *Ce jour* pompeux, *cet heureux jour nous luit enfin, qui doit* dissiper la nuit d'un trouble si long, ce grand jour *où l'hyménée étouffant la vengeance, remet l'intelligence entre le Parthe et nous*, affranchit *sa princesse*, etc. On sent assez dans ce début les expressions lâches ou impropres qu'ont amenées la mesure et la rime, qu'un bon prosateur ne se serait pas permises.

Nous avons osé dire quelque part, que ce qui serait mauvais en prose ne saurait être bon en vers; tous les écrivains de *prose rimée*, qui se croient *poëtes*, se sont déchaînés contre nous, malgré l'intérêt qu'ils pouvaient avoir à être de notre avis. Qu'ils démentent aujourd'hui Voltaire. Mais qu'ils se gardent surtout de conclure (leur logique en est très-capable) que ce qui serait bon en prose serait bon en vers; car ici

la pierre de touche n'est pas réciproque : il n'est pas inutile de les en avertir. Il ne l'est pas moins de les prévenir encore du sens dans lequel ils doivent entendre le passage de Voltaire. Si dans une pensée exprimée en vers, et mise ensuite à la coupelle de la prose, il se trouve des mots inutiles, louches, impropres, un tour lâche et traînant ; si la pureté de la langue y est blessée, soyez sûr que les vers sont mauvais. Si aucun de ces défauts ne se rencontre dans les vers ainsi *démontés* et réduits en prose, et que de plus la prose soit harmonieuse et ne renferme que des expressions, des tours qui appartiennent également à la prose et aux vers, concluez sans balancer que cette prose et les vers qu'elle représente sont excellens. Mais si la prose, sans avoir d'ailleurs aucun défaut d'impropriété ou d'incorrection, est sèche et sans mélodie, s'il s'y trouve des mots et des tours qui ne puissent appartenir qu'aux vers, dites alors que les vers sont bons, quoique la prose soit mauvaise. Quand Voltaire et d'autres après lui ont dit *qu'il n'y a de beau en vers que ce qui serait beau en prose*, ils ont voulu dire seulement que toute pensée, toute image belle en vers, le serait aussi sans être rimée ; mais ils n'ont pas prétendu que de bons vers fissent toujours de bonne prose : nous insistons sur cette observation, parce que nous avons vu des hommes d'esprit et de goût se tromper sur le vrai sens du passage dont il s'agit ; passage très-clair néanmoins pour qui voudra en saisir l'esprit et l'ensemble.

Ces réflexions nous donnent le courage d'en hasarder une autre. Quoique peu de gens se connaissent en poésie, il y en a peut-être encore moins qui soient capables de fixer d'une manière nette et satisfaisante, les vraies limites de la poésie et de la prose. Nous invitons les vrais poëtes et non ceux qui en usurpent le titre, à discuter les questions suivantes, dignes d'être approfondies par un esprit juste et précis.

En quoi consiste précisément la véritable essence de la poésie ?

Est-ce uniquement dans le talent de peindre ? Et qu'est-ce que peindre ?

L'orateur ne doit-il pas peindre aussi bien que le poëte ?

Quelle est la différence essentielle de la peinture poétique et de la peinture oratoire ?

Le poëte est-il toujours obligé de peindre ? Et ne peut-il pas y avoir de très-beaux vers sans images, tels que ceux qui expriment ou des pensées nobles, ou des sentimens vrais et profonds, ou de grandes vérités ?

Quels sont les caractères qui constituent un tour ou une expression prosaïque ?

A l'exception de la mesure et de la cadence, y a-t-il quelque chose dans la poésie qui ne puisse en aucun cas appartenir à la prose ? Par exemple, *de bons vers de comédies doivent-ils être autre chose qu'une prose élégante rimée ? n'en est-il pas à peu près de même de tous les ouvrages de poésie familière ? la langue de la prose est-elle*

exclue d'une autre poésie que de la poésie noble, ou même en est-elle toujours exclue?

C'est aux vrais poëtes, et non à ceux qui en usurpent le titre, que nous demandons la solution nette et précise de ces questions. Serait-ce pour n'avoir pas envisagé et développé ces questions sous toutes leurs faces, que les gens de lettres sont encore partagés sur plusieurs autres questions qui tiennent aux précédentes : *s'il peut y avoir de poésie sans versification, et réciproquement de bonne versification sans poésie? s'il y a une langue poétique, au moins chez la plupart des peuples modernes? si la prose poétique doit être admise ou rejetée? s'il peut y avoir des poëmes en prose? s'il faut traduire les poëtes en prose ou en vers?*

(11) S'il y a une distance énorme des *Frères ennemis* à *Britannicus*, la distance est bien plus grande encore de la tragédie des *Frères ennemis*, toute faible qu'elle est, aux premiers vers que fit Racine à Port-Royal, et qu'on peut voir dans les mémoires de Racine le fils sur la vie de son père. On y trouve, sur les beautés champêtres de cette maison, des stances dignes de Saint-Amand, et un sonnet digne de Benserade, et dans lequel on lit entre autres ce vers sur l'Aurore :

Fille du jour, qui nais devant ton père;

vers fait pour une énigme ou pour un *rébus*, mais dont sans doute le jeune poëte se savait alors très-bon gré. Quand on aura lu ces vers, où le bon goût est blessé à chaque ligne, et où l'on n'aperçoit pas même le plus faible germe de talent, on jugera combien les conseils les plus sévères étaient nécessaires à Racine, pour lui donner cette pureté et cette finesse de goût qui ajoute tant de prix à ses ouvrages. Que de générations, si l'on peut parler de la sorte, se sont écoulées entre l'auteur de *Phèdre* et celui de ces stances et de ce sonnet! *que le grand Racine* était loin d'*être né!* Si Despréaux l'eût alors connu, vraisemblablement il lui aurait conseillé, tout juge éclairé qu'il était, de renoncer pour jamais à la poésie, à laquelle il paraissait si peu destiné; et quelle perte irréparable la littérature n'eût-elle pas faite? utile avis à ceux que les jeunes poëtes consultent sur leurs premiers essais, de ne point s'opposer trop fortement à leur ardeur naissante, même lorsqu'elle ne paraît pas justifiée par leurs premiers efforts, de laisser faire la nature, de croire qu'elle en sait plus que nous, qu'elle trouvera bien le secret de démêler le génie où il est, de le tirer des ténèbres qui l'enveloppent, et où l'œil même le plus pénétrant ne le découvre pas toujours. Les grands poëtes sont si rares, que pour en avoir un bon, il faut souffrir qu'il s'en élève vingt mauvais, comme Dieu promettait autrefois, si l'on peut se permettre cette comparaison, *de pardonner à toute une ville coupable, s'il s'y trouvait seulement dix justes.* Despréaux ne connut Racine que par l'ode intitulée : *la Renommée aux Muses*, moins mauvaise, à la vérité, que ces vers de Port-Royal, mais où il serait

encore bien difficile de deviner et de prédire le grand poëte. Il eut besoin de l'inexorable critique de Despréaux, pour abjurer les principes de mauvais goût qui jusqu'alors avaient dicté ses ouvrages; il eut même d'autant plus besoin de ses leçons, que dans le temps où il faisait ses plus mauvais vers, il avait déjà lu les modèles admirables de la poésie que l'antiquité nous a laissés; qu'il les avait goûtés juqu'à les savoir par cœur; que bien loin de les imiter en les goûtant, il avait en quelque manière déshonoré, par ses premiers écrits, ceux qu'il appelait ses *maîtres;* la lecture des Virgile et des Horace, qui seule avait formé Despréaux, avait été en pure perte pour son ami. L'avantage inestimable dont les conseils de Despréaux ont été pour Racine, doit, ce me semble, quand on comparera ces deux grands poëtes, sinon faire pencher la balance pour Despréaux, du moins y ajouter quelque poids en sa faveur. Il est douteux que Racine, sans Despréaux, eût été Racine; il est certain que Despréaux a été par lui-même.

On voit dans les *mémoires déjà cités sur la vie de Racine,* un exemple des sages conseils que Despréaux donnait à son ami sur ses pièces de théâtre; il l'engagea à supprimer une scène entre Burrhus et Narcisse, qui ouvrait le troisième acte de la tragédie de *Britannicus;* cette scène n'était point inférieure pour la versification au reste de la pièce, mais Despréaux craignit qu'elle ne produisît un mauvais effet sur les spectateurs. « Vous les indisposerez, lui dit-il, en leur montrant ces deux » hommes ensemble. Pleins d'admiration pour l'un, et d'horreur pour » l'autre, ils souffriront pendant leur entretien. Convient-il au gouver- » neur de l'empereur, à cet homme si respectable par son rang et sa » probité, de s'abaisser à parler à un misérable affranchi, le plus scé- » lérat de tous les hommes? il le doit trop mépriser, pour avoir avec lui » quelque éclaircissement. Et d'ailleurs, quel fruit espère-t-il de ses re- » montrances? est-il assez simple pour croire qu'elles feront naître quel- » ques remords dans le cœur de Narcisse? Lorsqu'il lui fait connaître » l'intérêt qu'il prend à Britannicus, il découvre son secret à un traître; » et au lieu de servir Britannicus, il en précipite la perte. » Ces réflexions étaient pleines de sens et de goût, et la scène fut supprimée.

Non-seulement Despréaux donnait à Racine d'excellens conseils sur ses tragédies, il l'encourageait même, lorsque le succès ne répondait pas aux espérances du poëte. *Athalie* fut peu goûtée, lorsqu'elle parut imprimée pour la première fois. Racine crut de bonne foi qu'il avait manqué son sujet, et il l'avouait sincèrement à Despréaux, qui lui soutenait, au contraire, qu'il n'avait rien fait de mieux qu'*Athalie. Je m'y connais*, disait-il, *et le public y reviendra.* Le public a justifié Despréaux, mais au bout de soixante années, et Racine est mort sans se douter qu'*Athalie* était son chef-d'œuvre, comme Quinault sans se douter qu'*Armide* était le sien.

Despréaux, entre autres conseils qu'il s'applaudissait d'avoir donnés à Racine, se vantait de lui avoir appris *à faire toujours le second vers avant le premier;* c'était, selon lui, un des plus grands secrets de la

poésie, pour donner aux vers beaucoup de sens et de force; ce conseil, excellent en lui-même, se réduit à cette règle si simple, mais plus connue que pratiquée par les poëtes, *de ne jamais affaiblir le premier vers par le second :* règle qui n'est pas même particulière à la poésie; car le bon sens doit dicter à tous ceux qui écrivent, soit en vers, soit en prose, qu'en affaiblissant ce qu'on vient de dire, on en détruit l'effet. Si Corneille eût suivi cette règle, il n'eût pas gâté son sublime *qu'il mourût.* Nous ne voudrions pas répondre que Racine ait toujours pratiqué à la rigueur le précepte de Despréaux; mais nous croyons que Despréaux n'y a jamais manqué; et ce n'est pas un petit éloge.

Après ce détail intéressant des obligations que Racine eut à Despréaux, il ne faut pas être étonné de l'espèce d'ascendant que ce dernier avait pris sur son ami. Racine en effet conserva toujours pour Despréaux, qu'on nous permette cette comparaison, la déférence qu'avait le prince Eugène pour milord Marlborough, qui, si l'on en croit de bons juges [1], n'était pas aussi grand homme de guerre que le vainqueur de Turin et de Belgrade, et qui néanmoins, quand ils commandèrent en commun, parut toujours jouer le premier rôle, que son rival lui abandonna pour ne pas nuire par la concurrence au bien de la cause commune.

(12) Les justes admirateurs de Racine, dont le nombre semble augmenter de jour en jour, nous reprocheront sans doute d'avoir été trop peu décisifs sur la préférence qu'ils croient due à l'auteur de *Phèdre*, et d'avoir mis ou laissé à côté de lui l'auteur de *Rodogune*. D'autres nous reprocheront au contraire de n'avoir pas donné à Corneille la première place. Nous répondrons à ces reproches, si quelqu'un nous en croit dignes, qu'il ne s'agit ici, ni de l'opinion de tel ou tel écrivain, quelque célèbre qu'il puisse être, ni du sentiment de telle ou telle classe de littérateurs, ni surtout de notre opinion particulière; mais du résultat de l'opinion générale des gens de lettres sur ces deux grands hommes; et on ne peut disconvenir qu'à cet égard les sentimens ne soient encore très-partagés. Il est des juges qui, sans balancer, donnent le sceptre à Corneille; il en est qui le lui arrachent pour le remettre à Racine; il en est qui le partagent entre tous deux; il en est enfin qui leur associent sur le trône tragique un troisième écrivain, et quelques-uns même qui ne craignent pas de mettre ce troisième écrivain au-dessus d'eux, sinon pour le génie et le style, au moins pour l'intérêt des sujets qu'il a traités, pour le mouvement et l'effet théâtral, enfin pour les vérités nobles et touchantes qu'il a le premier fait entendre sur la scène. Nous ne déciderons certainement pas des honneurs du rang entre ces trois illustres tragiques, nous ne voulons et ne devons être ici qu'historiens fidèles des opinions, et nous n'aurons ni l'orgueil ni l'ineptie de nous rendre juges. Nous observerons seulement, que si quelque chose peut balancer les assertions des partisans de Racine, ce serait le témoignage de Racine lui-même, qui disait à ses enfans, non par une fausse modestie, mais avec le ton simple

[1] *Voyez* les Mémoires de Feuquières.

et naïf de la vérité : *Corneille réussit moins à la cour que moi ; ses vers sont cependant plus beaux que les miens.* Il faisait apprendre par cœur à son fils aîné des endroits de *Cinna*, et lorsqu'il lui entendait réciter ce beau vers :

> Et monté sur le faîte, il aspire à descendre.

Remarquez bien cette expression, lui disait-il ; *on dit, aspirer à monter, mais il fallait être un homme de génie pour oser dire de l'ambitieux, qu'il aspire à descendre.* Cette remarque de Racine peut servir de preuve à l'opinion de ceux qui ont avancé que personne peut-être n'a égalé Corneille dans ses beaux vers. Il semble, en effet, qu'on ne trouve dans aucun autre poëte, et en particulier dans Racine, des vers du genre de celui que nous venons de rapporter, des vers de cette touche mâle et fière, de ce caractère énergique et original, qui paraissent propres au grand Corneille, et dont on trouve chez lui beaucoup d'autres exemples, tels que ceux-ci :

> Devine, si tu peux, et choisis, si tu l'oses.....
>
> A qui dévorerait ce règne d'un moment.....
>
> Puisse naître de vous un fils qui me ressemble.....
>
> Et j'ai mis au tombeau, pour régner sans effroi,
> Tout ce que j'en ai vu de plus digne que moi.

Mais si Racine n'offre point de ces vers, en récompense il est toujours touchant, toujours vrai, toujours pur et harmonieux, souvent même éloquent, et n'est pas comme son rival, tantôt Corneille, tantôt Brébeuf, et quelquefois Scudéri.

Parmi nos poëtes modernes, Voltaire a, comme Corneille, le rare avantage d'offrir souvent de ces vers heureux qui appartiennent au poëte, et qui sont comme sa signature. Mais ces vers sont chez lui d'un autre genre que ceux qui caractérisent Corneille, ce sont des vers d'un sentiment profond et cependant naturel, ou d'une philosophie sublime et touchante, tels que ceux-ci :

> Hélas ! que n'êtes-vous le père de Zamore !....
>
> .... Barbare, il te reste une mère,
> Je serais mère encor sans toi.....
>
> Il aura donc pour moi combattu par pitié !....
>
> Mon cœur, lassé de tout, demandait une erreur
> Qui pût de mes ennuis chasser la nuit profonde,
> Et qui me consolât sur le trône du monde !....
>
> Généreux, bienfaisant, juste, plein de vertus,
> S'il était né chrétien, que serait-il de plus ?

Les grands poëtes, ainsi que les grands peintres, ont tous un *faire* qui les caractérise, une manière qui leur est propre, et comme on peut dire, *telle figure, tel tableau est dans la manière du Carrache, du Titien, de Rubens*, on peut dire de même, *tel morceau de poésie, tel vers est dans la manière de Despréaux, de Racine, de La Fontaine*, etc. Mais de plus on trouve, dans la plupart au moins des grands poëtes, des vers

d'une touche originale, unique, et qui leur est tellement propre, que les autres poëtes ne l'ont pas même imitée. Tel est dans Homère ce vers d'une simplicité énergique et pittoresque où il peint la tristesse de Chrysès, dont Agamemnon a enlevé la fille :

Βῆ δ' ἀκέων παρὰ θῖνα πολυφλοίσβοιο θαλάσσης.

mot à mot en latin :

Ibat autem tacitus juxta littus multùm sonantis maris.

et mot à mot en français :

Il s'en allait en silence le long du rivage de la mer bruyante.

Tel est encore ce vers de Milton, à la suite d'un discours où Satan a proposé à ses suppôts une entreprise dangereuse.

Ainsi parla Satan ; tous demeurèrent les yeux fixés en terre :

Pondering danger with deepings thoughts.

mot à mot en mauvais français :

Pesant le danger avec des pensées profondes.

Il me semble qu'un grand peintre qui voudrait représenter sur la toile le vers d'Homère et celui de Milton, ferait un tableau d'une simplicité bien expressive ; ces représentations, supposées sur la toile, sont peut-être la vraie pierre de touche pour juger de la beauté des images poétiques.

On trouverait des vers de ce genre dans La Fontaine. On en trouve plus dans les poëtes inventeurs et originaux, que dans les poëtes imitateurs, dans Homère plus que dans Virgile, dans Milton plus que dans Pope, dans Euripide plus que dans Racine, dans Homère plus que dans Despréaux.

On prétend que Molière disait de l'auteur de *Cinna : Il a un lutin qui vient de temps en temps lui souffler d'excellens vers, et qui ensuite le laisse là en disant :* Voyons comme il s'en tirera quand il sera seul : *et il ne fait rien qui vaille, et le lutin s'en amuse.*

Fontenelle, neveu très-zélé du grand Corneille, et que d'ailleurs Racine avait outragé, nous a laissé un parallèle entre ces deux grands hommes, où il met son oncle fort au-dessus de son ennemi. Quelqu'un lui représentait que dans ce parallèle il n'avait peut-être pas été assez juste à l'égard de Racine : « Cela se peut bien, répondit le philosophe, » il y a même grande apparence que vous avez raison ; aussi n'est-ce pas » moi qui fis imprimer ce parallèle ; et tout imprimé qu'il était, je n'ai » pas voulu lui donner place dans mes œuvres. » On ne l'a mis dans ce recueil qu'après sa mort. Cependant ce même Fontenelle, dans son discours de réception à l'Académie en 1691, s'était exprimé d'une manière encore plus forte sur la préférence qu'il accordait à Corneille. *Je tiens*, dit-il, *par le bonheur de ma naissance, à un grand nom, qui dans la plus noble espèce des productions de l'esprit*, efface *tous les*

autres noms. Ce mot *efface* dut blesser Racine, et de plus était très-injuste. Mais le philosophe avait en ce moment sur le cœur la haine dont Racine et Despréaux lui donnaient alors tant de marques, et les efforts qu'ils venaient de faire pour traverser son élection à l'Académie.

La Bruyère parla bien différemment deux ans après, dans son discours de réception, en 1693. Corneille alors n'était plus, et Racine vivait encore. « Quelques uns, dit-il en parlant de Racine, ne souffrent » pas que Corneille lui soit préféré, quelques autres même qu'il lui soit » égalé. Ils en appellent à l'autre siècle; ils attendent la fin de quelques » vieillards, qui, touchés indifféremment de tout ce qui rappelle leurs » premières années, n'aiment peut-être dans *OEdipe* que le souvenir » de leur jeunesse. » Ce passage blessa beaucoup les amis de Corneille, et donna lieu à une épigramme assez amère et plus médiocre encore, contre l'auteur de ce discours, épigramme à laquelle nous ne ferons pas l'honneur de la rapporter.

La Bruyère avait aussi maltraité Fontenelle, qu'il a peint dans ses *Caractères* sous le nom de *Cidias ;* mais tant de façons de penser qui lui étaient communes avec Despréaux, ne lui avaient pas fait trouver grâce devant le sévère satirique. Il lui reprochait de s'être épargné dans son livre des *Caractères* le travail des *transitions*, qui étaient, selon lui, *tout ce qu'il y avait de plus difficile dans les ouvrages d'esprit*. Peu de personnes souscriront à ce jugement. Il estimait aussi très-peu le discours de réception de La Bruyère à l'Académie Française, un des meilleurs cependant qui aient été prononcés dans cette compagnie.

(13) Despréaux répétait souvent avec complaisance, comme le modèle d'une louange fine et délicate, ces vers adressés au roi, qui terminent sa première épître :

Et comme tes exploits, étonnant les lecteurs,
Seront à peine crus sur la foi des auteurs;
Si quelque esprit malin veut les traiter de fables,
On dira quelque jour pour les rendre croyables :
Boileau, qui dans ses vers, plein de sincérité,
Jadis à tout son siècle a dit la vérité,
Qui mit, à tout blâmer, son étude et sa gloire,
A pourtant de ce roi parlé comme l'histoire.

C'est ainsi qu'il tirait parti de sa réputation de causticité véridique, pour ne laisser au monarque aucun scrupule sur la sincérité de ses louanges. Il n'est ni le seul ni le premier qui ait employé avec succès ce moyen pour flatter des hommes puissans, sans leur paraître adulateur. Ce piége ne sera jamais usé; l'amour-propre des rois et des grands s'y prendra toujours.

L'auteur comparait ces derniers vers avec ceux-ci, tirés d'une autre épître qu'il avait adressée au roi :

Avant que tes bienfaits courussent me chercher,
Mon zèle impatient ne se pouvait cacher.

Je n'admirais que toi ; le plaisir de le dire
Vint m'apprendre à louer au sein de la satire ;
Et depuis que tes dons sont venus m'accabler,
Loin de sentir mes vers avec eux redoubler,
Quelquefois, le dirai-je? un remords légitime
Au fort de mon ardeur vient refroidir ma rime ;
Il me semble, grand roi, dans mes nouveaux écrits,
Que mon encens payé n'est plus du même prix.
J'ai peur que l'univers, qui sait ma récompense,
N'impute mes transports à ma reconnaissance ;
Et que par tes présens mon vers décrédité
N'ait moins de poids pour toi dans la postérité.

Les amis de Despréaux se partageaient sur celui de ces deux morceaux qui méritait la préférence. L'auteur paraît en avoir jugé mieux que personne : *Le premier*, disait-il, *fait plus d'honneur au roi*, *puisqu'il y est loué, pour ainsi dire, par la satire même ; le second fait plus d'honneur au poëte, parce qu'il y annonce ses éloges comme entièrement désintéressés.*

(14) On pourrait remarquer que dans ces vers, dont Despréaux faisait tant de cas, le second n'est peut-être pas à l'abri de la critique :

Et dans Valencienne *est entré comme un foudre.*

Il nous semble que l'expression *est entré comme un foudre*, est à la fois faible et enflée ; mais il ne s'agit point ici d'examiner ces vers en détail, il s'agit de l'effet général qui en résulte ; et sous ce point de vue, nous croyons que l'observation de Despréaux et la nôtre sur la gradation que le poëte a observée dans ce morceau, sont l'une et l'autre également justes.

Le peuple qui n'était pas aussi adroit courtisan que Despréaux, n'observa pas les mêmes nuances dans les éloges qu'il donnait au roi et à son frère. Le monarque et le prince revinrent ensemble de la campagne où Monsieur avait été vainqueur à Cassel ; et dans tous les lieux où ils passaient, le peuple criait : *vive le Roi*, *et Monsieur qui a gagné la bataille.* Le roi s'en souvint, et Monsieur n'en gagna plus.

Despréaux, qui était si content de l'adresse qu'il avait eue de louer le frère du roi *d'un ton plus bas* que le monarque, avait été plus scrupuleux encore sur le compte du maréchal de Luxembourg. On connaît cette stance de son ode sur Namur, où il dit aux ennemis de la France :

Loin de fermer le passage
A vos nombreux bataillons,
Luxembourg a du rivage
Reculé ses pavillons.
Quoi! leur seul aspect vous glace, etc.

Mandez-moi, dit-il dans une lettre à Racine, *si vous croyez que je doive parler de Luxembourg. Vous n'ignorez pas combien notre maître est chatouilleux sur les gens qu'on associe à ses louanges.* L'éloge du

maréchal de Luxembourg est pourtant ici bien modeste ; et c'est apparemment ce qui donna au poëte le *courage* de ne pas effacer cet éloge. Ce fut sans doute l'avis de Racine, aussi *courageux* que son ami dans cette circonstance, à leurs yeux si délicate. Il y aurait eu une meilleure raison de supprimer la stance qui mettait Despréaux si fort en peine, c'est qu'elle est faible et peu digne de l'auteur ; mais ce motif aurait dû en faire disparaître beaucoup d'autres, plus mauvaises encore que celle-ci.

Notre poëte courtisan était quelquefois obligé, dans les louanges même qu'il donnait au roi, d'user de détours, et presque de palliatifs, lorsque l'objet de ces louanges était équivoque. Dans ce vers de l'épître sur le passage du Rhin :

> Se plaint de sa grandeur qui l'attache au rivage,

l'auteur avait sauvé très-finement le reproche qu'on faisait à Louis XIV de ne s'être pas mis, dans cette occasion, à la tête de son armée, et d'avoir été simple spectateur de ce fameux passage, dont il pouvait être le chef avec beaucoup de gloire et fort peu de péril.

On croit pouvoir citer ici ce qu'on a entendu dire à un grand roi de nos jours, qui commande *lui-même* ses armées, mais qui les commande *en effet* : *Il ne faut pas se dissimuler*, dit-il, *que la guerre se fait pour les rois, et non pour les peuples ; ainsi il est au moins bien juste que les rois en partagent les fatigues et les dangers*. Ne vaudrait-il pas mieux encore que la guerre, s'il était possible, ne se fît pas *pour les rois*, dût-il en coûter aux princes guerriers un peu de gloire, dont leurs sujets peuvent si bien se passer?

(15) Ce fait assez peu connu est si honorable à Colbert, et la mémoire de ce ministre est si précieuse aux lettres, qu'elles doivent recueillir avec soin ce qui peut rendre son nom respectable. Louvois, ministre de la guerre, et qui croyait en l'allumant se rendre nécessaire à son maître, excitait le roi à l'entreprendre, et n'y trouvait que trop de dispositions dans le jeune monarque, avide de renommée, qu'il prenait pour la véritable gloire. Colbert opposait à cette gloire trop achetée du sang des peuples, la gloire bien plus désirable, que le progrès des sciences, des lettres et des arts assure aux souverains qui les protégent ; il remontrait au roi que la paix seule pouvait les faire fleurir, et maintenir en même temps par le commerce l'abondance et la prospérité dans le royaume. C'est donc proprement ce ministre qui en engageant Despréaux à présenter au roi des vérités si intéressantes, lui inspira ces beaux vers si connus :

> La terre compte peu de ces rois bienfaisans ;
> Le ciel à les former se prépare long-temps :
> Tel fut cet empereur, sous qui Rome adorée,
> Vit renaître les jours de Saturne et de Rhée, etc.

Vigneul Marville, plus grand compilateur d'anecdotes que bon juge

en matière de goût, préfère à ces vers sur Titus, cette espèce d'épigramme d'Ausone sur le même prince :

Felix imperio, felix brevitate regendi,
Expers civilis sanguinis, orbis amor.

Il se récrie principalement sur la beauté de cette pensée *felix brevitate regendi,* qu'il trouve sublime. On ne voit pas trop comment ce prince, si heureux par le bien qu'il a fait durant son règne, *felix imperio,* est heureux d'avoir régné si peu, *felix brevitate regendi,* à moins qu'Ausone ne veuille faire entendre que la vertu dé Titus se serait démentie s'il eût régné davantage; bel éloge du prince que le poëte prétendait louer! Quelle différence de ce portrait de Titus au mot de Tacite sur Vespasien, qui dans sa jeunesse n'annonçait pas les vertus qu'il montra depuis : *de tous les princes qui avaient régné avant lui,* dit l'historien philosophe, *c'est le seul que le trône ait rendu meilleur.* (*Solus omnium ante se principum in meliùs mutatus est.*)

(16) Racine et Despréaux, en redoutant l'un et l'autre de publier leur histoire du roi, avaient devant les yeux l'exemple très-instructif du fade Pélisson, qui dans ce qu'il avait écrit de l'histoire de Louis XIV, avait exalté le monarque jusqu'au dégoût. « Cette histoire, disait Despréaux, » est un panégyrique perpétuel; il loue le roi sur un buisson, sur un » arbre, sur un rien; et quand on lui fait quelques remontrances à ce » sujet, il répond *qu'il veut louer le roi.* » En se moquant avec tant de justice de Pélisson, Despréaux paraissait oublier qu'il avait bien aussi quelque reproche à se faire, sinon du même excès de fadeur et de ridicule, au moins de l'exagération et de la fréquence de ses éloges. Mais apparemment il se croyait permis comme poëte, ce qu'il se serait interdit comme historien.

On répétait un jour devant un philosophe le prétendu apophthegme, qu'*un historien doit être sans religion et sans patrie : dites plutôt,* répondit-il, *sans passion et sans pension.* Ce mot eût été digne de Despréaux : mais il était trop bien payé pour le dire. Ce qu'il fit de mieux, quoique très-bien payé, ou plutôt parce qu'il l'était, ce fut de ne point donner au public une histoire, qui n'aurait été qu'un monument d'adulation, peu honorable à la mémoire du roi, et moins encore à celle des deux poëtes.

(17) Lorsque Despréaux fut tout-à-fait retiré de la cour, il s'expliquait plus librement sur nos triomphes : « Les prospérités de la France » coûtent cher au greffe, écrivait-il à son ami Brossette; et si cela con- » tinue, j'ai bien peur que les trois quarts du royaume ne s'en aillent à » l'hôpital couronnés de lauriers. . . . . Je ne saurais » assez vous admirer, lui dit-il dans une autre lettre, de la liberté d'es- » prit que vous conservez, vous et vos confrères les académiciens de » Lyon, au milieu des malheurs de l'État; et je suis ravi que vous vous » occupiez plutôt à disserter sur les funérailles des anciens, qu'à faire les

» funérailles de la félicité publique, morte en France depuis long-temps.
» On peut dire cependant, ajoute-t-il, *et cette remarque peint bien le* » *caractère de la nation*, qu'il n'y a pas moins de philosophie à Paris » que chez vous, puisqu'il n'y a point de semaine où l'on n'y joue trois » fois l'opéra avec une grande affluence de spectateurs, et que jamais il » n'y eut tant de plaisirs, de promenades et de divertissemens. » La gaieté et la frivolité françaises allaient plus loin encore. On faisait des épigrammes et des chansons sur le monarque, ses généraux et ses ministres, et on courait au théâtre du Palais-Royal chanter et applaudir les vieux prologues de Quinault, qui devaient paraître un peu étranges depuis la bataille d'Hochstet.

Il ne faut donc pas s'étonner qu'après tous ces désastres, Despréaux fût dégoûté de louer. Cependant La Motte, très-inférieur à Despréaux comme poëte, osa tenter avec succès, en pleine Académie, ce qui avait effrayé l'intrépide panégyriste du monarque; il célébra la constance de Louis XIV dans ses malheurs, et en renferma l'éloge dans ce trait si noble et si heureux, que pour déployer toute sa grande âme, *le ciel lui devait des revers* (1).

Malgré la liberté philosophique avec laquelle Despréaux s'exprimait sur nos désastres, il gardait toujours quelques ménagemens pour les vieux courtisans dont il avait eu autrefois à se louer. De ce nombre était le maréchal de Villeroi, si malheureux à la guerre. On sait qu'il perdit par sa faute la funeste bataille de Ramillies. « Il y a beaucoup de gens, » écrivait Despréaux, qui ne l'épargnent pas sur sa dernière action, » et véritablement elle est très-malheureuse; mais je m'offre pourtant » de faire voir quand on voudra, que la bataille de Ramillies est en » tout semblable à la bataille de Pharsale; et qu'ainsi, quand Villeroi » ne serait pas un César, il peut fort bien demeurer un Pompée. » C'est dommage que Despréaux n'ait pas comparé Villeroi à César, qui s'était laissé surprendre à Dyrrachium, comme cet infortuné général à Crémone. Mais l'ancien Pompée, ou pour parler comme Despréaux, l'ancien Villeroi, avait défait les Pirates, Spartacus, les Gaulois, les Grecs, Mithridate enfin; et le moderne n'avait jamais été que battu.

(18) Plus un écrivain est dépourvu de sensibilité, moins pour l'ordinaire il s'aperçoit qu'elle lui manque. On pourrait donc croire que Despréaux ne sentait pas cette privation, et que ce n'était pas là ce *talon d'Achille* dont il parlait. Mais si l'âme de Despréaux ne l'avertissait pas du sens dont il était privé, les modèles qu'il avait devant les yeux pouvaient suppléer à cet avis; Virgile et Racine, dont il lisait les vers, suffisaient pour lui faire connaître qu'aucun des siens n'était parti de son âme et ne parlait à celle des autres.

La sensibilité qui manquait à Despréaux pour produire, lui manquait même pour juger; car il a cru apercevoir l'expression du sentiment dans des madrigaux aussi froids que médiocres. Il donnait pour

[1] *Voyez* l'ode de La Motte, intitulée : *La sagesse du roi supérieure à tous les événemens.*

des vers de passion et de sentiment, ces vers de l'opéra de *Bellérophon* :

L'amour trop heureux s'affaiblit;
Mais l'amour malheureux s'augmente.

On lui a répondu avec raison qu'il y aurait peut-être plus de sentiment dans ces vers du même opéra, où cependant il n'y en a guère encore :

Qu'il est doux de trouver dans un amant qu'on aime
Un époux que l'on doit aimer!

Qu'on joigne à ces jugemens de Despréaux en matière de sentimens, quelques vers d'amour qu'il a eu le malheur de faire, entre autres ceux-ci :

Mon cœur, vous soupirez au nom de l'infidèle;
Avez-vous oublié que vous ne l'aimez plus?

et on sera surpris qu'il n'ait pas pardonné à l'auteur de *Thétis et Pelée* les vers suivans, qui sont à peu près dans le même genre :

Mon cœur s'est engagé sur l'apparence vaine
Des feux que tu feignis pour moi;
Et je veux m'en punir en m'imposant la peine
D'en aimer une autre que toi.

Si nous remarquons ces petites taches dans les ouvrages ou dans les jugemens de Despréaux, ce n'est pas pour affaiblir l'hommage dû à ce grand poëte, mais pour montrer à quel point les hommes du mérite le plus rare sont circonscrits dans leurs talens, et quelquefois dans leur goût. Lui-même d'ailleurs se rendait justice, et convenait avec la franchise, qui sied si bien aux écrivains supérieurs, qu'il ne réussissait pas dans les petits ouvrages. C'est en lui un mérite de plus d'avoir senti et surtout avoué que ce talent lui manquait; la perfection du mérite aurait été de ne point prostituer son génie à des productions faites pour le dégrader; mais le comble de la sottise dans ses éditeurs, est d'avoir conservé ces avortons indignes d'un tel père, et que lui-même ne reconnaissait pas pour ses enfans légitimes. Nous ne conseillerions pourtant à personne de retrancher ces insipides bagatelles dans les éditions qu'on pourra faire à l'avenir. Le public, qui se serait consolé très-aisément d'en être privé, ne veut plus qu'on les lui enlève dès qu'une fois on les lui a abandonnées. Il est rarement *avide* de ce qu'on ne lui donne pas, mais toujours *avare* de ce qu'il a une fois en sa possession.

Quoique Despréaux passât aisément condamnation sur ses petits ouvrages, il en avait pourtant fait quelques uns où il croyait s'être surpassé, et qui n'étaient pas même, comme la prédilection de l'auteur pourrait le faire croire, des épigrammes satiriques. Il était surtout fort attaché à un sonnet sur la mort d'une jeune personne de ses parentes, qu'on peut lire dans ses œuvres, et où il croyait avoir mis toute la tendresse possible. « On ne m'a pas, écrit-il à Brossette, fort accablé d'éloges

» sur ce sonnet : cependant oserai-je vous dire que c'est une de mes pro-
» ductions dont je m'applaudis le plus? » Il en cite même quelques vers, en ajoutant qu'il ne croit pas avoir rien fait de plus *gracieux*. Il prétendait avoir fait ce sonnet pour en expier un autre, ouvrage de sa jeunesse (1). « Les vers en sont assez bien tournés, disait-il en
» parlant de ce dernier sonnet, et je ne le désavouerais pas même
» aujourd'hui, n'était une certaine tendresse tirant à l'amour qui y
» est marquée, et qui y convient d'autant moins, que jamais amitié
» ne fut plus pure ni plus innocente que la nôtre. Mais quoi! je croyais
» alors que la poésie ne pouvait parler que d'amour. C'est pour répa-
» rer cette faute, et pour montrer qu'on peut parler en vers de l'ami-
» tié, même enfantine, que j'ai composé, il y a quinze ou seize ans,
» le seul sonnet qui est dans mes ouvrages. » C'est celui dont l'auteur était si content. Nous croyons qu'il sera seul de son avis.

Quelquefois aussi indulgent admirateur des vers d'autrui que des siens, il exaltait beaucoup ces trois vers où Racan peint la gloire d'un héros chrétien dans le ciel :

Il voit, comme fourmis, marcher nos légions
Sur ce petit amas de poussière et de boue
Dont notre vanité fait tant de régions.

Despréaux disait, comme on le voit par une de ses lettres, qu'il aurait donné ses trois meilleurs vers pour avoir fait ceux-là; assurément il eût beaucoup perdu au change. La pensée de ses vers est belle et grande; mais elle pouvait être bien plus heureusement exprimée. *Comme fourmis* est une expression familière et peu noble; *fait tant de régions*, expression d'ailleurs très-prosaïque, ne présente qu'une idée vague, et ne caractérise pas avec assez d'énergie et de précision le prix que nous attachons à *ce petit amas de boue*, théâtre de notre gloire et de notre vanité.

La sévérité dont Despréaux se piquait dans ses vers ne lui permettait guère les impromptus; il en faisait pourtant quelquefois, et même d'assez heureux. La ville de Mons, qui appartenait au roi d'Espagne, et qui n'avait jamais été prise, l'ayant été par Louis XIV, une femme, chez laquelle se trouva notre poëte, le pria de faire sur-le-champ quelques vers pour célébrer cette conquête; il s'en défendit long-temps, et finit par lui dire ces quatre vers :

Mons était, disait-on, pucelle,
Qu'un roi gardait avec le dernier soin;
Louis-le-Grand en eut besoin,
Mons se rendit : vous auriez fait comme elle.

(19) La comparaison que nous avons faite de la sensibilité à l'odorat, paraît d'autant plus juste, que la sensibilité est, pour ainsi dire, aussi pénétrante que l'odorat physique, pour saisir dans les objets qu'on lui présente tout ce qui peut l'affecter d'une manière agréable

[1] Ce second sonnet est rapporté dans les lettres de Brossette, t. 2, p. 204.

ou pénible ; qu'elle est aussi facile à émouvoir et aussi prompte à blesser que ce même sens de l'odorat ; que les impressions qu'elle éprouve, ainsi que celles de l'odorat, ne sont jamais indifférentes, mais toujours accompagnées de plaisir ou de peine ; qu'enfin la sensibilité produit, comme l'odorat, les impressions les plus douces et les plus délicieuses dans ceux qu'une organisation délicate en a rendus susceptibles ; mais qu'elle les rend ausssi plus sujets aux impressions douloureuses, qui, par malheur, sont plus fréquentes pour eux que les impressions agréables, comme un odorat fin et délié trouve plus d'odeurs qui le blessent, que d'odeurs qui le flattent.

(20) Quoique tous nos lecteurs sachent ou doivent savoir par cœur la fable admirable du *Bûcheron* dans La Fontaine, nous la mettrons ici sous leurs yeux, en même temps que celle de Despréaux ; malheur à qui ne sentirait pas l'énorme distance de l'une à l'autre.

Fable de La Fontaine.

Un pauvre bûcheron, tout couvert de ramée,
Sous le faix du fagot, aussi bien que des ans,
Gémissant et courbé, marchait à pas pesans,
Et tâchait de gagner sa chaumine enfumée ;
Enfin n'en pouvant plus d'efforts et de douleur,
Il met bas son fagot, il songe à son malheur.
Quel plaisir a-t-il eu depuis qu'il est au monde ?
En est-il un plus pauvre en la machine ronde ?
Point de pain quelquefois, et jamais de repos ;
Sa femme, ses enfans, les soldats, les impôts,
Le créancier et la corvée,
Lui font d'un malheureux la peinture achevée.
Il appelle la mort ; elle vient sans tarder,
Lui demande ce qu'il faut faire.
C'est, dit-il, afin de m'aider
A recharger ce bois ; tu ne tarderas guère.

Le trépas vient tout guérir ;
Mais ne bougeons d'où nous sommes :
Plutôt souffrir que mourir,
C'est la devise des hommes.

Fable de Despréaux.

Le dos *chargé de bois*, et le corps *tout en eau*,
Un pauvre bûcheron, *dans l'extrême vieillesse*,
Marchait en haletant *de peine et de détresse*.
Enfin las de souffrir, jetant là son fardeau,
Plutôt que de s'en voir accabler de nouveau,
Il souhaite la mort, et cent fois il l'appelle ;
La mort vient *à la fin*. Que veux-tu ? *cria-t-elle*.
Qui, moi ? dit-il alors, *prompt à se corriger*,
Que tu m'aides à me charger.

A ces deux fables, nous en ajouterons une troisième sur le même su-

jet, par un autre poëte très-célèbre, Jean-Baptiste Rousseau, qui, aussi dépourvu de sensibilité que l'était Despréaux, a réussi tout aussi mal.

Le malheur vainement à la mort *nous dispose;*
On la brave de loin, de près *c'est autre chose.*
Un pauvre bûcheron, de *mal exténué,*
Chargé d'ans et *d'ennuis, de forces dénué,*
Jetant bas son fardeau, maudissait ses souffrances,
Et mettait dans la mort *toutes ses espérances.*
Il l'appelle; elle vient. Que veux-tu? *villageois.*
Ah! dit-il, viens m'aider à recharger mon bois.

« Despréaux, dit Racine le fils, composa la fable du Bûcheron dans » sa plus grande force, et, suivant ses termes, dans son bon temps. Il » trouvait cette fable languissante dans La Fontaine. Il voulut essayer » s'il ne pourrait pas mieux faire, sans imiter le style de Marot, désap- » prouvant ceux qui écrivaient dans ce style. Pourquoi, disait-il, em- » prunter une autre langue que celle de son siècle? »

On ne conçoit pas où est la *langueur* que Despréaux trouvait dans la fable de La Fontaine, encore moins en quel endroit de cette fable La Fontaine a employé le style de Marot. Le jugement qu'on prête ici à Despréaux est si étrange, qu'il est très-vraisemblable que Racine le fils a été mal servi par sa mémoire.

A la tête de la fable de La Fontaine, dont le sujet est pris d'Esope, on lit ces mots écrits par l'auteur même : *Nous ne saurions aller plus loin que les anciens; ils ne nous ont laissé pour notre part que la gloire de les bien suivre.* Le bonhomme s'exprime avec cette modestie, ou plutôt cette simplicité, à l'occasion d'une fable où il est bien supérieur à Esope, comme dans presque toutes les autres. C'est encore ce même La Fontaine qui, dans la préface de son livre, cite Quintilien pour établir quelques principes sur la fable, et ajoute : *Il ne s'agit pas ici d'en rapporter la raison, c'est assez que Quintilien l'ait dit.* On ne peut guère pousser plus loin la *foi* littéraire. Rions un moment de cette superstition, mais sachons les fables par cœur. La Fontaine, a très-bien dit un écrivain moderne, changea le ton de l'apologue, quoique, par respect pour l'antiquité, il n'osât se l'avouer. Son génie, moins timide que ses principes, opéra cette révolution à l'insu de l'auteur.

S'il est vrai, comme on l'a reproché à Despréaux, qu'il ne sentait pas assez tout le mérite de La Fontaine, ne pourrait-on pas en accuser l'inflexible sévérité de son goût, plus austère que délicat, et peu sensible aux grâces négligées et fugitives? On s'étonne, avec raison, que le nom de La Fontaine ne se trouve dans aucun de ses vers, lorsqu'on y rencontre ceux de Racan et de Segrais; était-ce oubli, était-ce projet? On dit plus, on prétend qu'il avait La Fontaine en vue dans ces vers de l'*Art poétique*, qui en effet peuvent le désigner :

C'est peu d'être agréable et charmant dans un livre,
Il faut savoir encore et converser et vivre.

Mais en supposant que ce trait regarde La Fontaine, le premier des deux vers suffirait pour montrer combien Despréaux estimait, au moins comme poëte, cet écrivain inimitable. D'ailleurs, s'il n'a point parlé de La Fontaine dans ses vers, il nous a laissé, dans sa dissertation sur *Joconde*, un monument de son estime pour lui, puisqu'il ne balance pas même à le préférer à l'Arioste. C'est plus que n'en peuvent demander les justes admirateurs de notre charmant fabuliste. Mais Despréaux, qui, jusqu'à la fin de sa vie, fit des additions et des corrections à ses ouvrages dans les diverses éditions qu'il en publia, ne devait-il pas, dans le second chant de son *Art poétique*, où il parle des différentes espèces de petits poëmes, ajouter sur la fable et sur La Fontaine quelques vers tels qu'il savait les faire? Ces vers eussent infiniment mieux valu que deux ou trois fables de sa façon, où il semble avoir voulu jouter contre le bonhomme avec aussi peu de succès dans ses efforts, que de justesse dans les critiques qu'il a faites de notre divin fabuliste. En voici un nouvel exemple:

Despréaux et La Fontaine ont tous deux mis en vers, outre la fable du Bûcheron, celle de l'Huître et des Plaideurs; et quoique dans cette dernière fable La Fontaine ne laisse pas Despréaux aussi loin derrière lui que dans la première, il y conserve toujours sa supériorité. Nous renvoyons nos lecteurs à ces deux fables. Celle de La Fontaine a encore été critiquée par Despréaux. Dans la fable de ce dernier, qui se trouve à la fin de sa seconde épître, c'est la *justice* qui se présente la *balance à la main*, pour mettre les deux plaideurs d'accord; et dans celle de La Fontaine c'est *Perrin Dandin* qui arrive pour le même objet. Despréaux prétendait que la fable de La Fontaine manquait de justesse, parce qu'au lieu de la *justice*, il avait mis un *juge*, sous le nom de *Perrin Dandin*, qui avale l'huître. Ce ne sont pas, disait-il, les juges seuls qui causent des frais aux plaideurs; ce sont tous les officiers de justice. Nous laissons aux gens de goût à décider si cette critique n'est pas une chicane; nous leur demanderons de plus, si Despréaux a été lui-même à l'abri de la censure en représentant les gens de justice par la *justice* en personne, la *balance à la main*, et s'il y a rien qui ressemble moins à la *justice avec sa balance*, que les gens de justice *avec leurs mains avides*. Il nous semble, dussions-nous être condamnés comme *blasphémateurs*, que la jolie fable de La Motte, intitulée *le fromage*, et qui a le même objet à peu près que celle de l'huître, est bien préférable à celle de Despréaux; car nous n'osons la comparer à celle de La Fontaine.

Despréaux faisait une autre critique sur la fable du Corbeau et du Renard. Il voulait que La Fontaine eût fait dire au corbeau par le renard, *mon beau chanteur, au lieu de mon bon monsieur*. Nous osons encore n'être pas de son avis, et nous croyons que *mon bon monsieur* est une raillerie plus douce et par conséquent plus fine de la bêtise du corbeau, que *mon beau chanteur* ne l'aurait été de sa vanité. Il y a apparence que La Fontaine pensait de même, puisque, malgré la critique de Despréaux, il ne changea rien à sa fable. Peut-être Despréaux, en proposant *mon beau chanteur* au lieu de *mon bon monsieur*, était-il

déterminé par la rime plus exacte de *chanteur* avec *flatteur* qui termine le vers suivant ; cette correction, ainsi motivée, serait à peu près semblable à celle que Fontenelle voulait faire dans un conte de La Fontaine. C'est dans cet endroit de l'*oraison de S. Julien*, où le poëte dit, en parlant des trois voleurs qui furent pris et pendus :

Et le trio branché
Mourut contrit et fort bien confessé.

Fontenelle, qui faisait consister le principal mérite de la poésie dans l'exactitude de la rime, et qui, lorsqu'on lui lisait des vers, ne reprenait guère que les rimes qui lui paraissaient mauvaises, n'était pas content de celle de *confessé* avec *branché*. Il lui paraissait plus exact, et surtout plus fin de dire :

Mourut contrit, c'est-à-dire fâché.

Malheur à la rime et à la finesse, si elles produisaient toujours de semblables corrections !

Si nous osions hasarder une autre critique, mais bien légère, sur un endroit de cette fable du corbeau et du renard, elle tomberait sur les trois vers suivans ;

Apprenez que tout flatteur
Vit aux dépens de celui qui l'écoute;
Cette leçon vaut bien un fromage, sans doute.

Nous croyons que La Fontaine aurait peut-être bien fait de retrancher le dernier vers, d'abord parce qu'on ne sait pas trop si ce vers est une réflexion du fabuliste, ou la suite du discours du renard, ce qui cause au lecteur un petit embarras qu'il faut toujours lui éviter ; en second lieu, parce qu'en supposant ce vers dans la bouche du renard, ce qui est plus vraisemblable, il nous paraît de trop de la part d'un animal gourmand et rusé, qui, content du succès de sa fourberie, ne doit guère se soucier de faire remarquer au sot corbeau l'utilité de la leçon qu'il lui donne. Mais le vers est plaisant et original, et c'est apparemment ce qui a déterminé La Fontaine à le laisser.

Dans les sociétés où La Fontaine et Despréaux se trouvaient ensemble, et où l'on agitait quelque matière de littérature, ils n'étaient pas toujours de même avis ; un jour ils disputaient sur l'usage des *à parte* dans les pièces de théâtre. La Fontaine soutenait qu'ils choquaient la vraisemblance ; Despréaux les défendait par toutes les raisons bonnes ou mauvaises qu'il pouvait imaginer. Voyant que le fabuliste ne se rendait pas et s'échauffait de plus en plus, le satirique lui criait pour toute réponse : *La Fontaine ne sait ce qu'il dit ; La Fontaine n'a pas le sens commun :* La Fontaine parlait toujours et n'entendait rien. *Eh ! mon ami*, lui dit enfin Despréaux en éclatant de rire, *il y a une heure que je vous accable d'injures sans que vous vous en aperceviez ; dites à présent que l'à parte n'est pas vraisemblable.* L'objection pouvait n'être pas tout-à-fait

juste, mais elle était plaisante, et fut au moins assez imprévue pour que La Fontaine ne trouvât rien à répliquer.

(21) Despréaux, qui joignait à un cœur peu fait pour la tendresse, des mœurs et des principes austères, était peut-être excusable de ne pas sentir ce que valait Quinault; les ennemis de Racine ont prétendu qu'on n'en pouvait dire autant de ce dernier poëte, qui, doué par la nature d'une sensibilité exquise et profonde, savait faire parler les passions avec une vérité si séduisante, et que les hommes sévères appelaient dangereuse. On en conclut que Racine était de mauvaise foi dans le peu de cas qu'il paraissait faire de l'auteur si tendre d'*Atys* et d'*Armide*. Ce reproche n'est peut-être pas aussi fondé qu'on le croirait. La facture *molle* des vers de Quinault, qui les rendait plus propres à la musique, les faisait paraître aux yeux de Racine trop semblables à de la prose: lui et Despréaux se confirmaient dans cette opinion en comparant les vers des opéras de Quinault avec les vers de ses tragédies, qui manquent en effet absolument de force et de coloris: ils ne s'apercevaient pas de la liberté que Quinault s'était donnée dans ses opéras de croiser les rimes et de mêler les vers de différente mesure, en faisant disparaître la monotonie, les expressions oiseuses, le ton faible et lâche qu'on pouvait reprocher aux vers de ses tragédies, toutes écrites en grands vers et à rimes non croisées. Ce défaut disparaissait aussi dans les comédies du même Quinault, quoiqu'écrites en vers et comme ses tragédies, parce que les vers de comédie sont pour l'ordinaire dispensés de force, et ne demandent guère en général que de la facilité et de l'élégance. Aussi la *Mère coquette* de Quinault, donnée à peu près dans le même temps que l'*École des Femmes*, c'est-à-dire, dans les premières années de Molière, peut être regardée comme un chef-d'œuvre de style, surtout par rapport au temps où elle a été faite. Elle est même écrite, sinon avec autant de verve, du moins avec plus de pureté et de correction que les pièces de Molière; car c'est encore là un mérite de Quinault; aucun poëte, sans exception, n'est plus correct que lui, et des remarques grammaticales sur ses opéras se réduiraient à très-peu de pages et peut-être à quelques lignes. S'il n'emploie que rarement le mot *énergique* et *pittoresque*, du moins il ne met jamais le mot *impropre*. Mais ce mérite ne suffit pas pour des vers de tragédie; or Despréaux et Racine ne jugeaient dans Quinault que le poëte tragique, ils avaient trouvé le côté faible, mais ils n'auraient pas dû confondre l'auteur de *Roland* avec celui d'*Astrate* [1].

Le plus célèbre écrivain de notre siècle, qui plus d'une fois a réformé les arrêts trop rigoureux ou trop injustes de Despréaux, a vengé un peu durement Quinault dans son épître sur la calomnie:

[1] Peut-être le succès non mérité de plusieurs tragédies de Quinault donnait-il à ces deux grands poëtes un peu d'humeur, et par conséquent d'injustice à son égard; car ce succès fut si grand, qu'on entendait, dit-on, le bruit des applaudissemens à deux rues de l'hôtel de Bourgogne. Poëtes dramatiques de nos jours, vantez-vous après cela de vos bonnes fortunes éphémères!

O dur Boileau, dont la muse sévère
Au doux Quinault envia l'art de plaire,
Qu'arrive-t-il, lorsque ses vers charmans,
Par Jeliote embellis sur la scène,
De leur douceur enivrent tous nos sens?
Chacun maudit ta satire inhumaine.
N'entends-tu pas nos applaudissemens
Venger Quinault quatre fois par semaine?

(22) On lit dans cette préface, *que les passions* ne peuvent être peintes *par la musique* dans toute l'étendue qu'elles demandent; *que d'ailleurs elle ne saurait souvent mettre en chant* les expressions vraiment sublimes et courageuses. Que prouvent de telles assertions, sinon que Despréaux parlait de ce qu'il n'entendait pas! C'est ainsi que Pascal a cru que la beauté poétique consistait à dire *fatal laurier, bel astre*, et autres sottises semblables.

A l'égard du prologue même auquel ces étranges assertions servent de préface, il prête encore plus à la censure, s'il est possible, par le sujet que par l'exécution. C'est la *Poésie* et la *Musique* qui se querellent sur la préférence de leur art, et qui sont prêtes à se brouiller et à se séparer pour faire chacune bande à part, lorsque tout à coup l'*Harmonie* vient les réunir. On ne comprend pas trop comment la *Musique* paraît d'abord dans ce prologue sans l'*Harmonie*, qui est un de ses principaux attributs; on comprend encore moins comment l'*Harmonie poétique* et la *Mélodie du chant*, en les supposant brouillées ensemble, on ne sait pas trop pourquoi, peuvent être si facilement réconciliées par l'*Harmonie musicale*; c'est-à-dire, apparemment par la *musique à plusieurs* parties, qui serait plutôt propre à augmenter la brouillerie, s'il y en avait déjà sans elle. C'est dommage que, pour la consolation de ses ennemis, Despréaux n'ait pas achevé ce prologue suivant le plan qu'il en a tracé lui-même; l'*Harmonie* devait y débiter des choses bien étranges. Elle devait dire, ce sont les propres termes de la préface, *la raison qui la faisait venir sur la terre, qui n'était autre que de divertir le prince de l'univers le plus digne d'être servi, et à qui elle devait le plus, puisque c'était lui qui la maintenait dans la France*, où elle régnait en toutes choses. Voilà exactement le maître de musique du *Bourgeois gentilhomme*, qui prétend que tous les hommes devraient apprendre la musique *pour être d'accord entre eux*. On peut remarquer, en passant, la négligence du style dans le morceau de prose que nous venons de citer et dans presque tous ceux que nous avons cités, ou que nous citerons. Il s'en fallait bien que Despréaux, dans sa prose, fût le Despréaux du *Lutrin* et de l'*Art poétique*. Mais le poëte doit faire pardonner les défauts du prosateur, et ses erreurs en musique.

Heureusement pour Despréaux et pour Racine, Quinault leur rendit, sans le vouloir, un grand service, en empêchant que ce prologue ne fût joué. Il se présenta au roi les larmes aux yeux, et remontra humblement le tort qu'on lui faisait, s'il était désormais privé de travailler pour les

plaisirs d'un si grand monarque; le roi arrêta le prologue, et fit, sans le savoir peut-être, beaucoup moins de grâce à Quinault, que ce poëte modeste et malheureux ne croyait en recevoir.

(25) Ceux qui font à Despréaux le reproche très-injuste de n'avoir pas assez senti ce que valait Molière, ne se rappellent pas l'endroit de ses ouvrages où il fait un si grand éloge de cet auteur immortel; nous n'en rappellerons que les derniers vers :

Mais sitôt que d'un trait de ses fatales mains
La parque l'eut rayé du nombre des humains,
On reconnut le prix de sa muse éclipsée.
L'aimable comédie avec lui terrassée,
En vain d'un coup si rude espéra revenir,
Et sur ses brodequins ne put plus se tenir.

Put plus, dit un illustre écrivain qui a déjà cité ces vers avant nous, *est un peu rude à l'oreille, mais Despréaux avait raison;* et nous ajouterons que ceux qui ne seraient pas contens de cette apothéose de Molière, seraient bien difficiles en éloges.

On cite à la charge de Despréaux l'endroit de l'*Art poétique* où il condamne le *Sac de Scapin;* mais le vers qui suit,

Je ne reconnais plus l'auteur du *Misanthrope*,

suffirait pour prouver le cas qu'il faisait de Molière; et la critique du *Sac de Scapin* ne prouve que l'éloignement naturel de Despréaux pour la farce, dont Molière ne faisait lui-même que le cas qu'elle mérite. L'aversion de notre grand poëte pour le genre ignoble, et surtout pour le burlesque, était si grande, qu'elle lui échappait même à la cour, dans le temps où la veuve de Scarron, depuis femme de Louis XIV, y était le plus en honneur et en crédit. *Votre père,* disait-il à Racine le fils, *avait la faiblesse de lire quelquefois le Virgile travesti, et de rire; mais il se cachait bien de moi.*

Despréaux a manifesté dans mille occasions toute son estime pour Molière. Louis XIV lui demandait quels auteurs modernes avaient le mieux réussi dans la comédie : *Je ne connais que Molière,* répondit le poëte; *tous les autres n'ont fait que des farces.* Racine, brouillé avec Molière, et moins juste à son égard que Despréaux, reprochait à ce dernier d'avoir ri seul à la première représentation de l'*Avare. Je vous estime trop,* lui répondit Despréaux, *pour ne pas croire que vous y avez ri vous-même, du moins intérieurement.* Les stances qu'il envoya à Molière sur l'*École des Femmes,* quoique médiocres, prouvent le cas qu'il faisait de cette pièce si violemment frondée par tous les beaux esprits de la ville, et par tous les grands connaisseurs de la cour. Nous ne citerons de ces stances que deux vers :

Si tu savais un peu moins plaire,
Tu ne leur déplairais pas tant.

Il disait néanmoins, car il fallait bien que les anciens eussent quelque

avantage sur un moderne, que Térence avait sur Molière celui de s'arrêter toujours où il le faut, et de n'avoir point comme lui défiguré ses pièces par le jargon des paysans : il faudrait donc, on ne sait pas pourquoi, bannir les paysans du théâtre; car il paraît difficile, si on les introduit sur la scène, de ne leur pas faire parler leur langue. C'est ce qui faisait dire à Despréaux que Molière, sans ces taches qui le défigurent,

Peut-être de son art eût emporté le prix.

Qui aura donc ce prix, s'écrie Voltaire, *si Molière ne l'a pas ?*

Notre sévère Aristarque prétendait encore que le prologue de l'*Amphytrion* de Plaute valait mieux que celui de Molière, et que l'ancien était aussi plus ingénieux que le moderne dans la scène et le jeu du *moi*. Il est permis de croire que Despréaux, plus enthousiaste encore des productions de l'antiquité, que soumis aux jugemens qu'elle prononçait, voulait seulement, à l'exemple de Scaliger et de plusieurs autres érudits, un peu de mal à Horace d'avoir tant maltraité les vers et les plaisanteries du comique latin. On peut cependant supposer, sans superstition ni prévention même pour les anciens, qu'Horace était à cet égard un peu meilleur juge que toute la troupe réunie des savans modernes.

Despréaux soutenait aussi que ce vers de Rotrou dans les *deux Sosies*,

J'étais chez nous long-temps avant que d'arriver,

était plus naturel que les deux vers de Molière :

Et j'étais venu, je vous jure,
Avant que je fusse arrivé.

On nous permettra de ne pas souscrire à cette décision, et de croire que le tour des vers de Molière est au contraire plus naturel et plus vif que celui du vers de Rotrou.

Molière avait dit dans *les Femmes Savantes :*

Quand sur une personne on prétend s'ajuster,
C'est par les beaux côtés qu'il la faut imiter.

Le premier de ces deux vers offrait une équivoque qui aurait donné beau jeu à tous les mauvais plaisans du parterre de ce temps-là, et même du nôtre. Ils furent très-heureusement corrigés par Despréaux de la manière suivante :

Quand sur une personne on prétend se régler,
C'est par les beaux côtés qu'il lui faut ressembler.

Plus il estimait Molière, plus on doit s'étonner que dans l'épître adressée à ce grand homme, il ne lui parle que de la *rime*, et non de ses chefs-d'œuvre dramatiques, car il avait déjà fait l'*École des Maris* et l'*École des Femmes ;* que du moins ce législateur du goût ne dise pas un mot *des Précieuses ridicules*, où Molière, en paraissant ne donner qu'une espèce de farce, eut le courage et l'honneur d'ouvrir les yeux aux

prétendus gens de goût sur les détestables productions qu'ils encensaient et de mettre la nation dans la route du naturel et du vrai dont elle était si éloignée.

On dit que Molière ayant lu *le Misanthrope* à Despréaux, et ce dernier ayant donné à cet ouvrage les éloges qu'il méritait, l'auteur lui répondit, *vous verrez bien autre chose*. Sans doute il voulait lui parler du *Tartufe*, qui dès-lors était commencé, et qui est le chef-d'œuvre de Molière et du théâtre français.

(24) *Quand je vous lis mes ouvrages*, disait Despréaux à un Mécène qui se croyait un grand Aristarque, *ce ne sont pas vos critiques que je crains, ce sont celles que je me fais à moi-même.*

Un amateur qui avait envie, comme le Bourgeois gentilhomme, *de se connaître aux belles choses*, et à qui la nature n'avait pas donné de merveilleuses dispositions pour cette connaissance, se plaignait un jour à notre grand poëte de ne pas entendre quelques endroits de ses ouvrages ; *ce n'est pas ma faute*, répliqua brusquement Despréaux.

Cependant, quelque soin qu'il donnât à ses vers, quoiqu'il ait été, dit-on, plusieurs années à en faire quelques uns, à chercher même une rime, quoiqu'il répétât souvent, pour justifier la lenteur qu'il mettait à publier ses ouvrages, *le public ne s'informera pas du temps que j'y aurai mis*, il n'aimait pas à entendre dire que ses vers lui coûtaient. Il lança même un trait de satire contre un magistrat qui s'était permis cette remarque, et qui pourtant s'était bien gardé de lui en faire expressément un reproche. Despréaux reconnut bientôt, dans ce trait de satire, l'injustice d'un amour-propre trop chatouilleux, et il l'effaça dans les éditions suivantes [1].

Mais en pratiquant le précepte qu'il a donné, *si j'écris quatre mots, j'en effacerai trois*, il n'a pas imité d'autres poëtes, qui souvent ont fait à leurs vers plus de changemens que de corrections. Ce travail aride d'une révision sévère, travail plus d'une fois mortel à d'autres ouvrages, ne faisait qu'ajouter de nouvelles beautés aux siens ; et on ne pouvait pas lui faire le même reproche qu'à ces prétendus maîtres de littérature, qui abondamment pourvus de roideur et de sécheresse, achèvent à force de *rabot*, qu'on nous passe cette expression moins noble et plus propre ici que celle de *lime*, d'ôter à leurs minces productions le peu de substance que le hasard pouvait y avoir mis ou laissé.

Rien n'est donc plus injuste que ces deux vers par lesquels les ennemis de Despréaux croyaient le caractériser :

> Boileau polit un vers qu'il croit rendre sublime,
> Mais en vain ; et son vers est plus dur que sa lime.

Marmontel a dit avec bien plus de vérité et de justesse :

> Et son vers...... poli, bien tourné,
> A force d'art rendu simple et facile,

[1] *Voyez* l'édition de 1747, t. 1, p. 345.

Ressemble au trait d'un or pur et ductile
Par la filière en glissant façonné.

C'était pour exprimer le soin pénible avec lequel Despréaux travaillait ses vers, que son ami Chapelle lui disait avec plus d'esprit que de vérité : *Tu es un bœuf qui fait bien son sillon.*

Si Despréaux se rendait si difficile sur ses propres ouvrages, on peut juger qu'il n'était pas indulgent pour ceux des autres. Il poussait même cette sévérité jusqu'à un courage incroyable dans un poëte courtisan. Louis XIV lui montrait un jour des vers qu'il s'était avisé de faire, on ne sait pourquoi, et lui en demandait son avis. *Sire*, répondit Despréaux, *rien n'est impossible à votre majesté ; elle a voulu faire de mauvais vers, elle y a réussi.*

La sévérité avec laquelle il jugeait ses confrères, peut excuser celle d'un autre homme de lettres, qui, après avoir lu dans sa jeunesse beaucoup de vers, avait fait une espèce de vœu de n'en plus lire de sa vie, *par la raison*, disait-il, *qu'il y avait été attrapé trop souvent.* Il ne faisait grâce qu'à ceux dont la lecture lui était, pour ainsi dire commandée, soit par la réputation bien méritée de l'auteur, soit par l'unanimité de l'approbation publique.

Despréaux donnait pour exemple des vers qui lui avaient le plus coûté, ces quatre vers de la satire *sur l'Homme*, qui ne renferment pourtant rien que de très-commun, et dont même le second aurait mérité qu'il y eût pris encore plus de peine.

Lui seul vivant, dit-on, dans l'enceinte des villes,
Fait voir d'honnêtes mœurs, des coutumes civiles,
Se fait des gouverneurs, des magistrats, des rois,
Observe une police, obéit à des lois.

Nous avons souvent entendu louer comme un chef-d'œuvre de difficulté vaincue, ces autres vers de Despréaux que tous les professeurs de rhétorique font admirer à leurs écoliers :

Des veines d'un caillou qu'il frappe, au même instant
Il fait jaillir un feu qui pétille en sortant ;
Et bientôt au brasier d'une mèche enflammée,
Montre, à l'aide du soufre, une cire allumée.

Ces vers ont le mérite, dit-on, d'exprimer élégamment et avec une sorte de noblesse, une chose petite et presque basse. A la bonne heure. Mais oserons-nous dire que la construction nous paraît embarrassée dans les deux derniers vers ? On croirait qu'*au brasier* est le régime de *montre,* ce qui ne signifierait rien ; il est le régime d'*allumée* dont il est trop loin, et dont il est séparé d'ailleurs mal à propos par le verbe *montre.* Déjà nous entendons nos petits versificateurs s'écrier avec madame Dacier : *Quel fléau pour la poésie qu'un géomètre !* Quelque éloquente que soit leur exclamation, il est un grand nombre de vers dont ce géomètre se flatte de sentir tout le mérite ; il leur permet cependant, sans regret comme sans fiel, de déplorer le malheur de la poésie, si maussadement

jugée par un homme qui n'est pas poëte comme eux, et qui assurément n'a pas cette ambition.

Ce serait peut-être ici le lieu d'examiner ce que disait Despréaux, et ce que plus d'un poëte a répété après lui, que le grand mérite de la poésie est d'exprimer noblement de petites choses; mais cette discussion nous mènerait trop loin. Bornons-nous à dire que quand le poëte, par la nature de son sujet, a des choses communes à exprimer, il doit sans doute les exprimer noblement; mais que son vrai mérite est d'exprimer noblement des choses qui en valent la peine; que s'il peut, dans un grand sujet, descendre quelquefois à des choses communes, c'est tout au plus pour donner quelques momens de repos au lecteur, que pourrait fatiguer une suite trop continue d'images grandes, ou fines, ou touchantes, ou agréables; mais que la pause serait un peu longue, et le lit de repos un peu froid, si ces idées communes, même exprimées élégamment, dominaient dans un ouvrage de poésie. Ce serait bien pis, si elles en faisaient toute la substance, et si, comme il n'arrive que trop souvent, la médiocrité du fond n'était pas même relevée par l'agrément de la forme. Ce ne sont point *les vers* que la philosophie proscrit, comme tant de sots l'en accusent; ce sont les vers qui ne signifient rien, et qu'on ne se soucie ni de retenir ni de remarquer.

(25) On a imprimé dans les œuvres de Despréaux [1] la satire à son Esprit, écrite en prose par l'auteur, et on a mis au-dessous de la satire en prose la même satire en vers. Cette comparaison du tableau avec son esquisse peut être très-utile aux jeunes écrivains, et c'est un service que *les commentateurs* de Despréaux ont rendu à la littérature: car plusieurs écrivains ont commenté notre poëte; un dernier commentateur a eu la malheureuse patience de les recueillir tous, et d'enterrer le petit volume de Despréaux sous un fatras de notes en cinq gros volumes, qu'on pourrait appeler un *Despréaux variorum*. On a ramassé, dans ce monceau de décombres, jusqu'à de très-médiocres vers latins que Despréaux avait faits dans sa jeunesse. Il renonça bientôt à cette futile occupation, et il aima mieux être le rival d'Horace en français, que son singe dans une langue morte [2]. Il faisait peu de cas des latinistes de nos jours, il avait même composé à ce sujet un dialogue entre Horace et quelques poëtes latins modernes; mais il supprima ce dialogue de son vivant, par égard pour deux ou trois hommes de collége qui avaient pris la peine de mettre en vers latins, bons ou mauvais, son ode sur Namur, qu'il aurait dû faire meilleure en vers français. Plus d'un homme de lettres se croyant et se disant poëte latin, avait fait le même honneur à d'autres pièces de Despréaux; un professeur de l'Université, depuis curé

[1] Édition de 1747, t. 5.

[2] Racine, dans sa jeunesse, faisait aussi des vers latins, dont son fils a rapporté quelques uns: ils paraissent bien supérieurs aux premiers vers français du même poëte, dont nous avons parlé plus haut dans la note 2. Ces vers ont même du feu et de l'harmonie, autant du moins qu'il est permis à un moderne d'en juger; mais Virgile ne les aurait pas trouvés meilleurs que nous ne trouvons les vers français qui viennent d'être cités.

de Saint-Côme à Paris, traduisit même en vers latins presque toutes ses œuvres; l'approbateur de cette traduction, imprimée il y a quarante ans, et aujourd'hui presque oubliée, nous assure que Despréaux l'avait honorée de son suffrage, *ne pouvant même disconvenir,* ajoute cet approbateur, *que les expressions latines donnaient souvent à ses pensées une force et une beauté qu'elles n'avaient pas dans l'original.* Le dialogue dont nous venons de parler fait douter avec grande raison que ce compliment fût sincère : car on voit en plusieurs endroits des lettres de Despréaux à Brossette, ce qu'il pensait des poëtes latins modernes : « Vous savez, lui dit-il, que j'en fais une médiocre estime, dans la » prévention où je suis qu'on ne saurait bien écrire que sa propre » langue... C'est une étrange entreprise que d'écrire dans une langue » étrangère, quand nous n'avons point fréquenté avec les naturels du » pays; et je suis persuadé que si Térence et Cicéron revenaient au » monde, ils riraient à gorge déployée des ouvrages latins des Fernel, » des Sannazar et des Muret... Les vers latins que vous m'avez envoyés » m'ont paru dignes de Vida et de Buchanan, mais non pas d'Horace » et de Virgile; car quel moyen d'égaler ces deux grands hommes dans » une langue dont nous ignorons même la prononciation? Qui croirait, » si nous ne le savions de Cicéron même, que le mot *dividere* est d'un » trop dangereux usage, et que ce serait une obscénité de dire, *cum* » *nos vidissemus?* Comment savoir en quelles occasions, dans le » latin, le substantif doit passer devant l'adjectif, ou l'adjectif devant » le substantif? Cependant imaginez-vous quelle absurdité ce serait en » français de dire *mon neuf habit*, au lieu de dire *mon habit neuf,* ou » *mon blanc bonnet,* au lieu de *mon bonnet blanc,* quoique le proverbe » dise que c'est la même chose? » Despréaux pouvait ajouter que s'il y avait eu un pareil proverbe dans la langue latine, les latinistes de nos jours ne manqueraient pas de s'en appuyer pour autoriser leur jargon factice et précaire, espèce de mosaïque composée de pièces mal choisies et mal rassemblées [1].

[1] *Je ne doute pas*, dit un écrivain moderne, *que si les grands orateurs latins de nos colléges eussent parlé devant les harangères de Rome, du temps de Cicéron, ils n'eussent eu le désagrément de les entendre s'écrier:* Quel est donc ce barbare qui estropie ainsi notre langue? *Croyons-en Muret, qui passe pour avoir le mieux écrit en latin dans ces derniers temps.* Qui sommes-nous, *dit-il*, pour censurer le style d'un écrivain tel que Tacite? Nous ririons d'un Allemand ou d'un Polonais qui, ne sachant d'italien que ce qu'il en aurait appris dans deux ou trois livres, et n'ayant d'autre dictionnaire que le catalogue des mots qu'il en aurait recueillis, traiterait de barbare le langage d'un habile Florentin, parce qu'il y remarquerait des mots qui ne se trouveraient pas dans cet admirable vocabulaire. Sommes-nous moins ridicules lorsque nous critiquons sur leur propre langue des hommes dont les cuisiniers et les palefreniers savaient mieux le latin que nous ne le saurons jamais?

On a reproché à des latinistes modernes, cicéroniens de profession, entre autres à Manuce, d'avoir employé dans leurs compositions latines des termes inconnus aux auteurs du bon siècle, tels que *gratitudo* et *ingratitudo*, pour dire *reconnaissance* et *ingratitude;* nouvelle preuve des bévues où l'on est

Quoique les commentateurs de Despréaux aient accablé ses œuvres d'un fatras de choses inutiles, les jeunes littérateurs peuvent tirer de ce fumier quelques parcelles d'or, en étudiant les variantes des divers endroits que le poëte a corrigés. Rien n'est plus propre à former le goût, que de démêler dans les corrections d'un grand écrivain le motif des arrêts qu'il a prononcés contre lui-même. Une autre utilité des notes qu'on a faites sur Despréaux, c'est le soin qu'on a eu d'y rapporter les passages que Despréaux avait traduits des anciens, et qu'il a pour l'ordinaire très-heureusement rendus. Loin qu'il eût honte d'avouer ces larcins, il proposait par forme de défi à ses critiques d'en faire de pareils. Desmarets l'accusait d'être redevable à Horace et à Juvénal des meilleurs endroits de ses satires : *Avouez du moins*, répondit un homme d'esprit, *que ses larcins ressemblent à ceux des traitans ; ils lui servent à faire une dépense dont tout le monde profite*. Un écrivain tel que Despréaux, qui savait s'approprier les richesses des anciens avec tant de choix, de

continuellement exposé dans ce genre d'écrire. L'harmonie de la langue, si nécessaire à la beauté de la diction, nous est encore plus inconnue. Cicéron remarque dans son *Orator*, que cette chute de période *fīlĭī tĕmĕrĭtās*, composée de trois brèves entre deux longues, serait flasque et sans effet. Cependant le même orateur a employé avec le plus grand succès, et peut-être avec une sorte d'affectation, la chute *essĕ vĭdĕātūr*, qui diffère de la précédente par le seul déplacement d'une longue mise après les trois brèves. On trouve encore chez le même orateur, si sensible et si exact à l'harmonie, les chutes *mĭnĭmē vĭdēnt* et *altĕrām mĕtŭō*, qui renferment deux autres combinaisons de trois brèves et de deux longues ; en sorte que des différens arrangemens dont ces cinq syllabes sont susceptibles, il n'y a de contraire à l'harmonie que celui de trois brèves entre deux longues : encore cette règle aurait-elle des exceptions, puisqu'on trouve dans l'exorde de la harangue pour Roscius, cette chute *emanārĕ pŏtĕrĭt*, que Cicéron n'aurait certainement pas employée s'il l'avait crue aussi dénuée de nombre que la chute *fīlĭī tĕmĕrĭtās*. Devinez-en, si vous le pouvez, la raison : la seule différence qu'on observe dans ces deux chutes, c'est que dans la première les trois brèves entre deux longues sont précédées de deux longues *ēmā*, et dans la seconde, d'une longue et d'une brève *fīlĭ*. Mais la difficulté n'en est guère plus éclaircie. On peut observer que cette terminaison de période, composée de trois brèves et de deux longues différemment combinées entre elles, équivaut à la combinaison d'une brève et de trois longues dont Cicéron fait un usage presque continuel à la fin de ses phrases, et même de leurs différens membres, *cōmprŏbāvīt*, *rĕtārdārēt*, *quām plūrĭmōs*. Dans ces terminaisons, la dernière est toujours censée longue, quoiqu'elle soit brève ; ainsi on trouve souvent des phrases de Cicéron terminées par des mots de la même quantité qu'*ŏppōrtĕrĕ*, comme on voit des vers hexamètres qui se terminent par *ārmă*, la dernière étant censée longue. C'est encore un mystère de la prosodie latine, que la liberté si souvent prise par les anciens de regarder et de traiter comme longue une syllabe brève finale, soit en vers, soit en prose, et comme brève une syllabe longue, selon le besoin qu'ils en avaient pour le nombre et l'harmonie. Nous ignorons (en juillet 1779, où nous écrivons cette remarque) si jusqu'à présent aucun littérateur l'a faite. Nouvelle ou non, nous la croyons utile à ceux qui voudront courir encore le risque d'écrire en mauvais latin ; nous espérons aussi que, par cette raison, nos lecteurs nous pardonneront cette longue note, et les détails qu'elle renferme.

lumières et de goût, pouvait s'appliquer avec justice ce mot de Sénèque sur les secours qu'il tirait des ouvrages d'autrui pour enrichir les siens : *Soleo et in aliena castra transire, non tanquam transfuga, sed tanquam explorator* (*je passe quelquefois dans le camp des autres, non comme transfuge, mais comme observateur*) ; c'est-à-dire, moins pour sortir de chez moi, que pour chercher ailleurs ce qui peut m'être utile.

(26) Uniquement livré aux objets de la littérature et du goût, Despréaux avait négligé les autres connaissances ; il ignorait jusqu'aux termes les plus communs de la langue des sciences exactes ; ses ennemis ont très-injustement triomphé de quelques traits de cette ignorance qui lui sont échappés dans sa satire *des femmes*, entre autres d'avoir fait *parallaxe* masculin et non féminin. Il pouvait répondre que, dans un ouvrage où il reprochait à quelques femmes l'affectation du savoir, il n'était pas messéant au poëte qui les en reprenait, de paraître ignorer lui-même jusqu'à la langue d'une science si opposée aux agrémens de la poésie, comme à ceux de leur sexe. Nous ne répondons pas que les censeurs de Despréaux se paient de cette apologie ; mais vraisemblablement il eut recours à ce prétexte ou à cette raison, pour ne se point corriger ; car il laissa subsister la faute, soit d'ignorance, soit de projet, qu'on lui avait reprochée. C'est sans doute aussi par cette raison qu'il n'a fait aucun changement à deux vers de la même satire, où ses ennemis l'accusaient d'avoir ignoré les premières notions de l'astronomie :

Que l'astrolabe en main un autre aille chercher
Si le soleil est fixe, ou tourne sur son axe ;

vers que l'abbé Terrasson a essayé de corriger ainsi, et qui, pour être plus exacts, n'en sont pas meilleurs :

Qu'un télescope en main un autre aille chercher
Si le soleil fixé tourne encor sur son axe.

Ce poëte, qu'on accusait si amèrement d'être peu philosophe, a néanmoins rendu le plus important service à *la raison*, par *l'arrêt burlesque* qu'il donna en faveur de la philosophie d'Aristote ; il fit mieux encore, il mit dans cet important service, comme nous l'avons dit dans son éloge, toute la prudence et tous les ménagemens qui en assurèrent le succès. Puisse l'exemple de Despréaux, dans cette circonstance critique, modérer la fougue de ces écrivains impétueux qui, attaquant sans ménagement des erreurs accréditées, traînent, pour ainsi dire, avec violence, les yeux bandés, et sans précaution, le char de la vérité sur un chemin plein d'ornières et bordé d'abîmes ! ils finissent par le briser et le précipiter pour jamais : qu'ils apprennent de notre grand et sage poëte, que la vérité, toujours obligée de se mettre en route de très-loin, doit cheminer lentement et à petit bruit, si elle veut cheminer sans risque, et que sa devise est cette maxime de la tortue qui arrive au gîte avant le lièvre :

Rien ne sert de courir, il faut partir à point.

(27) Il ne sera pas inutile de rappeler ici le trait principal de cet arrêt si étrange et trop peu connu. Les magistrats qui le liront auront pitié de leurs prédécesseurs, et craindront de leur ressembler.

ARRÊT *contre* VILLON, BITAULT *et de* CLAVES, *accusés d'avoir composé et publié des thèses contre la doctrine d'Aristote.*

Ces trois philosophes anti-péripatéticiens avaient fait afficher leurs thèses, Bitault devait les soutenir, Villon en être le juge, et de Claves le président. Le 23 du mois d'août 1624, était le jour fixé pour la dispute, elle devait se faire dans la salle du palais de la reine Marguerite, où s'étaient déjà assemblées près de mille personnes pour y assister; mais avant qu'elle commençât, le premier président défendit cette dispute; de Claves fut mis en prison, et Villon, craignant le même sort, prit la fuite. Voici l'arrêt que le parlement donna contre leurs thèses:

« Vu par la cour la requête présentée par *les doyens, syndics et docteurs de la Faculté de théologie en l'Université de Paris*, tendant à ce » que pour les causes y contenues, fut ordonné que les nommés *Villon*, » *Bitault et de Claves* comparaitraient en personne, pour connaître, » avouer, ou désavouer les thèses par eux publiées; et ouï leur déclaration, être procédé contre eux ainsi que de raison; cependant permis de faire saisir lesdites thèses, et défenses faites de les disputer, etc. La cour, après que ledit de Claves a été admonesté, ordonne » que lesdites thèses seront déchirées en sa présence, et que commandement sera fait par un des huissiers de ladite cour auxdits de Claves, » Villon et Bitault, en leurs domiciles, de sortir dans vingt-quatre » heures hors de cette ville de Paris, avec défenses de se retirer dans » les villes et lieux du ressort de cette cour, d'enseigner la philosophie » en aucune des universités d'icelui, et à toutes personnes de quelques » qualité et condition qu'elles soient, de mettre en dispute lesdites propositions contenues esdites thèses, les faire publier, vendre et débiter, *à peine de punition corporelle*, soit qu'elles soient imprimées » en ce royaume ou ailleurs. Fait défenses à toutes personnes, *à peine* » *de la vie*, de tenir ou d'enseigner aucune maxime contre les *anciens* » *auteurs approuvés*, et de faire aucune dispute que celles qui seront » approuvées par les docteurs de ladite Faculté de théologie. Ordonne » que le présent arrêt sera lu en l'assemblée de ladite faculté de Sorbonne, mis et transcrit en leurs registres; et en outre, copies collationnées d'icelui, baillées au recteur de l'Université pour être distribuées par les colléges, à ce qu'aucun n'en prétende cause d'ignorance. » Fait en parlement le quatrième jour de septembre 1624. Ledit jour, » ledit de Claves mandé, lesdites thèses ont été déchirées en sa présence. »

Ce bel arrêt avait peut-être eu pour modèle les lettres-patentes données près d'un siècle auparavant contre Ramus par François Ier., qu'on a appelé le *protecteur des lettres*, et qui ne l'était guère *de la raison.*

Nous citerons encore ici ces curieuses lettres-patentes pour l'avertissement et l'instruction des rois, comme nous avons cité l'arrêt du parlement pour l'avertissement et l'instruction des juges.

« FRANÇOIS, par la grâce de Dieu, etc. : Comme entre autres grandes » sollicitudes, que nous avons toujours eues de bien ordonner et établir » la chose publique de notre royaume, nous avons mis toute la peine » que possible nous a été, de l'accroître et enrichir de toutes bonnes » lettres et sciences, à l'honneur et gloire de notre Seigneur et au salut » des fidèles; puis n'aguère averti du trouble advenu à notre chère et » aimée Université de Paris, à cause de deux livres faits par maître » Pierre Ramus, intitulés l'un *Dialecticæ institutiones*, et l'autre *Aristotelicæ animadversiones*, et des procès et différends qui étaient » pendans en notre cour de parlement audit lieu entre elle et ledit Ramus..... Les docteurs ayant été d'avis que ledit Ramus avait été téméraire, arrogant et impudent d'avoir réprouvé et condamné le train » et art de logique reçu de toutes les nations que lui-même ignorait, » et que parce qu'en son livre des *Animadversions* il reprenait Aristote, » était évidemment connue et manifeste son ignorance..... Nous condamnons, supprimons et abolissons lesdits deux livres; faisons inhibitions et défenses audit Ramus, sous peine de *punition corporelle*, » de plus user de telles médisances et invectives contre Aristote, ne » autres anciens auteurs reçus et approuvés, ne contre notredite fille, » l'Université et suppôts d'icelle. » Souverains et magistrats, *prenez et lisez;* fanatiques, *rougissez* pour vos pères et *pour vous*.

Cette philosophie d'Aristote, si chère à nos rois et à nos anciens parlemens, n'avait pas joui constamment de la même faveur auprès d'eux, même dans les temps de superstition et d'ignorance. Il est vrai que les raisons qui la firent quelquefois proscrire, étaient dignes des lumières de ces temps-là. Au commencement du treizième siècle, les livres de ce philosophe furent brûlés à Paris, avec défense, sous peine d'excommunication, de les lire et de les garder, *parce qu'ils donnaient occasion à de nouvelles hérésies*. Ainsi, grâce à l'imbecillité de nos bons aïeux, il n'y a point de genre de sottise que la philosophie d'Aristote ne leur ait fait faire.

(28) On peut juger de cette admiration par le trait suivant : « Je » lis maintenant, lui disait quelqu'un, un auteur qui est bien mon » homme; c'est Démosthènes. — Si c'est votre homme, répondit-il, ce » n'est pas le mien. — Et comment l'entendez-vous donc, lui répliqua-» t-on, vous qui êtes à genoux devant lui? — C'est qu'il me fait tomber la plume des mains. » Charles Perrault opposait à cet éloge des réflexions que nous avons rapportées dans l'article de cet académicien.

On sait la folie du P. Hardouin, qui prétendait que la plupart des chefs-d'œuvre de l'ancienne Rome avaient été faits par des moines du treizième siècle. « Je ne sais ce qui en est, disait Despréaux; mais

» quoique je n'aime pas trop les moines, je n'aurais pas été fâché de » vivre avec frère Tibulle, frère Juvénal, dom Virgile, dom Cicéron » et leurs semblables [1]. » Il prétendait encore que c'était lui qui avait fait en grande partie la fortune d'Horace. « Avant moi, disait-il, on » ne parlait que de ses odes ; je me mis à lire ses satires et ses épî- » tres, j'y trouvai mille beautés, et je m'appliquai à écrire en ce genre. » Tout le monde voulut relire son Horace, et voilà ce qui a tant fait » vendre celui de Dacier, qui n'a pu parvenir, malgré ses efforts, à gâ- » ter tout-à-fait l'original. » Il n'est pas surprenant qu'avant Despréaux, qui a vraiment formé le goût de la nation, les épîtres et les satires d'Horace fussent moins estimées parmi nous que ses odes, et fussent même à peine connues. Horace, dans ses odes, n'est guère qu'un très-grand poëte ; dans ses satires et ses épîtres, il est surtout *penseur*, et penseur d'un genre d'autant plus rare, qu'il réunit la profondeur et les grâces ; et comme une nation doit avoir de grands poëtes avant des philosophes et même avant des hommes de goût, nous avons dû, par la même raison, admirer dans Horace le poëte avant d'y démêler l'homme de goût et le philosophe : c'est la réunion si rare de ces différentes qualités ; c'est la variété piquante qu'elle produit dans ses ouvrages, qui fait, comme Despréaux l'avait si bien senti, tout le charme de cette lecture. L'esprit trouve une nourriture tout à la fois si substantielle et si douce dans ce mélange continuel de l'agréable et de l'utile, que si l'on était réduit à ne conserver qu'un seul poëte parmi tous ceux que l'antiquité nous a laissés, il faudrait peut-être choisir Horace de préférence à tous les autres, parce qu'il est peut-être le seul où l'on trouve des beautés de tous les genres ; enthousiasme, imagination, noblesse, harmonie, élégance, sensibilité, finesse, gaieté, goût exquis, philosophie tantôt légère, tantôt profonde et toujours utile, quelquefois même négligence aimable. Mais Despréaux, en apercevant le premier toute l'étendue des talens d'Horace, en la faisant connaître à ses contemporains, en essayant par ses écrits de le naturaliser parmi nous, aurait dû joindre à ce mérite celui d'imiter son modèle dans l'hommage éclairé que ce poëte philosophe rendait aux anciens, et dans le ridicule dont il a couvert ceux qui croient les honorer par une vénération servile. Si l'épître admirable où il fronde ce fanatisme, c'est la première du second livre, avait paru du temps de Despréaux, le poëte français aurait eu bien de la peine à se refuser quelque épigramme contre ce même poëte latin qui a été l'objet de son culte.

Despréaux, malgré la préférence qu'il donnait aux anciens, ne renon-

[1] *Nous croirons*, disait l'abbé de La Chambre, *que Virgile et Cicéron étaient des moines du temps de S. Louis, quand le père Hardouin nous aura prouvé que les jésuites sont auteurs des* Lettres provinciales. Cet abbé de La Chambre, un des anciens membres de l'Académie, ne paraît pas avoir aimé les jésuites. Il disait du père Rapin, qui faisait successivement des ouvrages de piété et des poésies profanes, *qu'il servait Dieu et le monde par semestre.* Il donnait au puriste et minutieux grammairien Bouhours, le nom d'*empeseur des muses.*

çait pas à se comparer avec eux. Il a dit de lui-même dans ces vers très-connus :

Au joug de la raison asservissant la rime,
Et même en imitant, toujours original,
J'ai su dans mes écrits, docte, enjoué, sublime,
Rassembler en moi Perse, Horace et Juvénal.

Il est certain que ces vers sont de lui, et qu'il les fit pour en remplacer de mauvais qu'on avait voulu mettre au bas de son portrait [1]. C'est un petit mouvement d'amour-propre qu'il faut lui pardonner, et que la circonstance lui arracha; car dans une autre occasion, un graveur lui ayant demandé des vers pour une autre de ses estampes, il répondit : *Je ne suis ni assez fat pour dire du bien de moi, ni assez sot pour en dire du mal.*

Les vers que nous venons de citer, quoique bons, ne nous paraissent pas préférables à une inscription latine très-courte, qu'un ami de Despréaux avait faite pour une de ses estampes; inscription relative à la différence de son caractère comme homme et comme auteur; il était doux et facile dans la société, mordant et satirique dans ses écrits; on exprimait ce contraste : *Nicolaus Boileau Despréaux, morum lenitate et versuum dicacitate æquè insignis.* (Nicolas Boileau Despréaux, aussi connu par la douceur de ses mœurs que par la malignité de ses vers.)

(29) Ces deux savans personnages pensèrent se brouiller sérieusement avec Despréaux à l'occasion d'un vers de la douzième satire, où la vertu de Socrate était révoquée en doute. Le poëte avait dit, en parlant du philosophe :

Très-équivoque ami du jeune Alcibiade.

Ce vers parut scandaleux à M. et à madame Dacier : *Vous avez*, leur répondit Despréaux, *un beau zèle pour les morts. Que diriez-vous donc si j'avais fait la chanson qui court contre le P. Massillon ?* C'était une chanson très-satirique, que les jésuites avaient faite ou fait faire contre les mœurs, selon eux, peu religieuses de ce prédicateur célèbre, mais oratorien, *Ah !* répliqua Dacier, *le bel homme que Massillon pour le comparer à Socrate !*

Une femme parlait assez mal des anciens devant Dacier, et surtout du divin Platon. *Sans doute*, répondit Dacier avec toute la politesse des héros d'Homère, *madame ne daigne lire d'auteur ancien que Pétrone. — Pardonnez-moi, monsieur,* répliqua-t-elle, *j'attends pour le lire que vous en ayez fait un Saint.*

Madame Dacier voyant une autre femme filer au rouet, lui dit d'un air mécontent : *Les anciens n'ont jamais filé qu'à la quenouille.* On assure que Dacier et sa femme pensèrent un jour mourir d'un ragoût *antique*, dont ils avaient pris la recette dans *Apicius* ou dans *Apulée.*

[1] *Voyez* l'édition de 1747, t. 2, p. 408.

ils se seraient consolés sans doute de cette fin *savante*, en croyant mourir *au lit d'honneur*.

Despréaux, malgré son peu d'estime pour M. et madame Dacier, faisait plus de cas de la femme que du mari. *C'est un homme*, disait-il de ce dernier, *qui fuit les grâces, et à qui les grâces le rendent*. Et lorsqu'il parlait des ouvrages que le couple savant donnait en commun, il prétendait que dans leurs productions d'esprit, *madame Dacier était le père*. Cette plaisanterie de Despréaux lui donna de l'humeur contre l'abbé Tallemant, qui avait mis le mot du poëte en très-mauvais vers. Nous les rapporterons comme un modèle rare de ridicule.

Quand Dacier et sa femme *engendrent de leurs corps*,
Et que de ce beau couple *il naît enfans*, ALORS
Madame Dacier est la mère;
Mais quand *ils engendrent d'esprit*,
Et font des enfans *par écrit*,
Madame Dacier est le père [1].

Les pesans admirateurs et commentateurs de l'antiquité, qui se traînant, comme Dacier, lourdement à sa suite, méprisent et insultent les modernes, ont été comparés par un philosophe, *à ces valets insolens, qui, tout glorieux d'être au service d'un grand seigneur étranger, montent fièrement, la canne à la main, derrière le carrosse de leur maître*. La comparaison, ajoutait ce philosophe, pourrait être plus noble, mais peut-être n'en convient-elle que mieux aux pédans orgueilleux qui en sont l'objet; car le maître qu'ils servent est bien *étranger* pour eux, et ils n'en sont pas moins prêts à tomber grossièrement et lourdement sur ceux qui oseraient lui témoigner quelque irrévérence.

(30) Parmi les ouvrages de Despréaux les plus estimés, il en est un dont nous n'avons point parlé dans son éloge, parce que le fond n'en est pas à lui, et que d'ailleurs il n'est écrit qu'en prose; il mérite cependant que nous en fassions ici une mention particulière; c'est sa traduction du *Traité du sublime* de Longin. Les ennemis de notre poëte ont reproché à cette traduction des contre-sens; critique peut-être hasardée sans de fortes preuves; mais ce qu'ils auraient dû ajouter, s'ils avaient voulu être justes, c'est que l'ouvrage se fait lire avec beaucoup de fruit et de plaisir, tant pour le mérite de l'original, qui contient d'excellens préceptes d'éloquence, que par celui de la traduction même, écrite avec correction et avec pureté, quoique peut-être on y pût désirer plus d'élégance et des grâces. Ce qui la rend surtout recommandable, ce sont les

[1] Ces vers valent pour le moins ceux où le plat rimeur Desforges Maillard a peint si élégamment un poëte par ce *rébus* ingénieux :

Père de mille enfans qu'il ne faut point chausser,
Quoique *leurs* pieds soient en grand nombre.

Croirait-on que celui qui faisait de pareils vers ait été loué par ce même Jean-Baptiste Rousseau, qui a dénigré la *Henriade* et *Zaïre*? *Auteurs* et *rois*, fiez-vous aux louanges!

traductions que Despréaux y a faites en très-beaux vers des passages d'Homère et de quelques autres poëtes grecs, cités par Longin; ce sont encore les notes que le traducteur a jointes à sa version, et dont la plupart renferment les jugemens les plus sains en matière de goût, et les meilleurs principes de littérature. Il serait seulement à souhaiter que Despréaux, qui, dans ses notes, a souvent raison contre Charles Perrault en repoussant les traits que cet antagoniste des anciens avait lancés contre Homère et contre Pindare, n'eût pas voulu tout justifier dans ces deux grands poëtes, et fût convenu de bonne grâce qu'Homère et Pindare ne sont pas toujours sans reproche.

(31) Ce philosophe parlait volontiers, surtout dans sa vieillesse, de la haine que Despréaux et Racine avaient eue pour lui, et des sarcasmes sans nombre dont ils ne cessaient de l'accabler. Il ajoutait que le P. Bouhours lui avait offert de le raccommoder avec eux, et qu'il l'avait refusé; était-ce par un ressentiment d'amour-propre offensé? était-ce par l'opinion, bien ou mal fondée, qu'il avait du caractère des deux poëtes? Despréaux, dans son ode sur la prise de Namur, avait mis une strophe contre Fontenelle, qui à la vérité n'était pas bonne, et dont lui-même fit justice en la supprimant; et le philosophe, de son côté, fit contre Despréaux une assez bonne épigramme que tout le monde connaît. Racine, à peu près dans le même temps, avait fait contre la tragédie d'*Aspar*, ouvrage malheureux de Fontenelle, une épigramme encore meilleure, et qui est aussi très-connue. La principale cause de la haine que Despréaux et Racine avaient pour Fontenelle était le prétendu mépris de ce philosophe pour les anciens, qu'il était pourtant bien loin de mépriser, mais qu'il n'admirait pas à la vérité avec le même enthousiasme que ces deux grands écrivains. Les partisans zélés de l'antiquité ont toujours fait ce reproche à Fontenelle, qui un jour y fit une réponse aussi plaisante que péremptoire[1].

Dans une de ces disgrâces que Fontenelle essuya souvent aux élections académiques, et dont Despréaux et Racine étaient les principaux auteurs[2], il courut contre le philosophe une chanson plaisante, quoique très-injuste, faite par ces deux grands poëtes[3]. On assure qu'ils couvrirent la route de Rouen, où Fontenelle était retourné, de chanteurs qui braillaient et vendaient cette chanson; et celui de qui nous tenons ce fait ajoute que c'est un des procédés que Fontenelle pardonnait le moins à Despréaux et à Racine. Mais l'épigramme contre *Aspar* était sans doute le motif qui avait encore plus ulcéré Fontenelle contre Racine que contre Despréaux; il prétendait que le pieux auteur d'*Esther* était beaucoup plus *méchant*, c'est le terme dont il se servait, que l'auteur de tant d'épigrammes et de satires. Despréaux pensait à peu près de même, en employant à la vérité une expression moins amère. *Racine*, disait-il, *est beaucoup plus malin que moi*. Il citait en preuve du

[1] *Voyez* l'éloge de Fontenelle, par Duclos.
[2] *Voyez* l'article de l'abbé Testu de Mauroy.
[3] Elle se trouve dans les mémoires de l'abbé Trublet sur Fontenelle, p. 219.

talent supérieur de son ami pour la satire, ces beaux vers de *Bajazet*, où l'expression du mépris est en même temps si éloquente et si énergique :

L'imbécile Ibrahim, sans craindre sa naissance,
Traîne, exempt de péril, une éternelle enfance;
Indigne également de vivre et de mourir,
On l'abandonne aux mains qui daignent le nourrir.

Une autre preuve moins équivoque du caractère satirique de Racine, c'est l'épigramme qu'il fit contre le *Sésostris* de Longepierre, quoiqu'il n'ignorât pas que ce poëte, à la vérité très-médiocre, lui donnait hautement la préférence sur Corneille, ce qui pouvait exiger de la part de Racine quelque reconnaissance, ou du moins quelque ménagement pour son panégyriste. Ce malheureux Longepierre, zélé partisan des grands écrivains de l'antiquité qu'il n'imitait guère, avait le malheur de ne plaire ni à leurs partisans, ni à leurs détracteurs, et d'être en but aux injures des uns et des autres. On connaît l'excellente épigramme de Rousseau contre lui, qui vaut bien mieux que celle de Racine.

Le penchant de Racine à la satire, penchant que toute sa dévotion ne réprimait pas, fit soupçonner très-injustement d'hypocrisie la piété de ce grand poëte. De là le couplet contre lui inséré dans un noël du temps, et qu'on attribue à Fontenelle,

Le célèbre Racine
Après eux arriva;
D'une modeste mine
D'abord il s'écria :
Seigneur, de ces pécheurs, détourne ta colère!
Et sa dévotion, dondon,
Chacun édifia, la la,
Hors l'enfant et la mère.

Despréaux, si nous en croyons Racine le fils, avait contribué à faire sentir à son ami le danger des épigrammes. Il aurait donc pu lui dire comme Agamemnon à sa fille ;

Je vous donne un conseil qu'à peine je reçois.

Il ne pouvait, ajoute Racine le fils, *assez admirer* comment son ami, que la nature portait aux plus fortes passions, avait toujours pu en modérer la violence, ce qu'il attribuait aux sentimens de religion dont Racine était pénétré. *La raison*, disait Despréaux, *conduit ordinairement les autres hommes à la foi, c'est la foi qui a conduit Racine à la raison.* Elle aurait dû le conduire aussi à la bonté ; mais la médisance est le péché que les dévots se permettent le plus, qu'ils regardent même quelquefois comme une œuvre méritoire, et presque comme une vertu de leur état. *Ils vous prouveront en cas de besoin,* dit Racine lui-même dans une de ses lettres contre Port-Royal, *que la raillerie est permise, que les Pères ont ri, que Dieu même a raillé.*

(52) Le goût si décidé et si constant que Despréaux a marqué pour Voiture, est une énigme pour ceux qui adoptent d'ailleurs ses autres jugemens, presque toujours si équitables. Ils tâchent de l'excuser en disant que ce fut une erreur de sa jeunesse, et que son aversion pour le style déclamatoire et boursouflé de Balzac, l'avait fait plier en sens contraire en faveur du genre opposé. Mais si Despréaux était l'ennemi de l'enflure, il ne l'était pas moins de l'affectation du bel-esprit; et on l'accuse de n'avoir jamais rétracté les éloges qu'il avait prodigués à un auteur si coupable de cette affectation.

Il paraît cependant qu'il eut enfin quelques remords sur cet objet; on en trouve une espèce d'aveu dans le dernier de ses ouvrages, où il dit en parlant de l'équivoque :

> Le lecteur ne sait plus admirer dans Voiture
> De ton froid jeu de mots l'insipide figure.

Despréaux regrette en cet endroit les écarts où l'abus des pointes a entraîné ce *charmant* auteur, et le tort que ce *plat agrément* a fait à ses *divins ouvrages ;* mais cette demi-rétractation, exprimée d'ailleurs en vers assez faibles, et où l'amour perce encore à travers les reproches, n'a été publique que depuis la mort de l'auteur, et n'a paru suffisante, ni à ses ennemis, ni à ses amis même, pour réparer l'espèce de scandale qu'il avait donné aux partisans du bon goût par ses éloges outrés de Voiture.

Cet écrivain, qui a tant cherché l'esprit aux dépens du goût, s'était déclaré hautement contre le style de Pline le jeune, à qui on a fait le même reproche; il semble qu'il aurait dû en être le plus zélé partisan. Quelle pouvait être la cause de cette étrange aversion? apparemment l'impossibilité mortifiante où il se trouvait d'égaler un écrivain qui avait plus d'esprit sans effort que Voiture n'en avait avec beaucoup de peine. C'est ainsi que Rémond de St.-Marc, auteur de quelques ouvrages assez médiocres, où il n'a été que le singe de Fontenelle, se déchaînait contre son modèle avec une espèce d'acharnement et dans sa conversation et dans ses ouvrages. Fontenelle disait de lui, en riant de l'amertume de ses censures : *Il est persuadé que je suis venu tout exprès de Rouen à Paris par le coche, avec le projet bien formé de corrompre le goût.*

L'Académie Française avait rendu à Voiture un hommage bien plus étrange que les éloges de Despréaux, en lui faisant l'honneur inoui de prendre le deuil à sa mort; honneur que n'ont reçu d'elle ni Corneille, ni Racine, ni Bossuet, ni Despréaux, ni Montesquieu, ni Voltaire, à qui même il ne lui a pas été permis de rendre, suivant son usage, les derniers honneurs funèbres. Quelle a pu être la cause de cette distinction si surprenante, accordée aux mânes d'un écrivain aujourd'hui presque oublié? était-ce la faveur dont on prétend qu'il jouissait à la cour, et le désir de plaire à la reine Anne d'Autriche qui l'honorait, dit-on, de ses bontés? était-ce l'estime profonde de l'Académie pour les ouvrages

et les talens de Voiture? La moins mauvaise de ces deux raisons fait peu d'honneur à nos anciens confrères [1].

(33) Quelque dévoué que fût Despréaux à ces écrivains illustres, il n'adoptait pas leurs opinions, même purement littéraires. Il faisait grand cas du célèbre auteur des *Essais* (Montaigne), qu'ils ont tant maltraité, et dont la philosophie vraie, énergique et profonde, nous a un peu refroidis sur la leur, souvent commune, quelquefois exaltée, et toujours verbeuse.

Le marquis de Sévigné, homme de beaucoup d'esprit et de goût, jugeait avec une sévérité philosophique digne de notre siècle, ces écrivains jansénistes que tout le monde admirait alors. « Pour les Essais » de morale, dit-il dans une lettre à sa mère, je vous demande très- » humblement pardon, si je vous dis que le *Traité de la connaissance* » *de soi-même* me paraît distillé, sophistiqué, galimatias en quelques » endroits, et surtout ennuyeux presque d'un bout à l'autre... Pouvez- » vous mettre en comparaison le style de Port-Royal avec celui de Pas- » cal? C'est celui-là qui dégoûte de tous les autres. Nicole met une » quantité de belles paroles dans le sien; cela fatigue et fait mal à » la fin; *c'est comme quelqu'un qui mangerait trop de blanc-manger;* » voilà ma décision. » Et dans une autre lettre écrite à madame de Grignan sa sœur: « Je vous soutiens, lui dit-il, que le premier traité » *des Essais de morale de Nicole* vous paraîtrait tout comme à moi, » si la Marans et l'abbé Testu ne vous avaient accoutumée aux choses » fines et distillées... De tout ce qui a parlé *de l'homme et de l'intérieur* » *de l'homme*, je n'ai rien vu de moins agréable; et ce ne sont pas là de » ces portraits où tout le monde se reconnaît. Pascal, la logique de » Port-Royal, et Plutarque et Montaigne parlent bien autrement; celui- » ci parle, parce qu'il veut parler, et souvent il n'a pas grand'chose » à dire. » Ce jugement est sans doute trop rigoureux. Peut-être même n'y a-t-il pas assez de justesse dans les reproches que M. de Sévigné fait ici à l'auteur *des Essais de morale*, chez qui on trouve plus d'idées *communes* et *délayées* souvent dans un style *un peu lâche*, que d'idées *fines* et *distillées*. Mais le marquis de Sévigné est au moins louable d'avoir eu le courage de dire franchement et fortement son avis sur un auteur devant lequel toute la France était prosternée, dans un temps où Montaigne était regardé par la multitude avec une sorte de mépris. Si tous ceux qui sont faits pour juger imitaient ce courage, au risque même de se tromper quelquefois dans leurs jugemens, la philosophie et la littérature seraient moins ensevelies sous une masse de préjugés qui les dévorent.

Le marquis de Sévigné n'était guère plus favorable aux opinions théo-

[1] Il est très-possible qu'après la mort de Louis XIII l'Académie ait eu de justes craintes d'être immolée à la haine de la cour et de la nation contre Richelieu, et que Voiture ait plus contribué à sa conservation que le chancelier Seguier, qui avait alors à craindre pour lui-même.

logiques des écrivains de Port-Royal, qu'admirateur de leur style. Voici ce qu'il mande à madame de Grignan au sujet du livre de S. Augustin *sur la prédestination*, qu'il lisait à la campagne avec sa mère ; ouvrage où les jansénistes prétendaient trouver leur doctrine. « Il s'en faut encore quelque chose que nous ne soyons convertis ; c'est que nous trouvons les raisons des semi-pélagiens fort bonnes et fort sensibles ; et celles de S. Paul et de S. Augustin, fort subtiles et dignes de l'abbé Testu. Nous serions très-contens de la religion, si ces deux Saints n'avaient jamais écrit ; nous n'avons que ce petit embarras. » Il faut pardonner à un homme du monde, peu théologien, cette décision si légèrement hasardée.

(34) Il exprima fortement ce respect par sa réponse franche et même un peu dure, au P. Malebranche, qui, lui parlant de sa dispute avec Arnauld sur les *idées*, prétendait que ce docteur ne l'avait jamais entendu. *Eh! mon père*, lui dit Despréaux, *qui donc voulez-vous qui vous entende?* Avec un peu plus de lumière, et un peu moins de prévention pour son ami, Despréaux eût avoué que dans cette dispute si animée, mais si vide et si ténébreuse, les deux intrépides métaphysiciens ne s'entendaient guère mieux l'un que l'autre. Quand on parlait au docteur Arnauld de la beauté du génie du P. Malebranche : *Tant pis*, disait-il ; *deux voyageurs vont à Rome, l'un est faible et à pied, l'autre vigoureux et bien monté ; ils manquent tous deux le chemin ; lequel croyez-vous qui s'égarera davantage?* Le docteur, dans ses spéculations théologiques et métaphysiques, n'était-il pas aussi lui-même ce voyageur bien monté et bien fourvoyé qu'il ne voyait que dans son adversaire? Le mot de Jurieu, sur le P. Malebranche, *que le Verbe s'était fait cartésien sur ses vieux jours*, est rapporté avec éloge.

L'affection que Despréaux avait vouée à Port-Royal, s'étendait jusqu'aux religieuses qui habitaient ce monastère, où elles menaient la vie la plus dure et la plus mortifiée. On lui disait que le roi était fort irrité de la résistance de ces pauvres filles à la signature de je ne sais quelle bulle dont on n'aurait jamais dû leur parler ; et on ajoutait que le monarque se disposait à les traiter avec la dernière rigueur : *Et comment fera-t-il*, répondit Despréaux, *pour les traiter plus durement qu'elles ne se traitent elles-mêmes?*

Il ne prenait cependant qu'une part très-légère aux querelles *sur la grâce* dont cette maison fut la victime ; et l'exclamation de notre poëte à ce sujet, *que Dieu est grand*, et *que les hommes sont fous!* devrait être le refrain ordinaire des hommes sensés, lorsqu'ils daignent parler des controverses aussi futiles que violentes, dont la simplicité de la religion a été si souvent profanée. Despréaux avouait qu'il avait été un moment assez *fou* lui-même, pour vouloir prendre quelque parti sur ce sujet, mais qu'il n'avait jamais pu se fixer là-dessus à une opinion qui lui parût *avoir le sens commun* ; c'étaient là ses propres expressions, que nous avions fort adoucies dans son éloge, et que nous n'hésitons

point à rétablir ici, comme devant être souscrites par tous les hommes raisonnables [1].

Nous avons rapporté dans l'éloge de Despréaux, son excellente réponse à ceux qui lui disaient que Louis XIV faisait chercher le docteur Arnauld pour le mettre à la Bastille. Un officier nommé Isaac Arnauld, cousin de ce docteur, et gouverneur de Philisbourg, ayant rendu à l'ennemi cette importante place, qui pouvait, dit-on, se défendre encore, fut réellement mis dans cette même prison dont on avait menacé le docteur. Quelqu'un dit à la cour, un mois après, que le gouverneur de Philisbourg était sorti de la Bastille. *Pourquoi non,* dit un courtisan, *il est bien sorti d'une meilleure place? Son cousin le docteur,* ajouta quelqu'un, *ne serait pas sorti à si bon marché ni de l'une ni de l'autre.*

(35) A l'occasion de l'épître sur l'amour de Dieu, dont ces pères avaient eu la sottise de paraître mécontens, un des membres de la société avait fait une épigramme, où l'on réduisait aussi malignement qu'injustement le mérite de Despréaux à n'être que le copiste des anciens. L'épigramme finissait par ce trait plaisant, que *pour l'amour* de Despréaux *on voudrait bien qu'Horace eût traité de l'amour de Dieu.* Despréaux avait répondu à cette épigramme par une autre, dans laquelle il assurait les jésuites qu'il n'avait trouvé son épître sur l'*amour de Dieu,* ni dans *Horace,* ni dans *les livres de la société.* Ces attaques réciproques, l'épithète de *loups dévorans* par laquelle Despréaux avait désigné assez clairement les jésuites dans l'épitaphe du docteur Arnauld, la manière aigre-douce dont ces pères s'expliquaient sur Despréaux dans leur journal, l'éloge qu'il faisait des *Provinciales* en toute occasion, en célébrant cet ouvrage comme le mieux écrit que la langue française eût produit jusqu'alors; tous ces coups indirects et dérobés, donnés et reçus de part et d'autre, entretenaient entre le poëte et la société une zizanie sourde, qui aurait fini par une guerre déclarée, si la société n'eût pas autant redouté les sarcasmes du poëte, que le poëte pouvait craindre le crédit de la société.

L'admiration de Despréaux pour les *Provinciales* éclata surtout dans une dispute que madame de Sévigné raconte avec ses grâces ordinaires, et que notre poëte eut chez M. de Lamoignon avec un jésuite qui accompagnait Bourdaloue. Une circonstance qui nous paraît bien remarquable dans ce récit, quoiqu'elle ait échappé à madame de Sévigné, c'est la prudente et politique taciturnité du célèbre prédicateur, qui, tout

[1] Le célèbre Cujas, si savant dans la jurisprudence romaine, mais très-peu curieux de théologie, disait, lorsqu'on lui demandait son avis sur les controverses scolastiques dont s'occupaient avec leur gravité ordinaire les docteurs de son temps : *Nihil hoc ad edictum prætoris?* (Qu'importe cela à l'édit du préteur?) Qu'il serait à souhaiter que tant d'hommes, dont les querelles théologiques ont troublé le repos, se fussent dit aussi avant de s'y engager : *Qu'importent ces billevesées scolastiques au progrès de la raison et au bonheur de l'espèce humaine?*

intéressé qu'il était, comme jésuite, à décrier Pascal, et à soutenir son confrère, loua mieux en cette occasion les *Provinciales* par son silence, que Despréaux par son enthousiasme.

Dans une autre occasion, le P. Bouhours s'entretenant avec Despréaux sur la difficulté de bien écrire en français, lui nomma ceux de nos écrivains qu'il regardait comme des modèles. Despréaux les rejetait tous : *Mais quel écrivain lirons-nous donc,* lui disait le P. Bouhours ? *Mon père,* répondit Despréaux, *croyez-moi, lisons* les Provinciales, *et ne lisons point d'autre livre.* Bossuet faisait à cet ouvrage le même honneur que Despréaux. (*Voyez* plus haut les notes sur l'éloge de Bossuet.)

Ce grand poëte, las de querelles sur la fin de sa vie, et ne voulant plus que la paix, la fit sans exception avec les Jésuites, grands et petits : « Vous pourrez, écrivait-il à Brossette, assurer messieurs les Jésuites » de Lyon, que je n'écrirai plus rien contre personne de leur com- » pagnie, dans laquelle, quoique très-attaché à la mémoire de M. Ar- » nauld, j'ai toujours eu des amis illustres. Je n'ai pas eu de peine, » disait-il dans une lettre, à donner les mains à mon accommodement » avec les journalistes de Trévoux :

» Aujourd'hui vieux lion, je suis doux et traitable. »

Les journalistes, prêtres et religieux, ne furent pas aussi fidèles que le poëte au traité de paix, et continuèrent à lui lancer quelques traits enveloppés et fréquens, qu'il prit enfin le parti d'ignorer pour achever en repos ce qui lui restait de jours à vivre.

Despréaux n'aurait peut-être jamais dû faire à ces journalistes d'autre réponse que celle du président de Montesquieu dans une circonstance à peu près semblable. On a entendu raconter plus d'une fois à ce philosophe la vengeance plaisante qu'il avait tirée du jésuite Tournemine, qui le harcelait sans cesse dans ce même journal de Trévoux, destiné de tout temps, comme l'on voit, à rendre justice aux grands hommes. Ce jésuite était fort vain, et croyait toute la terre occupée de son mérite. Le président de Montesquieu alla trouver le P. Castel, autre jésuite, mais dont il était ami. *Dites-moi, je vous prie,* lui demanda-t-il, *qui est un P. Tournemine dont on m'a parlé ? Je ne le connais pas ; n'est-il pas jacobin ? — Comment,* répondit le P. Castel, *vous ne connaissez pas notre P. Tournemine, qui est si savant, si célèbre, qui a tant écrit contre vous ? — Vous m'apprenez tout cela,* dit le président. Il s'attendait bien que cette conversation serait rendue au P. Tournemine, qui finit par le laisser en repos.

Bourdaloue faisait un jour, en présence de Despréaux, quelques plaisanteries un peu triviales, quelques épigrammes de moine et de prêtre sur la prétendue *folie* qu'on reproche aux poëtes : « Je sais, mon père, » lui répondit Despréaux, tout ce qu'on dit d'ingénieux à ce sujet ; mais » si vous voulez venir avec moi aux petites-maisons, je m'offre de vous » y fournir dix prédicateurs contre un poëte ; et vous ne verrez à toutes » les loges que des mains qui sortent des fenêtres, et qui divisent leurs » discours en trois points. »

Cette manie de diviser toujours ainsi les sermons, et celle de mettre à la tête un texte sur lequel tout le discours est compassé, était regardée par Despréaux comme un reste de la barbarie des siècles d'ignorance. Un théologien de nos jours, écrivain d'ailleurs très-orthodoxe, et dont le témoignage par conséquent ne peut être suspect, s'est élevé contre cet usage gothique dans ses *Réflexions sur l'éloquence de la chaire*. Cependant, qui croirait qu'on a fait, il y a quelques années, un grand crime à un orateur, homme d'esprit, qui prêchait devant l'Académie Française le panégyrique de S. Louis, de n'avoir point mis de texte à ce panégyrique? Il est vrai que plusieurs auditeurs avaient été fort scandalisés d'une si terrible innovation. *N'est-il pas étrange,* disait entre autres un vieux prêtre avec la plus profonde douleur, *de faire un sermon où il n'y a pas seulement un mot de latin?*

Un jésuite nommé Romeville, grand faiseur de miracles dans quelques villages, et bientôt oublié comme tant d'autres de ses pareils, opérait des prodiges dans un coin du Dauphiné. Quelques sots disaient, *j'ai ouï dire,* et qui que ce fût n'osait dire, *j'ai vu*. Quoique la renommée de ce thaumaturge ne passât guère deux ou trois lieues, Brossette s'avisa d'en écrire à Despréaux : « Je ne sais, répondit le poëte, si ce grand » Saint a ressuscité des morts, ce qui est à mon avis la vraie pierre de » touche des hommes à miracles ; mais le plus grand qu'il pût faire pour » moi, ce serait de convenir que M. Arnauld est le plus grand person- » nage qui ait paru depuis long-temps dans l'Eglise, et de désavouer les » exécrables maximes de tous leurs nouveaux casuistes ; alors je lui » crierais : hosanna au plus haut des cieux, béni soit celui qui vient au » nom du Seigneur. »

Despréaux [1] observait avec raison, que les faux thaumaturges avaient très-rarement tenté l'opération critique de la résurrection des morts. Quelques uns néanmoins, disait-il, en ont eu la hardiesse, entre autres le fameux Apollonius de Thyane, qui, si nous en croyons ses historiens, ressuscita publiquement aux yeux de toute la ville de Rome, du temps de Néron, une jeune fille qu'on portait en terre. Mais les historiens ecclésiastiques, ajoutait Despréaux, ont soin de nous avertir, ce qui n'est pas difficile à croire, que cette jeune fille n'était pas morte, qu'elle était seulement évanouie ; qu'il sortait encore de son visage une légère vapeur, et qu'au moment où Apollonius la ressuscita, il tombait une rosée qui sans doute la fit revenir de l'état de pamoison où elle était. Un prodige plus difficile encore que la résurrection, disait aussi notre poëte, et par cette raison plus rare dans l'histoire des faux miracles, c'est celui de remettre les membres coupés.

Le peu de goût de ce grand poëte pour les Jésuites s'étendait sur tous les moines, auxquels il n'épargnait pas les sarcasmes dans l'occasion. Ayant passé à Cîteaux, il y fut très-bien reçu par les habitans de cette riche abbaye, qui lui firent voir tout leur couvent. L'un d'eux le pria

[1] Nous tenons les anecdotes suivantes, qui font honneur à Despréaux, de feu M. Falconnet, qui l'avait fort connu.

de leur montrer le lieu où logeait la mollesse, comme il avait dit dans son *Lutrin*. *Montrez-la-moi vous-mêmes, mes pères*, leur répondit-il, *car c'est vous qui la tenez cachée avec grand soin* [1].

(36) L'ennuyeuse et triste épître sur l'*amour de Dieu*, que les seuls jansénistes lisent encore aujourd'hui, et qui par conséquent a bien peu de lecteurs, était pourtant un des ouvrages que Despréaux affectionnait le plus, ainsi que la satire sur l'*équivoque*, enfant faible et chéri de la vieillesse d'un grand poëte. Il mettait ces deux fruits informes et languissans de sa verve au nombre de ses meilleures productions. Ce n'est pas tout-à-fait la place que le public leur a donnée. Il chérissait surtout si tendrement la satire sur l'*équivoque*, où la morale des jésuites était encore indirectement attaquée, qu'ayant reçu une défense du roi, sollicitée par ces pères, d'insérer cette satire dans une édition qu'il préparait de ses œuvres, il aima mieux abandonner son édition que de la priver d'un tel ornement. Il n'affectionnait guère moins la satire *sur les femmes*, que la critique et le goût sont bien éloignés de ranger parmi les chefs-d'œuvre de l'auteur. On prétend que cette satire contre les femmes fut de la part de Despréaux un ouvrage de dépit : un mousquetaire, dit-on, lui enleva dans sa jeunesse une maîtresse qu'il croyait aimer, et qu'il voulait épouser [2]. Il ne le pardonna jamais aux femmes; et s'oublia jusqu'à dire dans la satire contre elles, en parlant des femmes honnêtes et vertueuses,

> Dans Paris, il est vrai, si je sais bien compter,
> Il en est jusqu'à trois que je pourrais citer.

A la rigueur, ajoutait-il, *il y en a peut-être davantage*. Quoi qu'il en soit de la finesse de cette plaisanterie, il eut grand soin, dans la satire dont nous parlons, de mettre madame de Maintenon à la tête de ces trois prodiges de leur sexe. Il laissa à deviner les deux autres. Cependant, malgré les mesures qu'il avait prises pour assurer à son ouvrage une protection si puissante, le déchaînement contre cette satire fut si violent et si général, que tout aguerri qu'il était aux critiques et aux injures, il fut abattu et presque découragé des traits qui pleuvaient sur lui de toutes parts. Racine le consolait de son mieux. *Rassurez-vous*, lui disait-il, *vous avez attaqué un corps très-nombreux, et qui n'est que langues*,

[1] On raconte que le poëte Santeuil, bien connu par plusieurs traits d'extravagance, se trouvant à Cîteaux, pria aussi les moines de lui montrer cet appartement de la *mollesse*, si bien décrit par Despréaux : *Vous y êtes*, lui répondit un moine, *mais la* mollesse *n'y est plus; c'est en ce moment la* folie *qui l'habite*.

[2] Racine le fils prétend que Despréaux n'a jamais eu de maîtresse, et n'avait de sa vie songé au mariage : on ajoute que les morsures d'un coq qu'il essuya dans son enfance, l'avaient mis hors d'état d'y songer jamais. (Voyez le *Choix des anciens Mercures*, t. 85, p. 69.) Cette anecdote, vraie ou fausse, fut apparemment ignorée des ennemis acharnés et nombreux que le satirique s'était faits. Ils avaient là un sujet d'épigramme bien précieux pour leur vengeance.

l'orage passera. L'orage a passé en effet; mais le calme qui a succédé n'a pas relevé l'ouvrage, et la satire contre les femmes est restée *marquée*, si nous osons parler ainsi, des coups violens qu'elle avait essuyés dans sa naissance.

Ce même Racine, qui rendait quelquefois à Despréaux les conseils utiles qu'il en recevait, lui avait fait ôter de la satire contre les femmes une vingtaine de vers, bien faits à la vérité, mais dégoûtans par la peinture hideuse de la lieutenante-criminelle Tardieu, célèbre ainsi que son mari par son infame avarice. Après la mort de Racine, l'amour paternel reprit le dessus, et les vers furent rétablis.

Mais si les traits que l'auteur a lancés dans la satire contre les femmes ne sont pas toujours délicats et de bon goût, l'ouvrage est au moins la preuve louable, et assez rare dans un poëte, de l'austérité de sa morale. Un philosophe se félicitait en mourant de n'avoir jamais donné de ridicule *à la plus petite vertu;* et Despréaux, *de n'avoir jamais offensé les mœurs. Heureux,* dit Racine le fils, *s'il avait pu ajouter, et de n'avoir jamais offensé personne!*

Sa louable sévérité sur les mœurs, dans sa conduite et dans ses écrits, l'a fait surnommer le *chaste;* éloge qu'il partage avec Virgile; aussi a-t-il dit de lui-même :

> Mais, pour moi, dont le front trop aisément rougit.

Il lui était pourtant échappé, en parlant de Regnier dans son *Art poétique,* deux vers où se trouvait une expression malhonnête, et qu'il corrigea parfaitement en cette sorte :

> Heureux si ses discours, craints du chaste lecteur,
> Ne se sentaient des lieux que fréquentait l'auteur!

On prétend que ces deux vers lui furent donnés par le docteur Arnauld; que ce sont les seuls que ce théologien austère ait jamais faits; que Despréaux voulait lui en faire honneur dans une note, et que le modeste ou timide docteur n'y voulut jamais consentir. Si ce fait est aussi vrai qu'il paraît difficile à croire, Arnauld aurait eu le mérite, non-seulement de faire deux bons vers [1], mérite assez rare quand on n'en a jamais fait d'autres, mais d'attraper dans ces deux vers la manière de Despréaux, et de lui avoir comme emprunté son cachet dont ils portent l'empreinte.

On peut être étonné que le sévère docteur n'ait pas fait à son ami quelques représentations sur d'autres vers, où le poëte fait une peinture énergique et peu édifiante des tentations auxquelles un solitaire fainéant est exposé; peinture qui, en présentant l'idée la plus basse et la plus obscène, semble faite pour inspirer le mépris d'un état que la religion sanctifie :

> Dans le calme odieux de sa sombre paresse,
> Tous les honteux plaisirs, enfans de la mollesse,

[1] Un ancien académicien, docteur comme Arnauld, et curé de Saint-Barthélemi, l'abbé de La Chambre, n'avait, dit-on, fait qu'un seul vers en toute sa vie; il fit confidence de ce vers à Despréaux, qui lui répondit : *Ah! que la rime en est belle!*

Usurpant sur son âme un absolu pouvoir,
De monstrueux désirs le viennent émouvoir,
Irritent de ses sens la fureur endormie,
Et le font le jouet de leur triste infamie.

L'indulgence un peu surprenante que le docteur janséniste eut pour ces vers, est peut-être expliquée par un endroit de sa lettre à Perrault, où défendant d'autres vers de son ami, assez semblables à ceux qu'on vient de citer, il prétend que *ces sortes de pensées, revêtues de termes honnêtes, ne présentent proprement rien à l'imagination, mais seulement à l'esprit, afin d'inspirer de l'aversion pour la chose dont on parle ; ce qui, bien loin de porter au vice, est un puissant moyen d'en détourner*. Nous n'avons l'honneur d'être ni jansénistes, ni docteurs, ni casuistes ; mais nous croyons qu'avec de tels principes, on justifierait des ouvrages très-licencieux ; et nous soupçonnons qu'Arnauld aurait été moins complaisant, si les vers qu'on vient de lire eussent été d'un jésuite.

Despréaux s'applaudissait aussi beaucoup de quatre autres vers qui sont à peu près sur le même sujet ; il ne croyait pas, disait-il, avoir jamais fait quatre vers plus *sonores ;* il se savait bon gré surtout d'avoir osé y faire entrer, sans blesser la décence, le mot un peu libre de *lubricité*. Ces vers se trouvaient dans son épigramme aux journalistes de Trévoux, sur l'extrait satirique qu'ils avaient fait de l'*Histoire des Flagellans*, du docteur Boileau son frère.

Il combat vivement la fausse piété
Qui, sous couleur d'éteindre en nous la volupté,
Par l'austérité même et par la pénitence,
Sait allumer le feu de la lubricité.

Le poëte, quand il fit ces derniers vers, ne put les soumettre à la censure de son oracle Arnauld qui n'existait plus. Mais on ne doute pas que des vers faits contre le *Journal de Trévoux* n'eussent trouvé grâce devant ce docteur.

(37) Louis XIV s'était fait une loi bien digne de lui, et bien précieuse pour la liberté des élections, de ne jamais indiquer à la compagnie les membres qu'elle devait choisir ; il désirait néanmoins qu'elle jetât les yeux sur Despréaux, mais il s'abstenait de le témoigner. Despréaux se trouva en concurrence avec La Fontaine, dont le rare talent et la bonhomie obtinrent la pluralité des suffrages. Le roi différa d'approuver l'élection de La Fontaine, en apparence par le scrupule que lui donnaient les contes obscènes dont ce poëte était coupable, mais en effet, parce qu'il eût mieux aimé qu'on eût choisi Despréaux. L'Académie, qui devina le vrai motif des scrupules du monarque, nomma Despréaux bientôt après ; et le roi, en approuvant beaucoup son élection, consentit aussi à celle de La Fontaine.

Ce qui doit paraître singulier, c'est que, malgré le ressentiment que devaient avoir contre ce grand satirique, plusieurs académiciens grié-

vement offensés dans ses écrits, il n'eut pas une seule boule noire. Ses ennemis craignirent de faire mal leur cour en marquant un dessein formé de l'exclure : quelques uns d'entre eux se bornèrent à lui refuser leur suffrage dans le scrutin des billets, ce qui signifiait seulement qu'ils lui en préféraient d'autres, mais non qu'ils s'opposaient à son élection. Ils ne crurent pas devoir pousser la liberté plus loin : et ces mêmes hommes qui donnèrent à La Fontaine sept boules d'exclusion pour ses contes, et pas une seule à Despréaux pour ses satires, firent voir par ce trait de prudence, dit un courtisan amer et caustique, qu'*ils avaient été élevés dans la crainte* de Dieu, *et surtout dans la crainte* du roi.

Un académicien, pour se soulager de la violence qu'il s'était faite en consentant à l'élection de Despréaux, fit l'épigramme suivante contre son discours de réception :

Boileau nous dit dans son écrit
Qu'il n'est pas né pour l'éloquence;
Il ne dit pas ce qu'il en pense,
Mais je pense ce qu'il en dit.

Il eût été plus juste de compatir à l'embarras du récipiendaire pour louer tant d'hommes qu'il avait maltraités, et de sentir que, dans cette circonstance épineuse, l'*éloquence* n'eût été guère de saison. L'orateur en avait moins besoin que d'*astuce*, mais à la vérité d'une astuce délicate et légère, pour échapper au défilé où il se trouvait, et dont il ne se tira pas fort heureusement. Son discours n'était qu'un tissu de sarcasmes mal déguisés, qui déplurent à ses confrères, et ne plurent guère à ses auditeurs.

(38) Après la mort de Colbert, la pension qu'il avait fait donner à Corneille fut supprimée, quoique ce grand homme fût pauvre, âgé, malade et mourant. Despréaux courut chez le roi pour l'engager à rétablir cette pension : il offrit le sacrifice de celle dont il jouissait lui-même, disant qu'il ne pouvait sans honte recevoir une pension de sa majesté, tandis qu'un homme tel que Corneille en était privé. Le roi envoya deux cents louis à Corneille, et ce fut un parent de Despréaux qui les porta. Les jésuites nièrent cet acte de bienfaisance du poëte, et l'attribuèrent au P. de La Chaise : mais ils sont les seuls qui en aient fait honneur à leur confrère. Le témoignage de Boursault, qui rapporte le fait dans ses lettres, et qui n'aimait pas Despréaux, suffit pour les réfuter.

On connaît assez le trait de désintéressement de ce grand poëte à l'égard de Patru, dont il acheta la bibliothèque, en lui en laissant l'usage jusqu'à sa mort. Ses ennemis lui ont reproché, car des ennemis ont l'œil à tout, d'avoir gâté ce trait de bienfaisance par cette espèce d'épigramme :

Je l'assistai dans l'indigence,
Il ne me rendit jamais rien;
Mais quoiqu'il me dût tout son bien.

Sans peine il souffrait ma présence :
O la rare reconnaissance !

Cette épigramme n'est qu'un trait général contre les ingrats, et ne regarde point Patru, dont Despréaux resta l'ami après l'avoir obligé.

Dans une autre occasion, Despréaux, qu'on accusait d'être avare, rendit tous les revenus d'un bénéfice qu'il avait possédé pendant huit ans, et dont il n'avait pas acquitté les devoirs. Ce sacrifice, il est vrai, est autant un trait de scrupule que de désintéressement; mais un avare n'aurait point de pareils scrupules.

Le procédé noble de Despréaux à l'égard de Patru prouve de plus qu'il était capable d'amitié. Il méritait même d'inspirer ce sentiment par le prix qu'il y mettait; car l'amitié le flattait encore plus que les louanges. *Ne croyez pas*, écrivait-il à son ami Brossette, *que je ressemble à ce Sextus plein de vanité, à qui Martial écrivait :*

Vis te, Sexte, coli; volebam amare [1].

Il traitait néanmoins assez durement ce Brossette même, son admirateur zélé, et depuis son commentateur. Cet enthousiaste de Despréaux, au milieu des louanges dont il l'accablait, hasardait quelquefois de lui faire de légères critiques, qui n'étaient pas dictées pour l'ordinaire par un goût fort éclairé. Le poëte lui répondait avec une dureté magistrale, qui, loin de rebuter cet ami, ne faisait qu'augmenter son dévouement et son culte [2].

(39) Le respect de Despréaux pour la religion l'emportait, et c'est beaucoup dire, sur celui qu'il avait pour les anciens; car pour justifier le vers contre Socrate, qui avait mis monsieur et madame Dacier de si mauvaise humeur (*voyez* la note 29), il disait n'avoir pas trouvé de plus grande victime à immoler au christianisme que le héros de la philosophie païenne. Ses écrits retracent partout les sentimens pieux dont il était animé; il en voulait surtout à ces hommes qui, comme il le disait, *s'imaginent ne pas croire en Dieu, et sont faits pour croire aux revenans et aux légendes;* en un mot, qui s'affichant pour incrédules, bien plus par vanité que par conviction, méritent d'être immolés à la risée même de ceux qui professeraient la même incrédulité de bonne foi et par principes. Cependant, en cherchant à tourner en ridicule les esprits forts à prétention, il était arrivé à Despréaux, soit fatalité, soit inattention poétique, de présenter leurs assertions impies sous une espèce

[1] Vous voulez des respects, je voulais vous aimer.

Ou si l'on veut appliquer ici un vers connu :

Vous parlez de respect, quand je parle d'amour.

[2] Un trait de ce pauvre Brossette suffira pour le juger. Il perdit une femme qu'il aimait beaucoup; sa douleur lui suggéra de faire tirer du cerveau de cette personne chérie la glande qu'on nomme *pinéale*, et où Descartes s'est avisé de placer le siége de l'âme : il fit enchâsser cette glande dans le chaton d'une bague d'or qu'il porta depuis toujours à son doigt.

de jour équivoque, qui semblait compromettre nos mystères, et qui aurait rendu sa bonne foi suspecte, si elle avait pu l'être. Ceux de tous ses vers qui prêtaient le plus au scandale sur cet article délicat, se trouvaient dans un endroit de la douzième satire, où, en parlant de l'arianisme, il disait à l'*équivoque :*

> Tu fis dans une guerre et si triste et si longue,
> Périr tant de chrétiens, martyrs d'une diphtongue.

On sait en effet que deux mots qui ne différaient que par une diphtongue, mais auxquels la décision infaillible de l'Eglise attachait deux sens très-différens, faisaient toute la querelle des ariens et des catholiques [1]. Despréaux sentit que ce trait, *martyrs d'une diphtongue*, semblait jeter un ridicule égal sur la bonne et sur la mauvaise cause ; et il se hâta de corriger cette expression maladroitement plaisante. Que de clameurs n'eût-elle pas excitées contre Despréaux, s'il eût vécu dans notre siècle, où Dieu, qui souvent a *de si sots ennemis,* comme le disait notre poëte, a quelquefois aussi de *sots défenseurs* ; dans ce siècle de fanatisme hypocrite, aussi bien que de fanatisme irréligieux, où l'imputation calomnieuse d'impiété est presque aussi commune que l'impiété même, dans ce siècle enfin où le terrible nom de philosophe pénètre d'effroi tant d'âmes timorées, et transporte d'une espèce de fureur épidémique tant de prédicateurs éloquens? Ces deux vers, hasardés de nos jours, auraient suffi pour perdre celui de tous nos poëtes qui a rendu au christianisme les hommages les plus courageux et les plus éclatans. Puisse cette réflexion inspirer quelques scrupules à ces hommes plus remplis d'amertume que de zèle, qui, sur des expressions beaucoup moins faites pour les alarmer, accusent si légèrement d'irréligion les écrivains les plus circonspects et les plus sages! Nous ne leur dirons pas :

> De cet exemple-ci ressouvenez-vous bien ;
> Et quand vous verriez tout, ne croyez jamais rien.

Mais nous leur dirons avec le plus respectable de tous les maîtres, avec celui dont ils devraient pratiquer la morale, en affectant de prêcher sa doctrine : *Ne jugez point, afin que vous ne soyez point jugés.*

Despréaux avait dit encore, dans sa première satire, en parlant d'un incrédule :

> .... Et riant.... du sentiment commun,
> Prêche que trois sont trois, et ne sont jamais un.....

[1] Les catholiques voulaient que le Verbe fût *homoousios to Patri* (consubstantiel au Père), c'est-à-dire, de la même substance ; et les ariens, qu'il fût seulement *homoiousios,* d'une substance *semblable.* Les théologiens expliquent la différence de ces deux mots avec toute la clarté dont la matière est susceptible. Cette diversité d'expressions qui présentent en apparence le même sens à des hommes peu instruits, n'est nullement indifférente à la précision du langage orthodoxe. Pour en donner encore un autre exemple non moins remarquable, c'est une hérésie de dire que la grâce efficace produit *nécessairement* son effet, et c'est une expression très-catholique de dire qu'elle le produit *infailliblement.*

et un peu plus bas :

> Pour moi, qui suis plus simple, et que l'enfer étonne.....

et dans la satire VIII, en parlant des superstitieux, on les voit, disait-il,

> De fantômes en l'air combattre leurs désirs,
> Et de vains argumens chicaner leurs plaisirs.

Son ami et son oracle Arnauld lui fit changer ces derniers vers : *Otez cela*, lui dit-il, *vous plairez à quelques libertins, et vous perdrez d'honnêtes gens qui vous liraient.* Il était en effet difficile pour ceux qui ne connaissaient pas Despréaux, de reconnaître dans ces manières de s'exprimer un chrétien aussi sincère qu'il l'était réellement, et qu'il désirait de le paraître.

Ce n'est pas seulement dans les ouvrages de ce grand poëte que nos censeurs, si chatouilleux au scandale, trouveraient matière à leurs scrupuleuses critiques ; le bon La Fontaine, cet écrivain si simple, et en apparence bien moins philosophe encore que Despréaux, quoiqu'il le fût peut-être davantage, leur offrirait de bien plus sérieux objets de reproche. Qu'on lise sa fable intitulée : *Les deux Rats, le Renard et l'OEuf,* on y verra l'embarras du poëte pour donner une âme aux bêtes, qui ne soit pourtant pas celle de l'homme ; on lira, nous l'osons dire, avec quelque surprise, les assertions très-peu orthodoxes par lesquelles il se tire de cette difficulté, bien digne en effet d'être résolue; on y trouvera une philosophie bien étrange pour les philosophes, et bien mal-sonnante pour les théologiens, par la forte teinte qu'ils y apercevront de ce *matérialisme* si dangereux, qu'on veut voir aujourd'hui partout, et qu'on *subodore* même où il n'est pas. Cependant on réimprime tous les jours ces vers de La Fontaine, et la critique ne dit mot. Serait-il possible qu'elle fît moins d'attention aux choses qu'aux personnes, et aux auteurs qu'aux écrits? Les mêmes hommes qui laissèrent en paix Despréaux et La Fontaine, persécutèrent Molière, parce qu'ils le soupçonnaient apparemment d'avoir mis plus d'intention à ce qu'il pouvait y avoir d'équivoque dans ses ouvrages : aussi n'osa-t-il laisser subsister, dans la comédie du *Festin de Pierre,* le mot de don Juan à un pauvre qui lui demande l'aumône *pour l'amour de Dieu : Je te la donne*, lui dit-il, *pour l'amour de l'humanité.* Corneille, qui pourtant n'était pas aussi suspect que Molière aux hommes scrupuleux, n'attendit pas non plus leurs clameurs pour effacer de la tragédie de *Polyeucte,* ce que disait Sévère à son confident sur les différentes religions :

> Peut-être qu'après tout ces croyances publiques
> Ne sont qu'inventions de sages politiques,
> Pour contenir un peuple, ou bien pour l'émouvoir,
> Et dessus sa faiblesse affermir leur pouvoir.

Un poëte qui oserait hasarder aujourd'hui le trait de Molière et les vers de Corneille, n'en serait pas quitte pour les supprimer, surtout s'il

était soupçonné, bien ou mal à propos, de quelque penchant à la liberté de penser.

Si les ennemis de Despréaux lui épargnèrent le reproche d'impiété, ils saisirent un autre moyen, peut-être plus efficace, de soulever le clergé contre lui; ce vers du lutrin leur donnait beau jeu :

> Abîmez tout plutôt, c'est l'esprit de l'Église.

Mais l'*Eglise* entendit la plaisanterie, et s'épargna le ridicule de la relever. Despréaux la calma sans peine, en l'assurant que dans ce vers il entendait par l'Eglise, *non ce corps respectable de pasteurs éclairés et vertueux, qui conserve et défend le précieux dépôt de la foi, mais cette troupe subalterne et malheureusement trop nombreuse de ministres ignorans et calomniateurs, qui ne sont pas plus l'*Eglise, *que le parterre de la Foire n'est le* public.

Les hommages que Despréaux rendait à la religion, quoiqu'ils fussent aussi libres que sincères, n'étaient ni aveugles, ni outrés, ni minutieux. Tout persuadé qu'il était de la force des preuves qui servent de base au christianisme, il n'approuvait pas celles que le savant Huet en avait données dans sa *Démonstration évangélique* : *Je ne trouve,* disait-il naïvement, *rien de* démontré *dans cet ouvrage, que la grande érudition de l'auteur.* Il a exprimé de la manière la plus énergique sa juste horreur pour le fanatisme religieux, lorsqu'en présentant l'affreux tableau du sang que ce fanatisme a fait répandre, il peint l'orthodoxe même :

> Aveugle en sa fureur,
> Croyant, pour venger Dieu de ses fiers ennemis,
> Tout ce que Dieu défend, légitime et permis,
> Et sans distinction, dans tout sein hérétique,
> Plein de joie, enfonçant un *poignard catholique.*

Voilà encore un *poignard catholique* qui eût difficilement trouvé grâce auprès des déclamateurs de nos jours. Aussi grands juges en expressions poétiques qu'en morale chrétienne, ils eussent relevé avec une sainte aigreur cette épithète malheureusement trop vraie, en se montrant d'ailleurs *pieusement indulgens* sur le poignard *même*.

(40) Les amis de Despréaux lui ayant représenté, dit-on, que le nom de Cotin était trop répété dans la neuvième satire, l'auteur leur répondit : *il faut voir; je consens d'ôter tout ce qui sera de trop.* On s'assembla, on lut la satire toute entière; mais on trouva partout le nom de Cotin si bien placé, qu'on opina à le laisser partout. Ce fait, s'il est vrai, prouverait seulement que la répétition si fréquente du nom de Cotin dans cette satire, pouvait avoir quelque sel dans un temps où ce nom était devenu vaudeville, parce que le charitable public, qui voyait tous les jours Cotin, aimait à s'en moquer; mais dans notre siècle, pour lequel Cotin est si bien mort, la répétition est devenue un peu fastidieuse. Ceux qui écrivent des satires, même avec le plus de talent, en seraient dégoûtés bientôt, s'ils pouvaient voir combien elles deviennent indifférentes au

public quand le moment en est passé, quand le premier besoin de la malignité est satisfait. Racine, Corneille, Molière, etc., ont été accablés de leur temps par des volumes de satires; qui est-ce qui en connaît aujourd'hui une seule? Celles que Despréaux lui-même a écrites n'auraient plus guère de lecteurs, si les sarcasmes contre Chapelain et Cotin en faisaient toute la substance, et si l'auteur n'avait su racheter la monotonie de ces sarcasmes, en les faisant servir comme de cadre à d'excellens principes de goût, embellis par la plus élégante versification.

Despréaux, quelquefois injuste pour ceux qu'il censurait, avait aussi le courage et l'équité de leur rendre souvent justice. Il a donné des éloges à une ode de Chapelain et à quelques vers de Perrault. Il accordait même à ses ennemis une autre consolation; il profitait de leurs critiques quand elles lui paraissaient fondées. Il a corrigé plus d'un vers censuré par Desmarets et par d'autres; et on peut encore rappeler à cette occasion ces excellens vers de sa belle épître à Racine:

Moi qu'une humeur trop libre, un esprit peu soumis,
De bonne heure a pourvu d'utiles ennemis;
Je dois plus à leur haine, il faut que je l'avoue,
Qu'au faible et vain talent dont la France me loue.
Leur venin qui sur moi brûle de s'épancher,
Tous les jours en marchant m'empêche de broncher;
Je songe à chaque trait que ma plume hasarde,
Que d'un œil dangereux leur troupe me regarde;
Je sais sur leurs avis corriger mes erreurs,
Et je mets à profit leurs malignes fureurs.

Dans une de ses satires, il avait traduit le passage d'Horace:

...... *Quid rides? mutato nomine, de te*
Fabula narratur,

par ces deux vers ci:

Vous riez? savez-vous que c'est votre peinture,
Et que c'est vous par là que la fable figure?

Il retrancha ces deux vers dans la suite, comme peu dignes de l'original, ainsi que Desmarets ou Pradon le lui avaient reproché. Il eût mieux fait encore d'y substituer l'excellent vers par lequel un de ces deux mauvais poëtes avait rendu le vers d'Horace:

Tu ris? change le nom, la fable est ton histoire.

Il est vrai que cet excellent vers était précédé d'un vers détestable:

Tantale dans un fleuve a soif et ne peut boire,

et que peut-être Despréaux, forcé de laisser le premier vers à l'auteur, se crut obligé de lui laisser aussi le second.

Le père Oudin, jésuite très-savant, qui estimait beaucoup Chapelain, et qui malheureusement l'estimait assez pour savoir par cœur beau-

coup de vers de la *Pucelle*, prétendait être en état de prouver que Despréaux avait tiré beaucoup d'hémistiches, et même des vers entiers, de ce poëme si maltraité dans ses satires. Si l'accusation est fondée, ce que nous avons bien de la peine à croire, ce grand poëte aurait pu faire la même réponse que faisait Molière à ceux qui lui reprochaient d'avoir pris une scène entière à Cyrano de Bergerac : *Cette scène m'appartient, puisqu'elle est bonne, et je prends mon bien où je le trouve.* On assure que Voltaire a pris des vers de Cotin et de l'abbé du Jarry. Il a très-bien fait ; c'est une perle qui serait restée dans la fange, et qu'il en a tirée.

Nous venons de dire que Despréaux ne répondait à ses critiques qu'en se corrigeant, lorsqu'ils avaient raison : il ne dédaigna pas pourtant de leur répondre quelquefois autrement, en usant de son crédit pour leur imposer silence. Boursault, qui n'était ni sans esprit, ni sans mérite, quoiqu'il fût sans lettres, avait fait contre Despréaux une comédie intitulée : *La satire des satires ;* Despréaux sollicita un arrêt du parlement, qui empêcha qu'elle ne fût représentée. Mais il s'était montré si indifférent sur toutes les autres satires faites contre lui, qu'il y a tout lieu de croire que dans celle de Boursault, sa personne était encore plus attaquée que ses ouvrages : en ce cas on ne peut le blâmer de s'y être montré sensible, et d'avoir réclamé le droit acquis à tout citoyen, de n'être point calomnié sur le théâtre. Molière, moins délicat ou moins maltraité, s'était laissé jouer par le même Boursault, en se réservant le droit de le jouer à son tour, comme il fit en effet dans l'*Impromptu de Versailles*. S'il est un cas où la loi du talion doive être exécutée, c'est dans la représaille, bonne ou mauvaise, envers les satiriques, pourvu qu'elle ne passe pas les bornes que le talion lui prescrit. Despréaux en convient lui-même dans une de ses préfaces, où il fait dire à son libraire : « J'ai chargé d'avertir ceux qui voudront faire des satires, de » ne se point cacher. Je leur réponds que l'auteur ne les citera point » devant d'autre tribunal que celui des Muses. Si ce sont des injures » grossières, les beurrières lui en feront raison ; et si c'est une raillerie » délicate, il n'est pas assez ignorant dans les lois, pour ne pas savoir » qu'il doit porter la peine du talion. Qu'ils écrivent donc librement ; » comme ils contribueront sans doute à rendre l'auteur plus illustre, » ils feront le profit du libraire, et cela me regarde. Quelque intérêt » pourtant que j'y trouve, je leur conseille d'attendre quelque temps, » et de laisser mûrir leur mauvaise humeur. On ne fait rien qui vaille » dans la colère. »

Boursault, sans fiel et sans envie, eut, à l'égard de Despréaux, quelque temps après leur démêlé, un procédé honnête qui désarma le satirique ; Despréaux l'effaça de ses satires, et il y mit à sa place quelque autre nom en *aut ;* car il avait toujours sous la main, comme nous l'avons dit dans son éloge, quatre ou cinq noms de deux syllabes et terminés en *aut, Quinault, Boursault, Hesnault, Perrault,* qui prenaient successivement la place des uns des autres. Despréaux, si on en croit de La

Monnaye, prétendait qu'*Hesnault* [1] était un des hommes qui tournait le mieux un vers; il disait, pour s'excuser de l'avoir mis dans ses satires, qu'il y avait mis d'abord *Boursault*, ensuite *Perrault*, avec lesquels il s'était réconcilié; et que voulant effacer leurs noms pour en substituer un autre, il n'avait trouvé sous sa main que celui de *Hesnault*, mort en 1682, et hors d'état de se plaindre. Voilà, pour parler le langage des jurisconsultes, un exemple bien édifiant de justice *commutative*.

Les rimes en *ault* n'étaient pas les seules rimes de *rechange* qu'il eût en réserve pour les faire disparaître ou renaître suivant les occasions. Il avait dit dans les premières éditions d'une de ses satires :

Si je pense parler des galans de notre âge,
Ma plume, pour rimer, rencontrera Ménage.

Raccommodé dans la suite avec Ménage, il changea ainsi ces deux vers :

Si je veux d'un galant dépeindre la figure,
Ma plume, pour rimer, trouve l'abbé de Pure.

Il en usa à peu près de même à l'égard de son frère Gilles Boileau, payeur des rentes, membre de l'Académie Française, et homme de beaucoup d'esprit; ce frère n'aimait pas Despréaux, dont on prétend qu'il était jaloux :

Qu'est-ce que Despréaux a fait pour lui déplaire?
Il a fait des vers mieux que lui,

disait Linière dans une épigramme. On ajoute que Gilles Boileau savait mauvais gré à son frère d'avoir maltraité Chapelain et Cotin, qui avaient l'honneur d'être de ses amis. Despréaux estimait pourtant beaucoup ce frère; car il avait dit en se plaignant de lui :

En lui je trouve un excellent auteur,
Un poëte agréable, un très-bon orateur,
Mais je n'y trouve point un frère.

Las enfin des procédés de Gilles Boileau, il se permit contre lui une épigramme assez piquante et très-injuste. S'étant depuis réconcilié avec son frère, non-seulement il mit un autre nom dans l'épigramme, mais il donna une édition des œuvres de Gilles Boileau après sa mort, et y joignit une préface, dans laquelle il dit, *qu'il en serait des ouvrages de son frère comme de l'*Enéide, *dont Virgile seul était mécontent.* C'était outrer la louange comme il avait outré la critique; les satiriques de profession sont sujets à ces contradictions un peu fâcheuses, qu'il faut pardonner aux poëtes, ou plutôt à l'humanité.

Tels sont les reproches, au fond assez légers, qu'on est peut-être en droit de faire à Despréaux comme satirique, après lui avoir rendu d'ail-

[1] Auteur du sonnet de l'*Avorton*, et de quelques autres pièces, entre autres d'une satire violente contre Colbert, à l'occasion de la disgrâce de Fouquet.

leurs, et comme grand poëte, et comme législateur du bon goût, l'hommage dont il est si digne.

Mais le plus grand tort de cet illustre écrivain, a dit un philosophe, est d'avoir été par ses satires le *père d'une vilaine famille*, qui s'autorise de son exemple sans approcher de ses talens. Il n'y a pas un de ces rimailleurs qui ne se croie un Despréaux, pour avoir dit à nos bons écrivains des injures en mauvais vers. Ils font bien mieux encore que de se rendre les défenseurs du *bon goût;* ils se déclarent ceux de la religion, qu'ils prétendent venger par leurs écrits, et qu'ils déshonorent par leurs mœurs. En jouant avec impudence cette comédie ridicule et scandaleuse, ils espèrent que d'estimables protecteurs qu'ils ont su tromper, seront la dupe de leur basse hypocrisie : ils seraient bien fâchés que d'autres s'y méprissent. Un de ces misérables, qui craignait apparemment que les lecteurs éclairés ne le crussent de bonne foi, a eu soin, dans une mauvaise pièce contre les incrédules, de faire les objections plus fortes que les réponses. Mais en voilà assez et peut-être trop sur cette engeance méprisable.

(41) Quand nous disons que Despréaux fut honnête homme, nous parlons non-seulement de sa probité morale, mais même de sa probité littéraire. S'il fut quelquefois injuste, il ne le fut que par erreur, par prévention, par humeur tout au plus, et jamais par envie; et il n'eut pas plus de bassesse à se reprocher dans ses écrits que dans ses actions. S'il prodigua trop les louanges à son roi, ce fut l'erreur commune de tous les gens de lettres de son temps, erreur même que bien peu de gens de lettres du nôtre seraient en droit de lui reprocher. Ses satires peuvent, il est vrai, faire désirer plus d'indulgence et de bonté dans son caractère moral; mais quand on voudrait juger ce caractère avec la sévérité la plus rigoureuse, observons qu'il n'en est pas des défauts ou des vices d'un écrivain, comme de ceux d'un souverain ou d'un ministre. Le caractère de l'homme puissant est un objet intéressant à considérer dans son histoire, par l'influence qu'il peut avoir eue sur le bonheur ou le malheur de toute une nation, sur celui même des générations suivantes. Au contraire, le caractère d'un simple homme de lettres, eût-il mérité les plus grands reproches, ne laisse ni suites ni traces. Dès que l'homme de lettres a cessé de vivre, il ne reste de lui que ses ouvrages, qu'on juge en oubliant ses actions. C'est alors l'auteur seul et non l'homme qu'on apprécie; et tandis que l'écrivain vertueux et médiocre est oublié, les mânes de l'écrivain supérieur, vertueux ou non, reçoivent du suffrage public la récompense des lumières qu'on lui doit, ou du plaisir qu'on éprouve en le lisant. L'histoire du vieux Salluste est préférée à celle du pieux Grégoire de Tours, et les vers du libertin Marot aux quatrains du grave Pibrac. Le premier mérite auprès des hommes n'est pas d'être bon, c'est de leur être utile ou agréable; et l'auteur illustre qui n'existe plus que dans ses écrits, a d'autant plus de mérite pour ses lecteurs, qu'ils jouissent des fruits de son génie sans avoir rien à souffrir ou à craindre de sa personne. Gardons-nous bien cependant de conclure de ces

réflexions, *qu'il soit indifférent pour un écrivain célèbre de joindre la saine morale aux talens, et la conduite honnête aux bons ouvrages.* Sa vertu fait son bonheur pendant sa vie, en lui assurant le bien le plus précieux pour une âme noble, le respect de ses contemporains; et elle met le comble, quand il n'est plus, aux hommages dont la postérité l'honore. Avec quel plaisir ne lit-on pas dans la vie de Racine, que de la même plume dont il écrivait *Athalie,* ce père sensible traçait à son fils aîné des leçons dictées par la vertu la plus simple et la plus tendre! et quel charme n'ajoute pas aux ouvrages de La Fontaine l'amour que tous ses lecteurs ont pour lui!

ÉLOGE DE REGNIER DESMARAIS [1].

MÉDECIN, *guéris-toi,* dit le proverbe; on peut dire aussi au secrétaire d'une académie chargé d'écrire la vie de ses confrères: *commencez par écrire la vôtre, si elle en vaut la peine.* C'est une tâche dont l'abbé Regnier s'est acquitté fidèlement. Secrétaire de l'Académie durant trente années, il n'a pas à la vérité fait l'histoire de la compagnie, qu'il ne regardait pas sans doute comme un travail attaché à sa place, mais il a écrit dans un assez grand détail les *mémoires* de sa propre vie. Persuadés que son histoire n'a pu être mieux faite que par lui-même, nous nous bornerons presque uniquement à un simple extrait de ces mémoires; nous prendrons seulement la liberté, pour tempérer la sécheresse de l'original, de joindre à notre extrait quelques réflexions que nous ne nous flattons pas de rendre intéressantes, mais que le sujet nous paraîtra permettre, ou plutôt exiger. Cette *sécheresse de l'original* n'est point un vice que nous prétendions reprocher à l'auteur, la simplicité naïve et l'air de vérité avec lequel il parle de lui-même, nous paraît au contraire très-digne d'éloges, et surtout plus digne de foi que ne le serait une histoire composée avec plus de soin et d'artifice. Une académie étrangère dont il était membre, et qui avait pour lui beaucoup d'estime, le pria, un an avant sa mort, de lui envoyer quelques détails sur les principales circonstances de sa vie, *afin,* disait-elle, *que lorsque ses confrères viendraient à le perdre, ils pussent lui faire un éloge qui honorât sa cendre, et qui leur servît de consolation.* L'abbé Regnier se rendit à leur prière, bien

[1] François-Séraphim Regnier-Desmarais, né à Paris, le 13 août 1632; reçu à la place de Marin Cureau de La Chambre, en 1670; élu secrétaire perpétuel à la place de François Eudes de Mézerai, en 1684; mort le 6 septembre 1713.

plus par déférence pour eux, que par un mouvement de vanité dont son écrit ne laisse pas entrevoir la moindre trace ; les premières lignes suffiraient pour le disculper de tout soupçon d'amour-propre. *Puisqu'on souhaite,* dit-il, *d'être informé de ce que je suis, et de ce que j'ai fait depuis que je suis au monde, je vais essayer d'en rendre compte en homme qui n'a jamais cherché ni à se cacher ni à se montrer, et qui, étant déjà très-avancé dans sa quatre-vingtième année, est bien près d'aller rendre un compte plus important.* Dans l'abrégé que nous allons donner de ces mémoires, nous nous attacherons à ce qui concerne l'abbé Regnier, comme homme de lettres, c'est-à-dire, aux seuls articles de son histoire qui intéressent véritablement l'Académie ; nous renvoyons pour le reste aux mémoires même [1], dans lesquels il ne faut pas chercher beaucoup d'amusement, mais qui doivent inspirer beaucoup d'estime pour la franchise et la modestie de l'écrivain.

Il fit ses humanités avec succès au séminaire de Nanterre, chez les chanoines réguliers de Sainte-Geneviève, dont son oncle maternel, le P. Faure, était général. Il passa de là en philosophie au collége de Montaigu ; mais autant il avait trouvé de charmes dans l'étude des belles-lettres, autant les absurdes subtilités de l'école lui causèrent de dégoût ; il dédaigna les graves sottises dont on le forçait d'infecter sa mémoire, et chercha à se distraire de cet ennui par une traduction qu'il fit en vers français du *combat des rats et des grenouilles,* attribué à Homère ; ce combat ressemblait assez bien, par l'importance de son objet, aux misérables chicanes scolastiques dont il avait les oreilles rebattues : on peut même croire que ces chicanes rappelèrent au jeune étudiant l'idée du poëme burlesque qui en était l'image, et lui inspirèrent l'envie de le traduire.

Au sortir de ses études, il s'attacha successivement à plusieurs personnes puissantes, dont la faveur et l'appui étaient nécessaires à sa fortune, car il était le sixième de onze enfans ; il fit, à la suite de quelques grands seigneurs, différens voyages, pendant lesquels il apprit, sans maître et avec le seul secours des livres, l'italien et l'espagnol. Il se rendit la première de ces deux langues si familière, qu'étant allé à Rome avec M. le duc de Créqui, dont l'ambassade est devenue célèbre par l'affaire des *Corses,* il fut chargé d'écrire les lettres italiennes que l'ambassadeur adressait aux cardinaux ou aux princes voisins avec qui il avait à traiter ; et aucun de ces étrangers ne s'aperçut que ces lettres fussent l'ouvrage d'un Français.

[1] Ils sont imprimés à la tête du recueil des *Poésies* de l'abbé Regnier, en deux volumes in-12.

Il eut bientôt dans le même genre un succès plus flatteur, qu'il faut lui entendre raconter à lui-même. *A mon retour en France*, dit-il, *j'entretins commerce de lettres avec diverses personnes en Italie, et particulièrement avec l'abbé Strozzi, résident pour le roi à Florence. Ayant composé alors une ode, ou, comme les Italiens l'appellent*, une chanson italienne, *et l'ayant envoyée à l'abbé Strozzi, il s'en servit pour tromper quelques académiciens de la Crusca de ses amis*. Pour cet effet, *il supposa que Leo Allatius, bibliothécaire du Vatican, lui avait écrit*, qu'en revoyant le manuscrit de Pétrarque, conservé dans cette bibliothèque, il en avait trouvé deux feuillets collés, et que les ayant séparés il y avait découvert la chanson qu'il lui envoyait. *La chose parut d'abord difficile à croire; mais bientôt la conformité du style la rendit vraisemblable. Quand elle fut éclaircie, M. le prince Léopold, protecteur de l'académie de la Crusca, auquel l'abbé Strozzi faisait voir toutes mes lettres, proposa à l'académie de m'élire; et je reçus la nouvelle de mon élection au mois d'août* 1667 (1). Les académiciens de la Crusca, en adoptant le faux Pétrarque, furent plus honnêtes et plus justes que ne l'avait été, dans une circonstance à peu près semblable, le fameux Joseph Scaliger, qui, trompé par des vers de Muret, s'en vengea par une épigramme sanglante (2); l'offensé n'y répondit qu'en la publiant lui-même, comme un aveu maladroit que faisait son adversaire du ridicule qu'il venait d'essuyer.

Parvenu à l'âge de trente-six ans, l'abbé Regnier entra dans l'état ecclésiastique, presque sans en avoir formé le dessein, et comme par une inspiration subite que les circonstances amenèrent sans qu'il s'en doutât. Il demandait une pension pour récompense de ses services: Louis XIV ne crut pas commettre un sacrilége en faisant payer par l'Église les dettes de l'État; il donna au postulant un prieuré, ce prieuré fut sa vocation, qui aurait pu paraître équivoque à des juges rigoureux, mais qu'il justifia par la conduite la plus régulière et la plus conforme à la sainte austérité de l'habit qu'il venait de prendre. La Providence, qui sans doute l'appelait secrètement à porter cette robe, montra dans cette occasion, comme elle a fait dans beaucoup d'autres, les voies impénétrables de sa sagesse, en dirigeant les vues humaines à l'accomplissement de ses desseins.

Deux ans après qu'il fut entré dans l'Église, l'Académie Française le choisit pour un de ses membres; il n'avait donné jusqu'alors aucune preuve publique de son talent pour écrire en français; mais la connaissance qu'il avait des langues savantes, fit juger qu'il serait très-utile à la composition du *Dictionnaire* dont la compagnie était alors occupée, et qui demandait un

rapprochement du génie de la langue française à celui des idiomes anciens et modernes.

Quoique ce travail fût devenu le principal objet du nouvel académicien, il s'en délassait quelquefois par d'autres occupations, et ses délassemens étaient ceux d'un prêtre, et presque d'un apôtre. *Dans ce temps-là*, dit-il, *je m'étais appliqué, à la prière des révérends pères Jésuites, à traduire d'espagnol en français le traité de la* Perfection chrétienne *de leur pieux confrère Rodriguès; je ne l'avais pas encore fait imprimer, lorsqu'il en parut une traduction, qu'on attribuait à MM. de Port-Royal, et qui m'aurait empêché de laisser paraître la mienne, si la préface ne m'avait fait voir que nos ouvrages devaient être très-différens; car on assure dans cette préface,* que quand on voulut travailler à cette traduction, on eut d'abord de la peine à se déterminer sur le choix qu'on devait faire d'une des trois éditions espagnoles qu'on avait entre les mains, et qui étaient très-différentes entre elles... *J'avoue pour moi que les avant soigneusement conférées, je n'y ai pas aperçu la moindre différence. Je laisse à juger de l'intention que les auteurs de cette traduction si vantée peuvent avoir eue en la donnant. Ce qui est certain, c'est que le texte espagnol y est entièrement altéré en plusieurs endroits, et surtout dans le chapitre, où, en parlant de la grâce, on prête à l'auteur des expressions toutes contraires aux siennes.*

Il semble, par le ton qui règne dans ce récit, que l'abbé Regnier n'avait pas été fâché de trouver MM. de Port-Royal en faute, et de faire sa cour par cette découverte aux Jésuites leurs adversaires, avec lesquels il avait d'assez étroites liaisons. Nous n'examinerons point si le reproche qu'il fait à ces pieux solitaires est bien ou mal fondé; supposons pour un instant que l'imputation soit juste (car c'est une supposition que semble permettre l'air d'assurance avec lequel l'auteur s'exprime), il en faudra conclure que le désir qui animait ces saints personnages de tendre à leurs implacables ennemis un piége innocent, leur fit oublier en cette occasion le rigorisme austère qu'ils affichaient; ils pensèrent apparemment que, pour l'avantage *de la bonne cause*, pour le triomphe de *la grâce*, et dans l'unique vue de *la plus grande gloire de Dieu*, ils pouvaient en sûreté de conscience se laisser aller un moment aux maximes de conduite relâchée dont ils faisaient un si grand crime aux Jésuites. Ce n'est pas la première fois que des théologiens, dirigés par un zèle plus ardent que scrupuleux, ont cru pouvoir se permettre ces fraudes pieuses pour la *manifestation* de ce qu'ils croyaient ou qu'ils appelaient la vérité. Nous laisserons juger le procès des deux

traducteurs de Rodriguès sur la matière de la *grâce*, à ceux qui ont le courage et le loisir de s'occuper des importantes controverses qui étaient alors le sujet de la haine la plus vive et la plus édifiante entre les anachorètes de Port-Royal et la défunte compagnie de Jésus. Nous nous abstiendrons aussi de discuter laquelle des deux traductions mérite la préférence ; ceux qui prétendent s'y connaître, regardent la version de Port-Royal comme écrite avec plus de *force*, et celle de l'abbé Regnier avec plus d'*agrément ;* la décision de cette question délicate appartenait exclusivement aux âmes pieuses faites pour sentir tout le prix du *Traité de la perfection chrétienne,* et plus exercées que des juges profanes à démêler ce qui constitue la *force* ou l'*agrément* dans un ouvrage mystique.

L'abbé Regnier, par les lumières et le savoir qu'il portait dans nos séances, et surtout par son zèle pour hâter la publication du *Dictionnaire* que le public attendait avec empressement, répondit si bien aux espérances de ses confrères, que le secrétariat de l'Académie étant venu à vaquer par la mort de Mézerai, il fut jugé plus propre que personne à remplir cette place. A peine y fut-il installé, qu'il s'éleva entre l'Académie et Furetière le fameux procès dont toute la littérature fut alors occupée ; procès qui servit long-temps de pâture à l'avide malignité du public, toujours prêt d'applaudir, ou tout au moins de sourire aux traits lancés contre les compagnies littéraires, même par des hommes que ce public ne croit ni n'estime. L'abbé Regnier, en qualité de secrétaire, fut chargé de dresser tous les mémoires qui parurent alors au nom de la compagnie. Ces mémoires étaient graves et modérés ; ceux de Furetière étaient violens et satiriques ; aussi eurent-ils beaucoup plus de lecteurs ; mais le gouvernement, qui ne décide pas de la justice d'une cause par des épigrammes, jugea en faveur de l'Académie, qui en effet était bien fondée dans toutes ses demandes, et qui, après les avoir juridiquement obtenues, crut devoir aussi se faire justice à son propre tribunal en retranchant Furetière du nombre de ses membres.

Le *Dictionnaire* de l'Académie, après plusieurs années d'un travail assidu, après des plaintes réitérées et très-injustes de la part du public sur la longueur du temps que la compagnie avait mis à ce travail, fut enfin en état de paraître. Il n'y manquait que la préface et l'épître dédicatoire ; cette épître devait être adressée à Louis XIV, sous les auspices duquel il était juste de présenter à la nation et aux étrangers la première production d'un corps littéraire qui avait le monarque pour protecteur. L'abbé Reguièr composa, par ordre de l'Académie, la préface

et l'épître ; mais ayant été obligé, avant que le *Dictionnaire* parût, de s'absenter pour des affaires indispensables, quelques académiciens qui avaient fait une autre épître dédicatoire, eurent le crédit de la faire préférer à la sienne ; et M. Charpentier, qui avait aussi fait une autre préface, obtint la même préférence.

Il paraît que cette épître dédicatoire, destinée à mettre aux pieds du roi l'encens et les hommages de la compagnie, avait été pour les académiciens un grand objet d'émulation ; car sans compter celle de l'abbé Regnier qui n'existe plus, et celle qui est imprimée à la tête de la première édition, je trouve encore deux autres épîtres qui furent composées dans ce temps-là, l'une par Charles Perrault, et l'autre par ce même M. Charpentier qui avait déjà fait la préface de l'ouvrage. L'abbé Regnier, piqué du dégoût qu'on lui donnait, fit sur l'épître de M. Charpentier des remarques critiques, qui existent encore écrites de sa main : on ajoute, qu'aidé de Racine, il en avait fait de semblables sur l'épître de Charles Perrault (3). On ne peut disconvenir que sur plusieurs points la critique de l'abbé Regnier ne soit bien fondée ; sur quelques autres, elle pourrait paraître ou injuste ou trop sévère ; mais peut-être pardonnera-t-on le ressentiment qui l'a quelquefois dictée, en pensant au motif de mécontentement qui l'a fait écrire.

Le désagrément qu'il venait d'essuyer dans l'Académie semble prouver qu'il n'était pas fort aimé de ses confrères : Segrais l'accuse en effet d'avoir été *trop aigre et trop vétilleux*[1] ; Furetière nous apprend[2] aussi que les amis mêmes de l'abbé Regnier lui avaient donné le nom de l'abbé *Pertinax*, parce qu'il avait, dit-on, l'habitude de disputer *opiniâtrément* dans les assemblées, jusqu'à ce que ses adversaires, fatigués de la dispute, fussent obligés de se soumettre à son avis. Furetière même ajoute qu'il écrivait souvent le contraire de ce qu'on avait décidé ; mais il est permis, à l'égard de cette imputation, de n'en pas croire Furetière sur sa parole. Quant à la manie tout à la fois choquante et puérile de vouloir toujours avoir raison, nous ignorons si c'est à tort ou avec justice qu'on l'a reprochée à l'abbé Regnier ; qu'on nous permette seulement, pour l'utilité des gens de lettres, une courte réflexion sur cette manie ou plutôt cette petitesse, dont on a accusé plusieurs d'entre eux, et qui ne peut être dans un homme d'esprit que le travers d'un amour-propre bien peu éclairé. Si c'est un sot qu'il a entrepris d'entraîner par force à son opinion, qu'importe à un homme d'esprit la gloire si mince

[1] Voyez le *Segraisiana*.
[2] Voyez les *factum* de Furetière contre l'Académie.

d'obliger un sot à penser comme lui? et si c'est un homme d'esprit qu'il se propose de convaincre, peut-il ignorer que le doute qui est *le commencement de la sagesse*, en est aussi le fruit et le terme; qu'à l'exception des sciences exactes, la plupart des autres objets, éclairés d'une lumière incertaine et mobile, peuvent se présenter sous différentes faces à des yeux exercés et clairvoyans; qu'on fait *haïr*, dit Montaigne, *les choses vraisemblables, quand on les plante pour infaillibles*, et qu'enfin la vérité, même convaincue, se croit intéressée à ne pas avouer sa défaite? Dans la société, dans les corps, même littéraires, le sage discute quelquefois, dispute très-rarement, ne propose son opinion qu'avec les expressions réservées, qui rendent la contradiction plus supportable, et finit toujours par permettre à chacun d'être de son avis, sous la condition modeste et juste, de jouir de la même liberté pour le sien. On demandait au philosophe Fontenelle pourquoi il ne disputait jamais: *Par ces deux principes*, répondit-il; *tout est possible, et tout le monde a raison*. Le même philosophe disait un jour à l'abbé Regnier dans je ne sais quelle discussion académique: *Voilà une dispute qui ne finirait point si l'on voulait; c'est pour cela qu'il faut qu'elle finisse tout à l'heure*. Et dans une autre occasion où l'abbé Regnier disputait avec chaleur contre un homme de lettres en présence d'une femme de beaucoup d'esprit: *Eh! messieurs*, leur dit cette femme, *convenez de quelque chose, fût-ce d'une sottise* (4).

Si l'abbé Regnier était opiniâtre dans la dispute, s'il offensait l'amour-propre des autres par une roideur inflexible dans ses opinions, il se la faisait pardonner en la portant dans toutes les bonnes qualités qu'il avait d'ailleurs, et surtout dans un sentiment où l'opiniâtreté est presque toujours une vertu; il était ferme et inébranlable dans l'amitié. Il est vrai qu'il n'accordait la sienne qu'à ceux qu'il en jugeait dignes, après les avoir bien connus; mais plus il était difficile de faire naître ce sentiment dans son cœur, plus il était rare de le perdre quand on l'avait obtenu; le moyen de se l'assurer était de se distinguer par les mêmes vertus que les ennemis les plus déclarés de notre académicien reconnaissaient en lui, une probité à toute épreuve, et un amour du vrai porté jusqu'au scrupule. Il exprima, d'une manière aussi noble qu'énergique, cet amour du vrai, dans une occasion délicate où on le pressait de mentir en faveur d'un homme puissant, sous peine d'encourir sa disgrâce. *J'aime mieux*, disait-il, *me brouiller avec lui qu'avec moi*.

Le public, qui connaissait ses talens, se vit privé avec regret de la préface et de l'épître qu'il avait faites pour le *Dictionnaire*;

mais la littérature fut solidement dédommagée de cette perte par un grand nombre d'articles importans et fondamentaux qu'il avait composés pour le même ouvrage; articles qui contribuèrent beaucoup au succès de la première édition, et dont le mérite a été si bien reconnu, qu'on les a conservés presque sans changement dans les éditions suivantes; car le public remarqua, dans ce dictionnaire, que les longs articles qui s'y trouvaient, et qui devaient avoir coûté le plus de travail, étaient faits avec plus de soin que les autres; c'est que la brièveté des articles peu étendus permettait qu'ils fussent l'ouvrage de la compagnie entière, et qu'une compagnie en corps, troublée dans ses décisions par vingt avis qui se croisent et se détruisent, doit parvenir difficilement à se satisfaire elle-même et ses lecteurs; au lieu que les grands articles, confiés presque indispensablement à un seul homme, qui, pour l'ordinaire, était l'abbé Regnier, acquéraient, en passant par ses mains, toute la perfection que pouvait y donner l'amour-propre du rédacteur, animé de plus par toute la ferveur académique.

Quelque intérêt cependant qu'il dût prendre à ce dictionnaire dont il était presque entièrement l'auteur, il n'eut garde de renouveler la proposition qu'avait faite autrefois Jean Sirmond, un de nos premiers académiciens, d'obliger, par serment, tous les membres de la compagnie de n'employer dans leurs ouvrages aucun mot qui n'eût été approuvé à la pluralité des voix; à peu près comme ces anciens peuples, qui juraient sur les autels de leurs dieux, de ne parler et de n'apprendre jamais d'autre langue que la leur. Cet avis, comme on peut le croire, n'avait pas été goûté; chacun de nous resta le maître d'écrire comme il le voudrait, à ses risques et périls; et l'abbé Regnier, qui sentait plus que personne le besoin et les avantages de cette liberté littéraire, se garda bien d'y porter atteinte.

L'infatigable secrétaire ne borna pas les fonctions de sa place à la publication du dictionnaire qui lui devait l'existence; l'Académie, dès les premières années de son institution, avait formé le projet d'une grammaire française, qui, en développant les principes dont le dictionnaire n'était que l'application, devait former avec cet ouvrage un cours complet de notre langue. *Mais la compagnie ne fut pas long-temps à s'apercevoir,* dit l'abbé d'Olivet, *qu'un ouvrage de système et de méthode, tel qu'une grammaire, ne pouvait être conduit que par une personne seule, qui, communiquant ensuite son travail à ses confrères, profiterait de leurs avis, en sorte que son ouvrage pût être regardé comme celui du corps*(5). On chargea donc de cette grammaire l'abbé Regnier, qui, comme il le dit dans sa préface, y

employa *tout ce qu'il avait pu acquérir de lumières par cinquante ans de réflexions sur notre langue, par quelque connaissance des langues voisines, et par trente-quatre ans d'assiduité dans les assemblées de l'Académie, où il avait presque toujours tenu la plume.*

Cet ouvrage, quand on le considère relativement au temps où il a été composé, fait honneur à la littérature française et à l'Académie. S'il n'est pas aussi philosophique et aussi profond sur la métaphysique générale des langues que la *Grammaire raisonnée* de Port-Royal, il contient au moins, relativement à la langue française, des discussions importantes et utiles que cette grammaire n'offre pas; l'auteur n'avait cependant encore traité qu'un des objets de la grammaire, et même le plus aride de tous, le détail des *parties d'oraison;* il promettait une suite dans laquelle il se proposait d'embrasser la syntaxe, les irrégularités réelles ou apparentes de l'usage, et les principes du style. La manière dont il s'est acquitté de la première partie de son travail, doit faire regretter au public d'avoir été privé de la seconde.

Il y a dans cette grammaire un article qui mérite de nous arrêter un moment; l'auteur s'y élève contre les innovations qu'on avait déjà tenté d'introduire dans l'orthographe française; il en prouve de son mieux les inconvéniens; mais ses réclamations, loin de remettre en honneur l'orthographe ancienne, n'ont pu même empêcher qu'elle n'ait souffert encore de nouvelles atteintes. Il insiste, par exemple, sur la nécessité de conserver la lettre *s* dans un très-grand nombre de mots, soit pour indiquer l'étymologie [1], soit pour marquer la *quantité* de la syllabe [2]; mais cette lettre a été supprimée depuis dans le plus grand nombre des mots où il désirait de la conserver; il avoue même que la suppression commençait à se faire dans le temps où il écrivait, et on ne peut disconvenir qu'elle ne soit très-naturelle; nouvelle preuve de ce que nous avons déjà dit ailleurs [3], que ce qui a réellement besoin d'être corrigé dans notre orthographe, finira par l'être en effet; qu'il faut tout laisser faire à la raison et au temps, et que s'il y a de la pédanterie à révérer avec superstition l'ancien usage, il y a de la puérilité à la braver avec affectation.

Les jésuites, tous bons amis qu'ils se disaient de l'abbé Regnier, ne virent pas, sans quelque chagrin, le succès d'un ouvrage qui ne sortait pas de chez eux, ou du moins que l'auteur

[1] Comme dans *estat*, *status*.
[2] Comme dans *mesme*.
[3] *Voyez* l'article de Louis Cousin, et l'éloge de l'abbé Dangeau.

n'avait pas entrepris à leur prière, sage précaution qu'il avait prise pour la traduction de *Rodriguès*. Les antagonistes amers de cette société lui ont reproché souvent d'avoir été l'*ennemie de tout bien ;* on peut dire avec moins de fiel et plus de justice, qu'elle était l'ennemie déclarée ou secrète de tout le bien qui ne venait pas d'elle. Le P. Buffier, qui fut depuis auteur lui-même d'une grammaire très-estimable, attaqua celle de l'abbé Regnier, dans le *Journal de Trévoux*, avec plus de malignité que de bonne foi ; l'auteur fit au journaliste une réponse assez vive, mais solide, et à laquelle il n'y aurait rien à désirer, si, au lieu de s'obstiner à tout défendre, il fût convenu de bonne foi de la justesse de quelques critiques [1].

Cette querelle convainquit l'abbé Regnier que la sécheresse des discussions grammaticales, qui semble laisser à l'envie si peu de prise, n'empêchait pas d'avoir encore des ennemis ; il fut dégoûté par cette affligeante réflexion d'achever, en complétant sa grammaire, la tâche académique qu'il s'était imposée : pour s'en dédommager, il se jeta dans l'histoire, et il écrivit celle de l'affaire des Corses, dont il avait été témoin pendant son séjour à Rome. Le style de cette histoire, quoique pur et correct, n'a ni le mouvement ni le sel dont le sujet paraissait susceptible. Un plus habile peintre eût offert le contraste piquant de l'audace et de la gaieté française dans cette violente querelle, avec la triste insolence de la soldatesque papale ; de la noble fermeté de l'ambassadeur de France, avec l'arrogance timide des ministres de la cour de Rome ; enfin de la fierté du roi, avec la hauteur du pontife ; hauteur qui, dégénérant adroitement et par degrés en négociations et en souplesse, obtint enfin à peu près ce que la fierté offensée lui avait refusé long-temps. On regrette ce tableau dans la narration de l'abbé Regnier ; mais son ouvrage, écrit d'après les pièces originales, est recommandable par la qualité la plus essentielle à un historien, par celle qui le fait presque dispenser des autres, et à laquelle nulle autre ne peut suppléer, par l'exactitude des faits. Si cette production n'est ni d'un Vertot, ni d'un Saint-Réal, elle est au moins bien préférable à tant de compilations insipides de mensonges anciens et modernes, qui n'ont ni le mérite du coloris, ni celui de la vérité.

L'historien des Corses revint à la poésie, ou, si l'on veut, à

[1] C'était peut-être par représailles de cette censure que l'abbé Regnier jugeait trop sévèrement le père Bouhours, jésuite et grammairien de profession. Il l'accusait de *ne pas savoir la langue française ;* arrêt injuste, surtout eu égard au temps où le père Bouhours avait écrit, et où les finesses de la langue n'étaient connues que d'un petit nombre d'illustres écrivains.

la versification ; il donna, quoiqu'âgé de quatre-vingts ans, un recueil de pièces françaises, latines, italiennes et espagnoles. On prétend que ces dernières furent plus accueillies à Rome et en Espagne, que les poésies françaises ne le furent à Paris ; et un célèbre écrivain ajoute que si l'abbé Regnier avait réussi à faire passer un de ses sonnets pour être de Pétrarque, il n'eût pas fait passer ses vers français sous le nom d'un grand poëte. Ce n'est pas le seul de nos écrivains qui, ayant fait des vers avec succès dans une langue étrangère, n'a pu réussir dans la sienne ; serait-ce parce que notre poésie, qui ne se permet que des licences très-légères, et qui ajoute à ses entraves naturelles toute la sévérité de la prose, présente plus de difficultés à vaincre que la poésie des autres peuples anciens et modernes ? ou les Français, si délicats en matière de goût, et si raffinés sur les plaisirs en tout genre, sont-ils plus difficiles en vers que les autres nations ? Mais si tant de sévérité laisse à nos poëtes médiocres encore moins d'indulgence à espérer qu'Horace n'en promettait à ceux de son temps, ne devrait-elle pas aussi nous inspirer pour nos grands poëtes encore plus d'admiration que l'antiquité n'en a marqué pour les siens ?

Grammairien savant et profond, et de plus historien et poëte, l'abbé Regnier voulut encore s'essayer dans un autre genre, celui de la traduction. Il choisit pour objet de son travail le *Traité de la Divination* de Cicéron, l'ouvrage de ce grand homme qui est le plus piquant par son objet, et peut-être le plus finement philosophique; ce catéchisme d'*incrédulité païenne,* si on peut l'appeler de la sorte, publié par l'auteur même sous les yeux du sénat, sans réclamation de la part des augures et des pontifes, est une preuve singulière et frappante de la tolérance des Romains en fait d'opinions religieuses ; les dialogues *sur la nature des Dieux,* sont un autre catéchisme d'*incrédulité pyrrhonienne* sur l'importante question de l'existence d'un Être suprême ; mais ce dernier traité n'est guère qu'un vain tissu de subtilités sceptiques, au lieu que celui de la *Divination* est l'ouvrage d'une tête aussi éclairée que libre, et aussi décidée que sage. C'est apparemment ce qui engagea l'abbé Regnier à le traduire de préférence aux autres ouvrages philosophiques de Cicéron. Dans ceux-ci, la philosophie de l'orateur romain, souvent un peu commune, et quelquefois ou étrangement bornée, ou puérilement sophistique, a besoin d'être relevée par le charme du style de l'auteur, qu'il est comme impossible de faire passer dans une autre langue. Dans le *Traité de la Divination*, le traducteur soutenu par l'agrément et les détails du sujet, courait moins de risque de défigurer tout-à-fait son modèle ; et ne pouvant, dans

sa copie, conserver à l'original le mérite du coloris et de l'harmonie, il lui conservait au moins celui du dessin et de l'ensemble.

La traduction de l'abbé Regnier est élégante, fidèle, et accompagnée de remarques savantes qui en augmentent le prix. L'auteur entreprit encore de traduire un autre ouvrage de Cicéron, plus intéressant par sa matière, mais moins fait pour le commun des lecteurs, le Traité *de Finibus bonorum et malorum* (*De la nature des vrais biens et des vrais maux*). Cette version n'a paru qu'après la mort de l'abbé Regnier ; mais tout estimable qu'elle est, elle n'a pas été aussi accueillie que celle du *Traité de la Divination;* le traducteur du *Traité des biens et des maux* ne pouvait avoir pour juges que des gens de lettres philosophes, et par conséquent assez peu de lecteurs; mais le traducteur des plaisanteries de Cicéron sur les oracles, les augures et les autres superstitions de la vénérable antiquité, était plus à portée d'amuser la multitude. Il eut même, à force de succès, un malheur semblable à celui que Fontenelle avait déjà essuyé pour son *Histoire des Oracles ;* les esprits forts de ce temps-là appliquèrent aux prophètes et aux miracles de la religion chrétienne, ce que dit le philosophe ancien des prédictions et des prodiges d'une religion absurde; les adversaires très-zélés et très-vigilans des esprits forts, voulurent rendre le traducteur responsable de ces applications si scandaleuses ; il se récria hautement contre des imputations qui, à dire vrai, ne méritaient guère, par leur ineptie, d'être réfutées, mais l'exigeaient par la gravité de l'objet et par la redoutable importance des accusateurs.

L'abbé Regnier fait mention, dans ses mémoires, de quelques autres productions qui sont restées manuscrites, entre autres, d'un poëme français à la louange du roi : *Le mauvais succès qu'ont toujours eu ces sortes d'ouvrages*, dit naïvement le P. Niceron [1], *a sans doute empêché qu'on ne donnât ce poëme au public.* Trente ans plus tôt il eût été reçu avec avidité, lorsque tout retentissait des louanges et des victoires du monarque. Mais le temps des louanges et des victoires n'était plus; et la bataille de Malplaquet, par où finissait ce poëme, n'était pas un moyen de le faire lire, même à Versailles : l'auteur s'abstint donc très-prudemment de le mettre au jour, et se contenta d'offrir en secret son hommage au monarque vaincu et malheureux. Ce monument de son zèle n'était pas le seul qu'il eût élevé à la gloire du roi, car il nous apprend qu'il avait composé les inscriptions de la statue de la place des Victoires, à l'exception

[1] *Mémoires pour servir à l'histoire des Hommes illustres dans la République des Lettres*, t. 5, p. 365.

pourtant de l'inscription fastueuse *Viro Immortali*, dont il paraît désirer que la postérité ne l'accuse pas.

Il ne parle point, dans ses mémoires, d'un ouvrage qu'il donna en 1700, et qui contenait le premier livre de l'*Iliade* en vers français, avec une préface où il répond aux blasphèmes de Charles Perrault contre Homère. Cette préface est pleine de raison et de goût; mais l'auteur plaide mieux pour l'*Iliade* par sa prose que par ses vers, qui feraient au divin Homère un tort irréparable, si on pouvait soupçonner l'original de ressembler à la copie.

Il est vraisemblable que le peu de succès de cette traduction de l'*Iliade* empêcha l'auteur d'en faire mention dans la liste de ses ouvrages, comme d'une production dont il était un peu honteux et repentant (6). Despréaux, qui était *son ami*, ou du moins qui prend ce titre dans une de ses préfaces, n'avait pas vu de bon œil ce fatal travestissement du poëte grec, et en avait fait à l'auteur l'aveu sincère. Il paraît que les vers de l'abbé Regnier n'étaient pas en possession de plaire à l'inexorable satirique; car toute son *amitié* ne l'empêcha pas de mettre l'*Edit d'amour* de notre académicien parmi les mauvais livres que les chanoines du *Lutrin* se jettent à la tête, dans la bataille qu'ils se livrent sur les degrés du Palais. Cet *Edit d'amour* était une petite production obscure de la jeunesse de l'abbé Regnier, qui eût bien pu se passer de l'honneur que lui fit Despréaux d'en rappeler le souvenir. Ce grand poëte, si l'on en croit le *Bolæana*, parlait quelquefois de son *ami* avec une liberté peu flatteuse: *Il se croit*, disait-il, *un grand homme, parce qu'il a hérité de la grimace de Chapelain*. Nous avons vu dans l'abbé *Boileau*, avec quelle liberté Racine parlait de ce prédicateur, qu'il appelait aussi *son ami*; et nous avons rappelé à ce sujet certaine chanson de Molière, dont nous avons fait à Racine une application innocente, que son maître Despréaux est ici en droit de partager.

Dans le volume qui contient ce premier livre de l'*Iliade*, on trouve la traduction française de quelques odes d'Anacréon par le même auteur. La nature de ces odes, qui ne sont guère que des madrigaux, et la négligence qu'on tolère dans les petits sujets, rendent cette traduction plus supportable que celle de l'*Iliade*; cependant elle ne placera jamais l'auteur au rang des bons poëtes. Les académiciens de la Crusca avaient fait beaucoup plus d'honneur à la traduction italienne, qu'il leur avait envoyée, des poésies d'Anacréon: cette compagnie en accepta la dédicace, et la fit ensuite réimprimer à Florence avec deux autres traductions du même auteur, faites par des poëtes italiens, et très-estimées de la nation.

De toutes les poésies françaises de l'abbé Regnier, celle qui a été le plus accueillie est sa traduction de la fameuse scène du *Pastor fido*, dans laquelle se trouvent les vers si connus sur la contradiction entre la morale sévère qui interdit l'amour, et la nature qui semble l'ordonner. La traduction très-faible de ce morceau a été souvent célébrée par cette multitude qui ne se pique pas d'être fort sévère en poésie; et il n'y a pas encore long-temps qu'on la faisait apprendre aux jeunes filles, apparemment comme une excellente leçon de morale (7) : on y joignait ce pieux sonnet de Desbarreaux, détestable d'un bout à l'autre, mais que nos bons aïeux regardaient comme un modèle de versification. Notre siècle, moins dévot et plus difficile, a pensé que les vers de Racine, de Despréaux et de La Fontaine étaient plus dignes que ces *bouts-rimés* d'orner la mémoire des enfans; s'ils ne sentent pas à cet âge tout le mérite de nos chefs-d'œuvre, du moins leur mémoire est un dépôt qui les conserve, une terre où cette semence précieuse repose jusqu'à l'âge du jugement et du goût qui doit la faire éclore et fructifier : ils ne se voient plus réduits à la nécessité fâcheuse d'oublier dans un âge plus avancé les inepties poétiques dont on a si long-temps fatigué leur enfance, et qu'ils n'ont souvent apprises qu'avec beaucoup de peine, de dégoût et de larmes.

Le succès de la scène française du *Pastor fido* consola, quoique faiblement, l'abbé Regnier du peu de fortune qu'avaient fait ses autres poésies françaises; mais il était condamné à n'être jamais parfaitement heureux comme poëte; car l'accueil général que sa traduction avait reçu, nuisit aux vues d'avancement qu'il avait formées : il eût obtenu les honneurs de l'épiscopat, sans les scrupules que cette traduction donna au roi; mais il pensa apparemment comme l'évêque Héliodore, qui aima mieux, dit-on, renoncer à son siége épiscopal, que de supprimer ou désavouer son roman de *Théagène et de Cariclée*, préférant la réputation de bon écrivain à toutes les dignités de l'Eglise.

Il y avait une autre cause plus grave du refus de l'épiscopat fait à l'abbé Regnier. On lui attribuait une pièce de vers dont le sujet était très-impie, et qui, par un autre malheur, était fort répandue, et regardée comme très-supérieure à toutes celles du même poëte; elle avait pour objet le commerce criminel de Bethsabée avec David, d'où la Providence fit naître le Messie plusieurs siècles après; la pièce finissait par cette plaisanterie, aussi ignoble que scandaleuse :

Il faut avouer que la grâce
Fait bien des tours de passe-passe
Avant que d'arriver au but.

Nous ne rapportons ces vers si impies, que pour disculper la mémoire de notre académicien de la tache qu'on a voulu lui imprimer à ce sujet. Il n'y a d'autre témoignage qu'il en soit l'auteur, qu'une tradition vague et sans preuve. Ceux qui prendront la peine de lire le recueil de ses poésies, en trouveront un si grand nombre d'édifiantes, qu'ils ne pourront se persuader que tant de dévotion et tant de blasphèmes soient sortis de la même plume, ni que l'abbé Regnier ait voulu ressembler au poëte Rousseau, qui, tout à la fois traducteur de David et rival de l'Aretin, appelait ses épigrammes licencieuses le *Gloria Patri de ses psaumes.*

Si parmi les pièces dont l'abbé Regnier est réellement l'auteur, on voulait en citer quelqu'une qui ne fût pas indigne d'éloges, on pourrait rappeler ici celle qui est connue sous le nom des *J'ai vu*, et qui renferme, quoique trop longue, quelques vers heureux :

J'ai vu la vanité s'élever jusqu'aux nues,
Sur des ailes de cire, en un moment fondues.....
J'ai vu deux partis disputer
De la vérité sans l'entendre ;
Le public, sans y rien comprendre,
Pour l'un et l'autre s'entêter.....
J'ai vu d'un peu de vent les hommes se nourrir,
Et ne s'attacher qu'à paraître ;
J'ai vu qu'en cherchant à connaître
Nous n'apprenons qu'à discourir ;
J'ai vu l'excessive prudence
Ne servir qu'à nous décevoir,
Le seul intérêt tout mouvoir,
Et la profondeur du savoir
Différer peu de l'ignorance.

Nous citerons encore les vers suivans, tirés d'une pièce sur les grands seigneurs, que l'abbé Regnier avait fréquentés beaucoup, et qu'il devait bien connaître. Après avoir dit que le sage doit toujours rendre à leur naissance et à leur rang les égards que la société et la décence exigent, le poëte ajoute :

Les aimer, c'est une autre affaire;
Qui ne les connaît qu'à demi
S'honore d'être leur ami ;
Qui les connaît bien, ne l'est guère.

Qu'on nous permette enfin, quoique dans l'éloge d'un prêtre, de joindre à ces vers une chanson qui, peut-être, n'était adressée qu'à une *Iris en l'air,* ou n'avait été faite par l'abbé Regnier que pour le service de quelque amant malheureux, qui ne l'avait pas toujours été :

Ne craignez point que votre humeur légère,
Dans ma colère,
Me fasse rien publier.
Heureux, je ne sais que me taire,
Trahi, je ne sais qu'oublier.

Ces vers sont à peu près les meilleurs que nous ayons de lui. On peut, après les avoir lus, se dispenser de jeter les yeux sur presque tous les autres. Il restera encore à l'auteur assez de qualités académiques, pour qu'il puisse à toute rigueur se passer de celle de poëte.

Tout prêtre et tout bel esprit qu'il était, il avait un courage dont un soldat aurait pu se faire honneur. Envoyé par la cour de France à celle de Bavière pour une affaire importante, il fit une telle diligence, qu'il se rompit une côte en courant la poste; ce qui ne l'empêcha pas de continuer son voyage, et de repartir de Munich deux jours après son arrivée, pour apporter en cinq jours à Versailles la réponse aux propositions dont il était chargé.

Il ne montra pas moins de courage dans quelques maladies cruelles et dangereuses dont il fut attaqué. Il n'opposa à la douleur et au danger que le repos et la patience. *Je n'appelai point de médecin*, dit-il, *et ne pris point de médecine, parce que je suis persuadé qu'il n'y en a point qui ne soit nuisible à celui qui en fait usage. La nature toute seule, avec un peu de temps, surmonta enfin le mal. J'ai éprouvé plus d'une fois par moi-même combien il y a de ressource en elle, quand on ne la tourmente point mal à propos en recourant à des remèdes qui l'accablent au lieu de la soulager.*

On voit par ce passage, que l'abbé Regnier était du nombre de ceux qui n'honorent pas la médecine d'une grande confiance; mais il y avait cette différence entre lui et les *mécréans* de son espèce, que notre académicien, conséquent dans ses principes, se contentait, dans ses maladies, de souffrir et d'attendre; tandis que la plupart des autres incrédules, impatiens ou timides, ont recours, dans les mêmes circonstances, à l'idole ou au dieu qu'ils ont blasphémé, et se laissent, comme dit Montaigne, *tout discrètement manier aux créances et exemples publics.* On ne saurait guère disconvenir que dans plusieurs maladies l'art ne soulage et ne sauve quelquefois la nature : on conviendra plus volontiers encore que, dans un très-grand nombre d'autres cas, il la traverse et souvent la détruit en voulant l'aider ; et l'abbé Regnier aura là-dessus peu de contradicteurs. La seule manière sûre de décider cet ancien et fastidieux procès, serait de constater par l'expérience, si des peuples, dépourvus de médecine, vivraient plus ou moins long-temps que ceux qui en ont

une. Mais malheureusement les peuples sauvages qui n'ont que la nature pour médecin, n'ont point de registres mortuaires; et les peuples civilisés, qui ont fait une science de l'art de guérir, ne se laisseront pas aisément persuader d'en proscrire ou d'en suspendre l'usage (8).

NOTES.

(1) Notre académicien, qui imitait assez bien les vers de Pétrarque pour tromper les Italiens eux-mêmes, était si parfaitement instruit des finesses de cette langue, que le docte Ménage, qui se piquait aussi de la bien savoir, lui apportait les pièces italiennes qu'il faisait quelquefois, et les soumettait à sa critique; mais il se plaignait qu'à force de purisme et de sévérité, l'abbé Regnier les énervait absolument par ses corrections. *Il tutto,* lui disait Ménage, *se n'e andato in limatura.* (Tout s'en est allé en limure.) Ce même Ménage, auteur d'un livre *sur les Origines de la langue italienne,* où il prétendait réfuter, sur quelques finesses de cette langue, les auteurs nationaux eux-mêmes, n'osait parler italien, quoiqu'il fût très-exercé à l'écrire. *Il y a une grande différence,* disait-il, *entre savoir l'italien, et savoir de l'italien ;* et il ne se mettait que dans la seconde classe. Il ajoutait, avec un courage et une modestie rare pour un érudit, qu'il *en était de même des idiomes anciens ;* que les littérateurs modernes les plus exercés dans ces deux langues, pouvaient tout au plus se flatter de savoir *du latin et du grec,* et borner là leurs prétentions. C'est de quoi ne conviendront pas bien des auteurs de mauvais vers et de mauvaises harangues, où ils croient avoir égalé Cicéron et Virgile; leurs prétentions en ce genre sont bien plus fortes que leurs titres.

(2) Les vers de Muret étaient traduits d'un ancien poëte grec, dont il ne reste que des fragmens. Il fit croire à Scaliger, et plusieurs autres érudits partagèrent cette méprise, que la traduction était d'un ancien poëte comique latin, nommé Trabea. L'épigramme de Scaliger, pour se venger de cette supercherie, était une sortie violente contre les mœurs scandaleuses, dont la calomnie ou la médisance avaient accusé Muret. Echappé à ces accusations et à ses ennemis, Muret s'était retiré à Rome, où il se fit prêtre, pour *faire pénitence ;* il disait tous les jours la messe avec une dévotion exemplaire, en expiation des scandales qu'il avait donnés, ou qu'on avait pris sans qu'il les donnât.

(3) Comme la critique dont il s'agit est devenue rare, et qu'elle peut être de quelque utilité aux jeunes gens et aux étrangers, nous croyons qu'on nous saura gré de la remettre ici sous les yeux de nos lecteurs ; nous y joindrons quelques observations, dont la plupart auront pour

objet celles des critiques de l'abbé Regnier qui nous paraissent ou injustes ou trop sévères. Nous mettrons ces observations en lettres italiques, et nous les placerons entre deux parenthèses. L'abbé d'Olivet, qui, dans la première édition de ses *Remarques sur Racine*, a publié la censure de l'abbé Regnier avec une sorte de complaisance, aurait peut-être dû, pour la rendre plus utile, y joindre des observations semblables. Mais il n'avait garde de défendre Charles Perrault, le détracteur des anciens, contre l'abbé Regnier leur adorateur. Il dit même qu'il a imprimé cette critique pour faire voir aux ennemis de l'antiquité, que Perrault leur patriarche a fait plus de fautes dans trois ou quatre petites pages de prose, qu'il n'y en a dans toute une tragédie de Racine. Quand cela serait, s'en suivrait-il que Charles Perrault eût bien ou mal raisonné sur les anciens ?

AU ROI.

SIRE,

« Le dictionnaire de l'Académie Française paraît (*a*) enfin sous » les auspices (*b*) de votre majesté, et nous avons (*c*) osé mettre » à la tête de notre ouvrage le nom auguste du plus grand des » rois. Quelques (*d*) soins que nous ayons pris d'y rassembler » tous (*e*) les termes dont l'éloquence et la poésie peuvent for» mer l'éloge des plus grands héros, nous (*f*) avouons, sire, » que vous nous en avez fait sentir plus d'une fois et le défaut » et la faiblesse. Lorsque (*g*) notre zèle ou notre devoir nous » ont engagés à parler (*h*) du secret impénétrable de vos des» seins, que la seule exécution découvre aux yeux des hommes, » et toujours dans les momens marqués par votre sagesse, les » mots de *prévoyance*, de *prudence* et de *sagesse* même ne » répondraient pas (*i*) à nos idées, et nous aurions osé nous » servir de celui de (*j*) *Providence*, s'il pouvait jamais être » permis de donner aux hommes ce qui n'appartient qu'à Dieu » seul. Ce qui (*k*) nous console, sire, c'est (*l*) que sur un pa» reil sujet les autres langues n'auraient aucun avantage sur la » nôtre : celle des Grecs et celle des Romains seraient dans la » même indigence, et tout ce que nous voyons (*m*) de brillant » et de sublime dans leurs plus fameux panégyriques n'aurait » ni assez de force, ni assez d'éclat pour soutenir le simple » récit de vos victoires. Que l'on remonte de siècle en siècle » jusqu'à l'antiquité la plus reculée, qu'y trouvera-t-on de » comparable au spectacle qui fait aujourd'hui l'attention de » l'univers, toute l'Europe armée contre vous, et toute l'Europe » trop faible ?

» Qu'il nous soit permis, sire, de détourner un moment » les yeux (*n*) d'une gloire si éclatante, et d'oublier, s'il est

» possible, le vainqueur (*o*) des nations, le vengeur des rois (*p*), » le défenseur des autels, pour ne regarder que le protecteur de » l'Académie Française. Nous sentons combien nous honore (*q*) » une protection si glorieuse; mais quel (*r*) bonheur pour nous » de trouver en même temps le modèle le plus parfait de l'élo- » quence! Vous (*s*) êtes, sire, naturellement et sans art, ce » que nous tâchons de devenir par le travail et par l'étude. Il » règne dans tous (*t*) vos discours une souveraine (*u*) raison, » toujours soutenue d'expressions fortes et précises, qui vous » rendent maître (*v*) de toute l'âme de ceux qui vous écoutent, » et ne leur laissent d'autre volonté que la vôtre. L'éloquence (*x*) » où nous aspirons par nos veilles, et qui est en vous un don du » ciel, que ne doit-elle point à vos actions héroïques? Les (*y*) » grâces que vous versez sans cesse sur les gens de lettres, peu- » vent bien faire fleurir les arts et les sciences; mais ce sont les » grands événemens qui font les poëtes et les orateurs : les » merveilles de votre règne en auraient fait naître au milieu » d'un pays barbare.

» Tandis (*z*) que nous nous appliquons à l'embellissement de » votre langue, vos armes victorieuses la font passer chez les » étrangers : nous leur en facilitons l'intelligence par notre tra- » vail, et vous la leur rendez nécessaire par vos conquêtes : et » si elle va encore plus loin que vos conquêtes, si elle réduit » toutes les langues des pays où elle est connue, à ne servir » presque plus qu'au commun du peuple, une si haute destinée » vient moins de sa beauté naturelle et des (*a*) ornemens que » nous avons tâché d'y ajouter, que de l'avantage d'être la » langue de la nation qui vous a pour monarque, et, nous ne » craignons pas de le dire, que vous avez rendue la nation » dominante. Vous répandez (*ab*) sur nous un éclat qui assu- » jétit les étrangers à nos coutumes dans tout ce que leurs lois » peuvent leur avoir laissé de libre : ils se font honneur de parler » comme ce peuple à qui vous avez appris à surmonter tous les » obstacles, à ne plus trouver de places imprenables, à forcer » les retranchemens les plus inaccessibles. Quel (*ac*) empresse- » ment, sire, la postérité n'aura-t-elle point à rechercher, à » recueillir les mémoires de votre vie, les chants de victoire » qu'on aura mêlés à vos triomphes! c'est (*ad*) ce qui nous ré- » pond du succès de notre ouvrage; et s'il (*ae*) arrive, comme » nous osons l'espérer, qu'il ait le pouvoir de fixer la langue » pour toujours, ce ne sera pas tant par nos soins, que parce » que les livres et les autres monumens qui parleront du règne » de votre majesté, feront les délices de tous les peuples, feront » l'étude de tous les rois, et seront toujours regardés comme faits

» dans le temps de la pureté du langage et dans le beau siècle
» de la France.

» Nous sommes (*af*), avec une profonde vénération, etc. »

Critique de l'Épître précédente ; par Racine et l'abbé Regnier.

(*a*) (*Le Dictionnaire de l'Académie paraît enfin.*) Ce mot *enfin* ne peut ici être dit qu'en deux sens ; ou comme par un aveu de la lenteur de l'Académie à travailler, ou par une espèce de vaine complaisance d'avoir pu venir à bout d'un si grand ouvrage. Or, dans l'un et l'autre sens, le mot *enfin* est mal, parce qu'il n'est ici question ni de s'accuser, ni de se vanter. (*Il semble que l'Académie*, sans s'accuser ni se vanter, *a pu se servir ici du mot* enfin ; *il suffisait qu'elle eût mis beaucoup de temps à la composition de son Dictionnaire, et que ce travail eût en effet exigé beaucoup de temps, sans qu'on pût accuser la compagnie d'en avoir perdu. Or, c'est en effet le cas où elle se trouvait.*)

(*b*) (*Sous les auspices de votre majesté.*) On dit bien *agir sous les auspices ; entreprendre*, *achever quelque chose sous les auspices d'un grand prince*, pour marquer que c'est par ses ordres que tout s'est fait ; que c'est son génie, son bonheur qui ont influé sur tout. Mais, *paraît sous les auspices*, ne se peut dire, à mon sens, que dans une occasion : ce serait si un auteur n'ayant pas voulu, par modestie, mettre un ouvrage au jour, venait à y être excité, et comme forcé par les instances d'un grand prince ; car alors on pourrait dire avec fondement, que cet ouvrage paraît sous les *auspices* du prince. Mais ici il n'y a rien de semblable. (*On dit aujourd'hui*, faire paraître un ouvrage sous les auspices de quelqu'un, *pour dire, le lui dédier. Ainsi cette critique porte à faux, au moins relativement à l'usage présent de la langue, usage qui vraisemblablement était dès-lors établi, puisqu'on emploie ici cette phrase.*)

(*c*) (*Et nous avons osé mettre à la tête de notre ouvrage le nom auguste.*) Cette phrase, *mettre le nom d'un prince à la tête d'un ouvrage*, pour dire lui dédier un ouvrage, me semble impropre, en ce qu'elle ne signifie point en effet ce qu'on veut lui faire signifier. Le mot d'*oser* me semble aussi n'être pas à propos en cet endroit ; car en général, bien loin que ce soit une hardiessse à qui que ce soit de dédier un livre à un grand prince, c'est au contraire une marque de respect, un acte d'hommage ; et pour l'Académie, c'est un devoir à l'égard du roi qui en est le protecteur, c'est une obligation indispensable. (*Même observation que sur la critique précédente. On dit aujourd'hui, et l'on disait vraisemblablement dès-lors, mettre* le nom de quelqu'un à la tête d'un ouvrage, *pour dire, le lui dédier. Quant à la critique du mot* oser, *elle paraît juste en elle-même ; mais nos formules de respect*, bonnes ou mauvaises, *semblent autoriser cette expression.*)

(*d*) (*Quelque soin que nous ayons pris d'y rassembler tous les ter-*

mes dont l'éloquence et la poésie peuvent former l'éloge des plus grands héros.) De la manière dont ceci est énoncé, on peut croire que l'Académie, en faisant son dictionnaire, n'a eu d'autre chose en vue que de recueillir les mots dont on peut se servir dans un panégyrique, dans une ode, dans un poëme épique ; ou que du moins, en rassemblant aussi tous les autres, elle ne l'a fait que par manière d'acquit ; mais que pour ceux qui peuvent entrer dans l'éloge d'un grand prince, elle y a travaillé avec tout un autre soin ; car c'est là ce qui résulte naturellement de la phrase dont il s'agit. Si on la veut prendre dans un sens plus étendu, et comme faisant une figure qui, dans l'expression de la plus noble partie, comprend le tout, il y aura un autre inconvénient : c'est que tous les faiseurs de dictionnaires seront aussi bien fondés que nous à dire qu'ils ont pris soin *de rassembler tous les termes dont on peut former l'éloge des plus grands héros*. (*Si Racine, comme le prétend l'abbé d'Olivet, a eu part à plusieurs des critiques de l'abbé Regnier, il est difficile qu'il ait eu part à celle-ci; car on peut voir dans les notes sur l'article de M. Clermont-Tonnerre, évêque de Noyon, que ce grand poëte avait à peu près la même adulation à se reprocher.*)

Il y a d'ailleurs une autre observation à faire là-dessus : c'est que les mots de *jurer, blasphémer, voler, tuer, assassin, traître, crime, poison, inceste*, etc., ne sont pas moins dans le Dictionnaire de l'Académie, que ceux de *régner, vaincre, triompher, libéral, magnanime, conquérant, valeur, gloire, sagesse*, etc. ; qu'ainsi on peut dire avec le même fondement, *que nous avons pris soin de rassembler* tous les termes dont on peut se servir pour faire les invectives les plus sanglantes, et pour décrire les actions les plus abominables. (*Cette critique paraît juste.*)

(*e*) (*Tous les termes dont l'éloquence*), phrase louche par elle-même, et qui laisse en doute d'abord, si on ne veut pas dire *tous les termes l'éloquence desquels*. (*On pourrait ajouter que la phrase serait encore mauvaise dans ce dernier sens; car on ne dit point l'éloquence des termes. D'ailleurs cette expression*, tous les termes dont on peut former l'éloge des héros, *est-elle bien correcte et bien élégante? On dit bien* les mots dont est *formé* un mot composé, *mais on ne dit point* les termes dont est *formé* un éloge, un discours.)

(*f*) (*Nous avouons, sire, que vous nous en avez fait sentir plus d'une fois et le défaut et la faiblesse.*) Ces mots-là, de la manière dont ils sont rangés, font tout un autre sens que celui qu'on a voulu y donner. On a voulu dire que le roi nous faisait sentir la faiblesse et la pauvreté de la langue : et au contraire cette phrase, telle qu'elle est, signifie qu'il nous a fait sentir le défaut et la faiblesse des héros. (*Il est certain que la phrase pouvait être écrite plus correctement; et la remarque qu'on fait est juste dans la rigueur grammaticale; mais le sens est clair.*)

(*g*) (*Lorsque notre zèle.*) Quand on a avancé une proposition, il faut que la preuve qu'on en donne ensuite, y ait un parfait rapport. Ainsi, après avoir dit que le roi nous a fait sentir plus d'une fois la *faiblesse* de la langue, il faudrait, pour le bien prouver, faire une espèce d'énumération des choses en quoi il nous l'a fait sentir. Mais on ne parle que d'une seule; et par-là non-seulement on manque à prouver suffisamment ce qu'on avait avancé, puisqu'une proposition générale ne saurait être prouvée par un fait particulier; mais on donne de plus lieu de croire que ce n'est qu'à l'égard de ce fait particulier qu'on a trouvé la langue trop faible.

(*h*) (*Parler du secret impénétrable.*) *Parler d'un secret*, c'est le révéler, le divulguer : de sorte qu'on pourrait dire, que bien loin que le zèle et le devoir engagent à parler du secret impénétrable des desseins d'un prince, ils obligent au contraire à n'en dire mot. (*Cette critique parait bien sévère; le sens est clair, et par lui-même, et par ce qui suit.*)

(*i*) (*Ne répondaient pas à nos idées.*) Il faudrait, pour la justesse de la construction, *ont mal répondu*, puisqu'auparavant il y a, *nous ont engagés;* ou bien, ce qui serait encore plus régulier : *Toutes les fois que notre zèle ou notre devoir nous ont engagés.... nous avons trouvé que les mots..... ne répondaient pas à nos idées.* (*Je ne sais si je me trompe; mais il me semble que* ne répondaient pas, *est ici plus expressif que* n'ont pas répondu, *et que d'ailleurs la justesse de la construction ne s'y oppose pas. Ne peut-on pas très-bien dire,* toutes les fois que j'ai *été* chez lui, il n'y *était* point? *Voilà un imparfait qui suit un prétérit. Une critique bien plus réelle à faire, c'est que la louange est ici exagérée à un degré ridicule, et c'est le reproche général qu'on doit faire à cette épître. C'est aussi ce que le censeur reproche quelquefois au panégyriste; mais lui-même, comme on le verra, tombe aussi dans l'adulation.*)

(*j*) (*Providence.*) Reconnaître que le terme de *providence* n'appartient qu'à Dieu seul, et qu'il ne peut jamais être permis de donner aux hommes ce qui n'appartient qu'à Dieu, et dire en même temps qu'on le donnerait, s'il était permis de le donner; il y a en cela une contradiction d'idées, et cela se détruit de soi-même.

D'ailleurs en disant : *et nous aurions osé*, etc.; *s'il pouvait être permis*, etc., on marque une grande disposition à faire la chose même, que l'on reconnaît n'être pas permise. Cet endroit, à ce qu'il me semble, blesse la bienséance. (*Cette critique me parait encore trop sévère. La phrase employée ici par Charles Perrault est un tour oratoire dont on se sert tous les jours pour faire passer des louanges qui peuvent paraître exagérées. Mais la critique eût été plus juste, ainsi que la précédente, si elle fût tombée sur l'exagération ridicule de l'éloge.*)

(*k*) (*Ce qui nous console.*) Voilà encore un endroit où l'expression fait tort au sens; car si l'Académie est véritablement touchée de ce qui regarde la gloire du roi, ce ne doit pas être un sujet de consolation pour elle, de ce que les autres langues ne sont pas plus capables que la nôtre de donner une juste idée des actions d'un si grand prince. On ne peut avoir raison de s'exprimer de la sorte, que quand on veut bien laisser voir qu'on n'agit que par émulation. Mais hors de là il est mal de dire qu'on se console de ne pouvoir pas bien faire, parce que d'autres ne peuvent pas faire mieux. (*Cette critique paraît encore bien sévère, en mettant toujours à part l'exagération ridicule de l'éloge. L'Académie se console de ce que les autres langues ne sont pas plus riches que la langue française, parce qu'il en résulte que ce n'est pas la faute des académiciens, s'ils ne sont pas plus éloquens dans les louanges qu'ils donnent au roi.*)

(*l*) (*C'est que* sur *un pareil sujet les autres langues n'auraient aucun avantage* sur *la nôtre.*) De ces deux *sur*, le premier est peut-être impropre; car on ne dit pas *avoir avantage sur quelqu'un, sur quelque chose*, mais *en quelque chose*. De plus, l'exactitude et la pureté du style ne souffrent pas qu'on mette dans un petit membre de période, deux *sur*, qui dépendent tous deux d'un même régime.

(*m*) (*De brillant et de sublime dans leurs plus fameux panégyriques.*) A prendre le mot de *panégyrique* dans un sens étroit, cela n'irait pas loin. Ainsi je ne doute point *que par les plus fameux panégyriques*, on n'ait eu en vue tout ce que les anciens Grecs et Romains peuvent avoir fait de plus achevé, en matière de louanges, dans tous leurs ouvrages. Mais en même temps aussi je crois que c'est une exagération, et trop forte en elle-même, et vicieuse outre cela quant au sens et quant à l'expression, que de dire que ce qu'il y a de plus brillant et de plus sublime dans l'éloquence, ou grecque ou romaine, ne puisse pas avoir *assez de force et assez d'éclat pour soutenir le simple récit des victoires du roi.* D'ailleurs le brillant, le sublime et l'éclat ne sont point faits pour *soutenir;* et un simple récit des victoires du roi ne doit point être soutenu. (*On pourrait ajouter que* soutenir un récit, *se dit pour l'ordinaire dans un sens très-différent de celui qu'on y donne ici.* Je n'ai pu soutenir le récit de vos malheurs, *c'est-à-dire*, je n'ai pu le supporter.)

(*n*) (*Qu'il nous soit permis, sire, de détourner les yeux d'une gloire si éclatante.*) Je ne blâme point cette phrase; mais pourtant *les yeux d'une gloire* peuvent trouver de mauvais plaisans. (*Ces plaisans auraient bien envie de l'être.*)

(*o*) (*Le vainqueur des nations.*) Pour pouvoir dire qu'un prince est le *vainqueur des nations*, il ne suffit pas qu'il ait été toujours victorieux dans toutes les guerres qu'il a ou entreprises ou soutenues contre di-

verses nations ; il faut qu'il ait subjugué des nations entières. Or cela ne se peut pas dire du roi, quoique ses victoires et ses conquêtes soient plus grandes et plus glorieuses par elles-mêmes que celles des princes qui ont subjugué plusieurs nations. (*Pourquoi ajouter à une critique très-juste cette dernière phrase d'adulation qui la dépare ?*)

(*p*) (*Le vengeur des rois.*) Cette épithète ne convient pas non plus. Il faudrait, pour qu'elle fût fondée, que le roi eût effectivement rétabli le roi d'Angleterre sur le trône. Tant qu'il ne l'y rétablit point, il est son protecteur, son appui, mais il n'est point son *vengeur;* le mot de *vengeur* supposant un homme qui non-seulement a pris quelqu'un sous sa protection, mais qui l'a effectivement vengé de ses ennemis et rétabli dans son premier état.

(*q*) (*Une protection si glorieuse.*) La construction souffre ici ; car il ne suffit pas que sous le terme de *protecteur*, celui de *protection* soit enfermé, pour dire ensuite absolument *une protection si glorieuse :* mais il faut nécessairement que celui même de *protection* ait été exprimé : ces mots *une si glorieuse* étant de même nature que le pronom démonstratif *ce,* qu'on ne peut jamais employer sans que le terme auquel il se rapporte ait été déjà employé peu de temps auparavant, ou sans ajouter ensuite quelque chose qui marque précisément de quoi il s'agit. Ainsi, après avoir parlé de la protection dont le roi honore l'Académie, on peut bien dire, *une si haute protection*, *sire.* Que si on ne s'est point encore servi du mot *protection,* il faudra dire, *une si haute protection que celle dont vous nous honorez*, ou quelque autre chose de semblable ; car si l'on n'ajoute rien après une si *haute protection,* dans un cas où le même mot n'a pas précédé encore une fois, il n'y a point de construction. (*Cette critique paraît mal fondée. Il n'est pas nécessaire que le mot de* protection *se trouve dans la phrase précédente. C'est tout au plus ce que l'on pourrait exiger, s'il y avait ici,* cette protection, *au lieu d'*une protection: *encore y a-t-il beaucoup de bons écrivains qui ne s'astreindraient pas à cette contrainte. Nous ajouterons que la phrase proposée par l'abbé Regnier*, une si haute protection que celle dont vous nous honorez, *n'est point française ; il faut dire,* une *aussi* haute protection que celle dont vous nous honorez.)

Si glorieuse. En parlant des grandes actions du roi, c'est fort bien dit, *des actions si glorieuses*, parce que c'est à lui qu'elles apportent de la gloire. Mais en parlant de la protection que le roi nous donne, comme ce n'est pas à lui, mais à nous qu'elle fait honneur, il faut le marquer et dire, *une protection qui nous est si glorieuse.*

Ce qu'il y a encore à observer sur cette phrase, *combien nous honore une protection si glorieuse*, c'est qu'elle roule sur des termes qui ne disent à peu près que la même chose, et qu'ainsi elle tomberait dans le vice où tomberait celui qui dirait : *Je sens combien me fait de plaisir une chose si agréable ;* ou *je sens combien m'est utile une chose si avantageuse ;* car l'honneur et la gloire ne sont pas plus distincts entre eux que l'agrément et le plaisir, que l'avantage et l'utilité.

(*r*) (*Quel bonheur pour nous de trouver en même temps le modèle le plus parfait de l'éloquence!*) De la façon dont ceci est énoncé, on ne donne pas assez à entendre où l'on a trouvé ce modèle; et puisque c'est du roi qu'on veut parler, il me semble qu'il aurait fallu dire, de *trouver en vous*, ou quelque chose d'équivalent. Mais sans m'arrêter à ce qui regarde ici l'expression, je passe à ce qui regarde le sens.

Le roi parle sans doute très-purement, il s'exprime avec une grande justesse, avec une grande précision, et il a l'esprit si excellent, il est si consommé dans les affaires de son état, que tout ce qu'il pense et tout ce qu'il dit dans ses conseils, est toujours ce qu'il y a de meilleur à dire et à penser. C'est donc un très-grand prince, un très-grand génie, qu'on peut proposer aux rois pour modèle : mais est-ce un orateur éloquent, sur le modèle duquel ceux qui aspirent à l'éloquence, doivent et puissent se former? De plus, quand le bon sens, la pureté et la précision qui règnent dans tout ce que le roi dit dans ses conseils, feraient cette véritable éloquence, que les académiciens doivent chercher, comment la pourraient-ils imiter, puisque pour cela il faudrait être admis dans ses conseils, et pouvoir l'entendre parler sur les affaires de l'État? car s'ils n'ont l'honneur de le voir et de l'entendre que comme la foule des courtisans, ils pourront bien apprendre de lui à se posséder toujours, à ne dire jamais rien de dur, rien d'inutile, rien que de précis et de sage. Mais tout cela regarde bien plus les mœurs que l'éloquence. Aussi plus j'approfondis la louange qu'on a voulu donner en cela au roi, moins je la trouve convenable.

(*s*) (*Vous êtes, sire, naturellement et sans art, ce que nous tâchons de devenir par l'étude.*) Pour juger si cette proposition renferme un sens juste, il faut examiner ce que le roi est naturellement, et ce que les académiciens doivent travailler à devenir par l'étude. Le roi est naturellement, c'est-à-dire par sa naissance, et sans y avoir rien contribué de lui-même, roi de France; il est naturellement d'une bonne et heureuse complexion : et si l'on veut étendre encore davantage le sens de *naturellement,* il a naturellement de l'esprit, de la pénétration, de la bonté, de la douceur, de la fermeté, de la grandeur d'âme. Voilà à peu près ce qu'on peut dire que le roi est *naturellement,* et ce qu'il a sans le secours de l'art. Mais est-ce là ce qu'un académicien doit se proposer de devenir et d'acquérir? Il me semble que comme académicien, ce qu'il doit se proposer, c'est de devenir un excellent grammairien, un excellent critique en matière de littérature, un excellent homme de lettres. Or le roi n'est rien de tout cela naturellement. (*Les académiciens ont voulu dire que le roi* est éloquent naturellement et sans art, *tandis qu'ils ont besoin d'efforts pour le* devenir. *Le sens est clair par ce qui précède, et la phrase paraît sur ce point à l'abri de la critique, sauf, encore une fois, l'excès de l'adulation.*)

(*t*) (*Il règne dans tous vos discours.*) La chose est vraie en soi, mais elle me paraît mal énoncée; car ces mots, *dans tous vos discours*,

ne conviennent nullement au roi. Il faudrait dire : *Il règne dans tout ce que vous dites ;* ou bien, *vous ne dites rien où il ne règne.* (*Il me semble que, du moins aujourd'hui,* dans tous vos discours, *signifierait* dans tout ce que vous dites.)

(*u*) (*Une souveraine raison.*) Cette souveraine raison, dont il est ici question, et qui fait les sages princes et les habiles politiques, est-ce la même qui fait les orateurs et les poëtes? Nullement : c'en est une d'une espèce toute différente, et qui n'a rien de commun avec l'éloquence, si ce n'est parce qu'il n'y a point de véritable éloquence que celle qui est fondée sur la raison. (*En donnant ici* la raison *pour base essentielle à l'éloquence, on justifie, au moins jusqu'à un certain point, la phrase de l'Académie, l'adulation étant toujours mise à part.*)

(*v*) (*Qui vous rendent maître de toute l'âme de ceux qui vous écoutent, et qui ne leur laissent d'autre volonté que la vôtre.*) Tout cela se peut fort bien dire d'un grand prédicateur, d'un grand orateur, et, si l'on veut, d'un éloquent général d'armée accoutumé à haranguer ses soldats et à leur inspirer ce qu'il veut; mais non pas d'un roi qui donne ses ordres à ses ministres, et qui leur prescrit ce qu'ils doivent faire. Voilà quant au sens des paroles : je viens maintenant aux paroles mêmes.

On dit fort bien, en parlant d'un orateur, *ceux qui l'écoutent.* Mais en parlant d'un roi qui agite, qui discute avec ses ministres les affaires de son Etat, il faut dire, ceux *qui l'entendent parler.* Et dire, en cette occasion, *ceux* qui l'écoutent, c'est une phrase aussi impropre que si on disait ses *auditeurs* pour dire ses *ministres.* (*Je ne crois pas cette critique juste.* Ceux qui l'écoutent *a quelque chose de plus flatteur et de plus noble, puisqu'enfin on veut ici louer le roi, que* ceux qui l'entendent parler.)

Il y a, ce me semble, une autre faute de justesse dans ces paroles, *qui vous rendent... et ne leur laissent...* car ce ne sont pas les expressions fortes et précises qui *rendent* un homme *maître,* etc., c'est la souveraine raison soutenue de ces expressions. Et par conséquent, au lieu que ces mots sont mis au pluriel, et se rapportent à *expressions,* ils doivent être mis au singulier, et se rapporter à *souveraine raison.*

Je crois aussi qu'en cet endroit *expressions fortes* n'est pas bien dit, parce que, dans la bouche du maître, des expressions fortes sont des expressions dures et qui tiennent de l'empire de la menace. (*Des expressions* fortes, *même dans la bouche du roi, ne sont point* des expressions dures, *mais des expressions pleines de vigueur et d'énergie.*

Quant à cette autre façon de parler, *maître de toute l'âme,* il me semble qu'elle a quelque chose de poétique, et qu'elle est ici mal appliquée ; car s'agit-il que le roi, pour faire entrer ses ministres dans son sentiment, se rende maître de leur esprit, par la force de ses raisons et

de ses paroles? (*Cette critique ne paraît ni bien claire, ni bien juste. Le roi peut sans doute obliger ses ministres à suivre son avis, sans les persuader; mais on a voulu dire ici qu'il ne les y oblige qu'en les persuadant. D'ailleurs il ne s'agit pas seulement ici de l'ascendant que l'éloquence du roi lui donne sur ses ministres, mais de l'avantage qu'il en tire pour subjuguer tous les esprits et gagner tous les cœurs. On peut seulement observer que cette expression,* maître de toute l'âme, *est bien peu élégante, soit en prose, soit en vers.*)

(*x*) (*L'éloquence où nous aspirons par nos veilles, et qui est en vous un don du ciel, que ne doit-elle point à vos actions héroïques ?*) Si on s'était contenté de dire que l'éloquence où l'Académie aspire, doit beaucoup aux actions héroïques du roi, on aurait dit une chose qu'on pourrait trouver moyen de soutenir. Mais de dire que l'éloquence qui est en lui *un don du ciel,* doit beaucoup *à ses actions héroïques,* c'est une chose qui ne se peut pas défendre; car c'est dire précisément que le don du ciel qui est en lui, doit beaucoup à ses actions. (*Il y avait ici une autre critique à faire. L'auteur de l'épître a voulu dire que les actions héroïques du roi prêtent beaucoup à l'éloquence; et cette phrase,* l'éloquence doit beaucoup à vos actions, *signifie, dans son sens le plus naturel,* l'éloquence doit s'occuper beaucoup à célébrer vos grandes actions.)

(*y*) (*Les grâces que vous versez sans cesse sur les gens de lettres, peuvent bien faire fleurir les arts et les sciences; mais ce sont les grands événemens qui font les poëtes et les orateurs.*) Si les grâces répandues sur les gens de lettres font fleurir les lettres, il s'ensuit nécessairement qu'elles font aussi des poëtes et des orateurs; car les lettres ne peuvent pas fleurir sans l'éloquence et la poésie. Ainsi le sens du second membre de cette période étant déjà enfermé dans le premier, il n'y a pas lieu de l'énoncer ensuite dans le second membre comme par une espèce d'opposition, et d'en former un axiome.

Mais quand il n'y aurait nulle difficulté en cela, je ne vois pas sur quoi on se fonde pour avancer que ce sont les grands événemens qui font les poëtes et les orateurs. Tout ce qu'ils font, c'est de leur fournir des sujets propres à les exciter et à les soutenir. Alexandre a été un des plus grands conquérans du monde, et il n'y a peut-être jamais eu de plus grand événement dans l'univers, que le renversement de l'Empire des Perses, suivi de l'établissement de celui des Grecs dans une partie considérable de l'Europe, dans l'Egypte et dans l'Asie, jusqu'au Gange. Cependant les grandes choses qu'il a faites lui ont-elles fait naître un excellent poëte grec? et le poëte Cherilus qui les a vues, et qu'il comblait même de bienfaits, en a-t-il été moins mauvais poëte? Les victoires d'Annibal, grandes et signalées en Espagne et en Italie, et celles même de Jules-César ont-elles fait naître des poëtes et des orateurs? En a-t-on vu de bien illustres du temps de Charlemagne, si célèbre par ses grandes actions, et par l'empire romain partagé avec les Grecs?

Et s'il était vrai que les merveilles du règne d'un prince dussent faire naître des orateurs et des poëtes*, au milieu d'un pays barbare,* pourquoi les premiers Ottomans n'en ont-ils point eu, dont le nom ait mérité de parvenir jusqu'à nous ? Je sais bien que l'éloquence ne doit pas être renfermée dans les bornes d'une vérité rigoureuse ; mais il ne faut pas aussi, dans une épître, s'emporter comme ferait un orateur dans la tribune, ou comme un poëte dans un ouvrage pindarique.

(z) (*Tandis que nous nous appliquons.*) Voici une période d'une extrême longueur, et qui n'a en cela nulle proportion avec les autres, qui sont presque toutes coupées. (*Je ne vois pas où est cette période si longue, qui finit proprement au mot* étrangers. *La période un peu longue ne commence qu'à ces mots :* Et si elle va encore. etc., *pour finir à ceux-ci,* la nation dominante. *Mais la longueur n'en est pas excessive, et d'ailleurs les autres phrases de l'épître ne sont pas assez courtes pour que celle-ci détonne par sa longueur.*)

Il me semble, au reste, qu'il y a quelque chose qui blesse la bienséance, de représenter dans un même tableau, d'un côté l'Académie travaillant à la composition ou à la révision du Dictionnaire, et de l'autre le roi à la tête de ses armées.

Mais laissant cela à part, puisque c'est du *Dictionnaire* qu'on parle et du *Dictionnaire* achevé, il ne faut pas dire en le présentant : *Tandis que nous nous appliquons..... vos armes victorieuses l'ont fait passer,* etc. (*Cette critique paraît sans fondement; le présent a ici plus de vivacité et d'expression que le prétérit.*)

(*aa*) (*Des ornemens que nous avons tâché d'y ajouter.*) Travailler au Dictionnaire d'une langue, est-ce y ajouter des *ornemens ?* Tous ceux qui font des dictionnaires, ne sont que des compilateurs plus ou moins exacts. On orne, on embellit une langue par des ouvrages en prose et en vers, écrits avec un grand sens, un grand goût, une grande pureté, une grande exactitude, un grand choix de pensées et d'expressions. Mais on ne peut pas dire que ce soit y ajouter des *ornemens,* que d'en recueillir, d'en définir les mots, et d'en fournir des exemples tirés du bon usage.

(*ab*) (*Vous répandez sur nous.*) Ce *nous,* si on en juge par tous les autres qui sont dans la période précédente, doit s'entendre des académiciens. De sorte que dans la rigueur des termes, la phrase entière signifie que les étrangers sont assujétis aux coutumes de l'Académie, dans tout ce que leurs lois leur ont pu laisser de libre. Mais quand on ôterait l'équivoque de *nous,* qui est très-facile à ôter, il ne serait peut-être pas aisé de réduire cette pensée à un sens juste et raisonnable ; car la langue d'un pays peut-elle raisonnablement se mettre au rang des choses que les lois laissent à la liberté des peuples de quitter comme il leur plaît ?

(*ac*) (*Quel empressement.*) Tout ceci, quant au sens, ne me paraît pas assez lié ni avec ce qui précède, ni avec ce qui suit.

(*ad*) (*C'est ce qui nous répond du succès.*) Qu'est-ce que le succès d'un ouvrage? est-ce simplement de durer long-temps et de passer à la postérité? Si cela est, tous les mauvais ouvrages qui sont parvenus jusqu'à nous depuis deux mille ans, plus ou moins, ont eu un grand succès. Et que promet-on au Dictionnaire, quand on ne lui promet autre chose? Mais si, par le succès d'un ouvrage, on entend, comme on le doit, le jugement avantageux qu'en fait le public après l'avoir examiné, comment peut-on dire que l'empressement que la postérité aura à recueillir les mémoires de la vie du roi, est ce qui répond du succès du Dictionnaire?

(*ae*) (*S'il arrive.... qu'il ait le pouvoir de fixer la langue pour toujours, ce ne sera pas tant par nos soins que parce que....*) C'est-à-dire, s'il arrive qu'il ait le pouvoir de fixer la langue, ce ne sera pas lui qui la fixera. La bonne logique aurait voulu qu'on eût dit : S'il arrive que langue française, telle qu'elle est aujourd'hui, vienne à être fixée pour toujours, ce ne sera pas tant par nos soins que parce que, etc.

(*af*) (*Nous sommes.*) Lorsqu'un particulier écrit à un autre particulier, il peut finir sa lettre partout où il veut. Il peut couper tout d'un coup, et dire, *je suis*, sans que cela ait aucune liaison de sens avec ce qui a précédé. Peut-être même qu'il est mieux d'en user de la sorte, que de s'amuser à prendre un tour pour finir une lettre comme en cadence. Mais il n'en est pas de même, à mon avis, quand une compagnie écrit au roi. Il faut que tout soit plus compassé, plus mesuré, plus étudié, et que du moins les dernières choses qu'on a dites aient quelque rapport de sens avec la protestation par laquelle on finit; car une fin brusque, et qui n'est liée à rien, marque de la négligence ou de la lassitude; et l'un et l'autre blessent le respect. (*Le respect exige, du moins aujourd'hui, que la dernière phrase qui en contient la formule, soit séparée des autres, et même mise à la ligne, comme elle l'est ici. Tel est au moins l'usage actuel, lorsqu'on écrit à des personnes d'un rang très-supérieur.*)

Voici maintenant les remarques critiques de l'abbé Regnier sur l'épître que M. Charpentier avait faite pour le *Dictionnaire* de l'Académie. Chacune de ces remarques nous paraît très-juste, si on excepte la dernière.

Lettre de M. Charpentier au Roi.

SIRE,

« Quand l'Académie Française apporte son Dictionnaire à » votre majesté (*a*), c'est un hommage qu'elle vous rend de » votre propre bien. Les grâces continuelles que nous avons » reçues de votre libéralité et de votre magnificence (*b*), nous

» ont été si nécessaires pour achever cette entreprise, qu'on
» peut dire que c'est votre ouvrage autant que le nôtre. Ce
» Dictionnaire est un fidèle portrait de l'état glorieux (*c*) où est
» enfin parvenue la langue française, par les réflexions de tant
» de grands hommes qui l'ont employée dans leurs ouvrages,
» et principalement par l'attention de votre majesté, qui la
» parle avec une pureté et une politesse qui nous font sentir
» qu'on n'y peut plus ajouter de nouvelles grâces. Nous avons
» préparé, sire, les matériaux (*d*) qui doivent être employés au
» temple de votre gloire. Et ceux qui voudront toucher désor-
» mais à vos actions immortelles, trouveront peut-être après
» nous (*e*) plus de facilité à s'en expliquer : mais ne nous flattons
» point de leur être utiles (*f*), si la noblesse de leur génie ne
» les élève au-dessus de nos méditations. Pourrons-nous leur
» suggérer des termes assez forts pour atteindre à ces idées
» héroïques (*g*) qui ont porté notre bonheur au-delà de notre
» espérance, et qui ont changé en mieux la face de l'univers ?
» La foi chrétienne prêchée jusqu'au fond des Indes (*h*) par un
» effet de votre zèle ; la France purgée de l'hérésie qui l'avait
» si long-temps infectée ; la religion catholique victorieuse et
» triomphante ; les pernicieuses maximes d'une fausse valeur
» abolies ; la sainteté des lois partout révérée ; l'injustice réduite
» à se contenter de faire de mauvais souhaits ; la majesté royale
» soutenue contre les efforts de la rebellion et de la tyrannie ;
» les ennemis de la France vaincus partout ; leurs plus fortes
» places foudroyées ; les trophées de vos victoires par mer et
» par terre élevés dans toutes les parties de l'Europe ; la justice
» toujours compagne de vos armes : tout cela, sire, s'offrira en
» foule à ceux qui entreprendront de parler de votre majesté.
» C'est à tracer de fidèles images de ces grands événemens qu'ils
» s'occuperont. Heureux s'ils trouvent des couleurs assez vives
» pour exprimer tant de lumières (*i*), et s'ils en peuvent sou-
» tenir l'éclat sans s'éblouir ! De notre côté, sire, nous ren-
» drons de continuelles actions de grâces au ciel (*j*) de nous
» avoir fait vivre en un temps où nous sommes les spectateurs
» de tant de merveilles ; où nous voyons de nos propres yeux
» cet air plus qu'humain (*k*) imprimé sur votre front, et où
» nous entendons les oracles de votre bouche sacrée, bonheur
» qui nous sera envié de la postérité. Cependant, sire, agréez
» nos profonds respects, jetez un regard favorable sur l'ouvrage
» que nous présentons à votre majesté, assurés que son appro-
» bation (*l*) sera la plus glorieuse récompense de nos travaux.

» Nous sommes, Sire,

» Vos, etc. »

Remarques de l'abbé Regnier.

(*a*) Beau passage pris de S. Augustin, liv. IX de ses *Confessions*, chapitre 13.

Quisquis tibi enumerat merita sua, quid tibi enumerat, nisi munera tua ?

(*b*) Voilà de grands mots pour ne signifier que *des jetons, du bois et de la bougie.*

(*c*) Il est ridicule de dire qu'un dictionnaire, qui n'est qu'un recueil de termes et de phrases, soit un fidèle portrait de l'état glorieux d'une langue. Il pourrait être tout au plus un fidèle portrait de son abondance : et ce qui est une louange fade et puérile, c'est de dire que la langue soit parvenue à cet état principalement par l'*attention* du roi.

(*d*) Faire un dictionnaire ; est-ce préparer des matériaux ? Les matériaux d'une histoire ne sont pas les termes. Ce sont les mémoires qu'on donne pour une histoire, qui en sont uniquement les matériaux.

(*e*) Pourquoi, et qu'est-ce que cela veut dire ?

(*f*) Qu'est-ce que cela veut dire encore ? S'agit-il de donner ici des préceptes ?

(*g*) Qu'est-ce que c'est que des termes *assez forts pour atteindre ?* Et qu'est-ce que des *idées héroïques, qui portent le bonheur au-delà de l'espérance, et qui changent en mieux la face de l'univers ?* c'est un galimatias pompeux, et de plus fort à contre-temps.

(*h*) Dans cette énumération, il y a des choses vraies ; mais il y a des choses vagues, qui ne sont que d'un déclamateur, d'un homme qui dérobe des phrases à Balzac, et d'autres qui sont dites d'une manière impropre et outrée.

(*i*) Autre phrase de galimatias et de déclamateur.

(*j*) Voilà un plaisant partage pour des académiciens, de donner aux autres à célébrer les grandes actions du roi, et de se réserver le soin de rendre de continuelles actions de grâces à Dieu. Il serait excusable au clergé de faire ces sortes de distributions.

(*k*) Il a voulu imiter ma lettre en cet endroit. *Mais l'air plus qu'humain* est dit poétiquement et est outré : le reste est aussi outré.

(*l*) Cet endroit est bien. Il n'y a que le mot d'*approbation* qui ne convient nullement. (*Cette remarque est la seule qui ne paraisse pas bien juste. Le mot d'*approbation *semble être ici le plus convenable.*)

Nous ignorons si l'Académie eut quelque connaissance des remarques critiques faites par son secrétaire sur l'épître de Perrault et sur celle de Charpentier ; il paraît au moins que cette dernière épître, telle

qu'on vient de la lire, fut rejetée par la compagnie, puisqu'elle ne se trouve point à la tête de l'édition de 1694. On n'y trouve point non plus celle de Perrault, dont à la vérité on a couservé plusieurs phrases; et comme l'abbé Reguier nous assure dans ses mémoires que l'Académie préféra à l'épître qu'il avait faite, celle dont Charpentier était l'auteur, il en faut conclure que Charpentier fut apparemment chargé par l'Académie de composer une troisième épître, où il conserverait ce qui lui paraîtrait de meilleur dans les deux autres. C'est sans doute celle qu'on lit à la tête de la première édition, et que nous croyons devoir insérer ici, afin qu'on puisse la juger, soit en elle-même, soit en la comparant avec les deux dont on vient de lire la critique.

AU ROI.

SIRE,

« L'Académie Française ne peut se refuser la gloire de publier son Dictionnaire sous les auspices de son auguste protecteur. Cet ouvrage est un recueil fidèle de tous les termes et de toutes les phrases dont l'éloquence et la poésie peuvent former des éloges; mais nous avouons, sire, qu'en voulant travailler au vôtre, vous nous avez fait sentir plus d'une fois la faiblesse de notre langue. Lorsque notre zèle ou notre devoir nous ont engagés à célébrer vos exploits, les mots de *valeur*, de *courage* et d'*intrépidité* nous ont paru trop faibles; et quand il a fallu parler de la profondeur et du secret impénétrable de vos desseins, que la seule exécution découvre aux yeux des hommes, les mots de *prévoyance*, de *prudence*, et de *sagesse* même, ne répondaient qu'imparfaitement à nos idées. Ce qui nous console, sire, c'est que sur un pareil sujet, les autres langues n'auraient aucun avantage sur la nôtre. Celle des Grecs et celle des Romains seraient dans la même impuissance, le ciel n'ayant pas voulu accorder au langage des hommes des expressions aussi sublimes que les vertus qu'il leur accorde quelquefois pour la gloire de leur siècle. Comment exprimer cet air de grandeur marqué sur votre front, et répandu sur toute votre personne, cette fermeté d'âme que rien n'est capable d'ébranler, cette tendresse pour le peuple, vertu si rare sur le trône, et ce qui doit toucher particulièrement les gens de lettres, cette éloquence née avec vous, qui, toujours soutenue d'expressions nobles et précises, vous rend maître de tous ceux qui vous écoutent, et ne leur laisse d'autre volonté que la vôtre? Mais où trouver des termes pour raconter les merveilles de votre règne? Que l'on remonte de siècle en siècle, on ne trouvera rien de comparable au spectacle qui fait aujourd'hui l'attention de l'uni-

» vers; toute l'Europe armée contre vous, et toute l'Europe trop » faible.

» C'est sur de tels fondemens que s'appuie l'espérance de l'im- » mortalité où nous aspirons ; et quel gage plus certain pouvons- » nous en souhaiter que votre gloire, qui, assurée par elle- » même de vivre éternellement, dans la mémoire des hommes, » y fera vivre nos ouvrages? L'auguste nom qui les défendra » du temps, en défendra aussi la langue qui aura servi à le » célébrer ; et nous ne doutons point que le respect qu'on aura » pour une langue que vous aurez parlée, que vous aurez em- » ployée à dicter vos résolutions dans vos conseils, et à donner » vos ordres à la tête de vos armées, ne la fasse triompher de » tous les siècles. La supériorité de votre puissance l'a déjà » rendue la langue dominante de la plus belle partie du monde. » Tandis que nous nous appliquons à l'embellir, vos armes » victorieuses la font passer chez les étrangers; nous leur en » facilitons l'intelligence par notre travail, et vous la leur » rendez nécessaire par vos conquêtes; et si elle va encore plus » loin que vos conquêtes, si elle se voit aujourd'hui établie dans » la plupart des cours de l'Europe; si elle réduit, pour ainsi » dire, les langues des pays où elle est connue, à ne servir » presque plus qu'au commun du peuple ; si enfin elle tient le » premier rang entre les langues vivantes, elle doit moins une » si haute destinée à sa beauté naturelle qu'au rang que vous » tenez entre les rois et les héros.

» Que si l'on a jamais dû se promettre qu'une langue vivante » pût parvenir à être fixée, et à ne dépendre plus du caprice et » de la tyrannie de l'usage, nous avons lieu de croire que la » nôtre est parvenue de nos jours à ce glorieux point d'immuta- » bilité, puisque les livres et les autres monumens qui parleront » de votre majesté, seront toujours regardés comme faits dans » le beau siècle de la France, et feront à jamais les délices de » tous les peuples et l'étude de tous les rois. Nous sommes, avec » une profonde vénération,

» Sire,

» Vos, etc. »

(4) Il ne faudrait pourtant pas abuser de ces maximes sur l'inutilité et l'inconvénient des disputes, et se servir d'un pareil motif, comme on l'a fait quelquefois, pour exclure des sociétés littéraires des hommes de beaucoup de mérite, sous prétexte qu'ils sont *aigres* et *disputeurs*. On ne doit rejeter pour de telles raisons que ceux qui joindraient peu de talent à un naturel peu sociable ; mais cette considération doit être mise à l'écart, lorsqu'il est question d'un homme de génie que le public serait étonné de ne point voir assis parmi nous. On entend dire souvent

dans les Académies : *Ce n'est pas le talent seul qu'il faut chercher dans un sujet, c'est le caractère ;* maxime vraie en elle-même, mais dont les *sots* et les *médiocres* ne profitent que trop souvent pour repousser les talens distingués qui leur font ombrage.

Le parti le plus sage pour l'homme de lettres philosophe qui veut vivre tranquille et heureux, c'est de suivre la maxime dont Fontenelle a fait la règle de sa conduite. *Les hommes,* disait-il, *sont sots, vains et méchans ; mais tels qu'ils sont, j'ai à vivre avec eux, et je me le suis dit de bonne heure.*

(5) On a plusieurs fois proposé dans les séances académiques de travailler en commun à une grammaire ; mais après quelques essais de ce travail commun, on a bientôt senti l'impossibilité d'y réussir. Un tel ouvrage exige en effet, quant au plan général et raisonné, quant aux principes philosophiques, et quant à la manière de traiter les différentes parties de la grammaire, des discussions épineuses et profondes sur lesquelles il est souvent impossible à un corps de s'accorder, et dont le résultat, dressé au nom de la compagnie, sera toujours très-défectueux par la nécessité d'y concilier bien ou mal les différens avis. Les décisions et les travaux qu'un corps produit en commun, surtout lorsque l'objet doit embrasser un grand nombre de branches à la fois, ont l'inconvénient inévitable d'entraîner beaucoup d'imperfections et de négligence. Il n'en est pas de même des travaux dont l'objet ne demande à être considéré que par petites parties, comme la révision des articles du dictionnaire, et l'examen grammatical des bons auteurs français. Ce sont aussi les deux principaux objets dont la compagnie s'est occupée, et les seuls peut-être dont elle puisse s'occuper en corps. Le public peut juger, à chaque édition du dictionnaire, du travail assidu de l'Académie pour améliorer et enrichir cet ouvrage ; et il ne serait pas difficile de mettre le même public en état d'apprécier les remarques faites par la compagnie sur nos bons auteurs. Dans ce double travail, on n'a presque jamais à décider que des questions isolées et particulières, susceptibles d'être examinées avec plus de détail par la compagnie entière que par quelqu'un de ses membres, parce que chacun peut apporter à cet examen les lumières, les connaissances et les vues particulières que ses réflexions, ses études et ses lectures ont pu lui fournir. Avouons cependant qu'un tel travail, par la multitude même de ceux qui y concourent, doit laisser encore beaucoup à désirer. On ne connaît que trop par expérience combien la vérité la plus incontestable a quelquefois de peine à s'établir dans des assemblées, même assez peu nombreuses. Prenez douze à quinze hommes qui tous en particulier aient l'esprit droit et juste ; rassemblez-les, donnez-leur quelque objet à discuter, vous serez souvent étonné de voir à quel point ils s'égareront dans leurs raisonnemens et leurs décisions. J'ai ouï dire au prince le plus célèbre de nos jours par ses victoires, qu'il n'avait assemblé de conseil de guerre qu'une seule fois, et qu'ayant entendu déraisonner dans ce conseil des généraux d'ailleurs très-éclairés, il avait juré de

n'en plus assembler de sa vie, qu'il avait tenu parole, et s'en était très-bien trouvé.

Mais pourquoi les corps en général ont-ils moins de sens et de lumières que les particuliers? Par deux raisons; la première, parce que les hommes pris en corps donnent rarement à un objet qu'on leur propose la même attention qu'ils y donneraient étant consultés séparément; l'intérêt s'affaiblit en se partageant sur plusieurs têtes; chacun se repose sur son voisin de l'examen que la question mérite, et l'examen ne se trouve fait par personne. Une seconde raison, c'est la timidité des compagnies qui, toujours en garde pour ne se point compromettre, n'osent prononcer affirmativement sur des questions qu'un particulier déciderait sans hésiter. Elles craignent que le plus léger changement dans leurs principes, leurs opinions, leurs usages, n'entraîne des inconvéniens; et pour éviter ces prétendus inconvéniens, elles laissent subsister les erreurs et les abus. Dans tous les corps, dès qu'on propose une chose nouvelle, quelque raisonnable qu'elle soit, le cri de guerre des sots est toujours, *c'est une innovation.* Il n'y a, disait un homme d'esprit, qu'une réponse à faire à cette objection, c'est de servir du *gland* à ceux qui la proposent; car le pain, quand on a commencé d'en faire, était *une grande innovation.*

(6) Nous rapporterons ici, avec d'autant moins de scrupule, quelques vers de cette traduction, qu'il paraît que l'abbé Regnier, en revoyant ces enfans informes et contrefaits, a été le premier à les condamner, puisqu'il n'a osé s'en avouer le père dans la liste de ses ouvrages.

L'arc et la trousse au dos, son mouvement rapide
Fait craqueter les traits dans sa trousse homicide.....

Consultons un devin, un prêtre, un interprète
De songes..............................

Car je ne prétends pas de nos travaux soufferts
Seul n'avoir aucun prix, et le mien je le perds.....

Par ses beaux cheveux blonds la déesse guerrière,
Visible pour lui seul, le saisit par derrière.....

Il faudrait que je fusse, interrompit Achille,
Bien indigne, bien lâche, et d'une âme bien vile,
Pour te céder. Commande aux autres à ton gré;
A moi, non; car jamais je ne t'obéirai.

On ne doit pas être étonné que ces vers aient donné de l'humeur à Despréaux.

(7) Pour juger combien cette imitation du *Pastor fido* est peu digne du succès qu'elle eut dans le temps, il ne faut que rapporter l'endroit si connu de la scène dont il s'agit, et y joindre la traduction que l'abbé Regnier en a faite. On verra combien la copie est au-dessous de l'original, et même combien elle est faible et lâche, indépendamment de toute comparaison:

Se'l peccare è si dolce
Se'l non peccar si necessario; o troppo
Imperfetta natura
Che repugni alla legge;
O troppo dura legge
Che la natura offendi.

« *Si l'instinct et la loi*, par des effets contraires,
» *Ont* également attaché,
» *L'un tant de douceur au* péché,
» *L'autre des peines si sévères,*
» Sans doute, *ou la nature* est imparfaite en soi,
» Qui *nous donne un penchant* que *condamne la loi;*
» *Ou la loi* doit passer pour une loi trop dure,
» Qui *condamne un penchant* que *donne la nature.* »

Le savant littérateur La Monnaye a traduit ces mêmes vers du *Pastor fido* en vers latins qui valent un peu mieux que les vers français de l'abbé Regnier, et beaucoup moins que les vers italiens.

Si placitæ dulce est adeò succumbere culpæ,
Et placitæ tamen usque adeò pugnare necesse est,
Prava vel es natura nimis, contraria legi,
Vel tu, naturæ contraria, barbara lex es.

A l'occasion de ces vers de l'abbé Regnier, nous avons parlé du sonnet de Desbarreaux, et nous avons osé dire qu'il est détestable d'un bout à l'autre. Il suffira, pour le prouver, d'en souligner toutes les expressions ridicules :

Grand Dieu, tes jugemens *sont remplis d'équité*,
Toujours tu prends plaisir à nous être propice;
Mais j'ai tant fait de mal, que jamais ta bonté
Ne peut me pardonner sans choquer ta justice.

Oui, Seigneur, *la grandeur* de mon iniquité
Ne laisse à ton pouvoir que le choix du supplice :
Ton intérêt s'oppose à ma félicité,
Et ta clémence même attend que je périsse.

Contente ton désir, puisqu'*il t'est glorieux;*
Offense-toi des pleurs qui coule de mes yeux :
Tonne, frappe, *il est temps; rends-moi guerre pour guerre.*

J'adore en périssant la *raison qui t'aigrit :*
Mais *dessus quel endroit tombera ton tonnerre*,
Qui ne soit tout couvert du sang de Jésus-Christ?

L'abbé Regnier, comme nous l'avons dit, réussissait mieux dans la poésie italienne que dans la française. De toutes les pièces qu'il a faites dans la première de ces deux langues, nous ne citerons que les vers suivans sur la mort de la duchesse de Montbazon; ils nous paraissent d'une simplicité fine et élégante, qu'il serait difficile de rendre en français avec toutes ses grâces et sa naïveté :

Sotto quel duro marmo,
Di mortal velo sciolta,
La bella Montbazon giace sepolta;
Festingin le donne, piangan gli Amori,
Et liberi oggi mai vadino il cori.

Nous y joindrons la traduction suivante, purement littérale et vers par vers, pour faire sentir, quoique très-imparfaitement, le mérite de ces vers à ceux qui ignorent la langue italienne :

Sous ce marbre insensible,
Dégagée du voile mortel,
La belle Montbazon est ensevelie;
Les femmes se réjouissent, les Amours pleurent,
Et les cœurs désormais sont libres.

Les deux vers latins suivans, qui sont de l'abbé Regnier, et qui ont pour objet le passage du Rhin en 1672, passage tant célébré, quoique assez peu digne de l'être, sont ce qu'il y a de mieux dans les nombreuses inscriptions latines et françaises du même auteur, pour la statue de la place des Victoires :

Granicum Macedo, Rhenum secat agmine Gallus;
Quisquis facta voles conferre, et flumina confer.

L'auteur disait peut-être mieux qu'il ne voulait; et, contre son intention, louait plutôt Alexandre que Louis XIV. Le Granique pouvait n'être pas aussi *large* que le Rhin, mais il était défendu par une armée qui combattit; et le Rhin par une armée qui tourna le dos.

Parmi les poésies de l'abbé Regnier, on trouve une pièce remarquable par la mesure des vers. C'est une hymne *sur la prédestination*, en vers *non rimés*, et de même mesure que les vers sapphiques. Le mauvais poëte Dubartas et d'autres avaient déjà essayé ce genre de poésie, auquel nous croyons que notre langue ne se prêtera jamais[1]. Dans la pièce de l'abbé Regnier, la prosodie est estropiée souvent, l'auteur y fait brèves des syllabes longues, et longues des syllabes brèves. C'est de quoi on peut s'assurer aisément, en chantant cette hymne sur le même air que les hymnes latines de même mesure, comme on s'aperçoit facilement des fautes contre la prosodie dans une chanson mal parodiée sur un air connu. On a demandé si des vers de cette espèce, affranchis de la rime, mais dans lesquels on observerait exactement la quantité des syllabes, seraient plus difficiles à faire que nos vers ordinaires et rimés. C'est une question que nous n'entreprendrons pas de décider, et dont la décision, quand elle serait facile, nous paraît bien peu importante au progrès de la littérature.

(8) L'illustre Pétrarque, cet auteur si chéri de l'abbé Regnier, ne pensait pas plus favorablement que lui sur les médecins et la médecine.

[1] *Voyez* quelques observations sur cette matière dans les notes sur l'article de l'abbé d'Olivet.

A l'occasion de cet aphorisme d'Hippocrate, *ars longa, vita brevis* (l'art est long et la vie courte), il disait : *Vitam medici dum brevem dixerunt, brevissimam effecerunt* (Les médecins, en disant que la vie est courte, l'ont rendue bien plus courte encore).

ELOGE DE CHAMILLART[1].

La réponse de l'abbé Gallois au discours de réception de l'évêque de Senlis, nous apprend que ce prélat avait fait connaître à la cour son éloquence, en y portant la parole au nom d'une des principales provinces du royaume ; et que malgré le succès général des harangues qu'il fit en cette occasion, sa modestie s'obstina à ne pas vouloir les rendre publiques. Cette éloquence et cette modestie furent pour l'Académie une double raison d'adopter l'orateur qui, d'ailleurs, tenait de près à un ministre alors fort accrédité, fort aimé du roi, honoré de sa confiance, mais plus estimable par sa probité, qu'il ne fut heureux dans son administration.

L'évêque de Senlis joignait à ses talens la connaissance profonde et la pratique rigoureuse de ses devoirs ; son discours de réception en est une preuve édifiante, par le regret qu'il y témoigne de ne pouvoir joindre que rarement les travaux académiques à ceux de l'épiscopat, et concilier son goût et son plaisir avec les fonctions indispensables de son ministère ; aussi la compagnie eut à peine la satisfaction de le posséder quelquefois dans ses assemblées. Ce respectable prélat, cher à l'Eglise de France par la pureté de sa doctrine et de ses mœurs, donna au gouvernement de son diocèse, à l'instruction de son peuple, au soulagement des pauvres, tout le temps qu'il refusait aux lettres ; et l'Académie n'a garde de se plaindre de cette préférence, malgré tout ce qu'elle y a perdu. Mais plus ces sacrifices nous coûtent, plus il est juste que nous soyons rarement dans le cas de les faire ; et peut-être serait-il permis d'en conclure que parmi les différentes classes d'académiciens que doit réunir cette compagnie, et qui sont utiles ou à ses intérêts ou à sa renommée, une des moins nombreuses doit être celle des évêques ; les devoirs sacrés de leur état doivent leur permettre à peine de

[1] Jean-François Chamillart, évêque de Senlis, premier aumônier de madame la dauphine, reçu à la place de François Charpentier, le 7 septembre 1702 ; mort le 15 avril 1714.

donner quelques instans aux objets profanes dont nous nous occupons ; et l'Académie, qui doit être essentiellement une société de gens de lettres, ne doit pas finir par être un concile. C'est tout au plus ce qu'elle pourrait être, si on avait suivi le plan que proposait Gombault, l'un de nos anciens académiciens, dans un projet de réglement pour la compagnie. Ce poëte, apparemment chrétien zélé, tout hérétique qu'il avait le malheur d'être, voulait que chacun de nous s'obligeât solennellement à composer tous les ans une grande ou petite pièce *à l'honneur de Dieu.* [1] Il est certain qu'une longue liste d'évêques eût fort illustré ce recueil édifiant de cantiques ou de sermons ; mais le projet n'ayant pas été agréé, la multitude des prélats nous est devenue moins indispensable.

L'abbé d'Olivet, parlant des évêques académiciens dont la compagnie ne doit pas trop multiplier le nombre, dit *qu'il faut du sel pour assaisonner les meilleures viandes, mais qu'il en faut avec modération.* Un journaliste connu par ses satires, aujourd'hui oubliées, contre la compagnie et ses membres, a cru faire une excellente plaisanterie, en observant que, suivant l'abbé d'Olivet, *les évêques sont apparemment le sel de l'Académie, comme ils sont* le sel de la terre ; *vos estis sal terræ, dit Jésus-Christ à ses apôtres, dont les évêques, comme l'on sait, sont les successeurs.* Ce froid et injuste sarcasme n'empêchera pas les noms des Bossuet, des Fénélon, des Massillon, des Fléchier et de leurs semblables, d'être aussi nécessaires qu'honorables à notre liste, où le public nous reprocherait de ne les pas trouver. Quant à d'autres noms du même genre, respectables d'ailleurs, mais moins imposans que ceux-ci, ils ne doivent y être que légèrement clair-semés, et c'est là *le sel* que l'abbé d'Olivet nous avertit de répandre sur la compagnie, avec autant de choix que de modération. Nous ne parlons point des prélats qui, sans talens comme sans vertus, si par malheur il s'en trouvait jamais de tels, joindraient à ce double titre d'exclusion la haine des lettres et des lumières, et le fanatisme politique de l'hypocrisie ambitieuse ; de tels membres (dont le ciel veuille préserver l'Académie et l'Eglise) seraient le plus détestable fléau d'une société littéraire, et le présage funeste de sa ruine [2] !

[1] L'académie des *Intronati* de Sienne avait pris pour sa devise les six maximes suivantes : 1°. *orare* (prier); 2°. *studere* (étudier); 3°. *gaudere* (se réjouir); 4°. *neminem lædere* (n'offenser personne); 5°. *non temerè credere* (ne pas croire légèrement); 6°. *de mundo non curare* (laisser aller le monde). Gombault voulait apparemment que l'Académie Française adoptât surtout la première de ces maximes : elle se contente d'en observer quelques unes, et ce sont celles qui ont paru les plus convenables à une société littéraire.

[2] Un des plus nobles rôles que puissent jouer dans l'Académie les prélats

ELOGE DE CLEREMBAULT [1].

Il était fils de Philippe de Clerembault, maréchal de France, distingué par la gloire qu'il avait acquise à la guerre [2].

L'abbé de Clerembault succéda à notre illustre fabuliste français; et comme il était contrefait, cette partie du public, qui ne laisse jamais échapper l'occasion d'une plaisanterie bonne ou

qu'elle compte parmi ses membres, c'est de se rendre auprès du monarque les défenseurs des lettres calomniées et persécutées. C'est ce qu'a fait en digne prélat et en digne académicien M. l'archevêque de Lyon, notre illustre confrère, dans la belle lettre qu'il a écrite au roi sur ce sujet, au commencement de 1776; lettre que sa modestie et des motifs plus respectables encore ne lui permirent pas de rendre publique, mais qui mériterait d'être lue dans le conseil de tous les rois.

L'archevêque de Paris, François de Harlai, qu'on accuse d'avoir eu des mœurs peu sévères, mais qui avait de l'éloquence, du goût et surtout de l'élévation, se trouvant à la tête de l'Académie dans une députation où la compagnie n'avait pas été reçue comme le prince l'avait ordonné, eut le courage de dire au monarque, *que* François Ier., *lorsqu'on lui présentait pour la première fois un homme de lettres, faisait trois pas au-devant de lui.* C'est ce même François Ier. entre les bras duquel mourut le célèbre artiste Léonard de Vinci, et qui, voyant ses courtisans étonnés des marques d'intérêt qu'il donnait à cet homme de génie, n'hésita point à leur dire : *Dieu seul peut faire un homme tel que lui; les rois peuvent faire des hommes tels que vous.*

Plus d'un prélat académicien a donné aux lettres et à l'Académie des marques publiques et distinguées de ses sentimens. On peut voir entre autres dans le discours de réception de M. l'archevêque d'Aix, avec quelle dignité et quelle vérité ce prélat relève les avantages des lettres, leur influence sur le bonheur des hommes, sur la perfection de la morale, et sur les principes d'une sage administration. L'Académie se fera toujours honneur d'adopter des évêques qui pensent si dignement de ses travaux, et le public ne s'étonnera jamais de les voir assis au milieu de nous.

[1] Jules de Clerembault, abbé de Saint-Taurin d'Évreux, reçu à la place de Jean de La Fontaine, le 3 juin 1695; mort le 17 août 1714.

[2] On lit dans le *Menagiana* que ce maréchal de Clerembault, plus brave apparemment que religieux, ayant su de son médecin qu'il lui restait très-peu de temps à vivre, envoya chercher un prêtre, et lui dit pour toute confession : *Je m'en vais donner tête baissée dans l'avenir.* Avait-il lu le passage où Montaigne parle ainsi de la mort? *Je me plonge stupidement,* et tête baissée, *dans cette profondeur muette qui m'engloutit et m'étouffe en un moment, plein d'insipidité et d'indolence.* Le curé Rabelais disait en expirant : *Je m'en vais chercher un grand peut-être;* expression plus digne d'un philosophe sceptique, que d'un prêtre et d'un chrétien, et trop semblable au mot d'un épicurien mourant à son valet : *Dans quelques minutes, mon ami, j'en saurai beaucoup plus ou beaucoup moins que toi.*

Ce même maréchal de Clerembault s'exprimait, dit-on, avec beaucoup de peine et d'obscurité. Il se brouilla avec la fameuse madame Cornuel, célèbre par ses bons mots, et dont il avait été long-temps l'intime ami : *Je suis fâchée,* disait-elle, *de l'avoir perdu, je commençais à l'entendre.*

mauvaise, dit que l'Académie avait choisi *Esope* pour remplacer *La Fontaine*. Cet *Esope* n'était pas indigne d'un pareil honneur, par les talens académiques qu'il réunissait à un degré peu commun, par la vivacité de son esprit, fertile en expressions fortes et singulières, par une mémoire prodigieuse, aussi sûre qu'étendue, et que ceux qui la consultaient ne trouvaient jamais en défaut. *Il n'était pas*, dit l'abbé Massieu, son successeur à l'Académie, *du nombre de ces hommes qui s'imaginent qu'un grand nom est un privilége d'ignorance.... Il résolut de porter le savoir aussi loin que ses aïeux avaient porté la valeur... Philosophe et théologien, il semblait que la nature et la religion n'eussent pour lui rien d'obscur ni de caché. Profond dans l'histoire, on eût dit qu'il avait vécu dans tous les siècles, et qu'il avait vu toutes les nations.*

L'abbé Massieu ajoute que son prédécesseur était plein d'estime et de zèle pour l'Académie : c'est le sentiment naturel qu'elle doit inspirer à tous ses membres, et qu'elle mérite d'en obtenir. Mais ce sentiment, quoiqu'elle en connaisse le prix, n'eût pas été pour l'abbé de Clerembault un titre suffisant d'adoption dans le sanctuaire des Muses, s'il n'y avait joint tous ceux dont nous venons de faire honneur à sa mémoire. Distingué, il est vrai, par sa naissance, mais privé de toute autre décoration, il avait besoin, pour justifier le choix de l'Académie, de lui apporter, comme il fit, tout le mérite d'un véritable homme de lettres. En effet, ni la naissance seule, ni même le simple goût des lettres joints à la naissance, ne doivent être des passe-ports suffisans pour ouvrir l'entrée de cette compagnie. Elle doit renfermer, si l'on peut parler de la sorte, trois familles différentes d'académiciens ; la première et la plus importante pour elle, est celle des écrivains célèbres destinés à soutenir aux yeux de la nation et de l'Europe la gloire de l'Académie Française ; la seconde, moins brillante, mais non moins nécessaire, est celle des gens de lettres instruits, éclairés, laborieux, utiles par leur assiduité et par leurs lumières au travail journalier dont la compagnie s'occupe ; la troisième, plus éclatante qu'indispensable, doit être formée d'académiciens respectables par leurs places et leurs dignités, pour faire respecter la compagnie elle-même à cette multitude nombreuse, éblouie et subjuguée par les décorations extérieures, et à qui un cordon en impose plus qu'un bon ouvrage : encore ces décorations, si frappantes pour un certain public, tenteraient peu l'Académie, si ceux qui en sont revêtus n'y joignaient le droit plus réel que donnent à nos suffrages l'esprit, le goût et les lumières. Il serait difficile de trouver place parmi nous pour une quatrième famille, pour

celle de ces faux amphibies qui, ne tenant à la cour que par un fil très-faible, et aux lettres que par un autre fil plus imperceptible encore, voudraient jouir à la fois des avantages du rang et de ceux du mérite, sans avoir ni l'éclat des dignités ni celui des talens; espèce de contrebande qu'il serait très-dangereux d'admettre parmi nous, par la facilité funeste qu'il y aurait à l'y multiplier. De pareils choix ne pouvant répandre sur l'Académie aucune espèce de lustre, même d'opinion ou de vanité, entraîneraient bientôt sa dégradation, que des circonstances malheureuses amèneront peut-être un jour, mais qu'elle ne doit ni préparer ni accélérer par sa faute.

ELOGE DE CÉSAR D'ESTRÉES [1].

LE cardinal d'Estrées fut à la fois homme d'Etat et académicien; mais nous ne parlerons de l'homme d'Etat qu'autant qu'il déploya dans les affaires importantes dont il fut chargé les talens qui l'avaient fait adopter par la compagnie, et surtout l'art de la parole et de la persuasion qu'il possédait à un degré supérieur. Il fut nommé de bonne heure à l'évêché de Laon; et le premier usage que fit Louis XIV des talens du jeune prélat, fut de le nommer pour médiateur entre le nonce du pape et quatre évêques français, réfractaires très-obstinés à la condamnation de Jansénius: la négociation était d'autant plus difficile, que la querelle roulait sur un point de théologie, bien futile à la vérité par lui-même, mais auquel les quatre évêques croyaient l'Eglise et leur conscience vivement intéressées; il s'agissait de cette grande question: *Si l'évêque d'Ypres avait soutenu dans ses ouvrages la doctrine dont on l'accusait, et que les deux partis s'accordaient d'ailleurs à condamner;* les sectateurs de Jansénius disaient à ses adversaires: *Si les cinq propositions qu'on lui impute sont en effet sa doctrine, montrez-les-nous dans son livre, nous signerons sa condamnation;* et les adversaires de l'évêque d'Ypres écrivaient de gros volumes pour prouver que si les cinq propositions n'étaient pas *en nature* dans ce terrible livre, le poison y était au moins en substance [2]. Tel était l'objet

[1] Évêque de Laon, commandeur des ordres du roi, né le 5 février 1628; reçu à la place de Pierre du Ryer, le 31 mars 1658; mort le 18 décembre 1714.

[2] Les plaisans du parti janséniste racontent qu'un ecclésiastique achetait chez un libraire l'ouvrage de Jansénius, qu'il trouvait fort cher. *Au moins,*

de cette querelle, à laquelle néanmoins l'Eglise de Rome, celle de France, et même le grand Bossuet, firent l'honneur de s'en occuper [1]. L'évêque de Laon, chargé d'une négociation où d'illustres prélats attachaient tant de prix, eut besoin de toute sa modération, de toute sa patience, de toute son adresse, pour amener les esprits à un accommodement qu'on appela *la paix de Clément IX, et même,* dit Voltaire, *la paix de l'Eglise, quoiqu'il fût question d'une dispute ignorée ou méprisée dans le reste du monde chrétien;* encore cette paix ne dura-t-elle que peu de temps, parce que de part et d'autre les contendans voulaient la guerre, dont ils avaient besoin pour faire parler d'eux.

La cour de Rome, de concert avec celle de France, récompensa l'évêque de Laon d'un chapeau de cardinal, sinon pour la paix perpétuelle qu'il n'avait pu faire, au moins pour la trève qu'il avait su obtenir; et bientôt après, le roi le chargea des affaires de France auprès du pape. La circonstance était délicate, les esprits étant alors fort échauffés et les deux cours fort aigries au sujet de l'affaire de la régale [2]. Cependant, malgré les bravades et les insultes même du souverain pontife, Louis XIV, alors la terreur de l'Europe, faisait à l'Eglise romaine l'honneur de la ménager; et ce prince, qui n'opposait à ses plus redoutables ennemis que la fierté et la force, daignait descendre aux négociations avec le *vieux prêtre* successeur de S. Pierre. Nous n'hésitons point à donner à l'évêque de Rome ce titre modeste, que prenait autrefois humblement un pape orgueilleux, tout glorieux d'avoir soumis à ses volontés, dans un siècle d'ignorance, un puissant empereur [3], en ne repoussant les armes du prince qu'avec les clefs qu'il tenait dans ses faibles mains. Louis XIV, fidèle à sa qualité de roi *très-chrétien,* mais placé dans un siècle moins timide et plus éclairé, ne voulait ni briser ces clefs autrefois si redoutables, ni laisser briser son sceptre par elles; et tout irrité qu'il se montrait contre l'évêque de Rome, il était bien résolu de rester toujours le respectueux fils du saint-siége. Le cardinal d'Estrées remplit en digne ministre du monarque des vues tout à la fois si fermes

dit l'ecclésiastique au marchand, *les cinq propositions y sont-elles?.... Si elles y étaient,* répondit le libraire, *vous n'auriez pas le livre pour cent écus.*

[1] *Voyez* les notes sur l'article de Bossuet.

[2] *Voyez* l'éloge de Bossuet, et les notes sur cet éloge.

[3] *Dieu a voulu,* disait Alexandre III, *qu'un vieux prêtre triomphât d'un empereur puissant et terrible.* Cet empereur puissant et terrible était le fameux Frédéric Barberousse, dont les armes et le courage ne purent résister aux foudres ecclésiastiques, alors très-respectées des peuples et très-redoutées des souverains.

et si pieuses. Le zèle du négociateur en cette circonstance démentit hautement une maxime injurieuse à l'épiscopat et à la pourpre, avancée dans plus d'une occasion par des politiques soupçonneux; il prouva qu'un *prélat cardinal* peut servir très-fidèlement son souverain, et qu'on peut être prince de l'Eglise romaine sans oublier qu'on est Français. Chargé de traiter avec une cour qui, réduite à la ruse par sa faiblesse même, n'a d'autres ressources que de se couvrir de la *peau du renard* dans les momens où l'ancienne Rome n'aurait montré que les *ongles du lion*, le prélat français sut opposer la prudence à la finesse, la modération aux vains éclats du zèle, l'activité à la lenteur, et la vigueur à l'opiniâtreté. Il eut à traiter, peu de temps après, avec le même pape, Innocent XI, une autre affaire d'autant plus critique, que ce pape réclamait un droit très-juste, celui de priver d'asile dans Rome les brigands et les malfaiteurs; le roi, qui aurait sans peine accordé cette demande aux représentations et à l'équité, ne la refusait qu'à la hauteur et aux menaces. Le cardinal d'Estrées réussit à tout pacifier; mais il n'en vint à bout, grâce aux détours insidieux de l'astuce italienne, qu'après plusieurs années de négociations, aussi longues et presque aussi épineuses que s'il eût été question du traité de paix le plus important, après la guerre la plus opiniâtre, et pour les plus grands intérêts.

Exercé dans la connaissance des hommes et dans l'art de manier les esprits, le cardinal d'Estrées en fit un usage heureux dans plusieurs conclaves, où son titre lui donnait le droit d'assister pour concourir à l'élection du chef de l'Eglise. Le Saint-Esprit, qui, au milieu des intrigues et des cabales, veille toujours sur ces assemblées[1], ne dédaigne pas, disent les théologiens, quand le bien de la religion l'exige, d'employer les moyens humains pour faire réussir les choses divines; il fit servir dans ces occasions les talens du cardinal d'Estrées à remplir les vues de sa providence et de sa sagesse, en élevant toujours sur le trône pontifical le sujet que désirait un monarque zélé pour la propagation de la foi, et pour l'honneur de la religion catholique.

L'habile et heureux négociateur fut envoyé d'Italie en Espagne, au commencement du règne de Philippe V, à qui le roi de France, son aïeul, voulait donner pour conseil un homme plein de sagesse et de lumières. L'ambassadeur eut à traiter dans cette cour, non plus avec des prêtres souples et rusés, mais, ce

[1] « Je me repens, disait S. Charles Borromée à Grégoire XIII, de vous avoir » donné ma voix pour la papauté, depuis que j'ai appris les écarts de votre » jeunesse...... Charles, répliqua le pape sur le ton du pieux cardinal, » soyez tranquille, le Saint-Esprit le savait avant vous. »

qui était plus difficile, avec une femme ambitieuse, puissante et fière, qui gouvernait le monarque et le royaume, la fameuse princesse des Ursins, dont le crédit fit rappeler le cardinal d'Estrées au bout de trois ans. Mais Louis XIV, voulant éloigner de ce rappel toute idée de disgrâce et de dégoût, et d'autant plus satisfait de son ministre que les courtisans de Philippe V l'étaient moins, lui donna pour récompense l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, où il acheva paisiblement ses jours avec la considération que méritent les dignités et la naissance, quand on y a joint des talens utiles à la patrie.

Le cardinal d'Estrées était entré dans l'Académie dès l'âge de vingt-huit ans; son nom était déjà si distingué dans les lettres, que Chapelain lui fit l'honneur de le placer, avec les écrivains les plus célèbres qu'il y eût alors, sur la liste qu'il en fit par ordre de Colbert. Voici ce qu'on lit dans cette liste au sujet de l'évêque de Laon : *Il n'a rien imprimé que l'on sache ; mais on a vu de lui plusieurs lettres latines et françaises de la dernière beauté, et qui font bien voir qu'il n'est pas seulement docteur en théologie, mais encore au Parnasse entre les premiers.*

Cet éloge, dont le ton et la forme pourraient rendre la vérité suspecte, n'était pas aussi exagéré qu'on serait tenté de le croire. A un grand amour pour les lettres, le cardinal d'Estrées joignait en effet beaucoup de talens pour les lettres même. Il les cultiva, autant que ses autres travaux le lui permirent, avec la même ardeur et le même succès que s'il y eût attaché sa fortune (1). Nous voyons, par les discours prononcés à l'Académie le jour de la réception de l'abbé d'Estrées son neveu, l'estime qu'on avait dans la compagnie pour les connaissances et les qualités académiques de l'oncle, qui était présent à la séance. *Dans quels âges*, dit M. de Valincourt, dont le défaut n'était pas la flatterie, *dans quels siècles cet illustre cardinal ne paraît-il pas avoir vécu? ..... Grecs, Latins, philosophes, poëtes, historiens, tous lui sont présens; et lorsque nous les voyons revivre dans sa bouche, c'est toujours avec des grâces nouvelles, dont on peut dire qu'ils lui sont redevables.*

Tels étaient les sentimens de l'Académie pour le cardinal d'Estrées. Elle eut le bonheur de le posséder près de soixante ans, et de le voir long-temps à sa tête en qualité de doyen; et quand elle le perdit, elle le pleura comme si elle venait à peine de l'acquérir. Puissent tous ses successeurs, dans le décanat, mériter de pareils regrets !

Le cardinal d'Estrées mourut à l'âge de près de quatre-vingt-sept ans. On lui avait adressé, quelques mois auparavant, une pièce de

vers, où, en l'exhortant à conserver la santé dont il jouissait encore, on ajoutait :

Et donne l'exemple à Louis
De vivre un siècle et davantage.

Le monarque ne suivit pas l'exemple du sujet, car il mourut quelques mois après lui, ayant dix années de moins, et cependant ayant vécu dix années de trop pour sa gloire, cruellement obscurcie par la fin de son règne, au moins si on en juge par les événemens.

On fit à notre académicien différentes épitaphes en vers latins, dont le vers le plus remarquable est celui-ci :

Sæpè virum reges experti recta monentem,

qui peut se traduire en cette sorte :

Par lui la vérité se fit entendre aux rois;

éloge qu'on devrait lire plus souvent sur la tombe des évêques, mais qu'on ne s'attendrait guère à trouver sur celle d'un prélat courtisan (2).

Il avait fait présent à Louis XIV de deux grands globes de Coronelli, de près de douze pieds de diamètre, ornés d'une inscription à l'honneur du monarque. Ils ont été transportés depuis à la bibliothèque du roi, dont ils devaient faire un des principaux ornemens, et dans laquelle on les a long-temps cherchés en vain. On assure que le *malheur des circonstances* avait empêché de faire les dépenses nécessaires pour placer ces globes dans un lieu où la nation et les étrangers désiraient de les voir. Gémissons d'une si fâcheuse excuse; mais respectons-la dans notre douleur, au moins si le *malheur des circonstances* n'a pas permis des dépenses plus onéreuses et plus inutiles. Ces globes sont enfin placés aujourd'hui dans le lieu qui leur était destiné ; le public les y voit avec autant de plaisir que de reconnaissance pour ceux qui l'ont fait jouir d'un bien auquel il avait droit depuis si long-temps.

NOTES.

(1) On assure que le cardinal d'Estrées cultiva jusqu'à la poésie, dans les momens que lui laissaient des occupations plus importantes ; et on lui attribue les vers sur la *violette* dans la *guirlande de Julie*, ouvrage de tous les beaux esprits de l'hôtel de Rambouillet, à l'honneur de la cé-

lèbre Julie d'Angennes, depuis duchesse de Montausier. Chaque fleur de cette guirlande rendait hommage à Julie, et celui de la violette réunit tous les suffrages.

Simple dans ma couleur, modeste en mon séjour,
Libre d'ambition, je me cache sous l'herbe;
Mais si sur votre sein je puis me voir un jour,
La plus humble des fleurs sera la plus superbe.

Dans quelques *Ana*, on attribue ces vers à Desmarets, qui, en ce cas, n'en aurait pas fait de meilleurs. Voyez, si vous le pouvez, ses *pièces de théâtre*, son *Clovis* et ses autres rapsodies poétiques.

Un académicien français, aujourd'hui oublié, Claude de l'Étoile, fit pour la même guirlande ces vers sur le Narcisse adressés aussi à Julie :

Épris de l'amour de moi-même,
De berger que j'étais, je devins une fleur.
Ah! profitez de mon malheur,
Vous que le ciel orna d'une beauté suprême;
Et pour en éviter les coups,
Puisqu'il faut que chacun aime,
Aimez un autre que vous.

On prétend que le cardinal d'Estrées fit aussi des vers galans pour madame de Maintenon dans le temps de sa plus grande faveur. On ajoute même que ces vers avaient été dictés par un sentiment plus vif que la simple galanterie. Que ce sentiment ait été réel ou supposé, madame de Maintenon n'y répondit pas; elle portait ses vues bien plus haut, et l'on sait quel en fut le succès.

(2) Le cardinal d'Estrées s'était montré digne dans tous les temps de l'attachement que les gens de lettres lui témoignèrent. On a vu combien ses confrères le chérissaient; il avait su de bonne heure se faire aimer des littérateurs célèbres. Dès sa première jeunesse, long-temps avant son élévation, il leur donnait des marques flatteuses de son affection et de son estime. Ménage, qui avait long-temps vécu avec lui dans la plus intime familiarité, lui applique le mot que Tacite fait dire à un général romain au sujet de l'empereur : *Cum privatus esset*, amici *vocabamur :* (Lorsqu'il n'était qu'homme privé, on nous appelait *amis*.)

ELOGE DE FÉNÉLON [1].

Ce respectable prélat a été loué dans l'Académie même avec une éloquence digne de lui par M. de La Harpe [2]. Obligés, comme historien de cette compagnie, de louer aussi le vertueux Fénélon, nous ne chercherons point à être éloquens, et nous n'aurons point d'efforts à faire pour nous en abstenir; nous nous bornerons à recueillir quelques faits [3], qui, racontés sans ornement, formeront un éloge de Fénélon aussi simple que lui. La simplicité d'un tel hommage est la seule manière qui nous reste d'honorer sa mémoire, et peut-être celle qui toucherait le plus sa cendre, si elle pouvait jouir de ce que nous sentons pour elle.

Fénélon a caractérisé lui-même en peu de mots cette simplicité qui le rendait si cher à tous les cœurs. *La simplicité*, disait-il, *est la droiture d'une âme qui s'interdit tout retour sur elle et sur ses actions. Cette vertu est différente de la sincérité, et la surpasse. On voit beaucoup de gens qui sont sincères sans être simples. Ils ne veulent passer que pour ce qu'ils sont, mais ils craignent sans cesse de passer pour ce qu'ils ne sont pas. L'homme simple n'affecte ni la vertu, ni la vérité même; il n'est jamais occupé de lui, il semble avoir perdu ce* moi *dont on est si jaloux.* Dans ce portrait, Fénélon se peignait lui-même sans le vouloir. Il était bien mieux que modeste, car il ne songeait pas même à l'être; il lui suffisait, pour être aimé, de se montrer tel qu'il était, et on pouvait lui dire :

L'art n'est pas fait pour toi, tu n'en as pas besoin.

Voici quelques traits de cette vertu simple, humaine, et surtout indulgente, que l'archevêque de Cambrai savait encore mieux pratiquer que définir. Un de ses curés se félicitait en sa présence d'avoir aboli les danses des paysans les jours de dimanches et de fêtes. *M. le curé*, lui dit Fénélon, *ne dansons point; mais permettons à ces pauvres gens de danser;*

[1] François de Salignac de La Motte Fénélon, archevêque de Cambrai et précepteur du duc de Bourgogne, petit-fils de Louis XIV, né au château de Fénélon, en Périgord, le 6 août 1651; reçu le 31 mars 1693, à la place de Paul Pélisson; mort le 8 janvier 1715.

[2] Éloge de Fénélon, couronné par l'Académie en 1771.

[3] Depuis la lecture publique de cet éloge, quelques uns des faits qu'on va lire ont été imprimés dans d'autres ouvrages, et par là sont plus connus qu'ils ne l'étaient dans le temps de cette lecture.

pourquoi les empêcher d'oublier un moment combien ils sont malheureux?

On a loué avec justice le mot d'un homme de lettres, en voyant sa bibliothèque détruite par un incendie : *Je n'aurais guère profité de mes livres, si je ne savais pas les perdre.* Le mot de Fénélon, qui perdit aussi tous ses livres par un accident semblable est bien plus simple et plus touchant : *J'aime bien mieux*, dit-il, *qu'ils soient brûlés, que la chaumière d'une pauvre famille* (1).

Il allait souvent se promener seul et à pied dans les environs de Cambrai ; et, dans ses visites diocésaines, il entrait dans les cabanes des paysans, s'asseyait auprès d'eux, les soulageait et les consolait. Les vieillards qui ont eu le bonheur de le voir, parlent encore de lui avec le respect le plus tendre. *Voilà*, disent-ils, *la chaise de bois où notre bon archevêque venait s'asseoir au milieu de nous ; nous ne le reverrons plus!* et ils répandent des larmes.

Il recueillait dans son palais les malheureux habitans des campagnes, que la guerre avait obligés de fuir leurs demeures, les nourrissait et les servait lui-même à table. Il vit un jour un paysan qui ne mangeait point, et lui en demanda la raison. *Hélas! monseigneur*, lui dit le paysan, *je n'ai pas eu le temps, en fuyant de ma cabane, d'emmener une vache qui nourrissait ma famille, les ennemis me l'auront enlevée, et je n'en trouverai pas une aussi bonne.* Fénélon, à la faveur de son sauf-conduit, partit sur-le-champ, accompagné d'un seul domestique, trouva la vache, et la ramena lui-même au paysan. Malheur à ceux à qui ce trait attendrissant ne paraîtrait pas assez noble pour être raconté [1] devant une assemblée si respectable et si digne de l'entendre!

La simplicité de sa vertu obtint le triomphe le plus flatteur et le plus doux dans une occasion qui dut être bien chère à son cœur. Ses ennemis, car, à la honte de l'humanité, Fénélon eut des ennemis, avaient eu la détestable adresse de placer auprès de lui un ecclésiastique de grande naissance, qu'il croyait n'être que son grand-vicaire, et qui était son espion. Cet homme, qui avait consenti à faire un métier si vil et si lâche, eut le courage de s'en punir ; après avoir observé long-temps l'âme douce et pure qu'il était chargé de noircir, il vint se jeter aux pieds de Fénélon en fondant en larmes, avoua le rôle indigne qu'on lui avait fait jouer, et alla cacher dans la retraite son désespoir et sa honte.

[1] Cet éloge de Fénélon a été lu à la séance publique du 25 août 1774, et l'a été encore à la séance particulière du 17 mai 1777, à laquelle l'empereur assista.

Ce prélat, si indulgent pour les autres, n'exigeait point qu'on le fût pour lui ; non-seulement il consentait qu'on se montrât sévère à son égard, il en était même reconnaissant. Le P. Séraphin, capucin, missionnaire plus zélé qu'éloquent, prêchait à Versailles devant Louis XIV. L'abbé de Fénélon, alors aumônier du roi, était au sermon, et s'endormit. Le P. Séraphin l'aperçut, et s'interrompant brusquement au milieu de son discours, *Réveillez*, dit-il, *cet abbé qui dort, et qui apparemment n'est ici que pour faire sa cour au roi.* Fénélon aimait à raconter cette anecdote ; il louait, avec la satisfaction la plus vraie, le prédicateur qui avait montré tant de liberté apostolique, et le roi qui l'avait approuvé par son silence. A cette occasion, il racontait qu'un jour Louis XIV fut étonné de ne voir personne au sermon, où il avait toujours remarqué la plus grande affluence de courtisans, et où Fénélon se trouvait en ce moment presque seul avec le roi. Ce prince en demanda la raison au major de ses gardes. *Sire*, répondit le major, *j'avais fait dire que votre Majesté n'irait point au sermon ; j'étais bien aise que vous connussiez par vous-même ceux qui y viennent pour Dieu, et ceux qui n'y viennent que pour vous.*

Si Fénélon avait donné à la cour le mauvais exemple de dormir à un mauvais sermon, il y donna dans une autre occasion une leçon de régularité bien rare. Lorsqu'il eut été nommé à l'archevêché de Cambrai, il remit son abbaye de Saint-Valery, *pour ne pas violer*, disait-il, *la loi de l'Église qui défend de posséder plusieurs bénéfices.* L'archevêque de Reims, Le Tellier, que cette loi n'effrayait pas autant, mais que cet exemple effraya beaucoup, dit à Fénélon : *Vous allez nous perdre* (2).

Son amour pour la vertu était si tendre, et pour ainsi dire si délicat, que rien de ce qui pouvait lui porter les atteintes les plus légères ne lui paraissait innocent. Il blâmait Molière de l'avoir représentée dans le *Misanthrope*, avec une austérité odieuse et ridicule. La critique pouvait n'être pas juste ; mais le motif qui la dictait honore la candeur de son âme. Cette critique est même d'autant plus louable, qu'on ne peut l'accuser d'avoir été intéressée ; car la vertu douce et indulgente de Fénélon était bien éloignée de ressembler à la vertu sauvage et inflexible du Misanthrope. Au contraire, Fénélon goûtait beaucoup le *Tartufe ;* plus il aimait la vertu naïve et sincère, plus il en détestait le masque, qu'il se plaignait de rencontrer souvent à Versailles, et plus il applaudissait à ceux qui essayaient de l'arracher. Il ne faisait pas, comme Baillet, un crime à Molière *d'avoir usurpé le droit des ministres du Seigneur, pour reprendre les hypocrites ;* Fénélon était persuadé que ceux qui se plaignent qu'on leur

usurpe ce droit, qui n'est au fond que le droit de tout homme de bien, sont pour l'ordinaire peu empressés d'en faire usage, et craignent même souvent qu'on ne l'exerce à leur égard. Il osait blâmer Bourdaloue, dont il respectait d'ailleurs les talens et la vertu, d'avoir attaqué dans un de ses sermons, par une déclamation insipide, cette précieuse comédie, où le contraste de la fausse dévotion et de la piété sincère est peint avec des couleurs si propres à faire détester l'une et respecter l'autre. *Bourdaloue*, disait-il avec candeur, *n'est pas Tartufe, mais ses ennemis diront qu'il est Jésuite* (3).

Pendant la guerre de 1701, un jeune prince de l'armée des alliés passa quelque temps à Cambrai. Fénélon donna quelques instructions à ce prince, qui l'écoutait avec vénération et avec tendresse. Il lui recommanda surtout de ne jamais forcer ses sujets à changer de religion. *Nulle puissance humaine*, lui disait-il, *n'a droit sur la liberté du cœur. La violence ne persuade pas ; elle ne fait que des hypocrites. Donner de tels prosélytes à la religion, ce n'est pas la protéger, c'est la mettre en servitude.* Il tint à ce même prince, sur l'administration de ses États, le langage que Mentor tint à Télémaque. Il lui fit voir les avantages qu'il pouvait tirer de la forme du gouvernement de son pays. *Votre sénat*, lui dit-il, *ne peut rien sans vous ; n'êtes-vous pas assez puissant? vous ne pouvez rien sans lui ; n'êtes-vous pas heureux d'avoir les mains liées pour le mal*[1]. *Tout prince sage doit souhaiter de ne régner que par les lois ; sa justice, sa gloire, son autorité même y sont intéressées. Favorisez*, écrivait-il, *à un autre prince, le progrès des lumières dans vos États. Plus une nation est éclairée, plus elle sent que son véritable intérêt est d'obéir à des lois justes et sages, et plus elle vit tranquille et fidèle à l'abri de ces lois.*

Durant la même guerre de 1701, Fénélon, tombé dans la disgrâce du roi, et banni de sa présence, recevait des généraux ennemis bien plus d'accueil que des nôtres. Tandis qu'Eugène et Marlborough lui rendaient le respect et l'hommage dont il était digne, les courtisans français, qui servaient à l'armée de Flandre, évitaient de le voir ; les plus vils croyaient faire leur cour en le décriant, et les plus vertueux un grand effort de courage et de prudence tout à la fois, en se bornant à ne le pas louer. Le duc de Bourgogne son élève, le seul peut-être des habitans de Versailles qui ne l'eût pas oublié, n'avait pu, malgré ses instances, obtenir du roi son aïeul, la permission de voir un seul instant pendant la campagne de 1708, où il commandait l'armée, l'homme de la terre à qui il avait le plus d'obligation, et pour

[1] Voyez la *Vie de Fénélon*, par Ramsai.

lequel il était pénétré de la vénération la plus tendre. Délaissé si cruellement dans sa propre patrie, l'archevêque de Cambrai pouvait, en quelque sorte, la regarder comme une terre étrangère, lorsque la France, déchirée depuis dix-huit ans par une guerre malheureuse, acheva d'être désolée par le funeste hiver de 1709. Fénélon avait dans ses greniers pour cent mille francs de grains ; il les distribua aux soldats, qui souvent manquaient de pain, et refusa d'en recevoir le prix. *Le Roi,* dit-il, *ne me doit rien ; et dans les malheurs qui accablent le peuple, je dois, comme* Français *et comme* évêque, *rendre à l'État ce que j'en ai reçu.* C'est ainsi qu'il se vengeait de sa disgrâce.

Le charme le plus touchant de ses ouvrages est ce sentiment de quiétude et de paix qu'il fait goûter à son lecteur ; c'est un ami qui s'approche de vous, et dont l'âme se répand dans la vôtre ; il tempère, il suspend au moins pour un moment vos douleurs et vos peines ; on pardonne à l'humanité tant d'hommes qui la font haïr, en faveur de Fénélon qui la fait aimer.

Le peu d'écrits qu'il a laissés sur la littérature est plein de goût, de finesse et de lumières. Nourri de la lecture des anciens, il sait d'autant mieux les admirer, qu'il ne les admire pas toujours. Dans les auteurs qu'il cite pour modèles, les traits qui vont à l'âme sont ceux sur lesquels il aime à se reposer ; il semble alors, si on peut parler ainsi, respirer doucement l'air natal, et se retrouver au milieu de ce qu'il a de plus cher.

Ses *Dialogues sur l'éloquence,* et sa *Lettre à l'Académie Française* sur le même objet, renferment les principes les plus sains sur l'art d'émouvoir et de persuader. Il y parle de cet art en orateur et en philosophe ; des rhéteurs qui n'étaient ni l'un ni l'autre, l'attaquèrent et ne le réfutèrent pas ; ils n'avaient étudié qu'Aristote qu'ils n'entendaient guère, et il avait étudié la nature qui ne trompe jamais.

Les mieux écrits de ses ouvrages, s'ils ne sont pas les mieux raisonnés, sont peut-être ceux qu'il a faits sur le *quiétisme,* c'est-à-dire sur cet amour désintéressé qu'il exigeait pour l'Être suprême, mais que la religion désavoue. Pardonnons à cette âme tendre et active d'avoir perdu tant de chaleur et d'éloquence sur un pareil sujet ; il y parlait du plaisir d'aimer. *Je ne sais pas,* dit un célèbre écrivain, *si Fénélon fut hérétique en assurant que Dieu mérite d'être aimé pour lui-même ; mais je sais que Fénélon méritait d'être aimé ainsi.* Il défendait la mauvaise cause avec un intérêt si séduisant, que l'intrépide Bossuet, son antagoniste, exercé à lutter contre les ministres protestans les plus redoutables, avouait que Fénélon lui avait donné plus de peine que les Claude et les Basnage ; aussi disait-il de l'archevêque de Cambrai

ce que le roi d'Espagne Philippe IV disait de M. de Turenne : *voilà un homme qui m'a fait passer de bien mauvaises nuits.* Il y paraissait quelquefois aux expressions peu ménagées avec lesquelles Bossuet attaquait son paisible adversaire. *Monseigneur,* lui répondait l'archevêque de Cambrai, *pourquoi me dites-vous des injures pour des raisons ? auriez-vous pris mes raisons pour des injures ?* Cependant, quoique victime du zèle de son éloquent antagoniste, il parlait toujours avec éloge des rares talens de ce Chrysostôme moderne ; et lors même qu'on cherchait à les rabaisser en sa présence, soit par une aveugle prévention, soit par une basse flatterie, il en prenait hautement la défense. Il est vrai que son illustre rival lui rendait la même justice ; car une femme de la cour ayant demandé à l'évêque de Meaux, dans le fort de sa querelle théologique avec Fénélon, si cet archevêque avait en effet autant d'esprit qu'on le disait : *ah ! madame,* répondit Bossuet, *il en a à faire trembler.*

Soumettant néanmoins cet esprit supérieur aux décisions de l'Église, non-seulement il publia lui-même, comme tout le monde sait, la bulle qui condamnait son ouvrage des *Maximes des Saints,* mais il voulut laisser à sa cathédrale un monument durable de sa soumission ; il fit faire un soleil porté par deux anges, qui foulaient aux pieds plusieurs livres, sur l'un desquels était le titre du sien (4).

Il était alors exilé à Cambrai pour cette affaire du quiétisme ; *car un évêque,* comme tout le monde sait, *est appelé parmi nous exilé, lorsqu'il a ordre de rester dans son diocèse.* L'archevêque de Cambrai, bien éloigné d'adopter ce langage, et pénétré du sentiment de ses devoirs, bénit l'heureuse faute qui l'avait enfin rendu à son église, et regarda comme un bienfait ce que d'autres auraient regardé comme un malheur.

Sa disgrâce à la cour, qui avait commencé par ses opinions mystiques, fut consommée sans retour par son roman de *Télémaque,* où Louis XIV crut voir la satire indirecte de son gouvernement ; ce qui fit dire que *la grande hérésie de l'archevêque de Cambrai était en politique et non pas en théologie.* M. de Boze lui succéda dans l'Académie Française ; et comme Louis XIV vivait encore, ni M. de Boze, ni M. Dacier qui le reçut, n'osèrent faire l'éloge du *Télémaque.* Il était fait d'avance par la voix publique, qui ne craint point les rois et qui les juge.

On assure pourtant, ce qui serait bien digne de l'âme noble et vertueuse de Louis XIV, que ce prince, sur la fin de sa vie, rendit enfin justice à Fénélon, qu'il eut même avec lui un commerce de lettres, et que quand il apprit sa mort, il le regretta. Peut-être les malheurs qu'il éprouva dans ses dernières années

avaient tempéré ses idées de gloire et de conquête, et l'avaient rendu plus digne d'entendre la vérité. Fénélon avait prévu ces malheurs ; il existe de lui une lettre manuscrite adressée ou destinée à Louis XIV, et dans laquelle il prédit à ce prince les revers affreux qui bientôt après désolèrent et humilièrent sa vieillesse. Cette lettre est écrite avec l'éloquence et la liberté d'un ministre de l'Être suprême, qui plaide auprès de son roi la cause des peuples ; l'âme douce de Fénélon semble y avoir pris la vigueur de Bossuet, pour dire au monarque les plus courageuses vérités. Nous ignorons si cette lettre a été lue par Louis XIV ; mais qu'elle était digne de l'être ! qu'elle le serait d'être lue et méditée par tous les rois ! Ce fut quelques années après l'avoir écrite que Fénélon eut l'archevêché de Cambrai (5). Si le prince a vu la lettre, et qu'il ait ainsi récompensé l'auteur, c'est le moment de sa vie où il a été le plus grand. Mais son mécontentement du *Télémaque* nous fait douter avec regret de ce trait d'héroïsme, qu'il nous serait si doux de croire et de célébrer.

La réputation du *Télémaque*, qui n'a jamais varié dans le reste de l'Europe, a souffert en France différentes révolutions. Quand l'ouvrage parut, la nouveauté du genre, l'intérêt du sujet, les grâces du style, et plus encore la critique indirecte mais continuelle d'un monarque qui n'était plus le dieu de ses sujets, enlevèrent tous les suffrages. La corruption qu'amena la régence et qui rendit la nation moins sensible aux ouvrages où la vertu respire, le parti violent qui s'éleva contre Homère, dont le *Télémaque* paraissait l'imitation ; enfin la monotonie qu'on crut y apercevoir dans la diction et dans les idées, le firent rabaisser assez long-temps à la classe des ouvrages dont le seul mérite est d'instruire agréablement la jeunesse. Ce livre a fort augmenté de prix dans notre siècle, qui, plus éclairé que le précédent sur les vrais principes du bonheur des États, semble les renfermer dans ces deux mots, *agriculture* et *tolérance ;* il voudrait élever des autels au citoyen qui a tant recommandé la première, et à l'évêque qui a tant pratiqué la seconde.

Il écrivit contre les jansénistes ; mais ce ne fut pas, comme l'a débité la calomnie, pour faire sa cour au P. Le Tellier ; son âme noble et franche était aussi incapable d'un tel motif, que sa candeur et sa probité de rechercher un tel homme ; la douceur seule de son caractère, et l'idée qu'il s'était faite de la bonté suprême, le rendait peu favorable à la doctrine des partisans du P. Quesnel, qu'il appelait *impitoyable* et *désespérante ;* et pour les combattre il écoutait encore plus son cœur que sa théologie. *Dieu,* disait-il, *n'est pour eux que l'être* terrible ; *il n'est pour moi que l'être* bon ; *je ne puis me résoudre à en faire un tyran*

qui nous ordonne de marcher en nous mettant aux fers, et qui nous punit si nous ne marchons pas.

Mais en proscrivant des principes qui lui paraissaient trop durs, il ne pouvait souffrir qu'on persécutât ceux qui les soutenaient. *Soyons à leur égard*, disait-il, *ce qu'ils ne veulent pas que Dieu soit à l'égard des hommes, pleins de miséricorde et d'indulgence.* On lui représentait que les jansénistes étaient ses ennemis déclarés, et n'oubliaient rien pour décrier sa doctrine et sa personne. *C'est une raison de plus*, répondait-il, *pour les souffrir et leur pardonner* (6).

Quoique la sensibilité qui rendait Fénélon si aimable, soit empreinte dans tous ses ouvrages, elle est encore plus profonde et plus pénétrante dans tous ceux qu'il a faits pour le duc de Bourgogne. Il semble qu'en les écrivant il n'ait cessé de se répéter à lui-même : *Ce que je vais dire à cet enfant va faire le bonheur ou le malheur de vingt millions d'hommes.* Ce sentiment respectable paraît surtout avoir dicté ses *Dialogues des Morts.* Tous ont de la vie et de l'intérêt. Mais ceux qu'il a particulièrement consacrés à l'instruction de son élève, ont une énergie douce et tendre, que l'importance de l'objet inspire à l'écrivain et lui fait trouver au fond de son cœur. Son pinceau prend même de la force quand il la croit nécessaire. Tel est le caractère de quelques fables où il peint son disciple à lui-même sous des noms déguisés, et où, couvrant ce portrait peu flatteur du voile de l'apologue, il emploie, pour corriger le prince, ce même amour-propre qu'il éclaire sans révolter (7).

Une autre observation qu'il ne faut pas omettre sur ces excellens ouvrages, c'est que l'auteur y fait beaucoup moins parler la religion que la morale naturelle ; non par un principe d'indifférence pour cette religion dont il était un si digne ministre, mais par le motif le plus sage et le plus louable, celui de rendre, s'il le pouvait, ses leçons utiles à tous les jeunes princes de la terre, en leur parlant un langage qu'ils fussent tous à portée d'entendre ; langage que la nature apprend à tous les cœurs, et qui, d'accord avec toutes les religions, est indépendant de celle que les lois de chaque État peuvent y avoir établie. Les seules leçons où Fénélon montre le christianisme à son élève, sont ses *Directions pour la conscience d'un roi :* mais qu'il y rend le christianisme respectable ! quel précieux usage il sait en faire pour établir les principes de la félicité des peuples, pour éclairer le jeune prince sur l'étendue et la rigueur de ses devoirs, pour l'effrayer sur les suites affreuses qu'entraînerait sa négligence à les remplir ; enfin pour lui inspirer l'horreur de la tyrannie et de l'oppression, mais surtout de la persécution et du fanatisme !

C'est là que l'instituteur est à la fois prêtre et citoyen ; deux qualités d'autant plus respectables quand elles sont unies, que par malheur elles ne l'ont pas été toujours.

Fénélon regrettait beaucoup que l'usage de la cour de France ne lui eût pas permis de faire voyager son élève. *Je l'ai du moins fait voyager,* disait-il, *avec Mentor et Télémaque, n'ayant pu mieux faire pour lui et avec lui* (8). *S'il voyageait jamais, je désirerais que ce fût sans appareil. Moins il aurait de cortége, plus la vérité approcherait de lui. Il verrait ailleurs beaucoup mieux que chez lui le bien et le mal, pour adopter l'un et pour éviter l'autre; et, délivré pour quelques momens de l'embarras d'être prince, il goûterait le plaisir d'être homme* [1].

N'oublions pas la circonstance la plus intéressante peut-être de l'éducation du duc de Bourgogne, et qui fait le plus aimer son digne instituteur. Quand Fénélon avait commis dans cette éducation quelque faute, même légère, il était difficile qu'il en fît d'autres ; il venait s'accuser lui-même auprès du jeune prince. Quelle autorité douce et puissante il acquérait sur son disciple par cette respectable sincérité! que de vertus il lui enseignait à la fois! l'habitude d'être simple et vrai, même aux dépens de son amour-propre, l'indulgence pour les fautes d'autrui, la docilité pour reconnaître et avouer les siennes, le courage même de s'en accuser, la noble ambition de se connaître, et l'ambition plus noble encore de se vaincre. *Si tu veux,* dit un philosophe, *faire entendre et aimer à ton fils la sévère vérité, commence à la dire lorsqu'elle est fâcheuse pour toi-même.*

Pourrions-nous croire, si les registres de l'Académie Française ne l'attestaient, que le jour où Fénélon fut élu par cette compagnie, deux académiciens ne rougirent pas de lui donner chacun une boule d'exclusion ? heureusement pour eux, et surtout pour nous qui devons être leurs historiens, ils seront à jamais inconnus, et la postérité ignorera cet affligeant secret, dont la publicité nous forcerait de haïr leur mémoire. Quelque illustres qu'ils eussent été par leur naissance, par leurs dignités, par leurs ouvrages même, nous ne pourrions parler de leur rang ou de leurs talens qu'avec douleur; nous sentirions, en prenant la plume, notre cœur se resserrer et se flétrir, et peut-être n'aurions-nous la force de tracer que ces tristes mots : *Il donna une boule noire à Fénélon.*

[1] Cet article de l'éloge de Fénélon a été lu en présence de l'empereur, qui voyageait en France, comme Fénélon désirait qu'on fît voyager son élève Ce qu'on dit ici des vœux du précepteur est très-vrai, et n'a point été imaginé, comme on pourrait le croire, relativement au voyage de ce prince; mais les auditeurs en firent aisément l'application.

On lit dans la cathédrale de Cambrai une épitaphe bien longue et bien froide de ce vertueux prélat ; oserions-nous en proposer une plus courte ?

Sous cette pierre repose Fénélon ; passant, n'efface point par tes pleurs cette épitaphe, afin que d'autres la lisent et pleurent comme toi (9) !

NOTES.

(1) Plusieurs savans qui ont eu, comme ce vertueux prélat, le malheur de perdre leurs livres par un accident semblable, n'ont pas supporté cette perte avec le même courage. Le célèbre Bartholin, dont la bibliothèque fut brûlée avec tous ses papiers et d'autres manuscrits précieux, a fait un ouvrage intitulé *de Bibliothecæ incendio*, où il déplore son infortune. Antonius Urceus, *dit* Codrus, à qui la même disgrâce arriva, pensa, dit-on, en perdre l'esprit. Il faut plaindre sans condamner ces deux littérateurs ; mais il faut louer Fénélon d'avoir montré plus de courage, et de l'avoir exprimé avec une sensibilité si touchante.

(2) On trouve dans une lettre de madame de Coulanges à madame de Sévigné, du 22 février 1695, quelques détails intéressans, relatifs à ce fait, et à l'attachement de Fénélon au précepte de la résidence. « M. l'abbé » de Fénélon a paru surpris du présent que le roi lui a fait de l'archevê- » ché de Cambrai ; en le remerciant, il lui a représenté qu'il ne pou- » vait regarder comme une récompense, une grâce qui l'éloignait de » M. le duc de Bourgogne ; le roi lui a dit qu'il ne prétendait pas qu'il » fût obligé à une résidence entière ; et en même temps ce digne arche- » vêque a fait voir au roi que, par le concile de Trente, il n'était permis » aux prélats que trois mois d'absence de leurs diocèses, encore même » pour les affaires qui pouvaient regarder leur église. Le roi lui a repré- » senté l'importance de l'éducation des princes, et a consenti qu'il » demeurât neuf mois à Cambrai et trois à la cour. Il a rendu son » unique abbaye. M. de Reims a dit que M. de Fénélon, pensant » comme il faisait, prenait le bon parti ; et que lui, pensant comme il » fait, il fait bien aussi de garder tous ses bénéfices ; » résolution bien digne d'un prélat qui n'attachait de prix qu'aux richesses : aussi le caustique Despréaux disait de lui : *Il fait bien plus de cas de moi depuis que je suis devenu riche*. Ce *successeur des apôtres*, qui ne l'était pas de leur mépris pour les biens de ce monde, prétendait qu'on ne pouvait être *honnête homme* à moins d'avoir dix mille livres de rente, et ce fut d'après un tarif si édifiant et si épiscopal, que Despréaux répondit un jour au même prélat qui s'informait de la probité de quelqu'un : *Monseigneur, il s'en faut quatre mille livres de rente qu'il ne soit honnête homme*. C'est lui que le poëte avait en vue dans les vers suivans de sa troisième épître, où il parle de la *mauvaise honte* :

L'avare, des premiers en proie à ses caprices,
Dans un infâme gain mettant l'honnêteté,
Pour toute honte alors compta la pauvreté.

C'était encore le même prélat, qui, voyant passer dans la galerie de Versailles le malheureux ex-roi d'Angleterre, Jacques II, suivi de quelques jésuites, délaissé par tous les courtisans, et baffoué de la plupart d'entre eux, dit assez haut pour scandaliser les âmes pieuses : *Voilà un bon homme; il a quitté trois royaumes pour une messe.* Les jansénistes assurent pourtant que ce prélat, si détaché de la messe, était fort attaché à la *saine doctrine :* c'est qu'il n'aimait pas les jésuites, et n'en était pas aimé.

Peu scrupuleux sur la pluralité des bénéfices, mais janséniste d'ailleurs ou prétendant l'être, l'archevêque de Reims affichait très-peu de soumission à l'autorité papale. Aussi le nonce lui disait-il : « Ou croyez » à l'autorité du pape, ou ne possédez qu'un bénéfice ; car vous ignorez » apparemment que la pluralité des bénéfices, interdite par les déci» sions des conciles, n'est permise ou tolérée en France qu'en vertu de » quelques brefs émanés de cette cour dont vous avez tant d'envie de » secouer le joug. » Ce mot a beaucoup de rapport avec la réponse de Basnage à un janséniste qui lui avait envoyé un ouvrage contre la bulle *Unigenitus. Ou recevez cette bulle,* disait Basnage, *ou renoncez à l'Église romaine.*

L'amour si tendre de l'archevêque de Reims, Le Tellier, pour la pluralité des bénéfices, nous rappelle aussi la réponse de Louis XIV à un évêque de Metz, qui, arrivant de son séminaire où il avait passé dix jours, pour revenir promptement habiter Versailles, son séjour ordinaire, exaltait ridiculement en présence du roi le désintéressement de tous ses ecclésiastiques : *Ils ne font,* disait-il, *aucun cas ni de bénéfices, ni de richesses, et même ils s'en moquent. Vous vous moquez donc bien d'eux,* répondit Louis XIV.

(3) Le reproche ridicule fait au divin Molière par le pesant Baillet, d'*avoir usurpé les droits de l'Église pour confondre les hypocrites,* occasiona un mot du premier lorsqu'il donna son *Tartufe.* On lui demanda de quoi il s'avisait de faire des sermons : *On permet bien,* répondit-il, *au P. Maimbourg de faire des comédies en chaire ; pourquoi ne me serait-il pas permis de faire des sermons sur le théâtre?* On peut voir dans le Dictionnaire de Bayle, article *Maimbourg,* l'extrait d'un des sermons de ce jésuite, que Molière avait bien raison d'appeler des *comédies,* plus ridicules à la vérité que plaisantes. Le mot de Molière sur ce jésuite était suffisant pour exciter l'orage que les charitables confrères du P. Maimbourg firent essuyer au *Tartufe* et à son auteur ; car malgré le peu d'estime des jésuites pour ce misérable écrivain, qu'ils chassèrent bientôt après de chez eux, ils ne pouvaient souffrir qu'on attaquât tout ce qui portait leur robe ; mais, dans ce même temps, ils laissaient jouer à la Comédie italienne une pièce très-scan-

daleuse, qui n'attaquait que la religion, et ne touchait point à leur société.

Nous avons parlé dans l'éloge de Fénélon, de la *diatribe* de Bourdaloue contre le *Tartufe*. On ne sera peut-être pas fâché de la trouver ici.

« Comme la vraie et la fausse dévotion ont je ne sais combien d'actions qui leur sont communes; comme les dehors de l'une et de l'autre sont presque tous semblables, il est non-seulement aisé, mais d'une suite presque nécessaire, que la même raillerie qui attaque l'une intéresse l'autre, et que les traits dont on peint celle-ci intéressent celle-là; et voilà ce qui est arrivé lorsque des esprits profanes ont entrepris de censurer l'hypocrisie, en faisant concevoir d'injustes soupçons de la vraie piété par de malignes interprétations de la fausse. Voilà ce qu'ils ont prétendu en exposant sur le théâtre et à la risée publique un hypocrite imaginaire; en tournant dans sa personne les choses les plus saintes en ridicule; en lui faisant blâmer les scandales du siècle d'une manière extravagante; en le représentant consciencieux jusqu'à la délicatesse et au scrupule sur des points moins importans, pendant qu'il se portait d'ailleurs aux crimes les plus énormes; en le montrant sous un visage de pénitent, qui ne sert qu'à couvrir ses infamies; en lui donnant enfin, selon leurs caprices, un caractère de piété le plus austère, mais dans le fond le plus mercenaire et le plus lâche. » Il résulte de cette étrange logique, qu'il ne faut pas mettre les fripons sur le théâtre, en conséquence du proverbe, *que rien ne ressemble tant à un honnête homme qu'un fripon.* Nous ne dirons rien du style de ce morceau, style qui doit un peu étonner, si on le rapproche de la réputation du prédicateur.

On peut juger par ce passage de Bourdaloue, l'un des ennemis les plus modérés du *Tartufe*, de tout ce que Molière eut à essuyer d'imputations et de cabales au sujet de cet immortel ouvrage: aussi, quand il rencontrait par hasard quelques véritables gens de bien qui le remerciaient d'avoir, dans cette pièce, donné à la vraie vertu tout son éclat, en l'opposant à la vertu fausse et perfide. « Je ne sais, disait ce grand homme, si j'ai réussi comme je le voulais à peindre la vraie vertu et à la faire aimer; mais j'ai éprouvé combien il est dangereux de prendre ses intérêts: car, au prix qu'il m'en coûte, je me suis plus d'une fois repenti de l'avoir fait. »

Les déclamations de Bourdaloue et de sa compagnie sur la pièce de Molière, ne sont pas le seul exemple d'une pareille injustice. Croirait-on que le docteur célèbre Jean Gerson, d'ailleurs si estimable par son travail et par sa piété, l'âme et l'oracle du fameux concile de Constance, ait écrit avec amertume contre le roman de la *Rose*, en haine d'un vers de ce roman, qui malheureusement est devenu proverbe, que

L'habit ne fait pas le moine.

Le chrétien vertueux aurait pu trouver dans cet ouvrage plein d'obscénités, des objets bien plus graves de censure, qu'*une vérité si triste*

ment incontestable; mais le prêtre n'a vu que la satire de son état, ou plutôt a cru la voir où elle n'est pas; et l'intérêt de la religion, des mœurs et de la décence, a cédé à l'intérêt de sa robe. Fénélon, en pareille circonstance, eût été plus chrétien que prêtre.

(4) Un homme d'esprit, à qui on racontait les traits si multipliés de cette soumission, dit plaisamment qu'en effet l'archevêque y avait mis *toute la coquetterie de l'humilité;* mot un peu précieux, mais fin et assez juste : car l'humilité, différente en cela de la modestie, est une vertu qui aime à se montrer aux yeux des autres, parce qu'en se montrant elle flatte leur vanité, bien loin de l'offenser; elle suppose pour l'ordinaire dans celui qui la fait paraître, un sentiment secret d'amour-propre ou même d'orgueil qu'elle réprime avec effort, en désirant qu'on lui sache gré de sa victoire. La bulle du pape contre le livre des *Maximes des Saints* n'avait pas sans doute convaincu Fénélon, et ne pouvait même le convaincre, puisqu'elle ne lui donnait pas de nouvelles lumières sur ses opinions théologiques; mais elle l'avait soumis, parce qu'il regardait cette soumission comme un devoir; et après toutes les vexations qu'il avait souffertes, il lui était permis, pour fermer la bouche à ses adversaires, de mettre dans son obéissance une sorte de raffinement et de recherche qui devait bien plus les embarrasser que n'aurait fait sa résistance à la décision du saint-siége. Il y a toute apparence que Bossuet, s'il eût été condamné par le pape, ne se serait pas montré si docile.

Le zèle que témoigna Louis XIV pour faire condamner à Rome ce que l'évêque de Meaux appelait la *dangereuse hérésie* de l'archevêque de Cambrai, était de plus vieille date que le livre de Fénélon. Vingt ans auparavant, le docteur Molinos, théologien espagnol et grand directeur de femmes, avait prêché, imprimé, enseigné à ses dévotes les maximes du quiétisme. Louis XIV apprenant l'existence de cette nouvelle secte, se montra zélé pour la détruire; et, quoique Molinos ne fût ni son sujet, ni dans son royaume, il supplia instamment le pape Innocent XI de le condamner. Le pape, qui aimait Molinos, et qui peut-être ne voyait pas, comme le monarque, tout le danger de cette chimérique doctrine, eut assez de peine à faire ce que le roi très-chrétien désirait de lui; il ne céda qu'aux sollicitations pressantes et réitérées de l'ambassadeur de France, à qui son maître recommandait vivement le succès de cette grande affaire, et la nécessité de réprimer dans sa naissance une erreur *qui s'insinuait,* disait-il, *si agréablement dans les esprits.* Les extases des dévotes quiétistes justifiaient assez cette expression du monarque. Mais l'âme pure de Fénélon était bien éloignée de donner dans ces écarts.

Il n'est pas fort surprenant que l'imagination vive et pieuse de l'archevêque de Cambrai, et l'imagination impétueuse et théologique de l'évêque de Meaux son rival, aient produit les ouvrages de ces deux prélats sur les questions creuses du quiétisme. Mais on peut être étonné qu'un philosophe tel que La Bruyère ait pris la peine d'écrire sur ce

sujet *des dialogues* qui ont été imprimés après sa mort. Il est vrai que dans ces dialogues le quiétisme est tourné en ridicule; et c'est tout ce que peut se permettre un philosophe qui prend la peine d'écrire sur ce futile sujet; mais c'est faire même bien de l'honneur à de pareilles disputes, que d'employer la philosophie à s'en moquer.

Cet ouvrage de La Bruyère est pourtant encore moins étrange que le *Traité de la Perfection chrétienne*, composé très-sérieusement par le cardinal de Richelieu, et imprimé non moins sérieusement après sa mort, avec une dédicace à la Vierge, qui peut bien être aussi de ce ministre, puisque l'ouvrage est véritablement de lui, comme le démontrent les termes du privilége obtenu pour l'impression par madame la duchesse d'Aiguillon sa nièce. Le cardinal de Richelieu rival du jésuite Rodriguez! ô pauvre espèce humaine! Cette pieuse sottise du cardinal rend malheureusement vraisemblables toutes les impertinences capucinales qu'on lit dans le testament politique attribué à Richelieu. Mais revenons à l'archevêque de Cambrai, plus digne de nous occuper.

Un ouvrage de ce prélat, bien plus extraordinaire que ses spéculations mystiques, c'est sa lettre à l'évêque d'Arras, *sur le danger de faire lire au peuple l'Écriture sainte* [1]. Si cette lettre n'était pas signée *Fénélon*, on la croirait dictée en plusieurs endroits par l'intention la plus maligne, tant l'auteur y présente avec force les traits de la *Bible* les plus propres à scandaliser les faibles, et à donner aux impies un avantage apparent dans leurs objections contre le texte sacré. Ces objections, si énergiquement exposées par l'archevêque de Cambrai, surprendront dans sa lettre les incrédules même, et ne feront que leur montrer avec plus d'évidence la candeur et la bonne foi du respectable prélat. Il est vrai que long-temps avant Fénélon, plusieurs conciles avaient défendu la lecture de l'Écriture sainte en langue vulgaire, sans doute par la même raison; et c'est aussi par ce motif, plus sage et plus réfléchi qu'on ne croirait, disaient les jésuites, que Clément XI avait condamné dans la bulle *Unigenitus* les passages de Quesnel qui étaient favorables à cette lecture. Les ennemis de cette bulle ont objecté qu'il paraît mal sonnant d'interdire au peuple la lecture du livre fondamental de la religion qu'on lui enseigne. Mais ceux des ministres de cette religion qui ont pensé de la sorte, ont cru savoir mieux que les autres ce qu'il faut, dans ces matières, laisser voir ou cacher à la multitude. De deux inconvéniens, ont-ils dit, on doit choisir le moindre; et par cette raison, *il vaut mieux expliquer l'Écriture au peuple sans la lui faire lire, que de la lui faire lire même en l'expliquant*: c'est aux théologiens éclairés à peser la solidité de cette doctrine.

Quelques hommes qui avaient le malheur de ne pas aimer l'archevêque de Cambrai, et qui jugeaient avec l'austérité stoïque ce juge si indulgent pour les autres, lui ont assez durement appliqué, à l'occasion de ses ouvrages sur le quiétisme, le mot d'un philosophe moderne, que *la porte de la conscience est pour bien des gens à côté de*

[1] Voyez les OEuvres spirituelles de Fénélon, t. 4.

celle de l'imagination, et qu'ils sont sujets à s'y méprendre. La conscience de Fénélon était si pure, que son imagination doit obtenir grâce si elle a été coupable.

Madame de Sévigné comparait plaisamment les mystiques aux faux monnayeurs. « Ceux-ci, disait-elle, font de la fausse monnaie à force » de souffler, et les autres, des hérésies à force de s'alambiquer l'ima- » gination. Si les uns et les autres, ajoutait-elle dans une lettre à sa » fille, méritent également la potence, je crains qu'avec votre..... vous » ne soyez au pied de celle où notre ami Corbinelli sera pendu. » Ce Corbinelli, long-temps incrédule, était devenu un mystique du premier ordre, aussi outré dans sa dévotion qu'il l'avait été dans ses écarts philosophiques. Mais la mysticité de Fénélon était plus sage, parce que sa piété était plus éclairée.

Cette piété affectueuse et tendre ne se montrait ni pédante ni austère. Il se permettait quelquefois jusqu'à des chansons, mais où la plus rigoureuse décence et la plus pure morale dominaient toujours, et où des leçons utiles étaient présentées sous une forme agréable et douce. Nous citerons celle-ci pour exemple.

Iris, vous connaîtrez un jour
Quel est le danger où vous êtes ;
Le mépris suit de près l'amour
Que savent donner les coquettes.
Cherchez à vous faire estimer
Bien plus qu'à vous montrer aimable ;
Le faux honneur de tout charmer
Détruit souvent le véritable.

Mille trompeurs, par leurs discours,
Remplis d'une perfide adresse,
Chez vous s'efforcent tous les jours
De prouver leur feinte tendresse.
Fuyez leur charme séducteur,
Tôt ou tard il devient funeste ;
L'oreille est le chemin du cœur,
Et toujours le cœur l'est du reste.

Son aimable sensibilité se répandait toute entière sur les autres, sans aucun retour sur lui-même, car elle ne l'empêchait pas d'être juste à l'égard de ses adversaires. Nous avons dit, dans son éloge, avec quelle candeur et quelle vérité il vantait l'éloquence et le savoir de Bossuet, dans le temps même où il croyait avoir le plus à se plaindre de lui.

(5) Comme cette lettre n'a jamais été imprimée, et qu'elle est très-intéressante, non-seulement par son objet, mais par la vérité et la vigueur avec laquelle elle est écrite, nous la donnons ici fidèlement transcrite sur l'original, qui est de la propre main de Fénélon ; on y remarque plusieurs ratures et corrections qui prouvent qu'il en était l'auteur. A la tête de la lettre, on lit cette note d'une main inconnue :

Minute d'une lettre de M. l'abbé de Fénélon au roi, à qui elle fut remise dans le temps par M. le duc de Beauvilliers, et qui, loin de s'en indisposer, choisit au contraire, quelque temps après, cet abbé pour précepteur des princes ses petits-enfans[1].

« La personne, sire, qui prend la liberté de vous écrire cette lettre, n'a aucun intérêt en ce monde. Elle ne l'écrit ni par chagrin, ni par ambition, ni par envie de se mêler des grandes affaires. Elle vous aime sans être connue de vous; elle regarde Dieu en votre personne. Avec toute votre puissance, vous ne pouvez lui donner aucun bien qu'elle désire, et il n'y a aucun mal qu'elle ne souffrît de bon cœur pour vous faire connaître les vérités nécessaires à votre salut. Si elle vous parle fortement, n'en soyez pas étonné, c'est que la vérité est libre et forte. Vous n'êtes guère accoutumé à l'entendre. Les gens accoutumés à être flattés prennent aisément pour chagrin, pour âpreté et pour excès ce qui n'est que la vérité toute pure : c'est la trahir que de ne pas vous la montrer dans toute son étendue. Dieu est témoin que la personne qui vous parle le fait avec un cœur plein de zèle, de respect, de fidélité et d'attendrissement sur tout ce qui regarde votre véritable intérêt.

» Vous êtes né, sire, avec un cœur droit et équitable; mais ceux qui vous ont élevé, ne vous ont donné pour science de gouverner, que *la défiance, la jalousie, l'éloignement de la vertu, la crainte de tout mérite éclatant, le goût des hommes souples et rampans, la hauteur, et l'attention à votre seul intérêt.*

» Depuis environ trente ans, vos principaux ministres ont ébranlé et renversé toutes les anciennes maximes de l'État, pour faire monter jusqu'au comble votre autorité, qui était devenue la leur parce qu'elle était dans leurs mains. On n'a plus parlé de l'État ni des règles, on n'a parlé que du roi et de son *bon plaisir*. On a poussé vos revenus et vos dépenses à l'infini. On vous a élevé jusqu'au ciel, pour avoir effacé, disait-on, la grandeur de tous vos prédécesseurs ensemble, c'est-à-dire, pour avoir appauvri la France entière, afin d'introduire à la cour un luxe monstrueux et incurable. Ils ont voulu vous élever sur les ruines de toutes les conditions de l'État, comme si vous pouviez être grand en ruinant tous vos sujets, sur qui votre grandeur est fondée. Il est vrai que vous avez été jaloux de l'autorité, peut-être même trop dans les choses extérieures; mais pour le fond chaque ministre a été le maître dans l'étendue de son administration. Vous avez cru gouverner, parce que vous avez réglé les limites entre ceux qui gouvernaient. Ils ont bien montré au public leur puissance, et on ne l'a que trop sentie. Ils ont

[1] Cette anecdote ne saurait être vraie. On voit par la lettre suivante qu'elle a été écrite après la mort de M. de Louvois, c'est-à-dire en 1691 au plus tôt, et Fénélon était précepteur dès 1689. (*Voyez* le président Hesnault.) On voit aussi par la même lettre qu'elle a été écrite en 1695 au plus tard, année de la mort de M. de Harlay, archevêque de Paris. Nous doutons qu'elle ait été présentée au roi, surtout par le duc de Beauvilliers, qui n'y est pas trop bien traité.

été durs, hautains, injustes, violens, de mauvaise foi. Ils n'ont connu d'autre règle, ni pour l'administration du dedans de l'État, ni pour les négociations étrangères, que de menacer, que d'écraser, que d'anéantir tout ce qui leur résistait. Ils ne vous ont parlé que pour écarter de vous tout mérite qui pouvait leur faire ombrage. Ils vous ont accoutumés à recevoir sans cesse des louanges outrées qui vont jusqu'à l'idolâtrie, et que vous auriez dû, pour votre honneur, rejeter avec indignation. On a rendu votre nom odieux, et toute la nation française insupportable à tous vos voisins. On n'a conservé aucun allié, parce qu'on n'a voulu que des esclaves ; on a causé depuis plus de vingt ans des guerres sanglantes. Par exemple, sire, on fit entreprendre à votre majesté, en 1672, la guerre de Hollande pour votre gloire, et pour punir les Hollandais qui avaient fait quelque raillerie dans le chagrin où on les avait mis en troublant les règles de commerce établies par le cardinal de Richelieu. Je cite en particulier cette guerre, parce qu'elle a été la source de toutes les autres. Elle n'a eu pour fondement qu'un motif de gloire et de vengeance ; ce qui ne peut jamais rendre une guerre juste : d'où il s'ensuit que toutes les frontières que vous aurez étendues par cette guerre sont injustement acquises dans l'origine. Il est vrai, sire, que les traités de paix subséquens semblent couvrir et réparer cette injustice, puisqu'ils vous ont donné les places conquises : mais une guerre injuste n'en est pas moins injuste pour être heureuse. Les traités de paix signés par les vaincus ne sont point signés librement ; on signe le couteau sous la gorge ; on signe malgré soi, pour éviter de plus grandes pertes ; on signe comme on donne sa bourse, quand il la faut donner ou mourir. Il faut donc, sire, remonter jusqu'à cette origine de la guerre de Hollande, pour examiner devant Dieu toutes vos conquêtes.

» Il est inutile de dire qu'elles étaient nécessaires à votre État ; le bien d'autrui ne nous est jamais nécessaire ; ce qui nous l'est véritablement, c'est d'observer une exacte justice. Il ne faut pas même prétendre que vous soyez en droit de retenir toujours certaines places, parce qu'elles servent à la sûreté de vos frontières. C'est à vous à chercher cette sûreté par de bonnes alliances, par votre modération, ou par les places que vous pouvez fortifier derrière ; mais enfin le besoin de veiller à notre sûreté ne nous donne jamais un titre de prendre la terre de notre voisin. Consultez là-dessus des gens instruits et droits, ils vous diront que ce que j'avance est clair comme le jour.

» En voilà assez, sire, pour reconnaître que vous avez passé votre vie entière hors du chemin de la vérité et de la justice, et par conséquent hors de celui de l'*Évangile*. Tant de troubles affreux qui ont désolé toute l'Europe depuis plus de vingt ans, tant de sang répandu, tant de scandales commis, tant de provinces ravagées, tant de villes et de villages mis en cendres, sont les funestes suites de cette guerre de 1672, entreprise pour votre gloire et pour la confusion des faiseurs de gazettes et de médailles de Hollande. Examinez sans vous flatter, avec des gens de bien, si vous pouvez garder tout ce que vous possédez en conséquence

des traités auxquels vous avez réduit vos ennemis par une guerre si mal fondée.

» Elle est encore la vraie source de tous les maux que la France souffre. Depuis cette guerre vous avez toujours voulu donner la paix en maître, et imposer les conditions, au lieu de les régler avec équité et modération. Voilà ce qui fait que la paix n'a pu durer. Vos ennemis, honteusement accablés, n'ont songé qu'à se relever et qu'à se réunir contre vous. Faut-il s'en étonner? vous n'êtes pas même demeuré fidèle dans les termes de cette paix que vous aviez donnée avec tant de hauteur. En pleine paix vous avez fait la guerre et des conquêtes prodigieuses. Vous avez établi une chambre de réunion, pour être tout ensemble juge et partie : c'était ajouter l'insulte et la dérision à l'usurpation et à la violence. Vous avez cherché, dans le traité de Westphalie, des termes équivoques pour surprendre Strasbourg. Jamais aucun de vos ministres n'avait osé depuis tant d'années alléguer ces termes dans aucune négociation, pour montrer que vous eussiez la moindre prétention sur cette ville; une telle conduite a réuni et animé toute l'Europe contre vous. Ceux même qui n'ont pas osé se déclarer ouvertement, souhaitent du moins avec impatience votre affaiblissement et votre humiliation, comme la seule ressource pour la liberté et pour le repos de toutes les nations chrétiennes. Vous qui pouviez, sire, acquérir tant de gloire solide et paisible à être le père de vos sujets et l'arbitre de vos voisins, on vous a rendu l'ennemi commun de vos voisins, et on vous expose à passer pour un maître dur dans votre royaume.

» Le plus étrange effet de ces mauvais conseils, est la durée de la ligue formée contre vous; les alliés aiment mieux faire la guerre avec perte, que de conclure la paix avec vous, parce qu'ils sont persuadés sur leur propre expérience, que cette paix ne serait point une paix véritable; que vous ne l'observeriez non plus que les autres, et que vous vous en serviriez pour accabler séparément, sans peine, chacun de vos voisins, dès qu'ils seraient désunis : ainsi, plus vous êtes victorieux, plus ils vous craignent et se réunissent pour éviter l'esclavage dont ils se croient menacés. Ne pouvant vous vaincre, ils prétendent au moins vous épuiser à la longue. Enfin ils n'espèrent plus de sûreté avec vous, qu'en vous mettant dans l'impuissance de leur nuire. Mettez-vous, sire, un moment à leur place, et voyez ce que c'est que d'avoir préféré son avantage à la justice et à la bonne foi.

» Cependant vos peuples, que vous devriez aimer comme vos enfans, et qui ont été jusqu'ici si passionnés pour vous, meurent de faim. La culture des terres est presque abandonnée; les villes et la campagne se dépeuplent; tous les métiers languissent et ne nourrissent plus les ouvriers. Tout commerce est anéanti; par conséquent vous avez détruit la moitié des forces réelles du dedans de votre État, pour faire et pour défendre de vaines conquêtes au dehors. Au lieu de tirer de l'argent de ce pauvre peuple, il faudrait lui faire l'aumône et le nourrir. La France entière n'est plus qu'un grand hôpital désolé et sans provisions. Les

magistrats sont avilis et épuisés. La noblesse, dont tout le bien est en décret, ne vit que de lettres d'État. Vous êtes importuné de la foule de gens qui demandent et qui murmurent. C'est vous-même, sire, qui vous êtes attiré tous ces embarras; car tout le royaume ayant été ruiné, vous avez tout entre vos mains, et personne ne peut plus vivre que de vos dons. Voilà ce grand royaume si florissant sous un roi qu'on nous dépeint tous les jours comme les délices du peuple, et qui le serait en effet, si les conseils flatteurs ne l'avaient point empoisonné.

» Le peuple même, il faut tout dire, qui vous a tant aimé, qui a eu tant de confiance en vous, commence à perdre l'amitié, la confiance et même le respect. Vos victoires et vos conquêtes ne réjouissent plus; il est plein d'aigreur et de désespoir. La sédition s'allume peu à peu de toutes parts. Ils croient que vous n'avez aucune pitié de leurs maux; que vous n'aimez que votre autorité et votre gloire. Si le roi, dit-on, avait un cœur de père pour son peuple, ne mettrait-il pas plutôt sa gloire à leur donner du pain et à les faire respirer après tant de maux, qu'à garder quelques places de la frontière qui causent la guerre? Quelle réponse à cela? sire. Les émotions populaires, qui étaient inconnues depuis si long-temps, deviennent fréquentes. Paris même, si près de vous, n'en est pas exempt. Les magistrats [1] sont contraints de tolérer l'insolence des mutins, et de faire couler sous main quelque monnaie pour les apaiser. Ainsi, on paie ceux qu'il faudrait punir. Vous êtes réduit à la honteuse et déplorable extrémité, ou de laisser la sédition impunie et de l'accroître par cette impunité, ou de faire massacrer avec inhumanité des peuples que vous mettez au désespoir, en leur arrachant, par vos impôts pour cette guerre, le pain qu'ils tachent de gagner à la sueur de leurs visages.

» Mais pendant qu'ils manquent de pain, vous manquez vous-même d'argent, et vous ne voulez pas voir l'extrémité où vous êtes réduit; parce que vous avez toujours été heureux, vous ne pouvez vous imaginer que vous cessiez jamais de l'être. Vous craignez d'ouvrir les yeux; vous craignez qu'on ne vous les ouvre; vous craignez d'être réduit à rabattre quelque chose de votre gloire : cette gloire, qui endurcit votre cœur, vous est plus chère que la justice, que votre propre repos, que la conservation de vos peuples, qui périssent tous les jours des maladies causées par la famine, enfin que votre salut éternel, qui est incompatible avec cette idole de gloire.

» Voilà, sire, l'état où vous êtes. Vous vivez comme ayant un bandeau fatal sur les yeux : vous vous flattez sur les succès journaliers qui ne décident rien, et vous n'envisagez point d'une vue générale le gros des affaires qui tombe insensiblement sans ressource. Pendant que vous prenez, dans un rude combat, le champ de bataille et le canon de l'ennemi [2]; pendant que vous forcez les places, vous ne songez pas que

[1] Il y eut en 1694 des émeutes causées par la cherté du pain : c'est vraisemblablement l'époque de cette lettre.

[2] Ceci semble indiquer les batailles de Steinkerque et de Nerwinde en 1692

vous combattez sur un terrain qui s'enfonce sous vos pieds, et que vous allez tomber malgré vos victoires : tout le monde le voit, et personne n'ose vous le faire voir. Vous le verrez peut-être trop tard. Le vrai courage consiste à ne se point flatter, et à prendre un parti ferme sur la nécessité. Vous ne prêtez volontiers l'oreille, sire, qu'à ceux qui vous flattent de vaines espérances. Les gens que vous estimez les plus solides, sont ceux que vous craignez et que vous évitez le plus. Il faudrait aller au-devant de la vérité, puisque vous êtes roi, presser les gens de vous la dire sans adoucissement, et encourager ceux qui sont trop timides ; tout au contraire, vous ne cherchez qu'à ne point approfondir. Mais Dieu saura bien enfin lever le voile qui vous couvre les yeux, et vous montrer ce que vous évitez de voir. Il y a long-temps qu'il tient son bras levé sur vous ; mais il est lent à vous frapper, parce qu'il a pitié d'un prince qui a été toute sa vie obsédé de flatteurs, et parce que d'ailleurs vos ennemis sont aussi les siens. Mais il saura bien séparer sa cause juste d'avec la vôtre qui ne l'est pas, et vous humilier pour vous convertir ; car vous ne serez chrétien que dans l'humiliation. Vous n'aimez pas Dieu, vous ne le craignez même que d'une crainte d'esclave ; *c'est l'Enfer*, et *non pas Dieu*, que vous craignez. Votre religion ne consiste qu'en superstitions, en petites pratiques superficielles. Vous êtes comme les Juifs, dont Dieu dit, *pendant qu'ils m'honorent des lèvres, leur cœur est bien loin de moi.* Vous êtes scrupuleux sur des bagatelles, et endurci sur des maux terribles. Vous n'aimez que votre gloire et votre commodité. Vous rapportez tout à vous, comme si vous étiez le dieu de la terre, et que tout le reste n'eût été créé que pour vous être sacrifié. C'est au contraire vous que Dieu n'a mis au monde que pour votre peuple ; mais, hélas ! vous ne comprenez point ces vérités. Comment les goûteriez-vous ? vous ne connaissez point Dieu, vous ne l'aimez point, vous ne le priez point du cœur, et vous ne faites rien pour le connaître.

» Vous avez un archevêque [1] corrompu, scandaleux, incorrigible, faux, malin, artificieux, ennemi de toute vertu, et qui fait gémir tous les gens de bien. Vous vous en accommodez, parce qu'il ne songe qu'à vous plaire par ses flatteries. Il y a plus de vingt ans qu'en prostituant son honneur, il jouit de votre confiance. Vous lui sacrifiez les gens de bien, vous lui laissez tyranniser l'Église, et nul prélat vertueux n'est traité aussi bien que lui.

» Pour votre confesseur [2], il n'est pas vicieux ; mais il craint la solide vertu, et il n'aime que les gens profanes et relâchés. Il est jaloux de son autorité, que vous avez poussée au-delà de toutes les bornes. Jamais confesseurs des rois n'avaient fait seuls les évêques et décidé de toutes les affaires de conscience. Vous êtes seul en France, sire, à ignorer qu'il ne sait rien, que son esprit est court et grossier, et qu'il ne laisse pas

et 1693, où la victoire se réduisit en effet à prendre le champ de bataille et une partie du canon.

[1] De Harlay. [2] Le P. La Chaise.

d'avoir son artifice avec cette grossièreté d'esprit. Les jésuites même le méprisent, et sont indignés de le voir si facile à l'ambition ridicule de sa famille. Vous avez fait d'un religieux un ministre d'État. Il ne se connaît point en hommes, non plus qu'en autre chose. Il est la dupe de tous ceux qui le flattent et lui font de petits présens. Il ne doute ni n'hésite sur aucune question difficile. Un autre très-adroit et très-éclairé n'oserait décider seul. Pour lui, il ne craint que d'avoir à délibérer avec les gens qui sachent les règles : il va toujours hardiment sans craindre de vous égarer, il penchera toujours au relâchement et à vous entretenir dans l'ignorance ; du moins il ne penchera aux partis conformes aux règles, que quand il craindra de vous scandaliser ; ainsi, c'est un aveugle qui en conduit un autre, et, comme dit Jésus-Christ, *ils tomberont tous deux dans la fosse.*

» Votre archevêque et votre confesseur vous ont jeté dans les difficultés de l'affaire de la régale, dans les mauvaises affaires de Rome ; ils vous ont laissé engager par M. de Louvois dans celle de Saint-Lazare, et vous auraient laissé mourir dans cette injustice, si M. de Louvois eût vécu plus que vous [1].

» On avait espéré, sire, que votre conseil vous tirerait de ce chemin si égaré ; mais votre conseil n'a ni force ni vigueur pour le bien : du moins madame de Maintenon et M. le duc de Beauvilliers devaient-ils se servir de votre confiance en eux pour vous détromper ; mais leur faiblesse et leur timidité les déshonorent et scandalisent tout le monde. La France est aux abois. Qu'attendent-ils pour vous parler franchement ? que tout soit perdu ? Craignent-ils de vous déplaire ? ils ne vous aiment donc pas ? car il faut être prêt à fâcher ceux qu'on aime, plutôt que de les flatter ou de les trahir par son silence. A quoi sont-ils bons, s'ils ne vous montrent pas que vous devez restituer les pays qui ne sont pas à vous, préférer la vie de vos peuples à une fausse gloire, réparer les maux que vous avez faits à l'Église, et songer à devenir un vrai chrétien avant que la mort vous surprenne ? Je sais bien que, quand on parle avec cette liberté chrétienne, on court risque de perdre la faveur des rois ; mais leur faveur leur est-elle plus chère que votre salut ? Je sais bien qu'on doit vous plaindre, vous consoler, vous soulager, vous parler avec zèle, douceur et respect ; mais enfin il faut dire la vérité. Malheur, malheur à eux s'ils ne la disent pas, et malheur à vous si vous n'êtes pas digne de l'entendre ! Il est honteux qu'ils aient votre confiance sans fruit depuis tant de temps. C'est à eux à se retirer, si vous êtes trop ombrageux et si vous ne voulez que des flatteurs autour de vous. Vous demanderez peut-être, sire, qu'est-ce qu'ils doivent vous dire ? le voici : *Ils doivent vous représenter qu'il faut vous humilier sous la puissante main de Dieu, si vous ne voulez qu'il vous humilie ; qu'il faut demander la paix, et expier par cette honte toute la gloire dont vous avez fait votre idole ; qu'il faut rejeter les conseils injustes des politiques flatteurs ; qu'enfin il faut rendre au plus*

[1] Mort en 1691.

tôt à vos ennemis, pour sauver l'État, des conquêtes que vous ne pouvez d'ailleurs retenir sans injustice. N'êtes-vous pas trop heureux, dans vos malheurs, que Dieu fasse finir les prospérités qui vous ont aveuglé [1], et qu'il vous contraigne de faire des restitutions essentielles à votre salut, que vous n'auriez jamais pu vous résoudre à faire dans un état paisible et triomphant? La personne qui vous dit ces vérités, sire, bien loin d'être contraire à vos intérêts, donnerait sa vie pour vous voir tel que Dieu vous veut, et elle ne cesse de prier pour vous. »

(6) Il n'écrivit contre eux, si on les en croit, que par reconnaissance pour le P. de La Chaise, qui, dans sa querelle avec Bossuet, l'avait défendu à la cour, autant qu'un jésuite courtisan pouvait défendre la vertu opprimée. Fénélon était bien incapable d'un pareil motif. Sa bonne foi en matière de religion était si vraie et si pure, que, sur les querelles du jansénisme, il avait embrassé les opinions de Bossuet, avec lequel il s'accordait si peu sur tout le reste. Mais ce qui était bien propre à l'archevêque de Cambrai, c'était le sentiment de charité dont il faisait profession pour les jansénistes, les protestans, les incrédules même.

On a imprimé que vers la fin de sa vie, il étendit ses principes de tolérance encore plus loin qu'il n'avait fait jusqu'alors. Il ne pouvait, dit-on, se persuader que cet Être suprême, qu'il appelait *bon*, et qu'on ne devrait jamais appeler autrement, rendît éternellement malheureux des millions d'hommes pour avoir ignoré, soit par le malheur des circonstances, soit par celui de leurs lumières, des vérités que sa sagesse impénétrable semble n'avoir voulu révéler qu'à une petite partie de la terre. Il en concluait, ajoute-t-on, non pas que toutes les religions étaient égales, il aimait trop la sienne, mais que Dieu pardonnerait à ceux qui, attachés dans la simplicité de leur cœur au culte qu'ils croyaient lui être le plus agréable, apporteraient aux pieds de son trône le premier et le plus indispensable de tous les cultes, la bienfaisance, la charité et la justice. On assure enfin que les sentimens d'humanité, de douceur et de paix dont ce vertueux archevêque se pénétra de plus en plus à mesure qu'il avança en âge, lui firent regarder avec indifférence, dans ses dernières années, toutes les disputes théologiques dont il s'était trop long-temps occupé pour son bonheur et son repos. Nous ne garantissons pas ces faits; nous sommes encore plus éloignés et plus incapables d'apprécier les opinions qu'on prête à l'archevêque de Cambrai sur ces matières. Nous croyons seulement que, s'il a été dans l'erreur, on doit lui pardonner en faveur du motif, et que la théologie peut le condamner, mais que l'humanité doit l'absoudre.

[1] Ceci semble prouver que cette lettre a été écrite après l'affaire de la Hogue, en 1692, premier *malheur* de Louis XIV, peut-être même après la prise de Pondichéry par les Hollandais, en 1693, qui pouvait *obliger* le roi à ces *restitutions* dont parle Fénélon.

Nota. Des notes que nous avons mises à cette lettre, on peut conclure avec assez de certitude qu'elle a été écrite en 1694; toutes les époques s'accordent à cette date.

(7) Louis XIV n'aimait pas Fénélon, qu'il ne regardait que comme un *bel-esprit;* c'était le nom qu'il affectait de lui donner. Madame de Maintenon, qui en jugeait mieux, détermina ce prince, malgré sa répugnance, à le choisir pour précepteur de son petit-fils. Elle n'eut besoin, pour y réussir, que de présenter Fénélon au roi comme l'ecclésiastique le plus vertueux qui fût à sa cour : le roi, par ce seul motif, préféra Fénélon à tous ses concurrens; et rien ne fait plus d'honneur à Louis XIV, que d'avoir, en cette occasion si importante, sacrifié au bien de son petit-fils et de l'État sa façon particulière de penser. Dans la suite, madame de Maintenon et le monarque se repentirent tous deux de cette nomination : madame de Maintenon, parce que le précepteur, consulté par le roi sur son projet de mariage, avait cherché à l'en dissuader; et Louis XIV, parce qu'il eut bientôt le déplaisir de voir que l'éducation donnée par Fénélon au duc de Bourgogne était la satire indirecte de son règne. Mais plus ils se repentirent l'un et l'autre de leur choix, plus les motifs de leur repentir prouvent combien le choix était digne d'éloge.

On peut voir dans la *Vie de Fénélon,* par Ramsai, les vraies maximes de cet archevêque sur l'autorité royale. *Tout prince sage,* disait-il, *doit souhaiter de n'être que l'*exécuteur *des lois, et d'avoir un conseil suprême qui modère son autorité.* Si le précepteur du duc de Bourgogne lui enseignait de tels principes de gouvernement, on ne doit pas s'étonner qu'il ait déplu à Louis XIV. Nous rapportons ici, comme simples historiens, cette maxime de Fénélon, sans prétendre ni l'adopter ni la combattre. Nous laisserons à des écrivains plus éclairés et plus instruits que nous à examiner quels seraient les avantages, les droits, les fonctions de ce *conseil suprême* et modérateur que l'archevêque de Cambrai désire à tous les souverains; nous examinerons encore moins quels seraient les inconvéniens d'un semblable conseil, s'il n'était ni désigné, ni avoué par la nation qu'il croirait représenter. Nous observerons seulement que Fénélon appuyait ses principes de l'exemple respectable de nos deux meilleurs rois, Louis XII, qui défendait à ses parlemens d'*enregistrer les édits qui leur paraîtraient injustes,* et Henri IV, qui tenait en 1596, à l'assemblée des notables, ce beau discours qu'on ne saurait trop répéter : « Je vous ai fait assembler pour » recevoir vos conseils, pour me mettre en tutelle entre vos mains. » C'est une envie qui ne prend guère aux rois, aux barbes grises, et » aux victorieux comme moi; mais le désir de voir mon peuple heureux » me fait trouver tout facile et tout honorable. »

(8) Ce roman, que Fénélon avait uniquement destiné pour le duc de Bourgogne son élève, vit le jour par l'infidélité d'un domestique qui en avait pris une copie. Les maximes d'humanité répandues dans cet ouvrage, ont fait dire à un philosophe sensible, *qu'en le lisant on se console de vivre et de souffrir.* Mais ces belles maximes n'empêchèrent pas que le *Télémaque* ne blessât profondément Louis XIV, qui crut y voir la censure secrète de son administration despotique, de sa passion

pour la gloire, de ses guerres légèrement entreprises, de sa faiblesse pour les flatteurs, de sa malheureuse confiance pour des hommes qui en abusaient. Fénélon fut bien différent de ces malheureux précepteurs des rois, qui, dans des écrits aussi absurdes que dangereux, ont tracé aux maîtres du monde des principes d'intolérance et de despotisme ; ouvrages moins faits pour les princes que pour les inquisiteurs et les tyrans.

Son roman aggrava beaucoup sa disgrâce, déjà commencée par son quiétisme. Il se montra bien au-dessus de cette disgrâce par la conduite aussi épiscopale que patriotique qui le rendit si cher à son peuple, si utile aux armées françaises, si respectable même à nos ennemis. Sans l'extrême simplicité de sa vertu, on aurait cru qu'il avait pris pour sa devise :

Faites rougir ce roi qui vous a condamné.

S'il est vrai, comme on l'a dit, que Louis XIV, dans ses dernières années, ait paru se rapprocher de Fénélon, et si les malheurs que ce prince essuya sur la fin de son règne ont produit cet heureux effet, osons regretter, pour le prince et pour la France, qu'ils n'aient pas commencé plus tôt ; ils auraient été plus courts, moins funestes, moins humilians ; ils auraient fait couler moins de sang et moins de larmes. La France aurait eu moins de gloire, et l'aurait moins cruellement payée.

(9) Cette épitaphe, très-longue et très-froide, est l'ouvrage du P. Sanadon, jésuite. Nourri comme il l'était de la lecture des anciens, dont il a tâché d'imiter le style dans ses ouvrages, il aurait dû apprendre d'eux que le premier mérite d'une épitaphe, et même de toute inscription, est une noble brièveté, et que plus l'objet est intéressant, plus cette brièveté donne de prix et d'éclat à l'inscription et à son objet. Le trait si heureux de l'épitaphe de Catinat, *Non sibi, sed patriæ vicit, nec plus vicit quam illa voluit* (vainqueur pour la patrie, et non pour lui, il a cessé de vaincre dès qu'elle a cessé de le vouloir), serait bien plus remarquable et d'un bien plus grand effet, si l'épitaphe de ce guerrier philosophe se bornait à ce peu de paroles.

Un des plus beaux éloges peut-être qui aient été donnés à l'archevêque de Cambrai, c'est le témoignage que lui a rendu l'illustre général Munich qui l'avait connu en Flandre, où il servait dans l'armée des alliés. « Je regarde, disait-il, comme le temps le plus heureux de ma » vie, celui où j'ai eu le bonheur de connaître cet homme si respec- » table, et je suis moins flatté de mes succès à la guerre, que des mar- » ques de bonté qu'il a daigné me témoigner dans ma jeunesse. »

ELOGE DE CALLIÈRES [1].

Son père, Jacques de Callières, homme d'esprit et auteur de quelques ouvrages, lui inspira de bonne heure l'amour des lettres et de l'étude. Ce père avait été fort attaché à la maison de Longueville : le fils hérita des mêmes sentimens; il annonçait pour la négociation des talens distingués, qu'il employa d'abord au service de cette illustre maison. Envoyé par elle en Pologne, il était sur le point de faire élire le duc de Longueville souverain de ce grand royaume, lorsque ce prince de si grande espérance fut tué au passage du Rhin en 1672.

L'habileté que M. de Callières avait montrée dans cette circonstance, fit juger à Louis XIV qu'il était capable de conduire de plus importantes affaires. En 1693, au milieu d'une guerre qui avait embrasé l'Europe, il fut envoyé en Hollande, où, après avoir négocié secrètement pendant cinq années, il amena enfin les esprits au traité de paix qui fut conclu à Ryswick, et dont il fut un des plénipotentiaires, avec plus de succès que de reconnaissance de la part de la nation [2].

M. de Callières était dès lors membre de l'Académie Française, et digne de cet honneur par les talens qu'il avait montrés en traitant l'affaire de Pologne; talens qui supposent une partie des qualités que la compagnie exige ou désire dans ses membres [3]. Ces qualités n'étaient pourtant ni le seul ni le premier de ses titres. Il avait forcé, pour ainsi dire, la porte de l'Académie, mais l'avait forcée d'une manière honorable, par le succès d'un panégyrique du roi qu'il fit en 1688. L'éloge de ce prince était alors répété par toutes les bouches, et son panégyrique tracé par toutes les plumes. Louer le souverain, et surtout le louer avec éloquence, comme fit M. de Callières, était le moyen le plus assuré, non-seulement de se concilier les bontés du monarque, mais de se rendre favorable la nation même, alors enthousiaste de son roi, et de mériter les suffrages de l'Académie, uniquement occupée, au milieu de ce concert général de louanges, à célébrer la gloire de son protecteur.

Notre académicien, qui par ses talens et ses succès avait justifié le choix du prince dans les emplois dont il avait été chargé,

[1] François de Callières, conseiller du roi en ses conseils, secrétaire du cabinet de sa majesté, né à Thorigny, en basse Normandie, le 14 mai 1645; reçu à la place de Philippe Quinault, le 7 février 1689; mort le 5 mai 1717.

[2] *Voyez* l'article de Louis Verjus, comte de Creci.

[3] *Idem.*

fut récompensé de ses services par des pensions considérables, et par cette même charge de secrétaire du cabinet, que plusieurs autres de nos confrères ont occupée. La compagnie doit désirer qu'elle le soit souvent par ceux de ses membres qui sont les plus dignes de la remplir ; l'accès facile et continuel que cette place leur donne auprès du souverain, et les moyens aussi honnêtes que sûrs qu'ils peuvent employer pour obtenir son estime et sa confiance, les mettent à portée de rendre aux lettres des services également utiles pour elles et honorables pour eux, soit en faisant connaître au monarque tout l'intérêt qu'il a de protéger les talens, soit en repoussant les calomnies que des courtisans méprisables s'efforcent quelquefois d'accréditer pour noircir le mérite qui les fuit et les dédaigne.

M. de Callières se montra digne du titre d'académicien, par le zèle qu'il témoigna toujours pour la compagnie ; par l'intérêt qu'il prit à ses travaux, en venant les partager le plus souvent qu'il lui fut possible ; enfin par différens ouvrages utiles ou agréables, dont il se croyait redevable à la république des lettres, depuis qu'il en avait demandé et obtenu les honneurs. On compte parmi ces ouvrages quelques poésies, qui n'étaient pas sans mérite dans un temps où l'art de la versification était encore le secret d'un petit nombre d'adeptes. De toutes ses productions en prose, nous n'en citerons que deux. La première, qu'on peut regarder comme un ouvrage vraiment académique, est un *Traité du bon et du mauvais usage de s'exprimer, et des façons de parler bourgeoises*. L'habitude qu'avait M. de Callières de vivre à la cour, l'avait rendu très-capable d'écrire sur ce sujet, le seul peut-être qu'un simple courtisan puisse bien traiter, mais qu'un courtisan, homme de lettres, est en état de traiter d'une manière supérieure. Le premier n'a de maître et de loi que l'usage, et, pour ainsi dire, que l'instinct ; le second, joignant à l'usage l'étude réfléchie de la langue et des bons modèles, sait apercevoir et juger les nuances délicates des expressions et des tours, connaître la propriété ou l'impropriété des termes, et par là en prévoir le sort et la fortune ; distinguer ceux qui sont ignobles et réservés pour le peuple d'avec ceux qui ont l'aisance et les grâces d'une noble familiarité ; démêler enfin, dans le langage de la cour même, ce qui est manière et jargon, d'avec ce qui est fin et de bon goût ; en un mot, se rendre, en quelque sorte, législateur dans la langue des grands et dans celle de la multitude, et assigner à chacune son partage et ses bornes.

Le second ouvrage de M. de Callières, dont nous croyons devoir faire mention, est un *Traité de la manière de négocier ;*

personne n'était plus en droit d'en écrire que lui, s'il appartient de donner les préceptes à ceux qui ont commencé par donner les exemples. Il faut pourtant convenir que ces sortes d'ouvrages ne sont guère utiles qu'à ceux qui pourraient s'en passer, et qu'en vain on se remplira la tête de principes sur l'art des négociations, si l'on n'est pas d'avance préparé par la nature à trouver ces principes en soi-même sans le secours des livres. Tel pourrait étaler sur cette matière des leçons et des maximes d'une vérité bien triviale, qui serait, ou par la dureté de son caractère ou par son peu de connaissance des hommes, le plus malheureux des négociateurs. D'ailleurs, ou les règles de conduite qu'on prescrit dans ces sortes d'ouvrages sont des lieux communs qu'il est fastidieux d'écrire, ou si ce sont des vues plus raffinées et plus secrètes, la publicité de l'impression met bientôt les étrangers en état d'en profiter pour eux-mêmes; et toute la science de l'écrivain devient dès lors inutile à la nation pour qui il l'avait principalement destinée. Il en est de ces ouvrages quand ils sont dignes d'être lus, comme de ces inventions guerrières qui, en devenant bientôt communes à tous les peuples, perdent par cette publicité même, sinon leur mérite, au moins leurs avantages.

ÉLOGE DE J. D'ESTRÉES,

ABBÉ DE SAINT-CLAUDE [1].

Il fut reçu à l'Académie du vivant du cardinal d'Estrées son oncle, qui était alors doyen de la compagnie; et ce cardinal eut pour successeur le maréchal d'Estrées, frère de celui qui est le sujet de cet article. L'amour que cette illustre maison a toujours montré pour les lettres, et dont ces trois académiciens avaient si noblement hérité, a été regardé par l'Académie comme un droit qu'ils avaient à son suffrage; titre honorable d'adoption, et dont il serait à souhaiter que beaucoup d'autres maisons du royaume connussent le prix, plus encore pour les intérêts de leur propre gloire, que pour l'éclat qui en rejaillirait sur les lettres.

Les talens de M. l'abbé d'Estrées furent mis en œuvre par le

[1] Commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, né en 1666; reçu à la place de Nicolas Boileau Despréaux, le 25 juin 1711; mort le 3 mars 1718.

feu roi dans des emplois importans où il répondit au choix du monarque par sa capacité et par son zèle. En 1692, il fut ambassadeur en Portugal; et le roi récompensa ses services, en 1704, en le faisant chevalier de l'ordre, récompense d'autant plus distinguée, que jusqu'alors aucun ecclésiastique, *non prélat*, ne l'avait obtenue. Au mois de janvier 1716, il fut nommé à l'archevêché de Cambrai, et mourut deux ans après, n'ayant point encore été sacré; la crainte religieuse que les devoirs de cet état lui inspiraient, et peut-être un secret pressentiment de sa mort prochaine, lui avaient fait différer cette sainte et redoutable cérémonie. Peut-être aussi est-il permis de penser, et cette conjecture honorerait sa mémoire, que se voyant nommé pour succéder immédiatement au respectable Fénélon, il redoutait le moment de se montrer à un diocèse pénétré de douleur de la perte irréparable qu'il venait de faire. En effet, l'abbé d'Estrées, quoiqu'irréprochable dans sa doctrine et dans ses mœurs, était si supérieur à Fénélon comme courtisan, qu'il lui était bien difficile de l'égaler comme évêque. C'était lui qui disait à Louis XIV, affligé de perdre toutes ses dents l'une après l'autre: *Sire, qui est-ce qui a des dents?* Réponse que non-seulement Fénélon n'aurait pas faite, mais dont il aurait su tirer une leçon utile pour le jeune prince son élève.

L'abbé d'Estrées eut pour successeur dans l'Académie, M. d'Argenson, alors garde-des-sceaux et contrôleur-général, qui avait, disait-il, attendu *que la Fortune l'eût élevé au faîte des grandeurs, pour leur assurer, par cette alliance intime avec les Muses, un éclat supérieur à la faveur des princes, et à la vicissitude des choses humaines*. Des raisons particulières, relatives aux circonstances où l'académie se trouvait alors, raisons qui seraient d'une conséquence dangereuse si elles étaient fréquentes, déterminèrent la compagnie à dispenser le ministre magistrat du discours public que chaque académicien doit faire pour sa réception; et le public, à qui tous les momens de M. d'Argenson étaient nécessaires pour des intérêts plus essentiels, sacrifia volontiers à ces intérêts le plaisir qu'il aurait eu de l'entendre. Cette double condescendance de l'Academie et du public a privé M. l'abbé d'Estrées des honneurs que le récipiendaire et le directeur eussent rendus à sa mémoire. Il nous suffira de dire, pour y suppléer, qu'il soutint dans l'Académie l'honneur du nom chéri qu'il y portait. Il n'en fallait pas moins pour consoler la compagnie du vide immense que laissait au milieu d'elle la mort de Despréaux, prédécesseur de notre académicien. Nul homme de lettres n'aurait rempli ce vide; l'Académie avait besoin d'un nom aussi respectable que celui de *d'Estrées*, pour lui tenir lieu

du nom illustre qu'elle était obligée d'effacer de sa liste. La Fontaine avait été remplacé de même par un académicien qui joignait la naissance aux talens [1]. Racine n'avait pu l'être d'une manière convenable que par son ami Valincourt; et le frère seul du grand Corneille avait osé lui succéder.

NOTES.

(1) L'ADULATION la plus inepte faisait quelquefois à Louis XIV des réponses semblables à celle de l'abbé d'Estrées, sur *la perte des dents*. Le monarque, dans sa soixantième année, demandait à un courtisan *quel âge il avait : Sire, l'âge* DE TOUT LE MONDE, *soixante ans*. Il demandait à un autre quelle heure il était : *Sire, l'heure qu'il plaira à votre majesté*. On aimera mieux la réponse de Lully à un duc et pair qui lui reprochait de ne pas être prêt à commencer l'opéra, quoique le roi fût arrivé : *Le roi*, dit Lully, *est le maître; il peut attendre tant qu'il lui plaira*.

Une réponse d'un genre bien différent, parce qu'elle est en même temps une leçon, une épigramme, et presque une vérité, c'est le mot d'un philosophe à un financier qui se plaignait que *les pauvres riches* ne fussent pas heureux malgré leur opulence : *Bon*, lui dit le philosophe, *qui est-ce qui est heureux? des misérables*.

(2) On cite, avec raison, comme un chef-d'œuvre, le tableau (très-connu) des fonctions du magistrat de la police, dans l'éloge de M. d'Argenson, par Fontenelle. La peinture que ce même académicien fait ensuite de M. d'Argenson dans ses audiences, quoique moins citée, nous paraît du moins aussi digne d'éloges, par la finesse, l'intérêt et la noblesse que l'auteur y a su répandre. « Environné et » accablé, dans ses audiences, d'une foule de gens du menu peuple » pour la plus grande partie, peu instruits même de ce qui les amenait, » vivement agités d'intérêts très-légers et souvent très-mal entendus, » accoutumés à mettre à la place du discours un bruit insensé, il n'a- » vait ni l'inattention, ni le dédain qu'auraient pu s'attirer les per- » sonnes ou les matières; il se donnait tout entier aux détails les plus » vils, ennoblis à ses yeux par leur liaison nécessaire avec le bien pu- » blic; il se conformait aux façons de penser les plus basses et les plus » grossières; il parlait à chacun sa langue, quelque étrangère qu'elle » lui fût; il accommodait la raison à l'usage de ceux qui la connais- » saient le moins; il conciliait avec bonté des esprits farouches, et » n'employait la décision d'autorité qu'au défaut de la conciliation. » Quelquefois des contestations peu susceptibles ou peu dignes d'un

[1] *Voyez* l'article de l'abbé de Clerembault.

» jugement sérieux, il les terminait par un trait de vivacité plus con-
» venable et aussi efficace. Il s'égayait à lui-même, autant que la ma-
» gistrature le permettait, des fonctions souverainement ennuyeuses et
» désagréables, et il leur portait de son propre fonds de quoi le sou-
» tenir dans un si rude travail. »

(5) Le grand Corneille pensa avoir un successeur, sinon plus désirable, au moins plus qualifié que son frère. Comme on était sur le point de remplir sa place, Racine, alors directeur, demanda une surséance de quinze jours, parce que M. le duc du Maine, âgé d'environ quatorze ans, témoignait quelque désir du fauteuil académique. On imagine bien que le délai fut accordé par acclamation ; on voulut même charger Racine d'assurer le prince que, quand il n'y aurait point de place vacante, *il n'y avait point d'académicien qui ne fût ravi de mourir pour lui en faire une* [1]. Nos prédécesseurs étaient, comme l'on voit, autant de Décius, prêts à s'immoler pour l'honneur de la patrie. Mais le protecteur de l'Académie se montra plus difficile en cette occasion que l'Académie même ; la grande jeunesse de M. le duc du Maine empêcha le roi de donner son consentement à cette élection ; et les mânes de Corneille furent privés de l'honneur d'être loués par un prince.

ÉLOGE DE GASPARD ABEILLE [2].

Étant venu jeune à Paris, il s'y fit connaître de bonne heure avantageusement, et fut introduit auprès du célèbre maréchal de Luxembourg, qui se l'attacha en qualité de secrétaire. Non-seulement il mérita la confiance et la faveur du maréchal par son attachement et par sa probité, il obtint aussi dans cette place l'estime des personnes les plus distinguées par leur rang, qui, ayant contribué aux victoires de ce grand capitaine et partagé ses lauriers, formaient à la cour sa société intime. L'abbé Abeille, admis dans cette société brillante, se fit goûter par les agrémens de son esprit, pas sa gaieté naturelle, par des plaisanteries auxquelles il savait donner une forme piquante, et cependant assez mesurée pour ne sortir jamais des bornes de la circonspection et de la décence. On ne saurait assez dire aux gens de lettres, quelquefois trop flattés de la redoutable familiarité des grands, « que cette familiarité, s'ils ont l'imprudence

[1] *Voyez* le choix des anciens *Mercures*, t. 27, p. 177.

[2] Prieur de Notre-Dame de la Mercy, né à Riez en Provence, en 1648 ; reçu à la place de Charles Boileau, le 11 août 1704 ; mort le 22 mai 1718.

» de s'y livrer sans réserve, peut devenir un fâcheux écueil pour » eux; que les démonstrations du respect et de la déférence, » constamment soutenues de leur part, sont pour leur vanité » même un abri bien plus commode, et un garant beaucoup » plus sûr des égards qu'à leur tour ils sont en droit d'exiger; » qu'en un mot, dans cette position hasardeuse et critique, ils » ne sauraient être trop attentifs à mesurer leurs discours, ni » trop s'observer dans leur liberté même, pour ne pas dégrader » la noble indépendance de leur état, et ne pas l'exposer au » mépris de ceux qui ont tant d'intérêt de l'honorer. » Bien persuadé de ces maximes, l'abbé Abeille y conforma sa conduite. Obligé de vivre avec des hommes fort supérieurs à lui par leur rang, et qu'il sentait apparemment disposés à abuser de cette supériorité, il vit toujours, à travers les caresses qu'il en recevait, les ongles et les dents de ces *loups bergers,* suivant l'expression d'un philosophe (1). En un mot, il sut avec eux *être toujours à sa place,* non dans le sens humiliant que l'orgueil de la grandeur attache trop souvent à ce mot, mais dans le sens noble que doivent y attacher les talens, pleins d'une juste confiance sur la considération qui leur est due, et que réclame pour eux le rare avantage d'être à la fois nécessaires et agréables. « J'ai trouvé moyen, disait l'abbé Abeille, par un mélange » heureux de liberté et de prudence, de vivre doucement et » décemment avec les grands, sans avoir jamais à m'en plaindre; » et je n'ai point été réduit à m'écrier comme ce personnage de » Molière, désespéré de s'être allié à ce qu'il appelle la gen- » tilhommerie : George Dandin, où t'es-tu fourré? » Combien d'hommes de lettres ont eu les mêmes regrets que George Dandin, pour n'avoir pas tenu, comme celui dont nous parlons, la sage conduite qui aurait pu les leur épargner!

Quoiqu'engagé dans l'état ecclésiastique, l'abbé Abeille ne crut pas apostasier en travaillant pour le théâtre: il pensait, et avec très-grande raison, que la scène peut être une école de vertu, et qu'à ce titre jamais un citoyen honnête ne doit avoir de scrupule d'y consacrer ses talens. Il donna donc un assez grand nombre de tragédies qui, presque toutes, furent accueillies dans leur nouveauté; mais la sévérité de l'habit qu'il portait, et le contraste de cet habit avec le genre de travail auquel il s'était livré, lui attirèrent les reproches de quelques personnes régulières ou scrupuleuses, qu'il ne voulait pas scandaliser et qu'il avait intérêt de ménager. Il prit donc le parti de ne point faire représenter et imprimer sous son nom ses derniers ouvrages (2). Il n'osa même, par une suite de cette délicatesse, ni faire paraître sur le théâtre, ni mettre au jour quelques autres

pièces dramatiques, malgré les applaudissemens qu'elles avaient reçus dans les sociétés les plus choisies et les plus faites pour être difficiles. Nous citerons entre autres *Caton d'Utique*, dont un grand prince disait que, si cet illustre républicain revenait au monde, *il ne serait pas plus Caton que celui de l'abbé Abeille.* Il serait à souhaiter néanmoins, pour confirmer une décision si favorable, que cette pièce eût été soumise au jugement du public ; lui seul aurait pu constater irrévocablement, si celui qui a porté ce jugement était aussi grand connaisseur que grand prince : plus d'un exemple pouvait faire craindre que le second juge ne cassât en cette occasion l'arrêt du premier, comme il n'a fait que trop souvent avec une liberté peu respectueuse.

Parmi les tragédies que l'abbé Abeille a fait représenter, nous citerons *Coriolan*, sujet que tant d'autres auteurs ont depuis traité sans succès ; notre poëte fut plus heureux, sa pièce ayant eu près de vingt représentations. Cet ouvrage, dit-on, donna aux Corneille et même aux Racine de grandes espérances des talens du jeune écrivain. Si ces deux grands hommes se sont trompés sur son sujet, il faut pardonner au public de s'être trompé un moment comme eux, et peut-être même à l'abbé Abeille de n'avoir pas tenu tout ce qu'ils attendaient de lui. Le jugement des deux maîtres de la scène tragique put lui faire illusion à lui-même, et lui inspirer plus d'ardeur que la nature ne lui avait donné de force. Ces méprises de talent, nous l'avons déjà dit à l'article de Charles Perrault, ne sont que trop communes ; et l'écrivain qui a le malheur d'y tomber, n'en est détrompé, pour l'ordinaire, que par le triste avortement qui les suit : heureux celui qui reconnaît sa méprise d'assez bonne heure pour n'en pas être la victime !

Une prétendue anecdote, qui s'est conservée et perpétuée jusqu'à nos jours, a répandu des nuages fâcheux sur la réputation dramatique de l'abbé Abeille. On a dit, et mille brochures ont répété, qu'à la première représentation d'une de ses tragédies, où une princesse disait à une autre :

> Vous souvient-il, ma sœur, du feu roi notre père?

un plaisant du parterre répondit sur-le-champ :

> Ma foi, s'il m'en souvient, il ne m'en souvient guère.

On ajoute que cette saillie fut saisie avidement par les spectateurs (il n'en fallait pas tant pour faire rire des Français), et que la pièce ne put être achevée. Des faiseurs de satires, que ce conte devait bien tenter, se pressèrent de le tourner en épi-

gramme ; ils en firent une entre autres où ils appliquaient sans pitié à tous les ouvrages de l'abbé Abeille, ce vers qui lui avait été si funeste.

Ma foi, s'il m'en souvient, il ne m'en souvient guère.

Malheureusement pour l'anecdote qui servait de prétexte à ces sarcasmes, plusieurs écrivains exacts et instruits en ont prouvé la fausseté : mais cette fausseté bien reconnue n'empêchera pas que l'anecdote ne soit encore répétée plus d'une fois ; il suffit pour cela qu'elle soit propre à amuser un moment la malignité publique, qui, toujours pressée de jouir, reçoit avec avidité les alimens qu'on lui offre, de quelque part et sous quelque forme qu'ils lui soient présentés.

Quoique l'abbé Abeille (pour parler le langage très-usité de son temps, et heureusement beaucoup plus rare du nôtre) pût se flatter d'avoir des *protecteurs* puissans, il eut toujours la sagesse ou le courage de ne point s'appuyer de leur secours, soit pour faciliter ses succès au théâtre, soit pour y retarder ses chutes. Il refusa constamment de recourir à cette vile ressource, toujours inutile et souvent fatale à ceux qui ont la bassesse et l'ineptie d'en faire usage. Il ne s'exposa point à la même humiliation qu'un poëte son contemporain, dont la pièce fut solennellement sifflée, quoiqu'un ministre, digne Mécène du poëte, eût envoyé un corps de troupes pour tenir en respect les spectateurs, qui ne s'y tinrent pas. Ce même ministre ayant laissé prendre dans le même temps, faute de secours, une ville que les ennemis nous enlevèrent, eut la satisfaction d'entendre dire qu'il aurait été plus heureux, s'il avait seulement envoyé pour défendre cette place, autant de soldats qu'il en avait perdus à soutenir l'ouvrage de son malheureux protégé. L'homme puissant apprit, par cet écueil, où son pouvoir vint si maladroitement se briser, ce que l'abbé Abeille savait trop bien pour compromettre de la même manière ses propres Mécènes ; qu'il est des objets sur lesquels le despotisme veut en vain donner la loi ; qu'on éprouve même alors d'autant plus de plaisir à le braver, qu'on se sent d'ailleurs plus chargé de chaînes, et plus maître de les secouer un moment sans crainte et sans péril ; qu'enfin rien n'est plus fâcheux pour l'autorité, que de se rendre ridicule en voulant commander au bon goût. Si les ouvrages dramatiques de l'abbé Abeille ne sont pas d'excellens modèles pour les poëtes, sa manière de penser sur la liberté littéraire, et son attention à n'y point porter atteinte, est pour eux d'un grand exemple; et cette leçon de conduite qu'il a donnée à ses confrères, peut lui tenir lieu de quelques bonnes scènes de tragédie.

Il ne borna pas au genre tragique ses travaux pour le théâtre; il fit aussi une espèce de farce en un acte, intitulée *Crispin bel esprit*, qui fut représentée comme ses autres pièces sous le nom d'un comédien, et qui depuis a osé reparaître quelquefois, parce qu'elle est gaie, semée de traits vifs et plaisans, et que les spectateurs, attendris ou ennuyés par une tragédie, consentent volontiers à s'amuser un moment d'une bagatelle sans prétention et sans apprêt, destinée à essuyer leurs larmes ou à dérider leur front.

Notre académicien fit aussi dans le genre lyrique l'essai de ses forces; il fut auteur de quelques opéras qui obtinrent le suffrage des connaisseurs à qui il en fit lecture : cependant, comme il ne croyait pas qu'on pût faire de l'opéra une école de mœurs ainsi que de la comédie, un scrupule austère, si l'on veut, mais toujours louable, le porta à supprimer ces ouvrages.

Enfin il a publié, en différentes occasions, des épîtres et des odes, dont quelques unes ont été lues avec succès dans les séances publiques de l'Académie; il en lut une entre autres sur la *patience* et la *constance* dans l'adversité, qui fut assez applaudie pour mériter l'honneur d'une épigramme, dont le bon mot n'était pas un grand effort d'esprit; on opposait la *constance* de l'académicien à faire de mauvais vers, à la *patience* que le public avait de les entendre. Le motif qui avait dicté cette épigramme, aurait suffi pour la décréditer. Elle était de l'abbé de Chaulieu, qui, mécontent de l'Académie dont il n'avait pu obtenir les suffrages, et mécontent des amis de l'abbé Abeille qui lui en avaient fermé l'entrée, cherchait à se venger de ce dégoût, par ces petits moyens, peu dignes de ses talens.

Si les poésies de l'abbé Abeille ne sont pas des chefs-d'œuvre de versification, elles respirent du moins partout la vertu et les mœurs. Les sentimens estimables que l'auteur a exprimés dans ses vers, étaient la peinture de son âme. Bienfaisant et désintéressé, il n'usa jamais de son crédit que pour obliger ceux qui avaient recours à lui; tout ce qui souffrait avait droit sur son cœur; et quoique sa position lui fournît des occasions fréquentes d'augmenter sa fortune, il mourut dans cette médiocrité honorable qui donne tant d'éclat à la vertu.

Il recueillit dans une circonstance flatteuse le prix de l'honnêteté de son caractère. Un poëte, qui avait fait contre lui une épigramme injurieuse, se trouva quelque temps après à Rouen, où notre académicien était aussi à la suite du maréchal de Luxembourg, gouverneur de Normandie. L'abbé Abeille, qui n'ignorait ni l'épigramme ni l'auteur, alla chercher le poëte, le présenta au maréchal de Luxembourg en le comblant d'é-

loges, lui procura tous les agrémens que les satiriques n'attendent guère de ceux qu'ils ont offensés, enfin témoigna tant d'empressement à le servir, que le poëte s'écria dans la violence de ses remords : *Ah ! monsieur, quelle vengeance vous exercez contre moi, et quelle leçon vous venez de me donner ! Me voilà corrigé pour jamais de la satire.* Le faiseur d'épigrammes, qui nous a lui-même appris cette anecdote, ajoutait qu'il l'avait souvent racontée à de jeunes poëtes, dans le dessein très-louable de les détourner de ce malheureux genre d'écrire, pour lequel il leur voyait de fâcheuses dispositions. *Mais*, disait-il en soupirant, *je suis jusqu'à présent le seul que cette aventure ait rendu meilleur* (3).

NOTES.

(1) Le philosophe, un peu amer dans ses qualifications, qui donnait à tous les grands l'épithète énergique de *loups bergers*, aurait été bien injuste s'il n'y avait pas reconnu des exceptions. Plus même ces exceptions seraient rares, plus ceux qui les méritent sont dignes du respect et de l'attachement des gens de lettres. L'Académie Française se glorifie d'en compter plusieurs parmi ses membres. (*Voyez* l'article du maréchal d'Estrées.)

(2) Les tragédies de l'abbé Abeille étaient données sous le nom du comédien La Thuillerie. Parmi ces pièces, il y en eut une nommée *Hercule*, dont le succès fut si marqué, que les comédiens, jaloux, dit-on, de la gloire (peu méritée) de leur camarade, en interrompirent brusquement les représentations au milieu de son cours. On soupçonnait cependant La Thuillerie de n'en être que le père adoptif; mais celui-ci, soit par vanité, soit de concert avec le véritable et secret auteur, s'éleva dans la préface d'*Hercule* contre ce soupçon injurieux *à ses talens et à sa réputation.* « Je crois, dit Voltaire, dans une lettre au » comédien La Noue, auteur de la tragédie de *Mahomet second*, que » vous êtes le premier parmi les modernes qui ayez été à la fois auteur » et acteur tragiques; car La Thuillerie, qui donna sous son nom les » tragédies de l'abbé Abeille, n'en était point l'auteur; et d'ailleurs » ces tragédies sont aujourd'hui comme si elles n'avaient point été. » Connaissez-vous l'épitaphe de ce La Thuillerie?

« Ci-gît un fiacre nommé Jean,
» Qui croyait avoir fait *Hercule* et *Soliman.* »

Les ennemis de l'abbé Abeille prétendaient que, s'il avait donné ses dernières pièces sous un autre nom que le sien, n'ayant pas eu le même scrupule pour les premières, ce n'était nullement par respect pour sa

robe, mais parce que la chute de *Lyncée*, une de ses tragédies, lui avait fait craindre d'essuyer une autre fois trop publiquement la même disgrâce.

(3) Par ces détails sur notre académicien, on peut apprécier une autre épigramme qui fut faite contre lui, et que nous ne craignons pas de rapporter, parce qu'elle est démentie par tous les faits racontés dans cet article. La meilleure réponse à une épigramme injuste, est de la faire connaître. Nous en avons d'ailleurs une autre raison que nous dirons dans un moment.

Abeille, arrivant à Paris,
D'abord pour vivre vous chantâtes
Quelques messes à juste prix;
Puis au théâtre vous lassâtes
Les sifflets par vous renchéris;
Quelque temps après fatiguâtes
De Mars l'un des grands favoris,
Chez qui pourtant vous engraissâtes;
Enfin, digne aspirant, entrâtes
Chez les quarante beaux-esprits,
Et sur eux-mêmes l'emportâtes
A forger d'ennuyeux écrits.

Cette épigramme ne saurait être de Racine, à qui des faiseurs de brochures l'ont attribuée, puisque ce grand poëte était mort quand l'abbé Abeille fut reçu à l'Académie Française. Mais on a cru rendre l'épigramme meilleure en la décorant d'un si beau nom, sans avoir même le bon sens de voir que Racine, membre de l'Académie, n'aurait pas eu la sottise de se qualifier lui-même d'ennuyeux écrivain. L'illustre auteur de *Phèdre* avait assez d'épigrammes satiriques à se reprocher, pour qu'on doive se faire un scrupule de lui imputer en ce genre des péchés qu'il n'a pas commis.

ELOGE DE VALON [1].

Sorti très-jeune de sa province, avec des talens précoces et un caractère aimable, il fut produit à la cour, et placé auprès du dauphin, fils de Louis XIV, en qualité de page, mais de page distingué et chéri; on l'associa, par ordre du roi, à tous les amusemens du jeune prince, et surtout à ses études.

[1] Jacques-Louis Valon, marquis de Mimeure, lieutenant-général des armées du roi, né à Dijon, le 19 novembre 1659; reçu à la place de Louis Cousin, le 1er. décembre 1707; mort le 3 mars 1719.

Louis XIV, qui devait à la nature seule toutes ses bonnes qualités, et à sa seule éducation tous ses défauts, ne sentait que trop combien cette éducation avait été négligée, pour ne rien dire de plus; et comme il ne pardonnait pas à ses instituteurs ce crime envers l'État, il ne voulait pas s'en rendre coupable lui-même à l'égard de son fils. Il n'oubliait donc rien pour donner à l'éducation de ce fils toute la perfection que la nature exigeait d'un père et la France de son souverain; il désirait au moins de n'avoir aucun reproche à se faire, si le succès de cette institution si importante ne répondait pas à sa sollicitude royale et à ses vues paternelles. En plaçant auprès du dauphin les plus excellens maîtres en tout genre, il crut devoir joindre aux avantages précieux de leurs leçons, l'aiguillon plus puissant encore de l'émulation et de l'exemple, et voulut donner dans le jeune Mimeure une espèce de rival à son fils. Le rival, tout jeune qu'il était, eut l'art de se faire aimer du prince, en contribuant à animer ses études. La faveur dont l'honora l'héritier de la couronne ne se refroidit jamais, parce qu'il ne cessa jamais de la mériter; et le dauphin s'attacha jusqu'à la fin de sa vie ce compagnon de ses premiers travaux et de ses premiers plaisirs.

M. le marquis de Mimeure, en suivant avec ardeur la route brillante que lui offrait la fortune, n'oublia pas les lettres, qui la lui avaient ouverte de si bonne heure; il cultiva avec succès, non-seulement les muses françaises, mais encore les muses latines, qui étaient alors plus accueillies, même à la cour, qu'elles ne le sont aujourd'hui de la plupart des gens de lettres. Il fut à la fois et rival d'Horace en latin, autant qu'un moderne peut aspirer à l'être, et traducteur français plus digne encore de ce poëte, si admirable quelquefois et toujours si aimable. Voltaire nous assure que l'*Ode à Vénus*, imitée d'Horace par M. le marquis de Mimeure, n'est pas indigne de l'original; la décision d'un si grand juge est, pour l'auteur de la pièce, une attestation de talent poétique. Cette ode n'ayant paru que dans quelques recueils, et étant aujourd'hui assez peu connue, nous croyons devoir la mettre ici sous les yeux de nos lecteurs (1), comme le principal titre académique de M. le marquis de Mimeure. En voyant de quelle manière il a *imité* l'ode latine, car ce n'est qu'une traduction très-libre, nos lecteurs décideront si Voltaire a été rigoureusement juste dans le jugement qu'il a porté de l'ode française, ou s'il n'a été qu'indulgent pour un amateur avec lequel il avait été lié dans sa jeunesse. Ceux qui pourraient être plus sévères que lui, doivent en même temps ne pas oublier que cette ode est l'ouvrage d'un poëte courtisan et homme de guerre, qui ne faisait des vers que par délassement, et qu'il est

plus d'un faiseur d'odes de profession, qui n'a pas si bien réussi.

M. le marquis de Mimeure a fait plusieurs autres pièces de vers, non pas comme celle-ci, à l'honneur de l'amour, mais à l'honneur de Louis XIV et des princes ses fils; elles furent accueillies à Versailles comme devaient l'être des louanges données par un courtisan à ses maîtres. Mais il n'a jamais voulu les faire imprimer, prévoyant sans doute en philosophe le peu d'intérêt que la postérité prendrait un jour à ces éloges éphémères.

Lorsque les talens et les ouvrages de M. le marquis de Mimeure lui obtinrent une place à l'Académie, il n'osa, soit timidité, soit modestie, composer lui-même son discours de réception, quoiqu'il en fût très-capable. Il se reposa de ce travail sur La Motte, qui, n'étant point encore membre de la compagnie, fit en cette circonstance un secret et heureux essai de ses talens pour ce genre d'écrire, et des applaudissemens qu'il devait recevoir dans l'Académie, lorsqu'il y parlerait pour lui-même. Il composa aussi quelques années après, pour une occasion d'éclat, un autre discours de réception, celui du cardinal Dubois, qu'il n'était pas facile de faire parler d'une manière également décente pour lui et pour le corps littéraire dont il devenait membre. Fontenelle répondit à ce discours, et ne l'effaça pas. L'envie, qui n'aurait pas manqué de déchirer des ouvrages dont La Motte se serait nommé l'auteur, fit au public l'honneur d'être de son avis en ces deux circonstances; elle applaudit beaucoup, à la vérité sans le savoir, le simple homme de lettres caché derrière la naissance et les dignités (2).

M. le marquis de Mimeure mourut à Auxone, dont il était gouverneur. Il fut enterré dans l'église paroissiale de cette ville, où on lit son épitaphe, terminée par ces mots édifians :

Passans, priez pour lui, et songez à vous (3).

NOTES.

(1) *Ode à Vénus, imitée d'Horace* [1], *par M. le marquis de Mimeure.*

CRUELLE mère des Amours [2],
Toi que j'ai si long-temps servie,

[1] Cette ode est la première du quatrième livre. Nous mettrons ici les vers latins que M. de Mimeure a imités ou traduits. Par là on jugera tout à la fois et de l'imitation, et de ce qui appartient en propre au traducteur.

[2] *Intermissa Venus diu,*
Rursum bella moves; parce, precor, precor....

Cesse enfin d'agiter ma vie,
Et laisse en paix mes derniers jours!
Ta tyrannie et tes caprices
Font payer trop cher tes délices.
C'est trop gémir dans ta prison;
Brise les fers qui m'y retiennent,
Et permets que mes vœux obtiennent
Les fruits tardifs de la raison.

Déjà m'échappe le bel âge [1]
Qui convient à tes favoris,
Et des ans le sensible outrage
Me va donner des cheveux gris.
Si pour moi le dessein de plaire
Devient un espoir téméraire,
Que puis-je encore désirer?
Quelle erreur de remplir mon âme
D'une vive et constante flamme
Que je ne saurais inspirer!

Quand on sait unir et confondre
En deux cœurs mêmes sentimens,
Et que les yeux de deux amans
Savent s'entendre et se répondre;
Quand on se livre tout le jour
Aux soins d'un mutuel amour,
De quel transport l'âme est ravie!
Dans ces momens délicieux
Un mortel porte-t-il envie
A la félicité des dieux?

Mais l'amorce de tes promesses
N'eut que trop l'art de m'éblouir.
Réserve toutes tes caresses [2]
A l'heureux âge d'en jouir.
Serre de la plus forte chaîne
L'ardent Cléon, la jeune Ismène;
Vole où t'appellent leurs désirs,
Fais-les mourir, fais-les revivre,
Et que ta faveur les enivre
D'un torrent d'amoureux plaisirs.

Pour moi, dans un champêtre asile,
Où l'Arou de ses claires eaux
Baigne le pied de nos coteaux,
Je cherche un bonheur plus tranquille;
Sur des fleurs mollement couché,
Avec un esprit détaché

Desine, dulcium
Mater sæva cupidinum,
Circa lustra decem flectere mollibus
Jam durum imperiis.

[1] *Non sum qualis eram bonæ*
Sub regno Cynaræ.

[2] *Abi*
Quò blandæ juvenum te revocant preces.

Des biens que le courtisan brigue,
Sur moi le père du repos,
Le Sommeil, d'une main prodigue,
Versera ses plus doux pavots.

Je verrai quelquefois éclore
Dans les prés les aimables fleurs,
Odorantes filles des pleurs
Que verse la naissante Aurore;
Je verrai tantôt mes guérets
Dorés par la blonde Cérès :
Dans leur temps les dons de Pomone
Feront plier mes espaliers,
Et mes vignobles, en automne,
Rempliront mes vastes celliers.

Mais quel trouble et quelles alarmes [1]
Viennent me saisir malgré moi!
Pourquoi, Céphise, hélas! pourquoi
Ne puis-je retenir mes larmes?
Dans mon sein je les sens couler.
Je rougis, je ne puis parler;
Un cruel ennui me dévore.
Ah! Vénus, ton fils est vainqueur :
Oui, Céphise, je brûle encore;
Tu règnes toujours sur mon cœur.

Quelquefois la douceur d'un songe [2]
Te rend sensible à mes transports.
Charmes secrets, divins trésors,
N'êtes-vous alors qu'un mensonge?
Une autre fois avec dédain
Tu te dérobes sous ma main :
J'embrasse une ombre fugitive;
Et te cherchant à mon réveil,
Je hais la clarté qui me prive
Des doux fantômes du sommeil.

(2) Nous pourrions citer plus d'un exemple de pareils discours, que les Zoïles de la littérature ont fort exaltés, non-seulement par le motif si digne d'eux de flatter des hommes puissans, mais pour opposer, disaient-ils, la supériorité et les grâces de ces discours à l'insipidité et au mauvais goût de plusieurs autres, qu'avaient prononcés, en leur propre nom, des académiciens, gens de lettres; il est arrivé plus d'une fois que ces académiciens, outragés avec tant de bonne foi et de justice, étaient les secrets auteurs des discours tant célébrés. Peut-être

[1] *Sed cur, heu! Ligurine, cur*
Manat rara meas lacryma per genas?
Cur facunda parùm decoro
Inter verba cadit lingua silentio?

[2] *Nocturnis te ego somniis*
Jam captum teneo, jam volucrem sequor
Te per gramina martii
Campi, te per aquas, dure, volubiles.

cependant (car il ne faut rien outrer, même en repoussant la satire), peut-être est-il arrivé quelquefois qu'un académicien, homme de lettres, a mieux fait pour un autre académicien qu'il n'eût fait pour lui-même, par la raison seule qu'il ne cherchait pas à faire aussi bien. L'écrivain qui ne travaille pas pour son propre compte, qui travaille de plus dans le silence, à l'abri de l'envie et sous un nom que la satire n'osera déchirer, prend en liberté son essor, et déploie avec confiance son talent et ses forces. Affranchi de cette contrainte odieuse, qui refroidit et resserre le génie, il n'est point tourmenté, comme il l'est en écrivant pour lui-même, par les efforts contradictoires et pénibles qu'il serait obligé de faire, d'un côté, pour s'élever, et de l'autre, pour contraindre son vol.

(3) La famille de cet académicien a bien voulu nous communiquer un écrit, d'où nous tirerons les principaux faits qui honorent sa mémoire, et dont nous n'avons point fait mention dans son éloge, parce qu'ils sont trop étrangers à ses qualités académiques, qui ont dû principalement nous occuper.

« Dès sa tendre jeunesse il annonça un talent singulier pour la poésie; » à neuf ans, sa réputation naissante lui ouvrit le chemin de la cour. » Ce fut sur le témoignage avantageux du grand Condé, gouverneur » de Bourgogne, qu'il fut placé par Louis XIV auprès du dauphin. A » cette grâce, le roi joignit une pension de trois mille livres, destinée » à contribuer à son éducation.

» Quelque attaché qu'il fût au service de ce prince, il sut le concilier avec celui de la guerre. Après avoir servi, sous Duquesne, en » qualité de volontaire, à l'expédition d'Alger, en 1683, il fut mestre-» de-camp et sous-lieutenant des gendarmes anglais : son courage et » sa conduite le firent successivement passer aux emplois de brigadier, » maréchal-de-camp et de lieutenant-général : il se distingua aux com-» bats de Steinkerque, de Leuse, aux deux journées de Fleurus, à celles » de la Marsaille, de Ramilly et de Malplaquet, de même qu'aux siéges » de Luxembourg, de Philisbourg, Frankendal, Mons, Landau et » Brissac, où il eut l'honneur de servir en qualité d'aide-de camp de » monseigneur le duc de Bourgogne, qui le chargea de porter au roi » les articles de la capitulation. Ce prince, après la mort du dauphin » son père, le retint, par ordre du roi, près de sa personne, dans » les mêmes fonctions qu'il avait déjà remplies : il le traita toujours » avec estime; et cette distinction fut non-seulement le fruit de l'at-» tachement fidèle que M. de Mimeure avait fait paraître dans toutes » les occasions pour son premier maître, mais encore de son goût » pour les lettres.

» Il est mort sans avoir eu d'enfans de dame Madeleine de Carvoisin » d'Achy, d'une illustre maison de Picardie, qu'il avait épousée en » 1707, et laissa pour son héritière Anne-Philippine sa sœur, mariée » à messire Anselme-Bernard Fyot de Vaugémois, président aux re-» quêtes du palais, à Dijon.

» Le nom de Valon est connu depuis Regnier Valon, seigneur de » Capelle, et gouverneur d'Arleux en Flandre, qui mourut en 1296, » et laissa, d'Alix de Rocourt, une nombreuse postérité; elle suivit la » profession des armes jusqu'à la fin du quinzième siècle; et depuis ayant » pris le parti de la robe, elle donna un grand nombre d'officiers distin- » gués au parlement de Bourgogne, et plusieurs chevaliers à l'ordre de » Malte. Quelques uns des cadets qui, dans la suite, reprirent le mé- » tier de la guerre, y servirent avec distinction; entre autres, le che- » valier Valon, commandant le bataillon de Malte au siége de Va- » lence, en 1656; et Jacques Valon de Saint-Seine, capitaine au » régiment des Gardes-Françaises, tué à la bataille de Sénef. Leurs » services sont rapportés avec éloge dans les lettres d'érection en mar- » quisat de la terre de Mimeure, située en Bourgogne, et possédée en » franc-aleu noble dans la même famille, depuis Nicolas Valon, sei- » gneur de Barain, conseiller au parlement de Dijon, en 1554, et qui » a passé à M. Claude Fyot de Mimeure, petit-neveu du marquis de » Mimeure, objet de cet article. »

ÉLOGE DE GENEST [1].

L'ABBÉ d'Olivet, dans une lettre imprimée et adressée au président Bouhier, est entré dans un assez grand détail sur ce qui concerne cet académicien. Nous nous croyons d'autant plus en droit de transcrire ici cette lettre, que celui qui va parler est un académicien célèbre, historien de la compagnie, et fut d'ailleurs l'ami intime de l'abbé Genest. Personne n'avait donc plus de droit que lui de rendre à la mémoire de ce confrère estimable le tribut d'éloges qu'elle mérite. Enfin, le ton de cette lettre est si différent de celui que nous avons pris dans les articles dont nous sommes les auteurs, que nous avons cru, en l'insérant dans cet ouvrage, y répandre plus de variété, et peut-être en rompre la monotonie. C'est par cette raison que nous donnons la lettre telle qu'elle a paru, sans nous permettre d'y changer ou d'y retrancher quelques détails et quelques expressions, que des lecteurs d'un goût sévère pourraient ne pas approuver. Nous nous permettrons seulement un petit nombre de notes, que nous avons jugées ou nécessaires, ou utiles, mais qui peut-être ne le paraîtront pas à nos lecteurs autant qu'à nous.

[1] Charles-Claude Genest, abbé de Saint-Vilmer, aumônier ordinaire de madame la duchesse d'Orléans, né à Paris, le 17 octobre 1639; reçu à la place de Claude Boyer, le 7 septembre 1698; mort le 20 novembre 1719.

Lettre de l'abbé d'Olivet au président Bouhier.

« Personne, monsieur, n'était plus en état que moi de satisfaire pleinement votre curiosité sur ce qui regarde l'abbé Genest. Je l'ai fort connu, et, pendant les trois ou quatre dernières années de sa vie, il ne s'est guère passé de mois que nous ne nous soyons vus à table. Voilà où ses amis le possédaient tout entier. Vous allez donc le voir tel qu'il s'est montré à moi. Homme simple et vrai, dans qui les révolutions d'une vie de quatre-vingts ans, dont il passa la moitié à la cour, n'avaient pas gâté les présens que la nature lui avait faits. Homme sans éducation, sans fortune, sans étude; mais qui, par son bon sens, par ses talens, par sa bonne conduite, parvint à un rang distingué, et dans les lettres et dans le monde.

» Je sais de lui-même qu'il était né à Paris, et baptisé dans l'église de Saint-Gervais, le 17 octobre 1639. A l'égard de sa famille, n'en parlons point, si ce n'est pour dire qu'un homme aussi vertueux que l'abbé Genest eut ce trait de ressemblance avec Socrate, d'être né d'une sage-femme. Quand son origine serait moins obscure, vous ne lui en feriez pas un mérite, vous, monsieur, qui mettez votre gloire, non à être sorti d'ancêtres que la Bourgogne respecte, mais à les imiter. Peu de temps après sa naissance, il perdit son père; et il avait déjà treize à quatorze ans, que sa mère n'avait pas encore songé à lui rien apprendre. Heureusement elle fut appelée pour accoucher la femme d'un commis de Colbert; et l'accouchée, dans le cours de sa convalescence, lui ayant bien répété que, pour faire fortune auprès du ministre, il ne fallait qu'avoir une belle main, le jeune homme fut envoyé chez le plus fameux maître à écrire, où durant trois ou quatre ans il travailla sans relâche; mais son projet de chercher place dans un bureau fut dérangé par l'espérance qu'on lui donna de gagner des millions en peu de temps. Un de ses camarades, héritier d'un petit fonds de boutique, se mit en tête d'aller le négocier aux Indes, et s'obligea d'en partager le produit avec Genest, qui n'eut à mettre dans la société que sa bonne humeur et la disposition qu'il avait pour bien tenir un registre. Jeunesse ne doute de rien : ils vont à la Rochelle, et s'embarquent. A peine furent-ils en haute mer, qu'un vaisseau anglais qui retournait chez lui les attaqua, et, les ayant débarrassés de leur pacotille, prit soin de les transporter à Londres, où ils furent jetés sur le pavé, sans argent et sans ressource.

» Vous voilà bien en peine, monsieur, pour notre aventurier. Il s'en tira par le moyen d'un seigneur anglais, qui l'envoya

dans sa campagne à quatre journées de Londres, pour enseigner le français à ses enfans, sortis depuis peu du collége, et dont la plus forte passion était de monter à cheval : passion qui bientôt devint aussi vive dans le précepteur que dans les élèves; mais avec cette différence, que ce qui n'était qu'un amusement pour eux, fut pour lui une étude. Il acquit une grande connaissance des chevaux; et ce fut là, par un coup de hasard, ce qui lui servit d'échelon pour monter où il arriva depuis : car le duc de Nevers ayant envoyé acheter des chevaux en Angleterre, son écuyer tomba dans la maison où était Genest, profita de ses conseils pour l'emplète qu'il était chargé de faire, lui persuada de s'en revenir en France par la même occasion, et au retour le présenta à son maître, comme un homme qui pouvait être bon à tout.

» Vous savez que le duc de Nevers se piquait d'être poëte. Mais je ne vous ai pas encore dit que l'abbé Genest, avant même que de savoir écrire, savait déjà ce que c'était que vers. Une fille de mérite, et dont les nouveaux Moréri ont immortalisé le nom, Louise-Anastasie Serment, logeait sur le même pallier que Genest, qui voyant arriver chez elle quantité de personnes distinguées par la naissance, car c'était encore le temps où la qualité de bel esprit donnait du relief, conçut pour cette vertueuse fille une sorte de vénération, et obtint, par son empressement à lui rendre de petits services, qu'elle daignât employer quelques momens à l'instruire. Il savait lire alors, mais rien de plus. Elle lui fit apprendre le *Cid* par cœur, et ne fut pas long-temps à s'apercevoir que le feu qui fait les poëtes, commençait à étinceler déjà dans son esprit. Il recevait de son oreille les premières et les plus importantes leçons; en sorte que sa voisine lui ayant expliqué la mécanique du vers, il ne tarda pas à faire voir de quel côté son génie devait se tourner. Quand sa main se fut un peu fortifiée chez son maître à écrire, si l'occasion se présentait de faire des copies, dont il espérât d'être payé, il y passait les nuits pour avoir de quoi aller à la comédie. En un mot, à travers les ténèbres même d'une éducation si négligée, ses dispositions pour la poésie se firent jour, quoiqu'il n'ait proprement commencé à les cultiver que lorsqu'il fut attaché au duc de Nevers. On distribua les premiers prix de l'Académie en 1671. Tout ce que la France avait de poëtes et de versificateurs, se mirent sur les rangs. Ils étaient soixante et seize, dont le victorieux fut M. de La Monnaie, votre ami particulier, et l'un de mes premiers maîtres. Parmi tant de concurrens, si Genest n'atteignit pas à la couronne, du moins il en approcha de fort près; et sa pièce lui mérita des louanges, à la faveur desquelles il sentit croître

son talent ; il produisit coup sur coup diverses autres poésies, qui affermirent les fondemens de sa réputation, non-seulement par leur propre valeur, mais encore par les circonstances où elles parurent. Il fit, à la suite du duc de Nevers, la campagne de 1672 et celle de 1673. Dans la première, il eut l'honneur de présenter au roi une ode sur la conquête de la Hollande [1], et dans la seconde, une ode sur la prise de Mastricht. Outre que ses vers étaient vraiment beaux, ils avaient d'ailleurs l'avantage d'être chantés, pour ainsi dire, sur le champ de bataille, et mêlés avec les acclamations d'une armée triomphante. Pélisson, cet homme illustre, dont le cœur méritait encore plus de louanges que l'esprit, et qui jamais ne perdit une occasion d'être utile aux gens de lettres, se joignit au duc de Nevers, pour faire valoir auprès du roi les poésies de Genest. Aussi furent-elles *honorées des regards de sa majesté, et récompensées de ses bienfaits*, comme l'auteur nous l'apprend dans une épître dédicatoire, où il témoigne son étonnement d'avoir pu, *sans art, sans étude, sans éducation, parvenir à faire ces poésies, et, si l'on ne m'a point trompé,* ajoute-t-il, *rencontrer quelquefois les pensées de ces anciens, que je n'ai jamais lus.* Voilà, dans un aveu si humble, la confirmation de ce que je vous ai dit.

» A la fin de la campagne de 1673, sa muse reçut de nouveaux honneurs ; il remporta le prix de l'Académie. Une victoire de cette espèce, annoncée par les gazettes, retentit dans tout le camp ; et chacun prit part à sa joie. Toutes les tables de l'armée se le disputaient matin et soir. Je crois, monsieur, vous avoir déjà fait entendre qu'il aimait les plaisirs de la table, et qu'il s'y livrait de bonne grâce. Un jour entre autres, pendant qu'il buvait et qu'il folâtrait avec une troupe de jeunes officiers, le P. Ferrier, confesseur du roi, vint à passer devant leur tente ; et lui ayant fait signe d'approcher : *Je voudrais bien*, lui dit-il à l'oreille, *vous voir plus de sagesse, et un autre habit ;* paroles énergiques qui trouvèrent un auditeur docile, en sorte qu'il n'eut pas plus tôt regagné Paris, qu'il accourcit sa perruque et troqua son épée contre un petit manteau noir. Pour peu que le

[1] On cite avec éloge dans le *Ménagiana* quelques vers de cette ode, où l'auteur dit que Louis-le-Grand, plus terrible que *le monarque des cieux*, qui ne lance sa foudre que durant l'été, a fait *gronder la sienne au plus fort des hivers ;* parce qu'en effet la Hollande fut conquise presque toute entière dans cette saison. Cette flatterie, un peu grossière, n'était pas nouvelle ; plusieurs poëtes l'avaient déjà mise en œuvre quelques années auparavant pour la conquête de la Franche-Comté par le même prince. L'abbé Genest n'eut auprès du roi que le triste mérite de la répéter.

P. Ferrier eût vécu, ses bonnes intentions ne seraient pas demeurées sans effet. Il faisait cas des gens d'esprit, étant lui-même très-savant, et auteur d'un excellent traité *de Deo ;* je parle ainsi de ce livre pour l'avoir lu. Mais une mort prématurée enleva le P. Ferrier, et trompa les espérances de l'abbé Genest, qui, ne pouvant plus, par respect pour sa soutanelle, donner des ordres dans l'écurie du duc de Nevers, prit le parti d'aller à Rome, où ce seigneur avait de grands biens. Il y passa deux ou trois ans, au bout desquels il fut rappelé par Pélisson, qui le prit chez lui à Versailles, où il se trouvait en même temps à couvert des besoins et à portée des grâces. Mais ce qui me paraît plus heureux encore, il y eut toute facilité de se faufiler avec les hommes choisis, qui furent successivement préposés à l'éducation de M. le dauphin, de M. le duc du Maine, et de M. le duc de Bourgogne. Quels hommes c'étaient! Vous les connaissez, monsieur, et je me borne ici à vous dire, qu'ils furent tous les amis et les protecteurs de l'abbé Genest; et qu'après l'avoir bien connu, ils conspirèrent tous ensemble, pour le placer, en qualité de précepteur, auprès de mademoiselle de Blois, aujourd'hui son altesse royale madame la duchesse d'Orléans.

» Jugez combien ses mœurs devaient être aimables, puisqu'un Bossuet, un Decourt, un Malezieu, charmés de voir jusqu'à quel point la nature avait été libérale pour lui, entreprirent à frais communs de suppléer à ce que l'éducation ne lui avait pas donné. Pendant qu'il était chez le duc de Nevers, une prodigieuse envie d'apprendre, mais jointe à l'impossibilité de puiser dans les sources, le rendait assidu aux conférences du célèbre Rohaut, qui enseignait la philosophie de Descartes. Il n'en avait pu prendre, dans les entretiens publics, qu'une teinture superficielle, mais suffisante néanmoins pour entrer là-dessus en matière avec Bossuet, qui, comme nous le savons d'ailleurs, était grand cartésien. D'abord ce savant maître s'aperçut que les fondemens nécessaires pour bâtir solidement, n'étaient pas jetés dans l'esprit de son disciple; je veux dire, que les règles de la dialectique lui étaient inconnues. Ainsi, les leçons qu'il lui donna commencèrent par cette science, qui est la clef du raisonnement. Tous les mardis, l'abbé Genest se trouvait au lever du prélat, et jouissait de son entretien jusqu'à l'heure où M. le dauphin entrait à l'étude. Peu à peu ils attaquèrent toutes les parties de la philosophie, et ce fut là ce qui donna naissance à cette espèce de poëme qu'il ne publia que sur la fin de ses jours, mais dont il s'était occupé plus de trente

ans : ouvrage auquel le public n'a fait qu'un froid accueil, parce qu'il est venu dans un temps où la faveur du cartésianisme était déjà bien diminuée (1).

» Je n'ai pu voir le fameux Caton Decourt, mort en 1694; mais généralement tous ceux qui l'ont vu, disent que c'était un homme qu'on aurait mis au-dessus de tous ses contemporains, s'il n'avait apporté autant de soin à cacher son mérite, que ceux au contraire qui en ont peu étudient les moyens de briller. Il conçut pour l'abbé Genest une amitié sans égale. Quand il avait un moment à prendre l'air, il s'enfonçait avec lui dans un bosquet de Versailles, et, le livre à la main, lui expliquait quelque bel endroit des poëtes ou des philosophes anciens. Vous ne croirez pas tout-à-fait que cela seul ait pu lui tenir lieu de bonnes études, ébauchées dès l'enfance, et reprises dans l'âge mûr. Mais du moins il n'en fallait guère davantage pour lui former le goût; et ceux de nos confrères qui ont été de son temps à l'Académie, m'ont dit qu'en effet il opinait toujours avec un grand sens, et que, si l'on s'apercevait quelquefois de son peu d'étude, ce n'était que par un silence également sage et modeste.

» Venons à son troisième maître, M. de Malezieu, dont les mânes, si vous me permettez de parler poétiquement, doivent être bien glorieux de voir que la place qu'il occupait parmi les quarante a été si dignement remplie [1]. On lui est redevable de tout ce que l'abbé Genest a fait pour le théâtre : car, non-seulement il le forçait à travailler en ce genre, mais il l'éclairait, il le guidait. Vous connaissez *Zélonide, Pénélope* et *Joseph,* tragédies imprimées qui ont été jouées (2) avec un grand succès. Une autre de ses tragédies, *Polymnestor,* était de pure invention, et sur un plan romanesque tracé par M. de Malezieu, qui prétendait que la nouveauté toucherait les spectateurs, et que les sujets tirés de la fable ou de l'histoire étaient si usés, qu'on ne s'y intéressait plus. Au contraire, M. Decourt soutenait que, pour nous toucher, il faut des objets réels et connus jusqu'à un certain point; qu'ayant, pour ainsi dire, passé notre enfance avec les héros de la Grèce et de Rome, c'est là ce qui nous fait prendre un intérêt à ce qui leur arrive sur le théâtre, et qu'en conséquence de ces principes, *Polymnestor* échouerait, quoique d'ailleurs la pièce fût bien versifiée, bien conduite, pleine de sentimens et d'heureuses situations : l'événement justifia M. Decourt.

» Un homme de lettres ne trouve pas moins à profiter avec les femmes d'une grande condition, lorsqu'elles ont eu une éducation proportionnée à leur rang, et, de ce côté-là, votre con-

[1] Elle le fut par le président Bouhier, à qui cette lettre est écrite.

frère fut aussi heureux qu'en hommes; car madame de Thianges à qui le duc de Nevers, son gendre, le présenta, ne put lui refuser son amitié, et bientôt le mit en liaison avec ses deux sœurs, madame de Montespan, et l'abbesse de Fontevrault. Celle-ci joignait, aux solides vertus de son état, un rare génie, et un savoir encore moins commun. Homère et Platon lui étaient aussi familiers qu'à vous. Elle goûta fort l'abbé Genest : il alla passer plusieurs étés à Fontevrault ; et l'envie de lui plaire l'engagea, quoique âgé de quarante ans, à vouloir apprendre le latin. Il est vrai que notre ami, M. de La Monnaie, n'était guère moins âgé lorsqu'il se mit au grec, où cependant il fit d'étonnans progrès. Mais l'abbé Genest, avec des efforts incroyables, ne parvint qu'à une médiocrité qui est inutile.

» Puisque je vous fais ici la liste des personnes illustres dont le commerce a le plus contribué à lui orner l'esprit, comment oublierais-je madame la duchesse du Maine, qui, pour l'avoir plus souvent auprès d'elle, lorsque ses fonctions de précepteur furent finies auprès de madame la duchesse d'Orléans, lui donna un appartement à Sceaux, où depuis il a toujours passé une partie de l'année, et même son dernier été, les plaisirs ordinaires de cette cour étant de tout âge ?

» Vous souvenez-vous, monsieur, d'avoir lu dans les *Divertissemens de Sceaux,* que M. le duc et madame la duchesse du Maine, faisant l'honneur à notre confrère de plaisanter avec lui, et cherchant l'anagramme de son nom, *Charles Genest,* trouvèrent ces mots : *Eh, c'est large nés.* Il avait effectivement un nez qui s'attirait de l'attention, et qui surtout avait extrêmement frappé M. le duc de Bourgogne. Quand ce prince apprenait à dessiner, il tournait tous ses dessins à faire le nez de l'abbé Genest; qu'il fût en carrosse, et que la glace vint à se ternir, aussitôt il traçait avec son doigt ce maître nez. Un jour le comte de Matignon, celui-là même chez qui vous savez que je passe souvent la belle saison, ayant paru au lever de M. le duc de Bourgogne, avec un justaucorps tout blanc de poudre, aussitôt l'aimable prince, avec la dent d'un peigne, représenta si parfaitement ce fameux nez, qu'il y avait de quoi rire en même temps et de quoi admirer, en comparant la copie avec l'original, qui était présent. J'ai vu entre les mains de l'abbé Genest une grande médaille de carton, où ce prince l'avait crayonné divinement bien. Autour de la médaille, il y avait mis de sa propre main, *Carolus Genestus Naso.* A l'égard du revers, je vous dirai tout à l'heure ce que c'était; mais auparavant il faut que je vous fasse un conte sur ce nez si merveilleux.

» Pendant que l'abbé Genest était à Rome, il allait souvent

manger chez le cardinal d'Estrées, qui aimait fort les poëtes, et qui lui-même, dans sa jeunesse, avait fait joliment des vers. Un jour que son éminence avait beaucoup de gens à table, il s'y trouva un homme qui ayant le nez extrêmement grand, donnait matière à un *bel humore*, l'un des convives, de dire beaucoup de gentillesses, bonnes ou mauvaises, sur ce nez monstrueux, dont il faisait semblant d'être effrayé. Arrive l'abbé Genest, qui d'abord ne fit que se montrer à la porte, prêt à disparaître pour ne rien déranger : mais le cardinal d'Estrées l'appela et lui ordonna de prendre place. Alors le *bel humore*, ayant considéré ce second nez, dont il parut plus effrayé que du premier, s'écria, en adressant la parole au cardinal : *Eminentissimo, per un, si puo soffrire, ma per duo, no* (Éminence, un peut se souffrir, mais deux, non); et là-dessus, jetant sa serviette, s'enfuit et court encore aussi bien que le loup de la fable.

» Je vais en revenir au revers de la médaille dont je parlais; mais comment me rendre intelligible? Voyez, je vous prie, dans les nouvelles lettres de madame de Sévigné, ce qu'elle raconte du marquis d'Hoquincourt, qui, à une cérémonie des cordons bleus, était tellement habillé, que ses chausses de page étant moins commodes que celles qu'il avait d'ordinaire, sa chemise ne voulut jamais y demeurer, quelque prière qu'il lui en fît. Ainsi en usait souvent la chemise de l'abbé Genest, sans qu'il se mît en peine de la corriger. Or voici ce qui arriva de plaisant : une de ces longues soirées d'hiver, où l'ennui cherche à pénétrer dans Versailles comme ailleurs, le roi se divertit à voir un joueur de gobelets, qui faisait l'admiration de Paris, et dont un des principaux tours était de prendre entre ses mains un verre, le plus grand que l'on pût trouver, et de le faire disparaître avec tant de souplesse, que ceux qui le regardaient de plus près ne savaient ce que le verre était devenu. Pour mieux voir son jeu, l'abbé Genest, près de la porte, avait pris une lunette. Tout à coup l'opérateur ayant jeté les yeux sur cette physionomie frappante, et sachant que sa majesté ne demandait qu'à rire, dit fort haut, et comme en colère : *Qui est cet homme-là qui ose me regarder avec une lunette? qu'on me l'amène.* Il fallut descendre du piédestal; la compagnie s'entr'ouvre pour le laisser passer; pendant ce temps-là le verre est escamoté; et l'opérateur s'étant aperçu que l'abbé Genest était habillé à la manière du marquis d'Hoquincourt, il eut l'insolence d'y porter la main, en disant : *A quoi songez-vous, M. l'abbé, d'avoir là dedans un verre qui peut vous blesser?* On vit en effet sortir de là ce grand verre, qui avait disparu.

Jamais le roi n'a ri de si bon cœur, et c'est un trait à mettre dans son histoire : car il me paraît édifiant qu'un roi, et un si grand roi, ait ri, du moins une fois en sa vie, de ce rire naturel, qui est le partage de l'innocence champêtre.

» Vous me demanderez si c'est donc là ce revers de médaille, que je vous avais promis? Oui, monsieur; et vous allez voir que je ne me suis point écarté. Quoique notre confrère fût l'homme du monde qui entendît le mieux raillerie, cette aventure le déconcerta un peu. Il ne pouvait se montrer nulle part dans Versailles, qu'on ne se prît à rire; en sorte qu'il fut plusieurs jours sans oser paraître chez M. le duc de Bourgogne. Il y retourna enfin, non sans avoir pris ses précautions cette fois-là, pour être vêtu décemment. On fit remarquer cette nouveauté au prince, qui, sur-le-champ et sans dire mot, ayant recherché la médaille qu'il avait faite de l'abbé Genest, mit au revers un temple de Janus fermé, avec ces paroles à l'entour: *Quod Janum clausit* (parce qu'il a fermé le temple de Janus); après quoi, il fit présent de la médaille à l'abbé Genest, qui l'en remercia par une fort jolie épître en vers. On s'étonnera qu'ayant vécu tant d'années à la cour, où il était chéri des princes et des princesses, sous la protection des personnes qui pouvaient le plus, il ait eu si peu de part aux grâces; car il n'eut du feu roi qu'une abbaye, qui rendait à peine cinq cents écus. Ce ne fut qu'au commencement de la régence, et par conséquent peu de temps avant sa mort, qu'il eut deux mille livres de pension sur l'archevêché de Sens. Mais ne sait-on pas que la cour ne jette rien à la tête de ceux qui ne sont pas importuns? Et après tout, puisqu'un revenu modique suffisait à ses besoins, et qu'il avait l'âme assez belle pour ne point connaître l'avidité, n'a-t-il pas été l'homme le plus riche de son temps?

» Outre celles de ses poésies qui ont été imprimées, et dont je vous ai cité la plupart, il en a laissé beaucoup d'autres, que je crois entre les mains de madame la duchesse du Maine. Ce sont des odes à la louange de Louis XIV; ce sont des comédies héroïques, qui ont été jouées à Sceaux; ce sont des récits pour de petits ballets, qu'il faisait par l'ordre de madame de Montespan, et dont quelquefois madame de Maintenon donnait le canevas. Je me souviens d'en avoir lu plusieurs, et particulièrement ceux qu'il fit pour le ballet que les princesses dansèrent à Trianon après la campagne de Philisbourg.

» A l'égard de sa prose, je ne connais que ce qu'il y en a d'imprimé, c'est-à-dire, son *Portrait de M. Decourt*, et une *Dissertation sur la poésie pastorale*, composée pour obéir à une délibération de l'Académie, qui portait que chacun des acadé-

miciens traiterait un sujet de rhétorique ou de poétique, en attendant que la compagnie donnât quelque chose de complet sur ces deux arts, dont les diverses parties, quoique dépendantes les unes des autres, peuvent aisément se détacher.

» Voilà, monsieur, ce que ma mémoire peut se rappeler touchant l'abbé Genest, que nous perdîmes la nuit du 19 au 20 de novembre 1719. Je vous remercie de m'avoir mis sur ce sujet : vous êtes cause que j'ai passé une journée qui me paraît une des plus belles de ma vie. Je viens de l'employer toute entière à m'entretenir d'un ami, et avec un ami. Qu'y aurait-il de plus doux pour moi, si ce n'est de vous entendre ? »

D'OLIVET.

NOTES.

(1) Le refroidissement de la nation française pour la philosophie cartésienne peut sans doute avoir influé sur le peu de succès du poëme de l'abbé Genest en l'honneur de cette philosophie : mais ce peu de succès eut une cause plus réelle dont l'abbé d'Olivet ne parle pas ; c'est la faiblesse de la poésie. c'est que l'ouvrage est moins en vers qu'en rimes. On aurait tort d'en accuser la matière. Un homme de génie, un vrai poëte, eût bien su embellir et animer un pareil sujet. Le système ingénieux et pittoresque des tourbillons cartésiens fournissait à la poésie bien plus de mouvement et d'images que l'aride et géométrique philosophie de Newton. Cependant lisez les beaux vers où Voltaire a parlé du système du monde et de l'attraction des planètes, et voyez quels charmes il a su répandre sur le tableau de cette philosophie, qui paraissait bien plus faite pour être démontrée que pour être chantée. Celle d'Épicure que Lucrèce a mise en vers, n'est guère plus vraie que celle de Descartes ; cependant on lit tous les jours Lucrèce, et on ne lit point l'abbé Genest. Lucrèce, il est vrai, a exposé sèchement les dogmes d'Épicure, assez semblables à ceux de Newton, en quoi il a montré moins de talent que Voltaire pour enrichir des beautés de la poésie ce qui n'en semble pas susceptible : mais le poëte latin a du moins eu l'avantage de dédommager son lecteur par quelques morceaux intéressans ou sublimes qu'il a su lier à son sujet ; au lieu que l'abbé Genest a simplement rimé les opinions de Descartes, à peu près comme le P. Buffier a rimé l'abrégé de l'histoire ancienne et moderne.

(2) Ces tragédies, à l'exception de *Zélonide*, eurent dans leur nouveauté peu de succès. Elles parurent froides et sans coloris. *Pénélope* fut la plus maltraitée ; elle n'eut que six représentations : on lui a rendu dans la suite plus de justice, quoique le style en soit négligé.

Quoique les deux premiers actes soient languissans, les comédiens ont osé la remettre sur la scène il y a plusieurs années, et le public l'a revue avec plaisir. On a trouvé dans les trois derniers actes une marche assez animée et une sorte de chaleur. On a tenu compte à l'auteur de l'art peu commun qu'il avait montré, en sachant mettre dans sa tragédie jusqu'à trois *reconnaissances*, non-seulement sans monotonie et sans dégoût, mais avec une gradation de nuances et d'intérêt qui attache le spectateur, et qui achève entièrement son effet dans la reconnaissance d'Ulysse et de Pénélope au cinquième acte; reconnaissance qu'on peut regarder comme une des plus touchantes qui soient au théâtre et des plus heureusement traitées. Ajouterons-nous à cet éloge celui que Bossuet crut devoir donner à la même pièce? Il la trouvait si remplie de sentimens de vertu, qu'il aurait, dit-il, fort approuvé la comédie, si on n'y eût jamais représenté que de tels ouvrages. Nous avions néanmoins dès lors, et surtout nous avons eu depuis, plusieurs pièces de théâtre qui méritent le même éloge, et qui se montrent sur la scène plus souvent que *Pénélope;* mais elles n'ont pas réconcilié la dévotion avec les spectacles. Devons-nous la féliciter ou la plaindre de se montrer plus difficile que le grand Bossuet?

La tragédie de *Joseph,* représentée en 1710 au Théâtre-Français, avait eu le plus grand succès à Clagny, où elle fut jouée d'abord au mois de février 1706. Madame la duchesse du Maine daigna y prendre un rôle, et Baron, qui avait alors quitté le théâtre, où il rentra depuis, joua le rôle de Joseph. M. de Malézieu, dans une lettre imprimée et adressée à madame la duchesse du Maine, osa dire que ceux à qui cette tragédie n'arracherait point de larmes, lui donneraient bien mauvaise opinion de leur sensibilité et de leur goût. Il ajoute que, non-seulement M. le duc et madame la duchesse de Bourgogne, M. le duc de Berri et M. le prince avaient trouvé la pièce extrêmement touchante, mais que M. le duc, qui se vantait de n'avoir jamais pleuré à aucune tragédie, eut à peine entendu le premier acte de *Joseph,* que toute sa fermeté l'abandonna, et qu'il fut aussi faible que les autres. Cependant, quand cette pièce parut sur la scène française, le public fut bien plus difficile à émouvoir que tant de princes ne l'avaient été. Tous les yeux furent secs jusqu'à la reconnaissance de Joseph et de ses frères, la seule scène qui produisit quelque effet; et la pièce, après quelques représentations, disparut du théâtre pour ne s'y remontrer jamais.

ÉLOGE DE HUET[1].

L'ARTICLE de ce savant et laborieux académicien se trouve dans la partie de l'*Histoire de l'Académie*, dont l'abbé d'Olivet est auteur. Quoique cette histoire se termine à l'année 1700, et que M. Huet ne soit mort qu'en 1721, l'abbé d'Olivet, son disciple, son admirateur et son ami, a cru devoir payer ce tribut à sa mémoire, et nous a dispensés, comme il a fait pour l'abbé Genest, d'un éloge dont il s'est acquitté mieux que nous. Néanmoins, en rendant avec ce grave historien toute la justice possible au savoir et aux travaux de M. Huet, nous ne le placerons pas comme lui sur la même ligne que ces redoutables admirateurs de l'antiquité, qui, par leur nom seul, ont si puissamment combattu pour elle. Le partisan déclaré de Chapelain[2] n'était pas trop digne d'admirer Homère, et moins encore d'être mis au nombre de ses illustres panégyristes.

Parmi les portraits qui se trouvent à la fin des *Mémoires de Mademoiselle*, et qui ne sont pas de cette princesse, on trouve le portrait suivant de M. Huet, adressé à lui-même. *Je crains que la capacité que vous avez pour les grandes choses ne vous donne de l'inapplication et même de l'incapacité pour les petites, qui sont néanmoins de l'exacte bienséance du monde; ce qui est un défaut nuisible, en ce que la plupart des personnes ne jugeant que sur l'extérieur, cela empêche, quand le vrai mérite n'est pas tout-à-fait poli, qu'il ne paraisse ce qu'il est. Vous n'êtes pourtant pas incivil, mais votre civilité manque un peu de politesse.*

Nous ignorons jusqu'à quel point ce portrait était ressemblant; nous dirons seulement, et on s'en apercevra bien au style, qu'il était fait par une femme, mais par une femme d'esprit, c'est-à-dire, par un excellent juge des qualités sociales qu'on pouvait désirer dans l'évêque d'Avranches. L'abbé d'Olivet nous assure cependant que dans sa première jeunesse, M. Huet, tout livré qu'il était à l'étude, cherchait beaucoup à plaire, et à porter dans la société tous les agrémens dont il était capable. Une assiduité de plus de soixante ans dans son cabinet, lui fit perdre sans doute, ou l'empêcha d'acquérir cette fleur

[1] Pierre-Daniel Huet, évêque d'Avranches, né à Caen, le 8 février 1630; reçu à la place de Marin Leroi de Gomberville, le 13 août 1674; mort le 26 janvier 1721.

[2] *Voyez* le recueil intitulé *Huetiana*, p. 51, dont nous parlerons plus bas.

d'urbanité que le commerce seul du monde peut donner aux gens de lettres, à laquelle le mérite ne saurait suppléer, mais qui, en récompense, a tenu lieu de mérite à quelques uns d'eux.

Il ne paraît pas que M. Huet eût renoncé, même dans sa vieillesse, à un certain ton de galanterie avec les femmes, dont apparemment il avait pris dans sa jeunesse l'habitude et le langage. Nous avons vu une espèce de lettre d'amour, sans doute purement intellectuel et platonique, qu'il écrivit à une femme de qualité, et qui n'est ni un chef-d'œuvre de goût, ni un chef-d'œuvre de sévérité chrétienne. Ce qui me paraîtra plus extraordinaire encore, nous demandons grâce pour cette observation minutieuse, mais non pas indifférente, c'est qu'au haut de ce billet peu épiscopal, on voit la petite croix que les personnes pieuses ont coutume de mettre à la tête de leurs lettres. M. Huet, quoique lié d'amitié avec les jésuites, pensait-il, contre la doctrine tant reprochée à ces pères, qu'il était indispensable de rapporter à Dieu toutes ses actions, de quelque nature qu'elles soient; et avait-il intention de lui rapporter même cette production galante, quoiqu'elle en fût si peu susceptible (1)?

On nous a communiqué un volume de lettres manuscrites de notre savant académicien, qui le font mieux connaître que ne le pourrait un long article. L'extrait que nous allons en donner servira de supplément, et quelquefois peut-être de correctif à l'éloge dont l'abbé d'Olivet a honoré ses mânes.

La plupart de ces lettres sont adressées au P. Martin, cordelier à Caen, inconnu dans la littérature, mais estimé sans doute de l'évêque d'Avranches.

L'ardeur de M. Huet pour l'étude, ardeur qu'il conserva jusqu'à la fin de sa vie, se montre dans une de ses lettres qu'il écrivait à l'âge de quatre-vingts ans.

« J'ai eu quelque indisposition (en 1707) qui m'a paru légère, quoiqu'elle n'ait pas paru telle à mes amis. J'ai pris cette attaque pour le premier son de complies. Ce sont des avertissemens de la miséricorde de Dieu, de tenir mes comptes prêts. Cela m'a servi de prétexte pour ne point sortir, mais non pour ne point étudier. »

Il se plaint beaucoup de la noire médisance et de la lâche ingratitude de ses compatriotes. Il s'en console par l'exemple de Cujas et de plusieurs autres hommes célèbres, que leur patrie n'a pas mieux traités.

« On est, dit-il, fort envieux dans notre pays : *Non est propheta sine honore nisi in patriâ suâ. Ego dæmonium non habeo, sed honorifico patrem meum et vos inhonorastis me.* (Nul prophète n'est privé d'honneur que dans sa patrie...

» Je ne suis point possédé du démon, mais j'honore mon père,
» et vous me déshonorez).

» Pendant les trois derniers jours que je passai à Caen, il me revint de plusieurs endroits que mon ouvrage (*des Origines de Caen*) avait reçu beaucoup de contradictions; qu'il n'y avait pas même de pédagogue ni de régent à l'Université, pas de fainéant, de batteur de pavé, et de débiteur de fausses nouvelles aux carrefours, qui ne se donnassent la licence d'y exercer leur indocte et maligne critique; jusqu'à dire que je n'y parle pas français, et reprendre quelques termes dont je me suis servi. J'ai donc bien peu profité pendant quarante ans que j'ai passés à la source de la pureté de langue, et pendant trente ans que j'ai fréquenté l'Académie, si j'ai besoin de venir l'apprendre à Caen des nigauds de la rue de Giole, du Vaugueux et du Bourg-l'Abbé. Ce qui m'a attiré le plus de plaintes, c'est le chapitre des éloges. La plupart de ceux qui y ont intérêt ne savent pas l'obligation qu'ils m'ont, et de ce que j'ai dit, et de ce que je n'ai pas dit. Mais aucun de ces gens-là sait-il ce que c'est qu'un éloge, et ce que c'est qu'histoire? Il est donc vrai, et je l'éprouve, que *pro captu lectoris habent sua fata libelli* (la destinée des livres dépend de l'intelligence du lecteur), et je puis bien m'appliquer sans trop de vanité ce passage d'un ancien :

» *At mihi quod vivo detraxerit invida turba,*
» *Post obitum duplici fœnore reddet honos.*

» (On me rendra avec usure, après ma mort, les honneurs qu'une multitude envieuse m'aura refusés de mon vivant.)

» Je me sais aussi fort bon gré d'avoir dit de moi-même :

» *Livor edax in me vanis incurrit habenis,*
» *Melpomene cedro nomina nostra linet,*
» *Meque suis addet laudatrix Gallia fastis;*
» *Illum post cineres spondet Apollo diem.*

» (L'envie se déchaîne pour me dévorer; Melpomène gravera mon nom sur le cèdre, et la France me nommera avec éloge dans ses fastes : c'est le sort qu'Apollon promet à ma cendre.) »

Quoique mécontent de sa patrie, il prenait cependant beaucoup d'intérêt au progrès que les lettres y auraient pu faire.

« J'ai lu avec plaisir l'agréable invitation aux beaux esprits de Caen, de rétablir l'Académie; j'en apprendrai volontiers le renouvellement. La lecture de la gazette fut la première occupation de cette académie municipale; mais depuis, et la gazette et les nouvelles en furent bannies : on peut compter trois académies de Caen; l'ancienne, où l'on m'avait donné

» une place ; la seconde, que M. de Segrais recueillit chez lui ; » la troisième sera donc celle-ci, à qui je souhaite honneur et » savoir. »

Cette dernière phrase est d'un homme qui ne paraît pas trop sûr que ses vœux soient exaucés.

Il ne souffrait guère plus patiemment les attaques des autres écrivains, que les satires de ses compatriotes.

« Un ecclésiastique a fait depuis deux ans un ouvrage, par » lequel il interdit à tous les théologiens, et presque à tous les » chrétiens, l'étude des lettres profanes, et il m'attaque person- » nellement avec beaucoup d'injures, de ce que, dans mes » *Questions alnetanes*, j'ai avancé que les païens ne devaient » pas refuser leur créance au mystère de l'incarnation de Notre » Seigneur, et à l'enfantement d'une vierge, eux qui ont fait » un point de leur religion de la naissance de Persée, fils de » Danaé et de Jupiter changé en or. Il traite cette comparaison » d'impiété et de sacrilége qui fait horreur à penser. Mais mal- » heureusement pour lui, S. Justin, martyr, avait dit en deux » endroits la même chose avant moi, et ces sortes de compa- » raisons et de raisonnemens sont ordinaires aux anciens Pères » de l'Eglise, lorsqu'ils combattent les païens. »

S'il n'aimait pas la critique, il n'aimait guère mieux les éloges en face.

« J'avais été invité aux harangues de l'ouverture des classes » des jésuites. J'en vois la raison dans ce que vous m'écrivez ; si » je l'avais sue, j'aurais encore refusé bien plus fortement de » m'y trouver. J'avais défendu très-expressément à Avranches » aux prédicateurs de me faire jamais d'éloges. »

M. Huet aimait les jésuites, mais seulement comme gens de lettres ; car il s'occupait peu, et avec beaucoup de raison, de leurs querelles théologiques qui, alors, agitaient si violemment toute l'Eglise de France. Cependant la liaison de M. Huet avec eux lui rendait peu favorables tous les ennemis de la société.

« S'il me tombe entre les mains quelqu'un de ces écrits qu'on » débite sur le cas de conscience des docteurs [1], je vous en fe- » rai part volontiers. Mais ma demeure chez les jésuites me rend » fort suspect, et empêche qu'on s'adresse à moi. Ces conten- » tions m'ont fait perdre le père Alexandre, qui était autrefois » de mes meilleurs amis. »

Mais quoiqu'il prît assez peu de part aux querelles du jansénisme, il en prenait beaucoup aux intérêts et à l'honneur de la catholicité.

[1] Ce cas de conscience, proposé à la Sorbonne, avait pour objet la signature du *formulaire*.

« Je ne veux pas différer de répondre à la prière que vous me » faites, de vous dire mon sentiment sur les portraits de nos » illustres compatriotes huguenots, que vous voulez mettre dans » votre bibliothèque. Si l'on y voyait quelques ministres et » quelques huguenots célèbres par leur savoir, comme qui dirait » MM. Bochart, du Bosc et Greutemesnil, faisant figure vis-à- » vis des catholiques, cela ne manquerait pas de choquer les » spectateurs. »

Une de ces lettres, et plus encore une pièce de Santeuil, nous apprend le fâcheux désastre arrivé à la nombreuse bibliothèque que le prélat avait formée. La maison qui la renfermait était placée au faubourg Saint-Jacques, sur des carrières qui s'entr'ouvrirent; une partie de la bibliothèque fut consumée ou perdue. M. Huet en donna les débris aux jésuites de la maison professe, chez lesquels il se retira pour y passer le reste de s s jours. Santeuil peint dans sa pièce les mauvais auteurs engloutis au fond de l'abîme, sans espoir d'en sortir jamais, tandis que les bons écrivains, parmi lesquels il a eu soin de placer beaucoup de jésuites, sortent au contraire de ce gouffre avec plus d'éclat et de gloire pour augmenter les trésors littéraires de la société.

M. Huet avait laissé sa bibliothèque aux jésuites, *afin qu'elle ne fût pas dispersée.* Le père qui, en mourant, laissa une pension à son fils jésuite, *en cas que la société fût détruite un jour*, se montra plus prévoyant dans l'avenir.

Dans ces mêmes lettres, M. Huet porte son jugement sur quelques ouvrages, soit imprimés, soit manuscrits.

« J'ai ouï parler de cette *Histoire des Flagellans*, de l'abbé » Boileau; on m'a fait un si sale rapport des saletés qui y sont, » que je n'ai point voulu la voir. On s'étonne qu'un ecclésias- » tique ait voulu remuer ces ordures, et plus encore qu'il y ait » des docteurs qui l'aient approuvé.

» Vous me mandez que vous faites l'apologie de Fontenelle » contre le P. Baltus. Fontenelle et Vandale (dont Fontenelle » n'a fait qu'abréger et orner l'ouvrage sur *les Oracles*) sont » attaqués si *vivement* par le P. Baltus, qu'il leur sera difficile » de répondre. » *Vivement*, cela n'est que trop vrai, mais non pas assurément de manière que *la réponse eût été difficile.* Fontenelle l'avait faite en deux lignes, qui couvrent de ridicule tout le pieux verbiage du P. Baltus [1].

Ce jugement sur *les Oracles* de Fontenelle prouve que le savant évêque d'Avranches était bien plus érudit que philosophe; l'abbé d'Olivet, qui paraît avoir cru aux *oracles* de M. Huet

[1] *Voyez* l'éloge de La Motte.

en tout genre, plus que Fontenelle à ceux du paganisme, a publié, après la mort de ce prélat, un *Huétiana* qu'il avait laissé manuscrit, et dont plusieurs articles ne donnent pas non plus une grande idée de la philosophie du prélat, de sa logique, ni même de la justesse de son goût dans les jugemens littéraires. On y verra qu'il fait assez peu de cas de Montaigne, de La Rochefoucauld, de Tacite; mais qu'en revanche il estime beaucoup *la Pucelle* de Chapelain, et regrette fort que les douze derniers chants ne soient pas imprimés, regret que personne ne sera tenté de partager avec lui (2).

Dans ce même *Huétiana*, où l'évêque d'Avranches prodigue tant d'éloges à Chapelain, il critique ces beaux vers de Virgile, que tout le monde sait par cœur :

Qualis populeâ mœrens Philomela sub umbrâ
.... *At illa*
Flet noctem, etc.

Le poëte, dit-il, *fait chanter d'abord le rossignol à* l'ombre d'un peuplier, *et incontinent après, ce chant est un chant nocturne*, flet noctem. *Comment peuvent se rencontrer ensemble la nuit et l'ombre d'un peuplier?* M. Huet aurait dû voir que Virgile, pour exprimer la douleur du rossignol, lui fait *continuer* tout le long de la nuit (*integrat*) les sons plaintifs qu'il a poussés durant le jour.

Dans une autre remarque, l'auteur examine quelle est la posture la plus naturelle à l'homme, *d'être debout*, *d'être assis*, *d'être couché*, *ou de marcher*; et, après avoir discuté les inconvéniens qu'il y aurait pour nous à nous tenir *continuellement* dans l'une de ces postures, il conclut que l'état naturel à l'homme est de les prendre *successivement*. Etait-ce la peine d'écrire de pareilles puérilités, et surtout de les rendre publiques?

Un article plus singulier encore est celui où M. Huet veut montrer *la vanité de l'espérance qui est ordinaire aux hommes, de l'établissement de leur famille*, et *de la perpétuité de leur nom après leur mort* : il le prouve par des raisonnemens scolastiques sur les *relations*; d'où il résulte, selon lui, qu'après la mort du père, la *relation* du père au fils n'existe plus. Il faut voir dans l'ouvrage même cette étrange métaphysique.

Nous ne parlerons plus que des raisonnemens qu'il fait encore pour rejeter le sublime qu'on a trouvé dans le *fiat lux* de l'Ecriture, et dans quelques autres passages qui, selon lui, ne sont pas sublimes, parce que l'expression en est simple; devait-il ignorer que le vrai sublime est celui qui joint à la grandeur de l'idée, la simplicité de l'expression?

Il semble qu'un écrivain qui raisonnait de la sorte n'était pas en droit de traiter avec tant de dénigrement la philosophie de Descartes, proscrite à la vérité par notre siècle, mais faite pour être accueillie par le siècle précédent, qui n'avait rien à y opposer que les ténèbres et la barbarie du péripatétisme, jusqu'au moment où Newton est venu nous dévoiler le vrai système de l'univers. L'évêque d'Avranches ne se contenta pas d'attaquer ouvertement cette philosophie dans son ouvrage intitulé : *Censura philosophiæ cartesianæ ;* il voulut encore, pour lui porter à son aise des coups plus violens, prendre le masque de l'anonyme dans un livre qu'il intitula : *Nouveaux Mémoires pour l'Histoire du cartésianisme*, ouvrage assez peu connu, et qui ne mérite guère de l'être. C'est une espèce de dialogue entre Descartes et un de ses amis, où le philosophe raconte niaisement tous les malheurs qu'il a essuyés, et dit à cette occasion autant de sottises que le jésuite *des Provinciales*. Mais l'évêque d'Avranches a eu beau faire, on ne réussit point à rendre ridicule un homme tel que Descartes ; et s'il fallait absolument que dans cette occasion le ridicule restât à quelqu'un (nous le disons avec regret), ce ne serait pas à lui. La philosophie de ce grand homme est mauvaise sans doute, mais il a fallu bien du temps pour le prouver, et le savant prélat, très-estimable d'ailleurs, n'était fait ni pour combattre cette philosophie, ni surtout pour s'en moquer. On prétend que M. Huet était jaloux de Descartes : nous ne voyons pas de quel droit ; qu'a de commun l'érudition avec la philosophie ? Ce qu'on peut au moins présumer, c'est que, si le prélat a été jaloux du philosophe, il n'y a pas d'apparence que le philosophe lui eût rendu la pareille : car on voit par ses lettres que, semblable sur ce point au P. Malebranche, son disciple, il n'honorait pas l'érudition d'une estime bien profonde.

Si nous en croyons madame de Sévigné, M. Huet ne se déclara si ouvertement contre la philosophie de Descartes, que pour faire sa cour à M. de Montausier. Par où cette philosophie avait-elle pu déplaire au courtisan misanthrope ? c'est ce qu'il est est difficile de deviner, et très-peu important de savoir.

Quoi qu'il en soit, si ce chétif *Huétiana* n'inspire pas une grande estime pour la philosophie et pour le goût de l'auteur, il en donne beaucoup pour son âme honnête et reconnaissante. Dans un article de cet ouvrage, M. Huet rend à la mémoire de son père, de sa mère et de ses sœurs, un hommage dicté par la tendresse la plus touchante et la plus vraie ; ce sentiment respectable et intéressant demande grâce, et doit l'obtenir pour quelques raisonnemens faibles et quelques jugemens hasardés.

Ajoutons, pour rendre à M. Huet toute la justice qui lui est due, qu'on lit à la fin de ce recueil quelques pièces de vers latins composées par ce prélat à l'âge de quatre-vingts ans, et qui, pour la pureté et l'élégance du style, semblent pouvoir le disputer, nous ne dirons pas aux Tibulle et aux Horace, mais aux plus renommés des poëtes latins modernes.

Si les fragmens des lettres qu'on vient de lire n'ont pas intéressé beaucoup nos lecteurs, en voici une qui aura peut-être un meilleur effet. Elle prouvera que notre académicien, pour l'ordinaire peu philosophe dans sa vaste littérature, l'a pourtant été quelquefois. Le docte Samuel Bochart et quelques autres érudits avaient cru prouver, ou même *démontrer,* car c'était leur expression, la conformité de la fable avec l'histoire sainte, par la ressemblance des noms, dont ils cherchaient l'étymologie dans les langues orientales. M. Huet soutint contre ces redoutables adversaires, que la preuve tirée de la prétendue ressemblance des noms était bien faible et bien précaire.

« Le véritable usage de la connaissance des langues étant » perdu, écrit-il à Bochart, l'abus y a succédé. On s'en est servi » pour étymologiser; et comme si la langue hébraïque était la » seule et unique racine de toutes les langues, et que dans la » confusion de Babel Dieu n'en eût pas produit un très-grand » nombre (que la plupart font monter jusqu'à soixante-dix, » toutes différentes de celle-là), on veut pourtant trouver dans » l'hébreu la source de tous les mots et de toutes les langues, » pour barbares et étranges qu'elles puissent être. En consé- » quence de l'origine de ces langues, on y cherche aussi celles » des nations qui les parlent. Se présente-t-il un nom de quelque » roi d'Ecosse ou de Norvège, on se met aux champs avec ses » conjectures; on en va chercher l'origine dans la Palestine : a- » t-on de la peine à l'y rencontrer, on passe en Babylone : ne » s'y trouve-t-il point, l'Arabie n'est pas loin; et en un besoin » même on passerait jusqu'en Ethiopie, plutôt que de se trouver » court d'étymologies : et l'on bat tant de pays, qu'il est impos- » sible enfin qu'on ne trouve un mot qui ait quelque convenance » de lettres et de son avec celui dont on cherche l'origine; comme » si le son des mots n'était pas comme le son des cloches, à qui » l'on fait dire tout ce qu'on veut. Si dans le mot que l'on » prétend original, on ne trouve que la moitié des lettres du » dérivé, on y trouve l'autre par des exemples de changemens » de lettres; et comme ces permutations sont très-fréquentes, » et qu'il n'y a guère de lettre qui ne soit changée en quelque » autre, on y trouve à la fin son compte.

» Par cet art, on trouve dans l'hébreu ou dans ses dialectes,

» l'origine des noms du roi Artus et de tous les chevaliers de la » Table ronde, de Charlemagne et des douze pairs de France, » et même, en un besoin, de tous les incas du Pérou. Par cet art, » un Allemand que j'ai connu, prouvait que Priam avait été le » même qu'Abraham, et Æneas le même que Jonas; et pro» mettait de mettre au jour un beau livre, pour montrer que » toutes les langues qu'on parle depuis l'Espagne jusqu'à la » Chine, sont sorties d'une seule et même origine.

» Il y a quelque temps qu'une inscription trouvée en Bour» gogne, où l'on lisait le nom d'un roi du pays, vous ayant été » proposée, vous ne balançâtes pas de chercher ce mot dans la » langue arabe, et ne manquâtes pas de l'y trouver. »

Il est fâcheux qu'après avoir si bien raisonné sur les mauvaises preuves qu'on a tirées de la ressemblance des noms pour établir la conformité de la fable avec l'histoire sacrée, M. Huet ait cru voir des preuves bien plus solides de cette conformité dans la prétendue ressemblance des événemens et des usages, ressemblance où tant d'autres savans ont trouvé des difficultés insurmontables. Aussi la *Démonstration évangélique* du docte prélat, fondée en grande partie sur cette ressemblance, n'a pas fait grande fortune; et il est heureux pour la religion, que tout ce détail d'érudition rabbinique ne soit pas nécessaire à la conviction d'un chrétien, comme il est heureux pour la morale que tout le fatras de la morale scolastique ne soit pas nécessaire pour former un honnête homme. Dieu parle au cœur de ses élus, et la nature à celle de l'homme de bien. Voilà de meilleures leçons pour nous rendre croyans et vertueux, que toute l'érudition orientale, et tout le jargon des écoles (3).

NOTES.

(1) La pièce singulière dont il s'agit, est écrite toute entière de la main de l'évêque d'Avranches, et, ce qui en assure encore plus l'authenticité, datée de son abbaye d'Aulnay, le 9 septembre 1707. Ceux de nos lecteurs qui pourraient nous soupçonner d'exagération voudront bien nous permettre d'en rapporter quelques passages.

Il paraît que le nom *du Sorton*, qui se trouve dans cette lettre, est le nom de société ou de galanterie qu'avait pris M. Huet pour la personne à laquelle il écrit.

« Du Sorton n'est point un ingrat, chère âme de mon âme; et quand » il le serait, vous ne vous êtes pas mise en droit par vos faveurs de » lui reprocher son ingratitude. Si vous comptez pour une grande » grâce une pensée passagère de lui écrire, je vois que vous voulez

» être servie à peu de frais; et si, après avoir rejeté cette pensée, vous » demandez encore des remercîmens, c'est vouloir que je me tienne » encore trop heureux d'avoir été rebuté..... Vous voulez que pour » cette tendresse alambiquée, que vous proposez, ne mettant rien en jeu » de votre part, on vous fasse des sacrifices sans réserve..... Quel » sacrifice m'offrez-vous en revanche? Vous voulez, dites-vous, du » Sorton entier, en esprit et en âme, et vous l'abandonnez en chair et » en os à qui on voudra. Ce partage ne me paraît pas aisé..... M. le » cardinal votre oncle, que j'honore plus que quatre papes, et que » j'aime plus que ma vie, vous dira quand vous voudrez un rondeau » de Marot, qui finit ainsi :

» Quant à son cœur, il est en ma cordelle,
» Et son mari n'a sinon le corps d'elle;
» Mais toutefois quand il voudra changer,
» Prenne le cœur, et pour le soulager
» J'aurai pour moi le gent corps de la belle. »

(2) Ces douze derniers chants de la *Pucelle* sont déposés, ou, si l'on veut, enterrés à la Bibliothèque du Roi, dans un manuscrit *corrigé*, nous dit-on, de la propre main de l'auteur. On ne nous apprend pas si les corrections y sont nombreuses; nous craignons bien qu'elles n'y soient légères et clair-semées. Personne, que nous sachions, ne prend plus aucun intérêt à ces enfans posthumes et morts-nés, et nous ne croyons pas qu'aucun homme de lettres soit tenté d'aller troubler le repos dont ils jouissent dans leur tombeau.

Le docte Huet n'était pas le seul des littérateurs de son temps qui fût pénétré d'admiration pour la *Pucelle* de Chapelain. Le faible et mince versificateur Godeau, contre qui je ne sais quel jésuite avait fait une pièce intitulée : *Godellus utrum poeta?* (Godeau est-il poëte?) affichait le même enthousiasme. Un de ses amis, à qui ses vers flasques et languissans avaient sans doute le bonheur de plaire, lui ayant conseillé de faire un poëme épique, il répondit par un *rébus* digne du mauvais goût de ce temps-là, que, pour emboucher la trompette, *l'évêque devait céder la place au chapelain*.

On prétend que Fléchier lui-même n'était pas trop éloigné de partager avec ces deux prélats une si étrange estime. Il faut croire au moins, pour l'honneur de son goût, que le suffrage qu'il accordait à la *Pucelle* n'était pas, à beaucoup près, sans restriction et sans bornes. Le passage suivant d'une de ses lettres semble en fournir la preuve, et peut-être même justifie tout-à-fait sa mémoire d'une si fâcheuse imputation. *Autrefois*, dit-il, *nous avons fait ensemble, M. Chapelain et moi, quelques lectures de son poëme, les unes trop peu, les autres trop réjouissantes*. Cette manière d'apprécier un poëme épique a plus le ton de l'épigramme que de l'éloge.

(3) En joignant cet article sur M. Huet à l'éloge qu'on lui a consacré dans l'*Histoire de l'Académie*, et en tempérant, pour ainsi dire, l'un par l'autre, le lecteur sera en état d'apprécier le compliment qu'un

mauvais poëte fit à l'Académie Française en l'année 1712, où le docte prélat pensa lui être enlevé par une maladie dangereuse. La pièce finissait par ce vers :

Pour vous rendre un Huet, il vous faut dix illustres.

Nous n'avons pas ouï dire qu'on ait proposé une pareille ressource à l'Académie après la mort de Corneille, de Bossuet, de Despréaux et de Racine, quoique assurément dix infatigables érudits, et de plus poëtes latins, tels que l'évêque d'Avranches, ne pussent pas la dédommager d'un seul de ces grands hommes.

ÉLOGE DE DANGEAU [1].

Louis de Courcillon de Dangeau naquit au mois de janvier 1643, de Louis de Courcillon, marquis de Dangeau, et de Charlotte des Noues, petite-fille du fameux de Plessis-Mornay. Il descendait d'une ancienne et illustre maison ; avantage dont le prix est toujours très-réel, aux yeux même du philosophe, qui regarde le rang et la naissance comme un moyen de plus pour l'homme vertueux de faire du bien à ses semblables, et qui chérit, dans les grands dignes de leur nom, le pouvoir si respectable et si doux de protéger les faibles et de soulager les malheureux. Mais l'abbé de Dangeau a pour nous un autre titre de noblesse qui lui est propre, et qui doit particulièrement nous toucher, son amour et son dévouement pour les lettres, son zèle pour les intérêts et pour la gloire de cette compagnie, les preuves qu'il ne cessa de lui en donner, et dont notre reconnaissance voudrait éterniser la mémoire. Nous n'avons loué jusqu'ici, dans ces séances où le public veut bien nous écouter, que des académiciens célèbres par leurs talens et par leurs ouvrages ; nous allons faire voir aujourd'hui que nous ne leur accordons point, par un tribut excessif d'éloges, une préférence qui serait très-injuste : nos confrères, de quelque état qu'ils soient, qui aiment et qui honorent l'Académie, ont tous un égal droit à nos sentimens, et leur cendre un égal droit à nos hommages.

Le nom du bisaïeul maternel de l'abbé de Dangeau, du Plessis-Mornay, un des oracles du calvinisme, annonce assez

[1] Abbé de Fontaine-Daniel, reçu à la place de l'abbé Cotin, le 26 février 1682 ; mort le 1er. janvier 1723.

que l'arrière-petit-fils fut élevé dans les mêmes erreurs. Mais parvenu à l'âge de réfléchir, d'apprécier les idées de son enfance, et de juger son éducation, il se sentit vivement tourmenté des entraves que lui imposait cette éducation malheureuse. Plein d'amour pour son roi, et d'attachement pour sa religion, il désirait ardemment que sa conscience lui permît de concilier ce qu'il sentait pour l'un avec ce qu'il croyait devoir à l'autre. L'évêque de Meaux, Bossuet, en possession de faire à l'Eglise les plus brillantes conquêtes, vint au secours de ses scrupules, et fut assez heureux pour l'en délivrer. M. de Dangeau eut plusieurs conférences avec ce grand prélat; il lut, avec autant d'attention que d'intérêt, sa fameuse *Exposition de la doctrine catholique*, qui avait eu le rare avantage de soumettre Turenne à la foi, et d'amener aux pieds du Saint-Siége le vainqueur de l'Espagne et de l'Empire. Le jeune prosélyte, aussi docile que le grand capitaine, demeura bientôt persuadé, malgré l'éloquente subtilité du ministre Claude, qu'il n'y avait, pour son âme agitée, d'asile et de repos que dans le sein de l'Eglise romaine; il pressa son abjuration, et se sentit très-soulagé de n'avoir plus à craindre de déplaire ou à son Dieu ou à son souverain. Rassuré désormais, et pour ce monde et pour l'autre, il entra dans l'état ecclésiastique, tant par le désir de mettre sa conversion hors de doute, que par celui de se livrer entièrement à l'ardeur qu'il avait pour l'étude. Uniquement occupé de satisfaire cette passion, qui n'était pas alors le défaut des personnes de son rang, et qui ne l'est guère plus aujourd'hui, il ne voulut jamais posséder que des bénéfices simples, parce qu'en le dispensant des pénibles et redoutables fonctions du ministère, ils lui permettaient de donner sans scrupule tout son temps aux lettres. Demeuré ainsi tout-à-fait libre pour se dévouer à ce qu'il aimait, il n'éprouva, ni le chagrin d'en faire le sacrifice, ni le remords de préférer ses goûts à ses devoirs. On ajoute que, dans la première ferveur de son zèle catholique, sévère observateur des lois de l'Eglise, il avait formé la résolution édifiante et courageuse de se borner à un seul bénéfice; mais nous sommes obligés de convenir qu'il se relâcha enfin de cette rigueur. Il avouait avec regret que le torrent de l'exemple l'avait entraîné; qu'il avait cédé surtout à la crainte, peut-être assez pardonnable, d'encourir la haine de quelques hommes de son état, dont l'avidité égalait le crédit, et qui, trouvant dans sa régularité leur condamnation, s'en offensaient comme d'un trait de satire.

Louis XIV, qui, loin de craindre et de repousser le mérite, comme on l'a reproché à plus d'un prince, aimait à l'attirer près de sa personne, connut bientôt tout celui de l'abbé de

Dangeau, et se l'attacha en le nommant son lecteur. Cette place, qui lui donnait un accès facile auprès du trône, lui offrait des occasions fréquentes d'être utile aux lettres, d'inspirer au monarque une juste estime pour ceux qui les cultivaient dans l'obscurité avec plus de succès que de fortune, et de leur obtenir des grâces qu'ils méritaient sans les rechercher (1). L'abbé de Dangeau savait que le rôle d'*ami* des gens de lettres est un des plus nobles qu'un sujet puisse remplir auprès de son roi ; qu'en mettant le souverain à portée de connaître et de favoriser la lumière que les lettres répandent, on le dispose à profiter de cette lumière pour lui-même, en se la rendant propre et personnelle ; qu'il devient alors plus digne d'entendre ces vérités importantes qui intéressent le bonheur des hommes, et plus empressé d'en faire goûter les fruits à ses peuples ; et qu'ainsi le courtisan estimable, qui se rend auprès du prince l'appui des écrivains distingués et vertueux, peut être regardé comme le bienfaiteur de la nation. Tel fut l'usage, malheureusement trop peu commun, que fit l'abbé de Dangeau, de la confiance que Louis XIV lui avait accordée. Il s'acquitta constamment, dans la place qu'il occupait auprès du roi, du devoir si honorable à tous deux, de faire connaître les hommes illustres de la France, à celui dont la gloire était de les protéger. Un prince de l'Empire, amateur des lettres, demandait, dit-on, au célèbre Leibnitz, qui revenait d'une cour étrangère, s'il avait eu avec le souverain de cette cour de fréquentes conversations : *Il ne m'a jamais parlé*, dit humblement le philosophe : *A qui parlait-il donc*, répondit le prince? Grâces aux soins de l'abbé de Dangeau, secondés d'ailleurs par Colbert, comme ils devaient l'être, Louis XIV fut à l'abri d'un tel reproche. Il connut, il aima, il récompensa Despréaux et Racine, Bossuet et Fénélon, Quinault et Molière. Il négligea le seul La Fontaine, et paya par cet oubli le tribut à la royauté.

L'abbé de Dangeau rendit encore aux lettres un service plus signalé, parce qu'il était plus courageux. Elles avaient pour ennemis, à la cour même de Louis XIV qui les aimait, quelques uns de ces hommes que Despréaux a crayonnés dans la satire *sur la Noblesse*, et qui, dégradés par leurs bassesses aux yeux même de leur maître, étaient irrités de ne pouvoir trouver à leur tour dans les gens de lettres des flatteurs et des esclaves. Appliqués à décrier sans relâche, et de tout leur faible pouvoir, le mérite distingué qui aimait mieux les avoir pour détracteurs que pour Mécènes, ils avaient imaginé un genre d'accusation, bien fait pour réussir chez une nation légère et frivole ; c'était d'imprimer à ceux qu'ils voulaient perdre un nom de secte,

qui, sans autre examen, les rendît odieux; et comme le parti janséniste était alors le plus réprouvé du monarque, ils noircissaient de ce nom les hommes à talens, lorsqu'ils pouvaient le tenter avec quelque espérance de succès. Mais par malheur ils trouvaient en leur chemin l'abbé de Dangeau, toujours prêt à repousser leurs lâches imputations, et à justifier auprès du prince les littérateurs estimables, que poursuivaient la haine et le mensonge; il prenait leurs intérêts avec chaleur, sans même qu'ils eussent réclamé son appui; et plusieurs d'entre eux lui eurent à cet égard des obligations essentielles, qu'il leur laissa toujours ignorer. Ce nom de secte et de parti, que les calomniateurs des lettres employaient alors contre elles, a été depuis, comme l'on sait, remplacé par d'autres, lorsqu'ils ont paru plus propres à l'effet charitable qu'on voulait produire. Puissent les sages, qui essuieraient à l'avenir de pareilles attaques, trouver aussi de pareils défenseurs, et n'être pas réduits à s'écrier : *O Dangeau où êtes-vous !*

En travaillant pour les gens de lettres, l'abbé de Dangeau, sans le savoir, travaillait aussi pour lui-même. Il lui était en effet très-important, quoiqu'il n'en eût pas formé le projet, d'avoir dans cette classe d'hommes des amis et des partisans zélés, qui sussent et qui osassent faire parler la vérité pour lui, comme il l'avait fait parler pour eux; car l'honnêteté sévère de sa conduite lui avait fait des ennemis redoutables dans le séjour orageux et corrompu qu'il habitait. La haine qu'on lui portait avait pour cause un ouvrage très-louable, mais très-dangereux, dont il avait eu le courage et la probité de se charger; ouvrage qui n'était à la vérité que manuscrit, mais qu'il composait tous les ans par ordre du roi, et qu'il lui mettait sous les yeux à la fin de chaque année (2). C'était un état de toutes les grâces que le prince accordait à ceux qui l'entouraient. Ce tableau, détaillé avec la vérité la plus scrupuleuse, était disposé de la manière la plus frappante et la plus claire pour faire voir d'un coup d'œil les déprédations et les abus. Le monarque fut un peu étonné d'apprendre qu'il y avait tel homme à sa cour qui avait reçu de lui près de deux millions; on peut croire que ceux qui levaient ces scandaleuses contributions sur le prince, ou plutôt sur l'Etat, ne surent pas gré à l'abbé de Dangeau d'avoir éclairé le roi sur ce qu'ils avaient tant d'intérêt de cacher. Nous supprimons les réflexions que présente un fait si affligeant; le moins intelligent de nos lecteurs n'a pas besoin de nous pour éprouver la douleur de les faire; et elles seraient d'ailleurs trop inutiles à l'intrépide avidité, qui n'y trouverait qu'une morale fastidieuse et bien peu faite pour elle.

Le nom que l'abbé de Dangeau s'était fait parmi les gens de lettres, et comme leur ami, et comme leur défenseur, et surtout comme leur rival, lui ouvrit avec distinction les portes de l'Académie Française[1]. Mais il ne crut pas que ce fût assez pour son nom d'en charger la liste, ni qu'il fût digne de lui d'y usurper une place qui, après lui avoir été donnée, ne cessât point d'être vacante. Il avait sur ses devoirs en tout genre des principes sévères qui, adoptés à la rigueur, laisseraient voir plus d'un vide dans un assez grand nombre de compagnies. Il disait que ceux qui négligent de se rendre utiles à une société où ils ont désiré d'être admis, ressemblent aux estropiés et aux boiteux, qui, dans la parole de l'Evangile, remplissent le festin du père de famille. L'abbé de Dangeau se conforma dans la pratique à cette maxime, et fut à tous égards un excellent académicien. Il composa sur la grammaire plusieurs traités, pleins de cette métaphysique nette et précise, qui décèle un grammairien philosophe, et non un simple grammairien de faits et de routine. Il s'occupa surtout très-long-temps du soin délicat et pénible de faire l'énumération exacte des sons de notre langue, et d'assigner à chacun une marque particulière et distinctive. Pour faire sentir le prix de son travail sur ce sujet, qu'on nous permette ici quelques réflexions, d'autant moins déplacées dans cet éloge, qu'elles ont rapport à l'un des principaux objets de cette Académie, à la philosophie de la grammaire.

La découverte la plus honorable peut-être à l'esprit humain est l'invention de l'alphabet, c'est-à-dire, des élémens dont l'écriture est formée. Qu'on se rappelle l'étonnement des Américains lorsqu'ils furent témoins, pour la première fois, des effets merveilleux de l'art d'écrire : qu'on suppose une nation, d'ailleurs éclairée, mais privée de cet art sublime, et à qui l'on annonce que les peuples d'un autre pays ont le secret de peindre leur pensée, et de converser ensemble à des distances énormes sans se voir ni s'entendre; cette nation croira, ou qu'on lui dé-

[1] Il fut reçu le 26 février, à la place de l'abbé Cotin, si vilipendé par Despréaux. Le discours de réception de l'abbé de Dangeau ne se trouve point dans les harangues de l'Académie. On y lit seulement la réponse que lui fit l'abbé Gallois, et dans laquelle, contre l'usage, il n'est pas dit un mot du malheureux prédécesseur de l'abbé de Dangeau. Il est à croire que le directeur en avait laissé le soin au récipiendaire, et que celui-ci n'osa imprimer un éloge qu'il craignait de voir commenté et parodié par le public. Ce n'est pas que l'abbé Cotin fût aussi dépourvu de mérite que les satires de Despréaux pourraient le faire penser. On peut voir dans l'*Histoire de l'Académie*, par l'abbé d'Olivet, la justice que lui a rendue cet académicien, d'ailleurs admirateur zélé de Despréaux. Mais les sarcasmes de ce grand poëte avaient jeté sur l'abbé Cotin un vernis de ridicule et de mépris dont il ne lui a pas été possible de se relever, ni de son vivant, ni après sa mort.

bile une fable, ou qu'un autre Prométhée a dérobé ce trésor aux dieux pour en faire part aux hommes. En effet, cette découverte admirable, dont l'époque est ensevelie dans la nuit des siècles, suppose une longue suite d'idées fines et profondes, qui n'a pu naître et se développer que dans la tête d'un philosophe supérieur, homme d'autant plus rare, que cette suite d'idées, par la liaison intime de toutes ses parties, a dû se former dans son esprit comme d'un seul jet, mais lent et continu, et qu'elle a dû être par conséquent l'ouvrage incroyable d'un seul, et non, comme la plupart des connaissances humaines, le fruit des travaux successifs et accumulés de plusieurs têtes pensantes. Le premier trait, ou plutôt le premier instinct de génie dans l'inventeur de l'alphabet, a été de soupçonner que les sons élémentaires de quelque langue que ce puisse être, sont en bien plus petit nombre qu'ils ne le paraissent au premier coup d'œil, et qu'il est par conséquent possible de les compter. La même sagacité qui lui avait inspiré ce soupçon, lui a fait prendre la méthode la plus sûre pour l'approfondir et le vérifier : il a décomposé les mots dans leurs moindres parties ; il y a remarqué d'abord des parties très-sensibles et très-distinctes, qu'on a depuis nommées *syllabes*, et qui, se prononçant séparément et indépendamment les unes des autres, peuvent aussi être séparément analysées ; il a ensuite observé que ces *syllabes*, dont le nombre paraît immense, et l'est en effet, n'ont cependant pour élémens que deux espèces de sons articulés, les uns, qu'on a dans la suite appelés *voyelles*, et qui se forment par une simple émission de la voix, sans avoir besoin d'être joints à aucun autre son pour être entendus ; les autres, qu'on a nommés *consonnes*, et qui ne peuvent frapper l'oreille qu'autant qu'ils sont aidés d'une voyelle sur laquelle ils s'appuient. Eclairé par cette division simple et lumineuse, notre philosophe créateur a entrepris le dénombrement de ces deux espèces de sons ; la nature, pour le conduire avec sûreté dans ce labyrinthe, lui présentait un fil qu'il n'a pu manquer de saisir : il a sans doute examiné, avec l'attention la plus suivie, le progrès de la parole dans les enfans qui, ne proférant guère, dans leurs premières années, que des mots d'une ou de deux syllabes, commencent par articuler les sons les plus simples et les plus faciles, prononcent ensuite les plus forts et les plus rudes à mesure que leurs organes se développent et s'affermissent, et, par ce mécanisme naturel, découvrent peu à peu tous les sons élémentaires à l'observateur intelligent qui sait écouter leur langage (3). C'est donc vraisemblablement à l'école de l'enfance, et en quelque sorte sous sa dictée, que l'inventeur de l'alphabet a démêlé et fixé ces sons primitifs. Après les avoir

ainsi comptés et classés, il les a enfin représentés par des lettres qui, en se combinant ensemble, peignent aux yeux les syllabes formées par la combinaison de ces sons, et par conséquent les mots composés de ces syllabes. Si cette heureuse chaîne de méditations et de recherches fécondes est l'ouvrage du génie, ceux qui l'étendent et la perfectionnent participent à la gloire du premier auteur, et l'abbé de Dangeau mérite parmi eux une place très-distinguée. Il a détaillé et caractérisé les sons de la langue française avec beaucoup plus de précision que la foule des grammairiens qui l'avaient précédé; il a fait voir qu'aux cinq voyelles connues, il fallait ajouter dix autres sons usités dans notre langue, et qui sont aussi de véritables voyelles, c'est-à-dire des sons simples, qui, pour être prononcés, n'ont pas besoin du secours d'un autre son; il a de même augmenté le nombre des consonnes, c'est-à-dire des sons non voyelles, qui devraient n'être exprimés que par une seule lettre; il trouve enfin qu'en supprimant même de notre alphabet quelques sons inutiles ou composés qui s'y rencontrent, nous aurions besoin de trente-quatre caractères différens pour exprimer tous les sons primitifs dont la langue française fait usage. Si dans cette discussion épineuse l'abbé de Dangeau n'a pas encore tout vu, si les recherches qu'il a faites sur ce point fondamental de la grammaire laissent quelque chose à désirer, et peut-être à corriger, il a du moins fort aplani la route aux philosophes venus après lui, qui, par de nouvelles réflexions, dont les siennes sont le germe et comme le texte, ont achevé et complété son travail.

Le catalogue raisonné des sons de la langue, qui sont en même temps les matériaux de la parole et de l'écriture, avait conduit l'abbé de Dangeau à l'examen de l'orthographe française, si inconséquente et si bizarre, et qui ne cède en absurdité qu'à l'orthographe des Anglais. Il a proposé dans notre manière d'écrire un grand nombre de corrections très-bien fondées, et qui seront adoptées un jour, quand le bon sens aura enfin secoué le joug de ce tyran qu'on nomme l'*usage;* tyran capricieux et borné, mais superstitieusement maintenu, par les préjugés et par l'habitude, sur un trône qu'on ne peut espérer d'abattre qu'en le minant sans effort et avec lenteur. C'est peut-être ce que l'abbé de Dangeau n'a pas assez senti; peut-être a-t-il retardé, par trop de changemens précoces, une réforme qu'il fallait, si l'on peut parler ainsi, laisser mûrir par degrés insensibles. Un philosophe tel que lui devait se souvenir en cette occasion, que c'est faire à la fois trop d'honneur et trop de bien aux absurdités reçues, de leur porter des coups violens qui les fortifient au lieu de les détruire; et qu'il en est de la raison

comme de la nature, dont souvent on trouble la marche en voulant trop l'accélérer.

Cet utile et laborieux académicien a de plus fort approfondi la théorie et les lois des verbes, et principalement les conjugaisons des verbes irréguliers. Il était si satisfait de son travail sur ce sujet, qu'il se surprenait quelquefois lui-même dans un enthousiasme dont il riait tout le premier. Quelqu'un lui racontait un jour des nouvelles qui occupaient fort les politiques : *Il arrivera tout ce qu'il pourra*, répondit en plaisantant l'abbé de Dangeau, *mais j'ai dans mon portefeuille deux mille verbes français bien conjugués.* Il comparait avec la même gaieté sa passion pour la grammaire, à celle d'un enthousiaste plus sérieux que lui, et qui s'écriait en soupirant : *Les participes ne sont pas connus en France!* semblable à cet astronome qui plaignait le malheur de l'Europe d'être *infectée de mauvaises lunettes.* Ceux qui seraient assez simples pour prendre à la lettre et juger sérieusement ces traits de l'abbé de Dangeau, doivent se souvenir au moins que la plupart des courtisans ses ennemis, qui se moquaient de ses occupations, ne faisaient pas de leur temps un usage aussi estimable que lui. Les momens qu'ils consumaient à se déchirer et à se détruire les uns les autres auraient été mieux employés à l'étude d'une langue qu'ils ne rougissaient pas d'ignorer, affectant même d'attacher à cette ignorance inexcusable une vanité qui la rendait ridicule.

L'abbé de Dangeau n'avait pas borné ses études à notre langue, ni même à celles qu'on appelle *savantes.* Il avait voyagé dans sa jeunesse, et s'était instruit à fond de la plupart des langues vivantes de l'Europe. La connaissance qu'il en avait lui était fort utile dans ses travaux sur la langue française, à laquelle il rapportait principalement ses méditations grammaticales, et qui a des points de ressemblance et de rapport avec quelques unes de ces langues. Il est dans l'étude la grammaire, comme dans celle du corps humain, une espèce d'*anatomie comparée*, qui, par l'examen, et pour ainsi dire par la dissection de certains tours, de certaines expressions, de certaines constructions usitées dans une langue étrangère, peut éclairer le philosophe sur certaines règles, certains usages, certaines bizarreries même, soit réelles, soit apparentes, de la langue particulière qu'il s'est proposé d'étudier et d'approfondir. L'abbé de Dangeau était un excellent *anatomiste* de la langue française ; il savait y saisir le mécanisme caché, que l'observation lui montrait plus à découvert dans les autres idiomes, et que des yeux guidés par l'analogie lui faisaient apercevoir dans le nôtre.

Quoiqu'il fût principalement livré à l'analyse philosophique

des langues, il l'interrompait quelquefois pour d'autres travaux, lorsqu'il les croyait utiles. On a de lui des *Entretiens sur la religion*, rédigés sous ses yeux et mis au jour par un incrédule bel esprit, qu'il avait ramené dans la bonne voie. Comme la piété dont Louis XIV donnait l'exemple à sa cour était alors la vertu, réelle ou simulée, de ceux qui approchaient ce prince, les conversions d'esprits forts ou d'hérétiques étaient aussi, pour ceux qui avaient le bonheur d'y réussir, un moyen sûr d'augmenter leur crédit et leur fortune. Cependant l'abbé de Dangeau ne fut pas même tenté de se faire honneur auprès du monarque, de la conversion, si remarquable en apparence, qu'il venait d'opérer; le néophyte à qui il avait affaire, semblable à tant d'autres prétendus mécréans, qui le sont uniquement par air ou par légèreté, était du nombre de ces impies, plus dignes de compassion que de colère, que Despréaux caractérisait si bien, en disant *que Dieu avait en eux de sots ennemis*. Le nouveau converti, vaincu sans peine par l'abbé de Dangeau sur la vérité du christianisme, alla bientôt, dans l'impétuosité de sa croyance, plus loin que son vainqueur même ne le voulait, et lui laissa voir autant de penchant pour les idées les plus superstitieuses, qu'il avait d'abord affiché de mépris pour les dogmes les plus révérés. *Hélas!* disait l'abbé de Dangeau en se moquant de sa conquête, *à peine ai-je eu prouvé à cet étourdi l'existence de Dieu*, *que je l'ai vu tout prêt à croire au baptême des cloches.*

Outre les *Entretiens sur la religion* dont nous venons de parler, notre académicien a fait aussi quelques *Opuscules sur la géographie et sur l'histoire;* toutes ces productions sont marquées au coin de l'esprit d'analyse, de méthode et de clarté, qui faisait le principal mérite de l'auteur. Il a daigné même écrire sur le blason, qu'il faut bien souffrir dans la liste des connaissances humaines, puisque la vanité gothique les ayant surchargées d'une branche si pauvre, la vanité des siècles suivans en a presque fait une branche nécessaire; invention bizarre, que des hommes, à coup sûr grands philosophes, ont décorée de mots scientifiques de *gueules*, de *sinople* et de *sable*, craignant de prononcer les mots ignobles de *rouge*, de *vert* et de *noir*. L'abbé de Dangeau avait trop de lumières pour ne pas mettre cette production de la sottise humaine à la place qu'elle mérite. Il pensait dans le fond sur ce sujet comme le régent, à qui un profond généalogiste disait un jour, en croyant le bien flatter : *Il n'y a que vous, monseigneur, qui sachiez parfaitement les généalogies des grandes maisons de l'Europe : Hé bien !* répondit le prince, *personne ne les sait plus, car je les ai oubliées*. Mais l'abbé de Dangeau qui, comme philosophe,

estimait le blason ce qu'il valait, croyait en même temps avec raison que la jeune noblesse ne pouvait se passer d'en être instruite, puisqu'elle est destinée à vivre avec des hommes qui, pour la plupart, y attachent tant d'importance. Il avait l'éducation de cette jeune noblesse extrêmement à cœur; car il ne voyait que trop, par quelques exemples qu'il avait sous les yeux, combien l'ignorance dégrade et ternit les noms les plus illustres. Il ne voulait pas que, tandis qu'une partie de la nation, vouée par la nature à l'obscurité, y échapperait par son génie, et honorerait la France par ses ouvrages, la partie de cette même nation faite pour succéder à ses aïeux dans les postes éminens, déshonorât ces postes en se montrant incapable de les remplir, et que des hommes destinés en naissant à devenir les premiers de l'Etat, en restassent les derniers par les talens et les lumières. Pénétré de ces vues, si dignes d'un sage instruit et vertueux, l'abbé de Dangeau mit tous ses soins à les remplir. Le roi avait donné à son frère, le marquis de Dangeau, la grande maîtrise de l'ordre de Saint-Lazarre; les deux respectables frères convinrent d'employer le revenu de cette place à l'établissement d'une pension, où l'abbé de Dangeau faisait élever sous ses yeux plusieurs enfans des premières maisons du royaume (4). On y admettait même quelques jeunes gens, qui, sans être distingués par la naissance, annonçaient des talens dignes d'être cultivés, et pouvaient être pour leurs condisciples des objets utiles d'émulation. Duclos avait reçu la première éducation dans cette excellente école; il en parlait souvent avec la plus vive reconnaissance; et il n'a manqué à la mémoire de son bienfaiteur, que de recevoir dans cette séance et au nom de l'Académie, les hommages et les regrets d'un si digne panégyriste.

La probité de l'abbé de Dangeau, son savoir, sa naissance, l'usage enfin qu'il avait de la cour, tout semblait l'appeler à l'éducation du duc de Bourgogne. Mais une femme, alors très-puissante, ne l'aimait pas; elle fit nommer Fénélon, et pour cette fois au moins la faveur sembla, contre son usage, avoir pris conseil de la justice. Exposée dans une occasion si intéressante à une foule de mauvais choix, qu'elle était bien digne de faire, elle eut le bonheur de tomber sur le seul homme qu'il lui fût permis de préférer à l'abbé de Dangeau. Personne en effet, excepté Fénélon, ne paraissait plus fait pour une place, où les qualités du citoyen et du sage sont encore plus nécessaires que celles de l'homme de lettres. L'abbé de Dangeau réunissait les unes et les autres. Il était d'autant plus éloigné de l'adulation, qu'il la repoussait avec dédain lorsqu'elle s'adressait à lui, ayant un mépris égal, et pour la bassesse qui offre l'encens, et pour

la vanité qui aime à le respirer. Plein d'humanité pour les malheureux, il prodiguait, avec une fortune médiocre, ses secours à l'indigence, et joignait à ses bienfaits le bienfait plus rare de les cacher. Il avait cette sage économie, sans laquelle il n'y a point de véritable générosité, et qui, ne dissipant jamais pour pouvoir donner sans cesse, sait toujours donner à propos. Son cœur était fait pour l'amitié, et par cette raison n'accordait pas aisément la sienne; mais quand on l'avait obtenue, c'était pour toujours. S'il avait quelque défaut, c'était peut-être trop d'indulgence pour les fautes et pour la faiblesse des hommes; défaut qui, par sa rareté, est presque une vertu, et que bien peu de personnes ont à se reprocher, même à l'égard de leurs amis. Il possédait au suprême degré cette connaissance du monde et des hommes, que ni les livres, ni l'esprit même ne donnent au philosophe, lorsqu'il a négligé de vivre avec ses semblables. Jouissant de l'estime et de la confiance de ce qu'il y avait de plus grand dans le royaume, personne n'était de meilleur conseil que lui dans les affaires les plus importantes. Il gardait inviolablement le secret des autres et le sien. Cependant son âme noble, délicate et honnête, ignorait la dissimulation, et sa prudence était trop éclairée pour ressembler à la finesse. Doux et facile dans la société, mais préférant la vérité à tout, il ne disputait jamais que lorsqu'il fallait la défendre; aussi le vif intérêt qu'il montrait alors pour elle, avait aux yeux du grand nombre un air d'opiniâtreté, qu'elle est bien moins sujette à trouver parmi les hommes, qu'une froide et coupable indifférence.

Il rassemblait chez lui, un jour de chaque semaine, plusieurs gens de lettres distingués, et d'autres personnes recommandables par leur mérite. Peut-être serait-il à désirer, et c'était un des vœux littéraires de l'abbé de Dangeau, que ces espèces d'associations domestiques et privées, mais toujours sages et décentes, fussent plus communes entre les gens de lettres. Elles auraient, nous ne disons pas plus d'utilité que les académies proprement dites, mais une utilité différente. Comme on y serait moins concentré dans un genre particulier de travail, on s'y éclairerait mutuellement sur un plus grand nombre de matières, peut-être même sur des objets aussi délicats qu'intéressans, auxquels, par une sage retenue, les académies s'abstiennent de toucher. S'il ne résultait pas de ces conférences, comme l'observait l'abbé de Dangeau, les ouvrages finis et terminés que peuvent produire les corps littéraires, il en sortirait des esquisses plus hardies, plus animées, plus marquées peut-être au coin de l'invention et du génie. Notre académicien ajoutait que, dans

ces sociétés libres et volontaires, les gens de lettres n'ayant point d'intérêts à démêler, elles verraient toujours la paix et la concorde régner au milieu d'elles, et qu'on ne pourrait pas leur dire, comme on a fait quelquefois à d'autres compagnies, déchirées par leurs guerres intestines :

Tes plus grands ennemis, Rome, sont *dans tes murs.*

Animé du désir si louable de voir les talens unis par les travaux et par l'estime, l'abbé de Dangeau écartait avec soin de la société qu'il avait formée, la médiocrité vaine et jalouse, implacable et vile ennemie du mérite éclatant qui lui fait ombrage. *J'abandonne*, disait-il, *ces rebuts de la littérature à la faveur ténébreuse de quelques Mécènes aussi méprisables qu'eux, et dignes à tous égards de les rassembler et de les protéger.* La plus parfaite liberté dans les opinions était la première loi de sa petite académie; et il n'abusa jamais, pour y donner le ton, ni de son rang, ni de son mérite, ne voulant pas que la plus légère déférence pour lui fermât la plus petite porte à la vérité. Cette société d'hommes honnêtes et instruits lui était si chère, qu'étant à son dernier moment le jour où elle s'assemblait chez lui, il défendit qu'on renvoyât aucun de ceux qui avaient coutume de s'y rendre. Il mourut ainsi dans le sein des lettres, et pour ainsi dire au lit d'honneur, le premier janvier 1723, pleuré de tous ceux qui l'environnaient.

Nous terminerons cet éloge par le trait de sa vie qui nous intéresse le plus. Cette compagnie lui est redevable d'un service plus important que tous ceux qu'il a rendus à notre langue par ses écrits. Des hommes qui ne se trouvaient pas assez honorés d'être assis dans l'Académie Française à côté des Despréaux et des Racine, quoiqu'ils n'eussent dû se voir à cette place qu'avec surprise, et l'occuper qu'avec respect, formèrent, au commencement de ce siècle, le grand projet de donner à cette académie des *honoraires* (5). Il y a apparence qu'ils ne méritaient ni le titre d'académicien, puisqu'ils en voulaient un autre, ni celui d'honoraires, puisqu'ils y mettaient tant de valeur. Ils déploraient amèrement, nous employons ici leurs propres termes, *l'esprit républicain* qui, selon eux, avait *perdu* l'Académie Française, quoiqu'elle possédât, en ce moment même, tout ce que la littérature avait de plus illustre. Ce prétendu *esprit républicain*, suivant la réflexion de l'abbé de Dangeau, était un grand et terrible mot, employé bien gratuitement contre des confrères très-paisibles et très-modérés. Il est vrai que ces promoteurs du despotisme littéraire avaient leurs raisons pour décrier l'égalité qui règne dans cette compagnie, comme le fléau du

pouvoir arbitraire qu'ils voulaient y usurper. En effet, l'obscure et chétive ambition de se faire dans les académies un petit empire, est pour l'ordinaire la triste ressource de ces prétendus amateurs qui, ne pouvant se donner par leurs intrigues, et moins encore par leur mérite, l'existence qu'ils désireraient sur un plus grand théâtre, essaient, pour s'en dédommager, de subjuguer et d'avilir le talent modeste et timide. Dévorés, sans génie et sans moyens, de la fureur de dominer, ils se font tyrans où ils peuvent, désespérant de l'être où ils le voudraient; semblables à ce malheureux Denys de Syracuse, qui, chassé de son trône et de son pays, alla se faire maître d'école à Corinthe, pour exercer sur des enfans l'empire qu'il n'avait pu faire supporter à des hommes. L'abbé de Dangeau aimait trop les lettres pour les laisser à la merci de ces oppresseurs subalternes; et sa conduite, dans la conjoncture dont nous parlons, fut aussi noble que ses principes. Nous avons déjà fait sentir dans une autre circonstance [1] combien une classe d'honoraires, moins étrangère sans doute à d'autres académies très-respectables, serait parmi nous mal sonnante et déplacée. Il ne faut donc pas s'étonner si le ridicule d'un pareil titre frappa vivement messieurs de Dangeau; nous disons *messieurs* de Dangeau, car M. le marquis de Dangeau, membre de cette compagnie comme son frère, et aussi digne de l'être, partage avec lui l'honneur des démarches que nous allons rapporter. Ils avaient l'un et l'autre, par leur esprit et par leurs connaissances, des droits trop bien fondés à la qualité de simple académicien, ils en connaissaient trop le prix, pour ne pas voir tout ce qu'ils perdraient à la décoration peu flatteuse dont ils étaient menacés; car ils ne pouvaient éviter d'être honoraires de l'Académie Française, en cas qu'elle fût condamnée à se voir appauvrie par une classe d'académiciens si peu faite pour elle. Ils firent sentir à leurs confrères ce que tous les nôtres, sans exception, font gloire de penser aujourd'hui, que les places accordées parmi nous aux hommes distingués par le rang, ne sont point le prix de leurs dignités, mais de la finesse de goût et de la noblesse de ton que doit leur donner le monde où ils vivent; et que prétendre être admis, à simple titre de naissance, dans une compagnie telle que la nôtre, serait une ambition aussi humiliante, que de vouloir entrer à titre de bel esprit dans un chapitre d'Allemagne. MM. de Dangeau profitèrent de l'accès qu'ils avaient auprès du roi, pour porter aux pieds du trône le vœu de l'Académie; et, par leurs sages remontrances, ils firent sans peine avorter une entreprise

[1] *Voyez* la préface des éloges, lue dans une séance publique.

aussi mal ourdie que mal conçue. Leur mémoire devrait à ce seul titre nous être infiniment chère. L'Académie leur doit l'inscription : *Ob cives servatos*. Ils ont été pour elle ce que Manlius et Camille ont été pour Rome ; ils ont sauvé la patrie que l'ennemi était tout prêt à subjuguer. Ils ont appris surtout aux académiciens de leur rang, ce que la compagnie est en droit d'attendre de leur attachement et de leur zèle. Si des devoirs plus importans s'opposent au désir qu'ils auraient de partager nos travaux ; s'il n'est permis qu'à un très-petit nombre de donner un libre essor à leurs talens dans des ouvrages honorés de l'estime publique ; si tous enfin ne peuvent suivre l'exemple de quelques uns d'entre eux, que nous avons la satisfaction de voir tous les jours au milieu de nous, il leur reste un moyen, bien flatteur pour des âmes élevées, de se montrer nos dignes confrères, c'est d'être auprès de notre auguste protecteur les interprètes de nos sentimens, et l'appui de nos modestes demandes. Plusieurs ont rempli ce devoir avec autant de noblesse que de zèle, et nous aimons à croire qu'il ne manque à tous les autres que l'occasion de les imiter. Il sont tous, et avec justice, trop jaloux de leur renommée, pour oublier jamais, qu'il ne saurait être indifférent, de quelque dignité qu'on soit revêtu, de se rendre favorables les hommes qui, dans leurs ouvrages, distribuent la gloire et la honte, et dont le principal devoir, suivant l'expression du philosophe Tacite, *est de ne laisser dans l'oubli ni les actions honnêtes, ni celles qui ne le sont pas.*

L'abbé Alary, qui avait à cet estimable académicien de grandes obligations, nous a laissé un mémoire dans lequel, outre les faits que nous avons rapportés, on trouve encore ceux qui suivent :

« Peu avant sa conversion, il fut envoyé extraordinaire en » Pologne, et descendit dans les mines de sel de Vilieza, qui » ont près de sept cents pieds de profondeur. Ce fut à son retour » qu'il acheta de la veuve du président de Périgny la charge de » lecteur du roi ; il la revendit en 1685, en conservant les » entrées.

» En 1680, il fut nommé par le roi à l'abbaye de Fontaine-» Daniel, et en 1710 à celle de Clermont. M. l'abbé de Lionne » lui donna aussi le prieuré de Gournay-sur-Marne, dont il » a joui pendant quarante ans, et M. le cardinal de Bouillon » celui de Crespy en Valois.

» Le nonce Altiéri, qu'il avait connu en Pologne, le nomma » son camérier d'honneur, quand il fut élu pape sous le nom » de Clément X ; et le cardinal Pignatelli, devenu pape sous le

» nom d'Innocent XII, lui donna le même titre, quoiqu'il n'ait » jamais été en Italie prendre possession de cette charge.

» L'académie des *Ricovrati* de Padoue l'admit, en 1698, au » nombre de ses membres.

» L'assemblée qui se tenait chez lui un jour marqué de chaque » semaine, était en même temps politique et littéraire. Parmi » les personnes de tout état qui s'y rassemblaient, les plus as- » sidus étaient le cardinal de Polignac, l'abbé de Longuerue, » l'abbé de Choisy, le marquis de L'Hopital, l'abbé de Saint- » Pierre, de Mairan, l'abbé du Bos, qui lut dans ces séances » une partie de ses *Réflexions sur la Poésie et sur la Peinture ;* » l'abbé de Raguenet y lut aussi sa *Vie de Turenne.*

» Le 12 juillet 1721, il résigna son prieuré de Notre-Dame » de Gournay-sur-Marne, à l'abbé Alary, et au mois de dé- » cembre 1722, il fit son testament, et il le nomma son léga- » taire universel. Ses quatre dialogues sur l'*Immortalité de* » *l'âme* ont été faits à Gournay. Il mourut un mercredi, le jour » même que les assemblées se tenaient chez lui, et il ne voulut » pas que l'on renvoyât personne de ceux qui avaient coutume » d'y assister. Il en arriva cinq ou six un moment après qu'il » eut expiré. »

NOTES.

(1) Les princes qui ont laissé approcher de leur trône les hommes à talens, n'ont pas toujours été pour eux des Louis XIV, des Auguste et des Frédéric. On pourrait nommer plus d'un philosophe qui a passé sa vie auprès d'un monarque sans y jouir de la considération qu'il méritait. L'empereur Rodolphe, le seul prince de la maison d'Autriche qui ait montré quelque amour pour les lettres, et qu'on a tant loué de son goût pour l'astronomie, n'estimait cette science que parce qu'il la regardait comme la base des prédictions astrologiques, et n'avait appelé Kepler à sa cour, que dans l'espérance de trouver en lui un profond astrologue. Il demanda sérieusement à ce grand homme quel événement était annoncé par une nouvelle étoile qui venait de paraître. L'illustre astronome fut obligé de faire des *almanachs* à prédictions, pour ne pas perdre la faveur du prince, et pour toucher ses appointemens qui étaient très-mal payés, mais surtout pour se procurer quelque subsistance par le débit de ces almanachs. « Cette ressource, disait-il, est encore » plus honnête que le métier de mendiant ; heureux si je puis sauver » l'honneur de sa majesté impériale en ne mourant pas de faim à sa » cour et sous ses yeux (*Calendarium cum prognostico scripsi, quod* » *paulò honestius est quam mendicare ; nisi quòd sic honori Cæsaris*

» *parcitur, qui me in solidum deserit, et per ipsius mandata camera-*
» *lia, quamvis crebra et recentia, mihi fame perire liceat).* »

Nous devons avouer que notre bon Henri IV, le meilleur de tous nos rois, mais plus guerrier que savant, n'honorait pas les gens de lettres d'un grand accueil. Le savant Joseph Scaliger ayant été appelé par les Hollandais pour être professeur chez eux, alla prendre congé de ce prince qui, sans lui témoigner aucun regret de le perdre, se contenta de lui dire : *Eh bien, M. de Lescale* (c'était le vrai nom de Scaliger), *les Hollandais vous désirent et vous font une grosse pension, j'en suis bien aise.* On sait d'ailleurs que ce prince détestait la lecture, et qu'un jour Duplessis-Mornay eut le courage de lui en faire un reproche. Mais il fut bon, il aima son peuple, et cette qualité doit faire excuser un roi de n'avoir pas aimé les lettres. On pourrait compter bien d'autres souverains, dont les gens de lettres ont encore eu moins à se louer. Témoin, pour ne citer qu'un seul exemple, le savant et pauvre Théodore de Gaza, qui, ayant dédié à Sixte IV sa traduction du livre d'Aristote sur les animaux, en reçut pour tout remercîment le prix de la reliure, que ce pape lui fit rendre.

(2) Ce journal curieux des grâces annuelles accordées par le roi à ses courtisans, était distribué en *grâces ecclésiastiques, bienfaits militaires, bienfaits pour la robe, bienfaits pour la marine.* L'auteur y ajoutait même les grâces accordées par le roi aux étrangers, avec une courte notice sur ceux qui les avaient obtenues. Ce petit volume, qu'il donnait pour étrennes à Louis XIV, écrit de la meilleure main qu'il pût trouver, était orné de vignettes gravées par Edelinck ; il en coûtait à l'abbé de Dangeau 300 livres tous les ans, pour se faire tous les ans plus de cent ennemis. Aussi cherchaient-ils à se venger, même par les plus petits moyens, en tâchant de rendre ridicule le goût de l'abbé de Dangeau pour la grammaire. Ils répétaient avec une charitable complaisance cette chanson faite contre lui :

Je suis les Dangeaux à la piste,
J'arrange au cordeau chaque mot,
Je sens que je deviens puriste,
Je pourrais bien n'être qu'un sot.

L'injure était si grossière, et l'abbé de Dangeau était si loin d'être un *sot*, que nous croyons, en rapportant cette mauvaise épigramme, montrer uniquement la *sottise* de ses détracteurs.

(3) Ces *Essais de grammaire* ont été rassemblés par l'abbé d'Olivet dans un recueil qu'il a intitulé : *Opuscules sur la Langue française*[1]. Aux cinq voyelles connues *a*, *e*, *i*, *o*, *u*, l'abbé de Dangeau ajoute les prétendues diphtongues *ou*, *eu*, *au*, qui sont de véritables voyelles ; l'*e* ouvert, comme dans les *cyprès ;* l'*e* muet, et les voyelles nazales *an*, *en*,

[1] Cette remarque étant purement grammaticale, ceux qu'elle ennuierait pourront la passer.

in, on, un, ce qui fait en tout quinze voyelles. Duclos, qui adopte ce catalogue de voyelles dans ses *Remarques sur la Grammaire de Port-Royal*, y fait quelques additions et quelques retranchemens. Il distingue l'*a* en deux, l'*a* long, comme dans *mâtin (molossus)*, et l'*a* bref comme dans *matin (mane)*; il distingue de plus l'*e* ouvert long, comme dans *tête*, et l'*e* ouvert bref, comme dans *tette*; et il y ajoute l'*é* fermé, comme dans *bonté*: il distingue aussi deux *o*, l'*o* long de *côte*, et l'*o* bref de *cotte*; l'*eu* long de *jeûne*, et l'*eu* bref de *jeune*. Il supprime la voyelle *au* qui n'est que l'*o* long, et retranche aussi des voyelles nazales l'*in*, qui n'a réellement que le son de l'*en*, *in* dans *ingrat* ne se prononçant pas autrement que la dernière de *bien*. Moyennant ces additions et ces retranchemens, Duclos compte dix-sept voyelles au lieu des quinze de l'abbé de Dangeau. Mais est-il nécessaire de compter l'*a* long et l'*a* bref, ainsi que l'*o* long et l'*o* bref pour deux voyelles différentes? il semble que ce n'est que la même voyelle différemment modifiée. En ce cas, les dix-sept voyelles de Duclos ne seraient plus qu'au nombre de quinze, comme celles de l'abbé de Dangeau, mais ne seraient pas toutes exactement les mêmes. Ce serait *a, i, o, u, eu* long, *eu* bref, *ou, an, en, on, un, e* ouvert long, *e* ouvert bref, *e* fermé, *e* muet. On a distingué l'*eu* long et l'*eu* bref, parce qu'il semble que le son de ces deux *eu* est bien plus différent que celui de l'*o* long et de l'*o* bref, ainsi que de l'*a* long et de l'*a* bref.

A l'égard des consonnes, l'abbé de Dangeau en compte dix-neuf, savoir : *b, d, f, g*, qu'il prononce comme dans la première de *gager*; *j*, qu'il prononce comme dans la première de *jeu*; *h*, qui n'est qu'une aspiration; *k, l, m, n, p* (il retranche *q*, qui n'a, selon lui, que le son du *k*), *r, s, t, v* (qu'il prononce comme dans *voir*), *z*; il y ajoute *ll* mouillée, et *ñ* ou *gn*, comme dans *régner*; enfin le *ch*, comme dans *chant*, qu'il représente par un *c* simple, le son du *c* dans *ce*, étant représenté par *s*, et le son du *c* dans *cas*, étant représenté par *k*; il retranche l'*x*, qui n'est qu'un composé du *k* et de l'*s*, comme dans *axe*, ou du *g* et du *z*, comme dans *exil*.

Duclos fait aussi à cette liste des consonnes les changemens suivans. Il distingue dans *g* celui de *gueule* et celui de *guenon*, qui est le même, à très-peu près, que dans la première de *gager*; il ajoute *q* comme dans *queue*, prétendant avec raison que le son de ce *q* est différent de celui du *k*; enfin il prend pour consonne l'*ï* tréma de *païen*, *aïeul*, qu'il dit n'être que *ll* mouillé faible. Mais il nous semble que cet *ï* tréma est une vraie diphtongue, et que dans *aïeul*, les trois lettres du milieu se prononcent, à très-peu près au moins, comme les trois dernières de *Dieu*. De plus l'*h* aspirée ne paraît être ni une consonne ni une voyelle, mais une simple modification dans la manière de prononcer les voyelles.

Ainsi nous retrancherions des consonnes de Duclos, l'*ï* tréma et l'*h* aspirée, ce qui ferait en tout vingt consonnes. On aurait donc, suivant ce système, vingt consonnes et quinze voyelles, et de plus l'*h* aspirée.

Cette émunération exacte des voyelles et des consonnes facilitera infi-

niment l'art d'apprendre à lire, qui fait si cruellement et depuis si long-temps le supplice de l'enfance. Elle n'aura plus à apprendre que l'alphabet composé de ces trente-cinq sons ; il faudra seulement avoir soin de lui faire exprimer chaque voyelle par un son simple, et chaque consonne de la manière la plus facile pour être jointe avec les voyelles ; par exemple, on appellera *f, fe,* et non pas *effe*, suivant l'ancien et absurde usage. Au moyen de cette dénomination, très-naturelle et très-aisée, la jonction de chaque consonne avec chaque voyelle se fera, pour ainsi dire, d'elle-même, et sans effort ni contention de la part de l'enfant. L'alphabet que nous proposons, et qui manque encore à la jeunesse, est un ouvrage bien court, bien facile à faire, et ne serait peut-être pas indigne d'un philosophe citoyen. On y placerait d'abord les quinze voyelles, ensuite les vingt consonnes, en leur faisant donner par l'enfant la plus simple dénomination. Ensuite on combinerait les vingt consonnes avec les quinze voyelles, ce qui formerait en tout trois cents syllabes très-aisées à lire, et qui composeraient tout l'alphabet. Nous espérons qu'on nous pardonnera ce détail, à cause de l'utilité de son objet ; peut-être même nous en saura-t-on quelque gré, si l'on daigne se souvenir des longs et fréquens chagrins qu'on a éprouvés dans son enfance par le tourment de la lecture.

Il serait trop long d'exposer ici le travail très-utile de l'abbé de Dangeau sur les verbes ; on peut en voir le détail dans les *Essais de grammaire* de cet académicien que nous venons de citer ; et on fera bien de joindre à cette lecture celle des *remarques* de Duclos sur l'article des *verbes* dans la *Grammaire de Port-Royal*. Nous dirons seulement, pour faire voir avec quelle précision l'abbé de Dangeau analyse cette partie de la grammaire, que parmi les verbes qui se conjuguent avec le pronom personnel *se*, et qu'il appelle *pronominaux*, il en distingue de quatre sortes : des verbes *identiques*, dont l'objet ou le régime est la personne même qui agit, comme se *déshonorer*, *tuer ;* des verbes *réciproques*, signifiant des personnes qui agissent réciproquement les unes sur les autres, comme s'*entre-battre ;* des verbes qu'il appelle *neutrisés*, comme se *souvenir*, se *plaire ;* enfin des verbes qu'il nomme *passivés*, comme dans : Ce livre se *vend* chez un tel, pour dire *est vendu*. Quelque ingénieuse que soit cette division, elle serait susceptible de plusieurs remarques qui nous mèneraient trop loin. Nous nous bornerons à dire que peut-être ces verbes *pronominaux* ne devraient pas être regardés comme une classe de verbes à part, puisqu'ils ne sont tous presque autre chose que des verbes actifs ou neutres, combinés avec le pronom *se ; se déshonorer,* c'est-à-dire, déshonorer soi ; *se plaire,* c'est-à-dire, plaire à soi ; *se vendre*, c'est-à-dire, proprement vendre soi. Il est pourtant quelques uns de ces verbes *pronominaux* qui forment une classe particulière, comme se *souvenir,* se *repentir*, dans lesquels *se* ne peut signifier ni *soi* ni à *soi ;* se *moquer,* qui signifie rire non pas de *soi*, mais d'un autre, etc. Il y a surtout un verbe pronominal d'une espèce particulière, parce qu'il ne s'emploie (avec le *se*)

qu'à la troisième personne de l'indicatif, de l'imparfait et du subjonctif; il *se meure*, il *se mourait*, qu'il *se meure*. Ce verbe diffère encore des autres verbes pronominaux, en ce que le pronom personnel s'y joint à un verbe purement neutre, *mourir*, qui ne suppose aucune action ni aucun sentiment, ce qui n'est pas de même dans *se repentir, se souvenir, se moquer, se plaire*, etc. Mais en voilà assez sur ce sujet. C'est aux grammairiens à juger s'il y a en effet des verbes qui méritent proprement le nom de *pronominaux*, et quels sont ces verbes.

En rendant compte, dans l'éloge de l'abbé de Dangeau, de son travail sur la langue française, et de l'usage dont lui avait été, dans ce travail, la connaissance de plusieurs autres langues, nous avons fait quelques réflexions sur l'analogie que peuvent avoir entre eux les différens idiomes anciens ou modernes. Il y a, par exemple, une assez singulière ressemblance entre la langue espagnole et la langue latine; c'est qu'elles ont en commun un assez grand nombre de mots, pour qu'on puisse composer un discours suivi et même assez long, qui ne renfermera que des mots employés dans chacune de ces deux langues, et qui par conséquent sera tout à la fois espagnol et latin. En voici un exemple, tiré des *Annales d'Espagne*, de J. A. de Colmenar, tome IV, page 12. C'est une espèce de parallèle entre la France et l'Espagne, tout à l'avantage de cette dernière, comme on doit s'y attendre de la part d'un auteur espagnol.

Scribo et supplico rogando te, Francia, des, respondeas tales probationes tractando de tua eloquentia, loquela, excellentia, quales scribo de Hispania, comparando gentes, nationes, provincias, quales manifesto dictando epistolas puras, latinas, hispanicas. Hispania (antiquissima corona) persevero (cessante memoriá de contrario) duro, regno provincia christiana: Tu, Francia, principias[1] *à Meroveo, regnas, continuando quasi mille annos christiana, predicante Sancto Remigio, regnante Clodoveo. Responde, Francia, da, propone contra nos tam grandes nationes, tam fertiles, tam fructuosas provincias; tales gentes, tam ingeniosas, tam scientificas, tam virtuosas, prudentes, justas, modestas, liberales, gratiosas, magnificas: non monstras tu, Francia, tam grandes resistentias, tantas victorias contra Romanos, etc. Præsenta te, Francia, da tales campos, montes, valles, tales bestias feras et domesticas, tantos tam excellentes caballos, tales vaccas, aves, carnes suavissimas, lanas pretiosas, etc. Non cognosces tu, Francia, plantas, arbores, bestias, perfectiones, quales de Hispania majores nos demonstramus; cognosco de Hispania infinitas, quales in Francia non cognosces. Si celebras principes et imperatores Romanos, demanda et inquire de Bruto, de Hadriano, de Honorio, de Theodosio, de Trajano inclyto, glorioso Hispano.*

On nous a assuré qu'il y avait en Espagne des ouvrages entiers,

[1] Mot de la basse latinité.

apparemment de peu d'étendue, imprimés dans ce double idiome, c'est-à-dire, selon toutes les apparences, en mauvais espagnol et en mauvais latin tout à la fois.

Les Italiens, dont la langue a un grand nombre de mots communs avec la latine, ont été jaloux de l'honneur d'imiter les Espagnols; nous ignorons pourtant s'ils ont écrit, à leur exemple, des livres tout à la fois italiens et latins; mais ils ont essayé avec succès de surmonter un autre genre de difficulté; ils ont fait des vers dans cette double langue, et, qui pis est, des vers rimés. Voici un sonnet de cette espèce, en l'honneur de la Vierge Marie. Nous observerons que la conjonction *et* qui s'y trouve est italienne, quoiqu'elle soit aujourd'hui peu en usage[1].

Vivo in acerba pœna, in mesto horrore,
Quando te non invoco, in te non spero,
Purissima Maria, et in sincero
Te non adoro, et in divino ardore.

Et oh vita beata, et anni, et horæ,
Quando, contra me armato odio severo
Te, Maria, cœlo! Et in te gaudio vero
Vivere spero ardendo in vivo amore.

In te sola, Maria, in te confido,
In tua materna cura respirando,
Quasi columba in suo beato nido.

Non amo te, Regina auguste, quando
Non vivo in pace, et in silentio fido,
Non amo te, quando non vivo amando.

Le célèbre Dante, dès le treizième siècle, avait plus fait encore, en composant une *canzone* qui était à la fois provençale, italienne et latine.

(4) L'abbé de Dangeau avait remarqué avec douleur combien la noblesse de son temps était en général dépourvue de connaissances et de lumières. « Il y a en France, disait-il, deux nations bien distinctes qui ne se mêlent » point ensemble, comme ces rivières qui coulent long-temps l'une auprès » de l'autre sans confondre leurs eaux; la partie moyenne qui est très- » instruite, et qui contribue même par ses écrits à l'instruction de » l'Europe; et la plupart des hommes distingués par leur naissance, » qui sont à cent lieues et à cent ans en arrière de la partie éclairée. » C'était pour faire sortir de cet état d'ignorance la partie de la nation la plus distinguée par son rang, qu'il avait fondé un établissement destiné à l'instruire. Il ne voulait pas, comme l'a dit un philosophe, *que la nation française ressemblât à la vipère, où tout est bon, excepté la tête.*

Charlemagne, qui veillait attentivement sur les études de la jeunesse, et qui examinait par lui-même les progrès des élèves dans les écoles qu'il avait fondées, trouva un jour que des enfans du peuple, qu'il faisait

[1] *Voyez* le dictionnaire d'Antonini, au mot *E*.

instruire avec la jeune noblesse, avaient eu sur celle-ci un avantage très-marqué, soit par hasard, soit qu'attendant moins les grâces de la cour, ils sentissent la nécessité d'être quelque chose par eux-mêmes; il jura que les évêchés et les abbayes seraient pour eux; et se tournant vers les enfans des nobles : « Pour vous, leur dit-il, vous comptez, *je* » *le vois*, sur le mérite de vos ancêtres; mais apprenez qu'ils ont reçu » leur récompense, et que l'Etat ne doit rien qu'à ceux qui se rendent » capables de le servir, et de lui faire honneur par leurs talens. »

(5) Un hasard malheureux a voulu que, depuis la mort des académiciens qui avaient enfanté l'absurde projet d'une classe d'honoraires dans l'Académie Française, on ait imprimé quelques lettres qu'ils avaient écrites à ce sujet. Par ménagement pour leur mémoire, nous ne ferons point connaître le recueil où elles se trouvent.

On dit que la ville de Mantoue a placé dans ses armes la tête de Virgile, s'imaginant que ce fils d'un potier de terre de village l'honorait plus que des princes et des rois; les hommes qui étaient si blessés de voir dans les premiers génies de la nation leurs confrères et leurs égaux, auraient dû avoir toujours dans leur cabinet la médaille de Mantoue, et se demander à eux-mêmes : *Quand je ne serai plus, fera-t-on à ma tête le même honneur qu'à celle de Virgile?* Le public a déjà fait justice de leur nom en le mettant à sa place, c'est-à-dire, en l'oubliant. Un très-illustre écrivain de cette compagnie, mécontent d'un choix qu'elle avait fait, et qu'il trouvait peu digne d'elle, mandait à un de ses confrères : *Ne mettez plus sur l'adresse des lettres que vous m'écrirez*, DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE; son confrère lui répondit, *je mettrai toujours sur l'adresse de vos lettres*, DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE, *non parce que vous en êtes, mais parce que j'en suis*. Il n'aurait pas fait la même réponse à ceux qui avaient si grand besoin du titre d'*honoraires*.

MM. de Dangeau, entre autres raisons qu'ils apportèrent à Louis XIV pour laisser subsister l'Académie Française telle qu'elle était, représentèrent surtout à ce prince que l'*égalité académique* est proprement toute entière à l'avantage des académiciens de la cour, puisque cette confraternité leur fait partager avec les académiciens gens de lettres, le titre d'*homme d'esprit* que leur naissance ne leur donnait pas, au lieu que les gens de lettres ne peuvent partager leurs titres de *noblesse*, dont, à la vérité, ajoutaient MM. de Dangeau, les Racine, les Quinault et les La Fontaine se sont très-bien passés.

L'auteur de cet ouvrage a cru devoir à sa compagnie et aux lettres le détail où il est entré sur ce projet ridicule et sur ses auteurs.

Travaillez sans crainte, disait Anne d'Autriche à un homme de lettres qu'elle encourageait à écrire l'histoire avec vérité; *faites tant de honte aux vices et aux sots, qu'il ne reste que de la vertu et de la raison sur la terre*. Tel devrait être l'honorable, mais triste emploi de l'historien de l'Académie Française, si elle avait le malheur de ren-

fermer dans son sein des membres indignes d'elle par leurs sentimens et par leur conduite à l'égard de leurs confrères. Puisse la divinité tutélaire qui veille sur les lettres, les préserver de la douleur d'éprouver ces maux, et de la cruelle nécessité de les peindre !

Dans la préface de nos éloges, nous avons parlé de notre précieuse égalité académique, et à cette occasion, de la prétendue maxime de *l'égalité des conditions*, dont quelques sots ont accusé des gens de lettres, bien éloignés de prêcher une pareille impertinence ; nous croyons les en avoir justifiés sans réplique. Ce reproche si ridicule, mais si souvent répété, a été repoussé par un philosophe moderne [1], bien plus amèrement que nous n'avons fait, et sans doute avec trop de fiel, mais peut-être aussi avec la force que mérite une injustice si absurde. Nous rapporterons ses propres paroles, qui ne s'adressent qu'à la dignité orgueilleuse et hautaine, mais que les grands seigneurs, vraiment dignes de ce nom, ne doivent pas prendre pour eux. « Les philosophes, dit-on, voudraient confondre tous les états, et ne rendre de devoirs à personne. Non, messieurs, non, les philosophes ne veulent rien confondre ; ils ne sont jaloux ni de la bonne chère qui vous tue, ni du carrosse qui vous empêche de vous servir de vos jambes, ni des domestiques insolens qui vous pillent et vous rendent si souvent odieux ; ils ne refusent pas même de vous rendre ce qui vous est dû, comme ils n'eussent pas fait de difficulté, dans l'ancienne Grèce, de faire à une idole des révérences qui ne signifiaient rien ; mais ils voudraient que vous n'abusassiez pas de vos places et de votre crédit, pour commettre des injustices, des vexations qu'on punirait dans d'autres que vous ; ils voudraient que vous ne protégeassiez point les libelles que l'on fait contre eux, ou qu'en permettant d'imprimer contre eux des mensonges, vous voulussiez bien permettre qu'on imprimât vos vérités ; ils voudraient qu'on fît justice des grands fripons comme des petits ; enfin que toutes les conditions fussent également sous la protection et la sévérité des lois. Vous savez bien que c'est là l'égalité qu'ils demandent, et qui est nécessaire dans tout État bien gouverné ; mais vous leur prêtez des sottises parce que vous n'oseriez combattre les vérités qu'ils soutiennent. »

Nous joindrons à cette réponse le trait suivant, qui prouve bien l'esprit dont certains ennemis des lettres sont animés.

Une grande princesse écrivit de sa main à un de ces hommes que, soit à tort, soit à droit, soit par honneur, soit par injure, on appelle aujourd'hui philosophes, une lettre pleine de bonté et d'estime, dans laquelle elle se servait d'ailleurs de quelques formules de politesse que l'on emploie tous les jours, même de supérieur à inférieur : *Permettez-*

[1] Rousseau de Genève, qui, dans le temps où il écrivit cette espèce de diatribe, n'était pas encore brouillé avec les philosophes, et se piquait lui-même de l'être. C'était à un de ses amis (M. d'Amilaville) qu'il adressait ces réflexions dans une lettre que nous avons vue, et qui n'a point paru dans le recueil de ses œuvres.

moi de vous dire, pardonnez mon indiscrétion. Quelques uns de ces hommes qui rampent et qui calomnient dans les antichambres de Versailles, appuyèrent beaucoup sur l'*indécence* de ces expressions employées par une souveraine écrivant à un particulier. Voilà, dirent-ils, de quoi rendre les philosophes bien plus insolens, bien plus persuadés qu'ils ne l'étaient de l'*égalité des conditions*. La vérité est que ces expressions, qui ne signifient rien en elles-mêmes, ne blessaient point ces viles détracteurs; ce qui les blessait, c'était de sentir qu'au comble même des richesses et des honneurs, ou plutôt des places, ils n'auraient pu se flatter de recevoir dans leurs personnes la même marque de considération que recevait un citoyen sans ambition et sans faste, qui n'était ni illustré, ni décoré, et qui allait à pied dans les rues.

ÉLOGE DE CAMPISTRON [1].

Il était d'une honnête et ancienne famille, que la ville de Toulouse avait souvent honorée du capitoulat. Ses études faites, il se livra à la poésie, pour laquelle il se sentait du goût et se croyait du talent; mais ses parens, qui [2] faisaient beaucoup plus de cas *d'un capitoul* que *d'un grand poëte*, contredirent tellement son inclination, sans pourtant vouloir paraître la violenter, que, pour se soustraire aux vexations qu'il essuyait sous le nom de *remontrances*, il vint à Paris se jeter entre les bras de Racine.

Ce grand homme, que l'envie, les cabales et la dévotion qui vint à leur suite, avaient forcé de renoncer au théâtre après son chef-d'œuvre de *Phèdre*, c'est-à-dire lorsque son génie était dans sa plus grande force, ressemblait, si l'on peut employer cette comparaison, *à ces amans qui, nés avec un cœur tendre, ont quitté en gémissant une maîtresse chérie;* il permettait aux autres et favorisait même en eux le sentiment qu'il avait eu la douleur de s'interdire. Il accueillit avec bonté le jeune Campistron, l'aida de ses conseils, et le mit en état de donner deux tragédies consécutives, *Virginie* et *Arminius*. Ces deux pièces, quoique faiblement écrites et un peu traînantes, dans leur marche, furent cependant reçues avec indulgence. *Virginie* jouit même d'un triomphe assez flatteur; ce fut d'éclipser une

[1] Jean-Gualbert de Campistron, chevalier de l'ordre de Saint-Jacques, secrétaire-général des galères, né à Toulouse en 1656; reçu à la place de Jean-Renaud de Segrais, le 16 juin 1701; mort au mois de mars 1723.

[2] Voyez la *Métromanie*.

autre tragédie nouvelle qu'on jouait dans le même temps, pièce à la vérité fort au-dessous du médiocre, mais vivement appuyée par madame la duchessse de Bouillon, qui aimait à protéger les petits talens, qui avait déjà cabalé pour la *Phèdre* de Pradon, et que le dégoût de se voir démentie par le public n'avait pas corrigée. Cependant Campistron, malgré sa victoire, demeura si effrayé du danger qu'avait couru *Virginie*, opiniâtrément harcelée par cette femme redoutable, qu'il crut devoir mettre son *Arminius* à l'abri des mêmes attaques. Il sollicita auprès de madame la duchesse de Bouillon la permission de lui dédier cette dernière tragédie. Comme il suffisait, pour qu'un ouvrage fût bon aux yeux de cette orgueilleuse protectrice, qu'on lui en fît le respectueux hommage, elle prit la pièce sous sa sauvegarde, et ne fut pas fâchée que l'auteur parût lui avoir obligation d'un succès qu'il aurait peut-être encore obtenu sans elle et malgré elle. Les amis de Campistron, un peu honteux pour lui de cette humble et timide dédicace, lui reprochèrent son défaut de courage, que ses ennemis appelaient d'un autre nom; il répondit que les spectacles étaient en France le tribunal et le domaine que les hommes avaient bien voulu laisser aux femmes, pour les dédommager des jugemens plus sérieux où elles n'étaient point appelées; et que si Hercule n'avait pas rougi de filer auprès d'Omphale, qui le rendait malheureux, un pauvre poëte pouvait bien sans honte dédier à une femme qu'il craignait une chétive tragédie.

La petite fortune de *Virginie* et d'*Arminius*, suffisante pour un talent naissant, encouragèrent l'auteur à mériter un succès plus complet. Il l'obtint par la tragédie d'*Andronic*, à la vérité faible encore de style, mais animée par un vif intérêt et par des scènes touchantes. L'affluence des spectateurs fut si grande, que les comédiens, après avoir fait payer le double aux vingt premières représentations, et avoir ensuite mis la pièce au simple, furent obligés de la remettre au double pour diminuer la foule. Cette pièce est long-temps restée au théâtre, où on la jouait encore fréquemment il y a peu d'années. Si depuis elle a reparu moins souvent, c'est sans doute parce que plusieurs tragédies d'un grand effet, et qui joignent à ce mérite celui du style, ont rendu le public difficile sur les pièces plus recommandables par le sujet et les situations que par les détails et le coloris. Le héros de cette tragédie, sous le nom supposé d'Andronic, est l'infortuné Don Carlos, dont l'abbé de Saint-Réal nous a laissé une histoire si touchante. La catastrophe de la pièce est la mort de ce malheureux prince, assassiné par son barbare père Philippe II. Campistron a mis en œuvre quelques

beaux traits de cette histoire, entre autres la réponse que fait Don Carlos à un satellite qui vient lui dire que *son père* demande à le voir après l'avoir condamné, *Dites mon roi, et non pas mon père,* s'écrie ce malheureux prince. Il serait à souhaiter que l'auteur d'*Andronic* eût enrichi sa pièce de plusieurs autres morceaux de l'ouvrage éloquent de l'abbé de Saint-Réal, qu'on appellera d'ailleurs *histoire* ou *roman,* comme on voudra, et qui ne perdra rien ou peu de chose, quelque titre qu'on veuille lui donner. Campistron regrettait surtout de n'avoir pu faire entendre sur le théâtre ce billet admirable que l'historien suppose écrit à Don Carlos par une main inconnue, billet que Tacite eût envié à l'abbé de Saint-Réal, et dans lequel on exhorte Don Carlos, avec l'éloquence la plus énergique et en même temps la plus adroite, à se révolter contre son père (1). Le poëte n'osa orner sa tragédie de ce morceau plein d'élévation et de vigueur, parce qu'il eût fallu, disait-il, en l'employant, le donner en prose et tel qu'il était. Corneille même, ajoutait-il, si digne d'ailleurs de l'écrire, l'eût affaibli en le mettant en vers. L'auteur d'*Andronic* craignait avec raison d'énerver ce que Corneille eût au moins affaibli : mais hasarder, dans une tragédie, un billet *en prose,* et manquer ainsi de respect à la loi, qui veut que toute tragédie soit en vers d'un bout à l'autre ! quels cris les *gens de goût* auraient jetés contre une innovation de si mauvais exemple : cette considération importante, qu'un auteur plus téméraire aurait peut-être osé braver, effraya Campistron ; et dans la crainte ou d'anéantir le billet par ses vers, ou de l'exposer aux sifflets par sa prose, il eut la faible ou courageuse prudence d'en priver sa pièce. Ce n'est pas la seule beauté que la frayeur de choquer les idées reçues ait forcé les auteurs de sacrifier, ni le seul ouvrage que cette frayeur ait eu soin de refroidir pour respecter les règles.

Après *Andronic* vint *Alcibiade,* qui eut encore plus de représentations : cette tragédie, quoique moins intéressante qu'*Andronic,* est aussi restée quelque temps sur la scène, parce que le célèbre Baron en fit valoir le principal rôle ; depuis, elle a presque disparu, et il faut convenir que ceux qui la liront ne regretteront pas beaucoup cette perte. On a prétendu que l'*Alcibiade* était une copie du *Thémistocle* de du Ryer, et les amis de Campistron ont assuré qu'il n'en était point coupable ; question bien indifférente aujourd'hui qu'on ne lit plus le *Thémistocle,* et qu'on ne lit guère l'*Alcibiade* (2).

Après cette double couronne au théâtre tragique, Campistron entra dans une autre carrière. M. le duc de Vendôme voulait donner, dans sa maison d'Anet, une fête brillante à M. le dau-

phin ; il crut qu'elle ne pouvait l'être sans un opéra mis en musique par Lulli ; mais il fallait un poëte, et Quinault, dégoûté du théâtre, et conduit, comme Racine, par les dégoûts, à la dévotion, avait renoncé à la scène lyrique depuis son chef-d'œuvre d'*Armide,* froidement reçu par son siècle, et applaudi avec transport par le nôtre. M. de Vendôme demanda des vers à Racine, qui, plus scrupuleux encore que Quinault, et s'étant même privé depuis long-temps d'aller au spectacle, refusa de servir de poëte à Lulli, moitié par principes de conscience, moitié peut-être par des raisons encore meilleures, par le peu de talent qu'il se sentait pour le genre lyrique [1]. Il proposa Campistron, qui fit l'opéra d'*Acis et Galatée,* et qui partagea avec le musicien la gloire du succès, par la manière ingénieuse dont il avait disposé le poëme, par l'intérêt qu'il avait su y répandre, et par une versification douce et facile, dont la mollesse eût peut-être paru lâche dans une tragédie, mais n'en était que plus faite pour se prêter à la musique.

Le public confirma, par son suffrage, les applaudissemens qu'*Acis et Galatée* avait obtenus sur le théâtre d'Anet. Plein de la confiance que lui donnait ce succès, Campistron risqua sur le même théâtre un autre ouvrage, l'opéra d'*Achille ;* mais ce second essai fut très-malheureux : il est vrai que le poëte n'avait plus Lulli pour le seconder ; ce musicien célèbre était mourant, il ne laissait pour successeur que son gendre Colasse, à qui il n'avait pas donné son talent en lui donnant sa fille, et qui entraîna Campistron dans sa chute, en l'accusant de l'avoir causée. Le poëte, irrité peut-être, mais non découragé, donna avec d'autres musiciens l'opéra d'*Alcide,* qui, malgré un menuet que nos bons aïeux ont long-temps dansé et chanté, ne fit guère plus de fortune ; cet opéra fut même, ainsi qu'*Achille,* le sujet de quelques épigrammes, heureusement assez médiocres, sur les deux disgrâces successives de l'auteur [2]. Campistron voyant

[1] *Voyez* l'éloge de Despréaux, celui de La Motte, et les notes sur ces deux éloges.

[2] Nous ne craignons point d'être contredits sur la médiocrité de ces épigrammes, en rapportant pour exemple celle qui fut faite sur l'opéra d'*Achille;* la pointe en est triviale et les vers assez mauvais.

Entre Campistron et Colasse,
Grand débat au Parnasse,
Sur ce que l'opéra n'a pas un sort heureux;
De son mauvais succès nul ne se croit coupable :
L'un dit que la musique est plate et misérable;
L'autre, que la conduite et les vers sont affreux;
Mais le grand Apollon, toujours juge équitable,
Trouve qu'ils ont raison tous deux.

que le malheur le poursuivait sur la scène lyrique, prit le sage parti de n'y plus braver la fortune ; il retourna au Théâtre-Français, où il avait été constamment heureux : mais cette même fortune qui l'avait abandonné à l'Opéra, eut d'abord quelque peine à lui rendre les anciennes faveurs qu'elle avait accordées à ses premières tragédies. *Phocion* et *Adrien*, qu'il donna successivement, ne reçurent qu'un accueil médiocre. Il ne se rebuta point, et n'eut pas lieu de se repentir de sa persévérance ; le succès prodigieux de *Tiridate* le dédommagea des froideurs passagères que le public lui avait fait essuyer. Cette pièce est d'autant plus estimable, que le sujet était difficile à mettre au théâtre ; c'est l'amour d'un frère pour sa sœur, et c'était sous un autre nom l'*histoire d'Amnon, fils de David*, au second livre des Rois. L'auteur trouva le moyen, non-seulement de traiter ce sujet délicat avec toute la décence que la scène exige, mais de rendre même *Tiridate* intéressant : la pièce est d'ailleurs construite et disposée avec art ; on y trouve des situations touchantes et des sentimens nobles et pathétiques, le style même y a plus de force et de chaleur que dans les autres tragédies de Campistron ; aussi s'est-elle soutenue long-temps au théâtre avec succès. Si elle a cessé depuis long-temps d'y paraître, c'est par les mêmes raisons qui ont affaibli le succès d'*Andronic* ; et de plus, parce que la tragédie de *Phèdre*, assez semblable pour le sujet à celle de *Tiridate*, est écrite avec une éloquence et une sensibilité qui doit à la longue éclipser toutes ses voisines : on ne sent que trop, en comparant les deux pièces, la vérité du mot de Voltaire, *que Racine est un Raphaël qui n'a point fait de Jules-Romain*.

Il ne restait plus à Campistron qu'une couronne à recevoir au théâtre, celle de poëte comique ; il l'obtint par la comédie du *Jaloux désabusé*. Cette pièce, quoiqu'un peu froide par le fond, a mérité, par la vérité des caractères, par l'art de la conduite, et par le mérite du style, de se soutenir jusqu'à présent sur la scène, où elle est toujours applaudie, quand le jeu des acteurs répond aux finesses de détail que l'auteur a répandues dans son ouvrage.

Tant de succès demandaient pour Campistron une place à l'Académie Française ; il y fut reçu enfin, mais dix ans seulement après *Tiridate*, c'est-à-dire, bien long-temps après avoir mérité le titre d'académicien ; la compagnie répara ce long délai en le nommant sans qu'il l'eût demandé. Elle le dispensa avec plaisir de ces sollicitations et de ces visites, dont quelques autres académiciens ont été dispensés comme lui, mais en trop petit nombre, et dont il serait à souhaiter que les candidats fussent

entièrement affranchis ; ils ne se seraient pas exposés, comme ils le sont trop souvent, à déplorer l'inutilité de leurs démarches, toujours affligeantes pour le vrai mérite, et quelquefois propres à le rebuter. Débarrassée alors de l'importunité des protégés et des protecteurs, l'Académie serait plus libre de n'écouter que la voix publique, et de n'ouvrir ses portes qu'aux seuls hommes qu'elle en jugerait vraiment dignes.

Les lauriers dramatiques de Campistron, avant de lui procurer les honneurs littéraires, avaient déjà assuré sa fortune. M. le duc de Vendôme lui avait envoyé une gratification pour l'opéra d'*Acis et Galatée ;* l'auteur la refusa avec le respect le plus noble, assurant qu'il se trouvait assez récompensé d'avoir contribué aux plaisirs d'un si grand prince, et à ceux de l'auguste héritière du trône pour qui la fête était destinée. M. de Vendôme, averti par ce refus, et ne s'en croyant que plus obligé à la reconnaissance, prit Campistron chez lui, le fit secrétaire général des galères, lui donna une terre considérable, lui procura une commanderie de l'ordre de Saint-Jacques en Espagne, et, ce qui flattait Campistron infiniment davantage, l'honora de son amitié et de sa confiance. Il suivit ce prince à vingt batailles, et le suivit de si près, que M. de Vendôme le voyant à ses côtés au terrible combat de Steinkerque, dans le plus fort de la mêlée, lui demanda : *Campistron, que faites-vous ici ? Monseigneur,* répondit le poëte, *voulez-vous vous en aller ?* On peut croire que cette réponse n'affaiblit pas les sentimens du prince pour un secrétaire si digne de lui. Ce brave secrétaire avait fait ses preuves de courage dès l'âge de dix-sept ans, ayant été blessé dangereusement dans un combat singulier ; il aurait cru se déshonorer en ne partageant pas dans les plus brillantes occasions les périls et la gloire de son bienfaiteur. Horace, comme l'on sait, n'avait pas si bien payé de sa personne à la bataille de Philippe ; il eut même le courage, si c'en est un, de plaisanter sur sa fuite par ce vers d'une de ses odes, *rejectâ non bene parmulâ*[1] : quelqu'un a fait graver son buste et a mis au bas, en retranchant simplement le *non, rejectâ bene parmulâ*[2] : on ne peut faire valoir plus heureusement une fuite qui, d'un mauvais guerrier, a fait un excellent poëte. Mais il eût encore mieux valu être à la fois l'un et l'autre, comme Eschyle et Tyrtée ; et peut-être Horace a-t-il contribué, par l'aveu naïf de sa poltronerie, aux soupçons peu obligeans qu'on s'est plu quelquefois à jeter sur

[1] *Ayant jeté peu bravement mon bouclier.* Il servait dans l'armée des conjurés ; ce qui détruit le mérite de son aveu, et doit le rendre un peu suspect.

[2] *Ayant jeté fort à propos son bouclier.*

la bravoure des poëtes [1]. Campistron, sans parler de plusieurs autres de ses confrères, aussi intrépides que lui, a suffisamment réhabilité l'honneur de la profession, supposé que cet honneur eût besoin de l'être; et s'il ne s'est pas servi de sa plume aussi bien qu'Horace, il lui restera du moins la gloire de s'être mieux servi de son épée.

Il conserva dans sa place de secrétaire général des galères, le désintéressement qui la lui avait méritée, négligeant même les émolumens considérables qu'il lui était le plus légitimement permis d'en tirer; mais il vérifia bien la maxime *qu'il vaut mieux plaire que servir;* car beaucoup plus occupé de l'amusement du prince que de ses affaires, il laissait souvent sans réponse les lettres qu'il recevait relativement à sa place, et un jour que M. de Vendôme lui voyait brûler un gros tas de ces lettres : *Le voilà,* dit-il, *occupé à faire ses réponses.* On pardonnera aisément à Campistron cette négligence, quand on se rappellera le trait d'un ministre chargé du gouvernement d'un grand royaume, et qui, brûlant de même sans les ouvrir une multitude immense de lettres, disait *qu'il se mettait au courant ;* on ajoute même, ce qui complète l'éloge du ministre, que les affaires n'en allaient pas plus mal.

Le cardinal Albéroni, dont la fortune a été si brillante, en était redevable à Campistron. Celui-ci, dans le temps qu'il était secrétaire du duc de Vendôme, fut attaqué, près de Parme, par des voleurs qui lui enlevèrent jusqu'à ses habits. Il gagna, presque nu, le village voisin. Albéroni, alors simple curé de ce village, lui donna tous les secours qu'il pouvait désirer. Campistron ne fut pas ingrat. Il parla au duc de Vendôme du curé son bienfaiteur, comme d'un homme dont les talens pouvaient lui être utiles. Le duc de Vendôme se l'attacha, et l'emmena avec lui en Espagne, où l'habile Italien sut gagner la confiance de la reine, et parvint à gouverner le royaume. Témoin d'une élévation, qui était en quelque manière son ouvrage, Campistron le fut aussi de la chute de ce ministre, et des malheurs qu'il essuya pour avoir été trop puissant [2]. Le poëte, en voyant l'infortune du cardinal, se félicitait de ne l'avoir pas imité, et d'avoir préféré la médiocrité de son état aux orages de la faveur. Peu d'hommes feront des réflexions aussi sages sur le bonheur

[1] Ménage prétendait, et c'était l'une des mauvaises plaisanteries qu'on nous a conservées de lui, qu'il ne connaissait d'autres poëtes tués à la guerre, que Garcilasso, le restaurateur de la poésie espagnole.

[2] Ce cardinal, retiré en Italie après sa chute, voulait encore faire de petits projets d'ambition et d'intrigues. *Alberoni*, disait Benoît XIV, *ressemble à un gourmand qui, après avoir bien dîné, aurait envie d'un morceau de pain bis.*

trop peu connu de l'obscurité et du repos; et, malgré les exemples si fréquens des trahisons de la fortune, l'aveugle multitude répétera sans cesse avec Phaéton : *il est beau même d'en tomber.* Les malheurs de l'ambition, disait à cette occasion notre académicien philosophe, ne feront jamais plus de conversions que les malheurs de l'amour, parce que si l'amour est commandé par la nature, l'ambition l'est par la vanité, aussi forte que la nature.

Quoique Campistron vécût à la cour, il n'en était pas plus courtisan, c'est-à-dire moins prêt à faire entendre aux princes les vérités dont ils ont si grand besoin. Il avait osé, dans une de ses tragédies, prêter à un de ses personnages les quatre beaux vers que Pierre Corneille avait fait dire à la France dans le prologue très-peu lu de *la Toison d'or.*

> A vaincre si long-temps mes forces s'affaiblissent,
> L'État est florissant, mais les peuples gémissent;
> Leurs membres décharnés courbent sous mes hauts faits,
> Et la gloire du trône accable les sujets.

Pierre Corneille avait eu le courage de faire entendre ces vers à Louis XIV, dans l'ivresse de sa grandeur et de ses victoires. Quoique Campistron ne les eût pas mis dans la bouche de la France; quoique la gloire du monarque, si tristement éclipsée depuis, commençât dès lors à s'affaiblir, et que ses sujets malheureux et gémissans fussent moins accablés du poids de cette gloire que des maux qui en étaient la suite, on obligea le poëte de supprimer ces quatre vers. *Après avoir été regardés dans le premier auteur,* dit un écrivain célèbre, *comme la noble expression d'une vérité importante, ils furent pris, trente ans après, dans un autre poëte, pour un trait de satire; ils ne doivent être regardés que comme un plagiat.* Cette imputation serait juste si le prétendu plagiaire avait caché qu'il devait ces vers à Corneille, et si, ayant à exprimer la même pensée, il n'avait pas eu la modestie ou l'équité de croire qu'il ne l'exprimerait pas avec autant de force et d'élévation que ce grand homme. Campistron, en s'emparant de ces beaux vers dont on ne se souvenait plus, et qu'il faisait revivre si à propos, n'avait eu d'autre regret que de n'avoir pu se les approprier exactement tels qu'ils étaient; car il s'était cru obligé d'y faire quelques changemens, nécessaires dans la bouche de l'acteur qu'il faisait parler; et il attachait d'autant moins de prix à ces changemens, qu'il se reprochait d'avoir affaibli son modèle (3).

Notre académicien, soit en copiant Corneille, soit en ne peignant que d'après lui-même, était sujet à présenter sur la scène

des objets et des tableaux qui, contre son intention, avaient le malheur d'être interprétés d'une manière peu favorable. Il l'éprouva surtout dans une tragédie de *Phraate* que nous n'avons plus, et qui renfermait plusieurs traits dont on faisait au monarque régnant des applications malignes. Ces applications valurent à l'ouvrage un grand nombre de spectateurs ; et l'auteur fut si effrayé de son succès, qu'il se hâta de retirer sa pièce. *On m'a assuré*, disait-il avec une naïveté qui prouvait son innocence, *que j'étais* un imprudent, *et que je me ferais mettre à la Bastille*. Ce mot d'*imprudent* paraîtrait aujourd'hui bien modeste en pareille circonstance. Mais ce qui est beaucoup plus singulier, c'est que l'auteur fut obligé, dit-on, de recourir au crédit d'une grande princesse pour faire cesser les représentations de cette tragédie[1]. On ne conçoit pas comment il eut besoin d'un si puissant secours pour obtenir une si chétive faveur, lorsque tant de poëtes de nos jours sont obligés d'employer tant de ressorts et quelquefois tant de bassesses pour faire paraître un moment sur la scène les ouvrages les plus innocens (4).

Quelque agrément que Campistron éprouvât dans la société du duc de Vendôme, les divertissemens continuels, fatigans, et quelquefois ennuyeux, auxquels il était obligé de prendre part, altéraient considérablement sa santé ; il crut enfin devoir la préférer à tant de plaisirs et d'honneurs ; il demanda à se retirer dans sa patrie : M. de Vendôme y consentit, en l'accusant d'*ingratitude*, pour n'avoir pas voulu s'immoler jusqu'à la fin à l'amusement de son *protecteur*. Il renonça donc à la cour, à la faveur, au théâtre même, retourna à Toulouse, y fit un mariage avantageux, et goûta dans le sein de sa famille le seul bonheur peut-être dont la condition humaine soit susceptible, *cette tranquillité philosophique*, l'objet des désirs du sage, parce que c'est un bien que personne ne lui envie. Pour occuper sa solitude, et pour se distraire des infirmités douloureuses dont il fut accablé sur la fin de ses jours, il travailla à une tragédie de *Juba*, qu'il ne destinait point aux comédiens, et dont il ne reste que deux vers qui doivent sans doute en faire regretter plusieurs autres :

> Tu verras que Caton, loin de nous secourir,
> Toujours fier, toujours dur, ne saura que mourir.

Il avait fait long-temps auparavant, et dans le temps qu'il travaillait encore pour le théâtre, une tragédie de *Pompeïa*,

[1] Voyez les *Mémoires sur Campistron*, dans le *Choix des anciens Mercures*, t. 53, p. 48. La société du duc de Vendôme passait pour être formée *des frondeurs du gouvernement*; ce qui rendait Campistron suspect et ses craintes plus excusables.

qui s'était perdue, et dont ceux qui l'avaient lue ont parlé avec beaucoup d'éloges. Ils en ont loué même la versification; mais la pièce, retrouvée après la mort de l'auteur, a été imprimée dans la dernière édition de ses ouvrages, et la lecture a fait voir que l'éloge était au moins fort exagéré.

Il mourut d'une attaque d'apoplexie, causée, selon les uns, par un accès de colère, et, selon d'autres, par un excès de gourmandise. Mais la vérité est que l'apoplexie qui le suffoqua, fut la suite naturelle et très-innocente de son embonpoint excessif, et qu'il n'avait besoin ni d'indigestion ni d'emportement pour être la triste victime de cette funeste conformation.

La ville de Toulouse, à qui il était cher par sa réputation et par ses mœurs, et qui l'avait décoré, en 1701, du capitoulat, fit mettre, après sa mort, son portrait à l'hôtel-de-ville. Ce portrait se voit aussi dans la salle de l'Académie Française. Il n'y est pas aussi nécessaire que ceux de Corneille et de Racine; mais il n'est pas indigne de se trouver à leur suite, par les succès que Campistron a obtenus au théâtre dans trois genres différens; par l'avantage qu'il a eu de soutenir, quoique faiblement, l'honneur de la scène tragique après la mort du premier de ces deux grands hommes et la retraite de l'autre; par l'intelligence du théâtre qu'il a marquée dans ses pièces; enfin, par un style sans vigueur à la vérité, mais pur, naturel, et quelquefois élégant; éloge devenu rare dans notre siècle, où le public a reçu avec une funeste indulgence tant de productions dramatiques monstrueuses, écrites d'ailleurs d'un style tantôt boursouflé, tantôt rampant, tantôt faible et lâche, et presque toujours barbare (5). Ce parterre qui se croit si éclairé, et qui accueille aujourd'hui presque également les Racine et les Pradon de nos jours, aurait-il oublié la maxime: *Qui neminem non laudat, laudat neminem;* (qui ne siffle personne, n'applaudit personne) (6).

NOTES.

(1) Voici cet éloquent billet, écrit ou supposé écrit à Don Carlos, pour l'engager à enlever, s'il le peut, la couronne à son père. « Il est des conseils très-justes, qui ne se donnent point; mais on ne sort des affaires désespérées que par des résolutions extraordinaires. Ceux en qui le ciel a mis des talens faits pour rendre heureux tout un peuple ont une obligation d'accomplir leur destinée qui prévaut sur toutes les autres obligations. Les ames généreuses ne périssent que faute d'avoir assez mauvaise opinion des méchans. La patience qui abandonne les

jours de l'homme de bien à la méchanceté de ses ennemis, est faiblesse, bassesse de cœur, crime et non pas vertu. L'humanité pour qui n'en a point, est la plus dangereuse espèce de folie. » Le discours admirable que Tacite fait tenir à Othon avant de se donner la mort, n'est pas plus beau que ce billet. On doit y admirer surtout la gradation de vigueur et d'énergie qui va toujours en augmentant jusqu'à la fin. Après avoir commencé par cette pensée forte et profonde, *il est des conseils très-justes qui ne se donnent point,* il était bien difficile de s'élever encore, et de s'élever toujours de plus en plus : c'est pourtant ce que l'auteur a fait.

(2) On reprochait surtout à l'auteur d'*Alcibiade* d'avoir pillé les vers suivans du *Thémistocle.* Cet Athénien, invité par Xercès à commander une armée que ce prince veut envoyer contre la Grèce, s'en excuse par une réponse plus noblement pensée qu'élégamment exprimée : ce serait, lui dit-il, faire à cette Grèce un trop grand honneur,

Que de faire paraître aux yeux de l'univers
Qu'on eût besoin d'un Grec pour la réduire aux fers;
Et que, pour triompher de son orgueil extrême,
Il vous fallût un bras qui sortît d'elle-même.

Dans la tragédie de Campistron, Alcibiade fait au roi de Perse une réponse semblable :

Voulez-vous qu'on publie un jour, dans l'avenir,
Qu'il vous fallut un Grec, seigneur, pour la punir,
Et qu'elle aurait joui d'une gloire immortelle,
Si l'un de ses enfans n'eût conspiré contre elle?

Les amis de Campistron répliquaient à cette accusation de plagiat, que la pensée renfermée dans ces vers était assez naturelle pour se présenter à deux auteurs dans deux scènes de situation pareille; que le mérite était principalement dans l'expression, et que les quatre vers d'*Alcibiade* valaient mieux que ceux de *Thémistocle.* Le public répondait de son côté, que les deux poëtes se disputaient bien peu de chose, et qu'il eût mieux aimé quatre autres vers faits par Corneille ou par Racine.

(3) Les vers dont il s'agit se trouvent dans une scène de *Tiridate,* où le roi des Parthes dit à son fils :

Je sais qu'en triomphant les États s'affaiblissent;
Le monarque est vainqueur, et les peuples gémissent;
Dans le rapide cours de ses vastes projets,
La gloire dont il brille accable ses sujets.

Un juge impartial, et qui mettra les noms à part, trouvera peut-être que dans le second de ces vers l'expression est plus juste et plus précise que dans le second vers de Corneille; car comment l'État peut-il être *florissant,* si les peuples *gémissent?* au lieu que le gémissement des peuples est trop souvent le triste fruit des victoires du monarque; *triom-*

phant eût été moins impropre que *florissant* dans les vers de Corneille, et cependant le vers de Campistron eût encore été meilleur ; parce que si les peuples sont malheureux, le monarque peut être *vainqueur*, mais l'État est bien peu *triomphant*. Quant aux autres vers, il faut avouer qu'ils ont beaucoup plus de force dans Corneille, peut-être même le troisième vers en a-t-il trop, et présente-t-il une image peu agréable : il est fâcheux que l'imitateur, au lieu d'adoucir et d'embellir cette image, n'y ait substitué qu'un vers très-faible, et qui n'est là que pour la rime.

Ces quatre vers de Corneille, imités bien ou mal par Campistron, et supprimés au théâtre, font souvenir de quelques autres, supprimés plus mal-à-propos encore d'une pièce de Corneille même. Nous voulons parler des quatre vers suivans de *Don Sanche d'Aragon* :

Lorsque le déshonneur souille l'obéissance,
Les rois devraient douter de leur toute-puissance;
Qui la hasarde alors est sûr d'en abuser,
Et qui veut tout prévoir ne doit pas tout oser.

On ne conçoit pas par quelle incroyable maladresse les comédiens ont osé retrancher depuis quelque temps ces quatre vers, qui jusques alors avaient toujours été reçus avec l'applaudissement le plus unanime, et qui renferment la vérité la plus sage, la plus précieuse à tout bon gouvernement, la plus faite pour être respectée des rois et chérie des peuples. Supposer que de pareilles maximes puissent offenser un souverain éclairé, juste et vertueux, c'est une insulte faite à la fois au trône et à l'humanité.

Il n'en est pas tout-à-fait de même de ces quatre vers de Pybrac, qui l'empêchèrent, dit-on, d'être chancelier.

Je hais ces mots de *puissance absolue*,
De *plein pouvoir*, de *premier mouvement* ;
Aux saints décrets ils ont premièrement,
Puis à nos lois, la puissance tollue (ôtée) [1].

Nous ne sommes point étonnés que ces vers aient déplu ; ils faisaient trop amèrement la critique de quelques vieilles formules usitées dans les ordonnances de nos rois ; formules qui, après tout, ne sont que de style, et qui n'ont pour objet ni d'établir, ni d'autoriser le pouvoir arbitraire ; comme la formule édifiante *serviteur des serviteurs de Dieu*, dont se couvre l'humilité du souverain pontife à la tête de ses bulles, n'empêche pas qu'il n'ait été quelquefois le plus absolu de tous les despotes.

A la première représentation *d'Ésope à la Cour*, comédie de Bour-

[1] Ce n'était pas à Pybrac, à l'apologiste de la Saint-Barthélemi, à se montrer si difficile sur le despotisme ; car c'est un fait malheureusement trop vrai, quoique peu connu, que Pybrac, gagné et payé par Catherine de Médicis, imprima une apologie de cette journée à jamais exécrable. C'était pour cet abominable ouvrage, et non pas pour quatre mauvais vers, qu'il méritait d'être exclus de la place de chancelier.

sault, restée au théâtre, Ésope disait, à l'occasion des éloges qu'on prodigue si souvent et si bassement aux princes :

> Je soupçonne
> Qu'on encense la place autant que la personne ;
> Que c'est au diadème un tribut que l'on rend,
> Et que le roi qui règne est toujours le plus grand.

Ces vers furent très-applaudis, et le gouvernement les fit supprimer à la seconde représentation ; les comédiens n'ont pas osé les rétablir. Nous ne savons pas même si l'on a osé les imprimer.

(4) Déjà peu content de lui-même, quand il avait voulu suivre les pas de Corneille, Campistron n'avait pas dû l'être davantage dans un endroit de l'*Alcibiade*, où il tâchait d'imiter ces deux beaux vers de Racine :

> Je répondrai, madame, avec la liberté
> D'un soldat qui sait mal farder la vérité.

L'auteur d'*Alcibiade* fait dire à son héros :

> Je répondrai, seigneur, avec la liberté
> D'un Grec qui ne sait pas cacher la vérité.

Ceux qui seraient assez dépourvus de tact pour ne pas sentir d'eux-mêmes à quel point cette imitation est malheureuse, peuvent lire les remarques pleines de goût que l'auteur de *Zaïre* fait à ce sujet dans une lettre à des journalistes. « On voit d'abord, dit-il, que les vers de Racine sont pleins d'une harmonie singulière, qui caractérise en quelque façon *Burrhus* par cette césure coupée d'*un soldat*, au lieu que les vers d'*Alcibiade* sont rampans et sans force. » Voltaire pouvait ajouter, que la faiblesse du second vers vient en partie de sa dureté même, et de la peine que sent l'oreille à se reposer sur ce mot *Grec*, peu flatteur pour elle. Quelle différence d'ailleurs entre l'expression élégante et noble, *qui sait mal farder la vérité*, et l'expression commune *qui ne sait pas cacher la vérité ? Dur et faible*, c'est pour un vers tout ce qu'il y a de pis, surtout quand il a le malheur de paraître imité d'un vers de Racine, que le poëte n'a fait que gâter. « De plus, ajoute Voltaire, on ne peut souffrir que le citoyen d'un pays renommé par l'éloquence et par l'artifice, donne à ces mêmes Grecs un caractère qu'ils n'avaient pas. » On pourrait répondre qu'Alcibiade, nourri dans les principes de la liberté athénienne, et parlant au despote de la Perse, n'entendait par un *Grec* qu'un *républicain ;* mais cette idée échappe à la plupart des spectateurs, qui ne sont frappés en ce moment que du contraste entre l'étalage que fait Alcibiade de sa prétendue franchise, et le soin que les Grecs apportaient à cultiver l'art de la parole, qui est si près de l'art du mensonge.

Nous voudrions pouvoir transcrire ici dans son entier la lettre de Voltaire, dont nous venons de citer quelques lignes ; cette lettre renferme les plus excellens préceptes de goût ; et nous ne pouvons résister

à la tentation d'en détacher au moins ce qui regarde Campistron ; le jugement que l'auteur en porte sera la plus utile partie sur cet article ; plût à Dieu que nous puissions citer souvent de pareils morceaux, et en user mieux encore que Campistron n'a fait des vers de Corneille !

Voltaire avait dit que l'*Alcibiade* était une pièce faiblement écrite ; un ami de Campistron lui en avait fait un crime, et avait cru embarrasser le censeur en lui demandant ce qu'il entendait par un style faible. Voici ce que Voltaire lui répond, et ce que tous les jeunes poëtes devraient apprendre par cœur. « Le style fort et vigoureux, tel qu'il convient à la tragédie, est celui *qui ne dit trop ni trop peu, et qui fait toujours des tableaux à l'esprit sans s'écarter un moment de la passion.* Ainsi Cléopâtre dans *Rodogune* s'écrie :

> Trône, à t'abandonner je ne puis consentir,
> Par un coup de tonnerre il vaut mieux en sortir.
> ....
> Tombe sur moi le ciel, pourvu que je me venge.

Voilà du style très-fort et peut-être trop. Le troisième vers,

> Il vaut mieux mériter le sort le plus étrange.

est du style le plus faible.

Le style faible, non-seulement en tragédie, mais en toute poésie, consiste encore à laisser tomber ses vers deux à deux, sans entre-mêler de longues périodes et de courtes ; et sans varier la mesure ; à rimer trop en épithètes, à prodiguer des expressions trop communes, à répéter souvent les mêmes mots, à ne pas se servir à propos des conjonctions, qui paraissent peu utiles aux esprits peu instruits, et qui contribuent cependant beaucoup à l'élégance du discours.

> *Tantùm series juncturaque pollet !*

Ce sont toutes ces finesses imperceptibles, qui font en même temps la difficulté et la perfection de l'art.

> *In tenui labor, at tenuis non gloria.*

J'ouvre dans ce moment le volume des tragédies de Campistron, et je vois à la première scène de l'*Alcibiade,*

> Quelle que soit pour nous la tendresse des rois,
> Un moment leur suffit pour faire un autre choix.

Ces vers, sans être absolument mauvais, sont faibles et sans beauté.

Le grand Corneille ayant la même chose à dire, s'exprime ainsi :

> Et malgré ce pouvoir dont l'éclat nous séduit,
> Sitôt qu'il nous veut perdre, un coup d'œil nous détruit.

ce *quelle que soit* de l'*Alcibiade* fait languir le vers : de plus :

> Un moment leur suffit pour faire un autre choix,

ne fait pas, à beaucoup près, une peinture si vive que ce vers :

Sitôt qu'il nous veut perdre, un coup d'œil nous détruit.

Je trouve encore

Mille exemples connus de ces fameux revers.....
Affaiblit notre empire, et dans *mille* combats.....
Nous cache *mille* soins dont il est agité.....
Il a *mille* vertus dignes du diadème.....
Le sort le plus cruel, *mille* tourmens affreux.....

Ce mot *mille* si souvent répété, et surtout dans des vers assez lâches, affaiblit le style au point de le gâter; la pièce est pleine de ces termes *oisifs* qui remplissent languissamment l'hémistiche des vers; presque tous ceux de cet ouvrage sont énervés par ces petits défauts de détails.... Le fameux acteur qui représenta si long-temps Alcibiade, cachait toutes les faiblesses de la diction par les charmes de son récit. En effet, on peut dire d'une tragédie comme d'une histoire *Historia quoque modo scripta semper legitur, et Tragœdia quoque modo scripta semper representatur* (mais les yeux du lecteur sont des juges plus difficiles que les oreilles du spectateur).

On voit la même langueur de style dans ces autres vers du même poëte :

Vous allez attaquer des peuples indomptables,
Sur leurs propres foyers plus qu'ailleurs redoutables.

Ces rimes d'épithètes, *indomptables*, *redoutables*, choquent l'oreille délicate du connaisseur, qui veut des choses, et qui ne trouve que des sons. *Sur leurs propres foyers plus qu'ailleurs*, est trop simple, même pour de la prose.

J'ajouterai que c'est la diction seule qui abaisse Campistron au-dessous de Racine. Les pièces du premier sont pour le moins aussi régulièrement conduites que toutes celles de l'illustre auteur de *Phèdre;* mais il n'y a que la poésie de style qui fasse la perfection des ouvrages en vers. Campistron l'a toujours trop négligée; il n'a imité le coloris de Racine que d'un pinceau timide; il manque à cet auteur, d'ailleurs judicieux et tendre, ces beautés de détail, ces expressions heureuses, qui sont l'âme de la poésie, et qui font le mérite des Homère, des Virgile, des Tasse, des Milton, des Pope, des Corneille, des Racine, des Boileau. » Nous n'ajouterons rien à ce jugement, que la voix publique a unanimement confirmé.

(5) Le succès des mauvaises pièces est devenu si commun au théâtre, et par là si peu flatteur pour les écrivains vraiment dignes du suffrage public, qu'on pourrait appliquer ici le mot du maréchal de Luxembourg mourant au P. Bourdaloue. Un maréchal de France, général médiocre, mais très-appuyé par madame de Maintenon, venait de remporter une petite victoire qu'on vantait beaucoup à la cour. Le jésuite demandait au héros expirant si les batailles qu'il avait gagnées ne lui avaient point

inspiré quelque sentiment d'orgueil : *Hé, mon père!* répondit-il, *N..... en gagne bien.* L'accueil banal fait par les spectateurs à tant d'avortons dramatiques, accueil causé apparemment par la disette des bons ouvrages, a fait dire avec plus de vérité que de noblesse, *que le public ressemblait à un petit chien qui a perdu son maître, et qui va caressant tous ceux qu'il rencontre.*

Ne dissimulons pourtant pas que ces succès si étranges et si fréquens ont une autre cause, la magnificence presque royale avec laquelle certains auteurs achètent les suffrages et paient les applaudissemens. Quelques uns, dit-on, ont fait par leur générosité une brêche considérable à leur fortune, et pourraient dire comme les Hollandais après la victoire sanglante de Malplaquet : *Encore une victoire pareille, et nous sommes ruinés.* On raconte qu'à la première représentation d'une de ces pièces si dispendieuses, un des spectateurs soudoyés applaudissait et sifflait à la fois ; quelqu'un lui en demanda la raison : *J'applaudis,* répondit-il, *pour m'acquitter envers l'auteur, et je siffle pour m'acquitter envers ma conscience.* C'est à cette magnificence de certains auteurs qu'il faut attribuer la plupart des succès obtenus ou arrachés de nos jours à une seconde représentation, après une chute à la première ; et comme la plupart des jugemens du théâtre sont faux ou du moins exagérés, soit en bien, soit en mal, on a comparé ces succès, après une chute, au triomphe de ce plaideur, qui, pour éviter les frais et les embarras d'une inscription de faux, détruit une fausse obligation par une fausse quittance.

(6) Cicéron dit que les *poëtes tragiques* sont plus amoureux de leurs ouvrages que les autres écrivains. *In hoc genere,* dit-il, *nescio quo pacto magis quàm in aliis, suum cuique pulchrum est.* On peut attribuer aux poëtes dramatiques en général, *tragiques et comiques,* cet amour si vif de leurs productions ; la raison qu'on pourrait en donner, et que Cicéron cherchait, *c'est que les ouvrages dramatiques étant plus ouvertement exposés à la censure, ressemblent à ces enfans délicats et sujets aux maladies, que leurs parens chérissent de préférence.* Le sort d'une pièce de théâtre, qui ne peut jamais être équivoque, exalte, s'il est brillant, l'orgueil de l'auteur, et irrite, s'il est malheureux, son amour-propre offensé. Moins il peut se faire illusion sur la réussite ou sur la chute, plus il est disposé à penser très-bien de lui dans le premier cas, et très-mal de ses juges dans le second.

ÉLOGE DE LA CHAPELLE [1].

La charge de receveur-général des finances de la Rochelle, qu'il avait achetée étant encore jeune, et qu'il exerça durant plusieurs années, ne l'empêcha pas de se livrer aux lettres. Ce mérite était grand dans un siècle où les financiers n'étaient guère que des *Turcarets ;* l'éloge serait moins flatteur de nos jours, où Plutus semble être reconcilié avec les Muses, et où plusieurs favoris de ce dieu cultivent, avec autant de goût que de succès, les arts et les talens agréables. On doit surtout distinguer parmi eux l'auteur du *Poëme de la Peinture,* modèle de précision et d'élégance dans la poésie didactique, et qui a ouvert à M. Watelet les portes de l'Académie. La tendre amitié qui m'unit à lui, et qui n'est pas moins fondée sur ses vertus que sur ses talens, rendrait son éloge suspect dans ma bouche ; le public s'en est chargé depuis long-temps pour moi, et s'en acquitte bien mieux que je ne pourrais faire.

Non-seulement M. de La Chapelle fut un digne amateur des lettres, il y obtint encore des succès assez marqués pour tenir de son temps une place honorable parmi ceux qui en faisaient leur unique occupation. Dans cette classe d'hommes qui se parent auprès des gens de lettres ou des artistes du titre d'*amateurs* ou même de *connaisseurs,* il en est qui se contentent de juger, et qui, pour l'ordinaire, seraient très-bien conseillés de s'en abstenir ; il en est qui ont la dangereuse ambition de joindre à la qualité de jüges celle d'écrivains ou d'artistes, et qui font ou qui feraient sagement de ne laisser voir leurs productions qu'à leurs amis ; il en est enfin qui pourraient avec confiance se montrer au public, et qui vivraient de leur talent, s'ils n'avaient que leur talent pour ressource. Ceux-là méritent d'être distingués de la foule, et M. de La Chapelle était de ce nombre. Il porta le sentiment de ses forces jusqu'à oser se produire sur la scène que la retraite de Racine rendait à la vérité moins redoutable ; il fit plus, il s'essaya tout à la fois dans le tragique et dans le comique, et il reçut dans l'un et dans l'autre genres des applaudissemens qui justifièrent sa confiance et ses efforts. Sa petite comédie des *Carrosses d'Orléans,* quoiqu'elle ne soit qu'une espèce de farce, est restée au théâtre, et se représente encore quelquefois dans les jours qu'un ancien usage a consacrés

[1] Jean de La Chapelle, né à Bourges en 1655 ; reçu à la place d'Antoine Furetière, le 12 juillet 1688 ; mort le 29 mai 1723.

ou abandonnés à la gaieté, dans ces jours où la nation française semble oublier la sévérité gravement frivole qu'elle porte maintenant aux spectacles, et veut bien se permettre de rire un moment sans conséquence.

M. de La Chapelle, qui ne pouvait espérer la même indulgence pour ses pièces sérieuses que pour ses petites pièces, s'était ménagé dans la tragédie un moyen de succès presque infaillible. Le célèbre comédien Baron était alors dans toute sa force et dans tout l'éclat de sa gloire. Son rare talent, qui le rendait cher au public, le rendait encore plus précieux aux auteurs, à ceux du moins qui avaient l'art et le bonheur de le faire paraître d'une manière avantageuse. M. de La Chapelle n'oubliait jamais dans ses tragédies d'exciter l'attention et l'intérêt par quelques scènes propres à faire briller cet incomparable acteur. Il est vrai que la fortune de ses scènes baissait quelquefois à la lecture; mais il restait au moins à M. de La Chapelle le mérite d'y avoir su mettre ce qui devait les faire réussir au théâtre. Par là il montrait plus d'adresse et de ressource que beaucoup d'autres auteurs qui, ayant le même moyen à leur disposition, n'avaient pas eu comme lui le secret d'en profiter. La première classe des poëtes dramatiques est sans contredit celle des grands écrivains qui, également doués par la nature du talent d'intéresser et du talent d'écrire, ont su plaire à la fois aux spectateurs et aux lecteurs. Mais cette classe est si peu nombreuse, qu'elle laisse encore quelque place au théâtre pour une seconde, pour celle des auteurs qui, faibles par le style et peut-être sentant leur faiblesse, ont du moins connu les effets particuliers à la scène et le parti qu'ils pouvaient tirer des circonstances locales. M. de La Chapelle peut être mis avec justice dans cette seconde classe, à laquelle il paraît d'autant plus juste d'accorder quelque estime, que les écrivains également malheureux au théâtre et à la lecture, forment encore une classe bien plus nombreuse, et que dans une mer si sujette aux orages, il est toujours honorable d'avoir évité ou bravé la tempête.

Parmi toutes ses tragédies, qui eurent plus ou moins de succès, celle de *Cléopâtre* l'emporta sur les autres; elle fut très-accueillie dans sa nouveauté; elle a même été reprise; et quoiqu'on ne la représente plus, elle a du moins eu cet avantage, que d'un grand nombre de tragédies de ce nom, qui sont venues depuis, aucune n'a été plus heureuse. On ne sait par quelle fatalité ce sujet, si favorable en apparence aux mouvemens dramatiques, remanié par une foule d'auteurs, dont quelques uns sont très-dignes d'estime, n'a pu fournir encore une tragédie dont la fortune ait été durable. Ne serait-ce point par la diffi-

culté presque désespérante de rendre intéressans les deux personnages principaux, dont l'un se dégrade par l'artifice, et l'autre par la faiblesse? L'avilissement presque forcé d'Antoine nuit surtout à l'effet théâtral, et refroidit d'autant plus le spectateur, que le célèbre romain, malgré ses vices et ses crimes, a conservé par ses talens et par son courage quelque place, sinon dans l'estime, au moins dans l'opinion de la postérité. Nous serait-il permis d'ajouter, au risque d'oublier un moment M. de La Chapelle, qu'il est plusieurs sujets de cette espèce qui paraissent faits pour réussir sur la scène tragique, et qui néanmoins y ont constamment échoué? La raison cachée de ce malheur opiniâtre est presque toujours ou le défaut d'intérêt inhérent, pour ainsi dire, au sujet, comme dans *Cléopâtre,* ou l'impossibilité presque absolue, comme dans *Idoménée, Coriolan, Alceste,* de tirer du sujet plus d'une ou de deux scènes, très-intéressantes à la vérité, mais par cela même mortelles au reste de la pièce. Ce sont ces scènes isolées qui tentent les jeunes écrivains, et qui, par une funeste illusion, leur donnent toute la confiance nécessaire pour se précipiter dans une chute certaine; ils apprennent, par leur triste expérience, qu'une ou deux scènes ne font pas une tragédie. *Œdipe* et *Bérénice* sont peut-être les deux seules pièces de cette nature qui aient échappé au naufrage général; mais tous les sujets rebelles à la scène n'ont pas le bonheur de trouver des Racine et des Voltaire pour les traiter.

M. de La Chapelle, déjà poëte de théâtre, fut encore auteur d'une espèce de roman, mêlé de prose et de vers, qui a pour titre les *Amours de Catulle et ceux de Tibulle;* ouvrage dont le fond était fourni par ces deux aimables poëtes. En lisant l'auteur français, on se rappelle les vers des deux auteurs latins; et ce souvenir, il faut l'avouer, nuit à leur traducteur; nos meilleurs poëtes auraient peine à soutenir le parallèle avec deux voisins si redoutables : on doit donc pardonner à M. de La Chapelle de n'avoir pas été heureux dans un si dangereux essai de ses forces. Ce fut à l'occasion de cet ouvrage qu'on fit une épigramme, dans laquelle on avertissait le public de ne pas confondre La Chapelle, traducteur glacé de Tibulle (car c'est ainsi qu'on le qualifiait), avec Chapelle, l'ami de Molière, et l'auteur du *Voyage charmant,* si connu sous le nom du *Voyage de Bachaumont.* Mais ce qui paraîtra singulier, c'est que M. de La Chapelle, bien loin de s'offenser de l'épigramme, avait presque autant de crainte que ses détracteurs, de voir son nom confondu avec celui de ce voyageur aimable; il ne souffrait point d'équivoque là-dessus, il en relevait jusqu'à l'apparence

avec une sorte d'affectation dédaigneuse. Son ombre, si elle revenait aujourd'hui, penserait peut-être autrement que sa personne sur la différence de ces deux noms, et ne serait pas fâchée que la postérité voulût bien s'y méprendre.

Les succès qu'il avait eus au théâtre, quoique passagers, et les suffrages même que son roman lui avait obtenus, parce qu'il y avait conservé quelques traits de Tibulle et de Catulle, quoique fort affaiblis, lui méritèrent une place d'académicien. Ce fut celle que Furetière laissa vacante par sa mort : cet écrivain, à qui ses satires donnèrent plus de célébrité que d'estime, avait été exclus de la compagnie pour ses libelles contre ses confrères ; l'Académie néanmoins, par un reste de ménagement pour lui, et surtout par respect pour elle-même, se borna, en punissant le coupable, à ce que la décence rigoureuse exigeait d'elle. Si elle crut devoir interdire à Furetière le droit de séance parmi ceux qu'il avait si bassement outragés, elle lui épargna du moins toutes les humiliations qui n'étaient pas indispensables, et ne lui donna un successeur que quand il eut cessé de vivre et de médire. Le successeur, dans son discours de réception, s'exprima sur cette circonstance affligeante avec une noble et sage réserve : *Nul autre avant moi*, dit-il, *en prenant sa place parmi vous, n'avait été réduit à déplorer les égaremens de son prédécesseur, au lieu de donner des louanges à son mérite et des pleurs à sa mémoire*[1].

M. de La Chapelle remplit plusieurs fois les fonctions de directeur dans les séances publiques, et s'en acquitta à la satisfaction de ses confrères et de ses auditeurs. Il ne parut pas même

[1] Santeuil avait fait ces deux vers latins pour le portrait de Furetière :

Multum scire nocet ; si non tam docta locutus,
Felix ingenio viveret ille suo.

Le poëte supposait que le savoir et le mérite de Furetière étaient la cause de sa proscription académique, comme si beaucoup d'autres de ses confrères, très-supérieurs à lui pour les connaissances et les talens, mais d'un caractère plus honnête et d'une conduite plus décente, avaient essuyé la même disgrâce. Il ne dut son exclusion qu'à ses méprisables satires et à ses indignes procédés envers sa compagnie ; et il fallait, en supprimant la moitié du premier vers, mettre dans la seconde *tam prava*, et non pas *tam docta ;* avec cette correction, le second vers aurait pu passer. Ce second vers ressemble à l'application très-déplacée qu'on avait faite au comte de Bussi Rabutin d'un vers d'Ovide, à l'occasion des malheurs où ce courtisan fut entraîné par son ouvrage satirique intitulé : *Histoire amoureuse des Gaules :*

Ingenio perii qui miser ipse meo.

C'était faire beaucoup d'honneur à Bussi, et trop peu d'honneur à Ovide, que de rapprocher l'un de l'autre, par cette application, deux écrivains si peu faits pour être mis en parallèle.

déplacé dans les occasions les plus brillantes, où l'assemblée attendait beaucoup de celui qui était chargé de porter la parole; elle rendit à l'orateur, dans ces circonstances, toute la justice qu'il pouvait désirer. On applaudit surtout sa réponse au maréchal de Villars, qui entrait à l'Académie couvert des lauriers de Denain : *La fortune,* lui dit M. de La Chapelle, *devait mettre Cicéron à ma place pour répondre à César.* Touché de cét aveu modeste, le public jugea que César avait été dignement loué, quoiqu'il ne l'eût pas été par Cicéron.

Nous ignorons par où notre académicien, malgré son attention louable à ne se point faire d'ennemis, avait eu le malheur de déplaire à Despréaux : ce grand poëte lui fit le même honneur qu'à beaucoup d'autres; il composa contre lui une épigramme qui n'est pas assez bonne pour en excuser le motif, du moins si ce motif est tel qu'on le prétend dans le *Segraisiana.* L'auteur de cette compilation assure que Despréaux fut mécontent de n'avoir pas été loué dans la harangue que M. de La Chapelle prononça pour sa réception; il faut croire, pour l'honneur du poëte, que cette imputation est fausse; et il est d'autant plus permis de le penser, que le recueil d'où elle est tirée renferme d'autres anecdotes plus que suspectes. Le satirique, en faisant courir cette médiocre épigramme, eut la discrétion de garder l'*incognito,* et ne la fit point imprimer dans ses œuvres, où elle n'a paru qu'après sa mort. Il est vraisemblable que la protection, dont une maison puissante et respectable honorait M. de La Chapelle, rendit en cette occasion Despréaux un peu plus circonspect qu'il ne l'était pour beaucoup d'autres, et que son humeur satirique, en se bornant à s'exhaler secrètement, prit conseil de sa prudence. En effet, comme notre académicien joignait aux qualités de l'esprit, la douceur du caractère et l'honnêteté de la conduite et des mœurs, les princes de Conti se l'étaient attaché en qualité de secrétaire des commandemens, lui avaient accordé leur confiance, et le regardaient, si on l'ose dire, comme leur ami. Il les suivit à cette fameuse campagne de Hongrie, où ils firent tant pour leur gloire à la cour de Vienne, et si peu pour leur faveur à celle de Versailles; il fut témoin de la justice que les étrangers leur rendirent, comme pour les dédommager d'avance de celle que Louis XIV mécontent leur refusa, et que les courtisans n'eurent garde de leur accorder. La maison de Conti porta la confiance dont elle honorait M. de La Chapelle, jusqu'à l'envoyer en Suisse pour des affaires importantes qui la concernaient. Il conduisit ces affaires avec tant de zèle et de sagesse, que Louis XIV, informé de sa capacité, crut devoir la mettre en œuvre pour des négociations

intéressantes qu'il avait à traiter dans le même pays. Le monarque eut lieu d'être content de son choix ; et le public même a recueilli le fruit des réflexions et des connaissances politiques du négociateur ; il les a développées dans un ouvrage considérable qu'il publia pendant le cours de la guerre que la succession d'Espagne avait allumée ; cet ouvrage a pour titre : *Lettres d'un Suisse à un Français, où l'on voit les véritables intérêts des princes et des nations de l'Europe qui sont en guerre.* L'objet de ces lettres, digne au moins d'un ministre zélé et d'un sujet fidèle, était de persuader à l'Europe liguée contre Louis XIV, qu'elle avait tort de se réunir pour accabler ce prince, si longtemps heureux et triomphant, si malheureux et si humilié sur la fin de son règne ; mais l'Europe était trop acharnée pour changer d'avis : ce n'est point par des livres, c'est par des victoires qu'on peut se flatter de ramener, à des vues modérées et pacifiques, des souverains et des États aigris par la vengeance ou animés par l'ambition. Si quelque chose pouvait corriger les gens de lettres de perdre leur temps à ces sortes d'ouvrages, c'est le peu de succès dont leurs bénignes remontrances sont suivies, et presque toujours le malheur des prédictions hasardées qu'ils osent y joindre. Quelques frondeurs se souviennent encore, quoique le public l'ait déjà oublié, d'un ouvrage périodique publié dans le cours de la guerre de 1756, et qui parut vers la fin de 1757 ; l'auteur assurait que le roi de Prusse ne remporterait plus de victoires, depuis qu'il avait perdu je ne sais lequel de ses généraux : dans le même mois où ce *pamphlet* avait paru, ce prince gagna deux grandes batailles ; le prophète humilié, mais non corrigé (car les prophètes ne se corrigent guère), assura que ce succès n'était rien, et que le monarque victorieux finirait par se voir dépouillé de ses États, et réduit à n'être tout au plus que le marquis de Brandeboug. Le monarque fit la paix au bout de six ans, et ne perdit pas un village. De tels événemens doivent un peu décréditer les faiseurs d'almanachs politiques. Si M. de La Chapelle ne fut pas plus heureux dans ses prédictions ; si les ennemis de la France n'essuyèrent aucun des malheurs dont il les menaçait, il eut au moins la consolation de voir terminer, par une paix raisonnable et même avantageuse, une guerre que ses ennemis avaient prolongée si longtemps, pour la rendre funeste au prince qu'ils accusaient de l'avoir excitée.

Notre académicien ne gagna pas tout-à-fait la cause qu'il avait plaidée avec tant de zèle ; mais aussi n'eut-il pas la douleur de la perdre entièrement et d'une manière affligeante et honteuse. S'il eût été forcé de choisir entre le prince et l'État, il n'eût pas

balancé sans doute à sacrifier la gloire du roi au soulagement des peuples : mais il n'eut point de sacrifice à faire; les peuples respirèrent enfin après tant de malheurs; et la gloire du monarque, cette gloire qui avait été long-temps plus chère aux Français que leur bonheur et leur patrie, fut encore sauvée après les éclipses qu'elle avait souffertes, et dans le temps où la nation, lasse de ses désastres, ne prenait plus le même intérêt à son roi. M. de La Chapelle faisait sur cette paix si désirée une réflexion bien supérieure à toutes ses conjectures politiques : il observait avec raison, que si les alliés, qui s'étaient obstinés à faire durer la guerre, l'avaient terminée quelques années plus tôt, dans le temps où la fierté de Louis XIV se soumettait pour obtenir la paix aux sacrifices les plus humilians, ils n'auraient pas donné le temps à la fortune d'amener des événemens heureux pour la France, événemens qui les obligèrent eux-mêmes à la paix, et de la proposer à des conditions plus acceptables. Notre académicien concluait de cet exemple, et de mille autres que lui présentait l'histoire ancienne et moderne, que toute grande puissance qui fait la guerre à une autre doit avoir pour principe invariable de ne jamais refuser la paix que les vaincus lui offrent à des conditions avantageuses, quand même ces conditions ne satisferaient pas entièrement ou l'ambition ou l'animosité des vainqueurs. Une grande puissance, disait-il, même abattue et en apparence écrasée, a toujours des ressources qui n'attendent, pour être mises en œuvre, qu'une circonstance favorable; et par la seule vicissitude des choses humaines, cette circonstance arrive enfin quand on lui donne le temps d'arriver; il faut donc, ajoutait notre politique philosophe, que les États ainsi que les particuliers sachent mettre des bornes à leur avidité et à leur vengeance, s'ils ne veulent pas s'exposer à tout perdre en voulant tout envahir[1].

[1] Un exemple, à la vérité très-récent, pourrait contredire les maximes si sages de M. de La Chapelle; c'est la paix glorieuse que la Russie a conclue, en 1776, avec la Porte, qui, partout vaincue, et s'étant refusée pendant deux ans aux propositions honteuses qu'on s'obstinait à lui faire, a fini par les accepter, et a justifié la Russie de sa persévérance. Il resterait pourtant à examiner, non si la guerre était juste (peu de souverains font cette question), mais si deux années de plus de cette guerre brillante et cruelle n'ont pas été plus funestes au vainqueur même, que ne l'eût été la cession de quelques uns des avantages qu'il a obtenus par cette paix, honorable si l'on veut, mais trop chèrement achetée.

ÉLOGE DE FLEURY [1].

Claude Fleury était fils d'un avocat estimé, et suivit assez long-temps le barreau. Il existe même des mémoires imprimés et signés de lui; et dans ces mémoires, qu'il composa étant encore jeune, on aperçoit déjà le germe et l'annonce des connaissances et de la justesse d'esprit qui caractérisent ses autres ouvrages. Mais quelque succès qu'il pût se promettre dans cette carrière, un goût naturel pour la piété et pour la retraite le fit renoncer à la profession de jurisconsulte pour embrasser l'état ecclésiastique. Sa vocation ne fut pas comme celle de tant d'autres, le désir et l'espérance de faire fortune; et la pureté de sa vie répondit à celle de sa vocation.

Il fut admis aux conférences que le grand Bossuet tenait chez lui sur l'Écriture Sainte et sur des matières de religion, et quelquefois de littérature. Des assemblées qui avaient un tel chef n'auraient pas souffert pour membres des hommes d'un mérite médiocre; elles demandaient surtout un secrétaire digne du président; l'abbé Fleury fut chargé d'y tenir la plume, et fit dans cette excellente école le premier essai des talens qu'il devait employer si utilement pour le bien de l'Église.

Ce fut vers ce temps-là qu'il traduisit en latin l'ouvrage célèbre de Bossuet, intitulé *Exposition de la doctrine catholique*, ouvrage destiné à détromper les protestans sur les fausses idées qu'ils s'étaient faites de plusieurs dogmes de l'Église romaine. Cette traduction, qui fut revue avec soin par Bossuet, est une des plus solides réponses qu'on puisse faire à l'imputation dont les ministres réformés ont si opiniâtrément chargé l'évêque de Meaux, d'avoir adouci dans son livre les dogmes qui les révoltaient, et d'avoir voulu, suivant l'expression dont ils affectaient de se servir, hâter le triomphe de *la foi* aux dépens de la *bonne foi*. La candeur si bien connue de l'abbé Fleury est un garant infaillible qu'il n'eût pas voulu, même par zèle pour la meilleure cause, traduire un ouvrage où la vérité aurait été tant soit peu déguisée. Si l'extrême activité de Bossuet pour faire des prosélytes, activité qui pouvait paraître à des yeux prévenus une espèce d'ambition, fournissait à l'envie un prétexte d'accuser son âme ardente et impétueuse, l'âme simple et vraie de l'abbé

[1] Claude Fleury, prieur d'Argenteuil et confesseur du roi, né à Paris, le 6 décembre 1640; reçu à la place de Jean de La Bruyère, le 16 juillet 1696; mort le 14 juillet 1723.

Fleury repoussait jusqu'au soupçon même, et mettait l'auteur à l'abri derrière son traducteur.

La vie de ce respectable écrivain, sans bruit et sans ostentation, comme sa personne, fut toujours si uniforme et si peu chargée d'événemens, que son histoire est uniquement celle de ses ouvrages. Le plus considérable est l'*Histoire ecclésiastique*, à laquelle il travailla durant trente années, et dont il donna vingt volumes qui renferment l'espace de quatorze siècles, depuis l'établissement du christianisme jusqu'à l'ouverture du concile de Constance. Il était satisfait, disait-il, que son âge et ses infirmités, qui ne lui permettaient pas d'achever son histoire, lui eussent au moins permis de terminer son travail à l'époque remarquable de cette assemblée célèbre, qui a mis des bornes si sages et si justes à la monarchie spirituelle des papes, ou plutôt à leurs prétentions pontificales, et qui est pour l'Eglise ce que le traité de Westphalie est pour l'Empire germanique, la sauvegarde de ses droits et de son indépendance. Néanmoins cette raison même, le rôle important que le concile de Constance a joué dans l'Église catholique, doit faire regretter que l'abbé Fleury n'ait pu écrire l'histoire de ce fameux concile, et des précieux décrets qu'il a portés contre l'infaillibilité prétendue et le despotisme trop réel des souverains pontifes. Ce qu'on doit regretter encore davantage, c'est l'aveu édifiant et sincère que sans doute le sage historien aurait fait, des malheureuses taches qui obscurcissent l'éclat de cette assemblée, digne, à plusieurs égards, de nos respects et de nos éloges, mais à qui le célèbre Jean Gerson reprochait d'avoir eu dans sa doctrine et dans sa conduite deux poids et deux mesures. L'abbé Fleury, pénétré, comme il l'était, du véritable esprit du christianisme, eût certainement déploré, avec autant de force que de douleur, le supplice horrible de Jean Hus et de Jérôme de Prague, si funeste à la gloire du concile. Il eût condamné hautement la barbarie exercée sans aucune réclamation, contre ces deux infortunés, inébranlables à la vérité dans leurs opinions, mais de mœurs irréprochables; il se fût élevé contre ces ministres sanguinaires d'un dieux de paix, qui livraient aux flammes d'autres ministres du même Dieu, malgré le cri de l'humanité et celui de la foi publique, sous les yeux d'un empereur qui eut la bassesse et la cruauté de le souffrir, tandis que ce même concile se contentait de priver du pontificat un pape scandaleux (Jean XXIII) et souillé de crimes; tandis qu'il ne condamnait qu'après de longues et honteuses disputes entre ses membres, l'exécrable doctrine du cordelier Jean Petit, apologiste du plus lâche et du plus odieux des assassinats (1); tandis enfin qu'il souffrait une multitude abominable de femmes per-

dues dans cette même ville où se tenait le concile. Qu'il eût été à souhaiter que le fidèle tableau de ce concile, si affligeant d'un côté, si consolant de l'autre, eût été tracé par la plume de notre pieux et sage auteur, bien propre, par sa candeur incorruptible, à écrire l'histoire d'une religion de paix, d'innocence et de charité!

L'ouvrage de l'abbé Fleury fut reçu avec les plus justes applaudissemens. Il ne faut pourtant s'attendre à y trouver, ni cette beauté de style, ni cette chaleur de description, ni cette force ou cette finesse de pinceau, ni cette profondeur de réflexions qu'on cherche dans le commun des historiens, qu'on admire dans quelques uns, et qui même dans ces derniers ont plus d'une fois le défaut de faire trop penser à l'écrivain, et oublier ceux dont il parle; l'auteur a suppléé à ces qualités brillantes par un ton de vérité scrupuleuse et naïve, qui lui concilie et lui attache son lecteur. On dirait que l'abbé Fleury s'est proposé pour modèle la simplicité des livres saints, et qu'il a tracé la propagation du christianisme de la même plume dont les écrivains sacrés en ont décrit la naissance.

On a pourtant fait à l'auteur deux reproches assez connus, mais dont il s'est bien disculpé auprès des juges équitables.

Le premier de ces reproches, est qu'il se montre un peu trop crédule sur les miracles et sur les légendes, surtout dans les premiers siècles. Il répondait qu'il n'avait pas rapporté sans raison cette foule d'événemens presque incroyables, qui ont illustré et soutenu le berceau faible et chancelant de l'Église; qu'à mesure qu'il avançait vers les temps de lumière et d'établissement paisible du christianisme, les récits de miracles devenaient moins fréquens dans son histoire, et que le merveilleux y était plus clair semé; qu'il avait cru se conformer en cela aux vues de la Providence divine dans la propagation de la religion chrétienne; que cette religion, envoyée du ciel aux hommes, mais envoyée à des hommes, avait besoin, dans ses commencemens, d'être appuyée par des prodiges qui forçassent au silence l'incrédulité et les persécuteurs; que les prodiges étaient devenus moins nécessaires à mesure que la religion avait eu moins d'obstacles à vaincre; et que, dans les temps heureux où nous vivons et où elle voit enfin son règne si solidement établi, les miracles ne se font plus que dans des occasions extraordinaires et très-rares, par cette raison également chrétienne et philosophique, que la sagesse éternelle et suprême ne produit rien d'inutile.

Une seconde objection qu'on a faite à l'abbé Fleury, c'est de n'avoir pas parlé avec assez de ménagement de certains scandales sur lesquels, disait la critique, il aurait dû tirer le rideau,

ou du moins jeter la plus forte gaze, pour ne pas donner aux faibles une occasion de doute, et aux ennemis de la religion un prétexte de l'attaquer. On peut compter parmi ces scandales les usurpations des papes sur la puissance temporelle, l'esprit de faction et d'intrigue qui paraît avoir régné dans plusieurs conciles, et dont l'hérésie fait à l'Église des reproches si fréquens et si amers, la corruption des mœurs dans le clergé et jusque dans les cloîtres, la superstition la plus absurde infectant la saine doctrine; enfin, les écarts et l'ambition de certains hommes qui avaient d'ailleurs des vertus que l'Église révère, et qui ont eu besoin de toutes ces vertus pour leur faire pardonner le mal dont ils ont été les auteurs. L'abbé Fleury répondait encore, avec une simplicité également digne de sa piété et de ses lumières, que si le premier devoir de l'historien est de dire la vérité, ce devoir doit être encore plus sacré pour l'historien d'une religion qui est la vérité même; qu'il ne faut pas, en flattant la beauté du portrait, fournir aux malintentionnés un prétexte d'en charger la laideur; que plus la religion est appuyée sur des fondemens solides, moins on doit cacher les moyens de toute espèce dont une Providence impénétrable s'est servie pour l'établir; que les causes même qui auraient paru devoir la détruire, sont au nombre de ces moyens de propagation, et les marques les plus éclatantes du pouvoir de celui qui sait tirer le bien du mal même, et *faire naître*, comme dit l'Écriture, *du sein des pierres, des enfans d'Abraham;* que la preuve la plus triomphante peut-être de la divinité de la religion, est de n'avoir pas été anéantie par les vices et par les crimes de ceux qui l'ont prêchée; et qu'enfin ce même Dieu qui a su défendre son ouvrage contre le glaive des persécuteurs, saura bien le défendre aussi jusqu'à la fin des siècles, contre le poison lent et plus redoutable des iniquités qui semblent en faire craindre la ruine.

Parmi ces iniquités funestes, qui, suivant l'expression de l'abbé Fleury, ont *tant décrié l'Église*, il compte surtout les persécutions violentes, si fréquemment exercées contre les hérétiques. Il oppose aux horribles maximes du fanatisme et de l'intolérance, la doctrine de l'Évangile même, la connaissance des vrais intérêts de la foi, les écrits et la conduite des plus respectables évêques, enfin la peinture effrayante des désastres que la persécution traîne à sa suite. Les réflexions du vertueux historien, sur cette affligeante matière, mériteraient d'être lues chaque jour dans toutes les écoles de théologie, méditées dans tous les séminaires, et prêchées dans tous les temples; elles sont d'autant plus dignes d'éloge, que l'auteur les écrivait dans un temps et dans un royaume où le souverain, soit trompé, soit mal obéi,

donnait, par la persécution des protestans, un triste spectacle à l'Europe, et un cruel exemple aux autres monarques (2).

Les principes de l'abbé Fleury sur tous ces objets si intéressans, sont exposés de la manière la plus satisfaisante pour les lecteurs chrétiens, dans ses excellens *Discours sur l'histoire ecclésiastique*, supérieurs à l'histoire même [1]. C'est là que cet esprit, naturellement si droit et si lumineux, se livre en liberté aux réflexions dont il avait cru devoir s'abstenir dans son grand ouvrage. C'est là qu'il fait l'histoire philosophique et raisonnée de la religion chrétienne, des secousses qu'elle a reçues, des consolations qu'elle a éprouvées, des révolutions qu'elle a souffertes, non dans la substance des dogmes, mais dans la manière de les enseigner. Ces hommes si zélés ou feignant de l'être, qui crient sans cesse à l'impiété lorsqu'on attaque les abus dont la religion a eu si souvent à se plaindre, sont invités à lire surtout deux de ces discours, celui qui a pour objet *les Croisades*, et celui qui traite *des Ordres religieux*. Ils seront étonnés de la force avec laquelle l'auteur s'élève dans le premier discours contre ces *saints brigandages d'outre-mer* (car il ne craint point de les qualifier ainsi), qui ont dépeuplé et ruiné l'Europe sans faire au christianisme un seul prosélyte digne de lui; entreprises aussi atroces qu'absurdes, par lesquelles la religion aurait été tout à la fois anéantie et déshonorée, si elle avait pu l'être. On verra dans le second discours à quel point l'auteur déplore la prodigieuse multiplication des ordres monastiques, qui, après avoir été dans les beaux jours de l'Église l'asile de l'humilité et de la pénitence, sont devenus si souvent depuis le repaire de l'ignorance et de la fainéantise, et quelquefois même le séjour de l'orgueil et de l'intrigue; ce qui a fait dire à un écrivain du quinzième siècle, témoin des désordres et du scandale dont les monastères n'offraient alors que trop d'exemples, que si, dans ces demeures religieuses, *la piété avait d'abord enfanté la richesse, la fille avait fini par tuer la mère.* L'abbé Fleury, plein de respect pour les cénobites des premiers siècles, ne craint point de s'expliquer avec franchise sur les instituteurs des nouveaux ordres; il ose même les accuser assez ouvertement de vanité et d'ambition, *tout canonisés qu'ils sont pour la plupart;* car nous nous faisons un devoir de rapporter ses propres paroles; il avoue, ou plutôt il assure, que *sans préjudice de leur sainteté,*

[1] C'est dans le chapitre XIV du quatrième discours sur l'*Histoire ecclésiastique*, que l'abbé Fleury développe ses maximes aussi lumineuses qu'édifiantes contre la persécution des hérétiques; et c'est dans le chapitre précédent qu'il insiste sur la nécessité indispensable de dire *la vérité toute entière* dans l'histoire de l'Église. Nous invitons les théologieus, si jamais les théologiens nous font l'honneur de nous lire, à méditer ces deux chapitres.

on peut se défier de leurs lumières; il paraît surtout blâmer l'institution des mendians, malgré l'honneur que leur faisait S. Louis, en assurant au milieu de sa cour que, s'il pouvait se partager en deux, il donnerait la moitié de sa personne aux cordeliers, et l'autre aux jacobins. Les philosophes qui ont tant déclamé dans ces derniers temps contre les croisades et contre la foule pernicieuse des moines, n'ont peut-être pas porté à ces deux fléaux de l'humanité et du christianisme des coups aussi redoutables que l'abbé Fleury, dans les deux discours dont nous parlons, parce qu'aux lumières que pouvaient avoir les censeurs philosophes, l'abbé Fleury joignait un amour sincère pour la religion, que peut-être ils n'avaient pas, et une modération dont ils se sont quelquefois trop écartés.

Nous ne parlerons point d'un autre discours aussi estimable, où l'auteur fixe les bornes, si long-temps ignorées et si souvent franchies, qui séparent les deux puissances. Ce discours peut être regardé comme un excellent ouvrage élémentaire sur les droits incontestables de toutes les Eglises; droits que l'Église de France a conservés avec plus de soin que toutes les autres, et que par cette raison elle appelle du nom modeste, mais assez impropre, de ses *libertés*. Dans l'exposition de ces droits précieux, l'auteur ne se montre pas moins bon Français qu'il s'est montré partout ailleurs historien éclairé et chrétien plein de zèle, mais d'un zèle pur *et selon la science.*

C'est peut-être faire tort aux excellens discours qui embellissent l'*Histoire* de l'abbé Fleury, que d'en citer quelqu'un de préférence aux autres. Il n'en est pas un seul qui ne porte l'empreinte de l'esprit et du caractère de l'auteur, de ses lumières, de son équité, de la bonne foi, et de la sagesse avec laquelle il sait distinguer l'esprit de la religion de ce qui n'en est que l'abus.

Nous ne devons pas négliger de dire, comme un trait qui fait honneur à la modestie de l'abbé Fleury, qu'il hésita long-temps à entreprendre d'écrire l'*Histoire ecclésiastique.* Il regardait ce travail comme trop au-dessus de ses forces; il s'était contenté de recueillir, pour son propre usage, quelques matériaux de cette histoire; ses amis le pressèrent de les mettre en œuvre: *Je tâcherai donc*, leur dit-il presque en tremblant, *de faire ce que vous désirez.... Savez-vous bien*, ajouta Bossuet, *qu'il est homme à tenir parole ?* et Bossuet ne se trompa point.

L'abbé Fleury avait préludé à la composition de l'*Histoire ecclésiastique* par d'autres ouvrages non moins utiles, et qui tous avaient pour objet le bien de la religion et de l'humanité. Dans celui qui a pour titre *les mœurs des Israélites et des Chrétiens*, la première partie est une description intéressante de la vie des

anciens patriarches, et des mœurs de la nation choisie, que Dieu semble avoir voulu venger du mépris des autres peuples, en se faisant connaître plus particulièrement à elle, et en lui prescrivant cette manière de vivre, simple, uniforme et modeste, qui est ici-bas la principale source du repos et du bonheur. La seconde partie offre un tableau plus intéressant encore de la vie toute céleste qu'on peut mener sur la terre, en la regardant comme un lieu de passage, qui doit conduire l'homme à une vie meilleure et plus heureuse. Le portrait de ces deux états de l'homme raisonnable et de l'homme chrétien, est tracé dans cet ouvrage avec une naïveté si touchante, avec un sentiment si vrai et si profond, que ce sentiment se communique à ceux des lecteurs qui ont le bonheur d'être disposés à le recevoir; et ceux même qui auraient le malheur, plus réel peut-être qu'ils ne croient, d'être indifférens à l'un et à l'autre des deux états, ne peuvent s'empêcher d'en voir avec plaisir la description et les détails; ils sentent, en lisant cette description, que l'auteur l'a écrite avec un plaisir et un intérêt qui le rendait heureux, dans les momens où il tenait la plume; son âme communique à la leur une sorte de repos et de calme qui les dispose à recevoir la religieuse impression que l'ouvrage tend à leur laisser. On peut appliquer à ce livre l'éloge par lequel un protestant qui avait l'âme élevée et sensible, exprimait l'effet qu'avaient produit sur lui quelques cérémonies vraiment majestueuses de l'Église romaine, dont il venait d'être témoin dans la capitale du monde chrétien. Il avait surtout été frappé du spectacle noble et touchant de la bénédiction donnée par le pape du haut de l'église Saint-Pierre, à un peuple immense prosterné dans la place qui est au-devant de cette église : *Au moment de cette bénédiction*, disait le protestant, *je me suis senti catholique* (3). En lisant l'abbé Fleury, on se sent de même, au moins pour un instant, Israélite et Chrétien; et celui qui déjà l'était avant cette lecture, aime à se reposer sur la peinture de l'état dont il éprouve la douceur.

Le style de cet ouvrage est, comme celui de l'*Histoire ecclésiastique* et des autres productions de l'auteur, sans recherche, sans éclat, quelquefois même négligé, mais toujours net et précis; la négligence même aide beaucoup à la séduction, si on peut employer ici ce terme; et on ne craint point de dire que cette négligence si noble est bien plus digne de la grandeur du sujet, que ne l'eût été la vaine élégance des ornemens.

L'abbé Fleury a écrit plus simplement encore son *Catéchisme historique*, et surtout l'excellent *Abrégé de ce catéchisme*, destiné à l'instruction des enfans; cet ouvrage est fait avec une méthode et une clarté digne de servir de modèle à tous les écrits

où l'on se propose d'instruire la jeunesse. Quelques philosophes ont formé dans ces derniers temps le projet d'un catéchisme de simple morale, à l'usage de tous les peuples, de tous les temps, et même de toutes les religions et de tous les hommes, c'est-à-dire, à l'usage des enfans de tous les âges et de tous les lieux. La meilleure forme qu'on pût donner à ce catéchisme, est celle que l'abbé Fleury a donnée au sien, quoique l'objet en soit très-différent. Cette forme consiste à exposer d'abord dans un article court, net et précis, les principes et les vérités que l'auteur se propose d'établir, et à développer ensuite ces vérités dans une espèce de dialogue, par des demandes très-courtes et des réponses très-simples, de manière qu'on puisse s'assurer si les enfans les ont comprises, et les leur rendre propres quand il les ont saisies (4).

Dans le *Traité du choix et de la conduite des études*, on voit la même logique, le même fond de sens et de raison qui a dicté les *Discours sur l'Histoire ecclésiastique*. L'auteur ne regardait pourtant cet ouvrage que comme une esquisse et une espèce de projet. Il avouait lui-même qu'il *y manquait bien des choses*, et sur la fin de ses jours il se proposait de le refondre et de l'augmenter beaucoup. On doit regretter que sa vie n'ait pu être prolongée jusqu'à ces derniers temps, où la matière des études a été tant agitée, et avait si grand besoin de l'être après tant de siècles d'ignorance, de préjugés et de routine. L'abbé Fleury, appuyé de l'autorité que lui aurait donnée sa considération personnelle, et ajoutant à ses lumières naturelles celles de notre siècle, eût peut-être fixé la manière de penser sur ce grand objet de l'éducation particulière ou publique, que nos philosophes désirent tant de réformer, et dont la réforme trouve tant d'obstacles de la part de ceux qui craignent que les peuples ne s'instruisent et ne s'éclairent; objet très-intéressant, mais sur lequel l'intérêt perfide des uns, et la doctrine suspecte des autres, répandront long-temps des nuages, plus difficiles peut-être à écarter qu'à détruire.

Il est un autre ouvrage de l'abbé Fleury, moins connu et moins lu, parce qu'il intéresse une partie du genre humain qu'on s'accoutume trop à mépriser; c'est son *Traité du devoir des maîtres et des domestiques*. Il y expose en homme et en chrétien les obligations que la religion et les lois de la société imposent à ces hommes qui ont le malheur d'être destinés à servir leurs semblables; mais en leur traçant leurs devoirs, l'abbé Fleury n'oublie pas leurs intérêts. Il commence son livre par l'exposé rigoureux des obligations des maîtres, comme tous les ouvrages qu'on fait sur les devoirs des sujets et des enfans, devraient com-

mencer par ceux des rois et des pères. Telle est en effet l'injustice de l'homme, et son penchant malheureux à abuser des droits que la nature ou les lois lui donnent sur les autres, que souvent le philosophe même qui se croit le plus humain, le plus juste, le plus pénétré des principes de l'égalité naturelle, se surprend en faute, quand il s'examine, à l'égard de ceux qui peuvent dépendre de lui, et se trouve, sinon tyran, au moins despote, sans presque le vouloir, et comme sans y penser. Pour ne parler ici que des domestiques et des maîtres, combien de gens, dit l'abbé Fleury, qui reprochent aux princes de se croire d'une autre espèce que le reste des hommes, agissent à l'égard du malheureux qui est à leurs ordres, comme s'ils se croyaient en effet d'une autre espèce que lui? Mais ce qui est le plus humiliant pour la nature humaine, c'est que les inférieurs, comme l'observe encore notre sage et vertueux écrivain, aident eux-mêmes à fomenter ce préjugé qui leur est si nuisible; depuis ceux qui gémissent sous l'esclavage forcé d'un tyran, jusqu'à ceux qui se sont soumis à une servitude volontaire, la partie du genre humain qui obéit et qui souffre, n'est pas éloignée de se persuader que celle qui commande et qui opprime est réellement d'une autre nature qu'elle, et formée d'un limon plus noble et plus précieux (5).

Des talens tels que ceux de l'abbé Fleury ne pouvaient rester obscurs sous un monarque capable de les apprécier, et fait pour les mettre en œuvre. Louis XIV le nomma précepteur du comte de Vermandois; il l'avait déjà été des princes de Conti, et finit par être sous-précepteur des ducs de Bourgogne, d'Anjou et de Berri. L'abbé Fleury était bien digne d'être associé à Fénélon dans cette éducation si précieuse à la France; elle paraît avoir été dirigée sur un autre plan que celle du dauphin; cette différence tenait au caractère des maîtres et à celui des disciples. Montausier et Bossuet, fermes et austères, avaient besoin de sévérité et de vigueur pour exciter l'esprit lent et paresseux de leur élève; Fénélon et Fleury, doux et modérés, avaient au contraire besoin de la patience la plus sage pour fléchir le caractère naturellement dur et altier du duc de Bourgogne. Ils eurent, dit-on, le bonheur d'y réussir; et si l'apparence du succès ne les a pas séduits, ce serait peut-être le premier prince en qui l'éducation aurait corrigé la nature (6); tant les leçons, même les plus sages, qu'on peut donner à ces enfans, destinés à gouverner le monde, sont en contradiction avec les hommages qu'on leur rend, et qui semblent leur crier sans cesse qu'ils sont des dieux et non pas des hommes; tant la flatterie et le mensonge qui les assiégent dès le berceau, sont prompts et habiles à détruire l'effet des principes d'humanité et de bienfaisance

que le meilleur instituteur s'efforce de leur inspirer. Nous avons dit, dans l'éloge de Fénélon, que ce digne précepteur, pour se procurer sur son disciple une autorité plus douce et plus efficace, venait, lorsqu'il avait fait quelque faute à l'égard du prince, s'accuser lui-même en sa présence; grande et précieuse leçon pour tous les instituteurs de la jeunesse, qu'un sacrifice si éclairé de leur amour-propre rendrait bien chers et bien respectables à leurs élèves. On ne doute point que l'abbé Fleury n'eût de même avoué à son jeune disciple les fautes dont il aurait pu se sentir coupable. Mais son caractère, toujours égal, toujours paisible, toujours guidé par la modération et par la sagesse, le préserva même des légers écarts où l'âme vive et sensible de Fénélon pouvait quelquefois l'entraîner.

L'abbé Fleury vécut à la cour, comme doit y vivre un sage, transplanté dans une terre qui n'est pas faite pour lui. Il respira l'air dangereux de ce pays sans en respirer la contagion, partageant son temps entre l'étude et les devoirs de sa place, ignorant les intrigues et presque les événemens de ce séjour orageux. Il s'abstint même de prendre part à ceux de ces événemens auxquels il pouvait s'intéresser le plus par son état. Dans l'affaire du quiétisme, il adopta la doctrine de Bossuet, sans perdre l'amitié de Fénélon; ses lumières le préservèrent des pieuses erreurs de l'un, et sa modération, de l'impétuosité de l'autre; les deux prélats auraient fait sagement de le prendre pour juge et pour directeur de leur conduite, comme ils avaient pris le pape pour arbitre de leur doctrine.

Quoique dans ses ouvrages on entrevoie assez quel était le fond de ses sentimens sur les querelles du jansénisme, qui, à la honte de la nation et du siècle, bouleversaient alors l'Eglise de France, cependant on ne voit pas qu'il soit entré dans ces contestations. Il exhortait seulement ceux qui s'y intéressaient avec le plus de chaleur, à ne pas perdre la charité en voulant conserver la foi; mais il s'aperçut trop souvent qu'il parlait à des sourds, quoiqu'il joignît à ses exhortations celle que la plupart des prédicateurs négligent, le soin de prêcher d'exemple. On sait d'ailleurs qu'il n'était pas agréable aux chefs accrédités du parti qui était alors le plus puissant, et on n'aura pas de peine à le croire; son caractère, les principes répandus dans ses écrits, et surtout sa conduite, étaient leur condamnation perpétuelle, sans qu'il eût besoin de les condamner encore par ses discours. C'est à eux qu'il a eu l'obligation de voir son *Histoire Ecclésiastique* mise à l'*index* à Rome; flétrissure honorable par le nom de tant de grands hommes qui l'ont soufferte, et par l'autorité qu'elle leur assure auprès de tous les bons esprits, qui, en res-

pectant dans le christianisme l'ouvrage de Dieu, savent y démêler et en séparer celui des hommes.

Louis XIV lui avait donné l'abbaye de Loc-Dieu, pour le récompenser de l'éducation du comte de Vermandois. Lorsqu'il eut fini celle du duc de Bourgogne, le prieuré d'Argenteuil vint à vaquer : l'abbé Fleury, fatigué de la cour, quoiqu'il n'y eût été ni acteur, ni observateur même, mais simple spectateur, aspirait au moment de la quitter. Il désira ce bénéfice, qui, par sa proximité de Paris, lui offrait une retraite commode pour l'étude, sans l'écarter des secours et des lumières dont sa modestie croyait avoir besoin. Il n'eut pas de peine à obtenir ce qu'il demandait ; mais sévère observateur des canons, il remit son abbaye, et ne se crut pas autorisé à garder deux bénéfices, par le prétexte ordinaire des *bienséances* de son état, ni même par celui de faire partager aux pauvres le patrimoine de l'Église, en se rendant usufruitier d'un bien dont ils sont propriétaires. Son exemple apprend à ces ecclésiastiques accrédités, qui ont les intérêts de la religion si fréquemment à la bouche, que le moyen le plus efficace de la persuader aux autres, c'est d'en pratiquer surtout les lois et les maximes, en commençant par exercer sur eux-mêmes la sévérité qu'ils annoncent dans leurs principes, et en justifiant par la sainteté de leur vie celle de leur croyance et de leur zèle. Trop souvent ils ont fait à la philosophie le reproche très-injuste d'attaquer les dogmes du christianisme ; pourraient-ils lui savoir mauvais gré de leur en rappeler la morale (7) ?

L'Académie Française admit parmi ses membres l'abbé Fleury lorsqu'il était sous-précepteur des enfans de France. Le titre d'académicien est comme attaché à cette fonction, parce que la compagnie suppose qu'un emploi si important se donne toujours au mérite distingué, qui, en effet, l'a plus d'une fois obtenu ; mais les honneurs littéraires étaient faits pour aller chercher l'abbé Fleury, sans qu'il eût besoin d'avoir pour passeport sa place de sous-précepteur. Ce confrère, si digne de l'être, aimait nos occupations, et assistait aux assemblées autant que ses devoirs et son goût pour la retraite le lui permettaient. Il fit les fonctions de directeur dans plusieurs réceptions, et s'en acquitta avec une dignité dont la simplicité naturelle relevait encore le prix. Nous avons rapporté, dans l'éloge de Massillon, deux traits remarquables du discours que l'abbé Fleury fit à ce prélat en le recevant : on y verra qu'en cette circonstance il parut oublier l'Académie qu'il aimait, pour l'Eglise qu'il aimait davantage, et qu'en usant de toutes les formules de la politesse académique, il s'empressa d'envoyer dans son diocèse un

évêque qu'aucune raison ne pouvait en tenir éloigné. Il portait encore plus loin la sévérité, peut-être excessive, de ses principes sur la résidence. Il n'approuvait point que des prélats, dont le premier devoir était, selon lui, d'annoncer eux-mêmes l'Evangile à leur peuple, crussent s'exempter de ce devoir en remplissant des emplois, même purement ecclésiastiques, que de simples prêtres pouvaient remplir comme eux. *La place d'un évêque*, disait-il, *est dans son diocèse, et non ailleurs.* Nous ne sommes ici qu'historiens fidèles de ses opinions; et nous ne voulons ni combattre les principes d'un homme si religieux, ni courir, en les approuvant, le risque d'offenser personne.

L'abbé Fleury qui, en prêchant la résidence à l'éloquent Massillon, avait sacrifié l'Académie à l'Eglise, n'en était pas moins attaché à cette compagnie, et témoigna, dans une circonstance peu connue, son zèle pour l'honneur du corps. Une place étant venue à vaquer, fut demandée par un homme qui s'est depuis fait un nom parmi ses membres [1]; un concurrent puissant se présenta : l'homme de lettres, se conformant à une espèce d'usage dont on ne sait pas trop la raison, n'osa lutter contre un rival si redoutable, et alla trouver l'abbé Fleury, alors directeur, pour le prévenir qu'il retirait sa demande. L'abbé Fleury représenta paisiblement à ce concurrent si timide, que tant d'empressement à *céder* une place qu'il n'avait pas encore, et qu'il n'aurait peut-être jamais, était un véritable orgueil déguisé sous le nom de modération; que les gens de lettres, à qui l'Académie est principalement destinée, et qui en font aussi la principale existence, n'étaient faits pour céder à qui que ce fût les droits qu'ils pouvaient avoir sur elle; il reconduisit ensuite le candidat, en l'assurant avec toute la politesse possible que jamais il ne lui donnerait son suffrage.

Après la mort de Louis XIV, les besoins de l'État et de l'Église l'obligèrent encore à sortir de sa retraite. Il fut choisi pour confesseur du jeune prince qui allait régner; toute la France vit avec applaudissement la conscience du monarque enfant confiée au directeur le plus éclairé, le plus doux et le plus sage, qui d'ailleurs n'étant attaché à aucun corps, n'avait ni préjugés à soutenir, ni intérêts à ménager, ni prétentions ambitieuses à faire valoir, et qui, sans être d'aucun parti, était respecté de tous. *J'ai cru*, disait le régent, qui se connaissait en hommes, *devoir nommer l'abbé Fleury à cette place, parce qu'il n'est ni janséniste, ni moliniste, ni ultramontain.*

[1] Le président Hénault; il devint membre de l'Académie quelques années après : c'est de lui-même qu'on tient le fait.

Cependant ses infirmités l'obligèrent à quitter ce poste important peu d'années avant sa mort : on ajoute que l'intrigue s'y joignit, et on peut bien assurer qu'elle n'éprouva pas de la part d'un tel homme une grande résistance (8).

Quoique livré presque uniquement à des études et à des ouvrages ecclésiastiques, il n'avait pas entièrement abandonné la culture des lettres. On trouve à la fin de son *Traité des Études*, deux épîtres latines, où il paraît s'être proposé d'imiter le ton d'Horace dans les siennes, et où il semble en effet avoir assez bien attrapé la manière de ce poëte. Ces sortes de pastiches[1] littéraires ne sont ni rares ni surprenans ; on assure que Bossuet avait fait aussi, dans le goût de Phèdre, une fable en vers latins, qu'on aurait prise pour être de ce poëte. Cette facilité à se revêtir d'un personnage étranger, dans les hommes qui ont d'ailleurs des talens éminens et une manière qui leur est propre, n'annonce en eux qu'un mérite de plus, une flexibilité d'esprit capable de se plier à tout. Quant à ceux qui n'auraient pour tout mérite que le talent de contrefaire celui des autres, il faut les mettre à côté du peintre Sébastien Ricci, qui avait le talent d'imiter parfaitement Paul Véronèse, et qui était bien loin de lui ressembler lorsqu'il cessait de le prendre pour modèle. *Faites toujours*, lui dit un de ses confrères, *des Paul Véronèse*, *et jamais des Ricci*.

Les talens de l'abbé Fleury ne se bornaient pas à la littérature, ils s'étendaient jusqu'aux beaux-arts. Les planches qui sont dans le *Catéchisme historique* ont été gravées sur ses dessins. Il avait du goût, et même une sorte de génie pour cet art ; il en parlait avec plaisir, et croyait qu'il n'était pas inutile aux jeunes gens de s'en instruire. Il avait formé un recueil des modes en usage chez les Français, dessinées par lui-même avec beaucoup de soin ; et il se servait utilement des connaissances qu'il avait acquises dans l'histoire et dans le dessin, pour mieux faire concevoir ses idées au fameux graveur Sébastien Le Clerc, qui faisait les dessins des vignettes de l'*Histoire Ecclésiastique ;* c'est ce qui fait que le costume y est si bien observé. Cette partie du mérite de l'abbé Fleury nous a paru digne d'être remarquée dans un écrivain occupé d'ailleurs d'objets sévères et fort étrangers aux beaux-arts. Nous terminerons par là son éloge, quoique nous soyons bien loin d'avoir épuisé tout son mérite. Il est pourtant un de ses ouvrages qui mérite au moins que nous en fassions une mention honorable ; c'est son *Institution au droit ecclésias-*

[1] *Pastiche* est un terme de peinture emprunté de l'italien, pour signifier un tableau où l'artiste a voulu imiter la manière de quelque autre maître.

tique, louée par les plus habiles jurisconsultes, commentée par quelques uns, et honorée même des éloges du chancelier d'Aguesseau, dont le nom est si cher à l'Etat et aux lettres. On admire dans cet ouvrage la même précision, la même méthode, la même clarté, qui donnent tant de prix à toutes les autres productions de l'auteur. Ces qualités venaient en lui de l'*esprit philosophique* qu'il possédait au plus haut degré. Nous ne craignons point d'employer, en parlant de l'abbé Fleury, cette expression qui pourrait être suspecte dans l'éloge de beaucoup d'autres; nous voudrions accoutumer ceux qui la proscrivent avec tant d'amertume, à l'entendre au moins quelquefois paisiblement, et à ne pas décrier eux-mêmes l'*esprit de la religion*, en laissant croire, par leur répugnance très-maladroite pour l'*esprit philosophique*, qu'ils jugent ces deux esprits incompatibles. La preuve évidente que les prétendus ennemis de la religion le sont uniquement de la dévotion politique et du fanatisme, c'est que les écrivains qu'on accuse si violemment parmi nous d'être *philosophes*, rendent aux ouvrages de l'abbé Fleury toute la justice qui leur est due; ils lisent, ils estiment, ils louent ces excellens ouvrages, parce qu'ils y voient à chaque ligne, que le zèle de l'auteur pour la religion est pur, simple, et nullement joué comme chez tant d'autres; parce qu'ils voient de plus que son zèle est sage, éclairé, tendant à débarrasser le christianisme des superstitions qui le dégradent, et des fureurs de l'esprit de parti qui le déchirent; parce qu'ils voient enfin, dans tous ses ouvrages, ce caractère de paix, d'indulgence et de modération, si éloigné des fureurs de l'hypocrisie intolérante. Comme la foi est un don de Dieu qui n'est pas accordé à tous, la religion peut trouver *des incrédules;* mais si elle trouve des *ennemis,* c'est la faute de ceux qui la défendent avec des armes qu'elle réprouve. Il serait très-utile de faire pour cette espèce d'hommes l'ouvrage dont un sage de nos jours a déjà donné le titre : *Nécessité de la conversion des dévots* [1]. Nous leur offrirons, en entendant ce livre, un moyen facile et non suspect de parvenir, pour leur bonheur et pour celui des autres, à cette conversion si nécessaire et si désirée. Qu'ils prennent l'abbé Fleury pour modèle, et dans leur conduite et dans leurs écrits, ils feront peut-être plus de prosélytes, et ils auront à coup sûr moins d'adversaires. Après avoir lu les productions insipides de ces dé-

[1] On a dit d'un prince de nos jours, très-respectable, très-pieux, très-bienfaisant, très-indulgent pour les autres, et par conséquent ennemi de la persécution et du fanatisme (le duc de Penthièvre), qu'il était *religieux*, et non pas *dévot*. Ce mot, plein de sens, est digne d'être médité par les *dévots non religieux*.

fenseurs si peu dignes de leur cause, et écouté paisiblement leurs puériles déclamations, le vrai sage est bien tenté d'adresser à l'Être suprême ce vers d'*Athalie* :

Voilà donc quels vengeurs s'arment pour ta querelle!

Il est vrai que l'intérêt de la religion, tant réclamé dans tous les siècles et chez tous les peuples par les persécuteurs et les hypocrites, n'a jamais été que le prétexte de leur déchaînement charitable; le vrai et l'unique intérêt qui les anime, c'est le ressentiment qu'ils éprouvent de se voir connus et démasqués; c'est le désir si édifiant de rendre odieux ceux qui les jugent, les confondent et les flétrissent. Ils ressemblent à ce pipeur de dés qui, se voyant pris sur le fait et convaincu, répondit froidement : *Je sais que je suis un fripon, mais je n'aime pas qu'on me le dise* (9).

NOTES.

(1) On peut voir, dans l'*Histoire du concile de Constance*, par Lenfant, les longs débats qu'excitèrent dans ce synode de la chrétienté les assertions scandaleuses du cordelier Jean Petit, sur l'assassinat du duc d'Orléans par le duc de Bourgogne; les obstacles que plusieurs pères du concile, assistés de plusieurs moines et théologiens, voulurent mettre à cette condamnation, et combien il fallut au célèbre Gerson de temps, d'activité, de vigueur et de patience, pour faire enfin décider par l'Eglise assemblée, que tout assassinat est un crime. Cette doctrine abominable, que le concile de Constance hésita si long-temps à proscrire, est la même qui produisit depuis les fureurs de la ligue, et qui plongea le poignard dans le sein du meilleur de nos rois.

Nous avons dit combien ce fameux concile se montra peu favorable à la cour de Rome. Les décisions qu'il prononça sur cet objet sont très-connues; mais il en est une qui l'est moins, et qui mérite que nous la rappellions ici. On proposa aux Pères de Constance d'établir quelques annates extraordinaires en faveur de l'Eglise romaine, pour l'entretenir, disait-on, *dans l'état de splendeur où elle devait être ;* ils répondirent qu'elle n'avait qu'à mettre en valeur les terres de la campagne de Rome, qui lui fourniraient abondamment de quoi se soutenir, si elles étaient cultivées. Ainsi la culture de ces terres était dès lors très-négligée dans les Etats du pape; et malheureusement elle a continué à l'être jusqu'à nos jours; triste, mais nécessaire effet, disent les protestans, du gouvernement sacerdotal. Nous croyons, pour l'honneur des souverains pontifes, cette assertion des protestans, moins dictée par la raison que par leur humeur contre le saint-siége.

(2) Quelque justes reproches que mérite Louis XIV pour la persécution qu'il a ordonnée ou permise contre les protestans, ce prince, au fond, juste et vertueux, mais trompé par ses confesseurs et ses ministres, était plus excusable encore dans son aveuglement, qu'un pieux et saint évêque du dernier siècle, que nous nous abstiendrons de nommer par égard pour sa mémoire, et que les journalistes de Trévoux n'ont pas rougi de citer avec éloge, pour avoir eu le malheur d'avancer dans un de ses ouvrages, « que c'est charité de décrier tant » qu'on peut les ennemis de Dieu et de l'Eglise, tels que sont les héré- » tiques et les schismatiques que le Sauveur traite de faux prophètes et » de loups ravissans ; » à quoi les mêmes journalistes ajoutent charitablement que cette conduite est conforme à l'autorité de l'Ecriture et à l'exemple des plus saints personnages. (*Voyez les Mémoires de Trévoux, novembre* 1725, *p.* 289.)

(3) Le célèbre Christophe Ranzonius, protestant, s'était trouvé à Rome pendant le jubilé de 1650. Après avoir tout observé avec les préventions ordinaires à ceux de sa communion, il écrivit à un de ses amis, protestant comme lui : « Vous avez pensé que je serais choqué » des superstitions, des puérilités, des nouveautés frivoles que Rome » ne manquerait pas de me présenter, et le contraire est arrivé, contre » mon attente. Dès l'entrée du jubilé, que le pape avait annoncé au » monde chrétien, j'ai trouvé dans le centre de l'église catholique, un » spectacle qui retraçait la piété des premiers temps. J'ai vu s'avancer » vers la basilique du Vatican, une multitude d'enfans modestes comme » des anges, des essaims de solitaires et de religieux, des confréries » d'hommes et de femmes, diverses collégiales et paroisses, le pontife » suivant son clergé, environné d'un grand nombre de prélats, le » peuple chrétien marchant en foule après son chef et son pasteur, » mais avec une ferveur si imposante, qu'ils semblaient vouloir faire » au ciel une sainte violence... J'avoue que cette nouveauté m'a rappelé » la piété des premiers fidèles. » Nous ne voyons pas qu'après avoir écrit cette lettre, Ranzonius se soit fait catholique. C'est apparemment parce qu'il avait encore été plus scandalisé des désordres de la cour de Rome, qu'édifié des cérémonies de l'église, et que la signora Olympia, maîtresse déclarée du pape Innocent X qui régnait alors, faisait un tort bien affligeant à la sainteté de la religion, dont ce pontife était le chef.

(4) Un citoyen zélé pour le bien public, ayant proposé un prix pour celui qui donnerait le meilleur ouvrage élémentaire de morale à la portée des enfans, le marquis de Condorcet, qui sait porter dans toutes les matières qu'il traite la lumière de la philosophie la plus saine, a joint au programme publié pour ce prix, des réflexions relatives au plan qu'on peut suivre dans ce traité si utile par son objet. Ces réflexions n'ayant été imprimées que sur une feuille volante, sujette à se perdre, et nous paraissant très-dignes d'être conservées, nous avons cru devoir

les insérer dans cet ouvrage, où d'ailleurs les productions des académiciens, et surtout des académiciens illustres, ne seront jamais déplacées.

« I. Les idées morales naissent naturellement et de bonne heure dans l'âme des hommes qui vivent en société : mais ces idées sont incomplètes et inexactes; il faut donc s'occuper d'abord du soin de les rectifier. Une définition des mots qui les expriment ne suffirait pas : et une analyse des idées de justice, de devoir, d'honnêteté, de droit, de tort, etc., analyse où l'on n'emploierait que les notions simples qu'on peut supposer dans l'esprit des enfans et les sentimens dont ils sont susceptibles, paraît devoir être la première base d'un traité de morale destiné à cet âge. Les définitions n'y doivent être qu'un résultat précis de cette analyse. Par ce moyen, on s'assurera que les enfans, en retenant ces définitions, auront vraiment dans l'esprit les idées correspondantes aux mots qui y sont employés.

» II. En exposant aux enfans, dans un ordre méthodique, les principaux devoirs de l'homme, il faut leur faire sentir à la fois, et par quelle raison chaque règle particulière qu'on leur présente est au nombre des devoirs, et les motifs particuliers de se conformer à cette règle dans la conduite de la vie.

» Il y a pour les hommes des motifs généraux de remplir leurs devoirs; mais si l'on s'y bornait avec des enfans, on risquerait de perdre tout le fruit de l'instruction qu'on leur donne. Le moyen même le plus sûr de leur faire acquérir une connaissance exacte et réelle de ces motifs généraux, est de leur montrer pour chaque devoir les différens motifs qui doivent les porter à le remplir, et de leur apprendre ensuite à saisir dans ces motifs particuliers les principes communs qui s'appliquent à tous les devoirs; sans cela, peut-être serait-il impossible à un enfant d'acquérir une idée du principe général de morale qui prescrit de faire tout ce que la raison juge être un devoir, d'éviter tout ce qu'elle juge être contraire à la morale, et des motifs de ne jamais s'écarter de ce principe dans sa conduite. Si quelques hommes saisissent facilement des vérités générales, c'est qu'ils retrouvent dans leur mémoire les observations particulières dont les vérités sont le résultat. Il n'en est pas de même des enfans; et souvent, si on les examine avec attention, on trouve qu'une proposition générale qu'ils énoncent, n'a pour eux qu'un sens très-peu étendu et borné à très-petit nombre d'objets, les seuls qu'ils connaissent et qu'ils aient pu embrasser dans leur jugement. Cette partie de l'ouvrage demande beaucoup d'attention, pour ne pas offrir aux enfans une métaphysique trop abstraite, trop sèche, trop générale, et pour éviter en même temps l'éternelle répétition de motifs qui sont les mêmes pour un grand nombre de devoirs différens.

» III. L'intention du donateur est de n'employer que les motifs naturels, c'est-à-dire, ceux que l'homme abandonné à lui-même peut trouver dans sa raison ou dans son cœur.

» Comme un des moyens les plus sûrs de rendre les hommes hon-

nêtes est de fortifier en eux les sentimens naturels, tels que la pitié, l'affection générale pour les autres hommes, l'affection personnelle pour leurs parens ou leurs amis, le désir d'être aimés, d'obtenir la confiance, il serait à désirer qu'en prenant dans ces mêmes sentimens une partie des motifs de remplir nos devoirs, on pût en même temps les développer et les fortifier dans l'âme des enfans; mais il serait nécessaire alors d'éviter avec soin toute espèce d'exagération. On doit craindre que, s'apercevant un jour qu'on les a trompés par cette exagération, les enfans ne prennent tout ce qu'on leur a enseigné pour l'effet d'un dessein secret de les tromper, et de leur inspirer les opinions et les sentimens qu'on se croit intéressé à leur donner.

» D'ailleurs il faut bien se garder d'imaginer qu'on ait besoin de rien exagérer pour exciter dans les âmes qui en sont susceptibles, un enthousiasme vrai, le seul qui soit utile. Cet enthousiasme a dans la nature un fondement réel : et l'homme n'a pas besoin d'être trompé pour porter la vertu même jusqu'à l'héroïsme.

» IV. Il faut, en exposant aux enfans le tableau des devoirs de l'homme, mettre dans ce tableau un ordre qui leur en fasse sentir la nature et l'importance. Cette connaissance de l'ordre des devoirs est également nécessaire, et pour la morale, et pour la conduite de la vie. Le moyen de n'avoir point d'hommes vertueux, est d'ériger en vertu des actions presque indifférentes. Si l'on attache trop d'importance aux petites choses, on finit par faire négliger les grandes. Et comment jugera-t-on bien les autres hommes, comment pourra-t-on se conduire avec eux, si, trompé par une morale fausse ou exagérée, on confond les actions où la faiblesse et les passions entraînent les âmes honnêtes, avec les actions qui naissent d'un cœur corrompu?

» Il n'est pas moins nécessaire de distinguer les différentes classes de devoirs, ceux qui sont prescrits par la justice, par l'humanité, par la bienfaisance, par le respect pour l'ordre de la société, par l'amour de la vertu, par la prudence. Respecter les droits d'autrui, ne point faire de mal à ses semblables, chercher à leur faire du bien, se conformer aux lois établies dans la société, aux usages même qui lui sont utiles, faire des sacrifices au bien général ou à celui des autres hommes, éviter les actions qui peuvent nous faire perdre l'estime et la confiance, ou qui nous exposent à commettre des actions contraires à ce que nous devons à nos semblables; toutes ces règles de conduite peuvent être regardées comme des devoirs d'une nature différente. La plupart des actions que la morale condamne sont contraires à la fois à plusieurs de ces principes, mais elles se rapportent directement à l'un d'eux. Nous ne citons ici cette division que comme un exemple, sans prétendre qu'elle soit la meilleure et qu'il faille s'y conformer, mais seulement pour faire sentir la manière de distinguer les différentes classes de devoirs. Une telle division est nécessaire : en favorisant la mémoire, en rendant plus faciles à comprendre les vérités que l'on expose, elle a l'avantage de rendre plus simple l'application des principes de la

morale aux actions particulières de la vie. C'est en même temps un des meilleurs moyens d'éviter les deux inconvéniens dont nous avons déjà parlé, celui d'offrir aux enfans des principes ou des motifs de conduite trop généraux, et celui de revenir trop souvent sur les mêmes motifs et sur les mêmes principes.

» Plusieurs moralistes ont tenté de réduire tous nos devoirs à un seul; cette idée est grande en elle-même. Tout ce qui mérite le nom de devoirs peut se réduire à la justice pour des hommes éclairés; mais cette méthode ne peut être adoptée dans un ouvrage tel que celui-ci. En effet, pour rappeler un devoir particulier à ce principe unique, on aurait souvent besoin de distinctions et de subtilités trop au-dessus de la portée des enfans. Ainsi les auteurs qui tenteraient d'établir un tel système, doivent prendre garde à cet inconvénient, que n'ont pas évité des hommes très-célèbres en ce genre.

» Par exemple, Wollaston essaya de réduire toute la morale à éviter le mensonge; et il trouvait que l'assassinat était un crime, parce que cette action renferme un mensonge implicite, ou plutôt un mensonge en action, puisqu'on traite alors comme un agresseur injuste un homme qui ne l'est pas.

» V. Nous n'avons jusqu'ici parlé que de l'ouvrage en lui-même, il nous reste à parler de la forme qui lui convient.

» On ne doit point perdre de vue qu'il est destiné à des enfans sans éducation, et qu'il doit leur être expliqué par un maître d'école. Il faut donc qu'il ne contienne rien qui soit au-dessus de la portée des écoliers ou du maître. On sent que le style doit être simple, et que, s'il est nécessaire d'y faire entrer des expressions empruntées du langage philosophique, chacune d'elles doit être soigneusement analysée et définie.

» On a cru quelquefois utile de transporter dans les ouvrages destinés aux enfans, les formes affectueuses de la conversation. Cette méthode peut adoucir la sécheresse des leçons; mais il est possible qu'ils n'en voient que le côté ridicule, et la crainte du mal qui en résulterait doit peut-être l'emporter sur celle de paraître trop dogmatique ou trop sec. On pourrait dire que les habitans des campagnes sont graves en général, et peu disposés à rire des discours qu'on leur adresse : mais cette observation n'est juste que pour les hommes faits; les enfans ont partout une grande facilité à saisir le ridicule, et une propension naturelle à s'en amuser. D'ailleurs, il s'agit ici d'éducation publique; et il suffirait, pour détruire tout le fruit d'un ouvrage, que dans chaque école un seul enfant en eût saisi et fait remarquer aux autres le ridicule.

» Le donateur a cru devoir exiger un ouvrage qui pût être mis immédiatement entre les mains des enfans. Cette condition doit engager à faire la plus grande attention pour n'y rien laisser que ce qui doit être lu par eux. Ainsi, dans le cas où l'auteur jugerait nécessaire d'entrer dans des discussions sur la forme qu'il a cru devoir donner à son ouvrage, sur les motifs qui lui ont fait préférer une méthode à une autre, employer certaines définitions, passer sous silence quelques parties de

la morale, étendre son traité à des objets qui sembleraient étrangers au premier coup-d'œil; toutes ces discussions peuvent être présentées au concours, mais séparément de l'ouvrage même, pour éclairer les juges, et non pour être l'objet de leur décision. Ces discussions ne doivent pas être regardées comme superflues. En effet, il s'agit ici d'une morale générale, propre à des hommes d'ailleurs peu instruits, et il est important de fixer les bornes où l'on doit se renfermer : elles sont marquées d'un côté par l'étendue de leurs lumières, de l'autre, par la nature des circonstances où le cours ordinaire de la vie peut les placer, peut-être même par le danger de leur montrer certaines subtilités, certaines exceptions dont ils ne sentiraient pas les justes limites. Ainsi l'on sent qu'il est important que tout auteur qui s'écartera des routes communes, mette les juges à portée de connaîtres ses raisons et de les apprécier.

» Tout homme qui a réfléchi sur l'éducation, connaît la difficulté de faire un ouvrage qu'on puisse mettre entre les mains des enfans. Tout ce qui paraît annoncer un mystère, une précaution, une réticence, un dessein de leur persuader une opinion, peut devenir funeste; alors ils ne chercheront plus dans le livre ce qui y est, mais ce qu'on a voulu leur cacher. Ils suivent en cela le mouvement très-naturel, très-légitime, de chercher à pénétrer ce qui peut les intéresser. Cette difficulté devient plus grande dans l'éducation publique, où l'on n'a pas seulement à craindre la sagacité d'un seul enfant, mais où celle de chacun est à craindre pour tous. La vigilance des maîtres dans l'éducation particulière, la confiance qu'ils inspirent à leurs élèves, peut mettre à l'abri de ce danger; mais dans l'éducation publique, les lumières de ce genre sont communes entre tous, et il y a une ligue constante entre les disciples pour n'être pas la dupe de leurs maîtres. Dans les colléges bien réglés, une des plus grandes occupations des maîtres, qui même n'y réussissent pas toujours, est d'empêcher cette communication de lumières, de s'opposer à cette confédération : mais on sent qu'il n'existe aucun moyen de s'y opposer dans l'éducation populaire, où l'enfant, sorti une fois de l'école, n'est plus sous les yeux d'aucun maître.

» Il est très-possible que l'auteur d'un traité élémentaire de morale croie que parmi les objets sur lesquels il est nécessaire d'instruire les hommes de tous les états, il en existe quelques uns dont la prudence prescrive d'écarter les yeux des enfans ; dans ce cas, il peut diviser son ouvrage en deux parties séparées, l'une pour les enfans, l'autre pour les jeunes gens; on pourrait même diviser le traité en un plus grand nombre de parties absolument distinctes. Si l'on peut suivre cette méthode sans nuire à l'ordre systématique de l'ouvrage, elle aura l'avantage de permettre aux parens de n'acheter les différentes parties qu'à mesure qu'on les expliquerait à leurs enfans. Ces traités séparés, quoique faisant partie d'un même ensemble, seraient destinés pour différens degrés d'âge et d'instruction, et on pourrait proportionner le style et la méthode de chacun d'eux à la capacité de chaque classe

d'élèves. Il faut aux enfans du premier âge plus de développemens, une marche plus lente, un soin plus scrupuleux d'éviter tout ce qui peut exiger ou de la contention, ou des combinaisons d'idées un peu compliquées. On peut, lorsqu'ils ont déjà reçu quelque instruction, avoir plus de précision, présenter des nuances plus fines et moins faciles à saisir. Des développemens trop étendus fatigueraient alors l'attention au lieu de la soulager, et nuiraient à la clarté au lieu de l'augmenter. On sait qu'il est aussi difficile de saisir une suite de propositions, dont chacune à part n'exige point d'attention, qu'un raisonnement où l'on a trop supprimé les propositions intermédiaires. »

Quoique ce plan contienne des réflexions très-utiles pour ceux qui voudraient composer un ouvrage élémentaire de morale, cependant il n'est pas absolument nécessaire de s'assujétir rigoureusement à la marche qu'on vient de proposer. Le point essentiel est de donner au traité dont il s'agit, toute la clarté, la simplicité, et la précision possible; d'y fonder la morale sur des principes qui soient à la portée de tout le monde, et communs à tous les peuples, c'est-à-dire, sur le besoin que les hommes ont les uns des autres; sur la nécessité où ils sont de s'entre-aider et de se supporter pour leur repos et leur bonheur mutuel; sur le plaisir d'être utile à ses semblables; sur l'intérêt que nous avons à être vertueux pour notre propre avantage, et pour être bien avec nous-mêmes et avec les autres; enfin, sur l'obligation d'obéir aux lois de la société, pour jouir en paix et avec justice des biens que cette société nous procure.

Peut-être serait-il bon, pour plus de clarté et de simplicité, de donner à l'ouvrage la forme de catéchisme, par demandes et par réponses, courtes, mais précises. On pourrait, comme nous l'avons dit, prendre pour modèle le petit catéchisme historique de l'abbé Fleury. Je crois aussi qu'il faudrait diviser l'ouvrage par chapitres, moins relatifs à l'ordre des matières, qu'aux progrès de l'intelligence dans les enfans qu'on se propose d'instruire. Ainsi le premier chapitre contiendrait les principes de morale à la portée de la première enfance, en commençant au moment où les enfans sont capables de parler et de comprendre; le second serait pour un âge un peu plus formé et capable d'idées un peu plus fortes, et ainsi de suite jusqu'à l'âge de quinze ou seize ans. On leur développerait ainsi peu à peu tous les principes de la morale, depuis les plus simples jusqu'aux plus relevés.

Il y a un article délicat et difficile, c'est celui *du tien* et *du mien*, au moins pour les classes pauvres de la société qui se voient privées de tout, tandis que d'autres regorgent de superflu. Peut-être n'y a-t-il à cet égard, pour les hommes très-indigens et hors d'état de gagner leur vie, d'autre morale que la loi, si le gouvernement ne pourvoit pas à leur subsistance.

(5) *La passion de dominer,* dit Tacite, est la *plus ardente chez les hommes (Cupido dominandi cunctis affectibus flagrantior est).* Le

plaisir de commander paraît sans doute aux souverains un dédommagement bien doux de la peine de gouverner ; il est pourtant vrai que la plupart des despotes commandent plutôt qu'ils ne gouvernent. *Si le roi m'ôtait ma charge et mon bien,* disait un premier président de Grenoble, *je me ferais maître d'école, afin de commander du moins aux petits, ne pouvant plus commander aux grands. Les mendians même,* comme l'observe très-bien un écrivain philosophe, *ont un chien à leurs ordres, pour avoir un être qui leur soit soumis.* Ce n'est pas que cette passion de dominer soit bien développée dans tous les hommes ; mais l'expérience prouve que dans les âmes qui en sont possédées, elle impose silence à toutes les passions, à celles même qui paraissent faites pour étouffer les autres, à l'amour et à l'avarice ; car l'ambitieux bien décidé n'hésite à pas risquer sa fortune pour son élévation, et à sacrifier sa maîtresse. Deux observations prouvent encore combien est violente en nous la fureur de voir nos semblables dans notre dépendance ; la première, c'est que ceux même qui ont d'abord refusé de bonne foi les grandes places qu'on leur a offertes, et qui enfin les ont acceptées, sont pour la plupart au désespoir de s'en voir dépouillés, et pour l'ordinaire ne survivent pas à cette privation. La seconde, c'est que de tous les vices auxquels l'espèce humaine est sujette, celui dont le germe est peut-être le plus général dans tous les hommes, est le penchant à abuser de l'autorité qu'ils peuvent avoir, même lorsqu'ils sentent au fond du cœur l'injustice de cet abus. Deux philosophes voyageaient ensemble pour leur plaisir ; suivant le droit que la poste leur donnait, et qui n'est assurément que le droit du plus fort, les postillons faisaient détourner les voitures qu'ils rencontraient, celles même qui portaient les denrées les plus utiles : *Hélas ! mon ami,* dit un de ces philosophes à l'autre, *nous crions contre la tyrannie, et voilà que nous prêchons d'exemple en sa faveur ; nous avons pour un moment une petite parcelle d'autorité, et nous en abusons.* L'ami en convint, et les deux philosophes continuèrent de laisser faire les postillons.

(6) Nous oserons pourtant former quelque doute sur le succès de l'éducation du duc de Bourgogne, malgré l'opinion très-favorable que nous avons des lumières et de la vertu de son instituteur. Nous avons vu des vieillards qui avaient connu ce prince, et qui prétendaient que son caractère dur et orgueilleux, contraint et adouci même en apparence par les soins assidus et éclairés de Fénélon, se serait relevé avec force et développé avec liberté, dès que le trône lui eût permis de se livrer à ses penchans. Quelques lettres qui sont restées de lui, font craindre que ces vieillards n'aient dit vrai. On peut voir, entre autres, dans les *Mémoires de Noailles,* une lettre que ce prince écrivit à madame de Maintenon contre le duc de Vendôme, pendant la campagne de 1708 ; lettre qui semble porter tous les caractères d'une dévotion haineuse et jalouse. Il est bien clair que Fénélon n'aurait pas dicté cette lettre. On craint même, après l'avoir lue, que si le prince, devenu roi, avait appelé ce vertueux prélat au gouvernement, l'élève ne se fût bientôt lassé de

remontrances et des conseils du précepteur. Fénélon n'a pas dicté non plus une fable très-affligeante, composée par ce prince, et qu'on n'aurait pas dû imprimer pour l'honneur de sa mémoire [1]. La morale de cette fable, qui a pour titre, *le Voyageur et ses Chiens*, est exprimée par l'auteur dans les termes suivans : « Princes, avez-vous trouvé des guides » capables de vous diriger et de vous défendre dans la forêt de ce » monde? *gardez-vous bien* de les mettre en état de se passer de » vous, que lorsque vous pourrez vous-mêmes vous passer de leurs » services. » Nous abandonnons à nos lecteurs les tristes réflexions que présente une si étrange maxime [2].

(7) Despréaux racontait volontiers au sujet de cette pluralité de bénéfices, dont on se fait si peu de scrupule, la conversation qu'il avait eue avec un ecclésiastique, qui ayant commencé par être aussi indigent que les apôtres, déclamait alors avec ce poëte sévère contre cette *violation des lois de l'Église*. Le scrupuleux abbé assurait à Despréaux, que s'il avait seulement une abbaye de mille écus, elle fixerait son ambition, et que rien au monde ne lui ferait faire un pas pour devenir plus riche; peu de temps après cette résolution édifiante, il obtint une abbaye de sept mille livres; l'hiver suivant, il s'en présenta un de huit mille livres, qu'il demanda et qu'il obtint; pendant qu'il avait *le vent en poupe*, c'était son expression, un prieuré de six mille livres vint encore à vaquer, et fut encore donné à ce prêtre si désintéressé, et si résolu de se borner à mille écus de rente. Despréaux ne put s'empêcher de lui en témoigner sa surprise. *Ah!* dit l'abbé, *si vous saviez que cela est bon pour vivre..... Cela se peut,* dit Despréaux, *mais pour mourir, monsieur l'abbé, pour mourir!* Nous ajouterons, pour achever le tableau, que cet ecclésiastique, si bien revenu de ses scrupules, n'en était pas moins un grand convertisseur d'hérétiques, et se piquait fort de l'être [3].

[1] Voyez le *Journal de Paris*, du 4 août 1782.

[2] Il faut pourtant convenir que les raisons alléguées ici n'inspirent en effet que de très-légers doutes sur le succès attribué par l'opinion publique au succès de l'éducation de M. le duc de Bourgogne.

[3] Ménage parle d'un honnête ecclésiastique de son temps, qui avait eu plus de cinquante bénéfices, à la vérité l'un après l'autre, et qui, à force de permuter, était parvenu, d'une chapelle de vingt écus, à un prieuré de sept à huit mille livres de rente. C'était un prêtre gascon ou provençal, qu'on appelait, pour son savoir faire, l'*abbé des expédiens*. Plus d'un *abbé des expédiens*, sans être ni Gascon, ni Provençal, a fait de nos jours, et bien plus promptement, une bien plus grande fortune.

Un cardinal de Tournon, qui, du temps de François Ier., jouissait de plus de trente bénéfices, et d'environ 600,000 livres de rente, avait pris pour devise ces mots de S. Paul : *Non quæ super terram* (Méprisez tout ce qui est sur la terre). On sait combien le cardinal de Lorraine, frère de Claude, duc de Guise, avait accumulé sur sa tête de biens ecclésiastiques; et dans le même temps à peu près, le cardinal Louis de Bourbon, frère du duc Charles de Vendôme, possédait aussi à la fois l'archevêché de Sens, et les évêchés de Meaux, de Laon, de Luçon et de Tréguier, sans compter une multitude de riches abbayes, entre autres celles de Saint-Denis et de Saint-Corneille de Compiègne.

Un homme de lettres, plein de bienfaisance et d'humanité, mais qui n'était ni hypocrite, ni fanatique, apprit qu'un prélat dissipateur et obéré de dettes, quoiqu'il eût en bénéfice cinq à six cent mille livres de rente, calomniait ses sentimens et sa personne : « Qu'on me mette un » moment à sa place, répondit-il, et j'apprendrai à ce successeur des » apôtres, la vie que doit mener un évêque. Je ne posséderai qu'un » seul bénéfice, dont le revenu sera plus aux pauvres qu'à moi. J'irai, » comme les canons l'ordonnent, habiter mon diocèse, et je n'en sor- » tirai point pour venir jouer ailleurs un rôle avilissant et ridicule ; je » monterai tous les jours en chaire, et je prêcherai à mon peuple » l'union, la charité et la paix. Telle était la conduite de ce respectable » Synésius, évêque de Ptolémaïde, que les fanatiques de son temps » appelaient philosophe, parce qu'il se moquait de leurs superstitions, » méprisait leurs vaines disputes, détestait leurs intrigues, et dévoilait » leur hypocrisie. »

(8) Il serait inutile de dissimuler aujourd'hui que les jésuites, chassés de Versailles, à leur très-grand regret, après la mort de Louis XIV, pour leurs cabales et leurs manœuvres, et ayant mis tout en œuvre pour être rappelés à la cour, furent les auteurs de l'intrigue qui priva l'abbé Fleury de l'emploi dont il s'était si dignement acquitté, celui de diriger la conscience du jeune roi. Si cette espèce de disgrâce, ou plutôt la déli- vrance d'un fardeau redoutable, n'affligea point le respectable confes- seur, elle excita l'indignation publique contre le jésuite d'Aubenton, confesseur de Philippe V ; il avait eu le crédit de faire demander par son pénitent, à la cour de France, que le jeune roi choisît comme lui un jésuite pour directeur ; il vint même à bout, ce qui est incroyable, de faire insérer cet *article secret*, dans le traité de paix de 1720, entre la France et l'Espagne, comme une condition essentielle du rétablis- sement de la bonne intelligence entre les deux couronnes. Ce fut le même d'Aubenton qui, trois ou quatre ans après, révéla au régent la confession du roi d'Espagne ; le monarque montra froidement au con- fesseur la lettre par laquelle le régent lui en donnait avis : le jésuite tomba évanoui, et mourut deux jours après. On ne peut se rappeler sans indignation l'insolence du jésuite Nitard, confesseur de la reine d'Espagne, mère de Charles II, et qui, pendant la régence de cette reine, gouvernait despotiquement le royaume. Un des plus grands seigneurs espagnols, que ce moine avait traité avec hauteur, se plaignit de ce qu'il manquait de respect à son rang. *C'est vous*, répondit le jésuite, *qui me devez du respect, à moi qui ai tous les jours votre Dieu dans mes mains, et votre reine à mes pieds*. Il fut enfin obligé de sortir d'Espagne, chargé de l'exécration publique ; la pauvre reine, sa pénitente, lui écrivait : *Padre confessor, yo confio en la miseri- cordia di Dios, que manifestarà la innocentia vuestra, y mansendrà la autoritad mia*. Le roi de Sardaigne, Victor-Amédée, a raconté sou- vent à un Français très-estimable, et qui vit encore [1], qu'un jésuite

[1] On écrit ceci en septembre 1782.

très-honnête homme, à qui il avait donné sa confiance et son estime, le pria en mourant, et par effort de reconnaissance, de ne jamais prendre un homme de sa robe pour confesseur. Pourrait-on s'affliger après cela de la proscription d'une compagnie qui a fait servir à son ambition effrénée la religion, la politique et la faiblesse des souverains? Un prélat qui a déploré leur désastre dans l'oraison funèbre de Louis XV, les a comparés au prophète Jonas, jeté dans la mer pour apaiser la tempête. Heureux les peuples et les souverains, si les nouveaux Jonas ne trouvent point de baleine qui les reçoive pour les rendre à la vie. Il est vrai qu'en traitant le corps avec la sévérité qu'il méritait, on aurait dû traiter les membres avec l'humanité que tout citoyen est en droit de réclamer, et qui eût rendu la sévérité à l'égard du corps plus juste et plus respectable. C'est ce qui serait arrivé aux jésuites, comme l'ont avoué quelques uns d'entre eux, s'ils eussent été détruits par des philosophes; *mais malheureusement*, disent-ils, *nous n'avons été détruits que par des jansénistes*. Ils parleraient avec plus de vérité, en disant que la philosophie a préparé en silence leur destruction, que les jansénistes ont sonné la charge, et que la justice a consommé l'ouvrage. Celui qui écrit ces réflexions est d'autant plus impartial, qu'il n'a jamais eu personnellement à se plaindre de cette société. Il pense qu'elle a été utile aux lettres, funeste à l'Église, dangereuse pour l'État, sévère dans ses mœurs et relâchée dans sa doctrine, amie faible et implacable ennemie, animée par un fanatisme qui subsiste encore dans ses membres dispersés; ce qui a fait dire à un philosophe, en envisageant d'une part la facilité avec laquelle la société a été détruite, et de l'autre tout le mal dont les *ci-devant jésuites* sont encore les auteurs, « qu'il » n'avait jamais vu de corps si aisé à tuer, et si difficile à faire mourir; » que la société ressemblait à ces vers coupés en morceaux, dont les » parties, séparées du tronc, vivent et s'agitent encore long-temps, en » faisant effort pour se rejoindre. »

(9) La fureur de persécuter et de calomnier le mérite éminent, semble être, si on peut parler ainsi, la maladie *endémique* de toutes les sectes religieuses. Voici ce que le docte Le Fèvre de Saumur, père de madame Dacier, écrivait à un de ses amis sur les vexations qu'il éprouvait de la part de l'université protestante de cette ville, où il professait avec la plus grande célébrité. « Je suis aux prises avec le saint et sacré consis- » toire de cette église. On croit m'effrayer, mais on se trompe. Je pré- » tends mener ces canailles de belle manière; et nous verrons si pour » des bagatelles on ameutera tant de gens contre moi, qui vis plus » honnêtement que ces marchands de choses saintes, qui ai l'appro- » bation de tout ce qu'il y a d'honnêtes gens ici, soit de la religion » catholique, soit de celle que ces cafards prêchent depuis que la hu- » guenoterie est plantée dans cette ville. Quoique je sois paisible et » modeste au-delà de tout ce qu'on pouvait attendre de l'âme la plus » humble, je fais mal aux yeux à ces sortes de gens-là. Ils croient que » j'en sais trop, et que je ne les estime pas assez. C'est pour cela qu'ils

» me poursuivent. » Combien d'hommes distingués, dans tous les temps et chez tous les peuples, auraient pu et peuvent encore en écrire autant !

ÉLOGE DE J. A. DE MESMES [1].

Un nom cher aux lettres, et ses talens personnels, lui ouvrirent l'entrée de l'Académie. La protection distinguée que deux de ses ancêtres, Henri et Jean-Jacques de Mesmes, donnèrent au fameux Jean Passerat, si connu par ses vers latins et français, est consacrée dans les ouvrages de ce poëte reconnaissant. Voiture trouva de même un Mécène respectable en la personne de l'illustre comte d'Avaux, qui était grand oncle de notre académicien, et à qui l'Europe doit cet immortel traité de Westphalie, garant précieux de la liberté de l'Empire. Les ouvrages des deux écrivains qu'on vient de nommer, ceux des Dorat, des Balzac, des Sainte-Marthe, et de plusieurs autres, assurent à la maison de Mesmes l'attachement éternel des gens de lettres ; espèce d'illustration qui n'est peut-être guère moins flatteuse pour elle que les dignités dont elle a été revêtue.

Héritier du goût et du savoir de ses aïeux, le père de notre académicien avait été comme lui membre de cette compagnie ; le fils, qui marcha de bonne heure sur ses traces, n'était encore que président à mortier lorsqu'il fut reçu parmi nous ; cet honneur fut comme le gage d'une place beaucoup plus importante et plus relevée, que le feu roi lui accorda deux ans après ; il fut mis, au commencement de 1712, à la tête du parlement de Paris, qui, dans ces temps difficiles et cruels pour la nation souffrante, avait besoin d'un chef respecté, sage et vertueux. M. le président de Mesmes remplit avec honneur les espérances que le monarque et les sujets avaient conçues de lui. Prudence, intégrité, application aux affaires, dignité dans toutes ses fonctions, et, ce qui nous intéresse particulièrement, talent distingué de la parole ; telles furent les qualités par lesquelles il sut justifier également, et le choix du prince, et le suffrage de l'Académie. Nous pouvons ajouter à ce suffrage celui d'un simple particulier, homme de lettres, mais d'un homme dont la voix mériterait d'être comptée quand elle serait seule, du sévère

[1] Jean-Antoine de Mesmes, premier président du parlement, né le 18 novembre 1661 ; reçu à la place de Louis Verjus, comte de Creci, le 20 mars 1710 ; mort le 25 août 1723.

Despréaux, qui n'était pas toujours de l'avis de sa compagnie dans les choix qu'elle jugeait à propos de faire. *Je viens à vous, monsieur,* dit-il à M. de Mesmes le jour de sa réception, *afin que vous me félicitiez d'avoir pour confrère un homme comme vous.* La liberté avec laquelle le satirique s'était expliqué sur l'élection de quelques autres académiciens[1] accrédités à la cour, et illustres par leur naissance, ne permettait guère de soupçonner que la dignité de M. le président de Mesmes entrât pour rien dans cet éloge.

Quoi qu'il en soit, cette dignité n'arrêta pas un autre poëte plus amer et plus injuste. Jean-Baptiste Rousseau, ulcéré depuis plusieurs années contre l'Académie, dont ses satires lui avaient fermé la porte, prête à s'ouvrir à ses talens, faisait régulièrement une épigramme ou chanson, tantôt bonne, tantôt mauvaise, contre chaque récipiendaire. M. de Mesmes ne lui échappa point, quoique n'étant pas précisément homme de lettres, il fût étranger aux querelles que le satirique s'était malheureusement suscitées. On pourra juger, par les faits rapportés dans cet éloge, si M. de Mesmes fut en effet *déplacé* à l'Académie, *berné* à la cour, et *jouet des grands*[2]. Et quant à la justice des suffrages que l'Académie lui donna, celui de Despréaux répondra ici pour la compagnie aux sarcasmes de Rousseau, dont la satire n'aura plus que le déplorable mérite d'être un ramas d'injures assez bien rimées[3].

[1] *Voyez* l'article de M. le marquis de Saint-Aulaire.

[2] Juge qui te déplaces,
Courtisan berné,
Des grands que tu lasses
Jouet obstiné,
Sur notre Parnasse,
Le laurier d'Horace
T'est donc destiné.
Vos écrits, froids poëtes,
Jetoniers rampans,
Du choix que vous faites
M'étaient bien garans.
Mais craignez les censeurs;
De la double colline,
J'entends les neufs sœurs;
Leur troupe badine
Rit avec Racine
De ses successeurs.

[3] Danchet, pour venger l'Académie et M. de Mesmes, fit contre Rousseau la chanson suivante, sur le même air, qui est celui de l'opéra de *Tancrède*: *Le plaisir vous appelle.*

Fils ingrat, cœur perfide,
Esprit infecté,
Ennemi timide,
Ami redouté,
Détestable guide
D'un amour qu'Ovide
N'a jamais chanté;
A te masquer habile,
Traduis tour à tour
Pétrone à la ville,
David à la cour.
Sur nos airs fais des vers
Que ton venin distille
Sur tout l'univers.
Nouveau Théophile,
Imite son style,
Mais crains ses revers.

Pendant les orages de la régence, M. de Mesmes sut également mériter et la confiance publique et l'estime du prince qui gouvernait, et celle de sa compagnie. Chargé souvent, dans ces conjectures critiques, de faire au gouvernement des remontrances qui déplaisaient, il n'oublia jamais ce qu'il devait au souverain, au peuple et à sa place ; il sut même quelquefois, par une plaisanterie noble et fine, rappeler aux princes et aux ministres les égards dus à l'auguste corps qui lui confiait ses intérêts. Dans une occasion où le régent, fatigué de représentations, laissa échapper contre les magistrats (en les renvoyant) une expression trop militaire, M. de Mesmes répondit, avec une tranquillité qui déconcerta le prince : *Monseigneur, votre altesse ordonne-t-elle que sa réponse soit enregistrée ?* Dans une autre circonstance il avait repoussé plus heureusement encore la morgue risible du chancelier Voisin, qui, harangué par le parlement, l'assurait de sa protection : *Messieurs,* dit le premier président en se tournant vers sa compagnie, *remercions M. le chancelier, il nous accorde plus que nous ne lui demandons.*

Je trouve dans les registres, à l'occasion de sa mort, une anecdote assez intéressante pour être rapportée. Dans ses billets d'enterrement, on avait omis, soit oubli, soit affectation, de faire mention de sa qualité d'académicien ; la compagnie s'en aperçut et le sentit, mais dédaigna de s'en plaindre, parce qu'elle a, nous osons le dire, un orgueil assez bien placé, pour croire qu'elle honore quelque nom que ce puisse être, et qu'aucun nom ne l'honore ni ne lui manque. La famille de M. de Mesmes ne tarda pas, ou à s'apercevoir, ou à se repentir de cette omission fâcheuse pour elle ; M. le bailli de Mesmes, frère du premier président, écrivit à l'académie pour la prier de recevoir ses excuses et ses regrets ; il l'assura que *M. son frère avait toujours tenu à grand honneur le titre d'Académicien, et que tous ceux qui portaient son nom partageaient sa reconnaissance et son dévouement pour une compagnie si auguste et si célèbre.* Ce sont les termes de la lettre. Si MM. de Mesmes eussent eu le malheur de penser autrement, l'ombre de leurs ancêtres se fût élevée en ce moment contre eux, pour leur reprocher leur ingratitude et l'oubli de leurs véritables intérêts.

FIN DU DEUXIÈME VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE DEUXIÈME VOLUME.

ÉLOGES HISTORIQUES.

FIN DE LA TABLE.

